





L'ANTHROPOLOGIE

.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

L'Anthropologie paraît tous les deux mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union Postale, 28 fr.

Prix du numéro : 5 fr.

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE DE L'HOMME
REVUE D'ANTHROPOLOGIE — REVUE D'ETHNOGRAPHIE
RÉUNIS

L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. ALBERT GAUDRY — BREUIL — CARTAILHAC — COLLIGNON

DÉCHELETTE — DENIKER — HAMY — LALOY — MONTANO

SALOMON REINACH — PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, PAR M. DENIKER

TOME DIX-HUITIÈME

ANNÉE 1907

PARIS

MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

L'ANTHROPOLOGIE

MÉMOIRES ORIGINAUX

LES

ŒUVRES D'ART DE LA COLLECTION DE VIBRAYE
AU MUSÉUM NATIONAL

PAR

MM. E. CARTAILHAC ET L'ABBÉ BREUIL

1. — L'ŒUVRE DU MARQUIS DE VIBRAYE

Par Émile CARTAILHAC



Marquis DE VIBRAYE.

Notre Muséum national possède dans son domaine anthropologique une salle infiniment précieuse pour l'étude de l'art préhistorique. Là est exposée en bonne lumière la collection du marquis de Vibraye. Ce sont les objets ouverts des cavernes du Centre de la France, les gravures et les sculptures paléolithiques sur pierre, sur os et bois de renne qui attirent d'abord et retiennent longtemps l'attention. Quelques-unes de ces pièces sont célèbres et figurées dans les livres consacrés à la préhistoire.

Ces figures ne sont pas irréprochables et tous les autres spécimens de l'art des anciens hommes sont encore inédits. Depuis longtemps je désirais les publier dans *L'Anthropologie* et l'autorisation m'en avait été donnée avec sa bonne grâce habituelle par le professeur Hamy, enchanté de favoriser à la fois les intérêts de la science et du Muséum. Mais je sentais qu'il fallait une publication excellente et mes essais étaient loin de réussir. Des années se sont écoulées. Enfin, grâce à M. l'abbé Breuil, mes vœux sont aujourd'hui remplis et, doublement, je suis satisfait. Car la compétence de notre jeune confrère est servie par un talent exceptionnel de dessinateur, on dirait qu'il est l'héritier direct des artistes de l'âge du Renne. Mais, en outre, je suis bien heureux de contribuer ainsi à rendre à la mémoire du marquis de Vibraye le plus légitime hommage.

Paul de Vibraye consacra sa vie au travail. D'un côté l'agriculture, de l'autre la géologie furent ses nobles passions. Ses œuvres étaient appréciées très loin et il avait acquis l'estime des esprits les plus distingués de notre patrie. Il avait réuni dans son château de Cour-Cheverny une collection d'histoire naturelle que les savants mêmes de l'étranger venaient étudier. A sa mort cependant il n'y eut dans les journaux que des phrases banales de regret ; les procès-verbaux des Sociétés savantes mentionnèrent sommairement la perte qu'elles éprouvaient ; aucune notice biographique ne fut imprimée. Aujourd'hui ses amis et ses contemporains ont disparu aussi et seules ses collections anthropologiques, généreusement données par sa famille à l'État français, assurent son nom contre l'oubli dans notre monde scientifique.

Paul de Vibraye est né à Paris le 28 juillet 1809. Il fut élevé d'abord au collège Stanislas, ensuite à Strasbourg. C'est là qu'il fit, avec des précepteurs particuliers, de fortes études. Nous ne savons rien sur sa jeunesse. A trente ans, suivant un exemple que donnaient alors très fréquemment les représentants de la vieille aristocratie française, il était affilié à maintes sociétés savantes. Il appartenait à la Société Linnéenne de Normandie, à la Société géologique de France, à la Société centrale d'agriculture. Il fut le collaborateur dévoué de M. de Caumont, ce grand décentralisateur français, le fondateur des congrès scientifiques et archéologiques.

Cà et là, très souvent, les procès-verbaux de ces institutions témoignent de son initiative et de son énergie. Je ne m'occuperai pas ici, il est à peine besoin de le dire, de ses œuvres d'agronome, de botaniste ou de géologue. Je dois pourtant fournir un renseigne-

ment. Il avait défriché de vastes landes sur une terre de 3.000 hectares, desséché 40 étangs, fait exécuter des drainages sur une surface de plus de 60 hectares, assuré les irrigations et fait fonctionner plus de 20 kilomètres de routes. Lorsque, plus tard, exposant le résultat de ses fouilles dans les cavernes il apercevra des sourires d'incrédulité et il s'entendra dire « En êtes-vous bien sûr ? » il sera obligé de rappeler ces travaux et ce peu commun apprentissage.

De plus il avait fouillé des dolmens et exploré des sépultures gallo-romaines, fait pratiquer des fouilles archéologiques sur plusieurs points de la Sologne et dans le Morvan. Bien avant les recherches provoquées par l'auteur de la *Vie de César*, il avait recherché l'emplacement d'Alésia et fait déblayer une importante villa romaine.

Une lettre qu'il écrivit à Lyell, son correspondant de vieille date, lettre qui fut lue à la Société géologique de Londres, nous informe que c'est dans le parc même de son château de Cheverny qu'il recueillit ses premiers silex taillés, ses premières haches de pierre polie. Il en avait fait présent à son ami, M. de la Saussaye, membre de l'Académie des Inscriptions. Vers 1858 il délaisse la recherche des fossiles (1) pour s'intéresser à la paléontologie humaine. « Maintenant, dit-il, dans un article du *Monde*, 27 novembre 1861, je dois entrer en lice; la vérité réclame un témoignage; aussi bien, j'ai trop longtemps, pour cause de déférence, fait taire mes convictions ».

Ce sont les fouilles dans les grottes de l'Yonne, à Arcy-sur-Cure, qui avaient dissipé ses doutes. En 1860, le 16 avril, le marquis de Vibraye communique à la Société géologique une *Note sur les ossements fossiles accompagnés d'une mâchoire humaine trouvés dans les grottes d'Arc-sur-Yonne*.

Il n'hésite pas à déclarer, dans ses premières lignes, que la présence des silex taillés dans la formation dite *diluvium* se confirme et se généralise dans les bassins de la Somme et de Paris. Il rend hommage sans réserves à Boucher de Perthes et parmi tous les autres chercheurs heureux, il mentionne seul le nom de M. Albert Gaudry « notre jeune et savant collègue ».

On était en pleine lutte, à la veille des retentissants débats sur la mâchoire de Moulin-Quignon. Les discussions agitaient le grand public. Il fut très utile à la cause de la vérité de voir un savant res-

(1) Il en avait colligé, dit-il, 40.000.

pecté comme le marquis de Vibraye, appartenant au parti le plus conservateur, apporter son adhésion à l'« homme fossile ». En ce temps-là c'était un acte de courage.

M. de Vibraye, très heureusement inspiré, observe que « la constatation de ces faits n'appartient plus exclusivement à la science archéologique » ; il réclame l'appui et le contrôle de la Géologie et ce conseil est un nouveau service rendu à l'Anthropologie naissante.

On avait déjà des silex quaternaires de nombreuses localités, de la Belgique au Midi de la France et de Londres à Paris. Mais les dépouilles de l'homme n'avaient pas encore été retrouvées d'une manière bien authentique dans les couches « diluviennes », suivant l'expression alors à la mode. M. de Vibraye présentait une mâchoire humaine extraite d'une couche intacte et homogène, bien datée par des espèces éteintes. Elle est restée un des documents précieux de notre anthropologie.

M. de Vibraye dut revenir sur cette découverte cette fois à l'Institut dont il était correspondant (*Comptes-rendus de l'Acad. des Sc.*, 29 fév. 1864). Cinq fois la même couche inférieure lui livra des débris humains. A la base même du dépôt un jeune naturaliste, Franchet, qui surveillait sans cesse l'exploration, avait enfin retiré de ses propres mains un axis humain sur lequel tout récemment M. le D^r Hamy appelait encore l'attention (*Bull. du Muséum*, 1905).

M. de Vibraye était propriétaire du collège de Pontlevoy, il inspira aux professeurs le goût de ces recherches. C'étaient MM. Bouvet, l'abbé Delaunay, l'abbé Bourgeois. Ces amateurs, sur son invitation, revinrent à la brèche osseuse de Vallières qu'ils connaissaient depuis douze ans, mais pour y chercher les produits de l'industrie humaine que le marquis y supposait. Ils recueillirent en effet des haches en silex, semblables à celles du « diluvium » et ils se hâtèrent de publier la découverte (*Soc. géol.*, 19 janvier 1863).

M. de Vibraye n'hésita pas à modérer leur empressement par une *Observation sur la note de l'abbé Bourgeois* (séance du 2 mars). Il insiste sur la nécessité de mûrir le contrôle des faits. « L'amour des collections doit être une affection raisonnée et les explorations avoir moins pour but la satisfaction de s'approprier un échantillon rare, unique peut-être, que le désir de concourir à l'œuvre scientifique en lui procurant des matériaux. Sans doute chacun de nous applaudit à une heureuse découverte ; mais trop d'empressement à proclamer un succès, comme le trop grand mystère dans les recherches compromettent ou tout au moins retardent les progrès et la

solution des questions... C'est ainsi que la brèche osseuse de Vallières a disparu sans contrôle, et malheureusement sans observations stratigraphiques, comme celles que je m'efforce de recommander à tous les explorateurs de grottes ou de cavernes. La science géologique ne saurait procéder autrement ».

Il faudrait reproduire tout entière cette magistrale leçon. Plût au ciel qu'elle ait été entendue. Songez que l'on est alors à la veille des grandes investigations spéléologiques. On n'a pas encore découvert les gisements de la Vézère, ni ceux de l'Aveyron, ni tant d'autres où les observations stratigraphiques ont été négligées, nous le déplorons chaque jour davantage.

M. de Vibraye note d'un trait la mentalité de ses disciples. Ils sont trop pressés. « Les recherches sont encore trop récemment dirigées dans cette voie pour qu'il me paraisse utile de prendre part à cette course rapide qui s'efforce de nous entraîner ou plus vraisemblablement peut-être de nous dépasser... *on me force à parler* ». Il expose, en conséquence, un certain nombre de faits qu'il a notés en 1861 et 1862.

Nous apprenons, chemin faisant, qu'il est allé en Suisse visiter les musées et les collections qui commencent à sortir, nombreuses et variées, du bas fond des lacs alpins. Il sent qu'il doit aussi « prolonger ses investigations jusqu'à l'époque des habitations lacustres ».

Il indique la nécessité de distinguer plusieurs époques. Celle des grottes de Massat et de Lourdes est postérieure à celle des couches inférieures d'Arcy où il vient encore de revenir. « De telles questions, dit-il, réclament des méditations sérieuses et la sévérité d'une critique approfondie. La science n'est pas un champ de course... Je le répète encore, en terminant, les observations stratigraphiques me paraissent avoir été jusqu'à ce jour trop négligées pour justifier un trop grand empressement à précipiter un jugement sans appel et la prudence réclame qu'en présence de redoutables dénégations les preuves surabondent ».

Ainsi par de tels propos, justes et sages, M. de Vibraye se donnait plus de force pour affirmer en temps et lieux la haute antiquité de l'homme, idée à laquelle il s'était converti.

Le même mois il présentait à l'Académie des sciences les *silex ouvrés* dans le diluvium de Loir-et-Cher (1). Il se réjouit d'appeler « l'attention de nouveau sur cet ordre de faits lorsque la généro-

(1) Les silex ouvrés dans le diluvium de Loir-et-Cher, *C. R. Acad. Sc.*, Paris, t. LVI, 1863.

sité du savant Boucher de Perthes enrichit le musée de Saint-Germain d'une précieuse collection ». Il reproduit ses appels en faveur de la stratigraphie, il étudie aussi les caractères d'authenticité et d'ancienneté des silex taillés, il énumère les nombreuses localités où il a pu en recueillir « plus de mille ».

Mais pour la seconde fois il se plaint d'être forcé de parler, de prendre date. Il est débordé par les collectionneurs qui arrivent sur tous les gisements.

Dès ce jour il ne reste plus un instant inactif et, peut-être, pourrait-on lui exprimer à lui-même le regret qu'il ait touché à maintes stations sans les avoir fait fouiller à fond et sans avoir assuré la conservation des carnets de fouilles. Sa collection indique maintes provenances sur lesquelles nous ne savons rien autre.

Le bassin de la Loire, sa région, le Loir-et-Cher surtout, l'occupent d'abord. Il passe à la Charente où l'avaient appelé ses amis de Rochebrune. Il explore la Combe de Rolland, la Roche Andry, Montgaudier, la Chaise. Dans le cours de 1863 il descend enfin en Périgord, à Bourdeille, à Tayac, dans cette vallée de la Vézère, la terre promise du préhistorien, que l'on venait de découvrir, où le bibliothécaire de Périgueux M. Lapeyre et MM. Jules et Félix de Verneuil, illustres artistes et archéologues, l'attendaient.

Qui donc du Marquis ou de Lartet arriva le premier aux gisements devenus classiques de Laugerie Basse et de Laugerie Haute? Lartet s'installe en août aux Eyzies. Je crois bien que de Vibraye avait opéré déjà sur la rive droite. En tous cas ce dernier, en communiquant ses découvertes à l'Académie, ne manque pas de signaler celles de son confrère et il le fait avec une bonne grâce que les successeurs auraient dû toujours prendre pour modèle lorsqu'ils se sont trouvés rivaux sur les mêmes terrains. « Deux observateurs des plus autorisés devront sans doute entretenir le monde savant de leurs fructueuses découvertes. Je n'anticiperai pas sur les précieuses communications de M. Christy, de Londres, et de M. Lartet, le guide si gracieux de nos premières études paléontologiques, le maître que je conseillerai toujours dans les cas si nombreux où la prudence aura réclamé de ma part une hésitation » (1).

On puisait alors très largement dans les couches vierges et les

(1) « Sur de nouvelles preuves de l'existence de l'homme dans le centre de la France à une époque où s'y trouvaient aussi divers animaux qui de nos jours n'habitent pas cette contrée ». *C. R. Acad. Sc. Paris*, t. LVIII, 1864.

foyers supérieurs étaient entourés de vestiges et d'ossements moins pressés, mieux conservés que ceux des couches profondes. Toutefois nous ne savons de quels niveaux sont sorties les pièces qui composent les collections formées à cette époque. Franchet, qui surveillait toujours les ouvriers, aurait bien pu apporter ici la méthode si heureusement appliquée à la grotte d'Arcy. 2.500 outils, armes ou dessins furent le fruit de cette première campagne.

M. de Vibraye se réjouissait surtout de la découverte de figures d'animaux reproduites sur leur propre dépouille : « Le Renne vivant a servi de modèle à la sculpture d'un manche de poignard engagé dans une brèche osseuse. Bien plus encore la statuaire des premiers âges a reproduit l'espèce humaine dans une sorte d'idole impudique dont la matière appartient à la dépouille d'un éléphant ».

Les fouilles continuèrent en 1864 et 1865, une des dernières pièces recueillies fut la représentation d'une tête d'éléphant.

Et comme l'on allait partout, principalement à l'Institut, répétant que l'on n'avait pas trouvé d'ivoire travaillé dans ces stations humaines et que cela laissait douter de la contemporanéité de l'homme avec les grands pachydermes disparus, M. de Vibraye, impatienté, prit la parole le 4 sept. 1865 à l'Académie des sciences. Il lut sa magistrale note *Sur la reproduction en bois de Renne d'une tête (présumée) de Mammouth et sur quelques morceaux d'ivoire travaillé provenant plus particulièrement des stations du Périgord.*

On remarquera dans ce titre le mot *présumé* mis entre parenthèses ; il est formellement contredit par le texte imprimé à la suite. Il n'est pas de l'auteur ; il fut imposé par le secrétariat de l'Académie. La vérité ne cessait de déplaire à quelques personnes qui « en face de la brutalité d'un fait » selon l'expression même de M. de Vibraye, cherchaient à l'éliminer.

On sait qu'au même moment Édouard Lartet communiquait à l'Académie ses propres découvertes dans les gisements de Tayac et de la Vézère, et ce beau croquis de Mammouth gravé sur une lame de défense, trouvé à la Madeleine. Les deux découvertes, en se corroborant réciproquement, étaient de nature à lever définitivement tous les doutes relatifs à la contemporanéité de l'Homme et du Mammouth.

Ce mémoire est rempli d'observations intéressantes sur les foyers de Laugerie Basse. Aujourd'hui que nous connaissons mieux la stratigraphie des stations quaternaires, il nous apporte la confirmation des idées suggérées par l'étude des collections. Ces abris, peut-

être même en plusieurs de leurs points élevés, renfermaient des foyers fort anciens où abondaient les ossements de Mammouth et l'ivoire.

M. de Vibraye présentait en même temps la fameuse plaque de schiste « sur laquelle un artiste a reproduit au trait un « combat de rennes ». Cette interprétation dont on connaît le succès, était inexacte et ne correspond nullement aux usages, aux capacités, pourrions-nous dire, de l'art paléolithique. Il n'y a là aucun tableau, mais seulement des esquisses croisées et superposées au hasard.

Il est grand dommage que nous soyons réduits à ces quelques notes. C'est tout ce que M. de Vibraye a laissé au lieu de l'ouvrage magistral qu'on pouvait attendre de lui. Il a peut-être été détourné de cette œuvre par la publication des *Reliquiae Aquitanicae*, qui sont d'ailleurs, elles aussi, la simple annonce de ce que nous aurions eu si Lartet et Christy avaient vécu.

Il arrêta ses fouilles, il garda le silence tandis que partout on annonçait des découvertes sensationnelles. Ce grand bruit, les déclarations souvent trop audacieuses, avouons-le, cette invasion des simples collectionneurs l'ont-ils « poussé » à se taire et à vivre à l'écart ?

Cependant lorsqu'un sceptique trop obstiné veut faire rire la galerie en annonçant que les silex taillés du Grand Pressigny, prétendus préhistoriques, sont les résidus de la taille des pierres à fusil du temps de la Révolution et de l'Empire, M. de Vibraye reparait. Il prend la défense des vieilles pierres avec John Evans, avec Penguilly l'Haridon, avec G. de Mortillet. Il frappe avec sa décision ordinaire, et sa modération ajoute à l'autorité de sa parole. Sa note à l'Académie du 17 juillet 1865 ne laisse rien subsister de cette « singulière allégation ». Il en profitait pour livrer au public une excellente étude de cette localité célèbre, de ses ateliers de retouche, de ses innombrables silex ouvragés, de ces fameux nucléus ou « livres de beurre » et enfin il donne la première liste des polissoirs de haches de la Touraine (1).

(1) Dans un paquet de notes que M. de Vibraye, son fils, a bien voulu me communiquer est la minute de cette protestation. Elle est plus étendue. Je n'ai pas su découvrir si elle avait été imprimée quelque part *in extenso*. J'y trouve un fait curieux et ignoré. « En Danemark les premiers matériaux destinés à la fabrication des pierres à fusil furent les silex ouvrés. D. Johann Friederich Henkel, dans sa *Pyritologia*, Leipzig, 1725, signale les silex de l'île d'Anhold mentionnés par les savants danois, mais qu'il n'a pas vus. Il nous renvoie aux Actes de Copenhague (IV, 177), au sentiment d'Olaus Borrichius exprimé dans sa 56^e observation de l'année 1676 et

M. de Vibraye répondit de son mieux à l'appel qui lui fut fait en 1867. Il accepta volontiers de prendre part à l'Exposition universelle et confia un choix d'objets des alluvions, des plateaux, des cavernes, des dolmens à la galerie de l'histoire du travail que Lardet et de Mortillet organisèrent. Il distribua d'autre part des spécimens de ses doubles aux divers musées qui firent appel à sa générosité. Je puis citer celui de Toulouse où j'ai constaté que tous ses envois étaient, au préalable, soigneusement déterminés.

En 1872 il présente au Congrès de Bruxelles un mémoire fort documenté *Sur les instruments en pierre provenant du Japon*. Il fit partie de la Commission dite des silex tertiaires, dont j'étais aussi. Il me semble encore entendre sa parole autorisée insister, après Capellini, sur la nécessité de nouvelles études et du terrain de Thenay et des conditions dans lesquelles la couche s'est formée. Il acceptait d'ailleurs, avec réserves, le travail humain de quelques spécimens. Nous étions en nombre de cet avis plutôt favorable. Aujourd'hui ces mêmes silex de Thenay ne trouvent pas grâce devant le scepticisme de nos confrères qui « croient » à quelques autres séries du même ordre. Les *éolithes* commençaient leur rôle fallacieux.

Cette même année 1872 le Congrès de la Société française d'archéologie siégeait à Vendôme. M. de Vibraye était inspecteur de la Société pour cette région, il joua un rôle important au congrès et y lut un travail intitulé : *Détails sur les matières ayant servi à la fabrication d'instruments de l'époque mégalithique*. Ce dernier mot indique qu'il s'agit surtout des haches des dolmens, des jadéites, de la chloromélanite ; mais il est aussi question du cristal de roche ou quartz hyalin trouvé sous les surplombs de rochers au bord de la Vézère et que deux minéralogistes, MM. des Cloiseaux et Pisani ne pouvaient identifier qu'avec des échantillons du Brésil.

M. de Vibraye mourut le 14 juillet 1878. C'est en 1894 que ses enfants ont donné ses collections préhistoriques à notre Muséum national.

qui nous apprend que dans cette ile on rencontre dans le sable des silex blancs, noirs, de couleurs variées qui, dit-il, sont aiguisés comme s'ils étaient sortis de la main d'un ouvrier, « *ac si manu artificis fuissent acuminati*, et tranchants sur les bords comme les couteaux de silex dont Josué prescrivit l'usage aux enfants d'Israël pour la circoncision, tandis que dans ce siècle de fer ils sont appelés à de nouvelles destinations : fragmentés convenablement au moyen du marteau, ces débris servent à transmettre le feu rapidement aux rouets des arquebuses et remplacent les mèches pour enflammer les tubes foudroyants des guerriers ».

II. — ÉTUDE SUR LES ŒUVRES D'ART

DE LAUGERIE BASSE

Par l'Abbé H. BREUIL

(Planche I)

1. — SCULPTURES EN RONDE-BOSSE.

1. Fig. 1. — Statuette féminine dite la « Vénus impudique »

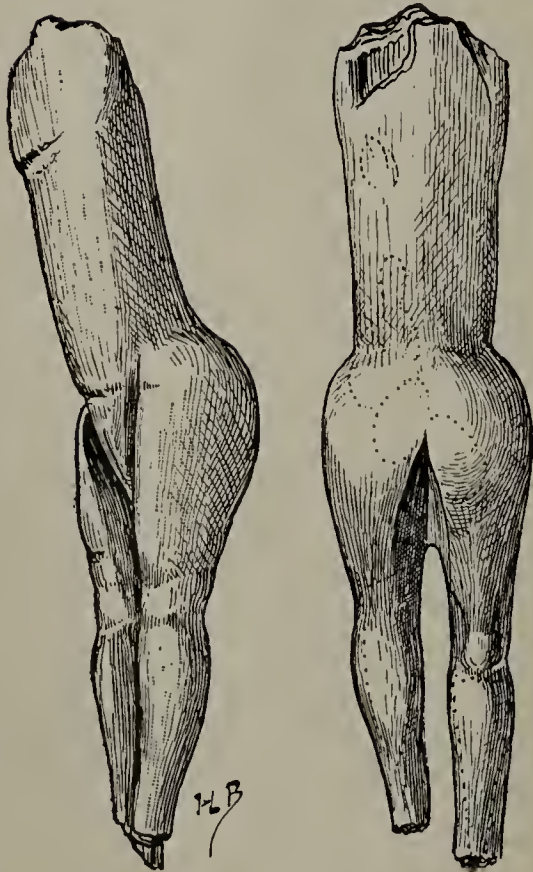


FIG. 1. — Figurine d'ivoire, grandeur réelle ; le dessin n'a pas tenu compte de certaines détériorations dont la place est marquée en pointillé.

en ivoire. Le dessin de face est trop connu pour être encore reproduit ; la figure ci-contre en donne deux aspects : vue de dos, et vue presque de profil, mais légèrement de 3/4. — Pour exécuter ces dessins, les trous qui criblent la face dorsale et l'enlèvement partiel des mollets par délamination de l'ivoire ont été remplis par de la plastiline ; le dessin est donc très légèrement restauré : un tracé en pointillé indique les régions restaurées. — On a dit que cette statue avait possédé sa tête, qu'un ouvrier mal intentionné aurait brisé : ce récit est une légende, car la fracture est ancienne, et d'ailleurs le corps se termine par une sorte de biseau ; s'il y a eu une tête, elle a dû être complètement plate et discoïdale. — Le galbe de cet

objet me paraît l'écarter beaucoup du groupe des figurines aurignaciennes de Brassempouy.

2. — Tête de Mammouth sculptée sur l'apophyse supérieure d'un « bâton de commandement ». Pièce classique dont de bons dessins ont été publiés, et qui nous suggère des réflexions identiques à celles que nous émettons au sujet de l'objet suivant.

3. Fig. 2. — Fragment supérieur d'un « bâton de commandement », comprenant aussi une apophyse et une portion de trou. L'apophyse est sculptée en ronde-bosse. — Cet objet est de la même

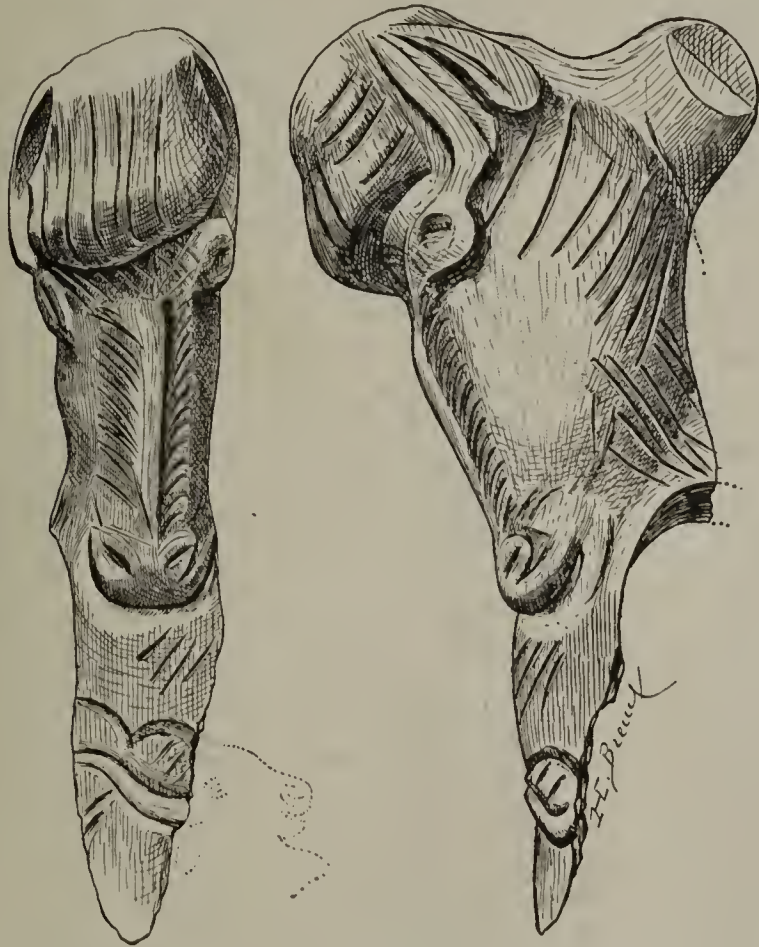


FIG. 2. — Sommet rompu d'un « bâton de commandement » figurant une tête de bison ; sur le reste du fût, un léger bas-relief d'une portion d'un autre bison est visible. Grandeur réelle.

famille que les bisons géminés de la collection Massénaat ; il offre cette particularité que, sur la portion du fût qui subsiste, se trouvent gravées au champlévé la nuque et les cornes d'un second bison ; ce fait, bien qu'assez rare, n'est pas tout à fait inouï : une sorte de bâton de commandement de la collection Massénaat, sculpté en tête de sanglier (on a dit tapir !!!), présente, au revers, une gravure de brochet ; dans la collection Lartet, un beau propulseur

sculpté, de Laugerie Basse, présente aussi divers animaux gravés ou sculptés en très bas relief. A quel niveau rapporter ces sculptures? — On sait que M. Piette a créé un étage de la sculpture en ronde-bosse, antérieur à ceux du bas-relief et de la gravure

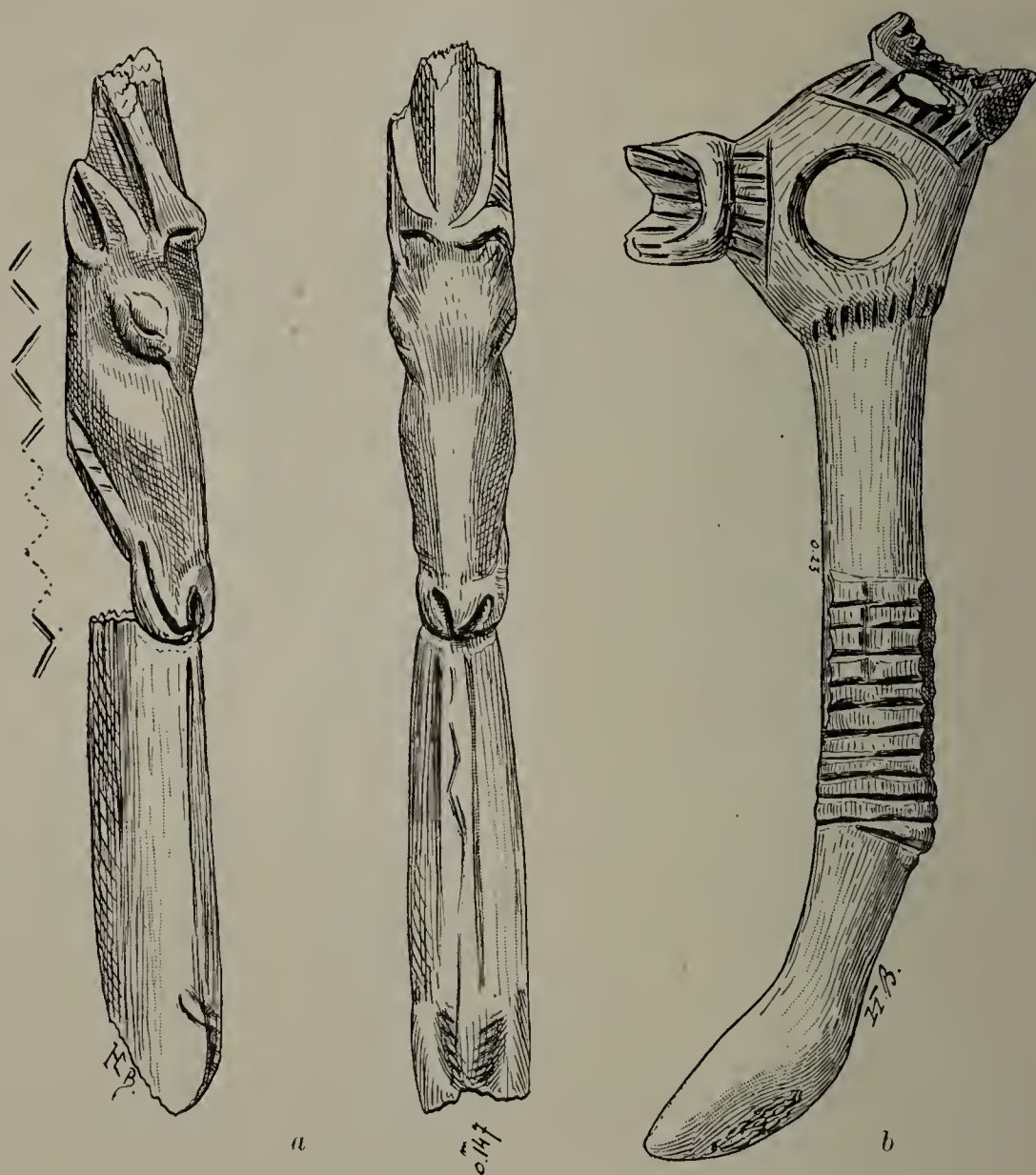


FIG. 3. — *a*. Fragment de « propulseur » sculpté d'une figure de cervidé. Grandeur réduite d'un quart. — *b*, « Bâton de commandement ». Grandeur réduite de moitié.

découpée, puis simple; il avait trouvé à Brassempouy des figurines d'ivoire remontant à la plus ancienne phase de l'âge du renne, et cette trouvaille a peut-être un peu trop influencé l'interprétation qu'il a faite de ses autres fouilles; il tendait à paralléliser les sculptures découvertes au Mas d'Azil, à Arudy, à Lourdes, avec les

vieilles figurines de la grotte du Pape. Toutefois, il reconnaissait volontiers, et il me l'a même écrit un jour, qu'une bonne partie, la plus grande partie même, des sculptures en ronde-bosse de ces cavernes étaient d'une phase beaucoup plus avancée que celles de Brassempouy, et qu'il les avait rencontrées dans l'assise où abondaient les figures en contours découpés et où déjà apparaissaient des gravures simples. — Dans les Pyrénées, où, jusqu'ici, les assises solutréennes paraissent manquer, il est vraisemblable qu'une partie au moins de ces assises à sculptures et gravures simples et découpées leur soit contemporaines ; on est d'autant plus porté à le croire, que leur importance est beaucoup plus grande qu'aillleurs. Mais, soit à Bruniquel, soit en Dordogne, soit en Suisse au Kesserloch, il ne paraît pas possible de détacher les couches qui fournissent ces sculptures de la base du Magdalénien proprement dit, soit sans harpons, soit à rares harpons de type particulier (1), soit à harpons généralement à un rang de barbelures : à Teyjat, c'est à la base d'une couche à rares harpons à un rang de barbelures, que M. Bourinet vient de découvrir une belle tête de cheval sculptée en lignite ; on sait que Raymond en a donné au général de Larclause une tête de cheval sculptée en bois de renne, qui vient certainement d'une assise du Magdalénien proprement dit, et probablement de l'assise inférieure, sans harpons. Élie Massénat rapporte, dans les *Matériaux*, la découverte de certaines de ses sculptures, et il les attribue à une couche d'où proviennent ses plus beaux harpons, c'est-à-dire, à en croire les dessins de M. Girod, des harpons à un seul rang de barbelures. Si les deux débris de sculptures décrits par les *Reliquiæ Aquitanicæ* sont bien de la Madeleine (2), je serais porté à les attribuer, ainsi que les quelques rares harpons à un rang de barbelures venant de ce gisement, à la base des assises de cet abri.

4. Fig. 3, a. — Portion médiane d'un propulseur à crochet, en bois de renne. Il figure une tête de cervidé. Un autre a été recueilli par Lartet à Laugerie Basse, qui me paraît figurer un cervidé sans cornes. Dans la Dordogne, je n'en connais qu'un autre fragment, figurant

(1) A très petites dents et fût large.

(2) J'ai constaté qu'un objet de La Madeleine, dont le moulage, donné par Lartet lui-même au Musée de Toulouse, portait cette provenance, avait, au British Museum, émigré dans la collection Peccadeau de l'Isle avec la provenance Bruniquel. Il n'est donc pas tout à fait impossible de supposer le cas inverse ; Lartet et Christy étant morts au moment de la publication de leurs travaux, ne pouvaient corriger de telles erreurs, dont l'importance, d'ailleurs, est minime.

un cheval, celui de la Madeleine que j'ai mentionné tout à l'heure. Ils sont assez nombreux dans les cavernes du Mas d'Azil, de Gourdan, de Saint-Michel-d'Arudy, et de Lourdes, figurant tantôt des chevaux, tantôt des capridés ou des bovidés; l'un d'eux, du Mas d'Azil (coll. Piette) représente un admirable bouquetin; un autre représente un être humain, un autre, un oiseau à long bec; mais le centre où on les rencontre en nombre vraiment anormal est Bruniquel : ce semblerait être leur point de diffusion, et ce n'est pas sans stupeur qu'on les retrouve jusqu'à Thayngen, dans la caverne du Kesserloch, représentés par plusieurs fragments très bien caractérisés (1).

2. — BAS-RELIEFS. SCULPTURES DIVERSES.

5. Fig. 3, *b*. — « Bâton de commandement » complet, traversé d'un seul trou, en tête. Les deux moignons d'andouillers qui avoisinent cette tête sont étrangement sculptés en des sortes de crêtes; l'une d'elles est accidentellement perforée, l'autre a l'aspect d'une queue de poisson. Il existe dans la collection Piette plusieurs objets dont le sommet est assez analogue, mais tend à figurer une sorte de tête d'oiseau à bec ouvert, très barbare, et coiffé de deux pointes; l'œil s'y trouve formé par le trou du bâton percé. C'est un exemple d'interprétation zoomorphique d'une forme industrielle, par voie d'adaptation fantaisiste.

Au milieu de sa longueur, se trouve sculptée une ornementation annulaire dont les côtés sont dégradés. Cette décoration est formée d'un enroulement de onze tours, analogue à celle qui résulterait de l'enroulement d'une vrille de bryonne autour d'une branche. Je n'en puis rapprocher que le bâton de commandement de Gourdan qui présente de nombreuses gravures en raccourci et spécialement un bison, vu en plan, et dont l'avant-train semble sortir d'une décoration annulaire en relief; mais elle est composée d'une série de huit anneaux superposés, et il ne s'agit pas d'un enroulement continu.

(1) En me basant sur le travail de M. Cartailhac (*L'Anthropologie* 1903), et sur d'autres publications, j'arrive à au moins 34 propulseurs (ou fragments) connus en y comprenant ceux du British Museum; ils se décomposent ainsi : Bruniquel : 1 à l'abri du château; 10 au Trou des Forges; Gourdan : plus de 6; Mas d'Azil : plus de 6; Saint-Michel-d'Arudy : 1; Lourdes : 1; La Madeleine 2; Laugerie-Basse : 2; Le Placard : 1; Thaïngen : 3, auxquels il faut ajouter les 4 ou 5 mis au jour depuis peu d'années; ils viennent d'une couche à rares harpons à un seul rang de barbelures, d'après ce que m'a dit M. le Professeur Heierli. M. le Dr Nuesch en a publié un qui est une tête de cheval et qu'il a pris pour une statue humaine.

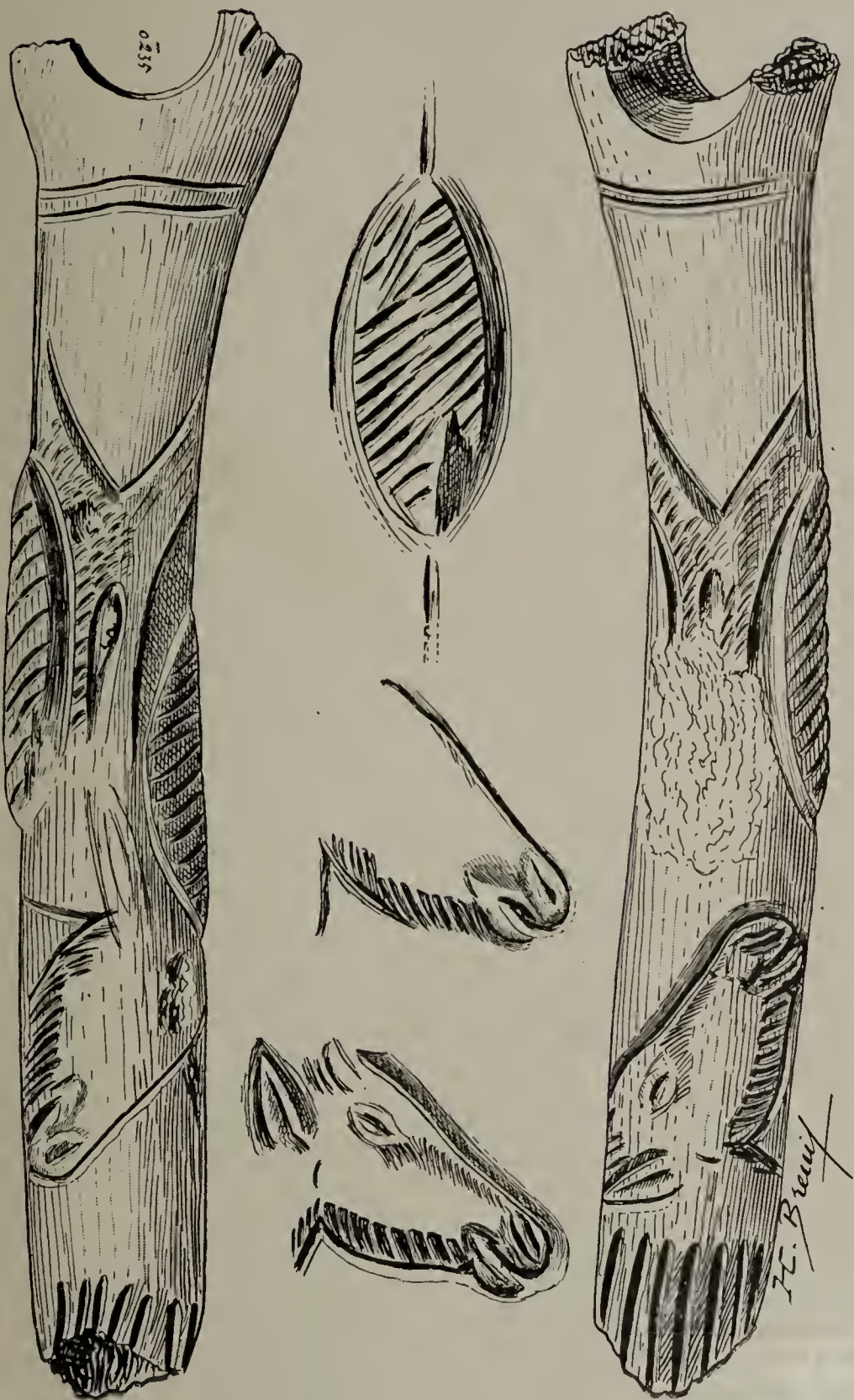


FIG. 4. — Partie allongée d'un « bâton de commandement » décoré de têtes de chevaux, de poissons stylisés et de représentations de l'amulette « queue de poisson ». Dimension réduite d'un tiers.

Si, à l'époque gourdaniennne, cette décoration, qui simule une ligature faite avec une petite corde au milieu d'une tige, est sculptée en relief, elle se retrouve en creux sur les « bâtons de commandement » de l'époque lorthétienne qui lui succède, comme pour servir de point d'insertion à une ligature véritable ; seulement, au voisinage d'un trou, et surtout si le bois de renne en porte plusieurs, les derniers anneaux se rompent et les lignes droites transversales, subissant l'influence du trou circulaire, deviennent des sections de circonférences plus ou moins concentriques à ce trou (1). — J'étudierai cela plus en détail une autre fois.

6. Fig. 4. — « Bâton de commandement » dont la tête seule, percée d'un large trou, manque. Un peu au-dessous de lui se trouvent deux sillons transversaux, simulant un lien ; vers la partie inférieure, deux têtes de chevaux qui ne sont pas d'un art bien remarquable, malgré l'habileté d'exécution. Au-dessus, deux motifs, répétés deux fois et alternant entre eux, sont sculptés en relief ; ce sont deux ellipses, ornées de stries obliques, et deux attributs bifurqués en haut, et présentant dans l'unique branche inférieure, la figure d'une perforation : il s'agit, me semble-t-il, de la représentation stylisée d'une « queue de poisson », ou, plus exactement de l'*amulette* « queue de poisson », puisqu'il y a un trou pour la suspendre. Laugerie-Basse avait donné à l'abbé Landesque une queue de poisson découpée et à base perforée qui est maintenant dans la collection Piette avec une autre analogue, provenant d'une caverne pyrénéenne. La figuration de la queue de poisson est un thème qui a donné lieu à de curieuses stylisations et simplifications (2).

Quant aux ellipses, en les rapprochant de dessins analogues découverts à La Madeleine, dans les fouilles de Lartet et Christy, ainsi que d'un autre objet de Laugerie-Basse (coll. Masséna), et de plusieurs autres, j'étais arrivé à cette conclusion, que j'ai publiée dès 1905, qu'il s'agissait là de motifs issus par voie de dégénéres-

(1) Cf. in *L'Anthropologie*, XV, p. 175, objet de Gourdan, avec incisions concentriques à un trou circulaire ; dans le même article de M. Piette, se trouve l'autre objet de Gourdan dont j'ai parlé, mais déroulé (p. 165).

(2) Cf. L'abbé Breuil : La dégénérescence des figures d'animaux en motifs ornementaux à l'époque du Renne, in *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1905, p. 105. — J'y donne ma manière de voir, en particulier sur les ellipses dérivées des poissons, et sur les figures de serpents stylisées (p. 4).

M. P. Girod, dans une notice sur « Un nouveau bâton de La Madeleine, Baillières, 1906 », interprète presque exactement comme je l'aurais fait, les dessins de poissons et de serpents stylisés qui le décorent ; il ne paraît pas avoir eu connaissance de mes travaux sur cette question.

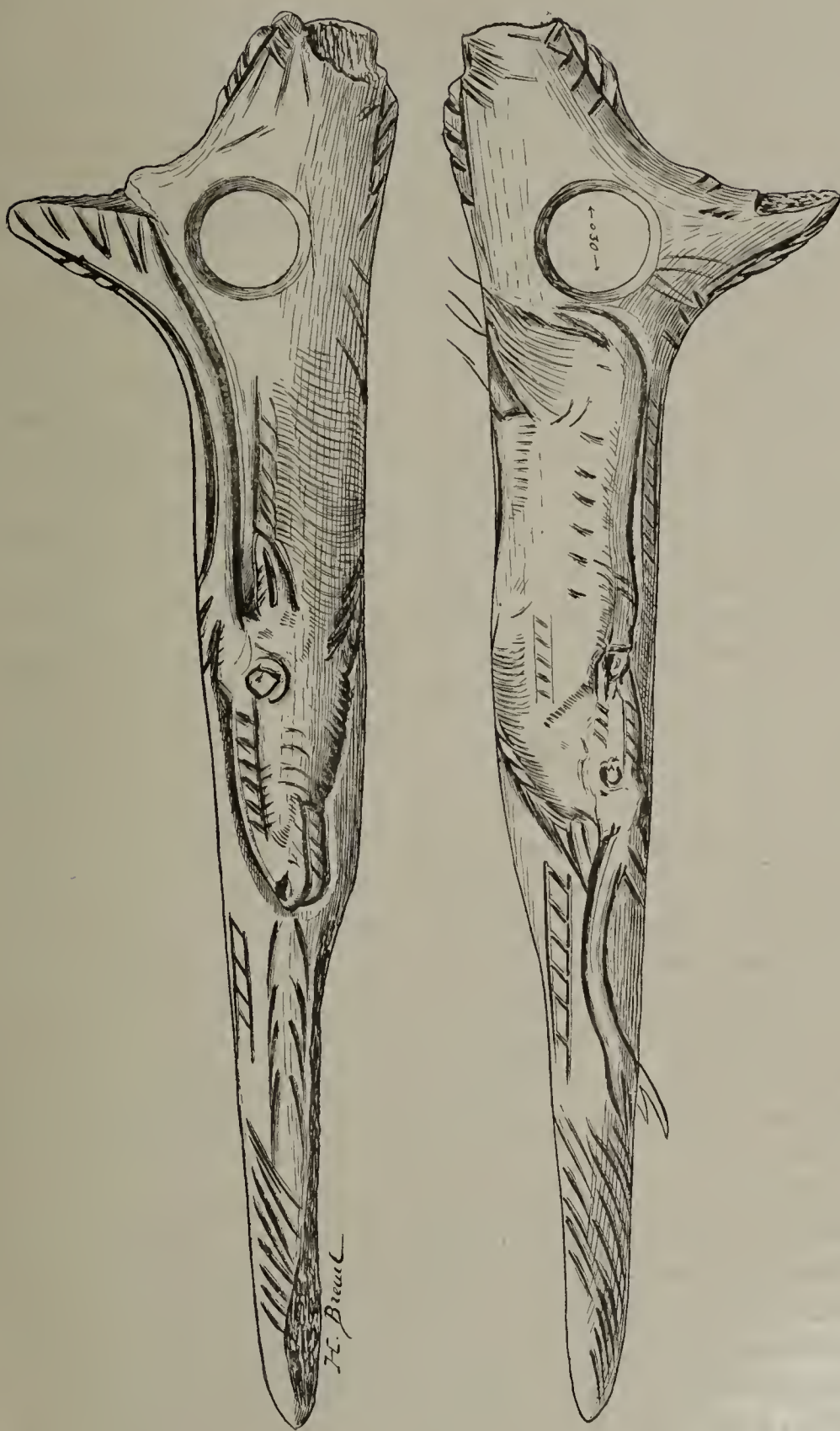


FIG. 5. — « Bâton de commandement » avec figures de cervidés. Dimension réelle = 0^m,30.

cence de dessins figurant des poissons. Une fort belle pièce découverte par M. P. Girod à La Madeleine présente deux files de cinq poissons non moins stylisés que les nôtres, mais simplement incisés et non en relief. Je serais incliné à croire l'objet de Laugerie-Basse notablement plus ancien, et l'objet de La Madeleine, du Lorthétien typique.

7. Fig. 5. — Splendide « bâton de commandement » dont la tête est décorée de quelques saillies crénelées, et la partie inférieure terminée en pointe obtuse couverte de stries obliques ; les deux faces, outre plusieurs signes scaliformes, montrent deux très remarquables figures : l'une représente un cervidé (cerf ou renne) au galop, retournant la tête en arrière ; elle est figurée en profil retourné, comme dans un des *cerfs* du fameux bâton de Lorthet dit à tort « aux Rennes et aux Saumons » et comme dans un bison peint d'Altamira (polychrome) ; auprès de ces figures, il convient d'en placer une autre de Laugerie-Basse, dessin sur palme de renne de la coll. Lartet, où un animal indéterminé retourne la tête comme l'équidé de Pair-Non-Pair dénommé *Agnus Dei* par M. Daleau, et une tête de cheval (Lorthétien) de La Madeleine, sculptée sur un ciseau. — L'autre face représente, je pense, une tête de renne et son encolure ; on a représenté schématiquement son haleine, particularité qui se présente d'autres fois, par exemple en avant de la gueule d'une tête d'ours, gravée sur bois de cervidé à Massat (Ariège). La facture de cette figure n'est pas beaucoup meilleure que celle des têtes de chevaux de l'objet précédent : le bois est bien celui d'un renne, mais le musle se rapproche presque de celui d'un élan ; c'est une œuvre d'école, et non une œuvre bien observée ; cette remarque s'applique également à l'animal de l'autre face : qu'on le compare à la pièce de Lorthet, et l'on verra que tout ce qu'il y a d'observation des formes naturelles dans cette dernière s'est comme affadi dans celle de Laugerie.

7. Fig. 6. — Large fragment de palme de renne orné de nombreuses figures en très faible relief (champlevé) ; on distingue, sur une face, une image de chèvre pâtureur, un jeune renne, une tête d'un animal indéterminé (renne ? ou peut-être jeune rhinocéros ?? sans corne), et un bois de cerf simplement gravé. L'autre face, moins riche en figures, présente seulement celle d'un ruminant à cornes peu incurvées, non ramifiées, peut-être encore un jeune renne, avec les bois en *mousse* à en juger par leur terminaison obtuse et épaissie. — On ne peut nier à ces figures beaucoup de vie



FIG. 6. — Fragment de palme de renne décoré d'animaux en faible relief : deux faces ; grandeur réelle.

et d'expression dans les têtes, malgré l'incertitude de ce qui a été tenté pour les compléter par un corps. Le très faible champlevé est assez fréquent à Laugerie-Basse. La « femme au renne » et de nombreux sujets de la collection Massénat sont exécutés de la même manière; elle n'est pas rare non plus dans les Pyrénées. — Dans les cavernes, les décorations pariétales exécutées au silex ont été parfois mises en saillie de la même façon, par raclage du fond. Ce procédé est très répandu certainement dans les assises de transition, depuis les couches contenant les sculptures en ronde-bosse et les contours découpés (avec, nous l'avons dit, même des gravures au trait simplement incisé), jusque dans les assises à harpons à un rang de barbelures qui couronnent le Gourdanien; bien que le bas relief se retrouve encore dans le Lorthétien, il a un tout autre caractère, nous aurons l'occasion tout à l'heure d'y revenir.

8. Fig. 7, *a*. — Longue côte décorée sur les deux faces, du côté de son extrémité inférieure. Le procédé d'exécution est le même que sur la palme précédente, et l'artiste, aussi habile dans la reproduction des têtes, ne semble pas mieux inspiré pour le reste du corps; l'espace, d'ailleurs lui manquait ici, et il s'est contenté de faire suivre l'image du bison barbu (un mâle, je pense) d'une longue ligne sinueuse figurant l'échine. — L'autre tête manque de barbe, et figure peut-être une femelle. — En avant de la tête barbue, se trouve figurée, en sens inverse, une partie inférieure de tête qui lui est symétrique (bouche, lèvre inférieure et menton, dessin de mandibule barbue); il n'y avait pourtant jamais eu la place d'en figurer davantage.

9. Fig. 8, *a*. — Portion de palme de renne, gravée sur une face d'un détestable brouillon de tête de bison à peine intelligible, et sur l'autre face d'une tête admirablement exécutée, avec la même habileté et les mêmes procédés que les deux objets précédents.

10. Fig. 7, *b*. — Bois de renne fragmenté provenant d'un bâton de commandement à un trou en tête; décoré de figures de biches en file sur une face, de deux autres se tournant le dos sur l'autre face. — Ces figures sont exécutées en bas-relief; elles rappellent les pièces analogues publiées par Lartet et Christy et provenant de La Madeleine; l'objet suivant rentre dans le même groupe et nous suggérera de nombreuses observations.

11. Fig. 9. — Ciseau en bois de renne décoré sur les deux faces de chevaux en file, de caractère très conventionnalisé et stylisé. Laugerie-Basse a donné assez peu d'objets de cette famille: la col-

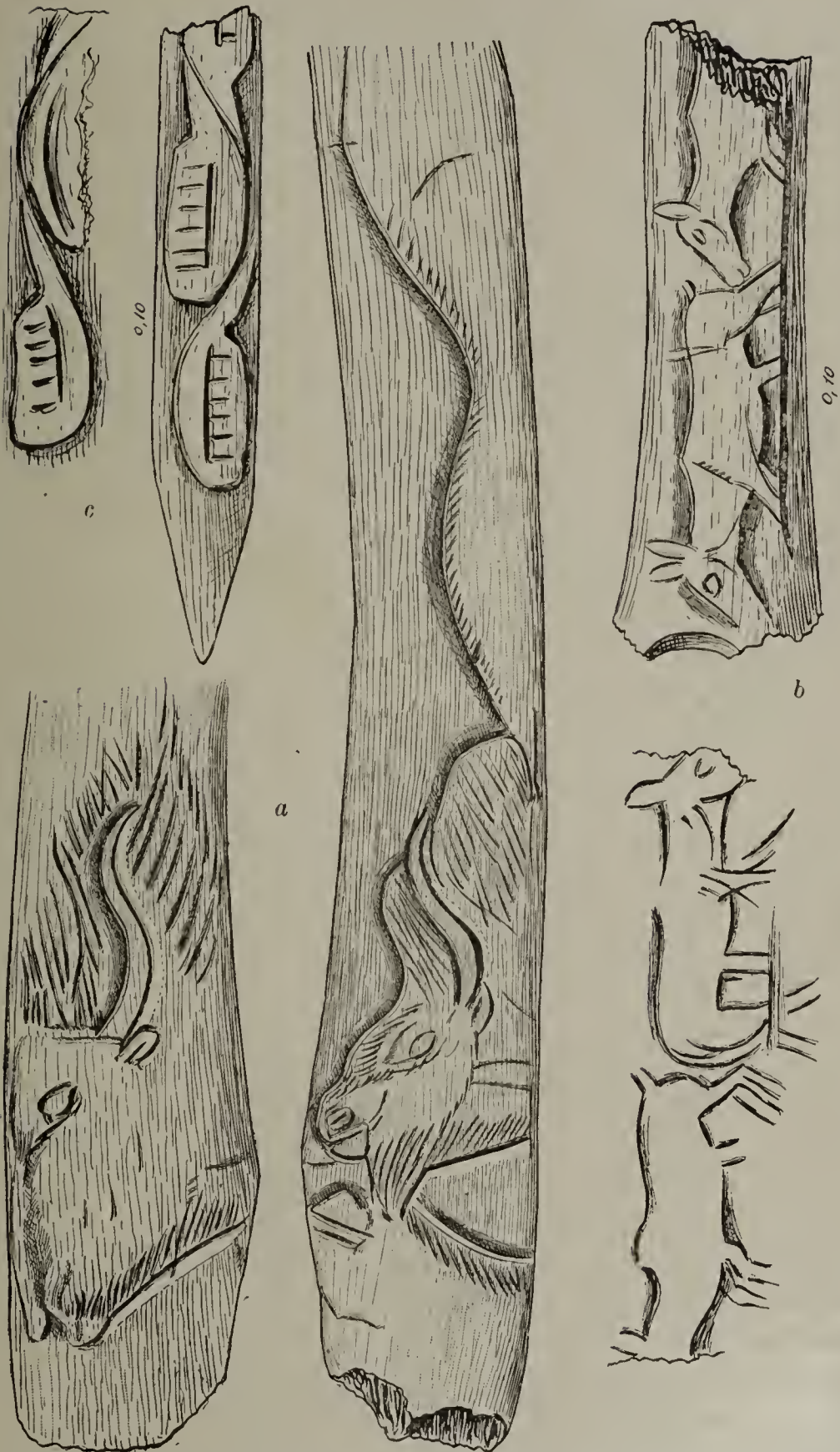


FIG. 7. — a : Côte décorée d'images de bisons; les deux faces; celle qui est à gauche est de grandeur réelle; la principale face est représentée sur 0^m,18 de long. — b. Morceau de bâton de commandement avec biches en bas-relief; grandeur réelle. — c. Ciseau décoré de figures stylisées dérivées du poisson.

lection Massénat possède seulement une longue tige assez mince, décorée de deux séries de petits chevaux encore plus schématiques. Mais au contraire, d'autres gisements voisins, La Madeleine, et le Souci (Lalinde), ont fourni un nombre inaccoutumé de ces objets très spéciaux; Raymond en a donné aussi quelques fragments, ainsi que Bruniquel; Fontarnaud, dans la Gironde, Montgaudier, et La Chaise (Charente), en ont donné chacun un ou deux exemplaires; je crois que Bergougnoux en a rencontré un échantillon dans la grotte de Conduché (Lot), mais je ne l'ai pas vu; il convient aussi d'en rapprocher un des petits fragments de la grotte de Sartanette (Gard) étudiée par M. Cazalis de Fondouce, et, avec moins de certitude, un fragment de la Roche-Plate (Meuse). Dans les Pyrénées, je ne connais que peu d'objets rentrant dans la même catégorie artistique (avec quelques différences de détail pour plusieurs du Mas d'Azil, sur os d'oiseau); les principaux sont les « bâtons de commandement » de Gourdan, publiés par M. Piette dans *L'Anthropologie* (1904, p. 162 et 173). Ces figures, souvent disposées en longue file sont une caractéristique excellente des niveaux *Lorthétiens*, et de l'art qui y prédomine : on peut voir que le « procédé » y a pris tout à fait le pas sur l'art d'observation. Il est également très intéressant de constater que le point de diffusion de ces objets est la vallée de la Vézère et celle de la Dordogne, qui en ont fourni plus des trois quarts en deux stations seulement. M. Piette avait très bien remarqué que ces bas-reliefs, remplacés parfois par des gravures à incisions larges et profondes, représentaient, dans la Dordogne, la partie supérieure de ses couches à gravures simples. Il avait également remarqué, à ce niveau, de nombreux motifs de décoration, soit profondément incisés, soit sculptés en relief; l'objet suivant nous donnera l'occasion d'en parler.

9. Fig. 7, c. — Ciseau analogue au précédent, mais décoré de figures conventionnelles, disposées d'une façon alterne. Des figures *identiques* ont été recueillies, en nombre très important, à La Madeleine par Lartet; il y en a un petit lot également dans les gisements de Raymond, du Souci, et de Bruniquel, peut-être quelques petits fragments de la grotte de Eyzies s'y rapportent-ils aussi. — Chacun des éléments ainsi figurés *représente un poisson*, et les transitions existent également, très saisissantes, et pour moi désormais certaines, avec ce qu'on a considéré, après Lartet et de Mortillet, comme des bras munis d'une main. Quelle que soit l'étran-

geté du fait, je considère comme acquis que ces mains sont la déformation d'une queue de poisson et que le bras tatoué en est simplement le corps. Ce sera un des points que je traiterai en détail dans un travail considérable que je prépare (1).



FIG. 8. — *a a'*. Deux faces d'un fragment de palme de renne, décorée de figures de têtes de bison. — *b*. Fragment de baguette demi-ronde, avec décoration paraissant dériver de petits poissons accolés. — *c*. Extrémités d'épieu, dimensions réduites d'un tiers.

Dans les Pyrénées, ces motifs ne se sont pas encore nettement rencontrés, mais les deux flancs de ces ciseaux, dont l'abondance

(1) Dans mon court exposé à l'Académie, j'admettais encore l'interprétation courante sur les mains et les bras de La Madeleine; quand la nageoire caudale est figurée avec ses rayons, cela imite la main classique; quand elle est fourchue, la main semble ouverte, le pouce écarté.

est si caractéristique du Lorthétien, y sont également couverts de nombreuses décorations à stylisation très avancée. Autrefois on les prenait pour des fragments de flèches à base en double biseau, mais les deux types sont indépendants; lorsque la partie opposée au ciseau ne manque pas, on peut toujours y voir la trace d'un écrasement produit par de violentes percussions. La consommation que les hommes de la fin du Magdalénien ont faite de ces objets est énorme; La Madeleine, par exemple, en a certainement livré plusieurs centaines, et les assises Lorthétiennes de Gourdan, de Lorthet, du Mas d'Azil, en ont également fourni des quantités prodigieuses. Au contraire, on a peine à en découvrir quelques-uns dans les niveaux gourdaniens ou plus anciens, et jamais, en tout cas, ils ne présentent une décoration comparable. Les plus

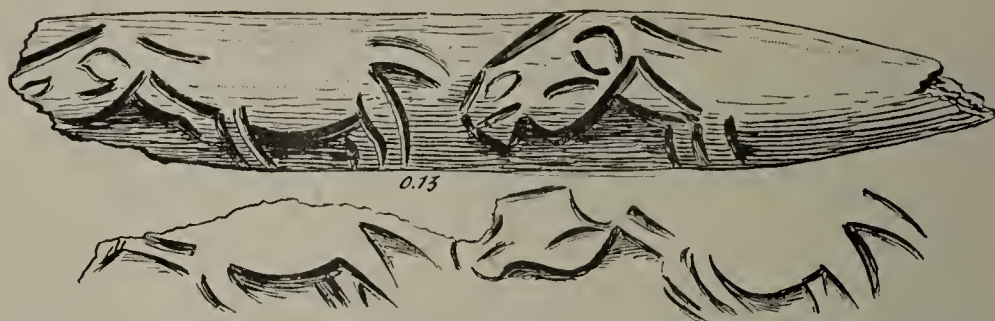


FIG. 9. — Ciseau en bois de renne, avec chevaux de style conventionnel.

anciens ciseaux qui rappellent un peu ceux-ci, mais sont faits en longues côtes arquées, fortement martelées à une extrémité, biseautées à l'autre, ont été découverts par M. Daleau dans le gisement aurignacien de Pair-non-Pair. Bien que les traces de service indiquent des instruments à usage analogue, il y a pourtant une profonde différence entre les deux séries, qui ne peuvent être confondues.

3. GRAVURES SIMPLES ZOOMORPHIQUES ET DÉCORATIVES.

10. Fig. 10, et pl. I. — Plaque de schiste fameuse, ornée de la gravure classique appelée le « Combat de Rennes ». La gravure publiée par M. de Vibraye en est un décalque assez fidèle. Nous publions ici une excellente photographie que M. Papoint a eu la gracieuse complaisance de prendre (1). Les figures s'y voient mieux que sur l'ori-

(1) Je n'ai pas à faire l'éloge de son habileté bien connue, mais je suis heureux de lui exprimer mon vif remerciement.

ginal. J'ai refait, séparément, les dessins des figures enchevêtrées, en les isolant et en les plaçant dans leur attitude normale, ce qui permettra de mieux apprécier ce chef-d'œuvre de l'art quaternaire. Je ne crois pas qu'il s'agisse vraiment d'un combat de rennes : il y a un renne suivant sa femelle, et d'autres dessins en surcharge accidentelle. Cette attitude du mâle qui suit sa femelle est reproduite



FIG. 10. — Divers sujets gravés sur la plaque de schiste dite « au combat de Rennes ». Voir, fig. 16, un bison gravé au verso.

plusieurs fois dans l'art quaternaire : j'ai publié, ici même, l'ivoire sculpté de Bruniquel dont j'ai raccordé les deux parties au British Museum et qui figure deux rennes, mâle et femelle, se poursuivant. — Une des plus remarquables gravures pariétales de Teyjat reproduit l'image d'une vache suivie d'un taureau (*Bos primigenius*); à Font-de-Gaume, il y a deux chevaux, peints en noir, dont l'attitude indique que l'étalon, qui suit sa jument, se dispose à accomplir ses fonctions. — A part quelques douteux assemblages d'animaux affrontés et qui semblent se battre, à part deux exemples de vache

suivie de son veau, gravés sur os (Brassempouy : bison ♀ ; Mas d'Azil, vache du *Bos primigenius*), à part les chevaux allant de front figurés en bande, au Chaffaud (1) et au Souci, ou en file indienne (ainsi que d'autres animaux, chèvres et cervidés), il n'y a pas d'autre essai de composition à l'époque quaternaire.

Cette gravure est sur pierre ; Laugerie-Basse n'a pas été très prodigue de gravures sur pierre ; sans doute un peu tous les gisements en ont donné quelques échantillons ; pourtant il semble qu'il y en ait de favorisés d'une façon exceptionnelle, qu'il y a une raison à en donner ou à en chercher : aux Eyzies, c'est la grotte des Eyzies qui a fourni les neuf dixièmes des gravures sur pierre ; La Madeleine et le Souci en ont à peine fourni ; dans les Pyrénées, Gourdan et Lorthet en ont donné en nombre étonnant, et le gisement exploré par M. Peccadeau de l'Isle à Bruniquel lui a donné une splendide série, actuellement au British Museum, où, grâce à l'accueil de Sir Ch. Read, j'ai pu l'étudier et la dessiner à loisir. Dans la grotte des Fadets, à Lussac (Vienne), j'ai recueilli, il y a quelques mois, une abondante série de pierres gravées ; malheureusement, je dois renoncer à en déchiffrer une seule. — Parmi celles de cette dernière grotte, comme dans celles de Bruniquel, il en est qui me paraissent des fragments de parois décorées, morcelées par les intempéries. D'autres, et celle de Laugerie, que nous publions, en est un exemple, semblent plutôt avoir, dans l'art quaternaire, joué le rôle des *ostraca* de l'art égyptien, c'est-à-dire, avoir servi, soit de brouillon à des décorations murales exécutées ensuite à plus grande échelle, soit de pages d'album où les nomades chasseurs de l'âge du renne, fixaient, au cours d'une excursion, l'attitude d'un animal que les circonstances leur permettaient d'examiner à loisir dans ses évolutions. — C'étaient là comme les prototypes des décorations exécutées ensuite sur des objets définis en bois de renne, en os ou en ivoire, ou encore sur des murailles de grottes (2). Mais il existe, là encore, de curieux

(1) Cartailhac.

(2) Cette idée avait germé dans l'esprit observateur de Gaston Bertoumeyrou, le jeune homme qui signala à M. Rivière les gravures de La Mouthe ; ayant, deux ans après, découvert dans une fouille superficielle, à Cro-Magnon, un os cassé gravé d'un bison, il le montrait volontiers aux savants qui fréquentaient l'hôtel de la Gare, en disant que « ça devait être d'après un dessin analogue, peut-être celui-là, que les décorateurs de La Mouthe avaient fait le dessin de bison publié dès le début par M. Rivière ». — Il s'est trouvé des gens pour transformer cette vue ingénieuse en confession, et pour lui faire dire « qu'il s'était servi de cette gravure sur os pour exécuter frauduleusement le bison de La Mouthe. ». La ressemblance est d'ailleurs,

problèmes à soulever : La Madeleine a donné un nombre énorme de gravures, mais il n'y en a presque pas qui soient exécutées sur pierre plate, sur fragment d'os quelconque, sur débris de bois de renne sans travail défini. Laugerie-Basse, au contraire, a donné, avec un petit nombre seulement de gravures sur pierre, un nombre très important de gravures sur des palmes ou bois de renne, des débris d'os qui ne sont pas façonnés, ou à peine débités, parfois, d'un coup de scie.

La grotte des Eyzies présente fort peu de semblables productions, mais ce sont les gravures sur pierre et les débris de lames d'os allongés façonnés en pendeloque qui dominant. Raymond, le Souci, pour ne parler que des stations du Périgord, n'ont presque pas de tels objets.

Il y aurait donc eu des centres où on *étudiait* le dessin, où l'on gravait, non pas seulement sur des instruments, mais pour se faire la main, pour se pénétrer des formes des animaux, tandis qu'ailleurs, on ne le faisait pas, même si l'on aimait les objets de parure et la décoration des objets usuels.

Je n'ai pas la prétention de trancher définitivement les problèmes que je soulève ; les énoncer est déjà beaucoup faire sans doute.

11. Fig. 11, a. — Fragment d'omoplate gravé d'une image de cheval ; il semble, étant donné certains détails du tracé, que l'artiste ait cherché à faire un dessin de trois-quarts. De tels essais sont fort rares à l'époque du renne. Cependant il est des têtes de bison, à Hornos de la Peña et à Marsoulas, qui sont également figurées un peu de trois-quarts. Les omoplates ont été fréquemment décorées de gravures : leur surface interne, bien plane, la légèreté et la forme maniable de cet os le désignant comme un bon *block-note* pour croquis ; on en a de bons fragments, avec dessins très intelligibles de la grotte des Eyzies ; M. Rivière en a recueilli un bel exemple dans la galerie droite des Combarelles, où les traits sont si surchargés qu'on devine difficilement leur valeur ; c'est aussi le cas de nombreux

quoiqu'ils en disent, lointaine entre les deux, elle se borne en réalité à ceci, que rien ne ressemble tant à un bison qu'un autre bison !!! ; d'ailleurs je doute qu'ils aient vu cette gravure sur os, car ils la croient sur bois de renne. Mais je ne rappelle cette anecdote que pour reporter la première idée de l'usage de gravures sur os ou pierre pour les décorations des cavernes, à un honnête garçon qu'on a odieusement calomnié en déformant un propos qui, tout au contraire, prouvait en lui un véritable sens d'observation.

fragments des Eyzies, et de plusieurs de Teyjat. L'extrême fragilité d'un os aussi mince fait qu'on n'a pu que rarement le re-

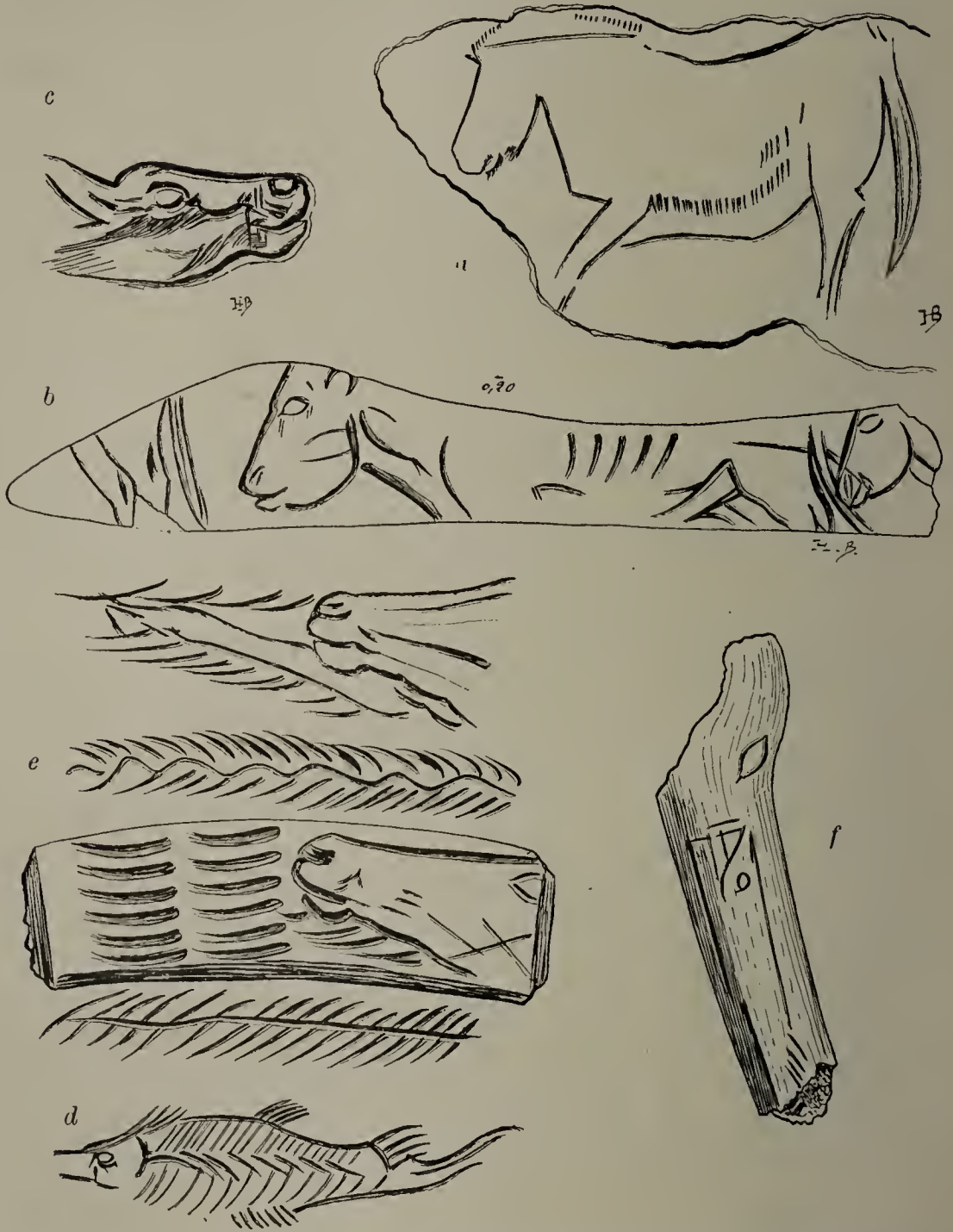


FIG. 11. — *a*. Fragment d'omoplate avec cheval finement gravé; grandeur réelle. — *b*. Lame d'os, avec bovidés gravés. — *c*. Tête de jeune renne, gravée sur fragment de bois de renne, grandeur réelle. — *d*. Brochet gravé sur fragment de mandibule de renne; grandeur réelle. — *e*. Tige de bois de renne à quatre pans, décorés diversement; grandeur réduite d'un quart. — *f*. Fragment de bâton de commandement avec œil isolé et mauvais dessin de poisson, réduit de moitié.

cueillir autrement qu'en morceaux, et que, d'autre part, la pression

des terres a souvent suffi pour le réduire en menus fragments.

12. Fig. 11, *b*. — Mince lame d'os incurvée, prélevée sur une côte, sur laquelle sont gravés trois animaux, probablement antérieurement à l'opération qui la transforma en une sorte de spatule à bords tranchants vers l'extrémité. A gauche, se trouve une partie de l'arrière-train d'un bovidé, que suit un autre bovidé, bœuf et non un bison, derrière lequel vient un troisième animal dont il ne reste que la tête, rappelant plutôt celle d'un équidé.

13. Fig. 11, *c*. — Tête de jeune renne, gravée sur bois de renne, et d'une exécution remarquable.



FIG. 12. — Sujets gravés grossièrement sur « bâton de commandement ». Le cheval est réduit d'un quart. Le dos de bison mesure 0^m,19.

14. Fig. 11, *d*. — Poisson (Brochet) gravé sur un fragment de mâchoire de renne; un dessin assez exact, mais que j'ai révisé, a été publié dans les *Reliquiæ Aquitanicæ*. Les poissons, sculptés, découpés et gravés en os ou bois de renne, sont abondants, mais il n'existe *pas une seule figure* de cet animal dans les gravures *murales*; cette absence indique que les artistes opéraient, suivant des principes déterminés, une *sélection* dans les animaux qu'ils ont peints ou gravés sur les murailles des cavernes; cette ornementation n'était donc pas une affaire de caprice.

15. Fig. 11, *e*. — Fragment de tige quadrangulaire en bois de

renne, sectionnée artificiellement, et décorée sur les quatre faces; il y a deux têtes de renne (?) et une patte, en avant de l'une d'elles; cela me paraît rentrer dans la figuration des trophées de chasse, pattes sans corps, têtes isolées, massacres de cervidés, ou encore, juxtaposition de pattes et de têtes; j'en ferai un examen appro-

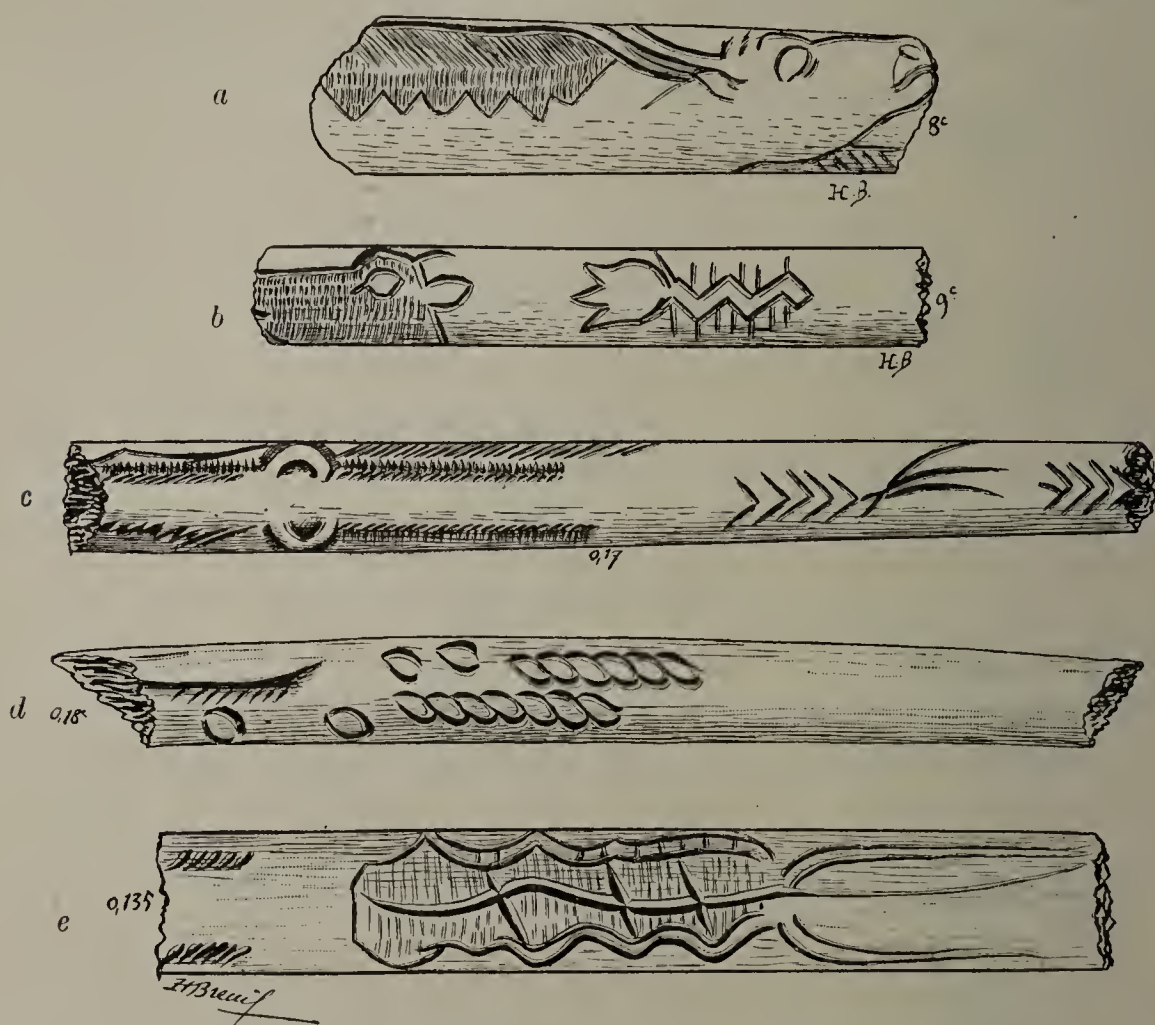


FIG. 13. — Fragments divers de baguettes demi-rondes.

fondi ailleurs. — Je n'ai rien de spécial à dire des zones décorées à aspect plus ou moins végétal.

16. Fig. 12. — Silhouette de cheval, gravée sur un grand bois de renne; sous elle, divers traits où l'on pourrait voir, peut-être, en arrière, le muse d'un autre cheval, fait « à la diable » et, en avant une patte repliée, exécutée sans art. Le dessin que nous publions est déroulé.

17. Fig. 12. — Ligne dorsale d'un bison, également d'un travail « bâclé », gravée sur l'une des faces du plus grand bâton de com-

mandement (à un seul trou, situé à un bout), que je connaisse, et qui mesure 0^m,40 de long (1).

18. Fig. 13, *a.* — Baguette de bois de renne, demi ronde (2), c'est-à-dire plate d'un côté (du côté spongieux) et convexe du côté opposé. Celui-ci, dans ces sortes d'objets, est fréquemment décoré de gravures zoomorphiques, tandis que l'autre côté manque très rarement de lignes nombreuses tracées obliquement, toutes dans le même sens; parfois il y a deux systèmes de ces lignes et cela produit une décoration réticulée. — Ces objets sont très abondants dans les gisements de l'âge du renne antérieur au Lorthétien, et extrêmement rares dans les gisements de cette période, comme aussi dans les gisements aurignaciens ou solutréens; leur « maximum » est avec les harpons à un seul rang de barbelures; il y en a cependant auparavant, dans des gisements magdaléniens sans harpons (3). — L'objet que nous figurons présente un dessin de jeune renne, assez habilement adapté à l'étroite surface dont disposait l'artiste : la décoration du corps, traversé par une ligne zigzagüe séparant le dos foncé du flanc plus clair, et stylisant le moucheté de la robe est assez intéressante, mais assez répandue sous diverses formes; on retrouve cela, dans les figures pariétales, tantôt sous forme de trait horizontal qui partage en deux, dans le sens de la longueur, le corps de certains équidés des Combarelles (4), tantôt sous l'aspect de points noirs ou bruns alignés sur le flanc des rennes. — Cette ponctuation se retrouve maintes fois dans les sculptures et les gravures sur ivoire, os et bois de renne, mais il est fréquent qu'elle passe à une ligne continue zigzagüe.

19. Fig. 13, *b.* — Baguette de la même famille que la précédente, décorée, à gauche, d'une tête de jeune renne, à droite d'un dessin phytomorphique; bien que je sois disposé à admettre que l'artiste qui a tracé ce dessin ait cru faire une fleur, je pense qu'il est probable que le motif à sommet tridenté et à pédoncule lui a été fourni

(1) Je pense qu'on n'en pourra faire ni une fibule, ni une barre rigide de chevêtre.

(2) L'Abbé Labrie, dans le gisement de Fontarnaud (Gironde) en a trouvé deux accolées par leur partie plate, sur toute leur longueur : il y en a deux autres disposées de la même manière et collées ensemble par des concrétions, dans la collection Piette; on peut donc admettre que c'est une indication sur la manière dont elles étaient utilisées.

(3) Par exemple à Montconfort.

(4) C'est cette particularité, jointe à un assemblage de traits étrangers au cheval, mais intriqués avec « les siens, qui nous a, M. Capitan et moi, fait accréditer la « légende » de la couverture, que je rétracte absolument.

par l'élaboration régressive d'un graphique zoomorphique, la tête de cheval vue de face. — Ce sera un des points que mon livre annoncé traitera amplement.

20. Fig. 8, *b*. — Autre fragment de baguette analogue ; sa décoration me paraît dériver de dessins de petits poissons disposés côte à côte ; il y en a un d'assez intelligible, avec la queue formée d'une palette à trois traits, et la bouche marquée d'un trait ; il est côte à côte avec un autre à queue fourchue ; un troisième, amalgamé avec d'autres indistincts, montre encore sa queue fourchue et des bandes de traits figurant les écailles.

24. Fig. 13, *c*. — Autre baguette analogue. La décoration comprend deux sujets, dont l'un est répété deux fois ; ce dernier est composé d'un ensemble de chevrons emboîtés, couronné par un motif tridenté. Ce sommet tridenté est généralement le signe que la décoration dérive d'une tête de cheval vue de face ; quel que soit l'état de dégénérescence auquel ce dessin initial aurait abouti ici, je crois qu'il est probablement le prototype de cette sorte de fleuron. L'autre motif est plus compliqué ; l'artiste a mis un soin extrême à l'exécution, en alignant de minuscules incisions par longues bandes parallèles, qui masquent davantage encore le sens primitif du graphique. Je crois pourtant avoir dénoué l'énigme : à gauche, en haut, se trouve une faible ligne brisée, qui n'est pas commandée par la symétrie ; cette ligne est identique à celle qui va du front aux naseaux d'un cheval ; mais justement, sur le bord opposé, et à la place convenable, des traits irréguliers, également asymétriques, figurent assez bien la barbe qui orne la mandibule des chevaux quaternaires ; plus à droite, deux cintres symétriques, auxquels je n'ai longtemps rien pu comprendre. Plus loin vers la gauche, deux doubles bandes de menues incisions, symétriques, et au-dessus, parallèlement, une bande, faite à traits obliques un peu coudés, tels que cela suggère, puisque la symétrie s'en trouve rompue, et que la position y incline d'ailleurs, l'idée d'une crinière. Restent les deux cintres en champlevé : l'inspiration m'est venue que, tandis que les menus traits de la face, de la bouche ou de la crinière, ne rompaient pas gravement la symétrie bilatérale de la décoration, celle d'un œil, mis à sa place, tout au contraire, serait d'un effet déplorable... Aussi l'artiste, qui, comme beaucoup d'autres, avait coutume de figurer l'œil par deux cercles concentriques, l'a-t-il *coupé en deux*, en rejetant chaque moitié sur l'un des bords, mais, comme, ainsi divisé, l'œil prenait une valeur décorative assez grande, le

graveur l'a quelque peu grossi. Ainsi analysé, le graphique s'éclaire, et ce n'est plus qu'un des nombreux exemples de figures stylisées et dégénérées en ornement.

22. Fig. 13, e. — Large portion d'une baguette analogue, présentant également un graphique énigmatique. Ce qui frappe davantage, dans son tracé, c'est la paire de longues cornes en forme de lyre qui sont à droite; je serais sérieusement disposé à voir, dans la masse principale le corps entier d'un bœuf, modifié par un procédé de dégénérescence; en ce cas, il faudrait voir, dans les sinuosités

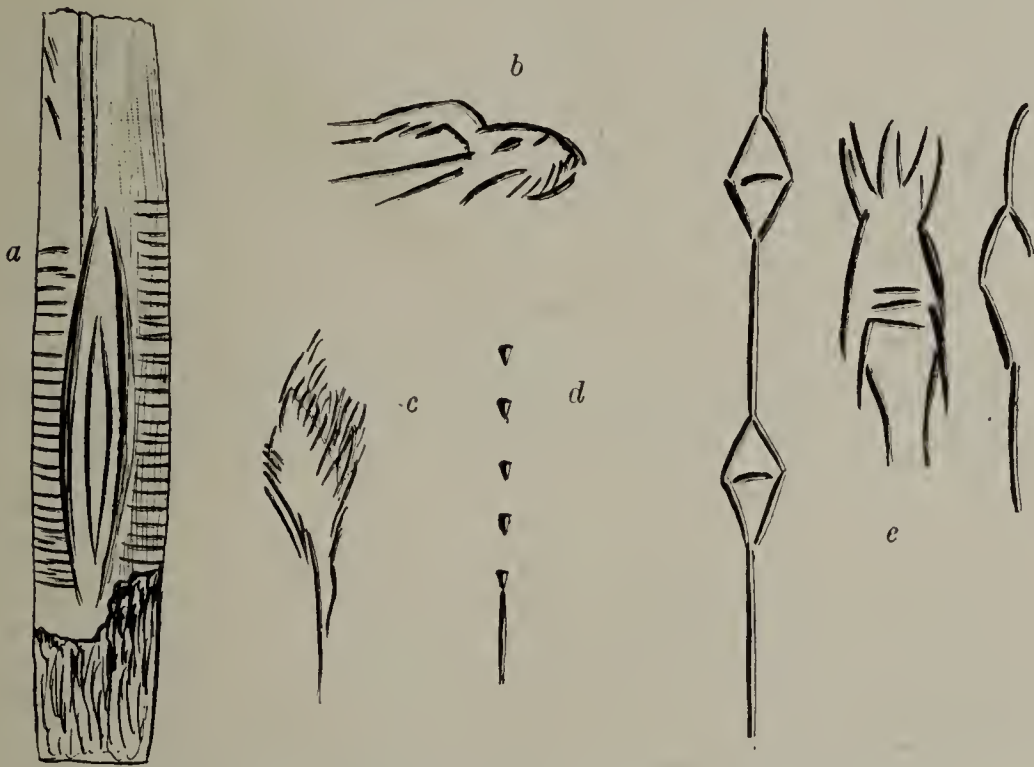


FIG. 14. — Fragment de baguette cylindrique à 1/3 de grandeur, et décoration des flancs de quatre autres, à la même échelle.

ou les angles des contours : en bas, le muse de la tête repliée comme dans certains bisons d'Altamira, puis le genou de la patte antérieure et le jarret de la postérieure, dans une position non moins contractée que sur les bosses de la caverne espagnole, puis la queue rudimentaire, ramenée sous le corps, enfin, en reprenant la ligne dorsale (supposée), les saillies des hanches et du garrot. Il se peut qu'on puisse un jour donner une meilleure explication de ce dessin, mais j'imagine qu'il demeurera un type de la série issue des figures de bovidés stylisées ; il y en a de très intéressantes de Bruniquel, sur de semblables baguettes.

23. Fig. 13, *d*. — Baguette du même genre que les précédentes, avec ornements, d'apparence funiculaire, mais qui pourraient aussi être dérivés de figures d'yeux mis en série linéaire.

Les objets suivants sont de catégories différentes.

24. Fig. 11, *f*. — Fragment de bois de renne (bâton de commandement?) portant un œil gravé sur le renflement et une déplorable esquisse de poisson.

25. Fig. 14, *e*. — Dessins gravés sur les flancs et sur la face d'une baguette plus ou moins cylindrique en bois de renne, qui doit être une portion de ciseau. Les ornements losangiques, pointés rappellent beaucoup d'autres décorations romboïdales ou fusiformes qui *peuvent* dériver d'yeux isolés. Ce qui me pousse à cette vue est qu'il est très fréquent de trouver ces losanges par couple, comme les yeux; c'est ici le cas; l'une des *signatures* du fameux bâton de Lorthet dit « avec rennes et saumons » est également constituée de deux losanges centrés.

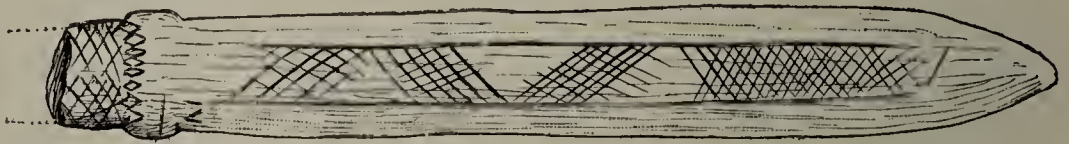


FIG. 15. — Sorte de couteau en os mince, dont le manche est brisé : demi grandeur.

Le motif médian, terminé en haut par un fleuron tridenté est une tête de cheval, vue de face et à peine un peu modifiée; la saillie centrale est la crinière, dressée entre les deux oreilles; le reste de la tête est fait avec un contour un peu accidenté, composé de trois lignes de chaque côté, dont l'intermédiaire marque fortement la saillie du masséter et de certains os de la face du cheval; en dépassant le contour, ces deux lignes tendent à isoler le museau, et celui-ci, en s'allongeant en pédoncule, commence à donner l'aspect d'une fleur à l'ensemble. La collection Massénat contient deux ou trois objets analogues; il y en a un autre de Raymond; un bois de renne de La Madeleine en présente aussi plusieurs. C'est d'ailleurs un point qu'un autre article développera suffisamment d'ici peu, et dont j'ai déjà parlé plusieurs fois.

26 à 28. Fig. 14, *b*, *c*, *d*. — Décoration des flancs de trois objets analogues au précédent; l'une est une simple ligne ponctuée de points triangulaires; l'autre est une figure de profil d'un cervidé dans un état de dégénérescence accentuée; la troisième est une pal-

mette trop décomposée pour être interprétée directement. Objets probablement lorthétiens.

29. Fig. 14, *a*. — Gros fragment de baguette cylindrique (ciseau?); une gravure formée de deux fuseaux inscrits l'un dans l'autre, se trouve entre deux séries de fines incisions. J'en ai signalé d'analogues au Mas d'Azil, d'une partie ancienne des couches à gravure.

30. Fig. 8, *c*. — Extrémité d'une sorte d'épieu en bois de renne, portant quelques incisions, à signification conventionnelle; celle de gauche se reliait assez facilement à la série des graphiques issus



FIG. 16. — Bison gravé au verso de la plaque de schiste du « Combat de Rennes ». — Dessin de M. Papoint. Dimension : 0^m,12.

du poisson dégénéré, dont j'ai dit quelque chose plus haut. L'aspect de la décoration est assurément lorthétien.

31. Fig. 15. — Couteau en os, très mince, décoré de diverses incisions; un couteau analogue, plus petit, mais plus complet, et qui a son manche, a été trouvé dans les couches gourdaniennes qui couronnent le gisement de Laugerie-Haute. Ces objets, en lames minces sont généralement d'un Magdalénien assez reculé, soit contemporain des niveaux à contours découpés, soit un peu plus récents, mais généralement antérieurs aux couches à harpons; il n'est pas rare que le manche se termine en forme de poisson, ou au moins de queue de poisson. Peut-être les figures réticulées de notre échantillon ont-elles quelque prétention à en imiter les écailles.

Si l'on se base sur les objets d'art pour connaître la nature des

couches dont provient la collection de Vibraye, on doit constater qu'elles viennent de tous les niveaux du Magdalénien proprement dit, depuis les couches *supérieures* (1) à sculptures de M. Piette, jusqu'aux couches du Lorthétien, en passant par toute la série du Gourdanien. Bien qu'il reste plus d'un point à préciser, l'étude comparée des œuvres d'art d'un grand nombre de gisements, les uns purs, c'est-à-dire ne représentant qu'une courte période d'occupation, les autres complexes, et trop souvent mêlés par les fouilleurs (quand déjà les animaux fouisseurs ne se sont pas acquittés de cette tâche), permet de déterminer approximativement le moment de l'âge du renne auquel remonte un objet décoré, à la manière dont, dans le cimetière de Hallstatt, on distingue dans les tombes complexes, le mobilier de chaque période de l'âge du fer.

(1) Que nous ramenons dans le Magdalénien, et n'assimilons pas aux sculptures éburnéennes, qui sont aurignaciennes.

ÉTUDES D'ETHNOGRAPHIE SAHARIENNE

PAR

E. F. GAUTIER

Professeur à l'École des Lettres d'Alger.

(PLANCHE II)

Dans les pages qui suivent on a essayé d'exposer les résultats ethnographiques d'un voyage au Sahara (du Sud-Oranais au Niger, décembre 1904 à septembre 1905).

Les documents rapportés se classent en trois chapitres — tombeaux — gravures rupestres — armes et outils néolithiques.

I. — LES TOMBEAUX (ARDJEM).

Dans toute la zone parcourue — Sud-Oranais et Sahara — il n'y a pas de monuments mégalithiques de la catégorie dolmens, et menhirs. A tout le moins il n'en a jamais été signalé un seul. Ils abondent au contraire dans toute la zone méditerranéenne, de Tanger à l'Enfida Tunisienne (1).

En revanche, sur tout l'immense parcours, d'Ain Sefra jusqu'à es-Souk ou Kidal, au fond de l'Adr'ar des Ifor'ass et peut-être faut-il dire jusqu'au Niger, on rencontre, pour ainsi dire à chaque pas, des sépultures qui rentrent toutes dans la même catégorie, celle des ardjem.

La dénomination de *redjem* (pluriel *ardjem*) a été adoptée par M. le D^r Hamy; elle est donc déjà connue et il y a tout intérêt à la conserver; d'ailleurs il n'en existe pas d'autre. Les sépultures de ce genre ont été l'objet déjà de bien des travaux, on les a désignées presque toujours sous la double dénomination de *bazina* et de *chouchet*, dont chacune désignait une variété particulière (2); mais

(1) *Cités et nécropoles berbères de l'Enfida*, p. M. E.-T. HAMY. Extrait du *Bulletin de Géographie historique et descriptive* n° 1. 1904.

(2) Voir dans *Recherche des Antiquités dans le nord de l'Afrique* (Instructions adressées aux correspondants du ministère de l'Instruction publique). Paris, Leroux, 1890, p. 42, 43.

il y a certainement intérêt à réunir ces variétés diverses dans une catégorie unique à laquelle il faut donner un nom.

Une observation préliminaire s'impose pourtant. Le mot *redjem*, en arabe vulgaire, s'applique à tout tas de pierre, quel qu'il soit, à ceux qui ont un caractère de signal, jalonnant le chemin ou marquant l'emplacement d'un puits, ou encore un caractère religieux (1), à ceux mêmes qui ont été dressés par les géodèses du service géographique, tout aussi bien qu'à ceux qui sont en réalité des tombeaux, mais qui d'ailleurs, très fréquemment n'en ont pas l'air. A vrai dire la plupart des indigènes ne soupçonnent pas que ces tas de pierres puissent éventuellement recouvrir un cadavre, et, lorsqu'on fouille, l'apparition des ossements provoque toujours une stupeur chez les ouvriers.

Il est donc bien entendu que nous employons le mot *redjem* dans un sens détourné de celui qu'il a en arabe, les *ardjem* dont il s'agit sont exclusivement les funéraires.

Distribution. — L'énumération des points où j'ai constaté la présence d'*ardjem* est assez longue.

Il s'en trouve tout autour d'Ain Sefra, non seulement un groupe important d'une quinzaine de kilomètres au nord-ouest du village, au pied du dj. Morghad (2), et à cinq kilomètres au sud-est sur les premières pentes du dj. Mekter, mais encore sur bien d'autres points de la vallée.

Le Dr Hamy, d'après M. de Kergorlay, en signale à proximité de l'oasis de Mogradar Tahtani.

J'en ai relevé auprès de Beni Ounif, de Ben Zireg, de Bou Yala, de Fendi, auprès du puits de Haci el Aouari, auprès de Colomb-Béchar, à Ménouarar, le long de la Zousfana à Ksar el Azoudj, et en particulier auprès de Zaouia Fokania; j'en ai relevé auprès de Guerzin et de Ouarourourt dans l'Oued Saoura, dans la chaîne d'Ougarta au voisinage de l'erg er Raoui, entre Ksabi et Charouin, au pied de la gare Zaledj non loin du puits de Mallem.

Je n'en ai pas vu, encore que j'en aie cherché, auprès des qçour « actuels » du Touat, qu'il y a de bonnes raisons, il est vrai, de croire très récents, mais on en trouverait au dire des indigènes, auprès des « anciens » qçour, situés à quelques kilomètres à l'est de la palmeraie.

(1) Edmond DOUTTÉ, *Merrakech*, p. 58.

(2) Signalé au Dr Hamy par M. le comte Jean de Kergorlay (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1903).

Il en existe auprès de Haci Rezegallah.

Les ardjem sont fréquents dans l'Ahnet; je cite en particulier les groupes de Taloak et de Ouan Tora que j'ai étudiés.

Il en existe à In Ziza, et on les retrouve nombreux dans l'Adr'ar des Ifor'ass, en particulier dans les Oued In Ouzel, Taoudrart, Tougsemin où j'ai fait séjour; j'en ai d'ailleurs noté au passage tout le long de mon itinéraire, au pied de l'Açeref, dans l'Oued Koma, dans l'Oued Ebedakad, dans l'Oued Kidal, au puits de Tabankor; je crois en avoir vu, sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire de fouilles qui n'ont pas été faites, jusque sur les bords du Niger, au Tondivi.

Cette répartition suggère un certain nombre d'idées générales.

Et d'abord, l'énumération des points déterminés où j'ai trouvé des ardjem est en même temps celle des points où les hasards de la route m'ont imposé un séjour un peu prolongé. Le Touat mis à part, partout où je me suis arrêté quelques jours, une courte promenade autour du campement ou du village m'a permis de relever des ardjem en assez grand nombre. Souvent aussi j'en ai rencontré sous mes pas, en cours de route, alors que je ne les cherchais pas, nouvelle preuve de leur extrême fréquence. Je dirais presque qu'ils sont partout.

D'autre part ils ne sont jamais groupés en très grand nombre, quelques dizaines tout au plus et souvent quelques unités. Rien de comparable aux grandes nécropoles du Tell avec leurs milliers de tombes. Dans la planche II la photographie n° 4 prise dans l'Ahnet, montre un redjem tout à fait isolé.

Cette distribution suggère l'idée que ce sont des sépultures de nomades.

Très certainement aussi il y a un rapport entre les ardjem et les points d'eau actuels. Je n'en ai jamais noté dans les étendues franchement désertiques et inhabitables. On verra qu'il en est tout autrement pour bien des gisements néolithiques, et nous sommes donc amenés à conclure d'ores et déjà que les ardjem ne peuvent pas remonter à une antiquité très reculée.

Il est remarquable pourtant qu'ils sont très rares non seulement au Touat, mais encore dans l'Oued Saoura; je n'y ai vu qu'un tout petit nombre d'ardjem, encore bien que j'aie fait séjour à Beni Abbès et à Ksabi. J'en ai rencontré davantage dans la chaîne d'Ougarta où je n'ai fait que passer. On sait pourtant que, actuellement, toute la population est concentrée dans l'Oued Saoura et au Touat. Il semble donc que la répartition des ardjem nous reporte à une épo-

que où la population était distribuée à la surface du Sahara tout autrement qu'aujourd'hui.

Terminus ad quem. — Aussi bien n'est-il pas possible de consi-

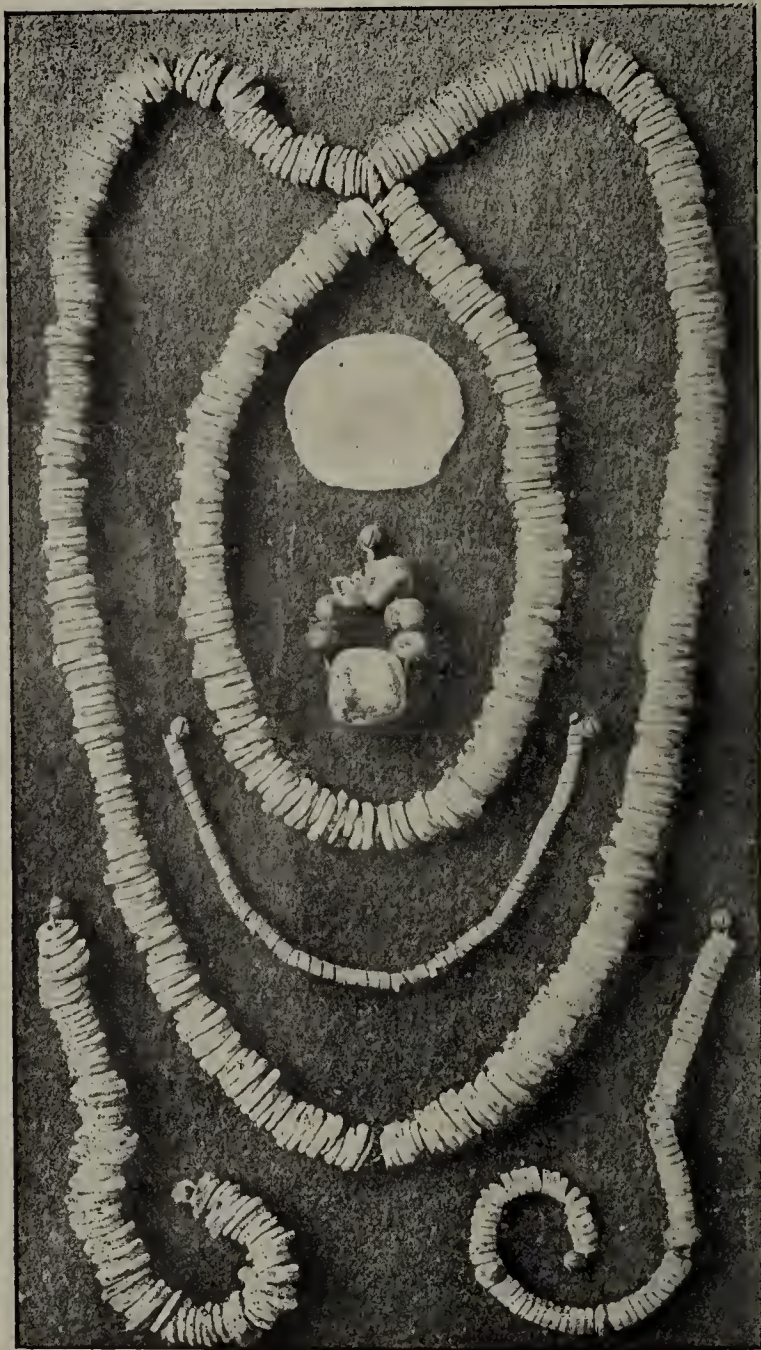


FIG. 1. — Photographie d'un mobilier funéraire (Aïn Sefra et Beni-Ounif).

dérer les ardjem comme des sépultures contemporaines, par la simple raison que, à coup sûr, elles ne sont pas musulmanes.

Les tombeaux musulmans sont aisément reconnaissables ; on sait que le cadavre est étendu, la figure tournée vers La Mecque ; à la tête et aux pieds se dressent des stèles grossières, qui ne peuvent pas

faire défaut parce qu'elle sont une signification religieuse; ce sont les « témoins » de la foi (*Chehed*). Qu'on regarde, sur la planche ci-jointe, la photographie n° 6 du cimetière musulman de Charouin.

Dans les ardjem au contraire, toutes les fois que les ossements n'ont pas été réduits en poussière par le temps, on constate que le squelette est replié sur lui-même, à l'ancienne mode libyque signalée par les auteurs anciens.

Les ardjem sont donc nécessairement préislamiques, ce qui ne signifie pas nécessairement antérieurs à l'hégire, l'islamisme ayant pénétré et surtout s'étant enraciné définitivement au Sahara à une époque qu'on ne peut pas, j'imagine, fixer partout avec précision.

Terminus a quo. — D'autre part je crois bien que les pauvres mobiliers funéraires trouvés dans les ardjem nous permettent de fixer un *terminus a quo*. En voici l'énumération.

Aïn Sefra. — Un redjem A situé à Teniet R'zla (Feidjet el Betoum de M. le Dr Hamy) ne contenait qu'un ornement en os travaillé, « un disque plat et poli, de forme ovale raccourcie, qui mesure 35 mm. sur 30 (photog. fig. 1, pl. II). » Pas d'objets en métal, un certain nombre de silex peut-être taillés, mais trop rudimentaires et trop communs pour qu'on les considère avec certitude comme partie du mobilier funéraire.

Un redjem B situé au sud-est d'Aïn Sefra (djebel Mekter) a livré le mobilier le plus riche que j'ai rencontré au cours de mes fouilles, et sans doute ce n'est pas beaucoup dire (photog. fig. 2). Aux pieds du squelette « un robuste outil de fer, bien conservé, long de près de 0^m,48, dilaté aux deux bouts en prismes à quatre plans et terminés en pointes, de façon à rappeler la forme des carrelats actuels (à droite de la photog. fig. 2) ». A cette description qui est du Dr Hamy, j'ajouterai que le milieu de l'« outil » semble avoir été recouvert d'une gaine en cuir? ou en bois? semblant constituer une poignée. Au voisinage des deux pointes, qui sont de longueur inégale, on distingue des intumescences de coloration plus claire, bien visibles sur la photographie qui semblent être une trace laissée par les extrémités de la gaine. J'ajoute aussi que les archéologues n'ont pas pu identifier cet outil.

A côté se trouvaient des débris, assez cohérents au moment de l'exhumation, de ce que j'estime avoir été un fourreau cylindrique, apparemment celui de l'outil; notons cependant que M. Hamy a cru y reconnaître une douille de lance ou de javeline (fig. 2, pl. II, en bas et à gauche).

Dans la même partie de la tombe un tout petit anneau de cuivre, gros comme une perle, ayant apparemment servi d'ornement à l'outil ou à son fourreau.

Dans un autre coin mal déterminé, une tige de fer terminée par une sorte de spatule triangulaire, mais qui faisait avec la tige un angle de 45°. Serait-ce un grattoir? Et l'outil en forme de carret serait-il un perceur? outil à l'usage des nomades qui employaient beaucoup le cuir? M. Hamy semble considérer la tige de fer à bout en spatule comme un débris de javeline?

Ce qui importe après tout c'est que ces objets, si difficiles à identifier, déformés par la rouille, sont incontestablement en fer (fig. 2).

Dans un autre coin du tombeau, auprès des os de l'épaule et de la main, qui se touchent:

Deux bagues de cuivre, une « plaque de ceinture en cuivre de forme carrée, longue, ornée sur son pourtour d'un fin pointillé repoussé, et fixée par deux clous en fer, dont l'un est encore adhérent à son rivet de cuivre circulaire et aplati » : la plaque a 2 cm. sur 5; son attribution à une ceinture est naturellement hypothétique (fig. 2, dans le haut, à gauche).

Dans la même région d'Aïn Sefra (dj. Mekter) M. le capitaine Dessigny a fouillé d'autres tombeaux, une quarantaine. Dans le plus remarquable il a trouvé, à la hauteur du cou, « 81 petites rondelles aplaties et percées au centre, mesurant 5 mm. de diamètre » (fig. 1). Au milieu de ces rondelles, qui ont été découpées dans la coque d'œufs d'autruche, « se détache une perle de cornaline de forme sphérique, aplatie, large de 8 mm., haute de 5, deux autres grains lenticulaires en verre irisé »; « un autre collier, porté par le même personnage, était fait d'une lamelle de cuivre très étroite (1 mm.), tordue en spirale allongée; la partie conservée mesure environ 8^m,13 de longueur » (fig. 1).

Dans d'autres tombeaux voisins, M. le capitaine Dessigny a trouvé deux « bracelets d'argent, ouverts, formés d'une simple tige de 3 à 4 mm. d'épaisseur, courbés de façon à laisser 40 à 42 mm. d'ouverture; un bracelet de cuivre de même forme et de mêmes dimensions, mais plat à l'intérieur et orné sur les bords de fines striations; cinq bagues ouvertes, de cuivre et d'argent, cylindriques et un peu renflées vers le milieu, ou en forme de lame plate ou un peu convexe (une de ces bagues se ferme à l'aide de deux petits crochets recourbés) (fig. 2).

Enfin des colliers encore, surtout de rondelles d'œuf d'autruche.

L'un se compose de 522 rondelles (dont le diamètre varie de 6 à 11 mm.); il mesure plus de 0^m,90; un autre « en a 475 et dépasse 0^m,72 »; « un troisième n'atteint plus que 0^m,15 avec 85 disques ». Un dernier collier est composé de cornalines, une perle lenticulée de pâte de verre, une autre perle en pierre verte, et deux petits disques de coquilles; c'est un grossier collier d'enfant ».

Beni-Ounif. — C'est à Aïn Sefra qu'ont été faites les fouilles de



FIG. 2. — Mobilier funéraire d'un tumulus d'Aïn Sefra.

beaucoup les plus nombreuses, grâce au zèle de M. le capitaine Dessigny, comme aussi les plus fructueuses.

A Beni Ounif un redjem C ne contenait qu'un silex nettement taillé, de la forme d'une pierre à fusil; un autre D contenait un grand collier de 360 rondelles d'œuf d'autruche, et des débris en très mauvais état d'une tige en fer, courbée (?); un autre E un collier d'environ 120 rondelles d'un diamètre beaucoup plus petit que les précédentes. Est-il utile de mentionner que les indigènes chez qui l'usage du collier est tout à fait tombé en désuétude, prennent ces colliers pour des chapelets? Il est tout à fait impos-

sible, répétons-le, vu la disposition intérieure et extérieure du tombeau, de leur supposer un caractère musulman.

Dans la région de Ta'rit, en amont de Zaouia Fokania, auprès de la petite palmeraie de Haouinet, j'ai fouillé deux ardjem. Dans l'un F, j'ai trouvé des débris de fer. Dans l'autre G un grain de collier ? en pierre percée; une très jolie pointe de flèche en silex sans pédoncule, une quinzaine de silex de formes très incertaines, qui pouvaient à la rigueur passer pour taillés. Ces deux ardjem sont voisins, font partie du même groupe, ont la même structure et semblent contemporains.

A Taloak j'ai trouvé dans un redjem H qui contenait d'ailleurs des ossements remarquablement conservés, pour tout mobilier, des débris d'une poterie semblant faite au tour et qu'on aurait pu croire moderne.

A Ouan Tora enfin la fouille du redjem I a donné un mobilier funéraire intéressant; des débris de cuir, deux perles de cornaline, des débris de fer, deux plaques de ceinture en cuivre, tout à fait identiques de forme, et analogues de dimensions à celle du redjem B d'Aïn Sefra.

Ouan Tora est dans l'Ahnet tout près de sa limite sud, au cœur du Sahara, à 600 kilomètres d'Aïn Sefra. Il est curieux qu'on trouve à de pareilles distances l'un de l'autre deux tombeaux fournissant le même mobilier.

Je n'ai pas eu le loisir de fouiller plus au sud, dans l'Adr'ar' des Ifor'ass en particulier.

Je n'ai mentionné que les tombeaux qui ont donné quelque chose; une fois sur deux au moins je n'ai trouvé que des débris d'ossements et quelquefois rien.

En résumé ce qui frappe c'est la rareté relative des silex taillés. Il est vrai que d'autres chercheurs semblent avoir été plus heureux que moi; M. le capitaine Normand à Qçar el Azoudj et à Fendi, M. le capitaine Hilaire à Mounqar n'ont trouvé dans les ardjem, outre les pièces de collier du type habituel, que des silex taillés, pointes de flèche sans pédoncule. Je ne crois pas qu'on puisse considérer ces quelques pièces comme preuve d'une haute antiquité. Presque tous les silex que j'ai trouvés moi-même pouvaient être classés débris d'atelier, les pointes nettes et finies sont extrêmement rares (une seule en somme dans le redjem G d'Aouinet). Je ne sache pas qu'on ait jamais trouvé dans les ardjem une seule hache en pierre polie.

Les débris de silex sont parfois si abondants, en vrac sur le sol, qu'on n'échappe jamais complètement au soupçon que leur présence dans le redjem est tout à fait fortuite; ils ont pu y être jetés avec les matériaux de remplissage au moment des funérailles. Si même ils ont fait partie du mobilier, il ne faut pas se dissimuler que, au Sahara, l'usage des outils ou des armes en silex s'est conservé certainement jusqu'à une époque toute récente, extrêmement postérieure à l'introduction des métaux.

Ce qui me paraît concluant c'est la fréquence du fer et du cuivre, voire même de l'argent. Nous avons certainement affaire à des sépultures de l'âge du fer, et qu'on peut qualifier de libyco-berbères.

La forme. — De ces ardjem la forme extérieure et la disposition

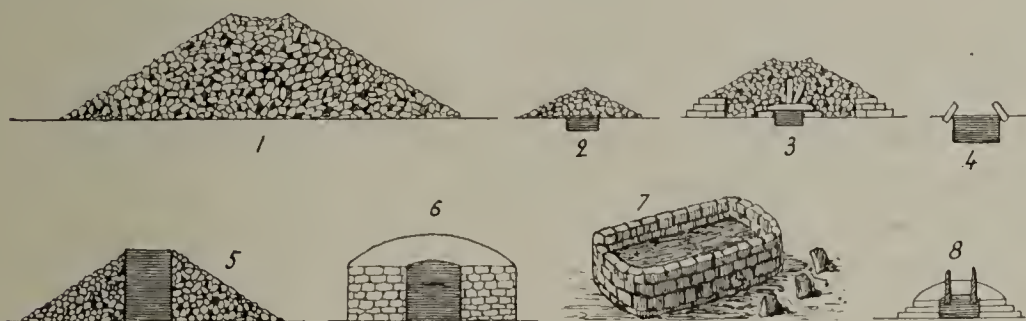


FIG. 3. — Principaux types d'ardjem.

1. Redjem A d'Aïn Sefra. — 2. Redjem C de Beni Ounif. — 3. Redjem B d'Aïn Sefra. — 4. Redjem D de Beni Ounif. — 5. Ardjem d'Haouinet. — 6. Ardjem de l'Adr'ar' des Ifor'ass. — 7. Redjem de l'O. Touggemin. — 8. Redjem islamisé de l'O. Taoundrart.

intérieure varient, dans de certaines limites. Ce sont toujours des tas de pierres, mais plus ou moins ordonnés, se rapprochant plus ou moins d'une construction en pierres sèches et suivant des plans qui varient.

Il y en a de tout à fait frustes, qui sont à la lettre des tas, le redjem A par exemple d'Aïn Sefra (fig. 3, n° 1). On l'a éventré jusqu'au sol sans y trouver trace d'une structure ordonnée, et sans voir autre chose que des pierres en vrac. Le redjem recouvre un espace vaguement circulaire, et la forme générale est celle d'un cône très surbaissé à pointe camarde, la forme d'un tas. Le redjem A d'Aïn Sefra a 12 mètres de diamètre et 3 m. de haut. C'est lui qui est représenté dans la planche, phot. n° 1.

Ce redjem A reposait sur du sol non remanié, on n'a pas trouvé trace d'excavation. Les ossements et le très maigre mobilier funéraire ont été trouvés au-dessus du sol, mélangés aux pierres.

Strabon mentionne en effet chez les Libyens un rite funéraire qui consistait à lapider le cadavre jusqu'à enfouissement complet.

Voilà donc quelle est la forme la plus fruste du redjem, si fruste que pour en établir le caractère funéraire il n'y a guère qu'une preuve évidente, c'est d'y trouver un squelette. Il y en a une autre pourtant qui est un corollaire de celle-ci. Les ardjem funéraires ont souvent un petit cratère au sommet, le vide causé par la tombée en pourriture et en poussière du cadavre amène au centre de la région un effondrement qui a nécessairement sa répercussion en surface et au sommet (1).

D'autres ardjem sont d'un type un peu plus évolué.

Le redjem C de Beni-Ounif (fig. 3, n° 2) (qui est du type le plus fruste) comporte une tombe ovale creusée dans le sol de grès tendre, 1 mètre et 1^m,20 de diamètre, 0^m,50 de profondeur; cette tombe où le cadavre n'était plus représenté que par une dent canine et quelques débris, était remplie de terre; au-dessus s'élevait le redjem, de 4 mètres de diamètre, simple tas de pierres. Ici donc c'est sur une tombe et non pas sur le cadavre posé à même le sol, que le redjem est élevé.

Un pas plus loin et par une évolution facile à suivre nous arrivons au type beaucoup plus soigné du redjem B d'Aïn Sefra (djebel Mekter) (fig. 3, n° 3).

Au centre du redjem qui a 8 mètres de diamètre sur 2^m,20 de hauteur, une chambre funéraire très nette, circulaire, d'un mètre de diamètre, est mi-creusée dans le sol, mi-bâtie et couverte à l'aide de grandes dalles de grès. L'intérieur est plein de sable pur, partiellement transformé en grès par les actions chimiques qui ont accompagné la décomposition du cadavre.

Sur le toit de la chambre funéraire quelques grandes dalles en désordre laisseraient supposer l'existence d'un second étage funéraire mal construit et effondré?

La construction en pierres sèches n'affecte pas seulement la chambre funéraire, mais on en trouve des traces dans le redjem lui-même. A la base et sur le pourtour extérieur du cône court un anneau de dalles formant un escalier circulaire très grossier. Tout le reste est un simple entassement de pierres quelconques. C'est lui qui est figuré dans la planche, phot. n° 2.

(1) Bourguignat, qui a observé la présence de ces cratères ou cupules d'effondrement dans les ardjem du Nahr Ouassel, croit à tort que les ardjem cratériformes ont été « violés ».

Ce type de redjem est très fréquent au djebel Mekter, la plupart de ceux qu'a fouillés le capitaine Dessigny étaient de ce type. Et il est extrêmement intéressant, parce qu'il rentre dans une catégorie classée. Plus perfectionné, ce type donne évidemment le grand tombeau d'Henchir el Assel, dont une restitution est au Musée du Trocadéro (1). Monumentalisé encore il donnera le Medracen et le Tombeau de la Chrétienne. On suit donc d'étape en étape, de perfectionnement en perfectionnement tous les degrés entre le simple tas de pierres et les monuments funéraires les plus célèbres de l'art berbère.

Le redjem D de Beni-Ounif est d'un type aberrant (fig. 4, n° 4).

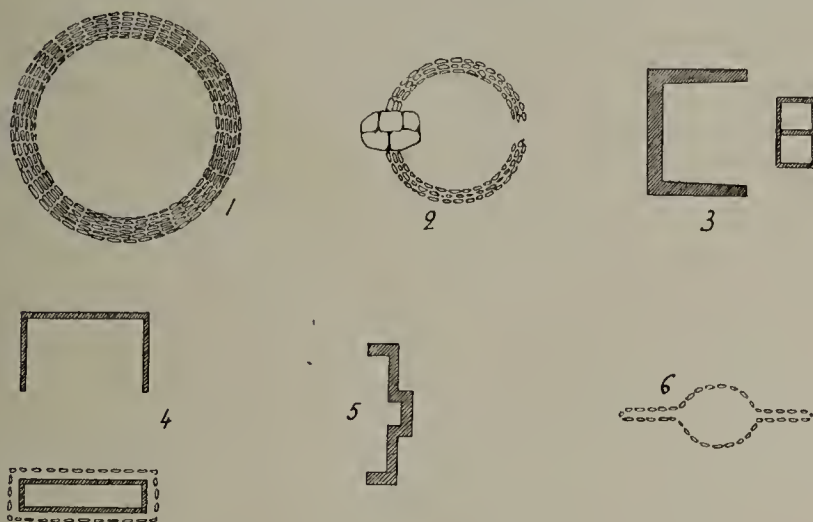


FIG. 4. — Monuments en pierres sèches (pavages à fleur de sol).

1. Cercle de Taloak. — 2. Cercle d'Ouan Tora. — 3 et 4. Rectangles à Ouan Tora. — 5. Mosquée touareg. — 6. Dessin en pierres sèches dans l'O. Akifou. — Les figures sont orientées comme une carte de géographie.

C'est une fosse remplie de sable, de la forme habituelle, c'est-à-dire circulaire, et entourée d'un petit mur de pierres fichées dans le sol et émergeant à peine. Ce redjem est figuré sur la planche phot. n° 3. Le cercle de pierres debout se distingue surtout à droite de la photographie. Ce type est très rare, je ne l'ai vu que là, et je le considère comme une ébauche mal soignée du type suivant qui est extrêmement fréquent.

Un tas de pierres, qui rappelle tout à fait par sa forme les ardjem habituels, mais au centre duquel se trouve en guise de chambre funéraire un évidement cylindrique allant du sommet du redjem

(1) Voir coupe et plan dans *Cités et nécropoles berbères de l'Enfida*, par M. E.-T. Hamy, extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 1, 1904, p. 29.

au sol, une sorte de tour aux parois grossièrement maçonnées en pierres sèches. Elle est remplie de sable, et elle contient souvent plusieurs cadavres superposés. Peut-être restait-elle précisément ouverte au sommet pour qu'on pût procéder à des funérailles successives.

Les ardjem d'Haouinet sont de ce type et d'ailleurs la presque totalité des ardjem de la Zousfana (fig. 3, n° 5). C'est encore lui qui prédomine dans l'Ahnet à Taloak et Ouan Tora.

Dans l'Adr'ar' des Ifor'ass il a évolué vers une plus grande perfection. C'est une véritable tour intérieurement aussi bien qu'extérieurement, assez soigneusement construite en pierres sèches; une tour aux murailles épaisses, haute de 1 mètre à 1^m,20 (fig. 3, n° 6).

A l'Oued Touççemin, un tombeau de ce type a une forme aberrante et compliquée. La tour est subquadrangulaire et on voit des restes d'une enceinte extérieure en pierres fichées debout dans le sol (fig. 3, n° 7).

Évidemment ces tours régulières en pierres sèches ne méritent plus guère le nom de redjem, ce ne sont plus des tas. Il n'est pas douteux pourtant qu'elles n'en soient issues par des perfectionnements successifs.

Ce type turriforme renferme les mêmes mobiliers funéraires que l'autre, auprès de squelettes disposés de même.

A noter pourtant qu'ils ont leur province distincte au moins le long de l'itinéraire. Les ardjem à chambre funéraire centrale dallée se trouvent surtout dans l'Atlas. Les ardjem à chambre turriforme sont franchement sahariens et la tour devient de plus en plus régulière à mesure qu'on avance au sud.

On a dit combien le premier type est classiquement berbère, puisqu'il aboutit au Tombeau de la Chrétienne. Le second ne l'est pas moins. Les tours funéraires sont bien connues en Algérie. On en trouvera une reproduction dans *Recherches des Antiquités dans le nord de l'Afrique* (Instructions adressées aux correspondants du ministère de l'Instruction publique). C'est la sépulture turriforme que les archéologues appellent *chouchet*, et c'est l'autre qu'ils appellent *bazina*. Aussi bien semble-t-il évident, à jeter un coup d'œil sur la planche, que ces deux types si divergents qu'ils soient lorsqu'on les examine à leur dernier degré d'évolution (B d'Aïn Sefra et Touççemin (fig. 3, nos 3 et 7) sont issus l'un et l'autre du redjem grossier primitif (A fig. 3, n° 4). Il est clair en effet que B d'Aïn Sefra est très proche de F d'Haouinet (fig. 3, nos 3 et 5).

En somme tout concorde parfaitement ; la disposition extérieure et intérieure des ardjem, la nature du mobilier funéraire, la position accroupie du squelette. Tout cela est nettement berbère pré-islamique. Notons encore que les seuls crânes utilisables au nombre de trois, dont deux d'enfants, étaient délichocéphales, comme on pouvait s'y attendre de crânes berbères (1). Tout cela suffirait déjà à autoriser des conclusions très positives. Mais il y a plus.

En pays Touareg, en particulier dans l'Adr'ar' des Ifor'ass, on voit des ardjem islamisés. Dans l'Oued Taoundrart j'ai noté un tombeau du type redjem, d'une belle construction régulière en pierres sèches, turriforme à l'intérieur, à gradins extérieurs, mais dans lequel étaient fichés les deux chehed musulmans (fig. 3, n° 8).

Tout particulièrement intéressants sont les cimetières d'es-Souk et de Kidal. On sait que es-Souk et Kidal sont aujourd'hui des ruines de villes historiques parfaitement connues. Vieilles capitales de l'empire Berbère Sanhadja elles ont été détruites au xv^e siècle par l'empire Sonr'aï. Les cimetières d'es-Souk et de Kidal sont donc datés avec précision. Et sans doute ils sont franchement musulmans et d'un caractère bien différent des ardjem ci-dessus étudiés. C'est d'abord un cimetière aux tombes juxtaposées, resserrées sur le plus étroit espace possible ; on a dit que les ardjem sont au contraire éparpillés, là même où ils se trouvent groupés, toujours en petit nombre, chaque redjem est à plusieurs mètres, souvent plusieurs dizaines de mètres de son voisin le plus proche. Dans ces nécropoles à population dense d'es-Souk et de Kidal, chaque tombe porte les deux pierres debout musulmanes, les témoins (chehed), et comme l'une marque l'emplacement de la tête et l'autre des pieds, on peut juger d'un coup d'œil que les funérailles ont été conformes au rite islamique. Le cadavre est certainement étendu et non replié. Seulement chaque paire de « chehed » est inscrite dans un cercle de pierres sèches, un mur, bas, rudimentaire, faisant à peine saillie au-dessus du sol, mais bien net et incontestable. Le cimetière est tout entier composé de tours tangentes entre elles. On peut donc affirmer qu'au xv^e siècle encore, les sépultures des Berbères Sanhadja étaient des ardjem du type turriforme islamisé.

On a déjà dit que, dans le Nord, en Algérie, le caractère funéraire

(1) Crâne d'enfant trouvé à Aïn Sefra par le capitaine Dessigny (E.-T. Hamy, *les Ardjem d'Aïn Sefra*), l. c. — Crâne d'enfant trouvé à Taloak et rapporté au Muséum. — Crâne d'Ouan Tora retiré à peu près intact du redjem mais si fragile qu'il n'a pas supporté le voyage.

des ardjem est profondément oublié de la population. Il n'en est plus de même au Sud dès qu'on arrive dans l'Ahnet. Les Touareg savent très bien que leurs ardjem sont des tombeaux, et ils les entourent d'une certaine vénération. Duveyrier a vu à Radamès « des tombeaux en forme de butte sur lesquels les femmes des Touareg allaient se coucher lorsque les Touareg étaient en expédition et où elles obtenaient des nouvelles, etc. ».

Des anecdotes de ce genre courent le Sahara. On m'a parlé, par exemple, d'un Touareg égaré, séparé de sa caravane; il passe la nuit sur un redjem et il voit en rêve le lieu précis où campe la caravane, si bien qu'il la rejoint le lendemain.

En pays Touareg les ardjem sont assurément l'occasion de phénomènes psychiques, de l'ordre de ceux qu'on classe chez nous, dans les revues spéciales, sous le nom de vue à distance, télépathie, etc.

Les Touareg ne consentiraient pas à violer un redjem; ils le laissent pourtant fouiller sous leurs yeux par un Européen avec une parfaite indifférence; le sacrilège ne les choque plus du moment qu'ils n'en ont pas la responsabilité directe. C'est qu'ils sont assez islamisés pour avoir perdu tout intérêt à leur propre passé préislamique; ils en ont même perdu la conscience, ils ne le voient plus comme leur propre passé à eux. A Ouan Tora les fouilles ayant amené l'exhumation de quelques squelettes, les Touareg s'étonnèrent de les trouver pareils à des ossements quelconques: ils les auraient attendus gigantesques; d'après leurs légendes c'est une race surhumaine et disparue qui dort sous les « izabbaren » (c'est le nom touareg des ardjem). *Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris*, l'homme est partout le même au Hoggar ou dans la vallée du Pô.

Il ne faut pourtant pas être trop absolu. M. Chudeau m'écrit qu'il a vu au Hoggar des izabbaren tout à fait semblables aux ardjem du type habituel, mais qui sont les tombeaux de personnalités déterminées, ancêtres des nobles Touareg (je les croirais pourtant *à priori* islamisés, pourvus de « chehed »).

Autres monuments en pierres sèches. — Les ardjem n'ont donc plus rien de mystérieux, leur histoire peut être considérée comme déchiffrée dans les grandes lignes.

Ils ne sont pas les seuls monuments en pierres sèches notés au passage. Au bas des pentes du dj. Mekter, à huit kilomètres environ à l'est d'Aïn Sefra le capitaine Dessigny a trouvé un cercle régulier

circonscrit par des pierres debout fichées en terre, il y a fait des fouilles qui n'ont donné aucun résultat. J'ai vu ce monument rudimentaire, le seul de ce genre si je ne me trompe qui ait été signalé en Algérie (mais cela ne veut pas dire le seul qui existe). Je lui trouve une grande ressemblance avec des monuments du même genre, que j'ai relevés au Sahara.

Un de ceux que j'ai vus de plus près, et le seul que j'aie soigneusement fouillé, se trouve à Taloak. Le cercle est parfaitement régulier, on peut croire qu'il a été tracé au cordeau. Le mur qui le circonscrit, au ras du sol, est fait de six rangées de pierres debout, chaque rangée inscrite dans la précédente, et tout cela d'un appareil assez soigné. Ce mur a 1 mètre d'épaisseur. La partie centrale du cercle, libre de pierres, a 7 mètres de diamètre (fig. 4, n° 1).

J'ai vu, en passant, des cercles tout à fait semblables à diverses reprises, à six kilomètres au nord d'Ouan Tora, dans l'Oued Ebedakad (Adghagh des Ifor'ass); le colonel Laperrine a fait une photographie de ce genre qu'on trouvera sur la planche (n° 6).

Auprès du puits d'Ouan Tora (à 200 mètres au Sud) un autre cercle de 5 mètres de diamètre présente quelques particularités. Le mur de pierres qui le circonscrit est interrompu par une porte qui s'ouvre à l'Est. Et juste en face, à l'autre extrémité du diamètre le mur s'épaissit en une plateforme ovale, dont le grand axe est dans la prolongation du diamètre (fig. 4, n° 2).

Enfin à quelques mètres de là, auprès du même puits d'Ouan Tora, un autre monument est tout à fait différent de forme, mais doit être rangé, je crois dans la même catégorie. Il s'agit toujours de murs au ras de terre, il serait peut-être plus exact de dire des dessins en pavage. Mais ici ce n'est plus un cercle qui est dessiné. C'est un rectangle long de 5 mètres et large de 4. L'un des grands côtés fait défaut complètement, celui de l'Est, et de ce côté, où le rectangle est ouvert, à quelques mètres, inscrit dans la prolongation des petits côtés, se trouve un autre rectangle beaucoup plus petit (2^m,50 de grand diamètre), séparé en deux compartiments par un cordon de pavage (fig. 4, nos 3 et 4).

L'idée qu'on ait affaire ici à des monuments funéraires doit être, je crois, tout à fait écartée. En effet j'ai fouillé sérieusement le grand cercle de Taloak : partout à l'intérieur du pavage annulaire j'ai trouvé tout de suite le sol naturel, non remanié, je n'ai pas vu trace d'un tombeau. En revanche à la surface du sol ou à une profondeur insignifiante on rencontre des débris de poteries, du bois

carbonisé, des cristaux fragiles mélangées à la terre, et qui n'ont pas supporté le voyage, mais qui ont paru être du salpêtre ou des nitrates quelconques. Faut-il croire que, à l'intérieur de ce cercle, on a fait des sacrifices, qui ont imprégné le sol des produits organiques ? Il semble difficile en tout cas de lui prêter un caractère autre que religieux.

J'ai fouillé aussi le plus petit des rectangles de Taloak, et lui aussi ne peut pas être un tombeau, on y rencontre partout le sol naturel, et si ce n'est pas un tombeau il faut avouer qu'il a une allure d'autel.

Voici enfin qui me paraît donner à ces hypothèses une valeur de quasi certitude. Ces monuments, relativement anciens et énigmatiques, voisinent avec d'autres, qui ne sont ni l'un ni l'autre ; ce sont les mosquées des Touareg. Ces mosquées ont la plus grande analogie architecturale avec les cercles de sacrifice ; la forme seule diffère ; ce sont des cordons de pavage qui dessinent une mosquée réduite à sa plus simple expression, c'est-à-dire à la niche qui indique la direction de la Mecque (le mihrab) (fig. 4, n° 5). Une mosquée de ce genre à In Ziza a une grande réputation de sainteté.

Il est remarquable de trouver en général réunis sur le même point ardjem, cercles de sacrifices et mosquées. Les ardjem d'ailleurs sont toujours juchés sur une éminence, dominant le pays et aperçus de loin (1). L'emplacement où ils s'élèvent n'a pas été choisi apparemment sans préoccupations religieuses. Ce sont d'anciens lieux consacrés, semble-t-il, et qui le sont restés après le triomphe de l'Islam ; si bien qu'on y suit l'évolution des cultes ; à côté de la mosquée il subsiste d'anciens sanctuaires préislamiques.

Monuments en pierres sèches à l'est du Hoggar. — La comparaison est intéressante avec les monuments décrits par Duveyrier et surtout par Foureau.

Duveyrier (2) a donné un dessin de tombeau, ou en tout cas de monument mégalithique qui, autant qu'on peut en juger, ne ressemble à rien de ce que j'ai vu plus à l'Ouest ?

Au contraire Foureau a vu à l'Est du Hoggar des monuments tout à fait semblables à ceux qu'on voit à l'Ouest.

Et d'abord il signale les cercles de sacrifices (fig. 384, page 1081)

(1) A ce point de vue le Tombeau de la Chrétienne est remarquable ; on le voit de partout dans l'arrondissement d'Alger.

(2) P. 279.

et d'ailleurs leur aire d'extension est considérable puisque Barth en a vu à 200 kilomètres dans l'est de Mourzouk (1).

Les tombes figurées par Foureau fig. 378 et 379, p. 1067 et 1069 se reconnaissent au premier coup d'œil, ce sont des ardjem du type chouchet. Il faut noter qu'elles ont une analogie tout particulièrement grande avec ceux de l'O. Touççemin (Adr'ar' des Ifor'ass);

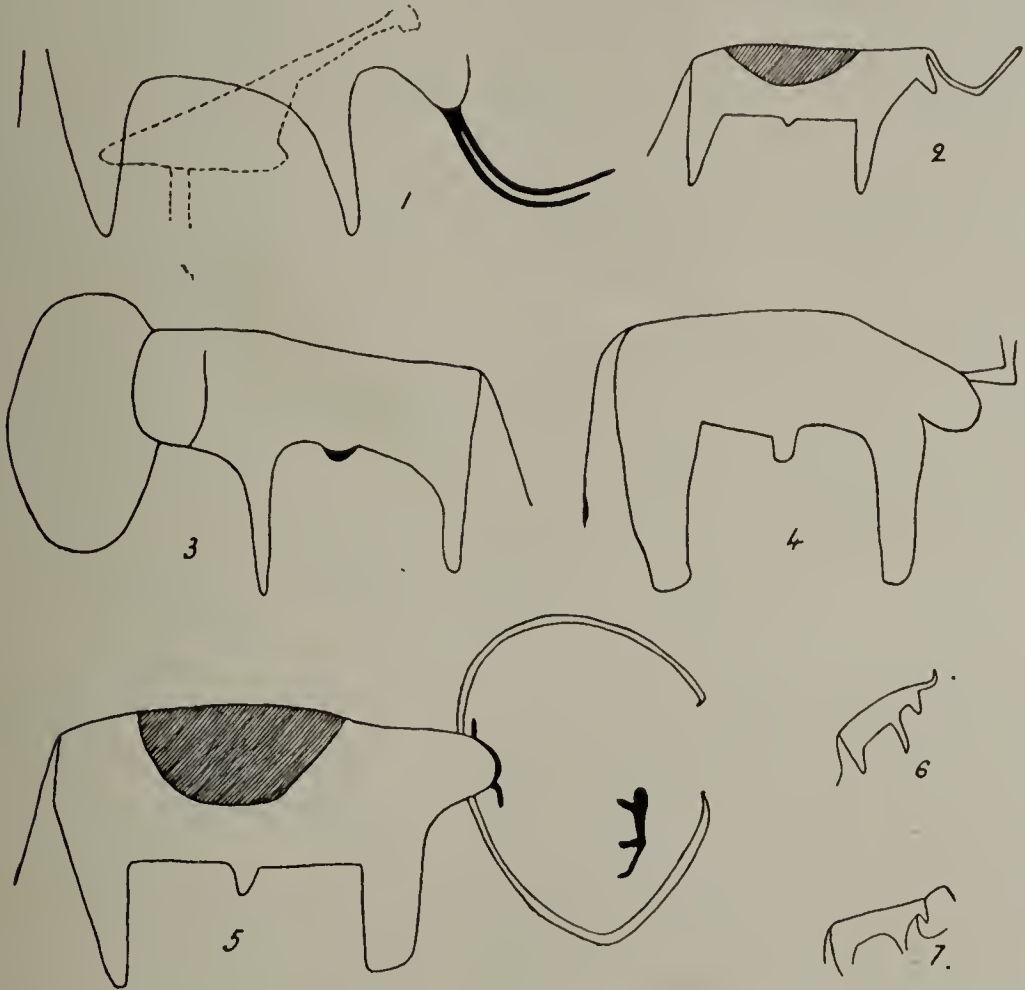


Fig. 5. — Gravures rupestres de la station de Barrebi. — Réduction au vingtième d'après un calque ; 1, par exemple, a 1^m,20 des défenses à la queue.

1. Éléphant. — 3 et 5. *Bubalus antiquus*. — 2, 4, 6 et 7. Incertains.

comme si les Ifor'ass avaient leurs affinités ethniques plutôt à l'est qu'à l'ouest du Hoggar.

La tombe de la figure 377 est un redjem banal, au monolithe près qui la surmonte, et qui semble trop grand pour être un chehed, mais M. Foureau ajoute : « Je n'ai jamais rencontré au Sahara de sépulture comportant un tel monolithe ».

(1) Foureau, *l. c.*

Les autres tombes, au contraire (fig. 381, 382, 383, 385, 386, 387) c'est-à-dire la plupart de celles qui décrit M. Foureau, semblent, au premier coup d'œil sur la photographie, très aberrantes des types occidentaux. Ce qui frappe d'abord en effet c'est un lacié compliqué de murettes basses ou si l'on veut de pavage en cordon, dessinant le plus souvent des ellipses, ou bien encore un triangle (fig. 305); ces dessins compliqués comme des soutaches, couvrent de grands espaces, dont le grand diamètre atteint 80 mètres,

A y regarder de près pourtant et surtout à consulter le texte on se rend compte bien vite que ces lignes compliquées aboutissent à un tombeau central, ou à un groupe de tombeaux, qui sont purement et simplement des ardjem, ou comme dit M. Foureau, « des tumuli de débris de roches amoncelés en forme de cônes bas, tronqués ».

Il faut donc conclure que, à l'est du Hoggar, les seuls tombeaux connus sont des ardjem, tout à fait semblables à ceux de l'ouest. Mais, à l'est, chaque redjem ou groupe d'ardjem est entouré d'un dessin compliqué de cordons en pierres sèches, figurant toujours une voie d'accès au tombeau, l'Est ajoute au tombeau un vestibule ornemental, pour ainsi dire. On a déjà dit que le redjem de l'Oued Touççemin, celui précisément qui ressemble aux figures 378 et 379 de Foureau a un rudiment de ceinture extérieure, ce qui achève de le rattacher au type oriental. A ce cas isolé près les ardjem de l'Ouest n'ont jamais la moindre trace d'enclos, ni de voie d'accès; c'est là une différence très notable, mais non pas essentielle : les deux catégories d'ardjem, orientaux et occidentaux, sont nettement distinctes, mais étroitement apparentées.

Une seule fois, dans l'Oued Akifou j'ai vu à la surface du sol un grand dessin en cordon de pierres qui rappelait par ses allures de soutache les photographies de Foureau : une ellipse, dont le grand axe est prolongé par des cornes rectilignes (fig. 4, n° 6). En relation avec ce monument je n'ai pas vu de redjem, mais je n'ai fait que passer et je n'ai même pas eu le temps de mettre pied à terre. Notons que l'Oued Akifou est à peu près le point le plus oriental de mon itinéraire, il n'est donc pas surprenant d'y voir représenté, sporadiquement, le type monumental de l'Est.

II. — LES GRAVURES RUPESTRES.

Rappelons que, en matière de gravures rupestres algériennes et depuis les travaux de Pomel et Flamand, il est d'usage de distinguer les gravures rupestres proprement dites, anciennes, à trait profond, net, lisse, à patine très sombre, de grande taille — et les gravures libyco-berbères qui sont des graffiti informes, à traits pointillés, sans patine, et beaucoup plus récents. On emploiera donc sans plus d'explications les expressions gravures anciennes et libyco-berbères.

J'ai rencontré le long de mon itinéraire un assez grand nombre de stations de gravures rupestres, je les décrirai successivement en allant du Nord au Sud.

Station de Barrebi (1). — La première rencontrée, comme aussi le plus longuement étudiée est celle de Barrebi.

Barrebi est un qçar dans l'oasis des Beni-Goumi, plus connue sous le nom de Tar'it.

Les gravures s'alignent, pendant un kilomètre peut-être, sur la tranche d'une couche de grès, surmontée en stratification concordante par une couche fossilifère de calcaire dinantien.

Ce grès, probablement carboniférien, se trouve être beaucoup moins résistant aux intempéries que les grès crétacés de la chaîne des qçour où ont été relevées jusqu'ici la plupart des gravures rupestres connues en Algérie. La paroi de grès est très éboulée, très effritée, il est donc possible que les gravures les plus anciennes et par conséquent les plus belles aient disparu.

En tout cas les gravures subsistantes à Barrebi sont bien moins soignées et moins intéressantes que celles, toutes voisines pourtant du col de Zenaga à Beni Ounif.

Il en est pourtant plusieurs d'incontestablement anciennes, à en juger non seulement par les dimensions, la profondeur du trait et la patine, mais aussi par les animaux représentés. 4 (fig. 5) est un éléphant incontestable, si mal dessiné qu'il soit ou du moins je n'imagine pas qu'il puisse être autre chose.

3, 5 et peut-être 6 et 7 sont des représentations de *Bubalus antiquus*, bien mauvaises il est vrai. L'immense développement des cornes dans 3 et 5 ne laisse pas de place au doute. Mais nous sommes

(1) Signalée pour la première fois d'après le lieutenant Barthélemy par CAPITAN, *Revue de l'école d'Anthropologie de Paris*, XII, 1902, p. 300-311.

bien loin de tant de belles gravures publiées représentant cet animal. Il faut noter qu'un *Bubalus antiquus* (n° 5) porte sur le dos ce qui semble bien être la représentation conventionnelle d'un bât.

4 est intéressant parce qu'il présente une analogie évidente avec des gravures publiées par Pomel (Pl. XI, fig. 1, 2, 3) (1) et où il a cru reconnaître le Gnou, dont il signale en Algérie des ossements fossiles. On pourrait d'ailleurs reconnaître à la rigueur un Gnou dans les n°s 2 et 6 à la direction « apparente » des cornes. Pourtant je crois bien que 6 représente un Bœuf quelconque et 2 un *Bubalus antiquus* bété. Pour cette dernière figure en particulier il suffit de supposer que la tête de la bête est représentée à profil perdu et que par conséquent il manque une corne.

Même le n° 4 est trop informe, je crois, pour qu'on y reconnaisse avec certitude un Gnou, d'autant plus que les figures publiées par Pomel ne sont pas meilleures. Il me semble que l'existence du

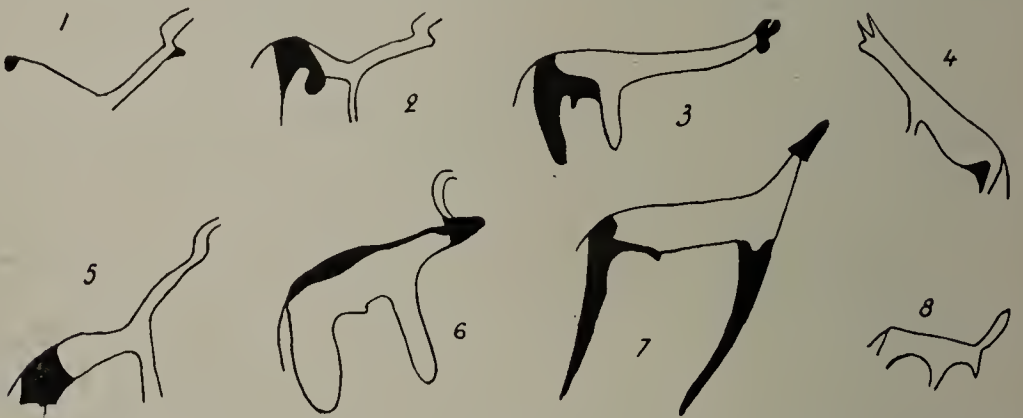


FIG. 6. — Gravures rupestres de la station de Barrebi. Réduction au vingtième d'après des calques du lieutenant Pinta.

1, 2, 5 et 6 Antilope Mohor? — 3, 4, 7 et 8. Incertains.

Gnou dans les gravures rupestres nord-africaines reste encore à démontrer.

Il faut noter d'ailleurs que le n° 4, si elle est de grande taille et dessinée d'un trait ferme, est peu patinée.

Les n°s 1, 2, 5 et 6 de la figure 6 représentent manifestement la même Antilope à cou allongé, à cornes recourbées en avant quoique 6 soit de facture différente et manifestement plus récente. Ce sont d'assez jolies figures en somme, et quoiqu'il manque les pattes à 4 et le museau à 5 la silhouette de l'animal est rendue dans les

(1) POMEL. *Carte géologique de l'Algérie. Paléontologie, monographies. Les Boséla- phes Ray.*

quatre figures d'une façon concordante et nette. On imagine assez bien la bête. Il est difficile d'y reconnaître une quelconque des Antilopes algériennes actuelles. La Gazelle, le Mouflon et l'Adax sont exclus sans contestation possible par la forme des cornes. Il ne serait peut-être pas impossible de songer au Bubale (*Bos elaphus*), chez qui pourtant les cornes sont épaisses et courtes, et affectées d'une courbure en avant bien peu sensible. On comprend que Pomel, reproduisant une figure de ce genre (1), ait cherché à la rapprocher d'une espèce fossile « *Antilope* (Nagor) *maupasii* analogue au Mbil (*Antilope Laurillardi*). Aujourd'hui pourtant nous savons qu'il existe, sinon en Algérie du moins à proximité, dans le Sahara des Touareg, une Antilope qu'il serait raisonnable de reconnaître dans nos figures, c'est le Mohor, antilope de Sænmering (2).

Dans les n^{os} 3, 4 et 7 de la fig. 6 je ne sais pas s'il serait bien sage de prétendre reconnaître quelque chose, non plus peut-être que dans le n^o 8 encore bien que la longueur des cornes semble indiquer une Antilope adax. Y a-t-il lieu de formuler derechef à propos de 3 et 7 l'hypothèse de l'Okapi (3) ?

Le n^o 2 de la fig. 7 est tout à fait remarquable par sa facture très soignée, tout l'intérieur est excavé, lisse et patiné; c'est de beaucoup la plus belle gravure de la station. 2 et 3 me paraissent représenter le même animal, un Taureau vulgaire, quoique Pomel, dans une figure de ce genre, veuille reconnaître une espèce fossile « *Ægoceras lunatus*, proche parent du *Kobus* et autres Cavicornes quaternaires » (4).

4 est bien grossier, de facture récente, sans patine (comme 3 d'ailleurs); à la direction de la corne, recourbée devant les yeux, il semble bien qu'il faille reconnaître le bœuf algérien actuel, si fréquemment figuré, *Bos ibericus*.

Dans une gravure tout à fait semblable à 5 Pomel veut reconnaître « un grand Échassier de la famille des Cigognes et des Grues » (5). Ici il est manifestement impossible de le suivre, l'éminent géologue est victime du point de vue paléontologique auquel il se place. C'est la figuration conventionnelle classique de l'Autruche dans toutes les gravures rupestres nord-africaines.

(1) *L. c. Antilopes Pallas* p. 38 et pl. XV, fig. 12.

(2) FOUREAU. *Documents scientifiques*, tome II, p. 1013, fig. 359.

(3) *L'Anthropologie*, XVI, 1905 p. 119-120.

(4) *L. c. Antilopes Pallas*, Planche XV, fig. 8, 9.

(5) POMEL, *l. c. Bubalis antiquus*, Pl. X, page 83.

Les figures commentées jusqu'ici sont d'antiquité inégale; s'il fallait, au point de vue chronologique, attribuer une valeur absolue à la facture, au fini de l'exécution, 2 de la fig. 7 tout seul, en y joignant peut-être 1, 2 et 5 de la fig. 6, mériteraient d'être rangées dans la catégorie des gravures rupestres anciennes; mais toutes ces gravures du moins, même les moins patinées, sont de grandes dimensions, et circonscrites d'un trait net.

Celles dont il nous reste à parler sont franchement libyco-berbères et évoluent vers le schéma, le graphisme conventionnel. A noter des images de Carnassiers, de Lion peut-être (4, 6 et 7 de la fig. 7), une figuration de Chameau (8), une gravure tout à fait indéchiffrable, et enfin des cavaliers porteurs du bouclier rond



FIG. 7. — Gravures rupestres de la station de Barrebi. — Réduction au vingtième d'après des calques du lieutenant Pinta.

1. *Bos ibericus*. — 2 et 3. Bœufs (2 très soigné). — 5. Autruche. — 4, 6, 7. Lion. — 8. Chameau. — 9, 10, 12. Cavalier numide. — 14. Stèle funéraire du musée d'Alger.

et des trois sagaies. On sait que c'est l'ornement classique des Libyens sur les stèles d'Alger (1).

J'ai reproduit ci-contre (fig. 7, n° 14) une de ces stèles, provenant de la Grande Kabylie. L'analogie saute aux yeux. Il est clair que nous avons dans ces trois gravures 9, 10 et 12 une représentation grossière du « cavalier numide » ou « gétule ».

Ce sont les seules figures humaines que j'aie notées dans la sta-

(1) Instructions adressée par le Comité des travaux historiques. — Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique, p. 60 fig. 21.

tion avec une toute petite figure à phallus dressé entre les cornes du *Bubalus antiquus*.

Station d'Aïn Memnouna. — Je n'ai pas vu la station d'Aïn Memnouna. Mais M. le lieutenant Voinot a bien voulu m'adresser à son sujet des dessins et des notes détaillées.

Elle est relativement voisine de Barrebi, dans une région qu'on peut encore considérer comme une dépendance de l'Atlas, entre la Zousfana et le Guir, mais plus près du Guir. « La station, dit le lieutenant Voinot, est à environ 1.500 mètres au sud de la source, en dehors de la gorge et contre l'est du medjbed allant du Guir à l'Aïn Memnouna. Les dessins sont gravés sur les pierres de la hammada. Ils ont été très vraisemblablement exécutés sur une surface de grès à peu près unie, qui se sera ensuite fendillée et disjointe avec le temps. Actuellement cet emplacement est semé de plaquettes de grès à patine bistre, et ne diffère en rien des autres parties de la hammada. C'est sur les plaquettes que se retrouvent aujourd'hui les gravures, elles ont dû être à l'origine plus nombreuses.

Les dessins de la station de l'Aïn Memnouna présentent les mêmes caractères que ceux attribués à l'époque préhistorique par M. Flamand. La gravure est faite en creux au simple trait de 1 à 2 mm. de largeur et de faible profondeur, surtout dans quelques parties fort usées. Le trait patiné dans le même ton que le grès, a sûrement été mieux accusé par les dessinateurs. Les lignes des gravures ont été tracées avec une grande sûreté de main. Les allures générales des animaux représentés dénotent un réel essai d'observation de la nature, et la plupart des dessins ne manquent pas de grâce malgré la simplicité de leur exécution.

En somme la station est à plat, à même la hammada, sous les pieds des passants, sur des plaques de grès horizontales. Le cas n'est pas isolé quoique, en général, le graveur utilise une paroi verticale.

Les gravures sont incontestablement anciennes.

M. Voinot ne dit pas qu'il ait estampé ou calqué, ses reproductions sont, je crois, de simples dessins, ne visant pas à une exactitude rigoureuse. La station d'ailleurs est très éloignée de nos postes actuels, elle n'a été vue qu'en passant au cours d'une randonnée rapide.

M. Voinot a dessiné sept figures (fig. 8). Dans le n° 1 il reconnaît une Antilope adax; dans le n° 3 une Gazelle (le dessin géométrique à côté de la Gazelle restant indéterminable); dans le n° 5, M. Voinot croit reconnaître un Demman, mouton à poil (*Ovis longipes*), mais,

sous cette réserve qu'il a vu la gravure elle-même, il me semble que le dessin à tout le moins, suggérerait plutôt l'idée d'un *Bos ibericus*, bœuf à cornes recourbées devant les yeux? Pour M. Voinot, 2 est un Ane, 6 un Taureau, 4 une figure cabalistique, et 7 derechef un Taureau. « C'est la plus belle gravure de la station sans contredit; les longs poils du mufle et de l'organe sexuel sont nettement représentés. Ce Bœuf à l'air de porter une selle ».

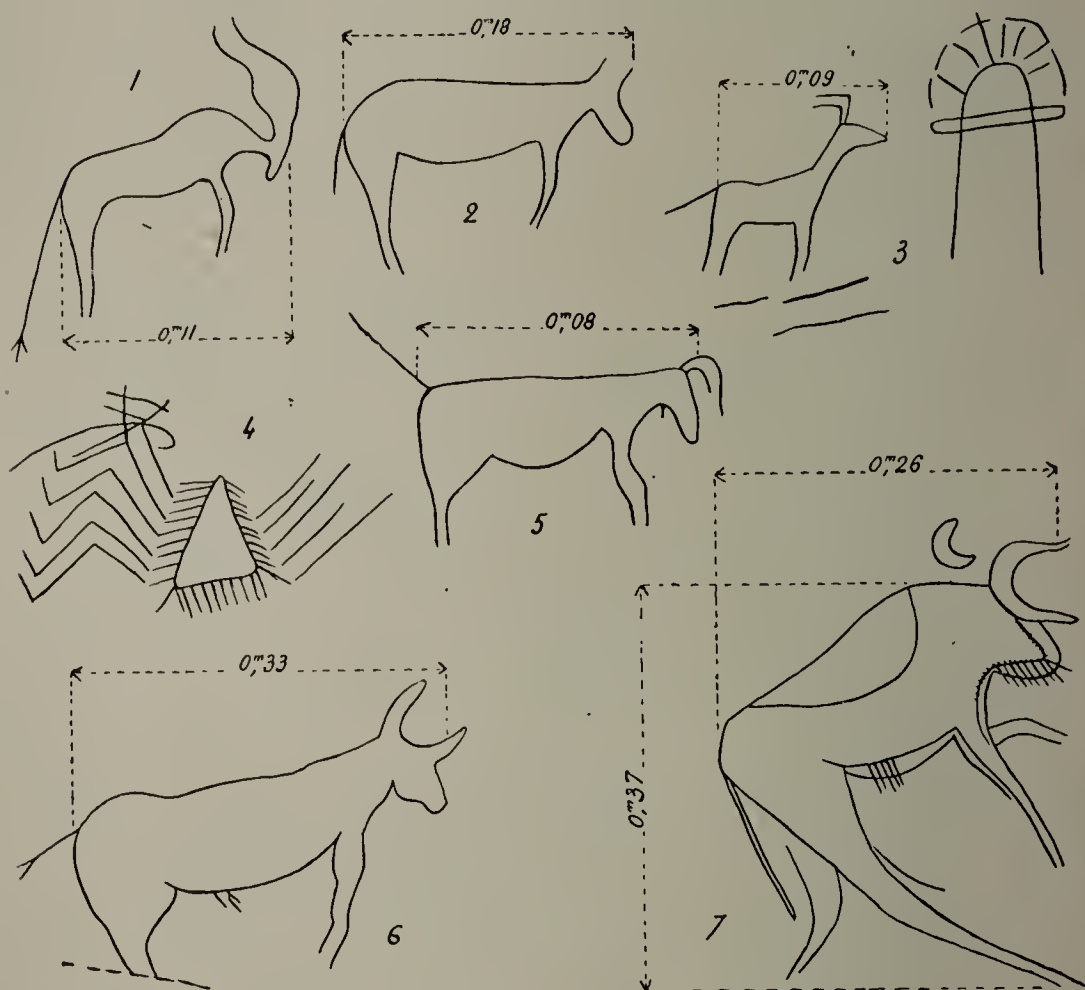


FIG. 8. — Gravures rupestres de la station d'Aïn Memnouna. — Dessins de M. le lieutenant Noinot.

1. Antilope adax. — 2. Ane? — 3. Gazelle. — 5. Mouton ou bœuf? — 6 et 7. Taureau.

Station de Hadjra Mektouba. — A mi-chemin entre Beni-Abbès et Kerzaz, sur la rive droite de la Saoura, à 4 ou 5 kilomètres de l'Oued une couche de calcaire méso-dévonien affleure au milieu des dépôts continentaux mio-pliocènes et forme une sorte de trottoir large à peine d'une dizaine de mètres et long de plusieurs kilomètres. Cet affleurement est couvert de dessins rupestres et porte en conséquence le nom de Hadjra Mektouba (les pierres écrites).

Il n'est pas tout à fait sans exemple que des dessins rupestres

soient gravés sur le calcaire. M. Flamand signale une station de ce genre dans le Tadmait (1). Elles sont très rares.

A la station de Hadjra Mektouba ce qui frappe d'abord ce sont des inscriptions arabes récentes; on reconnaît facilement des actes de foi (il n'y a de Dieu que Dieu, etc.). La station se trouve, en effet, sur le chemin des pèlerins qui vont à la zaouia très vénérée de Kerzaz.

J'ai relevé (fig. 9, n° 1) une inscription arabe, d'ailleurs indéchiffrable, encadrée dans une figure géométrique, dont M. Basset, l'arabisant éminent, directeur de l'École des Lettres, ignore la signification. A titre d'hypothèse il suggère l'idée que ce pourrait être un mekkem (souvenir d'un marabout quelconque qui aurait séjourné,



FIG. 9. — Gravures rupestres de la station de Hadjra Mektouba. — Réduction au vingtième d'après calques.

prié, etc. sur ce point précis). A coup sûr la station de Hadjra Mektouba est au point de vue islamique une sorte de lieu saint.

On distingue aussi quelques lettres tifinar', mais en petit nombre, et de mauvaises gravures libyco-berbères; j'ai noté un méhariste à bouclier rond.

C'est là tout ce qu'on aperçoit au premier abord, et l'on serait tenté de croire que les gravures anciennes ne sont pas représentées. A y regarder de près pourtant on les trouve, en grand nombre, mais si effacées qu'elles sont à peine discernables. Il faut chercher pour chaque coin de pierre l'éclairage favorable; et sous un certain jour on voit se révéler de vieux dessins flous mais incontestables, des arrière-trains, des pattes, souvent même l'animal entier (Antilopes, animaux cornus?).

L'aspect de la roche explique facilement la disparition presque totale des vieilles gravures. La face du calcaire porte distinctement l'empreinte des pluies pourtant si rares. Le calcaire évidemment,

(1) *La Géographie*, 1900.

par sa sensibilité à l'action chimique des pluies, conserve beaucoup plus mal la gravure que le grès, par exemple.

Station de Foum Zeggag. — Pour trouver une autre station il faut aller très loin au Sud, dans l'Ahnet. Dans un voyage antérieur (1) j'avais été frappé déjà du grand nombre de stations dans le Mouidir-Ahnet.

Il me semble curieux que je n'en aie pas vu dans toute la chaîne d'Ougarta, où pourtant les grès éodévoniens, extrêmement développés auraient dû attirer le graveur. Il se peut il est vrai qu'elles m'aient échappé; sous cette réserve, il faudrait conclure que les gravures se pressent dans la partie du Sahara « actuellement » habitée par les Touareg et qu'elles font défaut ailleurs.

La station de Foum Zeggag se trouve dans les gorges de ce nom, à deux heures de marche environ au sud de Taloak. Je n'ai fait que l'entrevoir, elle m'a paru insignifiante. Pourtant j'y ai vu deux Éléphants incontestables, l'un a environ 1^m,50 dans sa plus grande dimension, l'autre 0^m,050. C'est ce dernier qui est reproduit (fig. 10, n° 1) d'après un simple dessin (et non pas d'après un calque). Ces gravures d'Éléphants ne sont pas patinées, et à leurs dimensions près elles n'ont aucun des caractères qui caractérisent les vieilles gravures.

Station d'Ouan Tora. — Dans une publication antérieure j'ai déjà parlé de la station d'Ouan Tora, ou du moins j'ai publié des gravures provenant de cette station. Elle se trouve au puits de ce nom, à la lisière de l'Adr'ar' Ahnet.

Cette fois j'ai fait un long séjour à Ouan Tora et j'ai pu examiner la station à loisir.

Jecrois pouvoir affirmer qu'il n'y existe pas de gravures anciennes, malgré le foisonnement des gravures récentes, et malgré la proximité de tombeaux et de cercles de sacrifices. Cette lacune est très frappante, je n'en connais pas d'exemple dans le nord; en général les gravures rupestres anciennes et récentes sont étroitement associées.

J'ai signalé dans la même publication antérieure ce qui fait l'originalité des gravures libyco-berbères du Mouidir-Ahnet, et en particulier d'Ouan Tora. Libyco-berbères elles le sont incontestablement par le sujet (chameaux et « cavaliers gétules »), par la facture (grattage plutôt que gravure), et enfin par l'absence de patine. Mais

(1) *Anthropologie*, 5 septembre 1902.

elles rivalisent avec les vieilles gravures par le fini et la dimension du dessin. Que l'on compare d'un coup d'œil, sur la figure 10, les nos 2 et 5 d'une part et 3 de l'autre, cette dernière gravure encore que copiée à Ouan Tora, étant un bon spécimen du type libyco-berbère septentrional. La décadence ici a été bien plus lente et progressive, les traditions de gravure se sont maintenues plus longtemps. 2 est bien étrange, Antilope adax par ses cornes, et Mouton à grosse queue par son arrière-train; une inexactitude de dessin dans l'arrière-train paraît probable. 5 est évidemment un Bœuf bûté.



FIG. 10. — Gravures rupestres des stations de Foug Zoggag (1); de Ouan Tora (2, 3, 5); de Timissao (4, 6, 7). — Réduction au vingtième d'après calques et estampages (sauf 1 qui a été simplement dessiné).

Station de Timissao. — La station de Timissao a été signalée par le colonel Laperrine. Elle se trouve à côté du puits dans une caverne de la falaise en grès éodévonien. Le mot caverne est ambitieux, il faudrait dire plutôt abri sous roche. De cette grotte, si l'on veut, le plancher, les murs et le plafond sont couverts de gravures et d'inscriptions que j'ai examinées d'une façon un peu sommaire.

Ici, au contraire d'Ouan Tora, il existe quelques dessins qui paraissent anciens. Par la patine ils ne se distinguent pas de la roche, il est vrai que ce signe a moins de valeur ici qu'ailleurs. Tous ces dessins, en effet, sans exception sont sur le plancher de la grotte, c'est dire qu'ils ont été foulés par les pieds de générations, ils ont dû se patiner plus vite. Mais le tout est profond et assez net. Noter dans le n° 4 de la fig. 10 la longueur disproportionnée des cornes. Évidemment l'artiste a campé le corps de son animal de trois quarts et la tête de profil, pour mettre les cornes en valeur; cette recherche de

l'effet et cette pose compliquée sont dans le nord caractéristiques des plus vieilles gravures.

Les animaux représentés sont actuels cependant. 7 semble bien représenter un Bœuf de l'espèce *Bos ibericus*. Et je crois que 4 et 6 représentent des Antilopes adax. Notons pourtant que Pomel (1) à propos d'animaux analogues propose d'une façon tout à fait affirmative l'identification avec l'Antilope oryx (cf. *Leucoryx* Licht), encore qu'il n'en ait pas authentiquement constaté la présence dans la faune quaternaire algérienne. Mais l'Oryx ne se trouve plus aujourd'hui qu'en Égypte, l'Adax au contraire est un familier du Sahara algérien, et ses cornes ressemblent à celles de l'Oryx, assez du moins pour qu'il soit imprudent de vouloir les distinguer sur une gravure rupestre.

Stations Ifor'ass. — Dans l'Adr'ar' des Ifor'ass je suis en mesure de signaler quatre stations d'importance inégale; malheureusement je n'ai pas pu en étudier sérieusement une seule.

Avant d'arriver à notre campement de l'O. Taoundrart, à trois kilomètres environ, j'ai vu quelques lettres tifinar' et un dessin informe d'animal; le tout était gravé sur une roche éruptive.

Une très belle station se trouve à Ras Taoundrart dans les gorges de l'O. Assanirès. Les dessins sont gravés sur une muraille presque verticale de granit. Les inscriptions tifinar' y abondent; les dessins sont du type libyco-berbère saharien, un certain nombre de chameaux, et beaucoup de chevaux, des lions.

M. Chudeau a vu une station de gravures rupestres sur granit à In Fenian; trois ou quatre figures, dont un Cheval.

Enfin dans l'Oued Touçemin à trois kilomètres est du campement j'ai vu sur granit quelques Autruches et un animal informe où on aurait pu reconnaître une Girafe.

En somme dans l'Adr'ar' des Ifor'ass la présence des gravures rupestres est incontestable, elles ressemblent à celles du nord, autant qu'on peut en juger après un examen sommaire, elles sont toutes du type récent; ici où le grès fait défaut la matière préférée est le granit.

Ajoutons que M. Motylinski a trouvé au Hoggar une profusion de gravures rupestres

Conclusions générales. — Cette courte étude analytique comporte, je crois, des conclusions générales.

(1) *L. c. les Antilopes Pallas*, p. 34 et fig. 1, 2, 3, 4 de la planche XV.

A propos des gravures anciennes, à plusieurs reprises, j'ai refusé d'adopter les identifications auxquelles s'est arrêté Pomel. Ce n'est pas lui manquer de respect que de critiquer le point de vue trop paléontologique auquel il s'est placé, dans une série de monographies paléontologiques, où l'étude des gravures rupestres est accessoire. S'il veut reconnaître, par exemple, dans une Autruche évidente, un grand Échassier indéterminé, c'est que *a priori* il imagine un cadre quaternaire, climat humide et grands marais. Il s'est trouvé entraîné par son point de départ à supposer aux gravures rupestres une précision de planche anatomique dont elles sont malheureusement bien éloignées. Des déterminations qu'il a proposées il n'en subsiste que deux tout à fait incontestables; celles de l'Éléphant et du *Bubalus antiquus* : mais l'Éléphant a subsisté en Berbérie jusqu'en pleine époque historique, et il est possible que nous ayons sur le *Bubalus antiquus* un texte de Strabon (1). Sous bénéfice d'inventaire et jusqu'à plus ample informé, l'âge quaternaire des gravures rupestres anciennes, n'est rien moins que prouvé.

L'étude des gravures rupestres sahariennes justifie et précise la distinction entre les deux catégories de gravures, anciennes et libyco-berbères. D'autant que dans chacune de ces catégories nous avons le portrait de l'artiste : d'une part un homme coiffé de ce qui semble bien être des plumes, armé d'un bouclier à double échancrure, d'une hache manifestement néolithique, d'arc et de flèches (2). D'autre part le « cavalier numide » avec son bouclier rond et ses trois javelots.

Mais aussi longtemps qu'on a connu seulement les gravures algériennes, il y a une telle différence entre les deux catégories, leurs domaines apparaissent si tranchés, les factures si différentes, qu'on a pu imaginer un abîme entre les deux. Pour Pomel c'est l'œuvre de deux races tout à fait différentes, l'une quaternaire et peut-être nègre; l'autre berbère et toute récente.

L'étude des gravures sahariennes rétablit la continuité; on suit désormais les étapes, les dégradations successives qui conduisent des plus belles gravures anciennes aux plus immondes graffiti modernes; la graduation de la décadence est établie : les gravures du Moudir Ahnet sont le missing link. Il en est d'incontestablement libyco-berbères qui sont dans le dessin étroitement apparentées

(1) Livre XVII, cap. III p. 5, il est question d'un animal de taille gigantesque qui ressemble à un taureau?

(2) POMEL, *Monographies. Le Singe et l'Homme. Planches passim.*

avec d'autres incontestablement anciennes. Comparez par exemple les scènes de chasse de part et d'autre, la chasse à l'Autruche dans Pomel, et au Mouflon sur les roches du Mouidir (1). Tout cela prend l'apparence d'une école unique progressivement atrophiée : et dès lors il devient difficile d'imaginer que les gravures sont l'œuvre de deux races différentes, il semble que tout soit berbère, et on peut d'autant moins reculer les gravures anciennes dans une antiquité extrêmement lointaine.

J'imagine que les causes de la décadence sont assez faciles à dégager. Et sans doute faut-il faire sa part au triomphe de l'islamisme iconoclaste. Mais il y a autre chose. Tous les dessins, même les plus récents ont été gravés avec un instrument en pierre, il suffit pour s'en rendre compte de s'essayer à reproduire une gravure sur la roche même d'une station. On n'y parvient pas avec la pointe d'un couteau ou d'une arme en fer, le trait obtenu est infiniment trop délié, filiforme et presque invisible ; qu'on essaie avec une pierre et on réussit sans peine en très peu de temps. Aussi bien cette constatation n'est pas nouvelle, elle n'a pas échappé à Pomel et à Flamant. Je crois même qu'on peut expliquer comme suit l'énorme différence de facture entre les deux types libyco-berbères, le saharien et l'algérien (voir par exemple les gravures d'Ouan Tora, nos 2 et 3 de la fig. 10). Les gravures du type algérien, en pointillé à grands éclats (n° 3) ont été exécutées avec une pierre quelconque, sans pointe, un caillou contondant, à une époque où les pointes néolithiques n'étaient plus d'usage courant, ou par un individu qui s'en trouvait démuné. Les gravures du type saharien (n° 2) ont été exécutées avec une pointe de silex. Et dès lors on comprend bien que les gravures de ce type inconnues dans le Nord, abondent au Sahara, puisque, aussi bien, l'usage des armes et des outils en pierre s'est de toute nécessité conservé bien plus longtemps au cœur du continent qu'au voisinage de la Méditerranée.

Au surplus les Toureg actuels ne gravent plus ; je n'ignore pas que Rohlf's a trouvé au désert de Libye un dessin rupestre de bateau à vapeur, mais je parle du Sahara occidental, et d'ailleurs on ne peut pas tirer de conclusions générales d'une fantaisie individuelle. Ce qui est certain, en règle générale, c'est que le Touareg a continué à considérer les pierres comme la seule matière qui se prête à l'écriture, encore aujourd'hui il les couvre de Tifinar' et de dessins

(1) *L'Anthropologie*, 5 décembre 1902, p. 506.

généralement géométriques (voir la fig. 7 de Barrebi). Ils sont particulièrement abondants dans la grotte de Timissao. Mais ce n'est plus de l'écriture gravée, elle est peinte, généralement à l'ocre; d'ailleurs le Touareg, grand ornemaniste en cuir est assez familier avec les couleurs minérales. Il se peut au surplus qu'il y ait eu une ancienne alliance entre la gravure et la peinture rupestre; dans certaines figures comme le Bélier coiffé d'un disque (1), tout l'espace circonscrit par le trait extérieur est creux et parfaitement lisse; on imagine volontiers que cet évidemment devait être recouvert d'un enduit coloré. En tout cas la substitution d'une mode à l'autre, de la peinture à la gravure, doit se rattacher à la disparition des derniers outils en pierre. On sait d'ailleurs que cette disparition dans l'Afrique du Nord est assez récente et on dira tout à l'heure que chez le Touareg en particulier il ne faut pas gratter beaucoup pour retrouver le néolithique.

En somme la gravure rupestre semble avoir suivi pas à pas la décadence du lithisme. Sous cette réserve qu'une synthèse est peut-être tout de même prématurée, on se représenterait hypothétiquement comme suit les phases de la gravure rupestre.

A. — Époque des belles gravures sud-oranaises, néolithisme exclusif. La gravure est un art qui a ses ouvriers habiles, et même c'est un art religieux, le Bélier casqué a été certainement l'objet d'un culte (Ammon, *alias* Bou-Kornéin le cornu).

B. — Libyco-berbère saharien. La gravure n'a plus de sens religieux, elle n'excite plus le même intérêt, l'influence du christianisme puis de l'Islam se fait sentir, mais au Sahara du moins le néolithisme persiste et avec lui les outils et les procédés de la gravure.

C. — Libyco-berbère méditerranéen. Le lithisme est en voie d'extinction, la gravure devient tout à fait grossière, de très bonne heure dans la zone méditerranéenne, où la phase B n'existe pas, beaucoup plus tard au Sahara.

La limite chronologique entre A et B apparaît nettement, la disparition de l'Éléphant et l'apparition du Chameau, phénomènes historiquement datés nous reportent approximativement au début de l'ère chrétienne.

Il est difficile de dire jusqu'à quelle époque le libyco-berbère saharien a pu se maintenir; jusqu'à une époque peut-être beaucoup

(1) *L. c.*

plus rapprochée de nous qu'on n'imagine, et l'expression « cavalier numide ou gétule » serait mal choisie s'il fallait la prendre à la lettre. Le Berbère est étonnamment conservateur, les Touareg cavaliers du Niger conservent encore aujourd'hui dans ses traits essentiels l'armement des stèles du musée d'Alger, les trois javelots qu'ils lancent en galopant avec une adresse stupéfiante, dit-on, fidèlement transmise de génération en génération depuis Massinissa.

Sur le *terminus a quo* des plus anciennes gravures il est impossible de se prononcer, il est pourtant, je crois, de prudence élémentaire, et jusqu'à plus ample informé de ne pas les mettre en parallèle avec nos gravures européennes sur os et sur pierre, contemporaines du Mammouth et du Renne.

Il reste à ajouter ceci. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'extrême rareté au Sahara des gravures rupestres de type ancien reste un fait frappant. Sans doute il y en a d'incontestables à Timissao et je crois bien qu'il faut rattacher à cette catégorie une giraffe de l'O. Tarit dans l'Ahnet (1). Mais nous ne savons pas du tout quel temps il faut pour patiner une gravure; à coup sûr j'ai cherché vainement des gravures anciennes à la station si riche d'Ouan Tora, et dans une station quelconque du Sud-Oranais pareille recherche, je crois, ne fût pas restée vaine. C'est l'Algérie qui reste le pays classique des vieilles gravures, les plus beaux échantillons, et les plus nombreux sont là. On a l'impression qu'au Sahara ces Berbères graveurs sont des immigrés récents, un épiphénomène.

Et ce qui confirme cette impression c'est que l'étude des ardjem nous conduirait en somme à une conclusion analogue. Les ardjem les plus construits, les plus éloignés du type primitif et grossier, les tours en pierre sèche, deviennent de plus en plus nombreux, et de plus en plus exclusifs des autres types, à mesure qu'on avance au Sud. Il serait imprudent il est vrai d'affirmer que nous tenons là un critérium chronologique. La différenciation du type peut se rattacher à celle des tribus.

(A suivre.)

(1) *L'Anthropologie*, l. c., p. 503.

NOTES ANTHROPOLOGIQUES

SUR LES DIOLA DE LA CASAMANCE

PAR

LE D^r MACLAUD

I

On désigne sous le nom générique de *Diola* (1), une importante famille nègre qui habite les deux rives de la Casamance maritime. Les Portugais, qui ont occupé le pays longtemps avant nous, assignent à cette population le nom de *Fellupe* (2), que nous réservons communément à l'une de ses tribus méridionales et qu'eux-mêmes appellent Diola. Quoi qu'il en soit, *Fellupe* et *Diola* appartiennent sans conteste à un même groupement, que nous désignerons sous le nom de « famille diola » (3).

Les documents officiels évaluent à 80.000 environ le nombre des Diola qui vivent sur le territoire français : si l'on ajoute à ce chiffre la population des villages qui dépendent de la Guinée portugaise, le total n'est pas loin de dépasser cent mille individus.

Il est naturel qu'une population aussi nombreuse soit répartie sur une étendue considérable de territoire : en effet, les Diola se disséminent sur une surface de plus de 12.000 kilomètres carrés. Les limites de leur habitat coïncident presque exactement avec la zone marécageuse de la Basse-Casamance, où ils semblent s'être localisés, à tel point qu'on a pu dire sans trop d'exagération que partout où il y a de la vase en Casamance, il y a des Diola ; de même

(1) L'orthographe « Diola », généralement employée, ne représente pas exactement la prononciation, pas plus d'ailleurs que l'orthographe usitée par les cartographes portugais « Jola ». La forme « Guiola » se rapprocherait davantage de la réalité. Néanmoins, nous conserverons « Diola » en faisant remarquer que le D initial doit être yodisé.

(2) Nous écrivons *Fellupe* ou plus simplement *Floup*.

(3) Le Dr Béranger-Féraud donne à toute la famille diola le nom de *Feloupes* (*Rev. d'Anthrop.*, 1874).

que partout où il y a des Diola, il y a de la vase. Cela revient à dire que l'action du milieu a influencé cette famille nègre d'une manière si profonde, que celles de ses tribus qui ont échappé à l'empreinte de la zone alluvionnaire diffèrent de celles qui s'y sont adaptées au point de ne plus se reconnaître comme parentes.



FIG. 1. — Carte ethnographique de la Basse-Casamance.

C'est ainsi que le groupement diola actuel doit son homogénéité aux caractères uniformes du terrain qu'il occupe.

Description de la région diola. — On sait que, dans la partie inférieure de son cours, la Casamance présente l'aspect d'un véritable bras de mer, que bordent des rives basses et couvertes de palétuviers. Des marigots larges et profonds font communiquer le lit principal du fleuve avec les rivières voisines et constituent ainsi un immense delta, formé d'îles plus ou moins marécageuses. Ces marigots ont, dans le voisinage de la mer, une importance telle

qu'on peut les considérer comme les véritables bouches du fleuve ; du côté des terres, ils se divisent en un grand nombre de petits canaux, qui s'abouchent entre eux ou qui se terminent en culs-de-sac ; les marées se font sentir jusqu'à l'extrémité de ces diverticules, dont l'eau est aussi salée que celle de la mer. Une épaisse ceinture de palétuviers borde ce dédale de lagunes et semble orner d'une dentelle capricieuse les parties solides de la terre ferme. Ces surfaces émergées sont d'autant plus étendues qu'elles sont plus éloignées de l'embouchure du fleuve, par suite de l'exhaussement du sol et de son dessèchement progressif. Partout où la pulsation du flot marin cesse de se produire, les eaux de l'hivernage ont en quelque sorte dessalé le terrain et ont permis à la flore de se développer vigoureusement. C'est sur ces terres récentes que les Diola se sont fixés, édifiant leurs cases confortables sur la lisière des fourrés, à proximité du marigot qui les met en communication facile avec les villages voisins. C'est de là qu'ils ont entrepris la conquête agricole des terrains inondés, en les assainissant au moyen d'un remarquable système d'endigüements.

Mais si l'activité des Diola a modifié d'une manière appréciable l'aspect de la contrée, en substituant aux monotones bancs de vase, l'échiquier compliqué de leurs rizières, on ne peut nier que la nature spéciale du pays n'ait profondément réagi sur le Diola et n'en ait nettement caractérisé le type physique et moral. Le rude labeur des rizières lui a donné les muscles d'un athlète, en même temps que l'abondance de la nourriture l'a conservé en bonne condition. La richesse du sol, dont il a su accroître la valeur par son industrie, a développé en lui l'amour de son pays et a exalté le sentiment inné de son indépendance. Instruit par des siècles de luttes contre les envahisseurs, il a voué une haine tenace aux étrangers, qu'il considère comme des ennemis possibles. Mais l'abus des liqueurs fermentées, que lui fournissent à profusion les palmiers, les rôniers et les raphias de son sol, a transformé ces sentiments de fierté et de particularisme en habitudes de violence, que surexcitent les plus brutales superstitions religieuses, tandis que le paludisme et les trypanosomiasés, conséquences de son habitat spécial, concourent à la disparition des individus et à l'abâtardissement de la race.

Les tentatives méritoires qu'ont entreprises les gouvernements européens pour arracher le Diola à sa barbarie, n'ont pas eu jusqu'à présent de résultat bien appréciable : c'est en vain que les mission-

naires français et portugais ont tenté d'améliorer ses mœurs brutales; certes, il apprend sans difficulté la langue des Blancs et il est susceptible d'acquérir à leur école quelques connaissances rudimentaires; mais quand vient l'âge de la puberté, il retourne sans hésiter à sa pirogue, à sa rizière, à son palmier, à ses bois sacrés, à ses fétiches et à ses violences. Le seul bénéfice qu'il ait tiré de quatre siècles de contact avec les Européens, c'est l'amour de l'alcool, quelques superstitions nouvelles et une diminution du respect inné qu'ont les sauvages pour les civilisés de la race blanche!

Pour ces raisons, le Diola a presque toujours réussi à s'opposer à la pénétration de l'élément étranger. Si l'on excepte quelques villages voisins de la côte et les points où les traitants ont pu établir leurs comptoirs, il ne mêle point ses cases à celles des autres races : aussi son aire de dispersion est-elle nettement définie, contrairement à ce qui se produit pour la plupart des autres familles nègres de l'Ouest africain.

Aire de dispersion des Diola. — Sur la rive droite de la Casamance, les Diola occupent tout le territoire qui s'étend entre la berge marécageuse du fleuve, au Sud, et la zone inhabitée qui court parallèlement à la rive gauche de la Gambie, au Nord. La rivière Songrogrou, important affluent de la Casamance, les sépare des Mandingue du Pakao. De là, ils s'étendent sans interruption jusqu'aux rivages de l'Atlantique.

Sur la rive gauche, on les trouve depuis le bord du fleuve jusqu'au Cachéo, et depuis l'Océan jusqu'à la rivière de Cajinolle, que prolonge jusqu'au Cachéo la rivière portugaise d'Aramé. Cette limite n'est cependant pas tout à fait exacte, car on rencontre encore plusieurs villages diola sur la rive droite du Cajinolle et quelques autres à l'Est du marigot d'Aramé. En ces deux points, ils sont en contact avec les Essigne et les Bayotte, qui, nous le verrons plus loin, peuvent être considérés comme des tribus diola aberrantes, mais profondément modifiées par le milieu sylvestre dans lequel le hasard les a jetées.

Différentes tribus diola. — La famille diola n'est pas absolument homogène : elle est composée d'un certain nombre de tribus, qui sont à la vérité beaucoup plus caractérisées par les limites géographiques de leur habitat que par des différences ethniques bien distinctes. La plupart de ces groupements secondaires emploient le même idiome et se reconnaissent comme étroitement apparentés,

ce qui n'empêche pas que l'état de guerre est loin d'être exceptionnel entre eux. Pour plus de clarté, nous ne mentionnerons ici que les tribus qui se réclament de la famille diola, reléguant dans un chapitre à part les groupements qui leur sont alliés de plus ou moins loin.

Les principales tribus diola pures sont (1) :

- 1° Les Diola du Fogny (*Kaïmutes*) (2);
- 2° Les Diola de Diébali (*Diamates*);
- 3° Les Diola du Kombo (*Kabila*);
- 4° Les Diougoute;
- 5° Les Karone (*Kabils*);
- 6° Les Bliss;
- 7° Les Diola de Carabane (*Yolas*);
- 8° Les Floup d'Oussouye (*Foulouns*);
- 9° Les Floup d'Aramé;
- 10° Les Diamate (*Aïamates*).

Nous nous bornerons à donner ici les limites actuelles de leurs territoires.

1° Les *Diola du Fogny* sont connus des Portugais sous le nom de Caïmutes ou de Fellupes de Fonhi. Ils occupent toute la contrée qui est comprise entre la rive droite de la Casamance, la rivière Songrogrou et les marigots de Bignona et de Tiobon; c'est la partie méridionale de ce territoire que l'on appelle le Fogny.

Cette zone étendue renferme de nombreux villages, dont les principaux sont Kafoye, Sindian et surtout Bignona, où le Gouvernement français a établi un poste de surveillance.

Les Diola Fogny ont pour voisins, au Nord et à l'Est, les Mandingue de la Gambie, du Pakao et du Yacine contre lesquels ils ont soutenu des guerres meurtrières; la destruction du royaume mandingue de Fodé Kaba par une colonne française (1894), a mis fin à ces hostilités, sans amener toutefois la soumission des Diola.

(1) Le Dr Bérenger-Féraud, dans son Étude sur les populations de la Casamance (*Revue d'Anthropologie*, 1874, p. 144), classe les « Feloupes » de la manière suivante : a) sur la rive droite du fleuve : 1° les Vacas (?); 2° les Kaïamantès (Kaïmute?); 3° les Jigouches; 4° les Karônes ou Kabils. — b) sur la rive gauche : 5° les Yolas (Carabane); 6° les Foulouns (Floup d'Oussouye); 7° les Banjiars (Essigne?); 8° les Ayamates (Diamate); 9° les Bayotes. A l'époque où l'auteur a visité la Casamance, la région du Fogny n'avait pas encore été explorée. Les désignations qu'il emploie, le plus souvent sous l'autorité du commandant Vallon (1859), sont de ce fait assez imprécises.

(2) Nous donnons en italique les synonymes les plus communément employés par les auteurs.

Au Sud, la Casamance les sépare des Bagnounk, avec lesquels ils n'ont aucune relation ; à l'Ouest, ils sont en contact avec d'autres tribus diola, les Diebali, les Bliss et les Diougonte.

Les Fogny se considèrent comme les plus purs représentants de la famille diola : ils prétendent que, seuls, ils ont conservé intactes les traditions de leurs pères, alors que les Diamate et surtout les Floup de la rive gauche se sont laissé envahir par les mœurs des étrangers (1). La vérité est que, grâce à leur situation géographique, ils ont pu rester pendant longtemps en dehors du contact de l'élément étranger : les rives de la Casamance, à la hauteur du Fogny, sont tout à fait inaccessibles, et les commerçants européens ne se sont installés à Bignona qu'il y a peu d'années. D'autre part, la nature alternativement boisée et marécageuse du pays n'a permis aux envahisseurs mandingue que des incursions éphémères, qui n'ont eu nulle part pour conséquence la création d'établissements durables. Les Fogny ont donc pu facilement résister à l'intrusion d'éléments nouveaux ; mais cet isolement a eu pour autre résultat de les priver des avantages que leurs parents du Sud ont tirés de leur long contact avec la civilisation, notamment en ce qui concerne la construction des cases et l'aménagement des rizières.

2^o Les auteurs portugais désignent sous le nom de lamate les habitants des villages qui s'élèvent entre le marigot de Baïla et celui de Diébali, diverticule du marigot de Gambie. Le D^r Lasnet leur donne le nom de Diamate (2). Les gens du pays les dénomment habituellement *Diola de Diébali*, réservant le nom de Diamate à la tribu la plus importante de la rive gauche de la Casamance. Toutefois, cette dernière dénomination est à retenir, car elle explique la ressemblance saisissante que les indigènes de la région de Diébali présentent avec ceux du Soukoudiak, non pas seulement au point de vue de leur type physique, mais aussi de leur caractère plus belliqueux que celui des autres Diola. L'identité de nom peut s'expliquer par une migration récente d'une partie de la tribu.

3^o Entre le marigot de Gambie et la mer, à cheval sur la frontière franco-anglaise, on rencontre une tribu peu nombreuse qui prend le nom de *Diola du Kombo* (Dialongo). Les Créoles portugais de Ziguinchor appellent Kabila ces indigènes, qui habitent sur les bords des arroyos salés qui font communiquer le canal de Gambie

(1) A. MARCHE. *Trois voyages dans l'Afrique occid.*, 1882.

(2) D^r LASNET. *Une Mission au Sénégal*, 1900. P. 155 et suiv. — Bérenger-Féraud es appelle Kaïamantès (?), *loc. cit.*

avec l'Océan. Leurs principaux villages sont Katon et Dialongo.

4° Les *Diougoute*, Djougoute ou Gigouche (1), se sont localisés entre la partie méridionale de la rivière de Bignona et le marigot de Gambie. Ce territoire est un immense archipel, composé d'îles basses et vaseuses, traversé du sud au nord par le marigot de Tionk, qui débouche dans la Casamance en face la pointe Sozor (Saint-Georges). La plus grande de ces îles marécageuses est l'île de Tionk, sur laquelle s'élèvent deux ou trois misérables villages. Les principaux centres diougoute sont Elanna, Tionk et Bouteyol, sur la rive gauche du marigot. Les Diougoute sont avant tout pêcheurs.

5° Les *Karone* habitent la rive occidentale du canal de Gambie, qui les sépare des Diougoute, et s'avancent jusqu'à l'île de Diogué, à l'embouchure de la Casamance, où l'on trouve également quelques familles diougoute.

Les principaux villages des Karone sont Koubaloulou et Hilor.

Les Karone ont souvent fourni des pilotes aux navires qui voulaient franchir les passes de l'embouchure de la Casamance.

6° Les *Bliss* ne comptent plus qu'un petit nombre de familles qui vivent isolées sur les deux rives du marigot de Bliss, branche maritime du canal de Gambie. Leur pays est enclavé dans le territoire des Karone : comme ceux-ci, ils sont pêcheurs et piroguiers. On rencontre leurs « fayas » (2) jusqu'aux bouches du Cachéo.

7° Sur la rive gauche de la Casamance, nous trouvons les *Diola de Carabane*, qui occupent les deux bords des marigots de Cachiouane et d'Elinkine, depuis la pointe Sozor jusqu'aux dunes de Guimbéring. Cette population, que le D^r Lasnet appelle Kassa (?) est de toutes les tribus diola celle qui a été le plus influencée par l'étranger. Dans la plupart de ses villages, on rencontre de nombreux métis d'Ouolof, de Mandingue, de Papel (grumètes), de Manjake (chrétiens), et même de Toucouleur. Un grand nombre de Diola ont adopté le christianisme, dont ils s'empressent d'oublier les préceptes, quand ils arrivent à l'âge adulte. Par contre, ils sont réfractaires à l'Islam, sans doute parce que la loi de Mahomet interdit l'usage des boissons fermentées.

Le seul endroit où l'on retrouve cette peuplade sans mélange, c'est sur la rive droite de la rivière de Cajinolle, notamment au

(1) Les Portugais écrivent Diugute et Jigonche.

(2) *Faya*, grande pirogue d'un seul morceau, munie d'un mât.

village de Séléki (1), qui eut à soutenir plusieurs sièges contre les troupes françaises à la suite de l'assassinat du lieutenant Truche.

8° Les *Floup d'Oussouye*, que les Portugais appellent Fellupes Feijão (2), s'étendent sur le territoire compris entre le marigot de Diakène et la rive du Cajinolle. Leurs principaux centres sont Oussouye, où siège actuellement un représentant de l'autorité française, Saout, Emaye et Effoc. A la suite de l'insurrection de 1902, le roi des Floup fut emmené comme otage à Sedhiou.

Ces Diola ont conservé certaines habitudes de cannibalisme : dans quelques villages (Effoc, Boukitingo, et même Oussouye), ils exhument les cadavres pour les manger. Cette coutume abominable tend d'ailleurs à disparaître (3).

9° Sur les rives de la rivière d'Aramé, qui, en s'abouchant avec le Cajinolle, fait communiquer la Casamance avec le Rio Cachéo, on trouve une tribu diola que les Portugais connaissent sous le nom de *Floup d'Aramé*. Ce groupement, qui habite les villages d'Aramé, de Kouladié, de Youtou, de Cassolol et de Katon, est assez différente du reste de la famille diola : certains voyageurs l'ont même complètement rattachée aux Bayotte, qui s'étendent au Sud de Ziguinchor. C'est, à notre avis du moins, une opinion très discutable, car si les gens d'Aramé [ne diffèrent des Diola que par quelques particularités de leur langage, ils s'éloignent des Bayotte et des Essigne, non seulement par leur idiome, mais encore par leurs tatouages, leurs mutilations, leurs pratiques agricoles, etc.

La plupart des Diola d'Aramé parlent le créole portugais.

10° Sur le bord de l'Océan, depuis la pointe Dioufoung, située à l'embouchure du Rio Cachéo, jusqu'à Guimbéring, dans l'estuaire même de la Casamance, on rencontre l'importante tribu des *Diamate*, que les anciens auteurs nomment Aïamate. Ils possèdent des villages nombreux et populeux, au nombre desquels il faut citer Yal ou Barella, Kérouèye, Soukoudiak, Basséor, Tégnate, qui dépendent de la Guinée portugaise, Gnalon, Kadiakaye et Mossor, qui s'élèvent sur le cap Roxo, Boukote et Guimbéring, bâtis sur le bord de la mer, en territoire français. C'est cette peu-

(1) On désigne parfois les gens de Séléki sous le nom de Banjars, que d'autres auteurs réservent pour les Essigne.

(2) A cause du village de Fedjon, sur la rive gauche du marigot de Cajinolle.

(3) M. VIGUÉ. Les Peuplades des Riv. du Sud de la Sénég. (*Rev. Scient.*, 1888), s'inscrit en faux contre cette accusation de cannibalisme que les récentes explorations ont cependant confirmée.

plade turbulente qui, en 1905, a livré deux combats acharnés à la Mission franco-portugaise de délimitation, sous la conduite du chef de Kérouèye, Fodé Kaba, et du grand-féticheur Diamouyon.

Comme nous l'avons dit précédemment, ces Diamate peuvent être considérés comme l'avant-garde du groupement qui occupe la région de Diébali.

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par cette description sommaire, les diverses tribus diola sont loin d'avoir une égale importance. D'après les renseignements que nous avons recueillis sur place, on peut, très approximativement d'ailleurs, répartir la population diola de la manière suivante :

1° Diola du Fogny	25.000
2° Diola de Diébali	8 000
3° Diola du Kombo.	3.000
4° Diougoute	2.000
5° Karone	2 600
6° Bliss	1.000
7° Diola de Carabane.	6.000
8° Floup d'Oussouye	12.000
9° Floup d'Aramé	6.000
10° Diamate.	35.000
Famille diola	100 000

Affinités des Diola. — Par leur habitus extérieur et par un certain nombre de caractères ethniques, les Diola se rattachent étroitement à ces populations de l'Ouest africain que, dans un précédent mémoire (1), nous avons groupées sous le nom de « Races aborigènes », pour les distinguer des races conquérantes, auxquelles il convient, à notre sens, d'appliquer la dénomination de « Races soudaniennes ».

Il ne nous paraît pas utile de rappeler ici en détail ces caractéristiques communes, dont la constance semble justifier l'hypothèse d'une race unique, localisée à une époque indéterminée sur les rives du Moyen-Niger, déplacée ensuite par les peuples nouveaux, disloquée plus ou moins violemment par les conquérants et finalement rejetée le long de la côte de l'Atlantique ou sur la lisière de la grande forêt de la Côte d'Ivoire. Ces débris ont subi des modifications plus ou moins profondes du fait des nouveaux milieux où ils ont été placés et selon la manière plus ou moins complète dont ils ont réussi à éviter l'influence des peuplades voisines.

(1) Dr MACLAUD. *Distribution des races sur la Côte occidentale d'Afrique*, in *Bull. de Géog. hist. et descr.*, n° 1, 1906.

Les caractères physiques semblent n'avoir varié que dans une assez faible mesure : aussi l'œil le moins exercé saisit des ressemblances entre les vestiges les plus éloignés de la grande race nigritique primitive ; il n'est pas de voyageur qui n'ait été amené à com-



FIG. 2. — Floup d'Aramé.

parer le Sérère du Sénégal au Diola de la Casamance, le Koniagui de la Haute-Gambie avec le Papel de Bissao, le Baga, le Timné et le Landouman de la Guinée au N'Gan et au Siène-ré de la Haute-Côte d'Ivoire.

Les documents anthropologiques d'une authenticité indiscutable sont encore trop peu nombreux pour étayer définitivement cette hypothèse, mais ceux que nous possédons lui confèrent, dès maintenant un certain degré de probabilité.

Les caractères ethniques communs sont d'un moindre poids, mais ils méritent néanmoins de retenir l'attention des observateurs : nous ne citerons que pour mémoire l'amour de l'indépendance (1), la réprobation de l'esclavage (2), la négation de la mort naturelle (3),

(1) Ces noirs préfèrent souvent la mort à l'esclavage : il existe peu d'esclaves serère, diola ou landouman et pas du tout de captifs papel, nalou ou baga.

(2) Le plus souvent, ces populations admettent dans leurs villages les captifs étrangers, après leur avoir fait subir un

stage d'épreuve de trois années, pendant lesquelles ils travaillent pour la communauté (Baga, Mikhiforé).

(3) C'est-à-dire la croyance que la mort est toujours le résultat d'un maléfice dont il faut rechercher et punir l'auteur ; les cérémonies funéraires sont souvent l'occasion de cruautés révoltantes, conséquences de cette croyance.

l'initiation (1) aux sociétés secrètes dans les bois sacrés, l'usage des masques, certaines pratiques funéraires (2), le mode d'héritage (3), idées et coutumes que l'on retrouve presque invariablement chez les peuplades aborigènes et qui font défaut chez les envahisseurs. Nous laissons à ceux qui viendront après nous le soin de rechercher en détail les traces de ces caractéristiques et d'en décrire les variations locales...

Sans aller plus loin, il est de toute évidence que les peuplades avec lesquelles les Diola ont les affinités les plus marquées sont celles avec lesquelles ils sont actuellement encore en contact. C'est ainsi que les *Serère*, qui habitent sur la rive droite de la Gambie, présentent avec les Diola les plus grandes analogies : ces deux familles se reconnaissent d'ailleurs une origine commune, et elles ont conservé obscurément le souvenir de la grande migration qui les a amenées côte à côte, sous la conduite de la reine Aguène, des bords de la rivière Koulountou (4) dans les vallées de la Basse-Gambie et de la Casamance (5). Les différences d'habitat ont imposé aux deux peuplades jumelles des mœurs dissemblables, mais l'une et l'autre ont gardé la marque indélébile de l'ancêtre commun.

Pour n'avoir laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, la parenté des Diola avec leurs voisins de la rive gauche de la Casamance ne nous paraît pas plus douteuse : certes, le Diola est supérieur à tous les points de vue au *Balante* et au *Bagnouk* ; mais cette inégalité physique et morale s'explique aisément par la débéance qu'un pays inhospitalier a imprimée à ces deux peuples, abâtardis par la famine et l'alcoolisme ; mais, tant de caractères

(1) Les sociétés secrètes ont primitivement servi de défense contre l'étranger qu'elles terrorisaient par leurs pratiques mystérieuses et cruelles. Les peuplades qui ont créé ces sociétés (Simô, Matchiol, Bensongui, Dou, Sakarabro, Porro, etc.) ont fini par être elles-mêmes les victimes des pratiques sanguinaires qu'elles avaient inventées dans un but de protection nationale. Bérenger-Féraud affirme avoir retrouvé les traces de ces sociétés chez toutes les populations du littoral depuis les Serère jusqu'au golfe de Guinée (*Rev. d'Anthrop.*, 1880, 2^e série, tome III, page 424 et suiv.).

(2) Les morts ne sont presque jamais enterrés couchés ; ils sont assis chez les Diola, les Baga, les Landouman ; debout chez les Brame ; chez les Pakhalla, on leur laisse la tête hors du sol, etc.

(3) En thèse générale, l'héritage passe du chef de famille au neveu, fils de la sœur aînée. Ce caractère s'est modifié dans l'Ouest africain, où quelques familles seules l'ont conservé. R. Caillié et Drevon ont observé cette coutume chez les Landouman et les Nalou.

(4) Affluent de gauche de la Gambie, sur les rives duquel habitent actuellement les Bassari et les Koniagui.

(5) D^r LASNET, *loc. cit.*

communs les rapprochent, qu'il serait puéril de considérer la différence des idiomes et le mépris réciproque qu'ils affectent les uns pour les autres, comme la preuve de leur disparité (1).

A plus forte raison, pouvons-nous rapprocher les Diola de deux petits groupements qui habitent sur la limite orientale de leurs territoires, les *Essigne* et les *Bayotte*, dont nous avons parlé plus haut. La plupart des auteurs les font rentrer dans la famille diola : mais nous ne voyons aucune raison particulière pour les y admettre plutôt que les Bagnouk et les Balante. Les Essigne et les Bayotte, quoique voisins des Diola, ont un habitat tout à fait différent. Leur sol n'est qu'exceptionnellement marécageux ; un séjour séculaire dans la forêt leur a donné des coutumes si particulières qu'il ne me semble pas possible de les comprendre dans le groupement que nous appelons la famille diola. Il serait plus logique de les rattacher à la famille bagnouk, dont ils ont la timidité et la paresse. Cependant les coutumes funéraires et le cannibalisme, que leur attribuent les Créoles de Cachéo rappellent d'assez près les pratiques des Diola d'Oussouye. Cette question mériterait d'être étudiée d'une manière plus spéciale.

Il nous est impossible de passer sous silence une autre peuplade qui habite un canton situé sur la rive droite du Rio Componi, aux environs de Mampata : ce sont les *Yola*, qui se considèrent comme un rameau de la race qui nous occupe. Ces Yola sont cultivateurs et piroguiers comme les Diola de la Casamance ; ils en ont les coutumes et les superstitions, et leurs légendes ont conservé le souvenir de leur séjour dans le haut-pays, alors que leurs ancêtres n'avaient pas encore pris le chemin du Sud-Ouest devant l'invasion mandingue.

Origines. — Histoire. — Nous ne possédons aucun document authentique qui puisse nous éclairer sur les origines des populations aborigènes. Les « Tarich » des voyageurs arabes ne nous donnent aucun renseignement à ce sujet, et les rares annales, que les lettrés foulbé inscrivent sommairement sur les marges de leurs livres sacrés, se bornent le plus souvent à mentionner l'existence des peuplades infidèles avec lesquelles leur race est entrée en conflit : d'ailleurs ces écrits sont trop récents pour présenter un grand intérêt.

Nous sommes donc obligé de rester dans le domaine des hypothèses. Il semble toutefois que le grand mouvement qui a poussé

(1) D^r MACLAUD. *La Basse-Casamance et ses habitants*, in *Bull. de la Soc. de Géog. comm. de Paris*, n° 3, 1907.

les peuples nègres vers les territoires occidentaux de l'Afrique du Nord, se soit produit dans les premières années du XIII^e siècle, à la suite de la chute de l'empire de Ghanata (1). C'est vraisemblablement vers cette époque que les Diola-Sérère ont cédé à la pression des Mandé-Malinké, et sont venus occuper les terrains d'alluvions récentes, qui s'étendent entre le Saloum et le Rio Cachéo, tandis que le groupement Papel-Manjake-Baga était rejeté sur le versant occidental du Fouta-Dialon par les Mandé-Soussou.

La zone côtière, alors recouverte d'une épaisse forêt (2), était probablement habitée par une population autochtone, qui s'est rapidement fondue dans les rangs des nouveaux venus. Le souvenir de ces primitifs occupants du sol se retrouve dans certaines légendes des Baga : c'était, prétendent ces derniers, une race très-peu nombreuse, de petite taille (*sansandyi*) (3), fortement musclée, ne sachant compter que jusqu'à trois, vivant dans des villages bâtis au-dessus de l'eau (4). D'après certains noirs du Rio-Nuñez, ces populations primitives ne seraient autres que les Nalou et les Bijougo, ces derniers ayant été complètement chassés du continent et rejetés dans l'archipel des Bissagos.

Quoi qu'il puisse en être de ces croyances impossibles à vérifier, nous savons que les négriers portugais ont trouvé, dès le XV^e siècle (5), les Diola dans le pays qu'ils habitent encore aujourd'hui. Peu après, les gouverneurs de Ziguinchor et de Cachéo avaient établi la domination portugaise sur toute la rive gauche de la Casa-

(1) D^r TAUTAIN. Leg. et trad. des Soninkés (*Bull. de géogr. hist. et desc.*, 1895).

(2) La disparition presque complète de la forêt a considérablement modifié le régime des cours d'eau de cette partie de l'Afrique Occidentale. Nous en avons la preuve dans ce fait que l'on trouve, sur plusieurs rivières, des débarcadères en pierres de taille, datant de l'époque portugaise, en des points où ces rivières ne sont plus aujourd'hui que de simples ruisseaux (Saloum, Haute-Casamance).

(3) Les *sansandyi* sont, aux yeux de Baga, des êtres mystérieux, extraordinairement vigoureux, quoique très petits, qui vivent dans la profondeur des bois, après avoir été les maîtres du pays. Ils viennent rôder la nuit dans les villages pour voler les lambeaux d'étoffe dont ils se couvrent. On laisse à leur intention au fond des marmites des reliefs d'aliments qu'ils mangent avec avidité. Pour dissimuler leurs traces, ils ne progressent qu'à reculons (?). On peut les capturer en amorçant une trappe avec des chiffons; mais un ancien traité défend de leur faire du mal!

(4) Si l'on en croit les Baga de Kaporé, près de Konakry, il faudrait rapporter à cette population primitive hypothétique les silex grossièrement taillés qui ont été trouvés sur les bords du lagon de Kakimbon (Rotouma). Les diverses tribus de la côte, qui se servent encore de flèches, n'emploient pas le silex, ni la labradorite, ni aucune autre pierre. A défaut de fer, elles utilisent le bambou (Koniagui, Bassari, etc.).

(5) DAPPER (1668) signale en Casamance les Feluppos ou Arriaréos, les Benhuns, les Kasangas, etc. (*Beschr. v. Afrika*).

mance, et ils entretenaient des relations suivies avec les chefs des Floup et ceux des Kassa. Cette dernière peuplade était alors très importante et son chef, le Kassa Mança (1), a donné son nom à la rivière qui baignait son territoire. Des congrégations religieuses puissantes, Dominicains puis Jésuites, fondèrent des missions dans toute la région et y bâtirent des établissements, dont on retrouve encore les ruines. Des colonies nombreuses de métis chrétiens s'installèrent sur les arroyos du Delta et importèrent dans le pays d'utiles espèces végétales. Les indigènes apprirent d'eux l'art d'irriguer les terrains de culture (art où excellent les peuples qui, comme les Portugais, ont longtemps été en contact avec la civilisation arabe); ils reçurent d'eux d'utiles enseignements pour la construction de leurs demeures (2), et pour l'aménagement de leurs villages (3).

Le déclin de la puissance portugaise amena la disparition de ces établissements; les indigènes, laissés à eux-mêmes, retombèrent dans leur barbarie primitive. Les Diola conservèrent toutefois quelques souvenirs de cet effort civilisateur: leurs cases sont encore aujourd'hui les plus confortables de l'Ouest africain et leurs rizières les défendent contre la famine. Mais les Kassa et surtout leurs misérables descendants, les Bagnounk, les Kassanga et les Kabougane (4), ont dû au bien-être éphémère que leur a valu leur contact avec la civilisation européenne, de retomber au rang des sauvages les plus paresseux et les plus abjects.

L'établissement de l'autorité française dans la région méridionale du Delta de la Casamance ne s'est pas effectué sans difficulté: à maintes reprises, nos navires de guerre ont bombardé des villages rebelles (Guimbéring, Séléki), pour punir des actes de violence et de rapines. L'insurrection des Floup d'Oussouye a nécessité en 1902 l'envoi d'une colonne de police, et la Mission franco-portugaise n'a dû qu'à la présence d'une escorte imposante de pouvoir mener à bonne fin ses opérations d'abornement de la frontière.

(1) HECQUARD. *Voyage en Afrique*, p. 114.

(2) Les cases des Diola de la rive gauche de la Casamance sont quadrangulaires, alors que les habitations des autres peuplades sont circulaires. Elles sont en outre munies de plafonds épais qui les défendent efficacement contre les incendies.

(3) On rencontre dans plusieurs villages diola de véritables allées rectilignes de benténiers et d'orangers. Dans la région de Séléki, les Diola font des plantations de rôniers, de raphias et de palmiers à huile: nous n'avons rien vu de comparable chez aucune autre race nègre de l'Afrique Occidentale.

(4) Ces deux dernières populations habitent sur la rive droite du Cachéo, près du marigot de Bougampor.

Sur la rive droite du fleuve, l'action des Européens a été beaucoup moins marquée, pour ne pas dire nulle. Malgré l'occupation effective du pays et la création de postes militaires, les Diola du Fogy et les Diamate de Diébali n'ont pas modifié leur genre de vie. S'ils ne sont plus en lutte avec les Mandinké du Pakao, qui venaient périodiquement razzier leurs villages pour s'approvisionner d'esclaves, ils restent quand même hostiles à toute tentative de pénétration (1) : c'est à peine s'ils tolèrent dans leur pays les traitants blancs et les colporteurs indigènes qui leur apportent les étoffes, les armes, la poudre et l'alcool. Sourds à toutes les avances, ils restent cantonnés dans leurs villages, et de nombreuses années s'écouleront avant qu'ils aient abandonné leur méfiance instinctive de l'étranger et leurs grossières superstitions.

Caractères physiques des Diola. — Si l'on ne tient pas compte des régions où la famille diola a subi l'influence du sang étranger, on constate que le type physique est presque identique chez les représentants des diverses tribus. Les observations du D^r Thézé à Bignona, celles du D^r Lasnet à Carabane et celles que nous avons effectuées nous-même chez les Floup d'Oussouye et d'Aramé, présentent entre elles une remarquable concordance.

1° *Taille.* — Les renseignements de Lasnet à ce sujet sont peu précis : « Les Diola sont de taille moyenne, plus petits que les noirs du Sénégal » (2). Le prince s'exprime en termes identiques (3). Le D^r Thézé, qui a pendant longtemps servi à Bignona en qualité de médecin militaire, nous a donné comme moyenne obtenue sur une centaine d'adultes : hommes : 1^m,681 ; femmes : 1^m,545.

Nous n'avons pu malheureusement opérer que sur un nombre restreint de sujets, et nos résultats n'ont de ce fait qu'une valeur relative. Les indigènes ne se prêtaient pas volontiers à nos investigations ; néanmoins, nous avons obtenu les moyennes suivantes :

Floup d'Oussouye : sur un total de 9 hommes et 5 femmes, la taille moyenne a été pour les hommes 1^m,695, et pour les femmes 1^m,540. Ce dernier chiffre ne diffère pas sensiblement de celui de Thézé.

Pour les Floup d'Aramé, nous avons trouvé, pour 6 hommes et 3 femmes, au moyen d'un procédé très grossier (repérage le

(1) CHEVALIER et CLIGNY. *La Casamance, Extrait Annal. de Géog.*, t. X. 1901.

(2) D^r LASNET. *Une Mission au Sénégal*, 1900, p. 155.

(3) J. LEPRINCE. *Les Floups*, in *Tour du Monde*, 1906.

long d'un tronc d'arbre), hommes 1^m,690; femmes 1^m,560. Nous ne tenons pas compte dans cette moyenne du chiffre exceptionnellement élevé de la stature du chef du village, 1^m,840.

2° *Coloration*. — La couleur de la peau est moins foncée chez le Diola que chez le Mandingue et par conséquent chez le Ouolof du Sénégal. Mais elle n'approche en rien de la teinte claire que l'on observe chez les Foulbé : on peut la comparer sans trop d'inexactitude à la nuance « brun chocolat foncé ». Nous devons ajouter que la malpropreté habituelle des Diola les fait, de prime abord, paraître beaucoup plus noirs qu'ils ne le sont en réalité.

La teinte des yeux est toujours sombre.

Nous n'avons jamais rencontré chez les Diola de cas d'albinisme, si fréquents chez les Mandingue (fougné).

3° *Système pileux*. — Les cheveux ne se distinguent, ni par leur couleur, ni par leur torsion, de ceux de la race nigritique.

Les sourcils sont peu fournis.

La barbe est rare et courte, quoique plus abondante que chez les races soudaniennes; la croissance en est tardive. Au menton, les premiers poils n'apparaissent guère avant 35 ou 40 ans.

Il n'est pas très rare, surtout dans les cantons du Sud, de rencontrer des sujets relativement barbus : la moustache atteint parfois 4 ou 5 cent., et la barbe 6 ou 7 cent. de longueur. D'après les indigènes, les individus très barbus que l'on voit sur les rives du Cachéo compteraient parmi leurs ancêtres des créoles des îles du Cap Vert.

L'abdomen et les membres inférieurs sont beaucoup plus velus chez les Diola que chez les Mandingue et les Foulbé, sans l'être toutefois autant que chez les peuplades d'un habitat plus méridional.

4° *Habitus extérieur*. — L'aspect du Diola donne une impression de vigueur. Si la tête est petite, le cou est fortement musclé. Le thorax, largement développé, contraste avec l'étroitesse de la taille. Le tronc est remarquablement long, par rapport aux dimensions du membre inférieur, ce qui donne au Diola cet aspect trapu, caractéristique des tribus nègres du littoral.

Dans le membre inférieur, la cuisse est très courte comparative-ment à la longueur de la jambe. La même proportion s'observe au membre supérieur.

Les masses musculaires sont très développées; le relief des fesses et surtout du mollet le différencie tout à fait des Mandingue et des Foulbé.

Dans les régions où pénètre l'alcool européen, le type physique s'est beaucoup abâtardi. C'est ainsi que le Diola de Carabane est d'aspect beaucoup moins robuste que le Diamate ou le Floup.

5° *Tête*. — La tête, comme nous venons de le dire, est petite; elle est de plus allongée en arrière. La face affecte une forme arrondie.

Le front est bas et déprimé, les arcades sourcilières légèrement saillantes, les yeux médiocrement enfoncés. Le nez est large et épaté (1); le maxillaire supérieur est proéminent, tandis que le menton est fuyant. Les lèvres sont épaisses et charnues; les traits, lourds et grossiers, respirent la bestialité.

A ces caractères, communs à toutes les races nègres, il faut ajouter la forme spéciale de l'oreille, que l'on retrouve également chez le Papel, le Baga, le Landouman, le Timné, etc. Le pavillon est petit, sensiblement circulaire, haut de 3 cent. 1/2 à 4 cent. au maximum, très aplati et rejeté en arrière (2).

6° *Mutilations*. — Les Diola n'ont pas de tatouage de race. Les femmes portent quelquefois sur le ventre des cicatrices d'incisions verticales et horizontales, qui convergent vers le nombril : ce sont, nous a-t-on assuré, des signes destinés à faciliter les accouchements. Dans le Fogny, beaucoup de femmes ont, à la façon des Balante, sur la face externe des bras et parfois sur le dos, des scarifications disposées en rectangles.

La perforation des lobes des oreilles est exceptionnelle : elle n'atteint jamais les proportions usitées chez les Bayotte, ni surtout chez les Baga foré du Rio-Nuñez.

La taille des dents est au contraire pratiquée dans la plupart des tribus diola : il n'est cependant pas rare de rencontrer, notamment chez les Floup d'Oussouye et les Diamate du Soukoudiak, des individus qui se sont abstenus de cette mutilation. L'opération, qui a lieu vers la quatorzième année, ne présente rien de particulier. Le patient mord avec force dans un morceau de bois tendre, généralement du fromager : l'opérateur, à l'aide d'une sorte de ciseau à froid, abat d'un coup sec les angles des dents de façon à obtenir une pointe aiguë. La taille ne porte, comme bien l'on pense, que sur les incisives et les canines. Certains individus se contentent de se faire enlever les angles internes des deux incisives

(1) On rencontre cependant des individus dont le nez est mieux dessiné.

(2) Cette particularité, qui a son maximum chez les Baga, est désignée par les noirs de la Guinée sous le nom d' « oreilles de loutre ».

médianes supérieures et des deux inférieures; le trou qui est ainsi formé, a la forme d'un losange (1).

La circoncision n'est guère pratiquée que dans les cantons qui ont subi l'influence de l'étranger; ce n'est le plus souvent qu'un prétexte à libations (2). Les garçons sont circoncis vers l'âge de quinze ans. Les filles ne sont jamais excisées.

7° *Coiffure*. — Le plus souvent, le Diola ne conserve qu'une calotte de cheveux qu'il dispose en nattes fines et retombantes; certains élégants augmentent le volume de leur chevelure en y ajoutant, principalement en avant, des fibres de raphia teintes en noir; il laisse alors retomber cet ornement sur le front (3), en le mêlant de plumes et de verroteries. Pour consolider cet échafaudage, il l'enduit de latex de *Landolphia florida*, de résine de santan (4), de graisse de touloucouna (5) et de sang coagulé; l'horrible magma qui résulte de ce mélange fétide sert d'abri à une vermine grouillante...

Les Fogny portent la barbe nattée.

Les tempes et les sourcils sont toujours rasés ou épilés. Le reste du corps est laissé intact.

Les femmes et les vieillards ont la tête complètement rasée.

8° *Déformations pathologiques*. — Il n'est pas rare de rencontrer dans les villages diola des individus dont le squelette a été déformé par la syphilis, la tuberculose ou le rachitisme; néanmoins, la proportion en est moindre que chez les peuplades voisines, plus misérables.

Les fractures des membres, très communes, sont dues le plus souvent aux chutes qu'ils font du haut de leurs palmiers, quand ils vont recueillir le vin de palme.

La variole laisse des traces apparentes sur un grand nombre de sujets; enfin l'action irritante des fibres du coton de fromager ou kapok (6) déterminent de nombreux cas de cécité.

(1) D^r LASNET, *loc. cit.*

(2) Dans le Fogny, la circoncision donne lieu à de grandes fêtes, où l'alcool joue un rôle prépondérant. Les danses guerrières et surtout les luttes attirent un grand concours de peuple. Mais le plus souvent, on omet de pratiquer l'opération chirurgicale, qui pourtant est le motif avoué des réjouissances.

(3) Cette coiffure ressemble tout à fait à la mode européenne que l'on a appelée coiffure « à la chien ».

(4) *Daniella thurifera*. Leg. Césalpinées.

(5) *Carapa guineensis* Don. Méliacées.

(6) *Eriodendron anfractuosum* D. C. Malvacées.

II

La description du genre de vie et des mœurs des Diola ne saurait trouver de place dans cette étude succincte. Nous nous bornerons donc, pour terminer, à mentionner ici les mensurations que nous avons effectuées au Museum d'histoire naturelle sur un squelette complet de Diola; ces mesures ont été prises avec le plus grand soin, sous la direction de M. le Dr Verneau, et avec l'aide obligeante de notre excellent confrère et ami, M. le médecin-major Rivet.

Nous n'avons nullement la prétention de tirer des chiffres que nous rapportons ici des conclusions prématurées sur les caractères anthropologiques de la famille qui nous occupe : c'est surtout en anthropologie qu'il n'est pas permis de conclure du particulier au général. Nous prenons néanmoins la liberté de signaler au lecteur l'importance spéciale de ces documents, importance uniquement due à l'authenticité de leur provenance. Il ne s'agit pas ici d'un sujet recueilli par hasard dans une localité plus ou moins déterminée. Le squelette étudié est celui d'un chef Diola, sur lequel nous avons pu obtenir sur place des renseignements certains.

Sialabé, chef des Floup d'Oussouye, était considéré par les indigènes de la Casamance comme étant de race tout à fait pure. Il était, nous a-t-on dit, âgé de 35 ans environ; sa taille était de 1^m,66 à 1^m,70 et sa musculature était moyennement développée. Son squelette, envoyé complet en France, est enregistré au Muséum sous le n° 19822.

Étude du squelette.

Crâne :

	mm.
Diamètre naso-mentonnier	122
Largeur frontale minima.	93
Largeur frontale maxima (1)	»
Diamètre bi-mastoidien maximum	124
— bizygomatique maximum	136,5
— naso-basilaire	111
— alvéolo-basilaire	112,5
— antéro-postérieur maximum	184
— métopique	181,5
— transverse maximum	141
— naso-alvéolaire.	77,5
Hauteur du nez	56
Largeur du nez	26

(1) Impossible à déterminer, par suite de la soudure.

	mm.
Hauteur de l'orbite	36
Largeur de l'orbite	38,5
Largeur interorbitaire	25
Largeur du bord alvéolaire supérieur	71
Hauteur de la courbe alvéolaire supérieure	57,5
Longueur de la voûte palatine	51,5
Largeur de la voûte palatine (au niv. deuxième molaire) .	46
Hauteur orbito-alvéolaire	45
Longueur du trou occipital	39
Largeur maxima du trou occipital	33
Hauteur basilo-bregmatique	136
Hauteur auriculo-bregmatique	122,5
Courbe sagittale du crâne (basion-opisthion)	360
occipital	110
pariétaux	122
frontal	128
	} 360
Courbe transversale	310
Courbe transversale horizontale	524
Capacité crânienne en centimètres cubes	1525 cmc.
Prognathisme	27 mm.

Indices :

Indice céphalique	76,63
Indice céphalique vertical	73,91
Indice transverso-vertical	96,45
Indice métopique	77,68
Indice facial	56,78
Indice maxillo-alvéolaire	123,48
Indice nasal	46,43
Indice orbitaire	93,51
Indice frontal	65,95

OBSERVATIONS. — Le crâne étudié possède à un haut degré les caractères de la race nigritique :

L'indice céphalique le classe comme *sous-dolichocéphale*.

Il est *microsème* par ses indices frontal et facial, *mésosème* par les indices céphalique vertical et transverso-vertical, et enfin *mégasème* par l'indice orbitaire.

L'indice nasal mérite une attention particulière; il fait du sujet un *leptorhinien*, ce qui est exceptionnel dans la race nègre. Ce n'est cependant pas une anomalie individuelle, car, ainsi que nous le verrons plus loin, le crâne diola n° 1, rapporté par le D^r Lasnet, a un indice nasal à peine plus élevé.

La voûte crânienne présente un aplatissement horizontal marqué au niveau de la suture sagittale.

L'écaille du temporal est très exigüe.

Les condyles occipitaux sont projetés en bas.

Dans la face, nous notons les particularités suivantes :

La face est caractérisée par l'allongement du nez, la faiblesse de la distance interorbitaire (1), et par la saillie des os propres.

Les orbites ont les angles à peine atténués. Les pommettes, hautes et massives, se réunissent largement au maxillaire supérieur; il existe un prognathisme sous-nasal très accentué (27 millimètres).

Le bord inférieur de l'orifice nasal est complètement effacé; les gouttières nasales sont excessivement accusées.



FIG. 3 et 4. — Crâne de Diola. 1/3 grand nat.

Il y a lieu de noter la profondeur de la voûte palatine.

La denture est d'une régularité parfaite, sans déformation ni carie. La surface triturante de la troisième molaire est remarquablement plissée; les incisives internes et les molaires sont légèrement usées. Pas de mutilation dentaire.

*
**

Il nous paraît intéressant de reproduire ici, pour faciliter les comparaisons, les mensurations prises par Manouvrier sur des crânes diola, rapportées en 1900 par le D^r Lasnet (2).

(1) Les chiffres donnés par de Quatrefages et Hamy dans les *Crania ethnica* varient pour les Nègres de l'Afrique occidentale depuis 28 (Mandingue) jusqu'à 32 (Floup).

(2) D^r LASNET, *loc. cit.*

	N°1 (♂)	N°2 (♀)	N°3 (♀)
Diamètre antéro-postérieur maximum	186 mm	173 mm	171 mm
— antéro-postérieur métopique.	184	169	171
— transverse maximum	138	133	133
— vertical basio-bregmatique	136	128	133
— frontal minimum	103	93	93
— bizygomatique	132	126	126
Hauteur ophryo-alvéolaire	91	79	82
Largeur orbitaire	43	38	41
Hauteur orbitaire	38	34	34
Largeur nasale	26	25	27
Hauteur nasale	53	47	48
Indice céphalique	74,2	76,9	77,8
— transverso-vertical	91,3	96,2	101,5
— facial	63,9	62,3	65,1
— nasal	49,0	53,2	56,2
— orbitaire	88,4	89,5	82,9

On peut voir que les valeurs que nous avons obtenues sont tout à fait comparables à celles de Manouvrier.

Maxillaire inférieure.

La mandibule inférieure nous a donné :

Largeur bicondylienne.	115,0 mm
Largeur bigoniaque.	100,5
Longueur de la branche montante	63
Largeur de la branche montante :	
minima.	37,5
maxima.	46
Hauteur symphysienne	35,5
Hauteur du corps mandibulaire	29,0
Épaisseur maximum du corps mandibulaire	18,0
Angle mandibulaire.	114°

Le maxillaire inférieur ne présente d'autre particularité anatomique que la largeur assez considérable de trous mentonniers.

Les arcades dentaires sont très peu divergentes en arrière. Par ce caractère, par l'effacement du menton et l'implantation oblique des dents, il se rattache ainsi au type nigritique.

Il y a lieu de faire les mêmes remarques sur la denture que pour le maxillaire supérieur.

Étude des membres.

Nous avons mesuré séparément tous les os longs des membres.

Membre supérieur.

Humérus :

	Droit.	Gauche.
Longueur totale	321 mm	322 mm
Diamètres de la tête :		
Largeur, <i>l</i>	43	43 .
Hauteur, <i>h</i>	45	45
Somme	88	88
Indice	$\frac{l \times 100}{h} = 95,55$ 95,55	
Circonférence du corps.	65	66 .
Torsion	151°,5	157°
Diamètre bicondylien	64 mm	65 mm

Les deux humérus sont largement perforés. De plus, on remarquera que l'humérus gauche est légèrement plus développé, comme longueur et comme volume, que le droit. La torsion est aussi plus prononcée à gauche qu'à droite.

Cubitus :

	Droit.	Gauche.
Longueur totale	277 mm	277 mm
Largeur au trou nourricier	12	15
Surfaces articulaires.	0	0

La différence de largeur entre les deux os tient à ce que le trou nourricier est situé beaucoup plus haut à gauche qu'à droite.

Radius :

	Droit.	Gauche.
Longueur totale	254 mm	254 mm

Cet os ne présente rien de particulier.

Membre inférieur.

Fémur :

	Droit.	Gauche.
Longueur maxima.	449 mm	453 mm
Longueur totale en position	447	450
Longueur au gd. trochanter	421	424
Indice pilastrique :		
Largeur (à la partie moyenne) <i>l</i>	24	24
Épaisseur (D. ant.-post.), <i>a. p.</i>	30	30
Somme	54	54
Indice	$\frac{a. p. \times 100}{l} = 125,0$ 125,0	
Indice platymérique :		
Largeur (max.) <i>l</i>	27	27
Épaisseur (D. a. p.), <i>a. p.</i>	26	26
Somme	53	53
Indice.	$\frac{a. p. \times 100}{l} = 96,30$ 96,30	

	Droit.	Gauche.
Angle du col.	132° 5	131° 5
Diamètres de la tête :		
Hauteur, <i>h</i>	45,5 mm	45,5 mm
Largeur, <i>l</i>	46	46
Somme	91,5	91,5
Indice.	$\frac{l \times 100}{h} = 101,10$	101,10
Diamètre bicondylien.	79,5	79,5
Indice du col :		
Hauteur minimum du col, <i>h</i> : . .	30	30,5
Largeur, <i>l</i> :	26	25
Somme	56	55,5
Indice.	$\frac{l \times 100}{h} = 86,66$	85,57
Longueur moyenne du col.	70	70,5
Angle de divergence du col	6°	7°
Hauteur de la courbure à concavité pos- térieure (flèche)	62,5	61,5
Torsion.	18° 5	20°

Comme l'humérus, le fémur gauche est un peu plus développé que le droit; sa torsion est également plus prononcée.

La platymérie est nulle à droite et à gauche.

Des deux côtés, il existe un troisième trochanter.

Tibia :

Longueur totale.	377 mm	378 mm
Circonférence minima	72	74
Largeur au trou nourricier. <i>l</i> . . .	24	24
Epaisseur au trou nourricier. <i>e</i> . .	32,5	32
Somme des diamètres	56,5	56
Indice	$\frac{l \times 100}{e} = 74,1$	75,0
Rétroversion.	8° 5	12° 2
Inclinaison	5° 25	9° 25
Torsion.	22° 0	15° 5

Le tibia gauche, à peine plus long que le droit, possède une inclinaison et une rétroversion plus marquées.

La platycnémie est nulle.

Au point de vue anatomique, nous signalerons la position latérale externe du trou nourricier à gauche.

Péroné :

Longueur totale	378 mm	370 (?) mm
---------------------------	--------	------------

Le péroné gauche est en mauvais état; nous ne donnons sa mesure que sous réserve.

Les deux péronés sont très droits et peu cannelés,

Reconstitution de la taille du sujet.

Nous avons tenté de reconstituer la taille probable du sujet vivant, à l'aide de l'indice de Manouvrier. D'après la longueur des fémur et tibia gauches, nous avons obtenu 1^m,683 pour la taille du cadavre ; cette valeur donne 1^m,663 pour le sujet vivant.

Ce chiffre est inférieur aux valeurs moyennes que nous avons signalées plus haut pour la famille diola. Mais nous savons que Sialabé était plutôt de petite taille, d'après le témoignage des personnes qui l'ont connu.

Nous avons en outre pensé qu'il serait intéressant de calculer la taille, d'après la même méthode, mais en utilisant cette fois tous les os longs du squelette, même ceux du membre supérieur. Nous rapportons ces résultats dans le tableau suivant :

Taille du cadavre d'après :	m
Le fémur droit.	1,671
Le fémur gauche	1,675
Le tibia droit	1,688
Le tibia gauche.	1,690
Le péroné droit	1,705
Le péroné gauche.	1,684 (?)
L'humérus droit	1,652
L'humérus gauche	1,654
Le cubitus droit	1,748
Le cubitus gauche	1,748
Le radius droit.	1,721
Le radius gauche	1,721

La moyenne de ces valeurs (le péroné gauche, douteux, ayant été éliminé) nous donne 1^m,698, taille du cadavre, et 1^m,678, taille présumée du vivant.

Ce résultat se rapproche donc assez sensiblement de la moyenne obtenue avec les deux os du membre inférieur gauche.

Si nous calculons, par le même procédé, la valeur de la taille en ne tenant compte que des membres inférieurs, nous trouvons 1^m,640.

En prenant comme base les membres supérieurs seulement, nous obtenons 1^m,687.

Cela revient à dire que, comparativement aux proportions de la race blanche, le type étudié a le membre supérieur plus développé que le membre inférieur.

Si, d'autre part, nous établissons la taille en prenant pour point de départ les seuls segments proximaux, et que nous recommençons l'opération avec les segments distaux, nous avons, pour le premier

cas 1^m,643 et pour le second 1^m,697. Nous pouvons en conclure que notre Diola, comparé aux proportions de la race blanche, a les segments proximaux des membres moins développés que les segments distaux.

Ces constatations ne font que corroborer un fait d'observation banale chez toutes les peuplades aborigènes de l'Afrique occidentale.

Bassin.

La forme et les proportions des os de ce bassin sont presque aussi caractéristiques de la race nigritique que le sont les dimensions crâniennes. Dans le tableau suivant, nous mentionnons en regard des mesures que nous avons prises sur notre sujet, les valeurs moyennes prises sur le Blanc et aussi celles qu'a obtenues le D^r Verneau (1) sur une série de Nègres de diverses provenances. Nous pourrions ainsi voir d'un simple coup d'œil leur degré de dissemblance.

	Diola	Blanc	Nègre
Diamètre transverse maximum	223 mm	279 mm	237 mm
Ecartement des crêtes iliaques (en dedans) . .	201	255	221
Diamètre antéro-postérieur, pris de la symphyse à la première sacrée (vraie)	152	173	159
Diamètre antéro-postérieur, pris de la symphyse à la vertèbre de transition.	164		
Hauteur maxima	200	220	196
Distance des épines antéro-postérieures . . .	165	231	205
Distance des épines antéro-inf. (au milieu de la lèvre interne)	160	191	171
Distance des échancrures ilio-pubiennes . . .	141	160	141
Distance des épines du pubis	54 (?)	58	51
Distance des échancrures ilio-sciatiques . . .	166	197	180
Distance des échancrures ischio-pubiennes . .	114	129	115
Distance des trous sous-pubiens	43	51	46
Distance maxima des ischions	141	153	142
Distance des tubercules ischio-pubiens. . . .	54	40	42
Distance des épines postéro-supérieures . . .	54	72	62
Distance des épines sciatiques	77	90	81
Hauteur de la fosse iliaque interne	85	104	92
Distance de l'émin. ilio-pectinée à l'ischion . .	95	107	97
Distance de l'épine sciatique au point le plus élevé de la crête iliaque	146	167	129
Hauteur de la symphyse	32	43	39
Hauteur de la cavité cotyloïde	57	58	55
Largeur de la cavité cotyloïde	53	56	53
Hauteur du trou sous-pubien	50	57	50
Largeur du trou sous-pubien	31	35	32
Largeur de la grande échancrure sciatique. . .	38,5	50	44

(1) R. VERNEAU. *Le Bassin dans les sexes et dans les races*, 1875.

	Diola	Blanc	Nègre
Profondeur de la grande échancrure sciatique	34 mm	40 mm	37 mm
Largeur de la surface quadrilatère, à gauche.	34		
Largeur de la surface quadrilatère, à droite	33		
Largeur max. de l'ischion.	27,5		
Épaisseur max. de la crête; à gauche	19		
Épaisseur max. de la crête; à droite.	18	19	17
Épaisseur min. de l'os à la fosse	5	3	5
Longueur max. de la crête	139	164	147
Dist. de l'épine il. ant. sup. à l'épine du pubis	98	126	113
Dist. de l'échanc. ilio-pubienne à l'épine du pubis	58	65	57
Déroit supérieur :			
Diamètre antéro-postérieur.	104	104	97
Diamètre transverse maximum.	103	130	111
Diamètre oblique	105	128	114
Déroit inférieur :			
Diamètre sacro-sous-pubien	89	109	102
Diamètre transverse maximum	99	122	113
Concavité de la fosse iliaque interne.	6	9	8
Angle de l'arcade pubienne	64°	60°	60°

Sacrum :

Largeur en arrière	90	93	89
— à la base.	99	118	105
— au détroit supérieur	90	108	91
— en bas	77	92	81
Hauteur du sacrum seul :			
— avec la vertèbre de transition	128		
— sans la vertèbre de transition	96	105	106
Flèche du sacrum :			
— avec la vertèbre de transition.	21		
— sans la vertèbre	18	27	20
Longueur de la surface auriculaire	63		

Le coccyx a été perdu.

Indices du bassin.

Rapport du diamètre antéro-postérieur au diamètre transverse maximum :

$$\frac{a. p. \times 100}{tr. max.} = (\text{indice pelvien}) \quad . . . \quad \mathbf{68,16} \quad \mathbf{62} \quad \mathbf{67}$$

Rapport de la hauteur au diamètre transverse maximum :

$$\frac{h \times 100}{tr. max.} = (\text{indice transverse vertical}). \quad . . . \quad \mathbf{90,13} \quad \mathbf{79} \quad \mathbf{84}$$

Rapport du diamètre antéro-postérieur au diamètre transverse du détroit sup. :

$$\frac{a. p. \times 100}{tr. max. dt.} = (\text{indice du détroit supérieur}). \quad . . . \quad \mathbf{100,97} \quad \mathbf{80} \quad \mathbf{89}$$

Observations sur le bassin.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les mesures que nous venons de donner, ce bassin est une exagération du type nigritique. On sait que, d'après le D^r Verneau, le type nigritique est caractérisé par la diminution des diamètres transversaux, par l'augmentation relative des diamètres verticaux et antéro-postérieurs, par la verticalité plus grande des ilions et par l'exagération de la courbure des crêtes iliaques. De plus, l'angle d'ouverture de l'arcade pubienne est plus grand que chez l'Européen; les tubercules ischio-pubiens



FIG. 5. — Bassin de Diola, vu de face. 1/3 grand nat.

sont très écartés l'un de l'autre et, comme chez la femme, légèrement renversés en dehors. Enfin, l'épaisseur minima de l'os des îles est plus considérable que chez les autres races.

Chez notre sujet, tous ces caractères sont nettement apparents. De plus, le développement des ailes iliaques, évalué à l'aide de la longueur de la crête iliaque et de la hauteur de la fosse iliaque interne, est encore plus faible que chez la moyenne des Nègres. Il en est de même pour les dimensions de la grande échancrure sciatique.

Le détroit supérieur, en raison de l'allongement considérable d'avant en arrière, arrive à présenter un diamètre antéro-postérieur plus grand que le diamètre transverse. Ce rapport des deux diamètres est tout à fait exceptionnel, même chez le Nègre.

Le sacrum est composé de six vertèbres, dont une vertèbre de

transition, complètement soudée au reste de l'os en avant et à gauche; elle en est distincte en arrière et à droite. Cette vertèbre présente en arrière tous les caractères d'une vertèbre lombaire : ses facettes inférieures s'articulent avec les facettes correspondantes de la première sacrée. Le corps de la vertèbre est complètement isolé, aussi bien en avant qu'en arrière.

En somme, cette vertèbre n'est soudée au sacrum que par la masse latérale gauche et par une ossification superficielle de la partie antérieure du cartilage, situé entre la masse latérale droite et la partie correspondante de la première sacrée.



FIG. 6. — Bassin de Diola, 1/3 grand. nat.

De plus, ce sacrum est très étroit, même par comparaison avec le type nègre.

Si nous ne tenons pas compte de la vertèbre de transition, la flèche est faible, plus faible que chez le type nigritique du Dr Verneau.

La surface auriculaire a une longueur considérable, due à la présence de la vertèbre de transition.

Au point de vue anatomique, il y a lieu de remarquer sur l'ischion la profondeur du sillon préauriculaire.

CONCLUSION. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous ne nous croyons pas autorisé à tirer des mesures qui ont été prises sur notre squelette de Diola, des conclusions absolues. Nos chiffres ne constituent qu'un document d'attente que l'on pourra comparer

utilement avec les résultats que l'on obtiendra, par l'étude de matériaux de provenance indiscutable, soit dans la famille diola, soit dans les tribus voisines, soit même dans les autres familles arbitrairement groupées sous le nom de « Race nègre ». A notre avis, c'est par ce moyen seulement que l'on pourra confirmer ou infirmer l'hypothèse de l'origine unique des tribus aborigènes de l'Afrique occidentale, hypothèse qui a pour elle de grandes chances de probabilité, mais que nous ne pouvons étayer jusqu'à présent que sur des faits trop peu probants.

ÉTUDE SUR LES LACUSTRES DU BAS-DAHOMEY

PAR

LE D^r GAILLARD

Aide-major de première classe des Troupes coloniales (1).

(PLANCHE III)

Considérations générales. — Les fleuves Monô, Couffo, Sô-ouémé qui, vers leurs sources, sont de véritables torrents, ralentissent leurs cours à la hauteur des marais de la Lama, et s'étendent dans les plaines du bas pays côtier pour y former une série de lagunes et de lacs. Cette région lacustre est très poissonneuse; toutes les espèces s'y multiplient avec une rapidité et une intensité remarquables; en effet, le calme des eaux, le peu de profondeur, les abris herbeux que le poisson trouve à proximité des rives pour y déposer son frai, constituent des conditions excellentes pour sa reproduction.

Des groupements importants d'indigènes exploitent cette richesse naturelle; tantôt l'indigène habite la terre ferme comme sur les rives des lacs Ahémé et Toho, tantôt leur habitat est entièrement lacustre, constitué par des villages sur pilotis (région du lac Nokoué et delta du fleuve Sô-ouémé).

Les principaux villages lacustres sont Avansouri, Ganvié, Sô-zouko, Sô-tchankoué, Sô-ava, Ouémé, Ouédo, Afotonou. Ces conditions d'habitat constituent-elles une adaptation spéciale et très ancienne à ces groupes indigènes, ou découlent-elles seulement de faits récents et particuliers à la région? En remontant à leur origine, on apprend que les indigènes du lac Nokoué, sont des Aïzon-

(1) Cet important mémoire a été adressé par le capitaine Tilho, chef de la mission de délimitation dont le Dr Gaillard est le médecin, à M. le professeur Hamy, qui a bien voulu le communiquer à notre revue.

Ce premier mémoire est accompagné d'un certain nombre de feuilles d'observations qui seront utilisées plus tard.

nous, autochtones du royaume d'Allada. D'après les renseignements pris dans le pays, les villages lacustres dateraient de la prise du royaume d'Ardres (Allada, 1723) par Agbadja (1708 à 1729), roi d'Abomey. Ce serait donc pour fuir les incursions dahoméennes que les habitants riverains se seraient établis sur l'eau. Ce fait semble confirmé par la présence de villages terrestres placés en face des villages lacustres : Ex. :

Avansouri lacustre — Avansouri sur terre,
Ouédo lacustre — Ouédo sur terre,

et aussi par la considération que les guerriers dahoméens ne pouvaient, d'après leurs coutumes fétichistes, traverser l'eau.

Le lac Nokoué est entouré de marécages sur plusieurs kilomètres ; on ne peut arriver à la terre ferme que par d'étroits et difficiles chenaux : chenaux de Godomey, de Calavi, Akasseto ; — il faut donc être installé sur le lac pour exploiter régulièrement les pêcheries. Sur le lac Ahémé, où les rives ne sont point marécageuses, les habitants sont sur la terre ferme.

Les villages tendent actuellement à diminuer d'importance : l'un d'eux placé entre Sô-zouko et Ouédo, a entièrement disparu. Peut-être le prélèvement régulier de l'impôt, que longtemps leur situation particulière leur permettait parfois d'éviter, sera la raison de leur établissement définitif à terre.

Les indigènes du lac Ahémé sont d'origine Péda, autochtones de l'ancien royaume de Iuda ; leur condition étant plus spécialement terrestre, et n'ayant pu les visiter sur place, les observations suivantes s'adresseront surtout aux lacustres du lac Nokoué.

La population globale du lac Nokoué ne doit pas dépasser 8 à 10.000 habitants, certains villages comme Avansouri, atteindraient 3.500 habitants environ (2.000 sont imposés régulièrement) ; la population moyenne serait d'environ 8 à 1.200 habitants par village. Les divisions administratives rattachent toute la rive du lac jusqu'à la rivière Sô et le canal de Cotonou à la résidence de Porto-Novo ; la zone restante des rives dépend du cercle de Cotonou.

Caractères physiques. — Les habitants des villages lacustres ne semblent pas, à première vue, présenter des caractères distinctifs de ceux des autres indigènes de la région côtière du Dahomey. Leur visage est d'un ovale peu allongé, presque arrondi, la saillie des pommettes peu marquée, le nez épaté, sans arête, paraissant

presque aussi large que long, le front large, fuyant en trapèze, l'ouverture palpébrale très allongée, ellipsoïde, les oreilles ordinairement écartées, et presque toujours régulièrement ourlées, mais ne présentant pas constamment un lobule très marqué. La bouche est large, les lèvres sont épaisses, le plus souvent retroussées en dehors et découvrant parfois les incisives supérieures, limées dès l'enfance, parfois toutes les 4, en pointe mousse, affectant la forme de canines. L'angle interne seul des incisives médianes a disparu; cette pratique est toujours transmise fidèlement bien qu'étant dictée par le seul soin d'élégance, la mode reste ici la tradition, peut-être aussi facilite-t-elle le jet de salive à distance, qui reste toujours une habitude de grand genre.

Ces indigènes portent leurs sourcils rasés et cette particularité semble éclairer leur physionomie et lui donner une expression de bonté naïve : leurs pupilles sont foncées et leurs cils assez longs sont recourbés. Leurs cheveux noirs, laineux, qu'ils portent le plus souvent rasés et ne laissent croître que par touffes isolées, ou lorsque la mort est venue frapper un membre de la famille, affectent parfois une disposition en petites touffes, mais jamais nettement en grains de poivre; l'implantation sur le cuir chevelu semble être normale.

De taille élevée, les membres souples et forts, ils présentent des saillies musculaires très marquées, sans embonpoint; leur manière de ramer alternativement à droite et à gauche, et de pousser parfois leurs pirogues avec de longues perches, maintient un équilibre dans le développement symétrique du corps.

Le système pileux est peu développé, la moustache à peine marquée, rasée, réduite la plupart du temps à quelques poils rares sous le menton. Les aisselles et le pubis, chez les hommes comme chez les femmes sont maintenus glabres, cette petite opération se fait avec un rasoir, et chacun s'aide avec réciprocity. L'épilation n'est pas pratiquée. La couleur de la peau est représentée par la nuance n° 43, des instructions de la Société d'anthropologie.

D'allure décidée, ordinairement gais et rieurs, ils sont infatigables à la pêche, et peuvent manier la rame toute la journée. Ils partent ordinairement pour la pêche vers la fin du jour, et ne rentrent au village que le lendemain au lever, à l'heure du marché. Leur sobriété reste très discutable et la plus grande part de leur argent va normalement vers l'alcool, qui n'a pas encore cependant laissé sur leur vigoureuse constitution ses stigmates lamentables et

trop connus. Ils ne présentent pas de tatouages, mais quelques-uns d'entre eux sont porteurs de cicatrices ethniques; ce sont ordinairement les féticheurs qui ont été marqués ainsi dès le jeune âge, lors de leur séjour dans les collèges des féticheurs, cases du village dans lesquelles ils sont initiés par leurs devanciers à certaines pratiques obscures qui leur confèrent dans la suite honneur et crédit parmi les habitants.

Les cicatrices les plus courantes sont trois traits courbes en accent circonflexe allant de l'apophyse zygomatique vers les tempes et presque parallèles. Cependant au village d'Avansouri quelques jeunes gens étalaient orgueilleusement sur leur abdomen un dessin assez compliqué représentant dans ses grandes lignes deux lézards placés symétriquement de chaque côté de l'ombilic (fig. 5) et très

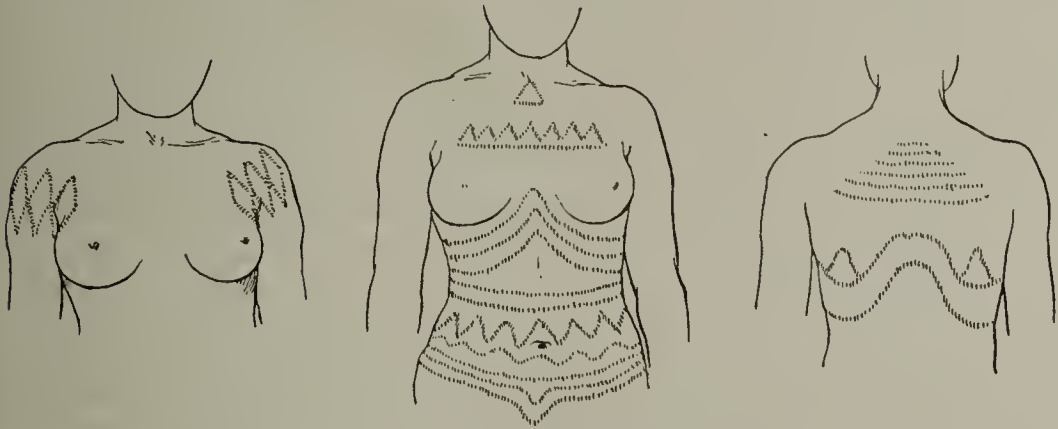


FIG. 2 à 4. — Cicatrices ethniques.

Femme d'Avansouri (épaules).

Jeune fille d'Afotonou (face et dos).

richement entourés d'un réseau de lignes symétriques entourant l'abdomen et se coupant à angles aigus pour la plupart. Ce dessin, reproduit à quelques exemplaires, ne se retrouvait pas dans les autres villages et était dû au pinceau habile d'un artiste local qui ne savait tracer que celui-là, le lézard ne jouissant d'aucune vertu particulière dans la région. En l'espèce, le pinceau est représenté par un rasoir avec lequel on entaille obliquement l'épiderme; sous le lambeau légèrement relevé on place une pincée d'une préparation d'huile de graine de palme et de poudre de charbon; la nature fait le reste. Un autre dessin assez souvent rencontré sur les épaules consiste en un réseau angulaire formé de lozanges accolés par leurs angles obtus (fig. 2). Sa disposition paraît plus particulièrement appréciée par la population féminine. Une des filles du chef d'Afotonou présentait un dessin très compliqué formé surtout de

lignes parallèles et d'angles (fig. 3 et 4); l'intérêt de ce dessin se trouvait dans son étendue, sa complexité, et dans la résignation qu'il avait dû falloir à la patiente pour en supporter jusqu'au bout le tracé. La raison de ces cicatrices est d'un ordre purement esthétique; il est cependant, paraît-il, certains dessins vus seulement par le mari qui éprouve à les frôler durant les épanchements amoureux un plaisir tout particulier (?). Certaines de ces saillies atteignent près d'un centimètre.

L'existence particulière de ces populations leur a infligé certaines modifications de leurs membres inférieurs, par suite de leur attitude. On est frappé, quand on les examine, de la station

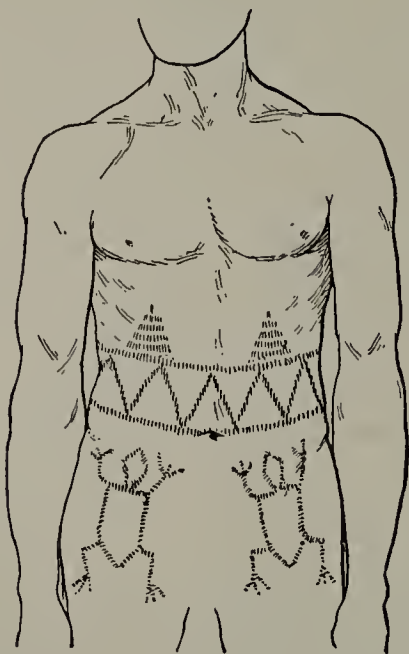


FIG. 5. — Cicatrices ethniques.
Homme d'Avansouri.

hanchée qu'ils prennent constamment, analogue à celle des gens de mer et imposée vraisemblablement par l'habitude de pousser à la perche sur leurs pirogues fréquemment agitées, et par la difficulté qu'ils éprouvent à se tenir debout les pieds réunis. Ils ne se dressent jamais complètement et l'on doit voir probablement là l'habitude de se tenir voûtés pour se mouvoir dans leurs cases ordinairement basses; peut-être aussi leur marche à jambes largement écartées, comme pour augmenter leur base de sustentation, est-elle due au plancher incomplet et branlant des cases qu'ils habitent, qui a pu déterminer l'habitude de cette marche toute de prudence.

Le maniement de la pagaie et de la perche leur étale la main qui prend une obliquité manifeste sur le bord cubital. L'intérieur en devient très calleux, les derniers doigts, très courts, sont recourbés en crochets, et, chez les sujets plus âgés, déterminent une main en griffe très probablement due à la compression constante des filets palmaires du nerf cubital. Ces lésions se retrouvent des deux côtés en raison de leur habitude de ramer et de pousser alternativement à droite et à gauche. Leurs pieds plats, largement étalés, la voûte plantaire très peu marquée, les orteils divergents, en font de pitoyables marcheurs, mais des nageurs intrépides; leur nage rappelle notre nage à brassées, les jambes poussant constamment écartées.

Le poisson frais et fumé, accommodé avec de l'huile de palme et du piment, forme la base de l'alimentation des habitants lacustres. Ils consomment néanmoins le manioc, l'igname, le maïs comme les autres habitants du Dahomey.

A l'occasion de réjouissances ou de cérémonies, ils égorgent volontiers un des porcs ou des cabris très nombreux que l'on trouve dans les villages sur pilotis; le poulet est aussi très fréquemment utilisé. En dépit de cette alimentation plutôt animale, ils n'exhalent aucune odeur particulière ni sensiblement plus marquée que celle des autres indigènes. Ils sont très amateurs de boissons alcooliques, et le plus clair de l'argent qu'ils gagnent, je l'ai déjà dit, en revendant leur poisson, passe en acquisition d'eau de feu (alcool fortement anisé) qu'ils boivent « pour chauffer leur corps ».

Costume. — Leurs vêtements assez simples se composent ordinairement d'une sorte de pantalon large de cotonnade le plus souvent bleue ou rayée (produit d'importation européenne) retenu à la taille par une coulisse. Le pantalon ne descend pas beaucoup au-dessous du genou, laissant les mouvements très libres; il constitue la pièce principale du vêtement. Quand il fait froid et les jours de réjouissance, ils portent de grands pagnes dans lesquels ils se drapent à la manière antique; fréquemment ils maintiennent ces pagnes roulés autour du bassin. Les pieds constamment nus, ils vont sans coiffure, quelques-uns risquent cependant le port d'un petit bonnet de toile ou de velours. Le costume des femmes est encore plus simple et se compose uniquement d'un pagne roulé autour du corps et remontant au-dessus des seins. Les enfants des deux sexes simplifient le vêtement à l'extrême et vont complètement nus, les fillettes ayant cependant un fil de grosses perles autour des reins.

Portant pour la plupart, hommes et femmes, la tête complètement rasée avec, chez quelques mâles, des touffes régulièrement conservées, quelquefois même nattées quand leur longueur le permet, on ne peut voir la nature et la couleur de leurs cheveux que lorsqu'un deuil de famille les oblige à les laisser repousser. Cette particularité simplifie peut-être le goût de la parure chez les hommes et chez les femmes; elle se réduit à quelques bracelets grossièrement faits de fer ou de plomb étiré ou tordu; quelques bagues aussi primitives en cuivre et même en argent, des colliers formés d'un fil de perles de verre foncé, avec, au milieu, un fétiche d'ébène ou une perle plus grande.

Quelques féticheurs portent aussi autour des reins un tour de grosses perles. Les hommes comme les femmes portent les mêmes ornements, certains hommes jeunes présentant de plus un anneau épais de verre, de cuivre ou de porcelaine, un peu au-dessus du pli du coude, supporté dès l'enfance et maintenu ensuite par la saillie des muscles. Les femmes ont de plus le lobule de l'oreille largement perforé au point de pouvoir y admettre parfois un disque ou cylindre de la dimension d'un bouchon ordinaire. Pas de bracelets aux chevilles, quelquefois de petits anneaux aux orteils moyens.

Habitations. — A une certaine distance, l'aspect d'un village lacustre est assez plaisant. Les cases ne sont pas construites sans ordre, mais une certaine régularité semble avoir présidé à leur installation; on distingue presque des rues et des carrefours, et certains d'entre eux deviennent de véritables places publiques très animées à quelques heures de la journée. L'apparence des cases reste sensiblement la même et celle du chef ne se distingue en rien des autres. Quelques cases destinées aux cérémonies fétichistes, plus petites, isolées, présentant une particularité dans le toit conique parfois avec un bourrelet circulaire, d'ailleurs aussi délabrées que beaucoup d'autres, ne paraissent pas être l'objet de soins spéciaux. Quelques grands villages ont une case plus spacieuse, ordinairement mieux tenue, plus large, et sans parois latérales; c'est la maison commune, la case où l'on se réunit pour palabrer, chanter et boire; elle est construite par tous les gens du village indistinctement, et c'est là que le chef tient ses audiences de justice et assemble le conseil du village; cette maison ne présente d'ailleurs aucun autre signe extérieur très visible et ce n'est que sa dimension qui la fait distinguer de loin.

Les habitations des lacustres sont ordinairement formées de deux cases rectangulaires réunies par une plate-forme. L'une des cases est utilisée pour la cuisine et la préparation du poisson fumé; l'autre est plus spécialement affectée aux réceptions et au sommeil; cette dernière case présente même une séparation à environ 1^m,50 du sol ménageant un compartiment où se trouvent rangées les nattes et les moustiquaires en fibres de raphia qui constituent la literie: dans cet espace moins visité sont aussi renfermés les pagnes, les bouteilles de tafia, les miroirs et tout ce qui peut être appelé la richesse mobilière du locataire. Sur la plate-forme intermédiaire des jarres, des débris de poteries, des morceaux de cordes ou de

vieux filets et l'échelle très rudimentaire de branches assujetties avec des lianes qui permet d'embarquer dans les pirogues. Le plus souvent, une plate-forme est ménagée à l'extérieur de la case de réception sur laquelle est fixée une longue perche en fourche au bout de laquelle on hisse le filet pour le sécher, et toute proche une longue nervure de feuille de palmier où flotte un morceau de linge blanc destiné à attirer les faveurs des grands fétiches sur les habitants de la case et à la protéger des épidémies. Les dieux du foyer, souvent invoqués, ne sont représentés que par quelques informes amas de terre rassemblés dans des débris de poterie, sur lesquels on plante parfois un petit objet de fer en forme de parasol et que l'on arrose pieusement d'huile de palme ou de tafia les jours d'invocation.

Lorsque l'on pénètre dans une case, on se rend compte du procédé d'installation et de

la résistance relative de ce genre d'habitation. Un grand nombre de pieux se terminant en fourche, d'un bois très dur et ne pourrissant pas, « wéwéti » ou « woti », qui croît sur les

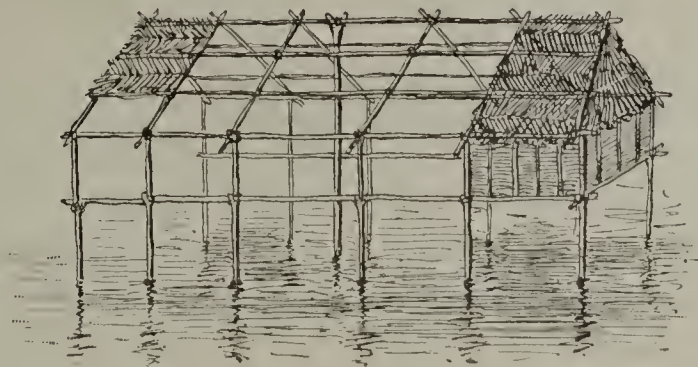


FIG. 6. — Case en construction.

bords du lac, non équarris, à peine écorcés, sont plantés par un mouvement de rotation oblique dans la vase très peu consistante qui forme le fond du lac jusqu'à une profondeur de 1^m à 1^m,50 et émergent d'une égale hauteur au-dessus des basses eaux. Le mouvement détermine une sorte d'entonnoir dont le piquet redressé verticalement forme l'axe ; en quelques jours la vase ayant recomblé de nouveau la dépression autour du pieu, celui-ci reste fixé, indéracinable, et comme retenu au fond par aspiration. Un assez grand nombre de ces pieux étant rangés suivant une disposition rectangulaire et leurs fourches tournées dans un même sens, on les réunit avec des perches très résistantes, solidement fixées les unes aux autres, et au niveau des fourches, par des lianes très souples et des cordes en feuilles de palmier (fig. 6). Au milieu des rectangles qui seront les cases et, par conséquent, recouverts, une poutre très grande, également terminée en fourche, dépasse tout

l'ensemble de sa hauteur qui sera celle du toit. C'est cette fourche maîtresse qui soutiendra toute la couverture. Sur elle viennent se fixer une ou plusieurs nervures de palmier, longues et résistantes, placées suivant le grand axe de la case et sur lesquelles s'appuieront toutes les poutrelles secondaires reliées entre elles, toutes légères, solides, et empruntées aussi aux feuilles des palmiers. La toiture est faite de rameaux ou de feuilles plus petites, régulièrement imbriquées les unes sur les autres à l'intérieur et sur lesquelles est posée une certaine épaisseur de roseaux. Les parois propres de la case en lattes, également de palmiers, sont recouvertes de fines nattes de roseaux; le plancher enfin est formé par la juxtaposition de nervures de la grosseur du poignet qui fléchissent sous les pas et menacent de s'écarter les unes des autres étant simplement réunies par des fibres de raphia, ou encore par des planches grossièrement taillées à la hache et simplement posées. De larges ouvertures sont naturellement provoquées par l'usure, le bris ou le fléchissement de quelques nervures par lesquelles on aperçoit l'eau du lac et qui ne sont jamais réparées, alors même qu'un enfant pourrait passer au travers. Faut-il ajouter que quelques-unes de ces ouvertures sont utilisées pour la satisfaction de certains besoins naturels, nulle disposition spéciale n'étant prise et aucune partie de la case n'étant réservée à cet usage? De l'intérieur de la case on voit le ciel et le miroitement de l'eau du lac, le toit étant toujours insuffisant pour la raison précédente; l'ensemble, suffisamment stable, peut résister aux plus violents orages, pliant pour ainsi dire sous la force du vent, car il est très facile de donner à toute la case un mouvement d'oscillation en ébranlant régulièrement et sans secousses violentes un des montants quelconques. A l'intérieur d'une case on ne remarque que quelques vêtements, des filets hors d'usage, parfois, du moins chez les chefs, un siège, en nervure de feuilles de palmier, quelques fétiches (débris informes de bois) suspendus au toit, un coffre contenant les richesses dans le compartiment qui sert de chambre à coucher.

Si la case est construite entièrement nouvelle, le chef du village désigne l'emplacement qu'elle occupera, ménageant un chenal pour le passage des pirogues et observant un alignement général. Une case peu durer de 6 à 10 ans; après ce délai elle est refaite de toutes pièces; les anciens matériaux sont encore utilisés s'il est possible, surtout les pieux fichés dans l'eau sur lesquels la nouvelle case est reconstruite. Rien de métallique n'entre dans la construction d'une

case, les poutrelles ne sont pas chevillées, mais seulement très solidement fixées avec des lianes et des cordes végétales. Une porte très basse permet d'y entrer en s'inclinant, aucune autre ouverture n'est ménagée pour y amener de la lumière, l'intérieur se trouvant très suffisamment éclairé par le miroitement de l'eau. La femme et les enfants y séjournent surtout, l'homme passant toute la nuit et une partie de la matinée à la pêche; la femme s'y tient pour préparer le repas, le foyer étant disposé sur une large écuelle en poterie pleine de sable sur laquelle les flammes n'ont aucune action destructive. Le repas est ordinairement composé de poisson et d'akassa (farine de maïs bouillie); les autres occupations domestiques seront la préparation du poisson fumé, la provision d'eau douce qu'il faudra aller chercher à terre en pirogue, l'eau du lac étant légèrement saumâtre, et quelquefois la vente du poisson au marché le plus proche, ce qui oblige les femmes des villages lacustres à manier, très habilement du reste, la pagaie dans de légères embarcations.

Ils ne construisent pas toutes leurs embarcations, qu'ils troquent ou qu'ils achètent pour la plupart en territoire anglais (Lagos) aux habitants riverains. Quelquefois, ils entreprennent eux-mêmes d'abattre un énorme fromager peu distant du bord du lac. Au moyen de leurs hachettes bien maniées, dont le fer d'origine européenne est solidement enchâssé dans un manche en forme de massue, ils dégrossissent et creusent même en s'aidant du feu, le tronc de bois tendre jusqu'à lui donner la forme d'une embarcation à bouts arrondis; l'épaisseur du bordage ne dépasse par 5 à 6 centimètres. Il y a rarement des bancs, mais quelquefois une traverse transversale destinée à renforcer les très grandes pirogues et qui pourrait remplir cet office. Les pirogues sont dirigées à la perche ou avec une courte pagaie en forme de pelle ronde, et toujours d'une extrémité de l'embarcation. Leur durée normale est de trois à six ans, elles ne sont naturellement pendant ce temps l'objet d'aucun soin particulier.

Les habitants lacustres actuels prétendent qu'il n'y avait pas de villages sur le lac avant l'arrivée de leurs grands-pères (?); les installations sur pilotis auraient été entreprises sous le règne du roi Nyaoué (suivant les dires du chef et des anciens du village d'Afotonou qui paraissent le mieux renseignés), qui résidait à Godomey et commandait la région côtière jusqu'à une certaine distance de leur village. Celui-ci se trouvait alors comme beaucoup d'autres sur les

bords du lac où chaque habitant allait pêcher. Les incursions trop fréquentes des guerriers dahoméens qui venaient les piller presque régulièrement et les emmenaient pour la plupart en esclavage, déterminèrent le roi Nyaoué à donner l'ordre de se fixer définitivement sur le lac même, mettant entre la rive et les habitations une certaine zone d'eau que les Dahoméens, par tradition ou par pusillanimité, ne pouvaient traverser. Sur l'eau, d'ailleurs, les habitants du lac étaient les plus forts et ils avaient raison des guerriers dahoméens qui, peu nombreux et peu experts aux choses de la navigation, n'osaient se risquer sur des pirogues. Le village était alors très réduit, et l'installation des familles put se faire rapidement. Il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur les débuts de cette installation, de savoir quel est celui qui le premier eut l'idée de fixer une case, c'est-à-dire un bâti solide sur des pieux enfoncés



FIG. 7. — Abri de pirogue.

dans l'eau, et s'il y avait déjà eu en quelque endroit l'exemple d'une installation analogue entrevue. Les vieux habitants du village rapportent qu'au début, quand toutes les cases étaient à terre, et comme les bords herbeux du lac rendaient l'accostage difficile, on

plantait dans l'eau, à quelques dizaines de mètres de la rive, des perches de bois dur et ne pourrissant pas auxquelles on attachait les embarcations. Lorsque les guerriers dahoméens parcouraient la région et qu'il y avait lieu de craindre la nuit une incursion dans leur village, ils abandonnaient leurs cases et venaient passer la nuit dans leurs pirogues. Pour assurer la fixité de l'embarcation, qui les jours de grand vent était fortement agitée par les lames assez dures, ils l'attachèrent à deux ou trois autres perches. Autant pour dissimuler dans les roseaux la pirogue et leurs personnes contre les coups de feu ou de flèches que pour éviter l'ardeur des rayons du soleil et des intempéries, ils furent amenés à établir au-dessus de leur pirogue, l'appuyant sur l'extrémité dépassante des perches, un toit grossier de feuillage sous lequel la pirogue flottait (fig. 7); la première case informe, incertaine, était imaginée par ce fait.

N'y aurait-il pas un rapprochement à établir avec cette disposition en toit de feuilles de roseaux placées sur les pirogues qui se

retrouvent dans certains vêtements spéciaux observés à Afotonou et qui consistent en sorte de collerettes de feuilles de roseaux, montées sur des cercles (Zambêto) que les guetteurs de nuit des villages se placent sur les épaules autant pour se dissimuler que pour se protéger aussi, quand, montés au nombre de vingt à trente dans leurs embarcations, ils exercent la surveillance des environs, éloignant les rôdeurs animés d'intention de pillage, les filets et les pirogues étant le but de leurs rapines? A Porto-Novo, on remarque dans les cérémonies fétichistes quelques initiés revêtus de ces sortes d'attributs qui leur confèrent, paraît-il, le droit de tirer le couteau contre ceux qu'ils soupçonnent être des voleurs (?).

De la pirogue fixée par de nombreuses perches et sur laquelle un toit de feuillages avait été posé, à la case définitivement établie sur pilotis, demeure désormais fixe, le pas fut rapidement franchi. Quand l'homme allait à la pêche, il avait besoin de son embarcation; la femme ne pouvait le suivre sur le lac, retenue par ses occupations domestiques et les maternités fréquentes; de plus, les enfants nombreux ne pouvaient tenir place sur la petite plate-forme qu'il avait fallu ménager, et où le plus souvent l'homme et la femme reposaient, tandis que la progéniture plus turbulente était laissée dans la pirogue qui flottait constamment attachée, prête à prendre le large. Le toit de feuillage indiquait la case, la petite plate-forme fut la raison de l'installation définitive, la situation politique demeurant toujours la même, et les guerriers dahoméens restant les maîtres du pays. C'était l'époque où les habitants du Bas-Dahoméy étaient nettement lacustres, ne s'adonnant que par tradition à leurs cultures à terre, constamment ravagées, se portant plus particulièrement vers l'exploitation et la richesse poissonneuse du lac, qui paraissait inépuisable. Peu à peu les cases furent plus grandes; sur de larges plate-formes solidement établies avec des matériaux résistants dont les longues nervures de palmiers, croissant en abondance sur certaines rives du lac, les roseaux et les lianes flexibles formaient la plus grande part, et après les inévitables tâtonnements du début, ils furent amenés à construire la case définitive précédemment décrite, et où tout se trouve réuni: logement pour les propriétaires, cages à poulets, porcherie, étable sur pilotis pour bœufs et plate-forme spéciale pour la chèvre plus élevée au-dessus du niveau du lac parce que craignant l'eau, et la pirogue flottant au pied de l'échelle.

Les habitants d'Avansouri-Agué, village qui fut fondé sur les

bords du lac Nokoué par Vithé, ancien roi d'Adja, chassé de ses états par le roi d'Abomey, rapportent qu'au temps de leurs grands-pères (?) l'emplacement en fut choisi par leur chef même. Il leur rappela qu'ils savaient pêcher, naviguer et nager et qu'ils devraient désormais demander au lac la plus grande part des ressources indispensables aux besoins de l'existence. Il leur donna les premiers conseils d'installation, et, comme devenu grand pêcheur il devait parfois passer de longues journées sur le lac avant de revenir à la côte rendue difficilement accessible par la ceinture de roseaux et des herbes, il avait imaginé de construire à une certaine distance de la rive « une petite plate-forme élevée au-dessus des eaux du lac et qui lui permettait de passer la nuit ou de reposer à l'abri dans la journée quand il ne pêchait pas ». Devant les incursions périodiques des Dahoméens il conseilla à ses sujets de venir s'installer comme lui sur le lac et d'une façon plus définitive ; les premières cases imparfaites, peu solides, s'affaissèrent plusieurs fois ; un jour vint cependant où elles furent établies solidement et le village d'Avansouri devint nettement lacustre. Les derniers perfectionnements sont de date récente, et ont été atteints depuis que la tranquillité du pays pacifié leur autorise certaines cultures à terre et la possibilité d'aller faire pâturer leurs bestiaux quand, les eaux du lac étant basses, ils peuvent conduire leurs bœufs ou leurs chèvres d'un banc de vase à l'autre jusqu'à la rive. On peut même voir dans certains villages de la rivière Sô, où les bœufs sont très nombreux, que les enfants les obligent parfois à franchir à la nage de larges espaces et dans un courant assez fort pour rejoindre les pâturages de la terre ferme. Les porcs et les poulets moins sensibles naissent, vivent et meurent parfois sans avoir mis le pied sur un sol résistant. Entre certains piquets enfoncés presque jusqu'au ras de l'eau, on accumule des herbes et des feuilles de palmier, ces dernières limitant un quadrilatère d'un ou deux mètres environ de côté où la gent porcine prospère et grandit les pattes presque complètement dans l'eau ; leur nourriture, composée de feuilles aquatiques, leur est ponctuellement apportée chaque jour par les femmes et les enfants. Les poules voisinent souvent avec les porcs, parfois elles sont favorisées d'une petite plate-forme spéciale en nervures de palmier, au-dessus de laquelle on remarque une installation également en plate-forme sur laquelle sont attachées les chèvres de la maisonnée.

Plusieurs villages installés sur les rivières Sô et Ouémé ne sont

que périodiquement lacustres ; au moment de la saison des pluies, lorsque les eaux sont hautes, un certain nombre de cases seraient submergées si elles n'étaient établies sur pilotis. On retrouve dans cette partie du village, les mêmes dispositions que dans les villages nettement lacustres, peut-être les cases paraissent-elles être mieux tenues, moins délabrées parce qu'elles sont plus fréquemment refaites, la question du transport des matériaux étant facilement résolue par la proximité de la terre. Les habitations qui ne seront jamais atteintes dans les crues ordinaires sont tout à fait semblables aux autres cases du Bas-Dahomey : murs épais d'argile ménageant une disposition en rectangle ou ronde, toiture de chaume, de roseau ou de feuilles de palmier. A signaler que c'est surtout dans cette zone de la rive du lac que l'on retrouve les plus nombreux troupeaux et par conséquent les installations spéciales ménagées pour les bestiaux.

On s'aperçoit, en les interrogeant, combien les habitants lacustres sont peu attachés à leur situation actuelle. Depuis la campagne du Dahomey et dans les conditions de sécurité présentes, ils ont repris leurs cultures sur les rives du lac et récoltent, comme les autres indigènes du Bas-Dahomey, l'igname, le manioc, le maïs. Un grand nombre d'habitants se sont groupés à terre, reconstruisant des cases à la manière des ancêtres, avec les murs de pisé et les toits en feuilles de palmier ; les lacustres fidèles les accusent d'être les plus maladroits ou les plus faibles, incapables de conduire convenablement une pirogue ou de jeter le filet. Après avoir nommé un chef, ils ont vu leur village prospérer. Il est curieux de constater que les habitants du rivage redevenus cultivateurs n'ont jamais cessé d'être pêcheurs, ayant conservé leurs pirogues et leurs filets, et qu'en retour les lacustres ne sont jamais restés purs, ayant refait leur cultures à terre sur lesquelles ils demeurent parfois plusieurs jours de suite sans retourner au lac. Une certaine aigreur existe toujours dans les relations, et l'animosité qui a régné longtemps entre les gens d'Avansouri lacustre et d'Avansouri-Agué a tenu aux nombreuses discussions au sujet de la possession d'un certain nombre de palmiers à huile que chaque village réclamait et dont l'origine lointaine restait indécise.

La question de la perception de l'impôt, qui ne fut peut-être pas toujours très facile à résoudre sur le lac — où les habitants eurent longtemps l'avantage d'un régime de faveur — devra être plus équitablement répartie. Les lacustres n'ayant plus la jouissance de cet

avantage, voyant d'autre part une taxe spéciale établie sur leurs pirogues et constatant la difficulté de reconstruire leurs cases lorsqu'ils seront amenés par leur vétusté à les refaire complètement, abandonneront très probablement leurs conditions actuelles d'existence pour s'établir complètement à terre. Ils ne cachent pas cependant leur préférence pour leurs installations sur pilotis où les retiennent déjà les traditions des ancêtres, et leur crainte d'avoir à redouter quelque maladie épidémique en établissant un nouveau village sur terre. Très attachés à leur existence de pêcheurs, ils partent ordinairement la nuit sur le lac, le poisson étant alors plus facile à capturer, une équipe opérant à partir du coucher du soleil et l'autre reprenant les pirogues après minuit. Souvent les enfants accompagnent leurs pères et tiennent eux-mêmes la pagaie. Instruits très tôt à faire les filets, à cultiver le maïs ou à monter sur les palmiers qu'ils exploitent à terre, ils développent très rapidement les qualités héréditaires, et l'on peut voir de tout jeunes enfants d'à peine cinq ou six ans conduire des embarcations assez lourdes et jeter même l'épervier avec une certaine habileté.

Les relations entre les différents villages lacustres sont bonnes et chaque habitant a de nombreux parents ou amis où il est reçu aussi largement que possible comme un habitant du village même. Ils se rencontrent constamment sur le lac au moment de la pêche, où il n'est nulle zone interdite ou plus particulièrement réservée à chaque village.

Accouchement. Mariage. Funérailles. — L'accouchement se fait presque toujours naturellement. Quand les premiers symptômes commencent à se montrer chez la future mère, tous les hommes et les enfants abandonnent la case où se réunissent les amies et les vieilles femmes. On prépare les infusions de feuilles qui serviront à laver le nouveau-né pour lui donner de la force, après les onctions d'huile de palme et les lavages à l'eau savonneuse. Il faut retenir l'aveu que très fréquemment l'enfant vient au monde avec des ulcérations dans la bouche et qu'il présente sur le corps, au niveau du visage, de l'abdomen, autour de l'ombilic, des signes faciles à déceler. Il n'est jamais pratiqué de manœuvres obstétricales et les cas difficiles se terminent ordinairement par la mort de la mère et de l'enfant; c'est alors quelque mauvais fétiche qui a maudit le ventre de la mère et l'on ne doit pas porter la main sur une chose qui a été voulue par lui. Après trois mois, quand il est reconnu que l'enfant est solide, les familles et les amis se réunissent,

on le montre à tous sur les bras de sa mère et c'est une raison de réjouissance; on boit, on danse même sur les plateaux vaseux qui émergent en certaines parties du village à la saison sèche; ou bien quand les eaux sont hautes, le tam-tam se fait entendre dans une case et chacun danse dans la sienne aux sons lointains de l'instrument. Les enfants des deux sexes sont également chéris; si le jeune garçon peut aider son père à la pêche, la fille demandée en mariage rapportera à la famille une dot et des présents.

Les enfants mâles sont circoncis vers six ans. A l'époque de la saison sèche, un spécialiste se rend de village en village offrant ses services; tous les garçonnets sont réunis et l'opération se fait très simplement avec un petit couteau à lame large, affilé comme un rasoir, qui tranche sans grand dommage; aucune ligature ni suture consécutives — une infusion de feuilles particulières arrêterait l'hémorragie si elle se présentait trop abondante. Une nouvelle onction de suc de feuilles pratiquée quelques jours après doit faire apparaître la cicatrisation nette, définitive. La vraie raison que les habitants lacustres donnent à la circoncision est que si elle n'était pratiquée « les femmes ne les épouseraient pas ou se moqueraient d'eux ». Ils accordent cependant qu'elle est utile dans le but de diminuer la propagation de certaines maladies vénériennes, la blennorrhagie entre autres qu'ils attribuent aux excès vénériens, sans lui dénier cependant sa contagiosité. Faut-il rappeler le tarif actuel de cette opération au village d'Avansouri? Le spécialiste exigeait 2 fr. 50 en argent, une bouteille de tafia et une de limonade par opéré.

Les fillettes ne sont pas excisées; il faut rapporter que les mères pratiquent sur le clitoris de leurs fillettes, et dès le très jeune âge, des tractions fréquentes ayant pour but d'allonger et de développer cet organe dans l'intention avouée d'augmenter dans la suite les jouissances voluptueuses au moment des rapports sexuels.

Mariage. — La polygamie est admise et le nombre des femmes que chaque chef de famille peut s'offrir n'est limité que par l'état de ses ressources et nullement par des considérations d'ordre moral. Les habitants lacustres se marient plus volontiers avec les femmes de leur village ou d'un autre village lacustre, les habitants des bords du lac se soumettant difficilement à leur genre de vie. Les premiers mariages lors de l'installation sur le lac eurent lieu uniquement entre gens du même village.

Fiancés dès le jeune âge, vers dix ou douze ans, avec le consen-

tement des familles, ils échangent des cadeaux jusqu'à ce que la fillette soit devenue femme ; dès que les menstrues sont établies et répétées quelques mois, les parents de la fiancée le font savoir à ceux du futur époux et l'on décide la date du mariage. La dot que le mari doit à la famille est le plus souvent réglée en nature (pour Avansouri, en 1906, elle était constituée par une caisse de gin, une dame-jeanne de tafia pour les beaux-parents et des pagnes et verroteries pour la fiancée). Quelquefois la famille exige de l'argent et la somme demandée, suivant la qualité du futur gendre, peut aller de 2 à 400 francs. Si quelque deuil se présente dans la famille pendant ou après le mariage, le nouvel époux est obligé de payer le tafia ou le gin qui seront consommés aux funérailles. La famille est tenue de rendre les présents si la jeune fille ne veut plus contracter mariage, ou si devenue femme elle est trop légère et que son époux la renvoie pour infidélité. A la date fixée, les beaux-parents amènent la jeune épousée chez son mari, le soir, vers huit heures dans une pirogue. On trouve chez celui-ci de l'alcool sous toutes formes, l'on boit fortement et on laisse les époux seuls après avoir convenablement sacrifié au dieu du foyer en versant de l'huile de palme dans de petites marmites pleines de terre. Le père a soigneusement remis à sa fille un morceau de toile blanche qui sera le témoin le plus immédiat et le plus irrécusable de la virginité de sa fille. Le lendemain, le nouvel époux renvoie aux parents le linge maculé, la famille revient alors dans la journée remercier et féliciter le mari de son heureux choix ; les parents seuls montent dans la case visiter les nouveaux époux et boire en leur compagnie. Les invités, les amis nombreux, qui sont venus en pirogue, se contentent d'entourer la case en poussant des cris d'allégresse et en buvant ferme à leur bonheur ; si la jeune femme n'est pas reconnue vierge, ce qui se montre rarement, paraît-il, les femmes lacustres demeurant le plus souvent fidèles à leurs engagements, elle doit partir spontanément pour vivre avec celui auquel elle s'est précédemment donnée.

Funérailles. — Chaque village a son ou ses cimetières installés à terre à une certaine distance de la rive. Il n'y a jamais eu de tombes sur pilotis. Lorsqu'un deuil survient dans une famille, les parents et les amis sont prévenus et des coups de feu éclatent dans le village. Dans la case, le corps est lavé, rasé, paré et chacun est admis à le visiter. On l'enveloppe d'une natte souple de roseau sur laquelle on ne dépose ni pagaie ni filet, mais quelques cauris et une

bouteille de tafia, car le mort doit pouvoir boire en route. Il n'y a aucune particularité dans le cas de la mort d'une femme. Seuls les féticheurs sont escortés à leur enterrement par tous les initiés du village et des villages voisins qui portent des feuilles de palmier à la main et chantent des airs fétichistes. Le corps recouvert de pagnes est placé dans une pirogue sur un lit de feuilles de palmier et conduit par la famille. Les amis, dans d'autres pirogues, escortent la pirogue funèbre; arrivé à terre, le corps, déposé sur une claie de branchages, est porté par les parents et les amis, et tandis que le cortège pousse des cris plaintifs et chante les airs de circonstance, des détonations se font entendre jusqu'au cimetière. Une tombe profonde et large est creusée dans laquelle le mort est couché sur le côté, la tête tournée vers la mer; la terre est ramenée sur le corps et piétinée par les parents et les amis, autant par hommage suprême que pour le dérober aux outrages des hyènes très nombreuses. Sur le léger tumulus, des feuilles de palmier sont déposées, quelquefois fichées en terre et maintenues jusqu'à une certaine hauteur par des tiges plus rigides de roseau limitant la fosse, auprès desquelles seront déposés des cauris, le tafia et les débris de poterie dans lesquels on fera des libations d'huile de palme. Quelques bouquets de feuilles de roseaux, un carré d'étoffe blanche au bout d'une perche annoncent de loin les tombes récentes tant qu'ils ne sont pas tombés à terre. Et pendant deux ou trois mois, chaque matin, de la case du mort, on tirera un coup de fusil auquel répondront les détonations des parents et amis, rappelant ainsi qu'ils se souviennent toujours. Ces démonstrations bruyantes n'ont pas toujours lieu. Ainsi, lorsqu'un enfant ou un jeune homme sont morts, il n'y a ni coups de feu ni tam-tams, qui ne sont presque pas des manifestations douloureuses. L'homme âgé, en effet, retourne dans un autre monde après une existence entièrement remplie et il continuera à y vivre heureux; le jeune homme au contraire n'a pas encore fait tout son temps sur terre où le séjour n'est pas toujours désagréable; il quitte donc les autres, privé d'une part de bonheur, en conséquence il y a lieu de s'affliger et son cortège funèbre s'il est moins bruyant, doit paraître du moins plus désolé.

Si le chef de famille est mort laissant de nombreux enfants, sa femme demeurera cinq mois entiers dans la case sans en sortir jamais, et laissera repousser ses cheveux. La famille et les amis qui veilleront sur elle avec sollicitude viendront la visiter fréquemment et boiront et mangeront chez elle en parlant du défunt. Si les

enfants privés de mère restaient seuls, ils seraient pris par la famille, ils se contenteraient de garder leurs cheveux longs, l'héritage leur revenant ainsi qu'à la famille. Mais l'épouse nouvelle ou n'ayant pas eu d'enfants, choisit, le jour même des funérailles, parmi les frères ou cousins du défunt celui qui deviendra son nouvel époux, et souvent même, sans attendre d'avoir porté convenablement le deuil, elle ne reste dans sa case que quelques jours et court à de nouvelles amours. La case du défunt reste alors inhabitée et peu à peu est détruite, les seuls pilotis fixés dans la vase du lac accusant l'emplacement qu'elle occupait autrefois.

La mort est généralement peu redoutée; ils pensent qu'ils ne sont sur terre que des étrangers et qu'ils se retrouveront tous au ciel dans une grande case où l'on boira et chantera. Telle est du moins la tradition léguée par les ancêtres à laquelle ils croient faiblement. Ils prennent leur bon temps sur terre où ils veulent vivre en honnêtes gens.

Les Pédas ou Fédas, habitants lacustres des rives du lac Ahémé de la région d'Adja, conserveraient encore une coutume héréditaire qui consiste à détacher la tête après la mort et à l'enterrer près du corps, dans la même fosse, après avoir fixé son emplacement. Un an après, la fosse serait de nouveau creusée au niveau de la tête, celle-ci soigneusement reprise, et, placée dans une jarre avec des pagnes et des présents, serait définitivement enterrée dans la même fosse. Cette cérémonie à laquelle famille et amis seraient conviés donnerait lieu à de nouvelles démonstrations bruyantes de regrets et de douleur accompagnés des inévitables tams-tams. Y aurait-il là simplement une occasion de rappeler encore une fois le souvenir des disparus, ou un hommage particulier rendu à la tête du mort, séjour de l'intelligence?

Religion. — Les habitants des villages lacustres sont fétichistes. Leur foi est peu ardente et leurs pratiques sont surtout conservées par tradition sans chercher à les approfondir. Les explications données sont obscures et un enchaînement est difficile à établir entre elles. Il est un fétiche suprême, *Maô*, qui régit toutes choses, et que l'on implore chaque matin avant le jour en se frottant les mains et dans ces termes : « Maô, apporte-moi le bonheur ».

D'autres fétiches secondaires sont à redouter ou à honorer :

Khâvioso, le tonnerre, néfaste par ses ravages et qui souvent fit du mal aux villages;

Sapatô, la variole, un des plus redoutés;

Aïdo-Wadô, l'arc-en ciel, qui se montre après la pluie; très favorable, puisque l'eau abondante est nécessaire pour permettre le frai du poisson;

Iphâ, le fétiche gardien du foyer que l'on honore avec de l'huile de palme;

Les fétiches du caïman, du serpent, etc... que le *Maô* envoie suivant son plaisir bons ou mauvais.

Ils croient qu'un mauvais fétiche ne peut rien contre un honnête homme, mais si deux serpents fétiches (?) sont rencontrés se battant ensemble, le plus vieil habitant du village doit bientôt mourir. Le malheureux désigné va donc voir les féticheurs et tous ses amis et les supplie de demander au fétiche suprême de conjurer les mauvais sorts.

Il existe relativement peu de manifestations extérieures de la religion ou de représentations figurées des fétiches. Dans les petites cases isolées, le plus souvent rondes ou à toit conique, on ne voit que des vases d'argile cuite pleins de terre ou des débris de poterie dans lesquels on verse du tafia, de l'huile de palme ou du gin. Dans ces amas de terre sont fichés les petits symboles de fer blanc précédemment indiqués. Chaque case ayant ses dieux lares présente les débris de poterie et les petits tas de terre consacrés.

Les féticheurs déjà initiés aux pratiques mystérieuses sont plutôt redoutés que respectés. Ils n'ont pour eux ni le prestige de l'âge, ni celui d'une condition supérieure, s'adonnant le plus souvent aux occupations de la pêche ou de la culture comme leurs compagnons. On a recours à leurs offices dans toutes les circonstances difficiles : maladies, embarras financiers, brouilles domestiques, épizooties, pêches malheureuses, ou vol... ils ont toujours un moyen infaillible, une infusion d'herbes souveraines, quelques gestes mystérieux ou paroles incompréhensibles, qui résoudront la question.

Ils forment une caste spéciale difficilement accessible aux profanes, désignant eux-mêmes dans les familles les jeunes enfants, garçons ou filles (car leurs fonctions sont compatibles avec tous les sexes) n'ayant pas dépassé cinq ou six ans et qui sont gardés loin de leur famille pendant deux ou trois ans dans des cases particulières, sortes de collèges où ils sont initiés. Ce délai passé et quand leur instruction est complète, ils sont rendus à leurs parents qui professent pour eux une admiration craintive, les pratiques fétichistes restant pour les adeptes une source de revenus et un moyen d'ac-

tion sur les autres habitants du village. C'est durant leur séjour à la case fétiche que sont faites sur le visage certaines cicatrices qui les désignent aux autres habitants. Un de leurs revenus le plus habituel est la vente d'amulettes très nombreuses dont la destinée reste particulière et qu'il faut multiplier à l'infini pour être protégé dans toutes les circonstances de la vie. Leurs interdictions sont scrupuleusement observées ; et parce que l'un d'eux à interdit, prétendent-ils, l'élevage du mouton, on ne trouve aucun représentant de l'espèce ovine dans les villages lacustres. Peut-être aussi la vraie raison de l'absence de moutons est qu'ils s'accommodent difficilement de ce genre d'existence sédentaire et presque amphibie, les étables et porcheries étant quelquefois submergées dans les crues rapides du lac.

Organisation sociale. — Le chef est le plus souvent nommé héréditairement ; le premier chef à toujours été un homme plus considérable, que ses vertus ou sa richesse avaient désigné au respect de ses compagnons. Quand le chef meurt, tous les habitants viennent à ses funérailles ; les anciens du village se réunissent et décident si le fils doit succéder à son père. S'il accuse une incapacité notoire, ils nomment un autre homme, le meilleur d'entre eux. Le chef conservera sa dignité jusqu'à la mort ; si cependant il faisait preuve d'une trop grande liberté (surtout vis-à-vis des femmes de ses sujets), s'il commettait quelque abus de pouvoir ou trahison, il serait immédiatement destitué. Les notables du village élisent aussi un « petit chef », sorte de coadjuteur qui remplace le chef quand celui-ci doit s'absenter et qui le suppléera à l'occasion quand il sera devenu trop âgé. Le « petit chef » ne devient pas forcément chef de village.

Les villages lacustres ne renferment que des pêcheurs ou des cultivateurs, chacune de ces occupations étant indistinctement dévolue à chacun. Ils prétendent n'avoir plus actuellement d'esclaves ; autrefois, étant peu combattifs et n'ayant pas de captifs de guerre, ils se contentaient de les acheter sur les marchés de Porto-Novo, et les dressaient alors à pêcher et à manier la pagaie ; les femmes étaient cependant plus recherchées. Tous les cinq jours, le village entier se repose ; les hommes vont les uns chez les autres, devisent et boivent. C'est aussi ce jour que le chef rend les arrêts de justice dans la case commune ou fait connaître les événements et les mesures qu'il a prises. Il a quelquefois à juger les pillards du village ou des villages voisins qui restent toujours nombreux, les

filets, pagaies ou bestiaux étant l'objet de rapines malgré les veilleurs de nuit. Il n'y a presque jamais de meurtres, la vengeance ou la jalousie restant le mobile de ces actes. Lorsqu'un voleur est pris, il est violemment houspillé, quelque peu battu, puis après avoir été lié, promené dans le village où chacun peut l'accabler de son mépris, il est conduit au roi de Porto-Novo sous la domination duquel sont placés les villages lacustres du lac Nokoué. Le débiteur est mis en gage dans la case fétiche jusqu'à ce que la créance soit payée. Sa nourriture lui est régulièrement apportée; il y reste quelquefois plusieurs mois sans oser s'en aller et jusqu'à ce que la somme due soit réglée par la famille; ses cheveux et sa barbe qui repoussent le désignent à tous. Le féticheur réclame naturellement une honorable rétribution pour ses services, car c'est lui qui conduit le débiteur dans la case et l'y retient par ses sortilèges.

Les lacustres connaissent mal leur âge et le rapportent au roi qui régnait à l'époque. Leur langage est celui des Djèjes (région d'Allada) et ils sont appelés Toffinou (hommes de l'eau). Il est à remarquer que certains termes ayant trait à la pêche, à la navigation, aux différentes espèces de poissons ou de crustacés ne se retrouvent pas dans la langue djèje et ont dû être créés par eux.

Commerce. — Les cauris servaient de monnaie divisionnaire avant l'occupation, aujourd'hui la monnaie française est employée aux échanges, et les coquillages ne sont plus affectés qu'aux achats de petite valeur. Les populations lacustres s'adonnent avec ardeur à la pêche, qui est très fructueuse. Le poisson pris est le plus souvent porté par les femmes et vendu sur les marchés des villages voisins des bords du lac. Une certaine quantité en est réservée pour l'alimentation de la famille, et les jours d'abondance on met de côté tout ce qu'il est possible pour être fumé. Un foyer modéré est disposé dans le fond d'une grande jarre, et l'on place au-dessus, à une certaine distance, le poisson entouré de feuillage vert, pendant deux ou trois jours. Le poisson ainsi préparé est surtout vendu sur le marché de Porto-Novo.

Très peu prévoyants, les lacustres dépensent au fur et à mesure le revenu de leur pêche, qui peut atteindre quotidiennement de 3 à 5 fr. L'intérieur d'une case lacustre est ordinairement misérable, et l'achat des pagnes, des engins de pêche et du tabac absorberait difficilement cette somme, sans la néfaste passion de l'alcool, pour la satisfaction de laquelle ils sacrifient tout. On peut cependant admirer une machine à coudre d'un modèle américain chez le chef

d'Avansouri, preuve suffisante qu'ils savent apprécier quelques côtés pratiques de notre civilisation.

Élevage. Culture. Pêche. — Ayant, malgré leur habitat particulier, un régime alimentaire complexe, ils demandent à la terre le manioc, le maïs et l'igname qu'ils cultivent comme les autres habitants du Dahomey. S'ils conservent sous et près de leurs cases des poulets, des porcs et des chèvres de petite espèce, ils ne maintiennent près d'eux qu'aux hautes eaux, et dans des étables sur pilotis, des bœufs trapus et robustes qui vivent nombreux dans le delta des rivières Sô-Ouémé.

S'adonnant surtout à la pêche, leurs engins les plus utilisés sont les filets de jet ou traïnants. La pêche à l'épervier reste la plus communément pratiquée, souvent par pirogues isolées, un homme se trouvant à l'arrière de l'embarcation et la conduisant à la pagaie, quelquefois aussi par groupes d'une dizaine de pirogues, qui, naviguant d'abord sur une ligne, décrivent bientôt un cercle qui va se resserrant, jusqu'au moment où, les pirogues se trouvant presque bord à bord, tous les éperviers plongent en même temps dans l'espace limité. La senne, moins souvent pratiquée que l'épervier, est cependant utilisée par certains pêcheurs, soit ramenée du milieu du lac vers le rivage, soit encore traînée entre deux embarcations assez fortes et tandis que les pirogues légères font une espèce de rabattage du poisson vers le filet. De nombreux branchages très rapprochés sont fixés dans le fond vaseux du lac au moment des basses eaux, déterminant des abris artificiels où le poisson viendra se réfugier ou déposer son frai quand les eaux seront plus hautes et qui seront entourés de filets où le poisson effrayé pourra être capturé. Les nasses de roseaux fins, où se prendront les crevettes et les poissons de petite taille (les eaux du lac Nokoué étant saumâtres), les foënes et tridents qui permettront de capturer les anguilles et les poissons plats, et les palangres aux nombreux hameçons pour les espèces de grand fond, sont utilisés constamment. Ils font eux-mêmes leurs filets, et c'est là l'occupation des plus âgés et de ceux qui sont restés au village ne pouvant plus mener la rude existence sur le lac. Le fil, les plombs et les hameçons employés sont d'origine européenne; certaines cordelettes plus importantes sont faites de raphia préparé par leurs mains.

Industries. — Par dessus tout pêcheurs ou cultivateurs, les habitants lacustres ne présentent aucune industrie particulière. Chacun fait sa case, creuse sa pirogue avec l'aide de quelques voisins. Il

existe cependant dans chaque village un forgeron qui détient ordinairement de son père la pratique du métier, et qui façonne d'une manière suffisante les fers de lances ou de haches, des pioches ou des sabres d'abatis. Chaque habitant sait convenablement se servir d'une hache et peut faire des manches de pioches, des planches pour les pirogues et la case ou les petits escabeaux très bas taillés en plein bois qui sont les objets mobiliers les plus fréquents. La proximité des factoreries leur facilite l'achat de nombreux objets usuels, et ils ne se souviennent pas d'avoir tissé leurs vêtements.

Les instruments de musique sont ceux du Bas-Dahomey : tam-tams de toutes sortes, coniques, cylindriques ; castagnettes de fer forgé ou sonnettes sans battants que l'on heurte violemment et qui vibrent d'un son clair. La musique se résume à quelques rythmes cadencés que certains spécialistes frappent avec une vivacité remarquable. On célèbre surtout dans les chants les louanges et les qualités des morts ; l'on s'adresse quelquefois de quartier à quartier des couplets moqueurs, où l'on fait intervenir surtout les malformations physiques ou accidentelles (pied tordu, œil crevé, etc.), et auxquels les tam-tams d'autres quartiers répondront plus tard, à jour fixé. Faut-il ajouter que l'éternel sujet de la fidélité féminine intervient constamment dans les chants et que maintes fois chaque quartier du village blâme la vertu ou conteste les qualités amoureuses des femmes d'un autre quartier ? Certains sujets très moraux reprochent amèrement aux habitants du quartier voisin de n'avoir pas fait silence à la nouvelle de la mort d'un habitant de leur quartier, d'avoir négligé de dégager les herbes qui encombrant les pilotis des cases, de laisser pourrir leurs pirogues sans s'en servir pour la pêche, etc.

Maladies. Mortalité. — Les villages lacustres constituent-ils des habitats très insalubres ? Certaines conditions d'aération, de lumière, se trouvent largement réalisées, les cases et groupes de cases sont suffisamment distants pour éviter le danger des agglomérations. La rive du lac et ses miasmes sont pour les villages lacustres suffisamment éloignés pour n'être pas à craindre, et lorsque les eaux sont hautes l'agitation de la nappe liquide est suffisante pour éviter la trop grande multiplication des moustiques. Il faut signaler que les amas d'herbes aquatiques ou de roseaux sont soigneusement détruits ou éloignés du village, repoussés avec des perches par des piroguiers. Néanmoins les lacustres connaissent et apprécient l'usage de moustiquaires de raphia ou de tissu fin et

disposent souvent des feux dans leur case durant toute la nuit pour éloigner les trop nombreux moustiques. L'eau de boisson et celle qui sert aux usages domestiques sont recueillies à terre lorsque les eaux sont hautes et qu'il est facile d'aborder aux rives du lac. Aux basses eaux, l'eau est prise au milieu du lac où il existe toujours un certain courant, et à une très grande distance du village.

La variole reste la maladie la plus redoutée ; certaines épidémies ont été très meurtrières malgré la variolisation que certains fétichistes pratiquent chez les enfants en scarifications curvilignes au milieu du front. Les douleurs rhumatismales, quelques rares maladies d'yeux (conjonctivites et kératites), des plaies phagédéniques surtout, traitées longuement par des infusions ou des macérations d'herbes, sont les affections les plus communément observées ; la blennorrhagie reste une affection fréquente, et bien qu'ils se défendent d'avoir été touchés par la syphilis, donnant comme raison protectrice leurs mariages, presque toujours contractés dans le village, et dont en retour ils accusent largement les habitants des villages voisins, certains signes très reconnaissables semblent pourtant leur donner tort. La tuberculose pulmonaire ne se rencontre pas fréquente, encore qu'elle ait dans l'alcoolisme qui s'établit très rapidement chez eux, son auxiliaire le plus puissant. La mortalité frappe surtout les vieillards et les tout jeunes enfants, ceux-ci fauchés impitoyablement par la gastro-entérite. L'allaitement maternel est pourtant toujours poussé très loin et souvent jusqu'à deux et trois ans. Malheureusement les inévitables purées d'ignames et de maïs sont données concurremment dès l'âge de six mois. Les premiers pas sont faits très tard, à peine vers trois ans sur le plancher branlant de la case, alors que l'on voit à terre des petits noirs de moins d'un an parfois se tenir sans hésitation sur leurs jambes.

Le taux de la mortalité annuelle ne dépasserait pas 40 à 50 pour un village d'environ 3.000 habitants (Avansouri). Les conseils médicaux et les remèdes (infusions ou macérations de plantes et de racines, ignipuncture et émissions sanguines) sont donnés par les féticheurs. Leurs consultations ne sont jamais gratuites, et le prix en varie de 2 fr. 50 à 5 francs, réglé il est vrai après guérison ou amélioration ; les morts ne pouvant payer, la famille refuse naturellement le règlement en cas de décès. Durant toute la maladie, il est habituel de laisser repousser sa barbe et ses cheveux, et l'on ne reprend son aspect normal qu'après guérison. En cas de morts fré-

quentes dans une famille, la mère marque d'une incision au niveau de l'arcade zygomatique les petits enfants qui restent encore, ou ceux qui naîtront dans la suite : cette pratique paraît être d'origine fétichiste.

Explication de la Planche III.

- Fig. 1. — Une place d'eau à Avansouri.
Fig. 2. — Une case fétiche à Avansouri.
Fig. 3. — Une rue d'eau à Avansouri.
Fig. 4. — Cases et filets de pêcheurs à Avansouri.
Fig. 5 et 6. — Un habitant d'Avansouri.
-

LES PREMIERS GAULOIS

PAR

LE D^r E.-T. HAMY

SECONDE PARTIE (1)

CHAPITRE I^{er}. — OSSEMENTS DES TUMULUS DE FRANCHE-COMTÉ.

Les renseignements que j'ai coordonnés, dans l'article précédent consacré aux tumulus du Beaunois et du Châtillonnais, ont montré la population inhumée dans ces sépultures comme se répartissant en deux groupes ethniques distincts. Il s'y est trouvé, en effet, d'une part une majorité assez forte de sujets de plus haute taille et dolichocéphales; et d'autre part un certain nombre d'individus plutôt trapus et d'une brachycéphalie plus ou moins décidée.

Ces derniers, plus anciens puisqu'ils apparaissent dès la fin des temps néolithiques (2), ne jouent d'ailleurs un rôle un peu important que dans le Châtillonnais; par contre, les dolichocéphales dominant dans le Beaunois. Différant sensiblement des dolichocéphales néolithiques, ces contemporains des tumulus constituent une population vraiment propre à cette période des temps préhistoriques et dont il ne s'est montré aucun témoin en Occident, quand ils y apparaissent apportant avec eux le fer.

Ces constatations faites dans la Bourgogne proprement dite se vérifient de nouveau pour la Franche-Comté comme pour la Lorraine; mais tandis qu'en pays comtois la répartition des deux types rappellerait plutôt le Châtillonnais, dans les Vosges et la Meurthe-et-Moselle les choses se passent — au moins pour l'instant — comme dans le Beaunois.

(1) Pour la première partie, voir *L'Anthropologie*, t. XVII, p. 1.

(2) Ils avaient été précédés dans les temps néolithiques par les dolichocéphales du type de Genay (Cf. E.-T. HAMY. *Note sur les ossements trouvés dans le tumulus de Genay (Côte d'Or)* (*Bull. Soc. d'Anthrop.*, 2^e série, t. IV, p. 91, 1869), dont je n'ai retrouvé jusqu'à présent aucun représentant dans les sépultures des époques métalliques.

Les pièces osseuses, trouvées dans les innombrables tumulus des trois départements formés du morcellement de l'ancienne Comté, viennent de deux localités seulement, le mont de Brégille, lieu dit aux Vareilles, dans la banlieue de Besançon (Doubs), et Bréry, canton de Seillières (Jura).

Il faut rapprocher de ces crânes de tumulus ceux de la grotte de Courchapon qui est de la même époque. Les lecteurs de *L'Anthropologie* connaissent déjà ces dernières pièces que M. le docteur Bouchet (de Gray) a décrites avec soin l'année dernière dans notre recueil.

Elles sont au nombre de quatre, deux entre les mains du D^r Bouchet, les deux autres au Musée Archéologique de Besançon; ces dernières m'ont été obligeamment communiquées, ainsi que celles du mont de Brégille par le directeur de cet établissement, M. Vaissier.

Le mieux conservé des quatre crânes de Courchapon (n^o 1 de M. Bouchet) exagère les aspects de ceux du Beaunois. Il est dolichocéphale à 68,3, son étroitesse est assez grande pour que l'hypsisténocéphalie s'y manifeste par un indice de hauteur-largeur qui va jusqu'à 103. Tous ses diamètres transversaux sont d'ailleurs ainsi diminués; ses arcs sourciliers sont assez affaissés, le chignon occipital est particulièrement en relief et les empreintes de la base sont fort accentuées.

Un second crâne (n^o 4 de M. Bouchet), également adulte et masculin, est à la fois moins long et moins étroit, mais demeure relativement élevé, son indice céphalique demeure à 78 et il était peut-être, comme le premier, hypsisténocéphale.

Les deux autres sujets sont trop jeunes pour pouvoir être utilisés et mesurés; l'un des deux présente d'ailleurs des anomalies dans son évolution dentaire.

Passons rapidement, en renvoyant le lecteur au travail déjà cité (1) et abordons l'examen rapide des crânes de tumulus, en commençant par ceux du mont de Brégille.

1^o Tumulus du Mont de Brégille.

Les sujets de cette sépulture étaient au nombre de trois; leurs

(1) BOUCHET (de Gray). *Les sépultures de l'âge du bronze de la grotte de Courchapon (Doubs)* (*L'Anthropologie*, 1905, p. 309-316, fig. 1-4). — Cette expression d'âge du bronze est fautive, s'il est vrai qu'une des fibules de la sépulture en question diffère peu de celles de La Tène (p. 311).

restes sont au Musée de Besançon. Le sexe du premier est caractérisé par des objets de parure féminine au contact desquels l'angle mentonnier du côté gauche et les débris de clavicule, d'omoplate trouvés à proximité, se sont profondément imprégnés de matière cuivreuse. Il offre un léger degré de plagiocéphalie, ce qui ne suffit point toutefois à modifier sérieusement les mesures que l'on y peut prendre. On y trouve de nouveau, avec leur atténuation sexuelle, les caractéristiques de la race dolichocéphale longuement décrite dans la première partie de ce travail (voy. le tableau IV ci-joint).

Le second crâne du mont de Brégille est celui d'un homme, malheureusement fort mutilé, plus large à proportion, avec un occipital fort saillant que sépare des pariétaux une chaîne complète



FIG. 3 et 4. — Crâne du tumulus de Bréry. 1/4 gr. nat. (Coll. Muséum, n° 6421).

de wormiens, relativement volumineux. Les mâchoires, que la disparition des branches montantes empêche de mettre en place, se font remarquer par la régularité de leurs dents, bien plantées et qui s'usent à plat. La dent de sagesse inférieure gauche est seule atteinte d'une carie centrale assez avancée. Les diverses dimensions que donne le compas s'écartent peu de celles du tableau précédemment placé sous les yeux du lecteur (tabl. II, p. 9).

Une autre mandibule, du même type général est tout ce qui représente le n° 3, dans les vitrines du Musée de Besançon (1).

(1) Mesures moyennes des deux mandibules du mont de Brégille : Diam. bicondyl. 108 mm ; bigon. 100 ; écart. des deux mol. 41 ; des canines 21 ; dist. angul. symph.

2^o Tumulus de Bréry.

Fouillés par M. Sauria en 1867, les deux petits tumulus de Bréry, canton de Seillières (Jura), ont révélé l'existence de deux sépultures, qui contenaient des sujets en assez bon état de conservation. L'un des crânes ainsi exhumés fut envoyé à M. de Quatrefages avec partie d'un autre crâne et quelques ossements; il est conservé depuis quarante ans dans les collections anthropologiques du Muséum (n^o 6421).

C'est le type exagéré de la race brachycéphale, dont les descriptions ont passé plus haut sur les yeux du lecteur. Il frappe tout d'abord l'observateur par l'épaisseur et la rudesse de ses arcs sourciliers, tout percés de petits orifices vasculaires et qui rappellent de fort près les saillies similaires du célèbre crâne de Borreby si souvent figuré (1): Ses diamètres (d. a. p. 188^{mm}; d. tr. max. 156; d. bas.-bregm. 132) et ses indices (82,9; 70,2; 84,6) voisinent avec ceux des crânes brachycéphales du Châtillonnais, dont j'ai donné le détail dans la première partie de cette étude. Il est seulement d'un volume bien supérieur qui se traduit notamment par des circonférences de 540, 448 et 516mm.

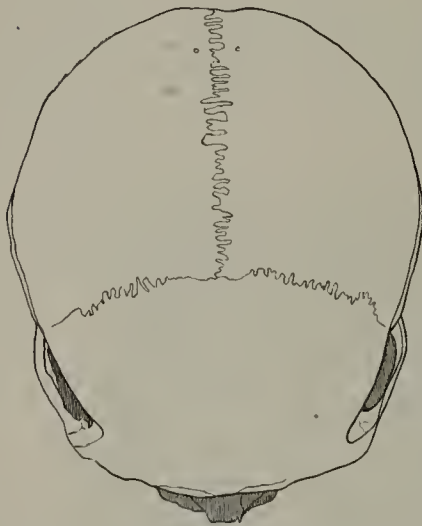


FIG. 5. — *Norma verticalis* du crâne du tumulus de Bréry
1/4 gr. nat.

La face est aussi du même type que celles des brachycéphales du tableau III; elle est microprosope (ind. fac. 64,2), mésorhine (ind. nas. 519) et microsème (ind. orb. 81,5).

CHAPITRE II. — OSSEMENTS DES TUMULUS DE LORRAINE.

Des nombreux tumulus fouillés par les archéologues lorrains dans ces dernières années; je ne connais guère que ceux de la forêt de Haye, à l'O. de Nancy, ceux de Clayeures, au S.-O. de Lunéville, ceux enfin des environs de Contrexéville qui aient renfermé

86; branch. mont. haut. 57, larg. transv. 34, oblique 37; haut. symph. 36, 2^e mol. 30; épais. symph. 15, 2^e mol. 14; angl. mandib. 107°, alv. ment. 72°.

(1) Cf. *Crania Ethnica*, pl. LXXX, fig. 3 et 4.

MESURES DU CRANE	MONT DE BRÉGILLE		BRÉRY	MESURES DE LA FACE		MONT DE BRÉCILLE		BRÉRY
	N° 1	N° 2		N° 1	N° 2	N° 1	N° 2	
DIAMÈTRES	Antéro-postérieur max	189	188	Biorbitaire externe	402	193	110	
	Transverse maximum	138	156	Interorbitaire	24	"	25,5	
	— bitemporal	128	144	Bizygomatique maximum	"	"	140	
	— biauriculaire	112	130	Bimaxillaire minimum	58	63	71	
	— bimastoïdien	"	114	} Largeur	38	"	38	
	— front. max.	112	128		} Hauteur	35?	"	31
	— occipit. max.	93	97	} Largeur { supérieure		13	"	40
	— vertical basilo-bregmatiq.	108	132		des os minima	8	"	8
	Horizontale { préauricul	514	540		nasaux. { inférieure	18	"	15,5
	COURBES	Horizontale { totale	235	237	Largeur maxima. de l'ouverture	24?	"	27
Transverse { sus-auricul		430	448	Longueur méd. des os nasaux	15	"	21,5	
Transverse { cérébrale		290	314	Longueur tot. du nez	51	"	52	
Frontale { totale		98	100	Sous-cérébr. du front	25	"	23	
Pariétale		124	124	Intermaxillaire	"	22	18	
Occipitale		127	133	Totale de la face.	"	"	90	
Long. du trou occipital		"	122	— de la pommette	23	"	28	
Larg. —		"	38	Orbito-alvéolaire	40?	"	46	
Ligne naso-basilaire		"	35	Longueur	"	50	53	
Circonf. méd. totale		"	99	Largeur	36	39	42	
INDICES	Long. = 100 { largeur	73,0	82,9	Distance de l'épine au trou	"	"	40	
	hauteur	"	70,2	Ligne basilo-alvéolaire	"	"	90	
	Larg. = 100 { largeur	"	84,6	Orbitaire	"	"	81,5	
	hauteur	"	"	Nasal	"	"	51,9	
			Facial	"	"	64,2		

des squelettes suffisamment conservés pour fournir des renseignements anthropologiques de quelque valeur.

1° Tumulus de la forêt de Haye.

Vingt et quelques tumulus ont été ouverts par M. F. Barthélemy (1); un seul, non loin de Clairlieu, placé sous l'abri d'une haute futaie et protégé par un humus assez abondant, contenait des squelettes que le temps avait en partie respectés. Neuf sujets étaient étendus, sans orientation bien fixe, et séparés les uns des autres par des lits de moëllons irréguliers. Vers le centre, un homme de très grande taille reposait, la tête vers l'Est, le bras le long du corps, la main droite sur la hanche correspondante. Quelques pièces d'ornement caractéristiques, bronze et fer, gisaient au contact des ossements.

L'énorme crâne de cet important personnage est déposé au Musée Lorrain, à Nancy; d'une structure et d'une épaisseur ordinaires, les sutures normales et encore toutes ouvertes, ce crâne, malheureusement réduit à la voûte, est remarquable par ses dimensions *absolument exceptionnelles*. Son diamètre antéro-postérieur atteint, en effet, 208 mm., son diamètre transverse est de 150 environ et l'indice qui résulte de la comparaison de ces deux dimensions dépasse peu 72 (72,1?). Les arcades sourcilières sont saillantes, les bosses frontales bien accusées; le front est très large (front. max. 0^m,130) et la courbe fronto-occipitale s'élève à 407 (2).

Un second crâne masculin de Clairlieu, dont je dois aussi la connaissance à M. F. Barthélemy, reproduit en plus petit la même morphologie. L'indice céphalique est exactement le même, 72,1 (d. a. p. 0^m,193, d. tr. max. 0^m,132) et le diamètre basilo-bregma-

(1) Cf. F. BARTHÉLEMY. *Recherches archéologiques sur la Lorraine avant l'histoire*, Nancy, 1889, 1 vol. in-8° avec 2 cart. et 31 pl., p. 186 et suiv.

(2) Comparaison des mesures de la voûte du crâne du tumulus de Clairlieu avec les mesures moyennes masculines de Broca (*Parisiens contemporains*).

	Clairlieu	Moy. Broca
Diamètre ant.-post.	208	183
— transv. max.	150 (?)	145
Ind. céphalique	72,1 (?)	79,4
Diam. front. max.	130	122
Courbe frontale	150	129
— pariétale	136	126
— occipitale	121	119
— a. p. totale	407	374

tique (0^m,130) demeurant un peu inférieur au transverse, l'indice de hauteur-largeur se chiffre par 98,4.

L'ossature de ce second crâne est plus fine et plus sèche; les empreintes musculaires de la base sont moyennes, l'apophyse mastoïde est modérément développée; les arcs sourciliers sont bien dessinés, l'occipital enfin est plutôt un peu saillant.

L'orthognatisme est parfait (1); la proclivité dentaire est nulle. Les dents fortes, saines, blanches, présentent à peine un commencement d'usure du fût des incisives, de la pointe des canines et des prémolaires ou des tubercules externes des molaires. Les dents de sagesse sortent; aucune trace de carie n'apparaît. Le menton est petit, modérément pointu; les arcades et les branches montantes ont un volume médiocre. L'angle mandibulaire est seulement un peu extroversé (2).

2° Tumulus de Clayeures.

La nécropole de Clayeures est peut-être la plus importante de tout l'Est de la France : les tumulus s'y accumulaient jadis sur « un espace long de près d'un kilomètre », depuis la ferme de La Naguée jusqu'au bois de Jontois (3).

Fouillée à diverses reprises et notamment en 1897 par M. le comte J. Baupré, cette nécropole offre presque constamment aux chercheurs des squelettes profondément décomposés par le temps; ces squelettes, encore que bien reconnaissables, tombent en poussière dès qu'on les touche. Une seule fois seulement le patient archéologue nancéen a pu se procurer un crâne qu'il a bien voulu mettre à ma disposition (4). C'est encore un crâne d'homme ayant dépassé l'âge adulte et dont il subsiste une voûte incomplète et les deux arcades dentaires. Toutes les sutures sont en voie de disparition; la texture et l'épaisseur n'offrent rien de particulier. Très dolichocéphale (d. a. p. 0^m,193; d. tr. max. 0^m,138; ind. céph. 71,5),

(1) Mesures du maxillaire inférieur du crâne n° 2 de Clairlieu. Diam. bicondyl. »; bigon. 87; écart. des 2^e mol. 44, des canines »; dist. angul. symph. 83; branche mont. haut. 61, larg. »; br. horiz. »; haut. symph. 28, 2^e mol. 26; épais. symph. 14; 2^e mol. 14.

(2) M. Barthélemy a sauvé de la fouille 2 fémurs : l'un plus grand (long. max. 476), quelque peu platymère, mesurant au niveau du trou nourricier 0,30 d'épais. et 0,29 de larg.; l'autre plus court et plus grêle avec les mêmes caractères atténués (épais. 0,25, larg. 0,26).

(3) J. BAUPRÉ (Comte). *Les études préhistoriques en Lorraine* de 1889 à 1902, Nancy, 1902, 1 vol. in-8°, p. 37-44.

(4) Cette pièce est déposée au Musée Lorrain à Nancy avec les précédentes.

cette pièce se fait remarquer par son profil sensiblement oblique et sa crête occipitale terminée en son milieu par une sorte de bec fort saillant. Les empreintes cérébrales sont nettement accusées.

Les deux maxillaires sont robustes, les rangées dentaires sont assez fortement usées pour que le fût des incisives moyennes ne mesure plus dans sa partie émaillée que 5 à 6 millim. et que l'épaisseur de la dent à ce niveau atteigne 4 millim. Une seule dent, la première grosse molaire gauche, est cariée et abcdée. La première grosse molaire droite inférieure a disparu et son alvéole est profondément résorbée. La mandibule, relativement haute (symph. 0,036, 2^e mol. 0,028) se termine par un menton triangulaire et saillant; les tubercules géni s'y montrent particulièrement volumineux.

M. le comte J. Beaupré, tantôt seul et tantôt de compagnie avec le D^r Voinot, a fouillé bien d'autres nécropoles du premier âge du fer dans divers cantons de la Lorraine, à Haroué, par exemple, où il a relevé 80 à 90 tumulus, à Moncel où il en a ouvert une trentaine, à Serres et à Villey-Saint-Étienne, à Benney, à Lemainville, à Villers-les-Nancy, à Richardménil, à Chaudeney, et malgré tous ses soins, il n'a pu réunir qu'un très petit nombre d'ossements, en si mauvais état qu'on n'en saurait rien tirer pour l'étude des caractères ethniques. Ces débris qu'il a bien voulu m'adresser ne nous apprennent en effet que des choses fort vagues telles que la grande taille et la robustesse de la plupart des individus ou encore la ressemblance considérable de deux ou trois fragments de mâchoires avec celles des sépultures bourguignonnes précédemment étudiées (1).

3^o Tumulus de Contrexéville.

Dès 1845, la Société d'Émulation des Vosges avait constaté l'existence d'un grand nombre de tumulus, notamment dans les forêts qui couvrent les cantons de Lamarche et de Bulgnéville. Mais cette compagnie n'avait fouillé encore aucun de ces monuments, lorsque M. de Saulcy, qui prenait les eaux de Contrexéville, commença en

(1) Cf. COMTE J. BEAUPRÉ. *Compte-rendu des fouilles exécutées en 1902 pour le compte de la Société d'archéologie lorraine dans des tumulus situés dans le bois communal de Serres*, br. in-8^o s. l. n. d.; — COMTE J. BEAUPRÉ et le D^r J. VOINOT. *La station funéraire du Bois de la Voivre (Haroué)*, Nancy, 1904, br. in-8^o, pl.; — COMTE J. BEAUPRÉ. *Fouilles faites en 1903 dans des tumulus situés dans les bois de Benney et de Lemainville*, Nancy, 1904, br. in-8^o, pl.; — *Id.* *Exploration d'un tumulus situé dans le parc de Brabois à Villers-les-Nancy*, Nancy, 1904, br. in-8^o; — *Id.* *Le tumulus du bois de Grève à Richardménil*, Nancy, 1904, br. in-8^o; — *Id.* *Compte rendu des fouilles exécutées en 1904 dans les tumulus de Chaudeney*, Nancy, 1905, br. in-8^o, pl.

1860 une série de fouilles à Suriauville, Dombrot, Norroy-sur-Vair, qui nous ont valu les pièces dont la description va suivre (1).

Elles figurent sur les inventaires du Muséum dans deux séries, l'une au nom de Sauley, l'autre à celui du D^r Legrand du Saulle, qui a poursuivi les recherches après le départ de son savant client.

La première comprend trois crânes, dont deux possèdent encore leur maxillaire inférieur, et quatre voûtes incomplètes; la seconde est composée de cinq autres voûtes en mauvais état. De ces douze pièces, quatre seulement sont utilisables pour nos recherches actuelles.

Le tableau ci-après donne les mesures qu'elles nous ont fournies. On voit que dans cette petite série la dolichocéphalie vraie est représentée par un seul sujet, long et étroit tout ensemble (d. a. p. 0^m,188; d. tr. max. 0^m,136; ind. céph. 72,3); les trois autres sont mésaticéphales (77,3 et 78,8 d'indice céphalique) ou sous-brachycéphale (81,0), et nous nous trouvons de nouveau en présence des mélanges de types signalés dans la première partie de ce travail analytique.

La Société d'Émulation des Vosges a fouillé avec plus ou moins de succès depuis quarante-cinq ans un certain nombre de tumulus à Contrexéville, Suriauville, Dombrot, Martigny-lès-Lamarche, Vittel, Sauville, Saint-Ouen-lès-Parey, Valotte, Mallaincourt (2). Mais aucune de ces nécropoles n'a fourni d'ossements humains suffisamment conservés pour nos recherches. Je dois à la complaisance de M. Philippe, conservateur du musée d'Épinal, la communication de quelques restes osseux de Sauville, de Bouzemont et de Chau-mouzey, qu'on conserve dans cet établissement et sur lesquels je

(1) Cf. O. PENGUILLY-L'HARIDON. *Tumulus gaulois de Suriauville* (*Rev. Arch.*, n. s., t. II, p. 200-205, 1860; — F. de SAULCY. *Lettre à M. Penguilly-L'Haridon, directeur du Musée d'Artillerie, sur les fouilles opérées dans quelques tumulus gaulois aux environs de Contrexéville (Vosges)* (*ibid.*, t. IV, p. 393-398, 1861); — MAUD'HEUX et DE SAULCY. *Correspondance avec la Revue archéologique et observations au sujet des fouilles des environs de Contrexéville* (*Ann. de la Soc. d'Émul. des Vosges*, t. XI, 1861, p. 137); — F. DE SAULCY. *Fouilles de tumulus dans les Vosges et dans la Côte-d'Or* (*Rev. Arch.*, n. s. t. XVI, p. 418 et 521, 1867).

(2) Cf. LAURENT. *Rapport sur les fouilles faites en 1860 dans les tumulus des forêts communales de Dombrot, Suriauville, Martigny-lès-Lamarche et Contrexéville* (*Ann. de la Soc. d'Émulat. des Vosges*, 1860, t. X, p. 203; — COLNENNE. *Fouilles exécutées dans les tumulus de Contrexéville* (*ibid.*, 1860, t. X, p. 190, pl.); — MAUD'HEUX. *Explorations archéologiques. Mares et tombelles* (*ibid.*, 1861, t. XI, p. 204, pl.); — DUHAMEL (L.). *Rapport sur les fouilles faites à Sauville* (*ibid.*, 1867, t. XIII, p. 117, pl.). — Etc.

n'ai pu relever que quelques caractères sans grand intérêt (1).
Quant au crâne trouvé par le D^r Thiéry dans un tumulus à Mon-

TABLEAU V. — Mesures de quelques crânes des tumulus de Lorraine.

MESURES	CLAIRLIEU		CLAYEURES	CONTREXÉVILLE					
	N ^o 1	N ^o 2	N ^o 1	N ^o 2	N ^o 3	N ^o 6	N ^o 4		
DIAMÈTRES	Antéro-postérieur maximum	208	183	193	180	181	188	185	
	Transverse maximum . . .	150?	132	138	144	140	136	150	
	— biauriculaire . . .	"	"	"	"	"	119?	117	
	— bimastoïdien . . .	"	"	"	105	"	105?	109	
	— frontal maxim. . .	130	120	125	121	119	115?	177	
	— — minim. . .	"	92	101	96	92	88	101	
	— biorbitaire ext. . .	"	98	107	101	104	103	108	
	— — int. . .	"	"	"	93	94	93	103	
	— occipital maxim. . .	"	109	"	113	109	110	"	
	Vertical basilo-bregmatique.	"	130	"	128	"	"	"	
COURBES	Horizontale totale	"	507	"	511	511	510	528	
	Transverse supérieure.	"	103	"	290	285	300	310	
	Front. sous-cérébrale	25	18	"	20	23	24	24	
	— totale	150	129	133	126	129	123	131	
	Pariétale.	136	127	132?	131	123	132	127	
	Occipitale	121	109	"	117	"	123	"	
	Trou occip. long.	"	"	"	36	"	"	"	
Ligne naso-basilaire	"	"	"	90	"	"	"		
INDICES	Long. = 100	Largueur	72,1	72,1	71,5	78,8	77,3	72,3	81,0
		Hauteur	"	71,0	"	71,1	"	"	"
	Larg. = 100	Hauteur	"	98,4	"	85,9	"	"	"

thureux-sur-Saône et que M. Philippe a bien voulu également m'envoyer, c'est malheureusement un crâne d'hydrocéphale guéri, dont il n'y a pas à tenir compte dans une monographie anthropologique.

(1) Je note seulement une portion inférieure d'humérus gauche, grêle, assurément éminin, qui porte une perforation de 5 mm. sur 4.

Je n'ai malheureusement aucun renseignement sur les restes humains qu'on a pu rencontrer dans les tumulus si nombreux que l'on peut voir dans toute la plaine basse de l'Alsace et qui abondent surtout « depuis Lauterbourg où ils se reliaient à ceux du Palatinat jusque dans la forêt de la Harth, vers Bâle (1) ». Un grand nombre d'archéologues ont cependant pratiqué des fouilles dans ces nécropoles depuis de Ring et Valois (2), mais il ne paraît pas que leurs recherches aient donné de résultats utiles à nos études spéciales, soit qu'ils aient négligé de recueillir les squelettes qu'ils ramenaient au jour, soit que ces restes humains fussent, comme on l'a trop souvent constaté dans les pages qui précèdent, réduits à d'informes débris. Quoi qu'il en soit, je me vois obligé, faute de matériaux, d'arrêter ici brusquement mon enquête.

CONCLUSIONS.

Si imparfaits que soient les documents que nous venons de faire connaître dans leur ordre géographique, ils nous ont cependant appris que la période archéologique à laquelle ils appartiennent, caractérisée par l'apparition du fer dans notre Europe occidentale, a vu surgir ce *métal nouveau* aux mains d'une *race nouvelle*. Immédiatement avant les événements qui ont amené cette révolution sociale, les territoires que nous venons de parcourir avaient passé par une période où le bronze avait précédé le fer, mais cette période n'a presque rien laissé, au moins dans notre champ d'études.

Au delà, c'est la fin des temps néolithiques, avec une race brachycéphale particulièrement accentuée, que nous connaissons déjà pour l'avoir rencontrée dans diverses sépultures bien caractérisées depuis Marly-le-Roi jusqu'à Fontvieille-lès-Arles et que j'appellerais assez volontiers *protoligure* pour indiquer nettement les affinités très réelles qu'elle présente avec les Ligures de l'histoire.

Le peuple nouveau qui apportait avec lui le fer dans nos provinces de l'Est s'est imposé aux anciens habitants et il est résulté du nouvel état de choses, au moins dans certains cantons, une population qui

(1) FAUDEL et BLEICHER. *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, troisième publication, Colmar, 1883, in-8°, p. 72.

(2) Cf. MORPAIN. *Considérations générales sur les tombes celtiques de l'Alsace (Haut et Bas-Rhin) d'après les documents publiés par la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace* (*Bull. Soc. d'Anthrop.*, t. III, p. 604-618, 1862).

a juxtaposé la dolichocéphalie des nouveaux venus à la brachycéphalie de ces néolithiques particuliers.

Nous venons de voir notamment le phénomène s'accroître depuis Châtillon jusqu'aux abords de Lons-le-Saulnier. Partout ailleurs dans nos provinces de l'Est, occupées par les tumulus du premier âge du fer, notre type dolichocéphale domine avec les caractères que j'ai relevés dans la suite de mes descriptions.

Or ces caractères qui, chez plusieurs sujets, s'accroissent avec une rare énergie, on les retrouve sur place, jusque dans les nécropoles de la période barbare, où ils se juxtaposent et se mélangent de nouveau avec des sujets brachycéphales qui rappellent, eux aussi, à leur façon les *Préligures* dont je parlais un peu plus haut. J'ai retrouvé, notamment, cette morphologie composite dans plusieurs nécropoles de l'Est qui se rattachent aux grandes invasions, et en particulier dans les cimetières burgondes dont nous devons la connaissance à M. Martin, de Tournus.

Cet archéologue zélé a offert, en 1892, au Muséum une suite de crânes assez bien conservés et qui proviennent les uns de sépultures sous dalles brutes trouvées à Beauregard, Beaufer, etc., dans le canton de Tournus; les autres des nécropoles de la même période de Farges-lès-Mâcon, Lacrost, Dulphey.

Sur les onze crânes ainsi présentés par M. Martin, sept sont masculins, quatre féminins (1). Trois sont franchement dolichocéphales, quatre sous-dolichocéphales, il y a un mésaticéphale et deux sous-brachycéphales (2), et la série des indices qui commence à 73,4 s'arrête à 81,8.

Tous les autres caractères étudiés dans les pages précédentes varient à peu près de même; les dimensions en longueur vont de 202 à 175; le diamètre transversal qui peut atteindre 149 descend à 138, le basilo-bregmatique oscille de 149 à 125, l'hypsisténocéphalie n'est atteinte qu'une seule fois et, par contre, nous voyons une autre fois l'indice de hauteur s'abaisser jusqu'à 89.

Mêmes variations à la face. L'indice facial supérieur oscille entre 70,8 et 64,3; les indices nasal et orbitaire s'étendent, le premier, de 43 à 52, le second, de 78,9 à 90.

Ces sujets ainsi différenciés de la même façon que ceux de nos premières séries, reproduisent d'ailleurs pour une part la morpho-

(1) Je ne dis rien du douzième qui a appartenu à un sujet trop jeune pour être utilement mesuré.

(2) Le dernier n'a pas d'occipital.

logie que ceux-ci nous ont présentée. Nous retrouvons dans la collection Martin les dolichocéphales d'Auvenay associés aux brachycéphales de Châtillon, et l'enchaînement est des plus nets entre les types de ces deux périodes, distantes pourtant de dix siècles (1).

En Lorraine, notre collègue et ami le D^r Collignon a signalé plusieurs faits analogues ; je me bornerai à rappeler le plus décisif. En 1895, la Société Archéologique Lorraine fouillait une nécropole mérovingienne au Vieil Atre, près Nancy. On exhumait neuf crânes, dont sept avaient toute la morphologie des Gaulois de Clayeures, tandis que les deux autres étaient hyperbrachycéphales. Le seul dolichocéphale mesurable donne un indice de 69,5 et ne semble pas être le plus accentué de la série dont M. Collignon suppose que l'indice moyen ne devait pas dépasser 72. Les deux autres crânes du Vieil Atre atteignent, au contraire, 90,5 et 91,5, et l'écart des indices s'élève à 22 pour l'ensemble (2).

(1) Il se mêle toutefois chez les derniers venus cet élément adventif, qui s'était autrefois manifesté à Serres lors de ses premières fouilles dans les cimetières francs de Normandie et que j'ai de nouveau signalé à l'occasion des fouilles du Boulonnais : je veux parler de ce type féminin mésaticéphale qui rappelle, à tant d'égards, la physionomie du crâne romain, telle que l'ont établie les travaux de Nicolucci et de Rochet, sur les restes osseux et sur les monuments iconographiques. Ce type s'est rencontré plusieurs fois sous la pioche des fouilleurs dans les nécropoles bourguandes et il se montre surtout avec une grande netteté chez une femme dont le squelette gisait dans une tombe formée de dalles brutes à Beauregard, près Tournus.

(2) R. COLLIGNON, *Observations sur les crânes et ossements du Vieil Atre* (*Mém. Soc. Arch. Lorraine*, 3^e sér., t. XXIII, p. 408, 1895, pl.).

VARIÉTÉS

Le préhistorique saharien.

Le travail que viennent de publier MM. Flamand et Laquière (1) est certainement le plus important qui ait été encore écrit sur le Préhistorique saharien : les civilisations des âges de la pierre de cette région ne nous étaient connues que par des notes isolées, très courtes pour la plupart et sans la moindre coordination. Le seul mémoire d'ensemble que nous possédions jusqu'à ce jour est celui des D^{rs} Hamy et Verneau sur les récoltes de la mission Foureau. Celui de Rabourdin est déjà ancien et peu technique. C'est donc une très heureuse tentative qu'ont entreprise MM. F. et L. en ébauchant une esquisse de l'état actuel de nos connaissances en ce qui touche le Préhistorique du Sahara occidental.

L'étude débute par une déclaration de principe relative au classement des restes préhistoriques du Sahara : « Pour la classification de cette collection nous n'avons pas suivi... l'ordre des époques auxquelles appartiennent ou paraissent appartenir les objets considérés ; de tels groupements, qui impliqueraient une certitude dans la répartition des modes de tailles respectives dans les temps, ne répondraient pas (pour les territoires et les stations que nous étudions) à une *vérité scientifique*... »

« Dans l'Extrême Sud... c'est à la surface qu'ont été, jusqu'à ce jour, rencontrés les gisements reconnus, un peu au hasard des itinéraires suivis, sans que des fouilles soient venues établir, pour des tailles différentes, des superpositions nettement constatées. Une seule exception est à citer : l'Hadjar Mahisserat au voisinage d'Aïn Sefra, qui montre en surface, du *néolithique* avec fragments de poteries, sur un substratum épais contenant des outils à taille chelléo-moustiérienne ».

Il est certain que l'insuffisance des recherches est la cause de la lacune qui existe dans nos connaissances à ce sujet. En Algérie où cependant les recherches ont déjà été effectuées plus méthodiquement on ne connaît encore qu'un petit nombre de gisements en place. Mais il y a de grandes probabilités pour supposer qu'on trouvera dans le Sahara

(1) G. B. M. FLAMAND et lieutenant-colonel LAQUIÈRE. *Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et dans le Haut-pays oranais*, in *Revue africaine*, 1906, nos 261-262, pp. 204-243 avec 70 fig. in texte.

des outils en place et qu'on pourra établir, par suite, des relations positives entre les diverses stations sahariennes.

MM. F. et L. indiquent ensuite la répartition des gisements explorés par eux, qu'ils classent en : 1° gisements sporadiques, 2° sur les plateaux, 3° abris sous roches, 4° dans les thalwegs, 5° près des sources et des puits et enfin 6° les curieuses enceintes retranchées naturelles « constituées par des alignements de longues bandes rocheuses faisant partie de séries d'assises très fortement relevées, et quelquefois verticales, dont l'ensemble, à l'exception de l'alignement considéré, a été arasé à une faible hauteur du sol. » — Ces enceintes naturelles sont assez souvent complétées par des murs en pierres sèches et fréquemment situées sur des plateaux à côtés abrupts : on trouve des silex taillés soit dans l'enceinte elle-même soit dans les environs immédiats tout comme dans les ruines berbères du Tell et Hauts-plateaux de l'Oranie.

Les auteurs de la note insistent encore sur une remarque qui s'applique à tous les gisements (moins un) c'est « le mélange de formes de taille et des types qui en Europe sont considérés comme caractéristiques des diverses phases des époques du Paléolithique et du Néolithique. »

Ces premières notions sont complétées par un aperçu des gisements géologiques qui ont pu fournir les matériaux des objets récoltés sur lequel nous ne nous étendrons pas.

Les outils collectés comprennent des haches des types chelléens et acheuléens depuis le coup de poing à base brute jusqu'à la forme amygdaloïde à base retaillée et des formes qui pourraient être considérées comme caractéristiques du Moustérien et du Solutréen : les auteurs se montrent très réservés quant aux identifications de ces industries avec les types correspondants des stations françaises et nous ne pouvons qu'approuver leur réserve.

Le second groupe d'outils comprend les haches polies ou plutôt des hachettes de forme plus ou moins triangulaire et plus rarement la hache en boudin. Ces hachettes, de petite taille, le plus souvent plates sont « tout à fait comparables aux hachettes qui ont été antérieurement trouvées dans la vallée du Nil. »

MM. F. et L. font remarquer la rareté des grattoirs et en général des couteaux et scies. Ce qui domine le plus dans les stations sahariennes ce sont les pointes et principalement les pointes de flèches. Toutefois dans le Sud-Oranais c'est, au contraire, la lame qui domine tandis que la flèche est extrêmement rare, ce qui concorde, en effet, avec nos trouvailles personnelles et celles du D^r Lénéz à Aïn Sefra. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette observation.

Les auteurs du mémoire décrivent ensuite longuement les pointes de flèches que j'ai nommées : lames à pointe et à pédoncule retaillées et qu'ils qualifient de pointes à écusson. Ces pointes sont incontestablement dérivées de la lame et ne marquent qu'une étape du travail vers les

pointes plus finies et plus régulières si abondantes dans le Sahara : j'ai donné une classification industrielle de ces flèches dans *L'Homme pré-historique*, 1906, n° 6, p. 168.

Les flèches (?) à tranchant transversal (ou tranchets) sont également communes dans les principaux gisements du bassin de l'Oued Igharghar : ce sont des pièces de petites dimensions en tout semblables à celles, si caractéristiques, du Néolithique ancien du nord de l'Algérie et du sud de l'Espagne.

MM. F. et L. mentionnent aussi des flèches à cran unilatéral : il se peut que ces flèches aient cette forme par suite de la cassure d'un aileron ; en tous cas il n'est pas rare de voir la partie fracturée soigneusement retouchée, preuve que la flèche était bien utilisée avec une seule barbelure.

Nous ne pensons pas que les deux observateurs aient trouvé la qualification précise à appliquer aux pointes allongées et retaillées de tous côtés qu'ils nomment hameçons doubles (p. 224, fig. 11) ; bien des objections peuvent être faites à ce sujet, mais la principale est que certaines de ces pointes ont des dimensions telles qu'on ne voit pas trop comment elles auraient pu être utilisées comme hameçons... Dans le Néolithique français ces pièces sont qualifiées de retouchoirs ou écrasoires.

Enfin pour terminer la série des objets en silex MM. F. et L. signalent des armures de javelots et d'épieux à crans. Mais la pièce figurée p. 226 sous le n° 2 représente incontestablement un grattoir à poignée.

Ces détails sur les outils et armes en pierre sont complétés par des descriptions d'objet de parure, consistant principalement en perles d'œufs d'autruche et des articles de tiges d'encrines fossiles ainsi qu'un *Murex trunculus* percé trouvé au pied d'un rocher gravé.

Les ustensiles comprennent des pilons et molettes associées aux haches polies et des œufs d'autruches entiers perforés très régulièrement à l'une de leurs extrémités et qui sont en tout semblables à ceux dont se servent encore de nos jours les Hottentots.

De magnifiques plats en grès, discoïdes quelquefois avec rebords ont été trouvés dans les gisements du Gassi Touil dans le Sud constantinois.

En résumé : MM. F. et L. concluent que les nouveaux documents qu'ils viennent de décrire « montrent, dans les stations sahariennes, correspondant au Néolithique des formes très finies et d'une taille des plus délicates — alors que précisément dans les stations de la chaîne atlantique du Sud et dans celles des steppes, ce sont dans la plupart des gisements les formes frustes qui dominent. »

Dans les Hauts pays oranais, ces observateurs concluent avec le commandant A. Martin que c'est le type de la lame et de ses dérivés qui se rencontre le plus ; dans le Sahara, se montre au contraire, surtout la pointe avec ses variétés. Toutefois la lame est également très

répandue dans certaines stations sahariennes d'après MM. Hamy et Verneau. « Mais les deux types de formes qui paraissent bien aussi être propres au Néolithique saharien, par opposition aux régions plus septentrionales de la Berbérie, c'est d'une part ces formes.... qualifiées d'*hameçons doubles* ou *attaches* et aussi la pointe à écusson, qui se rencontrent dans toute la région sud-orientale et qui remontent jusqu'aux environs de Laghouat. »

D'autre part les armes et outils néolithiques, spécialement les hachettes polies et les formes si variées de pointes de flèches, provenant des stations sahariennes sont en tous points semblables à celles de l'Égypte, ce qui confirme les déductions de plusieurs paethnologues qui avaient affirmé cette similitude.

Enfin le travail si consciencieux que nous venons de résumer est heureusement complété par une bibliographie très détaillée du Préhistorique saharien et des Hauts pays algériens et par une liste des localités qui ont livré aux deux explorateurs des vestiges des âges de la pierre.

Nous n'avons que peu de critiques à adresser à ce travail qui représente un progrès important dans l'état de nos connaissances relatives au Préhistorique saharien. Nous trouvons que MM. F. et L. ont qualifié parfois des outils d'une dénomination au moins douteuse. Enfin les grands éclats trouvés au pied du dj. Mahisserat (p. 215) avec des charbons, ossements et fragments de *poterie ornée* (p. 228) sont qualifiés de moustiériens ce qui certainement est encore plus douteux si les silex ont bien été trouvés en contact avec la poterie.

Je profite de cette circonstance pour exposer quelques vues au sujet des relations des industries du Sahara avec celles du Nord (Tell et Hauts Plateaux) relations qui ont été à peine effleurées dans le travail que nous venons d'analyser.

Les stations du Nord-Algérien peuvent être facilement réparties en trois catégories :

1. Stations paléolithiques en place ou à la surface ;
2. Grottes, cavernes ou abris et stations de pêche ;*
3. Stations néolithiques en plein air.

Des stations paléolithiques nous ne dirons rien qui ne soit déjà connu.

Mais pour ce qui est du Néolithique nous nous trouvons en présence : *a*, de l'industrie des cavernes caractérisée par un outillage de petite taille, avec pointes de flèches très rares et haches polies relativement rares ; — *b*, de l'industrie des stations en plein air dont les outils ont une facture absolument différente et — *c* des stations sahariennes à mobilier encore plus varié.

Il est évident que ces trois groupes représentent des types différents d'industrie et nous allons déterminer leurs relations réciproques en nous basant sur la comparaison des industries.

Dans les cavernes (il est entendu que nous ne parlons pas du dépôt inférieur qui contient dans presque toutes des outils de facture moustiérienne) l'industrie est caractérisée par des silex de petite taille toujours ouvrés sur une seule face et d'un travail parfait : les pointes de flèches y sont fort rares et sont certainement de facture étrangère comme l'indiquent leur rareté elle-même et surtout leur mode de travail (ces flèches comme un croissant en silex trouvé récemment dans une grotte du Rio Salado sont toujours taillés sur les deux faces). — Dans les stations de pêche situées sur les falaises du littoral et dans certaines stations des Hauts pays (El Kreider et Aïn Sefra) nous retrouvons cette même industrie.

La rareté des pointes de flèches, l'habitat, la faune, les analogies industrielles avec l'industrie magdalénienne d'une part et le Néolithique ancien de l'autre tout nous prouve que cette industrie est la plus ancienne des trois.

Dans les stations en plein air caractérisées par les flèches grossières et pédonculées nous ne trouvons pas du tout les mêmes types ni la même perfection de travail : les outils sont plus grossiers, taillés le plus souvent sur une seule face et le seul caractère commun avec l'industrie des cavernes est la présence des haches en boudin. Nous sommes visiblement dans une période de décadence de la taille de la pierre.

C'est que, probablement, en même temps que cet outillage ont dû coexister les métaux qui font déjà leur apparition (comme cuivre ou bronze) dans la couche supérieure de certaines grottes d'Oran et de Bougie.

D'ailleurs il est hors de doute que cette industrie à grosses pointes de flèches est contemporaine de la période berbère et a persisté même jusqu'à l'occupation romaine.

Reste maintenant l'industrie saharienne absolument cantonnée dans le Sahara et qui n'a aucun caractère commun avec ce Néolithique berbère, mais qui par contre, offre de nombreux points de ressemblance avec le Néolithique des cavernes. Mais la grande différence est l'absence ou la rareté des flèches dans les cavernes et leur abondance dans les stations sahariennes.

Il semble difficile par suite d'établir les relations entre ce Néolithique saharien et les néolithiques ancien et récent du Tell si l'on ne se base que sur le seul caractère des flèches.

Or si les flèches sahariennes ne remontent pas dans le Tell il est indiscutable que, par contre, les grosses flèches du Néolithique berbère (voy. Fl. et L. p. 216, fig. 4) se trouvent jusque dans des gisements très méridionaux (Meguiden, Mouydir, Ahenet, Tidikelt) et établissent ainsi le contact entre les deux industries.

Enfin la présence dans quelques stations comme à Aïn Sefra, par

exemple, de grosses flèches, avec les flèches sahariennes et les grains de collier en œufs d'autruche semblent bien établir, je crois, la contemporanéité des deux industries, mais dont l'une a été cantonnée dans le Nord et l'autre dans le Sud du grand Atlas.

L'industrie berbère ayant été plus promptement en possession des métaux a subi plus tôt aussi une décadence. Tandis que dans le Sahara ce contact ayant été bien plus tardif, l'industrie du silex au lieu de décliner, a, au contraire, subi des perfectionnements très remarquables au contact de la civilisation libyque.

Nous pouvons donc établir ainsi qu'il suit la chronologie des âges de la pierre du nord-ouest de l'Afrique :

Pléistocène	{	Chelléen de Palikao.	{	Coup de poing à taille grossière.
		Acheuléen de Karâr (1).		Hache en amande.
		Chelléo-moustiérien d'Ouzidan et de Tizi.	{	Formes amygdaloïdes avec grandes pointes taillées sur une face.
		Moustierien des brèches osseuses et de toutes les couches inférieures des grottes.		Grands outils taillés sur une seule face.
Transition et Néolithique ancien.	{	Néolithique maurétanien des cavernes, des stations de pêche et des stations à foyers (Oran, Aumale, Bougie).	{	Outillage de petite taille avec abondance de formes géométriques et extrême rareté des pointes pédonculées.
		Néolithique récent.		{
<i>Lybique ou Saharien.</i> — Dans tout le Sahara.	{		Abondance excessive des pointes de trait pédonculées ou en feuilles de laurier retaillées sur les <i>deux faces</i> .	

Paul PALLARY.

(1) Il me paraît utile de faire observer que rien ne justifie la distinction, du moins en Afrique, du Chelléen et de l'Acheuléen. Le lac Karâr a livré, avec de belles pièces en amande, de plus nombreux instruments à taille grossière et la faune qui accompagne ces pièces est bien celle du Quaternaire ancien de l'Algérie (Voy. mon travail sur le lac Karâr dans *L'Anthrop.*, t. XI, p. 1).

(M. BOULE.)

*Les nouveaux documents anthropologiques rapportés
de l'Équateur par le D^r Rivet.*

Dans le dernier numéro de *L'Anthropologie*, nous avons annoncé à nos lecteurs que l'exposition des collections rapportées de l'Équateur par le D^r Rivet, médecin de la mission géodésique envoyée par le Gouvernement français pour mesurer l'arc du méridien de Quito, allait s'ouvrir au Muséum d'Histoire naturelle. L'ouverture officielle de cette exposition a eu lieu le 18 avril ; la cérémonie était présidée par M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, qui représentait le Ministre de l'Instruction publique.

En termes très heureux, M. Bayet a félicité notre confrère et ami d'avoir soulevé un coin du voile qui couvrait encore les régions équatoriennes interandines. Certes il reste des problèmes à élucider, mais les recherches du D^r Rivet ont déjà projeté une vive lumière sur cette partie du Nouveau-Monde, aussi intéressante pour le naturaliste que pour l'anthropologiste.

Les collections du savant voyageur sont considérables ; une partie seulement figure dans les deux salles du Muséum qui sont affectées aux expositions de cette nature. Son important herbier n'est représenté que par quelques échantillons de plantes. Un certain nombre d'insectes, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères sont là pour témoigner que le médecin de la mission n'a pas dédaigné l'histoire naturelle, mais ils ne peuvent donner une idée de la quantité d'espèces qu'il a recueillies, espèces qui comptent beaucoup de nouveautés pour la science.

La majeure partie des vitrines est occupée par les collections anthropologiques et ethnographiques. Le D^r Rivet a eu l'heureuse idée, à mon sens, de ne pas entasser les pièces et de ne mettre sous les yeux des visiteurs que des spécimens choisis avec soin, ce qui permet de voir les objets et de bien apprécier leur valeur. Il ne faudrait pas croire, cependant, que les séries exposées se réduisent à un nombre minime de pièces ; c'est par centaines que les produits de l'industrie humaine sont représentés dans les deux salles.

Une vitrine tout entière est consacrée aux crânes des anciennes tribus des hauts plateaux de l'Équateur. Ce qui frappe dès l'abord, c'est la multiplicité des types ethniques que révèlent les 350 crânes rapportés par le D^r Rivet.

Une momie accroupie, de petite taille, rappelle, tant par son attitude que par sa déformation cranienne, des pièces similaires rencontrées dans

les anciennes sépultures du Pérou et dans certaines *chulpas* boliviennes. De nombreuses têtes ont d'ailleurs été déformées artificiellement et elles reproduisent tous les types de déformations qui ont été autrefois en usage au Pérou et en Bolivie.

Parmi les crânes normaux, on note la présence de beaucoup de têtes remarquables par leur petit volume, par leur allongement relatif d'avant en arrière, par l'étroitesse de leur front, qui monte verticalement, et par leur notable élargissement au niveau des bosses pariétales. Mais, à côté de ces têtes que leur indice céphalique classe parmi les dolichocéphales vrais ou parmi les sous-dolichocéphales, on voit d'autres pièces sensiblement plus courtes, à front plus large et à capacité toujours peu élevée. Les deux types dont il s'agit ont été rencontrés dans les vieilles sépultures du Pérou; le deuxième est celui des anciens Yuncas des environs de Trujillo.

Une troisième forme cranienne s'observe, qui m'a rappelé immédiatement l'une de celles que j'ai signalées en Patagonie. Nous nous trouvons ici en présence d'un type rude, grossier, extrêmement robuste, dont la tête, très développée en hauteur au niveau du vertex, paraît raccourcie par suite de la chute verticale de la région occipitale; mais elle n'est pas franchement brachycéphale. Le front, assez fuyant, surmonte de volumineuses arcades sourcilières et une face massive aux pommettes saillantes, à la mandibule forte, aux mâchoires sensiblement prognathes.

Le type ethnique de Patagonie qui m'a offert les mêmes caractères céphaliques était de grande taille tandis que les sujets du Dr Rivet paraissent de petite stature. Le savant chercheur a, en effet, recueilli une collection fort importante d'os longs — notamment 150 fémurs environ — qui lui ont permis de calculer la taille des anciens habitants des hauts plateaux de l'Équateur; mais il ne lui a pas été possible d'isoler ceux qui ont appartenu à chacun des éléments auxquels je viens de faire allusion. Toutefois, il a constaté que la courbe de la taille n'accuse qu'un seul sommet pour les hommes et que l'immense majorité des individus dont il a récolté des ossements s'écartait fort peu du chiffre 1^m,57, moyenne de tous les sujets masculins qu'il a étudiés. La taille moyenne des femmes tombe à 1^m,45, mais la courbe est moins régulière que dans l'autre sexe. — M. Rivet a noté que, dans la plupart des cas, les empreintes musculaires sont peu accentuées, que la perforation olécranienne de l'humérus est d'une fréquence remarquable (42,9 0/0) et que la platycnémie s'observe dans la proportion de 34 0/0.

Si l'étude approfondie des crânes à laquelle se livre notre confrère vient à confirmer le rapprochement, que m'a suggéré un examen sommaire, entre son type grossier et certains Patagons, devra-t-on, en se basant sur la différence de taille, renoncer à établir une parenté entre

les deux groupes? je ne le crois pas. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'altitude a une influence idéniable sur la taille et que la même race ne pouvait, sur les sommets des Andes, présenter une stature aussi élevée que dans la pampa argentine. Mais, si la parenté est démontrée, une question se posera forcément : quel est le groupe le plus ancien, celui



FIG. 1 à 5. — Poteries à facies péruvien.

1. Aryballe. — 2. Vase à anses tubulées. — 3. Vase double à anses tubulées. — 4. Vase à figure en relief. — 5. Vase anthropomorphe.

dont l'autre est issu par voie de migration? *A priori*, je serais disposé à admettre que le groupe interandin est la souche du groupe patagon, car les faits observés à propos des anciens habitants de l'extrême sud du continent américain tendent à faire croire que presque tous descendent de populations septentrionales.

L'ethnographie corrobore entièrement les déductions qu'on peut tirer de l'examen des crânes et permet d'entrevoir encore d'autres migrations. Une foule d'objets en pierre, en bronze, en terre cuite rappellent d'une façon frappante les objets fabriqués par les anciens Péruviens. Tels sont, pour ne citer que quelques exemples, les casse-tête en forme d'étoile à cinq, six ou sept branches et certaines haches en pierre, des objets en bronze à personnages et surtout beaucoup de poteries. De grands vases en forme d'aryballes (fig. 1) semblent sortis de l'atelier de quelque vieux potier du Pérou. Il en est de même de vases zoomorphes ou anthropomorphes (fig. 5), de vases à sujets en relief (fig. 4), de vases simples ou doubles à anses tubulées (fig. 2 et 3). Des conques en terre cuite affectant la forme de mollusques marins ont été trouvées sur les hauts plateaux de l'Équateur comme à Moche et dans quelques autres localités péruviennes.

Mais à côté de ces preuves de relations avec des contrées méridionales, le D^r Rivet a recueilli, dans la région interandine, des objets qui font songer à une influence septentrionale. Dans un abri sous roche situé à Paltacalo, il a rencontré des vases sans anses, sans

décor (fig. 6), de fabrication plus grossière que les autres céramiques, tout en offrant des formes assez régulières et un certain galbe, qui rappellent des poteries de l'Amérique centrale. De grands plats ou mortiers en lave, munis de petits pieds et ornés sur leur pourtour de parties d'animaux en haut relief (fig. 8), sont de tous points comparables à des objets de Costa-Rica qui font partie de la collection Jore donnée au Musée d'Ethnographie du Trocadéro par M. le duc de Loubat. J'en pourrais dire autant de vases montés sur trois pieds, longs, minces et creux, renfermant parfois des billes d'argile formant grelots à l'intérieur de ces pieds (fig. 7).

Ainsi, sur les hauts plateaux de la région interandine de l'Équateur, on rencontre à la fois des preuves de relations avec le Pérou et d'influences septentrionales; mais le D^r Rivet y a trouvé également une industrie particulière. Parmi les objets en terre cuite, je signalerai notamment de grands vases fusiformes (fig. 10) dont la panse est à peine plus large que le col et qui portent généralement des décors géométriques peints consistant en lignes parallèles, en chevrons, en cercles, etc. Les couleurs le plus souvent employées sont le rouge, le brun et le noir. Certains vases sphériques surmontés d'un col élégant, gracieu-

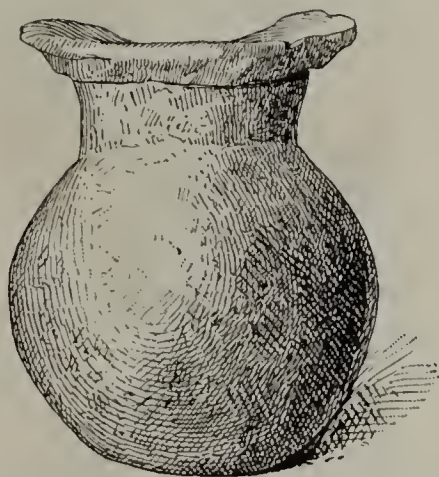


FIG. 6. — Vase sans décor de l'abri sous roche de Paltacalo.

sement évidé (fig. 9), impriment un cachet spécial à une partie de la céramique. Dans la collection exposée au Muséum, on remarque encore une quantité de coupes dont l'intérieur présente des décors peints en rouge, en brun et en noir (fig. 11), d'un très joli effet. Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro possède des coupes à dessins semblables; elles proviennent de Cholula (Mexique); mais elles sont toujours pourvues de trois pieds.

Une pièce des plus curieuses est un vase du Napo, à figure humaine, qui offre la particularité intéressante de présenter son ouverture à la base du personnage (fig. 12).

Parmi les objets en bronze, je mentionnerai des haches extrêmement variées de formes, les unes plates, allongées, à bords droits, sans douille

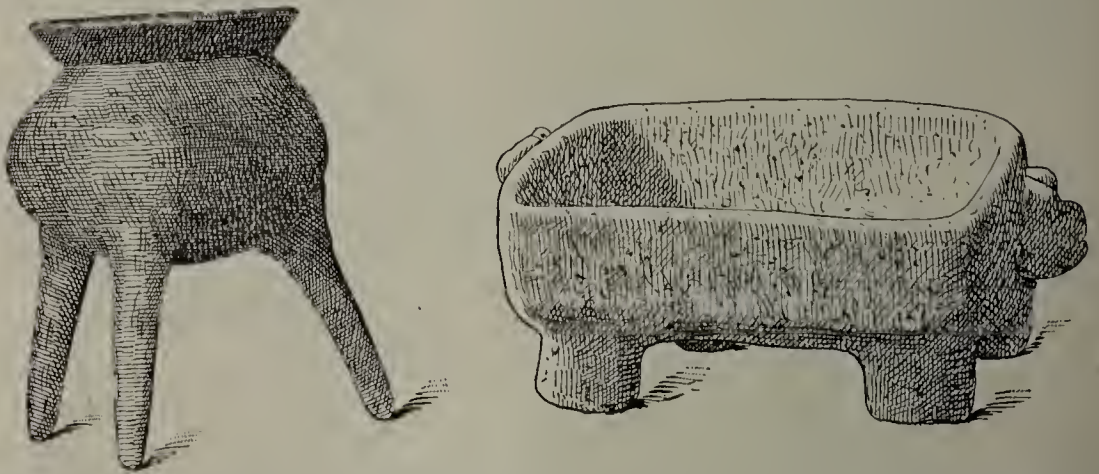


FIG. 7 et 8. — Objets en terre cuite et en lave analogues à des objets de Costa-Rica.
7. Vase en terre cuite à longs pieds creux. — 8. Plat ou mortier en lave.

ni aucun rudiment d'ailerons (fig. 13), les autres avec talon allongé, percé d'un trou perpendiculaire à l'axe (fig. 16), d'autres encore avec tranchant semi-circulaire (fig. 14) et parfois des sortes d'antennes droites à l'extrémité du talon (fig. 17), antennes qui ressemblent aux bigornes d'une enclume. Il est des haches percées d'un trou pour recevoir le manche ou une ligature (fig. 15 et 16) et d'autres qui sont munies d'une véritable douille (fig. 18) rappelant exactement nos haches modernes. Certaines haches portent sur leurs faces un décor en relief (fig. 16), souvent en forme de grecque. — Au nombre des outils en bronze, il convient de ranger de jolis tranchets à long manche souvent terminé par une tête d'animal (fig. 20).

Le Dr Rivet a récolté assez souvent des objets en bronze rappelant des haches par leur forme, mais dont la minceur ne permet pas de supposer qu'ils aient été utilisés comme armes ou comme instruments tranchants (fig. 19). L'un de ces objets a même été ajouré et doré. Faut-

il y voir des monnaies ou des amulettes? c'est ce que je ne me hasarderai pas à décider.

Au nombre des objets en bronze, je citerai encore des casse-tête annulaires, des casse-tête étoilés et un autre casse-tête en forme de roue munie de rayons, dont le centre est constitué par une douille, saillante d'un côté. Les paysans de l'Équateur exprimaient au D^r Rivet l'opinion que ce devait être un chandelier; et, en effet, ce casse-tête ressemble quelque peu à un bougeoir.

Si les haches en bronze sont de formes très variées, celles en pierre varient dans des limites encore plus étendues. On y voit des pièces tout à fait comparables à nos haches néolithiques d'Europe (fig. 19), à côté de haches à gorge, de haches à talon très déve-



FIG. 9 et 10. — Vases caractéristiques de la région interandine de l'Équateur.

loppé (fig. 22) et de haches à talon et à ailerons de formes bizarres (fig. 21 à 25). Le tranchant est parfois rectiligne, parfois semi-circulaire; quelquefois, il est oblique par rapport au talon (fig. 22). Celui-ci est souvent percé d'un petit trou perpendiculaire à ses faces (fig. 20, 22, 23, 25), qui avait évidemment pour but de recevoir une cordelette ou une lanière de cuir destinée à assujettir l'arme sur un manche.

Deux pièces en pierre méritent une mention spéciale : ce sont des plaquettes minces, soigneusement polies qui affectent la forme d'une large hache triangulaire à bords curvilignes. Un petit trou qui existe vers le sommet permettait de les suspendre. Étaient-ce des pendeloques

ou des miroirs? Le Dr Rivet penche pour cette dernière hypothèse.

J'ai déjà cité une idole en pierre qui rappelle de très près celles qui ont été trouvées à Costa-Rica; il en est une autre, de grande dimension, qui offre un intérêt tout particulier, en ce sens qu'elle rappelle de la manière la plus frappante les sculptures de nos dolmens ou des grottes de la Marne (fig. 26). Les yeux, le nez, les seins sont figurés exactement de la même façon et tout aussi grossièrement. La vulve est très nettement indiquée.

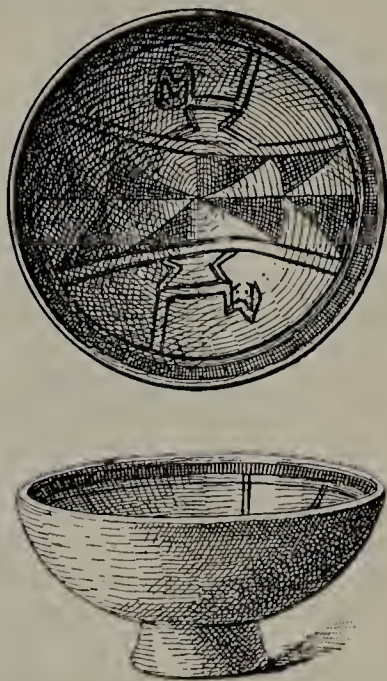


FIG. 11. — Coupe décorée à l'intérieur (le pied creux de ces coupes renferme souvent une bille d'argile mobile).



FIG. 12. — Vase anthropomorphe, en terre cuite, du Napo, avec ouverture à la base.

A côté de ces idoles de grande taille, il en est beaucoup d'autres en os ou en métal qui ont un aspect presque caricatural; l'une d'elles, moins grossière, est en or creux; elle représente un petit personnage à tête aplatie d'avant en arrière, comme tout le reste du corps, d'ailleurs.

Pour se parer, les anciens habitants de la région équatorienne interandine avaient recours à la pierre, dont ils tiraient des grains de colliers, à la coquille, dans laquelle ils découpaient de minces rondelles, à l'os, au bronze ou à l'or. De grandes plaquettes ajourées en bronze pouvaient être des pendants d'oreilles ou des appliques de vêtements; de longues épingles en bronze étaient destinées, comme de nos jours, à maintenir le vêtement, ainsi que des agrafes en même métal, que l'on prendrait sans trop de peine pour des agrafes mérovingiennes. Le Dr Rivet a rencontré deux bracelets creux en or, et il a fait reproduire en métal toute une parure en or d'un singulier aspect qui a été

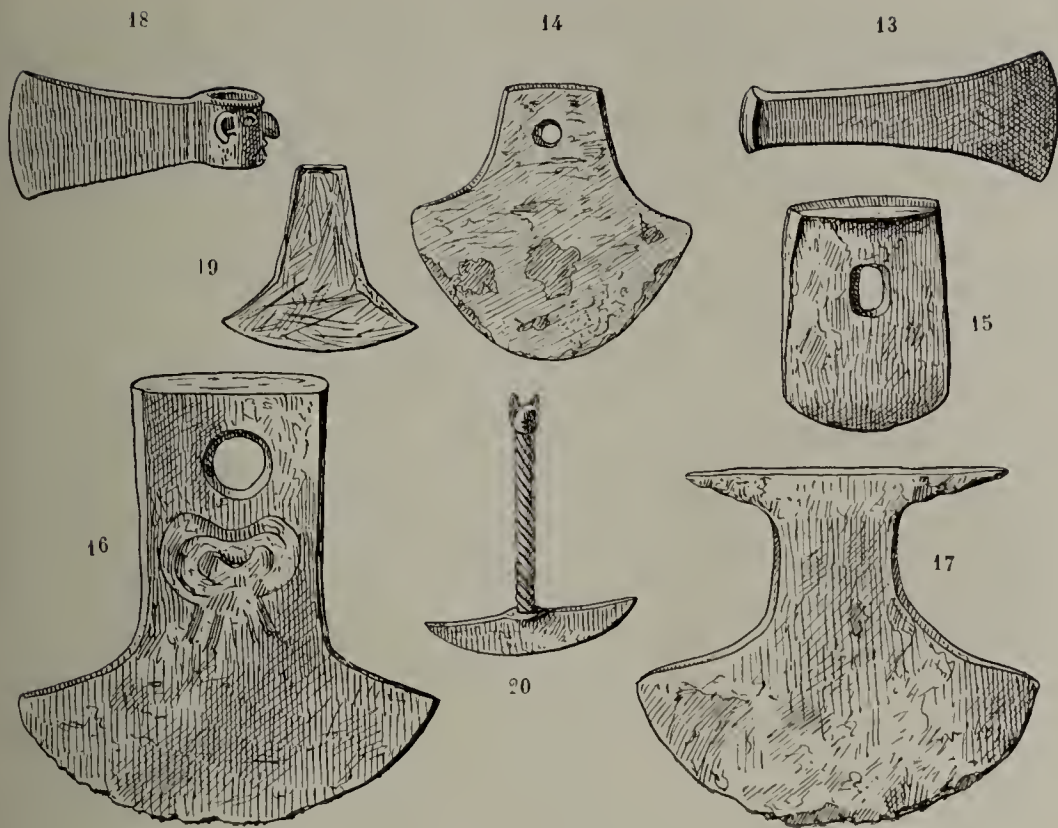


FIG. 13 à 18. — Types de haches en bronze.

FIG. 19. — Objet mince en bronze, en forme de hache.

FIG. 20. — Tranchet en bronze avec manche orné d'une tête en ronde-bosse.

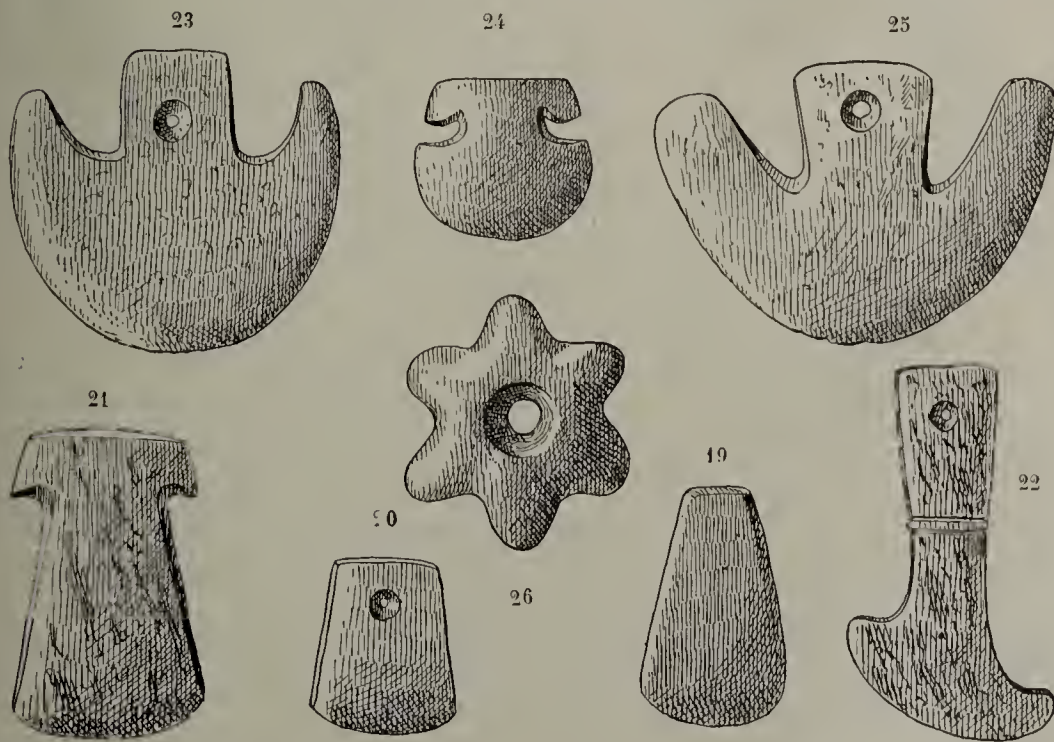


FIG. 19 à 25. — Types de haches en pierre.

FIG. 26. — Casse-tête étoilé en pierre.

découverte dans la tombe d'un chef. Il possède également dans sa collection une pince à épiler faite de ce même métal précieux. Peut-être les anciens Équatoriens s'imprimaient-ils des dessins sur la peau, car notre confrère a rencontré une *pintadera* en terre cuite.

Les vieux Indiens de l'Équateur n'étaient pas dénués de tout sens artistique. Les peintures appliquées sur leurs poteries sont souvent, comme je l'ai dit plus haut, d'un effet très décoratif. Il est à noter que les lignes parallèles, les carrés, les damiers, les chevrons, les grecques, les cercles, etc. qui sont tracés sur les vases, n'en recouvrent parfois que la moitié de la surface. Les peintres semblaient avoir plus de goût que les sculpteurs ou les modeleurs de terre, qui ont souvent produit des œuvres grotesques.

Dans mon premier entrefilet, j'ai signalé les costumes des Indiens modernes de toutes les provinces équatoriennes, qui figurent à l'exposition du Dr Rivet. Il en est un particulièrement remarquable : c'est celui d'un Jivaro, avec ses dépouilles d'oiseaux, ses énormes colliers — ou plutôt ses écharpes — en graines, en dents, en coquilles, qui sont disposés en 8 de chiffre autour du corps, sa ceinture avec pendentifs en graines terminés par des tests de mollusques, ses longues enfilades d'élytres de buprestes qui tombent des oreilles, etc. On ne saurait rêver une parure plus variée et plus brillante.

Toutes ces collections seront décrites avec le soin qu'elles méritent et je ne puis en donner, dans cet aperçu rapide, qu'une idée bien insuffisante. Elles nous apprennent beaucoup de choses nouvelles,

notamment que les hauts plateaux interandins de l'Équateur forment une région qui a eu ses populations propres, mais qui a été visitée par des races multiples, dont le séjour prolongé nous est attesté d'une façon irrécusable. On serait même tenté de croire que ces hauts plateaux ont constitué une voie de migrations par laquelle les peuples septentrionaux sont entrés en contact avec les races du sud.

Un autre problème se pose aujourd'hui, qui ne sera sans doute pas

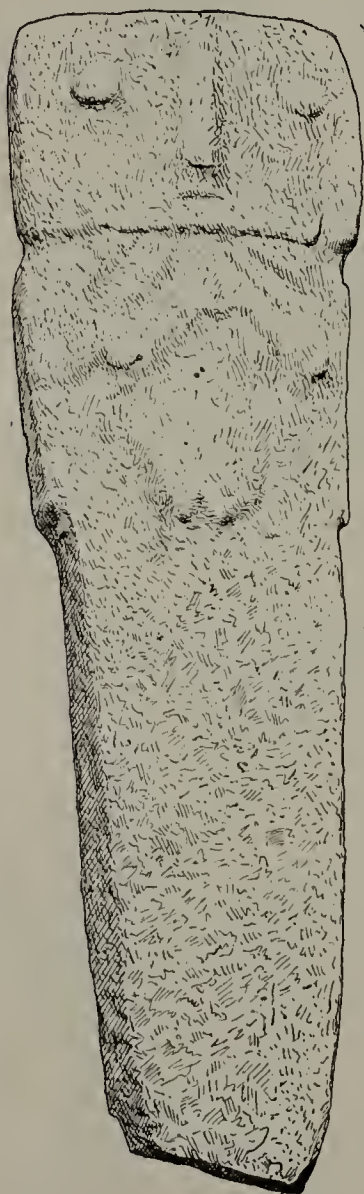


FIG. 26. — Idole en pierre.

résolu de sitôt. J'ai dit combien les ressemblances sont frappantes entre certaines populations anciennes de la région interandine de l'Équateur et du Bas-Pérou. Les analogies anthropologiques et ethnographiques sont telles qu'on doit admettre que les mêmes races ont vécu autrefois dans ces deux contrées. Par suite, on est fatalement conduit à se demander si ce sont celles des hauts plateaux qui ont gagné les régions basses, ou bien au contraire, si, vers le littoral, il s'est développé tout d'abord une civilisation qui aurait gagné plus tard les sommets du Nord-Est. En présence des faits multiples qui démontrent que presque toutes les migrations, dont on peut suivre la marche à travers l'Amérique méridionale se sont effectuées du Nord au Sud, on est assez disposé à adopter la première hypothèse. Dans ce cas, il ne faudrait pas considérer la vieille civilisation péruvienne comme autochtone, mais comme issue de contrées septentrionales. Sous l'influence d'actions locales, elle se serait modifiée, sans que ses caractères originels aient complètement disparu. Ainsi s'expliqueraient certaines ressemblances constatées depuis longtemps entre les grandes civilisations des deux Amériques.

Si les découvertes du D^r Rivet n'éclaircissent pas toutes ces questions, elles permettent de planter des jalons qui guideront dans leurs recherches les explorateurs futurs.

R. VERNEAU.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

BRETTES (CHANOINE). **L'Homme et l'univers. I. L'univers et la vie.** Vol. in-8° de 700 pages. Paris, Roger et Chernoviz, éditeurs.

Le chanoine Brettes était prédicateur. Il a quitté la prédication pour faire de la science parce qu'il a mesuré « la profondeur de l'abîme qui sépare aujourd'hui l'Église de la Société ». Le clergé « a commis deux grosses imprudences : l'une, dans son enthousiasme pour la Renaissance ; l'autre, dans sa condamnation contre Galilée ; puis l'insuccès l'a découragé et il n'a plus osé faire de sciences. Il s'est cantonné dans la foi aux dogmes révélés et a abandonné, aux philosophes, la raison, avec le monopole des controverses, et aux savants, l'Univers, avec le monopole des découvertes et des inventions. Il s'est immobilisé dans les moules de M. Ollier, de saint Vincent de Paul et de Benoît XIV. Ses modèles d'éloquence sont toujours Bourdaloue, Bossuet et Bridaine. Il pense et il parle comme au xvii^e siècle, et, comme le xvii^e siècle n'est plus là pour l'écouter, le xx^e n'a que faire d'aller l'entendre. Il reste seul, comme un anachronisme vivant ». On ne saurait mieux dire.

Au moyen âge la foi gouvernait le monde. Aujourd'hui c'est la science qui gouverne, mais les savants ont tort de dédaigner la foi. D'un autre côté, pour répondre aux questions qui angoissent si profondément l'âme humaine, le prêtre doit être doublé d'un savant. Voilà pourquoi le chanoine Brettes l'est devenu par vingt ans d'études au Muséum, à la Sorbonne, au Collège de France ; et pourquoi il adjure les savants et les prêtres, les jeunes surtout, de se donner la main, de montrer à l'humanité l'aurore qui se lève, et de lui rendre enfin l'Espérance.

L'œuvre scientifique de M. Brettes repose sur une idée neuve : celle de la perfection originelle de l'univers et de l'homme et d'une catastrophe cosmique réduisant l'un et l'autre à l'état lamentable où ils sont aujourd'hui. Elle va droit à l'encontre de la thèse évolutionniste et transformiste, laquelle « règne, presque sans conteste, aujourd'hui, sur les esprits cultivés de l'Europe et bouleverse de fond en comble la politique et la vie sociale. »

Cette œuvre comprendra trois volumes : 1^o L'univers et la vie ; 2^o Origines du désordre dans l'univers ; 3^o La création et la Genèse.

Le premier est seul paru. La plupart des chapitres sur des questions de physique, de chimie, d'astronomie ou de biologie générale échappent au cadre de cette Revue. Seul le dernier, consacré à l'Homme, paraît y rentrer. Mais l'Humanité y est traitée d'un point de vue si particulier, si en dehors de nos préoccupations habituelles qu'en réalité il s'agit plutôt d'une thèse philosophique que scientifique. Il faut, avant tout, démontrer que l'Homme ne descend pas du Singe, pour employer l'expression habituelle de l'auteur. D'abord, l'anatomie comparée ne prouve rien; on n'a pas, scientifiquement, le droit de conclure d'une analogie de structure à une filiation. Il n'est nullement démontré que l'ontogénie reproduit la phylogénie. Les théories de M. Metchnikoff sur les disharmonies physiques et physiologiques du corps humain ne sauraient prouver l'origine simienne de l'Homme. Suit un procès en règle contre la signification qu'on attribue ordinairement aux organes rudimentaires ou en décadence. Le raisonnement suivant : étant donné des organes dont on ignore le rôle, on doit leur attribuer celui de prouver l'origine simienne de l'Homme est très simple, mais très peu scientifique. La notion de frottement, introduite récemment en anatomie par M. Houssay, suffit à expliquer les organes rudimentaires, qui ne sont ni inutiles, ni hérités du Singe. L'argument pathologique n'est pas meilleur. L'auteur prouve, à la suite de M. Metchnikoff, que, chez l'Homme, « la conception et l'enfantement, la vieillesse et la mort sont pathologiques et non physiologiques ». D'où il suit que l'homme est le plus malheureux de tous les êtres de la création, parce qu'il en est le plus parfait; le plus humilié parce qu'il en est le roi... déchu!

La loi du monde n'est donc pas dans cette fameuse *Evolution*, qui, dit-on, a pu faire, du Singe, un Homme. Elle est dans la *Révolution*, qui a trouvé les vivants heureux, au sein d'un milieu parfaitement adapté à leur nature, et les a rendus malheureux, par les rigueurs d'une famine permanente, et par l'altération du milieu auquel leur nature ne s'adapte plus qu'au prix des plus intolérables douleurs.

Ce changement radical du milieu est-il scientifiquement démontrable? Y a-t-il eu un temps où l'unité a régné sur le monde, avec un ordre parfait, et un autre temps où cet ordre a été troublé, et où l'unité a fait place à la contradiction?

Oui, répond le savant chanoine. Le volume suivant en fera la preuve.

Le livre de M. Brettes témoigne d'une grande érudition; sa lecture est agréable. Le style rappelle souvent le prédicateur, qui sommeille sous la froide enveloppe du savant. Certains passages, véritablement éloquents, s'adressent plutôt au cœur qu'à la raison. On y relève parfois des affirmations inexactes, ce qui est plus grave; et des passages dans le goût de celui-ci : « Ce qui m'encourage à le faire pourtant (à combattre la thèse évolutionniste de M. Metchnikoff), c'est la certitude que cette conclusion n'est, après tout, qu'une hypothèse, et que la science

officielle, malgré tous ses efforts, n'en fera jamais une thèse; parce qu'elle ne produira jamais un fait ou un témoin, prouvant que le premier Homme ait été fils d'un Singe ». Voilà, monsieur le chanoine, une affirmation aussi bizarre que peu scientifique.

C'est avec le même intérêt et le même plaisir que je lirai les prochains volumes de M. Brettes et que je les présenterai à mes lecteurs.

M. BOULE.

MORGAN (J. DE). **Les recherches archéologiques, leur but et leurs procédés**
(Extr. de la *Revue des Idées*, 1906).

L'éminent délégué général en Perse du Ministère de l'Instruction publique a voulu mettre le public éclairé au courant des recherches archéologiques, lui signaler ce qu'il faut entendre par des fouilles bien faites, le mettre en garde contre l'entraînement des simples collectionneurs et, finalement, le faire profiter de son expérience en la matière. Ce long article, d'une lecture facile et agréable, renferme une foule de conseils pratiques. Il est écrit dans un sentiment très scientifique. Les liaisons de l'archéologie avec les autres sciences, auxquelles l'archéologie doit faire souvent appel, y sont nettement établies, comme on pouvait s'y attendre, étant donnée la personnalité de M. de Morgan.

Un pareil travail ne saurait se prêter à l'analyse. L'auteur traite successivement : de l'archéologie et de l'histoire ; de l'examen du pays à explorer ; des diverses sources archéologiques de l'histoire ; de la main d'œuvre ; des fouilles d'une ville antique ; des fouilles dans les ruines d'un temple ou d'un palais ; des fouilles dans les nécropoles ; des mines et des carrières dans l'antiquité ; des voies de communication dans l'antiquité ; du transport et de la conservation des antiquités ; de la publication des résultats des recherches.

A propos du classement des antiquités dans les musées, M. de Morgan dit d'excellentes choses qu'on ne saurait trop approuver. Après avoir fait remarquer que les musées rappellent encore trop souvent ces cabinets où les princes et les grands seigneurs se plaisaient à réunir des objets curieux et surtout de valeur artistique, il déclare qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de grouper les monuments suivant les caprices des salles dont on dispose et de leur architecture, mais bien par pays, par époques et par nature. Il faut que les documents puissent être examinés sans que le visiteur soit préoccupé de les trier au milieu d'un désordre antiscientifique.

Les musées étant faits pour l'éducation du public, il faut non seulement en publier le catalogue raisonné, mais aussi placer sur chaque objet une étiquette explicative. « Ainsi le visiteur n'aura pas le fastidieux travail de chercher dans un petit volume, trop souvent incomplet et qu'il est obligé de payer, des renseignements qu'on lui doit sans lui causer ni fatigue, ni dépense. Combien de personnes visitant un musée

renoncent à chercher les numéros dans le catalogue et finissent par traverser les salles sans qu'aucun objet fixe leur attention ! »

On ne peut qu'approuver de telles déclarations, en attendant que certains de nos musées nationaux, qui ne visent qu'à l'effet esthétique, veuillent bien en faire leur profit.

M. B.

LANE-FOX PITT-RIVERS (L' Gén. A.). *The evolution of culture and other essays* (L'évolution de la civilisation et autres mémoires). Un vol. 8° de 232 p. avec 21 pl. Oxford, Clarendon Press, 1906.

MM. Myres et H. Balfour, d'Oxford, ont apporté tous leurs soins à la réédition et la réunion en un volume de quelques travaux de l'éminent et regretté archéologue le colonel Lane Fox, devenu ensuite général Pitt Rivers. Ces divers mémoires, sur la classification des objets archéologiques, sur l'évolution de la civilisation, sur les armes de guerre primitives, sur les plus anciens modes de navigation, sont déjà bien anciens (1867 à 1875). Mais il ne faut pas oublier qu'ils constituent les premiers essais systématiques de l'application de la théorie de l'évolution aux produits du travail humain. Et ils n'ont rien perdu de leur importance. Les archéologues seront heureux de les avoir, réunis en un volume élégant et de rédaction soignée.

Les éditeurs ont tenu en effet à rectifier quelques lapsus ou même quelques erreurs du texte primitif. Ils ont complété les notes bibliographiques infra-paginales, parfois un peu vagues dans la première édition. Enfin les allusions faites par le conférencier aux tableaux de cours qu'il avait préparés pour ses auditeurs, ont été remplacées par toute une série de planches des plus intéressantes. Les unes sont des reproductions photographiques des diagrammes établis par l'auteur lui-même, les autres représentent des séries d'objets, armes, outils, poteries, monnaies, etc., groupés suivant la méthode évolutive préconisée et employée par l'auteur.

Le volume débute par une introduction extraite du discours prononcé par M. Balfour à la section d'Anthropologie de l'Association britannique réunie à Cambridge en 1904. Il y est montré comment le colonel Lane Fox imagina sa méthode de groupement des objets archéologiques en séries évolutives, et comment il fut amené à établir, comme principe général, que l'étude des populations sauvages ou barbares actuelles doit permettre de reconstituer les diverses périodes de culture des Hommes préhistoriques. M. Balfour insiste sur ce fait que des populations voisines peuvent présenter des états de civilisation très différents et correspondant à des arrêts de développement. Les Tasmaniens d'il y a cinquante ans étaient par rapport à leurs voisins les Australiens dans un état d'infériorité analogue à celui des Préhistoriques paléolithiques du drift anglais par rapport aux Néolithiques de la même

région. De même que le paléontologiste s'appuie sur la zoologie pour reconstituer les créations du passé, de même l'archéologue préhistorien doit s'appuyer sur l'ethnologie.

M. B.

REYNOLDS (SIDNEY H.). **A monograph of the British Pleistocene Mammalia**, vol. II, part. II. **The Bears** (Mammifères pléistocènes britanniques. Les Ours). *Palaeontographical Society*, 1906, p. 1-35, pl. I-VIII.

Le professeur Reynolds continue, dans le beau recueil de la Société paléontologique de Londres, les monographies d'animaux quaternaires commencées par M. Boyd-Dawkins. Il a déjà traité des Hyènes (voy. *L'Anthr.*, XIV, p. 324). Aujourd'hui il s'occupe des Ours.

L'Angleterre est loin d'être aussi riche en ossements d'Ours quaternaires que diverses régions du continent et les matériaux ici décrits sont peu importants. Mais le mémoire de M. Reynolds est clair et précis ; il a aussi le mérite de la concision. Après une introduction historique, vient un chapitre sur la distribution des restes d'Ours dans la Grande-Bretagne. Le genre a été signalé dans le Crag du Suffolk, mais à tort probablement. Dans le *forest-bed* il y aurait à la fois *Ursus arvernensis* (une forme du Pliocène français) et *Ursus spelæus*.

Pendant le Pléistocène, les Ours fréquentaient l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse jusqu'à Dumfries. En Irlande leurs restes ont été rapportés à l'Ours gris (*U. horribilis*) à l'exclusion de toute autre espèce. En Angleterre l'Ours gris, l'Ours brun et l'Ours des cavernes sont à peu près également représentés.

Après avoir décrit soigneusement les caractères ostéologiques du genre *Ursus*, l'auteur arrive à la comparaison des trois espèces le plus souvent citées : l'Ours des cavernes (*U. spelæus*), l'Ours brun (*U. arctos*), l'Ours gris (*U. horribilis*). La première se distingue facilement des deux autres par toute une série de caractères bien étudiés depuis longtemps. L'*Ursus arctos* est beaucoup plus difficile à séparer de l'*Ursus horribilis*. La plupart des paléontologistes ont dû renoncer à faire cette séparation, d'après les seuls documents ostéologiques et, après avoir étudié personnellement la question, M. Reynolds déclare partager cette opinion ; il lui a été impossible de trouver des caractères différentiels ayant quelque constance. Le mieux est de grouper tous les Ours pléistocènes autres que l'*Ursus spelæus* sous le nom d'*Ursus arctos*.

Le travail se termine par une liste bibliographique où ne figure pas l'intéressant travail de M. Trutat sur les variations du crâne de l'Ours des Cavernes.

M. B.

COMMENT. **Les découvertes récentes à Saint-Acheul. L'Acheuléen. — L'industrie des graviers supérieurs à Saint-Acheul** (*Revue de l'École d'Anthropologie*, juillet 1906 et janvier 1907).

J'ai déjà entretenu nos lecteurs des recherches de M. Commont à

Saint-Acheul (*L'Anthr.*, XVII, p. 403). Pour lui chaque genre d'industrie de ce célèbre gisement est localisé dans une assise particulière, où l'ensemble de l'outillage montre l'évolution de l'industrie humaine et ses différentes phases. Entre celles-ci il n'y a pas de modification brusque, on trouve tous les intermédiaires. Dans la première des notes ci-dessus désignées, M. Commont étudie l'industrie « acheuléenne », caractérisée par les instruments amygdaloïdes plats, aux arêtes droites, bien taillés et finement retouchés sur les deux faces, les « limandes » des ouvriers ; les pointes chelléennes étant désignées par eux sous le nom de « ficrons ». Il faut distinguer, dans l'Acheuléen, deux assises renfermant deux industries un peu différentes ; la première, avec formes ovales, se trouve à partir des graviers moyens et dans les sables roux qui les surmontent ; la deuxième, avec pièces lancéolées, à patine blanche, est localisée à la partie supérieure du limon rouge sableux, ou limon fendillé.

L'auteur décrit les différents types d'instruments de l'Acheuléen inférieur. La pièce ovale, quoique la plus fréquente, n'est pas le type unique d'instruments de l'époque dite acheuléenne. Il y a aussi des formes chelléennes avec leurs passages aux formes acheuléennes. Il y a surtout, et ceci est, à mon sens, un des points les plus intéressants de ce travail, une « foule » de petits instruments, parmi lesquels des racloirs, des grattoirs et des lames utilisées.

Les pièces lancéolées, à patine blanche, de l'Acheuléen supérieur, sont d'un travail admirable. Les faussaires sont incapables de les imiter. Ici il y a une variété plus grande encore de petits instruments de toutes formes ; ils sont plus fins et plus délicats.

La seconde note fait suite à la première ; M. Commont y étudie ce qu'il appelle les graviers supérieurs et qui ne sont en réalité que des limons avec intercalation de quelques petits lits de cailloutis, séparant divers niveaux de « l'ergeron ».

Dans cet étage supérieur, « le nombre des instruments à faciès moustériens trouvés à Saint-Acheul est bien inférieur à celui des pièces chelléennes et acheuléennes. La proportion nous semble inférieure à 1/20. C'est donc une industrie relativement rare ici ». Les pièces les plus connues sont les éclats du type Levallois, qui ne seraient, dans la pensée de l'auteur, que des dérivés par simplification des formes plates acheuléennes. Des racloirs et des pointes typiques accompagnent ces lames. Il y a encore quelques « coups-de-poing mal venus, en décadence ». La faune des graviers supérieurs est celle du Mammouth.

Les descriptions d'instruments sont appuyées de très bons dessins à la plume.

M. B.

GIROD (D^r PAUL). Les stations de l'âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations solutréennes et aurignaciennes. In 4^o de 102-40 pages, avec 100 planches hors texte. Paris, J.-B. Baillière, 1906.

Cette publication est la suite d'un grand ouvrage dont la première partie, parue en 1899 sous la signature de Girod et Massénat, a été présentée à nos lecteurs (*L'Anthr.*, t. X, p. 573). Depuis cette époque Massénat est mort et M. Girod, héritier des belles collections de son ami et collaborateur, a poursuivi seul l'œuvre d'abord commune. La première partie fut l'objet de quelques critiques dont M. Girod a eu le bon goût de reconnaître le bien-fondé ; dans un nouveau travail il paraît en effet avoir tenu grand compte des observations qui lui furent présentées. Cette deuxième partie répond à son titre : elle renferme des données stratigraphiques, des dessins de coupes, quelques déterminations paléontologiques. Les planches lithographiques qui accompagnent le texte et qui, cette fois, représentent presque exclusivement des silex taillés, sont supérieures comme exécution à celles du premier volume. Pourtant je persiste à penser que des photographies eussent été de beaucoup préférables.

Le premier volume était à peu près uniquement consacré à Laugerie-Basse, station *magdalénienne* illustrée par son abondance en objets d'art. Le volume qui vient de paraître décrit un certain nombre de stations *solutréennes* et *aurignaciennes*, parmi lesquelles Laugerie-Haute est de beaucoup la plus importante. Il se recommande à l'attention des préhistoriens d'abord parce que, comme son aîné, il constitue une mine abondante de documents extraits de gisements classiques ; ensuite parce qu'il exprime, sur la chronologie industrielle de l'âge du Renne, des vues diamétralement opposées à celles qu'ont récemment soutenues MM. Cartailhac et Breuil. Cette thèse est exposée dès l'introduction.

M. Girod considère que la liaison entre le Moustérien et le Solutrén est loin d'être démontrée, tant au point de vue stratigraphique qu'au point de vue industriel. Par contre, les stations solutréennes et magdaléniennes forment un seul bloc qu'il nomme le *Solutréo-Magdalénien* et qui se place entre le Moustérien et le Néolithique. Ce sont surtout les armatures de flèches et de sagaies qui caractérisent cet ensemble et qui permettent de le diviser en un certain nombre d'étapes industrielles successives.

Il y a d'abord une opposition très nette entre les armatures du Solutrén, exclusivement en silex, et celles du Magdalénien, qui sont en bois de Renne. C'est la classification de Mortillet, excellente pour la Vézère.

L'industrie solutréenne et l'industrie magdalénienne peuvent être subdivisées à leur tour de la manière suivante :

Armatures en bois de Renne. <i>Magdalénien.</i>	{	<i>Supérieur</i> , harpons barbelés, dessins au trait, gravures.
		<i>Moyen</i> , harpons barbelés, gravures et sculptures.
		<i>Inférieur</i> , pointes à fentes, en bois de Renne (= <i>Aurignacien</i>).
Armatures en silex. <i>Solutréen.</i>	{	<i>Supérieur</i> , pointes à crans.
		<i>Moyen</i> , pointes foliacées.
		<i>Inférieur</i> , pointes à face plane.

Les pointes à fente, en bois de Renne, du Magdalénien inférieur, caractérisent l'industrie *aurignacienne*. « La question de la position des stations aurignaciennes, dit l'auteur, est indiscutable... La superposition d'une station aurignacienne sur une station solutréenne a été découverte à Cro-Magnon par Massénat. De plus, en 1888, nous avons eu l'occasion de fouiller à Gorge d'Enfer une remarquable station de ce type et de mettre en pleine lumière les caractères de passage de cette industrie si particulière par l'apparition des premiers instruments en os et en bois de Renne ». Voilà la thèse de M. Girod, exactement contraire à celle de MM. Cartailhac et Breuil qui font de l'Aurignacien du *Présolutréen*.

La description des stations a pour but principal de démontrer cette proposition. Il s'agit d'abord de Laugerie-Haute. On y trouvera des coupes d'ensemble, auxquelles il faut bien attribuer une importance d'autant plus grande qu'elles sont les seules qui existent à ma connaissance. L'une d'elles, dite coupe du puits du Chemin du Château, a été relevée par Massénat; l'autre représente une tranchée de 15 mètres de longueur, creusée par les soins de M. Girod et intéressant tout le talus archéologique depuis la basse plaine de la Vézère jusqu'à la falaise crétacée. Cette dernière coupe montre que lorsque les chasseurs solutréens s'installèrent sur le lit de cailloux roulés de l'alluvion quaternaire, ils trouvèrent la Vézère avec son allure actuelle; le niveau des hautes eaux de cette rivière ne s'est pas modifié depuis. Les deux coupes montrent la superposition du Solutréen, du Magdalénien et du Néolithique, dont les foyers sont séparés par des couches stériles correspondant à des hiatus : elles montrent aussi les couches avec pointes à cran sur les couches à pointes foliacées. A tous les niveaux on recueille des coups de poing, des pointes, des grands racloirs moustériens mais, pour M. Girod, ce sont des objets prélevés à des gisements plus anciens et apportés ici comme objets de curiosité. L'auteur donne un pourcentage des débris de Renne, d'Équidés et de Bovidés recueillis dans les diverses assises. La signification de ces chiffres est pour nous très discutable.

Vient ensuite la description de Cro-Magnon. Massénat y a pratiqué une fouille importante prolongeant celle de L. Lartet dans la direction des Eyzies. C'est ici qu'on voit l'*Aurignacien*, caractérisé par les pointes

en os à base fendue, reposer sans conteste sur le Solutréen. Cette dernière époque est exclusivement lithique, aussi bien à Cro-Magnon qu'à Laugerie-Haute. L'Aurignacien se rattache donc au Magdalénien, dont il représente la partie inférieure. C'est la confirmation des divisions admises par l'auteur dans son introduction. Les descriptions des stations de Badegoule, de Gorge d'Enfer A, de Ressaulier ou Bassalair sont moins importantes. Badegoule nous montre la superposition du Moustérien et du Solutréen séparés par un conglomérat stérile.

Le chapitre relatif à l'industrie du niveau de Laugerie-Haute, *exclusivement lithique*, ne se prête guère à une analyse : je ne puis que le signaler à nos lecteurs. Mais je dois appeler toute leur attention sur le chapitre relatif à l'industrie aurignacienne, telle qu'elle se présente à la station de Gorge d'Enfer B (découverte et fouillée par l'auteur) et à Cro-Magnon. On aura plaisir à comparer les silex et les os travaillés de ce niveau avec les objets analogues sur lesquels MM. Cartailhac et Breuil ont attiré l'attention comme fournissant la caractéristique de leur Présolutréen, et qu'ils désignent sous des noms différents de ceux qu'emploie M. Girod.

Nous ne saurions prendre parti dans cette question de l'Aurignacien. Les arguments de M. Girod sont loin d'être négligeables. MM. Cartailhac et Breuil tiendront certainement à faire valoir les leurs et à appuyer leurs vues sur des données stratigraphiques. Je l'ai dit souvent : la Paléontologie, au moins dans l'état actuel de nos connaissances, se reconnaît incapable d'établir des subdivisions dans l'âge du Renne, *sensu lato*. C'est aux archéologues qu'incombe ce soin. M. Girod agit d'ailleurs sagement en limitant ses conclusions à la seule région qu'il a étudiée. Il a soin de nous informer qu'il est « partisan » des faciès variés que doit présenter l'industrie des stations de la même époque, considérées dans des régions plus ou moins éloignées.

L'explication des planches, toutes dessinées par l'auteur à la chambre claire, est des plus détaillées. Un *papillon* nous annonce que la première partie du tome II, consacrée aux stations magdaléniennes paraîtra en 1907. Elle sera la bienvenue.

M. B.

BREUIL (H.). **Rhinocéros gravé sur schiste de la grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure (Yonne).** *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, juillet 1906.

M. Breuil a découvert, dans la collection de son confrère M. l'abbé Parat, un fragment de galet schisteux, couvert de stries, au milieu desquelles il a eu le plaisir de déchiffrer plusieurs croquis, ou plutôt plusieurs fragments de croquis, d'un Rhinocéros bicorne qu'il croit être le Rhinocéros à narines cloisonnées.

Cette observation présente un double intérêt. D'abord parce que les représentations de Rhinocéros sont extrêmement rares dans l'art qua-

ternaire. Ensuite, parce que ce galet proviendrait d'un niveau très inférieur dans le complexe de l'âge du Renne. L'auteur déclare que la couche où il a été recueilli indiquerait une assise de transition de l'Aurignacien au Solutréen. Elle serait donc d'une époque regardée jusqu'ici comme antérieure aux premières manifestations artistiques de l'Homme quaternaire. Il est vrai que, d'après l'auteur, à Pair-non-Pair, où tout le gisement est présolutréen, les couches supérieures recouvrent des murailles chargées de dessins très primitifs.

M. B.

BARDON (L.) et BOUYSSONIE (J. et A.). Outils écaillés par percussion (*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, mai 1906).

Id. Grattoir caréné et ses dérivés (*ibid.*, novembre 1906).

L'étude minutieuse des variations innombrables que présentent les silex recueillis par milliers dans les gisements paléolithiques, qui sont d'anciennes stations humaines, est actuellement en grande faveur auprès de beaucoup de préhistoriens. La matière peut alimenter tous les recueils spéciaux ; elle est inépuisable. Ces études typologiques, comme les appellent leurs auteurs, sont de valeurs très inégales. Celles de MM. Bardon et Bouyssonie ont le mérite d'être sobres, précises et accompagnées d'excellents dessins.

Dans la première des notes ci-dessus désignées, ils étudient des silex de formes assez variées mais présentant à leurs yeux un caractère commun, celui d'avoir été écaillés ou « esquillés » par percussion. « Quand on place une lame debout sur une pierre et qu'avec une autre pierre on frappe énergiquement sur cette lame on obtient exactement l'écaillage des pièces en question. » Ces silex ont été trouvés en abondance à La Coumbo-del-Bouïtou (Corrèze). Ils seraient antérieurs au Solutréen ; on ne les trouverait pas dans le Magdalénien.

A peine né l'Aurignacien s'observe partout. Les auteurs décrivent, dans leur seconde note, des instruments de silex qui sont parmi les plus caractéristiques du nouvel horizon, les grattoirs, dits de Tarté par M. Cartailhac, à carène par M. Rivière, nucléiformes par M. Girod et que d'autres archéologues confondent avec des « rabots ». Ils nous montrent comment on passe de ces types, d'un côté à diverses formes de grattoirs plats et, d'un autre côté, aux diverses variétés de burins dites : burins busqués, burins d'angle, burins en bec de flûte ; la première variété serait particulière au Présolutréen, la deuxième au Magdalénien inférieur, la troisième se trouverait à tous les niveaux de l'âge du Renne. C'est ce qu'ils appellent : la genèse morphologique des burins.

Des esprits chagrins pourraient se demander si, en appliquant cette méthode des séries systématiques au classement d'une collection suffisamment nombreuse de silex de tous les types, on n'arriverait pas à

trouver toutes les transitions possibles et imaginables entre ces types. Mais pourrait-on dire qu'il y a filiation ?

M. B.

E. CARTAILHAC. *Les palettes des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes.* Toulouse, 1906, 4 p. 8°, pl. Ext. *Bull. Soc. Arch. Midi.*

On trouve dans les dolmens de l'Aveyron des plaquettes de schiste ou de grès fin, grandes comme la paume de la main, rectangulaires,

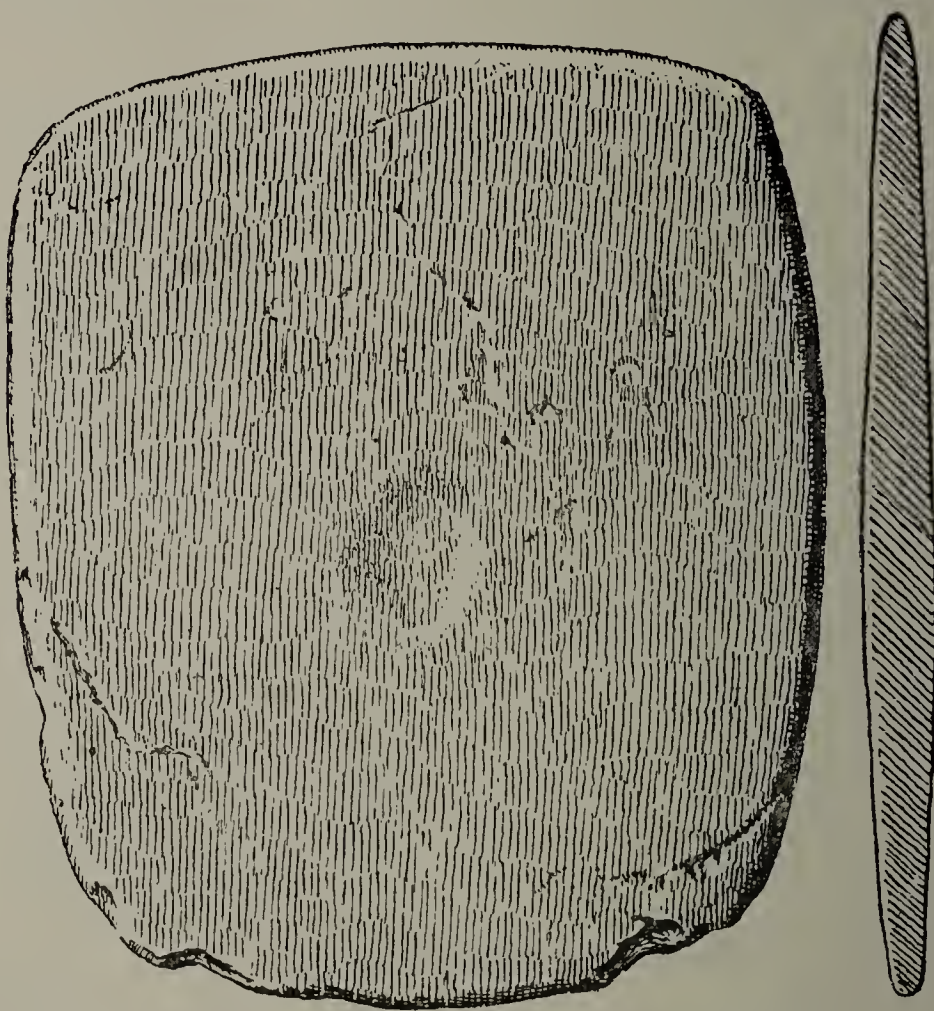


FIG. 1. — Palette en schiste d'un dolmen aveyronnais.

ovales, irrégulières, quelquefois avec une légère dépression centrale (fi.1). Mes collections au Musée national de Saint-Germain et au Musée d'histoire naturelle de Toulouse en offrent sept. Le Musée de Rodez en a deux. M. P. Cazalis de Fondouce à Montpellier, deux. Un amateur aveyronnais, une. J'en connais une autre disparue. Cela prouve que c'était un objet d'usage courant. Ce sont des palettes absolument comparables à celles des sépultures prédynastiques de l'Égypte qui sont, comme nos dolmens, de la fin de l'âge de la pierre et énéolithique, ainsi que disent les Italiens.

En Égypte les plus anciennes ont servi à broyer la couleur néces-

saire au fard ou à la peinture du visage et du corps. Quelques-unes ont conservé des traces de malachite, d'autres d'hématite, c'est-à-dire de vert et de rouge. Dorénavant avant de laver les plaquettes que nous découvrirons, nous examinerons si elles n'ont pas conservé de semblables traces.

En Égypte les palettes ont évolué de forme et beaucoup ont été couvertes de dessins au trait tandis que d'autres étaient ornées de ciselures et sont des merveilles d'un haut intérêt. A un certain moment elles deviennent rituelles, figurent pour la forme, dans les tombes, ne sont plus finalement que des amulettes. A quelle de ces destinations correspondent les nôtres? Leur taille est parfois assez petite pour laisser supposer qu'elles jouent un rôle rituel.

Mais constituent-elles un lien positif entre les races de nos dolmens et les races des vieilles tombes égyptiennes??

On peut considérer aussi comme des palettes à couleur rituelles les ardoises pendeloques des sépultures portugaises, dolmens, allées couvertes, grottes sépulcrales. Elles sont ornées de dessins géométriques ou figurant, par exception, un visage humain.

E. CARTAILHAC.

NILS OLOF HOLST. — *Flintgrufnor och flintgräfvare i Tullstorpstrakten* (Mines et fosses à silex dans les environs de Tullstorp). Tirage à part de *Ymer*. Stockholm, 1906, 38 p. in-8.

Le village de Tullstorp est situé dans la partie de la Scanie la plus riche en trouvailles de l'époque néolithique. On y trouve une exploitation de craie, située entre deux moraines, qui contient des lits minces de silex, de couleur très foncée et de contexture très compacte, partant très propre à la fabrication des outils. M. Holst a découvert en ce lieu une exploitation préhistorique de silex. Les mines se composent de trous creusés à travers l'épaisseur de la craie et d'un diamètre de 0^m,50 à 2 mètres; ils descendent jusqu'à l'affleurement de la couche de silex où des galeries les font communiquer entre eux. Ailleurs, ce sont de simples puits, d'une profondeur de 2 à 3 mètres et d'un diamètre de 1^m,60 à 1^m,90 qui servirent à l'extraction du silex; ils sont pour la plupart de forme circulaire. Toutes ces excavations sont aujourd'hui remplies en partie par de la craie et de la terre; dans ce remplissage, on retrouve des quantités d'éclats de silex de rebut, ce qui fait penser à M. Holst qu'on devait tailler les outils aux alentours des puits. On n'a retrouvé dans les puits aucun objet en pierre travaillée, mais une certaine quantité de fragments de corne de cerf, provenant d'outils qui servaient à l'extraction; dans certaines des pioches de corne de cerf, on a dû fixer des fragments de silex.

Aux alentours des puits, M. Holst a retrouvé un certain nombre

d'établissements dont l'âge s'étend du Néolithique au premier âge du Fer. Il y avait plusieurs établissements néolithiques, dont un d'une étendue assez considérable ; on y a trouvé des éclats de silex, du charbon de bois, des os d'animaux carbonisés, des pains d'argile et des tessons de poterie. Tous les animaux appartenaient à des espèces domestiques ; les os sont tous brisés, ce qui paraît indiquer qu'ils ont été rejetés dans les foyers après les repas. Auprès du grand établissement néolithique, se trouvait un ancien lieu d'habitation dont la poterie paraît devoir être attribuée à l'âge du bronze. Ailleurs, la céramique indique que les établissements appartiennent à l'époque de Hallstatt. On n'a découvert aucun objet de métal dans les foyers attribués aux époques antérieures au Néolithique. Le seul reste humain qu'il ait été possible de découvrir est un fragment d'humérus, trouvé dans l'un des établissements attribués à l'époque de Hallstatt.

Les restes animaux sont nombreux dans tous les foyers ; il semble que les races d'animaux domestiques, depuis le Néolithique jusqu'au premier âge du fer, aient été les mêmes. M. Holst en conclut que les carrières ont dû être exploitées pendant tout cet intervalle de temps, et par une même population. Il est tout à fait remarquable que l'on n'ait découvert aucune sépulture dans les environs.

H. BEUCHAT.

HAMY (Dr E.-T.). *Considérations générales sur les collections archéologiques recueillies par M. Foureau.* — VERNEAU (Dr). *Les industries de l'âge de pierre saharien d'après les collections de M. Foureau.* Br. in-4° de 34 p. extr. des *Documents scientifiques de la Mission saharienne.* Paris, Masson et C^{ie}, 1905.

Après avoir établi le bilan des découvertes archéologiques sahariennes antérieures à celles de M. Foureau, qui ont beaucoup agrandi le domaine de l'âge de la pierre saharien, M. Hamy parle brièvement des trouvailles de cet explorateur et montre qu'elles vont à l'encontre de la théorie d'une évolution régionale de l'industrie. Il appelle aussi l'attention sur les débris de poteries moulées sur des vanneries, ressemblant ainsi aux poteries américaines et qu'on n'avait pas encore signalées chez les peuples africains.

A M. Verneau est revenu le soin de décrire les objets rapportés par M. Foureau. Il parle successivement de l'industrie de la pierre, de la céramique et des objets de parure. Le texte est accompagné de quelques figures. Il renvoie à des planches que je ne connais pas, les tirages à part en étant dépourvus, je ne sais pour quelle cause.

Les conclusions du Dr Verneau sont des plus importantes. Il nous apprend que l'industrie lithique du Sahara n'offre pas de types vraiment inédits ; que cette industrie comprend des objets grossiers et des objets d'un travail fini, sans que rien puisse faire croire que les pre-

miers sont plus anciens que les derniers. Il est tout aussi impossible, dans l'état actuel des choses, d'établir des divisions régionales. Dans toutes les zones déjà explorées on retrouve les mêmes types d'instruments.

La céramique comprend des poteries sans décor, des poteries poussées dans des vanneries ou des sparteries et des poteries décorées à la main, ces dernières avec un certain goût par des points, des lignes, des cupules, quelques figures géométriques.

Les objets de parure consistent presque uniquement en petites rondelles d'œufs d'Autruche, en perles et en bracelets de verre coloré et dans deux grosses pendeloques en pierre. Il est étrange de rencontrer, au milieu d'objets d'aspect très archaïque, des perles en verre et des bracelets émaillés.

C'est probablement une migration qui a apporté à l'élément ethnique primitif de l'âge de la pierre une industrie nouvelle. M. Verneau est tenté de la faire venir de l'Est. « En somme, dans l'état actuel de nos connaissances, nous pensons qu'il faut songer à un grand substratum ethnique qui s'est répandu à travers toute l'Afrique septentrionale et à des migrations postérieures qui ont introduit jusque dans le Sahara, des industries orientales. Les émigrants étaient peut-être en petit nombre ; ils se réduisaient peut-être à quelques trafiquants qui allaient y échanger leurs produits. Cette dernière hypothèse expliquerait que les types des anciens Sahariens se sont conservés avec assez de pureté jusqu'au jour où l'élément noir, venu du Sud, l'a altéré sur certains points ».

M. BOULE.

A. DEBRUGE. *La Grotte du fort Clauzel* (*Assoc. franç. p. l'avancement des Sc.*, 1905, II, pp. 624-632), avec 3 figures dans le texte.

Poursuivant ses recherches sur le Préhistorique de la région de Bougie, M. D. nous donne le résultat de ses fouilles dans la grotte du fort Clauzel. Cette grotte, de forme très tourmentée, renferme un dépôt d'une épaisseur totale de plus de 5 mètres.

Le mobilier comprend à la surface des débris de poterie romaine et berbère, des fragments de poterie rouge et de poterie à pâte micacée très probablement néolithiques. Dans cette même couche M. D. a trouvé deux objets en fer fortement oxydés dont il est difficile de définir l'usage. Entre 2 et 4 mètres de profondeur les os polis sont rares mais d'un travail soigné : ce sont des poinçons et aiguilles (ou plutôt à notre avis : hameçons), des petits silex caractéristiques du Néolithique ancien, c'est-à-dire, des pointes, lames à dos retillé et un petit burin. En plus de ces silex, M. D. signale deux grattoirs en calcaire, trois en quartzite et une hache polie en forme de boudin. M. D. rapproche l'industrie de la grotte du fort Clauzel de celle qu'il a signalée précédemment dans la grotte Ali Bacha.

La faune comprend les types habituels du Néolithique algérien. Les ossements humains sont rares, brisés et incomplets.

P. PALLARY.

FURGUS (Jules). Tombes préhistoriques des environs d'Orihuela, province d'Alicante (Espagne). *Ann. de la Soc. d'Archéologie de Bruxelles*, t. XIX (1905), pp. 359-371.

SIRET (H.). Notes sur la communication du R. P. Furgus relative à des tombes préhistoriques à Orihuela. *Ibid.*, p. 374-380.

M. Furgus, archéologue espagnol, nous donne la description de deux fouilles pratiquées dans des sépultures préhistoriques des environs d'Orihuela. Les premières, sises à Algorfa, consistaient en des fosses profondes de 1 à 2 mètres dans la roche sablonneuse formant le sommet d'une colline. Douze squelettes humains furent exhumés avec un mobilier funéraire néolithique dont voici le détail : 7 haches polies, 33 pointes de flèches en silex, 1 pointe de lance en silex, 3 lames, 2 poinçons en cuivre, 1 poinçon en os, 8 vases en terre. La plupart des pointes de flèche, d'un travail très fin, ont une forme losangique ou en feuille de laurier, quelques-unes sont à pédoncule et ailerons. Ces pointes étaient fixées au bout d'une baguette au moyen d'une poix très consistante dont M. Furgus a pu recueillir des fragments. Les poinçons en cuivre caractérisent les tombes de femmes. Les vases entiers sont en terre noire, grossièrement façonnés ; le fond est plat ou légèrement bombé. Ce mobilier funéraire d'Algorfa se retrouve, avec de légères modifications, à Valence, Cuenca, Murcie, en Castille, en Andalousie et dans la plupart des provinces d'Espagne.

Le second groupe de sépultures, celui de San-Anton, est beaucoup plus important, puisqu'il occupe une surface de 500 mètres de longueur sur 50 à 100 mètres de largeur. M. Furgus y a fait, en 1903, des fouilles considérables qu'il a décrites dans une revue madrilène *Razon y Fe* et sur lesquelles M. H. Siret nous donnera tout à l'heure d'intéressants détails. L'auteur se contente de rappeler que plus de 800 tombes ont été découvertes dans cette magnifique nécropole aux mobiliers funéraires des plus riches et dénotant trois rites principaux : la crémation, la demi-crémation et l'inhumation. Il se contente d'appeler l'attention sur l'exploration plus récente d'une très belle tombe de femme.

C'était un tumulus avec, au centre, une chambre funéraire en forme d'ellipse circonscrite par de grosses pierres bien alignées. De grandes pierres formaient une voûte recouverte de plusieurs couches de terre dont l'une avait servi de foyer. Il s'agirait d'un type à demi-crémation. Le cadavre, après avoir été exposé à un grand feu, qui devait seulement consumer la chair, avait été recueilli dans un linceul et placé, ainsi dépouillé des germes de corruption, dans son caveau. Cette pratique

expliquerait que plusieurs squelettes des tombes de San-Anton avaient les extrémités de certains os carbonisés; elle permet de concevoir comment les urnes funéraires ont pu contenir les restes d'une et quelquefois deux personnes adultes, de même que le coloriage assez fréquent des squelettes.

Le mobilier funéraire de cette tombe féminine comprenait : deux grands anneaux en fil d'argent, spiralés, trouvés à côtés du crâne; un riche collier formé par de petits cônes en or évidés, finement travaillés et percés de deux petits trous presque microscopiques; un grand couteau-poignard en cuivre auquel adhéraient des morceaux d'une étoffe en toile, assez grossière; deux poinçons en cuivre, etc. Les armes et surtout les silex, si abondants dans les autres sépultures de San-Anton étaient absents de celle-ci.

La note de M. Siret est un compte rendu critique des fouilles du Père Furgus dans les tombes préhistoriques des environs d'Orihuela. D'Algorfa peu de chose à dire; c'est une bourgade néolithique et non une simple nécropole, déjà en possession de quelques objets de cuivre.

San-Anton nous introduit dans l'âge du bronze. Ce n'est pas non plus une nécropole, comme le croit M. Furgus, mais l'emplacement d'une bourgade dont les habitants enterraient les morts dans le sol même de leurs demeures. Le P. Furgus a distingué plusieurs genres de sépultures : la crémation, la crémation partielle et l'inhumation. Celles du premier groupe seraient postérieures aux autres; la poterie fait penser qu'elles sont du III^e ou du IV^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire à influence punique, comme celles d'Elche, Villarica, etc.

Les sépultures du second groupe sont celles où quelques ossements portaient des traces de feu. Ces ossements gisaient en terre ou étaient enfermés dans une grande urne en terre cuite. Le mobilier était surtout lithique. M. Siret n'adopte pas les vues de son confrère en archéologie espagnole sur un rite funéraire qui aurait consisté à arrêter la crémation juste au moment où la chair, la graisse et les tissus mous auraient été rôtis ou fondus. L'hypothèse de cet « horrible grill-room » lui répugne. MM. Siret ont d'ailleurs fouillé en Espagne des stations de la même époque, présentant le même mobilier et ils ont démontré qu'il s'agit de bourgades détruites par le feu et non de sépultures. Les tombes étaient établies dans le sol même des habitations.

La troisième catégorie correspond à des enterrements dans de simples trous non protégés, dans des enceintes entourées de pierres mises de champ, dans des urnes ou dans des cistes ou caissons en dalles de pierre. D'après M. Siret, les sépultures à cercles de pierres (que M. F. appelle des *cromlechs*) seraient antérieures à l'âge du bronze. Les prétendus tumulus de l'archéologue espagnol ne seraient que les restes de l'effondrement du toit ou des étages des demeures. Les sépultures formées de simples trous, où le corps était replié sur lui-même sont

les seules où l'on ait trouvé des objets en or. Les urnes sont de grands vases de terre cuite ayant au maximum 0^m,70 de hauteur sur 0^m,50 de diamètre au milieu. M. Furgus croit au décharnement préalable, à cause des dimensions restreintes des urnes et de la coloration rouge de certains os. M. Siret n'admet pas non plus « la hideuse coutume du dépeçage *post mortem* ». Il est plus facile qu'on ne le croit de faire tenir un cadavre replié dans une urne funéraire. Un des frères Siret, d'une taille au-dessus de la moyenne peut s'accroupir facilement dans un vase de 0^m,80 × 0^m,60.

A Orihuela, les sépultures à ciste étaient généralement pauvres, tandis que, dans le sud-est de l'Espagne, elles contenaient les plus riches mobiliers. A San-Anton les armes et les outils sont généralement en cuivre ou en bronze : haches plates, couteaux à rivets, hallebardes, poinçons parfois avec leurs manches en os, pointes de flèches. Les poteries, abondantes, à pâte généralement grossière, à fond conique, peu ornées n'étaient pas faites au tour. Les parures sont en cuivre, en bronze, en argent ou en or ; ce sont de simples fils en une ou plusieurs spires. Une nombreuse série d'autres objets trouvés à San-Anton prouve qu'il ne s'agit pas de mobiliers funéraires mais dénote des emplacements d'habitations : ce sont des haches, percuteurs, mortiers, brunissoirs en pierre ; des lames et des scies en silex ; des fusaiöles en terre cuite ; des instruments en os de tous genres ; beaucoup de coquilles percées ; des ossements d'animaux. Une douzaine de crânes et deux squelettes humains entiers montrent que les préhistoriques de San-Anton étaient brachycéphales, orthognathes et de forte stature. En somme il s'agit de la même civilisation que celle des gisements des environs de Cuevas. MM. Siret avaient pensé qu'elle ne s'étendait guère au-delà de la province d'Almería. On l'a constatée depuis sur un gros tiers de l'Espagne, dans toute sa partie orientale et méridionale.

M. BOULE.

SIRET (LOUIS). **Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps préhistoriques** (*Revue des questions scientifiques*, 3^e série, t. X ; livraisons du 20 octobre 1906 et du 20 janvier 1907).

Ce mémoire, d'une importance exceptionnelle, à pour but « de déterminer la part qu'on peut attribuer à l'Orient et à l'Occident dans les civilisations qui se sont succédé en Espagne », civilisation dont on doit la connaissance surtout aux recherches de MM. Henri et Louis Siret.

Les principales conclusions de ce nouveau travail avaient d'ailleurs été présentées au Congrès de Monaco (voy. *L'Anthr.*, XVII, p. 134 et 135).

Le Néolithique espagnol peut se diviser en trois grandes phases. La plus ancienne est caractérisée par des silex de taille et de formes pri-

mitives, avec instruments en pierre polie ; la phase moyenne présente des caractères intermédiaires quant aux silex ; la phase dernière, ou récente, est marquée par une taille perfectionnée des silex et par des instruments en cuivre. Il n'y a donc pas parallélisme entre le perfectionnement de la taille du silex et le polissage ; c'est quand celui-ci est en pleine décadence que se montrent les silex les plus parfaits. Il y a des analogies très significatives (céramique, fusaïoles, idoles plates en pierre, etc. entre les mobiliers de la pierre polie en Espagne et ceux des plus anciennes villes d'Hissarlik. Quant à la dernière phase du Néolithique, l'auteur a déjà émis l'opinion qu'elle est contemporaine de la civilisation mycénienne et influencée par elle.

Cette thèse est ici reprise par une étude comparative des diverses séries d'objets. Il ne faut pas trop s'étonner qu'à une même époque Mycènes soit riche en bronze alors que l'Espagne ne possède que le cuivre, car l'étain ne pénétrait que difficilement dans ce dernier pays. On sait aussi aujourd'hui, par des observations précises de l'auteur, que les Néolithiques d'Espagne ont produit du plomb, métal qui, avec l'argent, joue un grand rôle dans le Mycénien.

M. L. Siret considère que cette dernière phase du Néolithique espagnol correspond à l'époque de la découverte de l'argent en Espagne et de son trafic par les Phéniciens, ce trafic n'ayant pu commencer avant le milieu du second millénaire. Les Néolithiques de l'Occident ont vendu des minerais argentifères aux Phéniciens, sans qu'ils aient été capables d'extraire eux-mêmes le métal précieux.

Un des motifs de prédilection de l'art mycénien est le poulpe. L'auteur le retrouve encore plus stylisé sur un très grand nombre d'objets néolithiques ayant un caractère religieux mais les poulpes d'Espagne sont plutôt phéniciens que mycéniens. Suivent des détails intéressants sur la stylisation extrême de ces derniers, sur la théorie de M. Houssay, sur l'interprétation qu'on peut donner d'un double triangle, dit triangle sexuel, et sa comparaison avec la hache bipenne, etc., tout cela témoignant d'un culte primordial, celui du principe créateur.

Il y a aussi des rapprochements curieux à faire entre les deux architectures : celle du Néolithique espagnol et celle du Mycénien. La colonne néolithique, telle qu'elle a été retrouvée par l'auteur, appartient à l'ordre mycénien et, dès 1893, M. Siret a comparé les sépultures néolithiques espagnoles aux tombes à coupole de Mycènes. Les foyers ronds, limités par un bourrelet circulaire d'argile, de certaines maisons néolithiques rappellent exactement la disposition du foyer découvert par Schliemann dans le mégaron du palais de Mycènes. La présence, dans les sépultures espagnoles, de nombreux débris de vases en plâtre est un témoin encore plus probant de la présence des Phéniciens importateurs des arts mycéniens. Enfin il faut signaler la présence d'une foule d'objets : grains de colliers en œufs d'autruche, objets en ivoire, petits

réipients en albâtre, etc., caractéristiques du commerce phénicien. « L'Espagne neuve et ignorante, Tarshis la riche en argent, exploitée par le camelot, la ruse et les armes des Phéniciens; ses dépouilles enrichissant Sidon et Mycènes, voilà le tableau de la fin du Néolithique tracé par les fouilles ».

D'ailleurs, à côté de ces produits d'une industrie orientale, on retrouve d'autres éléments d'origine occidentale et qui contrastent avec les premiers : poteries de formes et de décorations spéciales, objets en ambre, lignite, callaïs.

M. Siret étudie ensuite la géographie de la partie phénicienne de l'Espagne, l'emplacement des villes néolithiques, leurs appareils défensifs, le rôle de Los Millares, comme porte orientale de la Turdétanie pour les peuples arrivant par la Méditerranée, etc. Il cherche à compléter la démonstration que les influences orientales constatées à la fin du Néolithique doivent bien être attribuées aux Phéniciens. Et cela au moyen d'une foule de rapprochements des plus instructifs.

La deuxième partie du mémoire débute par un chapitre sur la découverte du bronze. Le cuivre est considéré comme le plus anciennement connu des métaux usuels. C'est là une opinion purement théorique et facile à combattre. On a déjà montré que le premier cuivre utilisé dans l'ancien monde n'était pas natif mais provenait de minerais. Or le traitement de ces derniers est des plus laborieux. Et, d'ailleurs, nulle part en Orient, on ne trouve la preuve de l'antériorité du cuivre au plomb et à l'argent bien plus faciles à obtenir. L'origine de la métallurgie doit donc être cherchée en dehors de l'Occident et en dehors du cuivre.

En Espagne, le métal usuel de l'âge du bronze, qui débute par la destruction de l'empire phénicien, est le cuivre, d'abord employé exclusivement, puis avec le bronze. Avec l'âge du bronze on constate en Espagne : la disparition de tout ce qui, au Néolithique, s'expliquait par la présence des Phéniciens ; la disparition de la poterie ornée et de la merveilleuse industrie du silex ; l'utilisation sur place des produits du sol, or et argent, que les Phéniciens exportaient à l'époque précédente ; l'apparition d'une céramique nouvelle et de la mode des bijoux métalliques. « Il serait difficile de constater plus sûrement la destruction d'une civilisation, son remplacement par une autre, et l'absence d'une période transitoire qui expliquerait le changement par une évolution sur place ».

La deuxième phase de l'âge du bronze représente l'époque de cette civilisation nouvelle ; il y a maintenant un objet de bronze pour deux de cuivre ; il n'y a plus de sépultures communes dans de vastes nécropoles, mais des cercueils de pierre ou de terre cuite à l'intérieur même des villes ; le silex ne fournit plus que de petits éléments de faucilles. Les bijoux et la céramique sont à peu près les mêmes.

Quelle est l'origine de la civilisation du bronze ? Il est clair que les

Phéniciens, maîtres du sud de la péninsule à la fin de l'époque néolithique, en ont été chassés par une puissante invasion qui a répandu la civilisation du bronze sur tout le pays. Cette invasion paraît devoir se placer entre le XII^e et le XI^e siècles et ne peut être attribuée qu'à un peuple celtique.

L'auteur donne ensuite quelques renseignements sur l'âge du fer, dont le début se placerait vers le VIII^e siècle ; sur les colonies carthagiноises et l'époque historique.

« Par cette revue rapide, dit-il en terminant, on peut apprécier le degré de certitude que permet l'étude des objets recueillis dans le sol pour déterminer l'origine des différentes invasions qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Espagne.

« Les plus anciennes, celles de la pierre polie sont les moins précises, mais on ne peut manquer d'y reconnaître l'influence du bassin égéen, depuis une époque très ancienne jusque vers les premiers siècles du second millénaire.

« Le tableau de la fin du Néolithique, œuvre des Phéniciens, cultivant l'Occident à leur profit, reçoit des fouilles une vive lumière.

« Non moins clairement ressort l'arrivée du flot celtique, dont la première vague refoule les Phéniciens sur la mer, vers la fin du deuxième millénaire, et dont la dernière, au V^e siècle, est éclairée par l'aube de l'histoire.

« Celle-ci nous raconte le retour offensif des Carthaginois, et la pioche déterre des objets qui nous font reconnaître en eux les descendants des colonisateurs néolithiques.

« L'une et l'autre nous montrent leur défaite par les armes romaines, leur commerce ruiné, leurs villes détruites, leur race anéantie.

« Les preuves de la chute de l'empire romain et de l'invasion des Barbares se retrouvent aussi dans la poussière des tombeaux.

« Enfin la conquête arabe a semé partout des restes faciles à reconnaître ».

Le travail de M. Siret est accompagné de onze planches de dessins au trait, excellents dans leur sobriété, choisis et groupés de la façon la plus instructive et à l'appui des conclusions si intéressantes qu'on vient de lire.

M. B.

H. SEGER. *Die Steinzeit in Schlesien* (L'âge de pierre en Silésie). *Archiv für Anthropologie*, t. V, 1906, p. 116 (47 fig. et 10 pl. d.

Les traces les plus anciennes de l'Homme se rencontrent, en Silésie, dans la grande plaine de la rive gauche de l'Oder, au sud de Breslau. Elle renferme un humus épais d'un mètre et représente un îlot de prairies entourées de forêts. C'est à 24 km. au sud-ouest de Breslau que se trouve la station de Jordansmühl. Bien qu'elle ait été en partie détruite

lors de la construction du chemin de fer, l'auteur a pu fouiller méthodiquement 60 fonds de cabanes et 32 sépultures, et constater que la station s'étend encore sur des centaines de mètres carrés au dessous de la terre arable.

Il y a des fosses circulaires, de 1 m. à 1^m,50 de diamètre, remplies de tessons, d'outils brisés, d'os d'animaux de coquilles de mollusques. Elles représentent les fosses à ordures. Les foyers ont le même contenu ; ils renferment en outre des pierres qui ont subi l'action du feu ; ces fosses étaient parfois garnies d'une couche de terre glaise bien polie. D'autres fosses, de 1^m,20 à 1^m,60 de diamètre et de même profondeur, parfaitement arrondies, ne renferment pas de foyers, et fort peu de débris ; elles servaient peut-être à emmagasiner les provisions.

Les fonds de cabane ont 3 à 4 m. de diamètre, et renferment les débris de l'habitation sous forme de plaques de terre portant l'empreinte d'un treillis. Beaucoup sont cylindriques et pourvus d'une banquette au pourtour ; d'autres sont en entonnoir. Les instruments qu'on y trouve sont assez rares. Ces cabanes en partie souterraines ne devaient être habitées qu'en hiver. Il y a en effet des gisements sans profondeur renfermant sur 3 à 5 mètres de diamètre les mêmes plaques de terre et situés la plupart du temps, comme les précédents, dans le voisinage d'une fosse à ordures et d'un foyer. Les habitations étaient rapprochées : la distance entre chaque groupe et le suivant n'est que de 10 à 12 mètres.

Il n'y avait pas de nécropole : les gens de Jordansmühl enterraient leurs morts près des habitations, parfois dans les cabanes mêmes. Les sépultures ont une orientation quelconque. En général le squelette est couché sur le côté, les bras ramenés vers la poitrine ou la figure, les jambes légèrement fléchies. La position franchement accroupie, qui caractérise en Silésie l'époque de la céramique à cordon et le début de celle du bronze n'a été observée à Jordansmühl que dans quelques sépultures d'enfants. Du côté de la tête il y a d'ordinaire deux ou trois vases : une cruche à deux anses, une coupe à pied élevé et un plat. Quelques os d'animaux représentent les restes du repas funéraire. Il y a des éclats de silex, plus rarement une hache ou un burin, des poinçons en os. Les parures consistent en colliers de perles cylindriques, bijoux en double spirale, bracelets, anneaux de doigts et d'orteils. Tous ces objets sont en cuivre pur. Ce métal était réservé aux usages de luxe : on n'a rencontré aucun outil en cuivre.

Il y a quelques tombeaux d'animaux. L'un entre autres renferme un bœuf et un chien complets et un crâne d'enfant, le tout disposé avec ordre et entouré d'un cercle de pierres. La faune domestique de Jordansmühl comprend : *Bos brachyceros*, *Bos primigenius*, *Ovis palustris*, *Sus palustris*, *Canis palustris*, grande race, et *Canis intermedius*. Les animaux de chasse étaient le Cerf, le Chevreuil, le Sanglier et le *Bos*

primigenius. On n'a pas trouvé de restes de Cheval. Cette population s'occupait d'agriculture, comme le prouvent les meules à broyer le grain, et les empreintes de graines sur la terre des vases et des parois des huttes.

Les petits instruments, couteaux, grattoirs, scies, perçoirs, pointes de flèches sont en silex et de forme assez grossière. Les instruments de plus grande taille sont en serpentine ou en autres roches schisteuses ; ils sont polis. Tels sont les haches et les burins, et les pierres en forme d'empeigne, qui accompagnent toujours la céramique à bandes. Ces instruments énigmatiques n'étaient pas toujours des socs de charrue comme on l'a cru ; car si certains mesurent 0^m,35 de long, d'autres n'ont que 0^m,07. Les haches sont les unes non perforées, les autres perforées ; dans ce cas le trou est parallèle au tranchant (haches proprement dites) ou perpendiculaire (pioches). C'est à 2 km. de la station que se trouve la carrière de serpentine d'où a été extrait le bloc de néphrite signalé ici (1902, p. 194). Il est à remarquer que Jordansmühl n'a donné aucun instrument en néphrite.

L'os a été employé à faire des aiguilles, des poinçons, des amulettes ornées de rangées de points. Les dents de sanglier, les cornes de cerf ont été aussi utilisées comme poinçons, piques, poignards. Il n'y a pas à Jordansmühl de parures en dents d'animaux ou en coquilles.

Les pesons de fuseau sont en terre, sphéroïdaux ou, plus rarement biconiques ; par leur poids ils semblent indiquer qu'on cultivait le lin ; car d'après Götze les pesons lourds ne peuvent servir à filer la laine. La céramique est caractérisée par des coupes coniques, posées sur un large pied cylindrique ou conique ; le bord porte quatre anses permettant d'y passer un cordon. Comme les autres, ces vases sont faits à la main, mais très soignés, à parois minces et à contour bien arrondi. Ce genre de vases se rencontre, outre l'Europe centrale, dans la couche inférieure de Troie, en Crète, en Égypte, en Sicile et en Espagne. Il y a d'autre part à Jordansmühl des bocaux sans pied, ronds ou parfois ovales, hauts de 0^m,08 à 0^m,15, décorés de saillies et de tubercules ; des vases à ventre faisant une saillie anguleuse, à col haut, large et cylindrique ; des cruches à deux anses et à ventre sphérique. Le décor existe presque toujours sur ces cruches ; il n'occupe en général que le ventre ; il est formé de points et de lignes gravés en creux, et se compose de chevrons, d'étoiles, de lignes parallèles ou brisées ; généralement une rangée de points marque la limite du col et du ventre. Il y a en outre d'autres formes de vases ; mais elles sont moins fréquentes, et nous ne saurions insister. Signalons cependant les carafes à large ventre et à col étroit, orné à mi-hauteur d'un bourrelet. Outre tous ces vases appartenant au groupe de la céramique à bandes, on a trouvé deux tessons portant un décor à la cordelette. Notons en terminant que c'est spécialement par ses cruches à deux grandes anses allant de l'ouver-

ture au bas du col, et à ventre décoré, que la station de Jordansmühl forme dans le groupe de la céramique à bandes, un ensemble distinct.

D^r L. LALOY.

M. MIEG. *Zwei neue in der Umgegend von neolithische stationen* (Deux nouvelles stations néolithiques découvertes dans les environs de Kleinkems (Bade) et de Sierentz, Haute-Alsace). *Archiv für Anthropologie*, V, 1906, p. 204 (18 l.).

KOLLMANN. *Der Schädel von Kleinkems etc.* (Le crâne de Kleinkems et le groupe de Spy-Neanderthal). *Ibid.*, p. 208 (5 fig.)

On a trouvé à Kleinkems, cercle de Wallis (grond-duché de Bade) une sépulture renfermant un fragment de crâne humain, un métacarpien, des os d'animaux et quelques silex. Ceux-ci sont des couteaux, des grattoirs et des scies; il y a aussi un os long qui présente des entailles et paraît avoir servi de manche d'instrument ou d'amulette. Les os se rapportent au cochon, au bœuf et au cerf. Un peu plus loin on a mis à jour un foyer, des instruments et notamment un silex à contour triangulaire, dont l'un des côtés est denté en scie, tandis que l'une des faces présente une dépression permettant de le saisir facilement; il y a aussi des fragments d'instruments en os et des tessons grossiers. A Sierentz on a également découvert un foyer avec des silex et quelques tessons.

Le fragment de crâne, étudié par M. Kollmann, se compose du frontal, des pariétaux, de l'écaille du temporal et de la grande aile du sphénoïde. Autant qu'on en peut juger il est brachycéphale (83), il a une hauteur surauriculaire de 125, et un indice de hauteur-longueur de 69,4; son indice de calotte est de 55 (Spy-Neanderthal 41-46). Par tous ses caractères il appartient à la race actuelle et diffère absolument de *Homo primigenius*.

Cette trouvaille méritait à peine d'être signalée si M. Kollmann n'avait saisi l'occasion pour rouvrir l'éternelle question des rapports du *Pithecanthropus* avec *Homo primigenius*. Se basant sur la convexité du front chez le fœtus de chimpanzé, il déclare que c'est un proche parent de ce singe qui a dû à l'âge tertiaire, être la souche d'où s'est détachée l'espèce humaine. En tous cas les êtres à front fuyant et à arcades orbitaires saillantes, comme le *Pithecanthropus*, ne sauraient faire partie de la série ancestrale de l'homme. Il y a là, ce me semble, une confusion: on ne saurait comparer l'homme adulte à un fœtus de chimpanzé, à moins de considérer son développement cérébral comme un cas d'infantilisme. Tous les mammifères ont une grosse tête quand ils viennent au monde; il en est ainsi du cheval par exemple, qui ne fait cependant pas partie de notre lignée ancestrale. On sait que pour Kollmann les races humaines les plus anciennes sont des pygmées à crâne élevé et à front convexe. Le groupe de Spy-

Neanderthal, loin de former une espèce distincte (*Homo primigenius*) ne représenterait que des variations individuelles. Le front fuyant et les bourrelets sourciliers, qu'on observe dans ce groupe, ainsi que sur des crânes Australiens, sur celui du *Pithecanthropus* et de certains singes ne sont pas une preuve de la parenté de ces êtres : il y a eu développement parallèle, ou phénomènes de convergence dans ces divers groupes. Les caractères de ces crânes sont des formes extrêmes de la variabilité. En ce qui concerne le *Pithecanthropus*, il est trop spécialisé pour avoir pu donner naissance à des formes nouvelles.

Cette discussion, en somme assez stérile, doit faire le bonheur des adversaires de l'évolutionisme. Tant qu'on ne connaissait pas le *Pithecanthropus* ils triomphaient de l'absence de cet anneau qui devait relier l'homme aux autres Primates. Maintenant que le *missing link* existe, on nous dit qu'il est trop spécialisé, qu'il constitue un type inadaptif, et ne saurait servir d'intermédiaire entre les primates et les types inférieurs de l'humanité. Mais cette objection atteint l'ensemble de l'évolution des êtres organisés, car, à moins de descendre à la gelée primitive (*Urschleim*), dès qu'on trouvera un type intermédiaire, il sera spécialisé ; son existence serait impossible autrement.

D^r L. L.

A. SCHLIZ. **Der schnurkeramische Kulturkreis, etc.** (La céramique à cordelette et ses rapports avec d'autres formes de civilisation néolithique dans le sud-ouest de l'Allemagne). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 312 (12 fig. et 1 carte).

Après avoir exposé les résultats des fouilles effectuées dans les sépultures néolithiques de la vallée du Neckar, de celle du Main et de la région de Heuchelberg (entre l'Odenwald et la Forêt Noire), M. Schliz montre que les 12 sépultures de cette dernière nécropole, qui appartiennent comme les précédentes à la céramique à cordelette, présentent des particularités intéressantes. Tout d'abord elles offrent des traces d'incinération, sous forme de crémation du cadavre dans la sépulture elle-même. Tantôt il est brûlé dans une fosse, tantôt sur le sol même. Cette dernière forme est la plus récente et montre que l'incinération était devenue le but principal d'un usage simplement rituel au début. Celui-ci tendait d'abord seulement à purifier le cadavre et le mobilier funéraire, et à fermer la tombe par en haut au moyen d'une couche de terre durcie par le feu. On observe la sériation suivante. Il y a une tombe à inhumation avec traces de feu rituel dans la terre qui la recouvre ; dans une autre, il y a une couche de terre brûlée au dessus du squelette. Dans six autres, le cadavre a été brûlé dans une fosse puis recouvert d'un tumulus. Enfin dans la dernière, l'incinération a eu lieu au niveau même du sol. Le mobilier funéraire a toujours beaucoup souffert de l'action du feu. Les objets qui avaient servi au repas

funéraire étaient brisés en morceaux, jetés dans la tombe, puis recouverts d'un tumulus plus ou moins consolidé par des pierres.

Ce mode d'incinération a été observé dans de nombreuses nécropoles néolithiques. Dans celles à céramique décorée au cordon, on observe toutes les variétés de sépulture : caisse de pierres, fosse à squelette étendu ou accroupi, fosse à incinération, crémation à la surface du sol. Ces divers modes sont cités dans l'ordre chronologique. Cette évolution a exigé une très longue durée et a dû s'effectuer au sein d'une même population. Il est en effet à noter que ces tumulus des divers types sont souvent alignés le long d'une ancienne voie préhistorique. De Bâle à Bonn ils ne traversent pas le Rhin, tandis que la rive gauche du fleuve est occupée par des nécropoles néolithiques d'un autre type. Cette population était peu attachée au sol et occupait de préférence les hauteurs. Les sépultures renferment des armes, et pas d'instruments de culture.

Cependant il y avait des relations avec un peuple d'agriculteurs, à civilisation élevée, celui qui est caractérisé par la céramique à bandes. Dans les sépultures de ce groupe on trouve non seulement des pointes de flèches, mais des outils, tels que la pierre en empeigne de soulier (*Schuhleistenkeil*) qui servait de soc de charrue, la hache plate, des burins, des marteaux, des couteaux. Le type de Hinkelstein est caractéristique de cette céramique : ses ornements sont des séries de points, des séries de traits ou des décors linéaires. Il y a d'autre part des types mixtes tels que ceux de Gross-Gartach, Nierstein et Rossen, qui ont emprunté à la céramique à cordelette le remplissage des dépressions avec une pâte blanche, et le double trait destiné à imiter l'empreinte de la cordelette. Il n'y a cependant pas de mélange de poteries à bandes et à cordelette dans les nécropoles. Les deux populations se touchaient partout sans se fusionner. Il y avait d'une part des agriculteurs qui occupaient le territoire cultivable et une population guerrière campée sur les hauteurs. Cependant à l'occasion, les deux groupes ont vécu dans des palafites. On trouve de la céramique à bandes dans les palafites de Schussenried, de Mondsee et de Laibach, de la céramique à la cordelette dans les lacs de Biel et de Neuchâtel.

Un autre centre palafittique occupe les lacs du versant nord des Alpes (Zürich, Pfäffikersee, Zug-Baldegg, Inkwyler, et lac de Constance), et envoie des prolongements dans les vallées du Rhin et du Neckar. Il est tout à fait indépendant des deux types précédents.

M. Schliz a reporté sur une carte géologique de l'Europe centrale les stations se rapportant aux types de civilisation néolithique ainsi déterminés. On constate alors que le peuple agriculteur caractérisé par la céramique à bandes occupait uniquement les régions où se trouve du loess. En effet ce terrain meuble est le seul qui convienne à une agriculture ne possédant que des instruments primitifs. Les stations se

trouvent à l'abri des inondations et cependant près d'un cours d'eau ; car le mobilier de ce peuple indique qu'il pratiquait la navigation fluviale et qu'il était en relations avec le bassin méditerranéen. Même lorsque ces stations se trouvent en pleine montagne on peut être assuré qu'elles sont situées sur un îlot de loess. C'est dans les plaines de la basse vallée du Danube que cette civilisation prend naissance, elle gagne vers l'ouest à mesure que le climat se radoucit. En effet à une époque où le régime steppien qui avait succédé à l'extension glaciaire avait déjà provoqué une abondante formation de loess en Hongrie et en Transylvanie, les mêmes phénomènes n'avaient pas encore terminé leur cycle dans l'ouest et le nord.

Les crânes trouvés dans les sépultures à céramique à bandes ou à cordelette, sont tous dolichocéphales et ont une faible hauteur et une face allongée. Ceux des palaffittes sont les uns brachycéphales, les autres dolichocéphales, mais avec des caractères méditerranéens ; leur forme ovoïde les distingue nettement des précédents. Je ne crois pas qu'en l'état actuel de nos connaissances il soit possible d'aller plus loin. Aussi n'insisterai-je pas sur le dernier chapitre du mémoire où M. Schliz recherche l'origine et décrit les migrations de ces divers groupes ethniques. D'après lui, c'est le peuple des kjökkenmöddinger du Danemark qui, après le retrait des glaces et sous le régime steppien, aurait gagné la basse vallée du Danube, s'y serait civilisé et en aurait rapporté l'agriculture et la céramique à bandes. Un autre rameau de la race nordique, resté chasseur, occupait les hauteurs ; c'est lui que les agriculteurs rencontrèrent en refluant de l'est à l'ouest. Ceux-ci envoyèrent plus tard des colons vers les bouches du Rhin et l'Italie, tandis qu'une partie de ce peuple se mélangeait avec une race toute différente, celle des palaffittes.

D^r L. L.

M. MUCH. *Die Trugspiegelung orientalischer Kultur in den vorgeschichtlichen Zeitaltern Nordeuropas* (Le mirage d'une civilisation orientale aux époques pré-historiques de l'Europe septentrionale). *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXXVI. 1906 p. 57 (11 fig.)

Il semblait qu'après les travaux de M. S. Reinach parus ici même en 1894, 1895 et 1896, ce sujet était épuisé. M. Much, qui n'a pas cru devoir citer une seule fois cet important mémoire, ne nous apporte en réalité rien de bien nouveau. Il y a longtemps que nous savons que des instruments simples se retrouvent identiques à eux-mêmes dans les points les plus divers du globe, qu'il y a des dessins sur rochers en Amérique, en Égypte, dans l'Inde, en Suède et dans l'Europe occidentale, que les coutumes funéraires sont les mêmes dans des pays très éloignés les uns des autres. Tous ces faits ne prouvent pas qu'il y ait eu des emprunts ou des migrations, de l'un de ces pays à l'autre.

Pour Sophus Müller la civilisation rudimentaire des kjökkenmøddinger est elle-même d'origine orientale; M. Much fait ressortir avec raison les similitudes des instruments propres à ces gisements avec ceux du Campignien et même du Magdalénien de France. C'est de ce pays qu'ont dû venir les gens des kjökkenmøddinger, à mesure que le climat devenait moins rude. En réalité la civilisation de l'Europe centrale et septentrionale a évolué d'une façon continue et autonome; elle s'est toujours adaptée aux conditions données par la nature. C'est ainsi que l'art de polir les pierres a pris naissance dans les territoires où manquent les roches dont la cassure est tranchante. C'est de là que ce procédé a pénétré ensuite dans les pays où abonde le silex. C'est ce qui explique pourquoi on observe des instruments en pierre polie dans les parties les plus diverses du monde. L'idée de percer un trou dans les marteaux pour les emmancher a de même pris naissance sur place. Peut-être a-t-on commencé par profiter des perforations naturelles que présentent souvent les silex. M. Much expose de nombreux exemples d'évolution progressive des instruments; son mémoire aurait gagné à être plus abondamment illustré.

D^r L. L.

Boletim da Sociedade Archeologica Santos Rocha, nos 1-3, 1904-1906. Figueira, in-4.

Cette association portugaise fut fondée en 1898 par l'initiative de Ant. dos Santos Rocha, avocat, conservateur du Musée municipal de Figueira da Foz, et un groupe d'amis. Très modestement, sans fracas et mieux que maintes Sociétés savantes connues, elle a fait de la bonne besogne. Son bulletin n'est pas très volumineux, seulement trois fascicules en huit ans, mais ils ont cent pages bien remplies et plus de vingt grandes planches. Bien que le cadre de la Société comprenne toute l'archéologie, c'est le Préhistorique qui domine dans les uns et les autres, et comme on le pense bien, la plupart des travaux sont signés de M. S. R. Il est l'âme de son institution. Voici par exemple des notices de lui sur la nécropole néolithique de Moita, Concelho de Cantanhede, des Matériaux pour l'âge du cuivre et du bronze. Les Dolmens d'Alcalar, station néolithique de Santa Olaya, etc. qui mériteraient des comptes rendus particuliers. J'ai revu, avec une intime satisfaction, tous ces types d'objets, élégants et suggestifs, qui caractérisent le Préhistorique portugais. Mais çà et là des nouveautés ont attiré mon attention. Par exemple une feuille d'or discoïdale rencontrée près d'une urne cinéraire de la nécropole romaine de Fonte Vehla, à Bensafrim, Algarve. Elle est estampée d'un décor où la double spirale — en lunette — intervient symétriquement, puis il y a des anneaux et des signes qui rappellent certaines pendeloques, enfin dans cinq intervalles libres, s'étalent en grènetis autant de figures irrégulières qui semblent, au pre-

mier abord, des caractères alphabétiques ; sur les bords court une file de minuscules oiseaux stylisés à la mode de Golasecca. Au total, on dirait du Mycénien.

Un autre objet que je dois citer est le phallus du Musée anthropologique de Lisbonne que j'avais remarqué jadis et omis de figurer. En nous le présentant M. P. Belchior da Cruz, auteur de l'article sur les grottes de Palmella, d'où est sorti l'objet, nous en signale un autre récemment trouvé dans un dolmen d'Alcalar.

Les anthropologistes ne m'excuseraient pas si j'omettais de citer un article de M. Fred. Nogueira de Carvalho sur une *Microcephala*, âgée de 15 ans ; idiote, on la décrit avec soin au physique et au moral. Tête diam. a. p. 0,135 ; diam. tr. max. 11 ; diam. vert. auric. 0,08 ; ind. céph. 85 ; taille 1,35 ; dist. d'une main à l'autre 1,40.

E. CARTAILHAC.

O *Archeologo Português*, vol. IX et X, 1904 et 1905. Lisbonne.

Je suis en retard avec l'excellente publication du Musée ethnologique portugais, j'ai deux volumes sous les yeux.

Voici d'abord un article de M. J. Fortes sur les fibules d'un type particulier, annulaires avec épingle libre sur la tige, qui soulèvent un petit problème ethnographique. M. A. I. Marques da Costa continue son étude sur les stations préhistoriques des environs de Sétubal, et il insiste ici sur les restes humains ; les uns de la race de Cro-Magnon, les autres, ceux de la grotte de Rotura, plus archaïques. L. de V., sous le titre général d'Archéologie préhistorique de Beira décrit consciencieusement le dolmen de Cunha-Baixa avec sa longue allée couverte. C'est là que fut recueilli un étrange instrument de granit de 1^m,20 de long sur 0^m,20 de large portant sur sa tranche quinze coches arrondies, et maints silex taillés et haches polies. Une autre allée, malheureusement ruinée, « Orca dos Padrões » a fourni le mobilier ordinaire.

M. Leite de Vasconcellos publie une notice sommaire sur le Musée Ethnologique qui se divise en trois départements, Archéologie, Ethnographie du Portugal actuel, et Anthropologie. L'inventaire méthodique prouve que ces collections sont déjà fort importantes. J'y découvre les objets grecs, d'Alcacer do Sal, y compris un précieux sabre en fer dont la poignée représente une tête de cheval ; j'ignorais leur sort. Le Musée possède quelques bracelets d'or protohistoriques, deux de Santarem, l'autre à cannelures et très large du Nord portugais (?). L'époque lusitano-romaine est très riche, etc. Trois grandes galeries sont déjà remplies. Des cartes géographiques, des aquarelles, des gravures, des notes explicatives, des tableaux soit suspendus aux murs, soit placés sur des écrans à volets complètent l'instruction des visiteurs.

Une fibule extraordinaire de Tras os Montes d'un style *sui generis* est

figurée sur une pl. spéciale et décrite par Celestino Beça. Elle fut donnée au Musée par L. de V.

Le même savant directeur L. de V. nous parle de la signification religieuse en Lusitanie de quelques monnaies percées d'un trou. Cet art. illustré de 16 fig. est original et curieux. Ainsi on voit que c'est le bœuf figuré sur une série de monnaies très variées d'ailleurs qui a déterminé le choix comme amulette et pendeloque. C'est une survivance du culte de la vache ou du taureau. « Il me semble, dit l'auteur, que si les collectionneurs de monnaies anciennes avaient toujours égard aux trous des pièces, et aux conditions archéologiques des trouvailles, on pourrait peut-être déterminer, conjecturer l'existence d'autres cultes. Les antiquités du Concelho de Sabugal comprennent une série de beaux dolmens que M. J. Manoel Correia a étudiés.

E. C.

F. CORDENOM. **La Casa Ariana** (La maison arienne depuis les temps les plus reculés). Padoue, 1904, 32 p. 8°, 17 fig.

Cette jolie brochure est extraite de la Rivista di Storia Antica N. S., année VIII. L'auteur a dessiné les illustrations; on remarque une vue d'un village arien sur terre ferme et d'un autre sur l'eau, une cité lacustre. Il débute par des considérations de linguistique. Le sanscrit est le point de départ des termes dérivés, grecs, romains, et plus récents, et l'étude du sens des mots primitifs permet de découvrir maints détails de la cabane primitive semi-souterraine, à toit de chaume, à fenêtre unique qui a survécu d'ailleurs ici et là, que Virgile et Tacite ont décrite (Tacite, *Germ.*, 16; Virgile, *Géorg.*, III, 370). M. F. C. après quelques mots de généralités archéologiques passe aux très anciens vases de céramique scandinaves, allemands, italiens qui reproduisent évidemment les formes des cabanes; et pour chacun des types il a dressé un schéma, un plan réel de cabane. Tout le monde connaît ces vases, assez nombreux dans le Latium, originaires d'Albano, de Tarquinia, d'Albalonga, de Velletri. M. F. C. a étudié d'une très originale et très instructive manière, en *architecte*, ces curieuses urnes sépulcrales.

Ce mémoire est un chapitre d'un ouvrage préparé sur les Ariens.

E. C.

A. TARAMELLI. **Esplorazioni archeologiche e scavi nel promontorio di S^t Elia** (Explorations archéologiques et fouilles au promontoire de Saint-Élie), p. 19-37. Busachi, **Ricerche nelle tombe scavate nella roccia, dette domus de janas, in località « Sa Pardischedda » e « Campumaiore »** (Recherches à Busachi dans les tombes creusées, ou « Domus de Janas »), p. 209-219. **Statuette votive in bronza d'arte sarda, rinvenute presso il villaggio di Urzulei** (Statuettes votives en bronze d'Urzulei, p. 228-237). *Notizie d. Scavi*, ser. V, vol. I, Roma.

La Sardaigne a maintenant la bonne fortune d'être explorée par M. A.

Taramelli, passionné pour ses antiquités les plus anciennes, et fort érudit. J'ai sous les yeux une quantité de mémoires qui sont dus à ce nouveau directeur des fouilles, et je vais aujourd'hui signaler ceux qui sont inclus dans le vol. I de la nouvelle série (la V^e) des *Notizie*.

Il s'agit d'abord de ce promontoire tout voisin de Cagliari, dont une grotte fouillée par Orsoni en a montré tout l'intérêt dès 1881. Les objets sont passés au musée préhistorique de Rome et ont été mis en pleine lumière par les magistrales études du prof. G.-A. Colini, et de G. Pinza. Ils appartiennent à une civilisation énéolithique avancée, confinant à l'âge du bronze. F. Nissardi, conservateur au musée de Cagliari, poursuivit les fouilles en 1903 sur d'autres points, dans des grottes naturelles et autres artificielles, dites dans toute l'île *Domus de janas* (comme nous disons en France de quelques dolmens, maisons de fées). Le professeur D. Lovisato, de l'Université de Cagliari, qui fut mon dévoué patron pendant mon séjour en Sardaigne il y a quatre ans, m'avait fait voir dans ces régions la tranche d'un véritable kjökkenmödding. Taramelli l'a fait explorer. On a pu déterminer quelques os, de chèvre et de bœuf; il y avait surtout des mollusques, 24 espèces, la plupart communs dans le pays, mais *Mytilus edulis* a disparu de la Méditerranée, et *Ostrea lamellosa* des côtes de la Sardaigne. Une vertèbre de gros poisson avait été transformée, dirait-on, en pendeloque. Il y avait aussi quelques coquilles percées d'un trou, patelle, cardium, pectuncle. L'obsidienne avait fourni les outils, de petites lames, une ou deux pointes de flèches d'un âge de la pierre avancé, d'après Colini. Mentionnons enfin la poterie très fragmentée. Parmi les résultats des quelques recherches effectuées sur d'autres points, il faut citer un beau vase en forme de bombe, à deux anses saillantes, portant une très curieuse décoration; il confirme la permanence des éléments propres de la civilisation énéolithique dans un âge plus récent.

M. Taramelli a pu rencontrer aux environs de Busachi une *domus de janas* formée d'un corridor 2^m,40, d'une antichambre 2^m/2^m,65, d'une chambre funéraire 2^m,20/4^m,60 flanquée de deux petites cellas annexes. La porte de l'antichambre est décorée d'une incision colorée de rouge; ce n'est pas un fait unique en Sardaigne; on le remarque aussi en Sicile dans les grottes de la deuxième période, comme à Thapsos. Le remblai de la sépulture renfermait des débris de vases, céramique semblable à celle d'autres gisements primitifs de l'île, et aussi de quelques nuraghes, — des éclats d'obsidienne, le taillant d'une hache polie, si mignonne que l'auteur est tenté de l'appeler une amulette — surtout en se souvenant de trouvailles semblables dans des tombes tardives de la Sicile (n° 64 de Pantalica). Ainsi que le dit Pinza, les grottes funéraires artificielles ont débuté en Sardaigne dans la période énéolithique, elles ont duré et se sont développées durant tout l'âge du bronze, jusqu'au premier contact avec les colonies phéniciennes du littoral. L'auteur passe en

revue d'autres fouilles dans diverses *Domus* dont il fournit le plan et qui ont d'intéressants détails de fermeture. Il termine cette note en décrivant un nuraghe irrégulier, bizarre, annexant d'un côté de grands blocs de granit, et dont la crypte offre au fond deux niches en forme de bras. Il le rapprocherait volontiers des *navetas* que j'ai fait connaître aux Baléares, des constructions de l'île de Malte et des *Tholos* de Thoricos dans l'Attique.

Le circondario (la circonscription, le canton) de Lanusei, province de Cagliari, fit à Taramelli un précieux don pour sa bienvenue à la tête du musée de cette capitale : trois statuettes de bronze trouvées avec d'autres vestiges dans une grotte près Urzulei, à 536 mètres d'altitude dans un sauvage vallon du mont de Barbagia. C'étaient les figurines de deux guerriers (AB) et d'un berger (C). C porte encore sa base en plomb ; le personnage barbu, aux cheveux courts, peut-être rasé, n'a qu'un très court jupon pour tout vêtement, comme bien d'autres paysans de la série des statuettes. Il porte à la main droite et sur le bras gauche deux objets difficiles à comprendre. B est un guerrier, la main droite volumineuse levée en signe d'adoration, l'arme a disparu de la main droite. A est un archer très bien conservé, avec le si curieux bonnet à panache retombant en avant, et un très remarquable brassard protecteur de l'avant-bras et de la main gauche. Sur le dos est un carquois.

M. Taramelli se préoccupe, en terminant, de l'âge de ces statuettes, de toutes ces statuettes sardes qui ont une si grande unité d'aspect. Par prudence il ne conclut pas en faveur des dates reculées, indiquées par les lingots, etc., et étant admis que plus qu'un autre pays la Sardaigne a fait durer ses usages, ses traditions, ses costumes à travers les âges. Mais il indique le VIII^e siècle comme l'apogée de la civilisation des nuraghes.

E. C.

R. PARIBÉNI. Cornes de consécration dans le premier âge du fer européen, p. 304-310. *Bull. palethnol. Ital.* Série 3, t. X. Parme.

Ferdinand Keller, l'illustre explorateur des cités lacustres suisses avait remarqué et signalé des objets en terre cuite et plus rarement en pierre, d'usage problématique, espèces de croissants à cornes plus ou moins sailantes ou recourbées, pouvant se poser à plat. Keller se demandait si ces objets n'avaient pas rapport avec le culte de la lune ; Chantre si ce n'étaient pas des chevets pour poser la tête comme c'était l'usage en Egypte et comme on le voit aussi chez des Somalis actuels. On ne les trouva pas seulement dans les palafittes, mais encore à Golasecca, puis en Hongrie à Lengyel dans une station du premier âge du fer, et ailleurs, ces derniers s'éloignaient du type lunaire, c'étaient des parallélipèdes avec bouts saillants, comme des imitations de banquettes.

Arthur Evans les trouvant à Mycène, à Salamine, en Crète surtout figurés fréquemment sur les gemmes et pierres sculptées les nomma *horns of consecration*. M. Paribéni apporte des confirmations de cette manière de voir d'après des découvertes de Knossos, de Gournia et d'Haghia Triada; l'identité des formes et de la matière des Alpes à la Crète est frappante. En Europe ces objets sont tous du premier âge du fer ou tout au moins de l'extrême fin de l'âge du bronze. C'est précisément l'époque où d'autres ouvrages de la civilisation égéenne, tels que fibules, figurines en terre, lingots de cuivre se rencontrent en certaine abondance en Occident.

M. Paribéni laisse de côté, nous dit-il, quantité d'objets qui ressemblent parfois à ces croissants mais qui ont comme appendice des têtes de bœuf, de bélier, de cheval, chenêts gaulois sur lesquels M. Déchelette appelait l'attention il y a quelques années (*Rev. Arch.*, 1898).

E. C.

Dr ANT. MAGNI. *Pietre a Scodelle* (Pierres à écuellen). 42 p., 8° (ext. *Riv. Arch. di Como*, fasc. 51-52, avril 1906), avec fig. et pl.

Nous avons déjà signalé (*Anthropologie*, 1903, p. 338) un premier mémoire de M. Magni sur ce genre de monuments qu'il retrouve en nombre dans sa province. Il signale une nouvelle série de ces pierres couvertes de petites écuellen quelquefois liées ensemble, 2, 3, 5, par des sillons Il consacre une partie de son étude à des comparaisons avec les pierres à écuellen de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et même de l'Océanie, monuments de toutes les époques sans aucun doute et qui avaient des destinations bien diverses.

E. C.

P. CAZALIS DE FONDOUCE. *Tumulus hallstattiens des Causses du Gard*. Paris, 1906, 16 p. in-8°, 6 fig. ext. de la *Rev. préhist.*

Notre confrère a fait pendant de longues années quantité de fouilles heureuses. Il a toujours pris des notes excellentes, mais il n'a publié qu'une trop faible partie de ces documents. La notice qu'il nous donne aujourd'hui, grâce à la *Revue préhistorique* correspond à des recherches de 1878. M. Cazalis rappelle d'abord cette carte erronée d'A. Bertrand qui signalait en Gaule une distribution juxtaposée des dolmens et des tumulus. En fait, nous savions déjà l'inexactitude de cette théorie quand cette carte parut et je le fis remarquer. Il s'agit de deux civilisations qui ne sont nullement contemporaines et dont les vestiges se rencontrent plus ou moins sur toute l'étendue de notre sol.

Néanmoins, il est très intéressant de connaître le groupe de tumulus surbaissés que Cazalis de Fondouce trouva non pas au nord, comme le dit par inadvertance son texte, mais à l'ouest du Vigan, dans une

région où les dolmens sont nombreux depuis longtemps, plutôt pillés que fouillés. Les mobiliers funéraires hallstattiens sont assez riches en bronzes divers, rasoir, fibule, tasse martelée avec petits cercles au repoussé pour ornement, semblable à celle de la tombe protosidérique du dolmen du Génévrier (Aveyron), bague d'argent, épée à antennes de fer, etc., etc. L'inhumation régnait exclusivement; les corps étaient mis dans des caissons ou cistes de pierres plates. Ce travail est très bien illustré.

E. C.

C^{te} O. COSTA DE BEAUREGARD. **Le Torques d'or de Saint-Leu d'Esserent (Oise).** Caen, 1906, 21 p. 8^o ext. des *C. r. du Congrès arch. de Fr. à Beauvais*. **Œnochoé trouvée dans le canal de l'Aisne.** Ext. des *P. V. Soc. nat. des Antiq. de Fr.*, mars 1905.

Cette dernière note donne la figure et la description d'une belle aiguère en bronze patiné trouvée en 1840 probablement à Condé ou à Presles (Aisne). Ces vases recueillis assez souvent dans des milieux gallo-romains sont supposés d'origine orientale, sortis des officines alexandrines ou syriennes. M. C. de B. se demande si quelques modèles importés n'ont pas été copiés avec plus ou moins de fidélité et d'habileté par les bronziers de la Gaule.

Le mémoire sur le torques d'or de Saint-Leu décrit d'abord ce précieux bijou entré en 1843, au Cabinet des Médailles dont la longueur développée totale est de 1^m,05, à tige cruciforme tordue régulièrement en hélice serrée. Les deux extrémités sont lisses, légèrement tronconiques et retournées en forme de crochet. — Ceinture, torques, ou bracelet, car il était jadis enroulé sur lui-même en spirale. Ces bijoux sont fort répandus, pour tous on ne peut se décider en faveur de l'une des trois destinations. C'est donc par convention que M. C. de B. les cite sous le nom de *torques d'or à crochets*. Il les énumère en examinant avec beaucoup de soin et d'érudition les objets qui les accompagnaient, les bronzes susceptibles de fournir quelque précision sur leur âge jusqu'ici incertain. Il s'occupe ainsi de la trouvaille de Fresné-la-Mère, Calvados, 1854, dont les bronzes appartiennent à la fin de la période du bronze, — de la découverte de Grunty Fen à Sritham Cambridgeshire, 1844, où trois palstaves à anneau latéral, haches à talon, nous reportent à une date plus ancienne, au milieu de l'âge du bronze. Ces deux faits permettent à M. C. de B. de fixer les deux limites de date entre lesquelles les dits bijoux furent en usage. Je n'avais pas indiqué une période aussi reculée dans un mémoire que l'auteur a la bonté de rappeler (*L'or gaulois, Rev. d'Anthrop.*, 1889), j'avais tort.

M. C. de B. a dressé la liste de tous les torques d'or de ce genre actuellement connus, Saint-Leu (Oise), Fresné (Calvados), Cesson (Ille-et-Vilaine), Jaligny (Allier), la Seine près Paris, Augan (Morbihan), Kerdrin (Finistère), prov. indéterminée, quatre autres de Carcassonne (Aude) [acquis par Evans à Paris], deux au Louvre et un au musée de

Saint-Germain. Une petite carte géographique nous montre l'intérêt de la répartition. Six sur sept sont de la région maritime du nord et de l'ouest de la France. D'autres séries de bijoux d'or ont la même distribution. Il est présumable qu'ils ont une origine d'outre-Manche et en effet ces formes abondent dans les Iles Britanniques. Tout indique leur source irlandaise.

M. C. de B. nous annonce l'inventaire général des objets d'or préromains de la Gaule. Il mérite tous nos remerciements anticipés.

E. C.

J. L. PIC. **Le Hradischt de Stradonitz en Bohême.** Traduction par J. DÉCHELETTE. Leipzig, 1906, 135 p. in-4° et 58 planches en couleur.

Le *Hradischt*, nom dérivé du mot bohémien *hrad*, forteresse, est un plateau aux pentes abruptes, qui se dresse à 32 kil. au S.-O. de Prague, en face du village de Stradonitz entre la Berounka et le ruisseau Habrovka. Il a 42 hectares, c'est un des plus grands Hradischt de la Bohême. La partie déclive du plateau avait été défendue par une double muraille de pierres sèches en forme de terrasse, dont il ne reste que les vestiges. La découverte d'un trésor de monnaies en 1877 appela sur cette localité l'attention des habitants de la localité voisine, qui bouleversèrent le sol et exhumèrent quantité d'objets antiques qui passèrent en partie au musée de Prague, au musée de Vienne etc. La mise au pillage de cette station fut un malheur pour la science, car l'histoire et l'archéologie de toute l'Europe et non seulement de la Bohême peuvent prendre intérêt à l'étude des objets recueillis. Tischler, Osborne, de Hochstetter, Undset, Hørnes en ont à diverses reprises, depuis trente ans, signalé la haute valeur. En 1899, à la suite d'un voyage en Bohême M. Déchelette, d'accord avec M. Pic, avait insisté tout particulièrement sur l'unité complète de civilisation, que présentent les deux stations de Stradonitz et du mont Beuvray, ancienne Bibracte, capitale des Éduens. Étrange similitude de deux centres de culture celtique, à deux cents lieues de distance.

Une ville occupait les hauteurs du Hradischt. De nombreuses couches de cendres témoignaient de la multiplicité des habitations. Là s'élevaient des maisons isolées les unes des autres, mesurant 4 et 5 mètres de long sur 3 et 4 de large et dont l'aire se trouvait au niveau du sol ou à 0^m,50 environ en contrebas. Construites en bois elles avaient été réduites en cendres. Plusieurs avaient reçu une toiture d'argile molle. Les aires étaient également constituées par une couche d'argile battue et rougie par le feu. M. Pic, le très distingué directeur du Musée de Prague a noté ces faits avec bien d'autres lorsqu'il s'est livré à une étude méthodique enfin de ce territoire. Il a fait là, de son mieux bien qu'arrivé le dernier, la même œuvre que fit Bulliot au Beuvray. Il a

magistralement inventorié tous les vestiges que le sol renfermait encore.

L'examen des objets l'a longtemps retenu. D'abord des monnaies macédoniennes de Philippe II, des imitations barbares, des monnaies romaines et des imitations de monnaies romaines, surtout des monnaies d'or barbares, dont l'âge et le classement ethnographique sont fort délicats, enfin d'autres qui circulaient en Gaule à l'époque de César. On arrive à des conclusions précises et fort documentées sur le commerce des habitants de Stradonitz. Les objets de parure, les objets émaillés, les bracelets, les ornements de ceinture, les figurines d'hommes et d'animaux, les objets de toilette, les armes, les ustensiles et outils, la céramique enfin, identique à celle de Bibracte constituent autant de chapitres où sont passés en revue, classés et comparés les milliers de pièces figurées sur les nombreuses et superbes planches de l'ouvrage.

Que de détails curieux chemin faisant sur cette industrie celtique ouverte à de lointaines influences mais ayant toujours son caractère personnel.

C'est avec surprise qu'on voit parmi les objets d'os, une série qui rappelle nos formes néolithiques et voici que le texte énumère aussi de grands et petits fragments de couteaux en silex, de coins, de haches et de marteaux (brisés) en pierre polie. On a fait les mêmes trouvailles au mont Beuvray, dans les ateliers des métallurgistes, et dans d'autres stations synchroniques, c'est-à-dire protohistoriques. N'est-il pas possible que ces lieux naturellement désignés à l'occupation aient eu quelques huttes néolithiques? des poinçons d'os peuvent durer et jouer leur rôle économique et suffisant dans une industrie développée comme celle de nos Gaulois ou Bohémiens. Il n'en est sûrement pas de même des haches de pierre. Avaient-elles été ramassées à titre de curiosités, d'amulettes ou de polissoirs tout simplement? On en trouverait qui servent de pierres de touche chez nos horlogers et nos paysans, on le sait, les recueillent avec soin. C'est dans cet ordre d'idées qu'on doit chercher l'explication de leur présence, il faut écarter l'idée d'une survivance régulière du Néolithique. Mais ce n'est là qu'un point insignifiant.

En résumé, il résulte de tous les faits comparatifs que le grand oppidum bohémien est antérieur de peu à l'abandon du mont Beuvray (15-5 av. J.-C.) et a duré jusqu'à 25-50. Il est donc contemporain d'Auguste et de Tibère, peut-être de Claude.

Le facies industriel qu'on y remarque est dû à l'arrivée d'un peuple nouveau. L'emplacement était inhabité.

Les fortifications sont d'un mode exceptionnel en Bohême et l'industrie ne l'est pas moins. Il n'y a pas en Bohême une trace distincte de l'influence de ce Hradischt. Il ne s'alimentait pas de l'exportation de ses produits manufacturés. Il n'était pas non plus la capitale d'un peuple

dispersé dans les environs sur un territoire étendu. C'était une sorte d'îlot mais une vaste place forte. Trois cents ouvriers pendant trois ans ont retourné ses cendres. Ceci indique qu'une nombreuse population vivait dans son enceinte. Comment donc y vivait-elle ainsi isolée, sans commerce ni industrie, non agricole, sans bétail? Pourquoi y avait-il tant d'or épars, perdu hors des demeures? La multiplicité des dés à jouer indique des gens prodigues, aimant le jeu.

Pourquoi tant d'éperons? Des artisans n'en portent pas et la cavalerie romaine elle-même n'en usait pas. On en a du Hradischt plus que de toute l'Europe centrale. Donc des guerriers étaient cantonnés là à côté des commerçants travaillant d'après les traditions industrielles, alors représentés uniquement dans la Gaule de l'Est, surtout au mont Beuvray et partiellement dans les Alpes orientales. Ils devaient être originaires de ce pays.

Il n'y a qu'une solution acceptable, à savoir que la cité était essentiellement militaire où des artisans travaillaient pour l'élément guerrier. D'où venait celui-ci? Une très intéressante et minutieuse discussion s'est établie entre MM. Pic et Déchelette. Finalement on peut identifier le Hradischt avec la ville où résida Marbod, le chef marcoman grand adversaire des Romains au temps où toute la Germanie entre le Rhin et l'Elbe était pacifiée. L'histoire nous le montre ayant concentré dans le Boiohaemum 7.000 fantassins et 4.000 cavaliers; on a des détails précis sur sa défaite et le sac de sa ville. Sa chute fait rentrer dans l'ombre le nom de son peuple, que César avait nommé pour la première fois comme faisant partie de l'armée d'Arioviste.

C'est un grand service qu'a rendu M. Déchelette à l'Europe savante en traduisant cet ouvrage, déjà classique, de l'éminent directeur du Musée de Prague.

E. C.

P. C. A. BOELES. *De friesche Terpen* (Les « terpen » de la Frise). Leeuwarden, Meijer en Schaafsma, 1906, in-8, 59 p. 1 plan, 2 planches.

La brochure de M. Boeles se divise en deux parties. L'une, écrite en hollandais; *De opgravingen i de terp te Hoogeteintum* (Les fouilles dans le terp de Hoogeteintum), l'autre, en langue allemande: *Das alter der friesischen Terpen* (l'âge des « Terpen » de la Frise).

On entend par « terpen » des tumulus, d'une grandeur parfois considérable, qui abondent dans les provinces hollandaise de Frise et de Groningue. La Frise en contient à elle seule plus de quatre cents. Celui de Hoogeteintum, situé à 19 kilomètres au nord de Leeuwarden est le plus important par ses dimensions; il est de forme presque circulaire, d'une superficie de 9 hectares 66 ares; sa plus grande longueur est de 290 mètres, et sa hauteur de 2^m,50. On a pu se rendre compte de l'accroissement du tumulus à travers son histoire: aux v^e et vi^e siècles après

J.-C. il s'élevait, en différents points, à 1^m,60 au-dessus du niveau des hautes eaux d'été; dès le XII^e siècle, il avait atteint sa hauteur actuelle.

Les fouilles furent commencées par le propriétaire du terrain, puis la Société d'archéologie frisonne délégua plusieurs de ses membres, dont M. Boeles, pour continuer le travail.

Les objets les plus importants qui furent découverts sont des fibules et des poteries. Les fibules sont d'un type que M. Boeles nomme « type de Nydam récent »; elles diffèrent des fibules de Nydam en ce que l'extrémité du pied est décorée d'une tête d'animal et en ce que la partie antérieure de l'arc est quadrangulaire au lieu d'être cruciforme. Ce type se rencontre en Slesvig (Borgstedt) et en Hanovre (Perleburg); on peut fixer approximativement son existence aux V^e et VI^e siècles de notre ère. Les poteries sont principalement des urnes cinéraires. Elles sont de deux types : les unes décorées et faites à la main, les autres sans décoration et faites au tour. Les premières appartiennent au type qu'Ingvald Undset a nommé « type saxon » et prouvent, suivant M. Boeles, que les Frisons occupaient la région qui porte encore actuellement leur nom dès les V^e et VII^e siècles. Le second type de poterie est franc, et serait, toujours d'après l'auteur, importé. La preuve qu'il en donne, est que nous pouvons vérifier, est intéressante au point de vue technologique : le tour à potier ne fut introduit en Frise qu'au XI^e siècle.

Il est tout à fait remarquable que les urnes franques aussi bien que les vases saxons aient servi à contenir des restes d'incinération, d'autant plus qu'à côté on trouve des cadavres inhumés. M. Boeles en conclut à l'existence simultanée de deux populations germaniques distinctes sur le même territoire.

Le second mémoire est consacré à la description des antiquités (dans l'espèce des fibules) de l'époque de La Tène, trouvées dans les « terpen ». Toutes ces fibules sont en effet de l'époque de La Tène; les plus nombreuses sont celles appartenant à La Tène III, auxquelles viennent s'ajouter deux fibules romaines provinciales. L'auteur tire de cet examen des conclusions ethnographiques intéressantes : la Frise aurait été peuplée, quelques siècles avant notre ère par des tribus celtiques, auxquelles se superposèrent des éléments romains; ces derniers auraient laissé la place où des tribus saxonnes qui se différencièrent pour former les Frisons historiques.

H. BEUCHAT.

A. SCHLIZ. Die gallischen Bauernhöfe der Früh La Tène Zeit im Neckargau und ihr Hausinventar (Les établissements ruraux gaulois de l'époque de La Tène I du district du Neckar et l'inventaire de leur mobilier). Tirage à part des *Fundberichte aus Schwaben*, XIII^e année, 1906, pp. 30-57, 1 planche et 7 illust. Stuttgart, E. Schweizerbart.

La période de La Tène I est encore mal connue dans les districts rhénans. Les établissements qu'a pu découvrir M. Schliz dans le district

du Neckar sont tous de petits groupes d'habitations qui répondent à nos fermes ; il y a peut-être eu de plus grandes agglomérations, mais le fait qu'elles occupaient probablement le site où se dressent aujourd'hui des villages et des villes en rend la découverte problématique.

Les formes de maisons et celles de la poterie indiquent un mélange de plusieurs populations : les habitants de l'époque de Hallstatt et, suivant les lieux, deux peuples celtiques, les Helvètes et les Boïens.

Les maisons celtiques affectent une forme carrée ou rectangulaire, tandis que celles de la population hallstattienne sont rondes ou ovales. Les tombeaux sont tous à inhumation ; ils renferment un mobilier peu nombreux, consistant surtout en torques, en fibules et en bracelets ; quelques armes (épée et poignards) en fer. Aucune sépulture ne renfermait de poterie. Les vases de terre étaient au contraire très abondants dans les fonds de cabanes ; ce sont tous des vaisseaux destinés à des usages domestiques ; suivant leur fini et leur forme, M. Schliz leur attribue la fonction de vaisselle, de vases de cuisine, ou de vases ayant servi à la laiterie.

Les ossements de bœuf et de porc, très abondants, indiquent que leur élevage était pratiqué sur une grande échelle ; les autres animaux domestiques étaient la chèvre, le mouton, le cheval et le chien.

On a trouvé, dans ces fouilles, quelques outils de fer, principalement des ciseaux pour le travail de la pierre et du bois. Les fusaiïoles sont nombreuses et de la forme typique de La Tène I (coniques et allongées) ; quelques-unes cependant sont de la forme lenticulaire courante durant le premier âge du fer.

La découverte la plus curieuse est celle qu'a faite M. Schliz des restes d'une fonderie de fer : le four devait être en forme de coupole, élevée au-dessus d'une sole de terre réfractaire ; cette sole était percée de trous où s'enchâssaient les creusets. Le minerai, mélangé à du charbon, devait être placé dans la coupole par couches séparées par des lits d'argile ; lorsque le fer était fondu, il tombait sur la sole et se réunissait dans les creusets.

H. B.

F. WEBER. *Das Verhalten der Hochäcker und Hügelgräber*, etc. (Les rapports des champs en terrasse et des tumulus de la Bavière méridionale, et leur âge respectif). (*Korrespondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, t. XXXVII, 1906, p. 21 et 38).

C'est en 1892 que H. v. Ranke a publié sa monographie sur les champs en terrasse dans les *Beiträge zur Anthropologie Bayerns*. Depuis cette époque une série de travaux ont paru sur cette question et les hypothèses émises sur l'âge des champs en terrasse peuvent se ramener à quatre. D'après Miller ils sont de la même époque, et peut-être plus anciens que les tumulus, les fonds de cabanes, les fortifications.

Pour Meitzen ils datent de l'occupation romaine ; Heyne en fait un mode spécial de culture dans les terrains marécageux, particulier aux Germains et dont l'aire de distribution s'étend du Jütland à l'Allemagne méridionale. Enfin Behlen les rapporte à l'époque de La Tène et à la période romaine.

L'auteur examine ces hypothèses et fait ressortir que si les groupes de tumulus sont souvent voisins des champs en terrasse, jamais un tumulus ne se trouve sur un de ces champs, ce qui exclut l'idée que les champs sont plus anciens que les tumulus. On ne trouve d'ailleurs pas non plus de champs passant sur des tumulus. Mais il est visible que les champs en terrasse sont plus récents que les tumulus, car partout où ils coexistent, les champs épargnent les tumulus. S'ils étaient du même âge, ils devraient toujours se présenter ensemble, ce qui est loin d'être le cas. M. Weber se range à l'opinion de Behlen et rapporte les champs en terrasse à l'époque de La Tène, c'est-à-dire à la période allant de 500 avant notre ère à 500 après. Mais il rappelle que dans certaines circonstances on a encore établi ce système de culture à l'époque actuelle ; il faut donc examiner à part chaque cas particulier.

D^r L. LALOY.

MORGAN (J. DE). *Mémoires de la délégation en Perse. Recherches archéologiques* 3^e série, vol. in.-4^o avec nombr. fig. et 20 pl. Paris, Leroux, 1905.

MM. Delisle et Cartailhac (*L'Anthropologie*, t. XIII, p. 487 et t. XIV, p. 543) ont déjà entretenu nos lecteurs des importants travaux accomplis en Perse par la délégation française. Parmi ces travaux il en est qui se rapportent aux temps préhistoriques et sur lesquels le volume de la troisième série des recherches archéologiques nous permet de revenir.

Dans ce troisième volume, deux mémoires doivent retenir particulièrement notre attention. Le premier, par J.-E. GAUTIER et LAMPRE, est consacré à la description des fouilles de Moussian. Le second, de M. HENRI DE MORGAN, traite des nécropoles du Talyche persan.

D'après M. J. de Morgan lui-même, de toutes les découvertes faites jusqu'à présent dans l'Iran, la plus intéressante au point de vue archaïque est celle dont MM. Gautier et Lampre rendent compte. « Ces recherches ont révélé un art primitif des plus curieux, contemporain de la pierre taillée et des premiers instruments de cuivre.

« Déjà nous avons à Suse rencontré bien des témoins de cette civilisation très ancienne, mais les couches qui les contiennent étant très profondément enfouies, jusqu'ici nous n'avions été à même de les atteindre que sur fort peu de points.

« Ces découvertes jettent un jour très nouveau sur les origines chaldéo-élamites. Elles ne font, il est vrai, qu'entr'ouvrir le voile, mais fournissent déjà de précieuses indications pour les recherches à venir.

Il semblerait que nous nous trouvons dans l'Élam en présence d'une civilisation analogue à celle que je découvrais en Égypte (1896-97) lors de mes fouilles de Negadah, Toukh, Abydos, etc. Si nous en jugeons par Tépé Moussian et par ce que nous connaissons des couches profondes de Suse, cette civilisation aurait précédé et peut-être connu les débuts des métaux et de l'écriture figurative. Elle serait le terme le plus reculé auquel atteindra jamais l'histoire du monde. Supposition fertile en enseignements sur la direction qu'à l'avenir doivent prendre les recherches ».

MM. Gautier et Lampre décrivent d'abord le groupement de tumulus, dont le plus considérable porte le nom de Tépé Moussian. Ces collines artificielles se voient à l'Ouest et à 150 kilomètres environ de Suse ; elles parsèment la plaine sur une longueur de plus de 20 kilomètres de l'Est à l'Ouest. Tépé Moussian, le tumulus étudié en premier lieu, a la forme d'un quadrilatère de 450 mètres de longueur sur 300 mètres de largeur ; il est creusé en tous sens de capricieuses ravines. Le principal effort des explorateurs, pendant les deux mois de fouilles, n'a pas été de déblayer les monuments que le plateau recèle dans ses flancs ; il a consisté à obtenir une coupe des étages du tumulus et surtout à rechercher des documents épigraphiques pouvant permettre d'identifier le site et l'origine de la vieille cité. Mais aucune des innombrables briques recueillies au cours des travaux ne portait trace d'inscriptions.

Quelques tranchées furent ensuite ouvertes sur divers points du tumulus. Partout les coupes obtenues montraient de nombreux lits de cendres et de radiers superposés, attestant les remaniements fréquents dont Tépé Moussian fut l'objet. L'ensemble de ces travaux permet de suivre pas à pas l'évolution de la civilisation naissante dans cette vallée de la Susiane occidentale.

Au ras de la plaine, les premiers âges se manifestent par la présence de silex taillés. Bientôt, sans transition, surgit l'époque de la poterie décorée, à pâte fine, la plus ancienne et la plus belle en même temps. Puis apparaît, en même temps que le bronze, une céramique également décorée, mais de pâte et de facture plus grossières ; il semble que c'est vers cinq mètres d'altitude qu'on doit localiser ce gisement, qui pourrait bien coïncider avec celui de la brique cuite. A dix mètres de hauteur, on voit apparaître les monuments en briques crues.

D'autres fouilles furent faites dans le voisinage ; d'abord dans les sépultures de Tépé Khazinéh, qui livrèrent des vases peints, des armes de bronze, une belle hache en pierre polie. Le tumulus de Tépé Aby-Abad est une nécropole aux sépultures construites en briques crues qui sont longuement décrites. Le Tépé Mohamed-Djaffar se signale par son antiquité et sa pureté archéologique. C'est une station de l'âge de la pierre où l'on recueille en abondance des nucléus, des lames, des

racloirs, des éléments de faucilles, accompagnés de débris d'une céramique faite à la main et d'aspect très archaïque.

Le mémoire se continue par la description des objets découverts dans ces divers gisements. Cette partie ne saurait être analysée. Elle est accompagnée de nombreuses figures au trait, mal venues à l'impression à cause de la belle qualité du papier vergé à la main, qui ne se prête malheureusement pas à l'illustration. De nombreuses pages sont consacrées à la céramique; celle-ci est très ornée et les divers motifs de décoration sont étudiés successivement : 1° dessin géométrique; 2° figurations végétales; 3° figurations animales; 4° représentations humaines. Les deux dernières catégories sont tout à fait remarquables, par les étranges déformations qu'elles subissent progressivement jusqu'à devenir un schéma de pure convention.

Le travail de M. H. de Morgan sur les nécropoles des âges du bronze et du fer du Talyche persan fait suite aux recherches du même auteur et de M. de Morgan dans le Talyche russe et dans l'Arménie russe. On y trouvera les descriptions et les plans d'un très grand nombre de nécropoles et de sépultures et les figures des objets trouvés dans les fouilles : armes, vases, bijoux, etc. C'est une mine de renseignements d'autant plus précieux qu'ils se rapportent à une région restée inconnue au point de vue archéologique jusqu'aux travaux des Morgan. Ils nous font connaître « ce qu'étaient les peuples des rives de la mer Caspienne antérieurement aux Achéménides et peut-être aussi sur ces souverains ». Le mémoire de M. H. de Morgan « donne la preuve d'une grande invasion dévastatrice au moment où les armes de fer firent leur apparition dans la plaine d'Ardébil et les montagnes bordières du Nord de l'Iram ».

Il importe de noter que toutes traces d'un âge de la pierre semblent faire défaut dans cette région, alors que les monuments de l'âge du bronze dénotent une civilisation des plus puissantes. Les sépultures les plus anciennes sont de simples amas de pierres disposées en forme elliptique ou d'énormes dolmens, avec poteries simples et grossières. Puis viennent de superbes dolmens construits au centre d'un cercle de grosses pierres et plus riches en objets des plus variés. L'un de ces dolmens n'avait pas moins de 16^m,80 de largeur. La fin de cette époque remonterait au x^e siècle avant J.-C. L'arrivée du fer correspond à une invasion brutale dont la date ne saurait être fixée avec certitude, mais l'on sait que les Chaldéens faisaient usage du fer au xxv^e siècle avant notre ère.

M. BOULE.

L. WODON. **Sur quelques erreurs de méthode dans l'étude de l'homme primitif.** *Instituts Solvay.* Travaux de l'Institut de Sociologie, fascicule 4. Bruxelles et Leipzig, Misch et Thron. 1906, 37 p. in-8.

Ces notes de méthode ont pour but de redresser certaines erreurs introduites dans la science par M. Bücher. Elles contiennent beaucoup d'excellentes remarques de détail, mais nous ne croyons pas, à beaucoup près, que M. Wodon ait prouvé que Bücher avait tort.

On sait que l'illustre savant allemand voit à la base de toutes les activités sociales une agitation collective, réglée par un rythme. Cette agitation rythmique aurait constitué un ensemble nébuleux où tout était confondu ; le travail, l'art, le jeu, etc. se seraient différenciés par suite de l'évolution et de l'organisation des groupes sociaux. Mais à l'origine, pas d'idée consciente du travail, pas de recherche systématique des subsistances, pas d'aspiration vers les inventions techniques, rien que le rythme, créateur des sociétés et des activités sociales, rien par conséquent de ce que les psychologues et les économistes considèrent comme l'essence de la pensée humaine et du progrès social.

M. Wodon reconnaît la grande importance que peut avoir eue le rythme dans la formation des idées humaines, mais il dit, sans que nous comprenions bien ses motifs, que les observations réunies par Bücher intéressent plus le physiologiste et le psychologue que le sociologue. Quant à la thèse de la non-économie primitive, elle lui semble insoutenable. Tout d'abord, Bücher a employé une mauvaise méthode, en ce sens qu'il s'est servi d'un nombre de faits considérable, sans doute, mais d'une valeur souvent inégale : il vaut mieux avoir moins de faits et les bien « interpréter ». Par exemple, les Australiens, souvent cités et pris comme exemple par l'auteur allemand, en sont déjà à un état de civilisation tel, que bien des activités, chez eux, sont différenciées ; on y trouve, tout au moins, une activité différente suivant le sexe. En face des Australiens, trop décomposés et trop complexes, M. Wodon place les Indiens du Xingu, tels que nous les font connaître les travaux de M. von den Steinen. Là aussi, nous voyons les deux sexes engagés dans des occupations différentes et c'est là chose « toute naturelle » : à l'homme les travaux violents, à la femme l'activité plus calme qui convient à sa nature passive. Naturellement, chaque sexe se perfectionne dans la technique qu'il a l'habitude d'exécuter et, finalement, en raison de l'oubli de la cause première de cette spécialisation, « on lui prête un caractère d'inviolabilité absolue, une valeur en quelque sorte sacrée : et voilà la naissance des tabous » (p. 26).

Mais l'auteur revient en arrière et cherche à expliquer l'origine des techniques. Pourquoi aller la chercher dans le rythme ? Nous la trouverons dans le hasard, auquel s'applique la réflexion de l'homme (p. 29).

Nous ne pouvons continuer l'analyse, qui serait trop longue. Une phrase de M. Wodon montrera, plus clairement que tous les exemples, le point de vue auquel il se place : «... on a négligé le facteur vivant, l'être de volonté et de pensée, l'homme avec ses mobiles conscients ou inconscients, l'unité agissante dont la constitution mentale doit rendre raison de tout » (p. 34). Ainsi voilà rétabli, à la base de la vie sociale, l'*homo œconomicus* des économistes et des psychologues que les travaux des anthropologistes tendaient à faire disparaître.

Disons, pour terminer, qu'il est parfaitement exact qu'aucune société actuellement vivante ne présente les caractères décrits par Bücher ; mais pour prouver que ce dernier errait, il aurait fallu nous prouver qu'il n'était pas en droit d'induire des faits actuellement conservés à l'existence de tels caractères dans les temps primitifs, et c'est ce que M. Wodon n'a pas fait.

H. BEUCHAT.

R. PETRUCCI. **Origine polyphylétique, homotypie, et non comparabilité directe des sociétés animales.** Travaux de l'Institut de Sociologie (Instituts Solvay). *Notes et mémoires* : fascicule 7. Paris-Bruxelles-Leipzig, 1906.

Le point de vue évolutionniste, qui s'est imposé depuis plus d'un demi-siècle, a conduit les naturalistes à la doctrine du transformisme ou de la descendance des êtres vivants. Une évolution sociale correspond-elle à cette évolution biologique ? A l'image des formes vivantes, peut-on distribuer les sociétés animales en séries, les unes étant considérées comme inférieures, les autres comme plus évoluées, et enfin les sociétés humaines venant en dernier, de façon à marquer par ces divers degrés les étapes d'une évolution commune ? Mais, puisque l'on sait aujourd'hui que l'évolution biologique ne s'est pas effectuée suivant une série linéaire, mais en affectant une ordonnance polyphylétique, constituée par de multiples séries divergentes, et puisqu'il y a lieu, dès lors, d'abandonner l'idée d'un classement linéaire des sociétés animales, pour reconnaître qu'elles sont, elles aussi, d'origine polyphylétique, la question ci-dessus revient à se demander s'il y a homologie et parallélisme entre la phylogénie des sociétés animales et celle des espèces qui les réalisent, — ou encore, si la *sociologie génétique* est possible. M. Petrucci répond par la négative.

Il résume d'abord à grands traits les données de la théorie actuelle de l'évolution, en insistant surtout sur les points de bifurcation des séries et en rappelant que ce ne sont pas les types hautement différenciés de ces séries, mais au contraire les plus imparfaits, qui sont à retenir pour rechercher la parenté sériale ; notamment, dans la série évolutive de l'homme, cette observation se vérifie, puisque ses principaux termes sont les suivants : Primates, Lémuriens, Marsupiaux, Monotrèmes,

Reptiles, Poissons plagiostomes. Puis, comme c'est précisément suivant un tel ordre qu'il y a lieu de contrôler l'hypothèse d'un caractère hérité dans les diverses formes de l'activité sociale, l'auteur étudie la position des caractères sociaux dans un ensemble animal, celui des vertébrés, et montre que cette position ne correspond en rien aux lignées d'évolution, ni aux points de bifurcation indiqués par les naturalistes. Dans un tel ensemble, la famille, la peuplade, la tribu, la propriété familiale ou collective, et autres phénomènes sociaux, ne se rencontrent pas en effet à de tels niveaux qu'on puisse les disposer en séries linéaires; ils apparaissent comme résultant d'adaptions diverses, d'acquisitions faites dans des conditions complexes, par des voies toujours séparées, qu'elles soient divergentes, convergentes ou parallèles. Si l'on veut rechercher un caractère commun, d'acquisition héréditaire, il faut donc commencer par faire abstraction de ces réalisations accidentelles. Mais alors on s'aperçoit qu'en remontant la série évolutive qui conduit jusqu'à l'homme, le seul caractère de ce genre que l'on puisse retenir est l'aptitude à la vie en bandes. Il y a à rechercher si cela peut être un héritage sociologique?

Cette vie en bandes est le point de départ de toute organisation sociale. A tous les stades de bifurcation, à toutes les étapes où la vie sociale a commencé à se réaliser, c'est sur ce groupement de base que se sont précisées toutes les possibilités de formations sociales, suivant une évolution polyphylétique, et aboutissant fréquemment, dans les plus différentes directions, à des adaptations d'apparence identique, non pas analogues, mais *homotypiques*. Un premier exemple est fourni par les formes familiales. On rencontre la forme maternelle chez les Oiseaux, chez les Mammifères, et chez les Insectes, tandis que chez les Poissons, la forme paternelle prédomine; d'autre part, cette dernière forme se rencontre aussi à l'état exceptionnel chez les Oiseaux, notamment chez l'Autruche, où le mâle couve, élève les jeunes, etc. Cependant l'écart des types, où ces formes familiales sont réalisées, est tel qu'il est impossible de conclure à un caractère transmis des uns aux autres. Il s'agit visiblement d'adaptations homotypes, directement conditionnées par les circonstances.

Bien d'autres phénomènes sociaux présentent à un égal degré ce double caractère polyphylétique et homotypique. Voici les principales que cite l'auteur et qui le mènent à des conclusions intéressantes au sujet des sociétés humaines.

1° Formation de catégories, soit à l'intérieur du groupement social principal et subordonnées à celui-ci, soit à l'extérieur : isolement des jeunes, des femelles, ou des mâles, ou des trois ensemble au sein du groupe, etc. Réalisées à tous les niveaux de l'embranchement des Vertébrés — mais avec des divergences qui excluent toute idée de transmissibilité — ces catégories se retrouvent jusqu'au sein des sociétés

humaines. Par exemple les Papous de la Nouvelle-Guinée construisent à proximité de leurs villages des lieux de refuge qui sont en même temps des lieux d'isolement pour les femmes non mariées. Il est vrai que de telles coutumes ont généralement une explication religieuse; mais, d'après l'auteur, les faits homotypiques qui existent parmi tout le règne animal permettent d'affirmer qu'il y a là un phénomène social primaire, secondairement justifié par l'explication religieuse.

2° Isolement des femelles pleines, rôle des vieilles femelles, réalisé homotypiquement dans toutes les séries de Vertébrés et chez l'Homme, où, de même, des explications religieuses secondaires interviennent pour justifier le fait social primaire.

3° Pratique générale des lieux de rendez-vous pour la ponte, l'accouplement, le jeu, etc., relevée aux points les plus divers de l'échelle animale et justifiés secondairement chez l'Homme.

4° Phénomènes esthétiques, tels que la construction d'habitations de plaisance chez les Ptilonorhynques et les Chlamydères qui recherchent à cet effet les objets les plus brillants et les plus colorés, susceptibles d'exaspérer la sensibilité visuelle de la femelle, chez d'autres oiseaux, chez des insectes, etc., et chez l'Homme, où de même, l'origine du phénomène esthétique n'est pas sociale; sa base, purement individuelle, est la sensation violente, exaspérée, et la recherche de sa répétition par l'appropriation de l'objet qui l'a provoquée. Ici encore, une explication religieuse intervient secondairement et justifie le phénomène social dont une loi biologique individuelle est la déterminante.

Cet emploi de l'idée de *justification*, intervenant secondairement pour expliquer et rendre permanent un phénomène lié à une nécessité biologique, nous semble en son principe fort juste. C'est une extension légitime d'une observation faite en psychologie, où l'on est habitué à voir la pensée consciente s'occuper de même à justifier et à fixer des tendances inconscientes ou subscientes, organisées par la sensibilité.

Si nous écartons à nouveau ces diverses formations sociales dans le détail desquelles nous avons suivi l'auteur seulement pour faire sentir ce qu'il entend par sa notion d'homotypie des phénomènes sociaux, nous avons vu qu'il n'y a à leur base que la tendance à la vie en bandes, ou tendance associative. On ne saurait voir en elle un héritage sociologique; elle est simplement l'expression d'une loi universelle de structure, inscrite dans la totalité du règne animal, forme elle-même de cette activité plus générale qui fonde la diversité des corps sur des équilibres atomiques et sur des associations moléculaires, « expression particulière de ce rythme énorme qui mesure l'évolution des univers et se grave sous un aspect particulier, dans l'irrésistible impulsion par laquelle le monde animal est guidé. »

Le rejet absolu d'une *sociologie génétique* ne doit pas faire croire à

l'impossibilité d'une sociologie comparée. Il existe au contraire autant de sociologies irréductibles qu'il y a de types animaux : sociologie de l'homme, du bison, de la taupe, du manchot, etc. Et justement la sociologie comparée s'institue du fait que la comparaison de ces sociologies laisse en dehors tout lien biologique, tout caractère hérité et commun. Le fait biologique existe en soi, spécifiquement distinct du fait biologique. Enfin, de même que la physiologie et l'anatomie comparée permettent la définition du phénomène biologique et l'instauration de la biologie générale, de même l'édification de la sociologie comparée est le seul procédé d'édification de la sociologie pure.

JEAN-PAUL LAFITTE.

E. PETRUCCI. **Les origines naturelles de la propriété** (essai de sociologie comparée). Travaux de l'Institut de sociologie (Instituts Solvay). *Notes et mémoires*, fascicule 3. Paris-Bruxelles-Leipzig, 1905.

L'ambition de l'auteur aurait été de faire une *sociologie comparée de la propriété* : il aurait distribué les faits sociologiques considérés (diverses modalités du fait de propriété parmi les espèces, genres ou groupes des deux règnes organiques) selon leur ordre de complexité croissante ou décroissante. Mais la sociologie générale n'est pas assez avancée pour qu'un tel travail prenne toute sa valeur ; et, dans l'état actuel de cette science, mieux vaut considérer le fait de propriété aux successives hauteurs de l'échelle biologique, en la parcourant d'après l'ordre des naturalistes ; il se réalise de la sorte au lieu d'une sociologie comparée, une étude sur *les origines naturelles* de la propriété. Cependant cet ordre biologique mène à des constatations de faits sociaux qu'un ordre purement sociologique aurait peut-être voilées, et la sociologie même profite ainsi d'une méthode qui n'est pas la sienne propre. On voit, par exemple, que le degré d'évolution des formes sociales chez un animal n'est pas en fonction directe de son degré de complexité organique, ou, si l'on veut, qu'on ne peut concevoir un arbre généalogique des formes sociales superposable à l'arbre généalogique des formes vivantes. On a quelquefois cru que la propriété était créée par la loi ; tout le monde aujourd'hui est d'accord pour reconnaître en elle un fait naturel, qui n'appartient pas en propre à l'homme. On peut donc rechercher ses origines parmi le monde animal, et même se demander s'il n'existe pas à quelque degré dans le monde végétal et dans le monde inorganique.

Dans ce dernier elle est obscure, non différenciée d'une simple occupation passive. Mais dès les végétaux inférieurs, elle apparaît, caractérisée par la possession active, par l'exploitation d'un territoire. On pourrait exposer longuement les formes qu'elle présente. Le trait essentiel à retenir est que, dans tout le monde végétal, la propriété est

toujours individuelle, et, de plus, quelquefois collective, la propriété individuelle étant alors intégrée à la propriété collective et non détruite par cette dernière. Du côté du règne animal, ces deux formes principales de la propriété — individuelle et collective — se manifestent également dès le début de la série. L'un des côtés les plus intéressants du travail de M. Petrucci est de montrer à travers la multiplicité des êtres vivants, le balancement perpétuel de ces deux formes et les manières dont elles se comportent entre elles. Ainsi, chez les Mollusques, la forme individuelle existe seule, chez les Vers la forme collective seule, et chez les Coralliaires la forme collective intègre des faits élémentaires de propriété individuelle. Chacune, d'ailleurs, de ces variations est déterminée par la structure biologique.

C'est parmi les Insectes que la propriété purement collective présente ses formes les plus parfaites.

Elles vont même à un point qui n'est atteint nulle part ailleurs — puisque chez les Fourmis, les Abeilles et les Termites, où l'organisation sociale est entièrement établie sur le plan collectif, il y a non seulement disparition de toute propriété individuelle, mais réaction du caractère collectif de l'organisation jusque sur la structure individuelle, les individus devenant des propriétés du groupe social, différenciées à son usage. Toutefois, cette forme extrême de la propriété, correspondant à un état social très évolué, n'est pas constitutive; on observe chez les insectes tous les passages, depuis la propriété individuelle pure, jusqu'à la propriété collective pure, en passant par des types divers de propriété individuelle de plus en plus restreinte et intégrée à la propriété collective. On trouverait chez les Araignées des sériations analogues, mais bien différentes par leur aboutissement, réalisant, suivant les états sociaux, la propriété individuelle, — puis familiale, puis collective — mais en observant qu'ici les types individuels et familiaux, ne s'oblitérent pas et sont un apport à la collectivité. L'écart avec les Insectes est encore plus marqué chez les Crustacés, dont les conditions de vie font des animaux chasseurs et isolés, et qui réalisent uniquement la propriété individuelle.

L'absence de parallélisme entre le degré d'évolution des formes sociales chez un animal et son degré de complexité organique est particulièrement nette lorsqu'on arrive aux Vertébrés; on ne rencontre nulle part, dans leurs classes inférieures, des faits de propriété aussi caractérisés que ceux qu'on vient de voir; seuls les Oiseaux et les Mammifères pourront, sous ce rapport, entrer en ligne avec les Insectes. Chez les Poissons, en effet, la propriété reste toujours individuelle, bornée à l'abri transitoire ou à la demeure fixe. Cependant, la nidification détermine souvent un fait de propriété familiale, à constitution transitoire et incomplète (le mâle seul s'occupant des petits). Une forme plus élevée de propriété collective apparaît enfin chez les Épinoches, qui vivent en

troupes, et s'unissent contre leurs ennemis pour la défense de leur habitat commun; chez elles aussi, la propriété familiale est plus évoluée que chez les autres; cependant ces deux formes de propriété, collective et familiale, ne sont jamais que transitoires, et dès que les causes qui déterminent l'organisation de famille ou de peuplade sont disparues, les rivalités individuelles se manifestent à nouveau. De leur côté, les Reptiles et les Batraciens ne présentent, parallèlement à une industrie grossière, que les formes les plus basses de la propriété. Les faits de propriété individuelle prédominent, marqués par la possession du lieu de repos ou d'habitation. Les demeures collectives ou les abris d'hivernage, les territoires de chasse en commun, la nidification chez les Crocodiles, donnent cependant quelques indications de propriété collective et de propriété familiale qui, toutefois, restent à un niveau inférieur à ce qu'elles réalisent chez les Poissons.

Tandis que chez les Insectes la concentration sociale se fait sur le type collectif et aboutit à un système collectif de propriété, le fait social a, chez les Oiseaux et chez les Mammifères, une double origine, d'une part l'organisation familiale, d'autre part la tendance associative, parfois contradictoire à cette dernière. Ils réalisent des formes sociales multiples, très évoluées, qui s'accompagnent de formes de la propriété comparables à celles des Insectes par leur degré d'évolution, mais bien différentes. Tout d'abord, chez les Oiseaux, les nécessités de la nutrition déterminent un cas fréquent de propriété individuelle par la constitution de réserves alimentaires dans des cachettes personnelles. Le même besoin provoque aussi la propriété de territoires de chasse, collectifs ou familiaux, tandis que la protection de l'individu et de l'espèce conduit à la propriété temporaire ou permanente du nid, et enfin à des formes de propriété permanente, individuelle ou collective, par la constitution de demeures, où les propriétés individuelle et familiale s'intègrent diversement à la propriété collective. Il est intéressant de constater, au sujet des territoires de chasse, que les systèmes familial et collectif sont en conflit et deviennent alternatifs chez de nombreuses espèces d'Oiseaux, la forme familiale existant seule pendant la période de reproduction, et la forme collective seule, le reste du temps (Passereaux, Cygnes, etc.). Ce cas d'ailleurs n'est pas le plus fréquent : dans beaucoup d'espèces le groupement social subsiste malgré l'intérêt divergent de la famille qui prédomine momentanément (Oies cendrées, Grèbes, Grues). Enfin, chez d'autres, non moins nombreuses, la propriété collective du territoire de chasse est permanente et continue (Perdrix rouges, Dryocope noir, etc.). On observerait des gradations analogues suivant les autres directions indiquées plus haut : ainsi l'on irait des espèces où le nid, isolé et habité d'une façon passagère, est une propriété familiale, à celles où les nids sont habités d'une façon permanente et réunis en territoires de propriété collective; dans le plus

grand nombre des cas, la propriété familiale du nid reste nette, au sein de la propriété collective; cependant chez quelques espèces de Manchots, elle est disparue, et à l'intérieur de la propriété collective s'intègrent des propriétés appartenant non plus à des familles, mais à des groupes différenciés par le degré de développement (jeunes, adultes) et qui sont cantonnés en des territoires définis, de façon à constituer une hiérarchie sociale; de même la demeure conduirait au cas extrême des républicains sociaux (*Philetræus socius*) qui habitent à 800 ou 1.000 sous un toit commun, résultant de leur industrie, et où cependant la propriété familiale et même la propriété individuelle sont conservées intactes, quoique subordonnées. Cette préservation des formes individuelles et familiales de la propriété, intégrées à la forme collective, et non diminuées, différencie profondément l'organisation sociale des Oiseaux de celle des Hyménoptères les plus évolués. L'auteur considère que ce type social manifeste une souplesse et une adaptivité plus grandes du groupe et accuse une supériorité considérable.

Nous avons laissé entendre que des faits du même ordre se répètent chez les Mammifères, s'affirmant avec le même rôle. L'auteur étudie de même le développement de la propriété dans cette classe, en s'attachant successivement aux réserves nutritives, aux territoires de chasse, aux cantonnements permanents et périodiques, à la construction de demeures, permanentes ou transitoires, individuelles, familiales ou collectives, à la juxtaposition enfin de ces trois formes dans un ensemble social déterminé. Nous n'entrerons pas dans ce détail. D'ailleurs les Mammifères présentent une sociabilité très développée, déterminant des combinaisons sociales nombreuses et complexes, et ce n'est pas en quelques lignes que nous saurions indiquer même les principales réalisations des faits de propriété qui correspondent à ces faits sociaux. La préservation de la forme individuelle et de la forme familiale au sein des formes collectives les plus évoluées, est encore ici le grand fait à retenir.

Les conditions de la propriété signalées pour l'animal se prolongent dans l'activité de l'homme; si la possession du langage et le développement intellectuel plus considérable ont donné à ses réalisations sociales une complexité plus grande, la propriété n'est cependant pas chez l'Homme essentiellement autre chose que chez l'animal. C'est à la démonstration de ces propositions que M. Petrucci consacre le dernier chapitre de son livre. Il s'attache d'ailleurs uniquement aux premières formes humaines de la propriété, ou plus exactement aux formes qui dans l'état actuel semblent le plus voisines d'états primitifs. On observe tout d'abord qu'à ce niveau la perfection du fait social est loin de s'affirmer aussi nette que chez certains animaux, Mammifères, Oiseaux, Insectes. Cependant, il y a un élément qui différencie déjà nettement l'homme de tout le règne animal; c'est la possession géné-

rale de l'outil, forme de propriété purement individuelle, au moins à l'origine, et qui n'existe pas chez les autres espèces; la propriété du vêtement, individuelle elle aussi, pourrait également être citée dans le même esprit; toutefois à cet égard la différenciation d'avec l'animal n'est pas dès l'abord aussi complète. Mais, par contre, l'étude de la propriété, individuelle, familiale, collective, des réserves nutritives, du territoire de chasse, de l'abri, établit la comparabilité directe de l'animal et de l'homme au point de vue du fait de propriété, et elle montre ici encore, comme chez les Oiseaux et les Mammifères, le respect des formes individuelles et familiales intégrées aux formes collectives, mais non éliminées.

La tentative de M. Petrucci représente un effort considérable. L'auteur sait comme nous que bien des réserves de détail sont possibles, et que le caractère schématique de certaines conceptions ne peut être que provisoire, mais nous aurions jugé vain d'insister sur des défauts qui cessent d'en être puisqu'ils sont connus et avoués. Par contre, les conclusions suivantes nous paraissent mériter d'être retenues et justifier tout le travail que s'est donné l'auteur pour y parvenir.

La propriété est un phénomène lié aux premières manifestations de la vie. Ce n'est pas en soi un fait social. En effet, elle est tout d'abord l'expression d'une structure individuelle et d'une adaptation; cette expression prend la forme individuelle, familiale ou collective suivant qu'elle est déterminée par la loi de protection de l'individu, du groupement à base sexuelle, ou de tout autre groupement, et ces trois formes sont spécifiquement distinctes.

Disons cependant que d'après les faits mêmes exposés par l'auteur, le mot protection employé ci-dessus n'est pas heureux. La propriété est une possession active. Ce qui la détermine bien plus que la loi de protection de l'individu ou du groupement — simple tendance à persévérer dans son être — c'est la loi d'expansion, la tendance à développer toujours davantage la puissance du groupement ou de l'individu. Le mot protection indique au contraire un état trop passif, contredit par les analyses mêmes de l'auteur.

J.-P. L.

P. BAROUX et L. SERGEANT. **Les races flamandes bovine, chevaline et humaine dans leurs rapports avec la marche en terrain plat.** Paris et Lille, Tallandier, éditeur, 1906, in-4°, 43 p. et 33 fig.

Une idée très intéressante sert de base à ce travail : c'est que des conditions de milieu identique impriment à des organismes, même éloignés dans la classification, des modifications de même ordre. L'étude physiologique de la marche chez l'homme montre qu'en pays plat ce sont les muscles fessiers qui exécutent le travail principal,

tandis que dans la marche sur un plan ascendant ou descendant, c'est au quadriceps fémoral que revient ce rôle, en même temps que les muscles abdominaux se contractent aussi fortement.

Dans les espèces bovine et chevaline, le mécanisme diffère peu de celui que nous venons d'esquisser. La locomotion du bœuf en plaine a pour résultat d'hypertrophier les muscles du train postérieur, tandis que les membres antérieurs sont grêles. Le contraire a lieu en pays de montagnes; en même temps la colonne vertébrale est légèrement incurvée, ce qui lui donne de la souplesse. Le bœuf flamand se distingue par le développement de la croupe, l'écartement des cuisses et la rectitude de la colonne vertébrale. Ces mêmes caractères existent chez le cheval flamand, qui a en outre un relâchement de la paroi abdominale et une platitude du pied que nous allons retrouver dans l'espèce humaine.

On observe chez celle-ci, dans les deux sexes : des fesses volumineuses amenant un développement exagéré du bassin; un interstice notable entre les cuisses, dû en partie à la largeur du bassin, mais surtout à l'atrophie des adducteurs de la cuisse; un abdomen proéminent et flasque, car ses muscles ne fonctionnent pas; deux méplats très accentués de chaque côté de la rotule, par suite de l'atrophie du quadriceps crural; un pied large et étalé, plat le plus souvent, avec talon élevé et orteils très longs.

Chez la femme en particulier, les fesses sont doublées d'une masse adipeuse considérable, et le pli fessier est toujours très accusé. Le vestibule antévulvaire est très marqué, les grandes lèvres sont réduites à un pli cutané, les petites lèvres sont très développées, exubérantes. Le périnée est souple, sans résistance. Les photographies des auteurs sont très démonstratives à ces divers points de vue. Il y a, entre autres, des photographies de pieds de Flamands purs comparés aux pieds à orteils courts et à plante incurvée, d'un Flamand croisé d'Auvergnat. Il ressort une autre constatation curieuse de l'examen de ces figures. Jusqu'à une époque récente le moyen de transport le plus répandu dans les Pays-Bas était une petite barque qu'on poussait à la gaffe dans les rivières et les canaux. Cette coutume des aïeux a laissé chez les contemporains des stigmates anatomiques bien apparents. Le maniement de la gaffe placée au défaut de l'épaule droite a rendu l'omoplate de ce côté plus saillante. Souvent cette épaule est plus élevée que l'autre et, grâce à la tension oblique de la cuisse du même côté, la peau est plissée au dessous de la fesse droite.

Le Flamand marche en glissant, tandis que le montagnard relève fortement les jambes, ce qui fait que celui-ci a toujours l'air d'avoir des pantalons trop courts, à cause des plis qui se forment au genou. Le montagnard porte la tête basse par habitude de sonder le terrain où il va marcher. Le Flamand regarde à l'horizon et relève la tête : c'est peut-

être là une des causes de ce qu'on appelle la « morgue flamande ». Facilité des accouchements, due à la souplesse du périnée, fréquence des hernies abdominales en rapport avec la laxité de la paroi, lascivité due au développement des petites lèvres et du clitoris chez la femme, à la longueur du prépuce chez l'homme, tels sont quelques-uns des caractères physiologiques qui dépendent des particularités anatomiques de la race flamande.

Dr L. LALLOY.

O. SCHLAGINHAUFEN. **Zur Morphologie der Palma und Planta der Vorderhinder und Ceyloner** (Morphologie de la paume des mains et de la plante des pieds chez les Indous et les Cinghalais). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 656 (25 fig.).

Les individus examinés sont au nombre de 27, originaires les uns de Ceylan, les autres de diverses régions de l'Inde, Madras, Guzerat, Pandjab, pays Tamil. L'auteur les a étudiés en bloc, sans faire de distinction entre les races et les sexes. Son travail est très approfondi; malheureusement il emploie des formules dont il n'explique pas le sens et désigne les types des figures palmaires et plantaires par des lettres empruntées à un travail de Wilder. Lorsqu'on n'a pas ce travail entre les mains, le mémoire de Schlaginhaufen est parfaitement incompréhensible. Aussi ne pouvons-nous que dire quelques mots de ses conclusions générales, en les rapprochant d'un autre travail analysé ici (1906 p. 495). La disposition des plis palmaires et plantaires des Indous est très différente du type primitif. Si on classe les diverses races à ce point de vue, on obtient une série où les Mayas du Yucatan occupent le degré inférieur, les Indous et les Européens les degrés les plus élevés. Les Africains présentent un état de choses très primitif, souvent analogue à celui des Mayas. Il n'y a cependant pas de différences essentielles entre les Indous et les autres races : la gradation est tout à fait progressive.

Dr L. L.

BIRKNER (F.). **Haut und Haare bei sechs Chinesenköpfe** (Peau et cheveux de six têtes de Chinois). *Archiv für Anthropologie*, t. V, 1906, p. 142 (2 fig.).

Ce travail est un supplément à celui analysé précédemment (1905, p. 701). Il est intéressant surtout parce qu'on y trouve un exposé des résultats obtenus par d'autres auteurs sur l'épaisseur de la peau et la distribution des papilles dans diverses races. Pour le pigment, on consultera avec fruit le travail de Breul (*Anthrop.*, VIII, 1897, p. 230). Chez les Chinois de Birkner le pigment forme, dans le cuir chevelu, une couche épaisse de 0^{mm},0137 à 0^{mm},0171 et située dans le voisinage immédiat du corium. A la nuque, l'épaisseur de la couche pigmentée est un peu plus grande et varie de 0^{mm},0137 à 0^{mm},0205. Les papilles du cuir chevelu ont en moyenne 0^{mm},069, celles de la nuque 0^{mm},140. Les cheveux ont une section à peu près circulaire ; leur diamètre va de 0^{mm},100 à 0^{mm},139.

Dr L. L.

D. JOCHELSON-BRODSKY. Zur Topographie des weiblichen Körpers nordostsibérischer Völker (Morphologie du corps de la femme chez les peuples du nord-est de la Sibérie). *Archiv für Anthropologie*, t. V, 1906, p. 1 (14 fig. dans le texte, 4 pl. et 1 carte).

C'est en compagnie de son mari, membre de la « Jesup North Pacific Expedition » que M^{me} Jochelson-Brodsky a séjourné dans le nord-est de la Sibérie. Elle en a profité pour faire l'anthropométrie de 720 indigènes des deux sexes : Koriaks, Toungouses et Ioukagires. Elle a en outre étudié spécialement 120 femmes Toungouses, Ioukagires et Iakoutes. Il a été impossible de décider les femmes Koriaks à se déshabiller et à se prêter aux mensurations. Les Toungouses du district de Gischiga (au fond de la mer d'Okhotsk) voyagent pendant tout l'hiver, en se livrant à la chasse des écureuils. Ils traversent les monts Stanovoï et descendent dans les vallées des affluents de la Kolyma. Au printemps ils reviennent vers l'est et pêchent dans les fleuves qui se jettent dans la mer d'Okhotsk. C'est à l'embouchure du Naiachan que l'auteur et son mari ont pu photographier et mesurer un grand nombre d'entre eux. Dans la vallée de la Kolyma, ils purent mesurer des Ioukagires et des Iakoutes. Ces derniers sont plus civilisés que les autres, moins prudes et se prêtèrent plus facilement à l'examen.

Contrairement à ce que l'on croyait, les Iakoutes se rapprochent davantage que les Toungouses du type mongol, par leur brachycéphalie et leur grande largeur bizygomatique. Les Ioukagires sont un peuple mêlé, surtout avec les Toungouses : il y a des Toungouses et des Lamoutes Ioukagirisés qui vivent avec les Ioukagires ; ils ont été compris dans ce groupe.

Le travail que nous avons sous les yeux a trait spécialement aux femmes : 30 Toungouses, 32 Ioukagires et 66 Iakoutes. Les mesures relevées sur chaque individu sont au nombre de 39 ; un bon nombre ont trait à la hauteur des points de repère au-dessus du sol et sont par suite sujettes à caution. L'auteur se réserve de donner dans un travail ultérieur les caractères descriptifs. Cette méthode est très critiquable ; car elle ne permet pas de prendre une vue d'ensemble des races décrites. Les fort belles photographies qui accompagnent le mémoire peuvent jusqu'à un certain point suppléer à l'absence de caractères descriptifs. D'autre part, l'auteur s'est attachée à relier ses mesures à celles prises par d'autres auteurs sur les peuples du nord-est de l'Asie, ce qui permet des rapprochements intéressants. Elle a de plus utilisé les mesures prises par d'autres membres de l'expédition Jesup, de sorte que le nombre des individus dont elle donne les caractéristiques s'élève à 1.148 (622 ♂ et 526 ♀). J'ai réuni les principales mesures dans le tableau ci-dessous.

		TAILLE	TÊTE			
			Diam. ant. postér.	Diam. transverse	Indice cé- phalique.	Diam. bizygom.
Eskimos d'Asie	61 ♂	1623	190	153	80,8	147,6
	80 ♀	1518	184,5	146,8	79,7	139,4
Tchouktchis	148 ♂	1622	188,2	153,4	82	146,3
	49 ♀	1522	181,9	148,9	81,8	139
Koriaks de Gichiga . . .	173 ♂	1596	189,3	151,8	80,3	146,2
	133 ♀	1491	183,8	147	80	139,5
Koriaks du Kamtchatka	24 ♂	1620	191,8	149,7	78,1	144,2
	19 ♀	1530	186	144	78	139,8
Kamtchadales	63 ♂	1601	188	147,6	78,5	143,5
	65 ♀	1496	183	141,4	77,4	136,1
Ioukagires	70 ♂	1560	191,4	153,5	80,4	145,5
	39 ♀	1470	185,2	148,1	80	137,7
Toungouses de Gichiga	52 ♂	1565	194	152,8	78,7	146,3
	72 ♀	1465	186,5	147,8	79,3	138
— de la Kolyma	9 ♂	1588	192,5	151,2	78,5	145,3
	6 ♀		188,9	150	79,4	139
— de l'Anadyr	22 ♂	1574	191,6	154,9	80,8	146,1
	8 ♀	1482	184,1	148,8	80,3	139
Iakoutes	61 ♀	1488	183,3	152	83,3	142

En résumé les Toungouses se distinguent par leur faible taille et par leur mésocéphalie. Les Ioukagires sont très petits, les Kamtchadales ont l'indice céphalique le plus faible, les Tchouktchis se rapprochent des Indiens par leur taille élevée et leur brachycéphalie. Les Eskimos d'Asie ont une taille plus petite que ceux de l'Alaska, mais leur indice céphalique est presque égal au leur. Leur diamètre bizygomatique est, relativement au transverse, bien plus petit que celui des Eskimos de l'est, mais un peu plus grand que celui des Tchouktchis. Les différences sexuelles de ces peuples sont peu prononcées; cependant toutes les valeurs absolues et la plupart des valeurs relatives sont un peu plus faibles chez la femme.

D^r L. L.

A. MAASS. *Die primitive Kunst der Mentawai-Insulaner* (L'art primitif des habitants des îles Mentawai). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 433 (32 fig. et 3 pl. en couleurs).

Les îles Mentawai sont situées sur la côte ouest de Sumatra, à une distance moyenne de 120 à 140 kilomètres de cette côte. Les habitants sont du groupe malais et se nomment Si ka læ-lægat. Ils ne connaissent que quatre couleurs principales : le blanc, le rouge, le jaune et le noir. C'est en réalité l'intensité de la lumière émise par la surface colorée qui détermine la catégorie dans laquelle on la fait rentrer. Ainsi le noir comprend le bleu foncé et le rouge foncé. Les habitants de Nias ont de même un seul mot pour désigner le bleu, le violet, le noir et le vert. Ce fait paraît être général chez les peuples primitifs : le facteur auquel ils attachent de l'importance n'est pas la couleur elle-même mais la luminosité de l'objet. Aussi sont-ils plus sensibles aux couleurs à grande longueur d'onde comme le rouge ou le jaune, qu'à celles à courte longueur d'onde comme le vert ou le bleu.

Les Si ka læ-lægat se peignent le corps en jaune avec le suc de la racine de *Fibrauræa chloroleuca*, Miers. Le tatouage a lieu avec de la résine de Dammara mêlée de poudre de charbon et de suc de canne à sucre, de façon à former une pâte molle, qu'on introduit par friction dans les piqûres exécutées au moyen d'une aiguille. Celle-ci a la forme d'un oiseau, dont l'une des pattes sert de pointe; elle est en laiton ou en fer. La partie essentielle du tatouage consiste en un large collier sur la poitrine; il est relié par trois lignes à une ceinture frangée située au niveau de l'ombilic; d'autres lignes vont se terminer sur les joues.

Les parures de ces indigènes sont très artistiques; elles se composent de fleurs, de plumes, de perles de verre réunies en colliers et mêlées de morceaux de nacre. Il y a des bagues, des bracelets et des anneaux de pied en laiton. Les hanches sont souvent ornées de fibres de rotang portant des perles de diverses couleurs.

Les objets usuels sont décorés de figures géométriques gravées au trait ou peintes avec des couleurs végétales. Il y a aussi des dessins représentant des hommes ou des animaux; il est plus rare de voir figurer des plantes. Les poignards sont ornés de têtes d'oiseaux; le couvercle des carquois porte des ornements formés de petites perles ou de fruits colorés insérés dans une matière plastique. Les boucliers ne se rencontrent plus que dans l'île de Si-Berut. Autrefois ils portaient de très beaux dessins géométriques, principalement des spirales. Les portes, les serrures et les poutres des maisons sont également très décorées, notamment avec des figures d'animaux. Enfin ces indigènes s'amuse à faire des statuette en cire d'un type assez primitif et rappelant certaines productions de notre âge du bronze. L'auteur a recueilli tout un album de dessins qu'il a fait exécuter par eux. Ani-

maux, maisons et bateaux tracés en quelques traits témoignent de leur faculté de saisir rapidement les caractères frappants des objets. Les figures humaines sont au contraire bien moins réussies.

D^r L. L.

Y. KOGANEI. Ueber Schädel und Skelette der Koreaner (Crâne et squelette des Coréens). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 513.

L'auteur a pu mesurer 19 crânes de Coréens, auxquels il joint 4 crânes mesurés par lui en 1888. Cette série de 23 crânes se décompose ainsi : 12 ♂ adultes, 5 ♀ adultes, 3 adolescents et 3 enfants. Ces 6 derniers n'ont naturellement pas été envisagés dans le calcul des moyennes.

La capacité de ces crânes est élevée : celle des ♂ se groupe autour de 1500, avec variation de 1330 à 1625. Celle des ♀ est de 1310 et varie de 1260 à 1370. Diamètre antéro-postérieur 177,6 sur les crânes masculins, 168 sur les féminins. Diamètre transverse 145 et 135 Indice céphalique 81,9 chez les ♂, avec variations de 72,3 à 90,9 ; 80,4 chez les ♀, avec variations de 77,4 à 84,2. En joignant à ces chiffres ceux des crânes non adultes, on obtient : dolicho 1, méso (75 à 80) 11, brachy 7, hyperbrachycéphales 4.

Le crâne est élevé : indice de hauteur-longueur ♂ 80, ♀ 82 ; les variations vont de 72,9 à 86,6. Il y a 1 orthocéphale et 16 hypsicéphales (indice supérieur à 75) ; la majorité des indices tombe entre 80 et 85. L'indice de hauteur-largeur est de 97,9 dans le sexe masculin, 102,2 dans le sexe féminin.

L'indice facial supérieur de Virchow est de 72,5 ♂ et 69,4. ♀ Il se répartit de la façon suivante : 65 à 70, 6 cas ; 70 à 75, 6 cas ; 75 à 78, 4 cas. L'indice nasal est en moyenne mésorhine (48,6 et 48,7) mais le nombre des leptorhines est élevé : leptorhinie (43 à 47) 7 cas ; mésorhinie (47 à 51) 6 cas ; platyrhinie (51 à 54) 4 cas. La majorité des orbites est mégasème, entre 90 et 95. Indice moyen des crânes masculins 90,5 ; des féminins 89, 4.

Dans la norma verticalis ces crânes sont ovales ou elliptiques, souvent asymétriques (10 cas sur 23) ; tantôt c'est le côté gauche de la région occipitale et le côté droit du frontal qui sont aplatis, tantôt le contraire a lieu. Ces crânes asymétriques ne présentent rien d'anormal dans l'ossification des sutures. Dans la norma occipitalis, les crânes coréens sont en général pentagonaux, à angles arrondis.

M. Koganei a étudié deux squelettes féminins complets et un squelette masculin très incomplet. Comme les mesures relevées sur eux ne prêtent pas à des considérations générales, je me contenterai de renvoyer au travail original.

D^r L. L.

VON LUSCHAN. ²Pymäen vom Ituri (Pygmées de l'Ituri). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 716 (2 fig.).

Les six pygmées qui ont été exposés à Berlin proviennent de la région de l'Ituri, au nord-ouest du Rouvenzori. La troupe se compose de 4 hommes et 2 femmes; l'un des premiers se distingue des autres par sa taille un peu plus élevée (1^m,42) et sa couleur plus foncée; il doit être croisé de grand Nègre. Les autres indigènes ont des caractères très homogènes. L'individu le plus petit (1^m,25) ne paraît pas tout à fait adulte; la taille des deux hommes restant est de 1^m,365 et 1^m,335. Celle des deux femmes 1^m,281 et 1^m,325. Grande envergure des deux adultes ♂ 1^m,380 et 1^m,420; du métis 1^m,565; de l'adolescent 1^m,291; des femmes 1^m,320 et 1^m,365. Diamètre antéro-postérieur de la tête ♂ 186, et 179; le métis 190; ♀ 181 et 176. Diamètre transverse ♂ 148 et 139; métis 146; ♀ 181 et 176. Indice céphalique ♂ 79,6 et 77,6; métis 76,8; ♀ 76,2 et 77,3. Indice nasal ♂ 114,3 et 109,5; métis 131,9; ♀ 123,5 et 102,8.

Tous ces pygmées ont sur le corps entier une pilosité assez développée, les deux femmes ont sur les jambes autant de poils que des Européens velus. Le métis seul fait exception. La couleur de ces indigènes est très variable; elle est la plus claire chez la femme qui a un nez étroit (ind. 102,8) et qui a peut-être un peu de sang hamitique. Elle est très foncée chez l'adolescent et encore plus chez le métis. L'un des hommes a déjà des cheveux gris et une barbe grisonnante. Sa tête est rasée sauf une bande faisant le tour de la tête et une autre marquant la courbe sagittale. Chez les autres, les parties rasées de la tête forment des dessins noirs réguliers. Les quatre hommes ne se séparent jamais de leur arc et de leurs flèches; ils les gardent près d'eux même en mangeant, et une flèche est toujours à portée de la main de façon à pouvoir être tirée aussitôt.

Dr L. L.

R. ANDREE. *Der Ursprung der amerikanischen Kulturen* (L'origine des civilisations américaines). *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXXVI, 1906 (*Verhand.*), p. 87.

L'auteur passe en revue les différentes hypothèses qui ont été mises en avant pour expliquer l'origine des civilisations américaines. Il montre que partout où on a cru voir des influences directes il n'y a que des phénomènes de convergence. Ni la Chine, ni l'Inde, ni à plus forte raison l'Égypte ou la Phénicie n'ont été en contact avec l'Amérique. Ce n'est que dans l'Extrême nord, des deux côtés du détroit de Behring, qu'on observe des similitudes réelles entre les peuples d'Asie et d'Amérique. Ces similitudes sont à la fois anthropologiques et ethnographiques. Les peuples en question s'enfoncent comme un coin entre les

ouralo-altaïques de Sibérie et les Indiens du Nord-Amérique. L'identité de race était certainement plus grande autrefois, avant qu'il y ait eu intrusion d'éléments lakoutes et Toungouses du côté asiatique, Eskimos, Athabask et Salish du côté américain. La linguistique vient confirmer cette donnée : les langues parlées par les Tchouktchis, les Koriaks, les Kamtchadales sont très éloignées de celles de leurs voisins de Sibérie : elles sont polysynthétiques comme beaucoup de langues américaines. Les mythes et légendes de ces peuples se rattachent également à ce qu'on observe du côté américain, jusqu'à la Colombie.

La masse des habitants de l'Amérique doit être considérée comme autochtone à la fois en ce qui concerne la race et la civilisation. Ceci ne signifie pas que l'homme américain ait une origine différente du reste de l'humanité. L'homme primitif qu'on rencontre partout a donné naissance aux diverses races qui peuplent la terre. Mais une fois différenciées elles ont subi chacune une évolution particulière, celle des Américains a été indépendante et n'a pas subi d'influences extérieures.

D^r L. L.

GEO. A. DORSEY. **The Ponca Sun dance** (La danse solaire des Poncas). *Field Columbian Museum*. Anthropological series, vol. VII, n° 2. Chicago, décembre 1905, in-8, 20 p., 30 pl., 1 fig.

La danse solaire des Poncas offre quelques différences notables avec celles des Arapahos et des Cheyennes. Comme ces dernières, c'est une cérémonie agraire, qui a pour but d'assurer la reproduction du gibier et la naissance de la végétation ; mais ici la fête est annuelle et, de plus, elle n'a pas lieu à la suite d'un vœu, mais lorsque les danseurs sont convoqués par les prêtres qui ont pour charge de la faire accomplir. De plus, la hiérarchie des sociétés de guerriers ne semble jouer aucun rôle dans le choix des participants.

Les prêtres de la danse solaire, ou Hommes-Tonnerre, sont des hommes-médecine qui ont accompli au moins quatre fois les rites de la dite danse ; ils choisissent parmi les autres hommes-médecine ceux qui doivent danser et accomplir la cérémonie, sous leur direction. Ils forment donc une corporation fermée, qui se recrute et se perpétue d'elle-même.

La danse solaire réunit en un camp tous les individus de la nation, qui festoient pendant les cinq jours qu'elle dure ; seuls quelques rites des deux premiers jours sont publics ; les autres n'ont lieu que devant un public restreint, composé surtout des membres de la Société des Soldats. Les préparatifs pour chaque danse sont faits secrètement, dans quatre tentes. Les danses sont accompagnées de prières, adressées au Soleil et à la Lune.

En somme, nous ne pouvons savoir si la danse solaire a pris son

origine chez les Sioux ou chez les Algonkins des Prairies ; chez ces derniers elle a gardé un caractère de ferveur qu'elle ne paraît plus avoir chez les premiers ; mais le fait qu'elle n'y est pas périodique semble indiquer qu'elle n'y est qu'une cérémonie empruntée. Cette circonstance ne peut que rehausser à nos yeux l'intérêt de l'étude que M. Dorsey veut faire de cette cérémonie chez tous les peuples des Prairies et que nous faire souhaiter qu'il nous donne bientôt de nouveaux matériaux.

H. BEUCHAT.

G. F. WILL and H. J. SPINDEN. **The Mandans. A study of their culture, archæology and language** (Les Mandans. Étude sur leur civilisation, leur archéologie et leur langue). *Papers of the Peabody Museum of American Archæology and Ethnology*. Vol. III, n° 4, Cambridge (Mass.), août 1906, in-8, pp. 83-219, 4 cartes, 15 pl., 16 fig.

Cet intéressant travail comprend deux parties bien distinctes : l'une est une compilation de tous les renseignements historiques, ethnographiques et linguistiques que les anciens auteurs ont pu réunir sur les Mandans ; l'autre nous décrit les fouilles faites par MM. Will et Spinden sur l'emplacement d'un très important site d'habitat des Mandans.

De la première partie, nous avons peu à dire ; elle ne nous apprend rien de nouveau et ne nous inspire que le regret de voir combien cette tribu, aujourd'hui éteinte, était intéressante. Notons cependant que les auteurs ont fait un emploi fréquent du rapport du sieur de la Verendrye, notre compatriote, qui visita la tribu en 1738 et en fit la première mention.

L'établissement visité et fouillé par MM. Will et Spinden est situé à 14 milles au Nord-Ouest de la ville de Bismarck, chef-lieu du Dakota septentrional, au sommet d'une haute falaise, sur la rive orientale du Missouri. Suivant l'opinion des auteurs, c'est l'emplacement d'un des grands villages mandans visités par Lewis et Clark en 1804 et par Alexander Henry en 1806. Ce village était fortifié : deux canaux l'entouraient de deux cercles concentriques ; en avant du canal extérieur, plusieurs monticules se dressaient ; une autre série de ces monticules était érigée entre les deux canaux. Dans le cercle intérieur, on a trouvé un assez grand nombre de dépressions circulaires qui indiquent l'emplacement des maisons ; quelques autres ont été trouvées dans l'intervalle laissé entre les deux douves. Les maisons paraissent avoir eu, en moyenne, 13 mètres de diamètre. Elles étaient construites sur le plan des habitations mandanes décrites par les auteurs. On y a trouvé les trous où étaient fichés des piquets qui servaient à soutenir la terre recouvrant l'habitation ; quelques restes de ces piquets ont été retrouvés, ainsi que des débris de la charpente du toit, qui s'est écroulé. Dans une

des deux maisons fouillées, on a retrouvé un foyer, contenant encore des cendres et bordé de pierres plates. Les trouvailles les plus importantes ont été faites dans des caches, ménagées soit dans le sol des habitations soit en plein air : elles ont fourni en abondance des graines, des éclats de poterie, des os d'animaux divers, bruts ou travaillés. Les excavations dans les monticules ont aussi donné une assez grande quantité d'objets divers, dont deux squelettes humains et une quantité d'ossements d'animaux et de tessons de poterie.

L'industrie de la pierre est bien représentée dans les trouvailles. Elle comprend des marteaux et des haches à gorge, en granit ou en quartzite, polies, quelques haches sans gorge, en diorite, et des disques pleins, en granit, qui durent servir de marbres pour la porphyrisation des peintures. De grandes pièces elliptiques, en quartzite ou en silex, éclatées grossièrement sur toute leur surface et retouchées à un bout ont dû servir de grattoirs pour les peaux ; une quantité d'autres pièces éclatées, finement retouchées sur toute leur surface ont été utilisées comme couteaux ou comme grattoirs. On a aussi découvert une pierre creusée d'une rainure hémicylindrique, absolument semblable à celles dont se servaient les Omahas pour polir leurs hampes de flèches, et quelques pierres ponces qui devaient être usitées pour lisser les arcs.

Les coquilles étaient très rares ; elles appartenaient toutes à une espèce d'*Helix* et d'*Unio* ; les objets confectionnés avec cette matière sont quelques ornements et quelques rondelles ; deux perles seulement ont été trouvées ; l'une est faite du test d'une coquille d'*Unio* ; l'autre est une *Oliva literata* perforée.

On a trouvé une perle de cuivre et un morceau de plaque du même métal.

Les objets d'os sont très abondants ; ce sont des hoes, faites d'une omoplate de bison ou de cerf wapiti ouvrée ; des grattoirs, des grainoirs, des alènes pour les peaux, des appareils pour polir les hampes de flèches, le tout en os de bison, quelques hameçons, une boucle, des aiguilles en os d'oiseaux et quelques objets de parure.

La poterie était très bien représentée : elle était de fabrication très soignée, aux parois minces et égales et de couleur généralement noire, les teintes roussâtres et jaunâtres provenant d'accident de cuisson. Autant qu'on peut s'en rendre compte, la surface était égalisée soigneusement à la main, puis polie légèrement à l'aide d'un lissoir de pierre. Les vases étaient de dimensions très variables, depuis le vase-jouet de 5 à 6 centimètres de diamètre jusqu'à la grande jarre d'une contenance de 18 à 20 litres ; leur forme était toujours globulaire, avec un col plus ou moins long et plus ou moins étranglé et un bord ourlé ou droit ; dans certains exemplaires, la panse était carénée. L'ornementation était de deux espèces : celle pratiquée par incision et celle provenant

de l'impression de cordelettes ; la première servait à la décoration de la panse du vase, la seconde s'appliquait au col et au bord. Les motifs, très variés, étaient généralement rectilignes, cependant quelques décorations à impression de cordelettes consistent en demi-cercles concentriques. Aucune des poteries retrouvées n'était entière.

Les restes végétaux découverts dans les caches nous permettent de connaître les espèces cultivées par les Mandans qui habitèrent ce site ; c'étaient le maïs, les haricots (2 variétés), la citrouille, le soleil et le *Chenopodium*. Le saule blanc et le saule rouge fournissaient le combustible, et le cotonwood le bois de construction.

Les animaux dont on a retrouvé les restes sont le bison, les cerfs de Virginie et wapiti, l'antilope, le loup gris, le coyote, le raton, la souris, la marmotte, le hibou et l'aigle chauve ; quelques arêtes de poissons ont été découvertes, mais leur état de conservation n'a pas permis d'identifier les espèces auxquelles elles appartenaient. Une chose des plus remarquables est l'absence complète de restes ayant appartenu à des chiens ; MM. Will et Spinden rappellent que la Verendrye avait constaté que les Mandans ne possédaient pas cet animal domestique.

Tels sont rapidement résumés les résultats obtenus par les excavations des auteurs.

H. B.

GEO. A. DORSEY. *The Cheyenne*. I. Ceremonial organization. II. The Sun dance (Les Indiens Cheyennes. I. Organisation cérémonielle. II. La danse solaire). *Field Columbian Museum*. Anthropological series, vol. IX. Chicago, mars et mai 1905, in-8, 186 pages, 38 pl., 108 fig.

Ces deux opuscules, qui nous apportent une quantité de faits très intéressants sur les Cheyennes, pourraient servir à démontrer dans quel état de décomposition se trouve la civilisation des peuples de l'Amérique du Nord. Les Cheyennes, comme toutes les tribus des Prairies, ont une organisation basée sur le groupe local, à laquelle s'en superpose une autre, basée sur le rang acquis par les individus de la tribu dans les sociétés secrètes ; celles-ci sont des groupements à la fois religieux et militaires. Voilà ce que les Cheyennes ont conservé de l'ancienne organisation autochtone. Mais l'influence européenne se fait profondément sentir en ce qui concerne la représentation que se font les indigènes de cette organisation et dans l'origine qu'ils lui assignent. Nous décrirons d'abord sommairement les rouages de la société, puis nous examinerons les représentations qu'y attachent les Cheyennes, avant de passer à la description de la Danse solaire, qui conserve beaucoup de traits primitifs.

La nation cheyenne se divise en deux grands groupes ; les Cheyennes proprement dits et les *Sutayo* ; chacun d'eux possède une des grandes

« cérémonies religieuses » : les Cheyennes sont les détenteurs de la cérémonie des flèches-médecine ; les *Sutayo* ont le monopole de la Danse solaire. Les Cheyennes se subdivisent en 3 « bandes », les *Sutayo* en 2. Lorsque la nation est réunie au grand complet, on commence par nommer 40 chefs qui doivent remplacer ceux qui gouvernaient auparavant ; cependant, les 40 chefs choisissent parmi ceux qu'ils sont appelés à remplacer, 4 hommes, qui reçoivent le grade honorifique d'ex-chefs ; ce sont généralement des hommes-médecine. Placés au-dessus des chefs et des ex-chefs dans la hiérarchie, sont les hommes-médecine, au nombre de 30 ou 40 au plus et tous gens âgés ; c'est parmi ceux-ci que sont choisis les fonctionnaires de rang supérieur : le gardien des flèches magiques (*palladium* de la nation) et ses quatre assistants. Le Prophète est le chef suprême de la communauté ; on ne nous dit pas comment il est nommé, ni de quelle façon on reconnaît qu'un homme peut occuper ce poste suprême. C'est lui qui nomme le Gardien des flèches et ses quatre assistants.

Les sociétés de guerriers sont au nombre de cinq ; elles sont groupées dans l'ordre hiérarchique suivant : sociétés du Bouclier-Rouge ; du Hochet de Sabots, du Coyote, des Hommes-Chiens ; des Invertis ou de la Corde d'Arc. Chacune de ces sociétés possède un chef auquel on nomme sept assistants, choisis parmi les hommes qui se sont fait remarquer par leur courage à la guerre. La plus nombreuse est celle des Hommes-Chiens ; la moins forte au point de vue numérique est celle des Invertis. Les membres de cette dernière association tirent leur appellation de ce qu'ils disent tout à l'inverse des autres hommes ; ils sont très considérés : on leur prépare leur nourriture séparément, et personne ne doit les précéder dans le combat. Leur existence doit s'écouler dans la plus stricte chasteté. Il existe une sixième société, hors cadre pourrait-on dire, qui fut fondée beaucoup plus récemment que les autres par un guerrier du nom d'Homme-Hibou. On la nomme société des Guerriers-Loups, ou de la Corde d'Arc de l'Homme-Hibou ; tout guerrier âgé de plus de 15 ans peut y entrer. Toute cette organisation paraît avoir un caractère parfaitement américain. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est l'histoire du premier prophète, *Motzeyuf*, qui civilise les Cheyennes et qui les organise de la façon que nous venons de décrire ; c'est aussi le passage à pied sec d'un large cours d'eau et l'arrivée à une sorte de Terre promise ; c'est enfin la conception d'un Grand-Esprit (Grand-Médecine) qui est presque un dieu transcendant et qui parle au Prophète pour le plus grand bien de la tribu des Cheyennes. On peut dire, sans crainte de se tromper, que les mythes qui s'attachaient autrefois aux diverses institutions ont été profondément modifiés sous l'influence de l'enseignement des missionnaires protestants ; à un quelconque Grand-Ancêtre, révéral pour ses prouesses magiques, la tradition moderne a substitué une sorte de Moïse.

La Danse solaire a, par contre, conservé beaucoup de caractères archaïques. Elle fut introduite, comme nous l'avons dit, par la fraction *Sutayo* des Cheyennes, mais elle est maintenant accomplie par tous les membres de la nation. Le mythe racontant son origine dit qu'elle fut révélée par Grand-Médecine à un homme du nom de Cornes-érigées, dans un moment de famine. C'est une cérémonie du type des fêtes agraires, dont le but est d'obtenir la multiplication du gibier et la renaissance de la végétation. Cette fête fut peut-être, autrefois, périodique, et même annuelle. Elle n'a plus lieu, aujourd'hui, que lorsqu'un individu quelconque fait le vœu de subvenir à toutes les dépenses nécessitées par cette importante cérémonie. Ce vœu est généralement fait pour conserver la vie d'un membre de la famille de celui qui le fait, ou en reconnaissance de la grâce que l'on a eue d'échapper à un grave péril, ou pour se protéger des dangers de la foudre. Celui qui le fait reçoit le nom de « Faiseur-de-Loge » et il demande aux membres de la société de guerriers dont il fait partie de faire les préparatifs. Par suite, l'efficacité de la cérémonie se trouve partagée de la façon suivante : le Faiseur-de-Loge en reçoit la plus grande partie ; c'est ensuite la société de guerriers à laquelle il appartient qui en reçoit les bienfaits, enfin tous les Cheyennes profitent du renouveau de la Nature qu'elle est censée produire.

Le schème de la cérémonie est très simple : il s'agit de créer la Terre et tout ce qu'elle porte pour le bien des hommes. Les rites durent 5 jours et sont accomplis par le Faiseur-de-Loge, sa femme, le Chef-prêtre (homme-médecine appartenant à la société de guerriers du Faiseur-de-Loge), les gens qui ont été auparavant Faiseur-de-Loge et la Société des guerriers. La plus grande partie des rites sont publics ; mais le 3^e et le 4^e jours sont occupés en partie par des observances secrètes. Le symbolisme de cette cérémonie paraît être surtout solaire ; mais les symboles sont souvent interprétés différemment par des individus divers.

Nous terminerons ce bref exposé par le souhait que M. Dorsey puisse obtenir de nouveaux renseignements qui éclairciront bien des points obscurs des cérémonies cheyennes.

H. B.

K. TH. PREUSS. *Reisebericht aus San Isidro* (Notes de voyage à San Isidro, Mexique). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 955.

L'auteur a fait un séjour de six mois chez les Indiens Cora, qui malgré l'influence européenne dans le costume et les habitations, ont conservé des mœurs fort intéressantes. Il a gagné leur confiance et a pu observer dans tous ses détails la fête des semailles dans les villages de Jesus-Maria et San-Francisco. Il a recueilli quatre-vingt-cinq chants religieux et en reproduit deux qui donnent une fort bonne idée de la

mythologie des Cora. L'un a trait à la lutte du soleil contre les étoiles, l'autre à la mort du serpent à l'aurore. Tous deux célèbrent donc le lever du soleil sous forme d'une victoire sur les étoiles et sur le serpent de l'aurore. Cette légende se rattache aux mythes aztèques : dans certains hiéroglyphes on voit le soleil, sous la forme d'un aigle, saisir les étoiles représentées par un lapin et déchirer un serpent qui personnifie l'aurore. Chez les anciens Mexicains, comme chez les Cora actuels, l'aurore était aussi conçue sous forme d'une masse d'eau.

Le détail de la cérémonie des semailles, qui dure plusieurs jours, ne se prête pas à un résumé. Il y a des personnifications des astres, de l'étoile du matin, des nuages, de la terre. On célèbre spécialement certains insectes (*chicharra*), qui apparaissent à cette époque, et les têtards des crapauds qu'on voit nager dans toutes les flaques. Ces deux animaux annoncent la pluie et par suite la levée de la récolte. C'est vers minuit que la danse est la plus active, alors que retentit le chant consacré à l'aigle, qui ne dort jamais et qui surveille le monde. Vers le matin on célèbre par un chant spécial la chouette, qui représente les morts et amène la pluie. Le chant suivant est consacré au geai, oiseau de la déesse terre. La danse de la *chicharra* est la plus importante de la fête; elle a lieu vers le lever du soleil. Citons encore la danse du « dieu qui cueille les fleurs » et qui personnifie l'étoile du soir. Ce sont des femmes qui dansent la danse des semailles, en souvenir du rôle joué autrefois par elles en agriculture. Elles creusent des petits trous dans le sol, y placent des fleurs, et les bouchent tout en dansant.

D^r L. LALOY.

R. H. MATHEWS. **Australian tribes; their formation and government** (Tribus australiennes, leur formation et leur gouvernement). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 939.

Une tribu d'indigènes australiens est un agrégat de familles ou de groupes, qui parlent la même langue et occupent un même territoire. Chaque tribu a un nom, tiré en général d'un mot de sa langue, par exemple du mot qui signifie non, oui, ou tu. Les limites des territoires des grandes tribus ne sont pas nettes; il y en général une bande étroite de territoire neutre, qui est occupée alternativement par l'une ou l'autre des tribus voisines. Les territoires plus restreints ont pour limites des cours d'eau, des collines ou d'autres traits géographiques du sol. Les limites des tribus et des sous-tribus sont toujours respectées. L'étendue du territoire des tribus varie avec les ressources du sol et le chiffre des habitants; elle est plus grande en plaine que dans les régions fortement découpées. La plus grande des tribus de l'intérieur est celle des Wirraidyuri. Avant d'être disloqué par les Blancs, son terrain de chasse allait d'Albury sur le Murray, à Gulargambone sur le

Castlereagh; du sud au nord il avait 640 km., et, de l'est à l'ouest 400 km. Tous les indigènes dispersés sur cette immense surface parlent la même langue. Ils forment un grand nombre de sous-tribus, dont chacune possède un terrain de chasse spécial.

Toute sous-tribu est divisée en groupes plus petits formés, par exemple, d'un vieillard avec ses femmes, ses fils, ses brus et leurs familles; chacune de ces divisions locales occupe héréditairement une partie déterminée du territoire qui lui sert de terrain de chasse. Les groupes totémiques ne coïncident pas avec ces divisions locales; surtout lorsque le totem passe de la mère aux enfants, le groupe totémique ne peut avoir de limites géographiques puisque les femmes passent d'une division locale à l'autre.

Toute division locale, quel que soit le nombre de ses membres, a un chef. Lorsque plusieurs de ces divisions se réunissent pour former une sous-tribu, ces chefs conservent leur autorité patriarcale et dirigent les affaires du groupe. Des tribus ayant entre elles des affinités de langue, de rituel, d'institutions peuvent à leur tour se grouper en communautés ou en nations. Les affaires de la tribu sont dirigées par une sorte de conseil formé par les chefs des groupes locaux. Ils sont guidés par la tradition et la coutume, dont les plus vieux de ces chefs sont les dépositaires. Le chef d'un groupe totémique peut à l'occasion devenir le chef d'une division locale; de même un homme supposé doué de pouvoirs magiques, un guerrier valeureux ou un homme éloquent. Ces positions ne sont ni héréditaires ni électives, et, malgré le respect témoigné à la vieillesse, le chef d'un groupe totémique ou local n'est pas forcément l'homme le plus âgé du groupe. Lorsqu'un chef meurt, l'individu qui a gagné le plus d'importance lui succède tout naturellement et d'un commun accord.

Lorsqu'il y a à discuter une affaire importante, les principaux de la tribu se réunissent en un endroit consacré et forment une espèce de sénat où les vieillards ont toujours voix prépondérante, parce qu'ils connaissent le mieux les traditions. Les jeunes gens qui ont subi l'initiation peuvent assister aux conférences des anciens, mais sans prendre part à la discussion. La source de l'autorité exercée par les chefs est dans la crainte du surnaturel. La race est extrêmement superstitieuse et croit que tout manquement à ses traditions et à ses croyances serait puni d'une façon surnaturelle. C'est ce qui explique pourquoi les vieillards ont plus d'autorité que les hommes jeunes et valides.

Pour les cérémonies religieuses ou d'initiation, c'est généralement le membre le plus âgé d'un groupe totémique, réparti dans une partie du territoire d'une tribu, qui envoie des messagers pour rassembler le peuple des districts voisins. Comme il n'y a pas de lois écrites, ces indigènes obéissent à la tradition seule. Mais leur vie psychique se mouvant dans une sphère très étroite, leur esprit reste libre et peut

recevoir et conserver le bloc de croyances transmises par leurs ancêtres. Ces croyances font, comme le dit l'auteur, partie de la texture même de leur vie, et toute transgression à ces lois traditionnelles est sévèrement punie.

Dr L. L.

R. H. MATHEWS. *Bemerkungen über die Eingeborenen Australiens* (Remarques sur les indigènes d'Australie). *Mitteilungen der anthropol. Gesellsch. in Wien*, t. XXXVI, 1906, p. 167.

L'auteur a eu occasion d'étudier les indigènes de diverses parties de l'Australie; nulle part il n'a trouvé l'exogamie, cette coutume décrite par tous ceux qui se sont occupés de ce sujet. Dans le travail que nous avons sous les yeux il étudie d'abord la sociologie de trois tribus riveraines du Darling, les Ngunnhalgu, qui habitent entre Wilcannia et Winbar, les Mailpurlgu, situés plus bas, entre Menindie et Cuthero, enfin les Maraura dont le territoire se trouvait près du confluent du Murray.

Dans ces trois tribus la communauté est divisée en deux phratries, dont les membres mâles s'appellent les *Mukkungurra* et les *Kilpungurra*, les membres féminins portent les mêmes noms suivis de la désinence *ga*. Les lois du mariage sont d'ordinaire les suivantes : un *Mukkungurra* épouse une *Kilpungurraga*, ses enfants sont des *Kilpungurra*; un *Kilpungurra* épouse une *Mukkungurraga*, ses enfants sont des *Mukkungurra*.

De plus, tout individu, mâle ou femelle, porte le nom d'un animal, d'une plante ou d'un objet quelconque, ces totems se transmettant en lignée maternelle. A chacune des deux phratries appartient une série spéciale de totems. Les membres des phratries et des divers totems sont répartis dans tous les groupes locaux de la tribu.

Outre la division en phratries et en groupes totémiques, il y a une division en *Muggulu* et *Ngipuru*, c'est-à-dire en sang lent et rapide. Cette « division du sang » ne coïncide pas forcément avec les autres divisions. Les groupes du sang sont répartis entre les deux phratries. La « division de l'ombre » n'est qu'une extension de celle du sang. Elle a pour but de régler la façon dont les individus doivent se reposer à l'ombre des arbres. Ainsi les *Muggulu* se placeront dans l'ombre de la partie inférieure de l'arbre, les *Ngipuru*, dans celle des hautes branches. Ces divisions du sang et de l'ombre ont une influence sur les mariages. Un homme de sang *muggulu* et « d'ombre inférieure » épouse une femme *ngipuru*, « d'ombre supérieure; les enfants appartiennent toujours à la division de la mère.

Les mariages ont d'ordinaire lieu entre les deux phratries, mais il n'en est pas forcément ainsi. Seul le mariage entre membres du même

totem est interdit. Ce cas ne peut se présenter lorsqu'un Mukkungurra épouse une Kilpungurraga; mais il en court le risque s'il épouse une Mukkungurraga. Il n'y a donc pas en réalité exogamie, puisque l'homme peut choisir sa femme dans les deux phratries. M. Mathews a constaté ces faits sur toute une série de tribus de la Nouvelle-Galles du Sud; c'est en 1904 qu'il a découvert les divisions du sang et de l'ombre chez les Ngeumba et les Kamilaroi.

La seconde partie du mémoire est consacrée à l'étude de certaines tribus du Queensland, qui vivent entre le cap York et 15° lat. sud; les Chunkunji de la Batavia-River, les Gamete situés au nord de ceux-ci et les Tanegute au sud. Ici nous trouvons une nouvelle complication. Chacune des deux phratries a deux subdivisions. Les Chamakunda se divisent en Lanakenami et Nameguri; la phratrie des Kamanutta comprend les Pakwikki et les Pamarung. Bien entendu il y a en outre des groupes totémiques. Dans le cas ordinaire, un homme d'une phratrie épouse une femme de l'autre phratrie; mais il est libre de choisir son épouse dans son propre groupe et même dans sa propre subdivision. Il n'y a donc pas exogamie.

Les enfants suivent la phratrie de leur mère, mais changent de subdivision. Ainsi un Lanakenami épouse une Pakwikki; les enfants sont des Pamarung. Les totems sont transmis des mères aux enfants. Ils sont répartis entre les deux phratries, mais communs aux deux subdivisions de chacune. A l'âge de 12 ans, les enfants subissent une initiation : on perce leur cloison nasale, on leur arrache une incisive et on provoque la formation de cicatrices sur le corps.

La dernière partie du mémoire décrit une vendetta ou *guré*. Lorsqu'un indigène a été tué, ses parents et ses amis rassemblent leurs alliés pour venger sa mort. On se réunit dans un lieu secret et on discute les moyens à employer; puis on part en expédition. A chaque bivouac, on décore un tronc d'arbre avec des lignes en zigzag tracées dans l'écorce. Tous les membres de l'expédition prennent part à cette opération, qui doit consolider leur union. Puis on danse autour de l'arbre, en chantant un chant spécial. Le but de la cérémonie est d'exercer sur le coupable une influence magique qui l'empêche de s'éloigner du camp où il se trouve. Lorsqu'on approche de celui-ci, on envoie en avant deux éclaireurs qui se cachent dans le voisinage du camp et chantent à voix basse un air nommé *guggarga*, qui a la propriété de faire s'élever du foyer du coupable une fumée qui décèle sa présence. Si le meurtrier n'est pas dans le camp, les éclaireurs déterminent l'endroit où se trouve son père ou son frère, qui servira de victime expiatoire. Ils rejoignent le gros de la troupe, et on chante un air qui doit empêcher l'ennemi de s'échapper. Avant le lever du jour, l'attaque a lieu, et, après un mouvement tournant, tous se réunissent près du foyer de la victime. Lorsque celle-ci a été tuée, on emporte des

fragments du cadavre. Sur la voie du retour, on exécute autour des arbres couverts de dessins, des danses et des chants, qui ont pour but d'en faire sortir le pouvoir magique qui y a été accumulé.

D^r L. L.

E. HAECKEL. *Die Lebenswunder* (Les merveilles de la vie). Stuttgart, A. Kröner, 1904, in-8°, xiv-567 p.

Nous sommes un peu en retard pour l'analyse de cet ouvrage qui forme la suite et le complément des *Énigmes de l'univers* (*Anthrop.*, t. XVI, 1905, p. 520). C'est que nous pensions que, comme celui-ci, il serait traduit en français; nous avons de bonnes raisons de croire qu'il n'en sera rien. Le succès de ce genre d'ouvrages en Allemagne est surprenant; ils exigent, pour être compris, une culture très complète, et cependant on ne peut les considérer comme de véritables ouvrages de science. Les « Merveilles de la vie » ne renferment rien que l'auteur n'ait déjà dit et répété à satiété dans ses autres publications. Les monères et le monisme y occupent naturellement la place d'honneur. Ce qu'on peut surtout reprocher à cette philosophie c'est d'être extraordinairement superficielle et de ne tenir aucun compte des travaux récents, surtout lorsqu'ils sont d'origine française. Haeckel compare la vie à la cristallisation, mais il ignore les expériences si remarquables de Schroen sur la vie des cristaux. Il insiste sur les rapports des phénomènes vitaux avec la catalyse chimique; mais il ne tient pas compte des travaux français sur les ferments métalliques. La théorie des colonies animales aurait mérité d'être exposée dans le chapitre sur les unités vitales : le nom d'E. Perrier n'est même pas cité.

Est-ce à dire qu'il n'y ait aucun profit à lire cet ouvrage? Telle n'est pas notre pensée : un philosophe de l'envergure de Haeckel ne saurait toucher aux problèmes scientifiques et philosophiques les plus élevés sans leur imprimer une marque originale. Mais il a le tort de ne pas tenir assez compte des besoins du public instruit, et, au lieu de le mettre au courant des progrès de la science, de lui fournir indéfiniment les mêmes documents. Comprise de cette façon, la philosophie scientifique n'est plus qu'une entreprise de librairie.

D^r L. L.

ÉMILE WAXWEILER. *Esquisse d'une sociologie*. Travaux de l'Institut de Sociologie (Instituts Solvay). *Notes et mémoires*, fasc. 2. Paris, Bruxelles, Leipzig, 1906.

Le travail de M. Waxweiler comprend deux parties de longueur inégale. La première, qui est la plus courte, s'intitule la *Sociologie*; elle est tout entière consacrée, non pas à répondre à la question : « Qu'est-ce que la sociologie? » mais à montrer ce qu'est exactement le point de vue sociologique.

Les sciences naturelles se sont bornées longtemps à reconnaître et à cataloguer les diverses formes vivantes. Elles devaient commencer par là. Le progrès de ce travail, et celui des idées philosophiques, devaient cependant conduire, ces formes connues, et plus nombreuses elles étaient connues, à chercher le pourquoi et le comment de leur multiplicité et de leur différence. On cessa d'appliquer à l'étude des êtres une méthode descriptive étroite, et on les considéra au point de vue dynamique. Cette nouveauté fit voir l'intimité des rapports qui lient une forme vivante au milieu cosmique et biologique où elle se trouve. On peut formuler en loi que « tout être vivant est pour ses organes, sa forme et ses fonctions, sous la dépendance étroite des éléments (climat, nourriture, sol, espace, lumière, impressions quelconques) qui constituent le milieu environnant, et, avec Ernest Solvay, définir l'être vivant « une réaction ». Ces notions sont l'inébranlable fondement de la doctrine *transformiste*.

Ces constatations ne s'en tinrent pas à formuler le transformisme; elles pouvaient et devaient se grouper pour constituer une science indépendante, celle des rapports de l'être avec son milieu. Dès 1854, Is. Geoffroy-Saint-Hilaire avait créé le mot *éthologie*, pour embrasser l'ensemble des connaissances relatives aux manifestations vitales extérieures des êtres organisés. On l'appelle aussi *physiologie externe*, *écologie*, *bionomie*. Les relations entre l'individu et son milieu, dont l'éthologie doit connaître, sont de deux ordres, celles avec le milieu cosmique (inorganique), celles avec le milieu vivant (organique).

Ce second point de vue montre tout d'abord, d'un bout à l'autre des séries animées, l'*interdépendance végétative* des êtres organisés, manifestée par les phénomènes de nutrition, de prédation, d'élevage, d'accouplement (commensalisme, parasitisme, mutualisme, symbiose), de protection, d'agglomération, d'assistance, de domestication, etc. Toutefois cette interdépendance ne va pas jusqu'à une panmyxie générale; on constate, en effet, parallèlement à elle, que les êtres sont répartis en types moyennement constants de génération en génération, dans un milieu supposé constant, formant ainsi des espèces organiques dont les individus ne peuvent se reproduire qu'entre eux. Cette affinité sexuelle s'accompagne entre les individus d'une même espèce d'une affinité végétative et d'une affinité sociale, donnant au total une affinité spécifique, qui, faisant équilibre à l'interdépendance végétative, a pour effet *le maintien du type spécifique* que celle-ci tendrait à oblitérer.

De ces trois modalités de l'affinité spécifique, le sociologue retient seulement la dernière, celle qui préside aux rapprochements sociaux. Et dès l'abord, il faut noter que cette notion de l'affinité sociale n'emporte avec soi aucune espèce d'idée morale : « il s'agit uniquement d'un état de la sensibilité physique de l'être, qui le rend susceptible de réagir aux excitations des autres individus de la même espèce ». La phy-

sociologie des phénomènes réactionnels qui résultent de cet état de sensibilité n'est autre chose que l'*éthologie sociale* ou *sociologie*. C'est une des sciences biologiques.

Le domaine sociologique ainsi délimité, comment organiser systématiquement son exploration? Cette question est l'objet de la seconde partie du présent travail : l'*analyse sociologique*. Bien qu'elle soit matériellement plus longue que la précédente, nous ne la suivrons pas autant dans le détail. Ce qui vient d'être dit indique assez l'esprit qui la domine.

L'auteur commence par un chapitre sur *les sources et la méthode*, dans lequel, après avoir exposé et critiqué les moyens d'investigation sociologique : observation directe, expérimentation, observation indirecte, procédé statistique, méthode de concordance, doctrine actualiste, il élabore un plan complet d'analyse sociologique. Il ne s'agit pas ici d'une *science faite*, ni par conséquent de résultats à exposer. C'est au contraire un programme de travail, un cadre proposé aux recherches, une série de suggestions sur divers sujets que l'auteur a distribuées dans une classification provisoire.

Il détermine quatre grands chapitres : 1° ce qui a trait à la *formation sociale* de l'individu (possibilités sociales pendant l'élevage, entrée de l'enfant dans la vie sociale, tendances sociales chez l'adolescent, plasticité sociale de l'adolescent, pathologie de la formation sociale, la notion de *synéthie sociale*); 2° les *aptitudes sociales* résultant de la formation sociale et déterminant l'orientation sociale de l'individu (polymorphisme social, discrimination sociale, dispositions sociales, jugements sociaux, désirs sociaux, pathologie de l'affinité sociale, notion de potentialité sociale); 3° les *activités sociales* (conjonctives, protectrices, nocives, compétitrices, divulgatrices, grégaires, répétitrices, initiatrices, acquiescives, sélectives, notion de réaction sociale); 4° ces mêmes activités non plus isolément mais dans leurs coordinations vers des buts déterminés (conformité, interdépendance, céphalisation, coordination, consciences sociales, notion d'organisation sociale). On voit que l'auteur s'est trouvé avoir ainsi esquissé le plan d'une sociologie générale; resterait à employer la méthode monographique pour chacun des problèmes posés.

Nous ne voulons pas, par cette dernière phrase, diminuer le mérite d'un travail qui en a beaucoup et dont la lecture suggère une foule d'idées curieuses et qui valent considération. Quelques termes d'apparence obscure, qui figurent dans le précédent paragraphe, ne doivent pas faire illusion; c'est d'idées, non de mots qu'il s'agit ici, et on lirait, par exemple, avec le plus grand profit ce que l'auteur dit de la notion de *synéthie sociale*, ce terme servant à qualifier cette sorte d'homologie de la sensibilité sociale qui fait que certains hommes ou certains groupements possèdent « une potentialité réactionnelle identique (socialement) ».

Nous devons signaler aussi l'intéressant chapitre sur les rapports de

la sociologie animale et de la sociologie humaine que, par commodité, nous avons laissé en dehors de l'analyse précédente, des aperçus ingénieux sur les notions de *Primitifs* et de *Civilisés*, un lexique sociologique, rejeté en appendice, et où l'on a essayé de grouper les mots de langue française qui signifient un phénomène réactionnel d'ordre social, etc.

Dans *la vue d'ensemble* qui termine cette seconde partie, l'auteur se demande si la sociologie, après avoir étudié toutes les modalités présentées par les rapports d'individus au sein d'une même espèce ou d'un groupe organisé, ne doit pas en plus se préoccuper d'observer cette espèce ou ce groupe en eux-mêmes, c'est-à-dire en tant que sociétés. A cette question il répond par la négative.

La différence est grande entre la position des sociologistes belges et celle de l'école française de l'*Année sociologique*; mais il ne semble pas qu'il y ait entre eux d'irréductibles conflits. Ils parlent surtout des langues différentes, et le souci qu'ils ont de l'homme n'est pas égal, ceux-ci étant davantage des naturalistes, ceux-là, davantage des philosophes et des philologues. Peut-être, mais ce n'est pas certain, l'institut de Bruxelles comprend-il moins bien la signification sociologique de l'individu et, par là, le phénomène sociologique lui-même, que ne le fait l'école de M. Durkheim. Cela ne serait pas étonnant : pour le biologiste (voir Giard in *Revue scientif.*, 1905, p. 194) l'individu est la seule réalité objective; cette croyance est « l'oreille » du naturaliste.

J.-P. LAFITTE.

PELLETIER (D^r MADELEINE). *La Morale et la lutte pour la vie*. 1 pl., édition de l'*Oeuvre nouvelle*, Paris 1905.

Je ne connais pas le D^r Madeleine Pelletier et n'ai, je l'avoue, qu'une confiance médiocre dans l'aptitude des cerveaux féminins sinon à former, du moins à composer logiquement des concepts. Je suis donc doublement à l'aise pour imprimer que son petit travail sur la morale, — lequel n'a d'ailleurs nulle prétention à l'originalité, — mérite d'être lu et médité. Il y a, dans ces quelques pages, tout un cours d'éthique aboutissant à la seule solution passable du problème qui fit dérailler Kant.

La question morale se pose à l'heure actuelle sur une antinomie ou, — si l'on se défie du jargon métaphysique, — sur une contradiction très nette entre l'éthique traditionnelle d'une part, avec son fondement, le devoir, et sa pratique, l'altruisme, et d'autre part la morale de l'intérêt sous sa forme scientifique contemporaine de lutte pour la vie, — corollaire des théories de l'évolution.

Le D^r Madeleine Pelletier élimine tout d'abord de la discussion la morale du christianisme, qui se ramène à une morale de l'intérêt de par sa prise en considération des sanctions d'outre-tombe, et qui serait

à ce titre la plus solide de toutes, et de beaucoup, si la notion d'un Dieu rémunérateur et vengeur s'élevait jamais au rang de vérité démontrée.

Toute idée théologique mise de côté, sur quoi fonderons-nous cependant la règle altruiste, dont nous sommes bien obligés de constater, au tréfond obscur de notre psychologie, les sollicitations parfois impérieuses? Emmanuel Kant prétend la fonder sur le néant, et le génial penseur, mal éveillé par David Hume du « sommeil dogmatique », suspend au fragile crochet de *l'impératif catégorique* les cosmogonies qu'il vient de bouleverser. On a tout dit de cette conception enfantine à force d'être grandiose; avait-on dit ce que suggère le D^r Madeleine Pelletier: « A mon avis l'obligation morale ne peut mieux être comparée qu'au phénomène de suggestion post-hypnotique: on suggère à un sujet hypnotisé de faire le lendemain à une heure déterminée tel acte bizarre et, aussitôt le temps écoulé, le sujet se sent « obligé » d'accomplir l'acte en question. Si on lui demande ses raisons, il répond qu'il n'en a pas, mais que l'acte doit absolument être accompli ».

Nos modernes sociologues vont-ils donner du corps à tout ce vide en faisant de la société une sorte d'entité immanente qui sera la fin des actions individuelles et leur imposera sa norme? Il ne semble pas, et leur conception, d'ailleurs toute théologique, sacrifie au nominalisme le plus fumeux. La société, — on ne saurait trop le répéter. — n'est pas un être, elle n'est qu'une réunion, un ensemble d'hommes, et il n'y a aucune raison pour que les affirmations des groupes obligent les individus. Les affirmations sociales ne seraient-elles pas inférieures même aux individuelles, étant représentatives de l'opinion du nombre et par conséquent d'une moindre intelligence? Le D^r Madeleine Pelletier le croit, et nous avec elle.

L'empirisme, la simple constatation des faits et de la vie nous permettra peut-être de donner de la morale une *démonstration* sans recourir à de fallacieuses abstractions réalisées, — de nous constituer une sorte d'hygiène du caractère? Peut-être, mais pas à coup sûr dans le sens altruiste. L'observation peut, en effet, très bien nous mettre à même de comprendre le bien social, mais il s'agit de le réaliser, et le bénéfice que chacun peut tirer d'une obligation collective est en général presque inexistant en comparaison des avantages qu'il peut se procurer en ignorant ou même en desservant la société.

Le devoir est donc indémontrable. Allons-nous sacrifier l'altruisme sur l'autel sanglant de la lutte pour la vie et déférerons-nous aux injonctions du Darwinisme? Cela demande réflexion et vérification préalables. Qu'invoquera-t-on en effet en faveur de cette solution? La généralité de la loi d'évolution qui, régissant l'univers animal, doit également régir l'homme? Mais c'est précisément là la question. D'ailleurs, ainsi que l'auteur le remarque très justement, c'est un non-sens de parler d'obli-

gation à propos d'une loi naturelle ; une loi naturelle n'oblige pas, elle est, tout simplement ; et les actes d'altruisme (personne ne conteste qu'il y ait de tel actes) procèdent d'une loi naturelle au même titre que n'importe quel acte de lutte pour l'existence.

En l'état, que va vouloir le philosophe qui vient de briser, avec les idoles périmées, l'effigie des dieux nouveaux ? L'hédonisme est une conception grossière et tout à fait inefficace, le plaisir systématique, le plaisir « par ordre » n'étant guère concevable que comme générateur de lassitude et de dégoût : nous l'écartérons donc d'office.

Poussons plus à fond. La formule ultime et résiduelle de la loi de Darwin se ramène à ceci : « Persévérer dans l'être ». Mais il ne peut s'agir uniquement de l'être au point de vue alimentaire ou génital ; l'homme doit également s'appliquer au bon fonctionnement de ses facultés supérieures ou, si l'on veut, de ses fonctions corticales ; et une recherche de ce genre se ramène à l'ancestrale, indéfectible et décevante recherche du bonheur.

Nous rechercherons donc le bonheur et, pour y atteindre, nous suivrons le conseil du Dr Madeleine Pelletier qui (sans s'en douter peut-être) revient à une conception familière aux philosophes athéniens : nous tracerons à notre usage, à grands traits, un portrait en pied du sage, — une conception de la vie heureuse ; puis nous nous efforcerons à nous rapprocher de ce modèle.

Et c'est tout. Quoi, dira-t-on, — est-ce là le grand mystère ? Il est vrai. Mais à quoi pourra servir, — se demande en terminant l'auteur, — de faire table rase de toutes les valeurs morales, si on se conduit en pratique comme ceux qui les conservent ? « D'abord, nous répond-il, on aura l'avantage d'avoir réalisé l'unité de l'esprit ; ensuite l'abandon des valeurs morales permettra de ne souscrire qu'à celles des conventions sociales dont la méconnaissance pourrait entraîner de graves inconvénients et de rester libre quant aux autres ».

Nous nous sommes un peu attardés au petit livre du Dr Madeleine Pelletier : mais il en vaut la peine ; et d'ailleurs quelques lignes sur la morale ne sauraient être déplacées dans cette revue. De quoi s'agit-il en effet en ces matières. sinon de physiologie du cerveau, — et n'est-ce pas là, au premier titre, de l'anthropologie ?

Maurice RECLUS.

J. DRAESEKE. *Gehirngewicht und Intelligenz* (Poids du cerveau et intelligence). *Archiv für Rassen- und Gesellschafts-Biologie*, t. III, 1906, p. 499.

Ce mémoire ne nous apporte pas de données nouvelles ; mais il est intéressant parce qu'il réunit les chiffres fournis par de nombreux observateurs et qu'il donne une bibliographie très complète (mais sans aucun classement) du sujet. Les documents utilisés vont jusqu'en 1905,

de sorte que ce travail complète les listes qu'on peut consulter dans les mémoires plus anciens. Les poids du cerveau vont de 2.012 gr. pour Tourgeniev à 1198 gr. pour Gall. Le résultat le plus intéressant est le poids du cerveau de l'anatomiste japonais Taguchi : 1.920 gr. C'est la première fois qu'on trouve un Asiatique dans ces listes d'hommes « éminents ». Taguchi s'était précisément occupé de cette question et avait pesé les encéphales de 600 de ses compatriotes. Le travail se termine par quelques considérations sur les variations ethniques du poids du cerveau.

D^r L. LALOUY.

SCHWALBE (G.). Ueber das Gehirnrelief der Schläfengegend, etc. (Le relief cérébral de la région temporale du crâne humain). *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*, t. X, 1906, p. 1 (7 fig. et 6 pl.).

1b. Ueber alte und neue Phrenologie (Ancienne et nouvelle phrénologie). *Korrespondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, t. XXXVII, 1906 (2 fig.).

J'ai déjà eu l'occasion de rendre compte (*Anthrop.*, XIV, 1903, p. 215 et XV, 1904, p. 101) des recherches de l'auteur sur ce sujet ; je pourrai donc être assez bref sur ces deux nouveaux mémoires. Il est à remarquer que les recherches modernes confirment l'opinion émise par Gall, à savoir que la forme du crâne est déterminée essentiellement par celle de l'encéphale, les muscles ne jouant qu'un rôle subordonné dans cette morphogénie. C'est chez les animaux dont la plus grande partie du crâne est couverte de muscles puissants qu'on reconnaît le mieux le dessin des circonvolutions à la face externe de cet organe. Chez l'homme, ce relief est limité aux parties recouvertes par le muscle temporal. Toute la partie médiane de la voûte crânienne ne présente aucun relief cérébral.

La protubérance correspondant à la troisième circonvolution frontale existe dans 87 0/0 des cas sur les crânes alsaciens, elle est à peu près aussi fréquente et aussi bien marquée à droite qu'à gauche. Si on numérote de 1 à 4 son degré de développement, on trouve comme moyenne générale 1,89 ; sur 10 crânes d'hommes distingués 2 ; quatre musiciens donnent 3 à droite, 2 à gauche ; trois mathématiciens, 2,66 à droite, 3,33 à gauche. Cette protubérance est arrondie, allongée, ou diffuse ; la paroi crânienne est amincie et transparente à son niveau. Il est à noter que cette protubérance paraît exister sur le crâne de Neanderthal et est bien marquée sur celui de Brûx.

La protubérance de la deuxième circonvolution temporale est souvent encore mieux développée que la précédente ; elle est parfois réunie à celle de la première temporale. Elle est très marquée sur les 10 crânes d'hommes supérieurs. La protubérance temporale supérieure est en entier dans le domaine du pariétal ; il n'y a pas d'amincissement de la paroi à ce niveau. Elle fait défaut dans 54 0/0 des cas et est peu déve-

loppée dans 27 0/0. Elle manque également sur la plupart des crânes d'hommes supérieurs. La protubérance de la troisième temporale est située au-dessus de la crête supra-mastoïde. Elle manque le plus souvent, mais est un peu plus fréquente chez la femme que chez l'homme, à gauche qu'à droite. C'est en somme à assez peu de chose que se réduit la phrénologie moderne ; peut-être les résultats seront-ils plus intéressants lorsque les recherches auront été étendues à des crânes nombreux appartenant à des races variées.

D^r L. L.

TH. DWIGHT. **The clinical significance of variations of wrist and ankle** (Signification clinique des variations du poignet et de la cheville).

Au début de son travail, M. Th. Dwight avertit le lecteur qu'il n'a point eu la prétention de faire œuvre originale. Son objectif a simplement été d'appeler l'attention des chirurgiens sur des anomalies osseuses du poignet et de la cheville dont la connaissance peut leur être d'une certaine utilité au point de vue particulier de l'exercice de leur art. Les anomalies qu'il passe en revue peuvent être rangées dans les quatre catégories suivantes : 1° accroissement du nombre des os par fusion, ou par persistance d'éléments destinés normalement à disparaître ; 2° diminution du nombre des os par union d'éléments normalement distincts ; 3° rapports anormaux entre les os ; 4° développement exceptionnel des apophyses.

Dans la première catégorie il cite, à la main, la présence de l'os styloïde (*subcapitatum* de Pfitzner) normalement fusionné avec la tête du troisième métacarpien, sa fusion avec le grand os, la division en deux du scaphoïde, la présence du cubital externe et la liberté de l'apophyse unciforme de l'os crochu ; au pied, la présence de l'os trigone détaché de l'astragale, celle du tibial externe détaché du scaphoïde, celle de l'intermétatarsien, de l'intercunéiforme et du cuboïde secondaire.

Dans la deuxième catégorie il cite : l'union du semi-lunaire avec le pyramidal et celle du trapézoïde avec le deuxième métatarsien.

Passons sous silence la troisième catégorie.

Dans la quatrième catégorie enfin il signale à l'attention des chirurgiens la présence accidentelle d'un gros tubercule postérieur et interne à l'astragale et leur indique le bourrelet qui garnit quelquefois le bord supérieur de la tête de ce même os.

Bien que le travail de M. Dwight soit en définitive de peu d'intérêt pour les anatomistes, il faut le remercier d'avoir montré une fois de plus la réelle importance pratique des sciences pures, sans application immédiate apparente, et, d'avoir signalé un des rôles qu'elles peuvent être appelées à jouer dans le domaine des applications utilitaires.

R. ANTHONY.

JARRICOT (J.). Sur un projet d'emploi de la succussion automatique dans le jaugeage du crâne. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1906.

L'auteur passe d'abord en revue tous les procédés qui ont été proposés et employés jusqu'à ce jour pour jauger et cuber le crâne. Il fait ainsi un rappel bibliographique et une courte étude des différentes méthodes connues.

a) Cubage des crânes par les corps granuleux (méthode de Broca, méthodes similaires et perfectionnements divers); ce mode de cubage repose sur l'utilisation des grains de plomb, des perles de verre, des pois verts ou secs, des graines de moutarde, etc...

b) Par les liquides (méthodes anciennes, abandonnées et méthodes modernes peu répandues, comme par exemple celle de Pacha préconisée par Bénédict). Le cubage par l'eau en raison de ses difficultés paraît aujourd'hui presque universellement abandonné.

A ces procédés de mesure directe, il convient d'ajouter les procédés indirects, comme par exemple ceux dérivés de l'indice cubique (Broca-Manouvrier) et ceux par lesquels on mesure la capacité crânienne en calculant le volume du moulage intracrânien.

Après avoir discuté la valeur de ces différents procédés, l'auteur propose de s'en tenir à l'emploi des corps granuleux (perles de verre par exemple) mais combiné à l'usage d'un moteur électrique à secousses rythmées et automatiques.

L'auteur se réserve d'ailleurs de revenir sur la question et de régler définitivement la technique des opérations. Un avantage de cette méthode serait à ses yeux de donner des résultats entièrement comparables et sans corrections nécessaires quels que soient les opérateurs.

L'idée de M. Jarricot est certes intéressante, au point de vue théorique du moins, mais ne pourrait-on reprocher à cet auteur de vouloir véritablement trop compliquer les choses, en rendant indispensable à l'exécution d'une opération de première importance comme l'est le cubage des crânes, l'emploi d'un instrument coûteux, relativement encombrant et ne pouvant fonctionner qu'avec l'adjonction de toute une installation spéciale. Le cubage des crânes ne serait alors possible qu'à un très petit nombre d'individus. Évidemment cuber un crâne est une opération délicate, mais en se conformant strictement aux prescriptions de Broca, en procédant avec soin, on y arrive dans de bonnes conditions d'exactitude. Comme pour toutes les autres opérations ostéométriques et pour celle-là même plus peut-être que pour les autres, l'apprentissage est indispensable. Tous les anthropologistes méticuleux et ayant appris pratiquement la technique peuvent et doivent espérer arriver à cuber des crânes dans des conditions d'exactitude très convenable sans avoir besoin de recourir au perfectionnement technique proposé par M. Jarricot.

R. A.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Congrès international.

La Fédération archéologique et historique de Belgique tiendra sa xx^e session à Gand, du 2 au 7 août 1907, sous la direction de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville.

Le Congrès comprendra une assemblée générale d'ouverture, des séances de sections, des conférences, des réceptions, des visites et excursions archéologiques, une assemblée générale de clôture.

Voici le questionnaire proposé par la section de préhistoire et de protohistoire ayant à sa tête : MM. de Ceuleneer, président ; D^{rs} Raeymaekers et Willemssen, vice-présidents ; Willem, secrétaire.

1. Résumé des connaissances acquises sur la préhistoire de la Flandre à l'époque de la pierre.

2. Résumé des connaissances actuelles sur la préhistoire de la Flandre pendant l'âge du métal.

3. Contributions à l'élaboration de cartes de la Basse-Belgique correspondant aux diverses époques de la pierre et du métal. *a.* Extension du Campinien (M. MOURLON). — *b.* Répartition en Belgique des stations tardenoisiennes. — *c.* Stations néolithiques des environs de Gand (RAEYMAEKERS). — *d.* Stations belgo-romaines dans le pays de Waes (G. WILLEMSSEN).

4. Ancienneté relative des vestiges de la période hallstattienne en Belgique. (L. STROOBANT.)

5. Déterminer et figurer les instruments qui caractérisent le tardenoisien en Belgique. (D^r RAEYMAEKERS.)

6. Quelles sont les divisions à établir dans le néolithique de Belgique ?

7. A quel peuple convient-il d'attribuer les objets barbares rencontrés dans les stations de La Panne-Bray-Dunes : Francs, Saxons ou Frisons ? (Baron A. DE LOÉ.)

8. A quelle époque faut-il attribuer les poteries affectant la forme de tampons ou de couvercles à maniques diversement ornées et d'un grain dur, recueillies dans la Flandre maritime par M. Rutot et le baron Ch. Gillès de Pélichy ? A quel usage ces objets étaient-ils destinés ? (Baron CH. GILLÈS DE PÉLICHY.)

9. Parmi les antiquités romaines et franques recueillies dans la Flandre maritime et notamment dans l'ancien *pagus brugensis*, s'en trouve-t-il qui portent des emblèmes chrétiens ? (Chanoine DUGLOS et baron CH. GILLÈS DE PÉLICHY.)

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. Paul Bergmans, secrétaire général du Congrès, 49, rue de la Forge, Gand.

Le XIV^e Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

Nos lecteurs savent que la ville de Dublin a été choisie comme siège du futur Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, qui doit y tenir une session en 1909. Nos collègues irlandais se sont mis à l'œuvre, et M. George Coffey m'informe qu'un Comité d'organisation a été constitué : en voici la composition :

Sir **Horace Plunkett**, K. V. O., vice-président du « *Department Agriculture and Technical Instruction* ».

T. P. Gill, Secrétaire du même département.

Lieutenant-colonel **G. T. Plunkett**, C. B., Directeur du Muséum de Dublin.

D^r R. F. Scharff, M. R. I. A. } Représentants de l'Académie royale d'Irlande.

R. Ll. Praeger, M. R. I. A. }

Robt. P. Cochrane, F. R. S. A. I. } Représentants de la Société royale des An-

Comte G. N. Plunkett, F. R. S. A. I. } tiquaires d'Irlande.

D^r A. F. Dixon, Professeur d'anatomie comparée à l'Université de Dublin.

D^r C. R. Browne, M. R. I. A., du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Dublin.

W. J. Knowles, M. R. I. A., à Ballymena, comté d'Antrim.

D^r C. A. Windle, F. R. S., Président du « *Queen's College* », à Cork.

Robert Day, M. R. I. A., à Cork.

George Coffey, M. R. I. A. } Secrétaïres.

R. F. Scharff, M. R. I. A. }

Avec un semblable Comité, les anthropologistes et les archéologues peuvent être certains que la XIV^e session du Congrès réussira. L'Irlande est d'ailleurs un pays des plus intéressants pour les préhistoriens, et je suis convaincu que nombreux seront ceux qui se rendront à Dublin en 1909.

Je tiendrai les lecteurs de *L'Anthropologie* au courant des travaux du Comité d'organisation.

R. V.

Exposition internationale de Poupées anciennes et modernes.

Une exposition de Poupées anciennes et modernes est une entreprise peu banale, qui mérite d'être signalée à nos lecteurs. En raison de son caractère international, elle peut d'ailleurs offrir un véritable intérêt ethnographique.

C'est à Bruxelles, dans les galeries du Palais du Cinquantenaire, que s'ouvrira cette exposition, qui durera du 24 août au 3 novembre. Les organisateurs ont obtenu le patronage de S. M. le roi des Belges et de plusieurs Altesses royales. Pour assurer le succès de leur tentative, ils nous promettent de nombreuses fêtes enfantines, plusieurs concours de bébés et « une exposition particulière de tout ce qui concerne l'enfance : jouets, modes, alimentation, hygiène ».

R. V.

La Spéléologie au xx^e siècle.

J'ai signalé à nos lecteurs (*L'Anthr.*, XVII, p. 502) la publication, par M. Martel, d'une revue bibliographique des recherches spéléologiques accomplies de 1901 à 1906. Le troisième fascicule traite des applications aux sciences et à l'hygiène publique.

Évidemment, pour M. Martel, la spéléologie est une science tellement vaste qu'elle doit englober la plupart de ses aînées et c'est parce qu'il la comprend de cette façon qu'il a cru devoir faire figurer ou analyser dans sa bibliographie une foule de mémoires n'ayant avec les cavernes que des rapports très lointains.

Dans le chapitre *Préhistoire*, fort intéressant à lire, l'auteur s'écarte de la tâche qu'il s'est donnée, de faire une bibliographie aussi complète que possible du sujet, pour ne retenir que quelques travaux sur certaines questions, d'ailleurs parfois peu spéléologiques, qui paraissent l'intéresser d'une façon particulière et sur lesquelles il tient à apporter son jugement. Telle la question des éolithes, résumée d'une façon fort impartiale mais incomplète. Telle aussi la question de la poterie paléolithique, une matière qui a servi aux débuts de M. Martel en préhistoire et en laquelle M. Martel a encore pleine confiance. « Cherchez bien la poterie du Renne, dit-il, aux archéologues ; j'ai la conviction que vous la trouverez ». Dans un assez long exposé sur les peintures et gravures préhistoriques des cavernes, M. Martel revendique avec raison pour M. Rivière la priorité de cette découverte. Il pense que ces œuvres d'art n'ont rien à faire avec des opérations plus ou moins magiques et ne sont que des trophées de chasse. A propos d'Altamira qu'il a visitée, l'auteur présente des considérations qui ont été réfutées par M. Breuil.

M. B.

Découverte d'un squelette humain à Laugerie-Haute.

M. Lalanne, docteur ès-sciences et en médecine, a bien voulu nous informer de la découverte récente d'un squelette humain à l'entrée du village de Laugerie-Haute. Le gisement a été examiné par M. Lalanne, qui a fait enlever les os avec précaution.

Il ressort de la coupe également relevée par M. Lalanne que le squelette gisait au milieu de couches solutréennes. On a trouvé au contact des ossements « un fragment de pointe à cran et deux fragments de pointes en feuille de laurier avec des lames, des grattoirs, des nucléus et beaucoup de pierres ayant subi l'action du feu et constituant un foyer sur lequel le corps était posé ».

Ce squelette fera l'objet d'une étude anthropologique spéciale ; il appartenait à une race de petite taille. Avec beaucoup de sens critique, M. Lalanne se demande, dans le travail qu'il a bien voulu nous communiquer, si le squelette est bien en place, car « si le squelette repose en plein foyer solutréen, rien ne prouve que ces rapports avec le milieu n'eussent été les mêmes si l'inhumation avait eu lieu il y a un siècle ou deux seulement ». Cependant quelques raisons militent en faveur de la haute antiquité et notamment ce fait qu'aucun vestige d'industrie récente n'a été rencontré au voisinage des ossements.

M. B.

L'Homme préhistorique en Amérique.

Dans le numéro de janvier du *Century Magazine*, le Professeur Osborn décrit des crânes préhistoriques trouvés dans un mound du Douglass County, Nebraska. Deux de ces crânes proviennent d'une sépulture superficielle et offrent le type des Indiens modernes. Au-dessous d'eux, recouverts par une couche de

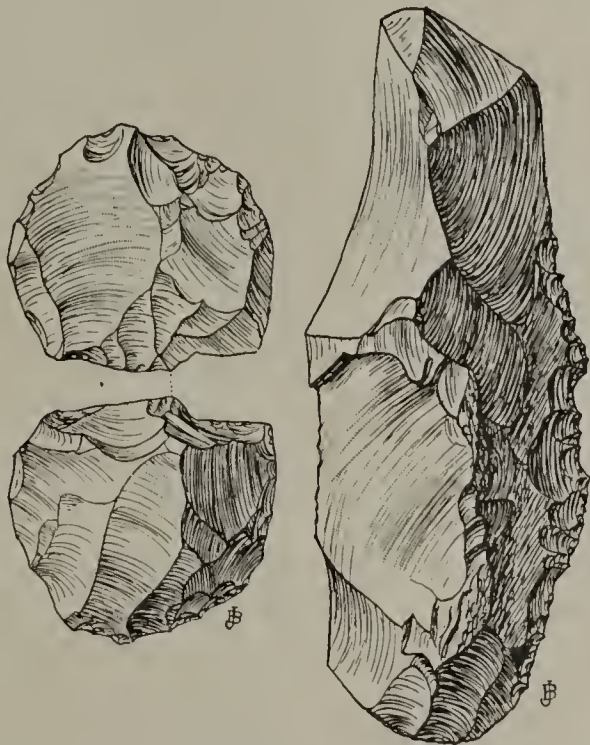
cendres et de boue durcie par le feu on a découvert quatre autres crânes d'un tout autre caractère. Tous sont dépourvus de la partie postérieure, mais ce qui reste suffit à montrer leur faible capacité et permet de les rapprocher du type australien; le front est même plus aplati et plus fuyant.

Il s'agirait d'une race d'environ 5 pieds 10 pouces. Même s'ils ne sont pas très anciens, dit M. Osborn, ces crânes accusent certainement un type très primitif et tendent à fortifier plutôt qu'à affaiblir la probabilité de la grande antiquité de l'Homme en Amérique. Ils ont été déposés dans les collections de l'Université de Nebraska. Le seul instrument trouvé avec eux est une petite lame de silex, de forme triangulaire.

M. B.

Silex taillés du Sénégal.

M. G. Favarel, dans ses recherches entomologiques au Sénégal, a eu l'amabilité de ramasser à notre intention quelques silex taillés. Comme il n'en a pas été signalé encore, croyons-nous, dans cette région, nous avons cru intéressant de les faire connaître. Ces silex ont été trouvés à N'Diakan, à quelques kilomètres au N.-E. de Rufisque; ils étaient à la surface d'un champ non cultivé depuis quelques années, en terrain plat et sablonneux, sans aucun abri, et au milieu d'autres éclats de silex assez nombreux. Ils portent une très profonde et belle patine d'un blanc-crème. Les dessins ci-joints dispensent de les décrire. A en juger par le disque surtout, ils pourraient appartenir au Paléolithique ancien.



Silex taillés recueillis au Sénégal.
2/3 de la gr. nat.

Abbés L. BARDON, J. et A. BOUYSSONIE.

Les découvertes archéologiques de M. Mansuy dans le Nord du Tonkin.

Dans une lettre qu'il m'adresse d'Hanoï, M. Mansuy, ancien collaborateur de *L'Anthropologie* et aujourd'hui contrôleur des Mines en Indo-Chine, me signale une très intéressante découverte qu'il a faite le 15 décembre dernier à Pho-Binh-Gia, village du Tonkin situé à 75 kilomètres au N.-O. de Lang-Son. Sur le territoire de ce village existe une immense caverne qui porte le nom de la localité et qui ne mesure pas moins de 200 mètres de longueur sur 60 de largeur et 40 de hauteur. L'ouverture en est en partie masquée par des éboulis atteignant 25 mètres de hauteur et constituant une sorte de barrage dont la face antérieure et la face postérieure forment des plans inclinés. Cette dernière,

c'est-à-dire celle qui est située à l'intérieur de la caverne, présente trois paliers ou terrasses. Toute cette masse d'éboulis repose sur des limons d'inondation qui, en avant de la caverne, sont cultivés en rizières. La couche limoneuse de l'intérieur avait fourni au capitaine Zeil, chef de la brigade topographique, quelques ossements de petits mammifères; mais cet officier n'avait remarqué aucune trace d'habitation ou de sépulture.

Ce n'est pas, en effet, dans le sol de l'immense grotte, mais sur la plus élevée des terrasses que je viens de signaler, que M. Mansuy a fait sa découverte. Il existait, sur cette terrasse de 12 mètres de diamètre, une vaste cuvette à fond irrégulier, constituée par d'énormes blocs calcaires cimentés par d'abondantes concrétions stalagmitiques. Une terre d'un gris noirâtre remplissait la dépression sur une épaisseur variant de 0^m,80 à 2 mètres, et acquérait par places une grande dureté causée par des infiltrations calcaires. A tous les niveaux du dépôt, existaient de petits lits réguliers de cendres mêlées de charbon, de coquilles lacustres et d'ossements de petits mammifères.

Au-dessus de ces couches, qui n'avaient subi aucun remaniement, M. Mansuy a noté l'existence d'une couche récente composée de terre noire renfermant des poteries modernes et des ossements de porc, de bœuf et de buffle.

Après avoir enlevé le dépôt superficiel, notre ami a rencontré une foule d'objets anciens, comprenant deux haches polies en pierre de type ordinaire, une ébauche de hache semblable, une hache à soie en roche verte, d'autres haches à biseau en phtanite et en chloromélanite, un grand grattoir, des pilons, des broyeurs, des percuteurs en schiste et en grès, des polissoirs à cuvettes en grès, deux poinçons en os, des fragments d'anneaux en coquille, quelques rares tessons de poteries d'une facture très primitive, etc. Il a recueilli également « vingt polissoirs en schiste dévonien, d'une longueur variant de 10 à 20 centimètres, aplatis ou prismatiques, à section carrée (2 centimètres de côté). Ces instruments présentent, sur un ou plusieurs angles, des sillons étroits et assez profonds, réunis deux à deux sur le même angle, et parallèles; ils sont parfois interrompus ou s'étendent sur toute la longueur de la pièce. Je pense, ajoute M. Mansuy, que ces sillons résultent du polissage d'un instrument bifide dont je n'ai découvert aucun spécimen. Cela est très singulier. L'un de ces polissoirs (?) est orné d'encoches transversales sur les quatre faces ».

Au milieu de ces restes d'industrie, M. Mansuy a découvert cinq squelettes humains ayant appartenu à trois adultes et à deux enfants. Les os étaient en si mauvais état qu'ils n'ont pu être conservés, à l'exception de deux crânes, dont l'un gisait à 1^m,30 de profondeur, et l'autre à 1^m,70, sur la roche même qui formait le fond de la cuvette. En raison de la délicatesse de son ossature, le premier a paru à l'explorateur provenir d'une femme. C'est un type dysharmonique, offrant une dolichocéphalie très accusée en même temps qu'une face courte et des orbites microsèmes. — M. Mansuy m'annonce qu'il m'envoie ces têtes en les laissant dans leur gangue; puissent-elles arriver en bon état, car ce sera la première fois qu'il nous sera permis d'étudier des restes de vieux Tonkinois remontant à l'époque de la pierre polie!

Avant de retourner à son poste, notre collaborateur m'avait parlé de grottes qu'il se proposait de fouiller; il en connaît plusieurs autres qu'il a l'espoir d'explorer quelque jour. Personne n'est mieux préparé que lui pour ce genre de recherches. En France, il avait pratiqué de nombreuses fouilles aux environs

de Paris, et depuis qu'il est en Indo-Chine, il a été chargé de missions archéologiques dont il s'est tiré tout à son honneur. Il possède de sérieuses connaissances en géologie; et, en compagnie de M. Lantenois, ingénieur en chef des Mines, il a exploré le Yunnan au point de vue paléontologique. De ce voyage il a rapporté une cinquantaine de caisses de fossiles qu'il a étudiés sous le contrôle de M. le professeur Douvillé. On pourra donc avoir toute confiance dans les documents qu'il nous fournira. Étant donnée sa passion pour l'archéologie, je ne serais nullement surpris qu'il eût l'honneur de soulever le premier un coin du voile qui nous masque encore le passé de l'Indo-Chine.

R. V.

Les prétendus silex égyptiens de l'île de Riou.

La *Revue de l'École d'Anthropologie* publia en septembre 1905 une nouvelle extraordinaire, dont l'Académie des Inscriptions avait eu la primeur, sur les Rapports de l'Égypte et de la Gaule à l'époque néolithique : des navigateurs égyptiens ont débarqué sur les côtes de la Provence et l'îlot de Riou, alors rattaché au continent, a conservé des traces de leur passage et a livré des silex taillés semblables à ceux de la vallée du Nil, dont les formes sont typiques.

M. Boule a analysé le mémoire de MM. Capitan et Arnaud d'Agnel (*L'Anthr.* XVII, p. 427) en faisant remarquer que certains points étaient à éclaircir dans cette affaire et en souhaitant une étude approfondie de faits aussi gros de conséquences.

Les liens du Néolithique ou de l'Énéolithique égyptien avec nos antiquités méditerranéennes d'Afrique ou d'Europe me préoccupent beaucoup. Je me suis empressé d'aller voir, chez notre ami le D^r Capitan, les silex de Riou. Il a bien voulu me les montrer avec sa bonne grâce, dont tous nos confrères ont souvent bénéficié, et au premier coup d'œil je reconnus, avec stupeur, qu'ils portaient la patine incontestable des silex du Fayoum et je le dis.

Quelques mois plus tard le D^r Capitan me confia quelques-uns de ses silex pour me permettre de les examiner à loisir et je fus convaincu.

Je me rendis à Marseille et là j'appris que M. Fournier, le distingué professeur de géologie, dont j'ai eu l'occasion jadis de louer le zèle et la méthode à propos de ses très utiles recherches préhistoriques autour de Marseille, avait exploré l'îlot de Riou, son *kjokkenmoedding* et avait publié ses observations. Je les lus et pus constater qu'il n'y avait rien trouvé d'analogue, de près ou de loin, aux silex égyptiens.

Les « Égyptiens » avaient donc débarqué *après* M. Fournier, c'était évident.

Vainement je me suis présenté plusieurs fois chez M. Arnaud d'Agnel, que je ne connais pas personnellement et avec qui j'aurais été bien aise de causer de tout cela. Je fus réduit à faire seul mon enquête et elle ne fut pas infructueuse.

M. le D^r Capitan fut informé de mes petites remarques. Il se déclarait prêt à partager mon scepticisme, mais il réclamait encore des preuves surabondantes. Il m'avait engagé à aller à Riou, ce qui est assez compliqué et ce que je ne pus faire à cause du mauvais temps qui régna plusieurs jours. Mais à sa prière M. J. de Morgan put réaliser tout récemment ce projet. Vendredi 26 avril, notre éminent égyptologue, se rendit sur l'îlot, rencontra sur le sol

deux silex qu'il considère comme provenant de la localité *Kom-Hachim du Fayoum*. Après avoir fait enlever les éboulis, il attaqua les alluvions en place où il ne rencontra non seulement aucun objet d'allure égyptienne, mais aucun fragment, aucun indice. Ces constatations transmises de suite à M. Capitan coïncidèrent, chose curieuse, avec les faits extra-scientifiques qu'on va connaître et qui ont apporté une solution définitive :

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 5 mai, présidée par M. Salomon Reinach, M. le D^r Capitan a donné lecture de la note suivante :

« Dans la séance du 11 août 1905, j'ai communiqué à l'Académie, au nom de l'abbé Arnaud d'Agnel et au mien, des silex néolithiques incontestablement égyptiens qui, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel avaient été découverts par lui dans l'île Riou, au sud de Marseille. J'en avais moi-même recueilli en place.

« Des doutes se sont élevés de divers côtés, non sur l'authenticité des objets, mais sur celle de la trouvaille. Ils n'étaient que trop justifiés. Un vieillard, aujourd'hui très malade, qui désire que son nom ne soit pas connu, vient de faire des aveux circonstanciés à M. Clerc, conservateur du Musée Borély à Marseille. Il lui a raconté que les silex en question, acquis à Marseille, avaient été déposés par lui dans l'île Riou afin de tromper l'abbé Arnaud d'Agnel.

« Ayant eu l'honneur d'entretenir l'Académie de la découverte de ces silex égyptiens à Riou — fait dont les conséquences historiques étaient considérables — j'ai le devoir de l'aviser de la supercherie qui a été commise et qui est aujourd'hui avouée par son auteur. »

Le nom de ce malheureux vieillard, aujourd'hui très malade, nous importe fort peu. Mais que M. Clerc obtienne donc de lui — s'il peut parler encore — une confession complète. La science marseillaise y est, je crois, intéressée.

ÉMILE CARTAILHAC.

Au Musée d'ethnographie.

Par arrêté ministériel en date du 20 avril 1907, « M. le D^r René Verneau, assistant au Muséum d'histoire naturelle, est nommé Conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, en remplacement de M. le D^r Hamy, nommé Directeur honoraire. »

M. Hamy avait été nommé Conservateur le 19 juillet 1880; c'est donc près de 27 années de sa vie qu'il a consacrées au Musée d'ethnographie. Il avait à sa charge « le classement scientifique » et « l'installation des collections », et chacun sait comment il s'est tiré de sa tâche. Avec des ressources tout à fait insuffisantes, il a réussi à classer et à installer les séries immenses qui arrivaient chaque jour d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie dans des locaux qui sont devenus bien vite trop exigus. A chaque instant, il lui a fallu opérer des remaniements pour loger quelques pièces nouvelles dans des armoires qui regorgeaient déjà d'objets ou pour intercaler quelques vitrines supplémentaires. Et ces vitrines, il n'était pas facile de les construire par suite du manque d'argent. Mais avec quelques planches de bois blanc qu'il achetait et avec celles qu'il tirait des caisses dans lesquels il recevait des collections, M. Hamy trouvait le moyen de faire fabriquer des meubles qu'on badigeonnait en noir. Beaucoup, à sa place, se seraient découragés, mais lui ne se rebutait pas parce qu'il aimait profondément ce Musée qu'il avait créé. Il laisse à son successeur des richesses qui, sans lui, auraient été dispersées de tous côtés.

La tâche de M. Verneau, à la nomination de qui tout le monde a applaudi, ne sera pas plus facile. Les salles sont pleines, et il n'aura même plus la possibilité d'augmenter le nombre des vitrines. Nous croyons savoir cependant qu'il a trouvé une combinaison qui lui permettra d'étendre le Musée, de donner un peu d'air dans les armoires trop encombrées et de créer des séries systématiques qui mettront les visiteurs en mesure de suivre l'évolution de maints types industriels. Mais pour cela, il est nécessaire que les Chambres accordent au Musée d'ethnographie une subvention un peu plus large. Ce n'est pas avec quelques centaines de francs chaque année qu'il sera possible de remplacer les vitrines provisoires par des meubles mieux en harmonie avec les richesses scientifiques que possède le Trocadéro, d'aménager de nouvelles salles et de mettre en valeur des collections qui n'ont rien à envier à celles des autres pays.

A Berlin, le Musée d'ethnographie dispose annuellement d'un budget de 235.000 francs ; celui du Trocadéro a un budget de 22.000 francs, et sur cette somme 18.270 francs sont affectés à un personnel insuffisant comme nombre et maigrement rétribué. Qu'on s'étonne après cela que notre Musée ne puisse pas supporter la comparaison, au point de vue de l'installation, avec ses rivaux d'Europe !

Il est à espérer que le Parlement s'intéressera à son sort et qu'il mettra un terme à une situation humiliante pour notre amour-propre national.

M. B.

Le Musée archéologique et ethnographique de Grenoble.

La ville de Grenoble, qui a constitué depuis quelque temps déjà à l'instar de Paris une *Commission du Vieux Grenoble*, vient d'y adjoindre un Musée qui doit comprendre non seulement l'archéologie locale, mais aussi l'ethnographie du Dauphiné. Nous sommes heureux d'annoncer que c'est notre collègue du Congrès de Monaco, M. Müller, bibliothécaire de l'École de Médecine et de pharmacie, qui est chargé de cette double organisation, à laquelle l'ont si bien préparé ses travaux antérieurs.

H.

A propos de l'enseignement de l'Anthropologie.

Je demande à nos lecteurs la permission de revenir encore sur cette question, et ce ne sera sans doute pas la dernière fois que j'aurai l'occasion de m'en occuper.

Dans son numéro du 1^{er} avril 1907, *L'Homme préhistorique* a publié, sous la signature de M. A. de Mortillet, une nouvelle intitulée : « L'Anthropologie au Conseil municipal de Paris » et qui se termine par des amabilités dont je ne saurais priver ceux de nos abonnés qui ne lisent pas le recueil dont il s'agit.

Les membres du Congrès de Monaco ont émis, à l'unanimité, « le vœu qu'une plus grande extension soit donnée, dans tous les pays, à l'enseignement de l'anthropologie ». En ma qualité de secrétaire général, j'ai été chargé de porter ce vœu à la connaissance des pouvoirs compétents ; c'est ce que j'ai fait. Pour la France, je l'ai transmis d'abord au Ministre de l'Instruction publique ; puis, sur l'avis de nombreux collègues, qui connaissent tout ce que le Conseil municipal de Paris a déjà fait pour entrer dans nos vues et qui n'ignorent pas que

plusieurs chaires *municipales* ont été créées à la Sorbonne, j'ai fait part de notre desideratum à notre assemblée municipale. D'ailleurs, en agissant ainsi, j'accomplissais simplement le mandat qui m'avait été confié. J'ai cru devoir accompagner mon envoi d'une lettre à l'adresse du président du Conseil, M. Chautard, qui était en même temps président de la Commission de l'Enseignement et qui, en maintes circonstances, m'avait réservé le plus aimable accueil. Dans ma lettre, je plaidais de mon mieux la cause de l'anthropologie et je disais même, d'accord en cela avec un membre éminent de l'Institut, que « ce serait une gloire pour le Conseil municipal de Paris de donner l'exemple en proposant à l'État de fonder une chaire d'anthropologie à la Sorbonne ».

M. Chautard, chargé de rapporter l'affaire devant le Conseil, a conclu en ces termes : « La 4^e Commission, tout en reconnaissant le grand intérêt de la création projetée, n'a pas cru pouvoir vous proposer de donner suite à cette proposition.

« Vous accordez déjà, en effet, à l'École d'anthropologie une subvention de 9.000 francs, que la Commission vous propose de porter à 12.000 francs, et il nous a semblé que cette subvention est assez large.

« D'ailleurs, une chaire d'anthropologie existe déjà au Muséum d'histoire naturelle, et c'est à l'État ou à l'Université qu'il incombe de créer, s'il y a lieu, cet important enseignement à la Sorbonne. »

Voici textuellement les aimables commentaires dont M. A. de Mortillet fait suivre la publication du vœu émis par le Congrès de Monaco, de ma lettre au président du Conseil municipal et des conclusions de M. Chautard : « L'extrait du très juste rapport de M. Chautard que nous venons de reproduire montre tout le parti que peut tirer d'un Congrès international rempli de bonnes intentions un habile secrétaire général.

« Mais le Conseil municipal de Paris a repoussé les subtiles propositions qui lui étaient si discrètement présentées ; il ne s'est pas laissé séduire par les promesses de gloire faites au nom d'un membre de l'Institut aussi distingué qu'anonyme, et en cela, il a eu mille fois raison.

« La Ville de Paris, nous pouvons le dire à son honneur, n'a pas attendu les sages conseils contenus dans la lettre qu'on vient de lire pour encourager par tous les moyens en son pouvoir l'enseignement libre des sciences anthropologiques.

« Qu'il nous suffise de rappeler qu'elle a largement contribué à la fondation de l'École d'anthropologie de Paris, la plus ancienne institution de ce genre qui existe, et que c'est grâce aux subventions qu'elle lui accorde tous les ans, depuis 1876, que cette École, aujourd'hui universellement connue, a pu vivre et produire des élèves qui, devenus professeurs à leur tour, ont répandu dans le monde entier son enseignement si varié et si complet. »

Je suis très fier de me voir décerner un certificat d'habileté que, malheureusement, je ne mérite guère. En effet, malgré ma prétendue habileté, j'ai abouti à l'échec dont se félicite M. A. de Mortillet.

Le Conseil municipal a eu mille fois raison, proclame-t-il, de repousser « les subtiles propositions qui lui étaient si discrètement présentées. » C'est là une opinion que ne partageront sans doute pas ceux qui, à Monaco, ont émis l'avis que « tous les établissements de hautes études devraient être dotés d'un enseignement *officiel* de l'anthropologie ». Pour M. A. de Mortillet, il semble qu'il

n'y ait que « l'enseignement *libre* des sciences anthropologiques » qui mérite d'être encouragé. Je n'ai pas besoin de répéter quelles sont mes idées à ce sujet ; je les ai assez souvent exposées dans cette revue.

Nul plus que moi n'apprécie les services rendus par l'École d'anthropologie de Paris ; et c'est pour cette raison que, l'année dernière, et récemment encore, j'ai fait tous mes efforts pour sauver la subvention de l'École qui, un moment, s'est trouvée menacée. M. A. de Mortillet, membre du Conseil de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, ne saurait l'ignorer.

Si, à côté de cet enseignement libre, à côté de celui du Muséum (qui ne fait pas partie de l'Université), l'État, avec ou sans le concours de la Ville de Paris, se décidait à créer des chaires d'anthropologie dans les Facultés des sciences, nos étudiants n'auraient plus le droit d'ignorer les éléments d'une science que je persiste à regarder comme ayant une haute portée pratique et philosophique. C'est pour ce motif, c'est pour que les données aujourd'hui acquises soient répandues le plus largement possible que je continuerai à soutenir la thèse que j'ai défendue jusqu'ici et que je ne suis pas seul à défendre.

Grâce à *L'Homme préhistorique*, je connais en partie les causes de mon insuccès. Je sais notamment qu'il ne faut pas faire allusion, sans en citer l'auteur, à un propos tenu par un membre de l'Institut en présence de plusieurs savants français et étrangers. Le fait de respecter son anonymat — alors même que je ne lui avais pas demandé l'autorisation de le nommer — a évidemment constitué une lourde faute puisqu'il m'a attiré les railleries impitoyables d'un collègue que le rejet de « mes subtiles propositions » a mis en bonne humeur.

Si j'ajoutais foi à certains racontars, l'entrefilet de M. A. de Mortillet aurait poussé quelques-uns de ses lecteurs à se torturer l'esprit pour arriver à lire entre les lignes de ma lettre ; ils auraient même découvert que je posais « discrètement » ma candidature à la future chaire de la Sorbonne. Au risque de contrister ces sphinx, je leur déclarerai que telle ne pouvait être ma pensée. Le directeur de leur revue est, j'espère, en mesure de leur apprendre que *tous* les professeurs — et même, si je ne me trompe, tous les maîtres de conférences — de la Faculté des Sciences de Paris sont docteurs ès-sciences, et il est fort improbable qu'ils eussent admis parmi eux un collègue ne possédant pas ce diplôme. S'ils avaient été tentés d'oublier la tradition, ils se seraient heurtés à certain décret en vertu duquel nul ne peut être nommé professeur dans une Faculté de Sciences ou de Lettres s'il n'est docteur ès-sciences ou docteur ès-lettres, à moins qu'il ne fasse partie de l'Institut. Or, l'avouerai-je ? je ne suis ni membre de l'Institut, ni pourvu du parchemin indispensable à tous ceux qui briguent une chaire de Faculté.

Mais, alors, à quel mobile ai-je obéi en demandant la création d'une chaire d'anthropologie à la Sorbonne ? Tout simplement à cette idée que l'anthropologie est une science qui ne mérite pas l'ostracisme dont elle a été frappée jusqu'ici et qu'elle a droit à une reconnaissance officielle. Le jour où ce principe sera accepté par M. A. de Mortillet et ses amis, ils me trouveront prêt à continuer la campagne ; et ils peuvent être assurés que, sans me préoccuper de la question de personne, j'applaudirai de grand cœur à la création de la première chaire d'anthropologie dans notre Université.

R. V.

P. S. — A propos des chaires officielles d'anthropologie créées à l'étranger,

j'ai deux petites rectifications à faire. La chaire actuellement occupée à Pavie par M. Giuffrida-Ruggeri n'est pas de création récente : c'est celle dont le regretté Nicolucci était autrefois titulaire.

D'un autre côté, M. Lehmann-Nitsche m'informe que, avant la fondation de l'Université de La Plata, il existait déjà à Buenos Aires une chaire officielle d'anthropologie dont il avait été nommé titulaire en 1905. Notre zélé confrère continuera à l'occuper tout en enseignant l'anthropologie physique dans l'Université nouvelle.

En l'honneur de Prosper Mérimée.

Quelque distraits que nous soyons par les mille accidents de notre société et de la lutte pour la vie, notre dévorante activité s'intéresse encore à des sujets clairement désintéressés, franchement sentimentaux et propres à réjouir l'aristocratie des intelligences.

Dans cet ordre d'idées nous devons signaler l'hommage rendu fin avril, à la mémoire de Mérimée, sur l'initiative du *Journal des Débats*, et de concert avec la municipalité de Cannes.

On a marqué d'une plaque de souvenir la maison où est mort l'illustre écrivain, l'archéologue éminent, où il passa de longs hivers à une époque où l'Europe n'avait pas encore découvert le charme de ces rivages merveilleux.

Au square on a inauguré un buste remarquable et l'on a entendu d'excellents discours. M. Héron de Villefosse, délégué de l'Institut, a rappelé les titres si variés de celui qui fut à la fois de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions.

Voici le passage qui nous touche particulièrement :

« Parmi les hommes adonnés aujourd'hui aux études préhistoriques, il en est certainement quelques-uns qui ne se doutent pas du penchant de Mérimée pour leurs études spéciales. Dès 1835, pendant son voyage en Bretagne, il avait dessiné et décrit les monuments celtiques du Morbihan ; il fut je crois l'un des premiers à signaler l'ornementation singulière de la célèbre allée couverte de Gavrinis.

« Au cours d'une de ses tournées en France, ayant eu l'occasion d'examiner le mobilier d'une caverne sur les bords de la Charente, il en adressa la description au fameux professeur Worsaae en y joignant le dessin de figures d'animaux, gravées d'une façon tout à fait remarquable sur un os de Renne découvert au même endroit. Le fait a été signalé par Worsaae, en 1869, au Congrès de Copenhague. S'il avait assez vécu pour connaître les découvertes qui se font actuellement dans la région pyrénéenne, il aurait constaté sans surprise qu'à l'époque lointaine où le Renne, le Bison et le Mammouth vivaient en France, les habitants de notre pays, arrivés à une telle perfection dans l'art du dessin, ne se bornaient pas à ciseler l'ivoire ou les bois de Rennes, mais qu'ils couvraient de peintures et de sculptures les parois de leurs cavernes. »

E. C.

III^e Centenaire d'Aldrovande à Bologne.

Notre savant ami, le professeur Capellini, préside le Comité chargé d'assurer

le succès d'une grande manifestation en l'honneur du célèbre naturaliste Aldrovande les 12 et 13 juin. Toutes les Académies et Sociétés savantes sont invitées.

Les anthropologistes et les ethnographes prendront part volontiers à cet hommage. Aldrovande a été l'un des premiers à réunir des matériaux pour l'histoire de l'homme et il y a encore beaucoup à glaner dans ses volumineuses compilations illustrées qui devançaient nos Encyclopédies.

On connaît en particulier ce chapitre de son *Musæum Metallicum, usus in instrumentis usualibus* où nous trouvons décrits et figurés un *culter lapideus indicus*, précieuse épave du Mexique avec sa lame finement retaillée et sa monture admirable, un autre couteau de pierre, simple lame d'obsidienne emmanchée, une « hache de pierre usitée dans les sacrifices des Indiens », spécimen que possède le Musée préhistorique de Rome.

E. C.

Les mariages précoces dans l'Inde.

On sait que les mariages précoces sont très fréquents dans l'Inde. Voici les renseignements que nous fournit à ce sujet *Nineteenth Century*, 1905-1906.

Le dernier recensement a donné pour la population infantile de l'Inde les résultats suivants :

	Sexe masculin	Sexe féminin
Enfants au-dessous de 5 ans	18.735.774	19.268.997
dont mariés	127.486	262.990
Enfants de 5 à 10 ans	20.831.085	19.895.462
dont mariés	796.014	2.125.540
Enfants de 10 à 15 ans	18.880.658	15.566.718
dont mariés	2.652.001	6.860.630
Adolescents de 15 à 20 ans	12.942.322	12.017.833
dont mariés	4.532.852	9.865.585

Cette coutume paraît avoir les résultats les plus funestes pour la race. Lorsqu'il s'agit du mariage d'un adulte avec une enfant, celle-ci a des chances d'être blessée et de rester infirme. En outre, en cas de veuvage, comme elle n'a plus le droit de se remarier, elle ne peut plus devenir mère. Quant au mariage entre enfants, comme il est loin de rester platonique, il ne peut que diminuer l'énergie des époux et augmenter la morbidité et la mortalité des jeunes mères. La cause de cette coutume réside à la fois dans les prescriptions religieuses et dans le système des castes : il convient de marier les enfants le plus tôt possible, parce que chacun d'eux n'a qu'un choix assez limité dans la caste à laquelle il appartient.

D^r L. LALOY.

Ethnographie japonaise.

M. Gordon Monro a publié, dans les *Transactions de la Société asiatique du Japon* (t. XXXIV, 2) un mémoire considérable sur la civilisation primitive de ce pays, avec une carte indiquant la distribution des stations de l'âge de la pierre. Il a existé, dans l'archipel japonais, deux grands centres d'activité préhistorique, Yamato et Aïnou ; le premier occupait la région à l'ouest du lac

Biwa, dans la partie la plus étroite de l'île principale; le second occupait l'est et le nord. La langue des Aïnu est aujourd'hui considérée comme aryenne. Les chefs Yamato, à en juger par les figurines en terre cuite, n'étaient pas de purs Mongols; beaucoup de ces statuettes ont un aspect nettement caucasique et le type aristocratique, au Japon, offre encore aujourd'hui les mêmes caractères. L'élément mongol au Japon, dit M. Monro, est importé, non indigène; l'élément aïnu est de beaucoup le plus considérable; les envahisseurs mongols n'ont laissé sur le fonds qu'une couche peu épaisse et relativement tardive. En un mot, suivant M. Monro, les Japonais actuels, avec leur merveilleuse aptitude à tous les progrès, sont des Aryens (ou des Sémites?) superficiellement mongolisés (1).

S. R.

La question des indigènes dans l'Afrique australe.

M. v. Luschan (*Zeitschrift für Ethnologie*, XXXVIII, 1906, p. 891) s'élève avec raison contre l'importation des Chinois en Afrique australe. Il y en a actuellement 43.000 dans les mines du Rand, contre 90.000 travailleurs cafres. Ces Asiatiques, pris généralement dans les plus basses castes de la population, ne peuvent que démoraliser les indigènes par leur contact. Les Allemands ont malheureusement importé des Chinois aux îles Samoa et M. von Luschan déplore qu'on n'ait pas considéré cet archipel comme une sorte de réserve pour les derniers Polynésiens de race pure. Il voudrait également voir constituer une réserve pour les Bochimans, qui marchent vers une extinction rapide. Le gibier ayant disparu, ils se rabattent sur les troupeaux des colons; or tout vol de moutons est puni d'une ou deux années de détention, et c'est en prison que meurent les derniers représentants de cette race si intéressante à tous égards. Il semble que, du moment qu'on protège certaines espèces animales ou végétales, on pourrait aussi bien chercher à conserver les débris des populations primitives.

D'après notre auteur, la prééminence des colonies britanniques serait due surtout à la passion des sports, qui laisse aux fonctionnaires anglais fort peu de temps pour « gouverner » ces colonies. Nous lui laissons la responsabilité de cette opinion. Mais on ne peut que l'approuver lorsqu'il proclame qu'une des grandes causes d'insuccès est l'ignorance profonde des colons et des fonctionnaires européens en ethnographie, et le mépris qui en résulte pour les races dites inférieures. Les médecins de la marine et des colonies eux-mêmes ne possèdent qu'exceptionnellement les connaissances anthropologiques et ethnographiques qui pourraient en faire les pionniers de la science.

Les Nègres proprement dits ont une situation très prospère en Afrique australe. Leur nombre augmente très rapidement. Il y a vingt ans on comptait, dans la ville du Cap, un Blanc contre trois Nègres: actuellement, d'après la statistique officielle, la proportion est de 1 contre 5. Ces Nègres occupent des situations de plus en plus élevées: un mahométan, mélangé de Nègre et de Malais, est membre du conseil municipal du Cap. Les missionnaires blancs sont peu à peu remplacés par des indigènes. Ce mouvement est soutenu pécuniairement par

(1) *The Nation*, 1907, I, p. 198.

les Nègres des États-Unis. Il fait prévoir que, dans un avenir relativement rapproché, les Nègres seront les maîtres effectifs de cette partie du monde.

D^r L. LALOY.

La science en Australie.

J'emprunte au récit de voyage de M. Klaatsch (*Zeitschrift für Ethnologie*, XXXVIII, 1906, p. 764) les détails suivants qui sont assez caractéristiques de l'esprit purement positif et mercantile qui règne dans ce pays. J'ai signalé ici (1905, p. 205) le grès de Warnambool qui présente des pistes d'animaux et des pas humains, et j'insistais sur la nécessité de recueillir le plus grand nombre possible de ces empreintes, et de déterminer l'âge précis de ce grès. Or rien n'est fait à ce point de vue : tous les jours des empreintes du plus haut intérêt pour la science disparaissent par les progrès de l'exploitation des carrières. M. Archibald, à qui l'on doit les seules empreintes de pas humains qui aient été sauvées, abreuvé de déboires et succombant sous les moqueries de ses compatriotes, refuse désormais de s'occuper de ces recherches coûteuses et délicates. Or dans son court séjour, M. Klaatsch a pu relever les pistes de nombreux animaux, entre autres d'un oiseau géant, *Genyornis Newtoni* contemporain du *Diprotodon*. On avait reproché aux empreintes de pas humains leur étroitesse : M. Klaatsch a constaté que chez les Australiens actuels la largeur maxima du pied peut ne pas dépasser 0^m,080, exactement comme dans les empreintes fossiles. Le grès en question est incliné de 30° sur l'horizon : il a donné encore d'autres empreintes de pas humains, qui n'ont été ni conservées ni mêmes photographiées ou moulées.

Si nous passons à l'ethnographie, nous constatons un état de choses non moins déplorable. Dans tout le sud et l'est du continent, les indigènes ont à peu près disparu ; ceux qui vivent encore sont réduits à la mendicité et décimés par la misère et la maladie. Dans le nord et le nord-ouest, il y a encore des tribus qui viennent à peine d'entrer en contact avec les Européens. Voici par quel procédé élégant on amène leur extinction rapide. Un colon se plaint qu'un bœuf manque à son troupeau. Aussitôt une troupe de police est envoyée pour punir les coupables. Comme ces hommes sont payés au prorata de leurs prises, ils s'emparent du plus grand nombre possible d'indigènes, et les amènent à la côte. Là, coupables ou non, ils sont condamnés à quelques années d'emprisonnement aux pénitenciers de Roeburne, Broome et Wyndham, où ils sont continuellement enchaînés. Ce n'est que tout récemment qu'un missionnaire, M. Roth, a obtenu qu'ils soient attachés par le poignet et non par le cou. On comprend que bien peu de ces hommes habitués à la liberté et au grand air résistent à un pareil traitement.

D^r L. L.

L'orientalisation de Hawaï.

La population indigène des îles Hawaï est en voie d'extinction rapide ; de 70.000 en 1853 (95 0/0 de la population totale) elle est tombée à 29.800 en 1900 et ne représente plus que 19 0/0 de la population de l'archipel. Les métis de Hawaïens et d'autres races sont actuellement au nombre de 7.857 ; il y a

25.767 Chinois et 61.111 Japonais ; sur 85.136 adultes de plus de 18 ans, 63.444 ou 75 0/0 appartiennent à ces deux nationalités. Parmi les Chinois il n'y a que 3.471 femmes ; il y a 13.603 Japonaises (contre 14.151 Européennes). De 1900 à 1905, 7.394 Coréens ont immigré, avec 677 femmes seulement. Les Japonais ont une moindre tendance que les autres Mongols à retourner dans leur pays d'origine. L'agriculture est presque entièrement entre les mains des Mongols : ils occupent 96 0/0 des places d'ouvriers agricoles et 58 0/0 des postes de surveillants ou de planteurs ; dans le commerce, la proportion est de 48 0/0, dans l'industrie de 49 0/0. De 1902 à 1905 le nombre des élèves hawaïens des écoles n'a augmenté que de 2 0/0, celui des métis de 14 0/0, celui des élèves autre que les Asiatiques, de 3 0/0. En même temps le nombre des écoliers chinois augmentait de 42 0/0 et celui des Japonais de 81 0/0. Comme d'après la loi américaine les fils d'immigrés ont voix électorale, ces chiffres montrent que dans un avenir rapproché ces îles seront gouvernées par le groupe mongol et plus spécialement japonais. D'après *Archiv für Rassen-und Gesellschafts-Biologie* (1907), à qui nous empruntons ces données, il n'y a pas à espérer une fusion des éléments mongols et européens.

D^r L. L.

Les Prostitutions sacrées.

A l'encontre des textes classiques qui attestent l'usage, dans certains pays orientaux, des prostitutions sacrées, Voltaire se moquait des érudits de son temps, comme Larcher, qui ajoutaient foi à ces témoignages. La question vient de faire un pas décisif, grâce à M. Franz Cumont qui, dans un livre récent, a donné la première explication rationnelle de cet usage(1). Il n'y a pas là, comme on l'a pensé, une survivance de la promiscuité primitive ou de la polyandrie, ni même une persistance de l'« hospitalité sexuelle. » Le fait essentiel, qu'a justement relevé M. Cumont, c'est la *virginité* des prêtresses qui, consacrées au service d'un temple, devaient avoir des amants *étrangers* et se mariaient ensuite dans leur pays. Hérodote et Strabon sont d'accord sur ce point ; une coutume analogue a laissé des traces chez les Arabes modernes, où l'on voit les filles des Outed-Naïl gagner leur dot en dehors avant de revenir se marier dans leur tribu. « Il me paraît certain, écrit M. Cumont (p. 287), que cette pratique étrange est une forme modifiée, devenue utilitaire, d'une ancienne exogamie ». Et l'auteur cite la phrase suivante de mon livre *Cultes, mythes et religions* (t. I, p. 79) : « La première union sexuelle, impliquant une effusion de sang, a été interdite, lorsque ce sang était celui d'un fille du clan versé par le fait d'un homme du clan ». Ainsi, par une conséquence naturelle, et qui n'aurait pas dû m'échapper, d'une idée que j'ai émise dans *L'Anthropologie* (1902, p. 664-669), les vierges devaient se donner d'abord à des étrangers pour épargner aux mâles de leur clan la violation du plus sacré des *tabous*. Les déflorations artificielles, qui sont encore pratiquées chez divers peuples, répondent à la même idée et comportent la même explication. M. Crawley (*Mystic rose*) y a vu le désir « d'écarter l'élément le plus virulent de la contagion féminine » ; mais cete.

(1) F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, Leroux, 1907, p. 286.

manière de voir est viciée par l'idée de la « contagion » ; en réalité, il s'agit, pour les membres vrais ou supposés du clan, aux yeux desquels le sang clanique est sacré, de ne pas se souiller en versant le sang d'une vierge de ce clan. Le développement de la civilisation a pour effet d'inspirer, du moins en théorie, le respect du sang à tous les êtres humains, en affaiblissant le respect superstitieux du sang clannique ; chez les Primitifs, le sang clannique est tout ce qu'il y a de plus respectable, alors que le sang des hommes étrangers au clan ne l'est pas du tout. Il y a une survivance curieuse de la terreur du sang dans les prescriptions canoniques qui interdisent aujourd'hui encore, à un ecclésiastique, de pratiquer une opération chirurgicale : *ecclesia horret a sanguine* (1).

Salomon REINACH.

Amour homosexuel et valeur militaire.

Un Japonais, Suewo Iwaya, fait ressortir que les provinces méridionales de son pays (Kiou-Shou et surtout Satsuma) ont de tous temps été vouées à l'amour homosexuel : la pédérastie y a toujours joué un grand rôle chez les nobles et les princes. Or, ce sont ces provinces qui ont la population la plus virile et la plus robuste. B. Friedländer (2) montre qu'un grand nombre des hommes éminents du Japon actuel sont nés dans ces provinces méridionales, et se demande s'il n'y a pas une relation entre l'amour homosexuel et la valeur militaire. Je n'ai signalé cette hypothèse que dans un but de curiosité. Il serait sans profit d'exposer tous les arguments qui pourraient lui être opposés. En tous cas, faudrait-il établir sur des bases plus sérieuses la répartition géographique de la pédérastie et surtout déterminer si les grands guerriers du Japon ont personnellement sacrifié à cette passion. Si on admettait cette manière de voir, il faudrait peut-être trouver la cause des succès militaires de l'Allemagne dans le nombre relativement élevé de ses uranistes !

D^r L. LALOY.

Essais de retour à la vie primitive.

Il n'est pas rare d'entendre quelque misanthrope discourir sur les méfaits de la civilisation et vanter les avantages de la vie simple que menaient nos ancêtres préhistoriques. Certes, le régime auquel se soumettent beaucoup de citadins des grandes villes, lorsqu'à un surmenage physique et intellectuel ils ajoutent les distractions mondaines, est bien fait pour engendrer des troubles nerveux, des affections stomacales et une foule d'autres maladies. Mais l'humanité a évolué depuis l'époque où nos aïeux ignoraient tout confort, et notre organisme s'est adapté à des conditions d'existence qui, pour être artificielles, n'en sont pas moins devenues, en quelque sorte, un besoin. Il serait difficile et même souvent dangereux de renoncer complètement à nos habitudes pour adopter le genre de vie des Paléolithiques ou des Néolithiques. De véritables expériences ont été faites et les résultats n'en sont pas dénués d'intérêt.

Il n'est pas douteux que l'homme surmené par une civilisation poussée à

(1) Cf. Lea, *Histoire de l'Inquisition*, t. I, p. 253 de ma traduction.

(2) *Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen*, 1905, I, p. 463.

l'excès puisse retirer de grands bénéfices d'une vie calme en plein air. Un médecin français établi dans le Far-West, le Dr Ménager, nous cite, par exemple, le cas de commerçants et d'hommes d'affaires américains qui se reposent de leurs fatigues en allant vivre pendant quelque temps sous la tente. « A cet effet, dit *La Médecine pratique* à qui j'emprunte ces détails, la famille ou la société qui veut goûter des bienfaits du plein air et du calme de la nature prend un wagon qu'on transforme en roulotte et dans lequel on met une tente, des lits pliants, une batterie de cuisine, des boîtes de conserves, des sacs de farine et de la levure. On va ainsi devant soi à raison d'une huitaine de lieues par jour jusqu'à ce que la Compagnie rencontre quelque lac au bord duquel elle puisse, c'est le cas de le dire, dresser sa tente.

« Comme la société est nombreuse, chaque membre est mis à contribution suivant ses propres talents. Les hommes vont à la pêche et à la chasse, les dames sont tout indiquées pour faire le pain et la cuisine ».

Mais il ne s'agit pas, dans ce cas, de retour à la vie primitive. Le wagon transformé en roulotte, la tente, les lits pliants, la batterie de cuisine, les boîtes de conserves, les sacs de farine et la levure sont sans doute des accessoires aussi indispensables au civilisé qui veut se reposer au grand air pendant quelque temps qu'ils étaient ignorés de nos ancêtres de l'âge de la pierre.

Tout autre est l'essai tenté par un groupe d'auteurs, de philosophes et de peintres allemands; il s'agit cette fois d'une véritable expérience dont un correspondant de Berlin a envoyé le récit au *New-York Sun*. Les Allemands en question décidèrent de vivre à la façon des Néolithiques et même de supprimer le costume que ceux-ci portaient dans nos régions.

Le climat et la police s'opposant à ce que l'expérience fût faite en Europe, nos admirateurs des primitifs se rendirent dans l'archipel Bismark où, sous le nom de Frères du Soleil, ils organisèrent une colonie dans l'île de Kabakon. Complètement nus, ils commencèrent par vivre de végétaux et de fruits sauvages, puis élevèrent des troupeaux, dont ils ne mangèrent pas la chair et labourèrent le sol avec des outils rudimentaires. Un philosophe, Bettman, fut tué par les indigènes. Deux colons, Engelhardt et Lutzon ne purent résister à la privation de vêtements et à l'épuisement qui fut la conséquence du régime auquel ils s'étaient soumis et succombèrent au bout d'un certain temps. Les autres, pour ne pas partager le sort de leurs compagnons, revinrent à la civilisation.

R. V.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

a) Travaux publiés dans les recueils anthropologiques.

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 5^e série, 1906, t. VII.

N^o 3. — HÉBERT (J.), Survivances ethnographiques. L'écorçoir dans les Ardennes, l'Indre et l'Yonne (*suite et fin*). (Dimensions des outils). — HAMY (E.-T.), Quelques mots sur M. Ch. Piétrement (nécrologie). — DUSSAUD (RENÉ), Les fouilles récentes dans les Cyclades et en Crète. (Description et résumés des résultats de l'ensemble des fouilles en suivant la classification d'Evans. *Fig.*). — FORESTIER, Les ossements pathologiques du cimetière de l'ancienne église d'Aix en Savoie. (Vertèbres. Spondylose aukylosante.) — AVELOT, Ethnogenie des peuplades habitant le bassin de l'Ogooué. [Description de trois cartes ethnographiques (absentes dans la publication) de la Gabonie au début, au milieu et vers la fin du XIX^e siècle]. DUBREUIL-CHAMBARDEL (L.), Des déviations latérales des doigts (l'index vorvus). *Discussion* : MM. LEJEUNE (C.), BLOCH, PAPILLAULT. — THIEULLEN, Les faux éolithes (à propos des silex des malaxeurs de Mantes et des publications récentes sur les éolithes). *Discussion* : M. MAXIMILIEN GEORGES. — DAAE (A.) et DAAE (H.), Sur la taille, l'envergure, le périmètre thoracique et la hauteur du buste chez les populations de l'intérieur et des côtes de la Norvège. (Mesures sur près de 4.000 soldats. Taille moyenne : 1721; elle est plus élevée dans l'intérieur que sur la côte, etc.). — MATHEWS (R. H.) trad. par O. SCHMIDT, Organisation sociale de quelques tribus australiennes. (Contrairement aux idées de Spencer et Gillen et de Howitt « il n'existe aucune trace d'exogamie parmi les tribus indigènes de toute l'Australie »). *Discussion* : PAPILLAULT. — MACQUART (ÉMILE), Les Troglodytes de l'extrême-sud tunisien; *fig.* (Étude descriptive.) — LEJEUNE (CHARLES), L'origine des sciences et la religion (à propos d'un article récent de S. Reiuach). *Discussion* : M. PAPILLAULT. — ANTHONY, Contribution à l'étude de la régénération osseuse du crâne (régénération des sutures sur le crâne d'un chien. *Fig.*). *Discussion* : M. PAUL BONCOUR. — IVAN BLOCH, La prétendue syphilis préhistorique. (La syphilis a été importée en Europe de l'Amérique, après la découverte de cette partie du monde. Elle n'y a jamais existé avant. Les lésions des os préhistoriques sont attribuables à d'autres maladies : scrofule, arthritisme, etc.). — DELVINCOURT et BAUDET, Découverte d'une double trépanation préhistorique à Montigny-sur-Crécy, canton de Crécy-sur-Serre (Aisne). *Discussion* : MM. MANOUVRIER, A. DE MORTILLET, O. VAUVILLÉ. — MANOUVRIER, La prétendue lésion syphilitique du crâne préhistorique de Bray-sur-Seine (cautérisation en T). *Discussion* : MM. CAPITAN, MANOUVRIER, HUGUET, DE MORTILLET, ANTHONY, A. VAN GENNEP (Comparaison avec les Australiens, etc.). — DUSSAUD (RENÉ), La matérialisation de la prière en Orient. (Mise de l'objet matérialisant la prière au contact de celui qui matérialise la divinité. Exemple des Juifs; dépôt de la pierre sur la tombe d'un saint musulman, etc.). *Discussion* : MM. Ed. FOURDRIGNIER, C. LEJEUNE, VINSON, ATGIER, HUGUET, BLOCH, MANOUVRIER, R. DUSSAUD. — BAUDOIN (MARCÉL), Un nouveau monstre double vivant. Le second thoracoxiphophage du Brésil (observé par le Dr Chapot-Prévoist. Présentation d'une photographie). — HAMY (E.-T.), Iconographie abolitionniste. (Présentation d'un bouton d'habit avec la figure bien connue de l'esclave nègre agenouillé, levant au ciel les bras chargés de chaînes, avec la devise : Am I not a man and a brother?)

Revue de l'École d'Anthropologie, t. XVI, 1906.

N° 10 (octobre). — HERVÉ (GEORGES), Noirs et Blancs. Le croisement des races aux États-Unis et la théorie de la « miseégénération » (cours d'ethnologie). (Exposé de la question générale; conclusion en faveur de l'impossibilité de la fécondité indéfinie des métis humains). — ZABOROWSKI (S.), Le blé en Asie et en Europe et le culte du pain (contre les idées de S. Reinach sur l'indigénat du blé en Europe et pour son importation de l'Asie). — PAPILLAULT (G.), Associations de jeunes gens chez les Turcomans d'Anatolie (décrite par Ibn Batouta au xiv^e siècle; association ayant une « cellule » en commun où l'étranger est hospitalisé, etc.).

N° 11 (novembre). — HUGUET (J.), Origines et migrations des tribus berbères et particulièrement des Beni-Mzab (Cours d'ethnographie générale, surtout d'après Ibn-Khaldoun, édition Slane). — VERNEAU (R.), La race de Spy ou de Néanderthal (Étude descriptive. Résumé de la série des conférences). — BARDON (L.) et J. et A. BOUYSSONNIE, Grattoir caréné et ses dérivés à la Coumbo-Del-Bouïtou (Corrèze), du niveau aurignacien et du Moustérien supérieur. Description, fig.).

N° 12 (décembre). — SCHRADER (F.), L'impulsion du milieu et la pensée cosmologique (Leçon du cours de géographie anthropologique). — CAPITAN (L.), BREUIL (H.) et PEYRONY, Les gravures de la grotte des Eyzies. (Lames d'os façonnées; gravures sur les instruments en bois de Renne. Gravures sur pierres. Presque tout des dessins zoomorphes. Nomb. fig.)

Zeitschrift für Ethnologie, Berlin, t. XXXVIII, 1906.

N° 3. — a) Abhandlungen und Vorträge.

WERNER (H.), Anthropologische, ethnologische, etc. (*Observations anthropologiques, ethnologiques et ethnographiques sur les Boschimans Heikum et Kung; fig.* Mensurations; mutilations ethniques; danse, musique, vie matérielle, vocabulaire; numération, etc.). — HANS BAB, Geschlechtsleben, geburt, etc. (*Vie sexuelle, naissance et monstres dans la mythologie asiatique; fig.* Comparaison entre les images et statues bouddhistes ou brahmaniques et les monstres pigopages, bicéphales, etc.). — SCHLIZ (A.), Der sehnurkeramische kulturkreis, etc. (*Le cycle de civilisation caractérisé par la céramique à lacets; sa place dans les autres formes de civilisation néolithique dans le sud-ouest de l'Allemagne.* Les tumulis avec la céramique à lacets sont caractérisés par le mode de sépulture spécial: incinération dans le tombeau même. Ils appartenaient à une population guerrière, nomade, ne sachant pas la navigation fluviale. Les cinq crânes sont en majorité dolichocéphales et ovoïdes, se rapprochant ainsi de la race méditerranéenne. Fig. et 1 carte).

b) Verhandlungen.

KIESSLING, Darstellungen einer zusammengehörigen, etc. (*Présentation de dessins d'un groupe d'objets découverts à Cnosse, Crète.*) — FRITSCH (G.), Die ethnographischen Probleme, etc. (*Les problèmes ethnographiques dans l'Orient tropical.* Généralité sur les types Nègre, Négrito, Dravidien, etc.). — H. DRAGGENDORFF, Terrasigillatafunde aus Norddeutsehland, etc. (*Découverte des poteries en « terra sigillata » dans le nord de l'Allemagne et la Scandinavie.* Importation probable de la Gaule par mer, passant par Nimègue). — AUGUST SCHMIDT, Urgeschichtliche Fundstellen, etc. (*Découvertes préhistoriques sur la Drewenz, Prusse occidentale; fig.*). — KUPKA (P.), Belege für eine unbekante, etc. (*Documents sur un niveau inconnu de l'époque du bronze, poteries, etc. dans la Vieille Marehe de Brandebourg; fig.*). — SCHMIDT (HUBERT), Die Expedition Pumpelly, etc. (*L'expédition Pumpelly dans le Turkestan, en 1904. Ses résultats archéologiques.* Première découverte préhistorique dans la Transcaspienne. Deux gros tumulus à Anau, près d'Askhabad; âge du cuivre et du bronze. Couebes superposées

contenant des objets de plus en plus perfectionnés. Trois squelettes accroupis d'enfants. Pierres gravées analogues à celles de Crète, ce qui permet de rapporter l'origine de la station dans le troisième millénaire av. J.-C.). — LISSAUER, Ueber den Verlauf, etc. (*Congrès anthropologique international de Monaco. Compte-rendu sommaire*). — NEUBAUSS, Sammlung von Photographien (La *Collection de photographies* de la Société, classée par l'auteur, contient près de 10.000 épreuves, sans compter les doubles). — WIEGERS (FRITZ), Die natürliche Entstehung, etc. (*Origine naturelle des éolithes de l'Allemagne du Nord*). — Discussion : WAHNSCHAFE, MAHNE, WIEGERS. — RATHGEN, Zerfall und Erhaltung, etc. (*Détérioration et conservation des objets de l'antiquité, en pierre et en argile, retirés des fouilles*). — BRANDENBURY (E.), Ueber grotten, etc. (*Les grottes de Phrygie*). — PASSARGE (S.), Die Buschmänner der Kalahari (*Les Boschimans du Kalahari*. Réponse aux critiques de Fritsch). Réplique de M. FRITSCH.

American Anthropologist, t. 8, Washington, 1906.

N° 1 (janv.-mars). — D. BUSHNELL, Relics, etc. (*Restes de l'homme préhistorique dans l'ouest de la Suisse. Palafittes du lac de Neuchâtel; résumés des fouilles anciennes et actuelles; fig.*). — R. BURKST, A stone ruin, etc. (*Une ruine en pierre à Sct-sak, Guatemala; plans et élévations*). — G. B. GRINNELL, Cheyenne, etc. (*Les noms des cours d'eau chez les Cheyennes, pour la plupart descriptifs*). — W. W. TOOKER, The Powhatan, etc. (*Le nom de Virginie chez les Indiens Powhatan; portrait du « prince » Matoaka, 1646*). — H. RUST, A puberty, etc. (*Une cérémonie d'initiation chez les Indiens des Missions, en Californie près de la frontière mexicaine. 1 pl.*). — H. SMITH, A remarkable, etc. (*Une pipe remarquable du Nord-Ouest de l'Amérique, en stéatite; fig.*). — A. HRDLICKA, Notes on the Pima, etc. (*Notes sur les Pimas de l'Arizona. Habitations; poteries; berceaux, et 2 pl.*). — A. BANDELIER, Traditions, etc. (*Traditions relatives aux tremblements de terre, dans la période précolombienne et aux éruptions volcaniques dans l'ouest de l'Amérique du Sud*). — A. E. JENKS, Tangga, etc. [*Le Tang-ga, un jeu de Pamato (pile ou face) aux Philippines; fig.*]. — W. FEWKES, The Sun's influence, etc. (*L'influence du soleil sur la forme des pueblos des Hopi, notamment sur le parallélisme des rues, orientées d'une certaine façon; pl.*). — W. H. HOLMES, Certain notched, etc. (*Tablettes de pierre à gravures ou à encoches des Mound-builders; 2 pl. et fig.*). — E. HEWETT, Preservation, etc. (*Conservation des antiquités américaines; progrès faits dans ce sens au cours de l'année dernière; nécessité d'une législation*). — CH. WILLOUGHBY, Houses and gardens, etc. (*Les maisons et les jardins des Indiens de la Nouvelle-Angleterre d'après les anciennes publications; fig.*). — Z. NUTTALL, Some unsolved, etc. (*Quelques problèmes non-résolus de l'archéologie mexicaine, relatifs à la culture autochtone ou importée au Mexique*). — STEW. CULIN, Iljalmar Stolpe (*Nécrologie avec bibliographie et portrait*).

b) *Articles anthropologiques publiés dans différents recueils.*

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. 142, 1^{er} sem. 1906.

P. 1560. FR. DE ZELTNER, Le Préhistorique aux environs de Kayes (Soudan). (Grattoirs et quelques flèches en quartzite, schiste ou grès taillé, ainsi que des haches polies, à la surface du sol. Pas de fossiles. Anneaux en schiste gris avec des trous forés, dans une région où le perçage de la pierre est inconnu aujourd'hui).

Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient. T. V, nos 3-4 (juill.-déc. 1905).
Hanoi, 1905.

P. 253. SYLVAIN LÉVI, Notes chinoises sur l'Inde. (5. Quelques documents sur le bouddhisme indien dans l'Asie centrale.) — P. 306. BONIFACY, Étude sur les langues

parlées par les populations de la haute Rivière Claire (Tho blancs, Mon, Lao blancs, Paten, Méo blancs, Lolo noirs, ces derniers tibeto-birmans, les autres thai; vocabulaires, éléments de grammaire). — P. 328. A. CHÉON, Note sur les Muong de la province de Son-tay (Répartition; linguistique; ethnographie). — P. 349. L. CADIÈRE, Les hautes vallées du Song-Gianh (Ethnographie et linguistique des Nuguon et des Sacs. — P. 368. E. M. DURAND, Notes sur les Chams (Légendes, chronique royale, etc.). — P. 388. Notes et mélanges (PII. BERTHÉLOT, Notes sur les juifs en Chine, sur le Bouddhisme chinois, etc. — JUGLAR, Ruines khmer dans la prov. siamoise de Muang phanom Sarakam; *fig.*).

Journal Asiatique, 10^e sér., t. VIII, Paris, 1906.

N^o 5 (Nov.-Déc.). — P. 439. C. FOSSEY, L'assyriologie en 1904. (Généralités, exploration et fouilles, écriture, langues sumérienne et assyrienne, littérature, géographie, histoire, religion et mythologie, droit public et privé, numération et métrologie, archéologie, influences babyloniennes). — P. 491. F. FARJENEL, Le culte impérial en Chine (qui est, avec le culte domestique, à proprement parler la véritable « religion chinoise » distincte du thaïsme et du bouddhisme. Description du sacrifice au grand dieu du Ciel).

Revue scientifique, Paris, 5^e sér., t. VI, 1906.

P. 136. MARCEL BAUDOIN, La technique moderne des fouilles des sépultures mégalithiques (instructions pratiques). — P. 33 et 74. L. LAPICQUE, Les Nègres d'Asie et la race nègre en général (Conférence Broca à la Soc. d'Anthr. Description des Négritos; attribution du terme « prédravidien » à l'élément négroïde dans l'Inde. Il n'y a qu'une seule race nègre de l'Afrique à la Mélanésie. Indice radio-pelvien). — P. 2 bis, A. CHARRIN, L'hérédité, son rôle dans les maladies. Les vraies et les fausses hérédités (Conférence de la R. S.).

Revue Coloniale (Ministère des Colonies), Paris, 8^e.

N^o 45 (décembre 1906). — P. 805. A. ARÇIN, L'organisation sociale en Guinée française. — Les familles [Etude sur les totems ou le « n'téné » des Soso, des Malinké, le « namo » des Baga, le « Woda » des Foula le « kosé » des Soninké. Le totem n'est pas nécessairement un ancêtre (légende de l'oiseau « petit sénégalais » dans le Kong). Constitution de la famille. Influence de l'Islamisme, etc.].

Gegenbaurs Morphologisches Jahrbuch, t. 36, fasc. 2 et 3, Leipzig, 1906.

P. 93. — G. RÜGE, Die äusseren Formverhältnisse der Leber, etc. (*Morphologie extérieure du foie chez les Primates*. Étude d'anatomie comparée, av. 46 *fig.* (suite). 5. Le foie des catarrhiniens : b) Hylobates et anthropomorphes. Étude descriptive très détaillée du foie chez les adultes, les jeunes et les embryons, d'après les observations personnelles et la coordination de ce qui a été fait par les auteurs précédents. Pas de conclusion). — P. 276. H. BLUNTSCHLI, Die Arteria femoralis, etc. [*L'artère fémorale et ses branches chez les singes catarrhiniens inférieurs* (Semnopithèques, Cercopithèques, Macaques) et les Lémuriens. Deux types extrêmes observés chez tous les mammifères; les artères du pied sont formées : soit par les deux tibiales, soit par la saphène. Trois types de rapport entre la saphène, l'interosseuse et la tibiale antérieure, etc. Variation individuelle chez les Primates. Étude descriptive détaillée; 85 *fig.*]

Jenaische Zeitschrift für Naturwissenschaft.

T. 41. (*Neue Folge*. T. 34), Jena, 1906.

N° 4. — P. 607. W. KÜKENTHAL, Beiträge zur Anatomie, etc. (*Contribution à l'anatomie d'une gorille femelle qui a vécu au Jardin zoologique de Breslau*), Annonce des travaux qui suivent). — P. 608. F. GRABOWSKY (F.), Beitrag zur Biologie, etc. [*Contribution à l'étologie du gorille*, Compléments à sa communication de 1904. L'animal appartenait probablement à l'espèce *G. Costaneiceps*, Slock (1862), mais la touffe circulaire de poils sur le vertex n'a apparu qu'à l'âge adulte. Il a vécu 7 ans au jardin y étant arrivé à 4 ans; a cessé d'augmenter à 8 ans; les menstruations, sans sang, sont apparues à 6 ans et s'établirent régulièrement toutes les 4 semaines; 1 pl. (photogr.)]. — P. 612. Dr HEINE, Das Auge des Gorilla (*L'œil du gorille*. Se distingue de l'œil humain essentiellement : 1° par sa forme exactement sphérique, et 2° par l'abondance du pigment. Accommodation comme chez les enfants. Pas d'astigmatisme probablement à cause des paupières moins pesantes que chez l'homme; 1 pl.). — P. 618. H. STAHR, Ueber die Zungenpapillen, etc. (*Les papilles gustatives du gorille femelle du jardin de Breslau*. [Papilles spéciales à la base de la langue. Les papilles caliciformes peu nombreuses sont disposées en V comme chez les Macaques et les Cynocéphales et pas en Y comme chez l'homme, le chimpanzé et les Lémuriens; 16 fig.]). — P. 632. U. GERHARDT, Die Morphologie des Urogenitalsystemes [*La morphologie du système uro-génital d'une femelle de gorille*. Présence de la membrane-hymen constatée pour la première fois, ainsi que celle des replis du vagin (columnæ rugarum), 1 pl., 1 fig.].

T. 42 (*Neue Folge*, t. 38, 1906).

N° 1. — P. 181. A. SOMMER, Das Muskelsystem der gorilla (*Le système musculaire du gorille*. Etude descriptive détaillée de tous les muscles), 4 pl.

Globus, t. XC, Braunschweig, 1906, in 4°.

N° 11. — PREUSS, Weiteres über die religiöse etc. (*Nouvelles remarques sur les usages religieux des Indiens Cora (Mexique) particulièrement sur les phallophores de la fête de Pâques* (fig.)). La cérémonie correspond à la fête mexicaine ancienne de Teotleco. Danses, masques; les « Juifs » prosternés devant les « apôtres » sont les esprits des étoiles descendus sur la terre pour féconder la vie des plantes et des animaux des anciennes croyances.

N° 12. — GRAEBNER, Wanderung und Entwicklung etc. (*Migration et développement des systèmes sociaux en Australie*. 1 carte. Le système à 4 groupes s'est développé indépendamment du système à 2 groupes. Le premier est répandu plutôt dans le N.-E., le second dans le S.-E., mais il y a souvent imbrication. En Australie centrale : système à 8 groupes issu de celui de 4. Le système sans groupes ne se rencontre que sur la côte sud). — SELER, Parallelen in den Maya, etc. (*Parallèles entre les figures des divinités dans les manuscrits maya*).

Nos 13 et 14. — GRAEBNER, Wanderung und Entwicklung etc. (*Migration et développement des systèmes sociaux en Australie, suite*). — RICH. ANDREK, Zum Haustieralter des Pferdes (*Ancienneté de la domestication du cheval*, en Europe, à l'époque paléolithique, démontrée par la récente publication de Piette (1)).

N° 15. — VORTISCH, Die Neger der Goldküste (*Les nègres de la Côte de l'or*; fig. Les habitations. Le roi de N'Saba, son harem et sa suite). — GRAEBNER, Wanderung und Entwicklung etc. [*Migration et développement des systèmes sociaux en Australie*; fig. (fn.)]

(1) Voy. *L'Anthropologie*, 1906, p. 27.

N° 16. — HELLWIG (Dr Albert), Das Einflöcken von Krankheiten (*L'inoculation des excréments des malades aux arbres en bouchant le trou par lequel l'inoculation a lieu ; croyance populaire se rattachant à cette pratique en Europe*). — VORTISCH, Die Neger der Goldküste (*Les nègres de la Côte de l'Or (fin) fig. Les poids pour l'or, en cuivre, en forme d'animaux ou d'objets. Industries*). — GIUFFRIDA-RUGGERI, Das sog. Aussterben etc. (*La soi-disant extinction de la race Neanderthal-Spy. C'est plutôt une disparition par suite des croisements qui se traduit par l'apparition des cas ataviques*). — Die Krankheiten der Indianer (*Les maladies des Indiens. Les plus répandues sont : les maladies des voies respiratoires, la syphilis et la variole*).

N° 17. — KOCH-GRÜNBERG (Dr Th.). Kreuz und quer durch Nordwest-brasilien (*Excursions à travers le Nord-ouest du Brésil (VII) ; fig. Les Kaoua-Tapouya : types, masques, pictographes rupestres, etc.*).

N° 18. — SENFFT (A.). Die Bewohner der Westkarolinen (*Les indigènes des Carolines occidentales fig. Trois tribus qui diffèrent par leurs langues et par leurs mœurs : 1° La tribu de Yap et de l'atoll Ngulu (Matelotas) ; celles de Palau ; enfin la tribu qui peuple les autres îles*).

FRIEDERICI (Dr G.), Die Ethnographie in den « Documentos, etc. » (*L'ethnographie dans les « Documentos inéditos del Archivo de Indias »*). Publications sur les découvertes espagnoles en Amérique et en Océanie, et où l'ethnographie n'a pas grand'chose à puiser. Résumé de tout ce qu'il y a de plus intéressant. Des données sur les Mexicains, les Caraïbes, etc.).

N° 19. — FRIEDERICI (Dr G.), Die Ethnographie in den « Documentos etc. ». [*L'ethnographie dans les « Documentos inéditos del Archivo de Indias » (suite)*].

N° 20. — ANDREE (R.), Emil Schmidt (*Emile Schmid, Nécrologie, portrait*). — MEHLIS (Dr), Der Manzenstein bei Herrenalb (*La borne de Herrenalb entre Wurtemberg et Bade. Dalle à coupules avec inscriptions datant de 1800 ; fig.*). — M. LEHMANN, Altmexikanische Mosaiken etc. (*Antiques mosaïques mexicaines et les présents du roi Moteczumas à Cortès. Masques en mosaïque, ornements de plumes, disques solaires, etc.*).

Memoirs and Proceedings of the Manchester literary and philosophical Society,
1905-1906. Manchester, 1906.

Article XI (44 p.). — A. D. DARBISHIRE, On the difference, etc. (*La différence entre les lois physiologiques et les lois statistiques de l'hérédité*). Les deux « lois » statistiques sont descriptives. Telle la loi de Pearson, donnant la fréquence de corrélation pour différents caractères entre les ascendants et les descendants ; telle aussi, la loi de Galton, estimant en moyenne, dans une population donnée, l'influence ancestrale à la moitié, au quart, au huitième, en remontant les générations. Par opposition, les lois physiologiques sont « explicatives ». La première de ces « lois » que personne n'a formulée, mais que beaucoup acceptent tacitement est en somme le transport dans le domaine individuel de la loi de Galton qui ne devrait s'appliquer qu'aux « masses », aux collectivités. Darbishire l'appelle « Loi de la diminution de l'apport individuel » ; elle formule la décroissance de l'influence en raison directe de l'éloignement dans l'échelle ancestrale. La seconde loi est le Mendelianisme qui est à la fois une hypothèse (les « gamètes » et leur influence) et une méthode (expérimentation). C'est de la confusion, très fréquente que font les auteurs, entre les lois statistiques, descriptives et se rapportant aux collectivités, et les lois physiologiques, explicatives et se rapportant aux individus, que découlent les fausses interprétations des phénomènes de l'hérédité.

Ofversigt af Finska Vetenskaps-societetens Förhandlingar, t. 47, 1904-5, Helsingfors, 1905, in-8°.

Article n° 1. — EDV. REIN, Die Verehrung, etc. [*La vénération du prophète Élie*]

chez les Grecs modernes. Ce culte ne peut être rattaché ni à l'ancien culte du ciel (similitude des noms *Helios, Ilios*) comme le pensaient Wachmuth, Bent, Schmidt etc., ni au culte de Jupiter et du ciel réunis comme le pense Politis. Tout au plus peut-on soupçonner l'importation du culte d'Élie par les Slaves qui le confondaient à l'origine avec le Peroun, Dieu de la foudre].

Acta Societatis scientiarum Fennicae, t. 32, Helsingfors, 1906, in-4°.

Article n° 2 (338 p.). — K. L. TALLQVIST, Neubabylonisches Namenbuch, etc. (*Livre onomastique néo-babylonien tiré des contrats de la période Samassumukin Xerxès*). Statistique des noms propres tirés de ceux des divinités, des plantes, des objets, etc. Comme tous les noms propres des langues sémitiques, les noms assyro-babyloniens ont une signification plutôt théologique (au contraire de ce qui se passe chez les Indo-Ariens, qui préfèrent les noms profanes), mais ils se composent de plusieurs mots, tandis que chez les Hébreux, Phéniciens, Araméens, etc. les noms sont composés d'un ou de deux mots au plus).

University of California Publications. American archaeology and ethnology, t. IV. Berkeley, 1906.

N° 1. — ZELIA NUTTALL, The earliest historical relations, etc. (*Les premières relations mentionnées dans l'histoire, des rapports entre le Mexique et le Japon, au début du XVII^e siècle*).

N° 2. A. HRDLICKA, Contribution to the physical anthropology, etc. (*Contribution à l'anthropologie somatologique de la Californie, d'après l'étude des collections de l'Université de Californie et du Musée National des États-Unis. 45 crânes de l'État de Californie, principalement de la côte de la partie centrale. Ind. céph. moy. 77.4, 1 carte, plusieurs pl.*

J. DENIKER.

Archivio di Psichiatria, Neuropatologia, Antropologia criminale e Medicina legale, t. XXVII. Torino, 1906.

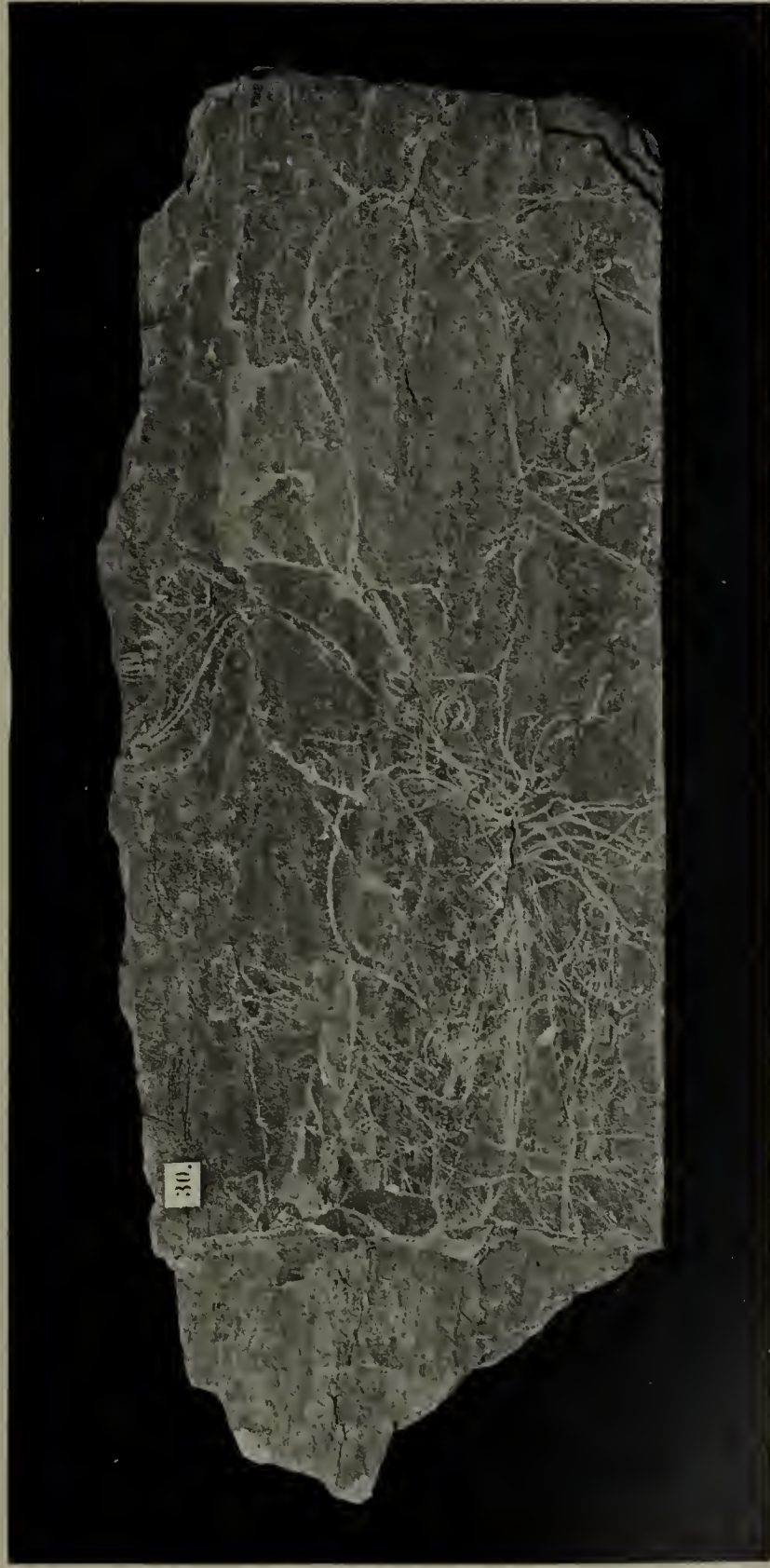
MIRABELLA, I caratteri degenerativi di 84 delinquenti nati (*Les caractères dégénératifs de 84 criminels-nés*. Eurygnathisme, 60 0/0; torus occipitalis, 33 0/0; tatouage 8 0/0; 71 0/0 étaient atteints d'analgésie). — TOVO, Contributo allo studio della morfologia cerebrale nei delinquenti (*Contribution à l'étude de la morphologie cérébrale chez les criminels; 2 fig.*). — DE BLASIO, Sul tatuaggio di prostitute e di pederasti (*Le tatouage chez les prostituées et les pédérastes; 1 fig.* Prostituéés tatouées 18 0/0, la moitié avec des tatouages d'amour, quelques-unes avec des tatouages symboliques [serpents qui partent de l'anus et aboutissent à la nuque ou au cœur]. Chez les pédérastes, le tatouage se rencontre dans la proportion de 50 0/0). — BURZIO, Contributo allo studio anatomo-istologico del sistema nervoso nel cretinismo (*Contribution à l'étude anatomo-histologique du système nerveux dans le crétinisme*). — ORTIZ, superstizioni criminose in Cuba (*Superstitions criminelles à Cuba, Magie*). — MASINI, Una strana anomalia in un epilettico omicida (*Une étrange anomalie chez un épileptique homicide; 5 fig.* Hyperextension des doigts). — GIUFFRIDA-RUGGERI, Cranio di epilettico con spina faciale anomala bilaterale (*Crâne d'épileptique avec épine faciale anormale de chaque côté; 1 fig.* Épine de la grandeur d'une épine nasale ordinaire, située en bas de chaque fosse canine). — RONCORONI, Contributo allo studio delle funzioni del lobo frontale (*Contribution à l'étude des fonctions du lobe frontal*). — DE BLASIO, Idiota submicrocefale (*Idiote sous-microcéphale*). — ORTIZ, Il suicidio fra i negri (*Le suicide chez les Nègres*). — PARAVICINI, Fossetta occipitale mediana in cranio idrocefalico (*Fossette occipitale médiane sur un crâne hydrocéphale*). — RONCORONI,

Anomalies histo-morphologiques dans les criminels et les épileptiques (sur 33 épileptiques étudiés, 9 n'ont pas présenté d'anomalies cérébrales, 9 ne possédaient pas de couche granulaire interne dans les lobes frontaux, 25 avaient cette couche atrophiée, et 10 offraient des anomalies d'orientation des cellules pyramidales. Sur 16 criminels, 9 cas d'hypertrophie de certaines cellules pyramidales, 4 cas d'absence de la couche granulaire interne, 6 cas de diminution de cette couche, et 7 cas d'orientation anormale des cellules pyramidales). — ASCARELLI, *Le impronte digitali nelle prostitute (Les empreintes digitales chez les prostituées; 1 pl. et 6 tableaux. Prédominance des formes primitives [triangulaires et à anses ouvertes vers le radius])*. — LATTES, *Contribution à la morphologie du cerveau de la femme criminelle* (dédoublement du sillon de Rolando, 3 0/0; interruption de ce sillon, 2 0/0; trois lobes frontaux avec direction horizontale des sillons et des circonvolutions, 3 0/0. Une fois un lobe frontal a montré 6 circonvolutions longitudinales).

R. V.

Le Gérant : P. BOUCHEZ.

Angers. — Imp. A. Burdin et Cie, rue Garnier, 4.



Gravure sur schiste, de Laugerie-Basse.

Masson et Cie, Editeurs



1



2



3



4



5

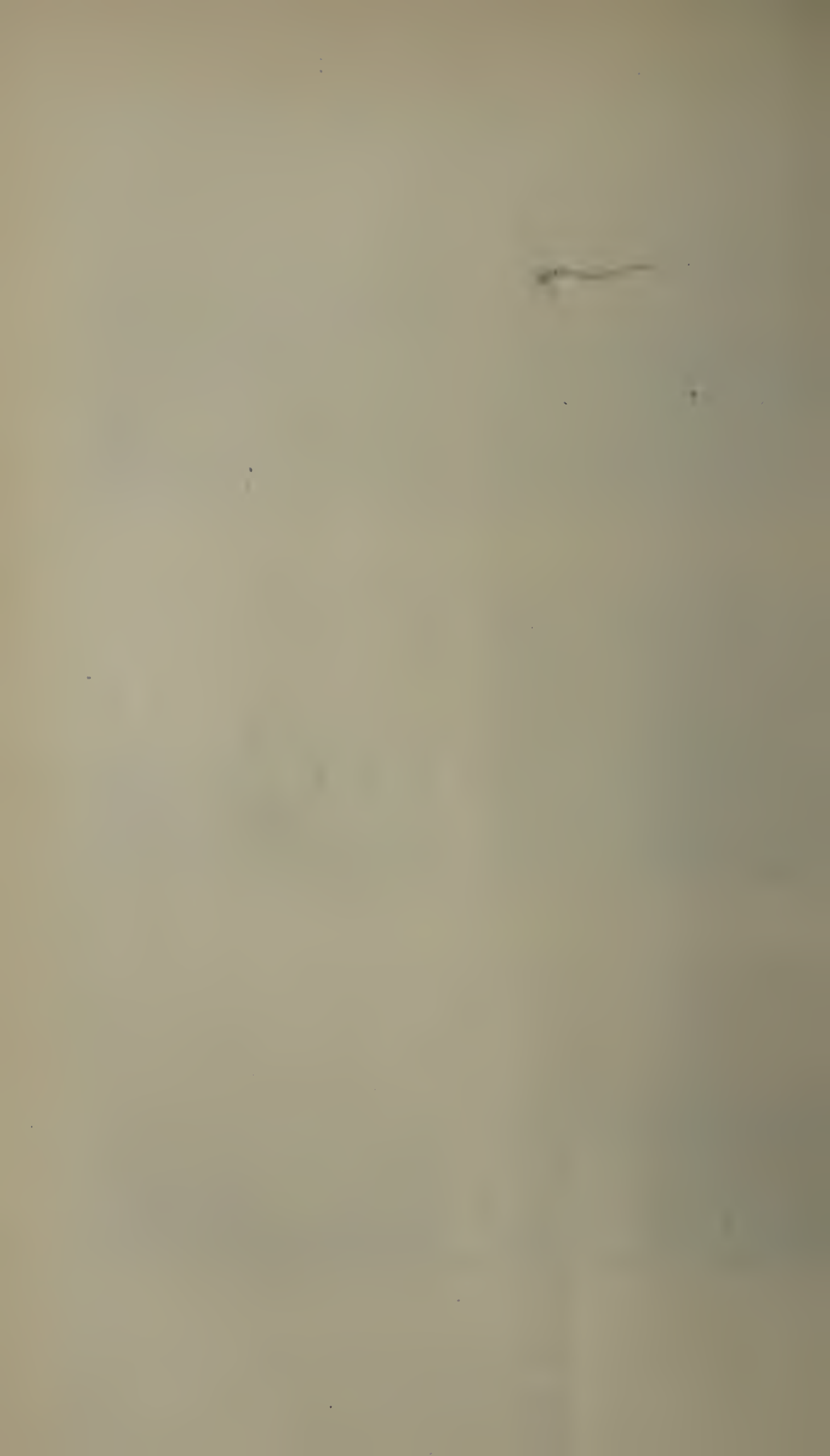


6

Tombeaux du Sahara.

Masson et Cie, Editeurs

Phototypie Berthaud, Paris





1



2



5



6



3



4

Village lacustre et Indigène du Dahomey.

MÉMOIRES ORIGINAUX

LA COLLECTION ANTHROPOLOGIQUE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE,

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS D'ANTHROPOLOGIE FAITE LE 11 AVRIL 1907

PAR

LE D^r E.-T. HAMY

Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine,
Professeur au Muséum, Directeur honoraire du Musée d'Ethnographie.

Messieurs,

Il m'a toujours paru qu'un enseignement donné dans un établissement comme le nôtre ne devait pas ressembler à celui que l'on peut trouver ailleurs. Nous sommes avant tout, en effet, un Musée d'Histoire naturelle. Les deux tiers de nos *professeurs*, en dépit du titre qu'ils portent, ont avant tout la garde des grandes collections de l'Etat qui vont toujours en augmentant et absorbent de plus en plus leur attention. Aussi l'enseignement *ex cathedra* dont ils sont chargés, comme par surcroît, se subordonne-t-il nécessairement à cette fonction primordiale et ceux qui le donnent se trouvent-ils amenés à devenir, le plus habituellement, des commentateurs des collections qu'ils classent et qu'ils conservent.

C'est ce qu'on avait compris, dès l'origine, en donnant aux titulaires de l'enseignement du *Jardin des Plantes médicinales* les qualités de *démonstrateur* et de *sous-démonstrateur*. Et il semble bien que ce soit au caractère spécial de ces *démonstrations directes* que les cours professés au faubourg Saint-Victor aient dû leur fortune au xvii^e et au xviii^e siècles.

J'ai toujours, autant que possible, conformé ma conduite à cette tradition séculaire. Depuis vingt-sept ans que j'ai commencé à professer ici, comme suppléant d'abord, puis comme titulaire, j'ai

consacré la meilleure partie de mes leçons à un enseignement *descriptif* où j'utilisais de mon mieux les ressources de toutes sortes, lentement accumulées, dans un musée unique au monde, depuis les temps lointains des Duverney et des Hunauld.

Ces collections spéciales qui s'accroissent régulièrement chaque année et dépassent aujourd'hui le chiffre de 49.000 objets (1) fournissent, en effet, sur la plupart des sujets qu'aborde l'étude de l'anthropologie descriptive, des éléments de démonstration à la fois abondants et variés. Ce sont de longues théories de crânes de toutes races; des squelettes montés en beaucoup plus grand nombre que l'on n'en peut trouver ailleurs; des pièces anatomiques dont je voudrais augmenter la série, restreinte par le manque de place; des moulages sur nature, têtes, troncs, membres, viscères, etc.; des documents iconographiques, bustes, statuettes, études peintes, estampes; des épreuves et des clichés photographiques innombrables; une collection préhistorique de premier ordre, bref, tout un ensemble, dont je ne connais pas l'équivalent à l'étranger et dont l'interprétation occupera longtemps ceux qui me succéderont ici.

Je voudrais en reprenant une fois encore cet enseignement, vous exposer rapidement l'histoire presque complètement ignorée de ces collections qui y tiennent une si large place, et vous montrer comment le modeste cabinet ostéologique, à l'usage de la vieille chaire d'anatomie et de chirurgie du Jardin du Roi, est devenu peu à peu notre grand musée anthropologique national.

La chaire à laquelle ces collections appartiennent, avait eu pour objet lors de sa création en 1635, l'étude de la chirurgie; mais son premier titulaire Marin Cureau de la Chambre, lui imprima bientôt une direction plus conforme à ses propres travaux et une curieuse estampe, qui figure en tête de la jolie édition de son *Art de connaître les hommes* publiée par Lejeune à Amsterdam en 1660 nous montre, dans un bâtiment public qui ne peut être que l'ancien Château dont vous voyez encore les restes dans la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, un laboratoire où un vieux savant mesure un buste de plâtre, tandis que d'autres bustes, où l'on distingue un nègre, s'alignent sur une tablette et qu'une gravure fixée à la muraille montre un sujet debout marqué de ses points singuliers. Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est

(1) Elles comptaient un peu plus de 22.000 objets lorsque j'ai été nommé professeur; elles ont donc augmenté pendant ma gestion d'environ 27.000.

bien le premier embryon de notre Musée dont nous avons ainsi la claire vision au bout de deux siècles et demi (1).

Remplacé par son fils François (1671) devenu ainsi titulaire d'un emploi que ses charges à la Cour l'empêchaient de remplir, Marin Cureau de la Chambre eut, en réalité, pour successeur (1672) le célèbre chirurgien Dionis qui, protégé par la déclaration royale du 20 janvier 1673, put, en dépit de la Faculté de médecine, démontrer au Jardin pendant huit ans, d'une part les opérations de chirurgie, et de l'autre l'anatomie de l'homme *suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes* que l'on méconnaissait encore à la rue de la Bûcherie. Ce Cours qui se faisait dans une salle établie à cet effet à gauche de l'entrée du Jardin (2) dès l'hiver de 1672-1673 et que suivaient 500 personnes, n'a malheureusement laissé aucun souvenir matériel.

Il n'est parvenu entre nos mains qu'une seule pièce authentique se rapportant à l'enseignement, si longtemps prolongé pourtant, de l'illustre Guichard du Verney, qui prit en 1682 la succession du second des Cureau.

Cette précieuse relique d'un lointain passé que je place sous vos yeux est un crâne préparé par Duverney neveu, le prototype, si je puis m'exprimer ainsi, de la déformation crânienne aujourd'hui connue sous le nom de *scaphocéphalie*. J'en ai donné la description dans un mémoire sur la genèse de cette anomalie synostotique publié par la Société d'Anthropologie en 1874 (3).

La bibliothèque du Muséum et les Archives de l'ancienne Académie des Sciences se partagent un certain nombre de dessins à la sanguine qui remontent aussi à l'époque où Duverney enseignait au Jardin du Roi; quant aux préparations que le célèbre anatomiste avait léguées à la savante Compagnie et qui, suivant l'expression de Fontenelle (4) étaient « en grand nombre et de la perfection qu'on

(1) Cf. E.-T. HAMY. *Recherches sur les origines de l'enseignement de l'Anatomie humaine et de l'Anthropologie au Jardin des Plantes* (Nouv. Arch. du Mus., 3^e sér., t. VII, p. 10, 1895).

(2) Cette entrée ouvrait entre le Château et la butte sur la *rue du Jardin du Roi*. La porte s'appelait : *Porte Royale*; actuellement c'est une porte charretière provisoire, qui a le n^o 38 de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

(3) E.-T. HAMY. *Études sur la genèse de la scaphocéphalie* (Bull. Soc. d'Anthrop., 2^e sér., t. IX, p. 846, 1874). — N^o CXVI du Cat. de Daubenton. *Descript. du Cab.*, p. 66-67.

(4) *Éloge de M. Duverney*. — Ce morceau, qui a été imprimé dans l'*Histoire de l'Académie* pour 1790 se termine par l'annonce du legs de Duverney. Fontenelle ajoute que cette collection jointe « à tous les squelettes d'animaux rares que la Compagnie a depuis longtemps dans une salle du Jardin Royal, composera un grand Cabi-

peut imaginer », il n'en reste qu'une seule à l'Anatomie comparée représentant, suivant la formule imprimée en creux sur son bord inférieur :

LES PARTIES DE LA NOURRITURE DV FOETVS.

C'est un curieux spécimen de ces pièces sèches ou excellait Duverney et dont certains récits contemporains nous ont gardé le souvenir (1). Il devait s'en trouver un grand nombre que le temps a fait disparaître, dans le cabinet que l'Académie des Sciences possédait au Jardin du Roi et où le legs de Duverney était venu rejoindre la collection de squelettes d'animaux rares préparés sous la direction de Perrault, à la ménagerie de Versailles.

Ces squelettes, parmi lesquels figuraient l'éléphant de Duverney que nous possédons encore et ce chameau de la Bactriane, dont la préparation avait coûté la vie à Perrault, étaient les pièces justificatives des célèbres *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux* publiés à ses débuts par l'Académie des Sciences. On les avait longtemps conservés à la Ménagerie, puis ils étaient venus au Jardin du Roi s'aligner dans une salle dite *Salle des squelettes* (2). Ils servaient, avec la permission de la Compagnie, à l'enseignement du démonstrateur d'anatomie.

Hunauld, le successeur de Duverney, avait en outre à sa disposition une collection personnelle qu'il avait faite à l'appui de ses études ostéologiques, et dont une partie fut acquise après sa mort pour le Cabinet du Roi (3). Cette collection qui existe encore, confondue au milieu des autres pièces de même nature, d'origine plus moderne, comptait en 1749 quarante-cinq pièces, d'une technique d'ailleurs fort remarquable.

La date que je viens de citer est celle de la publication de la *Description du Cabinet du Roi* par Daubenton, qui forme la première partie du tome III de l'*Histoire naturelle générale et particulière* qu'il publiait avec Buffon. On y trouve cette partie du Cabinet « qui a rapport à l'Histoire Naturelle de l'Homme » classée en un

net d'Anatomie, moins estimable encore par la curiosité que par l'utilité dont il sera dans les recherches de ce genre ».

(1) Cf. *Hist. de l'Acad. des S.*, 1730, p. 128.

(2) Cf. E.-T. HAMY. *Chirac et la salle des squelettes du Jardin du Roi* (*Bull. du Mus.*, 1907, p. 102).

(3) Cf. E.-T. HAMY. *Un intérieur de savant parisien, anatomiste et médecin, au milieu du XVIII^e siècle. Scellés et inventaires chez l'académicien Hunauld (1742)*. (*Bull. de la Soc. franç. d'Histoire de la médecine*, t. V, 1907, p. 199.)

certain nombre de sections. Ce sont d'abord les *os*, puis les *coupes des os*, la plupart du *fameux M. Duverney* ou de *M. Hunauld* qui avait notamment « rassemblé tout ce qui pouvoit faciliter la démonstration de l'organe de l'ouïe, qu'il savoit expliquer avec autant d'érudition qu'il avoit d'industrie pour le rendre sensible aux yeux ». Viennent ensuite les *os difformes, exostoses, caries, ankyloses, fractures* et *calus*, avec des pièces de *Duverney* neveu, de *Silvestre*, etc. ; les *pièces d'anatomie injectées, desséchées, conservées dans des liqueurs* auxquelles ont travaillé *Morand*, *Sue* et d'autres anatomistes renommés. Enfin les *pièces d'anatomie artificielle* où figurent notamment deux merveilleux modèles de cire présentés à *Fagon* par *Gaëtano Zumbo* et que le Muséum possède encore, d'autres cires de *Susini* ou de *Calenzoli* et des échantillons de ces curieuses fabrications en verre, en ivoire, en bois, qu'on faisait venir de *Nuremberg*, d'*Altorf* et d'ailleurs. Le *Catalogue de Daubenton* fait connaître 413 préparations décrites en 304 pages in-4° et illustrées de 14 belles planches.

La collection s'accroît lentement sous *Winslow* (1) et son successeur *Ferrein* (1743-1769). Trente et quelques objets seulement s'ajoutent en dix-sept ans au Cabinet d'anatomie humaine, mais quelques-uns méritent d'être mentionnés en passant, et notamment les restes de momies d'Égypte, la peau bourrée de négresse à terme *avec de la laine sur la tête*, suivant l'expression de *Daubenton* et les trois têtes osseuses de *Chinois* de *Boukhara*, de *Tatar Naghaï* et de *Kalmouk* recueillies par *Joseph-Nicolas De l'Isle*, l'un des frères du célèbre géographe, pendant un séjour de vingt-deux ans dans les possessions russes (1725-1747) (2). Ces diverses pièces commencent à donner au Cabinet le caractère spécial qu'il affectera de plus en plus par la suite, mais les temps sont loin encore où *Blumenbach* jettera les bases de la crâniologie ethnique et *Daubenton* ne sait reconnaître dans ces têtes osseuses, pourtant

(1) Jacques Bénigne Winslow qui remplaça Hunauld le 1^{er} janvier 1743, n'a laissé au Jardin du Roi où il a professé dix-sept ans, aucune trace matérielle de son passage. Le classique auteur de l'*Exposition Anatomique du Corps humain*, qui n'a pas eu moins de huit éditions en cinq langues différentes, a cependant multiplié les pièces de démonstration au cours de sa longue carrière et lorsqu'il est mort le 3 avril 1760 à quatre-vingt-onze ans, il a dû laisser de nombreuses et intéressantes préparations, que son gendre *La Sourdière*, docteur régent de la faculté de médecine, n'a sûrement pas laissé perdre. Je suppose qu'elles seront allées à son départ du Jardin (1751) aux Écoles de la Rue de la Bûcherie.

(2) *Hist. Nat. gén. et particul.* avec la *Descript. du Cabinet du Roi*, t. XIV, p. 377, 1766.

bien typiques, « aucun caractère marqué qui les distingue de celles de notre nation ».

Antoine Petit succède à Ferrein (1769), Vicq d'Azyr supplée Petit (1776-77), Portal supplante Vicq d'Azyr (1778) sans que la collection se modifie sensiblement. De temps en temps quelque objet isolé s'y trouve déposé comme la *main verte* de Méry-sur-Yonne dont je vous ai naguère conté l'histoire ou la *momie d'Auvergne* qui fit tant de bruit en son temps. Les pièces anatomiques sont alors groupées dans un vestibule à l'entrée du Cabinet (*Expilly*); les squelettes ont été relégués dans une maison située entre le Château et l'Intendance et qui sera abattue quand, vers la fin de l'administration de Buffon, l'architecte La Touche prolongera le Cabinet dans la direction du sud.

La Révolution arrive et la Convention transforme profondément le Jardin. La chaire d'Anatomie est coupée en deux : mais tandis que Mertrud, devenu titulaire, d'ailleurs très actif (1) de la chaire *d'anatomie comparée* va bientôt céder la place à l'illustre Georges Cuvier (1802), Portal s'éternisera *trente ans encore* dans la chaire *d'anatomie humaine*, qui n'est pour lui qu'un accessoire très secondaire au milieu des occupations d'une clientèle médicale de plus en plus surchargée.

Au début du nouveau régime, Portal fait assez régulièrement son cours, aidé du prosecteur Salmade (2), et on le voit assister un peu moins d'une fois sur deux aux assemblées. C'est peut-être pendant cette période que s'est trouvée faite la collection à laquelle nous nous sommes accoutumés à imposer le nom de Portal, précieux assortiment de têtes humaines dont l'âge est relevé avec soin et qui permet de suivre avec sûreté les transformations séniles du crâne et de la face. Que cette collection soit due à Portal, à Salmade ou à tout autre, c'est tout ce qui nous reste d'une longue période de cinquante-quatre ans au cours de laquelle le professeur s'est de plus en plus détaché de ses obligations pédagogiques !

(1) En l'an III, par exemple, Mertrud fait 50 leçons sur l'anatomie comparée de l'homme et des animaux, dissèque un dromadaire et une panthère dont Mareschal fait les figures, un grand papion dont les viscères ont été dessinés par Cuvier, deux magots, un raton, une biche, deux aigles, etc. et monte le squelette d'un rhinocéros, d'une vache indienne, du bélier, de la brebis de Barbarie, du serpent et de la civette (*Proc. verb.*, II, 25).

(2) Les comptes de l'an 2 nous apprennent que cette année-là les deux cours d'anatomie humaine et comparée ont coûté ensemble 800 livres. Portal aurait voulu le double (8 vent. an 2).

Portal est resté notamment tout à fait étranger à la réorganisation du Cabinet entreprise par Cuvier en 1803, dans le bâtiment que terminait Molinos. L'inventaire sommaire, publié au tome III des *Annales du Muséum* relève l'existence dans ce cabinet de 32 squelettes humains « de différents âges et en différents états » dont 24 sont anciens; il renferme en outre 52 fœtus humains et un grand nombre de têtes séparées, *entières* ou *sciées de diverses manières*, de pièces pathologiques, de préparations spéciales, dans lesquelles le créateur de la nouvelle galerie n'a malheureusement pas distingué par des chiffres ce qui appartient à l'homme (1).

Cuvier, qui était un des membres actifs de la *Société des Observateurs de l'Homme*, véritable berceau de la science anthropologique dans notre pays, s'est efforcé dès le retour du *Géographe* et du *Naturaliste*, de réunir les éléments d'une anatomie comparée des races humaines, dont il a compris le puissant intérêt et dans une salle dite B III, au rez-de-chaussée de sa galerie nouvelle, on peut voir déjà un certain nombre d'objets qui sont encore parmi les plus précieux de la collection actuelle.

Ce sont parfois des pièces confisquées chez les émigrés et envoyées par la Commission des Arts (2), comme les cires faisant partie du cabinet de Philippe-Égalité, les fameuses momies guanches du comte de Chastaney de Puységur ou la tête pétrifiée du cabinet de Romé de l'Isle. La plupart des collections ont été cependant offertes personnellement à Cuvier, ou recueillies au cours de missions officielles. On y distingue d'abord un squelette de Mozambique rapporté par Péron; ceux de l'assassin de Kléber, Mohammed el 'Alepi et du cymbalier du 1^{er} grenadier de la garde, un beau nègre du Bournou, donnés par l'illustre Larrey avec trois crânes de Russes et d'Autrichien tombés à Austerlitz. En 1814 et en 1815 le cabinet reçoit les têtes de Cosaques préparées à la Pitié par Serres; puis apparaît l'illustre *Vénus Hottentote*, qui fut longtemps la gloire de la collection et que Cuvier a fait disséquer au

(1) La statistique complète du Cabinet comprend à cette date 526 squelettes, 713 autres préparations osseuses, 1.632 préparations molles, soit en tout 2.871 (G. Cuvier, *loc. cit.*, t. II, p. 414).

(2) La fondation du Musée constitué par Barthélemy et Millin dans l'ancien local du Cabinet des Médailles avait fait disparaître du Jardin des Plantes ce que nous appelons aujourd'hui l'*ethnographie*, et notamment les objets qui avaient fait partie du Cabinet légué au Roi par Tournefort et un certain nombre d'autres que rapportaient à Buffon les fonctionnaires civils ou militaires au service de l'État ou des compagnies commerciales (Cf. E.-T. HAMY. *Les origines du Musée d'Ethnographie. Histoire et Documents*. Paris, 1890, 1 vol. in-8°, p. 31, n° 35).

commencement de 1816; puis ce seront les incomparables séries de crânes recueillis par l'aide-naturaliste Delalande fils, pendant son séjour de trois ans au Cap et dans la Cafrerie (1818-1820); les têtes du tombeau de Waigion fouillé par Quoy et par Gaimard; les squelettes et crânes envoyés ou rapportés par Leschenault de la Tour (1822), Lesson et Garnault (1825), Diard et Duvaucel, Busseuil (1826), Choris (1828), Reinaud (1829), etc.

Cependant appelé au poste de premier médecin du roi Louis XVIII, Portal a disparu à peu près du Jardin des Plantes. Depuis 1817 on ne le voit plus guère que les jours d'élections à l'Assemblée des Professeurs. Prétextant une extinction de voix, survenue, dit-il, « après plus de trente ans de professorat », il fait faire ses leçons par un aide, le D^r Clément, qu'il a installé dans l'appartement dont il a délogé jadis l'architecte Verniquet. C'est d'ailleurs *la seule indemnité* qu'il offre à ce pauvre docteur, réduit à vivre avec *700 francs d'appointemens!* Clément n'est officiellement chargé, il est vrai, que de préparer le cours, toute collection demeurant en dehors de son ressort.

Le surcroît de besogne imposé ainsi par le Cours ne concerne que le professeur lui-même, qui doit prélever (comme c'est la règle aujourd'hui) une certaine somme sur ses appointements pour indemniser son remplaçant. Il a fallu le faire sentir, avec les ménagements convenables, le jour où, poussé par ce dernier sans doute, l'égoïste vieillard s'est décidé à intervenir, sans succès d'ailleurs, auprès de ses collègues (12 mars 1830).

Portal est mort de vieillesse le 23 juillet 1832, à l'âge de 90 ans (1). Il était venu une dernière fois au Muséum à la fin de mai voter pour Gay-Lussac en remplacement de Sérullas enlevé par le choléra.

Quelques semaines plus tard (2 août) le ministre d'Argout, instruit de la situation déplorable où le défunt laissait les deux chaires dont il avait gardé la possession jusqu'au bout au Collège de France comme au Muséum, mettait en question devant les professeurs des deux établissements la question du maintien d'un enseignement négligé si longtemps et qui était resté, suivant les paroles de Serres, étranger « aux progrès de l'anatomie générale et philosophique telles que les ont créées les anatomistes de nos jours. »

(1) On trouvera sur les dernières années de Portal de curieux détails dans une causerie du D^r Simplicie (*Union médicale*, nouv. sér., t. XII, p. 260-261, 9 nov. 1861).

Le 8 août, l'Assemblée du Muséum déclarait à l'unanimité que la chaire d'anatomie de l'homme devait être conservée, telle qu'elle avait été créée par la loi d'organisation de l'an 2 et dans les termes du programme qui avait été formulé alors. Les professeurs la considéraient encore comme « le pivot sur lequel roule l'ensemble de l'enseignement zoologique du Muséum », comme « la base de l'histoire naturelle et de la classification des mammifères ». Le dernier titulaire avait dérogé à l'exemple donné par Vicq d'Azyr d'un enseignement anatomique « entièrement dégagé de toute application médicale et chirurgicale » ; il faut que cet enseignement redevienne ce qu'il doit être, « le complément nécessaire de la haute instruction à laquelle doivent prétendre aujourd'hui plus que jamais les esprits élevés ».

Les professeurs du Muséum rappelaient d'ailleurs que c'était parce qu'il y avait une chaire d'anatomie au Muséum qu'ils avaient récemment proposé au Gouvernement l'acquisition de la collection de Gall dont les pièces étaient, en effet, depuis quelques mois exposées dans une salle spéciale, tout au bout du Cabinet d'anatomie comparée.

Ces raisons et d'autres encore, longuement et clairement exposées au ministre, l'amenaient quelques jours plus tard (13 août) à inviter le corps professoral du Muséum à s'occuper de la vacance de la chaire, et le 27 Flourens était présenté, par six voix contre cinq données à Serres (les deux concurrents devaient se succéder dans cette chaire, qu'ils se disputaient ainsi pour l'abandonner ensuite).

Clément était bientôt contraint de déguerpir pour faire place à l'un des nouveaux élus, Gay-Lussac, en attendant que son mauvais vouloir à se plier aux exigences d'un service renouvelé et élargi, amenât une telle tension dans ses rapports avec Flourens qu'on se décidait, après six mois d'incessantes difficultés, à se passer de son concours (18 avril 1833).

Clément laissait à Loir, son remplaçant, un service complètement délabré; il fallut racheter les instruments les plus indispensables, renouveler le linge, etc., etc. Et Loir, puis Deschamps, successivement nommés aides-naturalistes de la chaire, avec le concours du préparateur Guichenot, venu de l'anatomie comparée (1) purent se mettre à l'ouvrage, pour réparer *un demi-siècle d'inertie*.

(1) C'est à cette époque que le Dr Bailly tenta, mais vainement, de faire pénétrer

L'une des réformes auxquelles Flourens tenait le plus, portait tout à la fois sur l'extension de la matière enseignée et sur la formation d'une collection autonome venant à l'appui des démonstrations du professeur. Dès la seconde année, son cours avait pris, avec l'assentiment de ses collègues, le titre de *Cours d'anatomie et d'histoire naturelle de l'homme*. Quant à la collection, les relations amicales du professeur avec plusieurs savants bien placés pour l'aider, et notamment avec Eydoux, le médecin de la *Bonite*, et avec le médecin en chef de l'armée d'Afrique, le Dr Guyon, lui procuraient de précieux documents, parmi lesquels figurent en première ligne les types algériens de ce dernier, Arabes, Turcs, Kabyles, nègres de divers types, métis de sang divers issus de leurs croisements.

C'est encore à la gestion de Flourens que remonte la construction de l'amphithéâtre d'anatomie qui existe encore, à côté de l'ancienne Cour de la Baleine et que nous n'avons quitté qu'à regret en 1898. Le Cours, après avoir été fait dans la ménagerie, se donnait dans le grand amphithéâtre, et cela n'allait pas sans de gros inconvénients. On accola l'amphithéâtre nouveau à la galerie d'anatomie, avec laquelle il communiquait largement, tandis qu'on élargissait celle-ci en transformant en salles de collections les anciens laboratoires de Mertrud et de Cuvier, à gauche de l'entrée de la Cour de la Baleine.

C'est dans cet amphithéâtre, construit par Rohault de Fleury sur un plan excellent, qu'ont professé durant cinquante-cinq ans Flourens, Serres et Quatrefages, et que j'ai suppléé moi-même pendant cinq années mon regretté prédécesseur.

Avec l'élection de Serres, qui remplaçait Flourens passé à la mort de Frédéric Cuvier à la chaire de physiologie comparée, commence une ère nouvelle pour notre collection. « Dans la double vue, dit un rapport du temps, de rendre les leçons du professeur plus positives et de faciliter les travaux relatifs à l'histoire naturelle de l'homme », le nouveau professeur sera « tenu de continuer la collection anthropologique déjà commencée et de proposer à l'administration les moyens les plus convenables pour l'entretien et pour l'accroissement de cette collection ». Serres nommé le 10 janvier 1839 *professeur d'anatomie et d'histoire naturelle de l'homme*,

au Jardin l'enseignement spécial de la phrénologie. Il se serait contenté du grade d'aide-naturaliste pourvu qu'on lui confiât le rôle qu'il ambitionnait.

suivant la formule de Flourens ainsi consacrée par ordonnance royale, ne négligera aucune occasion favorable de satisfaire aux nouvelles exigences de la chaire qu'il va occuper seize ans.

Directeur de l'amphithéâtre de Clamart, il ne manquera guère de faire préparer les squelettes exotiques qui passeront sous le scalpel des élèves des hôpitaux.

Il s'est assuré le concours d'un exact portraitiste, Werner, qui, sous sa direction, peindra de minutieux vélins, tels que ceux de la femme indienne de Bombay, d'un Malais, de deux Botocudes et bien d'autres encore d'origine lointaine, Chinois et Siamois, Kabyles et Arabes, Bosjemans, Hottentots, qu'on peut voir aujourd'hui groupés dans un meuble à volets tournants de la nouvelle galerie.

L'habile mouleur Stahl coulera pour lui des plâtres que Formant a mis en couleur et qui nous ont gardé l'image des acrobates, Arabes ou Zoulous, qu'on a vus à l'Hippodrome, de nègres du Sénégal ou du Congo, de Chinois de Chang-Haï ou d'Amoy.

Un peu plus tard Serres achètera au prix de 260 francs un appareil de Daguerre, le premier qu'on ait employé à faire des *portraits ethniques*, et Louis Rousseau commencera la plus ancienne série de *daguerréotypes* de races humaines, qu'on ait jamais exhibée dans une collection publique!

Cependant Dumont d'Urville achevait sa glorieuse exploration en Océanie et au Pôle Sud (1841) et le phrénologiste Dumoutier qu'il avait embarqué à bord de l'*Astrolabe* exposait bientôt au Jardin tout un petit musée, qui comprenait, avec nombre de crânes et quelques squelettes exotiques (1), 52 bustes tirés des creux qu'il avait réussi à obtenir, dans des conditions quelquefois bien difficiles, à l'aide d'un procédé simple et pratique. La tête de l'individu, pré-

(1) Au moment du retour de l'expédition, Dumoutier n'avait laissé au Muséum que 53 crânes de races, dont plusieurs en assez mauvais état. Il avait conservé le reste de la collection, et en livrait successivement les *types* à Lèveillé pour l'Atlas du voyage dont on dut faire écrire en 1855 le texte descriptif par Blanchard, à défaut de Dumoutier lui-même, reconnu incapable de toute rédaction suivie.

Ces pièces, ainsi détournées, faisaient partie du matériel de l'établissement phrénologique qu'avait installé Dumoutier. Elles furent saisies avec le reste par un sieur Barbier, propriétaire du local dont Dumoutier oubliait d'acquitter le loyer et demeurèrent de longues années en caisses avec l'autorisation du doyen de la faculté, d'abord dans le grenier du musée Dupuytren d'où la Société de Biologie les délogea, puis dans les caves de l'École, près du calorifère. C'est là qu'une longue enquête poursuivie avec persévérance, me les faisait retrouver en 1873. Le Muséum racheta peu après à Barbier ces précieuses séries, que j'eus le bonheur d'installer dans la vieille galerie au mois d'avril 1874. Il n'y avait pas moins de 140 crânes ethniques dans ce lot, et notamment tous les types de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*.

parée à l'ordinaire, couchée horizontalement, reposait dans une sorte de boîte, échancrée pour le cou et à demi remplie de plâtre très liquide. L'artiste laissait prendre le fond, tout en amusant le patient et ce n'est que quand il avait déjà toute sa moitié post-auriculaire complètement terminée qu'il se hâtait de confectionner avec du plâtre fortement salé (pour hâter la prise) la pellicule faciale, rapidement coupée au fil en deux quartiers symétriques.

On put avoir ainsi parfaitement reproduites les têtes de 48 sujets habituellement réfractaires à l'examen crânioscopique, Tasmaniens, Néo-Guinéens, Salomoniens, Carolins, etc., dont le crayon habile de Léveillé multipliait un peu plus tard les lithographies réduites à une échelle commune par le daguerréotype (1).

Peu après Dumoutier se trouvait en mesure d'enrichir cette collection déjà si curieuse d'une série américaine, non moins précieuse que celles d'Océanie pour les anthropologistes. Un voyageur français, M. Porte, avait ramené du Brésil deux Botocudos, Manuel et Marie; le célèbre explorateur américain Catlin présentait tour à tour aux curieux de la capitale deux bandes, l'une d'Ioways, l'autre de Chippeways, et la galerie naissante s'enrichissait de treize bustes dont plusieurs sont parmi les meilleurs qui aient jamais été moulés.

Cependant la collection ostéologique s'augmentait des pièces réunies par l'abbé Frère à l'appui de son système (2), des moulages de Deville (de Londres), des séries recueillies par *la Danaïde*, d'un lot considérable de crânes du Morvan, etc., etc.

Ces dernières collections, s'ajoutant à celle de l'abbé Frère, vont former le noyau d'une *collection nationale* à laquelle s'intéresse d'une manière tout à fait particulière un homme qui est à la fois un penseur profond et un savant éclairé, Jean Reynaud, ami de Serres et l'un de ses auditeurs habituels.

Les idées de William Edwards sur les rapports de l'anthropologie avec l'histoire ont séduit ce grand esprit par leur logique et par leur clarté et sa correspondance avec le professeur du Muséum nous le montre travaillant avec un véritable enthousiasme en Normandie, en Bourgogne et ailleurs, à faire aboutir un projet qui doit mettre sous les yeux des savants et du public, les pièces

(1) Nous conservons au laboratoire deux des plaques daguerriennes qui ont servi à Léveillé.

(2) FRÈRE. *Principes de la philosophie de l'histoire*. In-8°. Paris, 1838.

justificatives de la nouvelle doctrine ethnogénique. Il ne s'agit de rien moins que de rassembler les éléments d'une galerie où l'on pourra voir la succession des types historiques de la France caractérisés tout ensemble par leurs squelettes et par le mobilier funéraire qui les accompagnait.

Les fouilles d'Eugène Robert dans les allées couvertes de Meudon et de Marly-le-Roy (1845); la découverte des nécropoles anciennes de Précy-sur-Oise (1846) et de Saint-Pierre d'Épinay; les heureuses trouvailles de l'abbé Cochet dans les cimetières mérovingiens de la Haute-Normandie, ont mis aux mains de Serres divers matériaux importants et le 3 octobre 1853 dans une lecture à l'Académie des sciences sur ce qu'il nomme la *Paléontologie humaine*, il vient exposer les résultats généraux de sa première enquête sur la crâniologie aborigène, et dit quelques mots des types qu'il croit être dès lors en mesure de distinguer (1).

Ce ne serait pas le moment de reprendre une à une les conclusions de l'auteur de cette communication qui manquait encore de base scientifique. Il n'est que trop évident pour quiconque aura lu le mémoire de 1853 que Serres s'est contenté de généralités sans aucune précision, qu'on ne peut pas se rendre compte de la façon dont il reconnaissait ses *types nationaux*, que les comparaisons auxquelles il se livre pour déterminer les *variétés étrangères* introduites en France par les invasions ne reposent que sur des données d'un caractère vague et insuffisant. Mais par la même que le professeur du Muséum s'est efforcé de rallier ses études, suivant son expression, à celles de l'histoire, il a fait œuvre nouvelle en anthropologie, en même temps qu'il indiquait au monde savant le parti qu'on pourrait tirer plus tard des collections spéciales, dont il proclamait le premier l'utilité. On a « compris, dit-il en terminant sa lecture, que l'appréciation des événements dont une nation avait été le théâtre, avait sa source principale dans la *connaissance physique et morale des races humaines* qui les avaient accomplis; l'appréciation des *actes* a fait naître le besoin de l'appréciation des *hommes* et dès lors l'anthropologie a repris, dans l'ensemble des connaissances humaines, le rang élevé qui lui appartient (2) ».

Encouragé par une subvention de l'Académie, prise sur les reliquats de la fondation Montyon, Serres poursuit ses fouilles et

(1) SERRES. *Notes sur la paléontologie humaine* (Compt. Rend. Acad. Sc., t. XXXVII, p. 518, 1853.

(2) *Loc. cit.*, p. 525.

dans une nouvelle communication du 14 août 1854 il rend compte avec de grands détails de ses trouvailles dans l'allée couverte du Val, à l'Isle-Adam. Il présente en même temps à l'Académie — chose non moins nouvelle — les photographies que Louis Rousseau a réussi à faire des crânes qui gisaient dans cet antique tombeau.

S'il avait persévéré dans la voie où il s'engageait ainsi, pressé par Jean Renaud, Poncelet et quelques autres, Serres aurait eu l'honneur de devancer Davis et Thurnam et de nous donner les *Crania Gallica* qui nous manquent encore.

Mais, comme avant lui Flourens, il avait été appelé à prendre la chaire d'*Anatomie et histoire naturelle de l'Homme* après un long passé de travaux accomplis dans une autre direction et auxquels il n'avait jamais renoncé. C'est ainsi qu'il venait encore de communiquer à l'Académie des recherches sur l'encéphale des poissons. La mort soudaine de Duvernoy (1^{er} mars 1855), en rendant vacante la chaire illustrée par Cuvier, lui fournissait l'occasion de rentrer dans la voie qui l'avait conduit à une juste renommée. On lui offrit de permuter, il accepta et vers la fin de juin 1855, il abandonnait la galerie qu'il venait enfin d'ouvrir, les fouilles qu'il s'était promis de poursuivre, enfin un grand ouvrage sur les races humaines d'Algérie dont la préparation était pourtant très avancée.

Sa chaire, vivement disputée par Quatrefages et par Gratiolet, était attribuée deux mois plus tard au premier de ces savants compétiteurs, qui devenait ainsi, comme il aimait à le rappeler dans ses cours, le collègue de ses deux prédécesseurs au Muséum, comme il l'était déjà à l'Académie des sciences.

Le nouveau titulaire de la chaire, désormais consacrée officiellement à l'étude de l'*Anthropologie* ou *Histoire Naturelle de l'Homme*, se trouve à la tête d'une collection en grand désordre, mais qui compte dès lors environ 3.500 objets de toute nature, dont 860 crânes environ. Je ne comprends pas dans cet inventaire sommaire cette salle B III dont j'ai déjà parlé et qui, par une anomalie inexplicable, va encore demeurer quinze ans entre les mains du professeur d'anatomie comparée. Dès cette époque la collection anthropologique du Muséum possède une valeur, mieux comprise à l'étranger

(1) Il devait publier cette monographie pour le ministère de la guerre, en collaboration avec Walckenaër. Le décès de ce dernier (1852) avait tout arrêté. La galerie d'anthropologie du muséum possède les originaux des très belles plaques peintes pour cet ouvrage par Durand et Vouga portant les visa des deux académiciens. On rencontre quelquefois en librairie des épreuves en couleur de plusieurs de ces œuvres d'art.

que dans notre propre pays. J'invoque volontiers à ce propos le témoignage irrécusable de Gliddon, l'un des auteurs de ces deux livres justement estimés *Types of Mankind* et *Indigenous Races of the Earth*.

« Comparées à cette galerie du Muséum de Paris, écrit Gliddon (1854) — sauf le département de craniologie dans lequel elle est surpassée par la collection mortonienne de Philadelphie, — toutes les autres collections connues par mon observation personnelle ou par mes renseignements, sont insignifiantes, *sink into insignificance* ». Le savant américain motive ce jugement en énumérant les objets de diverse nature que comprend la galerie et ajoute : « Toutes ces choses et bien d'autres, infiniment trop variées pour être énumérées ici, rendent déjà cette galerie anthropologique une des gloires de Paris, « *one of the glories of Paris, no less than foremost in the world's ethnology* ».

On vient de voir que Gliddon faisait une réserve formelle en faveur de la collection de crânes de son compatriote Morton, l'auteur des *Crania Aegyptiaca*, des *Crania Americana*, etc. Il en avait le droit à cette époque. Mais la collection du Muséum ne devait pas tarder à l'emporter sur sa rivale de Philadelphie. En effet en 1857, ainsi que nous l'apprend Aitken-Meiggs dans l'introduction qui précède la quatrième édition du Catalogue de Morton, il se trouvait dans les seize armoires qui renfermaient la collection du célèbre ethnologue, 1.035 crânes de races. Or, à l'époque où a commencé cette guerre étrange, dirigée contre notre établissement et qui n'a pas pris fin, hélas ! on fit un nouvel inventaire qui montra entre autres choses que le Cabinet comptait 1.264 crânes, non compris 117 moulages en plâtre ou en cire. Le nombre des spécimens destinées à l'étude céphalique de l'homme était donc, à cette époque, au Jardin des Plantes, de 1.381 ! La crâniométrie pouvait se développer à son aise, elle possédait dès lors tous les éléments nécessaires à sa vitalité.

Cuvier, Flourens, Serres avaient dû au concours de l'État le plus grand nombre des pièces remarquables des collections qu'ils administraient. Depuis l'expédition du *Géographe* et du *Naturaliste* partie au commencement du siècle jusqu'à celle de M. de Castelnau à travers l'Amérique du Sud entreprise en 1847, la France avait presque constamment entretenu des missions importantes dans les contrées lointaines et chacune de ces entreprises avait procuré au Muséum en plus ou moins grande abondance des échantillons de

toute sorte. L'homme n'avait point été oublié, quoiqu'à tous les points de vue, les documents qui le concernent soient les plus difficiles à réunir. J'ai énuméré plus haut les noms des plus actifs de ces collaborateurs depuis Péron et Delalande.

Avec l'avènement de l'Empire les voyages scientifiques cessent tout d'un coup. Par des causes multiples et diverses, dans lesquelles il n'est pas utile d'entrer ici, le Muséum est délaissé par les pouvoirs publics, et ce n'est plus pendant vingt ans que grâce à l'initiative individuelle et à l'emploi judicieux d'un maigre budget que le professeur pourra entretenir et accroître ses collections.

Cependant le mouvement ascensionnel si marqué sous l'administration de Serres s'est poursuivi en s'accroissant encore. J'ai dit plus haut qu'au moment d'abandonner sa chaire (5 juin 1835) Serres avait ouvert au public deux salles prises dans un ancien logement adossé à celui de Cuvier et dont les quatre fenêtres ouvraient sur la Cour de la Baleine. Il restait à utiliser un autre logement de fonctionnaire, desservi comme le précédent par un vieil escalier qui séparait ses sept chambres des deux précédentes. C'était toute une enfilade de petites pièces carrelées en rouge, où l'on rencontrait d'abord un salon et une salle à manger se commandant réciproquement, puis après avoir monté quelques marches, des chambres et des cabinets, qui se succédaient irrégulièrement découpés, occupant toute la façade de l'ancienne régie des Fiacres, sur la rue de Seine-Saint-Victor récemment baptisée rue Cuvier.

M. André installa dans tout cela un mobilier assez propre en chêne blanc et fer, et Jacquard, le vieil aide de la chaire, y fit poser à peu près au hasard par Deramond, le préparateur, tout ce qui n'avait pas pu prendre place dans les salles de M. Serres. C'était ce que Quatrefages appelait ses *magasins*. On y trouvait confusément entassés squelettes et crânes, bustes, bras et jambes moulés, etc., etc. A la veille de l'Exposition universelle de 1867, cette collection se composait de 4.498 objets, savoir : 1.485 crânes, 93 squelettes, 26 momies, 56 bassins isolés, 677 moulages de têtes, abdomens, mains, pieds, etc., plus de 300 préparations et le reste en photographies, dessins, peintures, etc.

Cette exposition de 1867 où, comme on se le rappelle, l'Égypte ancienne avait joué un rôle particulièrement intéressant, valait au Muséum une énorme collection de 460 pièces provenant des fouilles que Mariette avait fait exécuter à Sakharah, Monfalout, Cheik abd-el-Qournah, etc., etc.

Les fouilles de Louis Lartet à Cro-Magnon (1868), de Martin (de Vervins) à Grenelle (1868-1869) s'ajoutant à celles qui avaient si vivement agité les esprits depuis l'épisode resté fameux de Moulin-Quignon et les découvertes plus solides de Lartet et Christy, de Vibraye, Dupont, Brun, etc., constituaient les premiers éléments d'une nouvelle série — celle-ci essentiellement *paléontologique*. Et, associés pour la publication d'un ouvrage de crâniologie ethnique, nous préparions les planches de la première partie qui devait être consacrée aux *races humaines fossiles*, lorsque éclata la terrible guerre qui devait arrêter en France toute vie scientifique pendant une année presque entière.

Lorsque vers la mi-juin 1871, le travail put reprendre régulièrement au Jardin, la majeure partie des collections anthropologiques se trouvait méthodiquement entassée dans une cave voûtée, dépendance de l'ancienne Régie des Fiacres, où la prévoyance inquiète du professeur les avait fait mettre à l'abri! Grâce à cette précaution les pertes causées par la guerre étrangère et par la guerre civile ont été à peu près nulles; quelques cires et quelques plâtres endommagés, une très belle tête préparée d'Indien Mauhès dont il fallut faire un crâne, un vieux frontal effondré, un tableau sans valeur percé d'une balle et ce fut à peu près tout!

Les magasins — pour reprendre l'expression de M. de Quatre-fages — les magasins étaient à moitié vides, les gros objets étaient tous demeurés en place. J'obtins — du maître un peu sceptique — la permission de tenter pendant les vacances un classement géographique, qui devait avantageusement remplacer le désordre officiel qui régnait depuis quinze ans dans la galerie. Au fur et à mesure que l'on remontait les caisses du sous-sol, on en étalait le contenu sur les bancs de l'amphithéâtre d'anatomie qui prit bientôt un inoubliable aspect. Je classais le tout par pays, je dressais des listes numériques et quand l'opération fut terminée, j'avais en mains les éléments d'une répartition proportionnelle entre les neuf salles dont je pouvais disposer. Les deux premières, encore séparées des sept autres par un escalier qui devait bientôt disparaître, reçurent la plupart des pièces d'origine européenne; la troisième eut l'Asie et l'Amérique du Nord moins largement représentées, la quatrième et la cinquième furent réservées à l'Amérique du Sud, la sixième et la septième à l'Afrique, la huitième et une partie de la neuvième à l'Océanie, le reste de cette dernière salle enfin, aux nouvelles collections de *paléontologie humaine*. Et à sa rentrée de Savoie M. de

Quatrefages eut la surprise et la satisfaction de parcourir une galerie méthodiquement classée et dès lors fort présentable, où avaient pris place et pouvaient se retrouver avec facilité plus de *quatre mille pièces*.

A deux reprises cette modeste installation fut améliorée, dans les années qui suivirent, par le bon vouloir de l'architecte André. Une première fois, la suppression de l'escalier devenu inutile, qui desservait les anciens appartements transformés en galeries, vint permettre de loger la collection égyptienne. Puis, quand les Milne-Edwards quittèrent l'ancien logis de Cuvier pour s'installer au dessus de l'administration, il fut possible d'attribuer à l'anthropologie deux salles qui avaient servi de salons à Cuvier, et notamment celle que l'on appelait *la Tente* à cause de sa forme et où nous installâmes d'une part, une collection générale, où se trouvaient groupées les pièces relatives aux variétés physiologiques et pathologiques du squelette humain, d'autre part les collections préhistoriques de plus en plus accrues par les fouilles que le développement des travaux publics multiplie un peu partout.

Bref en 1892, au moment où j'ai pris à mon tour la direction du service, les deux salles de Serres, augmentées de l'ancien fonds Cuvier, enfin rendu à l'anthropologie, s'étaient transformées en douze salles presque toutes bien claires, auxquelles s'ajoutaient deux cabinets de travail assez commodes, à proximité des vitrines et le nombre des objets de la collection publique s'élevait à cette époque à 9.560; mais l'ensemble des numéros, en y comprenant les clichés et les épreuves photographiques en fort grand nombre, les bons creux et les échantillons de cheveux, de peau, les tatouages, les moulages en magasin, les séries de pièces d'études conservées dans les laboratoires, etc., etc. atteignait à peu près 22.000 ainsi qu'on peut le constater sur le tableau ci-joint.

C'était au service des missions scientifiques réorganisé sous l'inspiration d'Edouard Charton qu'était dû le meilleur de ces accroissements. J'avais eu l'idée de faire, dès 1876, pour les voyageurs en général, pour ceux du Gouvernement en particulier, des conférences pratiques où j'exposais de mon mieux les *desiderata* de la science. Chacun des partants était exactement renseigné sur la bibliographie anthropologique des pays qu'il allait visiter, l'état des collections spéciales qui y avaient été formées, les recherches particulières qu'il y avait lieu d'y poursuivre. Il avait appris à mesurer le modèle vivant, on lui avait enseigné un peu de moulage, l'estam-

page, la lottinoplastie : la plupart étaient un peu photographes.

Et au retour c'étaient des déballages formidables qui valaient à la galerie des accroissements inespérés. Tel voyageur nous a ainsi recueilli jusqu'à 1.000 numéros, tel autre nous en a remis plus de 900 (1). Les envois de Marche comprennent près de 700 pièces, ceux de Montano et Rey en atteignent environ 450.

La collection tout à fait unique d'anthropologie japonaise de Steenacker est de 350 sujets, la collection canarienne de Verneau en compte plus de 300, la collection patagone de de la Vaulx reste un peu au dessous de 150, la collection nègre de Rouch se chiffre par 76.

Grâce au concours de tous ces vaillants chercheurs, grâce aussi à diverses donations d'une valeur inappréciable, parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle du célèbre cabinet de Vibraye composé de 4.360 numéros, et celle des collections lozériennes du Dr Prunières, qui en a peut-être 2.000, la galerie a plus que doublé pendant les quinze dernières années. Nos inventaires dépassent le chiffre de 49.000, nos vitrines sont comblées, nos magasins presque remplis et le moment approche où il deviendra impossible de tenir dans les locaux qui nous ont été trop parcimonieusement ménagés.

Le transfert du musée d'Anthropologie dans le nouveau local qu'il occupe depuis neuf ans ne nous a, en effet, procuré aucun avantage au point de vue des emplacements. Il a contribué à *dispenser le service* et à rendre tout travail particulièrement difficile. Ainsi le laboratoire autrefois voisin du cabinet en est à plus de 500 mètres. Nos collections sont à un second étage, très élevé, au lieu de se trouver à 3 mètres au-dessus du sol. Elles sont distribuées pour la plupart autour d'un balcon, en séries linéaires, qui n'ont pas permis de faire la part des affinités ethniques. Presque pas de surfaces horizontales où dresser certains morceaux intéressants, comme le nègre de Jacquard, qui formait autrefois une pièce de milieu. Peu ou point de surfaces verticales où fixer maints panneaux intéressants, exposés le long des murs de l'ancienne galerie et qu'il nous a fallu décaler et empiler dans un meuble du laboratoire.

Malgré tous ces défauts vainement signalés à maintes reprises, notre galerie neuve a grand air et le visiteur éprouve une réelle impression lorsque de la salle de Vibraye il passe sur le balcon et peut contempler d'un coup d'œil circulaire cette armée de sque-

(1) Pinart et de Cessac.

lettres méthodiquement alignés. Le classement que nous avons longuement médité, M. Verneau et moi, est clairement exprimé par des placards en grosses lettres qui surmontent chaque vitrine et l'on peut trouver très vite — ce qui est l'essentiel — le document que l'on veut consulter.

Sur le vestibule d'entrée ont été massées les collections d'anthropologie préhistorique ; le meuble Prunières leur fait face. La première salle est presque entièrement remplie par le Cabinet de Vibraye ; sur le balcon qui la domine sont les collections historiques du bassin méditerranéen.

La salle latérale montre dans un cadre méthodique les variations physiologiques et pathologiques du squelette et du crâne en particulier sous l'influence de l'âge, du sexe, des affections osseuses, des lésions de toute sorte, des habitudes ethniques, etc., etc.

Enfin le grand pourtour que nous prenons à droite nous conduit successivement devant les vitrines des races blanches et des races jaunes. Par les Polynésiens dont les squelettes géants occupent les vitrines du fond, nous revenons vers les Malais, pour passer en dernier lieu aux nègres d'Afrique et d'Océanie et retourner avec les Australiens à notre point de départ.

Les vitrines plates de droite nous montrent quelques séries à part telles que les momies d'Égypte ou d'Ethiopie, de Bolivie ou du Pérou, ou encore les suites préhistoriques de l'Amérique et de l'Asie qui n'avaient pas trouvé de place ailleurs. Celles de gauche, qui rassemblent les matériaux pour l'étude de la morphologie ethnique du crâne et de la face, du cerveau, du tronc, des membres supérieurs, sont tout particulièrement intéressants. Des meubles à volets tournants renferment un choix de photographies, et une partie de notre collection d'iconographie ethnique.

Telle est l'économie générale de notre galerie, telle que des conditions défectueuses ont permis de l'organiser. Nous irons y faire plus d'une visite au Cours de ces leçons dont elles fourniront l'éloquent commentaire.

Nous aurons alors l'occasion, M. Verneau et moi, de revenir avec tous les détails utiles sur certaines particularités intéressantes que la rapidité de cet exposé historique m'a contraint de laisser momentanément dans l'ombre.

Dès samedi nous aborderons l'étude des matières qui font l'objet du cours de cette année, consacrée, comme l'indique l'affiche, à l'étude des progrès les plus récents de l'Anthropologie de l'Ancien Monde.

A PROPOS DE POTERIES PSEUDO-MYCÉNIENNES

PAR

LOUIS SIRET

Dans son bel *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, M. Pierre Paris donne un soin tout spécial à l'étude d'une céramique qu'il a rencontrée très-répendue en Espagne, et qu'il croit devoir attribuer à l'art ibérique, développé sous des influences mycénienes. Depuis quelque temps on trouve en plusieurs points du Midi de la France des tessons ornés de la même école, et on leur donne le nom de mycénien ou ibéro-mycénien.

La question mycénienne dans la Péninsule, donne lieu à une série de confusions. M. Fr. Martins Sarmiento est, si je ne me trompe, le premier qui l'ait soulevée après ses fouilles de Sabroso et de Briteiros, où il a trouvé des décors architecturaux rappelant l'art mycénien ; mais Sabroso ne peut guère remonter au delà du milieu du dernier millénaire et Briteiros est encore plus récent : d'ailleurs les éléments décoratifs qui ont de l'analogie avec ceux de Mycènes, se retrouvent aussi dans les antiquités classiques, notamment à Carthage, et l'hypothèse mycénienne est inutile.

Il y a quinze ans j'ai signalé (*L'Anthropologie*, 1892. *Revue des Questions scientifiques*, 1893) un certain nombre de faits qui semblent prouver des relations entre l'est et l'ouest de la Méditerranée dès le début du Néolithique, ainsi que les rapprochements à établir entre les sépultures à coupole de la fin du Néolithique et celles de Mycènes. Ce thème a été repris par plusieurs archéologues de la Péninsule ; la découverte d'une belle sépulture à coupole dans le voisinage du célèbre dolmen d'Antequera, a donné notamment l'occasion à Don Manuel Gomez Moreno de publier une excellente étude, parue dans le *Boletín de la Real Academia de la Historia* (juillet-septembre 1903) ; il y développe ses idées sur l'évolution de l'architecture funéraire néolithique qu'il croit être partie de la coupole pour aboutir au dolmen.

Parmi les preuves de relations avec l'Orient de la Méditerranée, je citerai, outre les coupoles funéraires, la colonne d'ordre mycé-

nien, les crépis blancs des murs avec leurs peintures, les foyers ronds du type du mégaron de Mycènes, les vases à parfums ou cosmétiques en albâtre, l'ivoire, les œufs d'autruche, la céramique peinte, le poulpe ailé, la déesse à grand triangle sexuel, les doubles triangles donnant la figure de la hache bipenne, le symbole du palmier, la profusion d'amulettes ou d'idoles sculptées, gravées ou peintes, le nom phénicien de la place forte néolithique gardant l'entrée de la Turdétanie, l'exportation du plomb argentifère.

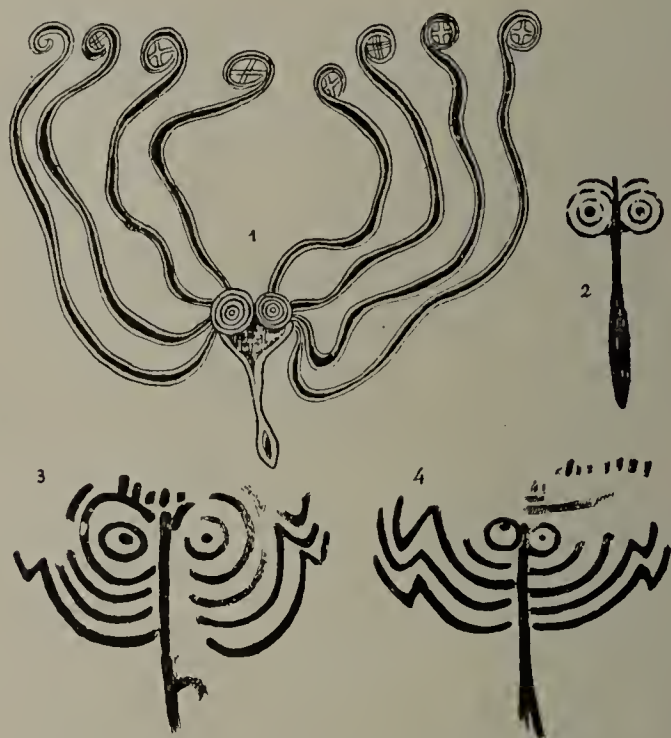


FIG. 1 à 4. — Figuration de poulpes.

FIG. 1. Poulpe peint d'un vase de Pitane (Eolide), d'après Perrot et Chipiez (*Hist. de l'art*, VI, p. 931). Les dessins accessoires sont ici supprimés. — FIG. 2. Le corps et les yeux d'un poulpe peint sur un vase de Milatos (Crète), d'après Evans (*Archaeologia*, LIX, p. 486). — Ces deux figures servent de points de comparaison aux suivantes. — FIG. 3 et 4. Poulpes stylisés, peints en rouge sur le vase représenté fig. 8, d'une sépulture de Los Millares, prov. d'Almería.

Même les pointes de flèche en pierre d'une tombe royale de Mycènes établissent un lien avec le sud de la Péninsule.

A côté de ces éléments orientaux et africains, il faut en placer d'autres qui les accompagnent dans les tombes néolithiques : l'ambre, le jais, la callaïs et les poteries caliciformes ; malgré leur origine toute différente, ils sont les produits de la même activité commerciale maritime.

Je figure ici les deux poulpes les plus caractéristiques (fig. 3 et 4), particulièrement intéressants dans la question qui nous

occupe, ainsi que plusieurs vases peints à décors exclusivement géométriques (fig. 5 à 8). La sépulture qui a donné le vase aux poulpes peints est une coupole, renfermant plusieurs autres poteries grossières, une pointe de flèche en silex, une lame dentée, quelques perles de collier. Le poulpe est le motif cher aux artistes mycéniens, mais les nôtres diffèrent des leurs par la terminaison des bras, formée par un chevron au lieu de l'enroulement caractéristique (fig. 4). D'ailleurs la spirale fait constamment défaut

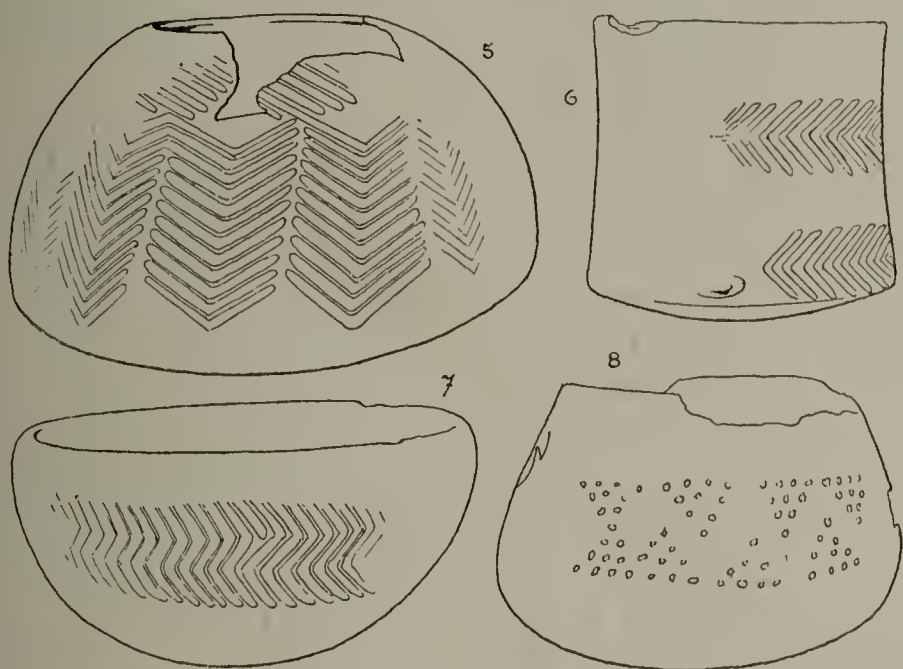


FIG. 5 à 8. — Vases à décors géométriques.

FIG. 5. De la sép. n° 1 de Los Millares; engobe de teinte pourpre, peintures blanchâtres. — FIG. 6. De la sép. n° 1 de Belmonte; fond rouge noir, peintures claires. — FIG. 7. De la sép. n° 9 de Los Millares; gris sur fond noir. — FIG. 8. De la sép. n° 21 de Los Millares; peintures rouges : triangles sexuels, féminins au-dessus, masculins au-dessous; réunis à gauche en formant la figure de la hache bipenne.

dans la décoration néolithique de la Péninsule; nous devons en conclure que l'influence venue de l'Est n'a pas été exercée par les Mycéniens. Or, les bras des poulpes rappellent les ailes des divinités égyptiennes et asiatiques; les trouvailles néolithiques nous montrent l'existence d'un commerce maritime, reliant l'Asie aux côtes d'Afrique, à l'Espagne, aux régions des Cassitérides et de la Baltique : les menus objets de toilette sont ceux qui ont toujours constitué la spécialité du trafic phénicien ou carthaginois; la profusion d'idoles et le culte du palmier sont très phéniciens; ce sont les Phéniciens qui avaient en mains le commerce de l'ambre et de l'étain. Ce sont eux aussi qui découvrirent l'argent d'Espagne

à une époque où les indigènes n'en connaissaient pas la valeur, époque qui ne peut être que le Néolithique, puisque dans les dolmens immédiatement postérieurs je constate qu'ils appréciaient fort les bijoux d'argent; d'ailleurs, dans des maisons néolithiques, j'ai trouvé des minerais de plomb argentifère et même du plomb, mais jusqu'à présent aucune trace de l'extraction et de l'utilisation de l'argent, ce qui semble bien indiquer que le plomb était destiné à l'exportation, pour être désargenté à l'étranger. Je conclus de tous ces faits que les navigateurs de la fin du Néolithique étaient des Phéniciens et la ville fortifiée qui portait le même nom que Gadir était pour eux la clef des richesses de Tarshis, bien avant la fondation de Cadix.

Dans une série de sépultures j'ai pu étudier le phénomène si intéressant de la disparition de la civilisation néolithique et de son remplacement par celle du bronze; le changement qui en est résulté a été brusque et radical; je l'attribue à une très puissante invasion, venue du centre de l'Europe vers le XII^e ou XI^e siècle, donc à une époque assez tardive. Cette invasion n'a laissé subsister aucun des caractères propres au Néolithique, pas plus ceux qu'il tenait de l'Orient que ceux qui lui appartenaient en propre ou prouvaient les relations avec les côtes océaniques de l'Europe. La belle taille du silex disparaît sans transition; on ne trouve plus ni colonnes, ni peintures murales, ni vases à parfums, ni œufs d'autruche, ni vases peints, ni aucun des symboles religieux orientaux, pas plus que l'ambre, le jais, la callaïs ni les vases ornés de décors incisés.

Comme si ces profondes modifications ne suffisaient pas à établir la grande différence des deux civilisations se succédant sans transition, nous voyons encore disparaître les caractères négatifs du Néolithique; c'est-à-dire que les produits naturels du sol, tels l'or et l'argent, qui étaient exportés, sont maintenant utilisés sur place: on les trouve dans des sépultures qui paraissent avoir été utilisées sans interruption pendant le passage d'une époque à l'autre; en même temps, comme c'est naturel, s'introduit l'usage de nombreux bijoux métalliques, en cuivre, cuivre argentifère, argent, plomb doré et or.

Les armes et outils de métal se perfectionnent et se généralisent, mais restent simples.

La poterie est beaucoup plus parfaite: les vases sont plus grands, tous bien fabriqués, à surface noire soigneusement lissée, de

formes gracieuses. L'ornementation incisée ou obtenue par le lissoir est exceptionnelle ; jamais on n'y emploie la peinture.

Un changement considérable apparaît dans la stratégie ; on ne trouve plus une ville de l'importance de la Gadir primitive qui gardait le grand chemin de la Turdétanie ; au lieu de cela, d'innombrables acropoles, souvent éloignées des voies de communication naturelles, cachées dans les montagnes.

Au commencement, on continue à construire pour les morts des monuments funéraires, dolmens ou coupoles ; mais bientôt on change de rite, et on enterre les cadavres dans des caissons de dalles ou de grandes urnes à l'intérieur des villes, dans le sol des maisons.

Si on compare l'état de choses du Néolithique à celui du bronze, on a devant les yeux deux tableaux diamétralement opposés : le premier, celui de la domination d'un grand peuple commerçant, bien organisé, exploitant les métaux du pays au profit de sa métropole ; le second est celui d'un pays divisé entre un grand nombre de clans se disputant entr'eux les richesses du sol, et presque entièrement privés de relations avec l'extérieur. A la puissance persuasive du commerce phénicien succède l'esprit belliqueux des races celtiques.

L'origine de la civilisation du bronze nous est révélée surtout par deux indications. La première, c'est qu'elle est absolument différente de celle de l'Orient comme de celle de l'Occident : comme il ne peut être question de l'Afrique, le centre de l'Europe se trouve désigné par voie d'exclusion ; c'est de là d'ailleurs qu'a dû venir également le courant qui a mis fin au Néolithique dans tout l'Occident d'Europe ; c'est également le chemin qu'ont suivi tant d'autres invasions connues par l'histoire. L'autre argument est tiré de l'étude de la céramique : celle de l'âge du bronze en Espagne offre les plus grandes analogies avec celle des cités lacustres de l'âge du bronze et avec celle des cimetières gaulois de l'âge du fer : il forme bien un rameau détaché du même tronc, indépendant de la céramique des dolmens comme de celle de l'Orient ; parmi les détails locaux qui le caractérisent, le principal est la très grande rareté des décors et l'absence complète de tout ornement peint. Il est d'une grande importance pour notre sujet, de constater que la peinture céramique apportée en Espagne pendant le Néolithique, n'a pas eu de lendemain.

Entre l'âge du bronze et les colonies grecques et puniques se place

une période sur laquelle nous sommes moins bien renseignés. L'âge du bronze a dû empiéter passablement sur le dernier millénaire, et il ne peut plus être question, après lui, d'influence mycénienne. Toutes les données que nous possédons sont d'ailleurs contraires à l'hypothèse d'influences venues de l'Est à cette époque. Je ne cite qu'en passant les haches à talon et à douille et les autres armes de types européens : on ignore les circonstances de leur découverte. Mais je puis présenter une trentaine de sépultures de l'âge du fer, que j'ai fouillées.

Ce sont des tombes rectangulaires ou circulaires formées de dalles; la partie supérieure a toujours disparu, sauf quand on a utilisé un dolmen, car une curieuse spécialité de l'époque est l'usurpation de sépultures néolithiques, avec ou sans disparition du mobilier primitif. Les cadavres sont, les uns déposés entiers : les autres, incinérés et renfermés dans des urnes munies de couvercles. Je n'ai jamais rencontré d'armes. Les bijoux sont les suivants :

Une fibule en serpentín, c'est-à-dire, à deux spirales placées sur le trajet de l'arc; ce type est attribué à l'Hallstattien par les archéologues du Nord (v. fig. 21, j).

Un torque, simple fil en bronze, à section circulaire, terminé par deux crochets.

De nombreux bracelets en bronze, à extrémités libres, plus fréquemment ovales que ronds; dans le premier cas, les bouts sont souvent ornés de stries parallèles ou croisées; dans le second, un exemplaire est terminé par de petites sphères.

Des anneaux ronds, continus ou à bouts libres; ce sont des bagues ou des pendants d'oreille; un de ceux-ci a le centre renflé, les extrémités amincies; on retrouve ce type dans les nécropoles puniques du pays. Quelques-uns de ces anneaux sont en argent : la plupart sont en bronze.

Des grains de colliers en bronze, simples petits anneaux à bouts libres ou enroulés en spirale.

Des grains de collier en calcaire translucide, en cornaline ou agate, en verre bleu ou blanc et en terre émaillée; sauf celles en calcaire, ces perles apparaissent aussi dans le mobilier des sépultures puniques.

De petites feuilles de bronze ornées de lignes pointillées, et traversées de rivets en fer.

Enfin de petites baguettes en os, rectangulaires, percées de trous alignés sur les tranches.

Les urnes cinéraires nous intéressent tout particulièrement. Leur technique est la même que celle des poteries de l'âge du bronze : pâte bien faite et relativement bien cuite ; surface noire, soigneusement lissée. Sur quelques-unes on distingue des traces de l'emploi du tour. Les ornements incisés sont assez fréquents. Comme profil, ces urnes ressemblent à celles de l'âge du fer dans le centre de l'Europe, et les ornements sont presque identiques à d'autres de l'époque de La Tène.

Très exceptionnellement, au lieu des urnes noires à technique préhistorique, il y a des vases en terre plus dure, à forte cuisson, semblables à ceux des époques punique et romaine ; ils font soupçonner la proximité des colons carthaginois ; ils ne sont pas ornés.

Je ne pourrais pas dire si certaines de ces sépultures remontent aux débuts de l'âge du fer ; mais il y en a qui descendent jusque tout près de l'invasion carthaginoise, et probablement quelques-unes ont été en contact avec elle. A ce moment donc, la céramique espagnole était aussi différente que cela est possible, de celle qu'on veut nommer ibérique. L'Espagne était tout à fait européenne ; sa celtisation, commencée avec l'apparition du bronze, était encore complète.

Passons maintenant à l'étude des colonies puniques. L'Académie royale d'Histoire de Madrid publie en ce moment un mémoire que j'ai rédigé sur les antiquités puniques, romaines, visigothiques et arabes de Villaricos et de Herrerias. J'en donne ici un rapide aperçu.

Le district minier de Sierra Almagrera avec ses filons de plomb argentifère, auquel se relie celui de Herrerias, riche en argent natif, est une région qui a dû jouer un rôle considérable dans l'histoire des Phéniciens et de l'Espagne ; il forme l'extrémité orientale de la région de Tarshis riche en argent : il est situé en face et non loin des côtes d'Afrique ; ses mines sont distantes de 3 à 4 kilomètres seulement de Villaricos, point d'embarquement près de l'embouchure du Rio Almanzora. C'est donc un des points qui offraient le plus de facilités pour la découverte, par les Phéniciens, de la richesse argentifère d'Espagne à une époque où, d'après l'histoire, les indigènes ne connaissaient pas la valeur du précieux métal, à une époque donc où leur civilisation était fortement en retard sur celle du bassin oriental de la mer Intérieure ; en un mot à l'époque néolithique, qui seule répond, et répond très bien aux conditions du problème.

Sans parler des gisements quaternaires de la région, j'y ai

trouvé des stations du début de la pierre polie ; une autre, dans Sierra Almagrera même, marquant le plein développement de cette période, et enfin, au lieu dit Almizaraque, une station postérieure à la pierre polie et caractérisée par la belle taille du silex ; elle m'a livré des données très instructives sur la première métallurgie du cuivre, et des preuves du traitement sur place des minerais de plomb argentifère, avec production de ce métal ; mais ni là ni autre part je n'ai rencontré aucun fait permettant de croire qu'on ait procédé à l'extraction de l'argent, dont pas une trace n'apparaît dans les sépultures ni dans les maisons. Cette même bourgade m'a donné une abondante moisson d'idoles en os peintes, une statuette à grand triangle sexuel, nombre d'autres amulettes, des perles de callaïs, des tessons de poterie caliciforme, etc. ; tout près, une sépulture à coupole est contemporaine de la station.

Il est donc fort possible que nous ayons ici le théâtre d'un fait qui a eu une importance capitale, non seulement dans l'histoire d'Espagne, mais dans celle du bassin oriental de la Méditerranée lui-même, de la première découverte et exportation de l'argent de Tarshis par les marins de Sidon.

A 7 kilomètres en amont, est une autre station néolithique, celle de Campos ; j'ai trouvé parmi les pierres dont est construit un mur, un bloc de quartz avec du lapis lazuli ; les caractères de ce village sont les mêmes que ceux d'Almizaraque, et les commerçants qui fréquentaient le pays ont donc, connu l'existence dans la montagne voisine de l'Almagro, de cette pierre appréciée en Orient.

L'âge de bronze est représenté par des stations riches en argent et en or ; non loin des mines est une bourgade pauvre, perchée sur une haute colline ; mais dans le massif d'Almagrera se trouve l'importante ville de El Oficio, et à 4 kilomètres, dans l'Almagro, celle au moins aussi riche, de Fuente Alamo.

A Almizaraque j'ai recueilli les restes de sépultures de l'âge du fer, avec leurs urnes cinéraires de forme caractéristique.

Ces deux époques, du bronze, et première du fer, correspondent à la longue interruption de la domination phénicienne. Le retour de celle-ci est marqué par la fondation de la colonie carthaginoise de Villaricos et l'exploitation contemporaine des mines de plomb et d'argent.

Le nom ancien de Villaricos était Baria. Sur une colline médiocrement défendue et séparée de ses voisines par une tranchée artificielle, se trouve une petite acropole avec sa citerne : dans les mai-

sons, j'ai recueilli des fragments de vases grecs et puniques; les premiers à vernis noir, avec palmettes estampées ou à figures rouges; les seconds (fig. 9 à 12) en terre rougeâtre et à peintures géométriques rouges, brunes et noires; c'est le même mélange qui a tant frappé M. P. Paris dans son voyage par toutes les acropoles du pays; les monnaies et d'autres objets confirment le caractère punique de cette acropole: les poteries romaines sont rares, et des types les plus anciens. Un peu plus bas au contraire, s'étendent des ruines où les débris grecs et puniques font presque défaut, et où abondent les tessons de *terra sigillata* avec leur vernis rouge brillant, et leurs marques de potier; certaines sont en caractères ibères; d'autres reproduisent des noms connus dans diverses localités d'Europe et d'Afrique. Les deux villes, punique et romaine, se touchent: à leur contact elles se superposent probablement; mais les deux époques d'occupation se distinguent nettement. Dans les ruines romaines on a trouvé plusieurs inscriptions: l'une de l'an 245 est une dédicace des habitants de Baria (Bariensium); une autre est de 400; une autre est grecque.

Certains restes doivent être attribués aux Visigoths.

A 1 kilomètre de là, dans la direction d'Herrerias, j'ai retrouvé, au sommet d'une colline élevée, les vestiges d'une sorte de château arabe, qui répond parfaitement à la description que fait Edresi du château de Baira, ce qui confirme l'identification de Villaricos avec Baria; parmi les débris, on recueille des tessons de vases arabes en terre jaunâtre avec peintures brunes.

Près de la ville punique s'étend une nécropole dont j'ai fouillé 250 sépultures; la culture en a détruit beaucoup; mais le propriétaire du terrain a conservé un certain nombre d'objets, notamment des urnes qui complètent la série que j'ai pu recueillir. Je distingue dans cette nécropole six groupes de sépultures.

Premier groupe. — Fosses profondes, méritant parfois le nom de puits; le n° 231 (fig. 13) présente à mi-hauteur une banquette pour

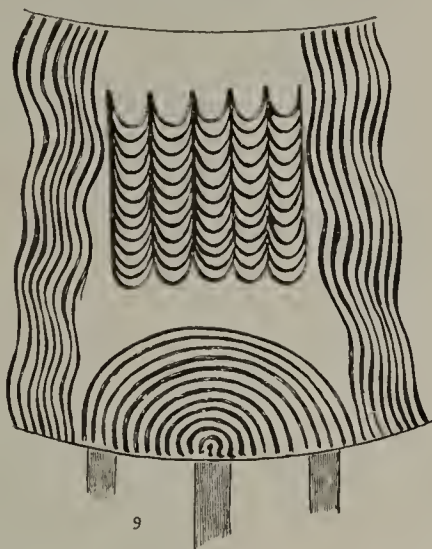


FIG. 9.

Décor d'un vase de l'acropole punique de Villaricos: motif peint en brun, reconstitué au moyen de fragments d'un grand vase.

le placement d'un plancher en bois; plus fréquemment (fig. 14) le fond présente une banquette centrale qui rappelle la disposition du tombeau d'Echmounazar (v. Perrot et Chipiez, III, 161). Les corps sont étendus; souvent il y a des débris de bois, restes du cercueil, probablement, ou de la fermeture. Les cas typiques présentent une grande amphore comme celles de Tharros en Sardaigne (v. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiq.*, III, 236) et un œuf d'autruche en forme de récipient, peint ou gravé (v. fig. 15); assez souvent aussi

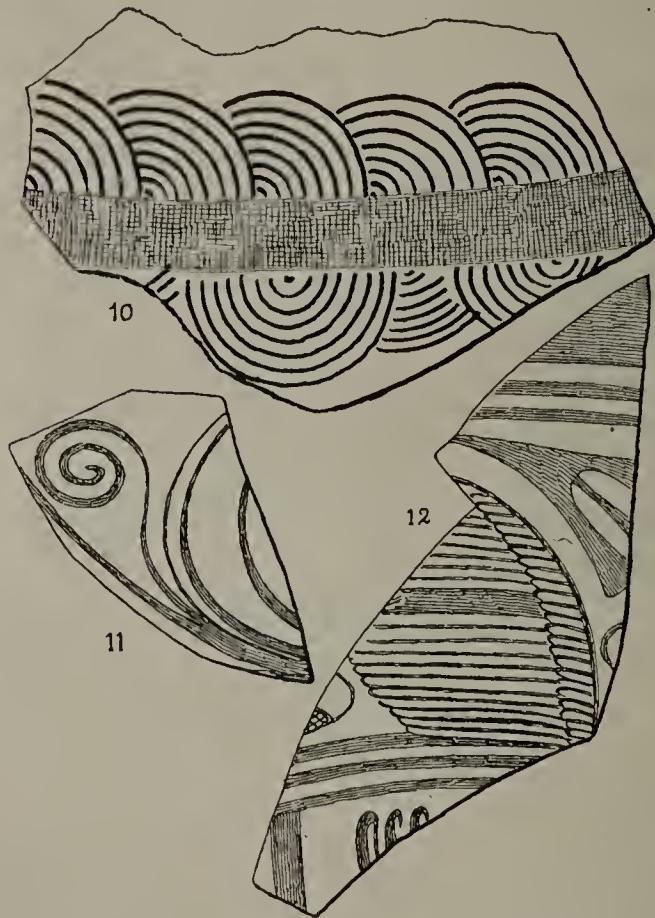


FIG. 10 à 12. — Décors de vases de Villaricos.
 FIG. 10. Villaricos, acropole punique probablement; peintures rouge-brun et noires. — FIG. 11. Villaricos, acr. pun. probablement; peint. brunes. — FIG. 12. Acropole punique de Villaricos; peintures brunes.

vases, quelques-uns à vernis noir; des *unguentaria* en terre cuite ou en albâtre, de rares bagues ou pendants d'oreille; pas d'armes; une monnaie de Gadir: tête d'Hercule, dauphin traversé par un trident. Une de ces cryptes, taillée dans le terrain à ciel ouvert, était recouverte d'une voûte par encorbellement couronnée par de grandes dalles: cette construction est identique à celles des sépultures néolithiques, sauf le plan qui est rectangulaire; une autre

des anses de coffrets en bois; les bijoux sont rares: j'en ai deux en or, de forme simple. Il n'y a jamais d'armes. A ce groupe appartiennent une quarantaine de tombes; il semble être le plus archaïque; il faut y rattacher quelques rares cas où le corps a été incinéré.

Deuxième groupe.

— Grandes cryptes souterraines avec galerie d'accès. Elles contiennent des corps déposés dans des cercueils en bois, et des ossements incinérés, des strigilles de fer pendues à des anneaux de bronze, des œufs d'autruche, simplement troués, de petits

analogie consiste dans le crépi de plâtre avec traces de peinture rouge ; elle avait été violée dans l'antiquité : les voleurs s'étaient introduits par derrière au moyen d'un puits : malgré cela elle renfermait encore une perle en or et un nézem en or (fig. 17), identique à ceux que le P. Delattre a trouvés dans une tombe de prêtre à Carthage (fig. 18).

Troisième groupe. — C'est le plus intéressant pour l'objet de cette note. Il est formé presque exclusivement d'urnes cinéraires, soit placées isolément dans le sol, soit groupées jusqu'au nombre de dix dans des caveaux de dalles parfois revêtues de plâtre ; dans cer-

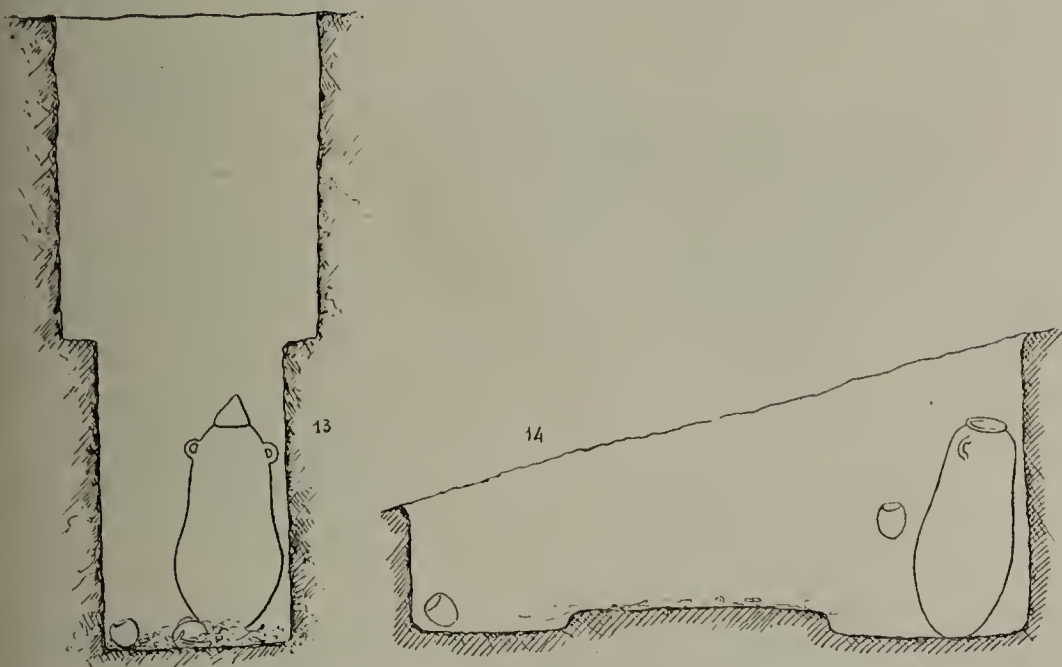


FIG. 13. — Coupe transversale de la sép. 231.

FIG. 14. — Coupe longitudinale de la sép. 245.

tains cas, ces réduits ont dans leur sol de petites cavités contenant aussi des os incinérés. Outre les cendres humaines, ces urnes comme ces cavités contiennent des menus objets variés ; perles en verre bleu avec cercles blancs ; perles en cornaline ou agate ; ceinturons ; plaquettes d'os gravées ; petits objets en terre cuite en forme de fusaïoles ; petits vases ; astragales parfois très abondantes ; amulettes en terre émaillée représentant des scarabées, des figures d'Isis, Horus, Bès, Phtah, etc. (fig. 19, 20). Ces idoles sont identiques à celles de Tharros et de Carthage. Il y a encore des bagues, bracelets, pendants d'oreille, quelques rares monnaies de l'époque romaine, et des fibules du type propre à l'Espagne (fig. 21, *b*) représentant l'art indigène. A côté des urnes sont déposées des armes de fer : sabres du type connu par les nécropoles d'Almedinilla, d'Alca-

cer do Sal et d'autres (fig. 22); lances à douilles incrustées de bronze et d'argent, débris de boucliers, etc. Ces armes sont presque toujours pliées.

Quant aux urnes elles-mêmes, il y en a sans ornements, mais il y en a qui sont des vases grecs à figures rouges (fig. 23); d'autres sont des poteries de couleur claire avec peintures géométriques rouges ou brunes (fig. 24); c'est bien là, sans le moindre doute possible, la céramique pour laquelle on propose les noms d'ibérique ou d'ibéro-mycénienne. M. P. Paris a pu examiner les reproductions de plusieurs de ces pièces; mais lorsqu'il me fit l'honneur

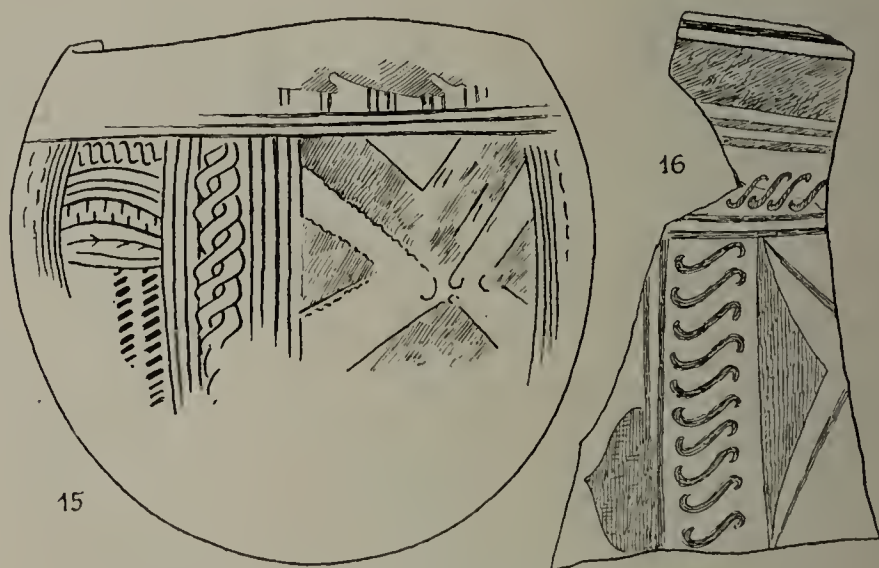


FIG. 15 et 16. — Objets des sépultures de Villaricos.

FIG. 15. Oeuf d'autruche peint et gravé de la sép. 88 de Villaricos; les gravures pourraient être dues à une altération des parties peintes. — FIG. 16. Fragment de vase de Elche, d'après P. Paris (*Essai*, t. II, fig. 49).

d'une visite, la question mycénienne n'était pas posée à leur sujet, et je ne croyais pas qu'on pût contester leur caractère punique. Au milieu du groupe formé par ces sépultures, j'ai trouvé un tronçon de sphynx ailé sculpté dans une pierre tendre, et, plus tard, une stèle avec une inscription (fig. 25), la première inscription punique signalée en Espagne; le P. Delattre a eu l'obligeance de la lire et de sa part, M. Berger a rendu compte de la découverte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 5 janvier 1904. L'inscription porte ces mots : *Tombeau de Gar-Astaroth, fils de Baal-Pilles*. Ce monument lève les derniers doutes qui pourraient rester sur le caractère punique de la nécropole.

Quatrième groupe. — Je l'ai formé de sépultures faites de dalles renfermant à côté d'os non brûlés, souvent un alabastron de verre,

parfois des poteries romaines : il est peu nombreux et mal caractérisé. Mais l'époque romaine est représentée par nombre d'urnes cinéraires sans ornements et à mobilier très pauvre ou nul ; quelques urnes à peintures géométriques empiètent même sur cette époque ; elles sont d'ailleurs peu postérieures à la conquête, et on peut admettre que celle-ci a mis fin à leur fabrication ou à leur importation, comme pour tous les produits carthaginois.

Cinquième groupe. — Ce sont des fosses allongées et étroites,

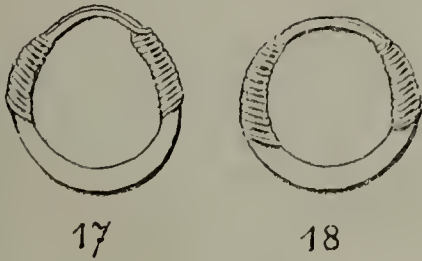


FIG. 17. Nézem en or de la sép. 223 de Villaricos. — FIG. 18. Nézem en or d'une sépulture de prêtre de Carthage, d'après le P. Delattre (*Les grands sarcophages anthropoïdes du Musée Lavignerie*, fig. 12).



FIG. 19. — Trois vues d'une amulette en terre émaillée de la sép. 54 de Villaricos.

FIG. 20. — Dos et face d'un scarabée de pierre de la sép. 108 de Villaricos.

contenant un ou deux squelettes étendus, parfois davantage, entassés. J'ai pu bien étudier ces enterrements dans un autre cimetière, situé à Almizaraque, et qui contenait plus de deux cents sépultures de ce groupe ; l'une d'elles en traversait une autre, dont le squelette était pourvu de cinq monnaies de Constantin, ce qui indique pour la première une date postérieure, probablement de beaucoup, au IV^e siècle. Leur mobilier est caractérisé surtout par des pendants d'oreille dont le fil porte à un bout un supplément cylindrique, dans lequel pénètre l'autre extrémité effilée (fig. 26, *c*) ; ils sont en laiton et en argent cuivreux ; elles renferment en outre des bracelets, des bagues, des épingles, des grains de collier en verre, en ambre, nombreuses, et en jais, rares : une de ces dernières est d'une forme très caractéristique (fig. 26, *d*), avec un point entouré d'un cercle sur les quatre faces. Je reproduis ici, en regard de ces bijoux,

un pendant d'oreille du musée de Trèves, provenant d'une tombe mérovingienne, entre le v^e et le viii^e siècle. D'après tout cela, on peut attribuer cette nécropole d'Almizaraque et le cinquième groupe de Villaricos, à l'époque de la domination des Visigoths.

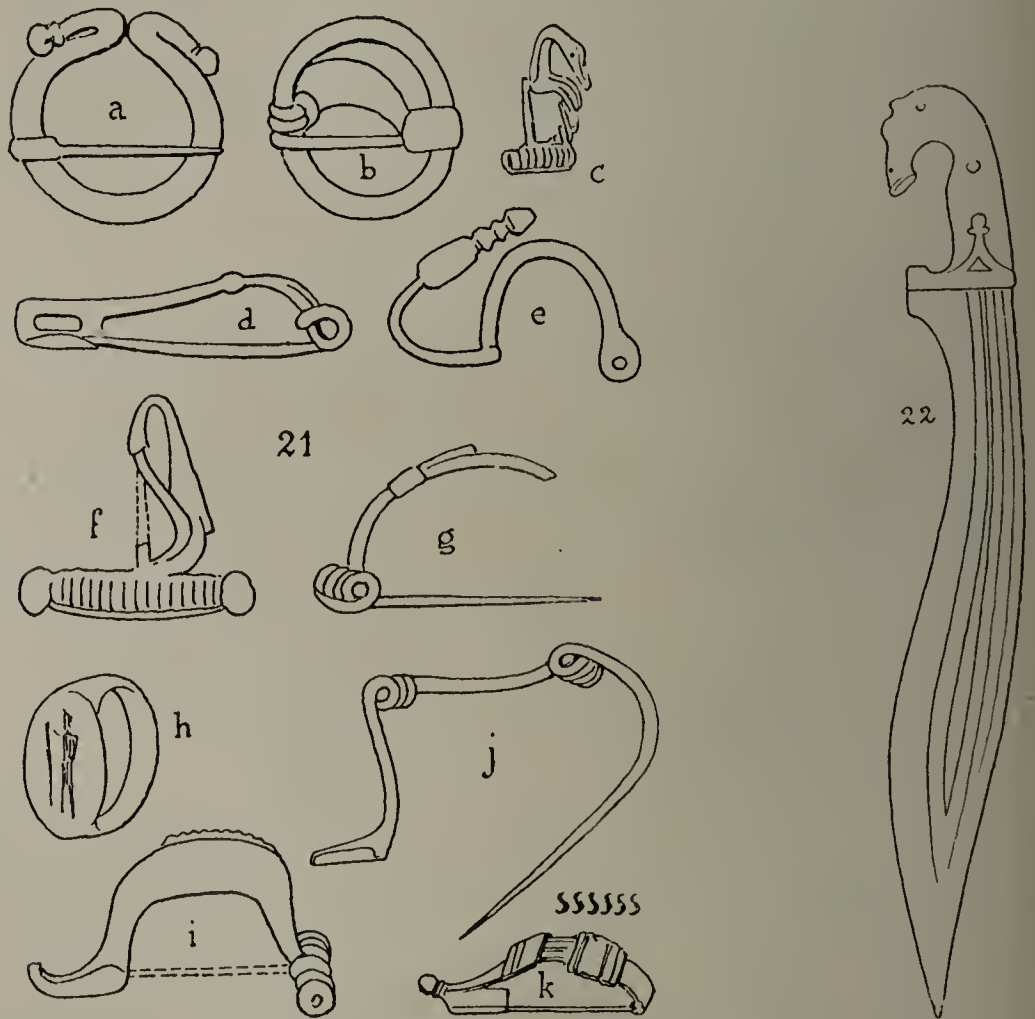


FIG. 21 *a, d, e, f, g*. Fibules trouvées dans les ruines de maisons de Villaricos — *h*. Fibule caractéristique du groupe auquel appartiennent les urnes peintes. — *c*. Fibule en bronze argenté, à tête de cygne; sép. 96, à incinération, sans urne, de Villaricos. — *h*. Bague en argent d'une sépulture de El Arteal (sur les gisements de plomb argentifère d'Almagrera). — *i*. Fibule de la même sépulture, avec crête de matière vitreuse incrustée. — *j*. Fibule trouvée avec une urne cinéraire à Herrerias. — *k*. Fibule trouvée dans une mine de Herrerias; bronze incrusté de cuivre rouge ornée de séries d'S ou de canards.

FIG. 22. — Sabre en fer de la sép. 48 de Villaricos; il était plié; le dessin le montre redressé.

Sixième groupe. — A Villaricos, mais surtout à côté des tombes d'Almizaraque, on trouve des amphores brisées contenant de

squelettes d'enfants ; leur position même fixe leur âge, contemporain du groupe précédent.

Je n'ai pas retrouvé les sépultures arabes, à moins que ce soient des fosses en maçonnerie de chaux, mal construites, privées de mobilier, et que j'ai englobées dans le groupe n° 5.

Par cette courte revue des différentes civilisations qui se sont succédées en Espagne, on voit que la poterie à peintures rouges a fait dans ce pays trois apparitions :



FIG. 23. — Urne cinéraire de la sép. 52 de Villaricos.

La première à la fin du néolithique ; je l'attribue aux Phéniciens ;

La seconde avec les colonies carthaginoises ;

La troisième avec les Arabes.

Chaque fois elle est venue par la route qui mène d'Asie en Espagne par les côtes d'Afrique. Chaque fois aussi, ce sont des envahisseurs venus d'Europe qui ont fait cesser l'usage de ces céramiques peintes : les peuples de race celtique ; les Romains, les Espagnols modernes. C'est surtout entre le Néolithique et les colonies grecques et puniques que se place une longue période où les caractéristiques de ces céramiques sont marquées.

tères de la céramique sont tout à fait anti-orientaux, de couleur sombre, sans peintures.

Puisque la poterie pseudo-mycénienne a été introduite en Espagne par les Carthaginois, la première chose qui se présente à l'esprit est d'interroger les ruines de Carthage; cela est faisable depuis que le P. Delattre les a fait revivre. Or, le marquis de Vogüé a rendu compte (v. *Revue archéologique*, 1889) de la découverte, par le P. Delattre, d'une nécropole carthaginoise formée d'une véritable couche de sépultures. De grands vases couchés contiennent des ossements humains non brûlés; d'autres plus petits, des os incin-

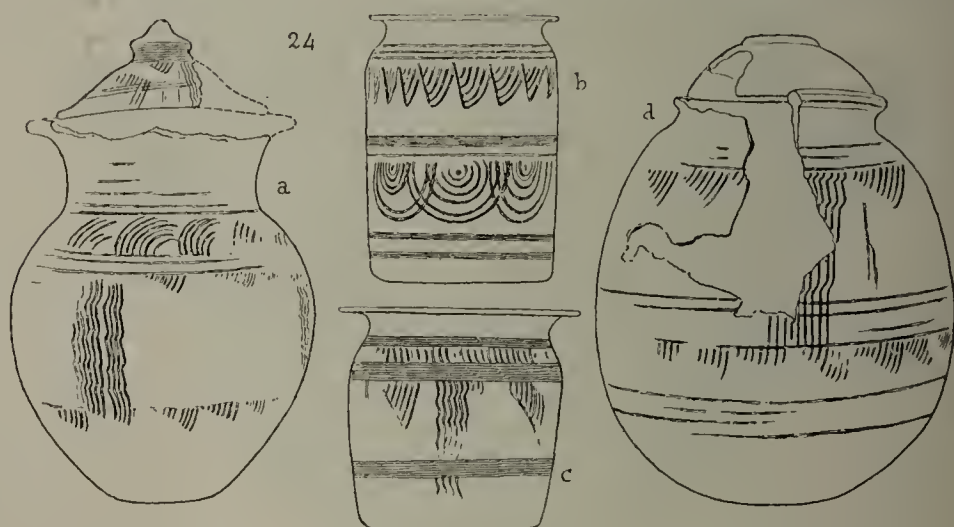


FIG. 24. — Urnes cinéraires à peintures brun-rouge, de Villaricos, sép. 46 (a), 137 (b), 154 (c), 43 (d).

rés; à côté sont les mobiliers habituels des sépultures phéniciennes. Je reproduis ici (fig. 28) les vases et tessons ornés de cette nécropole « ils sont en terre assez grossière rougeâtre ou jaunâtre, sans vernis, décorés de lignes et d'ornements de couleur rouge, et rappellent les poteries archaïques de Chypre et de Rhodes; ils appartiennent évidemment à la même période ». Parmi les objets qui accompagnent ces vases, il en est qui ne peuvent pas remonter au delà du IV^e siècle; le marquis de Vogüé croit cependant qu'il en est de plus anciens.

Afin de faciliter la comparaison, je reproduis à côté des précédents (fig. 29), quelques motifs tirés de l'ouvrage de M. Paris. Tous ne présentent pas avec ceux de Carthage une ressemblance complète; mais, pour les motifs végétaux, en Espagne même il est difficile d'en trouver deux absolument semblables; de plus, de Car-

thage, nous n'avons à notre disposition qu'une demi-douzaine de pièces, ce qui rend le choix extrêmement limité; on sait que pendant longtemps la civilisation de Carthage n'a été connue matériellement que par les trouvailles faites dans les colonies; encore maintenant, on doit recourir à ces dernières pour s'en former une idée complète; aussi les exemples ci-dessus ne doivent être considérés que comme les premiers points d'attache, et déjà, malgré leur petit nombre, ils ont certainement avec les poteries espagnoles autant de liens que les vases mycéniens; on retrouve en effet, en Espagne et à Carthage (fig. 28 et 29) la torsade (*a, a*), les branches de végétaux avec feuilles (*b, b*), les feuilles lancéolées (*b, b*) et cordiformes (*c, c*), les fleurs, quoique différentes (*f, e*), les enroulements de spirales semblables (*d, d* et *f, f*); les variantes n'excluent pas la communauté du style.

Que l'on veuille bien aussi se reporter aux figures 15 et 16 représentant un œuf d'autruche peint et gravé de Villaricos, et un tesson d'Elche: de part et d'autre on voit des bandes horizontales au-dessus des métopes; des séries horizontales d'S, droits ou inversés; des séries verticales des mêmes, passant à la torsade sur l'œuf; enfin le métope de droite est très analogue dans les deux objets, avec ses diagonales, et ses triangles pleins. L'œuf figuré n'a pas été rencontré à Carthage, mais pour cet objet au moins, personne ne contestera qu'il est arrivé à Villaricos sur un navire carthaginois.

A Carthage nous trouvons encore un autre point de comparaison. Une pièce capitale dans le répertoire pseudo-mycénien d'Espagne, est un tesson d'Elche où est peint un oiseau mordant un serpent, sur le dos d'un grand quadrupède (fig. 31). Or ce motif de l'oiseau mordant un serpent, auquel M. Berger attribue un caractère religieux, est essentiellement punique. Le P. Delattre l'a trouvé sur un rasoir carthaginois et représenté par une amulette d'une de ses nécropoles (fig. 30 et 32). M. P. Paris rappelle comme point de comparaison les peignes puniques en ivoire trouvés par

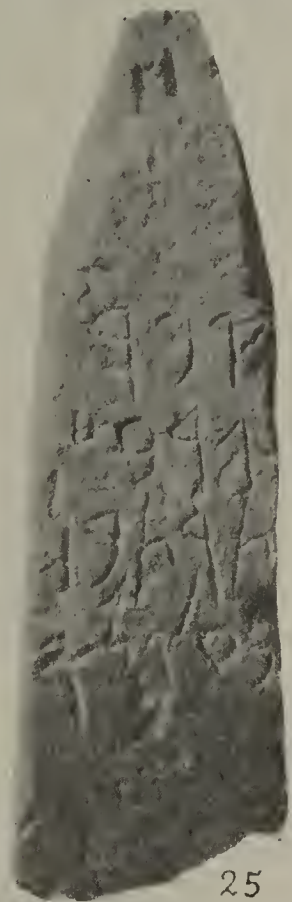


FIG. 25. — Stèle funéraire de Gar-Astaroth, fils de Baal-Pilles, provenant de la nécropole de Villaricos.

M. Bonsor en Andalousie; mais dans ce cas l'oiseau ne tient pas de serpent dans son bec. Je donne ici ces divers dessins; leur style est variable, mais cela peut être attribué à la différence des matières premières et des procédés employés.

Les tessons peints de Carthage sont comparés par M. Beulé aux vases archaïques que l'on exhume à Corinthe, à Athènes, dans l'île de Théra et sur plusieurs points de la Grèce et de l'Étrurie : pour le marquis de Vogüé ils rappellent ceux de Chypre ou de Rhodes. D'après M. Paris, à propos des vases ibères on évoque tour à tour ou à la fois les noms de Chypre, de Rhodes et de Théra, de Troie et de Mycènes, de Tirynthe et de Cnossos, d'Athènes et de Thèbes, celui de la Sicile et de l'Italie méridionale. On le voit,

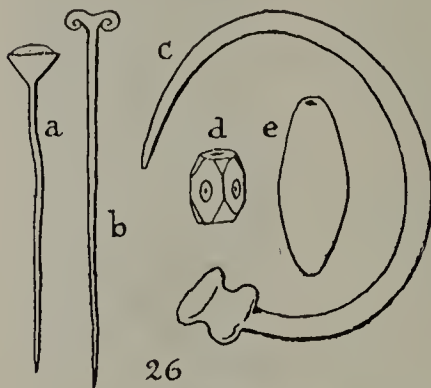


FIG. 26. — Objets de la nécropole visigothique d'Almizaraque : a. Épingle avec lentille de verre. — b. Épingle. — c. Pendant d'oreille en argent contenant 6 0/0 de cuivre. — d. Perle en jais. — e. Perle en ambre.

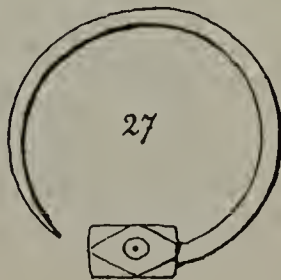


FIG. 27. — Pendant d'oreille du type d'Almizaraque, avec supplément de la même forme que la perle de jais ci-dessus : d'une tombe mérovingienne; musée de Trèves.

qu'il s'agisse des peintures de Carthage ou d'Espagne, l'impression est la même : on les rattache à une seule grande famille à laquelle on peut appliquer, sans préjuger de son origine, le nom de pseudo-mycénienne.

Les nécropoles puniques de Sardaigne ont livré des vases grecs ou italo-grecs du v^e ou iv^e siècle, et des vases de terre grise ornés de bandes rouges parallèles et d'étoiles : ils rappellent par leur décoration les vases chypriotes (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, III, p. 238); un d'eux en forme d'outre est orné de feuilles de lotus (*ibid.*, p. 671). Avec eux on a recueilli des amulettes dont l'analogie avec celles de Villaricos est complète, et des

stèles à sommet terminé en pyramide, communes à Villaricos. D'après la description de ces poteries, elles semblent apparentées au groupe qui nous occupe.

Jetons un coup d'œil sur les produits céramiques d'Italie des VII^e et VI^e siècles, où les artistes carthaginois ont pu chercher leurs modèles : il suffit d'examiner les planches 30 à 34 des *Vases antiques du Louvre* de M. Pottier pour retrouver les alignements d'S, les poissons, les oiseaux, les animaux fantastiques, les métopes à diagonales, les lignes verticales droites ou ondulées, les dents de



FIG. 28. — Vases à peintures rouges de Carthage, d'après la Note sur les nécropoles de Carthage, par le M^{is} de Vogüé (*Rev. arch.*, 1889, pl. V et VI).

loup à hachures parallèles. Le vase 144 de cet album, que je reproduis ici (fig. 34), fournit un sujet qu'on retrouve sur un fragment d'Elche (fig. 35) : des poissons sautant entre les pattes de grands animaux ; d'autres dans leur position horizontale ; il ne faut pas remonter jusqu'à Mycènes pour en trouver les modèles.

Le nom de pseudo-mycénien que j'applique à ces poteries que je crois puniques, a été donné par M. Holwerda, conservateur du Musée de Leyde, à un « groupe de vases de la période hellénistique et même romaine ancienne : les formes appartiennent en partie à des types récents bien connus, mais les peintures rappellent la céramique mycénienne, à tel point qu'on les confond avec cette dernière, d'où le nom adopté. On y rencontre même les deux techniques : peinture mate et brillante » ; les exemplaires du catalogue proviennent de Carthage, Tripoli, Égypte, Smyrne, Athènes, Rhodes, Asie-Mineure. Plusieurs des vases exposés au Musée sont

de formes semblables à celles de Villaricos ; mais les ornements se réduisent presque exclusivement à des bandes unies.

Tous ces exemples montrent qu'un art pseudo-mycénien dont le groupe trouvé en Espagne est une variété, était répandu dans tout le bassin méditerranéen aux époques d'expansion commerciale des Carthaginois et des Grecs.

M. P. Paris, aussi consciencieux qu'érudit, nous donne lui-même la date des tessons espagnols qu'il a étudiés ; il reconnaît en effet qu'il est déconcerté en constatant qu'ils sont toujours accompagnés d'objets de basse époque : il en est de même à Villaricos et à Carthage ; il ne faut pas abandonner ce terrain très sûr pour une théorie basée exclusivement sur l'aspect mycénien ou plutôt pseudo-mycénien de cet art.



FIG. 29. — Motifs de vases peints espagnols : d'après P. Paris, *Essai*.

Ceci nous conduit à analyser les caractères mêmes de cet art : on ne pourrait le faire mieux que M. Paris, qui, avec infiniment de justesse reconnaît dans les artistes qui ont peint ces vases, des élèves très en dessous de leurs maîtres ; il constate, et nous après lui que des éléments essentiels au mycénien y font défaut ; que d'autres, qui lui sont étrangers, ont été introduits ; parmi les uns, citons encore le poulpe, et parmi les autres, l'oiseau mordant un serpent. Ces faits s'expliquent facilement si on attribue ces œuvres aux Phéniciens de Carthage. Nous les connaissons comme de médiocres artistes qui se sont toujours contentés de copier leurs voisins mieux doués. Leur unique préoccupation d'ailleurs était de vendre ; leur commerce réclamait des produits par grandes quantités. Incapables de s'attaquer à la fabrication des beaux vases grecs à figures rouges, ils les achetaient pour les re-

vendre; mais cette marchandise était chère : il leur en fallait une autre meilleur marché, ils ont donc acheté ou plus probablement fabriqué eux-mêmes des vases de deuxième qualité. Ayant depuis des siècles fréquenté les centres artistiques auxquels Mycènes et la Grèce avaient imposé leur joug, qu'ont-ils pu produire, ces marchands de camelot, privés d'initiative artistique, sinon de mauvaises imitations des vases qu'ils avaient vus ou voyaient en Grèce et en Italie? Ils auront accordé la préférence aux motifs dont l'exécution

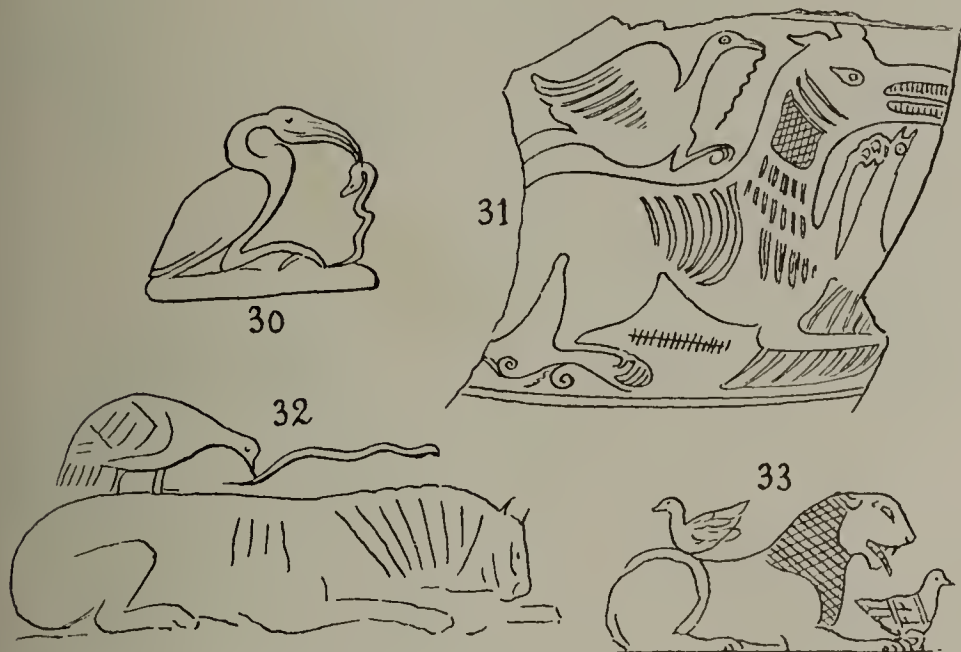


FIG. 30. Amulette de Carthage, d'après le P. Delattre (*Les grands sarcophages*, fig. 44). — FIG. 31. Fragment de vase peint de Elche, d'après P. Paris (*Essai*, t. II, pl. I). — FIG. 32. Gravure sur un rasoir de Carthage, d'après le P. Delattre (*La nécropole des Rabs*, *Cosmos* 1906, I, p. 50). — FIG. 33. D'un peigne carthaginois d'Andalousie, d'après Bonsor (*Les colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis*, fig. 102).

demandait le moins de temps et de talent; ils ne se préoccupaient que de couvrir les surfaces de dessins à grand effet, à contours accusés et couleurs vives; si les lignes mycénienes entrent pour une bonne part dans ces décors, elles sont cependant fort dégénérées, et il y a encore bien autre chose.

Ainsi donc, au lieu de recourir pour la genèse de l'art céramique pseudo-mycénien des vases trouvés en Espagne, à l'hypothèse gratuite d'une influence mycénienne sur les artistes ibères, nous devons expliquer leur présence par les Carthaginois, ce qui s'accorde avec tous les faits connus de l'histoire et de l'archéologie : le génie imitatif des Phéniciens pour tous leurs objets d'art industriel, l'im-

portance du rôle que Carthage et l'Espagne ont joué l'une vis-à-vis de l'autre.

Que seraient, en Espagne, les preuves matérielles de la domination punique, sinon les mille objets de leur art tout d'imitation parmi lesquels les vases ont une place prépondérante? Dirions-nous par exemple, que les Ibères ont été très anciennement influencés par les artistes égyptiens parce que nous trouvons des scarabées dans les nécropoles espagnoles du IV^e ou du III^e siècle? Ces scarabées

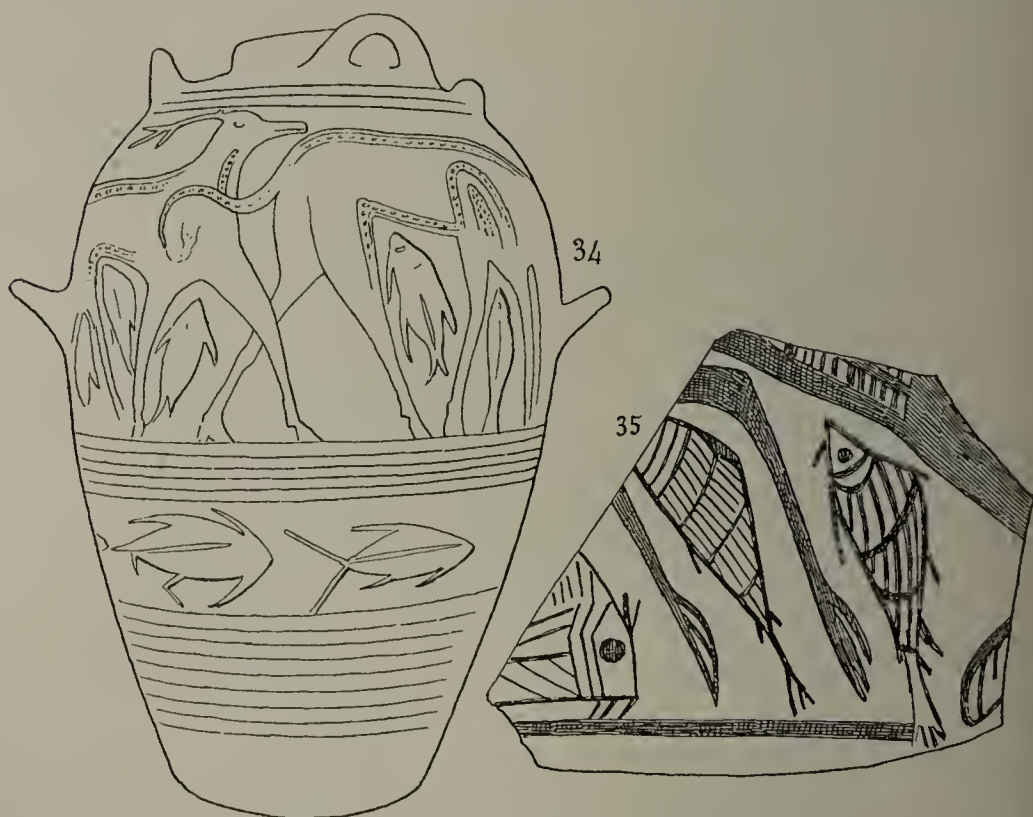


FIG. 34. Grand pithos de Caéré, Etrurie, d'après Pottier (*Vases antiques du Louvre*, pl. 33, fig. 144). — FIG. 35. Fragment de vase de Elche, d'après P. Paris (*Essai*, II, p. 95).

sont cependant aussi égyptiens que les poteries peintes sont mycéniennes : le problème est le même, la solution est identique.

Cette note était écrite quand M. Cartailhac eut l'obligeance de me signaler la première partie de l'article de M. E. Albertini sur les fouilles d'Elche, publié par le *Bulletin hispanique* (octobre-décembre 1906).

Les nombreuses et belles figures reproduisent une quantité de tessons peints dans le style pseudo-mycénien; ils sont du plus haut intérêt. Ils n'apportent aucun argument favorable à la théorie d'une ancienne influence mycénienne dans la Péninsule, car d'après

l'auteur, toutes les trouvailles appartiennent à l'époque romaine. Cela confirme les constatations de M. Paris et les siennes; toujours ces poteries sont datées d'une époque tardive par les objets qui les accompagnent : aucune ne peut prétendre remonter au delà du milieu du dernier millénaire; leurs ancêtres supposés ne se retrouvent pas dans la Péninsule, il faut les chercher autre part.

J'attribue aux Carthaginois une part prépondérante dans l'importation matérielle des objets eux-mêmes. Pour une époque d'aussi grande expansion coloniale, de contact incessant entre peuples méditerranéens, de vulgarisation de l'art contemporain, on ne peut être exclusif, ni vouloir trop préciser la part de chaque élément ethnique dans le développement local de cet art. Des potiers grecs, italiens, ibères et carthaginois ont pu y contribuer sur place. Mais nous savons qu'en architecture comme en peinture, Carthage avait conservé beaucoup de motifs mycéniens; le manque de sûreté dans le goût de nos poteries ne favorise pas l'idée de leur fabrication par des mains grecques; la scène de l'oiseau mordant un serpent est essentiellement punique, et le commerce actif des poteries par les Carthaginois est un fait bien connu.

D'ailleurs, si on éprouve de l'embarras à rendre un compte exact de tous les caractères de l'art pseudo-mycénien de l'Ouest méditerranéen, cela ne doit pas empêcher de reconnaître le fait principal, c'est qu'il est le résultat d'un courant tardif, produit par les colonisations grecques et puniques.

RECHERCHES PALETHNOLOGIQUES

SUR LE LITTORAL DU MAROC EN 1906

PAR

M. PAUL PALLARY

Dans une étude publiée en 1902 dans le deuxième volume des comptes rendus de l'A. F. A. S., je me plaignais de la pénurie de nos connaissances sur les âges de la pierre au Maroc. Bien que ce pays ait été déjà parcouru par des explorateurs au courant de ces questions, nous ne savions que très peu de chose sur la préhistoire marocaine. L'exposé que j'en ai fait dans cette notice résume toutes nos connaissances sur cette matière (1).

Depuis lors ce chapitre s'est fort peu augmenté : M. Joly, qui a fait un long séjour à Tétouan n'a absolument rien trouvé comme vestiges des âges de la pierre (2). MM. Buchet et Salmon ont découvert des stations et fouillé quelques sépultures dolméniques dans le Nord-Ouest (3). Enfin notre consul à Casablanca, M. Malpertuy, m'a signalé la trouvaille de silex faite aux environs de cette localité par M. Gentil et M. Doutté m'a fait part de l'existence d'une station à Chichaoua. A cela se réduisent les indications nouvelles à ajouter à ma notice.

Mais limité à la visite des ports, sans pouvoir pratiquer la moindre fouille et ne pouvant circuler que dans un périmètre très restreint autour des villes, je n'ai pu forcément faire d'importantes trouvailles. Néanmoins je pense avoir atteint le but principal de ma mission à savoir qu'au Maroc comme en Algérie on trouve des restes de l'industrie primitive de l'homme depuis le Chelléen et qu'il y a des présomptions sérieuses pour y trouver également des vestiges de l'âge de la pierre polie.

Presque toutes mes trouvailles ayant été faites en plein air et,

(1) J'ai toutefois oublié de mentionner dans ce travail la découverte de silex taillés faite par M. Féraud à Sidi Yamani sur la route de Fez à Tanger (V. *L'Homme*, 1885, v. II, p. 498).

(2) Cfr. JOLY, *Tétouan*, Historique in *Archives marocaines*, vol. V.

(3) G. SALMON, *Les Dolmens d'El Mriès*, in *Arch. maroc.*, n° 2, 1904, pp. 290-297.

dans l'incertitude dans laquelle nous sommes pour le classement du Préhistorique nord-africain, je préfère rapporter mes trouvailles par localités plutôt que d'adopter un ordre chronologique qui serait très discutable.

C'est donc dans l'ordre géographique que je vais énumérer les observations que j'ai pu faire au cours de mon voyage (1).

LES ZAFFARINES.

Les Zaffarines forment un groupe de trois îles : l'île du Roi, l'île d'Isabelle II et l'île du Congrès.

La isla del Rey (l'île du Roi) est la plus orientale : c'est une terre allongée, très déprimée au milieu, ce qui lui donne l'apparence de deux îlots lorsqu'elle est vue du large. Dans la partie sud est le cimetière et un poste d'observation. L'île est dénudée : on n'y trouve guère comme faune que des rats, des lézards et des escargots.

Dans la partie nord je n'ai récolté aucun silex, mais j'en ai trouvé quelques-uns dans la portion méridionale : ces silex sont rares et très frustes, ce qui permet de conclure que l'île n'a pas dû être très fréquentée aux époques préhistoriques.

L'ossature de cette île, comme d'ailleurs aussi des deux autres, est formée par une roche éruptive dure (andésite) s'altérant à la surface et par quelques lambeaux de grès grossier à Hélices se désagrégeant facilement.

L'île centrale ou île d'Isabelle II ou encore de la Conquista est presque entièrement recouverte de constructions et de décombres, de sorte que s'il y a eu une station ancienne il n'est plus possible d'en trouver les restes.

L'île du Congrès est la plus occidentale et la plus élevée (136 m.) des trois îles. Le massif central est formé de schistes autour duquel se trouve la roche éruptive désagrégée. Elle est très escarpée et difficilement accessible.

Les silex taillés y sont également très rares : comme ceux de l'île du Roi ce sont de simples éclats de silex calcédonieux ou jaspoïde dont il n'existe pas de gisement dans ces îles.

Une question se pose au sujet de la présence de silex dans ces îles : ces silex datent-ils de l'époque où les îles étaient encore reliées au continent? Nous savons que ces îles, comme aussi celle de Rachsgoun, n'ont été séparées de la terre qu'à une époque relative-

(1) La collection que j'ai formée au cours de cette mission a été déposée au Musée national des antiquités à Alger où on pourra la comparer avec les belles séries de l'Oranie, du Constantinois et de la Tunisie réunies dans cet établissement.

vement récente. D'autre part l'eau manquant dans ces îles il faut admettre que si les silex sont postérieurs à la séparation, l'occupation des îles n'a pu être que temporaire alors que les pluies permettaient de trouver un peu d'eau dans les cavités rocheuses. Ou enfin, en dernière hypothèse, il faut supposer que les insulaires avaient les moyens de transporter l'eau de la terre ferme. La pauvreté des silex me fait pencher pour la seconde hypothèse.

Des pêcheurs m'ont signalé au nord de l'île du Congrès une grotte peu accessible. Malheureusement cette indication m'a été donnée après mon départ de sorte que je n'ai pu m'assurer si cette caverne a pu servir d'abri.

MÉLILLA.

Dans mes précédents voyages j'avais déjà trouvé des jaspes taillés autour de la ville et principalement entre le Rio de Oro et la ravine qui sert de limite à l'ouest et qui débouche à l'hippodrome.

Les rognons de jaspe brut sont épars sur le sol en assez grande abondance pour pouvoir être exploités. Ces jaspes comme aussi les basaltes que l'on trouve si communément dans les champs proviennent des montagnes situées au sud-est de Mélilla.

Parmi les pièces recueillies je dois signaler un disque de 7 centimètres de diamètre, une pointe triangulaire, deux lames et deux nucléus. A part le disque les autres outils sont tous retaillés sur une seule face.

Un de nos compatriotes, M. Paul de Fontenilles, qui s'est occupé de préhistoire en France et que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Mélilla, m'a dit avoir trouvé une hache polie de la forme dite en boudin. Cela porte à deux le nombre de haches découvertes dans le territoire de Mélilla.

Sur les mamelons qui dominant le cimetière je n'ai observé aucun vestige préhistorique, mais j'ai vu beaucoup de débris de poterie d'époques diverses.

Derrière le cimetière est une ravine qui aboutit à la mer dans une crique rectangulaire à parois verticales d'une régularité telle qu'on les dirait dressées par la main de l'homme. Sur la rive gauche de cette ravine, j'ai découvert parmi des cavités récentes creusées par les carriers un petit abri qui a été malheureusement vidé presque entièrement mais où j'ai trouvé encore des lames et éclats de silex, des coquilles et des débris d'œufs d'autruche dans une couche de terre noire. Mais l'abri est si dégradé qu'il serait

très dangereux d'effectuer des fouilles sans avoir détruit auparavant les rochers qui encombrent cet endroit.

ALHUCÉMAS.

Cette petite île est entièrement recouverte de constructions, ce qui lui donne un aspect très pittoresque mais ne permet malheureusement aucune recherche.

Entre Alhucemas et le Peñon et assez près de la première île se voit une grande falaise percée de cavernes aux lieux dits : *El Moro viejo* et *El Cañon*.

PEÑON DE VÉLEZ.

L'îlot de Peñon de Vélez de la Gomera est très voisin de la côte : 80 mètres à peine l'en séparent. C'est un rocher assez élevé qui, comme Alhucemas, est constitué par un calcaire jurassique très dur, sans fossiles. Cet îlot est encore plus pittoresque que Alhucemas, mais comme la surface entière de l'île est couverte de maisons, il n'est pas possible de trouver le moindre éclat de silex.

TÉTOUAN.

Déjà dans ma note de 1902 je signalais la pénurie de la pierre taillée autour de cette ville. M. Joly qui a fait un assez long séjour dans cette localité n'a rien trouvé non plus. Néanmoins j'ai repris mes recherches dans le djebel Dersa mais sans grand succès.

Sur le sentier qui va de Tétouan au village de Chemsâ en suivant la base du dj. Dersa j'ai recueilli un disque en quartzite et quelques galets portant des traces de taille, mais en trop petit nombre pour conclure à l'existence d'une station.

Sur la rive droite de l'oued Tétouan en suivant le sommet des collines qui bordent la vallée au pied du dj. Beni Hosmar j'ai trouvé en allant à Aïn bou Smelal une belle lame en quartzite mesurant 12 centimètres. C'est vraiment la seule pièce dont la taille ne soit pas douteuse.

En somme il est permis de dire qu'il y a à Tétouan des traces non équivoques de stations primitives. Mais ainsi que cela arrive dans toutes les localités qui ont été habitées d'une façon ininterrompue durant des siècles et des siècles, les terres ont été tellement remuées que les vestiges les plus anciens finissent par disparaître. Ce n'est que par de patientes recherches que l'on arrive à retrouver quelques rares indices qui néanmoins suffisent à confirmer les présomptions que l'état des lieux permet d'établir.

En sortant de Tétouan par la porte de la mer et en allant vers la rivière on remarque dans un massif de tuf récent deux abris en face la koubba de Sidi Abdallah el Fekhar. Mais malgré une visite très minutieuse des abords je n'ai pu apercevoir le moindre débris de silex.

CEUTA.

J'ai été très désappointé en ne trouvant à Ceuta aucune station de l'âge de la pierre, d'autant plus que M. Martiny m'avait montré à Tanger en 1901 des petits silex retouchés et des lames qu'il m'affirmait avoir trouvés dans le dj. Hacho. Si ces silex proviennent vraiment de Ceuta ce ne peut être que de la région située à l'Ouest c'est-à-dire dans la sierra Bullones ou dans l'Andjera.

Le mont Hacho n'est qu'un massif de granit et de gneiss : c'est dire que les conditions d'existence y sont très défavorables : la végétation spontanée y est très pauvre, les plantes sont chétives, aucun arbre ne pousse dans ce terrain. Les Hélices y sont également très rares ce qui est un mauvais indice.

Entre Ceuta, le fort Isabel II et la mer le sol est formé de mica-schistes et de grès micacés très fins : il n'y a pas, dans cette région, le moindre outil en pierre taillée.

Toutefois à l'embouchure du rio *Rayo de infierno* j'ai ramassé sur une petite élévation de la rive droite un éclat de quartzite présentant des indices de taille, mais c'est tout.

En somme Ceuta est une station très pauvre ce qui est dû à la nature du sol : granitique au dj. Hacho, schisteux et gréseux à l'ouest. Enfin l'eau y est très rare : il est douteux dans ces conditions d'espérer faire de fructueuses trouvailles dans cette localité.

TANGER.

L'état troublé de la région ne m'a pas permis de revoir la pointe Malabatta ou j'avais découvert des foyers avec silex. Je n'ai même pu voir le mamelon du Charf qui est cependant très voisin de la ville et encore moins Aïn ben Amar. J'ai dû me borner à revoir les abris situés sur la rive gauche de l'embouchure de l'Oued el Ioud. Ces cavités qui surplombent le rivage ne m'ont livré aucun reste ancien. La tranchée que j'ai ouverte dans la couche de terreau argileux ne m'a procuré que quelques charbons et à 30 centimètres de la surface un fourneau de pipes à kif ! Pas de coquilles ni de silex : évidemment ce dépôt est récent.

J'aurais bien voulu fouiller les abris du cap Spartel, mais d'après les conseils de notre ministre, j'ai dû renoncer à ce projet.

LARACHE.

A Larache j'ai été bien plus heureux car sur les falaises qui s'étendent vers l'ouest depuis la baie d'El Mâ djedid jusqu'au Nador j'ai trouvé une station très étendue où j'ai recueilli en abondance des silex et des quartzites dont quelques-uns sont fort beaux. Ces silex de même que ceux de l'Oranie, sont taillés sur une seule face, mais ce qui m'a surpris c'est de ne pas avoir trouvé de pointes de trait pédonculées comme il y en a tant dans les stations oranaises.

J'ai découvert une deuxième station, certainement contemporaine de la précédente, dans les terrains sablonneux rouges du dj. Rekada au nord de Larache. Une petite enceinte de pierres blanches à la chaux avec un drapeau rouge, nommée Sidi el Khaïri indique le centre de cette station. J'ai ramassé là des silex dans les mêmes conditions qu'au Nador : peu de quartzites et de grosses pièces ; en général les silex sont de petites dimensions.

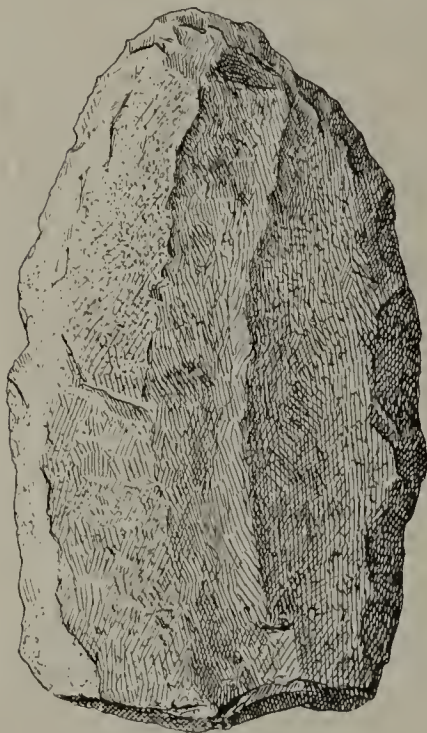


FIG. 1.
Quartzite taillé de Larache.
(Grand. nat.)

Enfin en suivant le bord du plateau qui borde la rive gauche de l'Oued Loukkos on traverse des terrains sablonneux rougeâtres recouverts par une végétation très dense de fougères et l'on arrive à la Koubba de Sidi Oueddar située au milieu d'un superbe bouquet de chênes-lièges ; un peu plus loin au sud de la Koubba sur une pente où le sable est nu j'ai trouvé quelques silex semblables à ceux du Nador. Cela prouve que la station n'est pas localisée sur le bord de la mer mais qu'elle s'étend aussi sur la rive gauche du Loukkos.

En somme les silex paraissent se trouver sous la couche de sable rougeâtre, car au-dessus d'El Mâ djedid, dans le sentier creux, j'ai extrait de la couche de sable, à plus d'un mètre de la surface, une belle pointe en quartzite (fig. 1). Mais pour les récolter il faut les chercher dans les portions de terrain dénudé là où le sable a été enlevé. Bon nombre de silex et quartzites sont érodés par le sable.

Les trouvailles faites à Larache tant au Nador qu'au dj. Rakada consistent en : nucleus, disques, racloirs, lames simples et à bords retautés, lames à dos retouché, pointes à main, burins, galets à éclats alternatifs et autres pièces sans caractères définis ou objets de rebut. Quelques-unes des lames sont remarquables par leur petitesse et par la délicatesse des retouches. C'est en somme l'outillage du Néolithique algérien moins les flèches pédonculées (fig. 2).

Le silex provient des galets de la rivière et de la plage. Toutefois



FIG. 2. — Silex taillés de Larache. (Grand. nat.)

les naturels n'ont pas utilisé le silex noir en rognons dans les marnes suessoniennes (?) si commun à Chemich.

L'ensemble de la station rappelle celles des environs de Mascara tant par l'analogie de gisement que par la facture des pièces, mais ce qui distingue les deux localités c'est qu'on ne trouve à Larache ni haches polies ni flèches.

Je n'ai pu voir d'abris le long de la côte, mais M. Baille m'a appris qu'il en existait, il y a peu de temps encore, au pied du Nador : des éboulements récents ont fait disparaître ces abris.

Un indigène m'a signalé la présence d'une grande grotte dans le promontoire qui est au sud du Nador.

Il est certain que dans cette falaise rocheuse devaient se trouver beaucoup d'excavations qui ont pu être fréquentées à l'époque pré-historique : mais il est facile de se rendre compte que la mer ronge rapidement la falaise et que tous ces abris ont déjà disparu ou disparaîtront à bref délai.

J'ai profité de mon séjour à Larache pour voir les ruines de Chemich qui ont déjà été explorées par M. de Lamartinière.

Avec deux indigènes nous avons remonté l'oued Loukkos jusqu'à la Pierre Blanche où nous avons pris pied. Près de là est un petit mamelon nommé Beïda où j'ai remarqué plusieurs petits dolmens renversés et quelques-uns même déjà fouillés.

Non loin de ce mamelon est un dôme très remarquable que les indigènes nomment Koudiat Douardane. C'est une colline de marne avec rognons de silex noir recouverts de terreau noir. J'ai remarqué encore les mêmes dolmens avec quelques murs en maçonnerie. Ces dolmens ont été ouverts, mais j'ai pu observer, comme en Algérie, une épaisse couche d'escargots dans la sépulture.

De là on gagne très facilement la montagne sur laquelle sont les ruines de Lixus : mais la brousse est si dense qu'il faut renoncer à circuler dans ces fourrés (qui servent d'ailleurs de repaires à des sangliers) et qu'il est préférable de contourner la montagne pour regagner la rivière. Sur tout ce parcours j'ai observé des ruines et sur le bord de la rivière j'ai visité une maison romaine encore presque intacte avec ses deux citernes.

En somme il me paraît résulter de cette visite, qu'au Maroc comme en Algérie, le mode d'inhumation dolménique est bien autochtone et qu'il était encore en usage à l'époque de l'occupation romaine.

RABAT.

A Rabat j'ai dû limiter mes recherches dans la zone comprise en deçà de la deuxième enceinte suivant en cela les sages conseils de MM. Maigret et Mauran. Mais malgré cette restriction j'ai été assez heureux pour trouver néanmoins dans cette zone ainsi limitée des documents intéressants.

En sortant de la ville par la porte de Casablanca et en suivant le bord de la mer on arrive au fort construit par l'ingénieur allemand Rottenbourg. Entre ce fort et la caserne connue sous le nom de Dar Makhzen j'ai trouvé sur les pentes de terre rouge sablonneuse des

silex et quartzites taillés grossièrement. Le fils du Dr Mauran qui m'accompagnait et qui s'intéressait vivement à mes recherches a également récolté quelques pièces assez intéressantes.

Ces silex sont bien différents comme facture de ceux de Larache : ils ne sont pas retouchés aussi finement et présentent moins de variété dans les formes. De plus ils sont bien moins abondants.

On les découvre également sous une couche de terre rouge peu épaisse. La matière première provient de galets : c'est en général un silex blanc s'éclatant d'une façon défectueuse. Le quartzite est plus rare.

Les pièces recueillies dans cette première station consistent en : galets à éclats alternatifs, des pointes *retaillées sur les deux faces*, quelques disques, des lames et de nombreux éclats.

En sortant de la ville par Bab Chellah on prend le chemin dit des trois arbres. Peu après la sortie on passe sur des affleurements de poudingues avec des huitres à talon très développé. Malheureusement ces huitres sont usées et il est difficile de préjuger si elles ont été roulées par suite du ravinement d'un gisement plus ancien ou si elles sont en mauvais état par suite de leur position sur un chemin très fréquenté.

Un peu plus haut commencent les sables rougeâtres où j'ai trouvé quelques silex à la surface semblables à ceux de Dar Makzen et entre autres une seule pointe de flèche pédonculée, mais à bout brisé, en tout semblable à celles de l'Ouest algérien. Un peu plus haut dans le talus du sentier on peut extraire des quartzites assez grossiers et rares d'abord mais qui deviennent plus abondants à mesure que l'on avance vers les Trois arbres. On arrive alors dans un chemin creux encaissé par des pentes de terre rouge dans lesquelles j'ai remarqué beaucoup de galets plus ou moins retouchés (fig. 3) et j'ai fini enfin par ramasser une superbe hache chelléenne, de 13 centimètres de longueur, sur 10 de largeur, en quartzite, très finement éclatée sur les deux faces (fig. 4) et quelques autres coups de poing plus grossiers. Cette station se trouve au bas des Trois arbres et à un demi-kilomètre environ avant la porte de Bab el Hadid.



FIG. 3. — Galet de quartzite taillé de Rabat. (2/3 gr. nat.)

La trouvaille à Rabat d'objets en pierre taillée de l'époque pléistocène est d'un grand intérêt car c'est la première fois que des outils de cette époque sont signalés au Maroc. Cette découverte permet d'espérer que l'exploration des poudingues des terrasses de la rive gauche de l'Oued bou Regreg amènera la découverte d'un ou plusieurs autres gisements avec association de la faune.

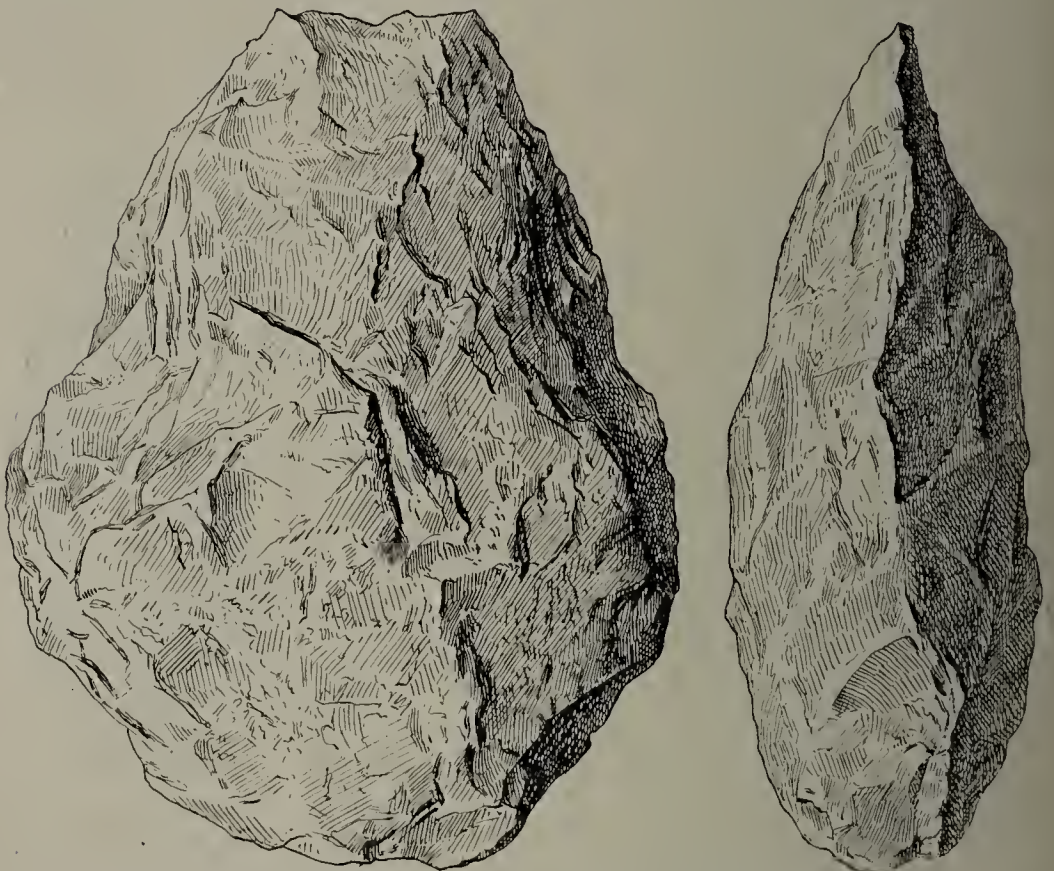


FIG. 4. — Quartzite taillé sur les deux faces, de Rabat. (2/3 grand. nat.)

Autour de Salé je n'ai trouvé que quelques débris très frustes : il faudrait pouvoir parcourir les montagnes que l'on aperçoit au Nord-Est. Mais cette exploration est absolument impossible dans l'état actuel de la région.

CASABLANCA.

Notre consul, M. Malpertuy, m'a fait part que M. Gentil a trouvé à l'ouest de Casablanca au lieu dit « Onck » des silex taillés.

Cette station est située à 4 kilomètres environ de la ville. El Onck forme un promontoire peu élevé mais très allongé (d'où son nom, El onck veut dire : le cou), presque entièrement recouvert de gros galets. En suivant le bord de cette presqu'île on trouvera quelques silex taillés très rares, mais plus fréquemment des éclats de quart-

zite blanc bleuâtre à gros grain de facture très grossière. Certains de ces quartzites sont empâtés dans une terre rouge à hélices superficielles.

Par places il y a quelques foyers avec débris de coquilles marines, mais sans poterie.

Les éclats ou lames en quartzite sont peu épais et non retouchés ; certains portent encore un dépôt calcaire concrétionné.

La station s'étend principalement sur le côté ouest jusqu'à une tranchée qui coupe la presqu'île perpendiculairement. Elle rappelle beaucoup par le caractère des outils celle de Karouba près de Mostaganem.

Le plateau est recouvert de pierres en telle abondance qu'il faut admettre qu'il y avait là anciennement un peuplement important. Ces ruines s'étendent dans la direction de Casablanca jusqu'à un endroit où se trouve un ancien mur de clôture formé de deux rangées de pierres plates fichées.

Entre la station d'El Onck et la ville, on peut ramasser dans les champs des silex et quartzites rares mais nettement taillés. La culture a dû certainement en enterrer la plus grande partie.

Notre récolte comprend des galets à éclats alternatifs, dont l'un de grandes dimensions et l'autre minuscule, de petits disques et des pointes d'un travail très fin. Le silex est d'ailleurs très beau et se prête admirablement à la taille. Comme pour les stations précédentes, ce silex provient des galets du rivage.

Je dois encore mentionner l'extrémité d'un outil en quartzite qui pourrait bien être la pointe d'un instrument chelléen.

Je supposais qu'à Aïn Seba je trouverais une importante station ; c'est en effet la source la plus considérable de toute la région. Mais malgré une inspection en règle des lieux, je n'ai rien pu trouver aux environs immédiats de la source.

MAZAGAN.

Je n'ai rien trouvé le long de la côte dans la direction de Saffi : il y a là des dunes qui recouvrent le terrain. Mais j'ai été un peu plus heureux du côté de Casablanca : sur les falaises rocheuses j'ai pu ramasser quelques silex de taille rudimentaire mais évidente ; quelques nucleus, lames et une pointe très nette. Malheureusement la pluie m'a beaucoup gêné dans mes recherches et ne m'a pas permis de trop m'écarter de la ville.

SAFFI.

J'ai été très désappointé en ne trouvant pas de stations caractérisées à Saffi malgré la position de cette localité. Ici, comme à Tétouan, il faut admettre que le pays ayant été peuplé depuis un temps immémorial, les anciens vestiges ont disparu dans les bouleversements postérieurs du sol. Cependant il y a des traces non équivoques d'une occupation du sol à l'époque de la pierre taillée, car, au voisinage de la koubba de Sidi bou Zid j'ai trouvé cinq silex avec indices de taille.

Par contre sur toute la falaise, entre la ville et la pointe de Saffi, j'ai pu observer des restes d'une ancienne enceinte berbère formée de deux rangées de pierres fichées parallèlement, et suivant le bord de la falaise sur plusieurs kilomètres.

Du côté sud je n'ai absolument rien trouvé comme silex taillés. Si, comme à Larache, il y a une station sur le bord de la falaise, cette station a dû disparaître depuis longtemps, car la falaise est en voie de destruction.

MOGADOR.

Ayant pu effectuer par terre le trajet de Saffi à Mogador, j'ai constaté entre Saffi et l'Oued Tensift de nombreux restes du double mur berbère.

Entre Sidi Içaha et Mogador les silex sont relativement abondants par places, mais ayant dû effectuer rapidement ce trajet, je n'ai pu recueillir que très peu de pièces; toutefois cela suffit à prouver que la région a été occupée durant les âges de la pierre.

Entre Bir Djedid et le puits qui vient immédiatement après, j'ai trouvé sur le littoral quelques beaux silex et ai remarqué d'épaisses couches de moules dont certaines portions sont à l'état de brèche, ce qui indique leur ancienneté.

De là à Mogador, dans les hamada ou parties non recouvertes par le sable, j'ai récolté fréquemment des silex, entre autres un galet à éclats alternatifs très vifs. Beaucoup de ces pièces sont lustrées par le sable.

A Mogador je suis allé voir le jardin du Sultan où je n'ai absolument rien trouvé, malgré l'abondance des sources.

J'ai visité aussi l'île de Mogador où j'ai ramassé un seul silex blanc mais à taille indiscutable. L'île étant entièrement recouverte par les sables, il faut admettre que la station est enterrée et que ce n'est que par hasard que l'on pourra trouver d'autres silex.

J'aurais voulu pousser une excursion jusqu'au cap Sim. Mais un avis affiché au Consulat de France engage les ressortissants de ce consulat à ne pas s'aventurer hors des murs de la ville. Lié par des instructions très formelles à cet égard, j'ai dû renoncer à cette excursion comme aussi à celle du djebel Hadid.

En résumé, autour de Mogador et de Saffi j'ai pu constater la fréquence du double mur berbère. Il ne saurait y avoir aucun doute au sujet de la nature des deux rangées de dalles que l'on trouve partout dans cette région. En effet, à Chyst, petite bourgade aujourd'hui ruinée, située un peu au nord de Mogador, on voit parfaitement des murs d'enceinte formés à la base par des dalles fichées parallèlement, et entre ces dalles et au dessus, par un blocage de pierres plus petites à la hauteur d'un mètre au plus.

La seconde constatation est l'existence de nombreux amas de moules (*Mytilus africanus*) dont certains doivent être fort anciens car ils sont recouverts par les sables et se trouvent dans des endroits où il n'y a plus depuis longtemps de station humaine. Il est donc probable que ces amas (qui sont du reste très souvent en relation avec des silex ouvrés) datent depuis le néolithique. La conclusion est que l'usage de faire cuire les moules sur place est très ancien, et que cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui, en effet, au moment des basses mers, les indigènes ramassent les moules, les font cuire à proximité puis enlèvent la chair et la portent sur les marchés où elle est vendue dans cet état.

Nos recherches sur le littoral du Maroc nous ont donc permis de reconnaître la présence d'une série de stations dont la plus ancienne remonte au pléistocène. Il n'est pas encore possible d'identifier ces industries à celles de l'Ouest algérien, malgré de nombreuses similitudes, à cause de l'absence, pour la période néolithique, des haches polies et des pointes de flèches.

Il serait désirable de pouvoir explorer en détail les graviers et poudingues de la rive gauche de l'Oued bou Regreg à Rabat car il est probable qu'ils recèlent des instruments du type chelléen.

L'exploration du littoral entre Rabat et Mazagan serait également à entreprendre, car de la haute mer on aperçoit une série de falaises peu élevées qui ont pu servir de station aux époques primitives.

Enfin le troisième desideratum consisterait dans l'exploration des environs de Mogador, depuis l'embouchure de l'Oued Tensift jusqu'à Agadir. D'après nos premières investigations, il y a lieu

de présumer que cette région nous donnerait d'abondants vestiges des âges de la pierre.

Tels sont les premiers résultats de la mission que M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu me confier. Quoiqu'ils ne me donnent pas entière satisfaction, je les crois cependant assez importants pour retenir l'attention des palethnologues. Il est fâcheux que la situation troublée du pays ne m'ait pas permis de faire mieux, mais j'espère que cet état de chose sera de peu de durée et qu'il sera bientôt permis aux explorateurs français de reprendre, sans inquiétude, leurs fructueuses investigations.

ÉTUDES D'ETHNOGRAPHIE SAHARIENNE

PAR

E. F. GAUTIER

Professeur à l'École des Lettres d'Alger.

Suite (1).

III. — LES ARMES ET INSTRUMENTS NÉOLITHIQUES.

J'ai trouvé en cours de route un certain nombre d'armes et d'instruments néolithiques.

Station d'Aïn Sefra. — La station d'Aïn Sefra est très anciennement connue, si anciennement qu'elle a presque cessé d'être une station, les pièces les plus intéressantes ayant été enlevées depuis longtemps. J'y ai recueilli cependant un lot considérable de débris parmi lesquels M. Verneau a bien voulu sélectionner un petit nombre de pièces intéressantes, « des lames retouchées sur les bords et des lames à encoche », de petits outils que M. Verneau estime avoir servi à la taille et à la perforation des rondelles d'œuf d'Autruche.

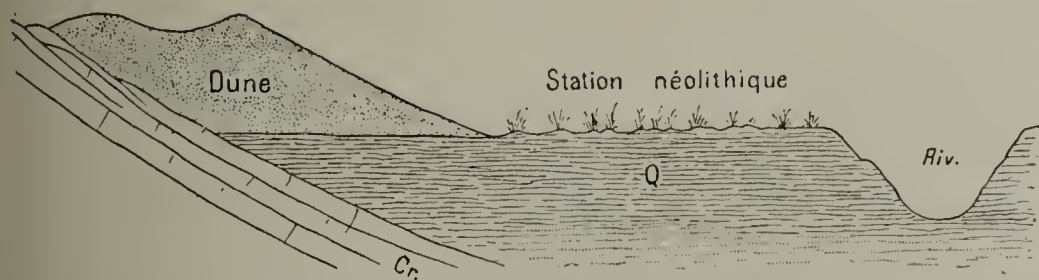


FIG. 11. — Coupe schématique de la station néolithique d'Aïn Sefra (2 kilomètres à l'ouest du village).

Un séjour prolongé m'a permis d'étudier le gisement, dont les conditions me paraissent intéressantes.

Le substratum immédiat est formé par des alluvions quaternaires presque exclusivement sablonneuses sous lesquelles s'enfoncent au Sud, en plongée très accusée, les grès crétacés du dj. Mekter, et

(1) Voy. *L'Anthropologie*, t. XVIII, p. 37.

dans lesquelles au Nord l'Oued actuel a creusé son lit. Au contact du Crétacé et du Quaternaire, mi-partie sur l'un et sur l'autre une dune est accumulée. La surface du Quaternaire est parsemée de touffes de végétation, autour de chacune desquelles l'érosion éolienne a profondément affouillé, de sorte que chaque touffe couronne un monticule. Il est clair que ceci est un champ de bataille entre le vent et la végétation, l'un tendant à décaper et l'autre à protéger le sol : rien de plus fréquent au Sahara. Il est clair aussi que la dune représente les conquêtes du vent, la dune s'est formée aux dépens du sable quaternaire sur lequel elle repose.

Les silex gisent en vrac entre les touffes sur la plateforme quaternaire, et aux endroits où ils sont le plus denses les fouilles ne donnent absolument rien ; tout est à la surface du sol.

Tout se passe donc comme si les silex étaient un résidu des couches disparues, décapées par le vent, et accumulées par lui sous forme de dune à quelques mètres de là.

C'est un fait général au Sahara que les silex néolithiques se trouvent comme à Aïn Sefra en vrac à la surface du sol et à proximité d'une dune. Dans la plupart des cas je suis convaincu qu'une analyse détaillée des conditions de gisement donnerait un résultat identique. Au Sahara, pays de décapage éolien, il n'y a plus de gisements, mais simplement des résidus de gisements. Le vent s'est chargé des fouilles, et voilà pourquoi il y a d'une part, une si grande abondance de matériaux recueillis, et d'autre part une extrême pénurie de renseignements précis sur le stratigraphie des stations.

Station de Zafrani. — Une station néolithique importante se trouve sur la rive gauche de la Zonsfana entre Moungar et le puits de Zafrani, en bordure de la dune et sur le Quaternaire. Les silex comme toujours sont épars sur le sol. Ils ont été extrêmement abondants, car tous les convois militaires qui depuis 1902 viennent camper une fois par mois à Zafrani ont méthodiquement pillé la station, qui n'est pas encore tout à fait épuisée. Le musée d'Alger a une assez jolie collection de ces silex, représentée ci-contre.

Ils sont intéressants parce que très particuliers, très différents de ceux qu'on recueille couramment en si grand nombre dans la région d'Ouargla et dans l'Erg oriental. La photographie donne (fig. 12) à titre de spécimen et pour la comparaison, quelques échantillons de ces pointes orientales. Tandis qu'elles sont menues, longues de 2 ou 3 centimètres, et admirablement travaillées, or

dirait presque ciselées, les pointes de la Zousfana sont deux fois plus longues et plus épaisses, et d'un travail très grossier (fig. 13). Les premières sont de vraies pointes de flèche, tandis que les autres seraient plutôt des pointes de lance ou de javelot.

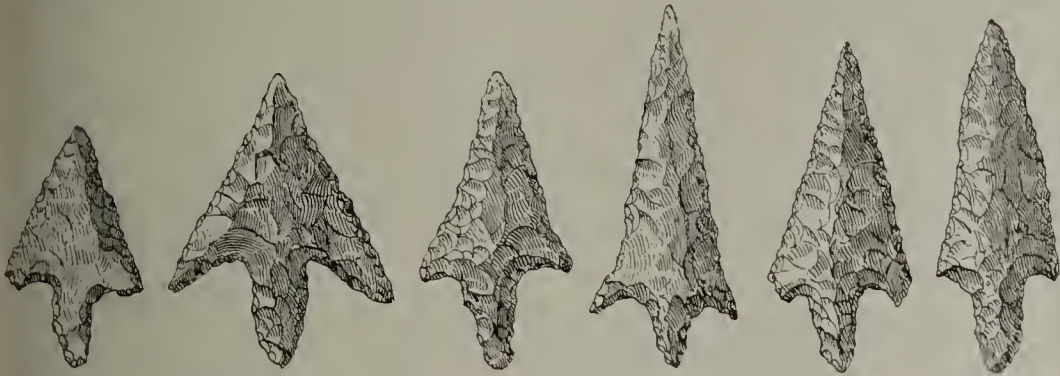


FIG. 12. — Pointes de flèches de la région d'Hacı Inifel (Sahara). Musée d'Alger.

Nous entrons donc ici dans une autre région néolithique, car, d'une façon générale, et à de très rares exceptions près, les pointes du type Zousfana n'ont jamais été trouvées dans l'Est (cf. la collection Foureau) et la réciproque est vraie.

Les pointes de Zafrani sont en deux silex différents, l'un noir et l'autre blanc. Cela correspond peut-être à la présence dans le pays de deux catégories très différentes de rognons siliceux, les uns carbonifères et les autres pliocènes.



FIG. 13. — Pointes en silex de la vallée de la Zousfana.
Don du Dr Tellier au Musée d'Alger.

Station de Tar'it. — Au voisinage immédiat on trouve deux gisements néolithiques. Ils sont très médiocres; des débris, de vagues perçoirs, mélangés à des morceaux d'œufs d'autruche percés et

travaillés. Pas une seule pointe décente de flèche ou de javelot; rien qui rappelle le gisement précédent.

Les silex de Tar'it se trouvent en deux points :

a. Au voisinage de la palmeraie dite « des adieux », à quelques kilomètres au nord du poste de Tar'it, sur la route de Beni-Ounif. Cette petite palmeraie est aujourd'hui inhabitée et inculte, à l'exploitation des palmiers près; mais elle ne l'est pas nécessairement, l'eau y sourd, et les conditions d'habitabilité sont encore aujourd'hui réalisées. L'eau est même fort abondante puisqu'elle est captée et amenée par deux fgagir (canaux souterrains) à la palmeraie actuellement cultivée. La palmeraie « des adieux » est aux trois quarts enfouie dans la dune et l'ensablement est apparemment la cause de son abandon.

b. Au qçar en ruines de Mzaourou. Ces ruines, comme une demi douzaine d'autres que je n'ai pas visitées, représentent la vie urbaine dans l'oasis de Tar'it, à une époque immédiatement antérieure à l'actuelle. Elles sont juchées au sommet de la falaise carboniférienne, dans une situation qui a évidemment la prétention d'être inexpugnable, et qui a donc été choisie par des habitants guerriers et autonomes. Les qçouriens actuels, qui ne sont plus ni l'un ni l'autre, ayant abandonné aux nomades le soin de les protéger, habitent dans la vallée au milieu des palmiers et au contact immédiat des jardins. Tandis que les qçour actuels sont bâtis en pisé, les vieilles ruines sont en pierres sèches; à Mzaourou d'ailleurs le trogloditisme a joué un rôle important; la falaise est creusée de cavernes cloisonnées de murs. Bref les qçour actuels et ceux du type Mzaourou représentent évidemment deux civilisations distinctes et successives.

Ces ruines en pierre sèche, qui toutes ont un nom, sont d'ailleurs historiquement connues, dans la mesure où les traditions indigènes méritent le nom d'histoire. Elles auraient été abandonnées à la suite des prédications d'un saint personnage venu de Syrie, et cet abandon serait en relation avec la conversion des indigènes à l'islamisme (?); ou plutôt avec cette recrudescence de prédication et d'ardeur maraboutique qui s'est produite au xv^e siècle à la suite des victoires espagnoles.

A Mzaourou les débris de silex mélangés à des morceaux d'œuf d'autruche se trouvent dans les ruines mêmes du qçar, dans le sol, ou du moins dans ce qui en subsiste accroché aux anfractuosités de la roche. Et faut-il donc croire que l'usage du silex, sinon comme

armes, du moins comme menus outils, s'est conservé jusqu'au xv^e siècle. Cela n'a rien d'in vraisemblable dans l'Afrique du Nord et tout particulièrement au Sahara.

En somme les gisements néolithiques de Tar'it sont très différents de celui de Zafrani, et semblent très postérieurs.

Gisements de la Saoura et du Touat. — Le long de la Saoura, au Touat et dans son voisinage, je ne connais pas de gisement néolithique sérieux; j'ai seulement trouvé quelques pièces sporadiques.

Une pointe en silex à Bou Khrechba, sur la rive gauche de l'O. Saoura, sur des dépôts mio-pliocènes continentaux au pied de la dune.

Une pointe en silex entre Ksabi et Haci Mallen sur la route de Charouin, à une dizaine de kilomètres de Haci Mallen, au pied d'un cordon de dunes.

Trois pointes en quartzite sur la route de Taourirt à Haci Rezegallah, sur la rive droite de l'Oued anonyme venu d'In Zegmir, et comme d'habitude en relation avec un cordon de dunes.

Pour être complet ajoutons un fragment de bracelet de verre, analogue, je crois, à ceux que Foureau signale à différentes reprises, et trouvé sur la route de Haci Sefiat à Temassekh, à une dizaine de kilomètres de Sefiat.

Je sais que le capitaine Flye et ses compagnons ont trouvé dans l'Iguidi un petit nombre de pièces, une très jolie pointe de lame en feuille de laurier, très finement travaillée, une hache au contraire très grossière (du type de Saint-Acheul); et sans doute aussi des mortiers et pilons en pierre sur lesquels on reviendra.

Enfin on m'a dit que, à l'est du Touat, sur les premiers gradins du Tadmait on rencontrait des débris d'ateliers aux affleurements des troncs d'arbres silicifiés (qui abondent dans le crétacé inférieur).

Ce sont les seules traces de néolithisme qui aient été signalées dans cet immense espace. Sans doute il a été bien peu parcouru encore; et de plus il l'a été à peu près constamment suivant des routes déterminées qui s'attachent naturellement aux points actuellement habités. Or la distribution de la vie humaine à l'époque néolithique, si rapprochée de la nôtre qu'on la suppose au Sahara, était certainement très différente de l'actuelle. Dans l'est du Sahara algérien les gisements sont dans le Tadmait et surtout dans le grand Erg, très loin des palmeraies d'Ouargla. Il n'en reste pas moins surprenant qu'un aussi petit nombre de trouvailles aient été faites dans un pays qui après tout a été sillonné par pas

mal d'itinéraires : surtout si l'on songe que, dans la région d'Ouar-gla il n'y a pas eu, je crois, un seul voyage, qui n'ait amené la découverte de nombreux et très beaux gisements. On est amené à conclure provisoirement que la partie occidentale du Sahara français est beaucoup moins riche que l'orientale.

Le néolithisme en tout cas y prend une forme nouvelle et bien plus fruste. Les quelques échantillons recueillis dans l'O. Saoua et à l'ouest du Taouat sont du type de Zafrani, des pointes fortes et grossières. La pointe finement travaillée, du type oriental est prodigieusement rare dans toute la région de l'Est.

Il n'en est pas moins vrai que, entre les types néolithiques oriental et occidental il y a un point important de ressemblance. De part et d'autre les pointes en silex (flèches ou javelots, armes de jet) ont une prédominance très marquée. Les haches sont très rares.

Et c'est d'autant plus notable que la proportion s'inverse dès qu'on dépasse le Touat au Sud.

Gisements de l'Ahnet. — *Stricto sensu* j'ai trouvé deux haches dans l'Ahnet, l'une sur la route de Foum Zeggag à Ouan Tora (à quelques kilomètres de ce dernier puits); l'autre à peu de distance au sud de Tin Senasset. Mais ces deux puits sont à l'extrême limite sud de l'Ahnet, à la limite de Tanezrouft, et il est remarquable que dans l'Ahnet proprement dit, comme d'ailleurs au Moudir, on n'ait pas encore signalé à ma connaissance un seul gisement néolithique.

D'après les Touareg il se trouve, il est vrai, de grands mortiers en pierre dans l'erg du Tegant; mais cet erg se trouve au nord du Moudir, à la limite du Tidikelt, et d'ailleurs c'est un erg, ce qui suffit pour en faire quelque chose d'étranger aux grands plateaux gréseux du pays Touareg.

Foureau a été frappé de la rareté des gisements néolithiques chez les Azgueur, et Motylinski n'en a pas trouvé au Hoggar.

Les montagnes touareg, en somme, dernier refuge de la vie actuelle au Sahara sont très pauvres en néolithisme.

Gisements de Tanezrouft. — J'ai trouvé au contraire un assez grand nombre d'armes et d'outils néolithiques en traversant le Tanezrouft.

J'ai déjà mentionné deux haches en diorite trouvées en deux points différents à la limite sud de l'Ahnet.

Dans l'O. une hache en porphyre et une sphère-pilon de même matière.

Entre ce point et In Ziza deux autres haches.

Il faut noter la présence à la limite méridionale de l'Ahnet et au nord d'In Ziza, d'une tendance à l'ensablement et d'un puissant cordon de dunes allongé parallèlement à l'O. Tiridjert. Les objets en pierre polie ont tous été trouvés à petite distance d'une dune.

Une hache dans l'oued en arrivant à Timissao.

Une jolie pointe de silex en feuille de laurier du type d'Ouargla, au sud de la gara Tirek.

Dans la même région (N. d'In Ouzel) un pilon très allongé et très mince et un rouleau cylindrique en quartz rubanné; il est long de 0^m,13 mais il a pu l'être davantage, il semble brisé à une extrémité au moins, la section n'est pas tout à fait sphérique (grand diamètre 0^m,056, petit diamètre 0^m,052).

Au total la traversée du Tanezrouft a donné dix armes ou outils néolithiques. On sait que les indigènes appliquent le mot de Tanezrouft aux parties les plus arides et les plus inabordables du Sahara. Entre l'Ahnet et In Ouzel la partie traversée de Tanezrouft a 500 kilomètres, et sur cette grande étendue on ne rencontre que deux points d'eau. Ces solitudes mortes, où personne aujourd'hui ne séjourne jamais, se traversent à marches forcées de jour et de nuit, le moindre retard pouvant avoir de graves conséquences. Les dix objets trouvés ont été ramassés précipitamment parce qu'ils se sont trouvés sous les pieds de chameau, de jour, suffisamment en évidence pour être aperçus à quelques mètres de distance, à un moment où l'œil du cavalier n'était pas attiré par autre chose. Dans de pareilles conditions il me paraît remarquable qu'un aussi grand nombre d'objets ait été trouvé; cela suppose évidemment une diffusion assez abondante des produits de l'industrie néolithique à la surface du Tanezrouft.

Il devient curieux par contraste qu'on n'ait rien trouvé dans les vallées de l'Ahnet, où l'on marchait à petites journées, faisant de longs séjours, et entouré de Touareg familiers avec le pays, qui savaient devoir bénéficier d'une prime s'ils indiquaient un gisement néolithique.

Les Touareg connaissent les haches néolithiques, ils s'en servent pour aiguiser leurs rasoirs, et ils ont d'ailleurs au sujet du néolithisme des légendes explicatives. Si je les ai correctement interrogés (ce qui est à vrai dire malaisé) ils indiquent en effet le Tanezrouft comme la région par excellence où le néolithisme a laissé des traces.

Gisements de l'Adr'ar' des Ifor'ass et de l'O. Tilemsi. — Sur tout le trajet entre In Ouzel et le Niger le nombre des outils néolithiques directement trouvés en place est restreint.

O. Tassemak débris d'atelier auprès d'une colline en quartzite (insignifiants).

O. Ichaouen une moitié de mortier en granit brisé (trop lourde pour être emportée).

A Tissédiyé une très petite et assez joliment travaillée pointe de flèche en quartz, et un débris de poterie. A noter que les rochers de Tissédiyé portent quelques gravures rupestres et qu'ils sont ensablés, chose rare dans l'Adr'ar'.

Mentionnons encore, pour mémoire, une grande pointe de lance en roche cristalline, grossièrement mais incontestablement taillée, trouvée entre l'Oued Tougcemin et Bour'oussa, mais malheureusement perdue.

Voilà pour l'Adr'ar' des Ifor'as.

Au Tilemsi, débris d'atelier, ou en tout cas esquilles de silex auprès du puits de Tabankor (insignifiants).

Au puits de Tabrichat, ou plus exactement à la mare temporaire qui voisine avec le puits, une très jolie petite hache.

Je sais par ouï dire qu'on a trouvé des flèches en silex et des poteries au poste même de Gao.

En somme, une pointe de flèche de Tissédiyé et une petite hache de Tabrichat, voilà tout ce que j'ai recueilli « en place » d'In Ouzel au Niger. Il est vrai que l'Adr'ar' n'est plus comme le Sahara, un pays à sol nu, décapé par les influences continues de la sécheresse et du vent. C'est au contraire un pays à sol alluvionnaire en formation, couvert de végétation. Les conditions sont donc bien plus défavorables pour la rencontre fortuite d'outils néolithiques en vrac à la surface du sol.

Pourtant entre les puits de Tarikent et d'Adiyamor, j'ai rencontré un cimetière musulman actuel peut-être, et en tout cas moderne, qui est un véritable musée d'industrie néolithique. A peu près toutes les pierres tombales (pierres debout, stèles) sont des haches, des mortiers, des pilons, etc. ; bref d'innombrables outils néolithiques en admirable état de conservation ; il y en avait des centaines, et les échantillons prélevés ne représentent naturellement qu'une faible partie de l'ensemble.

Il est clair que l'existence de pareils cimetières-musées suppose une abondance, dans la région, d'outils néolithiques.

Au témoignage unanime des officiers, des cimetières de ce genre

se rencontrent fréquemment dans la zone Nigérienne, et les outils néolithiques rapportés du Soudan nigérien par le lieutenant Desplagnes, sont tout à fait les mêmes que ceux du Tanezrouft de l'Adr'ar' des Ifor'ass et du Tilemsi. La province néolithique dans laquelle on entre au sud de l'Ahnet se continue donc au Soudan dans la boucle du Niger, jusqu'au Hombori, au Mossi.

Cette province néolithique se caractérise par l'énorme prédominance des haches. La collection Foureau qui provient surtout du grand Erg au sud d'Ouargla ne contient qu'une trentaine de haches contre environ 6.000 silex. Ma petite collection, recueillie au sud des oasis, contient une trentaine de haches contre deux pointes en

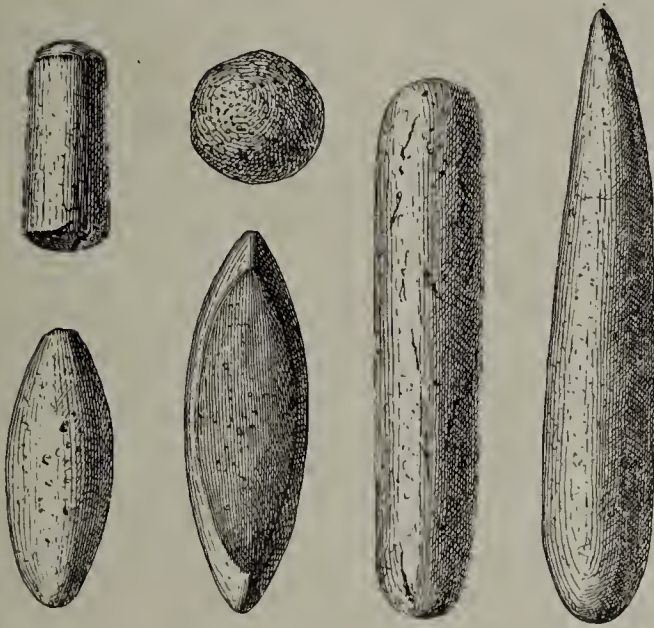


FIG. 14. — Rouleaux et pilons en pierre du Sahara. Coll. Gautier au laboratoire d'Anthropologie du Muséum. (1/6 de la gr. nat.)

silex et en quartz. Les collections soudanaises du lieutenant Desplagnes donneraient, je crois, une proportion analogue.

Et sans doute faut-il faire observer que le sol, au nord et au sud des oasis, n'offrirait pas du tout les mêmes ressources à l'industrie néolithique : au nord les rognons de silex abondent dans les couches pliocènes; au sud, les terrains archéens, métamorphiques et éruptifs fournissent de superbes matériaux pour le travail des haches, tandis que le silex fait défaut. Ce n'est pas absolu pourtant, du moins si on envisage la totalité de la province. Les dépôts crétacés et tertiaires du Soudan (ceux du Tilemsi par exemple) contiennent des rognons de silex, et pourtant dans l'O. Tilemsi comme ailleurs, ce qu'on rencontre surtout ce sont des haches.

On serait donc tenté de croire que, aux différentes provinces néolithiques ont correspondu historiquement des civilisations diverses.

Une autre caractéristique de cette province Saharienne et Soudanaise, c'est la présence de mortiers, pilons, etc. (fig. 14).

A vrai dire je n'ai qu'un pilon véritable, long d'une cinquantaine de centimètres, et plus massif à un des bouts, en forme de massue, un bâton de pierre. Cet échantillon est isolé, mais c'est un pilon évident. Je n'ai pas vu le mortier qui lui correspondrait. J'ai entendu les Touareg mentionner la présence dans l'erg Tegan (Mouidir) d'énormes mortiers en pierre, très pesants, et qui sont pour eux un objet de curiosité inutilisable.

Ce qui est beaucoup plus fréquent, ce sont des rouleaux écraseurs, de formes variables, cylindriques, en olive, sphériques, auxquels correspondent des augets, dont l'intérieur seul est soigneusement poli.

Tout ce matériel a servi indubitablement à moudre du grain. C'est l'équivalent, en civilisation primitive, de la meule tournant autour d'un axe.

Il est bien connu d'ailleurs, il se retrouve en Espagne, par exemple, à l'époque néolithique. Mais là, comme dans l'Afrique mineure, il appartient à un passé très lointain, qu'on exhume péniblement. Au Sahara et au Soudan il est actuel.

On est frappé d'abord du grand nombre des échantillons signalés. Tous les voyageurs sahariens en ont rencontré. Lenz en a reproduit quelques-uns provenant de Taoudéni. J'ai déjà dit que le capitaine Flye en a rapporté de l'Iguidi. Foureau en mentionne un grand nombre. Cette zone de grande fréquence coïncide avec celle des haches en roches cristallines, et d'ailleurs les pilons, rouleaux écraseurs etc... sont toujours en granit, en schistes métamorphiques ou en roches éruptives.

Il est tout naturel que dans cette zone les outils de ce genre soient extrêmement nombreux, puisqu'ils sont encore en usage au moins sur certains points et dans une certaine mesure.

Dans les oasis sahariennes (Touat, Tidikelt) on se sert pour moudre le grain de la meule méditerranéenne, algérienne, deux disques en pierre accolés, et réunis par un axe en fer autour duquel on fait tourner le disque supérieur au moyen d'une poignée également en fer. Il y a probablement très longtemps que la meule s'est substituée au rouleau écraseur, sur lequel elle a une supériorité évidente ; je ne crois pas en effet qu'on ait jamais trouvé dan

la zone des oasis un seul rouleau écraseur, même dans les stations néolithiques. Il faut noter pourtant qu'on emploie encore pour écraser les noyaux de dattes (car on ne laisse rien perdre), un petit disque en pierre, de la grosseur du poing, creusé au centre de chacune de ses faces planes d'une petite cavité. Encore est-il que cet instrument semble devenir de jour en jour plus discret, car en ayant trouvé un dans les ruines de Mzaourou j'ai eu toutes les peines du monde à m'en faire indiquer l'usage. Il me paraît évident que ce disque à écraser les noyaux de dattes est le dernier représentant des rouleaux écraseurs.

Au sud des oasis la meule algérienne disparaît, au moins dans le Sahara central, car, par l'intermédiaire de la Maurétanie elle a atteint Tombouctou.

Les Touareg de l'Air font usage du rouleau écraseur, les affirmations de MM. Foureau et Chudeau, confirmées par une photographie très nette de M. Foureau ne laissent pas de doute à ce sujet.

Je considère aussi comme certain, d'après des témoignages dignes de foi, que le rouleau écraseur est actuellement en usage, sinon dans tout le Soudan du moins au Mossi.

Il faut noter pourtant que, dans l'Air à coup sûr, et probablement aussi dans le Mossi, le grain est d'abord concassé, le plus gros de la besogne est fait dans un mortier en bois, avec un pilon en bois (du type si commun dans toute l'Afrique nègre). C'est ensuite seulement que le résidu de cette première trituration est versé dans des augets où les femmes achèvent de le réduire en farine avec les rouleaux écraseurs.

Or on a vu que, au nombre des échantillons recueillis au Tanezrouft se trouve un véritable pilon en pierre, un outil de percussion qui n'a pas pu être employé comme rouleau. Il nous reporte donc à une période aujourd'hui close, où tout le matériel à moudre était lithique, depuis le pilon jusqu'au rouleau.

Il est évident aussi que dans ce domaine très étendu, où se rencontre épars sur le sol le matériel à moudre néolithique, les régions où il est resté en usage sont d'étendue insignifiante. Sur les bords du Niger par exemple, il me semble bien que son usage a presque tout à fait disparu. A Tombouctou on m'a bien montré deux pierres plates, qu'on frotte l'une contre l'autre et qui servent à parachever la fabrication de la farine, mais elles sont frustes, à peu près telles que la nature les a faites, un accessoire domestique sans impor-

tance, bien éloignées du fini et de l'élégance des rouleaux et des augets qu'on trouve dans la brousse.

Si les rouleaux à moudre et les augets n'étaient tombés en désuétude on s'expliquerait difficilement leur accumulation sur les tombes en grandes quantités; non seulement ces beaux outils intacts, finement travaillés, auraient trop de valeur pour être ainsi abandonnés si on en avait l'emploi, mais encore leur association sur les tombeaux avec des haches néolithiques suggère l'idée d'une sorte de vénération religieuse, s'attachant à des restes un peu mystérieux du passé. Au reste j'ai recueilli une petite légende touareg qui confirme cette manière de voir. Au puits de Meniet (sud du Moudir) mourut la chamelle d'Elias (personnage du folklore touareg); de ce point précis Elias lança sa sagaie qui tomba à dix kilomètres de là; au point où elle est tombée, à côté d'un redjem on voit des pilons en pierre. Ainsi les pilons en pierre sont associés à la sagaie d'Elias, ce serait faire beaucoup d'honneur à un ustensile actuel de ménage parfaitement identifié.

En résumé l'usage du matériel à moudre néolithique a partiellement disparu, mais il s'est maintenu partiellement, et nous saisissons ici sur le fait combien toute cette zone est encore incomplètement dégagée du néolithisme.

Aussi bien il n'est pas difficile d'en donner d'autres preuves.

La hache touareg est en fer, mais à emmanchure néolithique.

On sait que les Touareg et les Nigériens portent au bras un anneau de pierre (*l'abedj*). C'est un produit de l'industrie locale, j'ai trouvé dans les hauts de l'O. Taoundrart (Adr'ar' des Ifor'ass) sur un affleurement de chloritoschistes un atelier d'abedj. Ainsi les Touareg ont conservé la tradition du travail de la pierre.

Conclusion. — De tous les menus faits rapportés dans ces trois monographies (ardjem — gravures rupestres — néolithisme) essayons de dégager des conclusions générales.

Il paraît évident que dans toute la Berbérie l'usage des outils et des armes en pierre s'est maintenu jusqu'à une époque récente. Dans les tombeaux on trouve le cuivre et le bronze toujours mélangés avec le fer; pas trace d'époques indépendantes du cuivre et du bronze; des silex taillés en petit nombre ont été trouvés dans des tombeaux qui contenaient aussi des objets en fer. Tout indique que le néolithisme rejoint ici l'âge du fer.

D'autre part il n'y a aucune raison d'admettre que l'introduction du fer ait eu lieu ici de meilleure heure qu'en Europe. Au contraire

on trouve des stations de silex taillés dans des ruines historiquement datées comme celles de Mzaourou. Des dessins rupestres libyco-berbères datés eux aussi par les animaux d'introduction récente qu'ils représentent (Chameaux) n'ont pu être gravés qu'avec un outil néolithique. Tous ces vestiges du passé, outils néolithiques (les pilons à tout le moins), gravures, ardjem sont rattachés par les Touareg à des personnages mythiques, Elias et Amamellé, au sujet desquels le folklore fourmille d'anecdotes. Chez les Berbères d'Algérie, *a fortiori* chez ceux du Sahara, encore plus illettrés, l'histoire a vite fait de dégénérer en mythe. Pour que les souvenirs rattachés à Elias et Amamellé soient restés aussi vivants il faut qu'ils ne remontent pas à une époque reculée.

Au reste ce sont là les conclusions auxquelles on s'arrête généralement, ce sont celles de Foureau.

On peut affirmer encore que le néolithisme descend à une époque d'autant plus rapprochée de nous qu'on s'enfonce davantage dans l'intérieur du continent ; comme en témoigne non seulement l'emmanchure néolithique des haches touareg et soudanaises, et l'usage de l'abedj, mais encore le fini des dessins rupestres sahariens représentant le Chameau.

Mais voici une hypothèse plus contestable, et qu'il faut pourtant formuler, parce qu'elle sert de lien à un certain nombre de faits épars.

Il faut certainement distinguer deux provinces néolithiques, l'une au nord du Tidikelt, dans la zone des grandes dunes sub-atliques ; elle est caractérisée par l'abondance des pointes en silex, et d'ailleurs elle s'étend en somme jusqu'à la Méditerranée, elle ne se distingue pas de la province algérienne, et on peut sans risque d'erreur lui donner le nom de berbère. Les affinités sont orientales, on a souvent signalé des analogies entre les silex algériens et les égyptiens.

Au sud du Tidikelt commence une autre province qui embrasse, avec le Sahara central, le Soudan. Elle est caractérisée par les haches, les pilons, les rouleaux.

Si, comme il est probable, cette limite des provinces néolithiques a correspondu à une limite ethnique nous n'en trouvons plus trace dans la répartition actuelle des races à la surface du Sahara. Les Berbères aujourd'hui vont incontestablement jusqu'au Niger.

Faut-il donc admettre que, à l'époque néolithique, c'est-à-dire à une époque singulièrement rapprochée de la nôtre, la distribution des races au Sahara ait été tout autre que l'actuelle ? Et ce qu'a pu être cette distribution il n'est pas difficile de l'imaginer.

A coup sûr le matériel néolithique de la province Sahara-Soudan n'a rien en soi de caractéristique d'une race déterminée. Les haches ne sont pas sans analogie avec les types méditerranéens et européens; les rouleaux écraseurs se retrouvent dans les collections néolithiques d'autres pays (Espagne). Aussi bien ne peut-on pas imaginer que le Soudan, d'après ce qu'on sait de son histoire, ait échappé aux influences orientales et égyptiennes.

Mais au point de vue qui nous occupe cela nous intéresse peu. Le fait qui nous frappe est celui-ci : c'est au Soudan et non pas comme aujourd'hui à l'Algérie que le Sahara central semble avoir été uni à l'époque néolithique. La province des haches et des rouleaux a un caractère bien plus soudanais que saharien, c'est au Soudan que se trouvent les échantillons de beaucoup les plus nombreux et les plus finis. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les belles collections du lieutenant Desplagne.

Tout se passe donc comme si le Soudan néolithique s'était avancé jusqu'aux portes de l'Algérie, avec ses races apparemment non berbères, nègres ou métissées de nègres. La frontière néolithique entre Berbères et Nègres aurait été reportée un millier de kilomètres plus au Nord qu'aujourd'hui.

Voilà, formulée nettement, l'hypothèse que l'existence des deux provinces ne semble pas pouvoir manquer de suggérer, et voici maintenant quelques faits qu'elle coordonnerait commodément.

Dans la province Sahara-Soudan les vestiges de l'occupation berbère se rencontrent à chaque pas, ardjem, gravures rupestres, écriture tfin'ar. Mais tout cela semble relativement récent. Non seulement les ardjem fouillés d'une façon générale contenaient des objets en fer, mais encore ceux du Sahara sont plus éloignés du as de pierres brut, mieux construits, plus évolués, et ont chance par suite d'être plus récents. Et d'ailleurs on établit historiquement que l'usage de cette forme d'ensevelissement s'est prolongée au Sahara jusqu'au xv^e siècle (es-Souk, Kidal). Les gravures rupestres sahariennes en presque totalité (mais naturellement sous bénéfice d'inventaire et de découvertes ultérieures) sont libyco-berbères; elles semblent témoigner d'une poussée berbère récente. D'ailleurs, au rebours de l'Algérie où la distribution des ardjem et des dessins rupestres n'a plus de rapport avec la distribution actuelle de la population, tous les vestiges d'industrie berbère au Sahara sont groupés autour des puits, centres de toute la vie touareg. En somme, s'il existe, entre le Tidikelt et le Niger des traces incontes-

tables d'ancienne occupation berbère, ces traces restent encore à découvrir.

Les outils néolithiques sont très rares, et dans l'état de nos connaissances on pourrait dire tout à fait absents dans la partie actuellement habitée du Sahara, les montagnes touareg, Ahnet, Mouidir, Hoggar. Ils abondent au contraire dans la partie actuellement déserte, le Tanezrouft, c'est-à-dire dans les grandes vallées basses. Tout se passe comme si, à l'époque néolithique, une race indéterminée (soudanaise?) avait peuplé les grandes plaines, à cette époque encore sillonnées d'oued habitables; et comme si à l'âge du fer les Berbères actuels, dans un Sahara dont le dessèchement avait progressé, étaient venus se fixer au sommet des montagnes et aux sources des fleuves, dernier refuge de l'humidité.

La grande prédominance des pointes de flèches ou de javelots dans les dunes subatliques suggère l'idée d'un peuple chasseur et nomade. Et inversement les néolithiques du Tanezrouft ne nous ont guère laissé en fait d'armes que des haches, qu'ils ne pouvaient guère employer à la chasse. En revanche ils avaient un matériel très compliqué à moudre le grain. Est-il incorrect d'en inférer qu'ils étaient grands consommateurs, et par conséquent producteurs de céréales, c'est-à-dire sédentaires. Sans doute les Touareg actuels, qui ne sont rien moins que cultivateurs, ont conservé dans une certaine mesure ce matériel néolithique; et sans doute aussi ils consomment des grains. le peu de blé qui pousse dans les arrem du Hoggar, et les graines de graminées sauvages (comme le drinn). Pourtant il n'est pas douteux que les céréales ne constituent pas pour eux, comme pour les peuples sédentaires, la base de l'alimentation : ils vivent surtout de lait, de viande et de dattes. Et c'est peut-être précisément parce que les grains sont pour eux une alimentation accessoire, qu'ils se contentent du matériel néolithique, d'ailleurs appauvri et dégénéré. En tout cas ils laissent inutilisés à la surface du Sahara des milliers de rouleaux et de pilons, en parfait état de conservation, et dont ils semblent même, pour peu que la forme en soit aberrante du type familier, ne pas soupçonner l'usage, avec cette incuriosité du Touareg pour tout ce qui n'est pas l'auxiliaire pratique et immédiat de sa rude existence.

On sait d'autre part que le climat, au Sahara, aux oasis par exemple, interdit aux hommes de race blanche l'agriculture, qui jusqu'aux portes de Biskra, reste réservée aux Noirs.

On croit donc entrevoir que les néolithiques du Nord, armés de

flèches, étaient des Berbères nomades, et ceux du Sahara central des Soudanais agriculteurs ?

La question des bœufs porteurs est de nature à jeter quelque jour sur la question. Des bœufs bâtés sont fréquemment représentés dans les dessins rupestres, et cela jusqu'à Barrebi, au pied de l'Atlas. Nous savons d'ailleurs par les auteurs anciens que les Garamantes avaient des bœufs porteurs, et que ces animaux jouaient à peu près au Sahara le rôle actuellement dévolu aux chameaux. D'ailleurs, quoiqu'on l'ait trop souvent oublié, en traitant la question si controversée des Garamantes, on n'ignore pas que le bœuf porteur est actuellement encore d'un usage courant au Soudan, sur les bords du Niger. Les Touareg de la boucle connaissent et emploient le bœuf porteur. Le bœuf soudanais est d'ailleurs beaucoup moins exclu du Sahara qu'on ne l'imagine : dans l'Adr'ar' des Ifor'ass il est abondant, et il se retrouve au Hoggar même ; les Touareg du Hoggar ont un cheptel de zébus qu'ils renouvellent facilement chez les Ifor'ass, leurs clients. Cela revient à dire qu'il ne serait pas impossible aujourd'hui encore de faire traverser le Sahara à une charge portée par un bœuf. Les zébus du Hoggar, pour peu qu'on choisisse la saison et la route, atteindraient sans difficulté insurmontable le Tidikelt (où les moutons et les chèvres arrivent tous les hivers), et le long des oasis, qui forment un chaquet continu, le voyage se continuerait jusqu'en Algérie. Ce voyage serait une absurdité économique, le bœuf ne pouvant évidemment soutenir la concurrence du chameau, il ne serait pas une impossibilité pratique.

Lors donc que nous constatons l'existence des bœufs porteurs garamantiques dans les postes romains de la Tripolitaine, il est difficile de se soustraire à la conclusion que les caravanes transsahariennes disposaient il y a deux mille ans d'un outillage, et peut-être d'un personnel soudanais.

Rappelons que dans le nom des Garamantes on a voulu retrouver celui des Haratin, cette tribu ou plutôt cette caste de Noirs parlant berbère qui peuplent les oasis de l'O. R'ir, d'Ouargla, du Touat, de l'O. Draa ; il est vrai que le sang des Harratin est incessamment renouvelé par les Nègres soudanais affranchis, mais si la traite a contribué à maintenir cette caste, il ne s'ensuit pas qu'elle l'ait créée. Il pourrait bien y avoir là un résidu d'une ancienne tribu soudanaise aborigène. La thèse a été soutenue et elle l'est encore.

Les Touareg eux-mêmes sont sans doute des Berbères et par suite des Blancs. La couleur de la peau est assez claire en général, les traits du visage sont caucasiques, l'allure générale est méditerranéenne. Beaucoup d'entre eux pourtant sont de taille gigantesque, et ils sont en moyenne bien plus grands que les Berbères du Nord, dans leur voisinage on ne voit guère que certaines races soudanaises, les Yollofs, par exemple, qui soient d'aussi haute stature. Les femmes touareg ont une tendance marquée à la stéatopygie, qui n'est certes pas un trait caucasique. Une grande partie de leur outillage, et de ce qui paraît chez eux, à qui vient du Nord, le plus national, est incontestablement soudanais; l'anneau de bras en pierre, par exemple (l'abedj) est porté par tout le monde au Niger, on en fabrique de superbes au Hombori. Nous avons déjà dit qu'ils ont le matériel à moudre soudanais (mortier et pilon de bois, rouleau écraseur en pierre); la hache de fer à emmanchure néolithique est commune aux Touareg et aux Nègres.

Ils partagent également avec les Nègres du Soudan leurs institutions les plus vénérées; par exemple, un reste de matriarcat, la transmission de l'héritage de l'oncle maternel au neveu, et non pas de père en fils, forme la base du droit successoral aussi bien chez les Sour'aï que chez les Hoggar. Et des restes très visibles de totémisme unissent encore les Touareg aux Nègres; par exemple, un Touareg ne mange pas de lézard de sable « parce qu'il est, dit-il, son oncle maternel. »

Il semble que, en grattant un peu le Berbère touareg, on retrouve le nègre auquel il s'est récemment substitué.

Qu'il y ait eu à une époque récente, celle peut-être de la conquête romaine, un Sahara encore néolithique et peuplé tout autrement que le nôtre, de Nègres agriculteurs qui s'étendaient jusqu'aux confins de l'Algérie, c'est donc une hypothèse commode, groupant en un faisceau tous les faits observés.

D'autre part elle s'accorde admirablement avec un certain nombre de constatations d'ordre physique, qu'il est impossible d'exposer ici, mais qu'il faut résumer rapidement.

Il est inconcevable assurément que le climat du Sahara, si voisin de la Méditerranée sur laquelle nous avons tant de documents, ait pu subir une transformation péjorative énorme depuis deux mille ans.

Il est certain en revanche que, le climat restant le même, le dessèchement « mécanique » du désert a dû progresser d'une façon effrayante, il progresse sous nos yeux.

Le coupable ce sont les dunes. On a trop oublié que pour faire une dune il faut du sable, du sable libre, et non pas en puissance, sous forme de grès. Or le sable libre, à tout le moins dans un désert jeune comme notre Sahara, n'a pu se trouver que là où l'érosion l'avait entraîné et accumulé. Quand on examine la distribution des dunes à la surface du Sahara, on voit se révéler une connexion étroite avec le réseau des rivières quaternaires. La dune au désert est la maladie spécifique, l'éléphantiasis du réseau fluvial.

On voit de quelle conséquence est un fait pareil pour le dessèchement du Sahara. Les oued quaternaires dans la mesure où ils n'étaient pas obstrués étaient des chenaux naturels d'irrigation qui amenaient et faisaient converger au cœur du Sahara dans des cuvettes privilégiées les eaux des pluies lointaines, celles de l'Atlas par exemple. Le Niger, dont la boucle est probablement un coude de capture, a peut être coulé au nord jusqu'à une époque récente.

En tout cas, et en supposant erronée telle hypothèse trop précise, il reste que la lutte du sable et des oued a mécaniquement transformé la face du Sahara. C'est le sable qui, envahissant toutes les cuvettes a progressivement refoulé vers les sommets l'humidité et la vie. Il est très concevable, et même il est certain que les conditions d'habitabilité ont été bien meilleures il y a deux mille ans.

Ce dessèchement progressif, aidé peut-être de révolutions économiques et historiques, comme l'introduction du chameau et la conquête arabe, ont ouvert le Sahara aux Berbères et l'ont fermé aux Soudanais. Il est remarquable en tout cas que l'étude géographique et ethnographique conduise à la même conclusion, dont il ne faut pas se dissimuler, naturellement, le caractère hypothétique.

LES INDIENS JIBAROS

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

PAR

M. LE D^r RIVET

Médecin de la Mission géodésique française de l'Équateur.

Les Jíbaros constituent une des tribus les plus célèbres de l'Amérique du Sud. Si peu ethnographe soit-il, le voyageur, qui a parcouru la République de l'Équateur, rapporte toujours, en souvenir de son séjour dans ce lointain pays, quelques-uns de ces jolis ornements faits d'élytres de coléoptères, de dents de singe, d'os d'oiseaux, de colibris desséchés, dont ces Indiens aiment à se parer, et si la chance l'a favorisé, une de ces fameuses momies que le Jíbaro prépare avec les têtes des ennemis tués de sa main. L'attrait de curiosité, qui s'attache à ces hideux trophées, a même valu, il y a quelques années, aux sauvages qui les fabriquent, les honneurs de la grande presse quotidienne, en servant de réclame sensationnelle... à une maison de parfumerie ! (1)

Oserai-je dire maintenant que, malgré une renommée consacrée de façon si éclatante, les Jíbaros ne sont encore qu'imparfaitement connus au point de vue ethnologique ? Pourtant rien n'est plus exact.

Leur nom seul varie suivant les auteurs ; les anciens écrivaient Xivaros ou Xibaros. C'est cette orthographe qu'emploient, dès 1651, le P. Laureano de la Cruz dans son récit du *Nuevo descubrimiento del Amazonas* (2), le P. Manuel Rodriguez (3) en 1684, le P. Samuel Fritz (4) dans sa carte publiée en 1707, le P. Francisco

(1) Voir dans *Le Journal* du 28 juin 1904 l'article intitulé *Chez les Indiens de l'Équateur*.

(2) Ce récit se trouve dans le tome I, p. 147, de *Varones Ilustres de la Orden Seráfica en el Ecuador* du P. Fr. FRANCISCO MARIA COMPTE, 2^e éd., 2 vol., Quito, 1885.

(3) Padre MANUEL RODRIGUEZ. *El Marañon y Amazonas*, Madrid, 1684, liv. III, ch. XIII, p. 205.

(4) Une copie de l'original de cette carte fut rapportée par LA CONDAMINE et se trouve

Javier Weigel dans celle qu'il dessina en 1769, pendant sa détention à Lisbonne après l'expulsion des Jésuites des possessions espa-



FIG. 1. — Jibaros de Zamora. (Photographie communiquée par M. Gonnessiat.)

à la Bibliothèque nationale de Paris. Une réduction gravée en fut publiée à Quito en 1707. On la trouvera également dans le tome VIII des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères. Missions d'Amérique*, nouvelle éd. Toulouse, 1810.

gnoles (1); La Condamine (2), Maldonado (3), Coleti (4), Requena y Herrera (5) dans la carte qu'il fit en 1779 des régions du haut Amazone, Lapie (6), Mollien (7), l'ont également adoptée. Les Italiens, le R. P. Louis Pozzi (8) puis Colini (9) écrivent Givari. Des voyageurs de même nationalité ont proposé Xivari (10) ou Chivari (11). On trouve également dans d'autres récits Givaros (12), Zibaros (13), Jivaras (14), Jiviras (15), Hibaros (16), Xebaros (17),

(1) La Carte du P. WEIGEL est reproduite au début du livre *Historia de las misiones de la Compañia de Jesus en el Marañon español* par le P. JOSE CHANTRE Y HERRERA, Madrid, 1901.

(2) LA CONDAMINE. *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, Paris, 1745, in-8°, page 38.

(3) *Carta de la Provincia de Quito y de sus adyacentes, obra póstuma* de DON PEDRO MALDONADO, *sacada a luz por orden y a expensas de Su Majestad*, 1750.

(4) G. D. COLETI. *Dizionario storico-geografico dell' America meridionale*. Venezia, 1771, 2 vol. in-4°.

(5) Cette carte accompagnait une *Descripción del Gobierno de Maynas y misiones en el establecidas por el Coronel DON FRANCISCO REQUENA Y HERRERA, Gobernador de Maynas, Comandante general de su provincia y de la de Quijos y Macas*, 1785, (Archives de Quito). Elle fut éditée à Quito, en 1903, sur l'ordre du Docteur DON LUIS CORDERO, alors président de la République de l'Équateur.

(6) *Annales des Voyages*, t. XVI. 1811, in-8°. Voir la carte de LAPIE à la fin du volume.

(7) G. MOLLIEN. *Voyage dans la République de Colombie en 1823*, Paris, 1824, 2 vol. Voir la carte du tome II.

(8) R. P. LOUIS POZZI. *Excursion militaire chez les sauvages du Maragnon, mission de Gualaquiza, détails ethnographiques sur la tribu des Givari*. (*Annales de la propagation de la foi*, sept. 1871, n° 258, page 353.)

(9) G. A. COLINI. *Osservazioni ethnografiche sui Givari*. Reale Accademia dei Lincei, Roma (anno CCLXXX, 1882-1883).

(10) GAETANO OSCULATI. *Esplorazione delle Regioni Equatoriali lungo il Napo ed il fiume delle Amazzoni*, 1^{re} éd., Milan, 1850. Note de la page 29.

(11) COLINI, *op. cit.*, note 2, page 4.

(12) P. MANUEL CASTRUCCI DE VERNAZZA. *Viaje practicado desde el Callao hasta las misiones de las dos tribus de infieles Záparos y Givaros*, Lima, 1849.

(13) G. A. COLINI. *Collezione Etnografica degli indigeni dell' alto Amazzoni acquistata dal Museo preistorico-etnografico di Roma*. (*Bolletino della Società Geografica italiana*. Rome, avril-mai 1883). Note 2 de la page 17.

(14) CLEMENTS R. MARKHAM. *A List of the Tribes in the Valley of the Amazon, including those on the banks of the main Stream, and of all its tributaries*. (*Transactions of the Ethnological Society of London*. Vol. III, New Series, 1865, p. 140.)

(15) WILLIAM BOLLAERT. *On the Idol Human Head of the Jivaro Indians of Ecuador* (*Transactions of the Ethnological Society of London*. New Series, vol. II. 1863, p. 112).

(16) DANIEL G. BRINTON. *Studies in South American Languages*, in *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1892, vol. XXX, Philadelphie, p. 59. — *The American Race : A Linguistic Classification and Ethnographic Description of the Native Tribes of North and South American*. New-York, 1891, p. 282-284.

(17) DON JORGE JUAN y DON ANTONIO DE ULLOA. *Relación histórica del viaje a la América meridional*, 4 vol. Madrid, 1748. 1^{re} partie, tome II, p. 530.

Jevaros (1) et Xebros (2).

Enfin, Marcoy (3), Markham (4) puis Bollaërt (5) identifient les Jíbaros et les Jeberos (Jeberos ou Xeberos), et plusieurs auteurs après eux, Brinton (6) en particulier, ont admis cette synonymie, qu'à mon sens rien ne légitime (7). En effet, le Père Fritz, le P. Weigel, Requena séparent très nettement sur leurs cartes les territoires habités par ces deux tribus; Hervás (8) distingue la langue parlée par chacune d'elles; Velasco (9) dans la liste des groupements indiens de l'Orient équatorien classe à part les Jíbaros et les Jeberos; Maldonado, Villavicencio (10) dans leurs cartes placent les premiers bien au Nord du village qui porte le nom des seconds. Plus près de nous, Raimondi (11), Orton (12) et Ordinaire (13) décrivent successivement l'une et l'autre peuplade.

Je crois donc qu'il y a lieu de réserver l'appellation de Jeberos à une tribu caractérisée par une langue spéciale, qui vit entre le rio Apena et le rio Cahuapanas, sur la rive droite de l'Amazone. Quant aux Indiens qui nous occupent, il faut leur appliquer le nom de

(1) ANTONIO RAIMONDI. *On the Indian Tribes of the great district of Loreto, in Northern Peru* (*The anthropological Review*, t. 1, 1863, p. 33) (traduit de l'espagnol par W. Bollaert).

(2) JOHN LUBBOCK, *Note on the Macas Indians* (*The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. III, 1874, n° 1, p. 29).

(3) P. MARCOY. *Voyage de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique à travers l'Amérique du Sud* (1848-1860). (*Le Tour du Monde*, tome X, 1864, 2^e semestre, p. 169).

(4) MARKHAM, *op. cit.*, p. 166.

(5) BOLLAERT, *op. cit.*, p. 115.

(6) BRINTON, *op. cit.*

(7) Cette confusion semble provenir de ce que l'on trouve écrit Xiberos au lieu de Xeberos dans une *Description abrégée du fleuve Maragnon et des missions établies aux environs de ce fleuve, tirée d'un mémoire espagnol du Père Samuel Fritz*, publiée dans le t. VIII des *Lettres Édifiantes*, *op. cit.*, p. 232. Mais cette traduction fourmille d'erreurs quant à l'orthographe des noms géographiques : on y trouve par exemple écrit Sogrona au lieu de Logroño.

(8) El abate DON LORENZO HERVAS. *Catálogo de las lenguas de las naciones conocidas*. Vol. I. *Lenguas y naciones americanas*, p. 263-264, Madrid 1800.

(9) DON JUAN DE VELASCO. *Historia del Reino de Quito* (écrite en 1789), 3 vol., Quito 1844, vol. III, *Historia Moderna*, p. 251-252.

(10) *Carta Corográfica de la República del Ecuador* par MANUEL VILLAVICENCIO, 1858. Imp. de F. Mayer y Cia, New-York.

(11) ANTONIO RAIMONDI. *Apuntes sobre la provincia litoral de Loreto* in *Geografía del Perú* par MATEO PAZ SOLDAN. Paris, 1862, t. 1, pages 664 et 666.

(12) JAMES ORTON. *The Andes and the Amazons or across the continent of South America*, p. 471. New-York, 1875, 3^e éd.

(13) OLIVIER ORDINAIRE. *Les Sauvages du Pérou* (*Revue d'Ethnographie*, t. VI, 1887, p. 265).

Jíbaros. Le *j* doit être prononcé comme la jota espagnole. Les Américains du Sud faisant fort peu de différence entre la prononciation du *b* et du *v* écrivent souvent Jívaro. Comme le dictionnaire espagnol indique l'orthographe *Jíbaro*, mot qui signifie « *campagnard, paysan, sauvage* », c'est cette dernière qui doit être adoptée.

Ce point fixé, il est utile de faire remarquer que, dans les premiers temps qui suivirent les tentatives de conquête des régions orientales par les Espagnols, le mot de « Jíbaro » était très compréhensif; synonyme du mot « Yumbo », il s'appliquait à toute peuplade indienne encore insoumise et non convertie (1); actuellement, on doit considérer exclusivement comme pays jíbaro la région de forme vaguement triangulaire qui a pour limites, à l'ouest la Cordillère orientale des Andes, au nord-est et à l'est le grand fleuve Pastaza depuis le point où il franchit la Cordillère jusqu'à son confluent avec le Marañon, au sud le Marañon lui-même de l'embouchure du Pastaza à celle du Santiago, puis la chaîne de montagne, qui s'étend sensiblement de l'ouest à l'est entre les vallées du Santiago et du Chinchipe, appelée Cordillère de Condor (voir la carte).

Ce vaste territoire correspond, en allant du nord au sud, aux provinces équatoriennes suivantes de la vallée interandine : la province du Tunguragua, capitale : Ambato ; la province de Cañar, capitale : Azogues ; la province de l'Azuay, capitale : Cuenca ; la province de Loja, capitale : Loja.

Il va sans dire que les limites que j'ai indiquées n'ont rien d'absolu. Le Rio Pastaza au nord-est n'est évidemment pas une barrière insurmontable pour les peuplades qui vaguent sur sa rive droite, de même qu'au sud, l'Amazone et la Cordillère du Condor n'ont pas empêché les incursions des sauvages soit sur la rive droite du Marañon, soit dans le bassin du rio Chinchipe. Certaines tribus se sont même établies d'une façon définitive au sud de l'Amazone, ainsi que nous le verrons.

Le pays jíbaro est parcouru par trois grands cours d'eau qui coulent presque parallèlement dans une direction générale N.N.O.-S.S.E., pour aller se jeter sur la rive gauche de l'Amazone. Ce sont, en allant de l'ouest à l'est : le SANTIAGO, formé de la réunion du rio

(1) FEDERICO GONZALEZ SUAREZ. *Prehistoria Americana. Ligeras reflexiones sobre las razas indígenas que poblaban antiguamente el territorio actual de la República del Ecuador*. Quito, 1904, p. 37.

Upano (1), qui naît sur les pentes sud du volcan Sangay, célèbre par sa constante activité, du rio Paute ou Namangasa issu de la plaine de Cuenca, et du rio Zamora, qui draine les eaux de la vallée de Loja; le MORONA, dont les origines se trouvent au nord et nord-est du village de Macas; et enfin le PASTAZA, formé du rio Chambo descendu de la région de Riobamba et du rio Patate venu de la région d'Ambato, qui, réunis au pied nord du volcan Tunguragua, traversent par une énorme brèche la Cordillère orientale des Andes.

Les sauvages, qui habitent cet immense territoire, présentent une unité ethnique absolue : leurs mœurs et coutumes sont totalement distinctes des mœurs et coutumes, soit de leurs voisins du nord-est, les Záparos, soit de leurs voisins du sud, de la province péruvienne de Loreto (2). De plus, ils parlent une seule et même langue qui diffère des idiomes parlés dans les régions limitrophes (3). Ce double fait bien constaté autorise l'ethnologue à les réunir sous le nom de Jíbaros.

Un caractère commun à toutes ces tribus est leur amour de l'indépendance; il en résulte que ces Indiens, armés de simples lances de bois, installés aux portes mêmes du monde civilisé et chrétien, ont su garder, jusqu'à l'orée du xx^e siècle, toute leur pureté de race et toute leur originalité. Protégés par d'impénétrables forêts, où la nature tropicale semble accumuler à plaisir des obstacles à la marche de l'envahisseur, ces amants passionnés de la liberté ont résisté avec un égal bonheur aux multiples assauts qu'ils ont eu à subir de la part des Espagnols comme de la part des missionnaires, à toutes les tentatives de conquête comme à tous les essais de conversion, ainsi que nous allons maintenant le voir en étudiant leur passé.

I. — HISTORIQUE

Les Jíbaros font une apparition tardive dans l'histoire. Pour la pre-

(1) J'accepte ici l'opinion du Père dominicain Vacas Galindo, qui a vécu de longues années à Macas comme missionnaire et qui vient de faire éditer pour le compte du Gouvernement équatorien une carte fort intéressante de la République de l'Équateur au 1 : 1.500.000^e : *Mapa Geográfico-histórico de la Republica del Ecuador*, por el R. P. Fray ENRIQUE VACAS GALINDO. Quito, 1906, chez Henry Barrère, 21, rue du Bac, Paris. WOLF, au contraire, admet que l'Upano forme le Morona : *Carta geográfica del Ecuador* por Dr TEODORO WOLF, au 1 : 445.000 : Instituto Geográfico de H. Wagner et E. Debes. Leipzig, 1892.

(2) RAIMONDI, *op. cit.*

(3) Je possède un abondant vocabulaire de l'idiome jíbaro, qui fera l'objet d'une étude linguistique ultérieure.

mière fois, leur nom est prononcé, lorsque, vers le milieu du xv^e siècle, l'Inca Túpac-Yupanqui entreprit la conquête du royaume de Quito. Le conquérant péruvien se heurta aux Cañaris, qui habitaient dans la vallée interandine la région qui correspond actuellement à la province de l'Azuay, et, disent les chroniqueurs, le cacique des Cañaris Dumma avait pour allié le cacique de Macas (1). Cette alliance ne dut être que temporaire, car il semble que les deux tribus étaient habituellement en état d'hostilité, si l'on en juge par les ruines qui existent encore au delà du village du Sigsig dans la Cordillère orientale. La tradition dit que ces luttes des Cañaris contre les Jíbaros de Gualaquiza et de Zamora avaient pour but la possession de mines de sel dont il est difficile de déterminer aujourd'hui l'emplacement (2).

Les Cañaris vaincus, on n'entend plus parler des Jíbaros, jusqu'au jour où le fils de Túpac-Yupanqui, Huayna-Cápac, poursuivant les plans paternels, tenta de les soumettre, mais le roi inca dut se retirer en hâte du territoire des Bracamoros (bassin du rio Chinchipe) où ses troupes étaient décimées tant à cause de l'insalubrité du climat que des attaques incessantes des sauvages; il se vengea de cet échec humiliant en déclarant ceux-ci indignes d'être ses sujets, cachant sous cette formule de mépris la déception de son ambition (3).

Vint la domination espagnole.

La malheureuse expédition de Gonzalo Pizarro (1541) et l'aventureuse navigation de Francisco de Orellana sur le Napo et l'Amazonie ne touchèrent pas le pays jíbaro; mais à la même date, le capitaine Pedro de Vergara, sur l'ordre de Francisco Pizarro, essaya à son tour de soumettre les Bracamoros, et parcourut toute la région orientale qui correspond actuellement aux provinces de Loja et de l'Azuay, sans obtenir le moindre résultat pratique.

En 1548, au lendemain de la bataille de Jaquijaguana, où furent écrasés Gonzalo Pizarro et ses partisans, le Président Don Pedro

(1) FEDERICO GONZALEZ SUAREZ. *Estudio histórico sobre los Cañaris*, Quito 1878, page 8. — FERNANDEZ MONTESINOS. *Memorias antiguas historiales y políticas del Perú*. (Édité par DON MARCOS JIMENEZ DE LA ESPADA), Madrid, 1882, in-8, ch. XXIII et XXVI.

(2) GONZALEZ SUAREZ. *Los aborígenes de Imbabura y del Carchi. Investigaciones arqueológicas*, Quito 1904, note de la page 12. — GONZALEZ SUAREZ. *Prehistoria americana*, op. cit., note de la page 16. — *Descripciones Geográficas de Indias, Perú*, t. III : *Descripción de la provincia de Cuenca hecha el año de 1582*. Madrid, 1897.

(3) GONZALEZ SUAREZ. *Historia General de la República del Ecuador*, Quito 1890-1903 : 7 vol. et un atlas archéologique, t. I, p. 54.

de La Gasca, pour employer ses soldats désormais inoccupés, divisa l'orient équatorien en quatre régions dont la conquête fut confiée à ses principaux capitaines.

C'étaient en allant du nord au sud :

1° La province de Quijos, appelée parfois province de Sumaco ou de la Canela (20 lieues du nord au sud, 200 lieues d'ouest à est), limitée au nord par la province de Mocoa et Sucumbíos ;

2° La province de Macas, qui s'étendait des forêts de Gualaquiza, à l'est de Cuenca, jusqu'aux rives du Pastaza, alors appelé rio de Tunguragua ;

3° La province de Yaguarzongo, qui correspond à la vallée du Zamora ;

4° La province de Bracamoros, tout à fait au sud, correspondant au bassin du Chinchipe.

De ces provinces, les trois dernières, sauf les parties méridionales de la province de Bracamoros, correspondaient aux territoires jibaros. La conquête des Bracamoros échut au capitaine Diego Palomino, celle des Yaguarzongos au capitaine Alonso de Mercadillo ; celle des Macas au capitaine Hernando de Benavente.

Benavente entra dans son domaine par Zuña, descendit jusqu'à Gualaquiza, mais ce raid audacieux resta sans résultat.

Mercadillo réussit mieux dans son entreprise, et en 1549 établit la ville de Zamora ; quant à Palomino, ses efforts portèrent sur la vallée du Chinchipe, en dehors de la Jibaría ; la ville de Jaen remonte à cette époque (1549).

En 1557, Juan de Salinas, Gouverneur de Yaguarzongo et de Macas, organise une expédition mémorable pour explorer l'orient équatorien. Parti de Loja le 8 juillet 1557, il traverse la Cordillère et fonde successivement Valladolid, Loyola dans la vallée de Cumbinamá, Santiago de las Montañas au confluent du fleuve de même nom avec le Marañon, et enfin Santa Maria de Nieva ; puis il s'embarque sur le Santiago, arrive à l'Amazone, franchit le fameux Pongo de Manseriche, reconnaît l'embouchure du Morona et du Pastaza, visite la grande lagune de Rimachuma, s'engage dans l'Ucayali et par cette voie pénètre jusqu'au parallèle du Cuzco ; enfin, revenant sur ses pas par la même route, le hardi explorateur rentre à Loja, le 28 août 1559, ayant visité au cours de ce magnifique voyage toute la partie sud de la Jibaría (1).

(1) *Relaciones Geograficas de Indias, publicadas por el Ministerio de Fomento*. Madrid, 1881, 4 vol. *Perú*, t. IV. — GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, ch. II.

Presque en même temps, sur l'ordre de Salinas, son neveu, le capitaine Bernardo de Loyola y Guinea établissait Logroño dans la province de Gualaquiza, et le capitaine José Villanueva Maldonado Sevilla de Oro sur la rive droite de l'Upano. Mendoza était également fondée vers la même époque sur la rive gauche du Palora.

Grâce à l'effort énergique de Salinas, il existait donc, dans le territoire qui lui avait été confié, 9 villes : Jaen, Valladolid, Loyola, Santa-Maria de Nieva, Zamora, Santiago, Logroño, Sevilla de Oro et Mendoza, dont les cinq dernières étaient en pays jíbaro. Mais cette prospérité était plus apparente que réelle. Bâties le plus souvent sans discernement, dans des endroits dont l'insalubrité obligeait les habitants à en changer l'emplacement à tout instant, isolées du centre de la colonie, entourées de tribus hostiles, ces villes par leur seul aspect révélaient la hâte avec laquelle elles avaient été construites. Les rues étaient tracées au cordeau, mais les maisons étaient de misérables cabanes à parois de bambous recouvertes d'une couche d'argile et à toits de chaume (1). De plus, le mauvais système de colonisation employé par les Espagnols, leur cupidité et leur cruauté eurent vite pour effet de faire disparaître les Indiens soumis. Beaucoup moururent au travail des mines, les autres s'enfuirent au plus profond des forêts. C'est ainsi qu'au moment de la fondation de Zamora, il y avait dans le district 16.000 Indiens, et qu'en 1622, il n'en restait déjà plus que 140, et la ville elle-même ne comptait plus que 3 habitants. En 1598, Valladolid était réduit à 15 habitants et on dut faire un petit village des misérables restes des deux grandes cités de Valladolid et de Loyola.

Des soulèvements incessants furent également le résultat de cette politique coloniale désastreuse. Le plus célèbre est celui de 1599. A l'occasion de la mort de Philippe II, et du couronnement de Philippe III, le gouverneur de Macas voulut prélever dans sa province un tribut supplémentaire sous le nom de « *donativo para fiestas reales* ». Exaspérés, les Jíbaros préparèrent, sous la conduite d'un chef appelé Quiruba, une grande révolte, et au jour fixé, 20.000 Indiens assaillirent de nuit Logroño. Tous les habitants furent tués, les jeunes femmes seules furent épargnées et devinrent

(1) GONZALEZ SUAREZ, *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, p. 46.

les épouses des farouches vainqueurs (1). Le gouverneur mourut dans les pires tortures; Quiruba lui fit boire de l'or fondu pour voir, disait-il, s'il arriverait à apaiser ainsi sa soif de richesse. La ville fut pillée et brûlée, il y eut 12.000 morts environ. De Logroño, Quiruba passa à Sevilla de Oro, où s'étaient réfugiés une grande partie des habitants de Mendoza. La malheureuse ville opposa une résistance acharnée et les agresseurs durent se retirer, non sans avoir tué les trois quarts de la population, soit environ 18.000 individus (2).

Trois expéditions organisées pour venger les morts, échouèrent misérablement.

La fin du xvi^e siècle vit donc disparaître ces villes fondées au hasard par des capitaines plus hardis qu'expérimentés, et les Jíbaros purent saluer l'aurore du xvii^e siècle dans l'ivresse de l'indépendance recouvrée.

Mais les descendants des « Conquistadores » caressaient toujours le rêve de coloniser les régions amazoniennes, et dès septembre 1619, le Corregidor de Yaguarzougo, Don Diego Vaca de Vega à la tête d'une troupe de 68 hommes bien armés et de nombreux serviteurs indiens s'embarquait sur 22 canots de grande taille sur le Santiago, qu'il descendait jusqu'à son confluent avec le Marañon, franchissait à son tour le Pongo de Manseriche, et fondait le 9 décembre sur la rive gauche de l'Amazone la ville de San Francisco de Borja. Il poussa son exploration jusqu'à la lagune de Rimachuma (3). A son retour, il s'engagea vis-à-vis du vice-roi du Pérou, qui le nomma gouverneur de la province de Mainas, à pacifier les Jíbaros, mais il ne tint pas sa promesse. Ce ne fut qu'en mai 1645, que son fils aîné, Don Pedro Vaca de la Cadena, qui lui avait succédé, donna l'ordre à deux religieux franciscains, les Pères Fray Laureano de la Cruz et Fray Andrés Fernandez, de pénétrer par Cuenca dans la Jibaría, avec l'aide du maître de camp Antonio Carreño (4). Malgré son échec absolu, cette tentative ouvre une ère nouvelle. On peut en

(1) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, note de la page 79. Le savant historien équatorien a prouvé que les Jíbaros n'ont pu capturer de religieuses, puisqu'il n'existait à cette époque de couvent de femmes dans aucune ville de la région orientale.

(2) COLETI, op. cit., mot *Xivaros*, t. II, p. 182. — VELASCO, op. cit., t. III, p. 152 et suivantes. — PEDRO FERMIN CEVALLOS. *Resumen de la historia del Ecuador*. Guayaquil 1886, 6 vol., t. II, pages 141 et suivantes.

(3) GONZALEZ SUAREZ, *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, p. 113.

(4) COMPTE, op. cit., t. I, p. 178.

effet considérer comme terminée l'époque des expéditions purement militaires : les essais de pénétration vont revêtir maintenant un caractère religieux, même lorsqu'ils auront un autre but que l'évangélisation.

Pendant un siècle, un véritable assaut va être donné aux tribus jíbaros, tant du côté de l'ouest que du côté de l'est. A l'est, il fut mené rudement par les Jésuites qui, depuis 1638, avaient installé des missions florissantes dans la région orientale, soit que les moines se soient présentés seuls, soit qu'ils aient coopéré à ces expéditions mi-militaires, mi-religieuses, que les autorités civiles aimaient à organiser.

La première tentative de ce genre eut lieu en 1656. A cette date, le gouverneur de Cajamarca, Don Martín de la Riva Agüero réunit une troupe formée de 100 soldats, auxquels vinrent se joindre 100 Indiens amenés des missions du Mainas par le Père Jésuite Raimundo Santa Cruz (1). Cette importante colonne parcourut toute la rive gauche du Marañon et près du point où le Pastaza débouche dans ce fleuve, le 25 juillet 1656, fonda la ville de Santiago de Santander qui disparut d'ailleurs presque aussitôt (2). Quant aux Jíbaros, attirés un moment par les procédés prudents du Père Raimundo, ils devinèrent vite le but réel de l'expédition et s'enfuirent, non sans avoir tué un bon nombre d'Espagnols dans d'habiles embuscades.

Vers 1690, le Père Lorenzo Lucero, à l'aide d'une petite flottille, organisa toute une série d'incursions pacifiques en pays jíbaro, mais la réputation de cupidité laissée par l'expédition de Martín de la Riva l'empêcha de réussir (3).

Deux ans plus tard, un grand effort fut fait à nouveau. Sur l'ordre de la « Real Audiencia », le capitaine général de Mainas, Don Jerónimo Vaca entreprit à son tour la conquête des Jíbaros; le supérieur des missions jésuites, le P. Viva devait l'accompagner et amener avec lui des canots, des Indiens déjà convertis, en un mot tous les auxiliaires et les ressources nécessaires (4). Jamais de tels préparatifs n'avaient été faits : une vraie flotte fut réunie à Borja, ainsi qu'une troupe de 100 soldats espagnols et 900 indigènes. Chaque tribu était armée suivant ses coutumes locales et

(1) CHANTRE Y HERRERA, *op. cit.*, p. 176.

(2) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, *op. cit.*, t. VI, p. 203.

(3) CHANTRE Y HERRERA, *op. cit.*, p. 283.

(4) CHANTRE Y HERRERA, *op. cit.*, p. 303 et suivantes.

commandée par son propre missionnaire. L'expédition remonta en canot le Santiago et se fortifia sur la rive de ce fleuve. Alors commencèrent, autour de ce point d'appui, une série de véritables chasses à l'homme, dans le but de capturer de force ces sauvages qui s'entêtaient à ne pas venir de plein gré au devant des Européens. Des détachements parcoururent le pays en tous sens et certains poussèrent jusqu'à Zamora, ayant ainsi traversé d'est à ouest toute la Jibaría. Peine inutile ! les Indiens fuyaient devant les troupes ou se cachaient grâce à leur profonde connaissance de la forêt, pour revenir ensuite, au moment propice, harceler et surprendre les Espagnols, qui tombaient sans même savoir d'où partaient les coups mortels. En cinq mois, on captura 372 individus ; mais ces malheureux, loin de se laisser toucher par la grâce évangélique, s'échappaient à la première occasion, et si la fuite leur paraissait impossible, se suicidaient plutôt que de renoncer à leur liberté, et l'on vit des mères tuer de leurs propres mains leurs enfants en bas âge, en les étouffant avec de la boue ou des pierres, pour les soustraire au sort qui les attendait. Au bout de cinq mois, l'expédition découragée et fatiguée se débanda, et le vice-roi du Pérou comprenant l'inutilité et le danger de ces « *correrías* » les interdit à l'avenir (1).

Ce ne fut qu'en 1767, que le Père Andrès Camacho tenta un nouvel effort ; il semble bien qu'il était sur la voie de la réussite, lorsque parut le décret de Charles III expulsant les Jésuites des colonies espagnoles (Pragmatique Sanction contre la Compagnie de Jésus : 2 avril 1767) (2). Les missions furent alors remises successivement à des prêtres séculiers puis aux Franciscains, qui les dirigèrent de 1790 à 1803. Loin d'être marquée par de nouvelles conquêtes, cette période fut toute de décadence et désorganisation.

Pendant que la Compagnie de Jésus attaquait les sauvages par le sud-est, d'autres missionnaires essayaient de les prendre à revers par l'ouest : je veux parler des Dominicains. Dès 1581, quatre Pères de cet ordre, appartenant au couvent de Quito, avaient pénétré dans le bassin de Pastaza, le Père Valentin de Amaya avait exploré la rive droite de ce fleuve, le Père Baltazar Quintana la rive gauche et ses affluents, les Pères Diego de Ochoa et Sebastian Rosero s'étaient aventurés le premier dans les montagnes du Punday, le second

(1) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, p. 204.

(2) CHANTRE Y HERRERA, op. cit., p. 574.

dans celles de Poya (1). Un premier village du nom de Canelos avait été fondé la même année avec les Indiens baptisés, à l'embouchure du Pindo. Mais harcelés par les attaques des Jíbaros, les Pères durent en changer deux fois l'emplacement et l'établirent finalement à l'endroit où il se trouve actuellement, sur une colline qui domine la rive gauche du Bobonaza (2). Cette mission de Canelos, confiée officiellement en 1683 aux Dominicains par Charles II, ne progressa pas et en 1778, elle ne comprenait qu'un seul village comptant 22 individus mâles (3) sans cesse en butte aux assauts des tribus voisines, et aurait même disparu sans l'arrivée du Père Fray Santiago Riofrío qui lui rendit quelque prospérité. En 1798, grâce à lui, elle comptait les trois petits villages annexés de Nuestra Señora del Rosario ou la Palma (173 hab.), San Jacinto (37 hab.) et San Carlos de los Achuales (36 hab.) (4). Elle resta entre les mains des Dominicains jusqu'en 1803, époque où elle fut remise à l'évêque de Mainas.

Du côté de Macas, l'effort fut encore moins important. En 1736, le Père Franciscain Fr. Martín Huydobro de Montalvan, à la demande du gouverneur Don Alejandro de Escalante, pénétra chez les sauvages de cette région, mais au bout de deux ans, il dut se retirer sans avoir pu fonder un seul village, les nouveaux adeptes ayant été décimés par la petite vérole (5).

Enfin, plus au sud, en août 1785, le Corregidor de Loja, Don Manuel Vallano y Cuesta organisa, sur l'ordre du Président de Quito, une expédition dans la région de Zamora. Son rapport contient des détails intéressants sur les Indiens qu'il rencontra et une carte de l'emplacement de Zamora y est annexée (6).

Avec le XVIII^e siècle et l'expulsion des Jésuites, finit la période des tentatives de conquête religieuse des Jíbaros. Avec un égal bonheur ces Indiens indomptables avaient résisté aux moines comme ils avaient résisté au cours du XVI^e siècle aux soldats espagnols.

En 1803, l'immense évêché de Mainas fut constitué. Il avait

(1) Probablement Puyo, massif montagneux où le rio Pindo prend sa source.

(2) *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Equateur*. Paris, 1889, p. 134.

(3) *Informe del misionero Fr. Manuel Bermeo, 1778*, in COMPTE, *op. cit.*, t. II, p. 278.

(4) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, *op. cit.*, t. VI, p. 196, note 12.

(5) *Informe del P. Fr. Bartolomé de Alacáno dirigido al Presidente de Quito, 1739*, in COMPTE, *op. cit.*, t. II, p. 55.

(6) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, *op. cit.*, t. VI, note de la page 221.

pour limites, à l'est les établissements des Portugais sur les rives de l'Amazone, à l'ouest la base de la Cordillère des Andes, au nord le Putumayo, au sud le Pongo de Manseriche sur le Marañon (Bulle de Pie VII du 28 mai 1803). Tout le territoire jíbaro rentrait dans cette juridiction ecclésiastique, à qui furent remises toutes les missions existantes. Mais cette tentative de centralisation ne dura pas longtemps, puisque dès 1814, les Dominicains avaient repris possession de leur ancien établissement de Canelos qui ne comptait alors que 145 habitants (1). A cette époque, le zèle évangélique s'est singulièrement refroidi. La flamme de l'apostolat ne brille plus que d'un faible éclat, et si l'on s'intéresse encore aux mystérieuses régions orientales, c'est plus par curiosité ou cupidité que par piété. C'est ainsi que s'organisèrent dans les régions de Cuenca et de Loja plusieurs expéditions pour rechercher l'ancien emplacement de Logroño, en particulier en 1788 et 1789, à l'instigation de l'évêque de Cuenca José Carrion y Marfil. Les explorateurs découvrirent de l'autre côté de la Cordillère des ruines d'édifices considérables, qu'ils prirent pour les restes de la malheureuse ville et qui en réalité étaient des vestiges d'œuvres d'aborigènes, peut-être de ces ouvrages de défense construits par les Cañaris pour se protéger contre les Jíbaros dont j'ai déjà parlé.

En 1816, un religieux franciscain, le Père Antonio José Prieto, sur la demande du gouverneur par intérim de Cuenca, Don José Lopez Tormaleo, reçut mission du vice-roi Abascal de faire une nouvelle reconnaissance. Il fut fort bien reçu des Jíbaros, qui spontanément lui montrèrent un endroit planté d'orangers, à l'union du Bomboisa et du Jambibiza, en lui disant : « Ici sont enterrés les blancs tes ancêtres ! (2) ». La tradition du massacre de 1599 s'était transmise fidèlement de génération en génération. Des ruines furent trouvées au confluent du Bomboiza et du Sangurima (ou Rosario) ; elles sont pré-colombiennes ; le Père Prieto en fit le plan et voici la description qu'en donne Gonzalez Suarez, qui a eu entre les mains les documents originaux : « Les ruines sont formées de trois parties : une muraille très étendue, destinée à enfermer et défendre l'édifice tout entier, ayant une direction parallèle au courant des deux rivières ; neuf parois de pierre placées parallèlement les unes

(1) *Extracto de un informe del Ilmo Sr Rangel, 1818, in COMPTE, op. cit., t. II, p. 339.* — FR. ENRIQUE VACAS GALINDO. *Límites Ecuatoriano-Peruanos*, 3 vol., Quito, 1902-1903, t. I, p. 370.

(2) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador, op. cit., t. VI, note de la page 205.*

aux autres et formant entre elles huit étroits couloirs ; trois maisons presque unies entre elles, une place murée et enfin deux murailles parallèles construites pour défendre et protéger l'emplacement occupé par les maisons. Les édifices étaient en pierre et leurs ruines occupent une étendue considérable de terrain. Quand le Père Prieto visita ces lieux, les arbres y formaient déjà un bois épais (1) ». En souvenir de son voyage, le missionnaire fonda, à une lieue de distance du confluent du Bomboiza et du rio Santiago ou Paute, le petit village qui subsiste encore sous le nom de Gualaquiza (2).

Les guerres de l'émancipation, et la période de troubles politiques qui suivit ne furent guère favorables aux tentatives de pénétration chez les sauvages de l'orient. Trop de préoccupations urgentes retenaient l'attention des Espagnols au sein même de leur pays révolté. Cette tourmente fut une source de paix pour les Jíbaros et ce n'est qu'au milieu du xix^e siècle que des voyageurs ou de nouveaux missionnaires cherchent à entrer en contact avec eux ! En 1848 (mai et juin) le P. Manuel Castrucci de Vernazza visite les tribus du Pastaza sans grand succès évangélique (3) ; en 1852, l'évêque de Cuenca, M^{gr} Manuel Plaza veut reprendre les missions abandonnées et dans ce but fait un voyage à Gualaquiza (4) ; en 1859, l'évêque de Chachapoyas, Don Pedro Ruiz conduit vers le sud des régions jíbaros une expédition péruvienne, organisée sous les auspices de la *Sociedad de Patriotas del Amazonas* (5) ; en 1861, le colonel équatorien Victor Proaño part de Macas, et descend le cours du Morona jusqu'à son confluent avec le Marañon, donnant de son voyage un très curieux récit (6). Enfin, en 1867 et en 1874, deux commissions hydrographiques péruviennes remontent en vapeur et étudient une grande partie des cours du Morona et du Pastaza (7). Quant à l'œuvre d'évangélisation, elle ne fut

(1) GONZALEZ SUAREZ. *Aborígenes de Imbabura y del Carchi*, op. cit., note de la page 12. — SEGUNDO ALVAREZ ARTETA. *La cuestión de Límites entre las Repúblicas del Ecuador y el Perú*. Sevilla, 1901, p. 396.

(2) *Descripción de la Provincia de los Jíbaros, su religión, costumbres y producciones*, por el P. FRANCISCANO FR. ANTONIO JOSÉ PRIETO in COMPTE, op. cit., t. II, p. 63.

(3) CASTRUCCI DE VERNAZZA, op. cit.

(4) *Informe del Ilmo Sr D. Fr. Manuel Plaza* in COMPTE, op. cit., t. II, p. 293.

(5) ANTONIO RAIMONDI. *El Perú*, 3 vol., Lima, 1874-80, in-8°, t. III, p. 274.

(6) Cet itinéraire a été publié par VAGAS GALINDO. *Límites Ecuatoriano-Peruanos*, op. cit., t. III, p. 402.

(7) *Parte del Capitán de corbeta graduado D. MARIANO ADRIAN VARGAS en el viaje*

reprise qu'après le retour des Jésuites. C'est en 1869 que la célèbre Compagnie signa avec le deuxième concile provincial équatorien un contrat approuvé en 1871 par le pape, pour l'établissement de missions à Canelos et Macas, qui furent repris aux Dominicains, sur le Napo, à Gualaquiza et à Zamora. Les moines pleins de confiance tentèrent aussitôt de réaliser l'œuvre que n'avaient pu accomplir leurs devanciers du xvii^e siècle. Dès le début de 1869, le



FIG. 2. — Jibaro de Gualaquiza.

P. Ambrosio Fonseca et le P. Manuel Guzmán allaient s'installer à Canelos; en 1870, les Pères Andrés J. Pérez et Nicolás Soberón se rendaient à Macas et les Pères Louis Pozzi et Domingo García à Gualaquiza. Seul Zamora fut momentanément délaissé. Vains efforts! Trois ans plus tard, Gualaquiza devait être abandonné à cause des irruptions armées des Jíbaros (1), et en 1885, ce fut le tour de Macas. Alors, l'autorité ecclésiastique intervint à nouveau le 4 octobre 1886, pour rendre aux Dominicains les missions de Macas et de Canelos, ne laissant aux Jésuites que les établissements du Napo. Depuis 1893, les Franciscains de leur côté ont pris à leur charge la mission de Zamora et en date du 8 février 1893, le vicariat apostolique de Mendez et Gualaquiza a été créé

et confié à la congrégation Salésienne.

Tel est l'état actuel des choses : ai-je besoin d'ajouter que tous ces efforts n'ont guère donné encore de résultats sérieux et que la conversion de la Jibaría n'est pas même ébauchée? Du moins, grâce à ces missions, connaissons-nous une foule de détails intéressants

de exploración hecho a los rios Alto Marañon y Morona (El Peruano du 21 décembre 1867). — RAIMONDI. El Perú, op. cit., t. III, p. 281, 369, 474 et 518. — VON H. HABENICHT. Die peruanischen Expeditionen zur Erforschung des oberen Amazonstroms und seiner Nebenflüsse (avec une carte) (D^r A. Petermann's Mittheilungen, 25^e vol. 1879, p. 89).

(1) POZZI, *op. cit.* — R. CACERES S. J. *La Provincia oriental de la República del Ecuador. Apuntes de viaje.* Quito, 1892, p. 39. — PADRE L. L. S. S. J. *La misión del Napo.* Quito, 1894, p. 11.

sur ces sauvages si opiniâtrément réfractaires à toutes les influences civilisatrices. D'autre part, les nombreux voyageurs qui, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont pénétré dans ces régions inconnues, en ont rapporté d'amples moissons de documents ethnographiques et géographiques. Ce sont ces récits de missionnaires et d'explorateurs qui ont attiré sur les Jíbaros l'attention des ethnographes, qui leur ont consacré des articles plus ou moins importants. Je mentionnerai seulement ici le mémoire de Hamy. A cet auteur revient en effet l'honneur d'avoir le premier coordonné en un travail d'ensemble les renseignements épars relatifs à ces curieux Indiens, donné une étude complète des têtes momifiées et abordé l'important problème de l'origine de cette grande tribu (1). Pour les autres publications comme pour les écrits des voyageurs, je renvoie le lecteur à la bibliographie qui se trouve à la fin de cet article.



FIG 3. — Jíbaro de Gualaquiza.

II. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

La liste des peuplades jíbaros est très longue et très variable suivant les auteurs ; cette abondance et cette confusion proviennent de ce fait que tout groupement jíbaro, si petit soit-il, prend un nom spécial du nom de la rivière qui passe à proximité de sa résidence habituelle. Il en résulte qu'il y a autant de tribus que de petits cours d'eau dans les trois bassins du Santiago, du Morona et du Pastaza. De plus, certains explorateurs ont étendu trop loin le domaine de la race jíbaro. Ainsi, Paul Marcoy rapporte que les Panos, qui habitent sur les rives de la petite rivière Sarayacu, affluent de gauche de l'Ucayali, seraient originaires des régions baignées par le Morona et seraient venus se fixer d'abord à l'embou-

(1) E.-T.-HAMY. *Decades Americanæ. Mémoires d'archéologie et d'ethnographie américaines*, 3^e et 4^e Décades, p. 43. *Nouveaux renseignements sur les Indiens Jíbaros* (article paru dans la *Revue d'Anthropologie*, t. II, juillet 1873, p. 385).

chure du rio Huallaga, avant d'occuper la région où l'heureux voyageur arriva juste à temps pour voir le dernier Pano de race pure et nous en conserver les traits. Les descendants métissés de ces Panos seraient les Remos, les Amahuacas et les Sensis sur la rive droite de l'Ucayali, les Cacibos, les Conibos, les Sepibos et les Schetibos sur la rive gauche. Sans doute, il est tentant de rapprocher le mot « Pano » du mot « Upano », mais il ne semble y avoir là qu'une coïncidence, et je n'ai pu reconnaître dans les coutumes des Panos telles que les décrit Marcoy, les mœurs si spéciales de leurs ancêtres supposés, les Jíbaros (1). J'ai déjà énuméré les arguments qui me font éliminer les Jeberos de la famille jíbaro ; pour les mêmes raisons, je pense que les Aguanos, rencontrés par Herndon sur les bords du rio Huallaga, ne doivent pas y être rattachés (2). Malgré la difficulté de la tâche, j'ai essayé, en m'aidant de tous les documents que j'ai pu me procurer, de déterminer approximativement la situation géographique d'un certain nombre de tribus. Je ne pense pas que cette détermination soit complète ni définitive. Pareil travail ne sera en effet possible que lorsque tous ces vastes territoires auront été explorés ; or, actuellement, en dehors des fleuves qu'il est facile de naviguer en canots et dont le cours est assez bien connu, le pays jíbaro est encore très mal connu. Pour avoir une idée de l'incertitude des renseignements, il suffit de comparer les deux cartes les plus récentes et les plus complètes de ces régions : celles de Wolf et de Vacas Galindo (voir note 1, page 338). Dans les aires comprises entre les voies navigables, le Blanc se heurte à des obstacles presque insurmontables : l'absence absolue de chemins, la difficulté des transports qui doivent se faire à dos d'hommes, la rareté des endroits habités et la difficulté de ravitaillement, l'hostilité des sauvages, les pluies continuelles, l'insalubrité d'un climat chaud et humide, la fréquence de torrents qu'il faut le plus souvent traverser à gué ou à la nage, les piqûres des moustiques, tout contribue à décourager l'explorateur. Seuls, s'aventurent dans la forêt vierge de hardis chercheurs de caoutchouc poussés par la certitude d'un gain considérable, ou bien les rares missionnaires qu'anime encore un sincère besoin d'apostolat.

(1) MARCOY, *op. cit.* (*Le Tour du Monde*, tome X, 1864, 2^e semestre, pages 59, 161, 185 et 186.)

(2) LIEUT. W. M. LEWIS HERNDON, *Exploration of the Valley of the Amazon* (avec une carte). Washington, 1854, in-8°. Velasco fait des Aguanos une nation à part avec langue spéciale. VELASCO, *op. cit.*, t. III, p. 252.

Les quelques villages, où des Blancs ont essayé de s'installer, sont : Canelos, Macas, Gualaquiza et Zamora. Chacun d'eux est relié à la région interandine. Le chemin de Canelos traverse la Cordillère orientale par la brèche qu'y ouvre le rio Pastaza au pied nord du volcan Tunguragua. De Baños à Canelos, il faut compter huit jours de route dont six doivent se faire à pied (1).

On pénètre à Macas par un chemin qui de Riobamba passe à Hatillo (2 jours à cheval), à Suña (1 jour à cheval), à Chanala, Paira et Guilca (5 jours environ à pied) (2).

De Cuenca à Gualaquiza, par le village du Sigsig, la Portada et Chigüinda, il suffit de quatre journées lorsque la saison permet de faire les étapes à cheval (3).

Enfin de Loja à Zamora, il ne faut que deux journées à pied.

Les communications directes entre ces divers villages sont des plus difficiles. De Canelos à Macas, par la « *montaña* », c'est-à-dire par la forêt vierge, il faut dix jours ; de Gualaquiza à Macas, il en faut au moins autant, et de Gualaquiza à Zamora on doit compter environ cinq à six jours de marche.

Canelos est un petit village, qui avait en 1890 une population de 800 âmes environ, situé sur la rive gauche du Bobonaza, affluent de gauche du Pastaza, à 145 kilomètres à vol d'oiseau de ce confluent. En aval de Canelos, à un jour de navigation, on rencontre le petit centre habité de Pacayacu (85 habitants) ; à deux jours de Pacayacu, Sarayacu (4) (460 habitants), et enfin à deux jours de canot de Sarayacu, Juanjiri, à peu près inhabité de même qu'Andoas, ancienne agglomération, qui se trouvait au confluent du Pastaza et du Bobonaza (5). Je n'ai pu me procurer ni la température moyenne ni l'altitude de Canelos, mais les voyageurs allemands Reiss et Stübel ont trouvé au confluent du rio Pintuc et du Pastaza, à 20 ou 25 kilomètres au S.-O. de Canelos, une température moyenne de 20° 4 et une altitude de 981 mètres (6).

(1) VACAS GALINDO. *Limites Ecuatoriano-Peruanos*, op. cit., t. III, p. 161.

(2) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas del Oriente*, 2^e édition. Quito, 1890. Carta Primera.

(3) LUIS CORDERO. *Una excursión a Gualaquiza*. Cuenca, 4 août 1875.

(4) Il ne faut pas confondre ce Sarayacu avec un autre village de même nom situé sur l'Ucayali. Voir CASTELNAU. *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud*, t. IV. *Histoire du Voyage*. Paris 1851, in-8^o, page 371.

(5) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas*, op. cit. Cartas cuarta y septima.

(6) TEODORO WOLF. *Geografía y Geología del Ecuador*. Leipzig, 1892, page 651.

Macas en 1890 possédait une population de 350 « *macabéos* » (1), nom que l'on donne d'une façon générale aux blancs installés dans ces régions orientales. Il est situé à peu de distance de la rive droite de l'Upano, à une altitude de 4.051 mètres, d'après Reiss et Stübel (2).

Gualaquiza n'est guère plus important; en 1875, il n'y avait dans ce village que 100 blancs et 80 Jíbaros (3); au mois de juillet 1906, les Salésiens y comptent au plus 500 individus de toutes races (4). Il est bâti sur la rive gauche du rio Gualaquiza, qui, 10 kilomètres plus bas, se jette dans le Bomboiza. La température moyenne y est de 22° 5 et l'altitude de 730 mètres (5).

Quant à Zamora, il se trouve sur la rive droite du rio de même nom, près de son confluent avec le Bambuscara. Bien que je n'aie pu me procurer aucun renseignement précis, on peut affirmer à coup sûr que ce village est encore plus petit que Gualaquiza.

C'est par rapport à ces quatre centres habités et aux grands fleuves qui parcourent le pays jíbaro que j'ai cherché à classer les tribus qui y habitent.

Nous savons déjà que les noms très généraux de Pastazas (V₁) (6), de Moronas (V), de Santiagos (V₁) s'appliquent aux peuplades qui vivent le long des trois principales artères fluviales.

Les Upanos (V₁), les Pautenos (V) ou Pautes (V₁), les Gualaquizas (V₁), les Zamoras (V₁) habitent les rives des quatre principaux affluents du Santiago, et les Yaguarzongos (V) se confondent avec les Zamoras (V₁).

(1) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas, op. cit.* Carta cuarta, p. 31.

(2) WOLF, *op. cit.*, p. 592.

(3) CORDERO, *op. cit.*, p. 28-29.

(4) *Buttétin Salésien*, n° 5, mai 1907.

(5) *Carta del misionero Salesiano D. JACINTO PANCHERI*, publiée dans le journal *El Republicano* de Quito, N°s 94, 98, 106 et 117, années 1893-94.

(6) La lettre, qui suit chaque nom de tribu, indique l'auteur qui l'a signalée le premier.

A = *Informe de P. Fr. Bartolomé de Alacáno, op. cit.*

B = José Felix Barriero. *Transactions of the Ethnological Society of London. New Series*, 1863, vol. II, page 112.

C = Castrucci, *op. cit.*

Co = Cordero, *op. cit.*

D = *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas, op. cit.*

M = *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Equateur, op. cit.*

Ma = Maldonado, *Carte citée.*

MM. = Marcel Mounier. *Dcs Andes au Para.— Equateur, Pérou, Amazonie.* Paris, 1890 (avec une carte).

Le nom de Logroños (V₁) s'appliquait jadis aux peuplades qui vivaient dans les environs de la malheureuse cité qu'ils détruisirent, de même que les Canelos (V), les Macas (V) comprennent tous les Jibaros des régions qui ont pour centres les petits villages de même nom.

Prenons maintenant successivement chacun des grands bassins.

Bassin du Pastaza. — Les Cubillines (V) vivaient jadis dans la cordillère de Cubillin où prennent naissance l'Upano, le Palora et le Llusino; les Huamboyas (V) ou Huambogas (B) habitent la chaîne de montagnes située plus à l'est, entre les sources du Palora et du Llusino, au nord du volcan Sangay; les Paloras (V) le long du rio Palora. Les *Achuales* (V₁) ou *Uchuales* (M) (Achmiles (B), Achuelos (M.M)) constituent une grande tribu, qui occupe toute la rive droite du Pastaza depuis le rio Achual jusqu'au confluent du Bobonaza. Ce sont eux qui anéantirent Andoas. Les Maxumbaras (C), rencontrés un peu en amont de ce confluent, doivent être une fraction des Achuales.

Les Pindos (V₁) ont été visités et étudiés par Reiss et Stübel, puis par Simson sur les rives du torrent Pintuc ou Pindo. En aval de cette tribu, les Copatasas (V₁) errent entre le rio Copataza et le Pastaza et les Capahuaris (V) dans tout l'espace compris entre le Bobonaza au N.-E. et le Copataza au S.-O.; les Jibaros du Pingullu (D), sur les rives du cours d'eau de même nom, semblent appartenir à ce dernier groupe.

Enfin, les *Muratos* (V) et *Machines* (C) occupent toute la région parsemée de lagunes, qui s'étend entre le Pastaza à l'est, le Morona à l'ouest, le Marañon au sud; au nord, ils vont jusqu'à la limite méridionale des Achuales (1). On les trouve pendant dix jours en remontant le fleuve Pastaza. C'est grâce aux renseignements fournis par le Père Castrucci, le colonel Proaño, Raimondi, Luccioli (2) et Marcel Monnier qu'on peut ainsi localiser cette importante peuplade qui déborde même sur la rive gauche du Pastaza. Les Guaza-

P = Proaño, *op. cit.*

Pr = Prieto, *op. cit.*

R = Raimondi. *On the Indian Tribes of the great district of Loreto, etc., op. cit.*

S = *Bulletin Salésien.*

V = Velasco, *op. cit.*, t. III, p. 175 et 251.

V₁ = Manuel Villavicencio. *Geografía de la República del Ecuador.* New-York, 1858, p. 169, et *carte citée.*

(1) MARKHAM rattachait à tort les Muratos aux Záparos. MARKHAM, *op. cit.*, p. 176.

(2) COLINI, *Osservazioni ethnografiche sui Givari, op. cit.*, p. 5.

gas (V) sont une fraction de cette tribu, installée sur les bords du rio Huasaga, affluent de droite du Pastaza.

Par les Muratos et les Machines, nous passons au bassin du Morona, auquel ils appartiennent en partie.

Bassin du Morona. — Les *Chirapas* (V₁) ou *Chiriapos* (P) vivent entre le Palora et le Miazal et descendent le long du cours supérieur de ce dernier fleuve, tandis que les *Miazales* (P) en occupent tout le cours inférieur.

Les *Chihuandos* (D), au sud des *Chirapas*, occupent la région montagneuse, où prennent leurs sources les affluents de la rive droite des rios *Aindicaimi* et *Maembaimi* et sur ces rios eux-mêmes ; les *Cherembos* (P), plus au sud encore, habitent entre l'*Upano* et le *Mutiacahi* et aux sources de celui-ci, à 17 kilomètres à l'est de *Macas*. Sur les bords du *Cusulima* ou *Kangaimi* vaguent les *Cangaimes* (C_o) et sur les rives du *Mangosisa*, les *Mangosisas* (P), dont une tribu, les *Patucas* (R) (sans doute les *Batucos* de von *Hassel* (1)), habite le cours tout à fait inférieur, presque à son confluent avec le *Cusulima*. Plus en aval, on trouve successivement les *Kanduaschis* ou *Kandoashis* (D) aux sources d'un petit affluent de gauche du *Morona*, le *Cetuchi*, sans doute le *Siduchi* de *Wolf*, puis les *Ayulis* (P) sur le haut *Morona*, le rio *Ayuli* et le cours inférieur du *Cusulima*, et enfin les *Tigüïrmas* (P) un peu en aval de ces derniers. Il est probable que ces trois peuplades sont des fractions des *Muratos* et *Machines*.

Sur la rive droite du *Morona*, la grande tribu des *Huambizas* (R) ou *Guambizas* (B) occupe tout l'espace compris entre ce fleuve à l'est, le *Marañon* au sud et le *Santiago* à l'ouest ; leur limite nord serait une ligne passant au sud du rio *Zhuizha*, car d'après un missionnaire dominicain, au niveau de ce torrent, entre le *Santiago* et le *Morona*, le pays serait complètement inhabité (2). Les *Mayas* (D) sont sans doute une peuplade des *Huambizas*, établie sur les rives de l'*Amaya*.

Bassin du Santiago. — Ce bassin est des plus complexes.

Les *Zuñas* (V) et les *Pairas* (V) habitaient autrefois les régions

(1) JORGE M. VON HASSEL. *Las Tribus salvajes de la región amazónica del Perú* (Boletín de la Sociedad Geográfica de Lima, tome XVII, 3^o trimestre, 1905, p. 27-73).

(2) *Censo de los Jibaros que pertenecen a la misión de Macas, levantado en 1890*, por el R. P. DELGADO, in : VACAS GALINDO. *Límites Ecuatoriano-Peruanos, op. cit., t. III, p. 416.*

où se trouvent aujourd'hui les petites agglomérations de Zuña et de Paira sur le chemin de Riobamba à Macas, et les Copuenos (V) et les Aguayos (V) un peu en aval, sur l'Upano (1).

Sur la rive gauche du même rio, nous rencontrons les Yuquipas (V) sur l'affluent de même nom à l'est de Macas; les Nazangoras (P) le long de l'Upano en face de l'embouchure du Tutanagoza, et au sud de cette tribu, les Chiguasas (A) sur le petit rio de même nom. Quant aux Turumbisas (V), peut-être doivent-ils être considérés comme les riverains du torrent voisin, le Tundumbisa.

Sur la rive droite de l'Upano, les Jurumbaini (B) vivent à trois heures de Macas, le long du petit torrent Jurumbay ou Jurumbaino, les Arapicos (D), Agapicos (V₁) ou Alapicos (V₁) sur la rivière du même nom; les Guambinimas (B) dans l'aire délimitée par les rios Zhungaimi, Tutanagoza et Arapicos; les Tutamagosas (B) ou Tutanangoras (P) sur le Tutanagoza.

Sur le rio Paute, j'ai déjà signalé les Pautenos (V) ou Pautes (V₁); ensuite viennent les Chupiansas (S) le long du Chupiansa, et les Mendes (B) dans le territoire baigné par les petits rios Tayuzha et Zazhapasa.

Dans le bassin du Zamora, vivent les Bombasicaros (V) sur le Bambuscara, affluent de la rive droite; sur la rive gauche, au sud de Gualaquiza, les Pachicosas (S) ou Paricosas (Co), en amont du rio Chuchumbleza; sur la rive droite de celui-ci, les Chuchumblezas (S); sur la rive droite du Bomboiza, les Naranzas (S); entre les rios Cuchipamba et Cuyes, les Jíbaros de Tuledu (S), enfin les Indanzas (S) et les Yunganzas (S) sur les deux rivières de même nom.

Sur le Santiago proprement dit, nous trouvons, sur la rive gauche, les Jíbaros de Mayalico (Pr) sur les bords du rio Zhuizha, et les Benerizas (V), sur le rio Beneriza; sur la rive droite, les Iranbisas (V) et les Iranasas (V) sur les rivières ainsi dénommées; enfin, près du Marañon, sur le cours tout à fait inférieur du Santiago et entre celui-ci et le Morona, vivent les Patocumas (S) (Patacumos (S), Patucumas (Co), Pafocamas (Pr)). Le nom de Patucumayas (D) s'applique évidemment aux deux peuplades réunies des Patocumas et des Mayas, dont j'ai défini plus haut l'emplacement. Je pense que l'une et l'autre doivent être rattachées aux Huambizas.

(1) *Informe sobre las provincias de Quijos, Avila, Canelos y Macas, por el Gobernador de Macas DON JOSSEPH DE BASABE Y URQUIETA (1^{er} mai 1754), in VACAS GALINDO. Límites Ecuatoriano-Peruanos, op. cit., tome I, p. 61.*

A l'est de l'embouchure du Santiago, habite la grande tribu des *Antipas* (R) (Nantipas (Pr)), qui remontent jusque dans la Cordillère de Condor. Comme les Huambizas, ils débordent au sud sur la rive droite du Marañon, où le voyageur Luccioli a signalé leur présence entre le rio Nieva et l'embouchure du Santiago (1).

Enfin, il est une dernière tribu importante, les *Aguarunas* (R) (Ahuarunes (Ma)), dont l'habitat est exclusivement sur la rive droite du Marañon. D'après Raimondi et Luccioli, on doit les situer, au sud du Pongo de Manseriche, dans le vaste territoire compris entre le rio Nieva et le rio Potro. Wertheman rapporte qu'auparavant, ils vivaient à l'embouchure du Chuchunga (2); ils auraient donc émigré de l'ouest à l'est.

Telles sont les principales peuplades jíbaros dont il est permis pour l'instant de déterminer l'emplacement sans trop de chances d'erreur. Il suffit d'en comparer la liste à celle qu'a donnée Velasco, pour comprendre combien le travail que j'ai tenté est encore incomplet. Il m'a été impossible de situer sur la carte d'une façon précise bien des tribus signalées par des voyageurs ou des missionnaires modernes. Tels sont les Oyocamas (A), les Achuaras (D), les Zhomnos (D), les Mexipuras (A), les Jambas signalés par M. Fabre (3), qui se rattachent tous au groupe des Macas, les Jíbaros de Chicani (Co) qui vivent sur le Zamora (4), les Tambos ou Tumbas (B), les Chiguavidas (B), les Jíbaros de Suinde (Pr).

III. — DÉNOMBREMENT

Toutes ces peuplades ont loin d'avoir une égale importance numérique, et beaucoup ne se composent que de 100 à 200 individus. En 1890, les Jurumbaini comptaient 68 représentants, les Arapicos 82, les Tutumagosas 140, les Guambinimas 132, les Chupiansas 165, les Mendes 144, les Poutes 180, les Yunganzas 90, les

(1) COLINI, *Osservazioni ethnografiche sui Givari*, op. cit., p. 5.

(2) ARTHUR WERTHEMAN. *Aufnahme der Flüsse Paranapura und Cahuapanas im Departamento de Amazonas der Republik Peru* (avec une carte) (*Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 15^e vol. 1880, p. 211).

(3) HAMY, op. cit., note 2, p. 46.

(4) *Informe del Ilm. Sr D. MANUEL PLAZA*, in COMPTE, op. cit., t. II, p. 293.

Yuquipas 453, les Chihuasas 162, les Huasagas 280, les Huamboyas 500, les Copatasas 83, les Capahuaris 172, les Kangaimés 64, les Mangosisas 56, les Miazales 68. A la même date, le bassin de l'Upano et le haut Morona comprenaient 3.051 Jíbaros (1), dont 600 hommes en état de porter les armes, c'est-à-dire âgés de plus de quinze ans. Dix ans auparavant, les mêmes tribus pouvaient mettre sur pied de guerre 2.000 hommes.

En 1890, il y avait sur le Pastaza et ses affluents, 2.069 infidèles et 1.371 chrétiens (2). Si on déduit de ce dernier chiffre la population de Canelos, Sarayacu et Pacayacu, on trouve que le nombre des convertis parmi les tribus nomades était de 26 (!).

Les Salésiens pensent que dans leur vicariat de Mendez et de Gualaquiza il y a 9.790 infidèles (3), chiffre qui paraît un peu exagéré. En effet, des missionnaires expérimentés estiment que dans toute la Jibaría, il n'y a pas plus de 10 à 12.000 âmes. Pour ma part, en tenant compte des chiffres donnés par von Hassel (4) pour les Aguarunas (2.000 à 2.500), les Muratos (5.000), les Antipas (2.000), les Huambizas (800 à 1.000), je pense qu'on peut admettre un maximum de 20.000 habitants environ, sur lesquels, d'après la proportion admise par le P. Vacas Galindo, il ne doit pas y avoir plus de 4.000 adultes en état de porter les armes (5). Or en 1599, d'après les anciens historiens, ce fut une armée de 20.000 rebelles qui assaillit Logroño (6), et Osculati (7) estime à un demi-million la population jibaro. Certes, il faut compter avec les exagérations des chroniqueurs, et l'erreur d'appréciation du voyageur italien est trop manifeste pour qu'il soit besoin d'y insister, cependant, il n'en reste pas moins vrai que le nombre des sauvages a diminué d'une façon inouïe depuis les premiers temps de la conquête espagnole. Cette diminution continue d'ailleurs de nos jours. J'ai déjà cité l'exemple des tribus du bassin de l'Upano. En voici un autre : en 1888, la Jibaría du Capahuari comptait 172 individus, et celle du Copataza 83, soit en tout 255 Jíbaros. L'année suivante, à la suite d'une

(1) *Censo de los Jibaros que pertenecen a la misión de Macas*, in VACAS GALINDO. *Límites Ecuatoriano-Peruanos*, *op. cit.*, tome III, p. 413.

(2) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas*, *op. cit.*, Carta Cuarta, p. 31.

(3) *Bulletin Salésien*, n° 5, mai 1907.

(4) VON HASSEL, *op. cit.*, p. 34, 40 et 46.

(5) P. ENRIQUE VACAS GALINDO. *Nankijukima. Religión, usos y costumbres de los Salvajes del Oriente del Ecuador*. Ambato, 1897, page 183.

(6) VELASCO, *op. cit.*, t. III, p. 154.

(7) OSCULATI, *op. cit.*, note de la page 29.

guerre intestine, il n'en restait plus que 100 au maximum (1). Les hostilités constantes de tribu à tribu, les maladies contagieuses, la variole en particulier, importées par les Espagnols, l'alcoolisme expliquent en grande partie cette étrange disparition; mais, comme ces conditions se trouvent réunies dans bien des régions du globe, où cependant les naturels du pays continuent à pulluler, il faut bien admettre que la loi fatale, qui frappe à mort l'Indien partout où il se trouve en contact avec le Blanc, doit avoir d'autres causes plus profondes que nous ignorons encore. En ce qui concerne le Jíbaro, il est bien difficile d'invoquer la loi de sélection, car ainsi que nous allons le voir, il est, à tous les points de vue, doué de qualités qui sembleraient lui réserver un sort meilleur et un avenir moins sombre parmi les peuples indigènes américains.

IV. — ASPECT PHYSIQUE

Physiquement, le Jíbaro représente le type indien le plus robuste et le plus beau de tous ceux que j'ai eu l'occasion de voir dans la République de l'Équateur. Son allure fière, arrogante même, le fait paraître plus grand que ses frères de la Sierra. En réalité, il doit y avoir là une simple illusion, car ceux que j'ai rencontrés étaient plutôt de petite taille et les deux individus que j'ai étudiés, avaient respectivement 1^m,63 et 1^m,59 (2) (fig. 3). Le corps est en général fort bien développé; les membres musclés donnent une impression de souplesse et de force. La peau est brun clair (3) (n° 22 chez mes deux sujets à l'échelle chromatique de Broca). L'indice céphalique chez l'un de mes mesurés était de 82,0 et chez l'autre de 84,1. Leurs crânes seraient donc rangés parmi les sous-brachycéphales.

La face est large, ainsi que le front qui est droit et assez haut, les arcades sourcillères sont peu prononcées, les yeux grands et horizontaux à iris brun foncé (n° 1 chez mes deux observés à l'échelle chromatique de Broca), les pommettes élargies latéralement.

(1) VARGAS GALINDO. *Nankijukima*, *op. cit.*, p. 184.

(2) Ces deux Jíbaros étaient venus à Riobamba de la région de Macas. Les mesures complètes que j'ai relevées sur eux seront étudiées ultérieurement.

(3) Un grand nombre d'auteurs ont signalé le teint clair des Jíbaros et la présence de la barbe chez un certain nombre d'entre eux, caractères qu'ils attribuent aux mélanges résultant de l'enlèvement des femmes blanches de Logroño et de Sevilla de Oro. La même remarque a été faite sur les Ayulis (VARGAS, *op. cit.*). Je n'ai constaté le fait chez aucun des individus que j'ai examinés.

Le nez est droit, large et épaté. J'ai trouvé comme indice nasal : 85,7 et 74,3. L'un de mes Indiens était donc platyrhinien et l'autre mésorhinien. La bouche n'est pas grande et les lèvres ne sont pas



FIG. 4. — Tibi et Ambush, Jíbaros de Macas (1).
(Cliché du Capitaine Perrier.)

épaisses, il n'y a pas de prognathisme. Le cou est court. Les cheveux d'un beau noir sont gros, durs au toucher, roides, droits et tombants. Il n'y a ni barbe ni moustaches.

Les mutilations sont les suivantes : les hommes et les femmes

(1) L'enfant n'est pas Jíbaro.

ont les lobules des oreilles percés de façon à pouvoir y introduire des tubes de bambou. En outre, les femmes présentent une perforation médiane de la lèvre inférieure, où elles introduisent un petit morceau de bois analogue à un cure-dents et parfois un petit pompon de plumes brillantes. Souvent ce trou leur sert aussi pour garder leurs aiguilles (1).

Les Jíbaros aiment à se peindre les parties découvertes du corps (face, poitrine, bras et jambes), soit en rouge avec les graines du *manduru* (*Bixa orellana*), soit en noir bleuâtre avec le fruit d'un arbre appelé *zula* ou *piú-piú* (*Genipa oblongifolia*) (2). Le plus souvent, les peintures du visage affectent la forme de raies transversales fréquemment agrémentées de dentelures, et sont indifféremment rouges ou noires. Celles de la poitrine et du ventre sont généralement noires et composées de carrés ou de simples traits; mais parfois sur la poitrine, on trouve une ligne transversale d'où se détachent des ornements dont la disposition, en apparence difficile à réaliser, est obtenue de la façon suivante : sur un cylindre de bois, long d'environ 6 centimètres et épais de 1 centimètre à 1 centimètre 1/2, le dessin est gravé profondément. Les creux en sont remplis de couleur rendue consistante par l'addition de graisse d'oiseau. Ainsi préparé, le cylindre est roulé sur le corps en l'appuyant fortement avec la main et y imprime les ornements. Les dessins faits avec le suc de *zula* deviennent noirs peu à peu au contact de l'air, sans doute par oxydation lente; ils tiennent 8 à 10 jours et résistent même à d'énergiques nettoyages. Les dessins faits avec le *manduru* au contraire s'effacent vite et doivent être constamment renouvelés (3). Le sauvage attache une grande importance à cette coquetterie. Il se peint également les dents avec le *zula*.

Les cheveux sont portés longs. D'après Reiss, cette habitude aurait pour but de permettre au vainqueur de saisir facilement la tête de sa victime pour la séparer du tronc; de ce fait, la chevelure serait le propre de l'homme libre, et les femmes, les enfants et les quelques prisonniers épargnés auraient la tête rase (4). Le fait semble ration-

(1) W. REISS. *Ein Besuch bei den Jivaros Indianern* (*Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, t. VII, 1880, p. 332).

(2) En écrasant la pulpe de ce fruit dans l'eau chaude, on obtient un liquide trouble qui, paraît-il, teindrait parfaitement en noir les cheveux blancs. CORDERO, *op. cit.*, p. 32.

(3) REISS, *op. cit.*, p. 332.

(4) REISS, *op. cit.*, p. 335.

nel chez un peuple de guerriers, mais à Canelos, à Macas, à Gualaquiza, à Zamora, les femmes et les enfants portent les cheveux longs. La coutume observée par Reiss ne doit donc pas être généralisée. La coiffure toujours très soignée comprend trois tresses excessivement serrées : une tresse postérieure ou *huango* (mot quichua), deux tresses latérales de la grosseur d'un doigt, qui, partant des tempes, descendent le long des joues, encadrant le visage et tombent jusque sur le devant de la poitrine. Les cheveux sur le front sont coupés droits à un travers de doigt au dessus des sourcils. Parfois une partie de la chevelure est enroulée autour de la tête en forme de couronne.

Pour terminer la description physique du Jíbaro, je signalerai la curieuse habitude observée parmi les indigènes de Macas et peut-être générale à toutes les tribus, de relever le pénis, en l'attachant à un fil de coton qui fait le tour de la taille, dans le but, disent-ils, de ne pas être gênés dans la marche (1).

Le Jíbaro n'a pas l'aspect soumis, humble, craintif, je dirais presque servile, de l'Indien civilisé ; bien au contraire, tout en lui révèle l'homme indépendant, amant passionné de la liberté, incapable de supporter la moindre sujétion. L'œil est vif, le regard hardi, la physionomie mobile et expressive, le geste rapide et animé, la parole facile et assurée. Ce n'est pas malheureusement sous cet aspect que le sauvage apparaît, lorsqu'il vient passer quelques jours dans les villes de la vallée interandine. Hébété par l'alcool, fatigué par le voyage, péniblement impressionné par le climat froid de la Sierra, vêtu le plus souvent d'oripeaux innombrables, il prend une allure grotesque et perd son caractère original et sa fière prestance, mais tel je l'ai décrit, tel on le retrouve au sein des forêts séculaires, parmi la nature inculte et vierge, dont la splendeur inviolée forme un cadre magnifique à l'indomptable sauvage.

V. — VIE MATÉRIELLE

COSTUME.

Le vêtement des Jíbaros est des plus simples (fig. 4) : l'homme porte une pièce rectangulaire de coton, tissée et teinte par lui, de

(1) GONZALEZ SUAREZ signale également le même fait chez les anciens Indiens de la province de Quijos. *Historia del Ecuador, op. cit.*, t. VI, p. 56. Cette étrange coutume existe encore chez certaines tribus sauvages du bassin du Napo.

couleur café à rayures verticales plus foncées, l'*itipi*. Large de 1^m,40 et longue de 84 cent., elle est enroulée autour de la taille, un de ses bords se trouvant toujours sur la ligne médiane antérieure, et descend jusqu'à mi-mollet. Pour teindre le coton, les Indiens le plongent pendant quelques heures dans une macération tiède de feuilles d'une plante appelée *yamacali*. L'*itipi* est maintenu à la ceinture par une corde ou un lien quelconque. Autour de la tête, le



FIG. 5. — Jíbaros de Zamora.
(Cliché du Commandant Peyronel.)

Jíbaro porte souvent une bande du même tissu de 7 cent. de large sur 50 cent. de long, appelée (*i*)*tzimata*, se terminant à chaque extrémité par une frange de 58 cent., qu'il enroule fortement autour de la tresse postérieure (fig. 7-1). Le sauvage s'entoure le poignet d'un bracelet formé d'un anneau d'une couleuvre verte, symbole de bonne chance, le *cundo* (fig. 7-19). Il a toujours en bandoulière une bourse à peu près rectangulaire appelée *shigra* (mot quichua), en fibre de *cabuya* (*Agave americanum*) ou en fibre de *palma chambira* (*Astrocaryum tucuma*), dans laquelle il garde ses accessoires

de chasse et de toilette, son miroir, sa peinture, son peigne, etc... La *shigra* est faite au filet. Celle qui est représentée (fig. 8-7) mesure 20 cent. de haut sur 23 cent. de large ; elle est de couleur paille foncée sur laquelle se détachent 7 raies transversales brun-rouges. La lance enfin est la compagne inséparable de l'Indien. Comme ornement, il ne porte, en temps ordinaire, que des tubes de bambou ou *jarusa*, qui sont passés dans les lobules des oreilles. J'en possède qui mesurent jusqu'à 25 cent. de long et 16 millim. de diamètre et qui, à une de leurs extrémités, présentent des dessins noirs assez grossiers (fig. 5), faits avec un mauvais couteau. Parfois, les Jíbaros exécutent ces dessins par brûlure du bois.

C'est dans l'extrémité de ces bambous que les hommes piquent généralement leurs aiguilles.

Le vêtement de la femme n'est pas très différent. Il se compose d'une pièce de coton à peu près carrée de 1^m,60 de côté, analogue à l'*itipi* et appelée *tarachi*. Le milieu d'un des côtés passe sous le bras gauche et ses deux extrémités sont fixées sur l'épaule droite à l'aide d'une grosse épingle appelée *tupo* (mot quichua). Les bords de ce carré qui se trouvent le long du côté droit du corps se recouvrent l'un l'autre, grâce à un lien enroulé autour de la taille. Le vêtement descend jusqu'à mi-mollet. Les deux bras et l'épaule

gauche sont nus, tandis que l'épaule droite et les seins sont couverts. Les enfants à la mamelle sont portés soit sur la poitrine soit sur le dos, sous le *tarachi*. La coiffure ne diffère pas de celle de l'homme, sauf que parfois, au lieu de former une tresse postérieure, les femmes laissent pendre leur chevelure sur les épaules.

Le vêtement de gala du Jíbaro est aussi compliqué que le costume journalier est simple. J'ai pu me procurer les ornements de fête complets d'un chef appelé Yumala, dont voici la nomenclature et la description exactes.

LES COURONNES sont au nombre de trois.

Tauas ou *taguaza* (fig. 7-11). — Couronne plate, figurant assez

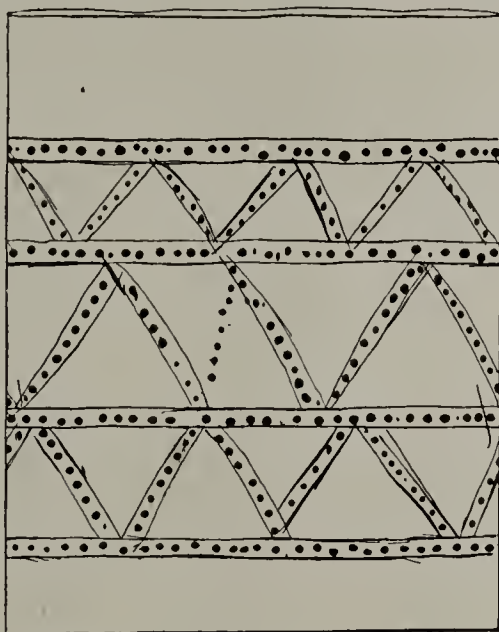


FIG. 6. — Gravures sur tubes de bambou servant d'ornements d'oreille (grand. naturelle).



FIG. 7. — Ornaments et objets de toilette des Jibaros.

bien les bords d'un chapeau privé de son fond. Le diamètre extérieur est de 23 cent., le diamètre intérieur de 20 cent. La couronne est formée d'une série de cercles concentriques faits de fibres végétales réunies par des fils de coton. Une ceinture de plumes en orne le pourtour, sur la face supérieure sont plaquées des dépouilles d'oiseaux (callistes de diverses espèces), et de la face inférieure pendent de petits ornements faits de plumes, de graines variées et d'élytres de coléoptères (*Euchroma gigantea*, Linné).

Tendema (fig. 8-6). — Couronne de forme cylindrique, haute de 6 cent., formée d'un tissu de fibres dures et résistantes recouvert extérieurement de poitrines et de ventres de Rhamphastidés aux plumes rouges, blanches et jaunes. Diamètre : 19 cent.

Il existe une troisième espèce de couronne faite d'une peau fine et laineuse de singe.

Scoanga (fig. 7-9). — Petite bande de coton de 1 cent. 1/2 de large et de 46 cent. de long portant à ses extrémités une touffe de plumes brillantes et quatre très longues mèches de cheveux; s'enroule autour de la tresse postérieure de façon que les plumes viennent former à la base de celle-ci une espèce de pompon.

Tayucunchi (*tayo* : espèce d'oiseau, *cunchi* : os) (fig. 7-10). — Magnifique ornement de 1^m,15 de long sur 18 cent. de large, composé essentiellement d'un tissu fait de la juxtaposition en rangées transversales de fémurs d'un oiseau appelé *tayo* (*Nyctidromus?*). J'ai compté sur l'exemplaire que je possède 240 fémurs alignés en 7 bandes superposées; 140 oiseaux ont donc été employés à sa confection. Les os sont enfilés sur des fils de coton. Chaque rangée est séparée de la voisine par une rangée plus étroite de petites graines brunâtres. Sur cette trame singulière d'un blanc d'ivoire sont placés des callistes aux couleurs chatoyantes, tandis qu'à l'extrémité inférieure pendent onze superbes dépouilles de toucans et des élytres d'*Euchroma*. Cette élégante parure se porte sur le dos, suspendue à la tête par une bandelette de coton qui l'enserme et qui est elle-même recouverte latéralement de peaux de Rhamphastidés et porte en avant, au point qui correspond au front, une belle huppe d'oiseau à reflets noirs-bleutés.

LES PENDANTS D'OREILLES sont de diverses formes mais tous se portent suspendus aux tubes de bambou, qui passent dans les lobules. Ces tubes présentent en effet à leur tiers antérieur un petit orifice, dans lequel on introduit un menu morceau de bois auquel est fixé en T le fil qui soutient l'ornement. Une fois entré, ce mor-



FIG. 8. — Ornaments et instruments des Jibaros.

ceau de bois se place transversalement contre l'orifice et ne peut ressortir.

Kuishi (fig. 7-5-6). — Pendant d'oreilles constitué par des élytres d'*Euchroma gigāntea* et de *Mallaspis antennatus*, enfilés par leur base et attachés à des niveaux différents sur un fil de coton. Il mesure jusqu'à 36 cent. de long et se termine en bas par un petit pompon de plumes voyantes et quelquefois par une mèche de cheveux humains.

Un autre genre de pendants d'oreilles fait parure avec le *taguaza*. C'est une tige de 28 cent. de long, autour de laquelle, à l'aide d'une espèce de poix, sont disposées en une adroite imbrication des plumes successivement noires, rouges, jaunes, etc... (fig. 7-12-13). Comme le *kuishi*, cet ornement se termine par une petite touffe de cheveux. Il est soigneusement gardé dans un tube de bambou (fig. 7-14-15).

Les COLLIERS SONT extrêmement variés.

Sué (fig. 7-2-3). — Collier de cou formé de canines de mammifères

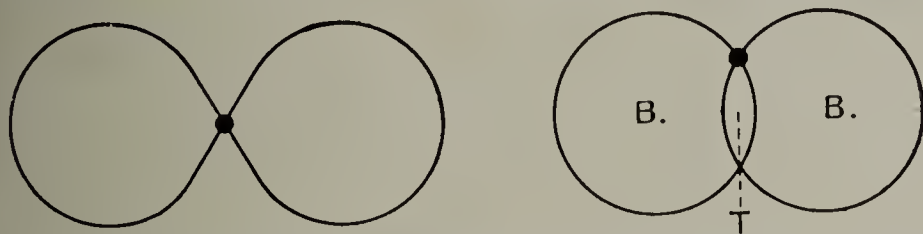


FIG. 9. — Schéma indiquant la façon de disposer les colliers jibaros : T. Partie où est passée la tête. B. Parties où sont passés les bras.

et notamment de singes, dont la racine a été perforée pour permettre le passage du fil.

Tumbumbe (fig. 7-7). — Grand chapelet d'une longueur de 2 mètres formé de graines blanches appelées *lagrimas de San Pedro* (*Coix lacryma*, Graminées) alternant avec des graines rouges (*Ormosia*(?), Légumineuses), ou parfois uniquement composé de ces dernières (fig. 8-2). Ce collier a la forme d'un 8 de chiffre, de même que presque tous les colliers jibaros. La figure ci-contre (fig. 9) permettra de se rendre compte de la raison de cette disposition et montrera la façon dont les Indiens placent ces ornements sur la poitrine et le dos.

Mulupishi (fig. 8-5). — Analogue au précédent mais bien plus compliqué, puisque, au lieu d'être composé d'une seule rangée de graines, il est formé d'un très grand nombre de chapelets juxtaposés, réunis au même point par plusieurs fils de coton transversaux. Sur un de mes exemplaires, j'ai compté jusqu'à 114 chapelets, dont

chacun mesurait 1^m,25 de long, et les petites graines noirâtres qui les constituent sont à peine grosses comme des grains de millet. Cet ornement se place comme le *tumbumbe*, et une fois étalé, recouvre le devant de la poitrine et les épaules un peu à la façon d'un gilet.

Il existe encore d'autres espèces de colliers : l'un est formé de graines bruissantes de Ménispermacées attachées comme de petits grelots à une cordelette (fig. 8-3), un autre porte des fragments de coquilles nacrées découpées comme l'indique la figure (fig. 7-4), un troisième est constitué de graines de *Crysophyllum caimito* (Sapotacées), de Ménispermacées, et d'*Ormosia*(?) et de petits pendentifs faits de graines noires analogues à celles du *mulupishi* et terminés par des coquilles d'Unionidés (fig. 8-4). Un dernier collier présente enfin des rangées successives de dents de singes, séparées régulièrement par des graines de Phasiolées (Légumineuses) et d'*Ormosia*(?), par de petits cocos (Cocoïnées) et des tronçons de rachis de Fougères (fig. 8-1).

Unduchi (fig. 7-20). — Bande de coton de couleur café comme l'*itipi*, mesurant 60 cent. de long, qu'on fixe autour de la taille et qui porte une série de pendeloques de 20 cent. de long en graines de *Coix lacryma*, terminées par de gros fragments, taillés en triangle curviligne, de coquilles de gastéropodes, qui en s'entrechoquant donnent un son cristallin de clochettes.

Acachula (fig. 7-8). — Ceinture formée de petites tresses juxtaposées de cheveux humains réunies seulement en leur milieu et à leurs extrémités par un fil de coton. Un des deux exemplaires que je possède en compte jusqu'à 75 et chacune d'elles mesure 1^m,50 de long.

Maco (fig. 7-17). — Ornement fait de graines d'un arbre de la forêt qui n'ont pu être déterminées, semblables pour la forme à un noyau de pêche, et suspendues à une cordelette commune. Lorsqu'on les agite, elles font un bruit sec de castagnettes. Se porte soit autour des reins, soit au jarret pour la danse.

Tels sont ces multiples objets de parure dont l'élégance égale l'originalité. Ils sont pour la plupart communs aux deux sexes, mais servent davantage aux hommes qu'aux femmes. En pays jíbaro, la femme, considérée comme une esclave sans volonté ni désir, ignore la coquetterie ; le mâle brave et fort a conservé tous ses privilèges primitifs et son omnipotence s'exagère encore du fait de l'isolement, où vivent les diverses fractions de chaque tribu.

(A suivre.)

SUR UNE FIGURINE SCAPHOÏDE DE L'ANCIENNE ÉGYPTÉ

PAR

JEAN JARRICOT (DE LYON)

Je me propose de signaler à l'attention des anthropologistes et des égyptologues une curieuse figurine que M. Léon Barry, membre de l'Institut archéologique français du Caire, a récemment rapportée dans ses collections et qu'il a bien voulu me confier pour en faire l'étude.

Le document dont il s'agit est une tête de statuette, tête intacte mais isolée, et qui fut achetée au Caire, dans le courant de 1906, par M. Barry, chez un marchand d'antiquités. Aux dires de ce marchand la figurine aurait été trouvée à Mit-Rahineh, dans les ruines de l'antique Memphis, par un chercheur de sébakh (1). L'authenticité de la pièce ne me semble du reste pas douteuse. Cette petite tête n'a pas été moulée mais modelée de la terre crue, finie à l'ébauchoir puis très légèrement durcie au feu. Mit-Rahineh, d'autre part a fourni souvent des terres cuites d'un aspect semblable, c'est-à-dire d'une couleur brune très foncée, d'une pâte homogène et dense, d'un grain très fin se prêtant bien au modelage.

Pouvons-nous assigner une date au fragment dont nous allons nous occuper?

Nous n'avons pour la déterminer aucune indication circonstancielle. Seuls peuvent nous guider le style de l'œuvre et le type du personnage.

Dans cette petite figure d'une expression bien vivante, d'un travail ferme et minutieux, M. Barry incline à reconnaître les caractères constants de l'art saïte : l'observation aiguë, la reproduction fidèle et expressive de la réalité jointes à une grande finesse d'exé-

(1) On sait que l'on donne ce nom à l'humus que l'on retire des sites antiques. Cet humus qui résulte de la décomposition des matières animales et végétales accumulées est un engrais précieux pour les champs des fellahs. Son exploitation est une source constante de difficultés pour le Service des Antiquités qui perd une quantité considérable de menus objets (figurines, papyrus, etc.) détournés, malgré la surveillance, par les sabbakhins.

cution. Le type du personnage n'est pas moins caractéristique : ce serait la déformation caricaturale d'un type fréquent dans les plus belles statues de l'époque saïte : celui du prêtre des temples égyptiens au crâne entièrement chauve ou rasé, au visage glabre, au masque dur et sévère.

M. V. Loret, l'éminent chargé de cours d'Égyptologie à l'Université de Lyon, a bien voulu examiner la pièce de M. Barry; ses conclusions sont concordantes. En raison de la matière employée et de la façon dont cette matière est mise en œuvre : cuisson et couverture très caractéristiques, précision et minutie dans les plus infimes détails, M. V. Loret attribue cette pièce à un atelier de la Basse Époque et plus spécialement de la Période Gréco-Romaine.



FIG. 1. — Norma verticalis du crâne de la figurine. Grandeur nature.

Pour ma part, je n'ai aucune raison de m'écarter de l'opinion émise par ces égyptologues distingués; je ferai seulement quelques réserves au sujet de l'aspect caricatural de la figurine. Le masque est comique et probablement un peu exagéré. Je crois cependant que les principaux caractères anthropologiques de cette figurine relèvent d'une observation consciencieuse de la réalité. Je vais en faire l'analyse et, dans la mesure où cela est possible, tendre à démontrer qu'il ne s'agit pas là d'un produit de pure imagination.

Qu'on l'examine de face ou de profil, on voit que le nez de la statuette est épaté, aplati, concave, déprimé à sa naissance; les fosses nasales regardent directement en avant. Comment faut-il interpréter cette disposition? L'épaisseur des lèvres, la saillie de la glabelle et des arcs sourciliers font penser aux types nègres inférieurs, aux Australiens du Queensland par exemple.

Inversement l'anthropologiste trouvera la face bien peu prognathe pour une telle figuration; le médecin d'autre part ne pourra pas ne pas être frappé par cette chute, par cet aplatissement de la racine du nez, déformation bien connue et qui le porterait immédiatement en clinique à soupçonner la syphilis. Cette hypothèse est un peu difficile à justifier sans doute; elle n'est pourtant pas absolument gratuite et sans intérêt; j'y reviendrai dans un instant.

Vu en norma verticalis (fig. 1) le crâne répond très sensiblement au type que Sergi dénomme (1) Beloïde (*Specie eurafricana*). Mais on remarque aussi qu'il offre dans toute la région correspondant à la sagittale une sorte de crête longitudinale; la voûte n'est pas arrondie régulièrement; elle est allongée et représente un toit à deux versants. Ces versants au surplus ne sont pas rectilignes. Ils s'infléchissent à droite et à gauche vers leur tiers antérieur de manière à figurer ce que des auteurs anglais déjà anciens avaient distingué sur certains crânes scaphoïdes et désigné sous le nom de *dépression en selle post-coronale*. En somme le type cranien de la

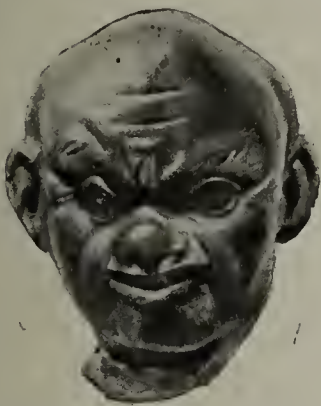


FIG. 2. — Norma facialis du crâne de la figurine. Grand. nature.

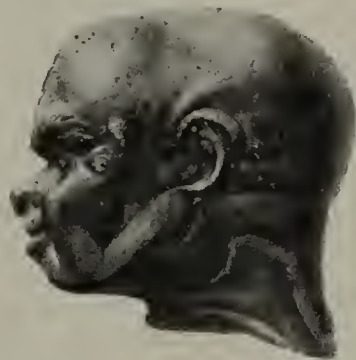


FIG. 3. — Norma lateralis du crâne de la figurine. Environ 4/5 de grand. nature.

figurine de M. Barry répond, au moins à certains égards, à ce que nous appelons *scaphocéphalie annulaire*. L'aspect scaphoïde est particulièrement bien marqué lorsqu'on regarde le crâne en norma facialis; le front est assez élevé mais il va en s'effilant de bas en haut; la carène classique est tout à fait apparente (fig. 2).

Inversement, le crâne de la figurine se distingue des types purs de la scaphocéphalie par plusieurs caractères. Vu en norma lateralis (fig. 3) et en norma occipitalis, le crâne est uniformément arrondi dans la région rétro-auriculaire. Il diffère donc des grands scaphocéphales en ce qu'il lui manque l'effilement en cône de la capsule occipitale. Il en diffère aussi en ce que son diamètre transverse bi-pariétal n'est nullement réduit ainsi qu'en témoigne un indice céphalique de 73,7. Nous sommes loin, on le voit, des indices de 56,33, 56,60, 58,58 que signalent des relations bien connues (2). La doli-

(1) SERGI, *Specie e varieta umane*, p. 192. Torino, 1900.

(2) BROCA, Description du crâne scaphoïde d'une négresse du Sénégal (*Bull. de la Soc. d'Anthrop.* Paris, 1874); G. SCHWALBE, dans « Le fragment du crâne de Brux »

chocéphalie du crâne de la figurine est relativement faible. Toutefois, peut-être n'est-il pas sans intérêt de rapprocher cet indice 73,7 de l'indice céphalique assigné par Broca (1) comme moyenne à une double série d'Égyptiens anciens, soit 75,3 pour 52 ♂ et 75,4 pour 55 ♀. Je crois qu'il faut voir là plus qu'une coïncidence et penser que le coroplaste a copié fidèlement (2) un type qu'il avait sous les yeux. Il s'agissait vraisemblablement d'un cas de scaphocéphalie partielle (variété antérieure ou frontale) intermédiaire entre les grandes scaphocéphalies (indice céphalique voisin de 60) et ces dolichocéphalies anormales étudiées il y a quelques années par M. Manouvrier (3) sur des pièces du Muséum de Lyon.

Peut-être d'ailleurs ces types craniens n'étaient-ils pas exceptionnels à l'époque où fut modelée notre figurine. Voici ce qui me porte à aventurer cette hypothèse.

Comme on vient de le voir, la statuette de M. Barry se réclame de la réalité; l'artiste ne semble pas avoir imaginé une monstruosité, il paraît bien avoir copié la nature. Il en serait de même d'une autre statuette scaphocéphale dont l'existence m'a été signalée par M. Barry dans les collections privées de M. le D^r Fouquet (du Caire). Il s'agit d'une tête en basalte vert, d'une expression saisissante de noblesse mais d'un même type cranien que la petite terre cuite (4). Je ne connais que ces deux exemples dans la statuaire égyptienne; toutefois je serais étonné si des personnes mieux documentées que moi n'en rappelaient pas d'autres.

On possède d'ailleurs des crânes scaphocéphales ayant appartenu à d'anciens Égyptiens. Mathouillet en a signalé un dans sa thèse (observation XI) (5). Moi-même j'ai pu étudier dans les col-

(Zeitsch. für Morphologie und Anthropologie, 1906); *Studien zur Vorgeschichte des Menschen*, Tabelle II, p. 129.

(1) TOPINARD, *Éléments d'anthropologie générale*, p. 376.

(2) « Les artistes égyptiens, observateurs très fins et très minutieux étaient d'excellents animaliers et les figures d'animaux qu'ils nous ont laissées sont souvent comparables aux plus belles planches coloriées de nos atlas de zoologie »; V. LORET, Préface à la « Faune momifiée de l'ancienne Égypte » de Lortet et Gaillard (p. II). *Archives du Muséum de Lyon*, t. II.

(3) MANOUVRIER et CHANTRE, La dolichocéphalie anormale par synostose prématurée de la suture sagittale et ses rapports avec la scaphocéphalie (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1886, p. 59).

(4) J'aurais vivement désiré pouvoir comparer à la figurine de M. Barry une réplique de celle du D^r Fouquet. Celui-ci malheureusement n'a pas publié encore son catalogue et il désire, ce qui est bien naturel, ne pas déflorer ses collections.

(5) MATHOUILLET, Étude sur la Scaphocéphalie, 1880. *Thèse de Paris*.

lections du Muséum de Lyon le crâne d'une momie (1) qui présente tous les caractères classiques de la scaphocéphalie la plus accusée (fig. 4); M. Cl. Gaillard (de Lyon) enfin, m'a rapporté avoir vu, pendant sa dernière mission en Égypte, à Mellaoui, village des environs de Rodah et d'Hermopolis, un enfant d'une douzaine d'années dont le crâne scaphoïde avait retenu son attention. Je n'oublie pas le long espace de temps qui sépare des Ptolémées l'époque où ce

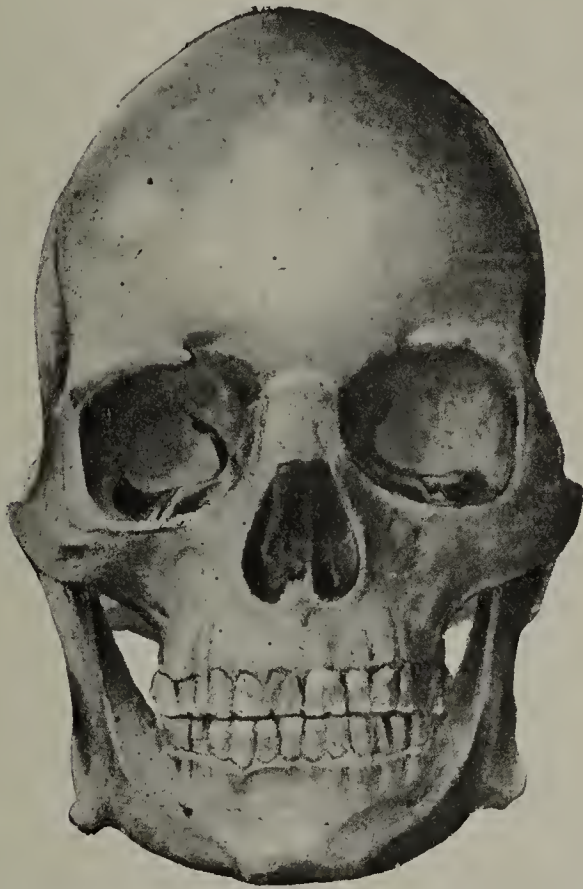


FIG. 4. — Norma facialis du crâne scaphoïde d'une momie (XXVI^e dynastie).
Demi-grandeur nature.

jeune garçon se baignait dans le canal Ibraïmich. Mais on sait combien certains Égyptiens modernes, en particulier certains Fellahs de la basse vallée du Nil, ont gardé intact le type des Égyptiens primitifs à base éthiopienne. La comparaison des types

(1) J'ai figuré le diagramme du plan sagittal (vertico-médian) de ce crâne in « Une technique pour obtenir des diagrammes exacts et orientés d'un plan sagittal du crâne » (*Bull. de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1907) et une métrophotographie du trou occipital de ce même crâne in « L'aire et la forme du trou occipital et une méthode métrophotographique pour les déterminer »; *Eod. loco*, 1907. J'en publierai d'ailleurs incessamment la description en même temps que celle d'un autre crâne scaphoïde (Sénégalais moderne).

actuels avec ceux que l'on retrouve sur les monuments anciens est souvent suggestive et en fait foi.

Bien entendu je ne songe nullement à insinuer que la cause efficiente de la scaphocéphalie était autrefois plus active que de nos jours. — Si, comme je serais assez porté à le croire, l'artisan saïte qui modela la figurine de M. Barry, avait peut-être sous les yeux des exemples relativement nombreux de scaphocéphalie, c'est à une sélection intentionnelle que je rattache ce fait.

Les Égyptiens anciens aimaient à s'entourer de types anormaux. On a découvert à Abydos, auprès des édifices funéraires royaux, des tombes de nains favoris à côté de tombes de femmes de harem (1). Des textes authentiques nous font même connaître que de véritables expéditions furent organisées pour ramener à tel important personnage quelques curieux spécimens d'humanité contrefaite. Ainsi une inscription (2) nous apprend que le roi Assa, sous la V^e Dynastie (3580-3536 av. J.-C.) puis plus tard, le roi Pépi II, sous la VI^e Dynastie (3443-3348), envoyèrent dans l'Afrique centrale des missionnaires chargés de leur ramener un Dinka, nain danseur destiné à divertir la cour. Enfin on a montré à quel point les types humains pathologiques abondent parmi les figurines funéraires. Charcot et Richer (3) ont, après Maspero, appelé l'attention sur ce point. Ils signalent, entre autres figurations, la statue du nain Khnoumhoptou du Musée de Boulaq et les nombreuses statues du dieu Bès. Pour ma part, j'ai noté dans les vitrines du Musée du Louvre une dizaine de figurines qui répètent avec une fidélité surprenante tous les caractères de l'achondroplasie (4).

Porak (5) et plus récemment Marie et Regnault (6) ont commenté des figurations analogues recueillies par Mariette et par Maspero. Parrot (7) de même a montré les ressemblances frappantes qui

(1) V. LORET, *loco cit.*

(2) Inscription de Harkhouf à Éléphantine, traduite par A. ERMAN dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XXXI (1893), p. 65 et suivantes.

(3) CHARCOT et RICHER, *Les difformes et les malades dans l'art*. Paris, Lecrosnier, 1889.

(4) Je signalerai en particulier de petites divinités à tête de bélier (Noum?) comprises entre les nos 2292 et 2267 (salle historique) et un beau spécimen en terre vernissée bleue dans la grande vitrine centrale des bijoux (vitr. 4).

(5) PORAK, De l'achondroplasie (*Nouvelles Archives d'obstétrique et de gynécologie*, 1890, p. 57 et suiv.).

(6) MARIE, L'achondroplasie dans l'adolescence et l'âge adulte (*Presse médicale*, 1900); REGNAULT, *Archives générales de médecine*, 1902, L'achondroplasie.

(7) PARROT, Sur l'origine d'une des formes du dieu Phath (*Recueil de travaux rela-*

existent entre les formes des achondroplases et une de celles du dieu Phtah, vénéré à Memphis.

Au total, je suis porté à croire que les scaphocéphales furent peut-être dans l'ancienne Égypte, au moins à certaines époques, relativement nombreux et cela parce qu'il me semble légitime de raisonner par analogie et de croire qu'ils furent recherchés au même titre que les autres porteurs de malformations, les achondroplases, par exemple.

Convient-il maintenant de jeter un coup d'œil sur l'étiologie de la scaphocéphalie? Ayant eu la bonne fortune de pouvoir observer deux cas de scaphocéphalie franche, je m'expliquerai sur ce point dans l'étude que je fais de ces deux crânes. Je dirai cependant un mot dès à présent à ce sujet, à cause d'une particularité très suggestive de la figurine de M. Barry.

Tous les anthropologistes sont aujourd'hui d'accord pour rejeter les théories anciennes de Minchin (1) et de Morselli (2). Il s'en faut néanmoins que la lumière soit faite sur la genèse de la scaphocéphalie. S'il est classique de répéter après Virchow (3) que la scaphocéphalie résulte d'une synostose de la suture sagittale, quelle vérification a-t-on donnée de cette hypothèse?

Sans doute tous les crânes scaphoïdes présentent bien une oblitération de la sagittale; mais il ne faut pas oublier qu'on a signalé de nombreux crânes qui présentaient aussi cette oblitération, voire une synostose de la seule sagittale, toutes les autres sutures demeurant ouvertes, et qui pourtant étaient absolument indemnes de toute tare de scaphocéphalie(4) et même de sub-scaphocéphalie, telle cette dolichocéphalie anormale que je rappelais tout à l'heure.

Au fond toute la théorie synostotique de la scaphocéphalie repose

tifs à la philologie et à l'archéologie, t. II, 1880, p. 129, et *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1878, p. 296).

(1) H. MINCHIN, *Contributions to Craniology*. Dublin; *Quart. Journal of medic. Sc.* XXII, nov. 1856, p. 361.

(2) MORSELLI, cit. d'après Topinard. *Éléments d'Anthropologie générale*, 1885, p. 732 et MATHOUILLET, *loco cit.* Pour l'histoire des théories anciennes Rf. Hamy; *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1874. Étude sur la genèse de la scaphocéphalie.

(3) VIRCHOW, Ueber der Cretinismus, namentlich in Franken, und über pathologische Schädelformen in *Gesammelte Abhandlungen*, in-8. Frankfort, 1856, p. 891 et suivantes.

(4) D'après LE DOUBLE, *Traité des variations des os du crâne de l'homme et de leur signification*, etc., 1903, p. 137.

sur l'observation faite par Wyman (1) d'un fœtus scaphocéphale dont une partie de la sagittale était oblitérée, et sur quelques observations de crânes de jeunes enfants scaphoïdes qui présentaient la même particularité suturale (2).

Par conséquent si l'on adopte cette hypothèse de la scaphocéphalie par synostose de la sagittale, il ne faut pas perdre de vue :

1° Que l'hypothèse réclame la précocité de la synostose ; mais si les synostoses tardives c'est-à-dire celle de la vie extra-utérine n'entraînent pas la scaphocéphalie, il ne nous est donc pas possible d'assister à la formation du crâne scaphocéphale ?

2° Que la seule raison que nous ayons de considérer la scaphocéphalie comme liée à la synostose de la sagittale par une relation de cause à effet c'est que tous les crânes actuellement connus de fœtus et de jeunes sujets qui présentent cette synostose sont aussi scaphoïdes.

Il faut avouer qu'il n'y a rien là de décisif. Nous observons des concomitances de scaphocéphalie et de synostose précoce. Nous en concluons à une relation de cause à effet entre les deux phénomènes. Il est possible que nous n'ayons pas tort. Mais enfin, nous ne voyons nullement comment l'un des phénomènes découle de l'autre et nous sommes en quelque sorte à la merci d'un cas de synostose précoce sans scaphocéphalie dont l'occurrence ruinerait la théorie énoncée. Bien plus, je comprends mal que la synostose de la sagittale puisse entraîner à elle seule toutes les déformations du crâne scaphoïde : la diminution des diamètres transverses, l'allongement excessif des pariétaux, la formation d'une carène.

Évidemment la doctrine de Virchow s'accorde assez bien avec les faits en ce sens que dans les différents cas d'anomalies du crâne où l'on constate des synostoses anormales, on observe un retard de développement dans une direction perpendiculaire à celle de la suture soudée.

Cependant M. E. Rabaud fait des remarques qui me semblent tout à fait judicieuses et auxquelles en tout cas je m'associe.

« Un simple processus de synostose prématurée laisserait au vertex ses contours nettement arrondis, en dépit de la continuation de

(1) WYMAN, *Observations on Crania*. Boston, 1868, chap. V. Synostotic crania, p. 26-33.

(2) Par exemple l'enfant scaphoïde de Spurzheim (ob. IV de Wyman), le scaphocéphale de Duvernoy et le jeune scaphocéphale du Gabon présenté par Hamy (*loc. cit.*) à la discussion de 1874.

la croissance dans le sens longitudinal. La carène du crâne scaphocéphale implique un processus moins simple... Cette carène n'est pas la conséquence nécessaire de la consolidation précoce de la sagittale. Dans l'hypothèse où cette consolidation serait suivie de l'accroissement des parties latérales il se produirait une gouttière ou tout au moins un méplat. En réalité, la carène suppose une croissance localisée sur une région restreinte avoisinant la suture. Or, cette croissance est incompatible avec l'hypothèse d'une consolidation sagittale. La forme scaphocéphale s'explique beaucoup mieux si à la conception d'une ossification prématurée on substitue celle d'un arrêt ou d'un ralentissement de croissance dans le sens transversal, l'enveloppe cranienne se trouvant encore en l'état de membrane conjonctive souple. Dans de telles conditions l'ampliation du cerveau limitée à droite et à gauche tend aussitôt à se faire dans le sens antéro-postérieur. Mais la croissance de la calotte dans cette direction n'est pas sensiblement plus rapide qu'à l'état normal. Par suite le cerveau vient appuyer en avant et en arrière et distend l'enveloppe fibreuse; il en résulte un pli longitudinal plus ou moins proéminent : ce pli est la carène du crâne scaphocéphale. L'apparition de ce pli implique la souplesse de la calotte cranienne, elle est nécessairement antérieure non pas sans doute au début de toute ossification mais à l'envahissement complet de la membrane fibreuse par le tissu osseux (1) ».

Rien ne me semble, au moins provisoirement, plus vraisemblable que cette hypothèse de M. E. Rabaud. Elle se concilie avec tout ce que nous savons; elle est satisfaisante à tous égards. Il faut reconnaître cependant que si elle substitue à une hypothèse manifestement insuffisante une hypothèse plausible, elle ne résoud pas le problème étiologique de la scaphocéphalie. De quoi résulte cet « arrêt » qu'il faut invoquer, ce « ce ralentissement de croissance dans le sens transversal »?

S'il m'est permis d'émettre à ce sujet mon avis, j'avoue que je ne serais pas éloigné de soupçonner la syphilis. Je ne puis ici m'étendre sur ce point; je dirai un mot toutefois pour justifier ma manière de voir.

Dans son beau travail sur « Les stigmates dystrophiques de l'Hérédo-Syphilis », M. Edmond Fournier rapporte les réflexions

(1) E. RABAUD, La forme du crâne et le développement de l'encéphale (*Revue de l'École d'Anthropologie*, Paris, 1906, p. 43).

qui lui ont été suggérées l'étude du crâne scaphoïde bien connu des anthropologistes sous le nom de « scaphocéphale de Duverney (1) ». Il s'agit comme on sait, du crâne d'un enfant de cinq ans à la fois scaphocéphale et natiforme.

En outre d'altérations dentaires diverses (en particulier deux molaires à six cuspidés) et d'une disparition complète des sutures métopique, sagittale et temporo-pariétale, ce crâne offre à l'angle postérieur du pariétal gauche une lésion d'ostéite avec l'aspect typique du « bois rongé par les vers ». Ce crâne offre donc quatre stigmates qui semblent bien le dénoncer comme celui d'un hérédosyphilitique : malformations générales, anomalies suturales, dystrophies dentaires et lésions dites « carie sèche ».

Évidemment il ne peut être question d'échafauder sur cette observation toute une théorie étiologique de la scaphocéphalie. On ne peut qu'imiter la réserve sur laquelle M. Ed. Fournier a cru devoir se tenir. Toutefois, s'il semble prématuré de rien affirmer encore, il est difficile d'oublier que des lésions d'ostéite des pariétaux ont été relevées sur presque tous les crânes scaphocéphales (2). D'autre part je ne saurais non plus oublier un des aspects si caractéristiques de la figurine de M. Barry, ce nez « en lorgnette » vraiment classique, sur lequel j'insistais tout à l'heure, stigmate si pathognomonique qu'il comporte à lui seul le diagnostic ferme de syphilis.

Que l'utilité à laquelle j'ai cru de mettre en évidence ce curieux caractère de la figurine de M. Barry me serve d'excuse et justifie cette trop longue digression médicale ! Peut-être suis-je abusé par une ressemblance toute fortuite, par une simple déformation caricaturale ; mais peut-être aussi faut-il attribuer, et je serais assez porté à le croire, un intérêt des plus considérables à la figurine de M. Barry, celui qui s'attacherait à une preuve que les anciens Égyptiens n'étaient pas sans connaître les méfaits de la syphilis (3).

(1) Muséum de Paris, n° CXVI.

(2) Voy. HAMY, *loco cit.* et les thèses de MATHOUILLET et de POMMEROL.

(3) Si cette hypothèse venait à être définitivement démontrée, les égyptologues trouveraient une explication nouvelle de plus d'une figuration demeurée énigmatique. Ainsi les masques difformes et repoussants du dieu Bès pourraient ne représenter que de simples cas de leontiasis syphilitique, des observations de syphilomes diffus des lèvres et de la face. Monstrueux et comiques à la fois, les dieux Bès seraient des caricatures étudiées d'achondroplases syphilitiques. Aussi bien, je ne saurais omettre de signaler ici l'appui que fournit à mon hypothèse le crâne pathologique si intéressant que M. LORTER a découvert au cours de sa dernière campagne en Égypte et sur lequel il vient d'attirer l'attention (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1^{er} juillet 1907, p. 25).

En terminant qu'il me soit permis de remplir une tâche particulièrement agréable : celle de remercier M. Barry à qui je dois le plaisir d'avoir pu faire cette étude, M. Claudius Gaillard qui m'a signalé la figurine, M. Lortet, qui m'a ouvert les belles collections anthropologiques du Muséum, M. Loret enfin qui a bien voulu, et avec la plus charmante bonne grâce, me donner connaissance de précieux documents.

VARIÉTÉS

Note sur l'incertitude de la chronologie relative des faits préhistoriques.

Mes observations de ces dernières années sur les gisements quaternaires d'instruments dus à la main de l'homme, m'ont amené à des déductions que je crois utile de signaler aux personnes qui s'adonnent à ces études. On a, à mon sens, tenu un compte exagéré des superpositions dans les alluvions, leur attribuant une valeur chronologique, alors que dans bien des cas elles peuvent ne résulter que de circonstances fortuites dues à l'extrême variabilité du lit des cours d'eau générateurs des alluvions.

Dans les pays européens, par suite de la grande extension des végétaux, spontanés ou cultivés, l'observation des lois qui, au temps pléistocènes, ont régi les alluvions, est extrêmement difficile, il n'est possible de procéder que par pointements sur les cartes, sans que jamais la vue embrasse d'un seul coup l'ensemble du phénomène.

En Afrique (Égypte, Tunisie, Algérie) et dans l'Asie Antérieure (Trans-Liban) les observations sont bien plus aisées qu'en France, par exemple, le relief topographique ayant conservé son ancien aspect et se montrant dégagé de tout voile. C'est dans ces pays qu'il m'a été donné de bien comprendre les actions érosives et alluviales.

Tout gisement alluvial de silex taillés procède d'autres gisements, jadis situés en amont où les instruments se trouvaient dans le lieu même où ils avaient été laissés par l'homme.

Les gisements alluviaux sont simples quand ils résultent directement du lavage des « Ateliers » (c'est ainsi que je désignerai les gîtes originels) et ne renferment que des objets remaniés une seule fois, ils sont complexes quand les alluvions ont été reprises par de nouveaux courants pour être portées en aval de leur première station.

Les gisements complexes pouvant contenir les mélanges les plus divers comme faunes et comme industries, je ne m'y arrêterai pas et ne parlerai que des alluvions simples.

En Europe il est rare de rencontrer à la fois le gisement originel et le gisement alluvial en résultant. Mais dans les pays arides et dénudés, cette observation est plus commune, on la peut faire en Égypte, en Afrique Septentrionale. Je citerai seulement le remarquable gisement

de Gafsa (Tunisie) qui m'a été signalé par le M. D^r Capitan et montré par M. Boudy, inspecteur des Forêts en Tunisie. Là, au lieu dit « El Mekta » sont les ateliers sur les affleurements naturels du silex (Sénonien ou Turonien) et à Gafsa même les alluvions riches en instruments paléolithiques (1). L'étude de ce gisement alluvial et de la manière dont il s'est formé est venue compléter mes idées sur l'ensemble de ces sortes de phénomènes. Mais, sans nous arrêter à la description de cas particuliers envisageons la question d'une façon plus générale.

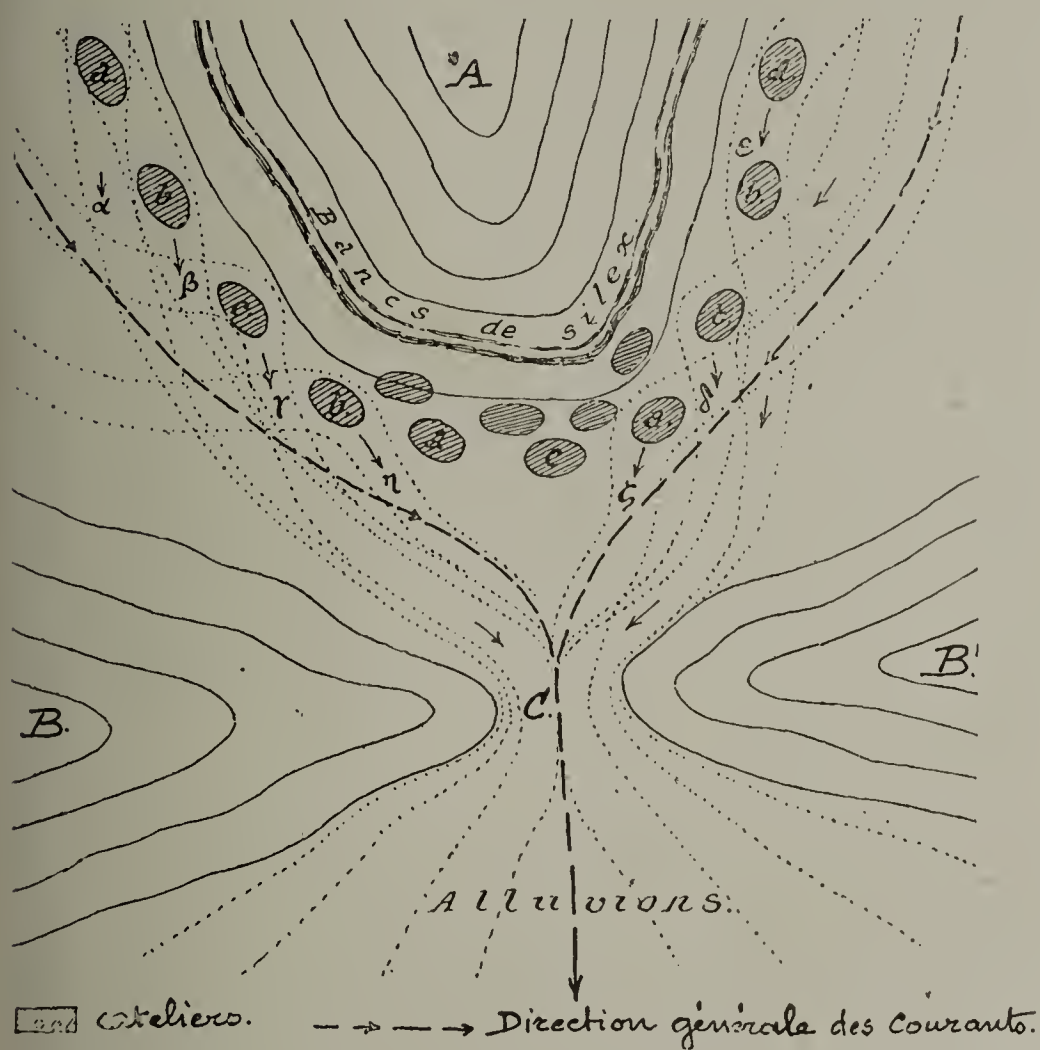


FIG. 1.

La figure théorique n° 1 montre en A une colline composée de calcaire à silex et les affleurements de la matière utilisable. Sur ses deux flancs sont des vallées avec direction générale d'écoulement des eaux vers un étranglement C causé par les collines B et B'. En aval de cette porte sont

(1) MM. Capitan et Boudy préparent en ce moment une étude complète sur ces gisements dont il a déjà été traité d'ailleurs, en 1887, par le D^r R. Collignon (cf. *Matériaux*, t. IV. p. 171) mais d'une manière insuffisante.

les alluvions composées des matériaux lavés provenant des deux vallées supérieures.

Au pied de la colline A, près des gisements de silex, sont les ateliers campements *a, b, c*, appartenant à des industries différentes et admettons-le, successives.

Les courants, eux-mêmes successifs, d'importance variable, intermittents, sans guides dans le tracé de leur lit, tout en conservant une direction générale et en se concentrant tous vers la porte C ont forcément oscillé dans les deux vallées plates qui séparent les collines A et B, A et B'. Ces oscillations les ont portés à laver certains ateliers alors que d'autres demeuraient indemnes.

Si après chacune des industries *a, b, c*, il était survenue un crue violente, nous rencontrerions dans les alluvions une succession chronologique *a, b, c*, mais rien ne prouve que ce fait ait eu lieu. Bien au contraire, les inondations ont débuté longtemps avant la création des ateliers les plus anciens et se poursuivent encore de nos jours; en sorte qu'il n'existe aucun lien entre le développement de l'homme et les cataclysmes plus ou moins étendus auxquels nous devons les alluvions.

Supposons, dans les courants, la succession suivante : α ou ζ puis β , η ou δ ; enfin γ , nous trouverons dans les alluvions la superposition *a, b, c*, en partant de la base. Si au contraire les courants débutent par β ou ϵ il y aura dans les couches profondes mélange des industries *a* et *b* et si la succession des lavages se fait par γ puis ζ ou α , puis β ou ϵ et enfin η , nous rencontrerons une superposition de *c* à la base, puis *a, d* et *b* mélangés et *b* au sommet, c'est-à-dire le plus grand désordre par rapport à la succession chronologique des industries.

J'ai examiné le cas le plus général afin de bien montrer combien les superpositions peuvent induire en erreur sur la chronologie des vestiges humains dans les alluvions. Toutefois il est à remarquer que le cas est rare où un grand nombre d'ateliers successifs se trouvent dans les conditions requises pour que les lavages puissent tous les atteindre. Les gisements naturels de silex étant, la plupart du temps, très étendus, les ateliers étaient fort disséminés et par suite ne se trouvaient pas tous situés dans la zone d'influence du même courant. Mais le doute n'en demeure pas moins en ce qui concerne *toutes* les données fournies par les alluvions. Bien des savants s'accordent aujourd'hui pour refuser au type dit Moustérien une valeur chronologique; le considérant comme un simple cas particulier du Paléolithique répondant à des besoins spéciaux auxquels ne pouvait satisfaire l'instrument grossier qu'est le coup de poing chelléen. Cette manière de voir je la partage entièrement parce que dans les gisements originels (ateliers) j'ai toujours rencontré un mélange intime des deux types, voire même des trois (Chelléen, Acheuléen et Moustérien).

On voit, d'après ce que je viens de dire au sujet de la formation des

alluvions que du mélange ou de la superposition des divers types dans leur milieu on ne peut déduire une chronologie relative. Ce serait donc seulement sur les données des gisements originels (ateliers, cavernes), qu'il faudrait se baser; or on sait que l'usage de la pointe chelléenne s'est continué bien longtemps après ce que nous sommes convenus de nommer le Chelléen.

Si les alluvions ne peuvent fournir d'enseignements précis sur la succession des industries, il en est malheureusement de même dans bien des cas en ce qui concerne les superpositions dans les cavernes où la faune devient le meilleur guide, je dirais presque le seul.

En effet, les tribus préhistoriques n'étaient pas cantonnées de façon absolue. Les territoires qu'elles occupaient ont, tout comme cela se passe chez les primitifs de nos jours, subi des dilatations et des contractions, telle tribu chassant sa voisine pour occuper momentanément ses terres. Il s'en suit qu'une caverne peut avoir été occupée par des peuplades différentes en un temps très court sans que pour cela, celles qui venaient de l'abandonner eussent cessé de vivre à quelques lieues de là et ce qu'on prend pour des superpositions chronologiques peut n'être qu'une succession d'industries et d'usages contemporains.

Certainement ce que je viens de dire apporte un grand trouble dans les classifications acceptées aujourd'hui, mais les grandes divisions demeurent, caractérisées par des faits généraux très sensibles, et mes observations ne touchent que cette tendance antiscientifique de mettre à la suite les unes des autres toutes les variations industrielles sans tenir compte de la diversité des habitants du globe aux temps préhistoriques.

J. DE MORGAN.

Romains et Ligures.

L'*Athenaeum* du 4 mai 1907 nous apporte l'écho d'une intéressante discussion qui s'est produite, le 24 avril, à la British Academy.

M. Ridgeway explique par la diversité des *races* — les conquérants et le peuple conquis — les longues luttes entre Patriciens et Plébéiens à Rome. M. Boni a récemment signalé, au Forum romain, la coexistence de deux rites funéraires, qui semblent bien attester celle de deux peuples, encore imparfaitement mêlés.

L'archéologie connaît, dans l'Italie centrale et septentrionale, six couches de civilisation : 1° romaine, 2° gauloise, 3° étrusque, 4° analogue au mycénien de Grèce, 5° villanovienne, attribuée aux tribus umbro-sicules, auxquelles se rattachent les Sabins et les Samnites de l'époque romaine, 6° terramaricole (plaines du Pô, mais aussi Latium et Calabre). D'autre part, l'histoire nous montre, dans le même pays, la succession des Romains, des Gaulois, des Étrusques, des colons grecs (Caere, Falerii, etc.), des Ombriens; la civilisation néolithique des terramares doit être attribuée au peuple que Denys (après Caton et d'autres) appelle *Aborigènes*, mais que Philiste de Syracuse qualifie de Ligyes ou Ligures. Les Sicules et les Ombriens ont formé le premier flot d'envahisseurs d'au-delà des Alpes, apparentés de près aux Gaulois des temps postérieurs. Ils vainquirent les Ligures aborigènes, les réduisirent en esclavage ou les refoulèrent dans les montagnes, où on les retrouve à l'époque romaine et où ils forment encore aujourd'hui le *substratum* de la population italienne.

Les mêmes traditions se constatent dans le Latium. On y voit les Aborigènes, en partie dépossédés par les Sicules, continuant à occuper ce qui, à l'époque romaine, fut le pays des Volsques et aussi le district à l'entour de Carseoli et de Reate, d'où ils furent chassés par les Sabins Umbro-Sabelliens, qui donnèrent leur nom à ce pays. On disait que les aborigènes avaient guerroyé avec succès contre les Sicules, avec l'aide de certains colons grecs, par exemple Évandre. Énée est représenté comme l'auxiliaire de Latinus, roi des Aborigènes. Ainsi, suivant la tradition romaine, les Latins étaient des Ligures aborigènes, tradition très importante en vue de ce fait que le *populus Romanus* ne parlait pas la *lingua romana*, mais la *lingua latina*.

Il y eut une véritable conquête sabine de Rome. Les Patriciens étaient des Sabins, les Plébéiens des Ligures. M. Ridgeway allègue de cela cinq ordres de preuves :

1° Les trois *flamines majores* (Dialis, Martialis, Quirinalis) devaient être des patriciens, nés de parents mariés par *confarreatio* et mariés ainsi eux-mêmes, tandis que les *flamines minores* étaient des plébéiens, sans aucune restriction relative au mode de mariage. Or, les trois dieux des *flamines majores* étaient sabins; pour Quirinus et Mars, nous le savons par Varron. Le *flamen dialis* est, en réalité, celui de *Dia-nus* (= *Janus*), dont la parèdre féminine est *Diana*. Numa Pompilius, roi sabin, fut le premier *flamen dialis* et Varron lui attribue l'institution du culte de Janus à Rome. Donc, les flamines patriciens sont les prêtres des vieilles divinités sabines.

2° Les trois formes romaines du mariage, *confarreatio*, *coemptio*, *usus*, ne peuvent être nées dans un même groupe de tribus. Or, la *confarreatio* patricienne se rapproche du mariage des peuples germaniques et des Achéens d'Homère, tandis que la *coemptio* et *l'usus* des plébéiens sont très répandus aussi ailleurs. Suivant Denys, la *confarreatio* fut introduite à Rome par le Sabin Numa; donc, puisque la *confarreatio* est le rite patricien, les Patriciens étaient des Sabins.

3° Les tribus umbro-sabelliennes brûlent les morts, tandis que les Ligures les ensevelissent. Les deux rites coexistèrent à Rome. Il est probable que la crémation était le rite patricien, car les Appii Claudii la pratiquaient; or, ils descendaient du Sabin Attus Clausus qui, venu à Rome, fut immédiatement admis parmi les Patriciens.

4° Avant la constitution de Servius Tullius, les Patriciens seuls servaient dans l'armée; il n'y avait qu'une *classis* (*exercitus*). Depuis les réformes des Servius, la première classe et les chevaliers, qui représentaient l'ancienne *classis* patricienne, portèrent seuls le bouclier rond (*clipeus*), les quatre autres classes ayant le bouclier oblong (*scutum*). Or, le bouclier rond est ombrien et particulier à l'Europe centrale, alors que le *scutum* est essentiellement méditerranéen. Comme il n'apparaît dans l'armée romaine qu'avec l'enrôlement des Plébéiens, c'est l'ancien bouclier des Aborigènes ou Ligures.

5° En latin, le *q* indo-européen devient *k*, *c*, *qu* (*quator*, *quinque*), tandis que l'ombrien et l'osque labialisent *petur* pour *quator*, *pumpe* pour *quinque*. Un nom comme celui de *Pompilius* (Numa) est sabin, non pas romain. Le Latin est essentiellement la langue des Ligures plébéiens, avec quelques emprunts au parler de l'aristocratie sabine.

Après M. Ridgeway, un savant d'une compétence reconnue, M. le professeur Conway, de Manchester, prit la parole sur le même sujet et insista sur la difficulté et la complexité des problèmes posés par l'alternance des sons *q* et *p* dans les dialectes italiques. Il exhiba une carte coloriée montrant les relations étroites entre les dialectes volsque de Velitrae de l'ombrien d'Igouvium, ainsi que le curieux isolement du latin entre l'ombrien et le sabellique. Dès 1903, au Congrès des sciences historiques, M. Conway a montré qu'il fallait distinguer deux

couches aryennes en Italie, la première pré-étrusque, la seconde post-étrusque, caractérisée par le suffixe ethnique *-no* (*Sabino-*, *Safino-*, *Romano-*, *Hirpino-*, etc.). Dans les districts purement samnites, ce suffixe domine presque exclusivement, tandis que, dans l'Italie centrale et en Ombrie, il est comme traversé par deux autres appartenant à la couche plus ancienne ou volsque, savoir *co-* (*Volsci*, *Falisci*, etc.) et *ti-* (*Ardeates*, *Reate*, *Quirites*, etc.). Les noms en *co* sont étroitement groupés et souvent en connexion avec des endroits marécageux; le nom des *Vol(u)sci*, analogue au grec ἔλος et à *Veleia*, signifie « hommes des marais » et se trouve en Ligurie sous la forme (Ϝ)ελισυχοι (*Wélisyques*). Le peuple au suffixe *co* est probablement celui des palafittes, identique aux Ligures et aux Vénètes de l'époque historique, chez qui le suffixe *co* (surtout sous la forme *sco* ou *sca*) est très répandu. M. Conway admet, avec beaucoup d'autres savants d'aujourd'hui, que le parler ligure est indo-européen.

S. R.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

B. MODESTOV. **Introduction à l'histoire romaine.** Paris, Alcan, 1901, xiv-474 p. pet. in-4° avec 39 pl. hors texte et 30 figures, préface de S. Reinach.

Il y a plusieurs années que j'avais en main l'édition originale de cet ouvrage en russe, mais que d'assez longs résumés en français accompagnent. *L'Anthropologie* (1902, p. 371-376) par la plume de M. Salomon Reinach en avait signalé l'intérêt et avait résumé les idées de l'auteur. Voici maintenant une nouvelle édition française, revue et augmentée.

C'est déjà une très bonne note que M. Salomon Reinach ait fourni la préface. Il a eu grand plaisir à rappeler le beau mouvement des études préhistoriques et archéologiques en Italie. « On a été très vite, on a beaucoup et bien travaillé », on reconnaît que sous l'impulsion dominante de Luigi Pigorini, les jeunes archéologues de l'Italie se sont presque entièrement consacrés aux époques les plus lointaines de leur patrie. Cependant M. S. R. exprime le regret que les ouvrages d'ensemble, les synthèses soient le plus souvent l'œuvre des étrangers. On connaît le splendide album de Montelius et le beau volume de Munro et autres. Voici un Russe qui a été tenté par l'idée de présenter au public les résultats de la science italienne touchant les origines de l'histoire de l'Italie. M. Modestov, chargé de mission par son ministre de l'instruction publique, put séjourner à Rome, se lier avec ses savants, apprendre leurs découvertes, leurs théories et rédiger son introduction à l'histoire romaine.

M. S. Reinach discute ensuite certaines appréciations de M. Modestov, il le voudrait ici plus clairvoyant et plus sévère, là plus juste. Il lui fait quelques objections de détail et regrette qu'il ne se soit pas mis au courant sur bien des points, ce qu'il aurait pu faire en dépouillant *L'Anthropologie*.

Mais R. se hâte de dire que tout cela « n'enlève rien au mérite, disons plus, à l'immense utilité du travail de M. Modestov dont la place est marquée désormais, et pour longtemps, dans toutes les bibliothèques historiques et ethnographiques. La science sans épithète et la science italienne en particulier lui doivent une vive reconnaissance ».

L'éloge est très net et il sera entendu. Il faut donc remercier l'éditeur

d'avoir doté ceux qui ne lisent pas le russe d'une édition française; maintenant cet instrument de travail est à la disposition de tous.

Le volume comprend deux parties de VII et IV chapitres. Successivement sont examinés les sujets suivants : l'âge de la pierre en Italie, paléolithique, néolithique, la période énéolithique, l'âge du bronze, irruption des races nouvelles dans la péninsule, les premiers immigrants aryens, les Latins dans la vallée du Tibre, le premier âge du fer en Italie, civilisation de Villanova. — Les Étrusques, la voie suivie par les Étrusques et l'époque de leur arrivée en Italie.

Chacun de ces titres est suivi d'un long sous-titre indiquant les principaux points étudiés et cette énumération est toujours fort attrayante. On suit le développement de la pensée de l'auteur, on voit la place que prennent dans ses idées les principales découvertes, les conclusions auxquelles il aboutit.

Il ne faut pas perdre de vue le but poursuivi par M. Modestov. Il nous le dit lui-même dans son Avant-propos : « Je ne peux pas traiter les questions de paéthonologie de la même façon que les paéthonologues; j'ai tout subordonné à l'idée que les données de la paéthonologie doivent avant tout me servir pour l'étude des origines de Rome, but principal du travail que j'ai entrepris ».

Pourtant, bien qu'il commence par le Latium, il accorde une place assez équitable aux découvertes effectuées au nord ou au sud. Il aurait fallu un faible effort pour nous donner tout simplement « une Italie préhistorique et protohistorique ». Ce qui a contribué à balancer les divers exposés, c'est qu'en fait autour de Rome on a effectué d'incessantes trouvailles, et les premières. J'ai plaisir à voir Gabriel de Mortillet indiqué comme le savant qui a certifié le premier en 1864 la présence de l'homme dans les travertins quaternaires de la campagne romaine. Mais n'est-ce pas Scarabelli qui, par ses découvertes à Imola et publications datées de 1850 et autres postérieures est le Boucher de Perthes de l'Italie? Il semble que M. Modestov se soit borné quelquefois à piocher son sujet dans le *Bulletino* et les *Archivio*. Autrement il nous aurait fourni plus souvent des références complémentaires. Ainsi les publications de Bellucci sur les outils paléolithiques de la province de Pérouse ne sont pas citées.

Je n'insisterai pas plus que M. Reinach sur l'insuffisance des pages concernant les grottes des Balzi Rossi. Les dernières observations n'y figurent pas, elles sont trop récentes. D'ailleurs ce que dit M. M. est exact. M. est prudent, ainsi lorsqu'il s'agit des îles, il n'accepte que sous bénéfice d'inventaire l'assertion qui fait remonter leur peuplement au Paléolithique. Mais pourquoi suppose-t-il que l'homme des cavernes liguriennes n'avait pas « des représentations religieuses, des notions de famille et de vie sociale »? Que M. M. veuille bien aller s'informer en Australie ou en Amérique chez les primitifs actuels, il verra si l'on peut

raisonnablement croire que leurs similaires italiens sont restés « absolument étrangers à cet ordre d'idées ».

Le chapitre sur l'époque néolithique débute par des affirmations qui me laissent rêveur. « Les langues des peuples ombro-sabello-latins elles-mêmes ont subi une transformation radicale dès qu'elles sont entrées en contact avec celles des représentants de la civilisation néolithique » ; or, ces Ombro-Sabello-Latins sont-ce les *derniers* Paléolithiques, les successeurs des hommes des Balsi rossi? Mais je ne crois pas qu'on ait encore découvert quelque part leurs vestiges! M. Modestov nous fixe une date : « Approximativement quatre mille ans avant notre temps, lorsqu'il se produisit une grande crise dans la vie de la presqu'île, toute l'Italie se servait encore d'outils de pierre. A eux se mélangeaient déjà, dans une certaine mesure, des outils de cuivre ». Cette concession de deux mille ans, pas plus, pour tout le Protohistorique et tout l'âge du bronze et tout l'Énéolithique me paraît trop peu généreuse. Le savant russe reconnaît d'ailleurs que le Néolithique a des droits à plusieurs milliers d'années, il insiste volontiers sur les trouvailles qui dans le Latium et ailleurs, et aussi dans les îles lui appartiennent. Il donne un exposé très bien informé.

Il est dommage que çà et là, M. Modestov n'ait pas publié des cartes géographiques, avec signes conventionnels pour les gisements et les monuments.

On devine bien que les énumérations et descriptions donnent lieu constamment à des remarques, à des théories soit ethnologiques soit ethnographiques. On voit des liens s'établir d'une province à l'autre et même de l'Italie aux pays circonvoisins.

En avançant, vers des périodes plus récentes, M. Modestov donne plus d'extension à son étude. L'Énéolithique a près de 80 pages et l'époque des Terramares et du bronze est traitée avec une égale complaisance. J'éprouve une vive tentation de suivre l'auteur la plume à la main ; on comprendra que ce compte rendu prendrait des proportions démesurées, d'autant plus que nos lecteurs peuvent se reporter à celui que notre Revue a publié il y a cinq ans et que M. Reinach avait développé avec soin et maîtrise.

Émile CARTAILHAC.

WILSER (LUDWIG). *Die Rassengliederung des Menschengeschlechts* (Les races humaines). *Politisch anthropologische Revue*, t. V, nos 7 et 8.

Nous nous arrêterons surtout aux races préhistoriques. L'auteur range dans la sous-espèce *Homo fossilis* les races suivantes : 1° *Proanthropus* (= *Pithecanthropus*) *erectus*, qu'on était habitué à considérer comme un genre distinct ; 2° *Homo primigenius* (crânes et squelettes de Neanderthal, Spy, Krapina, mâchoires de La Naulette, Gourdan, Arcy, Malarnaud, Schipka et Ochos, dents de Taubach et Krapina) ; 3° *Homo niger*

var. *primigenius* (type de Grimaldi, décrit ici même); 4° *Homo mediterraneus varietates fossiles* (Galley-Hill, Tilbury, Engis, Engihoul, Clichy, Grenelle, Denise, L'homme-Mort, Sorde, Baumes-Chaudes, Bréchamps, Egisheim, Steeten, Höchst-Cannstatt, Brûx, Brünn, Sligo, Woisek, Gadamka, Ojcow, Chamblandes, Menton, Olmo, Gibraltar); ces dolichocéphales seraient les ancêtres des Méditerranéens actuels, comme le type de Grimaldi aurait donné naissance aux Nègres actuels; 5° *Homo priscus* (type de Cro-Magnon) représenterait l'ancêtre des dolichos blonds; 6° *Homo brachycephalus var. fossilis* (La Truchère, Grenelle, Furfooz) a une origine orientale.

Je n'entrerais pas dans la discussion de cette classification. Il me semble en effet que nos connaissances sont encore bien trop imparfaites, et surtout qu'elles s'étendent à un territoire géographique bien trop restreint, pour permettre une classification rationnelle des races préhistoriques et surtout pour établir leurs rapports de parenté avec les races actuelles. En ce qui concerne celles-ci, M. Wilser établit le schéma suivant : A, races de couleur : 1° *Homo niger*, 2° *Homo brachycephalus* (races jaunes); B, races blanches : 1° *Homo mediterraneus*, H, *europæus* et H. *alpinus*.

D^r L. LALOY.

MARTIN (D^r Henri). Ossements utilisés par l'Homme moustérien de la station de La Quina (Charente). Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France*, 1906. — Industrie moustérienne perfectionnée. Station de La Quina (Charente). *Ibid.*

L'auteur a trouvé dans le gisement de La Quina, déjà étudié par M. Chauvet, quelques ossements portant des traces d'utilisation; ce sont des extrémités inférieures d'humérus de Cheval et de Bison, des phalanges antérieures de Cheval et de grands Ruminants. Toutes ces pièces portent des traces d'usure, d'écrasement et des incisions sur une partie bien délimitée de leur surface. Il est difficile de savoir si elles représentent des outils actifs (maillets) ou des outils passifs (enclumes).

Dans la discussion qui a suivi, M. Hue a déclaré que ces os, préparés pour être tenus en main, ont servi de percuteurs et non d'enclumes. M. Doigneau les a comparés aux *tas*, sortes d'enclumes volantes des serruriers-mécaniciens. M. Chauvet ayant lu l'intéressante communication du D^r Martin, a examiné sa collection de La Quina; il a observé les mêmes accidents de surface sur un grand nombre d'os, mais il se refuse à y voir les traces d'un véritable martelage ou d'un enlèvement de matière par écrasement. Il pense que les incisions observées sur les phalanges proviennent d'un travail destiné à la désarticulation du pied. Les têtes inférieures de gros humérus ont pu servir « de point d'appui à une baguette de bois plus ou moins grosse, que l'on appointait avec une lame de silex manœuvrant de haut en bas; à la fin de chaque mouvement, l'os recevait le choc de la lame tranchante ».

M. Martin ne partage pas les opinions de M. Chauvet. Les sillons

observés sur les phalanges sont trop éloignés de l'interligne articulaire pour être considérés comme des tentatives infructueuses de désarticulation. Ces sillons présentent des caractères prouvant qu'ils ont été faits par un silex assez tranchant, travaillant toujours dans la même direction et presque normalement à la surface de l'os. Ce qui est certain c'est qu'on est là en présence d'une utilisation de l'os, en pleine époque moustérienne.

Dans la seconde note, M. Martin présente quelques types particuliers de silex qui accompagnent les os utilisés dont il vient d'être question. Ce sont des pointes doubles, dites *hémi-solutréennes*, des pointes lancéolées ou subtriangulaires, avec tentatives de crans, des pointes triangulaires à base amincie, des grattoirs-rabots que l'auteur préfère appeler *grattoirs-rugines*, etc. Tous ces types, dits aberrants, sont associés à l'industrie moustérienne ordinaire. Ce n'est pas de l'*Aurignacien*, car il n'y a ni baguettes, ni flèches, ni épingles en os. On peut désigner cet horizon sous le nom de *couche à ossements utilisés* de la fin du Moustérien.

M. BOULE.

V. HILBER. Ein Rengeweihs Holz aus Ober-Laibach in Krain (Un bois de Renne d'Ober-Laibach en Carniole). *Mitteilungen der anthropol. gesellsch. in Wien*, t. XXXVI, 1906, p. 163 (1 fig.).

Ce bois de Renne, long de 0^m,73 et pourvu de ramifications très complètes, a été trouvé à 2 mètres de profondeur sous des couches alternées de limon et de sable. C'est la première fois que le Renne a été constaté au sud des Alpes. On sait en effet que, d'après Dawkins et de Mortillet, il ne se rencontre pas au sud des Alpes et des Pyrénées. En Autriche, le Renne est commun dans le diluvium de Bohême et de Moravie; il en est de même dans le lœss de Hongrie. Il ne se rencontre pas dans les débris de cuisine des palafittes du lac de Laibach, ce qui montre qu'il avait disparu des Alpes à la fin du diluvium. Le bois de Renne en question doit donc être daté du diluvium; en l'absence d'autres trouvailles il est difficile de dire à quelle phase de cette période il se rapporte.

Le Renne apparaît dans le diluvium avec le Moustérien, et l'auteur insiste sur la nécessité de séparer les trois premières phases du Paléolithique, en tenant compte de la succession des Éléphants. On observe d'abord *meridionalis* seul (pliocène), puis *meridionalis* avec *antiquus* (pliocène ou diluvium), ensuite *antiquus* seul (Chelléen : Chelles, Taubach; à Krapina il n'y a pas d'Éléphant, mais *Rhinoceros Mercki*, qui accompagne toujours *antiquus*). Plus haut on trouve *antiquus* avec *primigenius* (Acheuléen), enfin *primigenius* seul (à partir du moustérien). La présence simultanée de *meridionalis*, *antiquus* et *primigenius* dans le même horizon, à Tilloux et dans le forest-bed de Cromer, ne s'est

pas confirmée. Cette question de la succession des espèces chaudes et des espèces froides a été traitée à diverses reprises ici même par M. Boule.

Dr L. LALOY.

P. ADLOFF. *Die Zähne des Homo primigenius von Krapina, etc.* (Les dents de l'*Homo primigenius* de Krapina et leur valeur pour sa position systématique). *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*, t. X, fasc. 2, p. 197.

L'auteur a eu occasion d'étudier 85 dents et un fragment de maxillaire supérieur provenant du gisement de Krapina. Ses conclusions sont au moins inattendues. D'après lui les différences de la dentition de l'homme de Krapina avec celle de l'homme actuel sont si grandes que celui-ci ne saurait descendre du premier et que l'homme de Krapina doit être élevé au rang d'espèce distincte. En effet les formes les plus simples sont normalement les plus anciennes. Or les dents de l'*Homo primigenius* sont plus spécialisées que celle de l'homme actuel. Dans ce cas le descendant présenterait donc un type plus primitif que son ancêtre.

Sur les incisives on observe un très fort développement du tubercule lingual, qui porte une sculpture compliquée et est divisé en plusieurs nodules distincts. Cette conformation existe aussi chez le Gorille et ne prouve rien pour la thèse de M. Adloff, car on passe au type actuel par simple réduction. La structure des molaires est plus intéressante et, à ce propos, je m'étonne de ne pas voir citer dans ce mémoire les travaux de Topinard (*Anthropologie*, III, 1892) et de Gaudry (*ibid.*, XII, 1901 et XIV, 1903). On sait que la forme typique des molaires de l'homme est à cinq tubercules, trois externes, deux internes, et à deux racines. C'est dans les races inférieures que ce type est le plus prononcé. Or un grand nombre des dents de Krapina ne possède que quatre tubercules, et quand il y en a cinq, la troisième cuspide externe est très réduite, sur un certain nombre de dents les cuspidés sont même tout à fait indistinctes. La forme de la couronne est toujours arrondie, tandis que, chez l'homme actuel, elle est plutôt carrée.

Les racines présentent, aux molaires supérieures aussi bien qu'aux inférieures, une tendance à se fusionner. Sur 23 molaires supérieures, deux seulement ont une racine triple, et sur 24 molaires inférieures, 5 seulement ont deux racines entièrement séparées. On sait qu'aux premières molaires du haut et du bas, le fusionnement des racines est exceptionnel, même chez l'Européen actuel. Il est un peu plus fréquent aux deux autres molaires supérieures et surtout à la dent de sagesse; la deuxième et la troisième molaires inférieures ont bien plus fréquemment des racines distinctes. La fusion des racines est toujours un signe

de réduction, qui s'accompagne d'ordinaire d'une réduction parallèle de la couronne. Chez *Homo primigenius* cette relation n'existe pas ; des dents très volumineuses peuvent avoir des racines fusionnées. D'après l'auteur cette particularité ne peut être interprétée que comme une plus grande spécialisation. Les points qu'il a mis en relief constitueraient des différences fondamentales, qui ne permettent pas de croire que *Homo primigenius* de Krapina appartienne à la lignée ancestrale de l'homme actuel. Ces conclusions paraîtront certainement un peu hardies, et, quel que soit l'intérêt des particularités signalées par l'auteur, bien des gens penseront qu'elles peuvent tout au plus justifier l'établissement d'une variété locale. Il faut, en anthropologie au moins, autant qu'en zoologie proprement dite, être très réservé sur la création des espèces nouvelles.

D^r L. L.

W. C. BROGGER. *Strandliniens beliggenhed under Stenalderen. I. Det sydostlige Norge* (Situation des lignes de rivage pendant l'âge de la pierre dans le sud-est de la Norvège). *Norges geologiske Undersogelse*, n° 41. Kristiania, 1905 (avec un résumé allemand, 41 pl., 2 cartes et 9 fig. dans le texte).

Il convient d'abord d'éliminer les « éolithes » trouvés en 1898 à Narverod. M. Hausen les avait déterminés comme interglaciaires ; par suite l'argile à *Yoldia* à laquelle ils étaient superposés devait également être interglaciaire ou plus ancienne. M. Brogger a pu démontrer qu'il s'agissait là simplement de ballast déchargé sur le rivage par des navires français !

L'époque des grands tranchets (*skivespalter*) correspond au maximum de la transgression marine à *Littorina* et *Tapes*. Mais les *skivespalter* étaient en usage déjà plus tôt, vers la fin de l'époque à *Ancylus*. Les trouvailles danoises montrent qu'à cette époque ces instruments étaient encore grossiers, et qu'il y a une évolution très nette, des types primitifs de l'époque à *Ancylus*, aux types plus parfaits de l'âge des *Littorines*. On peut en conclure que, pendant toute la période où ils ont été en usage, le climat n'était pas plus froid qu'actuellement.

Les stations norvégiennes où on a trouvé des *skivespalter* en silex sont au nombre de huit seulement ; dans d'autres localités les tranchets ne sont plus en silex, mais en une autre roche dure. Toujours l'altitude des stations correspond au maximum de la transgression à *Littorina* et à *Tapes*. Il n'y a donc pas lieu d'admettre que ces instruments sont antérieurs à cette transgression. S'il a existé en Norvège une population plus ancienne, elle n'a pas laissé d'instruments de ce type.

La rareté des *skivespalter* en Norvège tient à l'absence presque complète de silex : on était forcé d'importer cette roche du Danemark. Aussi ne saurait-on, de l'absence des formes danoises des instruments de silex, conclure qu'à l'époque des 'kjökkenmöddinger, le sud-est de la Norvège était inhabité.

On connaît depuis 1879 des haches taillées à grands éclats, en autres roches que le silex. On leur a donné le nom de type de Nostvet; ces haches se rencontrent, souvent en grand nombre sur les deux rives du fjord de Kristiania. On a pensé d'abord que ces haches sont néolithiques. En réalité aucune station de l'âge de Nostvet n'est située plus bas que la limite de la zone à *Littorina* et à *Tapes*. Les stations les plus basses correspondent exactement à la ligne de rivage pendant le maximum de cette transgression. De même que les kjökkenmöddinger danois, les stations de cette époque étaient situées exactement sur le rivage de la mer, au moment du plus fort affaissement du pays, qui correspond à l'âge des Littorines et des *Tapes*. Cette culture est donc synchrone avec les kjökkenmöddinger. En s'éloignant des régions où le silex est abondant, le peuple des kjökkenmöddinger a simplement remplacé le silex par d'autres roches et a produit ainsi une industrie spéciale.

La période qui a succédé au maximum de la transgression marine à *Littorina* et à *Tapes* peut se diviser de la façon suivante :

1° Période ancienne à *Tapes*. Correspond au soulèvement du pays de la ligne de niveau de 70 m. près de Kristiania (41 m. à l'embouchure du fjord), à celle de 45 m. Climat doux à température de 2° plus élevée qu'aujourd'hui. Bancs coquilliers à faune méridionale (*Tapes decussatus*, *Pholas candida*). Argiles à *Isocardia*;

2° Période moyenne à *Tapes*. Répond au soulèvement de 45 mètres près de Kristiania (environ 30 mètres à l'embouchure du fjord) à la ligne de 20 mètres. Climat un peu plus rude, argiles récentes à *Isocardia*;

3° Période récente à *Tapes*. Correspond au soulèvement du pays de la courbe de 20 mètres près de Kristiania (13 mètres à l'embouchure du fjord) à la courbe de 8-10 mètres. Climat doux, coquilles méridionales, argiles à *Scrobicularia*;

4° Époque actuelle. Le soulèvement est terminé, le rivage est peuplé par *Mya arenaria*.

La période de transition entre le Paléolithique et le Néolithique est représentée par des haches à faces arrondies et à tranchant aiguisé. C'est vraisemblablement d'Europe occidentale que ce progrès industriel a été importé. Sur les 150 gisements connus, 65 occupent des situations assez élevées, en général au bord de lacs. Sur les 80 stations inférieures, c'est à peine si une seule occupe une situation aussi basse que la ligne de rivage à la fin de la période à *Tapes*. On peut donc penser que l'usage de ces haches a cessé avant la fin de la période ancienne à *Tapes*. Quant à leur apparition, leurs rapports avec les haches du type de Nostvet permettent d'affirmer qu'elles commencèrent à être en usage lorsque les haches de ce type cessèrent d'être employées, c'est-à-dire peu après le maximum de la transgression. La répartition de ces haches arrondies s'étend sur une aire très vaste; en revanche chaque station n'était occupée que pendant un temps très

court, car on n'y trouve en général que quelques instruments, alors que dans les stations du type de Nostvet on rencontre jusqu'à 200 à 300 haches à la fois. Cette population plus ancienne occupait moins de pays, mais restait plus longtemps dans les mêmes stations.

À l'époque paléolithique comme à l'époque de transition, la population se livrait surtout à la chasse et à la pêche, et la plupart des stations sont dans le voisinage de la mer; celles des bas-niveaux indiquent avec assez de certitude la situation de l'ancien rivage. Au contraire à l'époque néolithique, avec l'apparition de l'agriculture et de l'élevage, les centres de population se déplacent vers l'intérieur des terres, et ce n'est que par une étude minutieuse des stations des bas niveaux qu'on peut déterminer approximativement la station de la ligne de rivage. À la fin du stade néolithique ancien, cette ligne était de 23 à 26 mètres plus élevée qu'aujourd'hui, près de Kristiania, et de 18 à 20 mètres à l'embouchure du fjord.

Les haches perforées du Néolithique le plus récent se trouvent souvent dans l'argile à *Scrobicularia*. Elles permettent de fixer la position de la ligne de rivage à la côte 14-15 mètres pour Kristiania, 12 à 14 m. pour Svelvik et Sande, 11 à 13 mètres pour Ramnæs, Slagen, Rygge, Rade, 9 à 11 mètres pour Tjolling, Brunlanæs, Onso, Skjeberg.

On admettait autrefois qu'à la fin de l'âge du bronze ancien, la ligne de rivage était, à Kristiania, de 36 à 40 mètres plus élevée qu'aujourd'hui. On se basait sur la limite inférieure des gravures rupestres et des amas de pierres. L'auteur montre qu'on ne peut tirer aucune conclusion ferme de ces données. Au contraire les tas de pierres de Slagen montrent qu'à la fin de la première période du bronze la ligne de rivage était à peine de 3^m,5 plus élevée qu'aujourd'hui. À la fin de l'âge du bronze l'émersion du pays était probablement terminée.

Les lieux habités les plus anciens de la Norvège ont souvent des noms qui se terminent en *vin* (= pâturage). M. Hansen avait pensé que ces localités dataient de l'âge du bronze. M. Brogger montre que leur répartition correspond à une ligne de rivage, qui, à Kristiania, serait tout au plus de 25 mètres plus élevée qu'aujourd'hui. Le peuplement de cette zone aurait donc eu lieu au début du Néolithique le plus récent (époque des haches perforées ou âge du cuivre); il était déjà terminé lorsque la ligne de rivage est descendue à 20 mètres aux environs de Kristiania.

Il s'est écoulé environ 7000 ans depuis le maximum de la transgression marine à *Littorina* et à *Tapes*. Le soulèvement a été plus rapide dans sa période moyenne qu'au commencement et à la fin. Dans cette région le Paléolithique daterait de 4900 à 3900 avant notre ère, le Néolithique ancien de 3900 à 3400, le Néolithique récent de 3400 à 2400, l'âge du cuivre de 2400 à 1900, enfin l'âge du bronze de 1900 à 500.

D^r L. L.

G. SCHWEINFURTH. *Steinzeitliche Forschungen in Südtunesien* (Etudes sur l'âge de la pierre dans la Tunisie méridionale). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXIX, 1907, p. 137 (41 fig. et 1 carte).

Depuis les travaux de Collignon (*Matériaux*, 1887, p. 171) et de Couillault (*L'Anthropologie*, V, 1894, p. 530) il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire sur les stations préhistoriques de Gafsa. Nous serons donc forcément bref sur le mémoire de M. Schweinfurth. En ce qui concerne la stratigraphie de la région et les instruments paléolithiques il ne nous apprend rien de bien nouveau. Quant aux éclats dits éolithiques ou archéolithiques, la description est impuissante à en donner une idée nette. Il faudrait, pour porter un jugement sur leur caractère d'instruments, pouvoir reproduire les figures du travail de M. Schweinfurth; et encore, même dans ce cas, on ne saurait se flatter d'entraîner la conviction. Car beaucoup de ces éclats semblent des déchets de fabrication ou des cailloux de forme quelconque façonnés par les agents naturels.

M. Schweinfurth a étudié les gisements situés sur la colline de Mesa (Poste I de Collignon, colline de Sidi-Bou-Yahia de Couillault) et dans la vallée de l'oued el-Baiesch (Oued Baiache des auteurs français). Parmi les pièces recueillies sur la colline, toutes, sauf une (coup de poing chelléen) correspondent à l'éolithique dans le sens où l'auteur le définit : utilisation de pierres ou de leurs débris naturels ou artificiels, sans les façonner pour leur donner une forme préconçue; la forme utilisable n'est atteinte qu'en choisissant ce qu'offrait le hasard. Le façonnement se borne à l'appropriation des formes existantes en vue d'un but déterminé (par avivement du bord) et à leur accommodation, de façon à ce que l'instrument puisse être saisi facilement.

J'ai traduit littéralement ce passage en me servant du *Lexique français-allemand* et *allemand-français des termes employés dans la littérature traitant de l'âge de la pierre*, par G. Schweinfurth. Il y aurait lieu, pour éviter des malentendus dans ce sujet difficile, de toujours utiliser cet ouvrage.

Les pièces de la colline de Meda correspondent, nous dit l'auteur, à l'industrie mais non forcément à l'époque éolithique; car parmi les instruments bruts ou inachevés de toutes les époques, on peut rencontrer des formes qu'en d'autres circonstances on traiterait d'éolithes. Dans les alluvions de l'oued M. Schweinfurth a rencontré de nombreux instruments chelléens mêlés à des éolithes. Mais les formes de passage au chelléen (Strépyien) sont encore plus nombreuses que le chelléen proprement dit. Il est très possible que les alluvions de Meda et de la colline de Regib située sur l'autre rive de l'oued appartiennent à une époque antérieure au chelléen, et que leurs dernières couches ont été déposées au début de l'ère paléolithique. Il est impossible de déterminer une chronologie dans la colline de Meda : à tous les niveaux

on rencontre à côté d'instruments reutéliens, d'autres, plus abondants, du type mesvinien ou du type strépyien. D'après M. Schweinfurth, les préhistoriens français se sont laissé induire en erreur en attribuant à la pointe moustérienne une valeur chronologique, qu'elle ne possède pas.

Les objets recueillis par M. Schweinfurth à Gafsa sont au nombre de 411, constituant 40 types : 3 types (3 exemplaires) sont reutéliens, 15 types (164 exemplaires) sont mesviniens, 8 types (173 exemplaires) appartiennent au mesvino-strépyien, 3 types (8 exemplaires) au strépyen, 2 types (31 exemplaires) au strépy-chelléen, 9 types (32 exemplaires) au chelléen. M. Schweinfurth a en outre trouvé de l'éburnéen, présentant une grande analogie avec celui de Sicile. Il le décrira dans un mémoire subséquent. Entre le paléolithique ancien, qui s'arrête au chelléen et le paléolithique récent ou éburnéen, il y a un hiatus, qui correspond probablement à la période humide, pendant laquelle s'est déposé le limon qui recouvre les couches à instruments éolithiques et paléolithiques anciens. Beaucoup des types rencontrés à Gafsa sont identiques à ceux que M. Schweinfurth a trouvés dans la haute Égypte (*Anthrop.*, XV, 1904, p. 380).

D^r L. L.

L. NIEDERLE. *Das letzte Decennium der böhmischen Archäologie* (Le dernier décennaire de l'archéologie tchèque). Tirage à part de *Cechische Revue*, 1, 1907.

Il y a en Bohême deux écoles archéologiques distinctes; l'une a son centre au Musée national, l'autre à l'Université. C'est le directeur actuel du Musée, M. J. L. Pič, qui représente la première tendance. Voici comment on peut résumer la préhistoire de la Bohême, d'après son grand ouvrage *Starožitnosti země české*.

Après l'homme quaternaire il y a une grande lacune en Bohême: le Néolithique pur n'y existe pas. La civilisation la plus ancienne appartient à la période de transition à l'âge des métaux; elle a été apportée par ce peuple venu de Thuringe à l'époque où existaient déjà les types d'épingles et de céramique d'Unetice. Malgré quelques survivances cette civilisation n'est déjà plus du Néolithique. La culture d'Unetice (localité près de Prague) est une forme locale qui tombe dans l'âge du bronze ancien. Elle a persisté dans le centre de la Bohême, jusqu'à ce que l'industrie de Hallstatt ait été importée de Franconie; c'est celle-ci qu'on trouve dans la nécropole de Bylan.

En même temps l'ouest de la Bohême méridionale était occupé par un peuple nouveau, qui y laissa des tumulus dont le mobilier est identique à celui des tumulus de Bavière. Cette occupation s'étendit de l'âge du bronze au III^e siècle avant notre ère. Les Boiens ont laissé dans le nord de la Bohême des sépultures à inhumation de l'âge de La Tène. La forteresse de Stradonice est plus récente; son mobilier rappelle celui

du Mont Beuvray. M. Pič l'attribue aux Marcomans. Enfin le nord de la Bohême reçut encore un nouveau peuple, qui a laissé les sépultures à incinération du type de Lusace. Une première invasion eut lieu vers le v^e siècle ; une seconde apporta dans la Bohême orientale la civilisation silésienne. Celle-ci donna lieu dans le 1^{er} siècle avant notre ère à la culture de Platenice, qui renferme des éléments hallstattiens. C'est à cette époque que le peuple des sépultures à incinération pénètre dans le centre et l'ouest du pays, refoule les Boïens et absorbe les restes de la population ancienne. Ce peuple représenterait les ancêtres des Tchèques.

On voit en somme que M. Pič se laisse guider par des considérations historiques et cherche à identifier les populations dont il étudie les restes avec des peuples connus. La seconde école à laquelle appartient l'auteur de la brochure, procède d'une façon plus objective, et ne se permet des rapprochements entre les données archéologiques et historiques que lorsqu'il y a entre les deux séries un parallélisme évident. Ce sont les travaux de Buchtela, *Vorgeschichte Böhmens* (Suppl. au *Vestník slovanských starožitnosti*, 1899, III) et *Die Kultur der lausitzer und schlesischen gräber in Böhmen* (*Jahrbuch der centralcommission in Wien* 1906) et les articles de Niederle dans le *Cesky časopis historický*, VII, VIII, et XI qui nous donneront une idée des résultats obtenus dans cette voie.

D'après ces auteurs, au Paléolithique a succédé en Bohême une période néolithique, qui comprend un stade ancien caractérisé par la céramique à volutes et un stade récent où la céramique est surtout ornée de points. Il n'y a pas encore de métaux, et les sépultures rituelles font défaut. Puis survient une époque de transition, où sont importés des instruments, surtout de cuivre, et des vases de forme étrangère, et où l'inhumation rituelle fait son apparition. C'est la civilisation d'Unetice qui représente le mieux ces influences étrangères. Le sud de la Bohême est encore inhabité.

A l'âge du bronze récent, on constate l'invasion de deux nouveaux éléments ethniques. Au nord, le peuple des sépultures à incinération du type lusacien pénètre par Aussig et Nachod, tandis qu'au sud apparaissent les constructeurs des tumuli. Les habitants anciens sont refoulés vers le centre et l'ouest et adoptent peu à peu la culture nouvelle, apportée du nord (civilisation de Knoviz). Les dernières traces de cette ancienne population se conservent jusqu'à l'époque romaine. Il en est de même du peuple des tumuli, et sa civilisation comprend un stade du bronze et un stade hallstattien. Les relations de ces tumuli avec ceux de Bavière sont si frappantes qu'on peut les attribuer au même peuple celtique (probablement les Boïens).

Après ces deux invasions, on en observe une troisième, celle des sépultures de La Tène, que Pič rapporte aux iv^e-i^{er} siècles avant notre

ère et relie aux Boïens. Mais cette culture appartient aux périodes II et III de La Tène, comme il ressort de la céramique au tour, des objets émaillés, des objets de verre et des armes. On est amené à l'attribuer à des hordes germaniques venues du Rhin (peut-être aux Marcomans). La forteresse de Stradonice est, comme le veut Pič, le Marobudum historique, ou au moins un centre voisin.

Les importateurs du type lusacien avaient peuplé plus rapidement la Bohême orientale, qui était encore presque inhabitée. A l'époque de la culture de Silésie, il y eut une nouvelle invasion par la passe de Nachod. En même temps se faisaient sentir des influences méridionales qui firent du type oriental ou silésien le type de Platenice, et qui transformèrent le type central ou de Knoviz en un type dit de Bylan. Ces deux types nouveaux sont fortement mêlés d'éléments hallstattiens; ils se répandent dans toute la Bohême septentrionale et même dans l'ouest. Après l'époque de Bylan il y eut du II^e au IV^e siècle de notre ère une période de prospérité, sous l'influence romaine (types de Dobřichov et Třebicka) puis une décadence qui conduit aux dernières sépultures à incinération avant la christianisation du pays.

Contrairement à l'opinion de Pič, ce n'est pas le Danube qui a été le centre de dispersion des Slaves, mais bien la région située entre le Dniepr, l'Oder et les Karpathes. On peut en revanche admettre avec lui que les sépultures à urnes des types lusacien et silésien représentent la culture des Slaves de l'ouest, quoiqu'il y ait encore fort à faire pour différencier la culture slave et la culture germanique dans les premiers siècles de notre ère.

La plupart des savants de Bohême et de Moravie se rangent dans l'une des deux écoles dont nous venons d'esquisser les théories. On trouvera dans la brochure de M. Niederle l'indication de leurs travaux.

D^r L. L.

PÉRINGUEY (L.). *On rock-engravings of animals and the human figure, the work of South African aborigines...* (Les animaux et figures humaines gravés sur rochers par les aborigènes de l'Afrique du Sud). Ext. des *Trans. of the South African Philos. Soc.*, vol. XVI, 1906, pp. 401-412 et pl.

Les gravures sur rochers du Sud de l'Afrique, connues depuis assez longtemps, ne sont pas rares dans le Transvaal, le long des rivières Vaal et Orange. Les recherches futures augmenteront sûrement leur nombre et leur aire de répartition. L'auteur rappelle celles qui ont été signalées par Barth au N.-O. du lac Tchad (1), puis toute la série des découvertes faites au Soudan et en Algérie.

(1) Il y a des représentations humaines à masques d'animaux (Antilopes) et une longue queue qui rappellent les figures analogues de notre art de l'âge du Renne. Celles-ci ont porté quelques archéologues à croire à l'existence, pendant les temps quaternaires, d'une humanité très inférieure ayant encore une queue et un museau, d'un *Homo insipiens* ayant coexisté avec un *Homo* déjà *sapiens*! (M. B.)

Les gravures du Sud-Africain se distinguent de celles du Nord par une technique différente. Elles n'ont pas été faites au moyen d'un burin produisant des traits continus mais avec un poinçon produisant un pointillé; ce procédé rappelle celui des Touaregs (et aussi celui du col de Tende, dans les Alpes-Maritimes). L'auteur donne d'excellentes reproductions photographiques de plusieurs de ces gravures représentant des Antilopes, une Girafe, une Autruche. On connaît des représentations d'autres animaux africains, notamment de l'Oryctérope, du Phacochère, du Varan, de Rhinocéros, de Zèbres, etc. Il y a aussi quelques figures humaines et M. Péringuey ne manque pas de nous faire observer que le dessin en est très inférieur à celui des représentations animales (tout comme chez nous à l'âge du Renne). On connaîtrait une Antilope gravée en relief et il y aurait, dans la colonie du Cap, des gravures au trait continu, sans pointillé.

On voit, par ces données, quel vaste champ de découvertes s'étale aux yeux des archéologues du Sud de l'Afrique. M. Péringuey pense que si beaucoup de peintures rupestres de cette région sont très récentes, il n'en est pas de même des gravures. Celles-ci sont très patinées; la roche est presque aussi altérée dans les dessins qu'autour des dessins. La comparaison de ces gravures avec les monuments similaires de l'Afrique du Nord, le porte à croire à une unité de race. Il ne faut pas oublier qu'on connaît, dans l'Afrique du Sud, une période paléolithique dont l'industrie ne saurait être attribuée à la race bushman et qui trouve sa contre-partie exacte dans le Congo et l'Afrique du Nord. D'un autre côté le *Néolithique* sud-africain, avec ses *petits* instruments de silex, ses grains de colliers en coquilles d'œufs d'Autruches, ressemble tout à fait au Néolithique de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte, du Soudan, de l'Abyssinie. Enfin la race prédynastique de l'Égypte et celle des Hottentots actuels ont les plus grands rapports.

M. BOULE.

FURLONG (E. L.). **The exploration of Samwel Cave** (L'exploration de la caverne Samwel). Extr. de l'*American Journal of Science*, vol. XXII, 1906, pp. 235-247.

MERRIAM (JOHN C.). **Recent Cave exploration in California** (Explorations récentes de cavernes californiennes). Extrait de l'*American Anthropologist*, vol. VIII, 1906, pp. 221-228.

PUTNAM (F. W.). **Evidence of the work of Man on objects from Quaternary Caves in California** (Évidence du travail humain sur des objets des cavernes quaternaires de Californie). *Ibid.*, pp. 229-235, avec pl.

Nos lecteurs sont au courant des recherches systématiques poursuivies sous la direction de M. Merriam dans les cavernes de Californie (*L'Anthr.*, t. XV, p. 712; XVII, p. 592). M. Furlong décrit un nouveau gisement, la caverne Samwel dans la région de Shasta. Cette description montre bien la ressemblance que présentent les excavations souterraines

en roches calcaires et leur mode de remplissage dans tous les pays du monde. La stratigraphie de cette nouvelle caverne a été relevée en détail, les fouilles ont été organisées avec le plus grand soin. Elles ont fourni une quantité considérable d'ossements d'animaux dont les uns se rapportent à des espèces actuelles et d'autres (30 0/0 environ) à des espèces éteintes. Parmi ces dernières il faut citer : *Megalonyx*, *Equus occidentalis*, un Éléphant, *Euceratherium*, *Preptoceros*, formes nouvelles de Ruminants dont j'ai déjà parlé ici même. On note quelques différences entre cette faune de la Samwel Cave et celle de la Potter Creek Cave. Celle-ci paraît bien être un peu plus ancienne, mais il faut aussi attribuer ces différences aux différences physiographiques des deux gisements, comme le montrent leurs relations avec les terrasses alluviales anciennes de la rivière voisine.

Les fouilles ont livré des éclats d'os avec parties polies, comme ceux de la caverne de Potter Creek décrits par M. Sinclair; deux pierres taillées. La valeur archéologique de ces documents a été appréciée par M. Putnam, comme on va le voir.

M. Merriam a présenté au Congrès de l'Association anthropologique américaine réunie à San-Francisco un aperçu général des explorations récentes dans les cavernes de Californie. Il n'y a pas lieu d'insister après ce que j'en ai dit dans les volumes précédents de *L'Anthropologie*.

M. Putnam, très convaincu de l'existence de l'Homme fossile américain, a étudié aussi complètement que possible les objets trouvés dans les diverses cavernes de Californie et pouvant être considérés comme des produits de l'industrie humaine. Il fait d'abord remarquer l'abondance des éclats d'os tout à fait semblables à ceux des stations humaines. Après avoir examiné longuement certains de ces éclats munis de trous et d'encoches semi-circulaires, il les a soumis à de notables anatomistes américains qui tous ont été unanimes à déclarer que ces accidents ne sont pas naturels. D'un rapport de MM. Matthew et Gidley, du Muséum de New-York, il résulte que les perforations n'ont pu être faites ni par un liquide dissolvant, ni par des Insectes ou des Mollusques perforants, ni par des Rongeurs ou des Carnivores; qu'elles impliquent forcément un travail humain. Le plus caractéristique de ces fragments osseux serait un morceau de diaphyse d'un humérus d'*Euceratherium*, qui est une forme éteinte.

M. Putnam figure aussi deux pierres taillées, l'une de basalte, l'autre d'obsidienne, mais on n'est pas très sûr de leur niveau stratigraphique. Aux yeux de l'auteur, les deux éclats d'os perforés suffisent pour démontrer la présence de l'Homme dans le district de Shasta à l'époque quaternaire.

M. B.

MARTIN (D^r Henri). Étude sur les livres de beurre du Grand-Pressigny (Ext. du *Bull. de la Société préhistorique de France*, 1906).

Tout le monde connaît les « livres de beurre » du Grand-Pressigny et tout le monde les considère comme des *nuclei*. L'étude de ces masses de silex a conduit l'auteur à reconnaître qu'à côté de caractères communs (1), elles présentent des caractères spéciaux permettant d'établir plusieurs groupes. C'est ainsi qu'il y a le type *pointe*, le type *levier*, le type *coin*, le type *scie*.

Comme nucléus, la livre de beurre fournit des lames à double tranchant. L'un de ces tranchants possède très fréquemment des dents de scie intentionnelles (à cause des cupules qui festonnent le bord externe du nucléus). Mais il existe, le cas est rare, des livres de beurre dépourvues de cupules et fournissant, par suite, des lames sans dents de scie. Dans tous les cas, les blocs doivent être regardés comme des nucléus pendant la taille des lames; dans une seconde phase, ils deviennent des outils, après avoir subi une nouvelle taille appropriée. M. Martin a même cité un cas où le nucléus se transforme en pointe de lance. Excellentes illustrations en photocollographie.

M. B.

FR. KNORR. *Hansreste neolithischer Zeit* (Fonds de cabanes néolithiques). —
 Id. *Ausgrabungen in der Oldenburg* (Fouilles dans le duché d'Oldenburg). —
 Id. *Klappstkühle aus grabern der Bronzezeit* (Pliants de l'époque du bronze). —
 Id. *Ein Hacksilberfund und Wohnstätten* (Trouvailles de restes d'habitation dans le Holstein). — Quatre brochures in-8°, sans lieu ni date.

M. Knorr a eu la bonne fortune de découvrir quatre fonds de cabanes de l'époque néolithique dans le Holstein oriental. Jusqu'ici les découvertes de ce genre, communes en Italie, en Allemagne, en Belgique, en Bosnie, manquaient dans le sud de la presqu'île danoise. La forme de ces cabanes est celle d'un fer à cheval : une paroi de terre glaise mêlée de silex délimite une fosse de 5 mètres de diamètre sur 0^m,50 de profondeur, dont le fond est soigneusement nivelé et recouvert d'un dallage régulier. Dans certains cas, il existait une sorte de cloison intérieure divisant la maison en deux pièces : la partie postérieure contenait parfois une sorte de table formée d'un bloc de pierre, ou de plusieurs cailloux associés. Quant au foyer, il était situé devant la porte : parfois des foyers secondaires se trouvaient dans l'arrière-demeure, le long du banc circulaire que formait intérieurement le mur de glaise. Le mobi-

(1) L'un de ces caractères communs est la ligne *alterne* que M. Martin considère, avec d'autres archéologues préhistoriens, comme caractéristique de la taille intentionnelle et qu'il dit ne pouvoir se trouver sur des silex éclatés dans un torrent ou dans une cuve à agitateur. Sur ce dernier point, M. Martin se trompe. La ligne alterne est des plus nettes sur certaines pièces, ou éolithes artificiels, de Mantes. Il pourra s'en assurer dans mon laboratoire au Muséum. (M. B.)

lier se composait de quelques haches et ciseaux polis, et de tessons de poterie décorée : sa pauvreté est surprenante, étant donné que toutes ces cabanes ont été habitées longtemps.

La population paraît d'ailleurs avoir possédé, à l'époque néolithique, avec le sens du confortable, un certain degré d'aisance : le Holstein possédait en effet un centre commercial important, Stargard, qui avait son homologue dans la ville de Heithabu, dans le Schleswig. Ces deux cités ont joué un rôle important entre le x^e et le xii^e siècle avant J.-C., car elles constituaient le point d'échange entre les produits caractéristiques de la civilisation rhénane d'une part, et de l'industrie suédoise de l'autre.

Il faut signaler parmi les objets qu'on peut rattacher à cette dernière influence, des boulons et des viroles trouvés dans les tombeaux, et dont la destination était jusqu'à présent restée obscure. M. K. a eu le mérite d'en trouver l'explication en proposant d'y voir l'armature métallique de pliants en bois ; il en existe d'analogues en Danemark et ils remontent, d'après Montélius, à 1.500 av. J.-C. Il est intéressant de noter que des sièges de ce genre se retrouvent dans les tombeaux étrusques et égyptiens : la croyance à la vie future faisait sans doute placer dans les sépultures ces sièges ainsi que les poteries et les ustensiles qui constituaient l'ensemble du mobilier funéraire.

F. DE ZELTNER.

KUPKA. *Das Campignien im nordeuropäischen Glazialgebiet* (Le Campignien dans le territoire glaciaire du nord de l'Europe). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXIX, 1907, p. 192 (28 fig.).

M. Kupka rappelle les travaux et les discussions dont le Campignien a été le sujet en France (*L'Anthropologie*, XII, 1901, p. 354) ; puis il montre que ce genre de trouvailles n'est pas aussi isolé qu'on l'a cru. En effet Sophus Muller identifie les *kjökkenmöddinger* avec le Campignien et en fait également un terme de passage du paléolithique au néolithique. D'autre part en 1904 Sarauw a trouvé dans la tourbière de Maglemose, dans l'île de Seeland, les restes d'une station dont il rapporte le mobilier à l'Asylien ; ce qui est certain c'est qu'elle appartient aussi à cet âge de transition (*L'Anthropologie*, XVI, 1905, p. 517). Enfin en 1906 M. Kupka a trouvé à Calbe-an-der-Milde, dans l'Allemagne du Nord, une station dont la situation et les instruments sont identiques à ceux du Maglemose. Des trouvailles analogues ont été faites à Arneburg-sur-l'Elbe, et dans le Schleswig-Holstein. C'est en se basant surtout sur ces découvertes de l'Allemagne du Nord, que M. Kupka expose ce qu'il faut entendre par campignien.

L'industrie de cette époque comprend des objets en silex, en os ou en bois de cerf et des tessons de poteries. Ces trois catégories sont d'ailleurs très inégalement réparties dans les diverses stations. Les

kjökkenmöddinger et Le Campigny ont livré de la céramique qui fait totalement défaut aux stations des tourbières de Maglemose et de Calbe. Le Campigny n'a pas fourni un seul objet en os, alors qu'ils sont très communs dans les autres stations. Les kjökkenmöddinger ont donné, à côté de nombreux autres objets en os, seulement des pointes de lances lisses, à tige arrondie. A Calbe on trouve des formes arrondies et des formes plates, ces dernières entaillées latéralement comme des harpons. A Maglemose, outre ces deux types on en trouve un troisième qui paraît plus ancien, la pointe barbelée, à côté externe concave. La même variété règne pour les instruments de pierre. Les seuls qui se rencontrent partout sont le tranchet et le pic. Les haches à arête manquent au Campigny et sont à peine représentées à Arneburg. Elles sont rares au Maglemose, mais relativement abondantes à Calbe et dans les kjökkenmöddinger.

Bien entendu, outre ces instruments caractéristiques on trouve partout en grande quantité des déchets de fabrication, dont un certain nombre ont été retouchés et transformés en instruments de fortune. Les haches à arête ont deux côtés convexes ou un côté plat, l'autre convexe; les côtés se rencontrent en une arête aiguë. Les tranchets présentent deux formes distinctes. Dans l'une, la lame est large et l'extrémité supérieure arrondie et conique. Ces instruments ont été trouvés non seulement dans les stations citées plus haut, mais en divers points de l'Allemagne du Nord, surtout dans le Schleswig-Holstein. On les a rencontrés également en Belgique, à Ghlin et à Elonges. Ce même type de tranchet se rencontre en réduction; ces petits instruments sont très communs dans les kjökkenmöddinger. Ils n'existent ni au Campigny ni au Maglemose ni à Calbe. En revanche on les a trouvés dans le Néolithique récent de l'Altmark. On sait que pour Virchow ces instruments sont des flèches à tranchant transversal, et en effet on en a trouvé dans les tourbières du Danemark, dont le manche était conservé. Il y a enfin des tranchets courts qui se distinguent de la forme longue par l'absence du prolongement conique. Ces instruments se rencontrent dans les kjökkenmöddinger; ils sont représentés à Calbe par trois exemplaires.

Les pics sont des instruments cylindriques, dont les extrémités se terminent en pointes ou en tranchants. Les exemplaires d'Arneburg et de Calbe sont plus courts que ceux de France et du Danemark. Les grattoirs sont représentés à Calbe surtout par leur forme courte. Les racloirs s'en distinguent parce que ce n'est plus seulement un bord transversal de l'instrument qui est retouché, mais ou bien un bord longitudinal ou presque tout le pourtour. Ces racloirs présentent dans les stations considérées les formes les plus variées. Outre le racloir discoïde, on trouve à Calbe des racloirs prolongés par une tige courte.

Les grattoirs nucléiformes pourraient être considérés comme le reste

d'un nucléus usé jusqu'au bout par abatage de lamelles. Mais les dernières de celles-ci auraient été si petites qu'elles auraient été inutilisables. Il s'agit donc réellement d'un instrument. Il apparaît dès le Solutréen, se perpétue durant le Magdalénien et semble ne disparaître qu'après le Campignien. Il existe dans toutes les stations campigniennes. Le racloir à tranchant concave semble un outil de fortune, qui se rencontre un peu partout. Le grattoir lenticulaire ne doit pas être confondu avec le grattoir discoïde.

Les pointes se présentent dans le Campignien avec des formes très variées. A Calbe on rencontre des pointes à cran et même de vraies pointes moustériennes. Les perçoirs ou burins sont des pointes taillées dans un éclat assez large, dont la partie restée large sert de manche. Ces instruments sont toujours assez rares, à cause de la fragilité de la pointe. Les pointes en bec de perroquet trouvées par M. Capitan au Campigny, n'existent dans aucune des autres stations. Les cailloux arrondis ou cubiques qualifiés de pierres de jet, si communs dans les kjökkenmöddinger, se rencontrent également au Campigny et à Calbe. Les percuteurs sont communs dans toutes les stations étudiées.

Les instruments en os sont surtout représentés par des harpons. Le Maglemose en a fourni quatre types : lisses, à une barbelure, à plusieurs barbelures, à encoches petites et nombreuses. Barbelures et encoches sont toujours unilatérales. A Calbe on ne trouve que des harpons à encoches. Dans les kjökkenmöddinger ces types archaïques ont entièrement disparu. Il convient de citer encore, dans l'industrie campignienne, des bois de cerf perforés pour recevoir un manche et partant un trou où devait se fixer un tranchet ou une hache de pierre. Les montures en bois de cerf des palaffittes portent le trou pour fixer l'arme dans la rosette de base et appartiennent à un type plus récent. Au Maglemose, comme dans les kjökkenmöddinger on a encore trouvé une foule d'autres objets en os : perles, aiguilles, burins, poinçons, peignes à trois dents, instruments pour faire des filets, dents percées d'élan et d'aurochs, boudoirs de sangliers transformés en couteaux, etc.

Le Maglemose et Calbe n'ont pas donné trace de céramique. En revanche les tessons sont nombreux au Campigny et dans les kjökkenmöddinger. Ils ne permettent guère de reconstituer la forme des vases. La céramique du Campigny est analogue à celle du début du Néolithique.

De toutes les stations étudiées, deux seulement, Le Campigny et Arneburg, ne sont pas en relation directe avec un ancien rivage. Elles sont moins anciennes que les autres. A Arneburg notamment, malgré l'absence d'instruments en pierre polie, il n'y a que peu d'objets réellement campigniens : trois burins et quelques grattoirs. En revanche il y a une faucille de pierre, à retouches produites par pression. Les stations du Maglemose, de Husum et de Calbe sont auprès ou à l'intérieur

de bassins d'eau douce. Quant aux kjökkenmöddinger, il semble qu'un grand nombre d'entre eux aient été engloutis par la mer; car on retrouve, sur le fond actuel de la mer, des instruments caractéristiques de cette époque.

Au point de vue de la chronologie de ces stations, il faut rappeler que Sarauw a trouvé au Maglemose du charbon de pin. Cet arbre a été remplacé plus tard par le chêne, puis par le bouleau. L'époque où il dominait dans le pays correspond à la fin du quaternaire, ou période à *Ancylus*. On trouve des restes d'élan, animal qui a disparu de bonne heure en Seeland. Les objets recueillis au Maglemose occupent le fond d'un ancien bassin lacustre, où se trouvent également des troncs d'arbres couchés, mais pas de pilotis. Il admet que ces troncs sont le reste non d'une palafitte, mais d'un radeau, sur lequel vivaient les habitants de la station. Les objets de Calbe ont également été trouvés sur un ancien fond de lac et le genre de vie des habitants paraît avoir été le même que celui des gens du Maglemose. Ces deux stations représenteraient le début du Campignien. Les stations de la phase plus récente s'en distinguent par l'absence des harpons archaïques et par l'apparition de la céramique. Les instruments en pierre taillée de forme spéciale établissent entre elles et le Néolithique une forte démarcation.

D^r L. LALOY.

F. VON LUSCHAN. *Bericht über eine Reise in Südafrika* (Relation d'un voyage en Afrique australe). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 863 (17 fig.).

H. SCHAEFER. *Die angebliche ägyptische Figur aus Rhodesia* (La figurine supposée égyptienne trouvée en Rhodesia). *Ibid.*, p. 896 (12 fig. et 2 Pl.).

M. v. Luschan a fait en 1905, sur l'invitation de la *British Association* un voyage en Afrique australe, et l'a mis à profit pour recueillir de nombreux documents anthropologiques, qu'il se réserve de publier plus tard. Nous extrairons de son mémoire ce qui a trait à l'archéologie de la région.

Les instruments de pierre sont très communs, mais ne paraissent pas remonter à une haute antiquité. En effet les Bochimans en fabriquent encore actuellement, à l'occasion, par exemple pour dépecer une pièce de gibier; puis ils les abandonnent sur place. Cette manière de faire a été constatée aussi aux îles Andamans (Voir *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1885, p. 104); elle peut expliquer l'énorme accumulation de instruments dans certains gisements préhistoriques, si l'on suppose que comme dans ces deux cas, ces instruments ne servaient chacun qu'un fois.

Les observations personnelles de M. v. Luschan sur les ruines de l'Afrique australe confirment absolument les résultats des études de M. Maciver (*Anthrop.*, XVII, 1906, p. 430). Instruments, armes et pote

ries trouvés dans ces ruines ont des caractères absolument cafres, sauf les pièces qui ont été importées récemment. Les soi-disant inscriptions phéniciennes n'ont aucune authenticité. Dans bien des cas, il semble que les cupules que portent certaines pierres aient été creusées pour constituer une sorte de damier ; en effet un jeu très répandu de l'Égypte à l'Afrique australe, consiste à placer des petites pierres dans les trous d'une planche. L'auteur a pu présenter une photographie de deux naturels du Zambèze se livrant à ce passe-temps dans des trous qu'ils ont creusés en terre. On connaît de pareils damiers en bronze, du Bénin. Certaines des pierres à cupules d'Europe ne pourraient-elles être interprétées de la même façon ?

Sur les murailles de Nanatali étaient disposés de place en place des vautours de pierre, dont l'apparence grossière dénote un travail purement africain. Une assiette en bois trouvée dans les ruines de Zimbawé porte sur le fond la gravure d'un quadrupède ressemblant à une tortue, et sur le pourtour une série de figures qu'on a interprétées comme les signes du Zodiaque. En réalité, il s'agit d'une suite d'idéogrammes, dont les plus caractéristiques sont les quatre « dollas » ou bois des sorciers qui sont particuliers à la civilisation cafre. Toutes les hypothèses qu'on avait faites au sujet de ce soi-disant zodiaque tombent donc d'elles-mêmes.

Enfin K. Peters avait en 1902 apporté un argument irrésistible en faveur de la haute antiquité des ruines de la Rhodesia. C'était une statuette égyptienne, qui avait été trouvée à Umtali. Le mémoire de M. Schäfer montre d'une façon indubitable qu'il s'agit d'un faux : nous ne pouvons insister sur ces considérations archéologiques. Mais il y a actuellement 20.000 Grecs entre le Cap et le Zambèze. La plupart viennent d'Égypte et emportent des quantités d'antiquités vraies ou fausses qu'ils cèdent pour un prix minime. Aussi la statuette ne pourrait-elle avoir quelque intérêt que si elle avait été trouvée en place. Jusqu'à présent aucune trouvaille n'a été faite qui permette d'affirmer la haute antiquité des ruines de l'Afrique australe.

D^r L. L.

A. LISSAUER. **Dritter Bericht über die Tätigkeit etc.** (Troisième rapport sur l'activité de la commission chargée par la Société allemande d'Anthropologie d'établir des cartes de types préhistoriques). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 817 (31 fig. et une carte hors texte) (1).

Ce rapport est consacré aux haches à ailerons, caractérisées par les bords latéraux rabattus l'un vers l'autre sur une partie de leur étendue, de façon à maintenir le manche. Dans le type primitif, les bords relevés sont encore conservés au delà de ces ailerons ; plus tard ceux-ci ne présentent plus de prolongement ni en haut ni en bas. En revanche il

(1) Voir *L'Anthrop.*, XVI, 1905, p. 197 et XVII, 1906, p. 422.

y a souvent un talon rudimentaire. Les ailerons peuvent être larges ou étroits, venir même au contact l'un de l'autre. Ils sont d'ordinaire arqués, quelquefois droits, plus rarement triangulaires.

Le plus souvent les ailerons sont situés au milieu de la longueur de la hache; dans certains cas ils se trouvent près de l'extrémité supérieure. Il y a d'ailleurs des formes de passage entre ces deux cas extrêmes. On peut par suite distinguer les types suivants :

1° Haches à ailerons situés à peu près au milieu de l'instrument. Si la hache a été usée puis aiguisée à diverses reprises, les ailerons peuvent finir par se trouver beaucoup plus bas. Les côtés étroits de la hache sont d'ordinaire droits, quelquefois un peu convexes au niveau des ailerons, plus rarement concaves. Il y a souvent un talon arqué, plus rarement droit, au dessous des ailerons. Ce type est très répandu; on le trouve en France, en Suisse, en Italie, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Il fait défaut en Suède, en Danemark, et est très rare en Sleswig-Holstein, dans le Mecklenburg et le nord du Hanovre, c'est-à-dire dans le territoire où les haches à talon du type nordique sont si communes. Comme ces deux types de haches sont synchrones, il faut admettre que les habitants du nord vivaient tout à fait isolés de leurs voisins du sud. Par les trouvailles faites dans les sépultures et les dépôts, on constate que les deux types correspondent au deuxième âge du bronze de Montelius.

2° Formes intermédiaires. Pour obvier à l'usure rapide de la lame on a cherché à l'allonger, en reportant les ailerons de plus en plus haut sans cependant atteindre l'extrémité supérieure. Ces formes intermédiaires se rapportent à trois types :

a) Dans les terramares d'Italie on trouve, outre le type précédent, des haches grêles, dont les côtés étroits divergent vers le haut, au niveau des ailerons. L'extrémité supérieure est en général échancrée. Il y a toujours un talon rudimentaire, droit;

b) Les haches de la Suisse et de la France méridionale ont les côtés droits; elles ont en général un talon rudimentaire, arqué, et un anneau latéral. Le sommet est souvent échancré; le tranchant est faiblement arqué. La plupart des haches des palafittes suisses appartiennent à ce type. Mais on rencontre aussi ce type, en dehors des palafittes en France, dans les vallées du Rhin et plus rarement dans l'Allemagne du Nord. Ce type se trouve fréquemment avec les haches à douille; il appartient aux périodes III-IV de Montelius;

c) En Hongrie les côtés étroits de la hache sont très convexes au niveau des ailerons. Il y a presque toujours un talon rudimentaire droit; presque jamais d'anneau. Ces haches se rencontrent dans la vallée du Danube; elles sont synchrones avec le type *b*;

d) Haches transversales. Les ailerons se trouvent sur les côtés étroits et non sur les côtés larges de la hache. Les dimensions de l'instrument

varient de 0^m,06, à 0^m,14. Ces haches sont assez rares. On les rencontre surtout dans les palafittes des lacs des Alpes, puis en France et dans l'Allemagne du Sud. Elles ont été trouvées fréquemment avec les haches du types suivant.

3^o Haches à ailerons supérieurs. Les unes dérivent du type suisse, les autres du type hongrois dont elles ne diffèrent que parce que les ailerons sont situés à l'extrémité supérieure. Elles appartiennent au début de l'époque de Hallstatt, et préparent l'apparition des haches à douille;

4^o Un groupe aberrant de ce type est caractérisé par les petits côtés rétrécis brusquement au niveau des ailerons. On rencontre ces haches en Italie, en France, dans l'Allemagne du Sud et en Autriche-Hongrie. Elles datent de l'époque de Hallstatt.

D^r L. L.

EDUARD HAHN. *Ueber Entsehung und Bander ältesten Seeschiffe* (Origine et construction des plus anciens bateaux de mer). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXIX, 1907, p. 42.

L'auteur rappelle que le bois n'est pas le seul matériel employé par les primitifs pour construire des appareils capables de flotter. On rencontre de divers côtés des bateaux en cuivre; des radeaux en roseaux, des corbeilles enduites d'asphalte (Assyrie). Certains petits radeaux qu'on emploie au Brésil et dans l'Afrique occidentale, peuvent, en se combinant avec le canot, donner lieu au bateau à balancier. La pirogue creusée dans un tronc d'arbre est partout très répandue, mais elle tient mal la mer, et ce n'est pas d'elle que sont issus les véritables bateaux de mer, sauf les navires à balanciers. Ceux-ci sont formés soit d'une pirogue pourvue d'un balancier constituée par une poutre massive, soit de deux pirogues accouplées, ou d'un bateau en plusieurs pièces utilisant une pirogue comme balancier.

En réalité les bateaux de mer sans balancier proviennent des bateaux en écorce. Cette substance est très utilisée par les primitifs actuels et il devait en être de même autrefois. A ce propos M. Hahn fait ressortir combien il est fâcheux que les préhistoriens aient adopté le terme d'âge de « la pierre » qui leur était presque imposé par les trouvailles faites en Europe. En réalité beaucoup des primitifs actuels sont à l'âge du bois ou des coquilles. L'écorce sert à faire de grands récipients qui se transforment facilement en canots. Ceux-ci ont sur les pirogues l'avantage de se réparer facilement. Les bateaux des Vikings rappellent ce mode de construction : les planches sont fixées aux couples par des liens qui restent lâches. Les praos des Malais, de même que les barques arabes sont également formés de pièces cousues. Il en est de même des barques des pêcheurs de la côte Mourmana. Enfin les bateaux égyptiens paraissent également provenir de canots d'écorce, et avoir été reliés par des

coutures. Il est cependant remarquable que, tout en possédant depuis une antiquité reculée des bateaux capables de tenir la mer, les Égyptiens n'ont jamais été un peuple navigateur. Ce phénomène est tout à fait comparable à celui qui s'est passé chez les Norvégiens, qui, jusqu'à une époque toute récente avaient perdu le goût pour la mer qu'auraient dû leur léguer les Vikings.

D^r L. L.

PAUL SARAZIN. Ueber die Entwicklung des griechischen Tempels aus dem Pfahlhause (Comment le temple grec provient de la palafitte) *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXIX, 1907, p. 57 (15 fig.).

J'ai déjà signalé sommairement (*Anthrop.*, XVII, 1906, p. 682) la théorie de l'auteur, d'après laquelle le temple grec est une palafitte transformée. L'important mémoire que j'ai sous les yeux développe cette idée; il est accompagné de photographies extrêmement intéressantes, qui représentent des habitations sur pilotis observées à Célèbes et qui les mettent en parallèle avec le temple de Poseidon à Poestum. Voici quelle serait l'évolution suivie. A une époque où la Grèce était encore boisée, les temples étaient, comme les autres constructions, en bois et portés par des pilotis. Ce n'étaient cependant pas des palafittes telles qu'on se représente les palafittes préhistoriques des lacs de la Suisse, c'est-à-dire une plate-forme plus ou moins vaste et portant diverses constructions. Comme dans les îles de la Sonde, chaque bâtiment était isolé. Plus tard les temples furent construits en pierres, et les colonnes représentent les pilotis primitifs. L'espace limité par l'architrave et le fronton était, à l'origine, séparé de la cella par un plancher; c'était l'habitation proprement dite; elle était éclairée par des fenêtres, dont les triglyphes sont les représentants. Dans les palafittes des îles de la Sonde, on utilise, en saison sèche, l'espace limité par les pilotis. Souvent on réunit ceux-ci par des cloisons. Telle est l'origine de la cella, dont le mur présente le plus souvent des colonnes engagées; celles-ci ne sont pas là dans un but purement ornemental; elles rappellent les pieux encastrés dans la cloison primitive.

Dans les temples les plus anciens l'architrave et le fronton sont très élevés; ils vont en diminuant à mesure que le souvenir de l'ancien état de choses s'efface. Le plancher intermédiaire a depuis longtemps disparu et c'est la cella ou chambre limitée par les colonnes qui forme l'habitation du dieu. Dans le temple dorique la colonne s'élève directement du sol à la façon d'un pieu enfoncé en terre. Mais dans certaines palafittes observées par l'auteur, les pilotis ne sont pas enfoncés dans le sol, mais reposent sur des pierres; c'est cet état de choses qui est représenté par les colonnes ioniques et corinthiennes munies de bases. Quant au chapiteau dorique il rappelle les disques que portent à leur partie supérieure les pieux de certaines palafittes des îles de la Sonde.

Il n'est pas jusqu'aux cariatides qui ne soient représentées dans cette région, par des pilotis grossièrement taillés en forme de figure humaine. Dans le temple dorique, les colonnes sont légèrement inclinées en dedans et on a voulu donner à cette disposition un rôle esthétique. Or dans beaucoup de palafittes les pieux sont inclinés de la même façon, simplement pour que la construction offre plus de résistance au vent.

Les palafittes rondes sont bien plus rares que les quadrilatères; on ne les rencontre plus aujourd'hui qu'en Afrique et aux îles Nicobar. L'Égypte les a connues, car elles sont figurées dans la représentation du pays de Punt, au temple de Derelbahri, près de Thèbes. D'ailleurs les colonnes des temples égyptiens ont également pour prototypes les pilotis des palafittes primitives. Il en est de même des temples assyriens. Dans l'Inde et la Chine on retrouve des formes qui peuvent également se rapprocher de la palafitte primitive. L'auteur ne fait qu'indiquer ce sujet; mais il semble bien qu'à certaine date du passé les habitations sur pilotis aient été la règle dans les points les plus éloignés du globe. Notre esprit est si bien habitué à cette forme qu'aujourd'hui encore, lorsque nous voulons construire un bâtiment de quelque importance, nous ne savons le décorer que de colonnades.

Lorsqu'on étudie les civilisations antiques, on cherche souvent à déduire de la forme des sépultures celle des habitations. M. Sarasin montre combien cette conception est fautive : à Célèbes, où toutes les maisons sont sur pilotis, les tombeaux sont des maisonnettes posées à terre. Ils nous ramènent à une époque encore plus ancienne, antérieure à l'ère des palafittes.

D^r L. L.

MANOUVRIER (L.). Note sur les ossements néolithiques du dolmen de Curton et de la caverne de Fontarnaud (Gironde). *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1906.

Dans cette notice, M. Manouvrier étudie très succinctement les débris humains que l'abbé Labrie a recueillis dans les deux sépultures dont il s'agit. Malheureusement, ces débris sont réduits à quelques fragments, la plupart inutilisables; seul, un tibia de la caverne de Fontarnaud est complet.

Ce tibia, qui mesure 332 millimètres de longueur, indiquerait une taille de 1^m,57 sur le vivant. Étant donnée son euryplastie très accentuée, il est probable qu'il faudrait ajouter quelques centimètres au chiffre ci-dessus pour avoir la taille vraie du sujet. Il n'en est pas moins vrai que cet individu masculin était d'une faible stature, bien inférieure à celle de presque tous nos dolichocéphales néolithiques. Nous ne savons, d'ailleurs, rien de son indice céphalique. Les seuls faits à

noter, c'est que l'individu en question offrait une platycnémie notable et une rétroversion bien marquée de la surface articulaire supérieure du tibia.

Un fragment de fémur féminin de la même caverne est remarquable par la faible inclinaison de son col et par son indice pilastrique très bas (100). Il présente une longue et profonde fosse hypotrochantérienne et un troisième trochanter qui mesure 52 millimètres de haut en bas.

Une extrémité inférieure d'humérus féminin, d'une très grande gracilité, montre une perforation de la fosse olécrânienne.

Enfin, un fragment de cubitus masculin porte en arrière, à la base de l'olécrâne, une cavité à parois lisses; susceptible de recevoir un petit pois, que M. Manouvrier attribue à un instrument piquant.

Le dolmen de Curton contenait au moins 5 hommes et 3 femmes, dont tous les os sont fragmentés. Toutefois la platycnémie s'observe chez les 7 sujets dont les diamètres du tibia ont pu être mesurés, platycnémie faible chez les trois femmes et chez un homme, très marquée, au contraire, chez les trois autres individus masculins.

Le fémur offre une platymérie assez faible et un indice pilastrique à peu près moyen.

Il est regrettable qu'à ces quelques données se bornent les renseignements sur les néolithiques recueillis par l'abbé Labrie. Il était bon, assurément, de noter ces détails; mais ils ne nous permettent pas de déterminer la race qui a laissé ses débris dans la caverne de Fontarnaud et dans le dolmen de Curton.

R. VERNEAU.

SIFFRE (Dr). Note sur des pièces squelettiques maxillo-dentaires néolithiques. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1906.

Ce ne sont plus les os longs, mais les maxillaires et les dents des néolithiques que le Dr Siffre étudie. Dans la première note qu'il a communiquée à la Société d'Anthropologie, il s'est même borné à étudier les molaires des enfants rencontrés dans l'ossuaire néolithique d'Esbly. Si limité que soit le sujet, le travail de M. Siffre montre tout le parti qu'en peut tirer un spécialiste de sa compétence.

Le nombre des enfants de moins de douze ans inhumés dans l'ossuaire d'Esbly s'élève au minimum à 32. Sur ce chiffre, 19 (c'est-à-dire les 2/3 environ) avaient succombé vers l'âge de huit ans. Ces derniers enfants, et même ceux d'un âge moins avancé, présentaient une usure remarquable de leurs dents de lait, usure qui ne peut être que le résultat de la mastication. L'absence d'hypotrophie, de carie ou d'affection à retentissement osseux sur les pièces examinées par notre confrère

démontre que les jeunes sujets dont elles proviennent étaient normaux et jouissaient d'une bonne santé antérieure. Les dents permanentes en formation ne portent pas non plus de trace d'arrêt de développement dénotant une maladie de longue durée. Aussi l'auteur du travail pense-t-il que la mort a été déterminée par une cause violente, ou tout au moins à effet rapide.

De l'examen de la dentition, il est donc permis de tirer quelques déductions relatives à l'état de santé des néolithiques et d'en conclure que, malgré la grande mortalité qui paraît avoir sévi à un moment sur la population infantile d'Esbly, ces enfants n'étaient pas des malingres, issus d'une tribu appelée à disparaître rapidement.

R. V.

SERGI (G.). **I sepolcreti di Novilara** (Les tombes de Novilara). *Atti della Società romana di antropologia*, 1907 (9 fig.).

En 1892, le regretté professeur Brizio fouilla à Novilara deux vieilles sépultures, dont l'une semblait un peu moins ancienne que l'autre, mais auxquelles il n'osa pas, tout d'abord, assigner une date. Depuis, en les comparant à une nécropole analogue découverte auprès d'Ancône et qui contenait une belle épée de bronze à antennes, il pensa qu'elles devaient remonter au ^{vi}^e siècle environ avant notre ère. La plupart des objets rencontrés avec les morts étaient caractéristiques du premier âge du fer, mais la position des cadavres rappelait l'époque néolithique et, d'un autre côté, on découvrit des stèles portant des inscriptions en langue inconnue.

Les tombes ont fourni des restes d'une soixantaine de sujets au moins, dont 40 possédaient leurs crânes susceptibles d'être étudiés. Dès 1893, le professeur G. Sergi y découvrit un type crânien qu'il dénomma *Ellipsoides pelasgicus* et qui est caractérisé par une longueur et une étroitesse telles que l'indice céphalique tombe parfois à 63,7 et ne dépasse pas 69,7. En même temps le diamètre vertical se développe et l'emporte sur le diamètre transverse maximum. Les parois latérales de la boîte crânienne sont aplaties et sa forme générale se rapproche plus du parallélogramme que de l'ellipse.

M. Sergi a distingué trois variétés dans l'*Ellipsoides pelasgicus*; il les désigne par les épithètes de *hypsistegoides*, *rotundus* et *embolicus*.

Mais ces trois variétés d'Ellipsoïdes ne se sont pas rencontrées seules dans les tombes de Novilara. Le professeur de Rome y a trouvé également l'*Ellipsoides tetragonalis*, l'*Ellipsoides sphyroides* et l'*Ellipsoides cycloides*.

En dehors des six variétés d'Ellipsoïdes que je viens de mentionner, l'auteur cite cinq variétés d'Ovoïdes (*Ov. planus*, *Ov. rotundus*, *Ov. cuneatus*, *Isobathys siculus*, *Ov. sudanensis*) et un *Beloides* (*Bel. ægyptia-*

cus). Ce n'est pas tout encore; nous voyons mentionnées cinq catégories de *Pentagonoides* (*Pent. obtusus*, *Pent. subtilis*, *Pent. convexus*, *Acmonoides siculus* et *Pent. acutus*).

En somme, les tombes de Novilara renfermaient les restes d'une population bien mélangée, puisque M. Sergi énumère quatre types craniens principaux, comptant vingt variétés (sur 40 sujets). Il est vrai qu'avec sa « méthode linnéenne », le nombre des variétés et des sous-variétés est infini. Il faut une bonne mémoire pour retenir le nom de chacune d'elles.

Notre savant confrère italien n'aime pas beaucoup les mensurations; cependant il nous donne quelques indices craniens et faciaux, auxquels il y ajoute la capacité cranienne et la tailles *calculées*. Les chiffres dénotent réellement un mélange des plus notables; ainsi pour les 32 têtes sur lesquelles il a pris quelques mesures, l'indice céphalique oscille entre 63,7 et 81,6, l'indice facial supérieur, de 48,8 à 60,7, l'indice nasal, de 40,7 à 57, et l'indice orbitaire, de 74 à 94,5. Des os longs isolés lui ont permis de calculer la taille de 63 sujets: la stature des hommes va de 1^m,624 à 1^m,766, et celle des femmes de 1^m,354 à 1^m,686. Toutefois, il me semble que le nombre des variétés céphaliques contenues dans la série pourrait être ramené à un chiffre fort inférieur à vingt.

L'une de ces variétés (*Ellipsoides pelasgicus*) rappelle singulièrement, à en juger par les figures et les indices, ce que nous appelons le dolichocéphale néolithique; c'est ce type qui prédomine dans la série.

M. Sergi décrit deux types particuliers parmi les *Ovoides*: l'*Ovoides isobathys* ou *Isobathys siculus*, à aspect négroïde, et l'*Ovoides sudanensis*, qui ressemblerait singulièrement à un Nègre du Soudan, quoique l'indice céphalique atteigne 79.

Pour expliquer les mélanges, le professeur de Rome admet qu'au premier âge du fer vivait, à Novilara, une population qui se composait surtout de descendants directs des Néolithiques et qui, avec les traits de leurs ancêtres, en avaient conservé les coutumes funéraires. Les envahisseurs qui vinrent se mêler à ces représentants d'une vieille race, adoptèrent le mode de sépulture des indigènes, ce qui est démontré par l'attitude des cadavres. Le peuple mixte qui résulta de cette fusion avait des instincts guerriers, dénotés par les armes découvertes dans les tombes des hommes, et se livrait sans doute à la piraterie. Au cours d'une excursion, une négresse fut enlevée ou acquise comme esclave; c'est celle dont la tête offre le type *Ovoides sudanensis*.

Ces hypothèses semblent assez plausibles. Les deux sujets négroïde et nègre que nous signale M. Sergi pourraient être des descendants des Négroïdes de Grimaldi, mais ils peuvent également fort bien (l'un surtout) avoir été importés d'Afrique comme le pense notre confrère. En effet, nous sommes à une époque où la navigation était connue, et la population de Novilara affrontait sûrement la mer, car sur une des

stèles dont il a été question plus haut, M. Brizio a vu une représentation très nette d'un combat naval.

R. V.

FRASSETTO (FABIO). *Crani antichi del contado de Camerino* (Crânes anciens du comté de Camerino). *Atti della Società romana di Antropologia*, t. VIII, fasc. II, 1907. (7 fig.).

Les quinze crânes étudiés par M. Frassetto appartiennent au Musée anthropologique annexé à l'Institut anatomique de l'Université de Bologne. Ils ont été recueillis jadis par le Prof. Leonida Berti, et, en 1873, Calori en a déjà parlé : il les considérait comme les restes de très anciens Ombriens. M. Frassetto, en s'appuyant sur les relations des fouilles qui ont été publiées, ne leur attribue pas une très haute antiquité : il les fait remonter au II^e et au III^e siècle avant notre ère ; il ne les regarde pas non plus comme Ombriens.

Nos lecteurs savent que M. Frassetto est élève du professeur Sergi et qu'il accepte sa classification linnéenne (?); aussi ne seront-ils pas surpris que l'auteur du mémoire que nous analysons ait rencontré dans sa série 1 *pentagonoïde*, 3 *ovoïdes*, 6 *ellipsoïdes*, 2 *sphénoïdes*, 1 *platycéphale*, 1 *sphéroïde*, sans compter 1 crâne pathologique. Chacun des crânes est d'ailleurs décrit avec détails, et M. Frassetto fait suivre ses descriptions de nombreuses mensurations. Nous ne pouvons que le féliciter de ne pas se contenter d'une simple épithète, qui ne vaut pas, pour l'immense majorité des anthropologistes, une petite description bien faite et quelques mesures bien choisies.

La dernière partie du mémoire est consacrée aux « Principales variations anatomo-anthropologiques » que présentent les quinze têtes étudiées. Nous trouvons des renseignements sur l'état des sutures, qui sont plus fréquemment synostosées en avant qu'en arrière, sur les os surnuméraires de la lambdoïde, de la sagittale et de la suture squameuse, sur les particularités qu'offrent l'occipital, le sphénoïde, le temporal, le pariétal, le frontal et le maxillaire supérieur. Signalons l'existence d'une curieuse suture palatine longitudinale qui se montre très accentuée, tant à droite qu'à gauche, sur une tête, et à peine indiquée sur une autre. Enfin, un crâne possède un osselet de la gouttière lacrymale mesurant 10 millimètres sur 3 et affectant la forme d'un triangle dont la base est située sur la suture fronto-maxillaire.

En somme, M. Frassetto a fait une étude soignée des crânes anciens du comté de Camerino que possède le musée anthropologique de Bologne. Il a prouvé qu'il sait observer et que les plus minimes détails ne sauraient lui échapper.

Mais il ne suffit pas d'être un anatomiste capable de découvrir les moindres anomalies osseuses pour faire de l'anthropologie; et notre collègue italien me semble l'avoir démontré dans son travail. Laisant

de côté le crâne pathologique, il fait rentrer tous les autres dans deux groupes le groupe eurafricain et le groupe eurasiatique. Le premier comprend les têtes pentagonoïdes, ovoïdes et ellipsoïdes ; le second, les sphénoïdes, les platycéphales et les sphéroïdes. Les premiers sont généralement dolichocéphales et les seconds, brachycéphales. Toutefois, dans le groupe eurafricain les écarts entre les indices sont assez variables puisque l'indice céphalique oscille entre 71 et 79. — L'indice nasal montre des variations encore bien plus considérables : un « *ellipsoides eucampylos* » a un indice de 38 et un autre « *ellipsoides* », non moins « *eucampylos* » que le précédent, a un indice de 52. Un « *ovoïdes cuneatus* », classé, lui aussi, parmi les eurafricains, atteint le chiffre 54. —

Dans le même groupe, nous voyons varier l'indice orbitaire entre 79 et 93, à droite, et entre 80 et 95 à gauche.

Des écarts presque aussi grands se constatent pour les autres indices. Aussi, avec notre confrère, le D^r Houzé, mettrons-nous en doute l'existence des « eurafricains » et des « eurasiatiques ». En tout cas, ce n'est pas le travail de M. Frassetto qui vient en démontrer la réalité. Ce travail prouve tout au moins que le prétendu type eurafricain, admis *théoriquement* par l'école à laquelle appartient l'auteur, est singulièrement mélangé, comme je viens de le mettre en évidence, et que, au fond, il ne constitue nullement un type ethnique dans le sens que les anthropologistes attachent à cette expression.

Le mémoire de M. Frassetto n'en reste pas moins un document qu'on pourra consulter avec fruit. Dégagé des théories, il contient un nombre respectable de faits, de descriptions et de chiffres, et des données de cette nature valent mieux que des hypothèses qui s'évanouissent dès qu'on regarde les choses d'un peu près.

R. V.

HERVÉ (G.). Au sujet des mongoloïdes de France. *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris*, juillet 1907.

Dans cette courte notice, M. Hervé revient sur une question qu'il avait déjà traitée en 1898. C'est à une lettre de M. Paul Gouy, de Vals (Ardèche), que l'auteur emprunte de nouveaux documents. Sur les deux versants des Cévennes, dans l'Ardèche et la Haute-Loire, au milieu de populations nettement celtiques, on observe un certain nombre d'individus à type franchement mongoloïde. « Ces sujets se rapprochent du fond de la population par leur brachycéphalie et par leur stature sous-moyenne, forte et trapue, mais ils s'en distinguent d'une façon frappante par leur peau jaunâtre ou jaune et par leurs yeux bridés. Ils ont toujours aussi des yeux noirs, tandis que la masse de la population associée à des cheveux le plus souvent foncés, mais parfois châtain ou châtain clair, des yeux noisette, gris, verts et quelquefois bleus. »

M. Hervé publie le portrait d'une femme mongoloïde qu'il a rencontrée dans un autre pays *celtique* (au sens que les anthropologistes donnent à ce mot), en Bretagne. Il se confirme donc, comme il le disait il y a neuf ans, qu'un type plus ou moins mongoloïde se rencontre çà et là au milieu des populations dites celtiques. Pour lui, « les caractères de ce type ne sont autres que ceux de la race celto-ligure dans leur pureté première. » Atténué chez la plupart des Celtes, le type primitif peut, sous l'effet d'une accentuation individuelle et atavique, réapparaître chez certains sujets isolés ou même dans quelques petits groupes ségrégués.

R. V.

BAYE (BARON DE). *Les Goths de Crimée* (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*), Paris, 1907.

En parcourant la Crimée, M. de Baye a été frappé de rencontrer parmi les Tatars des montagnes et ceux de la côte méridionale, des individus blonds, aux yeux bleus et au teint clair, qui n'ont absolument rien de mongolique. Il est vrai que « les Tatars des montagnes et de la côte méridionale de la péninsule n'ont de tatar que le nom, la religion et la langue » ; mais la majeure partie d'entre eux sont bruns et ont la peau basanée, caractères qu'ils doivent aux colons grecs et génois dont la plupart descendent.

Quelle peut donc être l'origine des blonds de Crimée? M. de Baye est tenté de les faire remonter aux Goths, qui n'ont pas pu disparaître complètement lorsque les Tatars s'emparèrent de la contrée. Il rappelle que Procope signale une tribu de Goths, qui refusa, en 488, d'accompagner Théodoric le Grand en Italie et qui continua à vivre dans le pays de Dori, où elle était établie depuis longtemps. A l'aide de nombreuses citations, il montre que ces Goths persistèrent en Crimée durant les siècles qui suivirent. En 1562, Rusbecq, ambassadeur de l'empereur Ferdinand II à Constantinople, estimait à trois mille le nombre des Goths de la péninsule qui parlaient encore un idiome germanique et présentaient les caractères ethniques des Allemands. Au xviii^e siècle, le géographe Büsching insistait sur l'existence, au milieu des Tatars, d'un peuple païen dont la langue était apparentée à l'allemand ; il ajoutait que ce peuple pourrait bien être le reste des Goths qui avaient jadis habité là.

Or, fait remarquable, les blonds observés par M. de Baye, comme ceux chez lesquels les anciens auteurs avaient constaté la persistance d'idiomes germaniques, sont surtout nombreux dans l'ancien pays montagneux de Dori et sur la côte méridionale de la Crimée, où les Goths s'étaient réfugiés lorsque, au vi^e siècle, des envahisseurs arrivèrent par le nord. Au xiii^e siècle, cette côte portait le nom de Gothie

et possédait une grande ville, Mangoub, qui aurait été la capitale des Goths de la péninsule. Au sommet des rochers de Mangoub, on observe encore des ruines d'édifices, dont l'un est considéré comme un palais des khans. M. de Baye n'admet pas cette légende, car l'architecture du monument lui paraît dénoter une antiquité trop grande; ce seraient plutôt des ruines gothiques.

Quoi qu'il en soit, la présence des blonds à teint clair, surtout dans l'ancienne Gothie et dans le pays de Dori, où les Goths étaient fortement établis dès le ^v^e siècle, rend très admissible la thèse de M. de Baye. Il est regrettable que cet auteur se borne à nous dire que les individus qu'il a observés « sont blonds, ont les yeux bleus et le teint clair »; quelques autres caractères anatomiques auraient permis de les comparer d'une façon plus rigoureuse aux populations germaniques et de serrer de plus près la question de leur origine.

R. V.

ZABOROWSKI (S.). *Pénétration des Slaves et transformation céphalique en Bohême et sur la Vistule. Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris, 1906.*

M. Zaborowski part de ce principe, « qui n'a même pas été discuté », dit-il, que les peuples inhumateurs de l'Europe sont des autochtones; primitivement, ces autochtones étaient dolichocéphales. En Bohême, tous les habitants étaient « *exclusivement dolichocéphales* » à l'époque néolithique et à l'époque du bronze. Mais arrivèrent des incinérateurs qui « étaient brachycéphales et bruns à l'origine. Et ces caractères associés sont une preuve de leur provenance asiatique. La coutume de l'incinération s'est propagée partout simultanément avec la brachycéphalie. » Les premiers incinérateurs n'étaient pas Slaves; ceux du Danube sont « devenus Slaves de langue par leur mélange avec les Thraces... Et ces incinérateurs, qui s'assimilent par la langue aux indigènes, transforment physiquement ceux-ci. Les dolichocéphales indigènes perdent leur caractère céphalique essentiel avec leurs mœurs. La proportion des brachycéphales parmi eux est justement en rapport avec celle des sépultures à incinération. Elle s'accroît sans cesse par la suite. » C'est ainsi que les Slaves du Sud sont devenus brachycéphales bruns en grande majorité.

En Bohême, les cimetières à incinération apparaissent à l'époque de Hallstatt et ils deviennent fréquents à l'époque de La Tène. Cependant, sur 26 crânes de cette dernière époque, six seulement sont sous-brachycéphales ou brachycéphales vrais; à Stradonice, sur sept crânes, « pas un n'est brachycéphale pur. » Le fait s'explique facilement, dit M. Zaborowski; en effet, les incinérateurs brachycéphales brûlant les restes des leurs, « nous n'avons que les crânes de ceux qui inhumaient leur morts », et ces inhumateurs étaient des dolichocéphales.

phales, comme tous les autochtones de l'Europe. La preuve que les incinérateurs étaient brachycéphales — quoique leur tête n'ait nécessairement pas pu être mesurée — c'est que, lorsque la crémation disparaît, « la brachycéphalie l'emporte presque aussitôt. » Ne serait-il pas permis d'admettre, avec tout autant de vraisemblance, que c'est à ce moment que sont arrivés en nombre les brachycéphales? M. Zaborowski n'envisage pas cette hypothèse; il préfère, suivant son habitude, procéder par affirmations. Il n'hésite pas à déclarer, par exemple, qu'on « ne parlait pas slave sur la Baltique et la Vistule avant l'arrivée du peuple incinérateur. On parlait finno-este ». C'est une assertion qui semblera à beaucoup quelque peu hasardée.

De même, il me semble que l'auteur va un peu vite en regardant les premiers incinérateurs de la Vistule comme des brachycéphales quand il déclare lui-même que « nous n'avons pas de crâne contemporain des premiers cimetières à incinération. » Les tombeaux en rangées ont fourni exclusivement des crânes dolichocéphales; on peut supposer, il est vrai, avec MM. Lissauer et Zaborowski, qu'on se trouve en présence d'une population germanique qui aurait « refoulé les incinérateurs », comme l'admet ce dernier. Mais il est un peu téméraire d'affirmer que le peuple qui brûlait ses morts avait la tête courte. Quand M. Zaborowski nous dit que dans les trois vieux cimetières de Slaboszewo, de Zarnowka et de Popowo, on a rencontré des hommes dolichocéphales et des femmes brachycéphales, et qu'il en conclut que « les hommes épousèrent pendant un temps des femmes d'une autre race que la leur », il est assurément dans le vrai. Il a encore le droit de prétendre que ce ne sont pas les femmes qui vinrent là, en conquérantes, pour chercher des maris, et que, par suite, il faut admettre qu'elles représentaient la population du pays, tandis que les hommes étaient des envahisseurs. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement que les femmes soient les représentantes du peuple qui incinérât ses morts, car elles auraient parfaitement pu appartenir à un type ethnique arrivé lorsque la crémation avait cessé d'être en usage.

Il serait facile de faire bien d'autres objections à M. Zaborowski, dont le travail est cependant loin d'être dénué d'intérêt. Le reproche le plus sérieux qu'on puisse lui adresser, c'est d'être souvent trop affirmatif et de considérer comme démontrées des hypothèses, parfois fort plausibles, mais qui n'en restent pas moins discutables.

R. V.

R. P. J. CAIUS, S. J. **Trichnopoly, Maduré, Indes. Au Pays des castes.** *Anthropos*, fasc. 3. *Revue internationale d'ethnologie et de linguistique.*

Castes des pays Dravidiens. 1° Castes du pays Tamoul. Au point de vue de l'état social, l'Inde est restée ce qu'elle était au moment de la

découverte par les Portugais, le pays des castes. Les populations des différents provinces sont divisées en un nombre considérable de groupes parfaitement étrangers les uns aux autres, désignés par les termes *varna* (couleur) ou *jati* (race) par les Hindous eux-mêmes encore actuellement.

C'est la division de ces castes en pays Tamoul que l'auteur étudie dans ce travail. La caractéristique de cette séparation des castes git dans ce fait que les Aryas (deux fois nés) peuvent seuls porter le cordon sacré et lire les livres saints, tandis que les non Aryas, les Soudra, aborigènes ou bâtards, n'ayant droit qu'à une seule naissance ne peuvent porter le cordon sacré, ni lire les livres saints.

De là alors un nouveau motif de division entre les castes pures et impures. Le voisinage d'un indigène de caste impure souille celui de caste pure, souillure grave ou légère, soit par attouchement, soit simplement par voisinage ou simplement s'il est vu par le sujet de race pure.

La classification des états sociaux des Soudras compte douze catégories qu'il serait trop long d'énumérer pour les pays Tamoul, Malayalan, Canara, Telinga et pour certaines castes d'origine incertaine.

Quoique intéressant, ce travail ne donne pas et n'a pas la prétention de donner la solution de l'état de division de la société indoue, solution vainement cherchée par les écrivains qui se sont occupés antérieurement de ces questions.

D^r F. DELISLE.

P. W. SCHMIDT. *Die Mon-Khmer Völker. Ein Bindeglied zwischen Völkern Zentralasiens und Austronesiens* (Les peuples Mon-Khmer. Un intermédiaire entre les peuples de l'Asie centrale et ceux de l'Australonésie). Braunschweig, F. Vieweg, 1906, 157 p. 3 cartes, in-12.

Ce travail est un des plus importants qui aient jamais été écrits sur les peuples de l'Indo-Chine. Les recherches du Père Schmidt, recherches poursuivies surtout sur le terrain linguistique, l'ont amené à constituer une grande famille de peuples qu'il nomme Mon-Khmère et à chercher quelles affinités elle possède avec les groupes ethniques environnants.

Il y a environ un quart de siècle que Logan remarqua la ressemblance qui existait entre deux langues parlées aux extrémités Est et Ouest de la péninsule indo-chinoise, le Mon ou Talaing du Pégou et l'Annamite. Les travaux subséquents de Keane, de Forbes, de Friedrich Müller corroborèrent ces remarques et Kuhn, en 1899, indiqua les rapports de la nouvelle famille linguistique avec le Khasi de la Haute-Birmanie, les langues Koles de l'Inde et les idiomes des peuples sauvages de la péninsule malaise et des îles Nicobar. M. Schmidt reprend le travail de Kuhn, il en élargit les conclusions en même temps qu'il le fonde sur une base plus solide. Il constitue ainsi une grande famille

linguistique, à laquelle il donne le nom d'austroasiatique et qui se décompose de la façon suivante : 1^e groupe : langues de la presqu'île de Malâka ; 2^e groupe : a) Khasi (haute Birmanie) ; b) Nicobar ; c) Wa, Palong, Riang (langues encore peu connues du cours inférieur et moyen de la Salwen) ; 3^e groupe : a) langues Mon-Khmères ; b) langues Munda ou Koles, de l'Inde orientale et centrale ; c) Cham, Rade et autres langues du Sud-Ouest de l'Indo-Chine, très mélangées avec celles de l'archipel malais.

En dépit de son titre, le travail du P. Schmidt n'a pas tant pour but de nous décrire les peuples de la famille Mon-Khmer que de nous montrer leurs rapports avec les autres populations du groupe austroasiatique. Nous y apprenons que tous les peuples de l'Indo-Chine qui n'appartiennent pas aux familles tibéto-birmane ou taï sont des Mon-Khmers ; ceux-ci comprennent donc les Mon ou Pégouans, les Khmer ou Cambodgiens, les Annamites, les Ba-hnar et les Stieng, la plus grande partie des tribus moïs (Samreh, Xong, Mi, Lemet, Ka), les Khmou ainsi que les Jakun de Malâka. Au point de vue linguistique, on peut dire que les Cham, les Rade, les Djarai, les Sedang appartiennent au même groupe, mais le lexique de leurs langues est extrêmement mélangé de vocables empruntés au malais. Tous ces groupements sont fondés sur des études linguistiques fort soigneuses, dans le détail desquelles nous n'avons pas le loisir d'entrer.

Les conclusions anthropologiques de l'auteur nous paraissent beaucoup moins fondées. La grosse affaire, pour lui, est de rejoindre au groupe Mon-Khmer les Senoi et autres populations négritos de la péninsule malaise. Il repousse l'hypothèse de M. Skeat, suivant laquelle ces sauvages présenteraient un type anthropologique très voisin de celui des Veddahs de Ceylan, et même certains traits ethniques qui les apparenteraient, de fort loin, aux Dravidiens de l'Inde. M. Schmidt préfère s'en référer à l'opinion de M. R. Martin qui voit en eux des parents des Moïs. Il ne nous donne pas de raison bien convaincante de cette préférence, qui ne paraît être guidée que par le besoin de faire accorder les données anthropologiques avec les données linguistiques. Quant à la parenté des Mundas avec les Mon-Khmers, elle serait prouvée par les mensurations faites par Risley sur un certain nombre d'indigènes de l'Inde centrale et orientale, comparées avec celles qu'on a pu opérer chez un certain nombre de peuples indo-chinois. Mais la table où ces mensurations se trouvent reproduites nous montre combien il est difficile de prouver la parenté de ces peuples divers : l'indice céphalique va de 87,80 (Khmer) à 72,4 (Chero-Munda) ; l'indice nasal va de 49,01 (Khmer) à 102,1 (Kharwar) ; la taille elle-même ne nous offre aucune indication utile. Il vaut donc mieux réserver pour l'instant sa réponse et ne pas admettre (même avec doute comme le fait notre auteur) l'existence d'une *race* mon-khmère. Le P. Schmidt ne s'est pas

contenté de nous montrer l'existence d'une famille linguistique austroasiatique, il a comparé celle-ci avec le groupe de langues que l'on appelle communément malayo-polynésien et pour lequel il préfère l'appellation d'austronésien. Il nous démontre, de la façon la plus rigoureuse et sans trop de difficulté, que ces deux groupes linguistiques ont un fond commun, et cherche ensuite à reconstituer la langue qui fut la souche d'où elles sortirent. De copieux vocabulaires facilitent la comparaison.

Là encore, les essais de comparaison anthropologique ne sont pas des plus heureux : tout ce qu'ont en commun les Austroasiatiques et les Austronésiens purs, ce sont des yeux droits et largement ouverts, des cheveux légèrement ondulés et la dolichocéphalie. Ces caractères ont disparu chez les Malais, et chez la plupart des Indonésiens, par suite du croisement avec les Mongols. Nous n'insisterons pas, l'auteur lui-même reconnaissant l'inconsistance de la théorie d'une origine commune des deux races dans l'état actuel de nos connaissances.

Ce qui reste de bien prouvé, et c'est là un résultat considérable, c'est l'existence d'une immense famille linguistique, appelée « Austrienne » par le P. Schmidt, qui recouvre toute l'Océanie (moins l'Australie et une partie de la Nouvelle-Guinée), une partie de l'Inde et de l'Indo-Chine.

H. BEUCHAT.

ABBÉ J. GUESDON. Réach Kol. Analyse et critique du poème kmér.
(*Anthropos*, 1^{er} vol., 4^e fasc. 1906).

Ce long satura de huit volumes tiré des textes palis est résumé en quelques pages. La légende dont il traite a été longtemps populaire dans le nord du Cambodge. Le thème général ne diffère pas de celui de nombre de satras. Reach Kol est un ange destiné à devenir plus tard un buddha, qui descend sur la terre sous les espèces d'un magnifique coursier. C'est dans cet état qu'il épouse Pou, la fille du roi Préas. Quelque temps après son mariage, il reprend la forme humaine, puis retourne au ciel. Inconsolable, Pou se met en route et aidée par tous les animaux de la création parvient à le rejoindre, mais sa présence au royaume des anges provoque des colères, et le roi Utompor fait enlever la malheureuse princesse. Reach Kol désespéré tombe malade jusqu'à ce qu'il retrouve enfin sa fidèle épouse; il devient alors un prince très puissant en attendant l'heure où le couple heureux est admis dans le séjour de la félicité.

D^r RIVET.

A. BOURLET. Miss. Ap. du séminaire des Missions Étrangères, Hoi Xuân, Laos. — Socialisme dans les Hua phan (Laos, Indo-Chine). *Anthropos*, t. 1, fasc. 3, 1906.

La région du Laos dont il est question est appelée *Hua phan thang hók*

(les six chefs-lieux de mille inscrits); au N.-O. elle confine au Tonkin, au S. à l'Annam. Montagnes broussailleuses, avec ailleurs, des arbres gigantesques, il y a au fond des vallées de nombreux torrents; les terres cultivables sont d'étendue fort réduite.

En même temps que les *Laotiens* et les *Ahay*, très voisins de race, on y rencontre les *Khá* subdivisés en plusieurs branches, les *Yao* et les *Meo*, descendants de montagnards chinois, dont les peuplades ont chacune ses mœurs et ses coutumes.

La propriété foncière n'existe pas en principe. Le pays appartient au *Cháu sivit* (Maître de la vie), le roi de Luang Prabang; les habitants cultivent le sol et en jouissent dans des conditions particulières qui ne semblent pas être du socialisme, tel que les socialistes européens le comprennent.

Avant d'aller plus loin, il faut insister sur l'organisation administrative du Húa Phan Thang hôk. En haut le Cháu sivit, le roi de Luang Prabang qui délègue son autorité au *phaja*, autrefois héréditaire ainsi que tous les autres titres mandarinaux. Au dessous sont le *phia hua phan*, le *phia pälät* et le *lossa*; les cantons sont sous l'autorité du *Tas-seng* (chef du canton) et se divisent en villages sous les ordres du *Thao* qui est le *phó ban* ou père du village. Tous ces titres étaient autrefois héréditaires, on pouvait les acheter au *phäja* pour la valeur de deux ou trois barres d'argent.

A des époques déterminées de l'année, on fait la répartition, entre les familles du village, des terres propres à la culture, en particulier, des rizières. Le *Thao* préside à cette opération. « Le partage se fait, après que chacun a fait valoir ses droits sur tel ou tel lopin, proportionnellement aux forces de chacun, surtout en raison des charges que chaque cultivateur devra supporter, les rizières étant grevées de certaines charges. »

Le *Thao* choisit d'abord le lot le meilleur, le plus fertile, en même temps le plus grand; socialisme assez habituel des gros bonnets. Alors chacun des membres du village reçoit tout lot de terrain en rizière, quitte à réclamer s'il est trop mauvais. Pour les terrains en forêt, chacun y taille tout lot de culture, prend le bois qui lui est nécessaire pour des usages divers, récolte le caoutchouc, le benjoin: l'important est de ne pas empiéter sur le village voisin.

Tout est du reste soumis au partage, récoltes, pêches, chasses, mais partage fort inégal. Le *Thao*, en bon père du village, est toujours le mieux et le plus abondamment servi, sans avoir rien fait. Le pêcheur ou le chasseur habile doit, après partage avec le chef et les autres habitants de son village, offrir un banquet qui dévorera la majeure partie de son lot, et ne pourra presque rien réserver pour lui et sa famille.

Dans les moments de presse des travaux agricoles, les habitants

d'un même village s'aident mutuellement, préparation des rizières, repiquage du riz.

Il n'y a pas de mendicité telle que nous la voyons s'exercer en Europe. L'hospitalité s'exerce aussi largement que les indigènes la peuvent faire et souvent la fréquence des voyageurs qui viennent la demander devient une telle charge que certains villages épuisés émigrent loin des routes pour se soustraire à la misère, voire à la famine.

« Le socialisme qui règne dans les hua phan est comme on le voit une manière de communisme, mais un communisme qui ressemble fort à de la féodalité ». En effet, depuis le *phäja* jusqu'au Thao, tous les chefs sont des seigneurs chez eux. Le *bao phay*, le simple peuple pour s'y soustraire émigre, c'est le seul moyen de défense qu'il ait trouvé pour se soustraire aux corvées de tous ces prépotents, ambitieux de faire fortune.

Cependant le Thao défend, protège, aide même ses sujets pécuniairement, si besoin est.

Cette société des *hua phan* est sans doute bien particulière, mais certainement l'auteur a employé à tort le mot socialisme. Sans doute cet état social peut permettre à tous les indigènes de la région d'éviter la misère, de ne pas être réduits à la mendicité, mais il y a le paresseux qui périlitera, il y a le fumeur d'opium qui, dégoûté du travail deviendra voleur, alors que l'homme actif deviendra riche, et malgré tout on verra persister l'inégalité des fortunes et la persistance des divisions sociales.

Ce n'est pas de socialisme. mais d'état social qu'il est question, et bien incomplets, semble-t-il, sont les renseignements contenus dans le présent travail.

D^r F. DELISLE.

LIEUTENANT LOUIS DESPLAGNES. **Le plateau central Nigérien. Une mission archéologique et ethnographique au Soudan français.** Paris, Émile Larose, 1907. 1 vol. in-8°, 504 p., CXIX pl.

Le livre du lieutenant D. consigne les résultats de sa mission au Soudan, en 1903-1906 ; il témoigne d'un travail considérable et apporte beaucoup de faits nouveaux ; c'est l'un des meilleurs livres d'ethnographie que l'on ait publié en France depuis quelques années, — mais si on le compare à ces excellents travaux qui nous viennent régulièrement d'Amérique et d'Angleterre, la valeur en paraît beaucoup moindre : il y a entre eux et lui toute la distance qui sépare le travail scientifique d'observateurs disciplinés et sagement préparés, du travail d'un amateur, livré presque complètement à lui-même, et cette distance est toujours grande, quelles que soient l'intelligence et la bonne

volonté. La justice immanente trouve d'ailleurs son compte à ce que l'état anarchique des études ethnographiques françaises ne puisse rivaliser par les résultats avec de véritables organisations du travail.

L'absence d'une telle discipline justifie seule en effet le défaut capital du livre de M. D., défaut essentiel, qui le vicie tout entier, et grâce auquel les faits observés tendent de façon constante à changer leur valeur de faits en une valeur *d'arguments* : la préoccupation historique de l'ethnographe nuit à la sûreté de ses observations, sans que d'ailleurs des qualités d'historien rachètent ce défaut : l'histoire est heureusement ce qu'il y a de plus faible dans cet ouvrage, dont la partie ethnographique est la meilleure. Aussi, nous ne nous arrêterons pas sur ce qui semble au lieutenant D. le but et le meilleur résultat de son travail, ses aperçus et ses conclusions sur les origines des diverses populations nigériennes. Les lecteurs de *L'Anthropologie* en connaissent l'essentiel, qui est paru ici même (t. XVII, p. 525-546). Les convictions de l'auteur sont basées sur des observations archéologiques, sur des textes d'historiens, et sur des rapprochements parfois extraordinaires ; mais on ne voit nulle part que ces points de départ aient été soumis à une discussion ni à un examen critique sérieux ; on nous dit ce que de la meilleure foi du monde on croit être la vérité, on nous le dit avec la plus belle assurance, mais on ne nous donne ni les raisons que l'on a de parler ainsi, ni les moyens de vérifier cette créance. Il semble qu'au contact des faits et des livres, un système s'est lentement formé dans l'esprit de M. Desplagnes, et qu'un travail postérieur de *crystallisation* lui ait fait ensuite, bon gré, mal gré, tout rapporter à ce système. Si un tel procédé est normal, nécessaire même pour concevoir l'hypothèse dont la vérification constitue le véritable travail scientifique, il n'est pas suffisant. Si comme M. D. on s'en tient à ce qu'il apporte, on met au monde une image agréable et vraisemblable plutôt que vraie, un poème plutôt qu'une histoire. Dans les conditions où M. D. présente ses conclusions, il est impossible de les tenir pour autre chose que de grandioses hypothèses (quand même au fond elles seraient vraies), non prouvées et sans grande utilité. Le temps, certainement considérable, qui a été dépensé pour écrire cette seconde partie que M. D. appelle « *ethnographie* », n'eût pas été perdu si au lieu de prétendre nous faire un tableau historique et de nous raconter la formation des empires soudanais, il l'avait employé à recueillir quelques-unes de ces traditions locales qu'il commente, utilise, mais ne donne pas.

Les autres parties de l'ouvrage sont de beaucoup supérieures.

La première (*Archéologie*) est sommaire, quoique pleine d'intérêt. Voici ce qu'on y trouve : Campements et ateliers de l'âge de la pierre soudanais ; instruments, armes, outils néolithiques soudanais ; monuments lithiques, pierres levées, menhirs anthropoïdes ; sépultures ; murs enceintes, villages de refuges, anciennes villes historiques ; des-

sins rupestres, inscriptions, manuscrits. Il faut espérer qu'une monographie sera publiée et développera largement cette partie pleine d'intérêt, dont M. Cartailhac a donné un aperçu ici même autrefois (t. XVII, p. 691-692).

Nous arrivons enfin à la troisième partie du livre, qui en occupe la plus grande partie (p. 179-450) et qui est la meilleure. L'interprétation et la passion historique y sont laissées de côté et l'on est en plein dans les observations. Elles portent sur ce que M. D. appelle les Habbés, populations non musulmanes du plateau central nigérien, c'est-à-dire de l'intérieur de la boucle nigérienne, dans la région élevée. C'est un excellent commencement de monographie, encore sommaire, mais déjà abondant de renseignements. Selon M. D., ces populations du plateau constituent un mélange assez complexe : elles résultent de la superposition au fond primitif originel des éléments successivement chassés de la vallée nigérienne par de nouveaux envahisseurs ; les véritables Habbés (Soundani des Maures) se trouvent à l'ouest du plateau, vers Bandiagara et se composeraient principalement des descendants des anciens habitants de Ganna, ville capitale des *rouges*, chassés vers 1830 par les hordes *sousous* (Cf. *Anthropol.*, t. XVII, p. 525-546) ; ils parlent des dialectes sarrakolé ; les Houmbèbé, situés à l'est (massifs rocheux du Hombori) seraient formés d'éléments plus primitifs, avec quelques apports de réfugiés et parlent des dialectes songhoï. Ces renseignements sur les origines sont exposés et complétés dans le chapitre sur les traditions historiques, où nous aurions voulu plus de textes et moins d'histoires ; à noter (p. 188) la tradition d'une population naine primitive.

Après ces préliminaires, M. D. consacre la fin de sa troisième partie à la *Vie sociale*. Nous reprocherons à ce chapitre, le plus important du livre, un manque de précision qui se manifeste ainsi : M. D., comme on vient de le voir, d'après son propre témoignage, n'est pas en présence d'une société définie, mais d'un ensemble résiduaire très complexe, constitué d'éléments divers et diversement répartis sur le territoire ; quelques indications qu'il donne lui-même dans son chapitre montrent clairement qu'à cette composition hétérogène ne correspond pas une vie sociale uniforme, mais qu'au contraire, comme il est naturel, celle-ci varie avec la station géographique et sans doute aussi, dans une même station, avec les éléments divers où elle se réalise et dont la fusion n'est pas parfaite. Cependant, l'auteur la représente en général sous un faux aspect d'unité, à la réserve de ces quelques indications dont nous venons de parler, qui sont trop rares et servent surtout à faire regretter l'absence de localisation des renseignements. Sans doute, l'exposé y gagne en clarté et la lecture en est plus facile, mais ces vertus de journalisme ne sont pas des qualités essentielles dans un tra-

vail de science. Une préparation technique, un questionnaire bien fait, aurait évité ce défaut à M. D., que nous sommes loin de songer à incriminer. Cette réserve faite, et toujours en regrettant l'humeur sommaire d'un auteur qui a certainement vu plus de choses qu'il n'en dit, on lira ce chapitre avec intérêt et profit. On n'attend pas que nous en fassions un résumé inutile et nous signalerons seulement les passages qui nous ont paru les plus importants : la famille, la parenté (notamment celle qui résulte du serment du sang entre jeunes hommes) ; la responsabilité en cas de dettes (de village à village, et entre individus d'un même village), les relations matrimoniales, le mariage (chez les Houm-bébé, chez les Ndogom-Habbès), le mariage politique avec fiançailles dès la naissance, le veuvage, le divorce, l'adultère, l'accouchement, le nom donné à l'enfant, la vie des jeunes gens (maison des jeunes gens, à organisation collective jusqu'au mariage de chacun), l'initiation, le rôle des vieillards (conseil des anciens), les maladies, la mort, les cérémonies funéraires, les sépultures, les danses funéraires, le deuil, etc. (un certain nombre de localisations sont citées), les croyances relatives à l'âme (fâcheuse absence de textes, tableau trop coordonné, trop beau), les croyances religieuses, le culte, les acteurs du culte (le *hogon*, hiérarchie des hogons) les génies locaux et leur culte (avec toutes sortes de rapprochements hasardeux qui font conclure à l'auteur à une « théogonie d'origine asiatique » et même hébraïque (p. 282) !), les divinités malfaisantes, les fêtes religieuses (fête des Ancêtres, fête des semailles, fête des récoltes), la magie et la sorcellerie, les masques totémiques, l'organisation sociale, conseil des anciens, les hogons, l'Auna-Gara (prêtre des esprits ancestraux dans chaque village ou tribu) les chefs militaires temporaires (Nabas), les laggams, prêtres des divinités terrestres malfaisantes, sorciers, non hiérarchisés comme les hogons mais dont les rapports avec ceux-ci et le rôle religieux et magique sont très curieux (tout ce qui concerne les hogons et les laggams est très détaillé et plein de valeur), la justice, la vie économique, les arts, les sciences (cosmographie, division du temps, saisons, numération). Enfin le chapitre est terminé par la traduction d'un texte épique fort important (légendes de Farañg), traduction faite par M. Dupuis-Yakouba, qui avait déjà été publiée par la *Revue des traditions populaires* et qui fait souhaiter une continuation.

Nous ne devons pas quitter le livre de M. D. sans rendre clairement et fermement hommage à ce travail qui lui fait le plus grand honneur ; les reproches que nous avons cru devoir faire, en réalité ne s'adressent pas à lui. Nous sommes presque étonné qu'il n'en faille davantage. Son effort, aussi bien en ce qu'il a eu d'heureux et en ce qu'il a eu de malheureux, montre qu'on peut trouver en France des travailleurs de premier ordre dans le domaine ethnographique, et qu'il suffirait de savoir les utiliser. Un bureau d'ethnologie organisant le travail à effec

tuer sur le terrain, donnant des instructions précises, de bons questionnaires, une préparation technique préalable, et de l'argent à suffisance, obtiendrait rapidement les meilleurs résultats, grâce aux bonnes volontés qui se manifestent parmi nos officiers coloniaux et qui sont également toutes prêtes, quelquefois mieux préparées, quoique moins en évidence, en dehors d'eux. Il est absolument inutile d'ajouter que le temps presse.

JEAN-PAUL LAFITTE.

Dr MACLAUD. Étude sur la distribution géographique des races sur la côte occidentale d'Afrique, de la Gambie à la Mellacorée (*Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1906, n° 1). — La Basse-Casamance et ses habitants (*Société de Géographie commerciale de Paris*, tome XXIX, n° 3, mars 1907).

La côte occidentale d'Afrique entre la rivière de Gambie au nord et la frontière anglaise de Sierra-Leone au sud est une des régions les plus complexes du continent noir au point de vue anthropologique. Après les nombreuses études de détail que les voyageurs nous ont fournies sur les différentes tribus qui s'y rencontrent, une tentative de synthèse s'imposait ; il était nécessaire qu'un observateur perspicace essayât sur place de déterminer dans ce *pandemonium* de peuples des parentés ou des affinités ethniques. C'est cette œuvre que M. Maclaud a réalisée dans le premier de ces mémoires, à la suite d'un long séjour dans notre colonie africaine pendant lequel il n'a cessé d'être en contact avec les indigènes et de les étudier.

L'auteur distingue deux grands groupes : d'une part les *racés soudanaises* ou tribus envahissantes, d'autre part les *racés aborigènes*, mais il a soin de faire remarquer que dans son esprit ce dernier terme n'a pas une signification très précise.

Le premier groupe comprend les Foulbé, les Mandingues et les Soninké. Les Foulbé ne se rencontreraient jamais à l'état pur à l'ouest du 14^e méridien et au sud du 13^e parallèle ; ils sont composés de trois groupes principaux les Foulbé-Fouta du Fouta-Dialon, les Foulbéforo de la Haute-Casamance, les Foula-counda de la Guinée portugaise, et de quelques petits groupes moins importants, les Houbbou du Fita, les Irlabé des environs de Timbo, les Denianké du nord du Fouta.

A la famille mandingue correspondent les Malinké qui ont fait porter leur effort de conquête entre le Sénégal et le Moyen-Niger, et les Soussou de la rive gauche du Haut-Niger : à la première de ces sous-familles se rattachent les Mandingues de la Haute-Casamance, les Sossé et Soninké de la rivière Mamparé et du Rio Cachéo, les Véinké de la rive gauche du Rio Cachéo, les Mikiforé au sud du Rio Nuñez.

Ces envahisseurs foulbé et mandingues en pénétrant dans l'ouest africain ont fait pour ainsi dire coin, parmi les populations antérieurement

établies dans le pays et les ont refoulées soit vers le nord, soit vers le sud, vers les régions littorales, où on les retrouve en bordure des territoires peulh-mandé. Entre toutes ces populations Diola, Yola, Bayotte, Bagnoun, Balante, Nalou, Landouman, etc... il semble y avoir un lien anthropologique qui se manifeste par « un air de famille » ; malheureusement jusqu'à présent les documents recueillis sont encore insuffisants pour confirmer ou infirmer cette intéressante hypothèse que l'étude ethnographique de ces tribus rend fort probable. En effet, chez toutes, on rencontre les mêmes coutumes, les mêmes superstitions. M. Maclaud l'a parfaitement montré dans son second mémoire pour les populations aborigènes de la Basse-Casamance. La négation de la mort naturelle, un vif sentiment d'indépendance et d'individualisme, les sociétés secrètes, la transmission de l'héritage par voie féminine, le mode de sépulture, la numération du type quinaire sont des traits communs qui autorisent à rapprocher toutes ces tribus fétichistes, malgré les dissemblances qu'elles peuvent présenter. L'auteur explique d'ailleurs ces dissemblances par l'influence de l'habitat différent choisi par chacune d'elles. Cette partie du travail de M. Maclaud est particulièrement originale et intéressante. Tour à tour, il nous montre comment les Balante, qui habitent la grande forêt, sont devenus de ce fait superstitieux, méfiants et voleurs et sont restés à l'écart de toute influence européenne ; comment les Brame ou Mancagnes, qui habitent la région des clairières, sont devenus des agriculteurs, tout en conservant l'énergie et la fierté primitives de la race ; comment les Bayotte qui vivent dans un pays où de vastes savanes alternent avec des bosquets moins touffus ont perdu toute habitude sylvestre pour devenir exclusivement cultivateurs ; enfin il nous fait connaître en dernier lieu les Diola qui ont pris possession des marais du delta de la Basse-Casamance, région peu fertile, difficile à cultiver ; de ce fait les Diola sont des travailleurs industriels et habiles, et en plus des pêcheurs excellents ; l'habitude du travail les a rendus honnêtes.

A signaler enfin les Bagnouk, du pays des clairières, lâches, paresseux, ivrognes, qui autrefois furent en contact avec la civilisation portugaise et catéchisés par des missionnaires et qui sont actuellement, malgré cela ou peut-être pour cela, les nègres les plus dégradés de la région.

Il est fort probable que la classification proposée par M. Maclaud recevra dans l'avenir de nombreuses rectifications (l'auteur lui-même le prévoit modestement), mais vu l'état actuel de nos connaissances, elle a pour elle l'avantage de la clarté et le mérite incontestable de s'appuyer sur un ensemble de faits soigneusement observés et logiquement rapprochés en une tentative prudente de synthèse. Le travail de M. Maclaud est cependant incomplet. L'essai synthétique qu'il nous a

donné ne saurait se passer d'une série de mémoires où chaque tribu serait étudiée séparément et qui seraient en quelque sorte le commentaire et la démonstration des idées émises. Déjà notre savant confrère a publié ici même une étude fort intéressante sur les Diola. Il faut espérer qu'il ne s'en tiendra pas là et complétera une œuvre qu'il est mieux que personne apte à mener à bien.

Dr RIVET.

L. MARTROU. Les « Eki » des Fang. *Anthropos*, vol. I, n° 4, pp. 745-763, in-8.

Cet article est l'œuvre d'un missionnaire de Ndjolé (Congo français). Il constitue une monographie assez complète du système des interdictions rituelles (ou *tabous*) des Fangs ou Pahouins. Certains des *eki* ont une origine purement sympathique; tels sont ceux que doivent observer les gens atteints de folie : la folie est attribuée à une agitation excessive du cœur (le cœur est, pour les Fangs, le siège des facultés morales et intellectuelles), le malade s'abstiendra donc de toute chose qui s'agite violemment, telles que l'eau qui a bouilli, l'eau des cascades ou des rapides, certains poissons très frétilants, une antilope très rapide. D'autres interdictions proviennent de ce que ceux qui doivent les respecter ne sont pas qualifiés pour manipuler ou manger les choses sacrées; tel est l'*eki* interdisant aux femmes de manger ou de préparer la viande humaine destinée aux repas d'anthropophages.

Le P. Martrou se rend très bien compte de la nature des interdictions quand il nous dit qu'elles constituent la loi pour les Pahouins, que c'est en elles que réside la contrainte que toute société exerce sur ses membres. On trouvera dans son article de nombreuses preuves de cette opinion : les gens de certains groupes sociaux (les enfants non-initiés, les femmes, les hommes qui conduisent les cérémonies funéraires) sont soumis à certains *eki*; la violation (*nsem*) produit parfois une réaction de la société, représentée par le groupe des sorciers et des anciens, la répression peut aller jusqu'à la mise à mort, par empoisonnement, du coupable. Cependant, la punition est le plus souvent purement morale : des malheurs de tout genre, des infirmités s'abattent sur celui qui a commis un *nsem*; son âme, après sa mort, errera continuellement dans le *totolanæ*, le sombre monde de l'au-delà. Aussi met-on le plus grand soin à éviter de telles calamités : en cas de besoin absolu, on se fait administrer par le sorcier une dispense d'*eki*, au prix de rites assez dispendieux.

Au cours de son travail, le P. Martrou nous donne quelques renseignements très intéressants sur plusieurs particularités de la vie religieuse des Fangs : sur l'initiation des enfants, qui a lieu à quatorze ans et qui est assez douloureuse; sur l'*akūma*, fonctionnaire ordonnateur des rites funéraires, qui est en même temps un sorcier maléficiant et

qui acquiert son rang par l'assassinat d'un homme de son village ; sur l'*evus*, surtout. L'*evus* est un équivalent concret de la puissance magique nommée *mana* par les Mélanésiens. La puissance d'un individu dépend de la qualité de l'*evus* (qui est représenté comme une sorte d'animal) qu'il renferme ; d'où des luttes dont celui qui a l'*evus* le plus puissant sort vainqueur. Sur le totémisme, les renseignements sont trop brefs et assez contradictoires.

Ajoutons, pour finir, que dans un livre assez récent de M. Nassau, le *tabou* des Fang était désigné sous le nom d'*orundu*.

H. BEUCHAT.

PAUL HERMANT. *Les coutumes familiales des peuplades habitant l'État indépendant du Congo*. Extrait du *Bull. de la Société Royale Belge de Géogr.* 1906.

C'est en somme un article de synthèse donnant des renseignements sur l'ethnographie et la sociologie des populations répandues sur une grande étendue du continent noir. Il n'y faut pas chercher des nouveautés inédites ; tous les faits qui font l'objet des observations de M. Hermant sont extraits des ouvrages des voyageurs en Afrique.

Il a divisé son travail en huit chapitres qui, presque tous, tiennent plus compte de la situation géographique que de la caractéristique ethnique, et de là une uniformité de méthode peut-être un peu sèche.

Dans chaque groupe, Pygmées, Nilotes, Azandés, etc., il donne les noms des tribus qui le composent ; sous le terme Technique, il parle de la chasse, pêche, genre de vie, industrie, groupements, autorité, coutumes familiales, mariage, polygamie, habitations, prenant au sujet de ces différentes choses tous exemples qui peuvent lui convenir. Ce travail contient une abondante bibliographie.

D^r F. DELISLE.

EDWARD M. ANDREWS. *The « Webster » ruin in Southern Rhodesia. Africa* (La ruine « Webster » en Rhodesie méridionale). *Smithsonian Miscellan. Collections* pub. n° 1703. Vol. IV, pl. I, p. 34-47.

Petite contribution à l'importante question des ruines de la Rhodesie. Description de deux ruines situées dans la M'Shangaan country, près du Kraal d'Ichickwanda, l'une la ruine « Webster » (du nom d'une ferme voisine), l'autre dite ruite d'Ichickwanda. Description et journal des fouilles. Signalons des monolithes, des porcelaines, des pointes de flèches et bracelets de fer, une curieuse pièce en verre (p. 41-42). Bonnes illustrations.

J. P. LAFITTE.

D^r BERNHARD. Ankermann, Assistant du Musée Royal d'Ethnographie de Berlin. *L'Ethnographie actuelle de l'Afrique méridionale. Anthropos*, t. I, fasc. 3 et 4, 1906.

L'auteur dans un premier article l'*Ethnographie moderne* a exposé

ses idées sur l'état actuel de l'Ethnographie. Dans ceux que nous analysons, il s'occupe plus spécialement des populations nègres qui peuplent l'Afrique au dessous « d'une ligne partant du golfe de Biafra (côte ouest) se continuant, après avoir croisé l'Équateur, dans la direction du sud-est jusqu'à l'embouchure du Tana, sépare les nègres soudanais ou nègres proprement dits, de la race des Bantous ».

Ce travail a pour but d'indiquer ce qu'on croit connaître des populations ainsi délimités et ce qu'il y a encore d'inconnu à leur sujet.

L'auteur s'est donné un grand mal, pensons-nous, pour débrouiller le chaos de documents qu'il a pu réunir à ce sujet, de là, de sa part, certaines appréciations hasardées, certaines comparaisons bizarres qui montrent que le sujet a été mal élucidé.

Comparer les Pygmées (Akkas, Tik-Tik) avec les Boeshmen (Boschians), parce que les uns et les autres sont de petite taille, ne suffit pas pour les mettre dans un même groupe. Ces deux populations, fort éloignées d'habitat l'une de l'autre ont de multiples caractéristiques anthropologiques dont il faut tenir compte. La petitesse de leur taille n'est pas un critérium suffisant, pour les rapprocher et la coloration de leur peau les éloigne nettement les uns des autres et plus encore des populations dites Bantoues.

La question linguistique n'est pas faite pour arriver plus vite à une solution. Il y a longtemps que le groupement linguistique qu'on qualifie de *Bantou* me paraît aussi hypothétique que le groupe dit Aryen pour les races blanches. Dans les deux cas, mêmes incertitudes, en grande partie corroborées par l'étude de l'anthropométrie et de la craniologie. Il y a trop d'artificiel et c'est le résultat auquel en arrive l'auteur à la fin de son travail comme il en fait, sans le vouloir certainement, la démonstration, dans son chapitre Races et langues, où il énumère les innombrables tribus de l'Afrique sous-équatoriale. Il est souvent obligé de reconnaître que les relations d'affinités des tribus sont peu éclaircies. Il trouve que les documents sont encore bien insuffisants et nous devons en attendre de nouveaux des explorateurs de l'avenir.

Successivement il s'occupe de la civilisation, du ménage des populations, culture, alimentation, habitation, habits et ornements, mutilations ethniques (peintures corporelles, tatouage), soins donnés à la chevelure, etc. L'ornement est toujours affaire importante, car dans ces sociétés barbares et féroces il faut être toujours prêt à attaquer aussi bien qu'à se défendre et l'industrie des armes est de premier ordre.

Il signale les industries usuelles, la poterie, le travail du bois et de l'os, le tissage ; le commerce et les arts spéciaux, musique et les instruments les plus habituels et sur toutes ces choses il invite à faire des recherches nouvelles dans le but de connaître la technique spéciale dans chaque cas.

L'organisation sociale des pays nègres est encore fort mal connue et il semble que l'auteur paraît donner à l'autorité et à la puissance des chefs une importance parfois un peu grande. Quoi qu'il en soit, il y a là des états divers comme dans toutes les sociétés, l'intelligence et la richesse sont encore les grands moyens d'arriver au pouvoir, tandis que le commun des hommes libres, tous se disent tels, constitue le pauvre peuple.

Il y a encore les esclaves, captifs de guerre ou débiteurs, mais dont la condition est spéciale dans les sociétés nègres.

Les groupements sociaux sont influencés par des idées spéciales ; il y a des clans, groupes de famille, dont il faut rechercher les bases ; il y a à dégager les divisions qui se rattachent au système des totems et aussi les rapports de ces totems entre eux, mais nous croyons qu'il faut ne pas en exagérer la valeur, sous peine de dévoyer et de compliquer l'ethnologie. La famille est l'occasion de nombreuses explications ainsi que la religion, la littérature populaire. Les origines et les migrations des Bantous sont inconnues et cette conclusion est caractéristique : « Bantou n'est plus aujourd'hui qu'un *concept linguistique*, mais cependant l'étude de la langue ne nous apprend pas beaucoup plus ».

C'est un enterrement de la méthode uniquement linguistique condamnée depuis longtemps par M. Havet dans ce même recueil dans une lettre à M. S. Reinach. L'anthropologie anatomique permet d'étudier les races humaines en tant que races régionales, elle facilite certains groupements de populations entre eux, mais elle n'explique pas pourquoi, quand, comment et depuis combien de temps des populations différentes de types parlent un même genre d'idiomes, ni quelle a été la marche de leurs migrations.

En somme le travail de M. Ankermann est tout simplement un ensemble d'instructions sur ce qu'on sait et surtout ce qu'on ignore des populations dites Bantoues. Un certain nombre de cartes jointes à ce travail permettent de se rendre compte de l'extension de certaines coutumes, dans les régions africaines considérées dans ce travail.

D^r F. DELISLE.

R. E. DENNETT. *At the back of the black man's mind or notes on the kingly office in West Africa*. London, New-York, Macmillan, 1906. 1 vol. in-8°, pp. xvi-288. (*Derrière l'esprit de l'homme noir, ou : notes sur la royauté dans l'Afrique occidentale.*)

M. D. s'est attaqué avec intrépidité au plus important et au plus difficile des sujets ; il a voulu pénétrer jusqu'au tréfond et, comme son titre le dit sans mensonge, jusqu'aux idées de derrière la tête, une pensée différente de la pensée européenne, saisir et montrer les rapports qui lient cette intimité de l'esprit avec la vie sociale. Sur cette pensée

nous possédions, sinon rien, du moins très peu de renseignements rien que ce soit en tout cas de comparable à ce que nous avons sur celle des tribus nord-américaines, des peuples orientaux ou des Australiens. En contact, par suite de circonstances personnelles, avec la pensée africaine, M. D. n'avait pour y pénétrer que la ressource de l'observation pure, et après des années de séjour, de recherches et de réflexion, il a écrit un des livres capitaux de l'ethnographie et de la sociologie africaines, livre essentiel pour toute ethnographie et pour toute sociologie, d'ailleurs d'une lecture effrayante, aux pages de grimoire, mystérieux comme l'intérieur d'un crâne, fou et vrai, mosaïque de faits sans nombre, ordonnés en d'étranges systèmes, mais dont la plupart conservent leur solidité, même après la destruction des dessins qu'ils composent, — œuvre d'un vrai pionnier, marchant sur une terre nouvelle, émerveillé et clairvoyant, quelquefois halluciné.

Disons-le d'abord, M. Deunett ne s'occupe pas de toute l'Afrique occidentale, mais seulement d'une partie des Bantus du Loango, les Bavili, au sujet desquels il avait déjà publié d'importantes études de folklore; cette localisation des recherches est fort heureuse et donne beaucoup de valeur aux observations; à la fin de l'ouvrage, quelques chapitres essaient assez gauchement, ou tout au moins sans un matériel suffisant, d'étendre les résultats au Bénin, qui se trouve ainsi l'occasion de pages intéressantes. Ceci dit, l'idée fondamentale de M. D. est la suivante : il existe chez les Bavilis une philosophie, consciente encore aujourd'hui chez quelques individus, qui l'a été certainement beaucoup plus autrefois, et qui est, essentiellement, un système de classification des idées et des choses; le plan de ce système de classification est le plan de l'organisation sociale sous toutes ses formes, religieuse, politique, juridique, etc., c'est-à-dire qu'aux catégories des idées et des choses correspondent les catégories sociales. En sociologie générale, une telle constatation ne serait pas une nouveauté; elle forme en effet la pensée directrice du travail que MM. Durkheim et Mauss ont publié sur les *Classifications primitives* dans le tome VI de *l'Année sociologique*, et M. D. ne ferait ainsi que lui apporter une confirmation et l'étendre. Toutefois, les milieux décrits par MM. Durk. et M. sont très différents, très éloignés, de celui que décrit M. D., et en nous montrant un si admirable rapport entre l'organisation sociale et le système de classification, là où depuis longtemps n'existe plus une classification totémique, si M. D. confirme à merveille le travail des authenticités, on peut craindre qu'en vérité il ne les confirme par trop bien. Il faut sans doute faire une part assez large dans ses dires à une double mystification, résultant à la fois des auto-suggestions de l'auteur, et de celles de sa principale source d'information, le roi Maluango. Mais, cette réduction faite, la part des faits vrais est encore considérable. Nous allons donc brièvement indiquer ce que sont les catégories chez les Bavilis, d'après M. D.

Il y en a six; ce sont (p. 109) : eau, terre, feu, mouvement, fécondité, vie. A chacune d'elles correspondent des idées associées; par exemple à la catégorie *eau* correspondent les idées : moralité, sagesse, vertu, souffle, parole, inspiration, audition, bouche, paternité, — à la catégorie *terre* : solides, justice, raison, intelligence, essence, etc., etc. Les saisons, les animaux sacrés, les terres et les rivières sacrées, les arbres sacrés, les bois sacrés, les *omina*, c'est-à-dire les six grands groupes d'êtres et de choses sacrés, sont divisés sur le type six de façon à ce qu'une saison, un groupe d'animaux sacrés, un groupe d'arbres sacrés, etc., corresponde à l'une des six catégories et que chacune des six divisions de ces six groupes corresponde à chacune de ces six catégories. Le territoire est divisé également en six districts ou duchés, et de même les fonctions royales, le roi agissant en effet (p. 24 sq.) en tant que *Fumu* (juge arbitre), *Ntinu* (juge raisonnant?), *Nganga vumba* (prêtre des saisons), *Maluango xivanji* (chef politique), *Muene* (grand devin,) *Nkici-ci* (grand prêtre), tandis que ces deux titres de *Ntapvtela* (le roi mort) et de *Maluango* (le roi après son *sacre*) affirment son unité en quelque sorte transcendente; en plus, à chacun de ces aspects du pouvoir royal correspond une division de la cour royale, c'est-à-dire des fonctionnaires chargés d'en assurer l'exercice (voilà qui semble très concret, six groupes de personnes en chair et en os, et qui pourrait faire croire à une vérification matérielle des divisions affirmées, — mais le maluango actuel n'a pas été sacré, le pouvoir royal n'a pas aujourd'hui une existence effective, et nous doutons fort que M. D. ait vu personnellement les membres de ces six groupes?); de plus, l'organisation des Bavis étant féodale, chaque district reproduit en plus petit l'organisation générale et présente les mêmes organisations sur le type six.

En dépit de l'abondance de détails accumulés par M. D., et aussi à cause d'elle, nous ne le suivrons pas plus loin dans son exposé de la classification par six, qu'il poursuit imperturbable et presque impitoyable. Toutefois, nous devons mentionner qu'à ce système s'en superpose un autre, celui-ci de division par quatre, qui vient encore compliquer les choses; voici la base de ce système par quatre : toute *cause* donne naissance à deux *effets*, l'un *mâle*, l'autre *femelle*, qui, agissant l'un sur l'autre, donnent un quatrième terme, l'*effet final*, puis celui-ci est à son tour une *cause*, origine de deux *effets*, mâle et femelle, de sorte que la chaîne des causes et des effets est sans fin : toutes les choses, qui appartiennent à un des groupes cités plus haut rentrent dans cette chaîne des causes et des effets, c'est-à-dire se groupent à nouveau par quatre; il en résulte un système d'une admirable complexité, où l'on perd presque pied au milieu des nombre 4, 6, 24 et autres multiples de 6 et de 4, sans compter un couple de 2 (le bien et le mal) et l'unité (le Dieu, Nzambi), et qui finit par trouver sa complète expression dans le

nombre 201 (page 235). La complication ne saurait être un argument pour douter d'un système, mais c'en est certainement un pour disposer à la prudence.

Si telles sont les matières qui tiennent la plus grande place dans le livre de M. D., et qui, malgré beaucoup d'aventure, sont du plus vif intérêt, il y aurait encore bien d'autres choses à y signaler. Nous le ferons brièvement. Ce sont d'abord des documents précis sur l'élection du roi chez les Babilis, son *couronnement*, et en général sur le pouvoir royal, puis des chapitres sur le système religieux, où M. D. expose sa théorie d'une sorte de polarisation de la vie religieuse chez les Babilis, un système de religion élevé (le *Nkici-ism*) religion des puissances bienfaisantes, étant opposé à un système de religion inférieur (le *Ndongoïsm*), religion des puissances maléficiantes, magie; à coté de traits parfaitement vrais, cette conception trop théorique force les faits, mais elle est à étudier de près; dans le compte-rendu qu'il donne du livre de M. D. dans l'*Année sociologique* (t. X. Alcan. Paris, 1907) M. Mauss prouve clairement (p. 308-310) que cette partie du travail de M. D. ruine définitivement la fausse et malencontreuse notion de fétichisme. Enfin, dans les 60 dernières pages on trouvera des renseignements pleins de valeur sur la royauté au Bénin.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le domaine où a travaillé M. D. avec tant de bonne volonté et où il a recueilli les éléments d'un si remarquable ouvrage, est un territoire français. Son livre indique un grand nombre de problèmes dans une direction où l'on trouvera sans nul doute beaucoup et prouve qu'il faut s'y mettre sans tarder. Notre devoir est tout tracé : le comprendra-t-on?

Jean-Paul LAFITTE.

MS^r HIPPOLYTE BAZIN. **Les Bambara et leur langue** (*Anthropos*, tome I, 4^o Fasc. 1906)

Cet article très court n'augmentera pas beaucoup la somme de nos connaissances sur les Bambara, qui parmi les différents rameaux de la race mandé représentent peut-être la peuplade la mieux étudiée et la plus soigneusement observée. Ce n'est pas le moment d'énumérer les travaux antérieurs que MS^r Bazin semble ignorer; qu'il me suffise de rappeler ici les études remarquables de Tautain et de Binger.

Pour donner quelque nouveauté à un sujet déjà ancien, il eût fallu que l'auteur essayât par des observations originales de jeter quelques lumières sur certains points encore obscurs de l'ethnographie africaine. Pour nous qui ne jugeons pas les sociétés secrètes *ridicules* mais les croyons surtout curieuses et intéressantes, nous aurions appris avec plaisir le mécanisme de leur fonctionnement, le but de leur institution, le détail des cérémonies rituelles qu'elles imposent à leurs adeptes. Le problème est loin d'être résolu. MS^r Bazin aurait pu tenter d'y apporter une solution.

Souhaitons également qu'il nous fournisse bientôt une fidèle et abondante traduction de ces fables, contes et légendes si nombreux chez les Bambara ; le folk-lore africain ménage encore bien des surprises à ceux qui voudront se consacrer à son étude.

L'étude linguistique de M^{rs} Bazin est fort courte, aucun vocabulaire n'accompagne les remarques de lexicologie et de morphologie, et ce n'est une nouveauté pour personne que la langue bambara est proche parente de l'idiome parlé par les Soussou et les Dioula.

D^r RIVET.

LIEUTENANT AVELOT. **Le Jeu des Godets** (*Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1906, 5^e série, tome VII, fascicule 4, page 267).

Le jeu des godets est exclusivement africain et on le retrouve dans tout le continent sauf dans la région méditerranéenne. « Il se compose d'une pièce de bois en forme de prisme triangulaire sur une face duquel douze petites cuvettes ont été creusées en deux rangs parallèles de six : à chaque extrémité se trouve une case beaucoup plus grande et plus profonde qui contient des grains dont on se sert en guise de jetons. » La règle est assez compliquée et variable. L'auteur décrit celle du jeu sénégalais, du jeu dahoméen, du jeu nago, d'après les relations des voyageurs, celle du jeu gabonais qu'il a notée lui-même. La communication du Lieutenant Avelot est particulièrement intéressante par la précision des détails. Des observations ethnographiques aussi soigneusement faites sont toujours les bienvenues.

D^r R.

D^r DA SILVA. **Un cas de régression morale dans la Basse-Casamance** (*La Revue Indigène*, 2^e année, n^o 14, juin 1907).

Sous ce pseudonyme, un de nos collaborateurs africains les plus autorisés, le D^r Maclaud (je lui demande pardon de l'indiscrétion) vient de reprendre dans la *Revue Indigène* une thèse qu'il avait dans des mémoires antérieurs déjà indiquée et rapidement esquissée. Dans la Basse-Casamance, on rencontre trois peuples, les Balante, les Feloupe, et les Bagnounk, issus vraisemblablement d'une même race, mais qui sous l'influence de circonstances extérieures, du milieu en un mot, ont évolué dans des sens si différents, qu'à l'heure actuelle il est presque impossible de retrouver des traces de cette parenté primitive. La grande forêt a fait du Balante un pillard fourbe et lâche, tandis que le Diola cantonné dans les marais découverts de la côte se développait en bravoure franche et en courage laborieux. Mais chez l'un comme chez l'autre, ces deux modalités si différentes ne sont que l'expression du caractère particulariste de la race, de l'esprit d'indépen-

dance qui les anime, modifiés profondément par l'habitat qu'elles se sont choisi ou qui leur fut imposé. Mais comment se fait-il alors que les Bagnounk, vivant dans un pays plus hospitalier que celui des Balante, où la forêt se parsème de clairières fertiles, offrent parmi ces diverses peuplades l'exemple d'une dégradation descendant jusqu'à la pire abjection? Il semble que de par leur habitat, ils aient dû évoluer dans le même sens que les Diola, devenir des agriculteurs actifs et industriels tout en conservant quelques traces des mœurs sournoises des Balante. Ici l'auteur de l'article émet une hypothèse séduisante et dont il serait curieux de rechercher (ce qui ne semble pas difficile) la confirmation sous d'autres latitudes. Les Bagnounk ont été plus que leurs voisins soumis à l'influence civilisatrice des blancs et des missionnaires portugais; ils apprirent de ceux-ci à construire des cases saines et durables, à creuser des puits maçonnés, ils en reçurent des cultures nouvelles, les éléments d'une agriculture raisonnée. Cette protection trop directe provoqua un véritable état de parasitisme et la vitalité de la race y sombra. Habités à un bien-être facile, imposé en quelque sorte par les colons, ou les moines, les Bagnounk virent disparaître peu à peu les qualités de lutte, et d'énergie qu'on retrouve chez leurs voisins, de même qu'un animal perd *par régression* une partie de ses organes en devenant un parasite. Lorsque l'influence tutélaire disparut, lors du déclin de la domination portugaise, les Bagnounk devaient fatalement retomber à un état de barbarie inférieur à celui de leurs proches voisins, parce qu'ils avaient perdu la force de se développer par leur propre effort : une *véritable régression morale* se manifesta, due évidemment « au trop grand écart d'équilibre qui s'est trouvé réalisé entre leur mentalité à peine dégrossie et les moyens d'action, plus exactement le confortable, dont les Portugais les avaient soudainement dotés ».

Sous son apparence paradoxale, cette théorie renferme certainement une grande part de vérité. Il faut souhaiter que l'auteur ne s'en tienne pas là et nous fournisse bientôt de nouvelles preuves de son exactitude.

Dr R.

Handbook of American Indians (Manuel des Indiens de l'Amérique) edited by F. W. HODGE, part I (A à M) (*Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, Bulletin 30*). Washington, Government Printing Office, 1907, 972 p. à 2 colonnes, in-8, 1 carte.

Ce manuel, rédigé en forme de dictionnaire, est l'œuvre des membres du Bureau d'Ethnologie de Washington, assistés de quelques collaborateurs étrangers à cette institution, mais à qui leur position a permis de recueillir des renseignements exacts et circonstanciés sur des tribus

peu ou pas connues. L'œuvre se présente donc avec toutes les garanties de soin désirables.

Le titre pourrait tromper le lecteur : il ne s'agit dans ce manuel-dictionnaire, que des Indiens de l'Amérique du Nord; ceux du Mexique et de l'Amérique centrale sont laissés en dehors, de propos délibéré. La tribu la plus méridionale dont il soit fait mention est celle des Hui-chols, indigènes du Nayarit, au nord du Jalisco (Mexique). C'est donc un dictionnaire où sont traitées les matières relatives aux indigènes du Canada, des États-Unis et de la Sonora.

Bien que la première partie de l'ouvrage ait seule paru, on peut très bien se rendre compte de la valeur de l'ouvrage : elle est très grande et représente un labeur considérable et des plus consciencieux. A chacune des tribus (souvent même des clans) correspond un article résumant son histoire, ses principales caractéristiques ethnographiques, son organisation sociale, ses croyances et ses cérémonies religieuses. A la suite, nous trouvons une bibliographie sommaire et une synonymie, travail très utile, qui permettra d'identifier rapidement les noms, souvent estropiés, que l'on trouve chez les anciens auteurs. Les hommes ayant joué un rôle important dans les tribus indiennes, les objets ethnographiques les plus importants (mocassin, calumet, etc.), les institutions sociales particulières aux indigènes de l'Amérique du Nord ont également leurs rubriques.

Ne pouvant faire un compte rendu détaillé d'un pareil livre, nous nous contenterons de citer les articles généraux les plus importants. L'anthropologiste trouvera des indications pleines d'intérêt dans les articles. *Anatomy* (p. 53 suiv.); *Calaveras Man* (p. 188); *Health and Disease* (p. 540, suiv.); *Lansing man* (p. 759); l'archéologue lira avec fruit les notes sur *Archæology* (p. 75 suiv.), *Architecture* (p. 77 suiv.), *Cliff-Dwellings* (p. 305 suiv.); *Cahokia mound* (p. 186); *Copper* (p. 343 suiv.); *Grave Creek Mound* (p. 506); *Horses* (p. 569 suiv.); *Iron* (p. 615); *Metal Work* (p. 847 suiv.); *Mines and quarries* (p. 805 suiv.); l'ethnologue, le sociologue se reporteront plus spécialement à *Calendar* (p. 189); *Calumet* (p. 191 suiv.); *Chiefs* (p. 263); *Civilization* (p. 301 suiv.); *Clan and Gens* (p. 302); *Commerce* (p. 330 suiv.); *Domestication* (p. 396 suiv.); *English influence* (p. 423 suiv.); *Media of exchanges* (p. 446); *Family* (p. 451); *Food* (p. 466 suiv.); *French influence* (p. 475); *Habitations* (p. 515 suiv.); *German influence* (p. 490); *Kinship* (p. 692 suiv.); *Land tenure* (p. 756 suiv.), *Mariage* (p. 808), *Mythology* (p. 964 suiv.); deux articles intéressent plus spécialement les linguistes : *Languages* (p. 757 suiv.) et *Linguistic families* (p. 767), ce dernier est accompagné d'une carte montrant la distribution des groupes linguistiques dans l'Amérique du Nord. Enfin, les notes sur *Education* (p. 415 suiv.); *Governmental policy* (p. 499), *Indian rights Association* (p. 757), *Missions* (p. 874), *Agency system* (p. 21 suiv.), *Legal status, French,*

English, Dutch et German influence doivent être lues par tous ceux qui s'intéressent aux systèmes de colonisation.

Signalons, pour faire la part de la critique, quelques petites imperfections : la bibliographie ajoutée à chaque article est loin d'être complète et trop souvent limitée aux seuls ouvrages américains modernes, certaines figures, par une négligence inexplicable sont attribuées à des objets différents (ex. : la jeune fille Yurok de la page 19 est en réalité une jeune Hupa, qualité qu'elle a sur la p. 582; même observation pour le couple Hopi de la p. 561 qui devient (p. 623) un couple Jemez).

Malgré ces petits défauts d'exécution, ce livre est de la plus haute valeur; il est indispensable, non pas seulement à tous les américanistes, mais encore à tous les ethnographes.

H. BEUCHAT.

C. HILL-TOUT. **British North America. The Far West. The Home of the Salish and Déné** (L'Amérique du Nord anglaise. L'Extrême Ouest, pays des Salish et des Déné) Londres, A. Constable, 1907, 263 p. in-8, 32 pl.

Ce livre fait partie d'une collection illustrée qui doit passer en revue les races indigènes de l'empire colonial britannique. M. Hill-Tout a été chargé de rédiger la partie relative aux indigènes de l'est canadien. Tout ce qui est relatif aux tribus Déné a été emprunté aux travaux du missionnaire bien connu, le P. Morice; quant aux Salish, les renseignements donnés par M. Hill-Tout proviennent pour la plupart d'observations personnelles.

Les Indiens de la Colombie Britannique sont en voie rapide de disparition. La diminution que nous pouvons noter, depuis l'époque des premiers explorateurs est dans la proportion de 10 à 1. A l'époque actuelle, les Salish habitant les possessions anglaises sont au nombre d'environ 12.000. Il est beaucoup plus difficile de donner une statistique, même très approximative, du nombre des Déné, par suite de l'éparpillement de leurs hordes sur tous les territoires du Nord-Ouest. Les tribus Déné dont il est surtout question ici sont celles de l'Ouest : Porteurs du lac Stuart, Chilcotins de la rivière Chilcotin, Nahane de la rivière Stickeen, Sarcis et Sikani des Montagnes Rocheuses. Les Salish sont divisés en trois groupes : ceux de l'Intérieur. (Shushwap, Stlatlumkh de la rivière Lillooet, Sökhuapamukh du lac Okanagan, Ntlakyapamukh de la rivière Thompson); ceux du Delta du fleuve Fraser (Qawetshin, Tlkuñgön, etc.); et ceux de la côte (Bella-Coola; Thatloltkh, Pöntlatsh, etc.). Leurs voisins au Nord sont les Kwakiutls, à l'Est les Kutenais, au Sud les tribus Salish habitant sur le territoire des États-Unis.

Les différences entre la civilisation des Salish et celle des Déné sont profondes et multiples. Les Déné sont d'ailleurs parmi les peuples les moins avancés en civilisation de l'Amérique du Nord, tandis que les

Salish appartiennent au type de culture si avancé du Nord-Ouest. Cependant, on rencontre dans les deux races des différences de degré tout à fait caractéristiques :

Les Déné du Sud appartiennent presque à ce type de civilisation bien connu sous le nom de type des Prairies et auquel se rattachent les tribus nomades de l'Ouest des États-Unis. Comme les Sioux, comme les Arapahos, les Déné méridionaux vivent sous le *tipi*, la tente de peau d'élan ou de caribou ; comme eux, ils portent le pantalon de peau, le mocassin froncé, la tunique longue, la coiffure ornée de plumes d'aigle. Mais, leur état de civilisation étant beaucoup plus bas, ils ignorent l'ornementation, le symbolisme, l'organisation en sociétés militaires des Indiens des Prairies. Aux Algonquins, leurs voisins de l'Est, ils ont emprunté le canot d'écorce de bouleau ; aux Salish, certains ornements et la division de la société en plusieurs castes. Chez les Porteurs du lac Stuart, l'influence des peuples du Nord-Ouest est encore plus apparente : le *tipi* de peau fait place à une maison stable, copiée sur celle des Salish ; les castes qui divisent la société sont aussi formelles que chez ces derniers, auxquels ils ont aussi emprunté les piliers totémiques ; à leurs voisins du Nord, les Tlingits, ils ont pris la coutume du labret. Les Déné, pris dans leur ensemble, présentent un phénomène remarquable : aucun peuple américain n'est plus plastique, plus sujet à ressentir l'influence du voisinage d'autres civilisations : les Porteurs ont été, comme nous venons de le voir, fortement influencés par la civilisation du Nord-Ouest ; leurs frères du Sud : Athabaska, Chippewayan ont pris l'aspect des peuples des Prairies ; les Hupas, Déné transportés dans le nord de la Californie ne diffèrent presque en rien des autres Californiens ; les plus méridionaux de tous les Athapaskans, les Navajos et les Apaches ont assimilé une foule de traits des peuples qui les entourent : Pueblos, Pimas, Mohaves, etc. Seule, la langue permet de classer ensemble des peuples qui diffèrent autant les uns des autres, ethnographiquement.

Les Salish de la Colombie Britannique présentent, suivant le groupe que l'on observe, des différences remarquables de civilisation et, M. Hill-Tout les ayant observés personnellement (surtout ceux du Delta) les fait fort bien ressortir. Plus on avance dans l'intérieur des terres et moins le type « nord-ouest » de la civilisation est marqué. Les Indiens de la Thompson River, par exemple, ne diffèrent pas beaucoup des indigènes habitant plus à l'Est (Kutenai) ou plus au Sud (Shahaptin ou Nez-Percés). Leur maison d'hiver, à demi-souterraine et circulaire rappelle celle des peuples méridionaux, tandis que leur canot d'écorce est complètement copié sur la baïdare des Kutenai. Dans l'Ouest, au contraire, la maison, bien que d'un modèle différent, correspond presque complètement à celle des peuples Wakash (Kwakiutls, Nootkas). Le régime alimentaire varie à peu près de la même façon que la civilisation : les Salish des

côtes et du Delta de la Fraser vivent presque uniquement de produits de la mer, tandis que ceux de l'intérieur tirent la plupart de leurs ressources de la chasse.

Les seules caractères qui distinguent vraiment les peuples de la Colombie britannique sont ceux de leur organisation familiale et politique. Les Déné ont une organisation sociale des plus rudimentaires : chez les Nahanne, la tribu comprend deux phratries ou clans primaires, exogames et portant des noms animaux : les Oiseaux et les Ours ; les Kutchin ou Loucheux ont trois clans totémiques, ceux du Poisson, de l'Oiseau et de l'Animal (nous supposons que M. Hill-Tout a voulu dire : le Quadrupède) ; chez les Porteurs, les totems (*netse*) sont au nombre de quatre : la Grouse, le Castor, le Crapaud et l'ours Grizzly. Chez les Loucheux, les clans totémiques sont locaux, c'est-à-dire que chacun d'eux occupe un lieu déterminé, tandis que les villages des Porteurs contiennent des gens appartenant à tous les totems. La parenté s'établit en ligne maternelle chez les Nahanné et les Porteurs, tandis qu'elle est comptée en ligne paternelle chez les Sikani et les Déné de l'Est. Les Porteurs ont emprunté aux peuples du Nord-Ouest leur division en castes. Il y a trois castes : celles des nobles ou chefs (*teneza*), possesseurs des terrains de chasse, qu'ils distribuent à leur clientèle ; celles des gens qui ont réuni une grande quantité de biens mobiliers et que M. Hill-Tout compare à notre bourgeoisie ; enfin, le bas peuple, qui ne possède ni terres, ni biens meubles. La dignité de *teneza* se transmet, dans un clan donné (chaque clan en ayant au moins un), de père en fils ; certains titres y sont attachés ; pour se faire bien venir, ces chefs se livrent à de grandes distributions de biens, en se conformant aux règles du *potlatch*, ce qui prouve bien que toute l'organisation a été copiée par les Porteurs sur leurs voisins du Nord et de l'Ouest.

Chez les Salish, la parenté est toujours comptée en ligne masculine ; ceux de l'intérieur ne connaîtraient pas le régime du clan, chaque famille serait gouvernée par l'homme le plus âgé et aucune unité supérieure n'existerait (p. 158). Chez ceux du Delta et de la Côte, nous retrouvons les trois castes décrites plus haut, avec les mêmes caractères ; de plus nous voyons ici l'existence d'esclaves, comme partout ailleurs dans le Nord-Ouest américain.

Nous pensons en avoir assez dit pour caractériser, superficiellement tout au moins, les peuples que nous décrit M. Hill-Tout. Un tel livre ne peut pas se raconter : il faut le lire, d'autant plus qu'il est d'une lecture facile et agréable. Il présente malheureusement des lacunes considérables : on nous décrit, par exemple, une cérémonie très importante des Salish de la côte, le *Smäitlas* (meiLa de M. Boas), sans nous dire que ceux qui l'accomplissent sont les membres d'une société secrète, le *Chyiyiwan* et que le nom même de la cérémonie a été emprunté aux Kwakiutls. Certaines assertions sont faites pour étonner, par exemple

nous apprenons que le totémisme, au sens américain du mot est « la doctrine des esprits gardiens (ou manitous individuels) ». Or cette doctrine est celle de M. Boas et de son école, et, plus spécialement, de M. Hill-Tout; l'imputer à tous les ethnographes américains est exagérer grandement son importance. Enfin, on désirerait voir un peu plus de précision dans les faits cités. La plupart de ces défauts proviennent, cependant, du caractère d'ouvrage de vulgarisation que présente le livre : nous souhaiterions d'en avoir de pareils sur les races indigènes de notre empire colonial.

H. B.

NELLO PUCCIONI (Dr). *Gli Indiani di Buffalo Bill* (Les Indiens de Buffalo Bill). *Arch. per l'Antropologia e la Etnologia*, t. XXXVI, 1906. 1 pl. en phototypie.

L'auteur a examiné à Florence quatre des Indiens exhibés par le colonel Cody et il a fait part à la Société d'Anthropologie de sa ville du résultat de ses observations. Ce qu'il dit des tentes, du costume, etc., n'apprendrait rien à nos lecteurs. Mais dans la courte note que nous avons sous les yeux, nous trouvons quelques renseignements sur les caractères faciaux et quelques mesures portant sur la taille, la grande envergure, les diamètres antéro-postérieur et transverse maximum du crâne, la longueur et la largeur du nez.

Les quatre individus étudiés par M. Nello Puccioni appartiennent au groupe des Sioux; ce sont des hommes avec les traits classiques des Peaux-Rouges et des arcades zygomatiques assez saillantes pour imprimer à l'ensemble du visage un aspect « mongoloïde ». La taille de tous est élevée : le moins grand mesure 1^m,769, et l'un atteint 1^m,924. La grande envergure dépasse toujours la taille, de sorte que le rapport oscille entre 101,5 et 103,5.

Ce qui semble avoir particulièrement frappé l'auteur, c'est que la moyenne de l'indice céphalique des quatre sujets est sous-brachycéphale. Deniker, dit-il, range les Dacotas parmi les sous-dolichocéphales, et certain auteur leur attribue même une dolichocéphalie franche. Il est vrai que Deniker a écrit que les Sioux ont la tête « sous-dolichocéphale ou *mésocéphale* » ; mais les chiffres qu'il donne montrent que c'est dans le groupe des mésaticéphales que rentrent la plupart d'entre eux. Otis avait déjà attribué, comme moyenne d'indice céphalique, aux Dacotas le chiffre 78,92, et MM. de Quatrefages et Hamy avaient considéré les Sioux comme mésaticéphales. M. Nello Puccioni a rencontré une moyenne un peu plus élevée (83,3 sur le vivant, soit environ 81,3 sur le crâne). Mais, ainsi que l'ont montré les auteurs des *Crania ethnica*, les tribus du groupe Sioux oscillent dans des limites assez étendues autour de la moyenne, et il n'est pas étonnant que quatre individus aient donné à notre confrère italien un chiffre qui

avait déjà été observé à diverses reprises. Cela démontre que le groupe n'est pas homogène, démonstration qui, d'ailleurs, était faite depuis longtemps.

R. VERNEAU.

G. HERVÉ. **Noirs et Blancs. Le croisement des races aux États-Unis et la théorie de la « miscégénéation ».** (*Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, 16^e année, X, octobre 1906).

Il faut savoir gré au savant professeur de l'École d'anthropologie d'avoir abordé le problème particulièrement passionnant, tant au point de vue ethnique qu'au point de vue social, du croisement des races blanche et noire et d'avoir exposé avec toute l'ampleur désirable les divers aspects d'une des questions les plus complexes qui se posent à l'heure actuelle. En limitant son étude aux États-Unis, l'auteur a voulu se garder des généralisations hâtives et personne ne sera tenté de lui reprocher sa prudence, les documents faisant défaut le plus souvent, pour les autres pays et les autres races.

Envisageant d'abord la question au point de vue social, M. Hervé montre, statistiques en main, qu'il n'y a actuellement en Amérique du Nord aucune tendance aux croisements légaux entre Blancs et Noirs et que lorsque cette tendance existe, elle s'exerce dans les pires conditions, le plus souvent par la prostitution.

Se plaçant ensuite au point de vue purement physiologique, il examine si le mélange absolu des deux races est possible. Dès 1864, de fervents partisans de ce mélange ont préconisé sous le nom de *miscégénéation* une méthode d'assimilation systématique et intensive des éléments ethniques étrangers à la masse de la population. Or l'expérience prouve péremptoirement que la fécondité des mulâtres est très limitée et que lorsque la race métisse ne se régénère pas par des apports incessants de sang d'une des deux races mères, elle tend à disparaître peu à peu par retour des descendants aux types originels. Ces faits seuls réduisent à néant la séduisante théorie de la miscégénéation.

Mais fût-elle réalisable, la fusion des Blancs et des Noirs est-elle désirable? Physiquement, les métis sont le plus souvent inférieurs aux individus de sang pur qui leur ont donné naissance, c'est là l'opinion unanime de tous les médecins. Mais cette infériorité se retrouve-t-elle dans les qualités morales et intellectuelles? Ici l'appréciation personnelle repose sur des bases trop variables pour que les conclusions des observateurs puissent être acceptées sans réserves. Pourtant, la majorité des témoignages semble établir qu'aux États-Unis, si le mulâtre est sans aucun doute supérieur au Noir en intelligence, il ne le vaut pas plus moralement qu'il ne le vaut physiquement.

De l'ensemble de ces déductions, il résulte donc clairement que la

miscéogénéation envisagée dans ses diverses conséquences apparaît comme un système à rejeter définitivement. Les peuples d'ailleurs se sont refusés à l'appliquer avant que les sociologues en aient reconnu les dangers.

Mais s'ensuit-il que le métissage entre d'autres races plus voisines que ne le sont les races blanche et noire soit définitivement condamné, et faut-il renoncer absolument au rêve captivant d'une fusion ethnique? M. Hervé, je l'ai déjà dit, ne se hasarde pas jusque-là. On ne saurait oublier en effet, que l'Amérique du Sud est peuplée presque exclusivement de métis d'Indiens et de Blancs qui semblent, contrairement à ce qui se passe pour les mulâtres, posséder une vitalité et une intelligence supérieures à celles des races originelles. Il est certain que c'est là une opinion qu'il faudrait appuyer sur des faits statistiques. Toutefois, elle fait supposer que le problème comporte peut-être des solutions diverses suivant les races. Une vaste enquête est nécessaire. La Société d'anthropologie de Paris a eu l'heureuse idée d'en prendre l'initiative; si l'effort de la Commission nommée à cet effet aboutit, elle aura résolu une des questions ethniques les plus complexes et les plus troublantes.

Dr RIVET.

J. R. SWANTON. *Haida texts and myths*. Skidegate dialect (Textes et mythes haïdas) 29th *Bulletin of the Bureau of American Ethnology*. Washington, 1905 (1906) 448 p. in-8.

Ces textes furent recueillis au cours des années 1900-1901 par M. Swanton, avec l'aide d'un interprète haïda. Pour en faciliter la publication, un certain nombre seulement ont été donnés en haïda, avec leur traduction anglaise; la plupart de ceux que contient le livre ne sont que des traductions.

Le contenu de ces mythes est extrêmement intéressant et touffu; malheureusement l'obscurité et l'étrangeté de la plupart d'entre eux en rend la lecture et surtout la compréhension très difficile. On sent combien cette civilisation est loin de la nôtre et on constate combien peu nous la connaissons. Nous essaierons cependant de donner une idée de ce qu'est cette collection de légendes, en nous arrêtant seulement aux faits les plus généraux.

Là, plus que nulle part ailleurs, il est presque impossible de distinguer les récits mythiques de ceux qui sont des légendes et de ceux qui sont des contes. La plupart des textes, arrangés sans art apparent, ne sont qu'une suite d'épisodes chevauchant les uns sur les autres, se suivant sans ordre chronologique, se répétant ou se sous-entendant; ces épisodes sont réels ou mythiques, sans que rien dans le titre de l'histoire qui les contient puisse nous le faire deviner. Cependant, les contes

réunis à la fin du volume et qui renferment des récits de batailles ont, pour la plupart, un point de départ réel, et ils sont parfois dépouillés de tout attribut mythique.

Une des choses qui nous frappe le plus à la lecture de ce volume, c'est combien la tradition purement haïda y joue un rôle effacé. Au-dessus de la pensée des gens de Skidegate, étudiés par M. Swanton, plane la pensée, plus générale, de tout le Nord-Ouest américain. C'est de Masset et de Skidegate, les deux grands centres haïdas, que s'est répandu l'art de la sculpture sur toute l'aire de civilisation américaine qui s'étend du Mont Saint-Élie à la Columbia River, et, cependant, il n'est pas un clan tlingit, kwakiutl ou chinook qui ne raconte que son ancêtre acquit sa sculpture distinctive de quelque être surnaturel. De même, les clans haïdas croient que leurs ancêtres furent initiés par des esprits tlingits ou tsimshians ; leurs rites sont souvent empruntés aux tribus du continent et leur panthéon est, pour une grande part, composé de dieux étrangers. On sent bien là qu'une même civilisation s'étend sur des peuples de mœurs et de traditions diverses, et qu'il est difficile, dans ce cas, de faire le tri des « idées » particulières à un peuple quelconque, fût-il grand et puissant comme le peuple haïda. Un exemple typique de la dépendance dans laquelle les Indiens des Iles de la Reine Charlotte sont vis-à-vis de la civilisation du Nord-Ouest américain est l'importance considérable qu'y prend le mythe du Corbeau, créateur et bienfaiteur de l'humanité. Ce mythe a pris naissance chez les Tlingits ; de là il s'est répandu sur toute la Colombie britannique et même en Sibérie orientale ; on ne le rencontre plus que sous forme de légendes sans grande importance chez les Kwakiutls de Vancouver, mais il a autant de valeur à Skidegate que dans le pays tlingit. *Nañkilstlas* (le Corbeau) est, comme le *Yethl* tlingit, le créateur de la Terre et de toutes les choses utiles aux hommes.

Peut-être la grande importance prise par le mythe du Corbeau provient-elle de ce que les Haïdas sont partagés en deux clans primaires (ou phratries) : celle du Corbeau et celle de l'Aigle. Ceci nous amène à parler de la question des légendes de clans, que M. Swanton nous dit ne pas exister chez les peuples qu'il étudie. La plupart des mythes expliquent la création des « villes » où sont établies les diverses familles (nous dirions « clans ») qui appartiennent à l'une ou l'autre des phratries ci-dessus désignées ; certaines de ces légendes, la première, par exemple, sont même des mythes totémiques typiques. On peut donc dire, contrairement à M. Swanton, que les Haïdas possèdent des mythes de clans. Il faut cependant reconnaître qu'ils n'ont pas la netteté, la fixité de contours de ceux des Kwakiutls ou des Bella-Coolas : ce sont des mélanges, en proportion quelconque, d'épisodes empruntés au fonds commun appartenant à la phratrie ; on n'y trouve surtout pas un ancêtre éponyme y jouant le rôle principal et obtenant d'un esprit les

trésors du clan. Les mythes familiaux haïdas sont moins fixés et, par suite, moins reconnaissables que ceux des autres peuples du Nord-Ouest.

Le milieu dans lequel s'agitent les personnages mythiques est comparable à celui des autres légendes de la même région. Tous les actes qui nous sont décrits se passent dans un temps placé avant le temps banal, alors que le monde n'était pas encore ce qu'il est aujourd'hui. Et nous assistons à la création des accidents de terrain qui se rencontrent aujourd'hui dans l'archipel haïda et sur la côte qui lui fait face : rochers, rivières, lacs, etc. A cette époque, le monde n'est peuplé que d'esprits, qui agissent tous comme agissent seuls aujourd'hui les sorciers les plus puissants : ils se glissent dans la peau d'animaux divers et même d'humains ; ils guérissent les malades au moyen de cérémonies magiques et d'herbes puissantes ; les actions, pour être valables doivent être répétées quatre fois.

Un certain nombre de contes nous décrivent les exploits des shamans ; les uns sont empreints d'un esprit mythique, les autres nous racontent simplement comment ils acquièrent leur pouvoir et quelles prouesses ils accomplirent par son ministère. Les sorciers haïdas sont des « shamans » proprement dits, c'est-à-dire des individus possédés, « à travers » lesquels parle un être surnaturel ; ils acquièrent leurs esprits par des rites divers, dont les plus courants sont le jeûne et les bains prolongés d'eau de mer. Les shamans des peuples voisins sont considérés comme très puissants, particulièrement ceux des Tlingits.

Nous trouvons aussi, dans le livre de M. Swanton, un grand nombre d'informations sur le panthéon des Haïdas. Nous avons déjà vu que Corbeau joue un rôle important comme créateur du monde ; un autre esprit — spécifiquement haïda — très puissant est Maître-Carpentier, le constructeur de canots ; puis viennent les divinités féminines qui habitent les sources, les lacs et les embouchures des rivières et *Lladjat*, la femme-du-beau-temps, Cieux-Brillants et Celui-qui-se-tient-sur-la-mer, toutes divinités qui président aux phénomènes météorologiques. Enfin, il existe une multitude d'esprits locaux : esprits des rocs, de certains arbres, des caps, des baies, sans compter ceux qui règlent les destinées des animaux (la Mère-des-Flétans par exemple) et ceux qui jouent un rôle assez vague comme celui qui est moitié roc, moitié femme (*tédji tgâga*) qui correspond à la Femme-enracinée-au-sol des mythes kwakiutls et bella-coolas.

Sur la constitution de la famille, sur la vie domestique, sur la façon de conduire la guerre, surtout, ce livre apporte beaucoup d'indications précieuses qui augmentent notre connaissance du groupe si intéressant des Haïdas.

H. BEUCHAT.

P. E. GODDARD. **The Phonology of the Hupa language.** Part I. *The Individual Sounds* (La phonétique de la langue hupa, I. Les sons isolés). *University of California publications. American Archæology and Ethnology*, vol. V, n° 1. Berkeley, University Press, 1907, in-8, 19 p., 7. pl.

Le hupa a déjà été étudié par M. Goddard au point de vue morphologique. Il nous en donne aujourd'hui une étude phonétique de la plus haute valeur. On sait les difficultés auxquelles se heurte celui qui veut rendre un compte exact des sons existant dans une langue très différente de la sienne; comme le dit fort bien l'auteur, « plus sa compréhension des sons devient exacte, plus la difficulté augmente ». Aussi le système employé pour l'examen des éléments phonétiques a-t-il été autre que la simple audition, M. Goddard a photographié les positions des lèvres lors de la prononciation des voyelles, et il a opéré le tracé des mots prononcés au moyen du kymographe de l'abbé Rousselot. C'est le résultat de ces études qu'il publie dans cet article. Il trouve que le hupa possède 33 sons isolés que l'on peut représenter chacun par une lettre et que tous peuvent être prononcés de deux façons différentes, presque imperceptible pour une oreille européenne, mais que les Hupas décèlent très bien et qui changent la signification de certains vocables.

H. B.

A. L. KROEBER. **The Yokuts language of South Central California** (La langue Yokuts du sud de la Californie centrale). *University of California publications. American Archæology and Ethnology*, vol. II, n° 5. Berkeley, University Press, 1907, in-8, 208 p.

Le yokuts ou mariposa est la langue des Indiens de la vallée du San Joaquin et de la rivière Kern, aux environs du lac Tulare. Il n'était connu jusqu'ici que par un petit vocabulaire. M. Kroeber nous donne présentement une esquisse grammaticale de l'un des dialectes, le yaudanchi, accompagnée d'un assez long vocabulaire et de remarques sur les autres dialectes. Le dialecte yaudanchi est parlé au pied des collines, sur les bords de la rivière Tule. Sa phonétique est assez simple : il possède deux séries de voyelles, ouvertes et fermées, plus quatre voyelles « impures », du type de celles qui existent dans les langues shoshones. Les voyelles paraissent obéir à une sorte d'harmonie vocalique, mais d'un type bien différent de celle qui existe dans les langues ouralo-altaïques : ici, ce n'est pas la voyelle de racine qui agit sur celles des affixes; c'est souvent le cas contraire qui se produit, aussi M. Kroeber dit-il avec raison qu'au lieu d'être une sorte de loi purement mécanique, l'harmonie des voyelles apparaît plutôt ici comme déterminée par des besoins grammaticaux. Il en résulte quelque chose qui ressemble beaucoup à une flexion, car les voyelles du mot-racine sont différemment modifiées pour indiquer une

relation différente. Ainsi la racine du mot « belle-mère » est *ontip* ; elle devient au pluriel *onètap-i* mais *unitip-i* pour désigner la belle-mère décédée. Le Yaudanchi, comme aussi les autres dialectes, ne possède pas de préfixes ; toutes les relations s'établissent au moyen de la réduction de tout ou partie de la racine, de la suffixation et de la mutation vocalique. Les objets sont classés en animés et inanimés ; tous les noms animés forment leur pluriel en *-i*, tandis que les inanimés possèdent un collectif indiqué par *-hin*. Le verbe ne joue pas un rôle aussi important que dans beaucoup de langues américaines ; la racine n'en est presque jamais altérée et il n'incorpore aucun élément. Les pronoms personnels sont invariables ; les démonstratifs diffèrent suivant l'éloignement et les conditions de visibilité de l'objet. Les adjectifs paraissent participer plutôt de la nature du substantif que de celle du verbe. Les nombres sont construits sur le système décimal, deux nombres seulement ont pu être décomposés ; ce sont 4 qui contient la racine du nombre 2, et 5 dans lequel on retrouve le nombre 1. Peut-être faut-il voir là les restes d'un système basé sur 3. Au-dessus de 10, il y a deux procédés de dérivation des nombres : on peut suffixer aux neuf premiers nombres la syllabe *-am* qui a le sens de « + 10 » ou y postposer les mots *yo tieu* « et dix ». 20 se dit : deux dix, etc. jusqu'à 100, qui se dit *pich* « un compte ». Tous les nombres sont déclinales.

La syntaxe ne paraît pas très régulière ; l'ordre de la phrase est le suivant : verbe, sujet, objet. Les noms locatifs, accompagnés de leurs adjectifs se placent avant ou après le verbe, sans grande régularité, semble-t-il. Une particularité lexicologique distingue le Yokuts des langues américaines en général : la composition n'y joue presque aucun rôle.

Après avoir passé en revue sommairement les divers dialectes mari-posas, M. Kroeber pose des conclusions qui méritent qu'on s'y arrête. Ce qui caractérise ces dialectes, c'est l'existence de nombre de racines différentes pour énoncer la même idée. Sur 225 mots qui ont servi à la comparaison, 150 montrent que, dans l'ensemble de la famille linguistique yokuts, il existe plusieurs racines pour le même mot et cette pluralité porte aussi bien sur les verbes que sur les substantifs. Cette particularité existe aussi dans d'autres langues californiennes : le Yuki, le Pomo, le Costano. M. Kroeber explique ce phénomène d'une part par la simplicité de la phonétique de ces langues, qui ne leur permet pas les mutations que l'on trouve dans la plupart des autres familles linguistiques américaines, d'autre part par l'abondance de mots étrangers empruntés, enfin, et c'est là une idée des plus remarquables, par l'existence du tabou du nom des morts qui amène le renouvellement partiel du vocabulaire dans une localité donnée. Or, ces remarques ont une grande portée. On sait l'extrême division des groupes linguistiques dans toute l'étendue de la Californie ; la plupart ont été établis sur

le simple examen de vocabulaires, sans tenir compte des éléments grammaticaux que l'on ignorait le plus souvent. Dans ces conditions, deux des dialectes de la langue yokuts, par exemple, auraient pu être classés comme appartenant à des groupes différents. On peut donc se demander s'il n'y aurait pas lieu de classer les langues californiennes suivant leurs caractères grammaticaux plutôt que d'après des éléments lexicologiques qui varient dans l'étendue d'une même langue. Déjà, M. Dixon a récemment réuni à la famille Shasta la langue des Achomâwi de la Pitt River, pour lesquels Powell avait créé la famille Palaihnihan, et cela bien que les racines des deux langues soient radicalement différentes. M. Kroeber, sans être aussi affirmatif, tendrait à réunir dans un même groupe le Yokuts, le Costano, l'Esselen, le Maidu, le Wintun, le Pomo, qui présentent en commun des particularités très remarquables. Ainsi disparaîtrait une des énigmes de l'ethnographie de l'Amérique du Nord. Nous souhaitons que M. Kroeber reprenne ce travail et nous sommes convaincus qu'il le mènera à bien.

H. B.

A. L. KROEBER. *Shoshonean dialects of California* (Les dialectes shoshones de la Californie.) *University of California publications. American Archaeology and Ethnology*, vol. IV, n° 3, Berkeley, University, Press, 1907, in-8, 100 p.

La grande famille linguistique shoshone (ou Uto-aztèque de Brinton) nous est encore presque inconnue sous le rapport ethnographique. A première vue notre connaissance philologique paraît meilleure: de nombreux vocabulaires en ont été publiés, depuis fort longtemps; mais aucune grammaire, si rudimentaire soit-elle n'en a été esquissée. M. Kroeber, qui a eu la bonne fortune de réunir, au cours de plusieurs années de travail ethnologique, plusieurs vocabulaires assez complets des dialectes shoshones de la Californie, cherche à reclasser, tant à l'aide de ses nouveaux matériaux que des travaux de ses devanciers, le tableau entier des dialectes. Malheureusement, les particularités grammaticales qu'il a pu étudier sont encore bien peu nombreuses, et c'est surtout à l'aide de vocabulaires, d'une orthographe souvent très défectueuse qu'il tente cette reconstitution.

Les langues shoshones paraissent posséder une phonétique assez riche, surtout en ce qui regarde le système des voyelles: outre les séries a, e, i, o, u, ouvertes et fermées, elles renferment une série A, E, I, O, U de voyelles dites obscures, une série ^a, ^e, etc. de sons « inarticulés » et les lettres o, u, ö, ü que M. Kroeber qualifie d'impures. Les consonnes sont assez nombreuses, principalement dans les séries gutturale et palatale. La seule particularité grammaticale qui nous soit rapportée, comme commune à tous les dialectes, est la suivante: il existe des suffixes de noms, ou terminaisons, qui disparaissent en certaines cir-

constances, par suite, un nom, pris dans son sens substantif, est toujours accompagné d'un suffixe qui disparaît lorsque le nom entre en composition. La même particularité existe en nahuatl. Une pierre se dit dans le dialecte Luiseño de la Californie, *to-ta*; ma pierre devient *no-to*; de même, en nahuatl, le mot *yac-atl*, le nez, forme *no-yac*, mon nez. Ces suffixes varient dans chacun des groupes de la famille shoshone et même souvent dans chaque dialecte.

La mise en tableau des langues shoshones ne va pas sans difficultés; certains dialectes extrêmes n'ont entre eux qu'une ressemblance très lointaine, et comme il est certain que beaucoup de dialectes sont éteints, il n'est pas toujours facile d'apercevoir les formes de passage. L'auteur divise les idiomes en quatre grands groupes et huit sous-groupes comme suit: 1° dialectes des Pueblos (représentés par une seule langue, le Hopi); 2° dialectes du Plateau, 3 sous-groupes: *a.* Ute-Chemehuevi (comprenant les Utes, de l'Utah et du Colorado, les Paiutes du Nevada méridional, les Chemehuevis du rio-Colorado, les Kawaiisus des monts Tehachapi, et quelques-unes des bandes des Bannocks); *b.* Shoshoni-Comanche (Shoshonis de l'Idaho oriental, du nord-ouest de l'Utah, du nord-est du Nevada et ceux du Wyoming, Comanches); *c.* Mono-Paviotso (Monos ou Monachis de la Sierra-Nevada; Paviotsos ou Paiutes du nord-ouest du Nevada; Snakes ou Paiutes de l'Oregon oriental, Bannocks de l'Idaho). Les Panamints de la vallée de la Mort, en Californie, appartiennent à ce groupe où à celui des Ute-Chemehuevis; 3° dialectes de la Kern River (Tübatulabal de la rivière Kern, Bankalachi du lac Tulare; 4° dialectes de la Californie méridionale. 3 sous-groupes: *a.* Serrano (Serranos des environs de San Bernardino, Gitanemuks à l'est du lac Tulare); *b.* Gabrielino (Indiens des missions de San Gabriel et San Fernando, anciens habitants des trois îles du sud de l'archipel Santa-Barbara: Santa-Catalina, San Miguel et San Nicolas); *c.* Luiseño-Cahuilla (Luiseño de la mission de San Luis Rey; Juaneño de San Juan Capistrano, Cahuillas des monts San Jacinto, Agua-Caliente des sources de la rivière San Luis Rey). Le diagramme que publie M. Kroeber (p. 100), montre que le Hopi et les dialectes de la rivière Kern sont les langues qui divergent le plus; les langues du Plateau et celles de la Californie du sud paraissent moins éloignées.

La grande difficulté que l'on rencontre pour classer ces idiomes ne provient pas seulement de l'insuffisance des données linguistiques, mais encore de l'extrême confusion qui règne dans les noms des divers peuples. Les Shoshones n'ont point de noms tribaux, excepté chez les Mono-Paviotsos du Sud qui ont emprunté ce mode d'appellation à leurs voisins californiens, les Yokuts. Ils se désignent généralement par l'appellation de « gens », qu'ils suffixent au nom de la localité qu'ils occupent; quelquefois aussi, surtout dans le Nord, ils se distinguent par le nom de leur nourriture ordinaire; c'est ainsi que nous avons des

« mangeurs de poisson, de bison, d'écureuil, etc ». Les noms donnés par les Européens sont des plus vagues; c'est ainsi que nous retrouvons un peu partout l'appellation de Paiutes. Dans le Nevada, on l'applique à tous les Indiens; exception faite pour le petit groupe des Washos; en Californie, il a été appliqué à certains Shoshones Monos et Serranos; les Bannocks du Nevada septentrional sont des Mono-Paviotsos, tandis que ceux du Fort Hall sont des Ute-Chemehuevis; les Shoshonis occidentaux de Hale et de Gatschet sont des Ute-Chemehuevis, et non de véritables Shoshonis, etc. Dans le sud de la Californie, la confusion est moins grande, les noms espagnols comme Luiseño, Serrano ayant été appliqués à des Indiens qui parlent des dialectes différents.

M. Kroeber, à la fin de son étude, reprend la question de la parenté des langues shoshones avec celles des Pimas et avec le Nahuatl. Depuis le grand travail de Buschmann, qui remonte à une cinquantaine d'années, on a tour à tour admis, puis dénié cette parenté. Les partisans de l'affiliation de ces langues, comme Brinton, ont trouvé un contradicteur formel dans Powell, qui, il y a une quinzaine d'années nia toute parenté entre les trois groupes; depuis on les a considérés à part. L'auteur de ce livre rappelle que les études de Buschmann ne portaient pas sur le même sujet que celles de Powell : les premières étaient purement linguistiques, les secondes purement ethnologiques; l'un cherchait dans le nahuatl des traces d'autres idiomes, l'autre cherchait s'il existait entre la langue des anciens Aztèques et celles des peuples plus septentrionaux des relations telles que l'on pût en conclure à leur origine commune. Buschmann, même, ne croyait pas à la parenté réelle du Nahuatl et des langues de la Sonora et on a méconnu sa pensée en lui imputant une telle opinion. M. Kroeber voudrait résoudre la question et, après avoir comparé de nombreux vocabulaires, retranscrits d'une façon uniforme, il conclut à l'origine commune des trois groupes shoshone, pima et aztèque. Ses conclusions sont assez intéressantes pour valoir d'être détaillées : les langues pimas sont apparentées de plus près aux langues shoshones que ne l'est le nahuatl ou plutôt, cette dernière langue est plus spécialisée que celles de la Sonora. Cependant, si nous reprenons l'ensemble des idiomes, nous voyons que le hopi s'éloigne plus du nahuatl qu'aucun autre, bien que sa parenté avec les langues shoshones soit indiscutable. On doit donc dire que ces deux langues sont les plus spécialisées de toute la famille et en représentent les variations les plus extrêmes. L'unité d'origine étant tranchée, l'auteur cherche à en tirer des conclusions historiques : les Uto-Aztèques ne sont pas originaires du pays situé entre les Montagnes Rocheuses et les Grands Lacs, comme le croyait Brinton : les études faites sur place en Californie prouvent qu'ils habitent cette région depuis très longtemps, de plus aucune tradition ne permet de croire qu'ils firent, dans des temps rapprochés de nous, de migration de l'Est

à l'Ouest. Les Hopis ont dû se séparer du tronc principal à une époque très reculée, comme le montre l'extrême spécialisation de leur dialecte; il en est de même pour les Aztèques. Pour ces derniers, l'époque de leur descente au Mexique doit être beaucoup plus reculée que ne le prétend leur tradition; celle-ci raconte qu'ils rencontrèrent, dans la Sonora, des peuples de leur famille; or, l'extrême différence qui existe entre les langues du groupe nahuatl et celles des Pimas prouve que les Aztèques vécurent longtemps isolés, au milieu de peuples parlant des idiomes différant totalement du leur.

Comme on le voit, ce travail tient beaucoup plus que ne promet son titre: au lieu de l'étude de quelques dialectes californiens, nous avons une contribution à l'éclaircissement d'une des questions les plus intéressantes et les plus obscures de l'ethnographie américaine. Nous craignons cependant que M. Kroeber n'ait pas levé tous les doutes qui planaient sur l'unité de la famille Uto-Aztèque. Ses conclusions historiques, très intéressantes en elles-mêmes, ne reposent malheureusement que sur une démonstration linguistique incomplète: l'ignorance où nous sommes de la phonétique et de la grammaire de la plupart des idiomes qu'il compare ne nous permet pas de tirer des conclusions fermes. Il ne suffit pas de retranscrire les noms pour les amener à une notation uniforme, encore faudrait-il savoir si la nouvelle notation est bien exacte; séparer la racine d'un mot des affixes qui y sont accolés est toujours une tâche des plus délicates. Nous sommes convaincus que M. Kroeber a fait ce travail avec le plus grand soin, mais nous croyons que les faits actuels ne permettent à personne, si compétent soit-il, de l'entreprendre. Il est prudent, croyons-nous, de conserver encore la division de Powell, jusqu'à ce que des faits nouveaux nous permettent de reconnaître avec certitude l'unité de la famille Uto-Aztèque.

H. B.

Dr E. FÖRSTEMANN. *Commentary on the Maya manuscript in the Royal public Library of Dresden* (Commentaire sur le manuscrit maya de la Bibliothèque royale de Dresde). Translated by Miss S. Wesselhoeft and Miss A. M. Parker. *Papers of the Peabody Museum*, vol. IV, n° 2. Cambridge (Mass), 1906, pp. 53-267, 1 pl. in-8.

Le Peabody Museum, continuant la publication en anglais de textes allemands relatifs à l'archéologie du Mexique et de l'Amérique Centrale, nous donne dans cet ouvrage la seule interprétation complète que nous possédions d'un manuscrit maya.

Dans sa préface, l'auteur s'excuse d'avoir l'audace de publier un tel travail quand les recherches sur les antiquités de l'Amérique Centrale sont encore si embryonnaires; il pense néanmoins faire œuvre utile de réunir en un même volume les articles épars dans de nombreuses

revues, difficiles parfois à trouver. Cependant, ce commentaire ne sera utile qu'à celui qui possède une édition du manuscrit en question.

Nous ferons quelques observations sur l'interprétation du regretté savant allemand. On sait que les manuscrits mayas contiennent, en outre de représentations figurées, de longues séries de chiffres accompagnées de signes de jours ou de mois, et de petits groupes d'hiéroglyphes expliquant le sens des peintures. Les séries numériques de la première partie du manuscrit sont presque toutes relatives à l'ajustement du *Tonalamatl* (période de temps de 260 jours), avec l'année civile (365 jours) et avec l'année rituelle (364 jours). Les figures doivent représenter les esprits qui président aux diverses divisions du *Tonalamatl*; de tels calendriers rituels sont bien connus par des exemples mexicains. Une date spécialement intéressante est IV *Ahau 8 Cumhu* que l'on retrouve dans tous les manuscrits aussi bien que sur toutes les inscriptions, comme date de départ de toute la computation maya.

La seconde partie du manuscrit contient, au contraire, des dates accompagnées de nombres très élevés, avec des intervalles de temps qui ne répondent à aucune des périodes du *Tonalamatl* ou des années solaire ou lunaire. Ces nombres et ces dates sont accompagnés d'hiéroglyphes; M. Förstemann se donne beaucoup de mal pour les interpréter. Et nous entrons alors dans des spéculations très hasardées. La plupart des hiéroglyphes rectangulaires sont expliqués comme étant les signes représentant les planètes. Et tous les intervalles douteux sont attribués à des temps de leurs révolutions; lorsqu'aucun astre ne fournit un temps satisfaisant, on combine les temps de plusieurs; c'est ainsi que nous avons des périodes hybrides: Vénus et le Soleil; Mercure et la Lune, etc. Brochant sur le tout, on voit un intervalle de temps qu'on explique par la conjonction d'une étoile avec le Soleil (p. 215), des signes représentant des étoiles ou des constellations, bref, cette partie du *Codex Dresdensis* serait, si nous écoutions le commentateur, un diminutif de la *Connaissance des Temps*! A l'occasion nous trouvons même des « suppositions » vraiment pénibles à lire: dans une peinture où M. Förstemann voit la bataille des planètes, un des combattants (qui serait Saturne) porte autour de l'œil... un anneau! « Cet anneau n'aurait-il pas une signification très spéciale? Mais nous devons nous garder contre un excès d'imagination ». Ailleurs, sept nombres ne peuvent être compris facilement; peut-être devons-nous voir là une allusion à la destruction des sept planètes, etc.

Nous regrettons vraiment qu'un travail, intéressant et sérieux, soit déparé par de telles taches qui l'empêcheront à jamais de devenir classique.

A. M. TOZZER. **A comparative study of the Mayas and the Lacandones** (Une étude comparative des Mayas et des Lacandons). *Archæological Institute of America*. Report of the Fellow in American Archæology, 1902-1905. New-York et Londres, Macmillan, 1907, in-8, 195 p., 29 pl.

L'auteur a passé trois ans au Yucatan, étudiant sur place les Mayas « civilisés » et les Lacandons. Il se propose de comparer entre elles les coutumes de ces peuples frères et, chemin faisant, il nous apporte une quantité considérable de renseignements sur les Lacandons, qui étaient jusqu'ici à peu près inconnus.

Les Mayas dont il est question sont ceux qui vivent encore en complète liberté, dans les trois petits États indigènes de Chan Santa-Cruz, à l'est du Yucatan, d'Ixkanha dans le centre de la péninsule et d'Icaiche près des frontières du Honduras britannique. Les Lacandons vivent en deux groupes, l'un au lac Petha, sud de Tenosique (Tabasco) et l'autre à l'ouest de la rivière Usumacinta, (Chiapas), dans la contrée arrosée par les rivières Lacantun et Lacanha, affluents du Chixoy. Les habitants de ces régions connaissent les Lacandons sous le nom de Caribes; eux-mêmes se nomment *masehuales* (du nahuatl *macehualtin* « paysans »). Ils sont peu nombreux (2 ou 300 suivant M. Sapper) et vivent très disséminés. Leur présence dans le pays qu'ils habitent actuellement est assez ancienne, car Cortès les y signale dès 1525. Ce sont des Mayas purs; la langue qu'ils parlent n'est même pas un dialecte de l'idiome que nous font connaître les anciens grammairiens espagnols; aussi peut-on accepter comme vraisemblable la légende qui les fait venir du Yucatan. Les Mayas actuels ne présentant aucun caractère d'originalité, nous n'insisterons pas sur la partie comparative de l'étude de M. Tozzer : qu'il nous suffise de dire que Mayas et Lacandons sont gens de même race, les uns très influencés par la civilisation européenne, les autres ayant conservé beaucoup de traits de leur culture ancienne, mais réduits par le fait de leur isolement à un état de sauvagerie très bas. Les renseignements que l'auteur nous donne sur la vie des Lacandons nous occuperont davantage et nous permettront de tracer une esquisse de la vie de cette tribu jusqu'ici presque inconnue.

Le pays habité par les Lacandons jouit d'un climat tropical et les ressources végétales et animales y sont nombreuses. L'acajou (*tšem*) fournit la matière des canots, le campêche donne de la teinture et du bois dont on fait les flèches; les arcs sont fabriqués en bois de guayacan (*guaicum sanctum*); une liane (*oš*) fournit le fourrage; le *protium heptaphyllum* et le caoutchoutier une résine qui sert d'encens. De l'écorce d'un arbre nommé *baltše*, on tire une boisson enivrante. Les fruits abondent : chicosapote, anone, tamarin, noix de coco, papaye, cacao, limon, citron, orange, ananas, banane. Mais ce sont les légumes et le maïs qui forment la base de l'alimentation. Le maïs est cultivé régulièrement : on assole d'abord le terrain en brûlant les arbres qui le

recouvrent, puis, à la saison des pluies, on ensemence, sans prendre aucune précaution spéciale. Lorsque le grain est récolté, on le fait d'abord digérer avec de la chaux de coquilles pour enlever les barbes, puis on l'écrase sur un *metate* de pierre, jusqu'à ce qu'il soit en consistance de pâte fine, dont on fait des tortillas (*op*). On ne fait pas moins de quatre boissons fermentées avec le maïs : le *maas*, analogue à la *chicha* des Péruviens, le *tšokosaka*, le *saqnum* et le *qa*. La précieuse céréale, mêlée avec du piment ou des haricots, sert à préparer les *tamales*. Les autres légumes sont la patate (*īs*), la yucca (*cin*), la tomate (*beyantsan*), les haricots (*buul*). Le coton (*taman*) et le tabac (*quə*) sont cultivés avec soin. Le règne animal est représenté dans l'alimentation par le cerf, diverses espèces de singes, le poisson et les tortues. Parmi les animaux les plus remarquables de la région, on doit signaler le jaguar, le cougar; le tapir, l'iguane. Les Lacandons élèvent les abeilles et les considèrent comme des animaux sacrés.

Les Lacandons sont de petite taille (1^m,55), quoiqu'un peu plus grands que les Mayas. Ils sont très brachycéphales (86,5), de couleur brun doré; ils ont les cheveux noirs, généralement droits, mais parfois un peu ondulés; la barbe n'est pas rare. A la naissance, les enfants présentent la tache lombaire; elle est de couleur pourpre. Le costume des hommes est des plus simples : un pagne (*qašnak*), et un manteau, semblable au poncho des Chiliens (*sikul*); les femmes portent aussi le poncho, plus un jupon (*pik*), descendant jusqu'aux chevilles. Les deux sexes chaussent des sandales. Jusqu'à deux ou trois ans, les enfants vont complètement nus. La parure est surtout réservée aux femmes : elles se placent des touffes de plumes derrière la tête et portent des colliers de perles ou de graines. De plus, lors de certaines cérémonies hommes et femmes se ceignent le front d'une bande d'écorce (*huun*).

Les établissements des Lacandons sont d'un type tout à fait spécial. Ils consistent en une hutte sacrée, une autre petite hutte où se prépare la nourriture des idoles et quelques huttes d'habitation; le tout situé sur le bord d'un champ de maïs. Quatre routes, chacune venant d'un des points cardinaux, mènent à l'établissement. Les gens d'un établissement paraissent former un clan totémique local, à *descendance masculine*. L'animal totem est qualifié de *yonen* « parent ». Les clans ont dû être exogames (cf. la citation de l'évêque Landa, p. 40 note 1), bien qu'on trouve parfois des gens portant le même nom qui se marient. La famille n'en est pas encore complètement arrivée au terme que Morgan nommait « descriptif » : le mot *yum* désigne à la fois le père, les oncles paternels et le fils aîné du plus âgé des oncles; le mot *sukun* s'applique aux frères et aux cousins; *kik* signifie les sœurs et cousines plus âgées que celui ou celle qui parle; il n'existe qu'un mot pour désigner les frères, sœurs, cousins, cousines plus jeunes : *wiwin*. Les familles vivent sous la direction du père ou, à son défaut, du fils aîné. C'est celui-ci

qui hérite des biens paternels; s'il n'y a pas de fils, ce sont les frères du père qui héritent; en tout cas, jamais une femme ne reçoit la moindre part d'héritage. Les Lacandons en donnent pour raison que la femme ne possède pas de droits religieux (p. 39). Ainsi qu'on le voit, le régime des biens se transmet dans la *famille* au sens strict du mot et ne revient dans le clan qu'à défaut d'un fils. Chaque famille habite généralement une hutte particulière; parfois cependant une maison abrite deux familles, chacune logée à une extrémité.

Le système des noms a reçu un grand développement. Outre le nom totémique, qui se transmet de père en fils, il existe un autre nom, dont M. Tozzer n'a pu arriver à comprendre le système et qui paraît accoupler certains clans deux à deux; par exemple les gens des clans *qegen* (Sanglier) et *kitam* (Porc des montagnes) sont désignés par le terme générique *kowō*; ceux des clans *koton* (Blaireau) et *sanhol* (un mustélidé) sous celui de *taš* (niveau); mais parfois cette désignation secondaire ne s'applique qu'aux personnes d'un seul clan; ex. : ceux qui appartiennent au clan *maas* (Singe) sont nommés *karsia*; ceux du clan *balum* (Jaguar) reçoivent le sobriquet de *puk*. Sont-ce là d'anciens noms de phratries, comme paraît le supposer M. Tozzer? Il nous est impossible de le dire. Il existe aussi une coutume que les Lacandons désignent sous le nom de *tocayo* et l'auteur sous celui de « namesake ». Chaque enfant qui naît dans une famille reçoit un titre indiquant son ordre de naissance, plus un nom animal approprié. Le premier fils est appelé *Qin* (Soleil), et *Baaw* « singe »; la première fille reçoit le titre de *Naqin* (*na* « maison ») et *qin* « soleil » et le nom de *Baaw*; le second fils est un *Qaiyum* (dieu chantant) et un *Sanhol* (mustélidé); la seconde fille est une *Naqaiyum-Sanhol*; le troisième fils est un *Tšanqin* (Petit soleil) et sa sœur une *Natšanqim*; le quatrième groupe est celui des *Bol* (distributeur) et *Nabol*. On n'a pu découvrir la raison d'être de cette curieuse classification; cependant, chacun de ces groupes d'âge possède des chants séculaires relatifs aux animaux dont ils portent le nom (p. 42). Si nous en croyons l'exemple donné p. 43, les fils mariés vont former une nouvelle maisonnée, ce qui paraîtrait exclure l'existence d'un véritable clan local. Toujours est-il qu'une fois mariés les époux ne mangent plus jamais avec leurs parents, et que les familles vivent séparées: seul, l'accomplissement de rites très importants peut amener la réunion d'un certain nombre de familles. Il y a là une contradiction formelle avec ce qui a été dit à propos de l'établissement, mais nous ne saurions la résoudre.

Les Lacandons sont polygames, mais jamais ils n'ont plus de trois femmes. Au mariage, on fait aux dieux une offrande de *posol* et de *baltše*, puis les époux mangent ensemble. Il n'est pas question de divorce.

Les rites d'initiation lors de la puberté sont des plus simples : au garçon on donne un arc et des flèches, sur lesquels on fait une prière pour qu'il devienne bon chasseur, il peut alors accomplir les rites propitiatoires; à la fille, on remet une balle de plumes d'oiseaux.

La technologie des Lacandons est de l'espèce la plus simple et on ne se douterait guère, à la considérer, qu'ils sont les descendants des constructeurs d'Uxmal ou de Chichen-Itza.

Le tissage, aujourd'hui très délaissé — on préfère acheter de la toile aux Mexicains — était fait sur un métier du même type que celui des Indiens du Nouveau-Mexique, mais placé horizontalement. La vannerie, très grossière, est du type simplement entrecroisé. La poterie, très usitée, est de l'espèce la plus imparfaite : on en fait surtout des objets cérémoniels et des jarres à *baltše*. Les canots, monoxyles, sont creusés dans des troncs d'acajou à l'aide du feu. Les arcs sont droits et simples, de petites dimensions; les flèches sont empennées à deux plumes, avec une encoche à la base. Leurs pointes, fixées à la pré-hampe par une encoche puis liées avec du fil de tendon très enduit de cire, sont en silex. Pour les faire, on commence à enlever de gros éclats sur les rognons de silex en les exposant au feu; les éclats ainsi obtenus sont taillés et retouchés par pression, au moyen d'un morceau d'os ou d'acier.

Les Lacandons, comme les Mayas modernes, d'ailleurs, sont de très mauvais décorateurs. Leurs principaux motifs sont une sorte de roue dentée et des figures humaines très grossièrement dessinées. Leur art plastique n'est pas supérieur : ils ne font que des images presque caricaturales du masque humain pour orner les brûleurs à encens usités dans leurs cérémonies religieuses. La musique n'est pas non plus leur fort. Leurs instruments sont tous employés dans un but religieux; le tambour, fait de terre cuite est même une divinité : *Qaiyum* « le Dieu chantant »; la trompette de coquille sert à appeler les dieux. Les jeux, la danse, ne jouent presque aucun rôle.

M. Tozzer a donné à la description de la religion des Lacandons une étendue presque disproportionnée avec le reste. Nous n'avons pas à nous en plaindre, car cette religion est d'un type tout à fait particulier, surtout dans ses rites. Du culte des totems, nous ne connaissons rien; il semble, cependant, que « la coutume de conserver captifs les animaux en rapport avec l'établissement ait une signification totémique » (p. 40). Les hommes sont supposés avoir deux âmes : le pouls (*upišanugab*) qui, après la mort va vivre dans le monde souterrain avec *Kisin* et le cœur qui s'élève dans le monde supérieur, résidence de *Nohotšakyum*. Il faut prendre grand soin de ne pas manger d'animaux qui, lors de l'inhumation d'un cadavre auraient pu avaler l'âme d'un homme : ce serait un grand crime. Les Lacandons possèdent une multitude de dieux, hiérarchisés et dont tous les noms nous rappellent ceux de l'an-

cien Panthéon maya. Ces dieux sont plus ou moins bien inspirés pour les hommes; ils habitent l'intérieur des falaises ou les ruines des anciennes villes mayas où on vient encore leur rendre un culte. En tête des dieux se trouve *Nohotšakyum* le fils de *Tšaknikte* et de *Šaknikte* (deux fleurs). Pour les Lacandons du rio Lacantun, il vit à Yaxchilan (ruines de la Ville Lorillard), pour ceux du lac Petha, son gîte se trouve dans les ruines d'Anaite. Son pouvoir est uniquement bienveillant. A la fin du monde, il portera comme ceinture le corps de *Hāpikera*, un très mauvais esprit, représenté sous forme de serpent. Il a une fille et plusieurs fils. *Nohotšakyum* a trois frères: *Yantho*, qui demeure sur l'Usumacenta, près de Tenosique et est associé avec *Šamanqingin*; *Usukun* qui habite Yaxchilan et est plutôt malveillant envers les hommes; *Uyisvin* habite le même lieu et est très bienveillant. M. Tozzer cherche à identifier ces quatre dieux avec les quatre points cardinaux et, par suite, avec les quatre *Nukutšyumtšakob* des Mayas du Yucatan. Après ces dieux, vient la déesse *Akna* « la mère ». Elle est considérée comme déesse de l'enfantement sous le nom d'*Ištšel*, comme chez les anciens Mayas. Elle a pour mari le dieu *Aqantšob* ou *Tšitšaktšob*. Viennent ensuite *Isana* (l'*Itzamna* des premiers auteurs espagnols). *Ququlcan* qui n'est plus qu'un serpent à plusieurs têtes et une multitude d'esprits plus ou moins importants comme *Qab* (le feu), *Qaiyum* (le dieu chantant) *Tanupekqu* (l'esprit du tonnerre) etc. Les Lacandons rendent un culte à tous ces esprits et à bien d'autres encore, dont l'énumération nous entraînerait trop loin. Les divinités sont toutes représentées par un brasero, ou brûleur à encens. Le brasero est en même temps une « idole »; il consiste en un bol grossièrement façonné de terre cuite; sur un des côtés est appliquée une représentation grossière de tête humaine, dont la lèvre inférieure avance beaucoup. Au fond du bol, on place de petites pierres sculptées, auxquelles M. Tozzer applique aussi le nom d'idoles. Voici comment fonctionne le rite de l'encensement: on applique d'abord sur la lèvre saillante de la figure humaine un peu de *posol*: c'est une offrande au brasero qui est un dieu inférieur; la petite pierre placée au fond du bol représente un dieu supérieur (*Nohotšakyum*, par exemple) sur lequel on brûle de la résine de copal. L'offrande faite au brasero est censée être portée par le dieu inférieur au dieu supérieur auquel il la fait accepter. Les Lacandons conservent encore des brûleurs à encens en forme d'animaux qui ont dû servir autrefois, mais qui sont aujourd'hui abandonnés aux enfants comme jouets. Chaque famille (ou chaque clan — M. Tozzer ne peut préciser —) possède sa collection de brûleurs, qui sont placés dans la hutte sacrée ou maison aux idoles. Les idoles de pierre que l'on place à l'intérieur des braseros ont été acquises par l'ancêtre de la famille qui les a rapportées d'un pèlerinage à la résidence du dieu. On ne nous dit pas si certaines divinités sont plus spécialement affectées à certaines familles.

Les prêtres n'existent pas ; les cérémonies sont conduites par le chef de l'établissement ou de la famille. Elles ont lieu à des périodes fixes, correspondant à celles des anciennes fêtes mayas et sont d'un type très élaboré. M. Tozzer les décrit tout au long, mais nous ne pouvons entrer dans ce détail ; toutes les formules qui y sont usitées sont réunies à la fin du volume, en texte maya et traduction anglaise interlinéaire.

Cet ouvrage fait le plus grand honneur à son auteur et nous met, pour ainsi dire d'un seul coup, en possession d'une quantité de renseignements ethnographiques et sociologiques sur un peuple jusqu'ici inconnu. Il y a encore bien des points obscurs, mais les chercheurs de l'avenir sauront où porter leurs efforts. Nous avons appris, à sa lecture, qu'il faut absolument renoncer à trouver chez les Lacandons la solution des problèmes que posent les inscriptions de l'Amérique centrale : ils n'ont sur les ruines que des idées très vagues. Nous avons appris aussi à connaître un peuple intéressant, qui présente un curieux exemple de régression. Espérons que M. Tozzer nous donnera un jour la solution de certaines énigmes que son livre fait naître.

H. B.

JOSÉ SEGARRA Y JOAQUÍN JULIÁ. — *Excursión par América, Costa-Rica* (San José de Costa-Rica, 1907).

La république de Costa-Rica est de toutes les petites républiques hispano-américaines la seule qui n'ait jamais connu l'agitation vaine et périlleuse des révolutions. Encastré entre la Colombie au sud (actuellement la république de Panama) et le Nicaragua au nord, cet état minuscule a eu la sagesse de rester en dehors des troubles politiques qui agitaient ses voisins turbulents et retardaient leur essor économique. Aussi ne sera-t-on pas étonné de rencontrer à Costa-Rica et en particulier à San José la capitale un développement matériel et intellectuel tout à fait remarquable. C'est l'impression qui se dégage du livre très sincère, et très documenté de José Segarra et Joaquín Juliá. Ces intelligents voyageurs ont parcouru Costa-Rica dans tous les sens, s'intéressant à tous les problèmes économiques qui se posent à chaque instant dans ces pays jeunes, en cours d'exploitation. Les questions de l'immigration, des voies de communication, de l'instruction publique sont non pas résolues mais abordées avec une remarquable netteté de vue et une compréhension très vive de la psychologie du peuple hispano-américain. Les auteurs ont été évidemment admirablement servis par leur nationalité même, par leur parfaite connaissance de la langue, par cette parenté étroite qui unit le colon américain à l'Espagnol. Mais ils ont su tirer de ces avantages naturels tout le parti possible, et sans méchanceté, avec une fine raillerie qui ne saurait blesser, ils ont tracé de l'Hispano-Américain un portrait parfaitement exact,

amusant, vivant et spirituel. Il n'est pas un Européen ayant vécu en Amérique du Sud qui ne lira avec plaisir les pages consacrées à la description de l'*Indiano*, à la relation de ses discours pittoresques et expressifs, émaillés et égayés de provincialismes savoureux.

L'ethnographe trouvera également des renseignements intéressants sur les Cabecares, les Bribris, les Terrabas, les Brunkas, les Guatusos que l'un des auteurs a eu occasion d'observer de près au cours d'une excursion mouvementée dans le sud de la république.

Ce n'est pas le moindre mérite de MM. Segarrá et Juliá, qui ne sont ni géographes, ni ethnographes, ni économistes, d'avoir su s'intéresser à ces diverses questions et d'apporter aux spécialistes des renseignements qu'on trouve trop rarement dans les récits de voyages ordinaires.

D^r RIVET.

FERNANDO ORTIZ. *Hampa afro-cubana. Los Negros Brujos*. Madrid, 1906.

L'influence de l'école de Lombroso apparaît à chaque page dans ce livre où sont étudiés les bas-fonds de la société cubaine. Ce n'est point ici le lieu de discuter les théories du célèbre professeur italien et de ses disciples ; il vaut mieux retenir de l'étude de Fernando Ortiz la partie purement documentaire où abondent les détails curieux, intéressants et soigneusement notés.

L'auteur met d'abord en relief la complexité des éléments ethniques qui ont contribué à former la *hampa* c'est-à-dire la gueuserie cubaine. Indiens, Espagnols, Africains et Chinois, toutes les races humaines en un mot, se sont mélangées en effet en proportions variables dans la grande île américaine, et l'influence de chacune de ces composantes doit se retrouver dans la psychologie spéciale de l'ensemble quoique d'une façon inégale. Nous devons dire dès maintenant que le rôle de la population aborigène semble avoir été un peu trop négligé ; il est en effet difficile d'admettre que, malgré leur disparition dès la fin du xviii^e siècle, les Indiens n'aient laissé de leur civilisation d'autres souvenirs que quelques noms géographiques. L'action de la race jaune qui ne commença à se faire sentir que vers le milieu du siècle dernier est presque négligeable ; pourtant on ne se saurait oublier qu'en 1862, il y avait à Cuba 60.000 Chinois. Incomparablement plus importantes sont les influences des races blanche et africaine.

La première est composée en grande majorité des descendants d'Espagnols, venus pour la plupart du sud de la Péninsule, au moment de la découverte, aventuriers peu scrupuleux chez lesquels le souvenir des luttes encore toutes récentes soutenues contre l'islam avait exagéré encore les défauts de la race : intransigeance religieuse, mépris du travail matériel, orgueil de guerrier paresseux.

L'origine des nègres est moins bien localisée. Toute la côte occiden-

tale d'Afrique semble avoir fourni des chargements d'esclaves pour Cuba, néanmoins, le plus grand nombre venaient du pays des Yorubas. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, il y eut une proportion à peu près égale de blancs et de noirs. En 1899, on comptait encore contre 1.067.354 individus de race blanche, 505.443 individus de couleur.

Ce fut seulement le 7 octobre 1886 que le dernier esclave cubain fut déclaré libre ; on conçoit dès lors aisément que le progrès moral et social des affranchis n'ait guère eu le temps de se réaliser et que ce soient eux qui fournissent à l'heure actuelle l'élément principal de la « gueuserie » cubaine. De ce fait, ce sont les traditions africaines qui dominent dans ce milieu spécial. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les gravures qui ornent le livre : la danse guerrière des nègres cubains rappelle à s'y méprendre la danse du sabre des Soussous et des Mandingues, les instruments de musique sont des copies fidèles des instruments africains ; on les retrouve d'ailleurs partout où la race noire a pénétré : la *marimba* de Cuba est le *balafon* guinéen que nous retrouvons jusque parmi les peuplades indiennes du littoral du Pacifique ; la *maruga* n'est autre que la *boîte au sel* qui fait partie intégrante de tous les orchestres martiniquais ; les lanternes de papier multicolore que les nègres promènent dans les rues de Cuba en temps de carnaval sont les mêmes que leurs frères du Sénégal fabriquent pour la fête de Noël ; certain costume usité le jour des Rois n'est autre que celui du *Simo* africain, et un casque cornu qui orne le chef d'un de ces personnages déguisés appelés par le peuple *diablito* est nettement d'origine diola. Il est curieux de signaler que dans la République de l'Équateur, en plein pays indien, le jour de la Fête-Dieu, un individu déguisé en nègre et dénommé *el diablo* semble être l'homologue du *diablito* cubain.

En même temps que ses traditions, le nègre fétichiste a naturellement introduit toutes ses superstitions et la sorcellerie africaine a établi à Cuba comme à Haïti une de ses succursales les plus florissantes.

Les sorciers ont conservé leur triple caractère de prêtres, de devins et de guérisseurs et de ce fait gardent jusqu'à nos jours une influence considérable sur leurs compatriotes.

Ils reconnaissent un dieu supérieur Oloruñ auquel aucun culte n'est rendu, puis trois catégories de divinités inférieures : la première catégorie est une trinité composée de Obatalá, dieu androgyne, qui représente les énergies créatrices de la nature, de Shangó, le dieu du tonnerre, de Ifá, qui révèle l'inconnu et préside aux relations sexuelles et aux accouchements ; la deuxième catégorie comprend les autres dieux anthropomorphes ; la troisième un nombre innombrable de fétiches.

Fernando Ortiz a retrouvé les homologues de ces principales divinités dans l'olympie africain ; pourtant il en est une d'une interprétation

obscur : ce sont les *Jimaguas*, divinité jumelle représentée tantôt par deux statuettes en bois vêtues de rouge et réunies par un lien passé autour du cou, tantôt par un seul bloc de bois, où deux têtes ont été sculptées, enveloppé aussi d'un linge rouge.

Il est certain que ces dieux à l'heure actuelle n'exigent plus de sacrifices humains : ils se contentent d'humbles offrandes de fruits, de farine, de miel, etc. .. parfois d'oiseaux de couleur déterminée, que le sorcier dépèce à l'aide d'un curieux instrument de bois ou décapite par arrachement en en fixant la tête entre les deux premiers orteils, plus rarement de gros animaux, moutons, chèvres ou porcs.

La divination est fort répandue, et si grand est le pouvoir de la superstition que certains sorciers sont consultés par des clientes appartenant à la meilleure société de l'île. Le plus souvent ils se servent pour prédire l'avenir de colliers ou de coquillages qu'ils lancent en l'air en invoquant *lfà* et dont ils examinent ensuite la forme ou la disposition sur le sol. Parfois encore, c'est au cours d'un bal religieux frénétique que la divinité se manifeste par l'intermédiaire d'un des danseurs pris d'une crise nerveuse sous l'influence de l'exaltation et de la fatigue de la danse. Le prêtre se contente d'interpréter les paroles que le possédé prononce dans cet état.

C'est surtout comme guérisseur et comme jeteur de sort que le sorcier noir est apprécié et redouté. Pour le nègre, toute maladie, tout malheur, toute malechance est d'origine surnaturelle, et est dû à un génie malfaisant ou à un mauvais sort. Le rôle du sorcier consiste donc suivant le cas à chasser le mauvais génie ou le mauvais sort, à l'aide des divinités bienfaisantes, ou à provoquer leur action néfaste contre un individu déterminé. Dans ce but, il emploie un objet matériel quelconque appelé *embó* qui sert de véhicule à l'esprit mauvais : dans le premier cas, la « male influence » passe du corps du malade dans l'*embó* et de celui-ci dans le corps d'un être animé quelconque ; dans le deuxième cas, elle passe de l'*embó* dans le corps de la victime désignée. D'innombrables substances sont employées à la fabrication de ces objets, et parfois la nécessité de se les procurer oblige le sorcier à des actes délicieux et même criminels. C'est ainsi que pour se procurer des ossements humains, il n'hésite pas à violer les sépultures, et Ortiz cite le meurtre d'une fillette perpétré dans le seul but de se procurer le cœur d'un enfant de race blanche pour la confection d'un *embó* thérapeutique.

Le diagnostic de la maladie s'accompagne parfois de rites intéressants. Un des procédés consiste par exemple à étendre le malade sur le sol au milieu d'un cercle de cendre ; au matin, le sorcier examine les traces que le démon de la maladie a laissées sur la cendre, sans doute en abandonnant temporairement le corps pendant le sommeil. Il est impossible de suivre l'auteur dans la description minutieuse de tous

les actes de magie qu'il passe en revue. Mais il faut signaler la curieuse adaptation du fétichisme au catholicisme. C'est ainsi que les principaux dieux nègres ont été assimilés à certains saints chrétiens en raison de ressemblances tout extérieures, la présence d'un attribut commun par exemple : Obatalá est confondu avec « la Virgen de las Mercedes » ou avec le Saint-Sacrement, Shangó correspond à Santa-Barbara, etc... Sur les autels des sorciers, dont Fernando Ortiz donne deux dessins, un crucifix, des images de saints ou de la Vierge voisinent avec les fétiches et attributs païens, et certaines prières de forme purement chrétienne s'adressent à des objets idolâtriques. Telle est la fameuse *prière à l'aimant*.

La sorcellerie à Cuba provoque rarement des actes vraiment répréhensibles, et si l'on ne peut nier *l'action antisociale* de ces malheureux dont la bonne foi est évidente, l'on s'étonne cependant de voir l'auteur proposer comme procédés de défense contre leurs inoffensives pratiques l'isolement absolu des coupables et l'obligation à un travail déterminé. Il nous semble que ces lois d'exception sont au moins inutiles dans l'espèce, les lois existantes devant suffire à châtier les délits ou crimes auxquels le fanatisme entraîne exceptionnellement les sorciers nègres.

La diffusion de l'instruction, l'éducation de la masse du peuple, nous paraissent les seuls moyens de lutter contre l'esprit superstitieux à Cuba comme dans tous les pays du monde.

D^r R.

J. DELEBECQUE. *A travers l'Amérique du Sud*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1907.

M. J. Delebecque donne dans ce livre le récit d'un voyage qu'il vient d'accomplir en compagnie de son frère à travers l'Amérique du Sud et dont l'itinéraire fut le suivant : venus à Guayaquil par la ligne de Panama, nos compatriotes passèrent à Quito, la capitale de la République de l'Équateur, par la voie rapide du chemin de fer et de la diligence, puis redescendirent à leur point de départ en suivant cette fois l'ancien chemin muletier qui par Guaranda escalade la Cordillère et vient aboutir à la ville de Babahoyo. De Guayaquil, le bateau les conduisit au Callao ; ils visitèrent ensuite Lima et c'est de cette ville que commence la partie vraiment pénible de leur excursion : le chemin de fer central du Pérou, qui franchit la Cordillère à près de 5.000 mètres d'altitude, les conduisit à la ville de la Oroya d'où ils gagnèrent à dos de mule le rio Pichis ; ils descendirent successivement ce torrent puis le Pachitea en canot, l'Ucayali en chaloupe à vapeur pour gagner Iquitos puis Manaos et le Para par l'Amazone. Six mois ont suffi à MM. Delebecque pour accomplir ce voyage, et ce sont les feuillets de leur carnet de route, crayonnés le soir à la hâte sur une table d'hôtel ou au cam-

pement improvisé pour la nuit, qu'ils livrent aujourd'hui à la publicité. Le lecteur trouvera donc dans ce livre les impressions sincères d'un touriste, doué d'un tempérament très artiste, très sensible aux beautés de la nature, traduisant les sensations éprouvées avec un rare bonheur d'expression, évoquant le charme des paysages entrevus avec une grande sobriété de mots et une émotion toujours discrète. La tristesse grise des hauts plateaux andins, la verte douceur des vallées de l'intersierra, l'écrasante majesté des chaînes neigeuses, la monotone splendeur des forêts tropicales, l'animation pittoresque des rues de Quito et de Lima sont rendues avec une poésie pénétrante qui rend attachante et facile la lecture de ce livre, égayé de temps à autre d'anecdotes lestement et spirituellement contées. Rarement un voyageur a su dépeindre avec autant de précision et de finesse les multiples aspects des pays traversés.

Mais, à mon sens, M. Delebecque a eu le tort de sortir parfois de ce rôle de peintre sincère, qui est pour ainsi dire imposé à un voyageur qui passe sans s'arrêter, en portant un jugement sur les hommes. N'ayant pas le temps nécessaire pour observer et étudier les populations, il s'est laissé fatalement influencer par des apparences toujours trompeuses et aussi par les récits volontiers pessimistes des Français que le hasard a mis sur son chemin; et j'ai souri en retrouvant dans son livre une anecdote qui me fut contée — moins spirituellement, je l'avoue — il y a quelque quatre années, un soir à Guayaquil par un de nos compatriotes. — Personne n'eût reproché à l'auteur de s'être abstenu de juger des peuples qu'il n'a pu que bien mal connaître; par contre, puisqu'il a tenu à émettre une opinion à leur égard, on est en droit de regretter qu'elle ait été aussi sévère et parfois aussi injuste.

Cette réserve faite, il n'y a plus que louange à adresser au livre de M. Delebecque. Écrit dans un style alerte, vif, émaillé d'heureuses trouvailles, divers et pittoresque comme la nature des régions parcourues, cet ouvrage continue l'honorable série de récits de voyages américains publiés successivement par Castelnau, Marcoy et Marcel Monnier.

D^r R.

G. HÜBNER. *Die Yauapery* (Les Yauapéry, travail revu par M. Th. Koch). *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXXIX, 1907, p. 225 (12 fig. et 1 carte).

Le rio Yauapéry est un sous-affluent de l'Amazone, qui se jette dans le rio Negro, par 62° long. ouest de Greenwich. Les habitants de ce bassin sont à peine connus. En effet, en 1856, une expédition brésilienne en fit un véritable massacre, et depuis cette époque les Indiens ont cherché à se venger et les hostilités ont été ininterrompues. En 1884, enfin, les explorateurs Barboza Rodriguez et Stradelli essayèrent d'établir des relations pacifiques entre Blancs et Indiens. Mais ce n'est qu'en

1901 que Richard Payer réussit à remonter le Yauapéry et à séjourner dans un village indigène. Il constata que ces Indiens sont gais et hospitaliers et que les cruautés des Brésiliens auraient pu être évitées.

Dans les années suivantes, des chercheurs de caoutchouc vinrent coloniser la vallée et établirent des relations amicales avec les indigènes. En 1905, pour une raison demeurée inconnue, les Indiens attaquèrent les établissements des colons, et quelques-uns de ceux-ci furent tués. Une expédition fut aussitôt organisée par le gouvernement et plus de 300 Indiens furent massacrés, un certain nombre brûlés vifs dans leurs maisons; 18 hommes et une femme furent emmenés à Manaus où on tâcha de leur faire apprécier les bienfaits de la civilisation en leur coupant les cheveux et en les affublant d'uniformes de soldats brésiliens.

Ce sont ces malheureux prisonniers que M. Hübner a eu occasion d'étudier surtout au point de vue linguistique. Il ne nous donne pas de mesures anthropologiques; mais ses très belles photographies permettent de voir que ces Indiens ont des traits absolument européens. On y constate également l'état de déchéance physique où les a fait tomber le régime qu'on leur a imposé.

Dans la vie ordinaire, les hommes n'ont pour vêtement qu'un cordon noué autour des hanches et qui sert à tenir le pénis relevé. Il n'y a de perforation ni des oreilles, ni des lèvres ou du nez. L'auteur se réserve de revenir, dans un travail subséquent, sur l'ethnographie de ces indigènes. D'ailleurs aucun des objets si intéressants rapportés par l'expédition de police n'est parvenu jusqu'au musée de Manaus.

On désigne ces Indiens soit sous le nom du bassin fluvial qu'ils habitent, soit sous celui de Uaimiri. D'après Barboza Rodriguez, ils se donnent le nom de Crichana. Ils se divisent en un certain nombre de tribus, qui parlent des dialectes peu différents d'une même langue. Chaque village se compose d'une maison ronde qui renferme les membres d'une seule et même famille. Le vocabulaire recueilli par M. Hübner appartient au groupe caraïbe et concorde fort bien avec le vocabulaire de Payer, mais pas du tout avec celui que Barboza Rodriguez a recueilli sur le rio Yauapéry et qu'il désigne sous le nom de Crichana. Ce fait tendrait à prouver que dans ces vingt dernières années il y a eu des déplacements de peuples dans cette région.

D^r L. LALOY.

W. A. Cook. *The Bororo indians of Matto Grosso, Brazil*. *Smithsonian Miscellaneous Collections*. pub. n° 1703, vol. IV, part. I. (Les Bororo). Washington, 1907, p. 48-62.

Ce court article donne des renseignements intéressants sur la vie sociale chez les Bororo. A côté de notes presque insignifiantes sur le costume, la parure, le village et la hutte, la religion, la vie économique,

le langage, on y trouvera une bonne description de funérailles (p. 52-56), où l'on retrouve avec une particulière netteté les doubles obsèques étudiées et décrites par M. Hertz dans l'*Année sociologique* (t. X). Ici la période intermédiaire, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre la mort et les obsèques définitives est d'une semaine; les cérémonies dramatiques qui accompagnent l'entrée de l'âme du mort dans l'autre monde, conçue comme une résurrection, sont développées et bien notées, quoique très sommairement. Signalons, en outre, quelques mots intéressants sur les *bull-roarers* (p. 55), sur les jeux (p. 57, le jeu de *mano* qui semble l'imitation des mœurs de la fourmi coupeuse de feuilles, la « parasol-ant »?), le choix du nom pour l'enfant (p. 62). Les Bororo (5 à 6.000 individus, p. 62) sont divisés en deux groupes (Xeráede et Ta Naragêda), exogames (p. 59). On trouverait probablement des faits de totémisme, que M. Cook laisse supposer, bien qu'il ne semble pas s'être intéressé à la question; le totémisme individuel semble clair, p. 62.

JEAN-PAUL LAFITTE.

LUIS MARIA TORRES. *Clasificación y exposición de colecciones arqueológicas en museos argentinos*. *Anales del museo nacional de Buenos-Aires*, 1906. Tome XIII. Sér. 3^e, t. VI, p. 379 à 407.

Dans ce travail, M. Torres étudie avec le plus grand soin les bases rationnelles d'une classification des collections archéologiques dans les musées argentins dont l'importance grandit de jour en jour. Il est difficile de suivre l'auteur dans tous les détails de l'organisation qu'il propose. Il faut retenir qu'il admet comme point de départ initial la division de la République Argentine en six régions qui paraissent présenter une unité géo-ethnique : la région du Chaco, la région du Parana, la région centrale, la région pampéenne, la région andine, et la région patagonienne.

Il est permis de se demander si l'état des études archéologiques en République Argentine permet d'établir une division primordiale de cette nature et s'il n'est pas à craindre que dans un avenir prochain des faits nouveaux n'obligent à la remanier d'une façon plus ou moins complète. Mais ce qu'il faut louer sans réserve, c'est le soin scrupuleux avec lequel sont établis les fiches et étiquettes des différents objets et les registres récapitulatifs. Si ce système est scrupuleusement appliqué dans les musées argentins, les chercheurs y trouveront certainement de grandes facilités de documentation et toutes les garanties au sujet de la provenance et des conditions de trouvaille des pièces exposées.

D^r RIVET.

FÉLIX F. OUTES. *Los supuestos túmulos del Pilár (Provincia de Buenos Aires)* *Anales del Museo nacional de Buenos Aires*, 1906. Série III, tome III, p. 251.

En 1896, M. E. Lynch Arribálzaga publiait dans les *Anales de la Socie-*

dad Científica Argentina la description de tumuli situés dans la province de Buenos-Aires au point désigné sous le nom de *El Pilar*. M. Outes a eu la curiosité d'aller les visiter à son tour, et il n'a pas eu lieu de regretter ce voyage puisqu'il a pu se rendre compte, que loin d'être l'œuvre d'aborigènes, ces soi-disant tumuli ne sont que les vestiges d'une construction militaire espagnole élevée sans doute vers 1744 contre les attaques des Indiens. L'auteur donne un plan de l'ensemble de l'ouvrage fortifié et les raisons qu'il fournit à l'appui de son opinion ne laissent aucun doute sur sa légitimité. Cet exemple vient montrer une fois de plus combien la prudence est nécessaire en archéologie et en préhistoire : une suggestion naturelle porte le chercheur à voir partout en Amérique des traces des fameux Mound-Builders, et ce n'est pas la première erreur de ce genre ni la plus grossière qui ait été commise. N'a-t-on pas soutenu que le Panecillo, colline de forme régulière qui ferme au sud l'horizon de Quito en Équateur était l'œuvre des anciens Indiens ; et MM. Reiss et Stübel n'ont-ils pas démontré que la constitution géologique du fameux Cerro de Callo près duquel se trouvent les ruines incasiques décrites par Jiménez de la Espada, renversait l'hypothèse suggestive de Gonzalez Suarez sur l'origine artificielle de ce curieux monticule ?

Dr R.

A. W. HOWITT. *The native Tribes of South-east Australia. Folk-Lore*, 1906, pp. 174-189.

Dans cet article, M. Howitt répond à des objections faites par M. A. Lang à certaines des théories exposées dans son livre *Native Tribes of South-East Australia*. M. Howitt a signalé dans cet ouvrage, la croyance qu'ont certaines tribus du Sud-Est australien à un esprit créateur, père de tous (*all-father*). Il croit que cette croyance s'est développée chez les tribus les plus avancées, en partant de la croyance d'un être surnaturel anthropomorphique comme l'*Atnatu* des Kaitish.

Pour M. Lang, cette croyance est primitive ; il repousse les idées de M. Howitt relativement au degré plus ou moins élevé de l'état social chez les tribus australiennes. M. Howitt reprend sa démonstration et conserve sa théorie première ; à savoir : 1° les tribus les plus inférieures sont celles où nous ne trouvons que deux classes matrimoniales ; 2° les termes de parenté usités dans ces tribus indiquent l'existence *réelle* du mariage par groupe ; 3° cette forme du mariage est antérieure à la forme individuelle ; 4° l'idée du créateur Père-de-tous est absente chez les indigènes de ces tribus.

H. BEUCHAT.

J. P. MOEBIUS. **Ueber die Verschiedenheit männlicher und weiblicher Schädel** (La différence des crânes masculins et féminins). *Archiv für Anthropologie*, t. VI, 1907, p. 1 (Pl.).

L'auteur fait ressortir qu'il n'y a pas de signe permettant de diagnostiquer à coup sûr le sexe d'un crâne. Il y a un ensemble de caractères plus spécialement féminins, mais ils peuvent se rencontrer aussi sur des crânes masculins, et on observe des crânes qui sont masculins par certains de leurs caractères, féminins par d'autres. D'une façon générale le crâne de la femme est un diminutif de celui de l'homme : capacité moindre, saillies musculaires plus faibles, moindre saillie des arcades sourcilières et de la glabelle. A ce propos, M. Mœbius fait remarquer que les sinus frontaux ne sont pas en rapport avec le développement des organes de la respiration : l'orang-outan a de forts bourrelets frontaux et des sinus rudimentaires. Ces bourrelets doivent être considérés comme des caractères sexuels secondaires et peuvent être rapprochés des cornes de certains Ongulés, plus développées dans le sexe masculin.

Gall avait déjà remarqué que dans le crâne féminin, l'occipital fait une saillie plus prononcée et que la partie située entre le lambda et l'inion se projette fortement en arrière. M. Mœbius reprend cette idée et recherche si elle correspond à la réalité des faits. Il montre d'abord que ni l'indice céphalique ni le rapport de la longueur à la circonférence horizontale du crâne ne sont des caractères sexuels. En revanche, si on superpose deux profils crâniens en faisant coïncider les trous auditifs, on constate que le profil du crâne féminin est plus petit que le crâne masculin dans toutes ses parties, sauf dans la région occipitale. Si on élève sur le diamètre antéro-postérieur une perpendiculaire à partir du trou auditif, on le partage en une longueur antérieure et une longueur postérieure, dont le rapport est différent dans les deux sexes. Sur une série de 20 crânes masculins, la longueur postérieure représente les 40 centièmes du diamètre antéro-postérieur; elle en forme les 47 centièmes dans une série de 20 crânes féminins.

Ce caractère peut donc être utilisé pour différencier les sexes. Pour le déterminer, il suffit de mesurer le diamètre antéro-postérieur avec un compas-glissière muni d'un index mobile dont la pointe tombe verticalement; on l'amène sur le milieu du trou auditif, et on n'a qu'à lire la position de l'index.

D^r L. LALOY.

W. JOHANNSEN. **Ueber Dolichocephalie und Brachycephalie** (La dolichocéphalie et la brachycéphalie). *Archiv für Rassen und Gesellschafts-Biologie*, t. VI. Berlin, 1907, p. 171.

M. Johannsen est professeur de physiologie végétale à l'Université de

Copenhague et c'est par des études de botanique qu'il a été amené à s'occuper de l'indice céphalique. Il a isolé des lignées pures de haricots, qui restent constantes malgré tous les essais de sélection, tout en présentant une grande variabilité des caractères fluctuants. Ayant pris les indices de longueur-largeur de ces graines, il s'est aperçu qu'à l'état brut ils sont inutilisables, parce que la longueur absolue a une grande influence sur la valeur de l'indice. Il faut donc faire subir une correction qui élimine cette influence de l'unité de mesure sur la quantité à mesurer. C'est de la même façon que, si on veut connaître le prix moyen d'une denrée, il convient de tenir compte des prix du gros, de demi-gros et du détail et de ramener tous ces prix à une quantité déterminée, 100 kg. par exemple.

Ces considérations s'appliquent également à l'indice céphalique et, en étudiant les matériaux recueillis par Retzius et Fåhræus en Suède, l'auteur montre l'influence de la longueur absolue de la tête sur les variations de l'indice. Mais ici les choses se compliquent ; car on n'est jamais certain d'avoir affaire à un type pur. Quoi qu'il en soit, M. Johannsen propose de se baser sur la valeur moyenne de la longueur du crâne dans chaque série et, à partir de ce point, de faire subir une correction en plus ou en moins à chaque indice, suivant que la longueur d'où dérive cet indice est supérieure ou inférieure à cette valeur moyenne.

La méthode me paraît assez compliquée, et, en introduisant tant de mathématiques en craniologie, il me semble qu'on s'éloigne de plus en plus des faits biologiques. A force de corriger les mesures et de les perfectionner, on finirait par leur faire dire tout ce qu'on voudrait.

D. L. L.

A. RAUBER. *Die Achse der Schädelhöhle* (L'axe de la cavité cérébrale). *Archiv für Anthropologie*, t. VI, 1907, p. 12 (4 pl.).

La cavité cérébrale peut être assimilée à un tube coudé ; aussi ne saurait-on considérer comme son axe l'une des mesures qui expriment le diamètre antéro-postérieur du crâne. L'auteur a déterminé cet axe sur quatre crânes sciés par le milieu. Parti du centre du trou occipital, l'axe épouse les courbures du tube cérébral et se termine au milieu du front, c'est-à-dire au foramen cœcum de l'ethmoïde. La méthode de détermination de l'axe consiste essentiellement à relier par des lignes droites des points convenablement choisis à la face interne de la calotte et de la base du crâne. Le milieu de chacune de ces lignes fait partie de l'axe de la cavité cérébrale. Cette méthode générale peut d'ailleurs être modifiée de diverses façons. Le travail auquel s'est livré M. Rauber a nécessité des constructions géométriques compliquées. Les résultats obtenus ne paraissent pas en rapport avec le travail dépensé ; car, dans ses conclu-

sions, l'auteur ne nous apporte rien de nouveau sur la morphologie du crâne.

D^r L. L.

J. CZEKANOWSKI. *Untersuchungen über das Verhältniss der Kopfmasse zu der Schädelmassen* (Étude des rapports des mesures de la tête à celles du crâne). *Archiv für Anthropologie*, t. VI, 1907, p. 42.

Cette question n'est pas nouvelle; l'auteur a cru devoir la reprendre en lui appliquant une méthode mathématique dans le détail de laquelle nous ne saurions entrer. Ses recherches ont été effectuées sur 120 cadavres de l'Institut de pathologie de Zurich. L'étude du rapport des mesures prises sur la tête et sur le crâne se réduit à la détermination de l'épaisseur des parties molles, au moyen d'une aiguille noircie à la fumée, ou garnie d'une rondelle mobile de caoutchouc. On peut sans inconvénient négliger certaines causes d'erreur, telles que la différence de résistance des tissus sur le vivant et le cadavre frais, celle entre le crâne frais ou desséché.

En soustrayant la valeur moyenne de l'épaisseur des parties molles, dans les différentes classes de grandeur des mesures de la tête, on n'obtient pas en général la valeur moyenne des mesures prises directement sur le crâne. La nécessité de retrancher des valeurs variables force à chercher une formule de régression pour les mesures de la tête comparées à celles du crâne. En ce qui concerne l'indice céphalique, on constate que, pris sur le crâne, il peut être plus petit, égal, ou plus grand que celui mesuré sur la tête. Si l'épaisseur des parties molles augmente dans la région pariétale, la différence des indices diminue, si l'indice de la tête est plus petit que celui du crâne; elle augmente dans le cas contraire. Si les parties molles augmentent d'épaisseur à la glabelle ou à l'occiput, la différence augmente si l'indice crânien est plus grand que celui de la tête; elle diminue s'il est plus petit.

Lorsque la largeur augmente, la différence des indices augmente si l'indice crânien est plus grand; elle diminue dans le cas contraire. La différence des indices est plus grande sur les crânes petits et longs que sur les crânes grands et courts. Chez un même individu, cette différence des indices dépasse rarement trois unités. L'épaisseur des parties molles augmente d'abord à partir de l'enfance, pour diminuer ensuite. Elle atteint son maximum entre 40 et 50 ans. Elle dépend en outre de la race, du sexe, et de l'état de nutrition. En résumé, malgré tout son appareil mathématique, ce volumineux mémoire ne nous apporte guère de données nouvelles, en tous cas aucun moyen pratique de passer d'un indice de la tête à un indice crânien. Il me confirme dans l'opinion que j'ai plusieurs fois exprimée ici : l'application des méthodes mathématiques aux sciences biologiques, et en particulier à l'anthropologie, me paraît ne devoir conduire à aucun résultat sérieux.

D^r L. L.

P. HAMBRUCH. **Den individuelle Index und Typen modulus** (L'indice individuel et le module du type). *Korrespondenz-Blatt der deutschen Gesellsch. für Anthrop.*, XXXVIII, 1907, p. 12.

L'auteur s'est proposé de trouver pour chaque type crânien un nombre caractéristique exprimant toutes les mesures essentielles de ce type. Dans ce but, il additionne d'une part le diamètre antéro-postérieur du crâne et la hauteur totale de la face (L); d'autre part le diamètre transverse et le bizygomatique (B); enfin le basilo-bregmatique et la hauteur de la partie supérieure de la face (H). Il calcule les indices suivants :

$$\frac{100 B}{L} \qquad \frac{100 H}{L} \qquad \frac{100 H}{B}$$

Il additionne les trois chiffres ainsi obtenus et les divise par 6. Il obtient ainsi l'indice individuel, qui oscille autour de 40. Mais comme l'angle facial a une grande influence sur la forme de la tête, il multiplie l'indice individuel par le sinus de l'angle facial et obtient ainsi le module individuel.

Appliquant ces données à six crânes, M. Hambruch s'est aperçu que cette salade d'indices et de mesures ne donnait pas de résultats assez précis pour distinguer à première vue les races humaines. Une ressource lui restait : totaliser la capacité du crâne avec le module individuel. Il l'a fait et a obtenu ainsi ce qu'il appelle le module du type.

Cette méthode fait preuve de l'ingéniosité que peut déployer un anthropologiste qui veut à tout prix découvrir du nouveau. Nous la recommandons tout particulièrement aux œdipes de la grande presse et ne doutons pas de voir ouvrir bientôt dans quelque journal quotidien un « concours du module ». Étant donné le module individuel 1589,25, trouver le nom, l'âge et le sexe de l'assassin et dire où il a caché son butin.

D L. L.

P. HAMBRUCH. **Beiträge zur Untersuchung der Längskrümmung des Schädels beim Menschen** (La courbure en long du crâne humain). *Korrespondenz-Blatt der deutschen Gesellsch. für Anthrop.*, XXXVIII, 1907, p. 19 (3 fig.).

L'auteur étudie sur le crâne trois courbes sagittales : la médiane, une courbe passant par le milieu de l'orbite et une autre qui a pour point de départ le bord externe de l'orbite. Il les a construites au moyen du diagrafhe de Martin. Ces courbes donnent un bon caractère sériaire. Elle peuvent en effet être comparées à des isohypses : lorsqu'elles s'écartent la convexité devient moins grande, et peut même être remplacée par une surface plane. Leur rapprochement indique au contraire une augmentation de la convexité. Plus l'individu est élevé dans la série humaine, plus ces courbes sont régulières : leurs distances

diminuent et les courbes latérales deviennent parallèles à la médiane. Chez les races inférieures, les courbes rappellent ce qu'on observe sur le crâne des anthropoïdes. Elles deviennent irrégulières, sont interrompues sur des espace plus ou moins longs, et s'écartent de plus en plus. Ces différences sont très sensibles sur les figures reproduites par l'auteur et qui représentent un crâne d'orang-outan, un crâne de la Nouvelle-Bretagne et un crâne Suisse. En somme l'étude de ces courbes renseigne sur le degré de développement du cerveau et sur la façon dont il remplit la boîte crânienne. On ne peut reprocher à la méthode qu'un peu de difficulté dans son application.

Dr L. L.

Dr SIFFRE. **Rapport de l'os et de la dent** (*Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1906, V^e série, t. VII, fascicule 5-6, p. 385).

Ce sont les résultats d'une véritable expérience morphogénique accidentelle que M. Siffre relate dans cette note. Un heureux hasard a mis entre ses mains une mâchoire inférieure de gorille présentant une fracture consolidée s'étendant sensiblement de l'angle gauche du maxillaire, jusqu'à l'angle formé par le bord alvéolaire et la branche montante. Ce traumatisme s'accompagna de l'expulsion de la deuxième molaire, d'une cassure de la première et, atteignant la troisième dans le cours de son développement, y provoqua les notables modifications que l'auteur étudie en détail. Son volume et son poids sont inférieurs à ceux de la dent symétrique; serrant de plus près le problème, M. Siffre montre que c'est la partie postérieure de l'organe qui a été surtout intéressée. Les cuspides y présentent en effet un groupement anormal, et la racine correspondante est modifiée profondément dans sa forme. Il semble donc évident que la fracture a coïncidé avec le moment précis de la formation de la troisième molaire et plus exactement de la formation de la moitié coronaire postérieure; l'action perturbatrice due au traumatisme n'a été d'ailleurs que temporaire et la dent atteinte a servi postérieurement au même titre que celle du côté opposé, puisqu'elle présente des traces d'usure semblables.

En somme, cette curieuse observation montre d'une façon évidente les rapports étroits qui existent entre le tissu dentaire et le tissu osseux et l'influence qu'un état pathologique de ce dernier peut exercer sur le premier.

Dr RIVET.

G. VARIOT. **Sur la plagiocéphalie et le craniotabes** (*Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1906, 5^e série, t. VII, fascicule 4, p. 213).

Le mécanisme de production de la plagiocéphalie est encore mal déterminé. M. Variot insiste dans sa communication sur les relations

qui existent entre cette déformation et le craniotabes. Appelé à observer un grand nombre de nourrissons, il a pu en effet suivre de près l'apparition des premiers symptômes de la plagiocéphalie chez les jeunes enfants qui présentent un amincissement pathologique de la paroi crânienne au niveau des régions pariéto-occipitales. Que cette dystrophie soit sous la dépendance exclusive de la syphilis, comme le voulait Parrot, ou qu'elle soit bien plus communément en relation avec le rachitisme, ou avec la naissance avant terme, comme l'auteur le soutient avec raison, il est évident qu'elle rend le crâne facilement modelable et que l'action de la pesanteur, s'exerçant toujours de la même façon par suite du mode de couchage, pourra lui imprimer une déformation permanente. Il est donc hors de doute que la plagiocéphalie peut être provoquée par des états morbides. Mais est-ce à dire qu'elle ne relève que d'eux? Je ne pense pas qu'il y ait un anthropologiste qui accepte cette opinion exclusive. Certaines races présentent en effet très communément cette singulière déformation. Chez les Laotiens par exemple, on observe presque toujours un aplatissement considérable d'une des régions pariéto-occipitales avec saillie compensatrice d'une des régions frontales, au point que le crâne paraît avoir subi un réel mouvement de rotation autour de son axe vertical. La fréquence extrême de ce caractère exclut évidemment dans ce cas l'interprétation de M. Variot, et il semble que c'est le mode de couchage qui doit être ici seul invoqué. L'habitude de dormir la tête reposant sur un oreiller de bois provoque mécaniquement la déformation en dehors de toute prédisposition d'ordre pathologique.

Il semble donc rationnel d'admettre que la plagiocéphalie est toujours provoquée par des actions physiques s'exerçant sur le crâne dès le jeune âge, et que sa production est particulièrement favorisée lorsque en raison d'une dystrophie, il existe un affaiblissement de la paroi osseuse.

D^r R.

R. ANTHONY. *Une adaptation du thorax des vieillards aux fonctions respiratoires* (*Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1906, 5^e série, t. VII, fascicules 5-6, page 393).

Au cours de ses remarquables recherches sur le sternum et ses connexions avec le membre thoracique, le D^r Anthony a eu l'occasion d'observer assez fréquemment l'existence d'une véritable diarthrose intrachondrale, située à peu près à égale distance des extrémités costale et sternale de la première sternocôte; il remarqua en outre que cette articulation supplémentaire ne se rencontre qu'à partir de l'âge de soixante ans environ, qu'elle est généralement paire et symétrique, et plus fréquente chez l'homme que chez la femme (quatre cas sur sept

individus du sexe masculin, contre un cas sur sept individus du sexe féminin).

Ces constatations l'ont conduit à l'interprétation suivante de cette curieuse anomalie.

Dans le mouvement d'inspiration normal, le sternum, par suite de l'élévation des côtes est projeté en avant et en haut; de plus, il est soumis à un mouvement de bascule, en même temps qu'il se bombe en avant, grâce à une légère flexion de l'articulation du manubrium avec le mésosternum. Dans ce mouvement, l'angle que chaque côte fait avec le sternum se ferme légèrement grâce à une rotation qui s'effectue au niveau des diarthroses chondro-sternales. Seule, la première sternocôte réunie au sternum par une synchondrose immobile ne peut se prêter à cette faible rotation que par une torsion de sa portion cartilagineuse.

Pendant la jeunesse, le cartilage est suffisamment élastique pour supporter ce mouvement; mais, avec l'âge, il s'infiltré de ses extrémités vers le centre de substance osseuse et l'espace flexible se trouve de ce fait de plus en plus limité, alors que l'ankylose progressive de l'articulation de l'angle de Louis a pour résultat d'exagérer précisément cette torsion; sous l'influence de cette action mécanique, le cartilage s'use peu à peu, et il finit par se former au milieu de la première sternocôte une véritable articulation.

La fréquence plus grande de cette anomalie chez l'homme que chez la femme tient à ce que l'ossification commence chez le premier vers quarante ans, chez la seconde vers soixante ans seulement.

Telle est brièvement résumée l'explication fournie par notre savant confrère. Appuyée sur des considérations physiologiques et anatomiques indiscutables, elle ne saurait, à notre avis, soulever d'objection sérieuse.

D^r R.

J. JARRICOT (de Lyon). **Remarques et expériences sur une méthode radiographique de mensuration des diamètres du détroit supérieur.** *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1906.

Un certain nombre d'auteurs ont proposé des méthodes pour étudier *in vivo* à l'aide de la radiographie les diamètres du détroit supérieur du bassin. La seule méthode dont s'occupe M. Jarricot est celle de Fabre laquelle a pour principe d'enserrer dans un cadre gradué le bassin du sujet et de radiographier l'ensemble.

Au cours de ce mémoire l'auteur étudie spécialement l'orientation à donner aux règles dentées dont se compose le cadre pour qu'elles se trouvent en coïncidence avec les plans du détroit supérieur. Il convient qu'il y a dans l'exécution de cette technique un certain degré d'imprécision, aussi cherche-t-il à savoir quelle est l'erreur que l'on peut commettre en ne plaçant pas les règles correctement.

Le résultat de ces expériences est qu'en somme l'on peut avoir confiance dans les résultats obtenus par la méthode de Fabre.

L'auteur insiste également sur les avantages qu'il y a dans ces sortes de recherches à faire coucher le ventre sur la plaque le sujet dont on veut radiographier le détroit supérieur.

R. ANTHONY.

D^r F. DELISLE. **Exostose du fémur** (*Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*. 1906, V^e série, tome VII, fascicule 5-6, page 484).

Les fémurs présentés par M. Delisle présentent des exostoses vraiment remarquables par leur volume et leur irrégularité de forme. L'origine pathologique de l'une d'elles paraît indiscutable. Il s'agit d'une ostéo-périostite développée sous l'influence d'une cause actuellement indéterminable. L'analogie que cette lésion offre avec la lésion bien connue du fémur du *Pithecanthropus Erectus* est frappante. Il est certain, comme le croit notre confrère, que ces exostoses, même à ce degré de développement, ne sont pas des anomalies très rares, et qu'on arriverait facilement à en réunir une assez belle série, en fouillant les collections des divers musées anthropologiques.

D^r RIVET.

L. MAYET. **La fiche médicale des enfants envoyés dans les colonies de vacances et la valeur moyenne du coefficient de robusticité chez les enfants de sept à treize ans.** Congr. Ass. Franç. Av. Sciences. Lyon, 1906.

Désirant fournir aux administrateurs et aux médecins des œuvres de colonies de vacances un élément précis d'appréciation pour le choix des enfants à envoyer au grand air, le D^r Lucien Mayet propose l'usage d'un *coefficient de robusticité* pour l'établissement duquel il s'est inspiré de celui proposé par le D^r Pignet pour les adultes et souvent utilisé dans les conseils de révision. Le coefficient de robusticité du D^r Pignet est exprimé par la formule

$$C R = \text{Taille} - (\text{Poids} + \text{Périm. thoracique}).$$

Celui du D^r Lucien Mayet applicable seulement aux enfants est exprimé par la formule

$$C R = \text{Taille} \left(- \frac{\text{Poids} + \text{Cir. thor. insp.} + \text{Circ. thor. expir.}}{2} \right).$$

Tout en reconnaissant le caractère artificiel et même illogique des coefficients de robusticité en général, l'auteur n'hésite pas à admettre qu'ils peuvent dans certains cas être appelés à rendre de réels services pratiques notamment dans le cas spécial du choix des enfants qui peuvent ou doivent être envoyés à la campagne, aux colonies de vacances.

Le D^r Lucien Mayet qui parle d'après 1.250 observations et 5.000 men-

surations estime que, chez les enfants de sept à treize ans le coefficient de robusticité moyen est de 40 à 41 ; un peu plus faible chez les garçons (37 à 44) ; un peu plus élevé chez les filles (40 à 46).

Au-dessus de cette moyenne la constitution est d'autant plus mauvaise que le chiffre obtenu est plus élevé.

Au-dessous la constitution est d'autant meilleure que le chiffre obtenu est plus faible.

On peut faire à l'auteur la petite critique de détail suivante, c'est à savoir qu'il eût peut-être mieux fait d'établir son coefficient en sens inverse c'est-à-dire de façon à ce que la robusticité soit en rapport direct avec le coefficient qui porte son nom et non en rapport inverse ; c'est d'ailleurs là une critique toute de forme et sans grande importance.

R. ANTHONY.

Dr N. KIRKOFF. Recherches anthropologiques sur la croissance des élèves de l'École militaire de S. A. R. le Prince de Bulgarie à Sofia. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris. 1906, V^e série, tome VII, fascicule 4, p. 226.

Le Dr Kirkoff expose dans ce mémoire les résultats des observations qu'il a faites sur de jeunes Bulgares de treize à dix-neuf ans. Le mérite particulier de cette étude provient, de ce que, comme l'avait fait Godin dans son mémoire classique sur la croissance, les mensurations ont porté sur les mêmes sujets suivis pendant trois années. L'importance des séries donne à ces moyennes une valeur considérable. L'auteur a fait porter les recherches sur la taille, le périmètre thoracique, la longueur du membre inférieur, le poids du corps, la force musculaire, et les mensurations de la tête ; ses conclusions à ce sujet ne font que confirmer ce que nous savions déjà par les travaux antérieurs. La croissance semble suivre une marche sensiblement parallèle dans toutes les races européennes, et chez les Bulgares comme chez les autres peuples l'accroissement du crâne est presque terminé dès l'âge de douze ans, alors que pendant la puberté, la face continue à grandir. Ces résultats peuvent être considérés comme acquis. Désormais, il serait à désirer que de patients chercheurs, poussant plus loin leurs investigations, s'attachent à l'étude des transformations plus intimes qui se produisent dans l'organisme au cours de l'enfance et de l'adolescence. Il faudrait, par des mensurations plus particulières et plus nombreuses que celles qui ont été prises jusqu'à ce jour, mettre en lumière les détails du développement dont nous ne connaissons guère que les phénomènes capitaux. Une étude minutieuse des variations des proportions du corps pendant cette période de la vie donnerait sans doute d'intéressants résultats et révélerait probablement bien des faits nouveaux.

Dr RIVET.

PUCCIONI (D^r NELLO). *Gli oggetti musicali del Muzeo nazionale d'Antropologia* (Les instruments de musique du Musée national d'Anthropologie). *Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, t. XXXVI, 1906.

M. Nello Puccioni, assistant bénévole de la chaire d'Anthropologie de l'Institut supérieur de Florence, nous donne un catalogue descriptif des instruments de musique contenus dans le musée de cet établissement, catalogue qui pourra rendre de réels services aux ethnographes. Quelques pièces sont rares, mais il n'en est guère, cependant, que ne possède notre Musée d'Ethnographie, à part celles qui proviennent d'Asie puisque, comme nos lecteurs le savent, toutes les collections asiatiques ont été enlevées du Trocadéro pour être dirigées sur le Musée Guimet et, de là, en grande partie sur Bordeaux.

M. Puccioni examine d'abord les différents moyens de classification qu'on peut appliquer aux instruments de musique. Il est permis de les classer en se basant soit sur l'usage auquel ils sont destinés, soit sur la manière d'en jouer, soit sur la matière qui produit le son. C'est la seconde classification qu'adopte l'auteur; il divise les instruments : 1° en instruments à percussion (bâtons sonores, tambours, xylophones, harmonicas, cloches, etc.); 2° en instruments à frottement (os et bois entaillés et instruments à cordes tels qu'arcs, violons, guitares, harpes, mandolines); 3° en instruments à vent (conques, cornes, flûtes ordinaires, flûtes de Pan, flageolets); enfin 4° en instruments à soufflerie. De ces derniers, M. Puccioni n'a pas à s'occuper, car ils ne se rencontrent que chez des peuples déjà très évolués auxquels ne se rapportent pas les collections qu'il étudie.

Le catalogue est précédé de quelques pages consacrées à l'évolution de la musique. M. Puccioni constate que toutes les populations ont l'instinct musical, qui se traduit, chez certaines, par de simples chants. C'est à tort que M. Manouvrier affirme que les Fuégiens n'en possèdent pas, MM. Hyades et Deniker en citent plusieurs exemples. Ce qui est vrai, c'est que les indigènes de la Terre de Feu, comme quelques Micronésiens et comme les Veddahs, ne connaissent pas d'instruments spéciaux pour produire des sons.

L'instrument primitif a dû servir à marquer la mesure, comme l'a pensé Grosse, et, dans ce but, on a eu recours à un bâton ou à un grossier tambour : l'instrument à vent, spécialement la flûte, n'est très vraisemblablement venu que plus tard. Les instruments à cordes ont été inventés les derniers, et il est extrêmement probable qu'ils ont débuté par l'arc, qui est encore en usage chez les Hova-Herreros et chez quelques tribus africaines.

Ce serait, d'ailleurs, une grande erreur de croire que tous les peuples ont commencé par fabriquer le même instrument; on est simplement en droit de supposer que partout l'instrument à percussion a précédé les autres.

R. VERNEAU.

J. HEBERT. *Survivances ethnographiques. L'écorçoir dans les Ardennes, l'Indre et l'Yonne* (*Bull. et mém. de la Société d'anthropologie de Paris*, 1906, p. 104).

Cet *écorçoir* est formé d'un radius de cheval, détaché du cubitus et taillé en biseau à un tiers de l'extrémité distale. Cet instrument a été employé jusque vers 1890 dans les Ardennes par les bûcherons, et le Musée d'ethnographie du Trocadéro en possède six exemplaires de cette provenance. Un exemplaire analogue qui se trouve également au musée provient de l'Indre et un autre du Morvan. Ces deux derniers diffèrent des précédents; ceux-ci portent en effet une lame de fer adaptée à la partie supérieure de l'os et jouant le rôle de couteau, tandis que cette lame manque chez les autres, qui se trouvent ainsi beaucoup plus proches d'un type primitif.

JEAN-PAUL LAFITTE.

J. G. FRAZER. *Lectures on the early history of the Kingship* (Lectures sur l'histoire primitive de la royauté). London, Macmillan, 1905, 1 vol. in-8°, XII-309 p.

J. G. FRAZER. *Adonis, Attis, Osiris, studies in oriental religion* (A. A. O. études sur la religion orientale). London, Macmillan, 1906, 1 vol. in-8°, XVI-339 p.

Nous réunissons à dessein ces deux volumes de M. Frazer; chacun d'eux est un chapitre détaché de cet admirable *Golden Bough*, dont la troisième édition, annoncée depuis déjà quelques années, se présente comme un chef-d'œuvre; de plus, les sujets sont voisins, souvent connexes, et la méthode uniforme.

On sait que le point de départ des recherches de M. Fr. est l'histoire du prêtre de Nemi; il s'agit pour lui d'expliquer cette coutume étrange, attestée par les écrivains antiques, suivant laquelle, jusqu'aux temps de la décadence, le prêtre de la Diane de Nemi, esclave fugitif qui prenait le titre de roi en même temps que la prêtrise, n'accédait à celle-ci qu'en tuant son prédécesseur; il devait toutefois, avant d'avoir le droit de le combattre, tromper sa vigilance et détacher une branche d'un certain arbre du bois sacré, surveillé et défendu par le prêtre régnant; d'où le titre de *Rameau d'or*, donné à toute l'œuvre de M. Fr. On étudiera la solution proposée lorsque paraîtra l'édition attendue de son livre, mais il fallait rappeler le problème, parce qu'il conditionne le travail de l'auteur; M. Fr. en effet, animé de l'esprit de collection, réunit des masses considérables de faits, sur lesquels il se livre à toutes sortes d'ingénieuses comparaisons, surtout fécondes en ce qui concerne le monde méditerranéen de l'antiquité classique, où le sujet précis de ses recherches le contraint à revenir sans cesse. L'étude comparée des faits ethnographiques le conduit à élaborer des schémas, d'ordre très général, sur les principales formes de la vie sociale, la religion, la magie, le totémisme, la royauté, etc., puis il applique ces résultats généraux au monde plus étroit qui l'intéresse davantage et parfois véritablement y projette une lumière illuminante. Quelquefois au contraire un fait bien

observé de la vie antique peut devenir l'origine d'une découverte d'ordre plus général. Ainsi M. Fr. s'occupe tour à tour de la sociologie en général (sans qu'il prononce ce mot) et de l'histoire des institutions antiques, et, dans ces deux domaines, l'étude de chacun, réagissant sur celle de l'autre, rend son travail fécond. Nous pensons toutefois que c'est surtout en ce qui concerne l'histoire des institutions classiques que les résultats sont positifs; les recherches plus générales, si utiles pour son étude spéciale, ne sont pas toujours aussi utiles en soi ni aussi solides; il semble que M. Fr. réussisse mieux dans le concret que dans l'abstrait; il y a parfois du vague et du discours dans ses théories.

Ainsi les 150 premières pages des *Lectures sur la royauté* ne nous apprennent au fond pas grand'chose de neuf au sujet de la royauté primitive, nous voulons dire seulement, bien entendu, en ce qui concerne la théorie générale, car, pour l'information elles sont d'une richesse princière. M. Fr. y expose en des chapitres admirablement coordonnés et documentés, la théorie de l'origine magique de la royauté, la puissance magique allant naturellement avec la puissance politique, ou, plutôt, celle-ci n'existant pas différenciée, mais seulement implicite, dans le pouvoir du magicien. Par quelles étapes cette puissance implicite devient explicite, et comment se réalise la différenciation des pouvoirs et des fonctions, d'abord une hiérarchie s'établissant parmi les magiciens et élevant le plus puissant parmi eux à la position de chef, qui se développe ensuite en roi sacré, dont le caractère religieux s'accroît des diminutions de son caractère purement magique, puis la puissance royale se polarisant, en quelque sorte, pour former des couples royaux, dont un membre supporte le pouvoir temporel et l'autre le spirituel, etc., toute cette évolution, suivie pas à pas, est l'occasion d'une admirable promenade dans l'espace et dans le temps, dont les résultats sont particulièrement résumés p. 149 à 152, et qui donnent naissance (p. 81 à 88) à un magnifique tableau, éloge de la royauté, de beauté radieuse, où il semble que gronde, comme un *leit-motiv* inconscient, la théorie nietzschéenne des morales de maître et des morales d'esclave. De plus, M. Fr., qui n'approche jamais un sujet sans faire effort pour l'approfondir, donne au cours successif des pages de clairs préceptes de méthodologie (p. 1-9), une étude sur la magie en général, sur la magie homéopathique et sur la magie contagieuse ensuite (p. 37-81) où l'on trouve une théorie des tabous (p. 52-59, cf. p. 63-64) et une foule de renseignements divers.

Après cette vaste esquisse, suivant le processus général que nous avons indiqué, M. Fr. incline rapidement son esprit vers la royauté dans les pays de l'antiquité classique, et il fait dans ce domaine d'importantes découvertes dont plus d'une sera utilisable hors de lui. Il montre d'abord que le prêtre de Némi joue en réalité le rôle d'époux de Diane et

que leur couple peut être considéré comme celui du roi et de la reine du bois (p. 152-154) ; mais ce phénomène d'un couple de personnages dont l'union physique périodique est considérée comme nécessaire pour maintenir la permanence de la végétation et même de la vie entière correspond à la coutume extrêmement générale des mariages annuels de plantes qui sont effectués dans le même dessein (p. 155-158) et dont M. Fr. suit la diversité et l'uniformité dans un examen des coutumes de mai à travers l'Europe entière (p. 162-168). Cette même revue montre la constance d'un couple sexué chargé de l'accomplissement du rite, et que ce couple est conçu comme royal, formé d'un roi et d'une reine, quelquefois les deux époux étant également divins (Apollon, Diane), quelquefois la femme seule déesse et l'époux un héros ou un saint. Mais la royauté et le caractère sacré de ce couple s'ils ne nous apparaissent plus aujourd'hui, et souvent dans le passé, que comme temporaires et presque périodiques, sont le souvenir d'un état plus ancien où l'entretien de la végétation par leur union était une des fonctions essentielles du véritable couple royal, du vrai roi et de la vraie reine. Ce que l'histoire romaine nous apprend des rapports de Nemi et de la nymphe Egérie (p. 195-196, Cf. p. 22, 217, etc.), et que l'on avait trop longtemps tenu pour de pures fables, devient dès lors pour M. Fr. le point de départ d'une étude de premier ordre où il montre l'importance de cette fonction dans la royauté primitive de Rome, d'Albe et du Latium en général ; le roi y possédait un caractère sacré très marqué et, personnifiant Jupiter, le Dieu du chêne et du tonnerre, l'époux de Junon, son union avec cette déesse se faisait périodiquement en les corps du couple royal.

Si intéressante que soit la mise en évidence de tels faits, il semble qu'ils n'aient pas suffi à M. Fr. et qu'il ait voulu se dépasser lui-même dans les pénétrantes pages qui suivent. Il observe (p. 218-222) le caractère toujours merveilleux attribué à la naissance des rois latins : Ils sont considérés comme les fils du dieu du feu et de ses épouses vierges, les Vestales ; en réalité — et la démonstration, que nous ne pouvons reproduire, est très rigoureuse —, cette fiction signifie simplement que la succession à la dignité royale chez les Latins se faisait suivant la ligne féminine, le titre et le pouvoir royal étant acquis à l'époux d'une fille de roi ; aussi les rois étaient souvent des étrangers, de conditions diverses, anciens esclaves ou descendants de familles royales (p. 234). Cette transmission de la royauté par les femmes n'était pas d'ailleurs propre au Latium, elle est vraie de tout le monde européen et elle a laissé des traces profondes dans tout le folklore où nos littératures, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ont puisé de nombreux thèmes tragiques (Hamlet, Egisthe, etc.)

Telle est dans ses grandes lignes la thèse que M. Fr. développe dans ses *Lectures sur la royauté*, parmi le fastueux cortège des remarques et

des questions incidentes que la question principale groupe autour de sa marche brillante à chaque pas de son trajet. Nous mentionnerons parmi elles, sans chercher à être complet, les divers passages consacrés aux histoires du type de Persée et Andromède, de saint Georges et du dragon, au dragon de Furth et au dragon de Rouen (p. 184-193) au rôle du chêne dans la vie religieuse latine et à ses rapports avec Jupiter, (*passim* et surtout p. 208, 211, 213, 225-226, 281-284, 289-290) au culte du feu (vestales dans le Latium, vestales celtiques, histoire de sainte Brigitte, etc.) (p. 221-228), à l'exogamie et au clan à Rome (p. 232-233), à la royauté en Grèce, en pays scandinaves (Hamlet), en Écosse, etc., aux saturnales, au combat pour la royauté, à la mise à mort sacrificielle des rois (p. 265-297), etc.

Nous serons beaucoup plus bref au sujet de l'*Adonis*, *Attis*, *Osiris*, quoique ce livre n'ait pas une valeur moindre que le précédent, mais parce que ce que nous venons de dire facilite la tâche qu'il nous reste à accomplir. Il s'agit ici de l'étude admirablement poussée — et aux moyens de renseignements épars qu'une érudition comme celle de M. Fr. seule pouvait rassembler et ordonner — sur trois de ces couples divins dont nous avons parlé et dont le mariage périodique assure la renaissance de la végétation : Adonis-Aphrodite, Attis-Cybèle, Osiris-Isis. Le résultat du livre est la démonstration de l'équivalence d'Adonis, d'Attis et d'Osiris, la constatation de la supériorité des trois déesses sur les trois personnages auxquels elles sont associées, supériorité dans laquelle M. Fr. voit la marque d'un système primitif matriarcal (p. 319 sq.). En dehors de ces conclusions qui coïncident avec celles du précédent ouvrage, l'intérêt de celui-ci réside surtout dans la description approfondie, ornée de citations *in extenso* des principaux textes, et très complète, presque trop complète, des représentations mythiques et des rituels se rapportant de près ou de loin à chacun des trois couples. Nous signalerons, dans la partie consacrée à Adonis, les chapitres successifs sur : le mythe d'Adonis, Adonis à Byblos, Adonis à Paphos, le brûlement (1) de Melcarth, le brûlement de Sandan, Sardanapale et Hercule, la religion volcanique, le rituel d'Adonis, le jardin d'Adonis; on trouvera dans chacun bien des choses de haut intérêt, entre autres dans celui sur la religion volcanique où l'auteur essaie de déterminer le rapport qu'il y a entre les rites et les mythes de brûlement d'un dieu et les phénomènes naturels du pays où ils se manifestent, et, dans celui sur les jardins d'Adonis, une étude comparée d'une grande extension géographique; dans la partie consacrée à Attis : le mythe et le rituel d'Attis; Attis comme dieu de la végétation; Attis comme dieu-père; substituts humains (*human representatives*) d'Attis; le dieu pendu; les religions orientales en Occident (culte de Cybèle à

(1) Nous prions qu'on excuse ce terme barbare; nous ne voyons pas comment traduire autrement l'anglais : *the burning of*, etc.

Rome, mithraïsme, etc.); Hyacinthe; enfin, dans la partie consacrée à Osiris, le mythe d'Osiris; le calendrier officiel égyptien; le calendrier du cultivateur égyptien; les fêtes osiriques (p. 242-256 étude sur les fêtes de toutes les âmes et les fêtes de la Toussaint); la nature d'Osiris (dieu du blé, génie de l'arbre, dieu de la fertilité, dieu de la mort); Isis; Osiris et le soleil; Osiris et la lune; la doctrine de la sympathie lunaire; le roi comme Osiris.

Nous devons pour finir ajouter, après bien d'autres, que M. Fr. est un grand écrivain; ce n'est pas une qualité indifférente chez un savant; chez lui particulièrement la beauté verbale n'est pas une surcharge ni vain décor de la phrase, elle résulte de la merveilleuse lucidité d'un esprit qui pourchasse sans cesse le trouble et le vague dans ses idées et qui les veut mener toutes jusqu'à la parfaite netteté et jusqu'à la conscience claire; la maîtrise du style est un rellet, un signe de la maîtrise dans la pensée.

J. P. L.

LÉON BLUM. *Du mariage*. Paris. Librairie Paul Ollendorff, 1907.

La question du mariage est peut-être le problème le plus attachant et le plus immédiat qui se pose en sociologie. A son sujet, se sont engagés des polémiques ardentes et passionnées; sur ce terrain, le traditionalisme a engagé son combat le plus acharné contre les idées nouvelles qui peu à peu pénètrent la société tout entière, tandis que le féminisme, en donnant à la femme la conscience exacte de sa liberté et la conception hautaine de ses droits, ajoutait à la violence d'une querelle religieuse l'âpreté d'une lutte des sexes. Entre le point de vue chrétien, et le point de vue révolutionnaire, entre le mariage sacrement et l'union libre, entre le sermon du prêtre aux jeunes époux et le discours de Carl Vogt à sa fille, il n'y a pas seulement l'opposition de deux opinions inconciliables, il y a l'antinomie de deux thèses sociales irréductibles.

Sous la poussée de l'esprit moderne, l'antique législation française, comme un vieil édifice vermoulu, craque de toutes parts; et tandis que des mains habiles et prudentes tentent d'en réparer les lézardes et d'en étayer les murs branlants, des mains plus hardies et plus impatientes inlassablement en minent les fondations profondes. Déjà les juges appliquent avec une ironie souriante l'amende anodine qui doit calmer les colères de l'époux outragé et le geste de celui qui tue pour venger son honneur ne rencontre plus partout l'indulgence compatissante d'autrefois. L'heure viendra où le crime réputé passionnel sera jugé avec la même sévérité que tout attentat contre la vie humaine, et où la rupture d'un contrat privé n'entraînera plus l'intervention solennelle de la justice. Autrefois, dans les sociétés profondément religieuses, le mariage

fut une cage aux barreaux solides et serrés; peu à peu ces barreaux sont tombés donnant toujours plus d'air et de lumière aux prisonniers. Bientôt il n'y aura plus entre eux et la liberté d'autre barrière que leur propre volonté, et leur désir de ne pas quitter la douceur d'un gîte choisi en commun.

Ce sont ces idées de liberté et d'égalité qui dominent le livre de M. Blum. Féministe convaincu, l'auteur réclame pour les deux sexes les mêmes droits, il n'admet pas un seul instant l'idée que la femme puisse être liée par d'autres devoirs que l'homme et, avec un réel courage, il accepte les conséquences les plus hardies de ce principe fondamental.

Il pose ensuite comme prémices, ou pour parler plus exactement, comme postulatum, car il ne le démontre pas, que tout individu passe par une période qu'il appelle *polygamique*. Pendant un laps de temps plus ou moins long, suivant les tempéraments et les caractères, la femme comme l'homme éprouve le besoin de dépenser dans une série d'unions temporaires « tout ce qu'il y a d'ardent dans son instinct, tout ce qu'il y a de mobile dans son caprice, d'user par un nombre indéterminé d'aventures son inquiétude sentimentale, son expérience avide et toujours en quête ». Toute créature doit satisfaire à cette règle physiologique; ensuite la nécessité du repos se fait sentir; les curiosités et les appétits assouvis, elle éprouve le désir d'une union durable et définitive où elle cherchera non plus la passion violente et impétueuse, mais l'affection sûre et douce d'un être parvenu lui aussi au même stade et en évolution. Le moment matrimonial est venu; c'est seulement à cette époque critique que le mariage peut réaliser « en attendant l'harmonie possible de la mort, l'harmonie plus simple de la vie ».

Telle est la thèse que M. Blum développe tout au long de son livre. Il l'étaie d'une étude très serrée et malheureusement trop souvent exacte du mariage tel qu'il se pratique de nos jours; il montre pourquoi, dans le système actuel, il existe dans tout ménage une *désharmonie* générale, provenant de ce fait que les conjoints ne se trouvent jamais au même moment de leur évolution sentimentale, et que leur mentalité diffère essentiellement par une expérience amoureuse inégale. A ce sujet, il consacre à la psychologie de la jeune fille des pages tout à fait remarquables par la pénétration de l'analyse et l'acuité de l'observation.

Cette critique implacable du mariage est certainement le réquisitoire le plus éloquent, le plus sévère, et le plus documenté qui ait été écrit contre une institution surannée, qui abrite trop souvent sous des apparences trompeuses, le mensonge, l'hypocrisie, les révoltes les plus douloureuses, ou les résignations les plus humiliantes.

A cet état de choses, M. Blum oppose la loyauté, la franchise du système qu'il préconise. J'ai dit qu'il ne recule devant aucune des conséquences qui en découlent; la question de l'enfant est donc abordée avec

la même sincérité brutale qui est le trait dominant de tout l'ouvrage. Sans hésiter, l'auteur accepte la solution communiste du problème, dans le cas où la mère ne pourrait ou ne voudrait pas élever elle-même le fruit inespéré de ses amours changeantes et précaires.

Beaucoup reprocheront sans doute au livre de M. Blum son excessive hardiesse, la critique est vraiment trop facile pour que j'aie le désir de m'y associer, et ce serait faire injure à l'écrivain que de mettre en doute la noblesse de son intention.

Mais n'est-on pas en droit de demander à l'auteur pourquoi, ayant montré les multiples défauts du mariage, il en conserve la forme et le nom pour l'appliquer au dernier état que l'homme et la femme réaliseront en fin de compte? Puisqu'il accepte que l'enfant né dans la période polygamique de leur vie aura les mêmes droits que l'enfant né dans la période monogamique, puisqu'il propose une solution qui lui semble satisfaisante au grave problème de la maternité, puisqu'il proclame le droit absolu de la femme de contracter autant d'unions qu'il lui plaira, pourquoi ne pas déclarer d'ores et déjà que l'union libre doit remplacer le mariage, comme MM. Donnay et Descaves ont osé le faire dans *Oiseaux de passage*? Il nous dit qu'il lui a fallu quelque courage pour dominer le préjugé favorable que cette solution lui inspirait : en réalité, on comprend mal les raisons qui ont pu le pousser à ce sacrifice. L'union libre donne autant de garanties à la femme, elle n'exige pas une transformation plus radicale des mœurs, elle ne peut soulever plus de critiques que le système proposé. Que le postulat qui sert de point de départ à l'argumentation de l'auteur soit vrai ou faux, l'union libre n'aboutira-t-elle pas elle aussi à cette association durable et volontaire de deux êtres assagis par l'expérience? Dès lors, pourquoi conserver le mot « mariage » après avoir détruit tout ce qui constitue l'essence même de l'institution qu'il désigne?

Malgré cette étrange contradiction qui est plus dans la forme que dans le fonds, le livre de M. Blum ne saurait passer inaperçu. Par la hardiesse de ses vues, il intéressera tous ceux que passionnent les problèmes sociaux; et l'impression de sincérité qui s'en dégage rendra indulgent le lecteur que les idées développées pourraient choquer.

L'auteur a tenu à déclarer qu'il n'entre dans la conception de son ouvrage ni déception ni rancune. Il a voulu écarter tout soupçon de partialité pour cause personnelle. Il a eu raison. Les idées de Michel Tessier, après le désastre de sa première vie, n'apparaîtront jamais que comme la révolte d'un égoïste irrité. Il leur manquera toujours la force entraînant de la conviction. Il est utile de savoir que le livre violent de M. Blum où s'étale l'éternelle misère humaine est l'œuvre réfléchie et consciente d'un homme heureux.

D^r RIVET.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Les polémiques relatives aux éolithes.

M. le Dr Mayet, pris tout récemment à partie par M. Rutot, me demande d'insérer la note suivante :

« Mon article sur les éolithes du Cantal, publié ici même, n'a pas eu l'heur de plaire à M. Rutot. Il fallait s'y attendre. Et cependant combien modéré dans sa forme et dans ses conclusions était cet article ! Il n'en a pas moins valu à son auteur les foudres de l'esprit aussi violent qu'omnipotent (les membres de la Société d'Anthropologie de Bruxelles en savent quelque chose) du conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles, ingénieur venu sur le tard dans la préhistoire.

« Quelle que soit celle des innombrables petites brochures dont il inonde les milieux scientifiques, son argumentation ne varie guère vis-à-vis de ses contradicteurs : il les attaque personnellement et, sans plus ample informé, les déclare immédiatement gens profondément ignorants, géologues d'occasion, préhistoriens de contrebande, etc.

« Il ne fait pas bon prendre au sérieux les cailloux et les romans de M. Rutot. Remarquons simplement que ses procédés discourtois tendent à discréditer les éolithes et lui-même. C'est regrettable pour les éolithes.

« D^r L. MAYET. »

Je n'ai pas cru pouvoir refuser à notre collaborateur l'insertion de ces lignes. Et cela me fournit l'occasion de dire quelques mots de mon attitude dans la question des éolithes et de ce que je pense des procédés de polémique employés par les plus ardents des éolithophiles. Les lecteurs de cette revue savent avec quelle patience, quelle constance et quelle indépendance d'esprit je leur ai présenté, au fur et à mesure qu'ils paraissaient, les nombreux mémoires de M. Rutot. Je ne crois pas avoir dépassé, dans aucun de mes comptes rendus, les limites de la critique scientifique. Si j'ai été parfois sévère, j'ai toujours été courtois. Mon mémoire sur *L'origine des éolithes* est écrit avec mesure et sérénité, ainsi que s'est plu à l'affirmer mon confrère et ami le Dr Capitan, très partisan — naguère du moins — des théories de M. Rutot.

Par contre, j'ai d'abord été attaqué violemment par M. Klaatsch, alors que mes seules relations avec lui avaient consisté à lui rendre service. Plus tard, à propos des cailloux cassés des usines de Mantes, certains journaux belges m'ont traité de faussaire, ainsi que je l'ai dit à Monaco en présentant les pseudo-éolithes des fabriques de ciments. Un ami de M. Rutot, M. Engerrand, m'a adressé une lettre d'injures que j'aurais pu publier et à laquelle je me suis contenté de répondre personnellement comme il convenait. Plus récemment M. Rutot a traité M. Laville d'une façon grossière en le déclarant atteint « d'une nouvelle maladie mentale ».

Quant aux publications lancées ultérieurement par M. Rutot, M. le Dr Mayet vient de définir parfaitement leur caractère. L'esprit, même le plus lourd, n'a aucun poids dans les questions scientifiques et les attaques contre les personnes sont odieuses. Aussi n'avais-je pas cru devoir mentionner, dans notre

chronique, et, bien qu'il eût été rendu public par les deux parties, le violent incident à la suite duquel le nom de M. Rutot a été rayé de la liste des membres de la Société d'Anthropologie de Bruxelles. De même, je n'ai pas voulu publier diverses communications qui m'ont été adressées de Belgique par les adversaires de M. Rutot.

Je persisterai dans mon attitude. *L'Anthropologie* ne s'est jamais abaissée à des polémiques de cette nature. Elle ne commencera pas. Elle fera le silence sur toute publication rédigée en des termes discourtois, d'où que viennent ces publications. Mais il va sans dire qu'elle continuera, comme par le passé, à parler sérieusement des recherches faites et exposées sérieusement

M. BOULE.

Mort du docteur Decorse.

C'est avec un bien réel chagrin que nous avons appris la mort de notre collaborateur, le Dr Gaston-Jules Decorse, qui a succombé au Val de Grâce, le 26 août dernier. Il a été enlevé par une hépatite suppurée occasionnée par ses voyages en Afrique. Il disparaît avant d'avoir accompli sa trente-quatrième année (il était né le 10 octobre 1873 à Saint-Maurice, près de Paris), et déjà il avait fait brillamment ses preuves.

Le 26 août 1898, Decorse entra au service des Colonies en qualité de médecin auxiliaire, et le 10 octobre de la même année il gagnait le sud de Madagascar, où il séjournait jusqu'au 26 août 1901. Très actif, très observateur, il mit à profit les loisirs que lui laissaient ses fonctions pour réunir les éléments d'un travail qui parut en 1902, dans les *Archives de médecine coloniale*, sous le titre : *Notes sur l'Androy, sud de Madagascar*.

Du 15 juin 1902 au 11 février 1904, il fit partie de la mission Chevalier, qui avait pour objectif l'étude de la région du Chari au lac Tchad. A la suite de cette expédition il revint en France; mais l'année suivante, il fut mis à la disposition des Affaires Étrangères pour étudier la question de l'élevage des autruches dans le Sud Tunisien; du 12 avril au 13 juillet 1905, il s'adonna à cette étude.

Avec son tempérament un peu aventureux, il se serait mal accommodé d'un long séjour en France. Aussi, bien qu'il fût déjà atteint de l'affection qui devait l'emporter, se remit-il en route, le 5 octobre 1905, pour l'Afrique occidentale française. C'est que le continent noir l'intéressait vivement et qu'il s'était passionné pour l'ethnologie. Déjà, au cours de la mission du Chari-lac Tchad, il avait recueilli de nombreux documents sur les populations avec lesquelles il s'était trouvé en contact. Les résultats de ses premières recherches sur les Nègres du Soudan ont paru en partie dans *L'Anthropologie*, en partie dans la *Revue moderne de médecine et de chirurgie* que dirige l'un de ses anciens maîtres, le Dr Helme. Un volume intitulé *Du Congo au lac Tchad*, dont nous avons rendu compte dans cette Revue (t. XVII, p. 605) contient un résumé de l'ensemble de ses observations.

Quoique sa santé fût fort ébranlée, Decorse voulait que son dernier voyage profitât à la science. Nous avons publié (t. XVII, p. 669) une courte notice sur ses *Recherches archéologiques dans le Soudan*, notice qui ne peut donner une idée de la somme de matériaux qu'il avait amassée et que nous avons pu voir, il y a quelques semaines, lorsqu'il revint en France. Il se proposait de mettre

tout cela en œuvre à brève échéance et il avait projeté d'écrire avec notre ami, le Dr Maclaud, un travail sur les oiseaux de l'Afrique occidentale, car, avec son esprit curieux, il ne s'en tenait pas à l'étude des populations humaines. La mort ne lui a pas permis, hélas ! de réaliser ses projets.

Lorsque, à peine débarqué à Paris, il s'empressa de faire une visite à ses amis du laboratoire d'anthropologie du Muséum, nous fûmes certes très frappés du changement qui s'était opéré en lui ; mais en le voyant plein d'entrain et en constatant qu'il avait conservé cette bonne humeur qui ne le quittait jamais, nous ne pouvions nous figurer qu'il nous serait ravi à si brève échéance.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le style aussi alerte qu'attrayant de Decorse, En parcourant ses articles, ils ont pu deviner quel cœur il possédait. Doué, en effet, d'une très grande bienveillance naturelle, il était arrivé chez les Nègres sans parti pris d'aucune sorte et, en les examinant de près, il avait découvert chez eux des qualités que d'autres se refusent obstinément à leur accorder. Il avait cherché les raisons de certaines de leurs pratiques, qui peuvent sembler bizarres au premier abord et qui, souvent, sont des plus rationnelles. Aussi, avec sa bonté native, s'était-il trouvé entraîné à défendre, dans une certaine mesure, les malheureux Noirs, dans lesquels il voyait des hommes susceptibles de progresser et sensibles aux bons traitements comme à l'équité. A maintes reprises, au cours de nos conversations, il m'a exprimé ces idées, que j'avais fréquemment entendu exprimer autrefois par le regretté général Faidherbe.

Animé de tels sentiments, il n'est pas douteux que Decorse se trouvait mieux placé que personne pour gagner la confiance des populations soudanaises et pour pénétrer dans leur intimité. Par lui, nous aurions obtenu une foule de renseignements dont la science aurait fait son profit. Sa mort prématurée constitue donc une perte sensible pour l'anthropologie et elle laissera des regrets durables chez tous ceux qui, comme moi, lui avaient voué une sincère amitié.

R. V.

Mort de Léon Lejeal.

L'Américanisme vient d'éprouver une perte réelle en la personne de Léon Lejeal, chargé du cours que la générosité du duc de Loubat a permis de créer en 1903 au Collège de France.

Lejeal avait d'abord été professeur dans plusieurs collèges de province avant de s'adonner aux études américaines. Une fois entré dans la voie qui devait le conduire à enseigner une science, encore peu cultivée, dans un de nos deux grands établissements supérieurs, il se mit au travail avec une ardeur qui devait lui être fatale. Il publia d'abord une bibliographie des anciens auteurs qui se sont occupés de l'Amérique et dont il connaissait admirablement les écrits. Il se mit ensuite à lire les ouvrages modernes et il était au courant de tout ce qui se publiait sur les questions qui rentraient dans sa spécialité.

Il ne suffit pas à un professeur de connaître les travaux des autres, il lui faut aussi étudier les collections réunies dans les Musées. C'est ce que comprit Lejeal, qui, au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, trouvait à sa portée des richesses dont il entreprit l'étude. Au Congrès des Américanistes qui se tint à

New-York en 1902 et où il avait été délégué à la fois par le Ministère de l'Instruction publique et par la Société des Américanistes de Paris, il communiqua les premiers résultats de ses recherches personnelles. Il fut encore délégué aux Congrès de Stuttgart et de Québec, et il profita de ses missions pour étudier avec soin les collections étrangères. Ses rapports sur ces différents congrès prouvent avec quelle attention il en suivait les séances et quel désir il avait d'augmenter la somme de ses connaissances.

L'exposition des collections rapportées de Bolivie par M. de Créqui-Montfort lui fournit l'occasion de rédiger, pour le *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, une note d'un réel intérêt.

Cette Société, dont il avait été élu Secrétaire général, absorbait une partie de son activité ; mais on ne faisait jamais appel en vain au dévouement de Léon Lejeal.

Documenté comme il l'était, notre regretté collègue et ami était en mesure de produire de bons travaux originaux. La mort l'a enlevé à la fleur de l'âge, sans lui permettre de mettre en œuvre les matériaux qu'il avait amassés. Tous ceux qui s'adonnent aux études américaines déploreront, comme nous qui avons été son ami, la perte de cet homme studieux, dont la disparition laisse un grand vide dans nos rangs.

R. V.

Distinction honorifique.

Par décret paru le 3 septembre à l'*Officiel*, le Dr F. Delisle, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Quoiqu'il ait été décoré au titre militaire, M. Delisle appartient au monde des anthropologistes et il s'est fait une spécialité de l'étude des déformations crâniennes. Depuis 26 ans, il est attaché à la chaire d'anthropologie de Muséum et il collabore à notre Revue. Nous avons donc des raisons toutes particulières de lui adresser nos sincères félicitations.

R. V.

Cours de l'École d'Anthropologie.

Ces cours ouvriront le lundi 4 novembre, 15, rue de l'École-de-Médecine. Voici le programme de l'année 1907-1908 .

Anthropologie préhistorique (L. CAPITAN). — *Les bases des études préhistoriques* (suite). *Industrie, Art*. Le samedi, à 4 heures.

Ethnologie (Georges HERVÉ). — *Histoire de l'Ethnologie (état et progrès de la science au XVIII^e siècle)*. Le mardi, à 5 heures.

Anthropologie zoologique (P. G. MAHOUDAU). — *L'ordre des Primates : les Simiens* (fin), *les Anthropoïdes et les Hominiens*. Le mercredi, à 5 heures.

Anthropologie physiologique (L. MANOUVRIER). — *Physiologie psychologique (sentiments, émotions, attention, volonté)*. Le vendredi, à 5 heures.

Technologie ethnographique (A. DE MORTILLET). — *Étude comparée des industries primitives anciennes et modernes. Les armes, leur classification et leur évolution*. Le mercredi, à 4 heures.

Sociologie (G. PAPILLAULT). — *Le rôle social de la femme*. Le mardi, à 4 heures.

Géographie anthropologique (FRANZ SCHRADER). — *Les conditions géographiques des divers groupes humains*. Le vendredi, à 4 heures.

Ethnographie (S. ZABOROWSKI). — *Origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée : Sicile, Italie, Grèce, etc.* Le samedi, à 5 heures.

Protohistoire orientale (R. DUSSAUD, professeur-adjoint). — *L'île de Chypre aux âges du cuivre et du bronze.* Le lundi, à 4 heures (de janvier à mars).

Ethnologie générale (J. HUGUET, professeur-adjoint). — *Les hommes à la surface du sol. Races et groupements. Influence des milieux.* Le lundi, à 5 heures (de janvier à mars).

Embryogénie et Anatomie (E. RABAUD, professeur-adjoint). — *L'encéphale et plus particulièrement le cerveau (constitution, évolution, morphogénèse).* Le lundi, à 5 heures (de novembre à janvier).

Paléontologie humaine (Cours complémentaire) (R. VERNEAU). — *Les dernières races quaternaires de l'Europe.* Le lundi, à 4 heures (de novembre à janvier).

Outre ces cours, des conférences seront faites : 1° par M. R. ANTHONY, les vendredis, 10, 17, 24, 31 janvier et 7 février 1908, à 3 heures (*Le cerveau chez l'homme et chez les singes*); 2° par M. A. MARIE, les samedis 7, 14, 21 et les mardis 10 et 17 mars 1908, à 3 heures (*Psychopathologie comparée : les aliénés dans l'histoire, dégénérescence des meneurs de peuples*); 3° par M. DUBREUIL-CHAMBARDEL, les mercredis 5, 12, 19, 26 février et 4 mars 1908, à 3 heures (*Les variations anatomiques, leur caractère héréditaire et leur influence en pathologie*).

R. V.

Les collections de Créqui-Montfort.

M. de Créqui-Montfort vient d'offrir généreusement à l'État les collections rapportées par la mission qu'il avait organisée au Pérou et en Bolivie. Il n'a mis à ce don aucune condition restrictive et il a accepté sans la moindre hésitation que les doubles fussent répartis entre les principaux musées de province. Cette décision fait le plus grand honneur au donateur. Plus d'un, à sa place, aurait voulu que chaque série restât entière dans un de nos grands établissements scientifiques de la capitale, sans se préoccuper s'il ne serait pas plus profitable à la science de mettre à la portée des travailleurs qui vivent loin de Paris les matériaux que nous possédons déjà.

Le Muséum d'Histoire naturelle et le Musée d'Ethnographie bénéficieront, toutefois, amplement des largesses de M. de Créqui-Montfort. Dans les collections que nos lecteurs ont pu voir exposées au Trocadéro, il se trouve, en effet, un très grand nombre de pièces rares, ou même complètement inédites, qui viendront enrichir nos séries parisiennes. Toutes les pièces intéressantes seront, d'ailleurs, décrites, car, dans son dévouement à la science, M. de Créqui-Montfort n'a pas hésité à faire les frais d'une belle publication qui fera connaître les résultats de la mission.

Nous en rendrons compte dès que nous l'aurons entre les mains.

R. V.

Découverte d'un mur sculpté au « Gran Chimu ».

Dans son numéro du 4 mai 1907, la belle Revue illustrée *Prisma*, qui paraît à Lima chaque semaine, signale une intéressante découverte faite dans la région de Chanchán par le préfet de La Libertad, D. Carlos A. Velarde. C'est dans cette région que se trouvent les immenses ruines de l'ancienne capitale du *Gran Chimu*.

En pratiquant une petite excavation, M. Velarde vit apparaître un fragment de mur orné de curieuses figures en relief. Il revint bientôt avec une équipe d'ouvriers et il dégageda complètement ce mur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas en détériorer le décor.

L'explorateur put constater un fait assez étrange : un autre mur brut s'élevait en avant du premier, à une distance d'un pied environ, et paraissait avoir été construit dans le but de masquer les sculptures.

Prisma publie, en simili-gravure, deux excellentes vues qui représentent, l'une une partie de la muraille, qui semble avoir environ deux mètres de hauteur, et l'autre, les détails des figures. L'auteur de l'article se demande si on se trouve en présence d'un sanctuaire, d'un lieu de sacrifices, d'une chambre dans laquelle étaient gardés des trésors ou d'un tombeau ! Il rappelle que la légende parle d'une « huaca » qui contient les trésors que les Indiens destinaient à racheter aux Espagnols leur malheureux Inca. Mais il est peu de pays où la légende ne mentionne de semblables trésors sans que rien ne justifie les bruits qui circulent. Nous n'avons d'ailleurs aucun document qui nous permette de hasarder une hypothèse sur la destination du monument.

En revanche, je crois que la simple inspection des figures autorise à répondre à d'autres questions que se pose le narrateur. « Ces intéressantes figures, écrit-il, ont-elles été taillées dans un but artistique ou constituent-elles une véritable écriture ? Le mur sera-t-il une page d'histoire, une relation des actions glorieuses et des hauts faits d'un monarque puissant, comme beaucoup de murs égyptiens ou phéniciens ? » A mon sens, il est impossible de voir autre chose qu'un décor dans les figures sculptées sur la muraille de Chanchán, et voici les raisons sur lesquelles je base mon opinion. Sur le coin de mur reproduit dans *Prisma*, on distingue très nettement un double encadrement qui contient, entre ses deux lignes, une série de figures qui se répètent exactement. A droite, entre deux autres lignes verticales en relief et parallèles, qui limitaient sûrement un autre panneau, se retrouve le même décor (une sorte de lyre avec une espèce de pied offrant des pointes de chaque côté).

Dans le panneau dont j'ai un fragment sous les yeux, deux lignes serpentes, qui, à leurs extrémités supérieures, aboutissent à un rectangle, présentent entre elles une ornementation analogue. Au-dessus et au-dessous de ces lignes, ainsi qu'au-dessus du cadre du panneau et dans l'intervalle qui sépare ce panneau de celui dont on aperçoit l'amorce sur la droite, on voit se répéter trente fois une figure compliquée, mais toujours la même. Cette répétition des mêmes figures et la symétrie remarquable du décor qu'elles forment doivent évidemment faire écarter toute idée d'inscription.

Les savants Barranca, Patrón et Uhle, qui ont été chargés de déterminer la signification du mur et des signes dont il est couvert, nous diront peut-être ce que représentent ces signes. Mais, en attendant qu'ils mènent à bonne fin leur étude, il convient de féliciter M. Velarde de sa découverte. Grâce à lui, nous connaissons un nouveau et fort intéressant spécimen de l'architecture d'une vieille population, sans doute antérieure à la fondation de l'empire des Incas. Le mur sculpté de Chanchán dénote, en effet, un art qu'on ne retrouve guère dans les régions péruvienne et bolivienne. Malgré la différence des signes, l'esprit se reporte involontairement vers les monuments de l'Amérique centrale, et une

fois de plus se pose la question des rapports entre les civilisations anciennes du Yucatan, du Guatémala et celles de contrées situées beaucoup plus au Sud.

R. V.

Découverte d'une ancienne ville au Texas.

La Nature annonce qu'au mois de juillet dernier, on a découvert au Texas les ruines d'une très ancienne cité, qui serait « de beaucoup antérieure à l'époque aztèque ». Malheureusement les détails sur cette trouvaille sont complètement défaut. Tout ce qu'on nous dit, c'est que les ruines gisent à une très grande profondeur et qu'elles démontrent qu'on se trouve en présence d'une cité fort importante. Il convient donc, avant de se prononcer sur l'âge de cette ville et de rechercher son origine, d'attendre de plus amples renseignements.

R. V.

Les jouets des tombeaux égyptiens.

A maintes reprises, on a rencontré dans les anciens tombeaux de l'Égypte, des jouets en bois consistant en femmes flanquées de jeunes garçons portant des provisions, en cuisiniers rôtissant une volaille, en bouchers égorgeant des bœufs, en potiers, en menuisiers, en musiciens, en bateaux, etc. Les musées égyptiens possédaient un grand nombre de ces jouets, auxquels vont s'ajouter ceux que des fouilles récemment pratiquées à Sakkarah ont fait découvrir dans la tombe d'un Pharaon Héracléopolitain.

A propos de cette trouvaille, M. Maspero dit, dans le *Journal des Débats*, qu'en déposant des jouets dans les tombeaux, les Égyptiens avaient pour but de fournir aux « doubles » des morts tout ce qui pouvait leur être agréable dans l'autre vie. Au début, lorsqu'il s'agissait de riches personnages, on leur procurait de vrais serviteurs en égorgeant des esclaves lors des funérailles. Plus tard, les sacrifices cédèrent le pas à des sculptures en pierre qu'on enferma dans les tombes. A leur tour, les sculptures furent remplacées par des peintures dont on décora les parois des chambres sépulcrales. Vint, enfin, la coutume d'y déposer des jouets de bois rudimentaires. Il semble qu'on ait cherché à procurer aux morts, dans l'autre monde, une existence agréable par des procédés de plus en plus économiques. Cependant l'esprit d'économie ne guidait pas toujours les parents du défunt, car, dans certaines tombes on a rencontré à la fois des peintures et des jouets en bois. Sans doute voulait-on, dans ces cas, que le mort fût assuré de ne pas manquer du nécessaire. Si le bois était détruit, il lui restait les peintures, et, inversement, si les peintures disparaissaient par l'humidité, il y avait quelque chance pour que les figurines restassent.

Quelle que soit la valeur de ces explications, il n'en reste pas moins établi que la coutume des offrandes aux morts remonte à une bien haute antiquité. Nous en retrouvons, d'ailleurs, des traces dans des sépultures bien antérieures aux Pharaons, puisque les sépultures quaternaires ont livré aux fouilleurs des mobiliers funéraires parfois fort riches.

R. V.

avec eux le tour du village, puis pénétra dans l'isba du moujik Emclien Grobatchevski, qui était père d'un superbe garçonnet de deux ans.

« L'enfant, à l'arrivée du saint, lui sourit et tendit les bras.

« — Cet enfant est l'Antéchrist, prononça le prophète.

« Les paysans implorèrent alors le père et la mère de l'enfant de le sacrifier pour le bien de la communauté.

« Du moment que l'innocent blondin, sous ses cheveux de lin et ses yeux couleur du ciel, recérait l'Antéchrist, les parents, effarés, consentirent à le livrer, sans trop se faire prier.

« — Tu vas me montrer le lieu où tu as mis cet enfant au monde, dit alors Koltchevski à la mère.

« Marie Grobatchevski, une toute jeune femme, conduisit le saint et sa suite dans le coin de l'isba où, deux ans auparavant, le petit Micha était né.

« Koltchevski étendit alors le pauvre petit sur le plancher et se mit en devoir de le fouler sous ses pieds.

« Le martyr du petit enfant dura quinze minutes ; enfin, il succomba étouffé sous le poids de son meurtrier.

« — L'Antéchrist est mort, proclama solennellement le saint, mais il faut le dépecer pour que son esprit aussi soit réduit en poussière.

« Il saisit un lourd marteau et cribla la tête et le petit corps de vingt coups.

« — Vous allez partager le corps de l'Antéchrist en deux parts, ordonna-t-il à sa suite.

« Ce commandement fut exécuté sur le champ par huit moujiks.

« Koltchevski ne se tint pas pour satisfait ; il saisit une hache et dépeça l'enfant en quatre parties, sans cesser d'ânonner tout le temps des prières et des cantiques.

« — Amenez-moi un char attelé d'un cheval blanc ! commanda alors le prophète.

« Quand le véhicule fut devant la porte de l'isba, Koltchevski donna l'ordre de recueillir tous les débris du petit cadavre et de les mettre sur le char. Lui-même monta sur le dos du cheval, et tous les paysans, chantant des louanges au Seigneur, et tenant des cierges allumés, défilèrent en procession tout le long du village, à la recherche d'une tombe pour l'Antéchrist.

« Quand la victime enfin reposa sous la terre, le prophète congédia les paysans, en leur ordonnant de venir, à neuf heures du soir, devant son isba pour voir le miracle.

« Tous furent exacts au rendez-vous.

« Ils attendirent, recueillis et silencieux, que le prophète apparût sur le toit de sa maison, luisant comme le soleil et blanc comme la neige, ainsi qu'il le leur avait annoncé.

« Mais Koltchevski ne se montrait pas. Finalement, las d'attendre, les moujiks entrèrent dans l'isba et trouvèrent le prophète couché dans son lit et dormant à poings fermés.

« Ils le réveillèrent.

« — Eh bien ! dirent-ils, quand est-ce que tu monteras au ciel ?

« Encore endormi, le prophète balbutia des mots incompréhensibles.

« — Et la manne, les pains ? crièrent-ils, tu n'es pas blanc comme la neige et tu ne luis pas comme le soleil... Tu nous a menti.

« Le saint, nullement troublé, explique que du moment que le miracle ne s'est pas accompli, c'est qu'il y a eu une erreur de commise.

« — Oui, reprit-il, nous avons commis une erreur. Il aurait fallu, avant de tuer l'enfant, aller à l'église et demander la bénédiction du pape.

« — Alors, tu as tué un enfant innocent? crièrent les moujiks.

« Outrés d'avoir été ainsi joués, ils se ruèrent sur le prophète, et Koltchevski aurait peut-être eu le même sort que sa victime si, cette fois, la police ne s'en était mêlée.

« Arrivés trop tard, selon leur habitude, les policiers apprirent alors l'assassinat de l'enfant, dit l'Antéchrist.

« Un procureur fut mandé par le télégraphe et l'instruction commença. Tous les chefs de famille du village, trente-deux moujiks furent arrêtés. Dans le nombre se trouvait un vieux, âgé de 103 ans, qui avait participé au meurtre du petit Micha.

« N'eût-il pas été plus simple d'enfermer le fou mystique avant qu'il ait contaminé psychiquement toute la population? Mais qui oserait porter la main sur « l'homme de Dieu » d'un village russe, lorsque la personne la plus écoutée à la cour est un moujik idiot, qui aboie au lieu de parler et dont on recueille pieusement les prédictions et les conseils! »

S. R.

Rectification à propos des chaires italiennes d'Anthropologie.

Dans le dernier numéro du tome XVII de *L'Anthropologie*, j'ai annoncé qu'une chaire nouvelle avait été créée à Pavie et que M. Giuffrida-Ruggeri en était le titulaire. Une lettre qui m'est parvenue plus tard m'a fait rectifier l'information en ces termes dans le fascicule suivant : « La chaire actuellement occupée à Pavie par M. Giuffrida-Ruggeri n'est pas de création récente : c'est celle dont le regretté Nicolucci était autrefois titulaire ».

Mes deux informations contenaient chacune une part d'erreur, et une part de vérité. Une chaire nouvelle avait réellement été créée à Pavie, et M. Giuffrida-Ruggeri (c'est lui-même qui m'en informe) en a été le titulaire. Mon correspondant, après la mort de Nicolucci, a opté pour la chaire de ce dernier, qui professait non pas à Pavie, mais à Naples.

Voilà la vérité rétablie, et j'espère que, cette fois, M. Giuffrida-Ruggeri, qui me demande de rectifier ce que j'ai écrit dans le dernier fascicule de notre Revue, sera satisfait. Je profite de la circonstance pour lui réitérer mes félicitations.

R. V.

Fixité du niveau de la Méditerranée à l'époque historique.

Tel est le titre d'un article important que M. Cayeux, actuellement Président de la Société géologique de France, vient de publier dans le dernier numéro des *Annales de Géographie*. La question des mouvements d'ensemble du sol dans le bassin de la Méditerranée a été vivement discutée. Les uns, avec M. Suess, nient formellement l'existence de ces mouvements. Les autres, avec M. Négris, prétendent apporter une foule de preuves en leur faveur.

M. Cayeux a étudié la question sur place en deux points : à Délos et en Crète. Les fouilles de Délos ont singulièrement facilité ses observations, desquelles il résulte qu'il n'y a dans cette localité aucun signe certain de submersion historique et que la mer à Délos n'a pas modifié son niveau depuis l'Antiquité.

Il en est de même en Crète. Les faits signalés par les anciens observateurs notamment par le capitaine Spratt vers 1860, et interprétés plus correctement prouvent bien que la Crète montre de nombreuses traces d'oscillations des lignes de rivage, mais il s'agit de phénomènes beaucoup plus anciens remontant aux temps géologiques et nullement aux temps historiques.

M. Cayeux a insisté avec raison sur les erreurs d'interprétation du phénomène des *ruines submergées*, qui souvent sont d'anciennes constructions faites sous l'eau et nullement adaptées à une utilisation subaérienne, le seul cas qui serait démonstratif.

M. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

Travaux publiés dans les recueils anthropologiques.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, t. VII, 1906, 5^e série.

N^o 4. — ATGIER, Présentation de fragments de poterie galloise (antérieurs à l'époque gallo-romaine; *fig.*). — *Discussion* : DE MORTILLET, O. VAUVILLÉ. — KIRKOFF, N. Recherches anthropologiques sur la croissance des élèves de l'école militaire de S. A. R. le prince de Bulgarie, à Sofia (4874 séries de mensurations; accroissement annuel par groupes de 11 à 20 ans. Maximum de l'accroissement, dans la période de 14 à 15 ans. Comparaison avec les mesures sur d'autres peuples). — *Discussion* : DENIKER, PAPILLAULT. — LAPICQUE (Louis). Les Nègres d'Asie et la race nègre en général. (Conférence annuelle Broca. Résumé de ses communications à la Société et à l'Académie des Sciences). — ZABOROWSKI, Nécrologie. Edouard Picte, avec 2 portraits. — DÉCHELETTE, Sur un vase peint provenant des sépultures de Saint-Hilaire du Riez (III^e et IV^e siècle ap. J.-C., *fig.*). — *Discussion* : MARCEL BAUDOIN. — AVELOT, Le jeu des godets. Un jeu africain à combinaisons mathématiques (1). — *Discussion* : MM. HUGUET, HERVÉ, MARCEL BAUDOIN, DENIKER, ZABOROWSKI, D'ECHEAC (à propos de l'influence nègre au Portugal; les descendants mulâtres d'un nègre à Bourg-sur-Loire, etc.). — HAMY E. T., Les cent quarante nègres de (l'ambassadeur français) M. d'Avaux à Munster (1644). (Anecdote ethnologique.) — ZABOROWSKI, Patries proto-germanique et proto-aryenne. Réfutation des opinions de MM. Kossina et Penka. (« Les proto-ariens ont connu la mer »; preuves tirées de la linguistique). — *Discussion* : ATGIER. — VARIOT G., Sur la plagiocéphalic et le craniotabes (un trouble d'ossification se manifestant par l'amincissement de la paroi crânienne). *Discussion* : DELISLE, MARCEL BAUDOIN, MANOUVRIER. — BONIFACY, Les groupes ethniques du bassin de la Rivière Claire (Haut Tonkin et Chine méridionale. Annamites, Thaï, La-qua, Lao, La-ti, Man ou Yao, Pa-teng, Meo ou Miao-tsé, Lolo. Langues, Sociétés, etc.; XXI *pl.*). — *Discussion* : ZABOROWSKI et DENIKER. — REGNAULT (FÉLIX), Empreintes de mains humaines dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées) (couleur rouge : oxyde de fer; *fig.*).

Revue de l'École d'anthropologie de Paris, t. XVII, 1907.

N^o 1. — ZABOROWSKI (S.), Cours d'ethnographie. Communauté de langue de la Germanie des Romains. L'écriture runique : son origine, les plus anciens monuments runiques : Goths, Germains, Anglo-Saxons, Scandinaves. Le Gothique. — COMMONT, L'industrie des graviers supérieurs à Saint-Acheul. (Différents graviers et limons. Industrie des graviers supérieurs; instruments prémonastériens, doubles tranchets et doubles racloirs, pointes finement retouchées, lames caractéristiques qui sont la simplification de l'outillage acheuléen, d'une taille particulière; *coupes* et *fig.*). — CAPITAN (L.), Les pierres incisées préhistoriques (rainures ou incisions, associées ou non à des cupules).

(1) Il s'agit du jeu d'Ouri ou Uri, que l'on rencontre partout où a pénétré l'influence arabe (du Sénégal à l'archipel Asiatique); il a ses homologues en Amérique, et n'est pas spécial à l'Afrique, comme le suppose l'auteur. Voy. mes « Races et Peuples », p. 234.

J. D.

N° 2. — RABAUD (ÉTIENNE), Origine et transformations de la notion de dégénéré. (Formulé comme synonyme de « variation morbide » du type primitif sain de l'humanité par B. A. Morel, le terme de dégénéré a passé par des transformations diverses pour aboutir à son état vague et imprécis d'aujourd'hui). — PAPILLAULT (G.), Entente internationale pour l'unification des mesures craniométriques et céphalométriques. (Projet contenant les règles pour les 32 mesures craniométriques et pour les 19 mesures céphalométriques; *fig.* Cf. *L'Anthropologie*, 1906, p. 559). — RUTOT (A.), Déchets, rebuts, rejets, malfaçons, faux. (Cinq mots vagues, dont on a beaucoup abusé en préhistoire; l'emploi des quatre premiers devrait être limité ou même proscrit). — CAPITAN (L.), La pierre sculptée à figure humaine de Bragassargues (Gard) (petit menhir, avec figure humaine, et au-dessous, des traits obliques de chaque côté représentent peut-être les plis de vêtement (1); *fig.*).

N° 3. — HERVÉ (GEORGES), Mathias Duval, nécrologie avec portrait. — MANOUVRIER (L.), Le classement universitaire de l'anthropologie. (A propos de la création du diplôme en sciences anthropologiques à l'Université d'Oxford. Appréciation du programme pour l'obtention de ce diplôme. La situation universitaire d'anthropologie en France. Ses limites du côté de la philosophie et de la religion). — DUSSAUD (R.), Anciennes civilisations, fouilles et découvertes. (Le centre de la puissance hittite: site de ruines de Boghas-Keui, en Asie-Mineure, fouillé par Winckler en 1906. Fouilles en Mésopotamie. Mines de Sinaï. Rapports entre l'Espagne et l'Orient, d'après Paris: L'Art et l'industrie de l'Espagne primitive, etc.). — CAPITAN (L.), Les dernières découvertes paléolithiques à Capri (dans les couches à *Elephas Antiquus*, d'après les dernières fouilles de Cerio, Bellini et Pigorini).

N° 4. — MANOUVRIER (L.), Le classement universitaire de l'anthropologie (suite). (Rapports de l'anthropologie avec les sciences, avec l'histoire des productions humaines et avec les arts). — BARDON (A.) ET BOUYSSONIE (J.), Station de la Coumba-del-Boniton, près de Brive (Corrèze). (Étude d'ensemble sur cette station du vieil âge du Reune ou Aurignacien; 13 *fig.*).

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon, 1905, t. XXIV.

E. MARTIN, Discours présidentiel. — J. LITANG, Un cas de nanisme par rachitisme tardif [Hullin, nain mort à 44 ans, alcoolique avéré, intelligent; taille du cadavre: 108 centimètres (il avait 125 cm. à 10 ans, avant son affaissement), circonférence de la tête 59 cm. 5, ind. céph. et crânien 81. 2; verge pendante 15-16 cm., descend presque au genou. Mensurations nombreuses du squelette). — *Discussion*: LACASSAGNE, FORGEOT, PÉLAGAUD, PORCHEREL. — EIJKMAN (F. H.), Un nouveau système graphique pour la craniologie [permettant d'exprimer d'après le système de 3 coordonnées les mesures craniennes relatives de Schmidt (que l'on obtient, comme on sait, en multipliant les mesures absolues par 300: long. + larg. + haut.) et qui remplace les indices. Ce système permet aussi de trouver les mesures absolues d'après les indices et vice-versa et corriger ainsi les fautes d'impression des chiffres. Pratiquement, il faut abandonner le système des indices et adopter le système des mesures relatives. Nécessité d'un système triple (larg.-long.-haut.). Nouvelle division en groupes; 3 *pl.*, nomb. *fig.*]. — CHANTRE (ERNEST), Le type des anciens Egyptiens d'après leurs sculptures et leurs peintures (Étude descriptive détaillée; portraits des rois et des personnages des dynasties memphite et thébaine; représentation des quatre races avec sous-races, moins conclusives que les portraits, etc.). — BOUCHEREAU (Dr), Considérations sur quelques caractères ethniques et anthropologiques de la population du département du Rhône (taille des conscrits de 1905: moyennue 1 m. 660 variant de 1655 à 1674 mm., suivant les arrondissements à Lyon; ind. céph. moy. 83,2 pour Lyon, etc.).

(1) Ou des côtes, ou un tatouage qui suit le trajet des côtes comme chez les Australiens? — J. D.

— LOCARD (EDMOND), La mort de Judas Iscariote. Étude critique d'exégèse et de médecine légale sur un cas de pendaison célèbre (pendaison ratée, avec survie; ensuite mort qu'on peut attribuer à la précipitation). — RÉVEIL, Sculptures préhistoriques (en grès) de Panossas (près Crémieu, Isère) (personnages humains, ithyphalliques, avec les animaux dans la même position : taureau, sanglier, baudet; une roue. Sculptures protohistoriques? 1 pl.). — M^{SR} PETIT, Quelques réflexions sur le travail de M. Edmond Locard « La mort de Judas Iscariote » (à propos de l'emploi de l'argent acquis par la trahison).

T. XXV, 1906.

BOUCHEREAU et GRASSET, Quelques caractères anthropométriques du type criminel en Auvergne et sa comparaison avec le type normal (Examen de 200 criminels, natifs du dép. du Puy-de-Dôme. Taille moyenne : 1 m. 63. Ind. céph. 84,9; les deux caractères sont presque identiques à ceux de la population normale. Cheveux châtain 84 p. c., noirs 13 p. c., blonds et roux 3 p. c.). — *Discussion* : LACASSAGNE, LOCARD. — GIRAUD-TEULON, Les déesses mères dans la religion gauloise (généralités). — JARRICOT, Méthode et appareils pour obtenir des figurations rationnelles du détroit supérieur (sur le vivant et sur le bassin sec; fig.). — BOUCHEREAU, De la polymastie chez l'homme : de sa fréquence dans la population lyonnaise (2 pour 100 environ chez les hommes. Description des différents cas. Causes : retour atavique pour les mamelles isolées; dissémination des germes pour celles qui se trouvent dans l'aire de la glande normale). — *Discussion* : MAYET (en général on en compte 10 pour 100), LESBRE, JARRICOT, LACASSAGNE. — JARRICOT, Le degré d'humidité des os joue-t-il un rôle en ostéométrie? (Séries d'expériences sur mandibules et bassins; les augmentations des dimensions avec l'humidité sont constantes quelle que soit la provenance de l'os; elles sont insignifiantes). — JARRICOT, Description d'un support nouveau pour les études anthropologiques du crâne et du bassin (et pour l'orientation de ce dernier; fig.). — JARRICOT (J.), Sur un projet d'emploi de la succussion mécanique dans le jaugeage du crâne (Appareil de remplissage à secousses automatiques et régulières, indépendantes de l'équation personnelle de l'opérateur; fig. Cf. *L'Anthropologie*, 1907, p. 231). — PITTARD (EUGÈNE), Compte rendu sommaire des travaux de la section d'anthropologie au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Lyon, 1906). — MAYET, État actuel de la question de l'apparition de l'homme sur le sol de l'Europe occidentale (résumé) (Évolution géologique ayant préparé le milieu où l'homme a été appelé à se développer. Les éolithes de la région d'Aurillac. Cf. *L'Anthropologie*, 1906, p. 64). — *Discussion* : CHANTRE, BOUCHEREAU. — MONTEUX (D^R), Un monstre double hétéradelphe (l'Indien Peroomal Somy, âgé de 15 ans, exhibé à Marseille en 1906. Insertion sur la ligne médiane, entre l'ombilic et le sternum, d'un second sujet, réduit à quatre membres, avec scrotum et verge. L'activité physiologique du corps parasitaire est presque nulle; 3 fig.). — *Discussion* : LUCIEN MAYET (signale l'observation de Winslow), FORGEOT. — GALIMARD (D^R J.), Les souterrains, refuges en Bourgogne (analogues à ceux de Naours dans la Somme, étudiés par l'abbé Denicourt). — JARRICOT, Remarques et expériences sur une méthode radiographique de mensuration des diamètres du détroit supérieur. Fig.

Zeitschrift für Ethnologie, t. 38, 1906, nos 4 et 5.

a) *Abhandlungen*.

MAASS (ALFRED), Die primitive Kunst, etc. (*L'art primitif des insulaires de Mentawai*, côte ouest de Sumatra. Étude sur place. Tatouage. Parures. Art décoratif tel qu'il se manifeste dans la confection de jouets, de dessins, de sculptures, etc. Indications bibliographiques; 3 pl. et fig. en partie reproduction des dessins des indi-

gènes. Cf. *L'Anthropologie*, 1907, p. 210) (1). — SCHMIDT (HUBERT), Ostpreussische Beiträge (*Contributions au préhistorique de la Prusse orientale*. Objets trouvés à Mingfen, distr. de Ortelsbourg, de l'époque romaine et post-romaine. Urnes, fibules, etc. Objets en bronze provenant probablement du littoral nord de l'Afrique; *fig.*). — ED. DE JONGHE, Der altmexikanische kalender (*Le calendrier des anciens Mexicains*. Étude comparative; *tabl. et fig.*). — KOONAI (G.), Ueber Schädel, etc. (*Les crânes et les squelettes des Coréens*. Étude et mesures d'une série de 24 crânes provenant de sept provinces différentes. Comparaison avec les 14 autres crânes mesurés. Les 12 crânes d'hommes adultes ont une capacité moyenne de 1502 cm. cubes et un indice moyen de 81,9; pour les 5 crânes de femmes, les chiffres correspondants sont : 1310 et 80,4. Mesures de deux squelettes de femmes. Cf. *L'Anthropologie*, 1907, p. 211). — EHRENREICH (P.), Götter und Heilbringer, etc.) *Dieux et Sauveurs, critique ethnologique* de l'ouvrage de l'historien Breysig : « Die Entstehung des Gottesgedankens und der Heilbringer ». Breysig prétend que l'idée de dieu serait née exclusivement de la divinité des sauveurs et des héros, vénérés primitivement comme personnages en chair et en os; elle n'aurait rien à faire avec la personification des forces de la nature, ni avec la symbolisation. Ehrenreich démontre la faiblesse des arguments ethnologiques qui ont servi de base à cette théorie. Il faut plutôt admettre, suivant lui, que les « sauveurs » et les dieux sont les personifications de l'idéal humain, créés de toutes pièces par l'imagination des hommes). — VERWORN (MAX), Archäolithische und paläolithische Reisetudien, etc. (*Études archéolithiques et paléolithiques faites au cours d'un voyage en France et au Portugal*. Études à Thenay, Aurillac et Ota. Les silex de Theuay sont des produits naturels et n'ont rien de commun ni avec les éolithes ni avec les archéolithes. Les silex du Puy-de-Boudieu n'ont pas été remaniés; leurs bords entaillés ne sont pas dus à la pression des couches superposées, car à côté des pièces aux bords tranchants, on trouve des pièces aux bords émoussés par le roulement, donc formées avant qu'elles n'aient pénétré dans la couche. Il n'y a aucune preuve pour l'âge tertiaire des pièces d'Ota. Visite aux Eyzies. Os gravés : oiseau; *fig.* L'art paléolithique est physioplastique; l'art néolithique est idéoplastique. Cf. *L'Anthropologie*, 1907, p. 177). — SCHLAGINHAUFEN (OTTO), Zur Morphologie der Palma, etc. (*Contribution à la morphologie de la paume de la main et de la plante du pied chez 27 indigènes de l'Inde et de Ceylan*, pour la plupart Goudjérati et Tamils. Peu de différence à droite et à gauche chez les Indous. La forme la plus primitive de la disposition des crêtes papillaires se trouvant chez les Maya, la série des peuples étudiés par l'auteur se trouve constituée ainsi : Maya, Nègres, Blancs, Indous, Papous; *fig.* Cf. *L'Anthropologie*, 1907, p. 207).

b) *Verhandlungen.*

Séance du 19 mai 1906. — NACHON, Ueber einen japanischen Studenten, etc. (*Un étudiant japonais, Pierre Hartsingius, à l'université de Leyde en 1669*). — VON LUSCHAN, Sechs Pygmäen, etc. (*Les six pygmées d'Ituri*, exhibés dans le Panopticum de Berlin. Ce sont les mêmes qu'on a montrés à Londres (2). Quatre sont complètement adultes : deux hommes et deux femmes; un est adolescent; un autre de race métissée. Taille des quatre premiers : 1365 et 1335 mm. pour les hommes, 1281 et 1325 pour les femmes (3). Ind. céph. correspondants : 79,6, 77,6, 76,2, 77,3. Nombreuses

(1) Il me sera permis de signaler que la *fig. 6* de ce mémoire que l'auteur dit être le portrait d'un jeune guérisseur (Si-Karai) du village de Si-Berut est la reproduction d'une planche qui accompagne le mémoire de Pleyte; Herinneringen uit Oost-Indie (*Tijdschrift v. d. K. Aardrijkskundig Genootsch.* Amsterdam, 2^e sér., t. 17, 1900, p. 205) et qui doit, d'après Pleyte représenter une « femme de Mentawey », la « Vénus typique » de ces îles.
J. D.

(2) Cf. à ce propos ma communication à la Société d'Anthropologie (1905, p. 379) et *L'Anthropologie*, 1907, p. 212.
J. D.

(3) Le sujet métissé le plus haut de tous a 1425 mm. Il a été mesuré au début de

autres mesures. Couleur de la peau; langage, etc.; *fig.*). — *Dissussion* : M. MEINHOF, a étudié le parler de ces Pygmées. il a constaté : 1° la présence des palato-labiales; 2° l'usage fréquent des tons musicaux. Les deux particularités se rencontrent aussi dans les langues de la basse Guinée, par exemp'le dans l'Évé, qui est un idiome monosyllabique. Pas de sons analogues au claquement des Bochimans). — FROBENIUS (LEO), Bericht über die Völkerkundlichen Forschungen, etc. (*Rapport sur les recherches ethnographiques du 30 mai au 2 décembre 1905* (daté de Luluaburg. Les Babounda sont des tisseurs et des sculpteurs émérites, tandis que les Ba Louba sont surtout poètes et conteurs; ces derniers sont aussi totémistes et les différents noms comme Bachilamba, Bachilankoufou, viennent de la locution « kouchila » qui veut dire « défense de manger »). — FAVREAU, Die Hundisburger kiesgrubenfunde (*Les découvertes des éolithes dans les carrières à silex de Hundisburg*. Réponse à M. Wieggers), — KUPKA, I. Ueber einen Fundort, etc. (*Sur un gisement de la première époque de la pierre à Calbe sur Milde*. Grattoirs, pointes, etc. en silex taillé). — II. Urnenfunde von Heiligenfelde, etc. (*Découverte d'urnes à Heiligenfelde et Lückstedt*, Altmark. Poteries, objets de bronze; *fig.*). — MÜLLER, Vorführung der Pygmäen. [A propos de la *Présentation de pygmées* (voy. plus haut) : la légende de la lutte entre les pygmées et la grue se rencontre au Japon. Reproduction d'un dessin qui s'y rapporte; *fig.*]. — WALDEYER, Bemalte Ostereier, etc. (*Œufs de Pâques peints provenant de Cracovie*). — DRAESKE, Zwei Präparate, etc. (*Deux préparations des quelettes des animaux rachitiques*). — WALTER LEHMAN, Die Historia, etc. (L' « *Historia de los Reynos de Colhuacan Mexico* ». Etude de ce manuscrit mexicain conservé à la Bibliothèque Nationale, et où se trouvent les explications de certaines écritures iconographiques). — KLAATSCH, Reisebericht, etc. [*Rapport rédigé au cours de mon voyage, Serabaya, 1^{er} mai 1906*. Java. Description de l'École des médecins indigènes; annonce de nombreuses mensurations sur les étudiants, les prisonniers, les hospitalisés et les soldats. Difficulté de mesurer la population libre; superstitions relatives aux cheveux coupés et non enterrés. Ressemblance de certains Javanais avec les Senoï. Il n'y a aucune trace de mélange avec les Malais sur la côte nord de l'Australie. Notes sur les marionnettes « Vadjang ». Fouilles des grottes sur la côte sud du Java central, dans les cavernes du terrain calcaire : résultat négatif, sauf le squelette du chien sauvage (*Canis rutilans*) aujourd'hui presque complètement disparu et ressemblant au Dingo. Question des Kalangs et des Negritos (rappelle que la Compagnie hollandaise avait à Java des régiments entiers de Nègres d'Afrique). Visite à Trinil; fouilles avec résultat négatif quant aux outils et restes humains. Australie. Visite aux carrières de Warrnambool; découverte des traces de pas d'animaux. *Fig.*] — ROSEN, Photographien aus Abesseuien (*Photographies de l'Abyssinie*), site des ruines d'Aksoum où Rosen et Littmann ont fait des fouilles, etc.). — GROSSE, Einige Erden, etc. (*Quelques terres de la région de Sonnewalde, district de Luckau, ayant servi à la fabrication de la poterie préhistorique et moderne; fig.*). — KUPKA, Eine Anzahl von Steingeräten (*Collection d'ustensiles de pierre, grattoirs, pointes, etc. trouvés à Arneburg, sur l'Elbe*).

Archiv für Anthropologie. Braunschweig, t. III, 1904-1905.

N. 1. — SAPPER (KARL), Der gegenwärtige Stand, etc. (*L'état présent de la connaissance ethnographique de l'Amérique centrale*. Distribution géographique des tribus indiennes et des langues. Groupe linguistique du nord : Maya, Nahuatl, Mixe; groupe du sud : Caraïbes et tribus Chibchas; groupes isolés : Lenca, Jicaques, Mosquitos, Huaves, Sumo, Xinca, etc. Caractères physiques d'après Starr, Stoll, Hartmann, et ses propres observations sur les Mayas-Kekchi. — Ethnographie et état social actuel de tous les groupes ethniques centraméricains. — Vie matérielle, psy-

1905 par le Dr Elliot Smith, au Caire, qui lui a trouvé la taille de 4^m,38. Il a donc grandi en une année de plus de 4 centimètres.

J. D.

chique et sociale. — 1 carte ethnogr., 7 *pt.*, 3 *fig.*). — EHRENREICH (PAUL), Die Ethnographie Südamerikas, etc. (*L'ethnographie de l'Amérique du Sud au début du xx^e siècle et plus particulièrement celle des peuples incultes*. Introduction. Principes de la classification ethnographique, basés sur les caractères linguistiques. Aperçu systématique des langues et des peuples, d'après les trois régions géographiques principales : bassin de l'Amazone-Orénoque jusqu'au 16° lat. s.; région à l'ouest du Paragay et Andes du sud; les Andes (sauf dans le sud). Anthropogéographie).

N° 2. — MACNAMARA (N.-C.). Beweisschrift Betreffend, etc. (*Nouvelle preuve de la commune origine de l'homme et des singes anthropoïdes*. A propos de la contestation par Giuffrida-Ruggeri de la position du bregma chez *Pithecanthropus* déterminée par l'auteur (et publié dans l'A. f. A., t. 28, 1903), derrière le sommet de la ligne médiane du frontal; chez certains Australiens l'auteur trouve la même chose. Résumé des conférences de Keith, fruit du travail de 8 années et dont le manuscrit n'a jamais été publié; il contient l'étude de 1065 caractères structurels, dont 312 sont propres à l'homme, 396 lui sont communs avec le chimpanzé, 385 avec le gorille, 272 avec l'orang et 186 avec le gibbon. Philogénie de l'homme; *fig.*). — STRATZ (C. H.), Das Verhältnis zwischen Gesichts, etc. (*Rapport entre la partie faciale et la partie cérébrale du crâne chez l'homme et chez les singes*, basé sur le calcul, sur papier quadrillé, de la superficie de la projection pour le crâne facial et le crâne cérébral, dans le norma lateralis. Prenant la superficie du crâne cérébral = 100 on a pour le crâne facial des Anthropoïdes 90, du Pithécanthropus 72, de l'homme de Spy 54, des hommes actuels 42. Le maximum des hommes modernes est de 50, le minimum des anthropoïdes est de 80; 6 *fig.*). — HÖFLER (Dr M.), Bretzelgebäck (*Le bretzel est un don mortuaire symbolique, introduit en Allemagne de l'Italie, et réunissant en même temps le don en nourriture et le don d'un ornement, le bracelet, dont il a la forme. Preuves étymologiques, historiques, morphologiques : bracelets fermés, ouverts, et à bouts réunis en croix; 82 fig.*). — SERGI (G.), Die Variationen der menschlichen Schädel, etc. (*Les variations du crâne humain et la classification des races*. Etude de 121 crânes de fœtus de 2 à 9 mois, comparés aux 1602 crânes d'adultes, quant à la forme générale. A partir du 7^e mois, le crâne du fœtus est, généralement, pentagonoïde, tandis que chez les adultes cette forme ne se rencontre que dans 18 p. c. des cas; et cependant l'auteur dit que la « forme typique originaire du crâne allongé est ellipsoïde » et que c'est d'elle que dérivent le pentagonoïde et l'ovoïde. De même la forme sphéroïde produit la forme platycéphale et sphénoïde. Les types de crâne court et allongé ne peuvent dériver l'un de l'autre; 3 *pl.*). — ANCHEE-EYSEN (MARIE), Die Perchten, etc. (*Les Perchten ou esprits personnifiés par des hommes masqués dans le folk-lore salzbourgeois*. Description détaillée des masques très curieux, semblables à ceux des peuples sauvages, et conservés au Musée de Salzbourg. Etude sur les « perchten », bons (schöne) et mauvais (schiache) et leur représentation. Dans la procession des « sonneurs de l'herbe » (grassausläuter), à Schwaz, le jour de la Saint-Georges, 24 avril, les jeunes gens portaient aussi des masques; 2 *pl.*, 9 *fig.*). — NAGEL (KARL), Die aufstellung von Schädelkalotten (*La mise en position des calottes crâniennes, d'après le calcul de l'angle que fait le plan inio-glabellaire de Rieger « avec l'horizontale allemande » : 140° en moyenne, déduite de l'étude sur 394 crânes de diverses races; appareil qui sert à fixer le crâne dans ces deux plans; 3 fig.*). — WOLFGANG WARDA, Anthropologisches über Goethes, etc. (*L'oreille externe de Goethe au point de vue anthropologique*. Quelques caractères dits de dégénérescence; 3 *fig.*).

N° 3. — HERMANN KLAATSCH, Die Tertiären Silexartfakte, etc. (*Les outils tertiaires en silex des sables subvolcaniques du Cantal*. Recherches au Puy-Courny et au Puy-Boudieu. Les silex travaillés seraient tertiaires; 2 *pl.*). — O. RUNKE, Beiträge zur Frage, etc. (*Contribution au problème de la croissance de l'enfant. Observations anthropologiques sur 2.509 enfants de la naissance à la 15^e année, dans le Holstein, élèves de différentes écoles, etc.; sujets différents pour chaque âge. Dix mesures*

sur chaque sujet. Les séries contiennent de 6 à 189 individus suivant la catégorie d'âge. Taille de 11 nouveau-nés garçons 499 mm., de 9 filles 486 mm. A 15 ans la taille a triplé. Identité de l'indice céphalique chez les enfants de la même mère). — MISKE (K. FREIHERR VON), Die La Tène III Stufe, etc. (*La troisième couche de la période de La Tène à Velem-Saint-Veih*. Etude descriptive. Objets de bronze et de fer. Fibules nombreuses; 66 fig.). — SCHLIZ (A.), Künstlich deformierte Schädel, etc. [*Crânes déformés artificiellement des tombeaux germaniques en rangées (Reihen-gräber)*]; époque alamane. Description et mesures de 24 crânes des différentes localités. Tous les crânes déformés germaniques sont de même race et sont tous féminins; ceux de Hongrie en diffèrent; 4 fig.). — GRABOWSKY (F.), Ueber neolithische Steingeräte, etc. (*Outils de pierre néolithiques de la colonie du Cap*, sur les bords d'Umtata, entre la ville de même nom et la station Kambi. Pointes de lance et de flèche, en silex taillé; 17 fig., 1 croquis de carte). — E. MYLIUS, Die Theorie des Bogenschiessen. (*La théorie du tir à l'arc*. La façon de tirer la plus primitive est celle où l'on tient l'arc dans le plan horizontal. On ne peut viser avec l'arc, aussi perfectionné qu'il soit, comme avec le fusil ou l'arbalette, car la flèche est toujours déviée en haut, à droite ou à gauche du plan dans lequel elle se trouve, suivant sa position sur le corps de l'arc. On obvie à cet inconvénient, presque instinctivement en tirant la corde plus en bas, plus à gauche ou à droite. Si l'arc est tenu dans le plan vertical, la flèche est posée à droite chez les Asiatiques, à gauche chez tous les autres peuples; aussi les Asiatiques sont obligés de tourner la main gauche, à droite et porter un protège-main pour éviter les coups de la corde; fig.).

N° 4. — HOERNES (MORIZ), Die Hallstatt periode [*La période de Hallstatt*. Généralités sur la période; critique des théories rattachant les différents états de culture et des races à des migrations des peuples, surtout des « Germains », etc. Description résumée des demeures et des sépultures; des métaux et de leur première apparition dans chaque pays; des formes des objets: fibules, épées, poignards, vases, poteries, etc., suivant les localités: Autriche, Italie, Bosnie, Allemagne, etc. Les « groupes et les périodes » successifs. Division schématique de la période hallstattienne. 5 périodes entre 1100 et 200 av. J.-C. dans le sud (Italie, Illyrie), et dans le nord (Alpes, Europe centrale et occidentale). 396 fig. en 23 séries et 1 pl.]. — MEHLIS (C.), Neue neolithische Funde, etc. (*Nouvelles découvertes dans les stations néolithiques de la région rhénane*. Description et hypothèse de migrations. 6 fig., 1 plan topog.). — PEREDOLSKI (W. W.), Eine bildliche Darstellung, etc. (*Représentation de la figure humaine sur une poterie néolithique*, traduit du russe par KUPFFER. La poterie a été trouvée dans une station néolithique au bord du lac Ilmen (prov. Novgorod). La figure représente schématiquement, par des lignes pointillées, une femme nue, dont la tête est ornée de plumes. C'est la première représentation de la figure humaine de l'époque néolithique. 1 pl.). — KRAEMER (AUGUSTIN), Die Haus und Bootbau, etc. (*La construction des maisons et des bateaux dans les îles Marshall, îles Ralik-Ratak*. Etude descriptive détaillée avec les noms indigènes des différentes pièces entrant dans la construction; 2 pl. avec 13 fig.). — HÖFLER, Volkstümliche Gebäckformen (*Usages populaires dans la confection des gâteaux en Europe centrale*). — ARBO (C. O. E.), Zur Anthro-Ethnologie, etc. (*Contribution à l'anthropo-ethnologie du sud-ouest de la Norvège*. Présence de brachycéphales (à partir de 82 d'indice) en grand nombre (de 40 à 60 p. c. dans le sud-ouest de la Norvège (ou Jadern), surtout dans le Stavanger ouest. Ces brachycéphales étaient probablement les aborigènes ou sont venus du Jütland ou d'Angleterre à l'époque des Kjökkenmöddinger, avant l'arrivée des Germains dolichocéphales; 1 cart.).

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, t. XXXV, 1904.

Nos 9-10-11 et 12. RANKE (JOHANNES), Bericht über die XXXV Allgemeine Ver-

sammlung, etc. (*Rapport sur le XXXV^e congrès de la Société anthropologique allemande à Greifswald, du 4 au 6 août 1904 — avec excursions à Stralsund et en Scandinavie.* Principales communications : *Rapport de S. SCHWALBE sur les démarches faites auprès du Reichstag et des autorités compétentes pour l'établissement d'une vaste enquête anthropologique sur les conscrits allemands, avec demande d'une subvention de 500.000 marks répartis en 10 années. Modèle du tableau de 15 à 24 mensurations d'observations à prendre (élaboré par R. Martin). Organisation, en divisant l'Allemagne en 25 régions, avec un commissaire anthropologiste pour chacune d'elles. Entente avec les savants autrichiens, suisses, belges, anglais et scandinaves.] — LISSAUER, *Rapport sur les travaux de la Commission de la carte préhistorique de l'Allemagne.* — WALDEYER, *Rapport de la commission de l'étude anthropologique du cerveau.* — NIEWENHUIS, *L'art et le sens artistique chez les Dayaks, Bahau et Kenja (tribus de l'Est de Bornéo).* — KOSSINA, *Les éolithes.* — P. BARTELS, *Crânes de l'âge de la pierre et du bronze des environs de Worms.**

T. XXXVI, 1905.

N^o 1. — WEBER (F.), *Spuren der Menschen der Bronzezeit, etc. (Traces de l'homme de l'époque du bronze du territoire de langue allemande dans les Hautes Alpes, étude descriptive).*

N^{os} 2-3. — KOLLMANN (J.), *Neue gedanke über das alte Problem, etc. (Nouvelles réflexions sur le vieux problème de la descendance de l'homme (Reproduction un peu modifiée, et ornée de figures, de l'article paru dans le « Globus », février 1905. Unité du genre humain; les premiers hommes descendent d'une seule espèce de singe anthropoïde (Proanthropus) à la suite de transformations lentes et successives; 7 fig.).*

N^o 4. — DEECKE (W.), *Zur Eolithenfrage auf Rügen (Contribution à la question des éolithes de Rügen et de Bornholm.* Il est douteux que l'homme ait pu habiter ces régions dans la période quaternaire). — *Neues von Mammuth (d'après la communication de Salensky, faite au Congrès zoologique de Berne, sur le mammoth trouvé en 1901 au bord de la Kolyma; nourriture: herbes qui existent encore dans la région).*

N^o 6. — HERTZOG (AUG.), *Die drei Tannen, etc. (Les trois sapins de la fête de Theobald à Thann; description d'une coutume populaire très influencée par l'Église catholique).* — WALCHER (G.), *Ueber die Entstehung von Brachy- und Dolichocephalie, etc. (Formation de la brachy et de la dolichocéphalie par déformation volontaire du crâne de l'enfant. Expérience sur plusieurs centaines de nouveau-nés. Résultat positif. Pas de chiffres. Photographie de têtes de deux jumeaux, dont un est devenu dolicho, et l'autre brachy, suivant le mode de couchage. L'auteur ne dit pas si ces formes ont persisté dans le cours des âges; 1 fig.).* — SCHÜTTE (H.), *Sind die Kreisgruben, etc. [Les puits circulaires de nos estuaires au bord de la mer du Nord, sont-ils des tombeaux ou des fontaines? (A suivre).]*

Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, London ;
t. XXXV, juillet-décembre 1905.

BEDDOE (JOHN), *Colour and Race (La pigmentation et la race. Indice de pigmentation déduit suivant la formule :*

$$\frac{\text{Cheveux}}{2 \text{ bruns} + 2 \text{ noirs} - \text{roux} - \text{blonds}} + \frac{\text{Yeux}}{\text{foncés} - \text{clairs}}$$

pour l'Europe centrale, l'Angleterre et les pays scandinaves. La correction, pour passer de la statistique scolaire en Allemagne aux chiffres des adultes est de 50. 3 cartes). — WHEELCREIGHT (C. A.), *Native circumcision lodges etc. (Sur les cabanes où se pratique la circoncision des indigènes du district de Zoutpansberg,*

Transvaal. Description de la pratique, qui est associée à une sorte d'initiation). — JOHN ABERCROMBY, The chronology of prehistoric glass beads, etc. (*Chronologie des perles de verre préhistoriques et des types analogues de céramique en Angleterre*. Il s'agit des perles globuleuses ou allongées de l'âge du bronze, trouvées dans les tumuli de la Grande-Bretagne. Elles ont dû être importées à l'époque de Hallstatt, de 900 ou 800 à 600 av. J.-C. 5 pl.). — WILLIAM GRANT, Magato and his tribe (Le chef *Magato* et sa tribu *Mavenda*, une des divisions des Zoulous du Transvaal. Vie psychique et sociale surtout). — H.-A. ROSE, Hindu pregnancy observances (*Les observances accompagnant la grossesse chez les Hindous du Pendjab*. Première menstruation après mariage; période du milieu de la grossesse; rite de Dewa-Dhami, au 7^e ou 8^e mois; avortement, etc.). — H.-A. ROSE, Muhammadan pregnancy observances, etc. (*Les observances accompagnant la grossesse chez les Mahométans du Pendjab*. Satwahin ou le 7^e mois. Détermination du sexe, etc.). — H. LING ROTH, Tatu in the Society Islands. (*Le tatouage dans les îles de la Société*, ou Tahiti. Généralités, d'après les auteurs anciens; instruments, pigment; âge ou l'on pratique l'opération; méthode; origine de cette coutume; sa décadence actuelle; 3 pl.). — W.-C. WILLOUGHBY, Notes on the totemism, etc. (*Notes sur le totémisme des Becwana*, qui habitent au nord de la rivière Waal, Colonie du Cap, et aussi, par îlots au Transvaal et dans l'Orange. Les Bahurutshe et les Barolong en sont les principales divisions. Les totems n'ont presque aucun rapport avec les rites, cérémonies, etc. accompagnant la naissance, la mort, etc. Description). — ANDREW LANG, The primitive and the advanced etc. (*Ce qui est primitif et ce qui est avancé, développé ultérieurement, dans le totémisme des Australiens? A l'encontre de Baldwin Spencer, l'auteur pense que le totémisme le plus primitif est celui qui est le plus simple, héréditaire, et dont le groupe totémique est exogame, tel qu'on le voit chez les tribus du Darling river et de Murray, dans le S. et non dans le N. de l'Australie*). — S. HAZZLEDINE WARREN, On the origine of « éolithic » flints etc. (*Sur l'origine des silex « éolithiques » expliquée par des causes naturelles, en particulier par l'éboulement des dépôts de diluvium, pressions diverses, expliquant la taille; roulement dans les eaux courantes; 1 pl.*). — Discussion: LARKBY, BENNETT, BULLEN, etc. — E. GOTTSCHLING, The Bawenda, etc. (*Les Bawenda, peuplade Bantou de Zoutpansberg; un aperçu de leur histoire et de leurs coutumes*. Noms. Histoire. Nationalité: distincte de celle de leurs voisins, Betchouana, à l'O., Basouto au S. Bakalanga au N. Type physique, vie matérielle. Curriculum vitæ. Vie sociale. Religion. Proverbes. Langage; fig. 1 pl.). — N.-F. ROBERTS, Notes on a recently discovered british camp etc. (*Notes sur un camp britannique récemment découvert près de Wallington, et datant de 2200 ou 3000 ans. Poteries, silex néolithiques, etc.; fig.*). — E. TORDAY ET T.-M. JOYCE, Notes on the ethnography etc. (*Notes sur l'ethnographie des Bambala, habitant entre les fleuves Inzia et Kwilou, entre les Ba-Houana au N.-O. et les Ba-Yakka au S.-O. Vêtement et ornements, nourriture, sports, commerce et industrie, organisation sociale; propriété. Éducation et psychologie. Justice. Guerre. Coutumes funéraires. Religion. Langage. Vocabulaire; 2 pl., 1 cart.*). — A. L. LEWIS, Prehistoric remains, etc. (*Restes préhistoriques dans le comté de Cornouailles. — 2^e partie. — Territoire occidental. Cercles de pierres levées; fig.*). — *Miscellanea*: MAC CURDY, Analyse de l'ouvrage de HARTMANN: Recherches archéologiques dans le Costa-Rica; fig. et 2 pl.: Swastica. Figures humaines portant une tête).

b) *Travaux anthropologiques publiés dans différents recueils.*

Annales de Géographie, 15^e année (1906). Paris, 8^e.

P. 115 et 249. CVIJC, Remarques sur l'ethnographie de la Macédoine (Les Slaves macédoniens n'ont jamais eu le sentiment net d'une patrie serbe ou bulgare; privés de nom national, ils ont adopté d'abord le nom de Serbes, plus tard celui des Bul-

gares, mais sans attacher à ces noms d'autre sens que celui de Slave, par opposition aux Grecs et aux Turcs. Historique des cartes ethnographiques de la Macédoine. Les Macédoniens slaves ne sont ni Serbes ni Bulgares, et forment un groupe ethnique à part). — P. 152. A. BERNARD et N. LACROIX. L'évolution du nomadisme en Algérie (elle tend à fournir au nomade autant de bien-être qu'au sédentaire en perfectionnant la vie matérielle. Conflits d'intérêts inévitables entre les pasteurs et les nomades). — P. 329. J. BRUNHES et P. GIRARDIN. Les groupes d'habitation du Val d'Anniviers (Valais) comme types d'établissements humains: 1 carte, 4 pl. — P. 353 et 419. P. VIDAL DE LA BLACHE. Le peuple de l'Inde, d'après la série des recensements; (cartes et diagrammes. Densité. Distribution suivant la religion, les langues, la race, etc.). — P. 401. G. A. HÜCKEL, La géographie de la circulation, selon Fried. Ratzel.

Revue scientifique du Bourbonnais. Dir. Ern. Olivier. Moulins, 20^e année, 1907.

2^e trimestre. P. 48. F. PÉROT, Les temps préhistoriques en Bourbonnais (Eolithique, Moustérien, Solutréen; haches, moulins, marteaux, etc.; à suivre).

Gegenbaurs Morphologisches Jahrbuch, t XXXVII, Leipzig, 1907.

Fasc. 1. — P. 119. O. SCHLAGINHAUFEN, Ein Fall, etc. (*Un cas d'ossification du ligament de la dent ou occipito-odontoïdien médian chez l'homme, constaté sur le crâne d'un Battak [et vu jusqu'à présent exclusivement sur les crânes indonésiens] et chez les singes: 1 fois sur 25 chez l'Orang et le Gorille; jamais sur 30 autres anthropoïdes, ni sur 50 catarrhiniens; av. fig.*). — H. BLUNTSCHLI, Varietäten der Arteria profunda femoris, etc. (*Variétés de l'artère fémorale profonde et de l'artère circonflexe médiane, av. fig.*).

Globus, t. XC, Braunschweig, 1906.

N^o 21. — KOCH-GRÜNBERG (Ch.), Kreuz und quer durch Nord-west brasilien (*Excursions à travers le Nord-ouest brésilien. VIII. Traitement de maladies et rites funéraires chez les Liusi; lamentations, chants, etc.*). — GOLDSTEIN (FERDINAND), Politik, Staatswissenschaften, etc. (*Politique, sciences politiques et ethnographie. Discussion générale de la négligence avec laquelle ont été traitées par les ethnographes les questions économiques et politiques. Les mœurs dépendent des moyens d'existence, de la production, etc.*).

N^o 22. — LEHMANN (W.), Geh. Hofrat, prof. Dr Ernst Förstemann. (*Nécrologie: Le conseiller intime de la cour, professeur Dr Ernst Förstemann, américaniste bien connu; av. portr.*). — GOLDSTEIN (FERDINAND), Politik, Staatswissenschaften, etc. (*Politique, sciences politiques et ethnographie. Nécessité d'étudier les peuples comme des êtres vivants, surtout dans l'organisation du travail; et non pas « comme des cadavres, des porteurs de crânes et des diamètres »; fin.*). — KOCH-GRÜNBERG (Ch.), Kreuz und quer Durch Nordwestbrasilien (*Excursions à travers le nord-ouest brésilien. IX. Festin après l'enterrement. Danses, coutumes matrimoniales, etc.; fig.*).

N^o 23. — PEESLER (W.), Die geographische Verbreitung, etc. (*La distribution géographique de la maison rustique du type vieux-saxon en Poméranie. Surtout dans l'ouest et sur la côte; fig. et 1 carte*).

N^o 24. — KOCH-GRÜNBERG (Ch.); Kreuz und quer durch Nordwestbrasilien (*Excursions à travers le Nord-ouest brésilien. X. Danse religieuse de laquelle les femmes sont rigoureusement exclues. On la danse au son de grandes flûtes en l'accompagnant de flagellations, au moment où mûrissent les fruits de la palme bacaba (Oenocarpus bacaba). Elle est commune à toutes les tribus arouaques; fig.*).

T. XCI, 1907.

N^o 1. — HUTTER, Bacnum (*Bacnum, ville de l'Adamaoua méridional, capitale d'un royaume indigène peuplé de l'oulbé, de Haoussa, des indigènes de langue*

bantou et des Badyouighime, peuplade probablement aborigène, de taille plus basse et portant les vêtements d'écorce; *fig.*). — SPIESS (C.), Das Gehöft des gottes Zakadza, etc. (*La cabane du dieu Zákadza à Nogokpo, près la frontière du Togo, du côté anglais. Différents tabou en connection avec le culte de Zakadza. Exposition des crânes et des ossements au devant de la cabane, etc.; fig.*). — FRITSCH (GUSTAV), Ueber die Verbreitung der östlichen Urbevölkerungen, etc. (*Sur la distribution des populations primitives de l'Orient et leurs rapports avec les peuples nomades. Groupes isolés d'un peuple jadis répandu dans toute l'Inde et l'Indo-Chine et de l'archipel Asiatique; fig.*). — SCHERER (JOS.), Eine Schädelstätte im Baobab (*Un Baobab rempli de crânes et d'ossements brisés, à 25 kil. S.-E. de Dayana, Sénégal; fig.*).

N° 2. — FRITSCH (GUSTAV), Ueber die Verbreitung der östlichen Urbevölkerungen, etc. (*Sur le développement des populations primitives de l'Orient et leurs rapports avec les peuples nomades; suite, fig.*). — HUTTER (Dr), Bacnum (*Bacnum; suite, fig.*).

N° 3. — FRITSCH (G.). Ueber die Verbreitung der östlichen Urbevölkerungen (*Sur la distribution des populations primitives de l'Orient et leurs rapports avec les peuples nomades. Les Veddas, les Yerouva et les Senoï sont de même race. Position isolée des Andamans. Populations primitives du Cambodge, etc. Les Koubou de Sumatra sont relativement civilisés; on rencontre souvent parmi eux des cheveux frisés. Les Australiens; le type le plus pur dans le Queensland et les pays avoisinants; types s'altèrent à partir de la Nouvelle-Galles du Sud, en allant vers le Sud. Les Philippines ont été peuplées au N. par les Négrito, au Sud par les Australoïdes, à l'Ouest par les Indonésiens. Les Alfourou ont des affinités avec les Veddas.*) — HUTTER, Bacnum (*Bacnum. Les Baya sont peut-être identiques avec les « Tikar ». Construction dans la ville; palais des rois, maisons, etc.; fin, fig. Etui pénial, objets divers, etc.*).

N° 4. — BRANDEIS (A.), Ethnographische Beobachtungen, etc. (*Observations ethnographiques sur les insulaires de Naura à l'ouest du groupe de Gilbert, 167° longit. E. presque sous l'équateur, dans le protectorat allemand. Les 1.500 indigènes sont des Micronésiens typiques. Vie matérielle; fig., types.*) — KAINDL (R. F.), Neuere Arbeiten zur Völkerkunde, etc. (*Nouveaux travaux sur l'ethnologie, et le folk-lore de la Galicie, de la Pologne russe et de l'Ukraine. Bon aperçu bibliographique et analytique, mais sans système.*).

N° 5. — BRANDEIS (A.), Ethnographische Beobachtungen, etc. (*Observations ethnographiques sur les insulaires de Wann. Danses collectives; hommes et femmes ensemble ou isolés. Sports. Vie familiale et vie sociale. Légende sur l'origine des insulaires; fig., fin.*) — KAINDL (R. F.), Neuere Arbeiten zur Völkerkunde, etc. (*Nouveaux travaux sur l'ethnologie et le folk-lore de la Galicie, de la Pologne russe et de l'Ukraine; fin.*).

N° 7. — A, Die Heidenstämme, etc. (*Les races païennes de la péninsule malaise. Bon résumé de l'ouvrage de Skeat et Blagden, récemment paru.*) — MAURER (F.), Die ablosungsformen, etc. (*Les formes de l'expiation ou du rachat par offrande, sanguinaire ou non, dans l'Ancien et le Nouveau Testament.*).

Journal of Anatomy and Physiology, t. XLI, London, 1907.

N° 3. — P. 159. THOMPSON (P.), Description of a Human Embryo, etc. (*Description d'un embryon humain présentant vingt-trois paires de somites. L'embryon mesurait 2,5 mm. de longueur et fut coupé en 488 sections de 5 μ chaque, puis reconstitué grossi dans un modèle en cire; 3 pl., fig.*). — P. 190. SMITH (G. E.), New studies on the Folding, etc. (*Nouvelles études sur les circonvolutions de la couche corticale de la zone visuelle et la signification du sillon occipital dans le cerveau humain. C'est la suite d'un mémoire publié dans les « Records of the Egyptian School of Medicine », 1905. Aria striata, porostriata, péristriata, etc.; fig.*). — P. 208. DUCKWORTH (W. L. H.). Report on a cranium, etc. (*Rapport sur un crâne présentant*

une dentition fortement réduite et irrégulière. 2^e prémolaire droite est au milieu du palais osseux; les deux incisives supérieures latérales sont très petites. Autres particularités du crâne : tubercule occipital, etc.; fig.). — P. 211. DUCKWORTH (W. L. H.), Description of a human cranium etc. [*Description d'un crâne humain de Walfisch Bay, Sud-Ouest Africain*. Os molaire divisé en deux (os japonicum) des deux côtés. Ind. céph. 77,5; fig.]. — P. 221. HILL (C. A.), Notes on a prehistoric skeleton etc. [*Notes sur un squelette préhistorique de femme trouvé dans une caverne souterraine à Litlondale (Yorkshire)*; probablement de l'âge du bronze; fig.]. — P. 232. SMITH (G. E.), The causation of the symmetrical thinning etc. (*La cause de l'amincissement symétrique des os pariétaux chez les anciens Egyptiens*; habitude de porter des fardeaux sur la tête; fig.). — P. 234. SMITH (G. E.), On certain peculiarities of brains etc. (*Etude sur certaines particularités des cerveaux privés du corps calleux*; les plis pariéto-occipitaux sont alors très simples, presque schématiques). — P. 236. SMITH (G. E.), Asymmetry of the brain etc. (*Asymétrie du cerveau et du crâne*. L'asymétrie du crâne est particulière à l'homme; les singes et à un certain degré les races noires ont le crâne presque parfaitement symétrique. Cause : énorme développement de la zone d'association pariétale et frontale droite du cerveau, qui occasionne même le déplacement de l'orbite. Le sinus veineux droit est aussi plus gros que le sinus gauche).

Oversigt o. d. k. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlingar (*Bulletin de l'Académie des Sciences et des lettres*). Copenhague, in-8°.

1906, n° 6. — P. 329. KR. NYROP, Etude sur les onomatopées. (Elles diffèrent souvent d'une langue à l'autre et cela suffit pour prouver combien elles sont conventionnelles. Exemples nombreux. Classement.)

1907, n° 1 — P. 21. CH. BLINKENBERG et K. L. KINCH, Exploration archéologique de Rhodes (fondation Carlsberg). 4^e Rapport. (Découverte à l'acropole de Lindos, d'un haut-relief, représentant, grandeur nature, et avec détails, la poupe d'un navire grec, presque de la même époque que la proue de Samothrace; cette représentation complète ainsi nos connaissances sur les barques grecques, qui étaient des « outriggers ». Il ne manque à connaître que la partie centrale où se trouvaient la plupart des trous à tolets. 2 pl.). — P. 49. Om « Kortskaller » etc. (*Les Dolichocéphales et les Brachycéphales*. Correction de l'indice céphalique d'après la longueur absolue des diamètres. Mise en œuvre dans ce sens des tableaux de mesures de Retzius et Fürst).

K. Svenska Vetenskabakademiens Handlingar (*Mémoires de l'Académie des sciences de Suède*), t. 42, n° 2. Upsala-Stockholm, 1906, in-4°.

Ce n° de 66 p. avec 7 planches, 1 carte et fig. dans le texte est consacré en entier au travail de ERLAND NORDENSKIÖLD, Arkeologiska undersökningar, etc. [*Recherches archéologiques dans la région frontière du Pérou et de la Bolivie entre 68°-71° longit. Ouest de Greenw. et 14°-15° lat. S.* (prov. de Sandia et Corroraya en Pérou, celle de Caupolican en Bolivie), exécutés en 1904-1905. Description des tombes, sortes de dolmens, des constructions, des abris sous roches, des urnes et des objets trouvés : épingles, tessons de poterie, mortiers. Dessins rupestres et sculptures grossières. Momies].

Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal, New Series.
Vol. I (1905), Calcutta, 1906, in-8°.

P. 94. DAHLMANN, Archaeologisch Onderzoek op Java en Madura [Note a propos de l'ouvrage hollandais *Archaeologisch, etc., Batavia, 1904*, contenant la description

des ruines près de Tesa-Toempang appelées Tjandi Djago, dans l'est de Java, datant du XIII^e siècle, avec motifs çivaïtes et bouddhistes (les cinq Dhyani-Bouddahs et leurs Tara, etc.), placés côte à côte, ce qui montre la pénétration réciproque des deux religions dans l'Inde Méridionale d'où les motifs ont été importés à Java). — P. 106. SARAT CHANDRA DAS, The monasteries of Tibet (*Les couvents du Tibet*, compilé d'après « Pag-tain Jon-Zan » et autres ouvrages tibétains. Monographies des couvents de Ra-deng, de Sera, etc. D'après les statistiques officielles de Lhassa, de 1862, il y avait 49t.242 moines de la secte des bonnets jaunes répartis dans 1.026 couvents; le nombre des bonnets rouges est légèrement inférieur à celui-ci, mais ils ont un peu plus de couvents. Il y aurait donc en tout environ 2.500 couvents et 760.000 moines dans tout le Tibet, ce qui suppose une population mâle de 2 millions et demi à 3 millions). — P. 181. Rev. E. M. GORDON, Notes concerning the people, etc. (*Notes sur le peuple Munghili Tahsil, distr. de Bilaspore* (suite de l'art. publié dans le t. 74, n^o 1, 1904, du « Journal »). Superstitions relatives aux graines, au bétail, agriculture, mariage, festivale *Hol's*; les possédés, mégalithes, outils en pierre; 1 pl.). — P. 256. R. BURN, Formation of the new castes (*Formation des castes nouvelles*. Exemple de la classe des Chausenis formée jadis des enfants illégitimes de la caste des Barahsins (subdivision des Vaysia, dans le Doab central) et devenant une caste, par suite du remariage des veuves.

N^o 8 (p. 98). C. S. SHERRING, Notes on the Bhotias, etc. (*Notes sur les Bhotias d'Almora et du Garhwal britannique* (1). Notes sur les subdivisions ou groupes ethniques qui parlent des idiomes différents, mais que l'on englobe sous le nom de Bhotias, Jethoras, Tolchas et Marchas, Chokars et Rawats (3 castes Radjpoutes); Bhotia de Pargana Darma, Dumra (classes inférieures) et Huuigas (Tibétains). Cérémonies diverses pour le mariage, l'enterrement, etc.).

N^o 9 (p. 121). Le Père S. DEBON, Religion, etc. (*La religion et les coutumes des Ouraons, Dravidiens, cultivateurs de Chota Nagpur*. Nom et origine. Religion : culte de Dharma ou « Dieu »; l'ange « Baranda »; culte des ancêtres; esprits; guérisseurs. Coutumes sociales; mariage; caractère; villages et maisons; différentes croyances et coutumes).

Vol. II, p. 10. SARAT CHANDRA DAS, The origin of Mankind, etc. (*L'origine du genre humain d'après la mythologie lamaïte*. Les hommes sont issus d'une paire d'anges déchus descendus du ciel et qui sont devenus ensuite la lune et le soleil. Les hommes étaient primitivement lumineux, mais ils ont perdu cette qualité après la transformation des deux anges en soleil et en lune. Ils ont aussi perdu leur pureté depuis qu'ils ont trop mangé de l'écume terrestre et ont dû évacuer les produits de la digestion. Depuis ils se nourrissent des plantes et des animaux). — P. 117. E. de HUMPHRIES, On the « Pachesi », etc. *Le « Patchesi » et autres jeux similaires dans la sous-division de Karwi, Provinces unies*; le champ du jeu est dessiné ou gravé sur les pierres en forme de tables de la place publique; fig.). — P. 283. PHILLOTT, Some street cries, etc. (*Quelques cris des marchands recueillis dans les rues des villes de Perse*). — P. 303. E. H. WALSCH, An old form, etc. (*Une forme ancienne de gouvernement électif dans la vallée de Chumbi, chez les Tromowas, dérivée des anciennes organisations républicaines de ce peuple*). — P. 331. *Supplément anthropologique* : II. BEVERIDGE, Ancienne mention des Bhotias (par B. Aquaviva en 1582). — D. C. PHILLOTT, Un quatrain d'Umar-i-Khayyam, chanté par les derviches; une rime persane n'ayant pas de sens; langage par signes en usage parmi les marchands de l'Inde : le prix est indiqué par les doigts pliés d'une certaine façon. — N. ANNANDALE, La signification et l'origine de la phrase « Nuri Mouhammad » (perroquet de Mahomet) parmi les Malais des états de Patani (presqu'île Malaise). C'est la corruption de l'arabe Nur-i-Mouhammad (Lumière de Mahomet). La phrase est employée comme charme

(1) Cf. l'analyse du récit de voyage de M. Sherring, publié par moi dans la « Géographie », t. XV, 1907, p. 352. J. D.

contre les malheurs. — P. 339. D. C. PHILLOTT, Bibliomania, etc. (*Bibliomanie, divination et superstitions des Persans*). — P. 399. D. C. PHILLOTT et AZOO, Some arab folk tales, etc. (*Quelques contes populaires arabes de Hadramaut : le pèlerin et la bonne femme ; le Turc stupide ; le singe et son instructeur, etc.*).

Memoirs of the Asiatic Society of Bengal. Calcutta, t. I, 1905-1906, in-4°.

N° 1 (p. 1). SATISCHANDRA VIDYABHUSANA, On certain tibetain scrolls, etc. (*Sur quelques rouleaux et images tibétains dernièrement apportés de Gyantsé : images sculptées des « 16 Sthaviras » ; textes tibétains s'y rapportant ; un rouleau représentant la vie et les miracles de Bouddha : texte et traduction des légendes de 41 scènes et formules magiques de Vadjrabhairava*). — N° 3 (p. 43). A. H. FRANCKE, The similarity, etc. (*Similitude des alphabets tibétain et kachgar Brahmi ; le premier dérive probablement du second et non de Lanthsa ou de Wartou ; 5 pl. avec séries de 7 alphabets divers*). — N° 7 (p. 93). GHULAM MUHAMMAD, Festivals and folklore, etc. (Fêtes et folklore chez les indigènes de Ghilghit : Kramins (aborigènes?), Yechkouns (Ariens), Chins (Juifs) et Rouos (Cachemiriens), tous musulmans-chiites, parlant le « chin », mélange de sanscrit et de persan. Fête du printemps ; mariage ; cérémonie de chasteté pour les vieilles femmes ; les Danyals ou devins ; création du monde ; légende de l'anthropophage, etc.). — N° 11 (p. 223). A. MOBERLY, Amulets as agents, etc. (*Les amulettes considérées comme agents préventifs contre la maladie au Bengale. Noms ; amulettes contre la colère, les maladies des femmes, la variole, etc.*). — N° 12 (p. 249). D. HOOPER et H. MANN, Earth-eating, etc. (*Géophalgie dans l'Inde et les habitudes qui s'y rapportent, avec 1 pl. Aperçu sur l'usage dans d'autres pays : Sardaigne, Suède, Finlande, Géorgie et Carolines ; aux États-Unis, chez les Ottomans de l'Orénoque, chez les Aïnos, Chinois et Tonkinois, dans la presqu'île de Malacca, chez les Arabes, sur la côte ouest de l'Afrique, etc. Dans l'Inde, presque partout, surtout parmi les femmes ; argile, marne, latérite, mélange de sable, argile et carbonate de chaux ; analyse chimique de 16 variétés : silice de 66 à 84 p. c., alumine 4 à 10 p. c., oxyde ferrique 4 à 7 p. c. ; causes : gourmandise, impulsion malade, famine, exemple, vertus médicinales supposées*). — N° 13 (p. 271). E. WALSH, A cup-mark inscription, etc. (*Inscription cupuliforme sur les rochers dans la vallée de Chumby, Tibet. 1 pl. Comparaison avec celles de Koumaon, de la vallée de Han en Chine, etc.*). — N° 15 (p. 301). D. C. PHILLOTT, Persian saws, etc. (*Dictons et proverbes du sud de la Perse, recueillis surtout chez les Derviches, avec texte persan*). — N° 18 (p. 375). D. C. PHILLOTT, Some current, etc. (*Quelques contes très répandus en Perse, avec texte persan*). — N° 19 (p. 418). A. H. FRANCKE, The Dards, etc. (Vestiges des Dardes qui ont habité jadis à *Khalatse*, bourgade du Tibet occidental : dessins rupestres : scènes de chasse, etc. ; amas de pierres, sortes de cromlechs, etc. ; 3 pl.). — Supplément, p. 1-v. N. ANNANDALE, Miscellanea ethnographica, I, avec 3 pl. *La sarbacane ou Soumpitan dans l'Inde méridionale*, sur la côte du distr. de Madura ; importées de Singapour où elles sont vendues par les Bougis. — *Différents objets de la subdivision Ramanad, distr. de Madura* : banc en pierre pour le repos des porteurs ; campement des Koravars et leurs huttes semi-cylindriques recouvertes de nattes, etc. — *Les balances hindoues*.

Srpski etnografski Zbornik (*Recueil ethnographique serbe* édité par l'Académie serbe des sciences). T. VI, Beograd (Belgrade), 1905.

Ce volume de 864 p., av. 38 fig. dans le texte et 1 atlas (à paraître) de planches, forme le t. III de l'ouvrage magistral d'anthropogéographie, dirigé par le Dr J. ZVITICH : Načelia, etc. (*Les centres de population et les habitations des pays serbes*). Types de construction des maisons et de leurs assemblages en villages, bourgades, hameaux, dans les districts de Poliamtsa et Klissoura, par R. NIKOLITSCH, de Skopska

Tsrnagora, par S. TOMITCH, d'Ibar, par ILITCH, de Vasoyevitch près la frontière turque, par DALEVITCH et PROTITCH, de Katchar, par RAKSITCH).

Bureau of American Ethnology, Washington.

Bulletin n° 32 (1906), in-8°. — Ce n° de 53 + 2 p., av. nombr. *planches* et 1 *carte* est consacré en entier au mémoire de Edg. L. HEWETT : Antiquities of the Jemez Plateau, New Mexico (*Antiquités du plateau de Jemez, Nouveau Mexique. Historique des fouilles. Objets en pierre, en os, en coquilles, etc., poterie ordinaire; poterie du mobilier funéraire; objets du culte : fétiches, pierres à feu, pipes de cérémonie; pétroglyphes, etc.*).

Field Columbian Museum. Publication 96 (Anthropol. Series, vol. 8), Chicago, 1905.

VOTH, The traditions, etc. (*Les traditions des Indiens Hopi. Série de 110 traductions de légendes diverses de cette tribu, recueillies pendant l'expédition Stanley Mc Cormick dirigée par A. Dorsey*).

Revue Indo-Chinoise. 40^e année (nouv. sér., t. V), Hanoi, 1907.

N° 57 (15 mai 1907). — P. 604. G. DUMOUTIER, Essai sur les Tonkinois (Jeux. Opium. Bétel. Vêtements. Éventails. Tannerie. Cordonnerie. Chapellerie. Ferblanterie. Céramique. Broderie. Palanquin. Barbiers et auricules. Chanteurs et comédiens, etc. *Fig. indigènes*). — N° 58 (30 mai). — P. 689. G. DUMOUTIER, Essai sur les Tonkinois (*suite*) (Les parasols; fleurs et fleuristes; l'encens; l'habitation; superstitions relatives aux maisons; la sculpture; l'incrustation; av. *fig. indigènes*). — N° 59 (15 juin). — P. 159. G. DUMOUTIER, Essai sur les Tonkinois (*suite*). Laques et huiles à laquer. La pêche. La chasse, *fig.* — P. 781. MACEY, Études ethnographiques sur les Khas (*suite*). Les Sos; nom, situation, nombre; vie matérielle et psychique, etc. — N° 60 (30 juin). — P. 817. BONIFACY, Monographie des Mans Tien-ban ou Deontien (caractères somatiques; nom; habitations; vêtement; alimentation; chasse et pêche. Moyens de transport; industries. *Fig.* : types). — P. 846. G. DUMOUTIER, Folklore sino-annamite. (Le rat; le chien; le chat; l'âne; le singe; la chauve-souris; les vers luisants; les grenouilles; le rhinocéros; la panthère; les coquillages). — P. 868. MACEY, Notes ethnographiques sur les Khas (*suite et fin*). (Vocabulaires kha-khao, fou-hoc et phong).

Bulletin archéologique du Comité des travaux hist. et scient. Année 1906, fasc. 3. Paris, 1907.

P. 374. L'abbé POULAINE, Un tumulus dans la forêt de Boulu, à Voutenay (Yonne). (Squelettes, mal conservés; torques et autres objets de bronze avec quelques silex taillés; *fig.*).

J. DENIKER.

Archivio di Psichiatria, Neuropatologia, Antropologia criminale e Medicina legale, t. XXVIII, 1907.

Fasc. I.-II. — LATTES, Asimmetrie cerebrali nei normali e nei delinquenti (*Asymétries cérébrales chez les normaux et les criminels; 1 pl.* Chez les individus normaux, on constate fréquemment de l'asymétrie des circonvolutions ou des sillons entre le côté droit et le côté gauche du cerveau, l'hémisphère gauche se montrant morphologiquement inférieur au droit. Chez les criminels, l'asymétrie est sensiblement plus prononcée; tantôt elle est due à une évolution, tantôt à une régression) — Dr E. AUDENINO, *L'homme droit, l'homme gauche et l'homme ambidextre* (théories diverses: pour les uns, anthropoïdes et sauvages sont gauchers, et, par suite, le mancinisme, fréquent chez les criminels, constitue un arrêt de développement;

pour les autres, animaux, enfants et idiots sont ambidextres. En réalité, la diagnose offre parfois de sérieuses difficultés ; expériences qui le démontrent). — D^r E. AUDENINO, *Pourquoi tous les épileptiques et les criminels-nés n'ont pas le type ; 7 fig.* Exemples d'individus criminels ou épileptiques ayant un type spécial et d'autres n'offrant rien de particulier. Tout dépend du moment où commence à se produire le « dérangement » ; s'il survient à une époque où les éléments n'ont pas encore commencé leur développement, le type spécial existe ; si les désordres dans le développement débutent plus tard, le type est normal). — TOMMASI, *Ipertricosi auricolare familiare (Hypertrichose auriculaire héréditaire ; 5 fig.* Anomalie extrêmement accusée qui s'est produite dans une famille d'aleooliques ; c'est à cette tare que l'auteur attribue le curieux développement du système pileux du pavillon de l'oreille, qu'il considère comme un phénomène de dégénérescence). — L. RONCORONI, *Gli strati molecolari nel cervello e nel cervelletto (Les couches moléculaires dans le cerveau et le cervelet.* Les ressemblances et les différences des couches dans les deux régions sont en relation avec les fonctions de chaque organe).

Fasc. III. — LATTES, *Dextrismo e mancineismo in relazione colle asimmetrie funzionali del cervello (Dextrisme et gaucherie en rapport avec des asymétries fonctionnelles du cerveau.* La gaucherie, qui est assez fréquente chez les criminels-nés et chez les épileptiques, n'est que le résultat des lésions de l'hémisphère gauche, qui donnent naissance à des paratysies du côté droit). — B. K...o, *I nuovi martiri rei-politici di Russia (Les nouveaux martyrs politiques de Russie ; 6 fig.* Portraits et courtes notices biographiques de S. di Balmaseieff, qui tua le ministre de l'Intérieur Sipiaghyn, de Maria Spiridonoff, homicide du gouverneur Zugenovski, de Z. V. Konoplannieoff, étudiante qui tua le général Minn, de Kalaieff, homicide du grand-duc Serge, de A. di Pokotilloff, tué par la bombe qu'il préparait, et de Sazdnoff, homicide du ministre de l'Intérieur von Pleeve). — D'AJUTOLO, *Sulla direzione anomala dei capelli (Sur la direction anormale des cheveux ; 6 fig. et 1 pl.* Chez les dégénérés, les cheveux affectent souvent des directions anormales : le tourbillon frontal, avec implantation irrégulière s'observe dans 18 0/0 des cas ; le double tourbillon au bregma, le tourbillon de l'obéliion coïncidant avec un tourbillon frontal, et le triple tourbillon de l'obéliion se rencontrent dans la proportion de 17 0/0. Analogies avec la disposition des poils chez le daim et le zèbre).

R. V.

Le Gérant : P. BOUCHEZ.

Angers. — Imp. A. Burdin et C^{ie}, rue Garnier, 4.

MÉMOIRES ORIGINAUX

L'AGE DU BRONZE DANS LE BASSIN DE PARIS

PAR

L'ABBÉ H. BREUIL

Professeur agrégé à la Faculté des Sciences de Fribourg (Suisse).

VI. — ORNEMENTS DE CORPS, ACCESSOIRES DE VÊTEMENT, D'ÉQUIPEMENT ET DE HARNACHEMENT DU BASSIN DE LA SOMME

(Première partie.)

Ce chapitre est le dernier d'une longue série consacrée aux bronzes de la Somme (1); il groupera tous les menus objets qui ont servi de bijoux, ou sont entrés à un titre quelconque dans le vêtement, l'équipement ou le harnachement; on comprendra qu'ils puissent être dispersés. Nous les classerons tant bien que mal en 6 catégories : I. Épingles. II. Fibules et boucles d'oreille. III. Bracelets. IV. Objets annulaires variés. V. Boutons et appliques à bélières. VI. Accessoires d'équipement variés. VII. Accessoires de harnachement.

I. — INVENTAIRE.

1. — Épingles.

1) *A tige droite.*

a) *Avec tête discoïdale.*

(Fig. 1, n° 14). — Très grande tête d'épingle, discoïdale, gravée,

(1) Voyez *L'Anthropologie*, t. XI, p. 503; XII, p. 285; XIII, p. 467; XIV, p. 501; XVI, p. 149.

rivée à un bout d'une petite baguette de bronze, dont l'autre extrémité, légèrement renflée, est annelée de façon à ressembler, moins la spirale, à un pas de vis qui devait s'insérer dans une

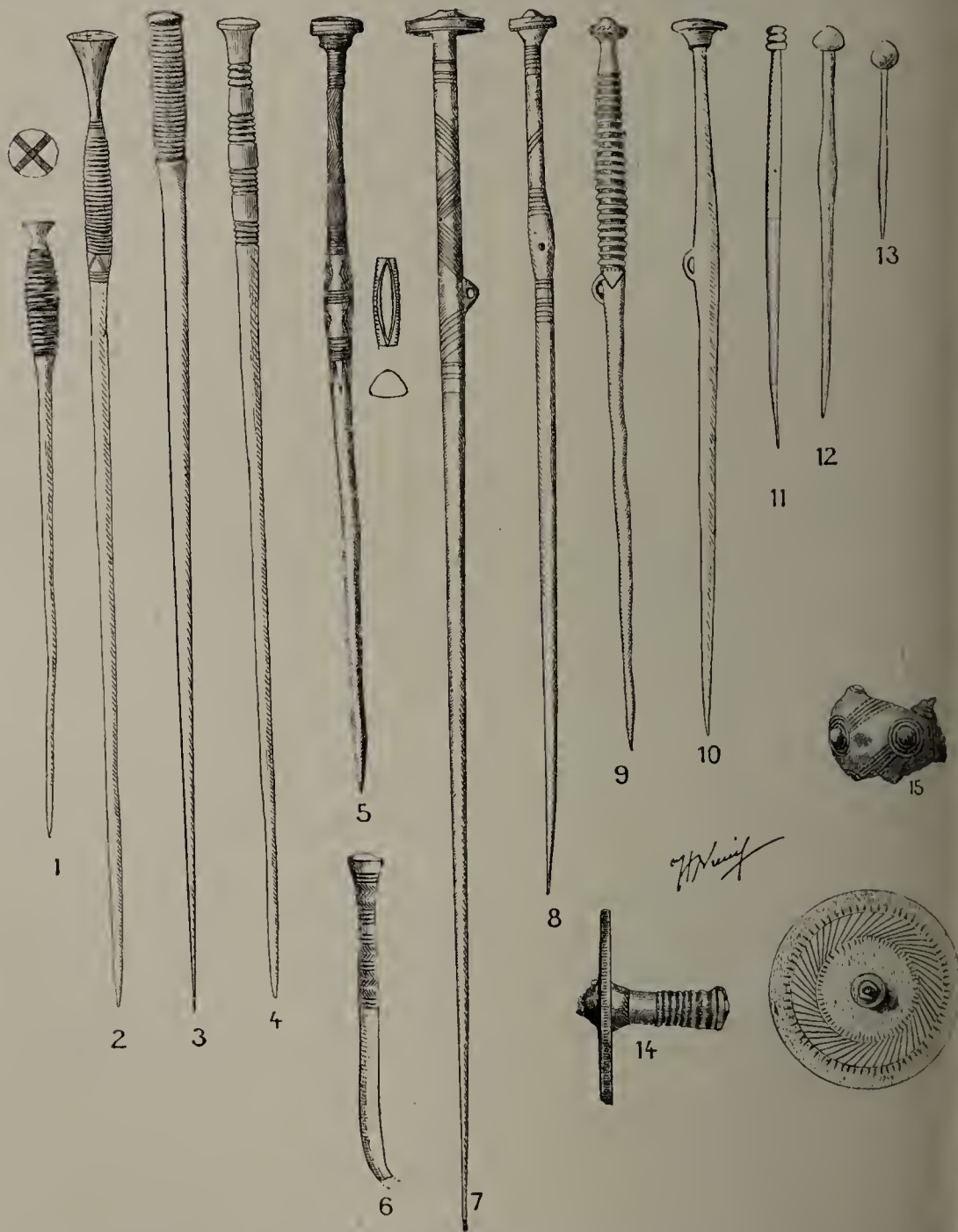


FIG. 1. — Épingles du bassin de la Somme. La plus longue a 34 cm. ; le n° 15 est réduit à 1/3 de sa grandeur réelle.

tige distincte. — Avec des haches à ailerons de type archaïque et d'autres objets ; cachette de *Caix*, récemment acquise par le Musée d'Amiens.

(Fig. 1, n° 7). — Longue épingle à tête discoïdale ornée de quelques moulures; le premier tiers de la tige est gravé, et porte une petite bélière. — *Amiens*, collection J. Evans.

b) *A tête conique.*

(Fig. 1, n° 6). — Tige fracturée; premier tiers ciselé; patine verte de terre végétale; environ d'*Abbeville*, coll. Dimpre. — Je ne suis pas certain que cet objet ne soit pas un fragment d'un manche de petite cuillère d'époque beaucoup plus basse.

c) *A tête sphérique.*

(Fig. 1, n° 13). — Petite épingle, patine vert pâle, coll. V^{ve} Mallet à Amiens; provenance picarde. Je crois que ce type n'est pas spécial à l'époque du bronze; toutefois, ici, je crois que cet objet provient, ainsi que le n° 12, du stock de la cachette amiénoise conservée, sans indication de provenance, par M^{me} Mallet.

(Fig. 1, n° 15). — Fragment de tête sphérique, creuse, d'une grosse épingle à tige droite (?), présentant des bossettes disposées régulièrement, entourées de cercles concentriques et réunies deux par deux, autant qu'on en peut juger, par des bandes de lignes gravées ou ponctuées. Cachette de Dreuil, collection Evans, actuellement transportée chez sir Arthur Evans à Youlbury, près Oxford (1).

d) *Tête cylindrique annelée.*

(Fig. 1, n° 11). — Patine des tourbes, *Abbevillois*; coll. Van Robais à Abbeville.

2) *A tige renflée.*

a) *Renflement prolongeant la tête.*

(Fig. 1, n° 3). — Patine des tourbes, à *Arry*; coll. Dimpre à Abbeville.

b) *Renflement séparé de la tête par un étranglement.*

(Fig. 1, n° 1). — Tête conique aplatie, renflement annelé et crénelé, patine des tourbes, provenance locale, pourrait venir du Plainseau, car le nombre des objets de cette cachette indiqué par le catalogue n'est pas atteint par ceux qui sont actuellement réunis sous cette rubrique dans la vitrine des Bronzes du Musée d'Amiens;

(1) Je remercie tout spécialement Sir A. Evans de la grande bonté qu'il a eue de me faire exécuter des dessins d'un certain nombre d'objets que je n'avais pu, faute de temps, dessiner convenablement en 1899, lors de ma visite à Nash Mills.

cette épingle, ainsi que celles n° 2 et n° 10 étaient, lorsque je les étudiées, dans la vitrine des objets gallo-romains. Tous trois ont une patine qui rend possible la provenance du Plainseau.

(Fig. 1, n° 2). — Épingle plus grande, à tête conique allongée; avant et après la zone annelée-crénelée, se trouvent quelques ornements gravés; la tête est gravée, sur le disque, d'une décoration cruciforme. Voir à n° 1 pour la provenance.

(Fig. 1, n° 4). — Tête discoïdale, à peine séparée du renflement de la tige par un étranglement assez peu sensible; le renflement est sillonné par quatre zones de 4 et 5 lignes en creux. Coll. V^e Mallet à Amiens; patine des tourbes, provenance locale. J'ai quelque raison de penser que M. Mallet père avait dû se procurer divers objets du Plainseau, dont peut-être cette épingle.

(Fig. 1, n° 5). — Épingle de la cachette de *Caix*, au Musée d'Amiens, à ciselure très soignée; le renflement est à section subtriangulaire dont mon dessin exprime les motifs de décoration à symétrie bilatérale; il est perforé d'un trou de suspension. La cachette de Caix se caractérise par ses haches à ailerons archaïques.

(Fig. 1, n° 8). — Épingle du même genre, mais beaucoup moins ornée, et à renflement très limité. Bords inférieurs de la tête crénelés légèrement. *Amiens*, dans la tourbe, coll. Evans.

(Fig. 1, n° 9). — Épingle à renflement très allongé et annelé-crénelé (anneaux écartés); bélière à la partie inférieure du renflement; à ce niveau, chevrons et petite ligne de points gravés; la tête est crénelée sur la tranche de deux séries d'incisions obliques. — *Le Plainseau*, avec haches à douille et à ailerons, Musée d'Amiens.

(Fig. 1, n° 10). — Épingle sans ornement, à tête discoïdale, et bélière s'insérant au milieu du renflement. — Provenance locale, patine des tourbes, Musée d'Amiens; voir à n° 1, les observations sur la provenance.

(Fig. 1, n° 12). — Épingle de petite taille, à tête globuleuse, et tige faiblement renflée, sans décoration; coll. V^e Mallet; mêmes observations que pour le n° 13, au sujet de la provenance et de la patine.

2. -- Fibules et boucles d'oreilles.

a) *Fibules* (?).

(Fig. 2, n° 1). — Plaque spiralée en fil de laiton à section losangique, ayant pu faire partie d'une fibule à double enroulement (1).

(1) La coll. Pilloy, à Saint-Quentin, contient quelques petits tronçons de fil de

Patine vert azuré des cachettes. — Cachette de *Saint-Roch* à Amiens, Musée de Péronne.

(Fig. 2, n° 2). — Plaque analogue ; patine des tourbes, cachette du *Plainseau* à Amiens, musée de cette ville.

b) Boucles d'oreilles ?

(Fig. 11, n° 7). — Plaque en forme d'écusson, avec long ardillon recourbé. Cachette de *Dreuil*, près Amiens, ainsi qu'un autre objet semblable, coll. J. Evans. — La cachette de Dreuil ne contenait que des haches de la variété à douille.



FIG. 2. — Spirales de bronze du bassin de la Somme, réduites de moitié.

3. — Bracelets.

A) *En lame de bronze repoussée.*

(Fig. 3, nos 1 et 2. — Petits bracelets très détériorés, faits d'une bande de métal assez étroite et mince à champ central convexe avec une double zone marginale plus étroite ; dans l'un, l'extrémité se termine carrément par un petit bourrelet rectiligne, en arrière duquel il y a six petits points enfoncés ; dans l'autre, (dont cette partie est seule dessinée) l'extrémité s'allonge en se rétrécissant, formant une sorte de languette présentant une forte ondulation transverse avant le bourrelet terminal. — Patine de la tourbe, métal très à vif, cachette du Plainseau, Musée d'Amiens.

(Fig. 3, n° 3). — Partie terminal d'un bracelet analogue, mais beaucoup plus grand et plus large ; la convexité centrale de cette bande de tôle emboutie est beaucoup plus forte, et les bourrelets

bronze à section losangique qui proviennent d'un objet semblable et de la même cachette.

latéraux se relèvent davantage, et sont séparés par un profond sillon. — L'objet est plus entier, mais je n'ai dessiné que l'extrémité intacte et caractéristique. — Cachette de Dreuil. Coll. Evans

— Deux fragments de bracelets analogues, cachette de Marlers (Fouilloy). — Musée de Saint-Germain.

B) *Bracelets en fil de bronze ou tige très menue.*

(Fig. 3, n° 7). — Bracelet en gros fil de bronze doublé et crénelé du côté interne. Cachette de Dreuil. Collection Evans. — L'extrémité conservée forme boucle. Il en existe un second fragment moins important.

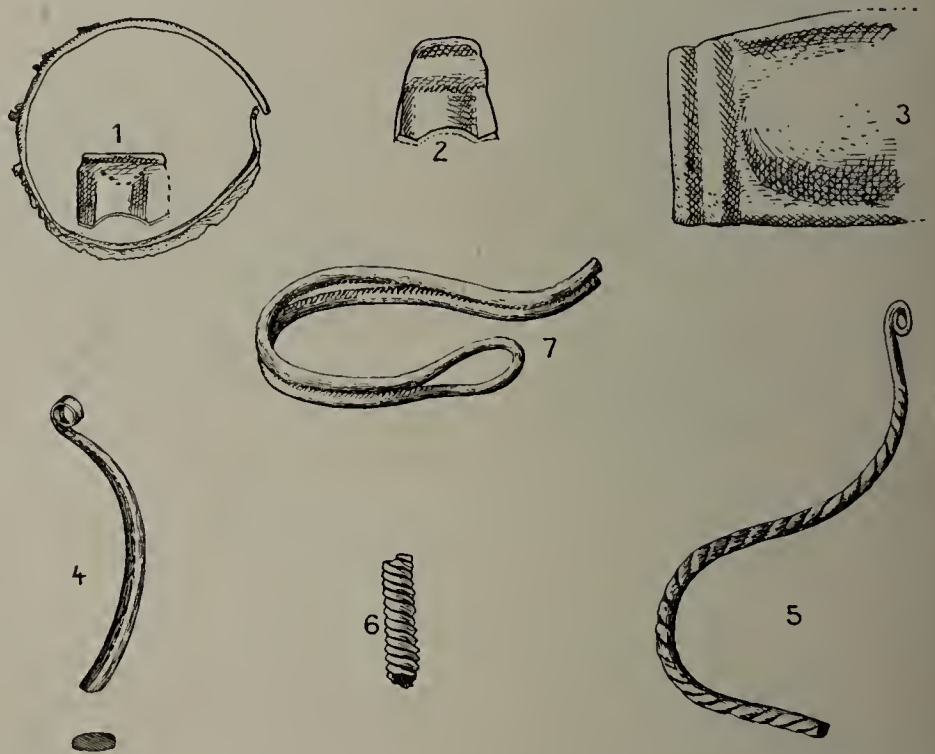


FIG. 3. — Bracelets en lame, en fil et en tige de bronze, réduits de moitié. Bassin de la Somme.

(Fig. 3, n° 5). — Fragment déformé de bracelet en fil tordu sur lui-même, de manière à prendre l'aspect d'une corde; l'extrémité s'aplatit et s'enroule en petite spire. — Cachette de Dreuil. Collection Evans.

(Fig. 3, n° 6). — Petit fragment de gros fil de bronze tordu pouvant avoir appartenu à un torques ou à un bracelet « funiculaire ». — Cachette de Saint-Roch, à Amiens; collection Pilloy (1) à Saint-Quentin.

(1) M. Pilloy m'a très aimablement envoyé le croquis des quelques pièces de cette cachette qu'il a pu sauver.

(Fig. 3, n° 4). — Fragment de bracelet en gros fil de bronze légèrement renflé et aplati au centre; l'extrémité qui subsiste s'aplatit et forme une spire. — Cachette de Dreuil, collection Evans.

C) *Bracelets en tige assez menue.*

(Fig. 4, n° 8). — Petit bracelet inachevé, présentant de nombreuses bavures. Les extrémités forment de légers tampons. — Cachette du Plainseau à Amiens, musée de cette ville.

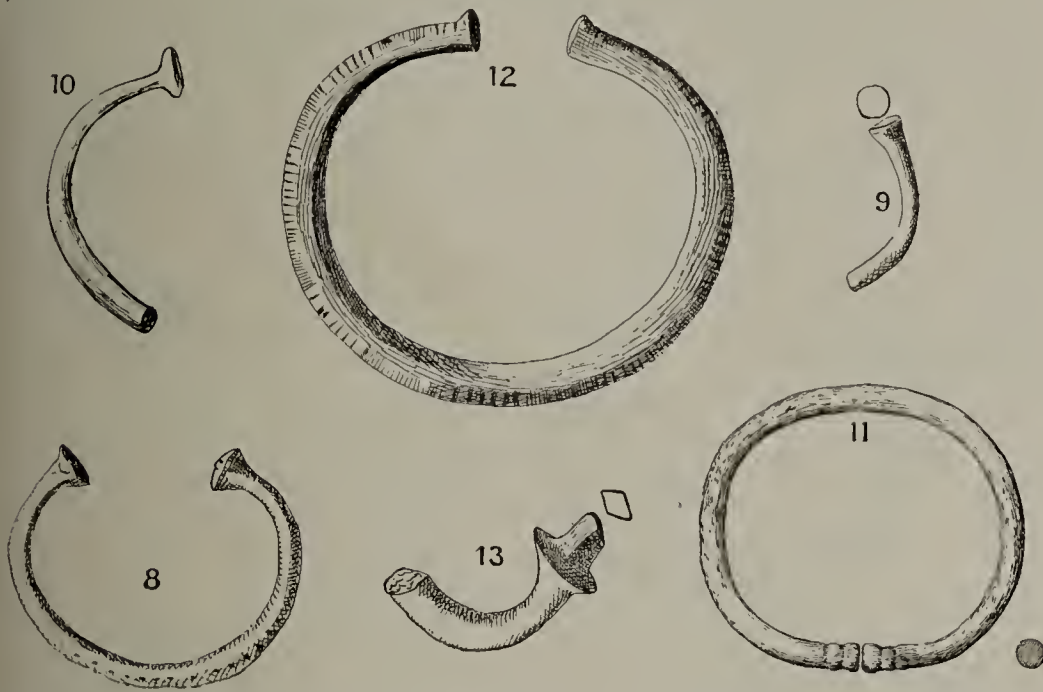


FIG. 4. — Bracelets en tige de bronze, réduits de moitié, du bassin de la Somme.

(Fig. 4, n° 9). — Fragment d'un autre du même genre. — Cachette de Saint-Roch à Amiens. Musée de Saint-Germain.

(Fig. 4, n° 10). — Idem. — Cachette de Marlers (dite de Fouilloy). Musée de Saint-Germain.

(Fig. 4, n° 13). — Fragment de bracelet analogue, avec tampon, et muni d'un jet de fonte. — Cachette de Saint-Roch à Amiens, Musée de Saint-Germain.

(Fig. 4, n° 11). — Bracelet fait d'une tige cylindrique, dont les extrémités se touchent; elles présentent chacune un double rétrécissement annulaire. — Cachette de Dreuil, collection Evans. Cette cachette a donné environ 35 autres petits fragments de bracelets en tige assez menue.

(Fig. 4, n° 12). — Bracelet à tampons à peine indiqués, fait d'une tige qui a été forgée et dont la zone dorsale est décorée de

nombreuses petites cannelures transversales, par groupes successivement plus larges et plus étroits. — Le Plainseau, à Amiens, Musée de cette ville.

D) *Bracelets massifs.*

(Fig. 5, n° 14). — Bracelet fait d'une très grosse tige de bronze cylindrique, décoré de fines ciselures aux deux extrémités qui tendent à s'amincir; des décorations, sous forme des faisceaux obliques ou non de lignes gravées, décorent le reste de l'objet. Patine vert pâle terne peu intense des tufs; provient d'Eronnelle (1), à Pont-Remy; musée d'Amiens.

(Fig. 5, n° 15). — Fragment analogue au précédent et trouvé

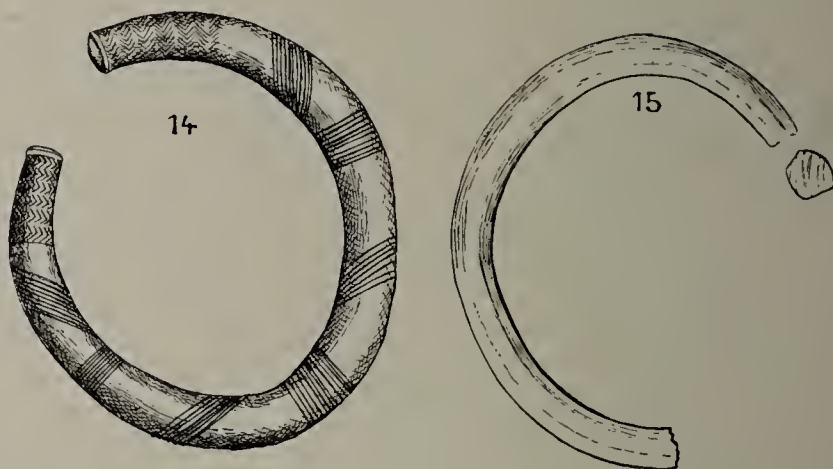


FIG. 5. — Bracelets hallstattiens en tige de bronze. Eronnelle (Somme). 1/2 grand.

avec lui, mais à section polyédrique; sans ornements. — Eronnelle, musée d'Amiens.

(Fig. 6, n° 16). — Lourd bracelet massif, sans ornement. — Cachette du Plainseau, Amiens; musée de cette ville.

(Fig. 6, n° 18). — Bracelet assez semblable, mais à extrémités s'élargissant et se terminant par une section brusque, qui indique des tampons ébauchés; quelques grossières stries décoratives au voisinage des extrémités. — Cachette du Plainseau, à Amiens; musée de cette ville.

(1) Une erreur s'était glissée dans mon travail sur les épées de bronze (*Anthr.* 1900, p. 513). J'y citais, comme de la même cachette qu'une lance (*Anthr.* 1903, p. 506) et que des haches à talon et à ailerons (*Anthr.* 1905, p. 154) les deux bracelets ci-contre, à tige cylindrique. J'ai déjà dit que ces deux bracelets, et l'épée n° 49, proviennent d'une trouvaille distincte. Ces objets sont *hallstattiens*, ainsi que les autres épées de bronze n° 47 et n° 50 d'Amiens et de Picquigny.

(Fig. 6, n° 17). — Petit fragment de tampon de bracelet probablement massif, analogue à ceux qui suivent. — Cachette de Saint-Roch (Amiens). Musée de Saint-Germain.

(Fig. 6, n° 19). — Petit bracelet à tampon se développant en un lobe en forme d'oreillette ; diverses stries décoratives se remarquent au milieu du dos. — Cachette du Plainseau, musée d'Amiens.

(Fig. 6, n° 20). — Bracelet analogue, mais à oreillettes peu développées ; zone dorsale annelée de petites saillies transversales régulières.

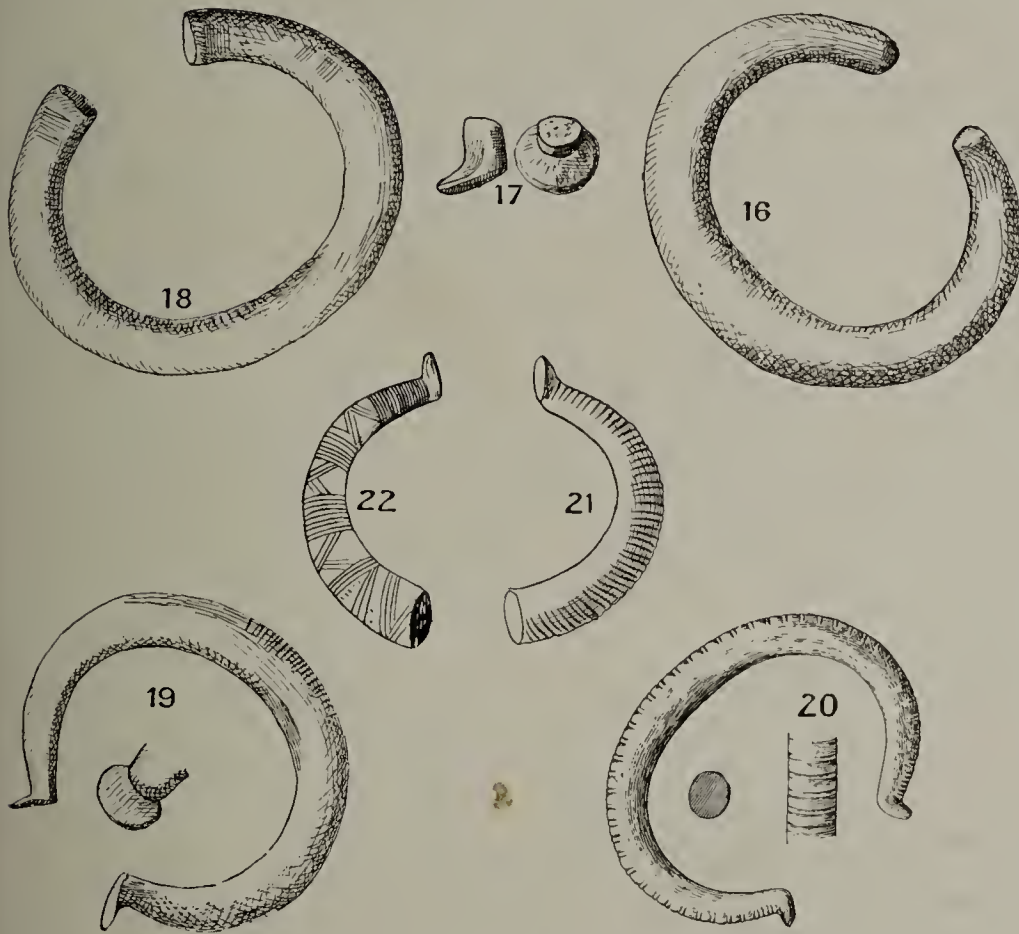


FIG. 6. — Bracelets massifs du bassin de la Somme (1/2 grand.).

lièrement espacées, obtenues au moule. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 6, n° 21). — Débris analogue, mais à lignes en saillie se multipliant et couvrant toute la face dorsale. — Cachette de Marlers (dite de Fouilloy), Musée de Saint-Germain.

(Fig. 6, n° 22). — Idem, mais décoré d'un grand nombre d'ornements ciselés. — Cachette de Marlers (1) (Fouilloy), Musée de Saint-Germain.

(1) Un bracelet analogue à notre n° 16 provient aussi de Marlers (Fouilloy).

E) *Bracelets en baguette aplatie.*

(Fig. 7, n° 23). — Fragment de petit bracelet en tige aplatie; le bout qui subsiste se termine carrément, avec les angles arrondis; deux cannelures transversales assez profondes accompagnent cette terminaison et sont précédées de quatorze autres très légères. — Cachette de Saint-Roch à Amiens. Musée de Saint-Germain.

(Fig. 7, n° 24). — Bracelet en grosse tige massive, aplatie, de fabrication très soignée, portant sur la zone externe des décora-

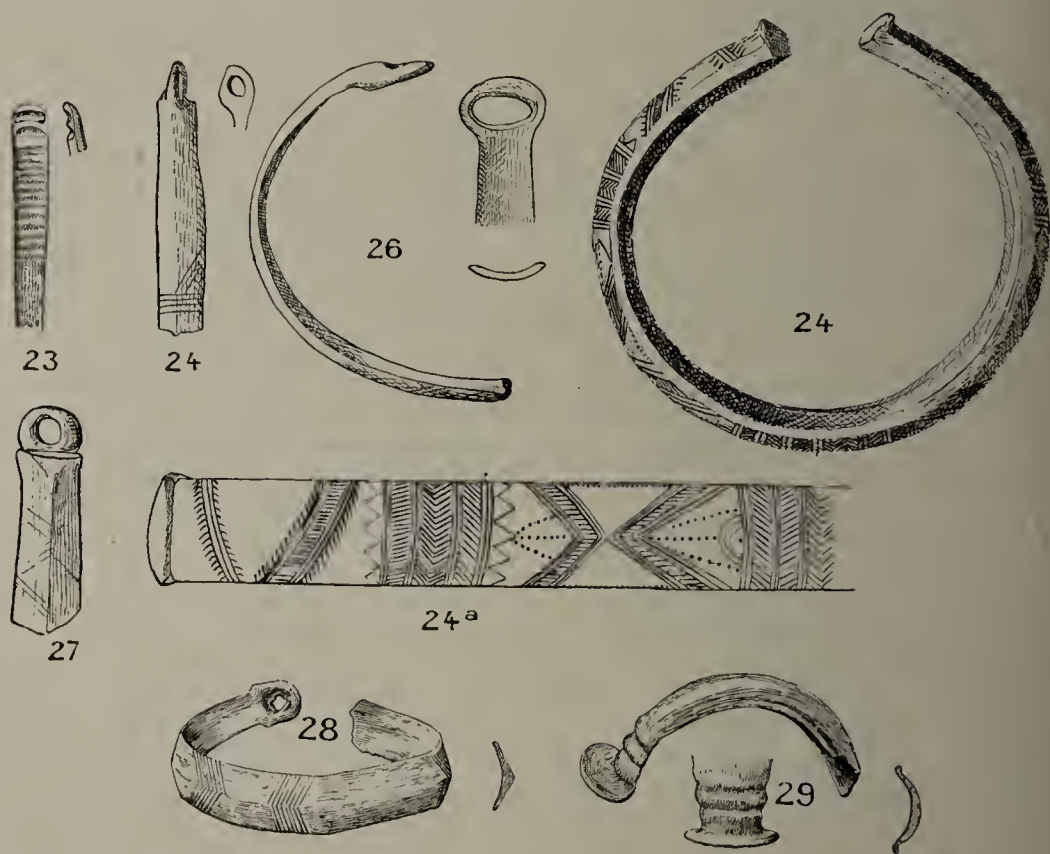


FIG. 7. — Bracelets en bronze à tige aplatie (1/2 grand.); bassin de la Somme, sauf 24 qui est probablement étranger à la région. Le 24 qui est à gauche doit être lu 25.

tions profondément ciselées. — Musée d'Amiens, patine d'un beau vert luisant. Provenance inconnue, *presque certainement étrangère à la région*; il est accompagné d'un autre bracelet identique à tous égards.

(Fig. 7, n° 25). — Fragment de petit bracelet en tige aplatie, se terminant par un anneau placé dans le plan de la longueur du bracelet. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

F) *Bracelets à tige aplatie à section incurvée.*

Fig. 7, n° 26). — Portion de bracelet à large anneau terminal

subsistant; section cintrée, la concavité tournée vers l'intérieur. — Cachette de Saint-Roch à Amiens, Musée de Saint-Germain.

(Fig. 7, n° 27). — Fragment analogue, mais à anneau plus petit; concavité à l'intérieur, convexité transformée en angle dièdre par une ligne d'arête médiane. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 7, n° 28). — Bracelet identique, mais beaucoup plus complet, orné de chevrons groupés en séries discontinues. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 7, n° 29). — Bracelet à section se creusant beaucoup vers l'intérieur; un léger bourrelet renforce les bords de la bande métallique, l'extrémité s'épanouit en un large tampon en forme d'oreillette, précédé par deux profonds sillons transversaux. Ce type forme la transition entre cette catégorie et la suivante. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

G) *Bracelets creux.*

(Fig. 8, n° 30). — Grand bracelet creux à zone dorsale fortement annelée. Le creux est visible sur une notable partie de la face interne. — Cachette du Plainseau à Amiens, Musée d'Amiens.

(Fig. 8, n° 33). — Portion d'un bracelet analogue, à séries d'ornements annelés discontinus. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 8, n° 34). — Autre fragment analogue, où les deux lèvres de la cavité se rencontrent et se recouvrent partiellement. — Cachette de Saint-Roch à Amiens, coll. Pilloy à Saint-Quentin.

(Fig. 8, n° 35). — Bracelet analogue, mais plus petit, et sans autre décoration qu'un bourrelet avant le petit tampon à renflement peu accentué. En 35^{bis}, on voit l'ouverture de la cavité. — Cachette de Dreuil, coll. R. Greenwell à Durham, qui en contient un second pareil.

(Fig. 8, n° 36). — Autre fragment creux, à décoration annelée. — Cachette de Saint-Roch à Amiens; coll. Pilloy à Saint-Quentin.

(Fig. 8, nos 31 et 32). — Deux moitiés de deux bracelets creux, sans autre ornement qu'un léger bourrelet transversal avant les tampons très largement développés en disques ou oreillettes (1). Cachette du Plainseau à Amiens; Musée de cette ville.

(1) A ajouter aux indications précédentes : de la cachette de Saint-Roch (coll. Pilloy), 3 fragments de bracelets en tige pleine; de la cachette de Dreuil (coll. Evans), 17 fragments très fracturés; de la cachette du Plainseau, 2 bracelets d'un des types figurés les plus vulgaires.

4. — Anneaux, perles et grelots annulaires.

Ces objets sont assez peu caractéristiques d'une époque pour qu'il soit difficile de les dater, lorsqu'ils sont découverts en dehors

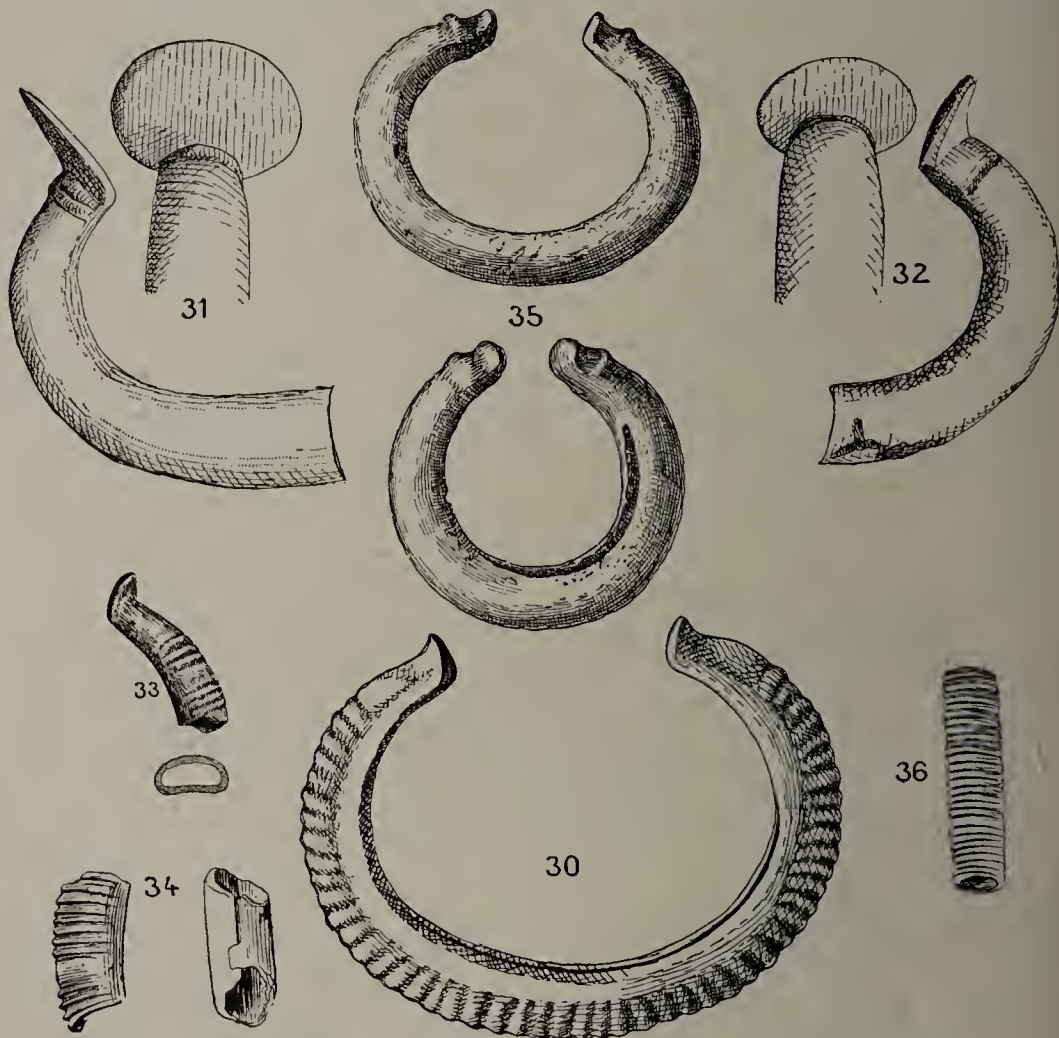


FIG. 8. — Bracciale creux du bassin de la Somme. (1/2 grand.)

d'une cachette bien déterminée ou d'une sépulture. Aussi nous ne citerons généralement que ceux des cachettes.

A) Anneaux de fil de bronze.

(Fig. 9, n° 1 et 2). — Anneaux en fil de bronze ou cuivre rouge, mal calibrés, très altérés (patine vert blanchâtre), choisis entre 5 analogues; localité indéterminée. Musée d'Amiens.

(Fig. 9, n° 11). — Anneau ouvert, fait d'un fil de bronze doublé, tordu, qui retient diverses petites lames de bronze enroulées ou estampées (avec griffes). — Musée de Péronne, patine vert azuré, probablement cachette de Saint-Roch, à Amiens.

B) Anneaux fondus ou forgés.

a) Ouverts.

(Fig. 9, nos 3, 4). — Deux échantillons, entre quelques autres, d'anneaux ouverts, à section aplatie ou lozangique, et à diamètre variant de 3 à 5 c., provenant de la cachette de Caix, actuellement au Musée d'Amiens ; il s'y trouve aussi plusieurs autres morceaux d'anneaux semblables, parfois très tordus.

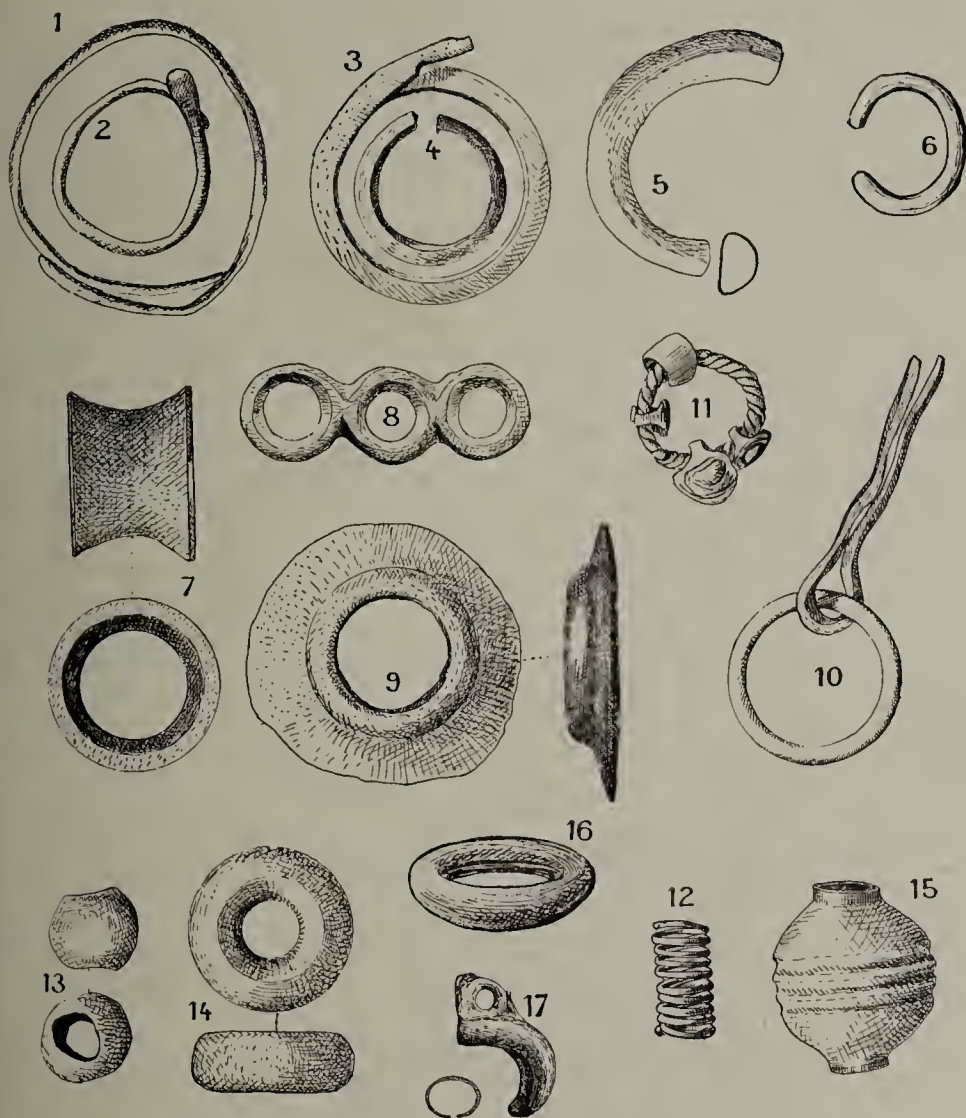


FIG. 9. — Objets annulaires divers, grelots, etc. (1/2 grand.)

(Fig. 9, n° 5). — Gros fragment d'un anneau massif, forgé, à une face plane et l'autre convexe. — Cachette de Caix, Musée d'Amiens. Il y en a plusieurs autres analogues dans la même cachette.

(Fig. 9, n° 6). — Anneau ovoïde ouvert, à tige cylindrique,

rappelant l'aspect d'une petite boucle de courroie. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

b) *Continus, simples ou composés.*

(Fig. 9, n° 10.) — Anneau à section cylindrique, retenant une tige aplatie repliée, destinée à être passée dans un trou d'objet en cuir, bronze ou bois, et à y fixer l'anneau en écartant fortement ses extrémités jusqu'à ce qu'elles soient dans le même plan. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

La cachette de Dreuil contient encore, de la même collection, trois autres anneaux du même genre, à section cylindrique, de diamètre moyen; un pareil, mais bien plus léger, un autre à section plan-convexe, et quatre à section aplatie, dont un retient une spirale de tôle de bronze chiffonnée.

Le vieux catalogue du Musée d'Amiens mentionne de la cachette du Plainseau divers anneaux de petite dimension, d'autres très larges; je n'ai rien trouvé au Musée d'Amiens qui corresponde à cette description. Peut-être a-t-on écrit *anneaux* pour *bracelets*?

Il y a au Musée de Péronne un assez grand nombre d'anneaux divers, à patine vert azurée, que je crois provenir de la cachette de Saint-Roch à Amiens; une partie est composée de très petits anneaux à section losangique, et d'une largeur d'à peine 15 mm. Le Musée de Péronne contient aussi un petit anneau du Mesnil-Bruntel (diamètre 20 à 23 mm.) et un gros anneau massif, avec renflement d'un demi centimètre d'amplitude radiale sur environ 4 cm. de circonférence; le diamètre extérieur moyen de cet objet est de 75 mm., et le diamètre intérieur, de 45. Je n'ai aucune indication que ces objets, d'aspect assez ancien, remontent jusqu'à l'âge du bronze.

(Fig. 9, n° 8.) — Anneau triple, à section losangique. — Cachette de Caix, Musée d'Amiens.

c) *Objets massifs à forme annulaire.*

(Fig. 9, n° 9.) — Disque foré d'un large trou rond, plan et rugueux d'un côté, convexe de l'autre, avec un bourrelet autour de l'ouverture; objet coulé, et qui paraît destiné à être forgé et terminé au marteau et au burin. — Cachette de Caix, Musée d'Amiens.

(Fig. 9, n° 7.) — Sorte de manchon cylindrique, avec un rétrécissement médian qui rappelle une poulie. — Cachette du Plainseau à Amiens.

D) *Perles et grelots annulaires.*a) *Perles.*

(Fig. 9, n° 13.) — Perle globuleuse, à intérieur *évidé*. Cachette du Plainseau à Amiens, Musée d'Amiens.

Une perle à peu près semblable, mais *massive*, fait partie de la cachette de Dreuil (coll. Evans).

(Fig. 9, n° 15.) — Grosse perle sphérique creuse, ornée à l'équateur de trois cannelures obtenues au moule. La cachette du Plainseau à Amiens (Musée de cette ville) en contient 9 du même type.

Il existe, au musée de Péronne, un stock de perles de bronze de divers types, généralement de très faible dimension, les unes en forme de perles ordinaires, sphériques, de la dimension d'un pois, les autres formées de fil tordu, ou de minces lamelle de bronze enroulées sur elles-mêmes (fig. 9, n° 11), à patine vert azurée que je crois provenir de la cachette de Saint-Roch.

(Fig. 9, n° 12.) — Perle en fil enroulé sur lui-même. Cachette de Dreuil, coll. Evans. Cette cachette contient en outre 4 perles en feuille de bronze repliée, et 1 en une étroite bande de tôle de bronze, enroulée sur elle-même en forme de cylindre.

b) *Grelots annulaires.*

(Fig. 9, n° 14.) — Grelot annulaire, en forme d'anneau creux dont les lèvres se recouvrent en enfermant des grains métalliques (probablement du plomb) qui produisent du bruit en se déplaçant à l'intérieur. — Cachette du Plainseau, à Amiens, Musée d'Amiens. La forme de ce grelot est plus lourde que le type le plus répandu.

(Fig. 9, n° 17.) — Portion d'objet analogue, avec anneau de suspension. — Cachette de Dreuil, coll. Evans. Dans cette cachette, existent 5 grelots annulaires du type courant, sans anneau de suspension (coll. Evans). Il en existe également plusieurs, à patine azurée, au Musée de Péronne, et qui viennent, soit de Saint-Roch, soit de Pantin (Seine).

(Fig. 9, n° 16.) — Grelot annulaire du même type, cachette de Marlers (Fouillois). Musée de Saint-Germain. Cette cachette en contient un second exemplaire.

5. — **Boutons et plaques à bélières.**A) *Boutons.*

(Fig. 10, n° 1.) — Petit bouton en cône aplati, à bélière en arceau cintré. — Cachette du Plainseau à Amiens, Musée d'Amiens.

(Fig. 10, n° 3). — Bouton analogue, à bélière, formé d'une barre rectiligne dans laquelle est engagé un anneau ouvert. Patine vert azurée, probablement cachette de Saint-Roch à Amiens, Musée de Péronne.

(Fig. 10, n° 4). — Bouton en calotte sphérique, avec bélière semblable à la précédente, retenant un anneau formé d'une lame de bronze repliée. Patine vert azuré; probablement cachette de Saint-Roch à Amiens, Musée de Péronne.

(Fig. 10, n° 2). — Gros bouton en forme de disque aplati au pourtour et bombé au centre; grosse bélière en arceau surbaissé; même provenance.

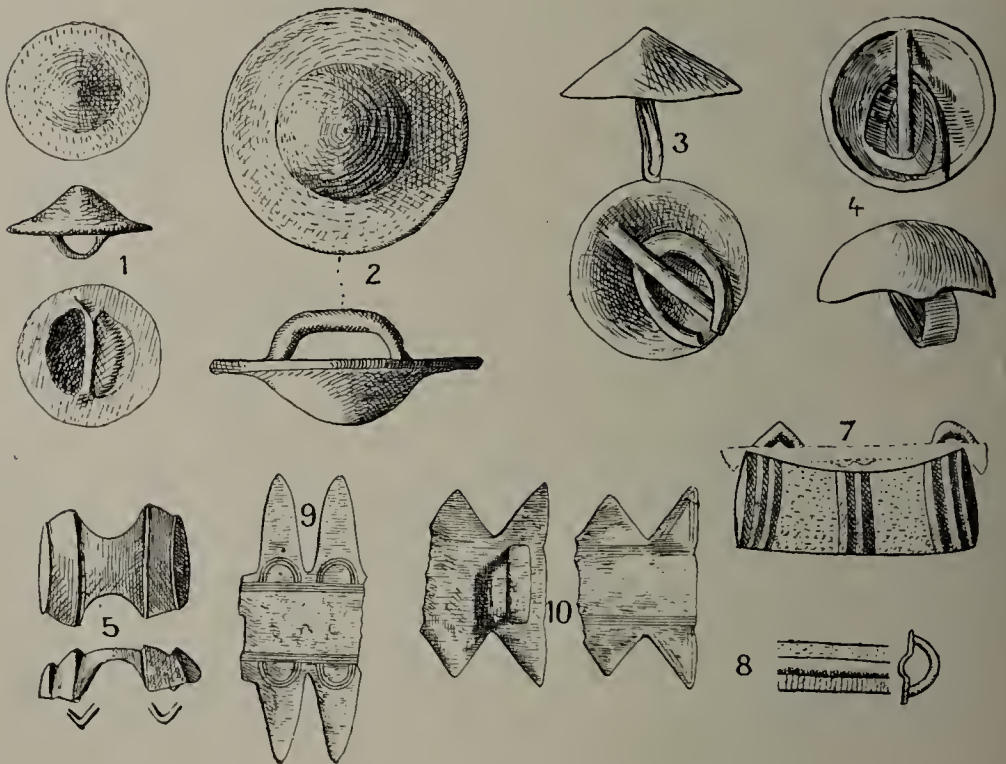


FIG. 10. — Boutons et plaques à bélière. (1/2 grand.)

B) Plaques à bélières.

(Fig. 10, n° 5). — Véritable bouton à deux bélières en forme de chevron disposées dans un plan transversal. Patine vert azuré; probablement cachette de Saint-Roch à Amiens, Musée de Péronne.

(Fig. 10, n° 7). — Autre bouton à double bélière en chevron, à forme de rectangle légèrement cintré; la face supérieure présente à chaque extrémité trois carènes transversales en relief, et deux pareilles au centre. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 10, n° 8). — Autre fragment d'une plaque à bélière, de la

cachette de Dreuil (coll. Evans). Elle est fort étroite, et parcourue dans sa longueur par une gouttière, creuse en dessous, en relief sur l'autre face.

(Fig. 10, n^{os} 9 et 10). — Deux fragments de plaques à bélières, découpées en profondes dents suivant deux bords opposés, et ornées de faisceaux de lignes droites et d'ornements semicirculaires incisés. Bélières du n^o 10 à formes subrectangulaires. — Cachette de Dreuil, coll. Evans (1).

6. — Plaques et lames diverses.

A) *Plaques à griffes.*

(Fig. 9, n^o 11). — Plusieurs petites lames de bronze discoïdales, à double griffe, estampées d'un gros point aurolé de plusieurs cercles concentriques. Ces objets, et plusieurs autres de dimension encore plus réduite, font partie de l'ensemble des objets à patine vert azuré que j'attribue avec une sérieuse probabilité à la cachette de Saint-Roch, à Amiens. Musée de Péronne.

(Fig. 11, n^o 6). — Lame subrectangulaire, armée de 4 griffes et ornée de quelques traits gravés. — Cachette de Dreuil, coll. Evans. Il y en a de menus fragments appartenant à au moins deux autres très analogues.

B) *Plaques et lamelles diverses.*

(Fig. 11, n^o 12). — Lamelle de bronze estampée de points alignés, enroulée sur elle-même. — Cachette de Marlers (Fouilloy), Musée de Saint-Germain.

(Fig. 11, n^o 8). — Portion de bande de bronze à 2 bords parallèles, qui devait se développer en longueur; les bords parallèles sont renforcés par une nervure sur l'une des faces; l'autre est plane. — Cachette de Marlers (Fouilloy), Musée de Saint-Germain.

(Fig. 11, n^o 10). — Fragment de plaque complètement plane, avec un trou de rivet, divers traits parallèles gravés. — Cachette de Saint-Roch à Amiens, Musée de Saint-Germain.

(Fig. 11, n^o 11). — Fragment analogue, mais avec une portion du bord, suivi d'un faisceau de traits gravés, et un trou de rivet entouré de stries concentriques; cet objet me paraît provenir d'un *casque* en bronze coulé. — Cachette de Marlers (Fouilloy), Musée de Saint-Germain.

(1) Si mes notes sont exactes, il doit y en avoir un troisième fragment.

(Fig. 11, n^{os} 9 et 13). — Deux fragments de plaques de bronze coulées, à ornements composés de lignes droites parallèles et de cercles concentriques, en creux, qui m'ont paru obtenus à la fonte, si j'ai bon souvenir. Cachette de Dreuil, coll. Evans.

Il faut, encore mentionner, pour être complet, quelques menus

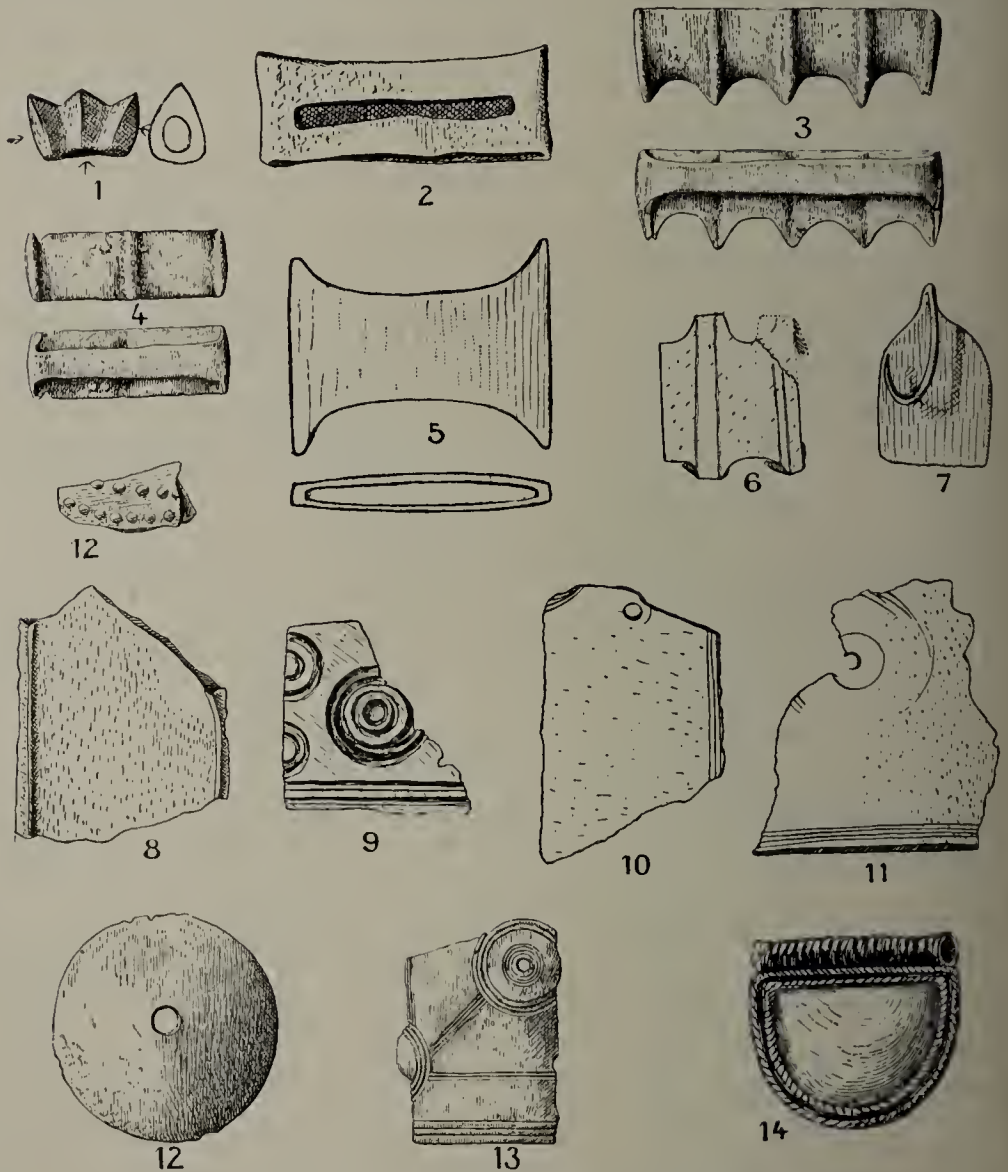


FIG. 11. — Accessoires divers (1/2 grand.).

débris de la cachette de Dreuil, 15 fragments de tôle de bronze plus ou moins ornés de traits gravés, une plaque rubanée ornée de quelques traits, une plaque fondue, très incomplète, dont la section montre un angle dièdre de 90° entre deux plans dont l'un est traversé par une gouttière parallèle à l'arête de l'angle dièdre; de la cachette de Saint-Roch, coll. Pilloy, une plaque assez mince, avec bande de renforcement assez étroite.

7. — Accessoires d'équipement (1).

A) Bouts, et coulants de courroie.

(Fig. 11, n° 1). — Objet de bronze, creux, à deux ouvertures latérales et une autre médiane, du côté opposé à une triple et forte saillie carénée. Cet objet, ainsi qu'un second très analogue trouvé avec lui dans la cachette de Dreuil (coll. Evans), devait plutôt glisser le long de lanières ou de petites cordes que le long d'une courroie.

(Fig. 11, n° 14). — Objet qui a pu glisser aussi le long d'une cordelette; il se compose d'un tube annelé, cylindrique, fendu suivant sa longueur; sur les lèvres de la fente se greffent deux plaques semicirculaires placées au contact l'une de l'autre, dont les faces externes sont ornées de deux moulures, l'une parallèle au bord, l'autre marginale; ces moulures sont ornées de stries obliques qui leur donnent un aspect funiculaire. — Coll. Evans, cachette de Dreuil.

(Fig. 11, n° 2). — Bout de courroie fort large; la face interne, que représente mon dessin, présente seule une baie allongée, qui ne se trouve pas de l'autre côté. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 11, n° 3). — Large coulant de courroie à surface externe ornée de saillies en forme de carènes, et se développant en pointe sur le bord inférieur. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 11, n° 4). — Coulant de courroie analogue, mais dont les carènes, seulement au nombre de trois, n'intéressent pas les bords de l'objet. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

(Fig. 11, n° 5). — Large coulant de courroie (?) à section faiblement biconvexe, aux deux bords supérieur et inférieur largement échancrés. — Cachette de Dreuil, coll. Evans. Cet objet est très usé(2).

(1) Je ne puis passer sous silence un objet qui, dès le début, a été mêlé à l'ensemble des objets de bronze de la cachette du Plainseau, et qui figure dans tous les documents qui en donnent l'inventaire, y compris le Dictionnaire archéologique de la Gaule. Il s'agit d'un joli petit éperon de bronze (fig. 13), découverte certainement aussi au Plainseau, mais *appartenant à une époque bien postérieure*, à l'époque de La Tène la plus récente, ainsi qu'on peut s'en assurer en le comparant aux éperons groupés pl. XXX, du « Hradischt de Stradonitz » de S. L. Pic (traduction Déchelette). Il y a parfaite identité entre les objets tchèques et picard.

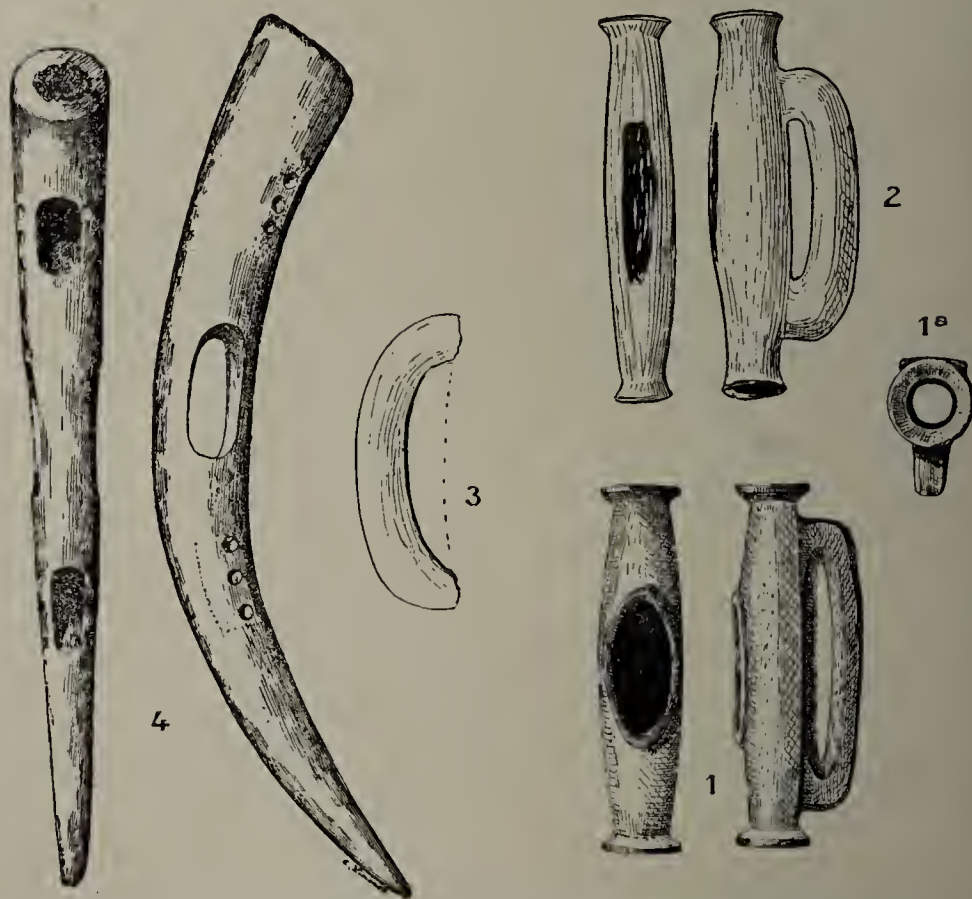
(2) En réalité, cet objet eût été mieux à sa place dans mon article I sur les Épées, au paragraphe 5, objets accessoires, à côté de la fig. 6, n° 71; je crois que c'est en effet une partie de l'armature métallique d'un fourreau de cuir. — Ce rapprochement m'avait échappé en 1900.

B) *Disques percés.*

(Fig. 11, n° 12). — Disque percé d'un trou rond, à section faiblement bombée. — Cachette de Dreuil, coll. Evans.

8. — **Accessoires de harnachement.**A) *Mors en bronze.*

(Fig. 12, n° 1). — Montant de mors du type ordinaire, mais plus soigné, en forme de tube subcylindrique avec une bélière latérale, — Cachette du Plainseau à Amiens, Musée d'Amiens.



[FIG. 12. — Montants de mors en bronze et bois de cerf (1/2 grand.).

(Fig. 12, n° 2). — Montant de mors semblable, mais moins soigné. — Cachette de Marlers (Fouilloy), Musée de Saint-Germain. Cette cachette en contient encore deux autres semblables.

(Fig. 12, n° 3). — La cachette de Saint-Roch à Amiens a donné au Musée de Péronne un fragment d'un semblable objet, mais réduit à la bélière, qui a été arrachée du cylindre.

B) *Mors en bois de cerf.*

(Fig. 12, n° 4). — Montant de mors en bois de cerf, découvert en 1896 à Ailly-sur-Somme, dans des travaux exécutés pour l'établissement d'une filature; il gisait à deux mètres au-dessous du niveau moyen de la Somme, et à peu de distance de son lit, à côté

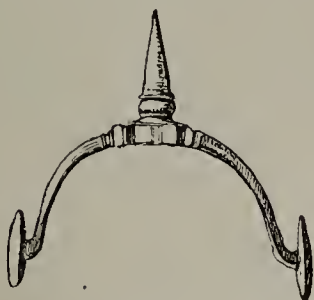


FIG. 13. — Éperon en bronze de l'époque de La Tène, découvert au Plainseau, et attribué à tort à la cachette de bronze qui y fut trouvée (1/2 grand.).

des débris d'un bateau également enseveli dans la tourbe. Il a été l'objet d'une description par MM. Pinsard et de Guyencourt, dans les *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, 1897. L'objet est conservé par M. Carmichaël, propriétaire de la manufacture.

Le dessin, reproduit d'après M. Pinsard, me dispense d'une plus longue description.

(A suivre.)

NOTES SUR LE PRÉHISTORIQUE SOUDANAIS

PAR

FR. DE ZÉLTNER

(Planches V et VI.)

Les gisements préhistoriques que j'ai eu l'occasion d'étudier au Soudan forment deux groupes contigus :

Le premier est situé sur la rive gauche du Sénégal, sur une longueur de 70 kilomètres aux environs de Kayes :

Le second s'étend sur un parcours de 250 kilomètres entre cette ville et Nioro, et dépasse les limites de la zone cultivée.

Ces deux groupes présentent un certain nombre de caractéristiques se répétant exactement dans chaque gisement et qui sont les suivantes :

Situation. — La vallée du Sénégal est formée de deux terrasses alluviales superposées, l'une rouge très vif, l'autre jaune foncé. La plus ancienne est l'alluvion rouge qui repose directement sur le roc, présente parfois une grande épaisseur, et se trouve jusqu'au sommet des montagnes les plus élevées. Presque partout recouverte par l'alluvion jaune, elle émerge de place en place sous forme de bancs ou d'îlots sur lesquels se trouvent presque à coup sûr les stations préhistoriques. La végétation y est beaucoup plus rare que sur la terre jaune, parfois même elle manque complètement, et la tradition indigène veut que ces places dénudées soient habitées par des esprits malfaisants, *niamadja* (sar.). Je montrerai ailleurs que ce n'est pas le seul cas où l'imagination populaire a transformé en êtres immatériels les restes des anciennes populations vues à travers le Folk-lore.

Les deux sortes d'alluvions sont également stériles en fossiles.

Les gisements sont presque toujours situés dans le voisinage

(1) Ce travail a été fait dans le laboratoire d'anthropologie du Muséum, sous les auspices de M. le Professeur Hamy, à qui je suis heureux d'exprimer ici ma profonde gratitude pour ses bienveillants conseils.

des cours d'eau ou des mares, sur une berge en pente douce ou sur une croupe peu élevée ayant formé un promontoire au temps où les eaux montaieut plus haut. Il ne s'en trouve jamais au sommet des montagnes, et c'est exceptionnellement que j'ai recueilli sur un rocher quelques silex taillés (gisement 46, Hairé Badi, près de Guémou).

On peut déduire de tout ceci que les stations préhistoriques existaient au moment où les cours d'eau déposaient l'alluvion jaune et qu'elles se trouvaient sur des îlots au milieu de marécages parfois très vastes.

Il est bon de remarquer que les grès formant l'ossature du pays présentent peu de solidité et s'éboulent facilement, en sorte que les restes d'établissements qui auraient été situés à leur sommet ont fort bien pu disparaître dans l'effritement de la roche.

D'ailleurs il est manifeste que les Préhistoriques se sont établis dans le pays quand son relief a été complètement fixé et quand les eaux sont descendues à un niveau voisin de leur niveau actuel.

Leur présence sur les bords des marigots d'aujourd'hui et sur les terrasses qui limitaient les marigots d'autrefois peut faire croire qu'ils constituaient une race de pêcheurs. Cette opinion est fortifiée par ce que nous savons sur les races africaines considérées comme d'origine ancienne et qui sont généralement des groupes de pêcheurs vivant dans un état de civilisation peu élevée.

Une autre caractéristique des gisements est leur superficialité : les fouilles que j'y ai faites ont toujours été négatives et je suis en mesure d'affirmer que pas un silex ne se trouve à une profondeur dépassant quelques centimètres. Il est d'ailleurs à croire que les objets en os, s'il y en a eu, ont été dissous par l'acidité du sol et le ruissellement des eaux pluviales. C'est à la même circonstance que je dois de n'avoir trouvé que des fragments de poterie dans les fouilles que j'ai pratiquées sous les tumuli de Yélimané.

Ce qui précède s'applique aux instruments en pierre taillée, car pour la pierre polie il en est autrement. Il est très rare que les pièces de cette époque se rencontrent dans les gisements de la pierre taillée ; le plus souvent elles sont dispersées dans la brousse et la plupart m'ont été apportées par les indigènes. Il semble qu'elles appartiennent à une civilisation ou à une époque distincte.

Composition. — Ce qui frappe au premier abord quand on examine les objets trouvés dans les gisements, c'est leur caractère primitif : les pièces taillées à grands éclats sont bien plus nom-

breuses que les pièces retouchées. Même lorsque les retouches sont bien exécutées, elles sont très généralement localisées sur une partie de la périphérie, le reste étant laissé absolument fruste; nos Préhistoriques étaient ménagers de leur temps et de leur peine. Les pièces bien travaillées proviennent de silix qu'on ne trouve point dans la région et dont la finesse permet un travail soigné. Nous savons trop peu de chose sur l'Afrique préhistorique pour en déduire l'existence de relations commerciales très étendues, mais cette hypothèse n'a rien d'in vraisemblable. A Nioro, j'ai trouvé une pointe de flèche dont la taille et la matière première indiquent une provenance saharienne ou nigérienne.

Le mélange des types appartenant à des époques différentes est également à noter, car on trouve pêle-mêle des pièces qu'on pourrait rattacher au Paléolithique et d'autres qui caractérisent le Néolithique, en sorte qu'on ne peut classer les pièces que par type et non par époque.

Enfin la plupart de nos types me paraissent présenter avec les types algériens et égyptiens des analogies très nettes, leur facture étant néanmoins plus fruste. Les instruments en tranche d'orange, les petits tranchets, les couteaux courbes, les couteaux à pédoncule sont dans ce cas. Au contraire les éclats grossièrement taillés ressemblent aux pièces provenant de la grotte de Rotoma.

Bien qu'il paraisse téméraire de parler d'évolution, pour des matériaux qui n'ont point été trouvés en position stratigraphique, il me semble que l'on observe chez certains types une tendance au perfectionnement, par exemple, dans le couteau, la pointe de flèche, le grattoir. Il est en effet bien hasardeux de considérer tous ces instruments comme appartenant à la même époque parce qu'ils ont été trouvés dans le même gisement. Plus logique serait-il d'y voir les restes d'une civilisation évoluée et relativement ancienne dont le développement s'est trouvé arrêté par l'introduction d'une civilisation plus perfectionnée venue peut-être du Sahara, et caractérisée par la hache polie et les pièces à dos rabattu. La culture mixte qui en serait résultée aurait disparu plus tard devant des envahisseurs apportant le fer et probablement de race Mandé.

Je propose donc de voir dans cette civilisation lithique une culture distincte, apparentée à celle de la côte occidentale d'Afrique et devant être distinguée de celles du Sahara et du Niger.

Matières premières. — La roche employée est presque toujours le silex, coloré de façon très diverse : toutefois, dans les instruments polis on rencontre en outre des diabases, des schistes, des grès et de l'hématite.

PIERRE TAILLÉE

Couteaux et tranchets. — Chez nos Préhistoriques soudanais le couteau semble avoir subi une évolution très nette. Le type le plus simple est la lame longue et mince dont les bords naturellement tranchants sont rarement retouchés. Pour rendre cet outil plus maniable, il a été plus tard muni d'un méplat sur sa partie dorsale, de manière à ce qu'en appuyant avec l'index, l'ouvrier pût agir avec plus de force et de précision. La base était souvent munie d'une encoche qui dessine une sorte de pédoncule ou de manche (Planche V, nos 8, 9, 10, 11, 12). Souvent aussi le tranchant était courbe, lorsque la pièce est petite (fig. 1, nos 6, 7).

Mais comme ces lames se brisaient facilement, leurs fragments ont été utilisés d'une manière fort ingénieuse : les deux côtés non parallèles ont été retouchés avec soin pour ne pas blesser les doigts (retouches d'accommodation de M. Rutot), et la pièce a reçu la forme d'un trapèze dont les deux bords parallèles étaient seuls tranchants (Planche V, n° 19).

Puis les deux bords rabattus se sont soudés et la pièce a pris l'aspect classique de la tranche d'orange, dont le tranchant est généralement rectiligne et dont le dos porte, en outre des retouches, un méplat pour placer le doigt. Elle présente à ce moment son maximum d'utilité et c'est ce qui explique la stabilité de cette forme que l'on trouve dans le pays somali, en Égypte, en Algérie, en France, en Belgique, et même dans l'Inde (Planche V, nos 13, 14, 15, 16, 17, 18).

La plupart des auteurs, M. de Morgan (1) en tête considèrent ces silex comme des pointes de flèches. Il m'est impossible de me rallier à cette opinion et je propose d'y voir des couteaux. On ne s'expliquerait pas en effet pourquoi les Préhistoriques, d'ordinaire si ménagers de leurs peines, auraient si soigneusement rabattu le dos d'une pièce quand son tranchant naturel eût été bien préférable. On s'explique au contraire très bien que le tranchant porte parfois

(1) J. DE MORGAN. *Recherches sur les origines de l'Égypte*. Paris. Leroux, 1896 ; — R. VERNEAU. *Les industries de l'âge de la pierre Saharien, d'après les collections de M. Foureau*. Paris. Masson, 1905.

de fines retouches, ce qui n'aurait pas de raison d'être si seule la pointe était destinée à agir.

Le méplat sur lequel porte l'index, si l'on se sert de la pièce comme d'un couteau, perd toute signification si on l'emploie comme une pointe. Du reste un petit exemplaire en jaspe rouge porte sur son tranchant une encoche qui serait difficile à expliquer si on y voit une pointe de flèche, et qui servait à l'emmanchage si c'était un couteau. De nos jours, des instruments de forme identique, mais en fer, sont encore usités dans la préparation des peaux de gants.

De la pièce en forme de trapèze est dérivée une autre forme, également très stable, que l'on doit à mon sens considérer comme un tranchet, et qui est obtenue en faisant converger à angle aigu les deux bords rabattus (Planche VI, n^{os} 13 et 14). Le tranchant est alors étroit et presque toujours oblique : les retouches y sont rares ; la pointe généralement mousse. L'aire de dispersion de cet instrument est à peu près la même que celle du type demi-circulaire. Comme celui-ci, il dégénère souvent en grattoir, tout en conservant son aspect caractéristique, lorsque la roche est épaisse et que le tranchant a été fortement retouché (fig. 4, n^o 18). Les types de couteau à bord courbe deviennent parfois presque des scies : ils font alors la transition avec les pièces à bord denticulé.

Le type du couteau à pédoncule ou à encoche se retrouve dans les grands silex égyptiens à manche rudimentaire ; de même le type à tranchant courbe se reproduit dans certaines scies et couteaux égyptiens. Il semble que nos silex soudanais soient des formes larvaires des beaux outils de la vallée du Nil.

Pointes de lances. — Elles présentent plusieurs types :

Ce sont d'abord des éclats prismatiques, allongés, travaillés très grossièrement et peu aigus ;

Puis de grands éclats plats, d'un travail grossier, fort aigus, souvent avec entailles d'emmanchement (Planche V, n^{os} 4 et 5).

Quelques pièces ovales, taillées régulièrement à grands éclats et de grandes dimensions : deux d'entre elles sont travaillées des deux côtés ;

Enfin de grandes pointes à pédoncule et à aileron unique : l'une d'elles présente deux ailerons rudimentaires. Leur pointe est généralement mousse et la taille très grossière.

Pointes de flèches. — Il faut distinguer deux formes : l'une déri-

vée du tranchet, l'autre qui est formée aux dépens de lames plus ou moins épaisses.

Dans la fabrication des tranchets, il arrivait souvent que la base était trop oblique pour servir à trancher, mais en donnant à l'angle formé par les deux bords retouchés une acuité suffisante, l'instrument se transformait en pointe de flèche; la base tranchante s'engageait alors dans la hampe et le plus long des deux côtés retouchés formait pédoncule (fig. 2, n° 15). Parfois même ce côté se trouvait échancré et la pointe était munie d'un véritable cran, mais dans aucun cas le pédoncule n'est devenu médian et il n'y a jamais eu deux ailerons (Planche VI, nos 16, 17, 18, 20).

Dans certaines pièces, les deux bords travaillés étant de même longueur et presque parallèles, il en est résulté un type symétrique, de forme allongée et régulière (Planche VI, nos 22, 24, 25). Parfois lorsque la pièce est épaisse, il a été pratiqué des crans assez profonds pour donner l'apparence d'ailerons rudimentaires (Planche VI, nos 20 et 21).

Le second groupe comprend un grand nombre d'éclats de forme triangulaire, en général très irréguliers, ayant subi un travail de retouches ayant pour but de leur donner de l'acuité.

Il faut signaler quelques pièces assez régulières, munies d'un pédoncule latéral délimité par deux encoches et destiné sans doute à en faciliter l'emmanchement (Planche VI, n° 19).

Pointes de flèches travaillées des deux côtés. — Ce type qui semble étranger, est extrêmement rare; deux pièces le représentent, incomplètes d'ailleurs. Elles sont caractérisées par des retouches très régulières sur leurs deux bords et sur leurs deux faces. L'une d'elles (Planche VI, n° 21) est une pointe de flèche en silex fortement patiné, d'un jaune rougeâtre; l'extrémité aiguë est brisée, ce qui réduit sa longueur à 33 mm. pour une largeur de 18 mm.; un cran a été ménagé sur l'un des côtés. Aussi bien par la roche employée que par l'habileté de la fabrication cette pièce dénote une origine étrangère : elle rappelle fortement les belles pointes sahariennes ou nigériennes.

L'autre pièce a 34 mm. de long, 25 mm. de large : c'est la partie médiane d'une pointe qui a dû être longue. Bien que le schiste rougeâtre dont elle est faite soit commun dans le Sahel, l'adresse avec laquelle les retouches ont été pratiquées suggère une origine étrangère, la même sans doute que la précédente.

Racloirs. — On peut les répartir en deux groupes :

1° L'instrument à peu près circulaire, taillé sur tout son pourtour, parfois sur les deux bords (Planche V, n° 1).

2° L'instrument allongé ou rectangulaire, qui ne porte de traces de travail que sur un de ses bords, les autres restant bruts ou à peu près : parfois il a une forme amygdaloïde qui le rapproche des haches préparées pour le polissage (Planche VI, nos 1, 2, 3).

Certains de ces râcloirs atteignent de grandes dimensions : un spécimen en grès jaune très fin dépasse 570 gr.

Dans la plupart des cas, ces instruments étaient assez forts pour remplacer la hache, qui ne semble pas exister dans l'outillage en pierre taillée. Il est permis également de croire que certains ont servi de coins pour fendre les troncs d'arbre qu'utilisait la population de pêcheurs qui taillait la pierre.

Un raclor en hématite, provenant de Loupourou près de Kayes, porte des traces de polissage.

Grattoirs. — Ce sont de tous les instruments ceux qui présentent le plus de variété : on peut toutefois les ramener à deux types :

Le type allongé, dont une partie seulement a été utilisée pour le grattage (Planche VI, nos 11 et 12; fig. 1, nos 2 et 3).

Le type court qui a été utilisé sur toute sa périphérie. Le nombre de ces pièces est très considérable et se trouve également réparti dans tous les gisements (Planche VI, n° 4).

Généralement ces outils ne sont travaillés que sur une seule face; il y a toutefois quelques grattoirs de forme polygonale qui l'ont été sur les deux faces. Ils font d'ailleurs la transition avec les râcloirs, dont ils ne diffèrent que par les dimensions plus restreintes (fig. 2, n° 10).

Certains instruments sont très analogues à ceux du lac Karâr.

Pièces à bord denticulé. — Leur nombre est de quatre seulement : la taille en est grossière, mais laisse voir nettement la manière dont a été pratiquée la denticulation, à l'aide d'une série d'encoches assez profondes, dont le bord est ravivé par de petites retouches. L'une de ces pièces est taillée des deux côtés. Il est à noter que c'est toujours le bord convexe qui a été travaillé. Il ne semble pas que ces instruments aient été emmanchés.

Percuteurs. — Assez nombreux, ils semblent être produits par l'utilisation de fragments de roches impropres à la taille. Aucun n'est jamais arrivé jusqu'à la forme sphérique, malgré les nombreux chocs qui ont rabattu les arêtes naturelles de la pierre.

Le gisement de Kayes-Bakel a donné quelques percuteurs en

hématite : deux d'entre eux semblent avoir été formés aux dépens de haches polies ; ils ont été roulés, ce qui atténue la fraîcheur des cassures. Les autres sont des blocs de roche à peine dégrossis que leur dureté devrait rendre précieux pour la taille des silex.

Lissoirs. — A Bagouko a été trouvée une plaque d'hématite rougeâtre de 79 mm. de long, 46 mm. de largeur maxima, et 11 mm. d'épaisseur : son bord convexe a été retouché à grands éclats, le bord rectiligne, long de 44 mm. a été poli avec grand soin. Il semble que cette partie ait pu servir à lisser la poterie.

Silex à encoches. — Certains silex sont munis d'une ou plusieurs encoches : dans certains cas, on n'y peut voir que des crans destinés à faciliter l'emmanchage ; d'autres fois ce sont de véritables encoches circulaires destinées à faciliter le polissage, et même le calibrage des hampes de flèches et de javelines : leur diamètre variable semble indiquer que des calibres différents étaient en usage dans ces armes.

Perçoirs et burins. — Le nombre de ces instruments est très peu considérable si on le compare à celui des autres pièces : une trentaine de silex à peine répondent à ces deux types et le départ entre eux est difficile à faire : on peut toutefois désigner comme perçoirs toutes les pièces courtes, dont une partie a été taillée de manière à ménager une pointe aiguë, généralement obtenue en pratiquant une encoche de chaque côté (Planche VI, n° 26). Le reste de la pièce a reçu de nombreuses retouches d'accommodation ; une d'elles a même un pédoncule rudimentaire.

Parmi les burins, il conviendrait de ranger tous les instruments chez lesquels la pointe s'allonge en forme de bec souvent recourbé, toujours retouché avec soin. Le type extrême de cet instrument nous est fourni par une série de petites pièces à bords presque parallèles, bien retouchées, et qui mériteraient presque la qualification d'aiguilles (Planche VI, n° 23).

La rareté de ces instruments peut s'expliquer par le fait que l'industrie préhistorique de ces régions ne semble pas comporter d'objets percés ni gravés : l'œuf d'autruche était sans doute rare à cette époque et pour l'utilisation des dépouilles d'animaux, des outils en os devaient suffire ; malheureusement, l'acidité du sol n'a pas permis à ces derniers de venir jusqu'à nous.

PIERRE POLIE.

L'époque de la pierre polie se présente d'une façon très différente

de celle de la pierre taillée, et je ne serais pas éloigné de croire qu'elle correspond à une civilisation très différente.

Tout d'abord, les instruments de ces deux périodes sont très rarement mélangés : les haches polies sont de plus en plus rares à mesure qu'on descend du pays maure vers le Sénégal. Sur le bord de ce fleuve, j'ai trouvé une moitié de hache en silex, une sorte de petit tranchet et un fragment de hache en hématite, deux fragments d'anneaux en schiste (fig. V, 7 et 9), et des percuteurs faits avec d'anciennes haches.

Les environs de Yélimané m'ont donné un nombre assez considérable de haches de divers types plus un ciseau, une gouge et des mollettes. Dans la région du Djéli-maï située plus au nord, j'ai trouvé, outre les haches déjà vues, des casse-tête, des mortiers de petite dimension, une pierre à rainure et une sphère de pierre dure. De plus, le cañon de Toya m'a montré l'endroit où se polissaient un grand nombre d'instruments qui s'écoulaient dans la région. Sur les grès qui constituent le cirque et les flancs de ce ravin, les Préhistoriques polissaient leurs instruments sans beaucoup de peine, au moment où le cours d'eau se réduisait à une mince nappe. Aussi sur une longueur de cinq kilomètres voit-on presque toutes les surfaces planes horizontales couvertes de milliers de facettes bien polies, brillant au soleil comme des miroirs.

Les noirs, quels que soient leur race, leur intelligence et leur degré de culture considèrent les haches polies, et en général, tous les cailloux polis, comme des pierres de foudre, appelées en bambara *sambéréni*, en sarakolé *sankalima*; ces deux mots désignent aussi bien l'éclair que le tonnerre. D'après eux, lorsque la foudre tombe en un endroit, elle y projette une hache polie : c'est elle qui occasionne les dégâts, et il devient indispensable de l'extraire, sinon la foudre tomberait de nouveau au même endroit. Mais on s'exposerait aux plus grands malheurs en cherchant à retirer cette pierre de foudre, ou en touchant aux personnes ou aux animaux foudroyés. Il faut avoir recours au Faiseur de pluie; dans la région de Yélimané, il n'en existe qu'un seul, habitant le village de Kodié, et appartenant à la famille des Cissé. J'exposerai, dans un autre travail, les caractéristiques de cet indigène, dont l'autorité est très grande, même sur les musulmans. Il me suffit d'indiquer que, sitôt prévenu d'un coup de foudre, le Faiseur de pluie exécute sur ses propres yeux un charme qui lui permet, sans autre indication,

de retrouver l'endroit où est tombée la foudre. Il creuse à cet endroit, retire la pierre, et l'emporte après avoir reçu un présent, dont l'importance est variable, du propriétaire de la maison où elle est tombée. Si celui-ci veut conserver la pierre de foudre, il lui donne un taureau, somme énorme pour le pays. Il est vrai que cette pierre, mise dans la provision de grain, fera obtenir une récolte superbe à son possesseur.

Le faiseur de pluie distingue quatre sortes de *sankalima* :

- 1° Celles qui ressemblent à une pierre à fusil ;
- 2° Celles qui ressemblent à une hache ;
- 3° Celles qui ressemblent à un caillou quelconque ;
- 4° Celles qui sont toutes noires.

Je n'ai pu savoir de lui quel critérium il employait pour faire rentrer les pierres de foudre dans cette classification dont je lui laisse la responsabilité : toutefois, il m'a déclaré, en voyant des reproductions de silex taillés, que souvent les *sankalima* avaient cet aspect.

Pendant l'hivernage, il est imprudent de prononcer le mot *sankalima* qui attire la foudre ; il est préférable de dire *kaméné-idé*, c'est-à-dire hache de pluie. Il est encore préférable de faire exécuter par le faiseur de pluie des incantations prophylactiques pour écarter la pluie. Moyennant une somme variant entre vingt centimes et cinq francs, il apporte unealebasse où trempent des herbes sur lesquelles il a fait des conjurations, et en asperge les personnes, les bêtes, les maisons et les ustensiles de ménage : tout ce qui est aspergé est à l'abri de la foudre pendant toute la saison.

Il est curieux de constater que les Maures ne voient pas dans les haches polies des pierres de foudre. Leur origine est, pour eux, inexplicquée, mais nullement mystérieuse. Les enfants s'en servent pour jouer. On les appelle *gadoun dibb*, hache de chacal, ou mieux hache sauvage, le mot chacal servant à désigner à peu près tout ce qui vit ou se trouve dans la brousse, sans qu'il y ait aucun rapport entre les deux idées.

Haches. — Aucune hache ne peut être rapportée à l'époque de la pierre taillée : toutes sont polies et parfois d'un fini remarquable. Les roches employées sont très variées : le grès, le schiste, les roches cristallines, l'hématite. Les formes ne le sont pas moins (Planche VI, n° 6).

Je serais porté à distinguer un type que j'appellerais sénégalais

Planche VI, n° 5), caractérisé par l'emploi de l'hématite pour la fabrication d'une hache carrée, aussi large que longue et dont la section transversale est un rectangle allongé; le tranchant est toujours très vif, et poli avec grand soin. Les angles ont été soigneusement rabattus et adoucis; il semble que l'instrument ait été destiné à être tenu à la main.

Les dimensions sont aussi très variable. La forme carrée est très constante, et les deux seules pièces qui s'en écartent sont un ciseau long de 18 cm. et un petit outil à tranchant oblique, destiné à être emmanché (1) (Planche VI, n° 8).

Bien qu'au nord du Sénégal, des haches de ce type se rencontrent, il est curieux de voir que jamais l'hématite n'a été employée pour taire des haches d'un autre type, telle que la hache en boudin ou la hache plate triangulaire.

Des imitations de ce type ont été faites en d'autres minéraux : par exemple, les environs de Kayes m'ont donné une hache plate en silex, de forme carrée; à Yélimané, j'ai trouvé quelques imitations du même type en schiste, et de petit échantillon.

Il m'est difficile d'admettre que ces roches si tendres aient pu former des instruments tranchants, et je rapproche ces trouvailles d'une grande hache de schiste provenant de la même localité, taillée grossièrement, au tranchant bien poli, qui n'a certainement jamais pu couper quoi que ce soit : je la considère comme un instrument agricole, qui serait l'ancêtre des binettes ou *daba* employées actuellement et dont la palette est en fer.

Meules, molettes, mortiers. — Les restants de meules, tant dormantes que allantes, sont assez communs dans les gisements. Leur usage est aujourd'hui presque complètement abandonné par les indigènes. Ceux-ci se servent encore de meules et de molettes pour écraser le tabac, le sel et les arachides. Inutile de dire qu'ils n'utilisent que les ustensiles anciens qui sont restés dans les villages ou qu'ils trouvent dans la brousse. Ils sont presque toujours en diabase et près de Nioro il se trouve un atelier de taille à côté d'un affleurement de cette roche. Le schiste est parfois employé, le grès fin plus rarement.

On rencontre des molettes qui affectent une forme triangulaire ressemblant beaucoup à celle de certaines haches polies, avec lesquelles les indigènes les confondent. D'autres sont presque cubiques.

(1) M. Cartailhac en a publié un identique venant d'Accra (Côte de l'Or).

Je considère comme mortiers certains galets plats, polis parfois sur une face, laquelle porte une cavité hémisphérique large de 3 à 4 centimètres, profonde de deux, faite intentionnellement. A l'heure actuelle, les Maures se servent de ces pierres comme d'encriers et en fabriquent même à l'aide d'outils en fer ; mais je crois que la plupart de celles que l'on trouve sont d'origine ancienne.

Poterie. — Les fragments de poterie sont extrêmement communs dans les gisements préhistoriques, mais comme ceux-ci se trouvent généralement dans le voisinage immédiat des villages actuels ou sur l'emplacement de villages détruits, que d'ailleurs la matière employée et le genre de travail sont identiques dans les tessons modernes et ceux qu'on peut croire anciens, rien n'autorise à considérer ces débris de poterie comme préhistoriques.

Toutefois, en fouillant un tumulus près de Makhana, j'ai trouvé, sous l'amas de pierres qui le constituait, les fragments mélangés de plusieurs poteries d'un type extrêmement grossier, faites à la main, sans ornements, dont la cassure présente deux teintes distinctes, une extérieure rouge et homogène, l'intérieure noire et poreuse. Ces colorations différentes sont sans doute attribuables à une cuisson imparfaite. Je n'ai rien vu qui ressemblât à une anse, un col ou un rebord.

Bien que rien ne date ce tumulus, je considère ces fragments de poterie comme très anciens, et probablement préhistoriques.

Pierre à rainure. — Je ne possède qu'une pierre de ce type, analogue à celles que M. le Dr Verneau a décrites dans son étude sur la collection Foureau. Il me paraît également probable que cet instrument de grès fin était employé à polir des hampes de flèche, de javeline ou de harpon ; ces armes ont complètement disparu de l'équipement des indigènes, tant noirs que maures.

Tumuli. — La région de Yélimané renferme un assez grand nombre de tumuli paraissant fort anciens et qui voisinent souvent avec les gisements de silex. Le groupe le plus important est situé entre Yélimané et Niogoméra, sur les pentes de la montagne Dembaha ; il y a là une trentaine de tumuli de dimensions variées, sans orientation précise, de forme ovale, ne dépassant pas 1 mètre de hauteur sur 10 mètres de grand diamètre. L'un d'eux offre cette particularité, déjà remarquée par moi sur un tumulus du pays Somali, de présenter des excavations à sa surface, comme si après la construction on y avait pratiqué une sépulture. Il se distingue aussi par sa forme tronconique, la régularité de sa construc-

tion : c'est exactement le *redjem* saharien. Je n'ai jamais vu de de chambre funéraire.

Tous ces tumuli sont formés de blocs de grès ou de diabase de teinte brune, fortement altérés à la surface, de forme arrondie, et provenant des éboulis de la montagne; ils sont cimentés entre eux par la terre que le vent et peut-être les inondations y ont jadis portée, ce qui rend les fouilles très pénibles. Jamais ils ne sont situés au sommet des montagnes, mais toujours sur leurs flancs ou à leur pied, ce qui semble indiquer qu'ils sont contemporains des ateliers de silex, créés lorsque les eaux s'étaient déjà abaissées.

Il existe souvent à côté d'eux des tas de cailloux natifs avec lesquels on pourrait les confondre au premier abord, mais il suffit de remarquer que ces derniers sont formés de pierres de cassure fraîche, non agglomérées par de la terre, et peu altérées à leur surface, ce qui leur donne une teinte claire.

Les Sarakolés et les Bambaras ne voient dans les tumuli que des tas de cailloux quelconques : les Maures les nomment *Dar el leouli*, maisons des anciens; ce nom est à rapprocher du nom somali *àouliis*, qui désigne les même monuments, et a sans doute un sens identique. Les tombes actuelles des Maures sont entourées invariablement d'un cercle ou d'un rectangle de pierres : jamais elles n'ont la forme d'un tumulus.

Retranchements. — A la mare de Toya, sur la frontière de la Mauritanie, j'ai constaté l'existence des restes d'une muraille en pierre sèche, qui n'a plus aucune importance aujourd'hui, mais qui jadis pouvait avoir un rôle stratégique important, car elle s'appuyait d'un côté sur une colline d'accès difficile, de l'autre, elle était limitée par la falaise à pic au pied de laquelle se trouve la mare. La tradition veut qu'en cet endroit le Maure Arman, héros légendaire du Sahel, ait livré un combat important; quelques tumuli sont aux environs.

Les noirs n'ayant pas, dans cette région, l'habitude des constructions en pierre, je crois que c'est aux Préhistoriques que doit être attribué ce monument. Je rappelle que d'après les recherches de M. Waterlot, la presqu'île sur laquelle s'élève Dakar était barrée d'un retranchement analogue, ressemblant, en moins puissant, au Hague-Dick, qui coupe en deux la pointe occidentale du Cotentin.

Tels sont, en résumé, les résultats au point de vue préhistorique, du séjour que je viens de faire au Soudan; dans un autre article,

je parlerai des mythes, des légendes et des traditions, notamment du tabou et du totem.

Je crois utile de donner ici une courte bibliographie des travaux à consulter sur l'âge de la pierre en Afrique occidentale et dans les régions limitrophes, l'Algérie exceptée :

- BARDON et BOUYSSONIE. Silex taillés du Sénégal. *L'Anthropologie*, janv. 1907.
- BREUIL (Abbé). Compte-rendu des travaux de MM. Mouth et Roux, sur la grotte de Rotoma, près Konakry (Guinée française). *Assoc. fr. pour l'avanc. des Sciences*, Boulogne, 1899.
- DELISLE (Dr Fernand). L'âge de la pierre au Congo. *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1905, p. 70.
- DESPLAGNES (Lieut.). Le plateau central nigérien. Paris, Larose, 1907.
- DUPONT (Ed.). L'âge de la pierre au Congo. *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, 1887, p. 308.
- GAILLARDOT (Dr). Haches en pierre du Soudan. *Bull. de l'Institut Égyptien*, 1886, n° 14.
— Antiquités primitives du Soudan oriental. *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, 1877, p. 200.
- HAMY (Prof.). Note sur un gisement de labradorites taillées découvert par le Dr Maclaude au confluent de la Féfiné et du Rio Grande (Guinée portugaise). *L'Anthropologie*, Paris, 1905, n° 6. — Note sur une hache en limonite trouvée aux environs de Konakry (Guinée française). *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1904, p. 427. — Objets de l'âge de la pierre trouvés par F. de Zeltner aux environs de Kayes (Haut-Sénégal). *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, 1906, n° 1. — La grotte du Kakimbon à Rotoma, près Konakry (Guinée Française). *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1899. — Nouvelles découvertes de l'âge de la pierre à la Côte d'Ivoire. *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1907, p. 4. — L'âge de la pierre de la Falémé. *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1901, p. 314. — L'âge de la pierre dans la Dubreka. *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1897, p. 390. — L'âge de la Pierre à la Côte-d'Ivoire. *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1904, p. 534. — L'âge de la pierre au Gabon. *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1897, p. 155. — La grotte du Kakimbon à Rotoma près Konakry. *Congrès intern. d'Anthrop. Paris*, 1900. — L'âge de la pierre chez les nègres. *Mat. pour l'hist. de l'homme*, 1877, p. 529.
- ISSEL (Arthur). Di alcuni nuovi manufatti d'ematite rossa. *Ann. del Museo civico di storia nat. di Genova*, 1885. — Sopra una ascia d'ematite rossa, proveniente del paese dei Niam-Niam. *Ann. del Museo civico di storia nat. di Genova*, 1884.
- JACQUES (Dr V.). Instruments de pierre du Congo. *Bull. Soc. Anthropol. Bruxelles*, 1901.
- MOREAU (J.-L.-M.). Note sur des haches polies provenant de la vallée de la Haute-Falémé. *Bull. Mus. hist. nat.*, 1900, p. 94.
- SCHWEINFURTH. Objets en minéral de fer du pays des Monboulou. *Bull. de l'Inst. égyptien*, 2^e série, 1883.
- STAINIER (X.). L'âge de la pierre au Congo. *Ann. du Musée du Congo*, janvier 1899.
- VERNEAU (Dr). Instruments en pierre des îles Canaries. *Bull. Soc. Anthropol. Paris*, 1887, p. 652.
- ZELTNER (Fr. de). Le Préhistorique aux environs de Kayes. *Comptes-rendus Acad. des Sciences*, 25 juin 1906.

NOTES ANTHROPOMÉTRIQUES

SUR QUELQUES RACES DU TERRITOIRE MILITAIRE DU TCHAD (SARAS, SOKOROS, BOUDOUMAS, BOULALAS, OUADAIENS)

PAR

LE D^r COUVY

Médecin major de deuxième classe des troupes coloniales.

Pendant notre séjour dans le territoire militaire du Tchad, et grâce à l'amabilité de M. le commandant Gaden qui voulut bien mettre à notre disposition ses instruments anthropométriques, nous pûmes faire quelques mensurations chez quelques-unes des races qui peuplent le Territoire.

Toutes ces peuplades ont du reste été longuement décrites par des voyageurs plus autorisés et mieux préparés que nous; mais elles n'ont guère été l'objet d'observations anthropométriques. Aussi nous bornerons-nous à donner un résumé rapide et concis des principaux caractères mis en évidence par nos mensurations, renvoyant pour les détails ethnographiques (habitat, mœurs, etc.) aux études plus complètes déjà publiées. Nous n'entrerons dans quelques détails ethnologiques qu'au sujet des Boulalas.

Après avoir étudié chaque population en particulier, nous réunirons en des tableaux les chiffres de nos mensurations, afin de permettre de comparer entre elles ces différentes races.

Nous nous inspirons étroitement dans ce travail de l'étude de M. le D^r Ruelle sur « Quelques populations noires du deuxième territoire militaire de l'Afrique occidentale » dont nous nous efforçons de suivre et les tableaux et la méthode.

Nos observations n'ont porté que sur des hommes adultes; elles comprennent :

Saras (Gouléï, Massa, M'bana)	82
Sokoros.	34
Boudoumas	26
Boulalas	85
Ouadaïens	18
Total.	<u>245</u>

PREMIÈRE PARTIE

A. Saras.

Les Saras se détachent nettement de nos cinq séries et forment un groupe bien distinct.

Leurs habitations, de forme variable avec les tribus, leurs coutumes si originales, leurs mœurs ont été depuis longtemps décrites (1). Nous nous contenterons de résumer ici les quelques caractéristiques qui ressortent de nos 82 mensurations. Voici ces caractéristiques :

Haute stature (taille moyenne : 1^m,76), musculature puissante — et encore nos observations n'ont porté que sur les tribus des environs de Laï et Léré (Gouléï, Massa, M'Bana), moins bien partagées sous ce rapport que les Niellims et les Mandjatezzé des environs de Fort-Archambault.

Tronc court (rapport à la taille = 100 : 31,26).

Thorax bien développé (rapport centésimal à la taille : 51,81).

Hanches et bassin étroits.

Grande envergure large (rapport à la taille : 106,43).

Cou long et bien musclé. Membres vigoureux aux attaches fortes, plus longs que chez l'Européen, mais plus courts que chez les autres races examinées.

Teint foncé : les Saras sont les seuls de nos cinq séries à présenter la coloration 49 de l'échelle de Broca (dans la proportion de 28 0/0).

La tête est basse (rapport de la hauteur de la tête à la taille = 100 : 12,68).

Le crâne, volumineux, est sous-dolichocéphale avec un indice moyen de 79,67; il est assez souvent mésaticéphale (dans 43 0/0 des cas), et même sous-brachycéphale dans 14 0/0. Le crâne antérieur est relativement bien développé : le rapport centésimal

(1) P. BRUNACHE : *Le centre de l'Afrique*, 1894 ; F. J. CLOZEL : *La Mission Maistre* (supplément au *Temps* du 24 mai 1893) ; DYBOWSKI : *La route du Tchad*, 1893 ; MAISTRE : *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* (1893, juin) ; MAISTRE : *Du Congo au Niger à travers l'Afrique centrale* (Tour du Monde, 1893 — 2^e semestre) ; NACHTIGAL : *Voyage au Sud du Baguirmi* ; NACHTIGAL : *Histoire du Baguirmi* ; NACHTIGAL : *Voyage du Bornou au Baguirmi* ; NACHTIGAL, *Sahara et Soudan* ; MAURICE DELAFOSSE : *Essai sur le peuple et la langue Sara* (1898) ; G. BRUEL : *Le Cercle du moyen Logone. Bulletin du Comité de l'Afrique Française* (1905).

de sa projection à la projection crânienne totale est de 48,01.

La face présente un grand diamètre bizygomatique, cependant assez inférieur au diamètre transverse du crâne. Le rapport du diamètre bizygomatique à la hauteur de la tête = 100 est de 62,70; celui du diamètre transverse à cette même hauteur atteint 66,87.

La dépression frontale est peu marquée (le rapport du diamètre frontal au diamètre bizygomatique étant de 82,36), ce qui contribue à donner à l'ovale du visage un aspect assez régulier, presque agréable. Cet ovale est aplati à sa partie supérieure; son extrémité inférieure est au contraire assez resserrée par suite des faibles dimensions du diamètre bigoniaque (rapport de ce diamètre au diamètre bizygomatique : 73,13).

Le nez est platyrhinien, avec un indice moyen de 94,13, la répartition par indices étant la suivante :

Mésorhiniens :
60/0 avec un minimum de 81,46.

Platyrhiniens :
60 0/0.

Hyperplatyrhiniens : 34 0/0 avec un maximum de 115.

Le profil du nez est peu accentué; mais son aplatissement est loin d'être aussi prononcé que chez certaines races nègres de la côte occidentale d'Afrique; parfois même il serait presque élégant.

La hauteur de la face (maxillaire inférieur non compris) est peu considérable.

L'indice de prognathisme est moyen (28,21). L'angle facial est ouvert (70° 05) avec un angle maximum de 76° et un angle minimum de 65°. Dans 70 0/0 des cas, il se tient dans les limites de 69° à 74° (procédé de la double équerre).



FIG. 1. — Femme Sara, fumant la pipe, avec ses ornements de lèvres (face). (D'après un cliché de l'auteur.)

Les dents sont implantées presque verticalement et sont le siège de mutilations : la plus fréquente consiste dans l'avulsion des deux incisives inférieures; parfois les incisives supérieures sont également enlevées. D'autres fois les incisives et les canines sont limées en pointe comme chez les populations de l'Oubangui; ou bien elles sont aiguisées sur leur tranchant aux dépens de leur table antérieure.

Les lèvres, chez l'homme, sont peu épaisses, non renversées en dehors. Chez la femme, elles sont entièrement déformées par l'affreuse habitude d'y introduire en guise d'ornements des plateaux en bois léger mesurant parfois 18 centimètres de diamètre pour la lèvre inférieure et 10 pour la supérieure (fig. 1 et 2). La lèvre est



FIG. 2. — Femme Sara, fumant la pipe, avec ses ornements de lèvres (profil). D'après un cliché de l'auteur.

ainsi réduite à une bride très mince qui se rompt assez fréquemment en son milieu et dont les deux extrémités retombent alors sur la poitrine.

L'œil est large; l'espace interorbitaire faible.

Coiffure. Chez le Sara Gouléï, la coiffure généralement adoptée est la houppe au sommet de la tête. Chez les Massas, les cheveux sont portés courts avec quelques tresses grêles pendant sur le front et une ou deux petites tresses sur le sommet de la tête. Chez les

M'Banas, le front est rasé en forme de V à pointe dirigée en arrière; une étroite raie également rasée prolonge la pointe du V jusqu'au vertex, où elle aboutit à un bouquet de cinq à six petites tresses.

B. Sokoros.

Les Sokoros habitent le massif montagneux qui limite à l'Est les plaines désolées et marécageuses du Bas Chari et qui, de Doumraou (sur le fleuve) va rejoindre les monts Guéré et du Médogo. Les

derniers contreforts de ces massifs rocheux étendent jusqu'à nos postes de Bédanga et de Melfi leurs monstrueux amas de roches granitiques, cahotiques éboulis qui surgissent brusquement, à pic et dénudés, au dessus de la plaine. C'est au milieu de ces amoncellements escarpés, d'accès difficile, que les Sokoros cherchaient, il y a peu d'années encore, un abri contre les fréquentes razzias de voisins turbulents et pillards. Leurs habitations, petites cases rondes aux parois de paille tressée, couvertes de chaume, s'y accrochent, blotties entre les blocs de granit. Surviennent une alerte, tous ont vite fait de gagner la montagne avec leurs troupeaux de chèvres, par les sentiers abrupts connus d'eux seuls.

Sur la montagne, pas d'humus. Dans la plaine, les essences sont peu variées, et les beaux arbres rares, en dehors du voisinage immédiat des bahrs. La végétation herbacée est peu luxuriante et limitée aux bas-fonds des zones d'inondation. Les mimosas, les acacias (*A. Seyal*, *A. Nilotica*), forment, comme dans toutes ces régions, le fond de la végétation. Le nabak (*Zizyphus jujuba*), le *Balanites ægyptiaca*, les ficus, dont certains spécimens atteignent d'énormes dimensions, sont fréquents. Citons encore le tamarin, le machet (*Borcia*), le mourr (*Triculia*). Les environs de Melfi produisent assez abondamment un arbre à encens (*Bosmelia thurifera*), d'énormes sycomores et une térébenthacée (*Spondias*).

Les Sokoros cultivent le mil (qui forme le fond de l'alimentation), le maïs, les haricots, le coton (en petite quantité).

La faune comprend le lion, la panthère, l'hyène, le rhinocéros, le sanglier phacochère, l'antilope, la gazelle, le bœuf sauvage, l'éléphant, etc.

Le Sokoro est grand, robuste. Son périmètre thoracique, ses larges épaules, ses muscles développés, sa grande envergure, son tronc court, le rapprochent du Sara; mais il s'en différencie nettement par la plupart des autres caractères.

Il a la peau très noire, mais ne s'écartant pas des nos 43-42-37.

La tête est plus haute : 13,36.

Le crâne est nettement dolicho ou sous-dolichocéphale, sans un seul mésaticéphale (indice moyen : 75,52); il est très volumineux; le rapport du crâne antérieur à la projection crânienne totale est faible (45,10).

La face est large. Son diamètre bizygomatique est de très peu inférieur au diamètre transverse maximum du crâne qui ne conserve l'avantage que dans la proportion de 2,19. Cette saillie de

l'apophyse zygomatique est encore accentuée par les faibles dimensions transversales du front et par l'exiguïté du diamètre bi-auriculaire; le rapport du diamètre frontal au diamètre bizygomatique est de 76,59 seulement; aussi la face présente-t-elle un ensemble heurté, peu harmonieux.

La face est peu développée dans le sens vertical; le nez est court, son profil est peu relevé; l'indice nasal moyen est de 402,3 avec une proportion de 45 0/0 de platyrhiniens et un indice maximum de 117,9. Remarquons cependant que le rapport de la largeur du nez au diamètre bizygomatique est sensiblement plus faible que chez les Saras.

L'œil est moins large que chez ces derniers; la distance biangulaire interne est plus grande.



FIG. 3.
Tatoouages des Sokoros.

La bouche est large; les lèvres sont peu épaisses, leur prognathisme est nul; les dents, non mutilées, ont une inclinaison faible.

L'indice de prognathisme est un peu plus élevé que chez les Saras et se rapproche sensiblement de celui des Boulalas (30,25).

Les mutilations ethniques consistent en taillades peu profondes qui laissent une cicatrice légèrement déprimée et large de 2 à 3 millimètres. Ces tatoouages se font uniquement au visage (fig. 3): quatre entailles courtes et verticales sur le front; deux très courtes

sur chaque pommette; trois longues cicatrices s'étalent en forme de double éventail sur la région temporale et sur la partie supérieure des joues, avec, pour limite inférieure, une ligne horizontale passant par le lobule de l'oreille. Enfin, au devant de l'oreille deux entailles partent un peu au-dessus de l'apophyse zygomatique pour descendre jusqu'à la hauteur de la commissure buccale. Ces mutilations ethniques sont celles des Sokoros de Bédanga, Herla, Méré, Gogmi; elles diffèrent légèrement de celles en honneur chez les Sokoros de Melfi.

Le Sokoro se rase entièrement la tête et s'épile avec soin.

Récemment, mais encore incomplètement islamisé, il pratique la circoncision.

C. Boudoumas.

Les Boudoumas habitent les îles du Tchad. Un morceau d'ambadje (*Herminiera elaphroxylon*) comme flotteur, poussant devant eux leurs immenses troupeaux de bœufs, véritables nomades, ils parcourent constamment l'inextricable dédale de bahrs enchevêtrés qui occupent la partie Est du lac.

Leurs huttes de paille, où ils cherchent dans l'épaisse fumée un abri contre les nuées invraisemblables de moustiques qui infestent leur pays déshérité; leurs pirogues de paille tressée; leurs habitudes originales, ont depuis longtemps attiré l'attention des voyageurs qui les ont décrites longuement (1).

Les Boudoumas sont de taille moyenne (1^m,65).

Dans 48 0/0 de nos observations, la coloration de la peau correspond au n° 35 de Broca et au n° 43 dans le reste des cas. Aucun tatouage.

Les cheveux sont complètement rasés; l'épilation est de règle.

Le tronc est un peu plus court que chez l'Européen, mais plus long que dans nos autres séries : le rapport à la taille = 100 est de 32,24.

Quoique moins musclés, et de charpente moins robuste et plus fine que les Saras et les Sokoros, ils présentent encore un thorax bien développé (rapport à la taille : 51,34) et des épaules larges.

La grande envergure est particulièrement élevée (rapport à la taille : 110,30). Le membre supérieur est long, le bras et l'avant-bras étant à peu près égaux (2) (indice antibrachial : 100).

Le crâne est moins volumineux (165,75) que chez les Saras, les Sokoros ou les Boulalas. Le crâne antérieur est bien développé : son rapport centésimal au crâne total est de 50,53 (projection horizontale). Il est franchement dolichocéphale dans 60 0/0 des cas et sous-dolichocéphale dans 40 0/0.

La tête est particulièrement basse : le rapport centésimal du diamètre transversal maximum à la hauteur de la tête étant de 73,90.

Les apophyses zygomatiques sont peu saillantes. Le front est

(1) [VOIR NACHTIGAL; GENTIL : *La chute de l'empire de Rabat.*]

(2) Points de repère choisis pour les mensurations du membre supérieur :

Bras . . .	[bord inférieur de l'acromion.
Avant-bras . . .		interligne articulaire radio-huméral.
Main]	extrémité inférieure de l'apophyse styloïde du radius.
		extrémité du médius.

bien développé dans le sens transversal (indice frontal : 76,34) ; le maxillaire inférieur est beaucoup plus large que dans nos autres séries, et plus également que chez l'Européen ; toutes ces caractéristiques contribuent à donner au visage du Boudouma un aspect spécial : l'ovale s'arrondit, son grand diamètre se rétrécit, et ses deux extrémités décrivent une courbe presque identique. Les traits sont peu heurtés.

Rapport entre les diamètres transversaux de la face et du crâne.

RAPPORT DU D. BIZYGOMAT. au D. transv. maxim. = 100	RAPPORT DU DIAM. FRONTAL au D. bizygom. = 100	RAPPORT DU DIAM. BIGONIAQUE au D. bizygom. = 100
88,81	79,56	79,19

La face est relativement haute, si l'on considère la distance ophryo-alvéolaire ; mais le maxillaire inférieur est peu développé dans le sens vertical.

Les Boudoumas sont platyrhiniens, avec une proportion de 20 0/0 de mésorhiniens. L'indice nasal moyen est de 83, avec un minimum de 70,90 et un maximum de 99,30. Assez souvent le profil du nez est presque droit. Toujours il se relève à sa racine d'une façon assez prononcée.

La bouche, large, est bordée de lèvres minces. Les yeux sont petits et séparés par une grande distance biangulaire interne. Ils sont bien abrités sous des arcades très saillantes.

Le prognathisme est faible (21,11), avec un angle facial très ouvert (72°,5).

D. Boulalas.

I. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Les Boulalas occupent les environs de la lagune Fitri où ils sont assez intimement mélangés aux Koukas, dont ils parlent la langue (populations assez voisines des Sokoros au point de vue anthropométrique).

Du Fitri, ils s'étendent vers l'ouest, en une bande étroite de petits villages, jusqu'aux environs du 14^e degré de longitude Est. Le village de Ngourra, au N.-O. de Moïto, semble marquer la limite de leur occupation.

Natchigal (1) a fait du Fitri une description qui, pour n'être pas

(1) NACHTIGAL, *Voyage au Ouadaï*.

enthousiaste, n'en est pas moins exacte : seul l'aspect du lac — en voie d'assèchement, comme tout le pays — a quelque peu changé en 35 ans. La lagune Fitri était, en 1872, lors du passage de Nachtigal, un lac important, peuplé d'hippopotames et de caïmans; il ne fallait pas moins de deux jours de marche pour en faire le tour et de dix heures pour le traverser en pirogue dans sa plus grande largeur. Or Nachtigal passait à Yao au mois de mars, c'est à-dire en pleine saison sèche. Actuellement, en mars, les eaux du Fitri n'occupent plus qu'un espace de quelques centaines de mètres de diamètre et laissent à découvert l'ancien lit du lac, au sol noirâtre et crevassé, avec sa maigre végétation d'ambadje et de *Calotropis procera*, que les crues du Batha inondent encore à la saison des pluies. Alors moustiques, taons et tsétsé pullulent et chassent vers le nord les Arabes nomades qui ont fait paître en saison sèche leurs troupeaux dans le lit de la lagune.

Le pays environnant est uniformément plat, et le sol argileux retient à sa surface toute l'eau des pluies, transformant pendant l'hivernage toute la région en un vaste marécage à peu près impraticable, aux sentiers recouverts d'eau et coupés de fondrières.

En saison sèche, cette eau de surface disparaît entièrement et découvre un sol noir profondément crevassé. Les indigènes doivent alors avoir recours à des puits pour se procurer l'eau nécessaire à leur boisson et à celle de leurs troupeaux. Ces puits sont profonds de 20 à 40 mètres, d'un forage pénible et d'entretien difficile. Aussi sont-ils le plus rares possible, au centre d'un cercle de villages qui ont parfois à faire plus d'une heure de marche pour aller y puiser l'eau. Évidemment on ne se sert des puits que lorsque la dernière goutte de boue de la dernière mare est complètement séchée; et l'on boit, dans la plupart des villages, au début de la saison sèche, une sorte de vase noirâtre, fortement natronée, que l'on dispute avidement aux rayons solaires en recouvrant d'épais branchages, qui s'y putréfient, les dernières flaques d'eau des mares.

Aussi les Boulalas ne sont-ils pas prodiges d'une denrée si rare et si pénible à acquérir : ils en sont tout spécialement avares pour leurs soins de propreté. En dehors de la bouche qu'ils rincent soigneusement après chaque repas, et des ablutions prescrites par le Coran, leur propreté corporelle est des plus douteuses : ils se contentent d'onctions et de frictions faites avec du beurre. Leurs vêtements ne sont jamais lavés; l'usage du savon est inconnu.

La végétation est clairsemée, les essences peu variées : acacias

rabougris, mimosées, zizyphus, karroubes (*Ciratonia silica*), quelques ledjlijs (*Balanites ægyptiaca*), des garades (*Acacia nilotica*) au bord des mares, d'abondants siwaks (*Capparis sodada*), de rares tamariniers, et, dominant le paysage, des bouquets de doums (*Hyphæne*). Dans le lit de la lagune : l'ambadje (*Herminiera elaphroxylon*), l'ochar (*Calotropis procera*).

La faune est des plus variées, mais n'offre aucune particularité spéciale à cette région : nombreuses espèces d'antilopes qui circulent parfois en immenses troupeaux, gazelles, bœufs sauvages, rhinocéros, girafes, lions, panthères, hyènes, etc., mais pas d'éléphants.

II. — QUELQUES NOTES ETHNOGRAPHIQUES.

Origine. — D'après Barth, les Boulalas seraient une fraction des Kanouris.

Nachtigal, sur les affirmations du sultan du Fitri, Djourab, semble plutôt croire à leur origine arabe : « ils seraient, disait Djourab, les plus proches parents de la tribu des Oulad Hamed, dont une fraction se serait fixée au Fitri, lors de l'émigration de cette tribu vers le Soudan ; ce serait cette fraction qui soumit à sa domination les Abou Simmin's, habitants autochtones du lac, et qui fut le noyau du grand État qui réunit un jour les territoires des Koukas, du Fitri et du Kanem. Devenue tout à fait sédentaire, cette fraction s'est alliée aux Koukas et en a adopté le langage (ce qui n'empêche la langue arabe d'être extrêmement répandue). Leur nom de Boulalas leur viendrait du premier prince qui centralisa le pouvoir : Belal ou Boulal... » Le sultan Djourab se faisait fort de montrer à Nachtigal des documents établissant cette généalogie des Boulalas (1).

De même, le sultan actuel donne aux Boulalas une origine analogue, et parle avec orgueil d'une généalogie qui le ferait descendre en ligne directe du Prophète.

Ces affirmations et ces documents sont sans aucune valeur, tout sultan se faisant confectionner de toutes pièces, par ses fakis, une généalogie des mieux apparentées, et simplement destinée à flatter sa sotte vanité au même titre que les louanges sur commande de ses griots.

Tout Boulala interrogé n'hésitera pas à s'attribuer une origine

(1) NACHTIGAL, *Voyage au Ouadai*.

arabe, de même que tout Kouka, ou tout Abou Simmin du Fitri — races inférieures — ne manquera pas de s'intituler Boulala pur sang.

Les populations voisines, Arabes ou Baguirmiennes, attribuent au contraire aux Boulalas une origine analogue à celle que leur assigne Barth et qui semble plus vraisemblable.

Vie sociale. — Mœurs. — Vie économique. — Le Fitri était, avant le jour de notre occupation, tributaire du Ouadaï. Le Boulala est musulman; la description de sa vie sociale, de ses mœurs et coutumes serait celle de toutes les populations de tous les petits États musulmans du centre de l'Afrique. Aussi ne parlerons-nous que de ce qui a trait à la vie économique de cette tribu, et encore n'en dirons-nous que quelques mots rapides :

Les villages occupent fréquemment d'assez importants monticules qui leur donnent de loin l'aspect de villes fortifiées et qui ne sont autre chose que les dépôts séculaires d'ordures ménagères qui ont rehaussé le sol, parfois de plus de dix mètres.

Les cases, assez rapprochées les unes des autres, sont placées sans aucun ordre, groupées par familles. Ces cases sont rondes, avec un mât central; les parois sont en tiges de mil mal jointes; elles mesurent 1^m,50 de hauteur environ. Le toit, supporté par des bois tordus, appuyés sans aucune symétrie à la fourche centrale, est rarement en paille, mais le plus souvent en tiges de mil maintenues par des lianes. Le tout préservé mal de la pluie et du soleil. Pour unique ouverture, une porte. Le sol, non damé, est rarement balayé. Une cloison en nattes isole en général une des parties de la case où se dresse un lit grossier : [quatre fourches plantées en terre, supportant des rondins recouverts de tiges de mil et d'une natte]. Une sorte de cage en nattes, aussi hermétique que possible, sert souvent de moustiquaire pendant l'hivernage. Le mobilier consiste en un mortier à mil, un pilon, quelques jarres de terre, quelques nattes, une corde et des seaux grossiers en peau de chèvre mal tannée pour puiser l'eau. Chaque femme a sa case, et chaque famille possède en général un magasin où est conservée la provision pour l'année.

Les Boulalas ne connaissent pas les constructions en terre, et les quelques cases ou murs en pisé que l'on rencontre chez eux, sont de construction baguirmienne ou kotoko.

Les cultures sont : le mil, le maïs (en petite quantité), le loubia (petit haricot), l'arachide, la courge, l'indigotier, le coton. Dans

la lagune, pousse du riz sauvage très recherché des indigènes.

Le pays est pauvre. Sa seule richesse consiste en moutons et en chèvres. Peu de chevaux, pas de bœufs, qui ne sauraient y vivre à cause de l'abondance des mouches piqueuses dans la saison des pluies.

Les industries sont peu nombreuses; les Boulalas fabriquent des poteries sans ornements, cuites au feu de bois, et des étoffes de coton tissées sous forme de longues bandes de 12 centimètres de largeur. Les tisserands se servent de métiers munis de navettes et de deux pédales, assez semblables à ceux en usage au Baguirmi. Mais les Boulalas ne savent pas produire des étoffes fines à la trame serrée; aussi les tobes du Baguirmi sont-ils fort recherchés, et les bandes fabriquées au Fitri ne sont guère utilisées que par les gens de condition inférieure. Les étoffes sont teintes avec des préparations à base d'indigo.

Le sel s'obtient en traitant par l'eau, qu'on laisse ensuite évaporer, les cendres du *Capparis sodada* ou de l'*Hyphæne*.

Les Boulalas connaissent mal le tannage des peaux : tous leurs objets de maroquinerie (sachets et amulettes, gâines de couteaux, sandales ou bottes), leur viennent du Bornou.

L'unité monétaire est le thaler Marie-Thérèse; mais on ne l'utilise guère que dans les transactions avec les étrangers. Dans le commerce de village à village, on procède par échanges : le mouton devient alors l'unité, ou le tobe, ou la charge de mil, et comme monnaie divisionnaire, la gabake, bande d'étoffe de coton, à raison de 20 mètres environ au thaler, suivant le cours.

L'exportation est nulle.

Les articles d'importation les plus prisés sont encore, comme lors du passage de Nachtigal, le kohl, le papier, le poivre de Kamba, les oignons, les aiguilles, le dourghan (écorce qui brûle avec une abondante fumée rappelant l'odeur de l'encens), les sandales, les bottes et les ouvrages de cuir du Bornou; les tobes du Baguirmi.

III. — CARACTÈRES EXTÉRIEURS.

Nachtigal écrit dans son « Voyage au Ouadaï » : « Les Boulalas sont de taille moyenne; leur teint est noir et rougeâtre; leur visage agréable; ils ont le teint plus clair que les Toubbous et sont tout aussi délicats que ceux-ci. Les femmes particulièrement sont bien faites et ont des traits réguliers, ce qui leur vaut, dans tout le Ouadaï, une réputation de grande beauté ».

J'ai observé 85 sujets, qui se décomposent ainsi :

Sujets indifférents.	62 0/0
— maigres	38 0/0

Le Boulala est donc généralement indifférent, plutôt maigre; l'obésité est fort rare. Le cou est long, mince, les membres grêles.

Chez la femme, les seins sont bien développés, mais ils se flétrissent vite et se déforment par la pression constante du pagne toujours fortement noué sur la poitrine, et par lequel la mère maintient son enfant à califourchon sur son dos. La femme transporte ainsi son enfant partout avec elle, à la corvée d'eau ou de bois, aussi bien qu'aux travaux des champs, et le malheureux bambin accompagne, par des mouvements désordonnés de la tête qui émerge du pagne, tous les déplacements brusques du torse de la mère, et demeure parfois des heures entières la tête en bas au moment des travaux de culture.

La peau est noire, avec des reflets rougeâtres; elle est complètement glabre, hommes et femmes pratiquant l'épilation aux aisselles et aux organes génitaux.

Coloration de la peau (Échelle chromatique de Broca).

N ^{os} DES TEINTES :	42 à 43	37	29	28
Proportion 0/0.	16,6	66,7	8,4	8,3

Mutilations. Tatouages. — Les tatouages auxquels se soumettent les Boulalas des deux sexes portent uniquement sur la face, et consistent en simples entailles peu profondes, laissant des cicatrices légèrement déprimées qui forment trois ou quatre raies verticales sur les joues, quatre ou cinq sur le front (fig. 4). Ils subissent cette mutilation vers l'âge de six ou huit ans, sans que l'opération, faite en général sous la présidence d'un faki, donne lieu à aucune fête.

Les garçons sont circoncis entre huit et onze ans; chez les filles, on opère vers six ans l'excision du clitoris. La circoncision est pratiquée le même jour sur tous les enfants d'un même village; elle est l'occasion de fêtes bruyantes. Le prépuce est tranché d'un seul coup, avec un couteau le plus souvent passé au feu. La suture est faite avec des épines d'acacia que l'on retire au bout de trois ou quatre jours. Le beurre fondu sert aux pansements.

A noter, sur les épaules des femmes, un épaissement de l'épi-

derme, parfois même une véritable bourse séreuse. Cette déformation est due à l'habitude de porter sur l'épaule : les charges sont fixées aux deux extrémités d'un morceau de bois qui repose directement sur la peau, contrairement aux autres populations du centre africain qui portent sur la tête.



FIG. 4. — Tatouages des Boulalas.

casque, décrite ainsi par Nachtigal : « Partant de leur front, une grosse et large tresse allait jusqu'à la nuque pour revenir de là à son point de départ. Des rubans attachaient les deux fractions de la tresse, souvent coiffée en écharpe. De petites tresses de 20 à 30 centimètres de long pendaient librement sur le côté en passant par dessous ou derrière les oreilles. Enfin de toutes petites tresses étaient ajustées avec beaucoup d'habileté sur la tête ». Ajoutons que ce savant édifice est maintenu rigide et immuable par d'épaisses couches de beurre.

Cheveux. — Les cheveux correspondent presque uniformément à la teinte 41 de l'échelle chromatique de Broca. Ils ne sont jamais laineux, en toison, très rarement crépus, presque toujours simplement frisés. Le plus souvent les hommes sont complètement rasés.

Les femmes portent une coiffure originale (fig. 5), en cimier de



FIG. 5. — Coiffure d'une femme Boulala.

IV. — ANTHROPOMÉTRIE.

Nos mensurations ont porté sur 85 hommes, tous adultes. Nous n'avons pu avoir de femmes en nombre suffisant pour permettre d'établir une moyenne ayant quelque valeur.

1. — *Le crâne.*

Indice céphalique

N ^{OS} DES INDICES :	72	73	74	75	76	77	78	
Proportion 0/0 :	8,6	33,6	18,2	8	—	15	16,6	
Indice moyen.								74,97
Indice maximum								78,82
Indice minimum								72,22
Écart.								6,60

Répartition des indices céphaliques.

Dolichocéphales vrais (au-dessous de 77)	66,6 0/0
Sous-dolichocéphales (de 77 à 79,76).	33,3 0/0
Mésaticéphales.	Néant
Brachycéphales.	—

Les Boulalas sont donc nettement dolichocéphales ou sous-dolichocéphales. Sur nos 85 observations, nous n'avons pas trouvé un seul mésaticéphale.

Indice frontal. — L'indice frontal est relativement élevé : il indique un développement transversal normal du crâne antérieur :

Indice frontal.

N ^{OS} DES INDICES	69	70	71	72	73	74	75	76	77	
Proportion 0/0	5,33	—	16,66	13,28	10	13,38	—	26,69	6,66	
Moyenne										74,80
Indice maximum										77,77
Indice minimum										69,93
Écart.										7,84

Projections crâniennes. — L'étude des projections crâniennes, résumées dans le tableau suivant, montre que, dans le sens antéro-postérieur, le crâne antérieur est moins bien partagé que dans le sens transversal :

Projections crâniennes.

	RAPPORTS A LA PROJECTION CRANIENNE TOTALE = 100 DES	
	Projection crânienne ant.	Projection crânienne post.
Rapport maximum	53,15	46,85
Rapport minimum	30,12	69,88
Rapport moyen	44,50	55,10

	VALEURS ABSOLUES DES PROJECTIONS	
	Crânienne antérieure	Crânienne postérieure
Maximum	100 mm.	120 mm.
Minimum	69	90
Moyenne	85,4	105

Volume du crâne. — Le volume du crâne a été calculé suivant le procédé de Broca : $\frac{\text{Diamètre antéro-post. max.} + \text{D. transv. max.}}{2}$

Volume moyen	167,37
— maximum	174
— minimum	162,50
Écart	12,50

La mesure de la circonférence horizontale de la tête nous a donné les chiffres suivants :

Circonférence moyenne	553 mm.
— maxima	580 —
— minima	540 —
Écart	40

Remarquons que le chiffre de 167,37, donnant le volume moyen du crâne, est à peu près le même que celui trouvé par le D^r Ruelle chez les peuplades les plus primitives de ses séries, peuplades de beaucoup inférieures aux Boulalas. Il est également très voisin du volume que nous avons trouvé chez les Saras. Mais ici ce volume élevé s'expliquerait par le métissage dont le Boulala est la résultante : race supérieure à crâne petit d'une part, et race voisine du Sokoro, à crâne particulièrement volumineux (169,75), d'autre part.

2. — *La face.*

Nous avons pris, comme limites de la face, en haut, le point sus-nasal (ophryon) et, en bas, le point alvéolaire.

Indice de prognathisme (procédé de la double équerre).

INDICES	De	De	De	De	De	De	De
	18 à 20	20 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	40 à 45	45 à 50
Proportion 0/0	6,55	26,75	21	24	16,60	—	5,10
Indice moyen 30,33							
Indice maximum 46,77							
Indice minimum 18,33							

Angle facial (procédé de la double équerre).

ANGLES EN DEGRÉS	DE 60	DE 62	DE 64	DE 66	DE 68	DE 70	DE 72	DE 74	DE 76
	à 62	à 64	à 66	à 68	à 70	à 72	à 74	à 76	à 78
Proportion 0/0	18	—	32	—	—	31	9	—	10
Angle moyen 68°,9									
Angle maximum 77°									
Angle minimum 61°									

Triangle facial.

Triangle facial maximum : 391
 — — minimum : 231,7
 — — moyen 304,9

Rapports entre les diamètres transversaux de la face et du crâne.

	DIAMÈTRE BIZYGOM. à diamètre transv.	DIAMÈTRE FRONTAL à diamètre bizygo.	DIAM. BIGONIAQUE à d. bizygomat.
Rapport maximum	99,29	84,84	82,44
Rapport minimum	90,34	70,92	66,14
Rapport moyen	94,86	78,08	74,25

Rapports à la hauteur de la tête = 100 des dimensions transversales de la face et du crâne.

	RAPPORTS A LA HAUTEUR DE LA TÊTE des diamètres				DIFFÉRENCE AVEC LE DIAMÈTRE bizygom. des diamètres		
	bizygo.	orb. ext.	bigonia.	tran. max.	orb. ext.	bigonia.	tran. max.
Moyennes . . .	68,70	52,35	51,25	72,10	- 16,35	- 17,45	+ 3,40

L'étude des deux tableaux précédents montre que les arcades zygomatiques sont saillantes : elles donnent au diamètre maximum de la face des dimensions de très peu inférieures (— 3,40) à celles du diamètre maximum transverse du crâne. Cette saillie des arcades est encore accentuée par l'aplatissement très marqué de la région frontale et par le peu de largeur du maxillaire inférieur (diamètre bigoniaque). Le rapport du grand diamètre de la face à la hauteur de la tête est très élevé, toujours grâce au développement des arcades zygomatiques, et donne le chiffre de 68,70, au lieu de 60,8 (chiffre trouvé chez les races européennes).

Les dimensions verticales de la face (maxillaire inférieur non compris), ou hauteur sus-auriculaire du point sus-nasal, et les rapports de ces dimensions verticales aux projections crâniennes et à la hauteur de la tête, sont résumés dans le tableau suivant, qui montre nettement la faible hauteur de la portion sus-buccale de la face, dont, au contraire, la partie sous-buccale est grandement développée :

Hauteur sus-auriculaire du point sus-nasal (procédé de la double équerre).

	HAUTEUR absolue	RAPPORT à la projection crânienne totale = 100	RAPPORT à la projection crânienne antérieure = 100	RAPPORT à la hauteur de la tête = 100
Maximum	68 mm.			
Minimum	51			
Moyenne	58,4	30,43	68,41	26,51

Nez. — L'indice nasal moyen est de 87,16.

L'indice maximum a été de 91,66.

L'indice minimum de 78,50.

Les Boulalas ne seraient donc jamais hyperplatyrhiniens, et dans plus d'un tiers des cas, ils seraient mésorhiniens. Le profil du nez est le plus souvent légèrement déprimé, mais sans exagération et non aplati (type 3 de Broca, peu prononcé). Assez fréquemment, dans environ 20 0/0 des cas, il est droit, élégant.

Chez les femmes, la narine droite est percée pour recevoir, soit un bâtonnet de corail, soit un morceau de métal, souvent même une simple rondelle de bois (*Herminiera ilaphroxylon*) colorée à l'indigo. Le diamètre de ces ornements ne dépasse pas 4 à 5 millimètres.

Indice nasal.

INDICES		PROPORTION 0/0
Mésorhiniens	De 70 à 74,9	»
	De 75 à 79,9	3,5
	De 80 à 84,9	33
Platyrhiniens	De 85 à 89,9	16,5
	De 90 à 94,9	47
	De 95 à 99,9	»
Hyperplatyrhiniens : au-dessus de 100.		0
Indice moyen		87,16

Bouche. — La largeur moyenne de la bouche est de 54^{mm},5.

Les lèvres sont peu épaisses, non renversées en dehors, elles ne présentent pas de prognathisme sensible et elles ne sont l'objet d'aucune déformation.

Dents. — Les dents sont belles, bonnes et saines, bien plantées, sans obliquité, et de dimensions moyennes; la carie est rare. Les Boulalas se lavent fréquemment la bouche et se brossent constamment les dents avec de jeunes rameaux de siwakon schao (*Caparis sodada*), dont ils apprécient beaucoup la saveur fraîche, iodée, et qui passe pour calmer la soif.

Rarement les femmes se laquent les dents à la mode du Bornou avec un mélange savant de noix de kola, de fleurs de tabac et de henné.

Oreille. — L'oreille est petite, bien ourlée. Chez la femme le lobule porte de petits anneaux d'argent ou de cuivre, légers et qui n'occasionnent aucune déformation.

Yeux. — La coloration des yeux est presque toujours le n° 2 de l'échelle de Broca; rarement on observe la teinte n° 3. Les maladies de l'œil sont fréquentes : leucomes dus à la petite-vérole, ulcères cornéens produits par le soleil, les insectes, les piqûres d'épines d'acacia et favorisés par le manque de propreté, cataractes précoces. En revanche les vices de réfraction et les troubles de la vue sont rares.

Les femmes se noircissent le bord libre des paupières avec le kohl.

Proportions absolues et relatives de l'œil.

DIAMÈTRES ET RAPPORTS		VALEURS
Distance biangulaire externe	} Valeurs absolues	99,50
Distance biangulaire interne		36,58
Largeur de l'œil.		32,92
Largeur du nez.		42,16
Diamètre bizygomatique.		136,25
Rapport au diamètre bizygomat. = 100 de	{ Largeur de l'œil	24,16
	{ Largeur interorbitaire	26,83
	{ Largeur du nez.	30,94

3. — *Taille et tronc.*

Taille. — Nos 85 observations ne portent que sur des hommes adultes de 28 à 40 ans. Un tableau unique a donc pu grouper tous les chiffres se rapportant à la taille : il montre que le Boulala est en général d'une taille élevée, presque toujours supérieure à la moyenne :

Tronc. — La longueur moyenne du tronc nous donne le chiffre de 550 (distance de la fourchette sternale à l'extrémité inférieure de l'ischion, en projection sur un plan vertical, le sujet étant assis).

Le rapport moyen du tronc à la taille = 100 serait de 31,39.

Taille.

TAILLE	PROPORTION 0/0	
De 1 m. 70 et au dessus	74,84	
De 1 m. 69 à 1 m. 65 inclus	13,66	
De 1 m. 64 à 1 m. 60 inclus	11,50	
De 1 m. 59 et au-dessous	»	
Moyenne	1 m. 752	
Mesures extrêmes {	Taille maxima	1 m. 820
	Taille minima	1 m. 604
Écart	0 m. 224	

Ces chiffres sont sensiblement inférieurs à ceux trouvés chez l'Européen par Collignon et Topinard (long. du tronc : 563,8; rapport à la taille : 33,33). Ils se rapprochent de ceux de nos quatre autres séries.

De même, le rapport centésimal de la hauteur de la tête à la hauteur de la taille (42,30), est légèrement inférieur à ceux obtenus dans leurs mensurations sur des Nègres d'Afrique par Topinard et les docteurs Girard et Ruelle, qui nous donnent les rapports de 13,40, 13,39, 12,97.

Rapports des largeurs du tronc à la taille.

RAPPORT A LA TAILLE = 100 DES		VALEURS
Largeurs {	maxima des épaules	22,75
	maxima du bassin	14,20
	maxima des hanches	16,12
Circonférences {	des épaules	56,63
	périmètre thoracique	51,10
	taille minima	43,76

La partie supérieure du tronc est large et bien développée ; mais les sujets étant généralement maigres et peu musclés, la circonférence et la largeur maxima des épaules (qui comprennent les muscles de la région) peuvent paraître un peu faibles étant donnée l'amplitude du périmètre thoracique.

Le bassin est étroit ; la taille mince, bien marquée, entourée chez la femme de ceintures à nombreux rang de perles.

Cou (1). — Le cou est long et maigre ; sa longueur brute atteint 85 mm. Le rapport à la taille = 100 est de 4,9 (au lieu de 4,2 chez l'Européen d'après Topinard). Les femmes y portent généralement, à côté des obligatoires gris-gris soigneusement cousus dans leurs sachets de cuir, des colliers, dont les plus prisés sont en bâtonnets de corail ou en perles d'ambre de volume variable suivant la fortune.

Membre supérieur (2). — Le membre supérieur est plus long que celui de l'Européen (47,13 au lieu de 44, comme rapport centésimal à la taille). Des trois segments, les deux premiers seulement, bras et avant-bras, s'allongent alors que la main conserve les proportions constatées chez l'Européen. Du reste, au contraire de ce que le D^r Ruelle observa chez les Noirs du 2^e territoire militaire du Soudan (Mossi, Lobi, etc.), l'avant-bras et le bras se modifient à peu près dans les mêmes proportions.

Rapport à la taille = 100	{	Du membre supérieur total.	47,13
		Du bras.	19,30
		De l'avant-bras	16,46
		De la main.	11,37

L'indice anti-brachial (88,17) est plus élevé que chez les Oua-daïens, mais inférieur aux indices trouvés dans les trois autres séries.

Rarement, et chez la femme seulement, le membre supérieur est le siège de légères mutilations : tatouages linéaires non saillants, dirigés suivant l'axe du membre, de nombre et de longueur variables, quelques-uns de ces tatouages partant de l'épaule et se

(1) Nous avons mesuré la distance du menton à la fourchette sternale, tête droite, de telle sorte que le conduit auditif et le point alvéolaire soient sur la même ligne horizontale.

(2) Points de repère choisis pour les mensurations :

Bord inférieur de l'acromion	}	bras.
Interligne articul. radio-huméral	}	avant-bras.
Extrémité inférieure de l'apoph. styl. du radius.]	}	main.
Extrémité du médius	}	

terminant au poignet. La coutume en a été importée du Bornou et du Baguirmi, mais n'est pas d'origine Boulala.

Hommes et femmes portent des bagues grossières, souvent volumineuses, simples anneaux d'argent, de cuivre, ou même de fer, non soudés à leur partie palmaire. Les femmes font usage de bracelets en perle ou en métal. Les hommes, comme la plupart des Noirs du centre africain, assujettissent à leur poignet quelques amulettes enveloppées de cuir qui leur sont vendues très cher par les fakis. Ils portent au poignet gauche, fixé par un collier, un long couteau dont la lame, engainée de cuir, est dirigée en arrière le long de l'avant-bras, et, à la partie inférieure du bras, immédiatement au-dessus du coude, un couteau plus petit qui ne les quitte jamais.

Grande envergure. — Elle est supérieure à celle des Européens (104,3 d'après Bertillon) mais légèrement inférieure à la moyenne trouvée par le D^r Ruelle dans ses treize séries (106).

Rapport de la grande envergure à la taille.

	RAPPORT à la taille = 100	ÉCART entre la taille et la grande envergure	TAILLE moyenne
Moyenne	105,82	+ 123	1 m. 752
Maximum	111,47	+ 206	»
Minimum	102,86	+ 52	»

Hauteur de l'ombilic au-dessus du sol. — L'ombilic serait plus élevé que chez l'Européen : 58,90 chez ce dernier, alors que nos mensurations nous donnent, comme rapport à la taille = 100 : 62,05.

Membre inférieur (1). — Le membre inférieur est long : le rapport centésimal de la taille assis à la taille debout nous donne une moyenne de 47,39 seulement, alors que le D^r Ruelle trouve pour ses Nègres 48,52, chez l'homme.

Le tableau suivant donne les proportions du membre inférieur.

(1) Nous avons pris comme points de repère :
 extrémité supérieure du grand trochanter,
 interligne articulaire tibio-fémoral,
 interligne articulaire tibio-astrogalien.

Rapports du membre inférieur.

RAPPORTS A LA TAILLE = 100 DES LONGUEURS	VALEURS
Du membre inférieur total	54,70
De la cuisse	24,96
De la jambe	25,59
Hauteur post-malléolaire	4,03
Longueur du pied	15,35
Rapport du membre supérieur au membre inférieur . .	85,01

Le membre inférieur est maigre, peu musclé; la saillie du mollet est peu accusée dans les deux sexes.

Les femmes portent, autour de leurs chevilles, de volumineux anneaux de cuivre ou d'argent, tantôt creux et contenant quelques débris de métal ou quelques grains de sable destinés à faire du bruit pendant la marche ou la danse; les autres massifs, fort lourds et fort chers; ils sont fabriqués par des Bornouans et quelques-uns assez finement ciselés.

E. Ouadaïens (1).

De *taille* moyenne (1^m,67), le Ouadaïen est généralement maigre, de port élégant; ses membres sont grêles, ses attaches fines. Peu musclé, son périmètre thoracique est de très peu supérieur à la moitié de sa taille. Son bassin est étroit, sa taille mince.

Comme chez tous nos Noirs, le *tronc* est court, les membres longs, la grande envergure large.

La *coloration de la peau* est noire avec des reflets rougeâtres: dans 60 0/0 des cas, elle correspond aux teintes 28 ou 29 de Broca.

Le *crâne* est complètement rasé, le corps épilé. Le barbe est toujours clairsemée; elle se porte en collier, la moustache rasée; les femmes portent une coiffure très compliquée de petites tresses laborieusement agencées.

Le crâne est dolichocéphale vrai dans 70 0/0 des cas, sous-dolichocéphale, dans 30 0/0; son volume est faible: 163,5.

(1) Voir NACHTIGAL: *Voyage au Ouadaï* (traduction Van Volenhoven).

L'indice frontal, moins élevé que dans les races inférieures, est peu différent de celui trouvé chez les Boulalas.

Comme chez ces derniers, le diamètre bizygomatique se rapproche sensiblement du diamètre transverse maximum. Le diamètre bigoniaque est étroit. Le rapport du diamètre bizygomatique à la hauteur de la tête est de 62,10, assez voisin de ce même rapport chez l'Européen (60,80). L'ovale du visage est donc allongé, très resserré à sa partie inférieure, plus large à son extrémité supérieure. Les pommettes sont saillantes, saillie encore exagérée par l'aplatissement de la région frontale.

Généralement le nez est presque droit, bien formé; son indice moyen est de 78,15, avec un minimum de 70,85; il n'est jamais hyperplatyrhinien.

L'angle facial a été pris à l'aide du goniomètre facial de Broca, il offre une moyenne de 68° 5, chiffre non comparable avec ceux des séries précédentes où il a été fait usage du procédé de la double équerre.

La bouche est moyenne, plutôt grande; les lèvres sont minces, sauf chez la femme où elles sont déformées et épaissies, la mode obligeant toute Ouadaïenne à faire subir aux lèvres et aux gencives une opération assez compliquée, destinée à leur donner une teinte noire-bleuâtre : pour cela on pratique sur les muqueuses une grande quantité de piqûres à l'aide d'une épine d'acacia, puis on frictionne avec de la limaille de fer et de la bile de bœuf.

Les dents sont belles, saines et bien entretenues.

L'œil est vif, expressif, les arcades orbitaires sont larges et saillantes.

DEUXIÈME PARTIE

Nous rapprochons, dans les quelques tableaux suivants, les chiffres de nos mensurations afin de permettre de comparer entre elles nos diverses séries : *Saras, Sokoros, Boudoumas, Boulalas, Ouadaïens*.

Ces populations sont ainsi classées d'après leur rang dans l'échelle des races, depuis le Sara, type primitif parfait, jusqu'au Ouadaïen qui présente une organisation sociale élevée, assez semblable aux institutions de notre ancienne chevalerie.

COLORATION DE LA PEAU
(d'après l'échelle chromatique de Broca).

RACES.	NUMÉROS DES TEINTES.						
	49	43	42	37	35	29	28
Saras	0/0 28	0/0 28	0/0 23	0/0 —	0/0 21	0/0 —	0/0 —
Sokoros	—	60	10	30	—	—	—
Boudoumas	—	52	—	—	48	—	—
Boulalas	—	46,6	—	66,7	—	8,4	8,3
Ouadaïens	—	—	15	25	—	10	50

COLORATION DES CHEVEUX.

Chez tous nos sujets la coloration des cheveux correspond au n^o 41 de l'échelle de Broca.

LE CRANE.

Indice céphalique.

Nos chiffres sont calculés bruts, sans aucune réduction pour en permettre la comparaison avec le crâne sec.

Dans nos diverses séries, l'indice céphalique oscille entre les deux extrêmes : 71,35 et 82,96, soit un écart de 11,61.

L'étude du tableau ci-dessous vient infirmer la théorie des partisans de la dolichocéphalie constante du Nègre.

Notons que les seuls Saras, notre race la plus inférieure, présente des mésati et même des sous-brachycéphales en proportion élevée : 43 0/0 des premiers, 14 0/0 des seconds.

RÉPARTITION DES INDICES.	Saras	Sokoros	Boudoumas	Boulalas	Ouadaïens
Dolichocéphales vrais (au dessous de 77)	0/0 23	0/0 58	0/0 60	0/0 66,6	0/0 70
Sous-dolichocéphales de 77 à 79,76).	20	42	40	33,3	30
Mésaticéphales (de 79,77 à 81,99) .	43	—	—	—	—
Sous-brachycéphales (de 82 à 85,33).	14	—	—	—	—
Indices moyens	79,67	75,52	75,93	74,97	76,75

Volume du crâne.

Calculé d'après le procédé de Broca : $\left(\frac{\text{Diamètre transv. max.} + \text{D. ant. post. max.}}{2} \right)$

RACES	VOLUME MOYEN
Saras	167,91
Sokoros	169,75
Boudoumas	165,75
Boulalas	167,37
Ouadaïens	163,50

Remarquons, avec le D^c Ruelle, que l'avantage revient aux groupes inférieurs, Saras, Sokoros, tandis que les Ouadaïens, d'une supériorité incontestable, viennent fort en arrière avec le chiffre de 163,50. Peut-être les Boulalas doivent-ils le volume relativement élevé de leur crâne, qui ne répond pas à leur place dans la hiérarchie, à leur croisement avec une race inférieure.

Projections crâniennes.

(Rapport à la projection crânienne totale = 100
de la projection crânienne antérieure).

Saras	48,01	} moyennes
Sokoros	45,10	
Boudoumas	50,53	
Boulalas	44,50	
Ouadaïens	?	

Indice frontal.

Saras	76,21	} moyennes
Sokoros	75,58	
Boudoumas	76,34	
Boulalas	74,80	
Ouadaïens	74,69	

Le front est donc toujours large, et d'autant plus que le groupe est plus inférieur, fait déjà mis en relief par le D^r Ruelle dans ses

treize séries de Noirs d'Afrique. Remarquons que ce développement transversal du front semble varier proportionnellement à la longueur de la projection crânienne antérieure et dans le même sens.

LA FACE.

Prognathisme et angle facial.

	SARAS	SOKOFOS	BOUDOUMAS	BOULALAS	OUADAÏENS
Indice de prognathisme.	28,21	30,25	21,11	30,33	?
Angle facial	70°05	70°	72°5	68°9	?
Triangle facial	292,4	250,85	306,37	391	331,2
Angle facial de Camper (avec le goniomètre médian)	?	?	?	?	68°5

L'indice de prognathisme, l'angle facial et le triangle facial ont été calculés par la méthode de la double équerre, avec, comme points de repère, l'ophryon et le point alvéolaire.

Sous le nom de triangle facial nous avons compris l'aire du triangle fourni par la projection sur le plan vertical des trois points : ophryon, point alvéolaire et centre du conduit auditif.

Rapport entre les diamètres transversaux de la face et du crâne.

	RAPPORT DU DIAM. bizygomatique au diam. transv. max = 100	RAPPORT AU D. BIZYGOMAT. = 100	
		du diam. frontal	du diam. bigonia.
Saras	93,70	82,36	73,13
Sokoros	96,57	76,59	75,17
Boudoumas	88,81	79,56	79,19
Boulalas	94,86	78,08	74,25
Ouadaïens.	95,70	77,94	73,52

Rapport à la hauteur de la tête = 100 des diamètres transverses de la face et du crâne.

	RAPPORT A LA HAUTEUR DE LA TÊTE des diamètres			DIFFÉRENCE AVEC LE DIAM. bizygomat. des diamètres	
	bizygomat.	bigoniaque	transv. max.	bigoniaque	transv. max.
Saras	62,70	46,16	66,87	- 16,54	+ 4,17
Sokoros	61,56	46,29	63,75	- 14,27	+ 2,19
Boudoumas	70,80	56,07	73,90	- 24,73	+ 3,10
Boulalas	68,70	51,25	72,10	- 17,45	+ 3,40
Ouadaïens	62,10	45,66	64,84	- 16,44	+ 2,74

L'examen de ces tableaux montre que : 1° le diamètre maximum de la face (bizygomat.) est large dans toutes nos séries, sans qu'il soit possible d'établir à ce point de vue une distinction entre les peuplades supérieures et les peuplades primitives; 2° le front offre, par rapport à la face, un aplatissement marqué; 3° le maxillaire inférieur est toujours étroit; 4° le rapport du diamètre byzygomatique à la hauteur de la tête dépasse toujours beaucoup celui trouvé chez l'Européen (60,8).

Hauteur sus-auriculaire du point sus-nasal (méthode de la double équerre).

	SARAS	SOKOROS	BOUDOUMAS	BOULALAS	OUADAÏENS
Valeur absolue.	55,81	49,50	57	58,4	?
Rapport à la projection crân. ant.	63,75	56,57	60,10	68,41	?
Rapport à la hauteur de la tête. .	24,43	21,61	29,46	26,51	?

Les chiffres de ce tableau cadrent exactement avec ceux indiquant la longueur du nez dans les différentes séries. Ils concordent également (en variant en sens contraire) avec ceux du tableau suivant qui donne l'indice nasal.

Indice nasal.

	SARAS	SOKOROS	BOUDOUMAS	BOULALAS	OUADAÏENS
Mésorhiniens (de 70 à 84,9)	0/0 6	0/0 »	0/0 20	0/0 36	0/0 39
Platyrhiniens (de 85 à 99,9)	60	45	80	64	61
Hyperplatyrhiniens (au-dessus de 100)	34	55	»	»	»
Indices moyens	94,15	102,3	85	87,16	78,15

Les indices extrêmes sont : { indice minimum : 70,85 (Ouadaiens)
 indice maximum : 117,9 (Sokoros).

En somme, l'hyperplatyrhinie est relativement faible; jamais on ne la trouve exagérée comme chez certaines races de la côte d'Afrique. Chez nos trois séries supérieures, l'hyperplatyrhinie fait même totalement défaut. En outre, le profil du nez est assez souvent très prononcé, presque droit, principalement chez les Ouadaiens et les Boudoumas; il est rarement complètement déprimé à sa racine, comme dans certaines races africaines.

Bouche.

Les lèvres sont généralement peu épaisses, peu renversées en dehors. Leur prognathisme est peu accusé. Souvent elles sont le siège de mutilations, décrites plus haut.

{Largeur de la bouche.

Saras	53,9	} Valeur absolue moyenne
Sokoros	58,5	
Boudoumas	58,5	
Boulalas	54,5	
Ouadaïens	55	

Oeil.

Proportions absolues et relatives.

		SARAS	SOKOROS	BOUDOUMAS	BOULALAS	OUADAÏENS
VALEURS ABSOLUES des	Distance biangulaire externe . . .	99,75	99,10	99	99,50	103
	Distance biangulaire interne . . .	35,87	37	38	36,58	41
	Largeur de l'œil	31,94	31,05	30,50	32,92	41
	Largeur du nez	43,66	43,50	42	42,16	37
	Diamètre bizygomatique	139,83	141	137	136,25	136
RAPPORT au diam. bizyg. des	Largeur de l'œil	22,84	22,02	22,62	24,16	22,79
	Largeur interorbitaire	25,64	26,24	27	26,83	30,14
	Largeur du nez	31,93	30,85	30,66	30,94	27,20

LE TRONC.

Taille.

Saras	1 ^m ,768	} tailles moyennes des adultes entre 25 et 50 ans.
Sokoros	1 ^m ,705	
Boudoumas	1 ^m ,650	
Boulalas	1 ^m ,652	
Ouadaïens	1 ^m ,670	

Longueur du tronc.

	VALEUR ABSOLUE	RAPPORT A LA TAILLE = 100
Saras	552,56	31,26
Sokoros	543,22	31,87
Boudoumas	532	32,24
Boulalas	550	31,39
Ouadaïens	523	31,91

La longueur du tronc (distance de la fourchette sternale à l'extrémité inférieure de l'ischion en projection sur plan vertical, le sujet étant assis) nous a donné, dans toutes nos séries, des moyennes inférieures aux chiffres donnés pour l'Européen (33,33) et à ceux trouvés chez des Noirs d'Afrique par les docteurs Girard et Ruelle.

Rapport de la hauteur de la tête à la taille = 100.

Saras	12,68
Sokoros	13,36
Boudoumas	11,69
Boulalas	12,30
Ouadaïens	13,07

La hauteur de la tête est généralement faible; mais nos résultats concordent à peu de chose près avec ceux du D^r Ruelle qui trouve comme moyenne de ses treize séries 12,97.

Rapport des largeurs du tronc à la taille.

	RAPPORT A LA TAILLE = 100 DES					
	largeur max. des épaules	largeur max. du bassin	largeur max. des hanches	circonférence des épaules	périmètre thoracique	circonférence taille minima
Saras	25,06	15,57	17,50	59,28	51,81	46,90
Sokoros	24,46	15,16	17,20	59	51,80	44,81
Boudoumas	24	15,35	17,66	58,90	51,34	45,81
Boulalas	22,75	14,20	16,12	56,63	51,10	43,76
Ouadaïens	21,73	14,38	15,88	?	50,14	43,77

Rapport du cou à la taille = 100.

Saras	4,53	Européens : 4,2
Sokoros	3,57	
Boudoumas	3,81	
Boulalas	4,9	
Ouadaïens	4,05	

Membre supérieur.

(Les points de repère adoptés ont été indiqués à propos des Boulalas).

	RAPPORT A LA TAILLE = 100 DES				INDICE antibrach.
	Long. tot. du membre sup.	Longueur du bras	Longueur de l'av.-bras	Longueur de la main	
Saras	45,17,	17,73	16,35	11,04	92,22
Sokoros	46,72	18,86	16,86	11	91,94
Boudoumas	46,89	15,57	15,57	11,75	100
Boulalas	47,13	19,30	16,46	11,37	88,17
Ouadaïens	46,08	18,98	16,05	11,04	84,66

Rapport de la grande envergure à la taille.

SARAS	SOKOROS	BOUDOUMAS	BOULALAS	OUADAÏENS
106,43	108,53	110,30	110,58	108,28

Comme chez toutes les races noires, nous trouvons une grande envergure très élevée dans nos cinq séries, sans que la comparaison de nos chiffres nous permette aucune conclusion au point de vue de la hiérarchie des races.

Hauteur de l'ombilic au-dessus du sol.

SARAS	SOKOROS	BOUDOUMAS	BOULALAS	OUADAÏENS
601 mm.	615 mm.	616 mm.	620 mm.	619 mm.

La hauteur de l'ombilic au dessus du sol est toujours plus grande que chez l'Européen, ce qui vient en concordance avec la constatation déjà faite de la faible longueur du tronc, et avec la grande longueur du membre inférieur.

Membre inférieur (1).

	RAPPORT A LA TAILLE = 100 DES				
	Long. tot. du membre inf.	Longueur de la cuisse	Longueur de la jambe	Hauteur du pied	Longueur du pied
Saras	52,60	24,09	22,76	3,89	15,66
Sokaros.	54,08	24,58	25,98	3,52	16,45
Boudoumas	52,92	23,94	24,95	4,03	16,66
Boulalas	54,70	24,96	25,59	4,03	15,35
Ouadaïens	55,64	25,79	27,10	2,74	14,62

Chez les Ouadaïens, nous avons eu le tort de prendre pour repère supérieur l'épine iliaque antérieure et supérieure.

En résumé, la comparaison de ces mensurations assigne à chacun de nos groupes une place bien déterminée dans l'échelle des races. En particulier pour les Boulalas, que nous avons cherché à décrire plus spécialement, il apparaît évident que si cette race doit à son origine (Kanembou ou Arabe) une certaine finesse et se rapproche par plusieurs points des races noires supérieures, elle est malgré tout fortement métissée de Kouka, peuple assez voisin des Sokoros, dont il présente de nombreuses caractéristiques (crâne volumineux, indices de prognathisme très voisins, rapports entre les diamètres transversaux de la face et du crâne à peu près superposables dans les deux races; indice antibrachial moyen entre le Sokoro et le Ouadaïen, etc.). Mais, en revanche, l'indice nasal, les rapports des diamètres transversaux de la face à la hauteur de la tête, la finesse des membres, les mœurs et les habitudes, les éloignent des races primitives et les classent immédiatement au-dessous des Ouadaïens.

(1) Nos points de repère ont été :

bord supérieur du grand trochanter,
interligne articulaire tibio-fémoral,
interligne articulaire tibio-astragalien.

LES INDIENS JIBAROS

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

PAR

M. LE D^r RIVET

Médecin de la Mission géodésique française de l'Équateur.

(Suite) (1).

HABITATION.

Les Jibaros ne vivent jamais réunis en villages. Leurs maisons se trouvent disséminées au milieu de la forêt. Ces installations ne sont jamais permanentes; les sauvages changent en effet fréquemment de résidence, en moyenne tous les six ans (2). L'habitation est toujours située à proximité d'un cours d'eau, au centre d'un petit terrain cultivé; aucun chemin frayé n'y conduit, et seuls, les Indiens peuvent, dans le dédale des arbres et dans les sous-bois touffus, reconnaître la trace d'un sentier invisible pour les étrangers. En général, dans une seule maison vivent plusieurs familles unies par des liens étroits de parenté, le plus souvent une quinzaine de personnes. Cette construction a la forme d'une ellipse allongée (3) (fig. 10) dont le grand axe mesure de 15 à 25 mètres. La charpente est constituée de la façon suivante : deux poteaux de 4 mètres de haut environ placés aux foyers de l'ellipse supportent une poutre faîtière longitudinale, quatre autres poteaux mesurant 3 mètres de haut environ, situés à la périphérie aux angles du rec-

(1) Voir *L'Anthropologie*, t. XVIII, p. 333.

(2) *Informe del Ilmo. Sr D. Fr. Manuel Plaza*, in *COMPTE*, *op. cit.*, t. II, p. 395.

(3) Il serait plus exact de dire qu'elle représente un rectangle dont les petits côtés seraient remplacés par des demi-cercles. Simson chez les Pindos et Reiss à Macas ont vu une disposition un peu différente, dans laquelle un des petits côtés du rectangle, celui qui correspondait à la partie postérieure de la maison, était seul semi-circulaire; les portes, comme dans le type ordinaire, se faisaient face aux extrémités du grand diamètre. Une des maisons visitées par Reiss avait 26 m. de long, 18 m. de large et 7^m,50 de haut. — ALFRED SIMSON. *Notes on the Jivaros and Canelos Indians* (*Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 1880, vol. IX, n° 4, p. 385). — REISS, *op. cit.*, p. 330.

tangle inscrit dans cette ellipse, supportent deux poutres transversales et deux poutres longitudinales qui dessinent ce rectangle. Toute cette charpente est en bois de *chonta* (*Bactris Iriartea*) et les assemblages en sont assurés à l'aide de lianes. Les parois (1) sont faites de bâtons de *caña* (*Guadua angustifolia*) juxtaposés; elles sont en outre renforcées à l'intérieur sur une hauteur de 1^m,50 à partir du sol par des planches de *chonta* ou de *caña* de 5 cent. de large, disposées de telle façon que leurs jointures ne coïncident jamais avec les interstices de la paroi extérieure. Cette précaution a pour but d'éviter qu'un ennemi puisse passer sa lance par ces fentes, et frapper le Jibaro dans son lit, qui, ainsi que nous le verrons, est adossé directement à la cloison. Les voliges

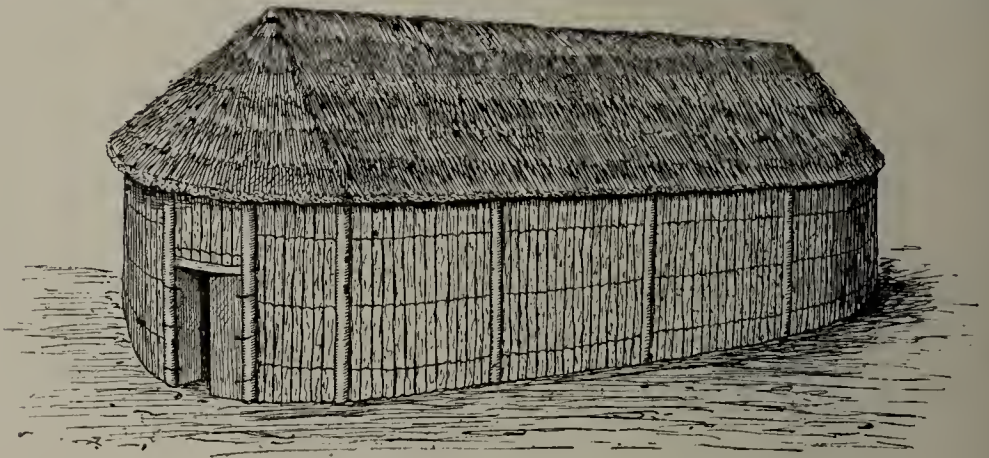


Fig. 10. — Maison jibaro.

sont constituées par des tiges de *caña* espacées de 0^m,50 et disposées en rayons divergents de la poutre longitudinale aux poutres périphériques; des traverses placées à la même distance les unes des autres complètent le treillage sur lequel repose la toiture; celle-ci est formée de petits faisceaux de la paille appelée *cambana* ou des feuilles d'une espèce de *Pandanus* (*cambaalga*), habilement imbriqués des bords vers le centre.

Il existe toujours deux portes placées aux extrémités du grand axe de l'ellipse et mesurant environ 2 mètres de haut et 50 cent. de large. Parfois, dans un but de défense, elles sont encore plus étroites. Une de ces portes est réservée aux femmes, l'autre aux hommes et jamais cette règle n'est violée sauf pour des motifs très graves. Nous voyons là la première manifestation de la séparation des sexes, si accentuée en pays jibaro.

(1) Dans les régions de la Jibaria qu'on pourrait appeler civilisées, la crainte des attaques ayant disparu, cette paroi a été supprimée et la maison n'est plus qu'un vaste hangar.

La maison-type ne se compose que d'une seule pièce (1), quelquefois divisée par une cloison transversale médiane; le plancher est constitué par la terre battue, parfaitement nivelée et maintenue dans un état de grande propreté.

Autour du poteau situé au foyer de l'ellipse près de la porte des femmes, se trouvent tous les ustensiles de ménage et l'espace compris entre lui et la porte représente la cuisine. Là pendent du toit des espèces de claies en bambou, où sont placés les divers récipients culinaires. Il y a autant de foyers que de familles dans la maison. Chaque foyer est constitué par trois grosses bûches de 30 à 45 cent. de diamètre et de 3 mètres à 3^m,50 de long placées à 120° l'une de l'autre et convergeant au même point par une de leurs extrémités. C'est là qu'est placé le pot : à mesure que les bûches se consomment, on les pousse peu à peu vers le centre (2).

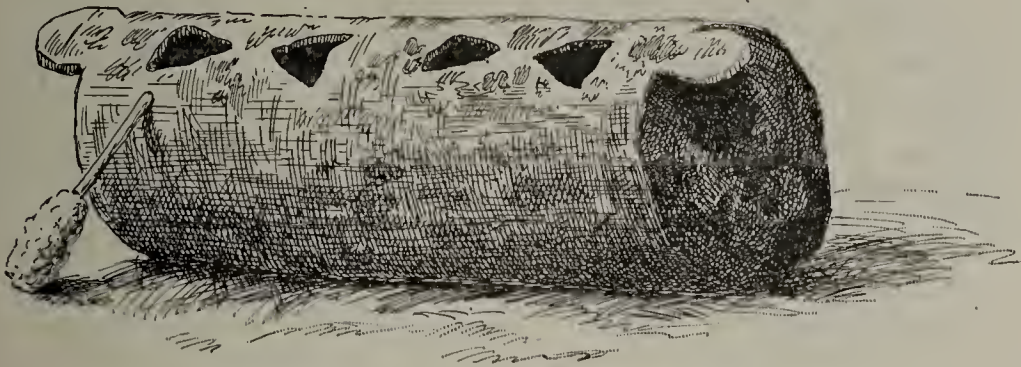


FIG. 11. — Tunduli (3).

Le poteau opposé sert en quelque sorte de porte-manteau aux hommes : c'est là qu'ils déposent leurs lances, accrochent leurs filets et tous les ustensiles et accessoires de chasse. Il y a en outre de ci de là des pieux plus petits fichés en terre, où sont suspendus les divers objets que possède le Jibaro. Des corbeilles qu'il tisse lui-même (*changuina*) pendent du toit où elles sont attachées par des lianes; les vêtements de fête du sauvage, les quelques colifichets qui constituent pour lui une véritable richesse y sont soigneusement rangés. Près de la porte des hommes se trouve également le *tunduli* (fig. 11); c'est un tronc d'arbre d'une essence analogue au *palo de balsa* (*Ochromia piscatoria*) de 1^m,50 environ

(1) A Macas, Reiss a vu des maisons divisées en trois chambres par des cloisons transversales : la chambre antérieure servait de salon de réception, la chambre centrale de cuisine, la chambre postérieure de chambre à coucher. Reiss, *op. cit.*, p. 330-331.

(2) SIMSON, *op. cit.*, p. 386.

(3) Je tiens à remercier ici mon ami, M. René Thévenin, qui a bien voulu exécuter la plupart des dessins de cet article.

de long et de 40 cent. de diamètre, creusé à l'aide de pierres incandescentes par une de ses extrémités, qui est ensuite hermétiquement fermée à l'aide d'une grosse rondelle de bois. L'instrument présente le long d'une des génératrices du cylindre soit une ouverture unique de forme carrée, soit trois ou quatre ouvertures circulaires, soit deux ouvertures se faisant face et rappelant comme forme et disposition les ouïes d'un violon. L'appareil est placé horizontalement entre deux piliers, à l'aide de lianes fortement tendues attachées à ses extrémités, où ont été ménagées deux espèces d'oreilles à cet effet. Quelquefois, on lui donne la position verticale, en le suspendant à un arbre et en le fixant en bas à un piquet solidement enfoncé dans le sol (1). Le son est produit en frappant fortement le cylindre au voisinage des orifices avec une masse de bois dont un bout est enveloppé de drap.



FIG. 12. — Lit jibaro.

Les lits sont disposés le long de la paroi, la tête lui étant adossée, et les pieds tournés vers le centre de l'habitation. Ceux des femmes se trouvent près de la porte qui leur correspond, ceux des hommes de chaque côté de la porte opposée, mais un peu plus près du petit axe de l'ellipse, toujours par crainte d'une attaque. Chaque lit est constitué par un cadre de bois, soutenu à 30 ou 40 cent. du sol par quatre pieds, sur lequel sont juxtaposées transversalement des tiges de bambou fendues dans le sens de la longueur (fig. 12). Ce cadre mesure plus ou moins 1^m,60 de large et 1^m,20 seulement de long. Il en résulte que l'indien, lorsqu'il y est étendu, a les jambes complètement hors du lit. Aussi, à 25 ou 30 cent. du pied de la couchette, y a-t-il un bâton horizontal ou *patachi*, placé sur deux petites fourches, sur lequel reposent les pieds. Immédiatement en avant de ce bâton, un foyer est maintenu sans cesse allumé pour réchauffer les jambes du dormeur, et aussi, d'après Reiss, pour

(1) VON HASSEL, *op. cit.*, p. 57.

éloigner les moustiques par la fumée qu'il dégage (1). Sans doute l'une et l'autre raison sont bonnes, car les moustiques abondent et le sauvage dort sans drap ni couverture.

Les lits des femmes sont un peu différents. Ils sont plus longs et n'ont pas de *patachi*. En outre ils présentent deux cloisons latérales en bambou et au pied un petit rideau fait d'un chiffon quelconque qui les protège des regards. Dans quelques maisons, ces rideaux individuels sont remplacés par une paroi de bambou de 2 mètres de haut qui court devant toutes les couchettes des femmes de sorte que l'on peut passer de l'une à l'autre sans être vu de l'intérieur de la pièce.

Les ustensiles et meubles de ce modeste intérieur sont peu nom-

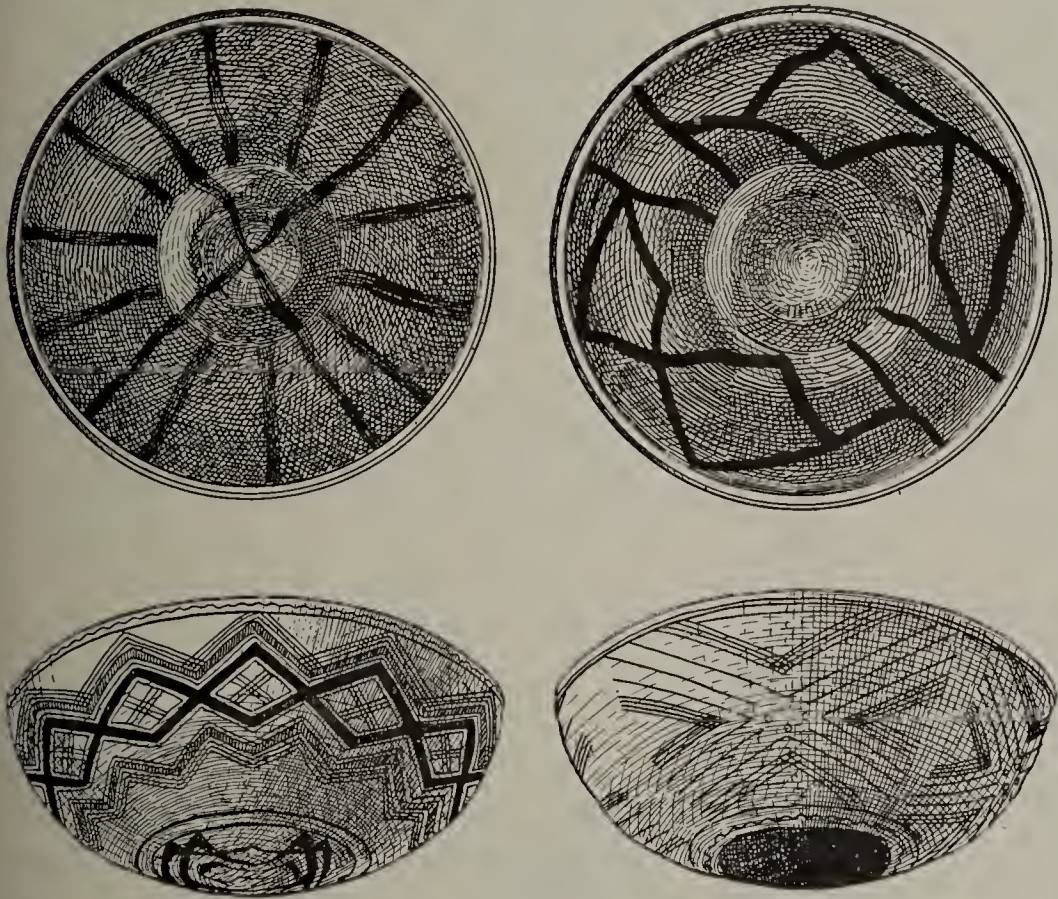


FIG. 13. — Piningas (2).

breux. Ce sont des récipients plats en bois de forme ovale (*batea*), des poteries de toutes dimensions pour la *chicha*, des écuelles creuses (*piningas*) et des bols (*ichingans*) d'argile bien cuite

(1) REISS, *op. cit.*, p. 331.

(2) Figures extraites de : COLINI. *Osservazioni etnografiche sui Givari*, *op. cit.*, Pl. II, Fig. 11, 11 bis, 12 et 12 bis. Ces objets proviennent des Achuales.

et d'une grande légèreté, peints à l'intérieur en rouge vif (fig. 15). Parfois ces objets présentent de jolis dessins en rouge noir et couleur paille (fig. 13). Les *piningas* destinées à prendre la *guayusa*, breuvage dont je parlerai bientôt, présentent un petit prolongement inférieur dans lequel sont placées les feuilles de la plante pour faire l'infusion (fig. 14).

Je signalerai encore des sièges bas en bois appelés *kutanga* et enfin les diverses armes et outils de travail : fusil, hache, *machete*, hameçons achetés aux blancs, les lances, les sarbacanes, les boucliers, les carquois que je décrirai plus loin, le métier à tisser, des fuseaux formés d'une fibre de *chonta* baguée à son extrémité d'une rondelle de corozo (*Phytelephas macrocarpa*) faisant office de fusairole (fig. 8-10), des flûtes, des tambours, des trompes en corne de cerf, des éventails faits de grandes plumes pour attiser le feu (fig. 15-1), des espèces de hottes en osier dont les femmes se servent

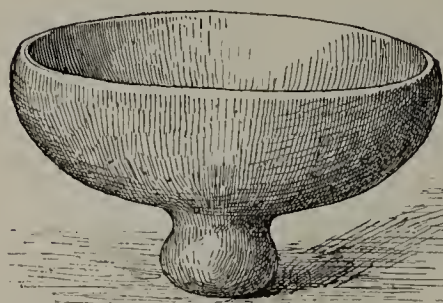


FIG. 14. — Pininga pour l'infusion de guayusa.

pour rapporter à la maison les fruits et les légumes, enfin les ustensiles de toilette, débris de miroir, peignes, poires à couleur; les peignes ou *indashi* sont fort élégants (fig. 7-16), les dents en sont faites des filaments d'une canne sylvestre maintenus par quatre petites tiges de bois transversales se faisant face deux à deux; l'assemblage est fixé par un fil de coton qui en s'enroulant autour des diverses pièces forme un dessin régulier et gracieux. La poire à couleur (fig. 7-18) est une calabasse ovoïde, grosse comme une orange, percée à un de ses pôles d'un trou où entre à frottement dur un bâton qui fait fonction de bouchon et de pinceau.

Le Jíbaro s'éclaire à l'aide de graines qu'il appelle *sapatra*. Il s'agit d'une *Fevillea* (Cucurbitacées) et sans doute de la *Fevillea cordifolia*. Ces graines aplaties et circulaires, d'un diamètre de 4 à 5 centimètres, sont enfilées sur une baguette de bois de façon à former une bougie de 40 cent. environ de long. Fortement huileuses, elles donnent une flamme un peu fumeuse mais assez lumineuse : deux de ces flambeaux suffisent à éclairer suffisamment la maison. Pour les marches de nuit, ce sont des torches de *copal* qui sont utilisées.

Le sauvage se procure le feu par la méthode dite de *forage* ou

de *giration* (fig. 16). Dans une planche de bois mou et parfaitement sec ont été pratiqués de petits trous, dans lesquels l'indien fait

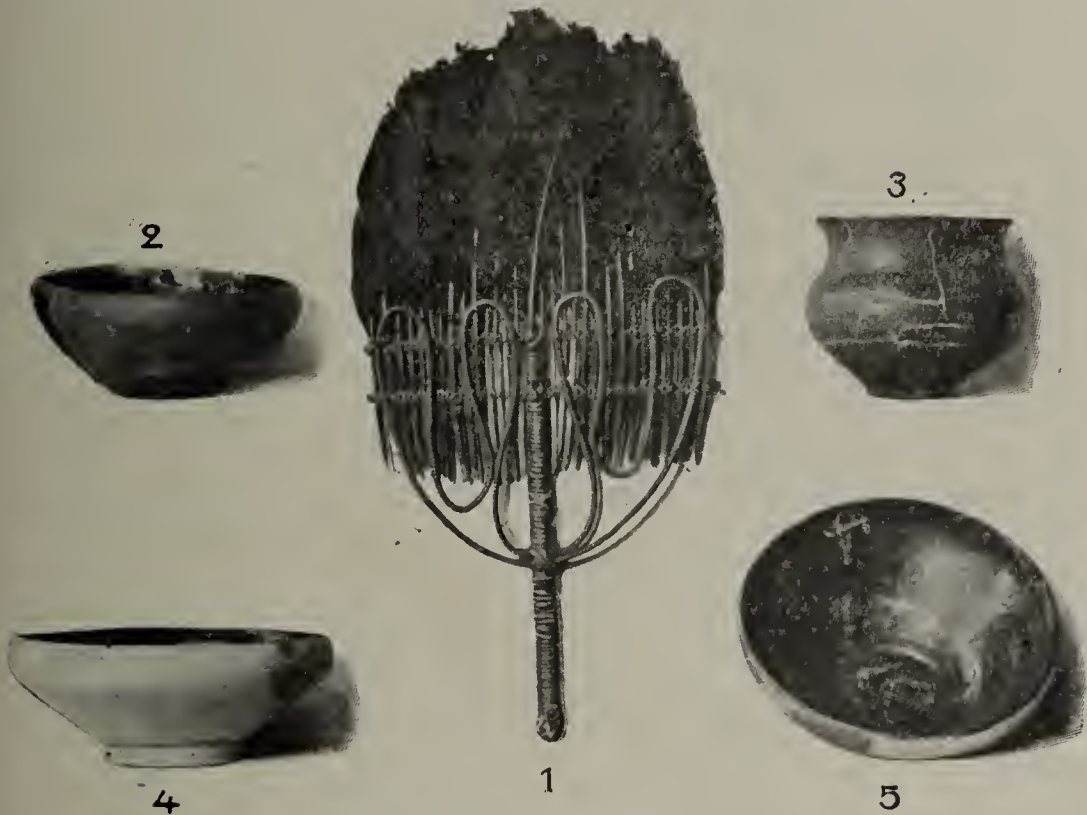


FIG. 15. — 1, Éventail ; 2, 4, 5, Piningas ; 3, Ichingan.

tourner rapidement l'extrémité pointue d'une tige de bois très dur. Le frottement provoque la formation d'une poudre de bois très



FIG. 16. — Procédé jibaro pour allumer du feu.

ténue qui, sous l'influence de la chaleur développée, finit par s'enflammer. L'opération est longue et fatigante et plusieurs individus doivent se relayer avant d'arriver à un résultat.

L'inventaire des biens mobiliers du Jibaro nous montre qu'il

est en général très pauvre : si un individu possède trois vêtements de rechange, il est considéré comme riche dans sa tribu.

AGRICULTURE ET ANIMAUX DOMESTIQUES.

Dans le terrain de culture qui entoure la maison, on trouve un grand nombre de pieds de *chontaruru* (*Guilielma speciosa*) dont le fruit à pulpe jaune, nutritive et savoureuse pèse de 4.500 à 7.000 gr., des bananiers et de la *yuca* (*Manihot aipi*) en abondance, des patates douces (*Convolvulus batatas*) et souvent une plantation de maïs et de coton. Près de la maison, de petits enclos sont réservés aux poules et aux porcs, les seuls animaux domestiques qu'élève le Jibaro en plus du chien, de quelques perroquets et de quelques singes. Il n'est pas de maison où il n'y ait de vraies meutes. Les animaux sont attachés jour et nuit au pied du lit des femmes, il y en a deux, trois et même davantage par couchette. Comme ils se reproduisent difficilement dans ces régions, je ne sais trop pour quelque cause, les Jibaros les acquièrent soit des blancs installés dans le pays, soit au cours des visites qu'ils font à la sierra équatorienne. Le premier soin du sauvage, chaque fois qu'il acquiert un nouveau pensionnaire, est de lui faire avaler de force une infusion de tabac, de façon à provoquer d'abondants vomissements et à lui laver complètement l'estomac. Il a en effet remarqué que dans la sierra le chien se nourrit surtout d'immondices, le vomitif le purifie en quelque sorte. Ensuite commence le dressage à la chasse. Je signalerai ici aux nemrods français le procédé employé par le Jibaro pour châtier l'animal qui se montre paresseux. Il lui attache les pattes et ainsi désarmé et incapable de se mouvoir le dépose quelques instants sur une fourmilière. Il paraît que ce cruel châtiment donne des résultats remarquables. Le nombre de chiens que possède un indien entre dans l'estimation de sa fortune au même titre que le nombre de ses vêtements, de ses porcs... et de ses femmes.

ALIMENTATION.

L'alimentation des Jibaros se compose de *yuca*, de maïs, de bananes, de gibier qu'ils gardent dans certaines feuilles qui les préservent de la corruption, et de poisson qu'ils savent fumer. Le porc sauvage seul est apprécié. Le porc domestique est élevé le plus souvent dans un but commercial ; la majorité des Indiens ne

consomment pas sa chair parce qu'ils le considèrent comme un animal malpropre.

Pour la cuisine, en général ils ne font pas usage de sel, non pas par goût, mais par suite de la rareté de ce produit dans le haut Amazone. La géophagie, qui est très répandue, est sans doute en relation avec cette pénurie de sel. Les indigènes mangent ordinairement des boulettes de terre salpêtruse, mais ils s'accommodent à l'occasion même de débris de poterie (1). Cette coutume est commune à un grand nombre de tribus de la région orientale, placées dans les mêmes conditions. Les petits Indiens du Napo cachent avec soin entre leurs doigts de pied des boulettes d'argile dont ils se régalent à l'insu du missionnaire.

La boisson courante est la *chicha*, boisson fermentée faite le plus souvent avec la *yuca*, mais aussi avec les bananes, les fruits du *chontaruru*, etc... Elle est indispensable au Jibaro qui supporte la privation d'aliments des jours entiers, mais ne saurait se passer de son breuvage favori. Au cours de ses longues expéditions guerrières ou cynégétiques, si la nécessité l'exige, il abandonne tout plutôt que le *masato*, c'est-à-dire la pâte fermentée de *yuca* enveloppée soigneusement dans une feuille de bananier et dont une petite quantité battue dans l'eau lui permet de fabriquer d'une façon extemporanée l'agréable et réconfortante boisson. En temps normal, elle est préparée par les femmes : on dit qu'elle est cuite ou qu'elle est crue, suivant qu'elle a subi ou non une coction après fermentation. La première variété est plus forte et de goût meilleur. La fabrication est la suivante : les femmes prennent des morceaux de *yuca* cuits à l'eau, les écrasent avec les mains puis les broient sur une *batea* à l'aide d'une masse de bois, et enfin... mastiquent avec soin la pâte qui, bien mélangée de salive, est crachée dans un grand pot d'argile renfermant de l'eau froide et un peu de *yuca* fermentée. Le mélange est brassé avec la main et abandonné à lui-même : en quelques jours il est à point. Toutes les *chichas*, avec quelques fruits qu'elles soient faites, sont préparées de la même façon ; celle de *chontaruru* est, dit-on, d'un goût particulier. Le Jibaro boit journellement des quantités énormes de cette boisson ;

(1) Ce détail est consigné dans le compte-rendu de l'expédition faite en 1785 par Vallano y Cuesta dans la Jibaría de Zamora, dont j'ai parlé plus haut. Le corregidor ayant brisé une poterie dans la maison d'un jibaro vit avec surprise les Indiens présents s'en répartir les fragments et les croquer avec un plaisir manifeste : GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, note de la page 221.

c'est avec elle qu'il s'enivre aux cours des fêtes et réjouissances. Inutile de dire que, depuis que l'alcool est apparu dans les forêts orientales, il y a fait de terribles ravages. Le sauvage comme l'indien civilisé a un penchant invincible pour l'intempérance (1). Ai-je besoin d'ajouter que les Blancs ne se font aucun scrupule de l'encourager dans ce vice, en mettant à sa disposition, à des prix exorbitants, l'ignoble eau-de-vie de canne?

En dehors de la *chicha*, le Jíbaro use fréquemment de trois infusions végétales : l'infusion de *guayusa*, l'infusion de *natema* et la décoction de tabac.

La *guayusa* est une plante de la famille des Aquifoliacées et du genre *Ilex* (2). Les feuilles donnent en infusion une boisson tonique et stomachique qui remplace le café et le thé. Mais le Jíbaro prend également ce breuvage tous les matins à jeun en se levant et pratique, par une simple contraction du diaphragme ou bien en se mettant les doigts dans le gosier, un véritable lavage de l'estomac. Les enfants dès le plus jeune âge sont habitués à cette trange coutume et leur mère provoque le vomissement chez eux en leur chatouillant la gorge avec une plume. Il est donc faux de dire, comme certains voyageurs l'ont prétendu, que l'infusion de *guayusa* a des propriétés vomitives. Elle n'en a pas plus que le *mate*. Le but de cette opération journalière est d'évacuer les matières qui restent dans l'estomac au réveil, le Jíbaro étant convaincu qu'elles sont nuisibles à l'organisme.

Le *natema* (*Banisteria caapi*) est une liane qui, par ébullition dans l'eau pendant 24 heures, donne une infusion qui ingérée prive de toute sensibilité pendant trois jours, et provoque pendant cette léthargie une foule de songes. La phase d'insensibilité est précédée d'une période d'excitation. Nous verrons plus loin dans quelles circonstances les sauvages ont recours au *natema*. Les jeunes gens et les enfants emploient dans le même but l'infusion de *maicoma* (3) (espèce de *Datura*?) qui est moins actif.

La décoction de tabac enfin est d'un usage fréquent soit comme

(1) Pourtant, le P. Prieto en 1815 écrivait : « Les Jíbaros ne sont pas ivrognes et regardent l'homme ivre avec mépris, particularité notable parmi tous les Indiens d'Amérique ». PRIETO. *Descripción de la provincia de los Jíbaros*, in COMPTE, *op. cit.*, t. II, p. 65.

(2) *Obras de FRAY VICENTE SOLANO*, Barcelone, 1892. T. I, p. 429.

(3) Sans doute, il s'agit du même narcotique que les Salésiens appellent *maiguá*. *I Jíbaros di Mendez e Gualaquiza.-Equatore*. Tipografia Salesiana. Turin, 1906, note 2 de la page 4.

remède, soit dans certaines manifestations d'apparence religieuse dont je parlerai bientôt.

L'indien fume également chaque fois qu'il le peut avec passion, mais c'est encore là un vice qu'il a acquis des blancs. Il ne consomme en effet que le tabac que ceux-ci lui vendent, en en faisant des cigarettes à l'aide de feuilles sèches de maïs ou de bananier. Jamais il ne fait usage de la pipe.

Le Jibaro d'une façon générale fait peu appel à l'industrie étrangère. Ce sont les femmes qui tournent à l'aide d'une simple palette de bois, vernissent avec le suc de certaines plantes et cuisent à feu libre les diverses poteries du ménage, ce sont elles qui filent et tissent les vêtements, tandis que le mari confectionne lui-même ses luxueux ornements. Nous allons voir qu'il ne fait pas montre de moins d'habileté et de patience dans la fabrication de ses armes et de ses instruments de chasse.

ARMES ET INSTRUMENTS.

L'arme nationale est la lance. Elle est entièrement taillée dans une tige de *chonta*, bois très dur et de couleur noire. Elle a une longueur variable : les cinq exemplaires que je possède (fig. 17) mesurent 2^m,45, 2^m,36, 3^m,05, 2^m,45, et 2^m,38. Chacune d'elles se compose de deux parties : une hampe cylindrique de 2 cm. de diamètre et une pointe qui a toujours la forme d'une pyramide triangulaire, dont la coupe est tantôt un triangle équilatéral de 2 cm. de côté, tantôt un triangle plus ou moins surbaissé dont la base atteint jusqu'à 5^{cm},5 de long. Dans le premier cas, le passage de la hampe à la pointe se fait sans élargissement notable (fig. 17-1-3), dans le second cas, il y a un élargissement brusque à ce niveau (fig. 17-4-6 7). La longueur de la pointe varie beaucoup, elle est sur mes cinq échantillons respectivement de 49, 56, 42, 64 et 89 cm. En temps normal, lorsqu'il n'a rien à craindre, le Jibaro porte une lance dont la pointe ne mesure pas plus de 20 cm. Les lances à pointes longues seraient surtout destinées à la guerre. Le long de ses bords latéraux, la pointe présente parfois des barbelures assez profondes à ouverture dirigée vers la hampe. Sur mes échantillons 3 et 6, il en existe deux paires : sur la première à 40 et à 48 cm., sur la deuxième à 13 et à 17 cm. de l'extrémité. Certaines de ces lances (nos 3, 6 et 7) portent des ornements faits de fils de coton et de plumes d'oiseaux, formant un véritable manchon au point où la hampe se termine. C'est vraisemblablement à ce niveau que le

Jibaro tient l'arme pour frapper. Enfin la lance n^o 7, le long de sa pointe, présente comme ornement trois anneaux étroits faits de fils de coton.

Cette arme primitive tend à disparaître, car le Jibaro se procure facilement maintenant des fers de lance. Il les fixe avec de la poix à l'extrémité d'une tige de bois blanc très légère qu'il peint en rouge sur une longueur plus ou moins grande à l'aide d'une substance végétale appelée *yucalipe*.

La lance est une arme de percussion mais parfois, quoique plus rarement, elle est employée comme arme de jet.

La sarbacane est d'une fabrication plus compliquée, aussi certains individus s'en sont-ils fait une spécialité. Un tronc d'arbre de 4 à 5 mètres de long couché à une certaine hauteur au-dessus du sol, et dont la partie supérieure a été aplanie, sert d'établi à ces artistes. Sur cet établi, ils placent côte à côte deux tiges carrées de *chonta* choisies avec soin, de fibre compacte et noire, bien sèches et de la longueur que doit avoir la sarbacane; la face supérieure de ces tiges est tout d'abord égalisée au couteau, puis l'une d'elles étant fixée solidement à l'aide de petites chevilles ou de clous de *chonta*, l'indien, employant la seconde comme rabot, frotte l'une contre l'autre les deux surfaces grossièrement aplanies en interposant entre elles du sable mouillé. Cette opération de polissage dure plusieurs jours. Ceci fait, la tige mobile est fixée à côté de la première; alors l'artisan, tendant fortement un fil de coton mouillé de teinture de *manduru* (*Bixa orellana*)



FIG. 17. — Lances et sarbacanes.

dans l'axe de chacune d'elles, le soulève, puis le lâche de façon à ce qu'il vienne par élasticité tracer sur chaque surface une ligne rouge parfaitement droite. Ces lignes vont lui servir de guide pour creuser sur chaque tige une rainure demi-cylindrique. Ce travail se fait à l'aide d'une dent de suidé (*Dicotyles labiatus*) aiguisée sur la pierre en forme de burin et fixée par un lien à l'extrémité d'un manche (fig. 18). Cette opération terminée, les deux tiges sont réunies l'une à l'autre, face à face, de façon que le demi-canal dont chacune d'elles est creusée forme par superposition l'âme de la sarbacane.

La face extérieure de l'instrument est alors arrondie au couteau avec grand soin, puis à l'aide de lanières de 3 cm. de large d'une écorce d'arbre fine, souple et résistante, les deux moitiés sont assujetties fortement l'une à l'autre par une série de tours de spire très

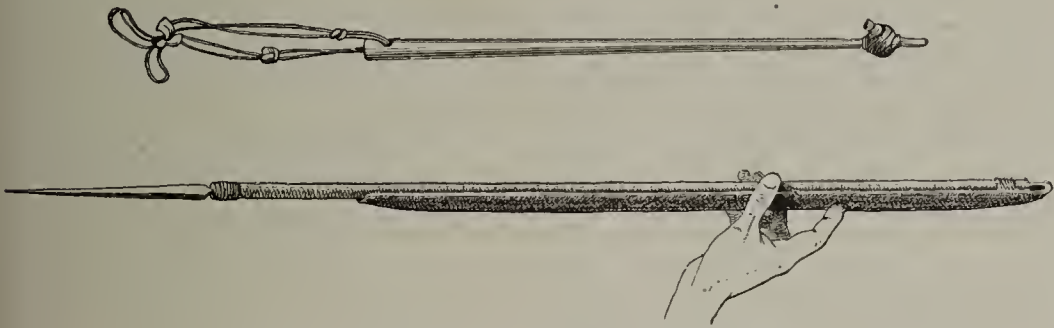


FIG. 18. — Burin (1); javelot et propulseur.

serrés; le tout est enduit aussitôt d'une espèce de goudron que l'indien a fait fondre dans une *pininya*; ensuite avec une patience admirable, il fait ramollir en le chauffant partie par partie cet enduit et le polit et l'égalise avec une écorce de *yuca* dont la surface interne est très lisse. Dès lors il ne reste plus à l'artiste qu'à finir le canal central que le travail au burin a laissé très rugueux et inégal. Au bout d'une fine baguette de *chonta* qui a la longueur du tube, il enroule un morceau de la peau d'un poisson appelé *raya* et s'en sert pour polir les parois intérieures. A la peau de poisson, il substitue ensuite des feuilles de maïs et enfin un tampon de coton. C'est là le dernier temps de cette laborieuse fabrication.

Les deux sarbacanes de ma collection mesurent 2^m,26, et 2^m,80

(1) Le dessin du burin est extrait de : LUIGI PIGORINI. *Di alcuni oggetti etnologici dell'Ecuador posseduti dal Museo preistorico ed etnografico di Roma* (Reale Accademia dei Lincei. Sér. 3. *Memorie della classe di scienze morali, storiche e filologiche*. Vol. VI. Séance du 24 avril 1881). Pl. I, fig. 4. Cet objet provient des Muratos.

(fig. 17-2-5). L'embouchure de la première est faite d'un tube d'os, celle de la seconde est en bois. A une des extrémités l'instrument présente extérieurement une saillie qui, à première vue, semble devoir servir de viseur ; il n'en est rien : en effet, elle se trouve du même côté que l'embouchure. Son but est de permettre à l'indien de placer toujours son arme dans la même position au moment du tir et de faire ainsi toujours la même correction de visée.

L'indien lance avec la sarbacane de petites flèches dont l'extrémité est empoisonnée sur une longueur de 2 cm. seulement. Ce sont de petites baguettes arrondies longues de 245 mm., larges de 2^{mm},5 se terminant par une pointe très aiguë. Ces flèches sont placées dans un carquois ou *tunda* (fig. 8-9), tube de bambou de 28 cm. de long et de 65 mm. de diamètre dont le fond est consolidé avec de la poix ; elles sont maintenues par une espèce de paillason de paille que contient la *tunda*. Cet appareil porte fixé à lui par des fibres végétales unealebasse contenant le *huambulushi*, sorte de coton produit par le *Bombax ceiba*, et suspendue par une ficelle une mâchoire d'un poisson aux dents très fines (*Serrosalmo Piraja*) (1). Au moment de lancer la flèche, le Jíbaro entoure son extrémité postérieure d'un bourrelet circulaire de coton du calibre du tube intérieur de la sarbacane, puis avec la mâchoire, il fait un trait de scie circulaire à 3 cm. de la pointe : l'animal frappé, en se débattant, casse la flèche en ce point de moindre résistance et la partie envenimée reste seule dans la plaie.

Le venin se présente sous l'aspect d'une pâte noire, presque liquide. Il n'est pas fabriqué par les Jíbaros, qui l'acquièrent par voie d'échange des Indiens Ticunas, Yaguas ou Orejones de l'Amazone (2). Suivant l'origine, le poison s'appelle le *ticuna*, le *yagua* ou l'*orejon*. Le premier coûtant fort cher, ce sont en général les deux derniers qui sont employés. Le sauvage leur fait subir une préparation spéciale pour en augmenter la puissance. Dans ce but, il cherche un nid de fourmis très venimeuses qu'il appelle *izula* et place à proximité son petit pot de poison en ayant soin d'en relier le bord au sol à l'aide de quelques petits bâtons. Les fourmis montent le long de ceux-ci et l'indien à distance avec une longue baguette les fait tomber dans le pot. Quand la récolte est suffisante, il ajoute un peu d'eau au poison, ferme le vase et à

(1) COLINI. *Collezione etnografica degli indigeni dell' alto Amazzoni*, op. cit., p. 39.

(2) Voir au sujet des poisons amazoniens : OLIVIER ORDINAIRE. *Du Pacifique à l'Atlantique par les Andes péruviennes et l'Amazone*. Paris, 1892, p. 267.

feu doux, fait cuire et réduire la mixture jusqu'à ce que les insectes s'y soient en quelque sorte dissouts.

Ces venins n'ont pas en général une action aussi rapide que certains le disent et en tous cas, leurs effets varient beaucoup suivant l'espèce animale. Le chien, le *gallinazo* (*Cathartes* sp.) y sont réfractaires; le toucan, la poule résistent plus d'un quart d'heure; la *pava* (*Penelope cristata*), le faisan et d'autres oiseaux survivent dix minutes. Les autres animaux succombent plus rapidement. Le chevreuil malgré sa taille est d'une extrême sensibilité; un voyageur équatorial m'a dit avoir vu un chevreuil blessé au nez tomber mort deux cents mètres plus loin. Sur l'homme l'action est

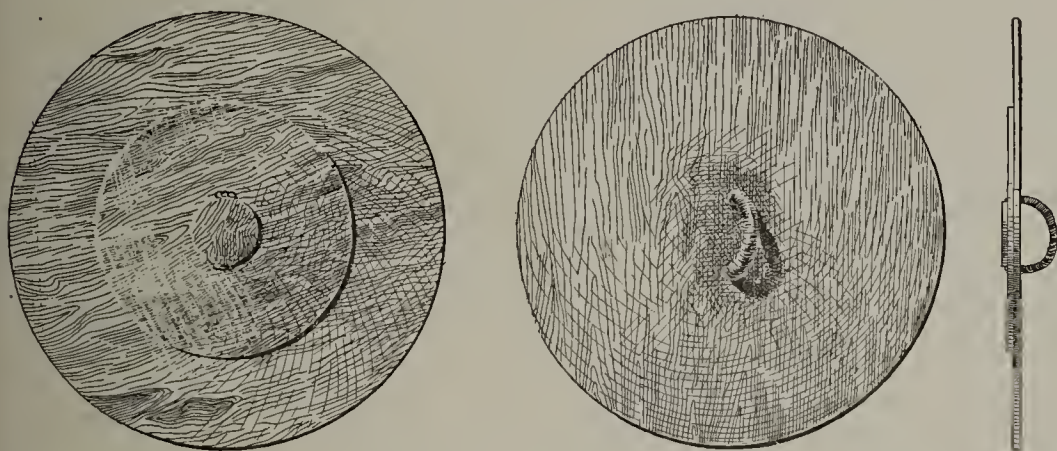


FIG. 19. — Bouclier (face externe, face interne et profil).

à peu près nulle. Les Jibaros blessés se guérissent en suçant un morceau de canne à sucre.

Le bouclier est rond et mesure environ 1 m. de diamètre. Il est fait soit de la peau d'un grand tapir (*Tapirus americanus*) ou d'un lamentein (*Manatus americanus*), soit d'un bois excessivement dur, le plus souvent de *cedro* (*Cedrela odorata*) que la lance ne peut traverser. Gonzalez Suarez dit que le *palo de balsa* (*Ochroma piscatoria*), excessivement léger et élastique comme le liège, sur lequel la lance rebondit sans pénétrer, est également employé (1). Reiss signale de même l'emploi de bois mous et légers (2). Voici la description que donne Uhle d'un exemplaire rapporté par le voyageur allemand (3) (fig. 19). « Le bouclier est fait d'un bois léger de couleur

(1) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, op. cit., t. VI, p. 212.

(2) REISS, op. cit., p. 334.

(3) *Kultur und Industrie Südamerikanischer Völker nach den im Besitze des Museums für Völkerkunde zu Leipzig befindlichen Sammlungen* von A. STÜBEL, W. REISS und

claire, et a la forme d'un disque rond et plat, dont la face extérieure est divisée en trois cercles concentriques, dont chacun présente un léger relief sur le suivant en allant du centre à la périphérie. L'anse demi-circulaire, qui sert à le saisir, est formée de trois petits bâtons courbés, fichés comme des chevilles par leurs extrémités dans le disque même, et attachés fortement ensemble à l'aide d'une lanière de *çipó* (?) ou d'écorce qui s'enroule autour d'eux ».

Le javelot employé par les Jíbaros est des plus curieux; il peut être lancé à l'aide d'un propulseur (fig. 18) analogue à certains instruments décrits par A. de Mortillet (1). Le javelot proprement dit comprend une hampe longue de 76 cm. faite d'une tige de *caña brava* (*Guadua latifolia*) qui est parfaitement lisse à l'extérieur, mais remplie d'une moëlle excessivement légère. L'une des extrémités est fermée par un bouchon fait d'un bois résistant, car c'est lui qui recevra tout le choc. Dans l'autre extrémité est fiché un dard de *chonta* en forme de pyramide triangulaire très aiguë, d'une longueur de 22 cm. environ : c'est cette partie qui est empoisonnée.

Le propulseur est constitué par une pièce de bois de 69 cm. environ, creusée à sa partie supérieure d'un demi-canal destiné à recevoir la hampe du javelot; l'extrémité postérieure de celle-ci vient buter contre le rebord même du propulseur. Celui-ci présente sur sa face inférieure à l'union de son tiers postérieur et de son tiers moyen un trou où l'indien introduit l'index pour lancer le javelot ainsi que le montre la figure. L'appareil complet mesure environ 1 mètre de long.

Le canot est indispensable au Jíbaro. Sa construction est une œuvre longue et pénible. Dans ce but, le sauvage cherche sur la rive d'un cours d'eau l'arbre le plus gros, de préférence un *cedro* (*Cedrela odorata*) et le coupe à la hache; seule, cette opération exige deux ou trois jours de travail. Ensuite il sépare du tronc la partie qu'il veut employer; puis il l'aplanit à la hache sur une de ses faces et y dessine au charbon la forme de la proue et de la

B. KOPPEL. *Text und Beschreibung der Tafeln von MAX UHLE*. 2 vol. Berlin, 1889-1890, 2^e vol., pl. XXIV, fig. 9. C'est la reproduction de cette figure que nous donnons ici (fig. 19.)

(1) ADRIEN DE MORTILLET. *Les Propulseurs à crochet modernes et préhistoriques* (*Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1^{re} année, VIII, 15 août 1891, p. 241).

poupe. La cavité de l'embarcation est creusée peu à peu à l'aide du feu puis finie avec une herminette. La quille est fabriquée par le même procédé patient et lent. La longueur varie de 6 à 20 m., la largeur de 40 à 60 cm., et atteint parfois 1 mètre.

La rame est constituée par un manche de 1^m,20 à 1^m,60 de longueur se terminant par une palette de forme ovale, le tout taillé dans une seule pièce de bois.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Les instruments de musique en usage chez les Jíbaros sont le *tunduli* que j'ai déjà décrit, le tambour, le *cuerno*, le *caracol*, la *flauta* et le *pingullu*. Les Aguarunas ont également un violon à 3 cordes (1).

Le tambour (fig. 8-8) n'est pas l'œuvre des Jíbaros ; ils l'acquièrent par échange des Indiens du Napo qui se sont fait une spécialité de cette fabrication. La caisse est creusée dans un soliveau de *cedro* (*Cedrela odorata*) d'un diamètre de 175 mm., et d'une longueur de 19 cm. L'épaisseur des parois de la caisse ne dépasse pas 1/2 cm. La peau, employée est celle du singe hurleur ou alouate, sans doute parce que l'indien se figure que la peau de ce bruyant animal doit avoir une sonorité particulière (2). La tension des peaux sur le fût est obtenue à peu près comme sur les tambours européens, par deux cerceaux étroits de bois réunis par des cordellettes. L'appareil se porte suspendu au cou par une corde et ne comporte qu'une seule baguette.

Le *cuerno* est une simple trompe faite avec une corne de chevreuil ; le *caracol* est fait avec un gros coquillage ; la *flauta* est une flûte traversière, le *pingullu* une espèce de flageolet ou de long sifflet en bois, muni de plusieurs orifices, pour permettre la modulation des sons.

Nous connaissons maintenant le Jíbaro au point de vue physique, sa façon de se vêtir, sa maison, son alimentation, ses armes et engins, ses instruments de musique ; il nous faut maintenant le regarder vivre.

VIE JOURNALIÈRE.

L'indien est matinal : à 3 heures du matin, il s'éveille et s'il est

(1) VON HASSEL, *op. cit.*, p. 73.

(2) *Voyage d'exploration d'un missionnaire, etc., op. cit.*, p. 58.

chef de famille, son premier soin est de répéter à voix haute et fière l'histoire de la tribu, les guerres qu'elle a soutenues avec les peuplades voisines, les noms des parents morts dans ces luttes. Il entremêle son récit de louanges pour ses amis et pour lui-même, et d'insultes pour ses ennemis, de conseils à ses enfants pour qu'ils deviennent un jour dignes de leur père, c'est-à-dire qu'ils soient adroits chasseurs, qu'ils sachent dresser de bons chiens, qu'ils soient hardis dans les expéditions et impitoyables dans la vengeance (1). Pendant ce discours, le Jibaro tient le poing gauche fermé placé à hauteur de la lèvre inférieure contre le menton



FIG. 20. — Jibaro contant l'histoire de sa tribu, le matin au réveil.

(fig. 20). Ce discours fini, les femmes présentent à chacun l'infusion matinale de *quayusa*.

L'opération d'hygiène terminée, tout le monde se lave, car le Jibaro est propre contrairement à son frère de la sierra. Tantôt il se rend au rio voisin, tantôt il fait sa toilette dans la maison même; il a l'habitude de mettre l'eau dans sa bouche d'où il la verse dans ses mains pour ensuite s'en frotter la face et s'en humecter les cheveux; puis il se peigne avec soin, car il aime avoir les cheveux bien

arrangés et brillants. Ensuite, pendant que les femmes préparent le déjeuner, il se met au travail, soit au tissage d'un vêtement, soit à la fabrication de ses ornements ou de ses armes. Au bout d'une heure environ, le repas est prêt : ce sont d'abondantes *piningas* de *chicha*, quelques *yuca* et bananes bouillies, un morceau de porc sauvage ou de poisson. Aussitôt après

(1) VACAS GALINDO. *Nankijukima*, op. cit., p. 75.

s'être abondamment restauré, le Jibaro se peint le corps et les dents, revêt ses ornements habituels, prend sa lance, sa sarbacane, ou son fusil, son petit filet, détache ses chiens et dès 4 heures 1/2 ou 5 heures du matin part à la chasse ou va visiter ses amis du voisinage, pendant que les femmes chargeant leurs petites hottes d'osier et armées d'un petit *machete* ou d'un couteau s'en vont cultiver les terrains des environs.

A 6 heures du soir, l'indien est toujours de retour; on ne le rencontre jamais de nuit, en temps normal. Aussitôt qu'il rentre, les femmes viennent à tour de rôle lui présenter un bol de *chicha* qu'avant d'offrir elles brassent avec la main et pendant que le maître boit, elles détournent la tête, soit par respect, soit par habitude.

CHASSE ET PÊCHE.

Le Jibaro ne travaille guère chez lui que 2 heures par jour au plus. Chasseur et pêcheur émérite, sa vie se passe au dehors. Tout son orgueil consiste à être renommé pour son adresse et son agilité. Tous ses efforts tendent à entretenir ces précieuses qualités. Dès l'âge de 7 ans, au plus tard, l'enfant s'exerce au maniement de la sarbacane; pour lui apprendre l'emploi de l'arme de jet, ses parents lui confectionnent de petits javelots avec la tige de la *paja toquilla* (*Carludovica palmata*). Les bambins étant rangés en deux files, un cerceau d'écorce d'arbre est lancé entre elles et chacun tâche de faire passer son arme par le centre du cerceau. Grâce à cette éducation, les Jibaros peuvent accomplir des prouesses étonnantes. Un missionnaire les a vus atteindre avec la lance à 20 mètres de distance un but grand comme une pièce de 5 francs (1).

Une pratique superstitieuse observée à Macas et peut-être générale montre bien l'importance que le sauvage attache à rester toujours en état d'entraînement parfait. Persuadé que, lorsqu'il a vendu sa sarbacane à un blanc, il perd la force de ses poumons, il se soumet pour la recouvrer à l'opération suivante : il prend un tube de bambou de 20 à 25 cm. de long et de 2 cm. 1/2 de diamètre, le bourre de tabac, et l'allume. Un ami place dans sa bouche l'extrémité allumée, et souffle avec force dans le tube. La fumée qui sort abondamment à l'extrémité opposée est avalée par le patient qui, la bouche grande ouverte, s'est assis en face de l'appareil (fig. 21).

(1) *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain, etc...*, op. cit., p. 143.

Bientôt le malheureux tombe narcotisé, avec des vomissements abondants et dans un véritable état de prostration, mais quelques heures après, il se sent bien et croit avoir recouvré toute la force de son souffle.

D'autres qualités font des Jibaros de merveilleux hommes des bois. Tous les voyageurs ont signalé chez eux le développement du sens d'orientation (1), si extraordinaire qu'ils ont été tentés d'y voir un véritable instinct. En réalité, cette étonnante faculté repose sur



FIG. 21. — Opération pour recouvrer la puissance du souffle.

l'observation de multiples détails qui échappent à l'étranger, peut-être sur l'observation des astres; mais c'est surtout la direction des vents dominants, la place des mousses et des lichens sur les écorces, la courbure des arbres, la direction du cours des torrents qui fournissent à l'indigène les éléments nécessaires pour se guider en toute certitude dans ses vastes forêts. La vue et l'ouïe sont développées d'une façon prodigieuse. L'oreille du sauvage lui permet d'interpréter le moindre bruissement, l'œil de remarquer des détails insignifiants en apparence. L'odorat est également d'une extrême acuité. Mais il paraît que les Záparos l'emportent encore à ce point de vue sur les Jibaros; ils seraient en effet capables de trouver un

(1) VILLAVICENCIO, *op. cit.*, p. 345.

animal sans suivre constamment sa piste; et les missionnaires eurent souvent occasion d'utiliser ce don singulier pour retrouver ceux de leurs néophytes qui, plus amants de liberté que de théologie, s'enfuyaient du village de la Mission (1).

Cette parfaite connaissance de la forêt et des hôtes qui l'habitent, un grand esprit d'observation, une patience inlassable, une endurance inouïe font du Jíbaro un chasseur hors ligne. La chasse du *tayo* (*Nyctidromus*), dont les fémurs lui servent à fabriquer l'ornement que j'ai décrit sous le nom de *tayucunchi*, est une de ses grandes occupations. Cet oiseau très méfiant vit en troupes nombreuses et dort dans les trous des rochers. Quand le sauvage a découvert un de ces abris, il va à une heure avancée de la nuit avec mille précautions en fermer l'ouverture avec des couvertures puis il enfume les pauvres bêtes ou les capture tout simplement à la main.

Pour la pêche, les Jíbaros emploient le *barbasco* (*Jacquinia armillaris*). Ils pratiquent dans le sol deux ou trois trous où ils déposent une grande quantité de rameaux et de racines de cette plante, puis armés de grands pieux pointus, ils les écrasent jusqu'à former avec la terre et le jus de la plante une sorte de pâte. Pendant ce temps, d'autres Jíbaros à 150 ou 200 m. en aval construisent la *atarraya* : un barrage, formé de bâtons entrecroisés, fortement enfoncés dans le lit de la rivière et qui occupe toute la largeur de celle-ci, est établi à un endroit où le cours d'eau a une plus forte pente qu'ailleurs; il est destiné à supporter les nasses. Celles-ci sont de grands parallépipèdes rectangles faits avec des tiges de *caña guadua* (*Guadua angustifolia*) et mesurant 3 m. de long sur 60 cm. de large et 20 à 30 cm. de haut. Il n'y a pas de paroi supérieure, ni de paroi antérieure. L'appareil est orienté dans le sens contraire au courant, l'extrémité antérieure ouverte reposant sur le lit même du torrent et l'extrémité postérieure sur le barrage. La pâte de *barbasco* est alors jetée en amont dans l'eau, qui devient laiteuse et savonneuse à son contact. Les poissons narcotisés au bout de quelques minutes viennent surnager à la surface le ventre en l'air. Entraînés par le courant, ils sont arrêtés par les nasses. Lorsque le cours d'eau est trop large pour installer une *atarraya*, les Indiens font eux-mêmes la récolte, et c'est merveille de les voir nager avec une dextérité incroyable, saisir

(1) SIMSON, *op. cit.*, p. 390.

les poissons avec les mains, avec les dents, voire même avec les pieds et les apporter au canot. Leur agilité est telle qu'un missionnaire les a vus attraper les poissons à la nage sans emploi du *barbasco*. Il les a vus également faire dans le fleuve une espèce de battue en se divisant en deux groupes, de façon à repousser le poisson vers une rive et à le harponner à la lance dans les anfractuosités de rochers où il s'était réfugié (1). La chasse de la *vaca marina* (*Manatus americanus*) et des grands poissons (en particulier du *Vestres gigas*) se fait également à la lance.

Le Jíbaro est un navigateur hardi. Avec son petit canot, il brave les rapides des torrents les plus impétueux, manœuvrant la frêle nacelle au milieu des rochers et des tourbillons, avec une sûreté, une précision et un sang-froid que tous les voyageurs et les missionnaires s'accordent à célébrer. Le nombre des rameurs varie, suivant les dimensions de l'embarcation, de deux à six. Chacun manie un seul aviron, dans la position assise ou à genoux. Un indien placé à la poupe dirige et soutient dans le courant le canot à l'aide d'une rame.

En dehors de la chasse et de la pêche qui constituent sa principale occupation, le Jíbaro emploie son temps à visiter ses voisins, parents et alliés; je reviendrai sur ces visites à propos de la vie sociale.

VI. — VIE FAMILIALE

Les Jíbaros empruntent leurs noms soit au règne animal (2), soit au règne végétal, parfois aux montagnes et rivières (3). Nous ferons l'étude détaillée de ceux que nous avons pu recueillir en même temps que l'étude de la langue dans un mémoire ultérieur.

CONDITION DE LA FEMME.

Les sauvages peuvent épouser autant de femmes qu'il leur plaît, mais dans la pratique, si quelques-uns en possèdent jusqu'à huit (en particulier certains chefs), la plupart se contentent de deux ou trois, en général une vieille, la première épouse en date, et une ou deux d'un âge plus tendre, non pas tant en raison de la

(1) *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain, etc...*, *op. cit.*, p. 172-173.

(2) LUBBOCK, *op. cit.*, p. 31.

(3) VACAS GALINDO. *Nankijukima, op. cit.*, p. 161.

difficulté de pourvoir aux besoins de ces multiples compagnes, qu'en raison de leur rareté. Nous verrons en effet plus loin que bien des guerres n'ont d'autre but que de se procurer des femmes.

La condition de celles-ci est tout à fait inférieure. Méprisées par le mari, elles ne sont que des esclaves destinées à le servir, à préparer la *chicha* et les aliments, à filer et à tisser le coton, à cultiver la *chacra* qui entoure la maison. Ce sont elles également qui soignent les animaux domestiques, ramassent le bois de chauffage, font la récolte et fabriquent les poteries du ménage. En route, pendant le jour, la femme marche derrière son mari ; pendant la nuit, elle le précède pour éloigner les serpents et lui indiquer le chemin (1). Dans tous les cas, c'est elle qui porte les charges. Vacas Galindo rapporte à ce sujet qu'un jeune indien, qu'il avait prié de lui porter un petit fardeau, s'en débarrassa avant d'entrer à la maison de ses parents, parce que, expliqua-t-il, seules les femmes remplissent cet office (2). Peut-être faut-il voir dans cette habitude moins la manifestation du sentiment de supériorité du mâle, que la nécessité où se trouve celui-ci d'être sans cesse prêt à se défendre ou à défendre les siens. Quand les Jíbaros viennent avec leurs épouses en visite chez un Blanc, ils ne permettent pas qu'on leur cause, sous prétexte qu'« elles n'en valent pas la peine ». D'ailleurs, elles ignorent toutes l'espagnol. Lorsqu'un ami de la tribu vient à la maison, jamais elles ne prennent part à la conversation ; elles ne s'approchent du groupe des hommes que pour apporter la *chicha* ; si par hasard le mari les interroge, elles répondent de la cuisine même. Le visiteur ne les salue pas et ne fait aucunement attention à elles.

Ce mépris des Jíbaros n'exclut pas cependant une grande jalousie, sentiment qui les distingue de leurs voisins, les Záparos. Simson rapporte qu'à Pintuc, il était de notoriété publique qu'un vieil indien qui vivait au bord du Pastaza avait tué une de ses six femmes pour infidélité (3).

ÉDUCATION DES ENFANTS.

Dès l'âge le plus tendre, le jeune Jíbaro se pénètre de la supériorité qui s'attache à son sexe, et à peine grandi, il traite celle qui lui

(1) SIMSON, *op. cit.*, p. 392.

(2) VACAS GALINDO. *Nankijukima, op. cit.*, p. 125.

(3) SIMSON, *op. cit.*, p. 387.

a donné le jour avec le même mépris que le fait son père; d'ailleurs, à la mort de celui-ci il hérite de toute son autorité vis-à-vis de sa mère. Il ne se marie guère avant dix-sept ou dix-huit ans; pendant toute l'enfance et l'adolescence, il a une existence d'absolue indépendance, et reçoit une éducation purement physique; il apprend de son père la haine des ennemis, le goût de la vengeance, le désir de la gloire spéciale qui plaît à sa race. Les missionnaires racontent à ce sujet que lorsqu'un guerrier a capturé des enfants au cours d'une expédition, il les ramène vivants à la maison pour les faire tuer par ses propres fils et leur enlever ainsi la crainte du sang répandu et de la douleur (1).

MARIAGE.

Le jeune homme peut rester sous le toit paternel tant qu'il veut,



FIG. 22. — Fiancée Jibaro.

sa mère le sert au même titre que son père. Cette époque est pour lui l'époque du libertinage et parfois du crime. Il ose tout, courtisant sans scrupule toutes les femmes qu'il rencontre et son inconscience irait, suivant certains voyageurs, jusqu'à tuer le mari de sa sœur pour pouvoir remettre la jeune veuve à un ami de son choix. En effet, dans certaines tribus, à Gualaquiza en particulier, ce n'est pas le père mais le frère, qui dispose de la main de ses sœurs, et sans autre formalité que l'acceptation de celui-ci, le fiancé emmène celle qu'il a choisie.

A Macas, le prétendant fait sa demande au père et celui-ci lui impose la condition d'aller dans la forêt chasser pendant cinq ou six jours, au bout desquels le fiancé revient chargé de gibier fumé, qu'il pré-

sente à la jeune fille. Si le père juge qu'il est sorti de l'épreuve à son avantage, il l'accepte pour gendre, et même, s'il est jeune,

(1) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas, op. cit. Carta quinta, p. 48.*

robuste et particulièrement adroit, il n'hésite pas à lui confier deux ou trois filles. Il attache aussitôt aux bras des nouveaux époux une bande de coton de couleur café, de 1 pouce de large, tissée par l'indienne elle-même; le fiancé perce, entre la lèvre et le menton de sa femme, un petit trou où elle met comme ornement un pompon de plumes brillantes (fig. 22), puis lui offre un *tarachi* et quelques autres ornements féminins. Le couple se peint et s'habille du mieux qu'il peut. Un vieillard de la tribu « qui fait office de prêtre » (?) (1) leur donne à boire la décoction de tabac et la fête continue en bal, en chants et en beuveries pendant deux ou trois jours. C'est la seule occasion, pour cette tribu du moins, où l'on voit les Jíbaros danser par couples. Suivant certains informateurs indiens, le fiancé ouvrirait le vagin de sa femme à l'aide d'os préparés pour cet usage, de façon à la rendre apte au coït.

Le jeune homme doit toujours, avant de se marier, défricher un terrain, y planter de la *yuca*, et des bananiers, construire et meubler une maison. Par la suite, sa seule obligation sera de procurer des vêtements à sa femme, et de fournir le ménage du gibier nécessaire.

En général, ce n'est qu'au bout de quelques années qu'il choisit d'autres compagnes.

La jeune fille n'est jamais consultée pour le choix de son mari. D'ailleurs, très souvent, on la marie à un âge où elle serait incapable d'émettre un avis. En effet, elle est parfois remise à son futur époux, dès l'âge de six ans, quelquefois plus jeune encore. Dans ce cas, elle est élevée dans la maison et au goût de celui-ci par ses autres femmes, en attendant que la nubilité fasse d'elle leur compagne de misère. Au sujet de l'époque du mariage, il existe, au moins parmi les tribus des environs de Macas, une curieuse coutume : quand naît une fille, les parents plantent autour de la maison trois ou quatre pieds de *chontaruru* qu'ils soignent avec grand intérêt; quand ce palmier commence à donner des fruits, c'est-à-dire au bout de sept ans, l'enfant est bonne à marier.

Malgré la précocité des unions, il est rare qu'une femme jíbaro devienne mère avant l'âge de treize ou quatorze ans.

Le mariage peut se faire à n'importe quel degré de parenté, sauf les degrés en ligne directe ou le premier degré collatéral.

Les indiens semblent peu se préoccuper d'harmoniser l'âge des

(1) VACAS GALINDO. *Nankijukima, op. cit.*, p. 122.

conjointes et on voit souvent des hommes de trente à quarante ans épouser des fillettes de six à douze ans.

Le mari a le droit non seulement de répudier sa femme, mais même de la tuer, parfois sans le moindre motif ; quelquefois quand elle est devenue trop vieille et ne peut plus travailler, il la met à la porte de sa maison, sans pitié pour celle qui l'a si longtemps servi (1). Cette omnipotence devient particulièrement odieuse, lorsque la malheureuse, au lieu d'appartenir à une famille amie ou parente, a été capturée dans une tribu ennemie, au cours d'une expédition guerrière.

Du fait même de la disposition intérieure de la maison, il existe chez les Jíbaros une véritable *séparation des sexes*, non pas aussi nette que chez certains peuples, mais néanmoins évidente. Comme conséquence, jamais les Indiens ne pratiquent le coït dans leur habitation, mais toujours au dehors, dans le champ de culture qui entoure la maison.

NAISSANCE.

Certains auteurs signalent à propos des Jíbaros la couvade (2). Gonzalez Suarez décrit ainsi cette étrange coutume : « Arrivée l'époque de l'enfantement, l'indienne va dans le bois au point où le mari lui a préparé d'avance une espèce de portique formé de trois bâtons ; la barre transversale est placée à une hauteur calculée de façon que la femme, en s'y suspendant par les mains, se trouve dressée sur la pointe des pieds, et c'est dans cette attitude qu'elle donne le jour à son enfant. Aussitôt délivrée, elle va à la rivière voisine, lave le nouveau-né, se baigne elle-même, et retourne, pour s'acquitter de ses devoirs domestiques, à la maison où le mari est couché, gémissant et simulant les apparences d'une grave maladie (3) » Simson (4), qui fit un très court séjour dans la Jibaría de Pintuc, rapporte également que la mère doit supporter toutes les douleurs de l'enfantement, exposée à l'air libre, tandis que le père

(1) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas, op. cit.* Carta sexta, p. 57.

(2) H.-W. BATES. *Central America the West Indies and South America*, 2^e éd. Londres, 1882, p. 341-342. — ÉLISÉE RECLUS. *Nouvelle Géographie Universelle*, XVIII. *Amérique du Sud. Les Régions andines*, Paris, 1893, p. 443-444.

(3) GONZALEZ SUAREZ. *Estudio histórico sobre los Cañaris, op. cit.*, p. 32. Le savant historien équatorien ne dit pas d'où il a tiré ces curieux détails qu'il n'a pas reproduits d'ailleurs dans son *Historia del Ecuador*.

(4) SIMSON, *op. cit.*, p. 388.

repose dans la case, garde la diète et se soigne pendant quelques jours. Colini a reproduit ces détails (1). Il est étonnant que ni Velasco, ni Villavicencio, ni Cevallos, ni Raimondi, ni Cordero, ni Wolf, ni Reiss, ni les missionnaires dominicains, jésuites, franciscains et salésiens ne parlent d'un usage si remarquable qu'il aurait fatalement attiré leur attention. D'après mes renseignements personnels, puisés à diverses sources, je crois pouvoir affirmer que parmi les tribus des environs de Canelos, Macas, Gualaquiza et Zamora, cette coutume a disparu, si vraiment elle a jamais été pratiquée. Il est probable qu'on a attribué à tort aux Jibaros une habitude qui existe chez des peuplades voisines, les Piojes en particulier. Un seul fait est certain, c'est que la femme jibaro ne prend aucune précaution après l'accouchement et n'interrompt pas ses occupations. Un voyageur équatorien m'a rapporté avoir vu une indienne le lendemain de ses couches travaillant dans sa maison ; à peine un peu plus pâle que d'habitude, elle paraissait faible et gênée dans ses mouvements, mais à une demande faite au mari au sujet de ces relevailles prématurées, celui-ci répondit que sa femme était rétablie, ajoutant : « Et qui ferait la cuisine si elle se mettait au lit ? » Tout l'égoïsme autoritaire du mâle apparaît dans cette réponse typique ; elle résume parfaitement les sentiments du sauvage à l'égard de la femme ; elle est la formule brutale qui règle dans les forêts de l'orient équatorien les rapports des sexes.

MORT.

La propriété se transmet de mâle à mâle (2), généralement de père à fils. Lorsque le mari meurt, les femmes du défunt en signe de deuil enlèvent tous leurs ornements, se coupent les cheveux, cessent de se peindre la face et le corps, en un mot renoncent à toute coquetterie (3). Il est faux qu'actuellement du moins, l'épouse préférée suive dans la tombe le chef de famille.

Les veuves le plus souvent vont vivre dans la maison des frères du défunt, dont elles augmentent le harem, ou retournent chez leurs parents ; même dans ce cas, elles se remarient rapidement ; un équatorien, qui a habité longtemps dans ces régions orientales,

(1) COLINI. *Osservazioni ethnografiche sui Givari*, op. cit., p. 18.

(2) LUBBOCK, op. cit., p. 31.

(3) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas*, op. cit. Carta sexta, p. 61.

n'a vu qu'une seule fois une femme vivre seule et indépendante en compagnie de ses deux fils. Elle avait déjà eu deux maris et s'était refusée à faire une troisième expérience.

Il n'y a pas uniformité dans le mode de sépulture. D'une façon générale, les sauvages répugnent à l'inhumation (1), et les missionnaires ont eu beaucoup à lutter pour amener les Indiens baptisés à déposer leurs morts dans le petit cimetière qui entoure l'église de la mission; seuls, les enfants sont enterrés sans aucune cérémonie (2). Souvent, c'est le moribond qui, avant de rendre le dernier soupir, indique le genre de sépulture qui lui convient, recommandant à ses parents de ne pas laisser son corps exposé aux intempéries, de ne le laisser manquer ni de *chicha* ni de nourriture, etc. (3). Tantôt le cadavre est assis contre un gros arbre, tantôt il est placé dans un tronc de *cedro* (4) et enfermé dans sa propre maison que les parents abandonnent aussitôt. Un voyageur m'a affirmé que parfois on se contentait de le jeter à l'eau.

Actuellement l'habitude qui tend à prévaloir est de déposer le mort sur une petite estrade, sous un abri construit soit au milieu de la forêt soit dans un coin du champ qui entoure la maison. Le P. Paneheri, missionnaire à Gualaquiza, qui a eu l'occasion d'observer de près cette disposition, en allant rechercher le cadavre d'un chef jibaro baptisé pour le faire enterrer religieusement, en a donné une excellente et minutieuse description (5) : l'abri est constitué par une belle petite case de 2 mètres de longueur et d'un mètre et demi de largeur. Vu de l'extérieur, l'ensemble a l'aspect d'un remblai entouré d'une forte palissade, recouverte de plantes vivaces; l'intérieur, semblable à une petite chambre, est meublé d'une chaise à dossier où l'on assied le cadavre les mains et les pieds croisés, après l'avoir revêtu de ses plus beaux habits et de tous ses ornements personnels. Une seconde palissade circulaire entoure le défunt et l'enserme si étroitement qu'il ne peut d'aucune manière tomber de la chaise. Elle est encore plus solidement construite que la première et recouverte à l'intérieur comme à l'extérieur de grandes feuilles qui empêchent même les souris de passer; elle s'élève et se termine quasi en

(1) VILLAVICENCIO, *op. cit.*, p. 357.

(2) LUBBOCK, *op. cit.*, p. 31.

(3) VACAS GALINDO. *Nankijukima, op. cit.*, p. 154.

(4) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas, op. cit.* Carta sexta p. 61.

(5) *Bulletin Salésien*. Août 1896, p. 178.

forme de tube dont l'ouverture supérieure est fermée par un disque de bois très épais faisant couvercle, surchargé d'une grosse pierre. Dans le petit couloir circulaire qui se trouve entre la première et la deuxième barrière, on dépose une grande quantité de fruits : *yuca*, bananes, de la viande, etc. ; aux parois sont attachés de nombreux pots de terre remplis de *chicha*, et d'autres liquides. La description du prêtre salésien est des plus précises : « On dut, dit-il, rompre avec un grand couteau la première palissade, où étaient suspendus plusieurs vases de *chicha*, et ce ne fut que sous la seconde, que l'on trouva les ossements du capitaine Huambashu ».

Autrefois, on déposait le cadavre dans sa propre demeure que l'on abandonnait ensuite. Vacas Galindo décrit ainsi cette cérémonie (1) : « On asseoit le mort sur une *kutanga*, bien assujéti à un des piliers de la maison, on lui met dans la main sa lance pour qu'il puisse se défendre des autres âmes, cadavres ou animaux qui viendraient troubler son sommeil, les femmes disposent autour de lui d'abondantes *piningas* de *chicha*, des pots renfermant l'infusion de *guayusa*, des assiettes garnies de *yuca* et de bananes, puis on ferme et attache solidement les portes de la maison, et les parents vont vivre dans un lieu éloigné ».

Il est probable que la nécessité de reconstruire une nouvelle habitation après chaque décès a conduit les Jibaros à renoncer peu à peu à cette coutume.

Je reviendrai sur le culte des morts en étudiant les croyances religieuses.

VII. — VIE SOCIALE

ORGANISATION SOCIALE.

Il n'y a pas chez les Jibaros de véritables groupements sociaux ni le moindre embryon de gouvernement. Chaque indien est maître absolu chez lui, agit individuellement et ne dépend de personne. Il ne s'associe à ses voisins que pour les fêtes, les grandes chasses, les grandes pêches, et la guerre ; ces associations temporaires lui laissent d'ailleurs toute sa liberté d'action.

La tribu n'est en somme que l'ensemble des familles alliées et

(1) VACAS GALINDO. *Nankijukima*, *op. cit.*, p. 155. L'évêque Manuel Plaza donne une description analogue, *in* COMPTE, t. II, *op. cit.*, p. 295.

souvent parentes, prêtes en cas de besoin à se prêter aide et assistance. Le chef de ce groupement est celui qui par son endurance, son adresse, son intelligence, son courage, et aussi par sa fortune s'impose aux individus du voisinage. Son autorité ne repose que sur un accord tacite, ne comporte pas d'emblème extérieur et en tous cas ne se transmet pas par hérédité à ses descendants. Son rôle se borne à coordonner dans des circonstances spéciales les efforts individuels. En temps de paix, il n'a plus aucune attribution spéciale. Parfois un péril ou une haine communs font s'allier des tribus voisines, mais ces alliances ne sont jamais que temporaires.

Les relations entre les membres de la tribu sont constantes et même journalières. Une des principales occupations du Jíbaro est en effet de rendre visite à ses voisins. Ces visites ont un caractère très particulier, et pourrait-on dire, sont réglées d'après un protocole presque invariable. Avant de se présenter, le visiteur fait halte au bord d'un ruisseau, se baigne, se peigne, se peint le visage et la poitrine, revêt un *itipi* de rechange, pose sur sa tête le *tendema*, et annonce sa venue en soufflant dans une corne ou un coquillage qui rend un bruit sonore (1), pour que l'ami soit renseigné sur les intentions du nouvel arrivant et ait le temps lui aussi de faire sa toilette.

Le Jíbaro entre dans la maison en disant : « *Uinahe*, je viens ». à quoi l'hôte répond simplement : « *Uiñita*, viens », puis il s'assied sur un siège près de la porte sans ajouter un mot. Cette froideur du visiteur et l'indifférence du visité sont de règle ; ce n'est que lorsque celui-ci, convenablement paré, s'est assis en face de l'arrivant et lui a demandé pourquoi il est venu, où il va et d'où il vient que commence la conversation : colloque étrange d'une animation, d'une vivacité, d'une volubilité extraordinaires ; chacun à tour de rôle prend la parole et d'une voix forte et sonore, d'un débit précipité, expose ce qu'il a à dire. « Tout le corps entre en action, les pieds et les mains s'agitent, la poitrine se soulève puissamment, les yeux jettent des éclairs, le front brille, de la tête violemment secouée la chevelure tombe sur les épaules nues (2) » On croirait qu'une dispute violente a éclaté entre les deux amis ; tout simplement, ils causent ; et pendant que l'un parle, l'autre approuve, confirme, excite, montrant par des interjections variées

(1) VACAS GALINDO. *Nankijukima*, op. cit., p. 79.

(2) VACAS GALINDO. *Nankijukima*, op. cit., p. 80.

l'intérêt qu'il prend au récit de son interlocuteur. Au bout d'une demi-heure de cette conversation fatigante, que les étrangers même les plus habitués à la langue jibaro ne peuvent suivre ni comprendre, le ton devient plus naturel et plus calme, et l'indien ne dédaigne pas la plaisanterie qui délasse et amène le rire sur les lèvres de ces farouches sauvages. C'est le moment pour chaque femme d'offrir au visiteur une *pininga* de *chicha*. Si l'hôte n'a qu'une épouse, celle-ci doit offrir trois bols de boisson.

On a remarqué que les Jibaros se parlent toujours ainsi par groupes de deux, et qu'un chef de tribu par exemple ne communique pas ses instructions d'une façon collective, mais s'adresse individuellement à chacun des membres de la tribu (1), quand il veut les rassembler pour une guerre ou une expédition quelconque, chasse ou pêche, ou pour une fête. En un mot, les capitaines jibaros n'emploient que le dialogue et jamais la harangue vis-à-vis de leurs soldats.

Ces visites continuelles, malgré les distances parfois considérables qui existent entre les diverses maisons, constituent le lien qui unit les membres épars d'une tribu. Il en existe un autre : le *tunduli*, ce curieux instrument dont j'ai signalé la présence dans chaque habitation et dont le son est entendu jusqu'à 15 kilomètres de distance. On ne saurait mieux comparer son rôle qu'à celui des cloches dans nos campagnes. Comme elles, il annonce le deuil, les réjouissances ou le danger. C'est grâce à lui qu'un Jibaro assailli peut demander aide et secours à ses alliés. Bien plus, il constitue un véritable appareil de télégraphie. Les espaces situés entre les orifices rendent au choc des sons différents, et suivant leur intervalle ou leur tonalité, ces sons prennent pour le sauvage des significations précises; les missionnaires ont remarqué maintes fois la rapidité incroyable avec laquelle les nouvelles se transmettent par ce moyen dans ces forêts impénétrables. Le *tunduli* remplace avec avantage en pays jibaro les feux employés par certains peuples (2).

Malgré leur isolement apparent, les Jibaros vivent donc socialement; mais jusqu'ici, ils ont opposé la plus grande résistance à se grouper en villages. Il faut dire que cette répugnance peut s'expliquer non seulement par le goût de l'indépendance si développé chez eux, mais aussi par la crainte des maladies impor-

(1) VAGAS GALINDO. *Nankijukima*, *op. cit.*, p. 84.

(2) SIMSON, *op. cit.*, p. 387. — VON HASSEL, *op. cit.*, p. 57.

tées par les Blancs, en particulier de la petite vérole, qui éclate en épidémies meurtrières dans les agglomérations indiennes.

COMMERCE.

Les relations commerciales sont naturellement des plus restreintes. Les sauvages engraisent des pores et élèvent des poules pour les vendre aux Blancs dans les points où ils se trouvent en contact avec ceux-ci. Le trafic du sel est certainement le plus important, en raison de la rareté de ce produit dans la région. Les quelques sources salées de la forêt sont exploitées jalousement par les tribus voisines. L'une d'elles, appelée *Huénunga*, est située sur les bords du rio Maembaimi, une autre existe non loin du rio Zhuizha et porte le nom de *Mayahiko* (1). Les Jíbaros s'y rendent parfois de distances considérables. L'eau est recueillie et évaporée dans des pots d'argile; au bout de deux ou trois jours, il n'y a plus qu'à rompre le récipient pour obtenir une grosse boule de sel très dur. Au contact du Blanc et dans certaines régions, les sauvages s'occupent de récolter le caoutchouc qu'ils échangent dans les factoreries contre des instruments ou armes de fer, de mauvais fusils, des articles de pacotille et surtout contre l'alcool. Ils savent également mettre en peau les jolis oiseaux de leurs forêts et on les voit parfois venir dans les villes équatoriennes avec des perroquets, des singes et de la vanille. Le commerce des têtes momifiées et réduites s'était à un moment donné développé d'une façon inquiétante, et le gouvernement équatorien craignant que l'appât d'un gain facile n'incitât les sauvages à des guerres continuelles pour se procurer des têtes, ou à des assassinats sur les Blancs eux-mêmes, défendit la vente de ces hideux trophées, défense d'ailleurs toute platonique.

Aux peuplades indiennes voisines, les Jíbaros vendent les magnifiques sarbacanes qu'ils fabriquent avec tant d'art et de soin, ils reçoivent par contre le poison pour les flèches des peuplades du bas Amazone, les tambours des Indiens du Napo.

Toutes ces transactions se font par voie d'échange, il n'existe de monnaie que dans les centres habités par les Blancs.

(1) VACAS GALINDO. *Límites Ecuatoriano-Peruanos*, op. cit., t. III, notes des pages 416-417. Ce commerce du sel est fort ancien parmi les Jíbaros; nous avons vu en effet que l'origine des luttes entre ceux-ci et les Cañaris était la possession de sources salées.

En résumé, le commerce n'existe pas à proprement parler, et le Jibaro jusqu'à ce jour ne sait employer son énergie, son activité et son intelligence que dans les luttes sanglantes que sa tribu soutient sans cesse contre les tribus voisines.

GUERRES.

On peut dire sans exagération que l'état de guerre est l'état normal chez les Jibaros. L'intranquillité constante qui en résulte oblige le sauvage à vivre sans cesse sur ses gardes, toujours prêt à l'attaque comme à la défense. Jamais il ne connaît le calme reposant et bienfaisant de la paix. Dans les forêts amazoniennes ce ne sont qu'assauts, surprises, scènes de carnage, et les haines jamais assouvies s'y perpétuent de génération en génération.

Les causes de ces hostilités continuelles sont multiples : souvent c'est la nécessité de se procurer des femmes, ou bien l'appât d'un pillage productif ; plus souvent encore, c'est une vengeance à satisfaire, vengeance fondée sur des griefs parfois réels, mais en général imaginaires, ainsi que nous le verrons en étudiant plus loin le rôle des sorciers. La loi du talion est en effet la seule qui régisse les tribus sauvages. Mais tous ces motifs divers n'existeraient-ils pas, que les Indiens feraient encore la guerre pour le seul plaisir, par un besoin instinctif de leur nature, et aussi poussés par le désir d'acquérir cette gloire très spéciale que donne en pays jibaro la possession de nombreuses têtes réduites d'ennemis. Ces trophées ne sont pas pour le sauvage un moindre sujet d'orgueil que les médailles commémoratives de campagnes pour le soldat européen. En outre ces momies humaines sont l'objet de croyances et donnent lieu à des cérémonies, dont le caractère superstitieux est si manifeste que leur étude trouvera plutôt sa place lorsque je m'occuperai de la vie religieuse. Je ne décrirai dans ce chapitre que leur mode de préparation et leurs principaux caractères.

Il semblerait que chez un peuple où l'état de guerre est pour ainsi dire permanent, la bravoure dût être la vertu dominante. En réalité, il n'en est rien ; le Jibaro attaque rarement de face. S'il agit isolément, avec une patience de bête fauve aux aguets, il attend dissimulé derrière un tronc d'arbre son ennemi, et le transperce par derrière d'un coup de lance. Mais, le plus souvent, les Indiens opèrent par bandes de 50 individus au moins, et de 100 au plus, et dans ce cas, toute la tactique consiste à tomber à l'improviste sur

l'adversaire, à le surprendre au milieu de son sommeil ou au milieu de l'ivresse d'une fête; rien ne coûte au sauvage pour arriver au but qu'il s'est proposé en s'exposant personnellement le moins possible. Il fait preuve d'une endurance et d'une habileté extraordinaires au cours de ces expéditions parfois fort longues et lointaines. C'est ainsi que les tribus des environs de Macas vont parfois faire chez les Kanduashis des incursions, qui nécessitent une absence de trois mois, bien que la plus grande partie du trajet se fasse en canot par les rios Kangaimi, Morona et Cetuchi. Les missionnaires parlent même d'expéditions des mêmes peuplades contre les Patucumayas du bas Santiago ou les Huambisas du bas Morona (1). Presque toute la route se fait par marches de nuit, dans des forêts inextricables, avec une nourriture réduite au minimum; souvent pour ne pas laisser de traces de son passage, la colonne emprunte le lit d'un torrent, qu'elle descend à la nage pendant des lieues entières. Elle ne s'avance en tous cas que précédée d'éclaireurs (2).

Le courage est donc remplacé ici par l'habileté du félin qui se glisse et bondit sur sa proie sans défense. A chaque expédition, deux ou quatre maisons seulement sont attaquées, parce que les agresseurs ont reconnu qu'il faut de 20 à 25 individus pour cerner une habitation et n'en laisser échapper personne. Si la bande arrive à proximité du lieu où elle doit opérer sans avoir été éventée, elle attend la seconde moitié de la nuit et lorsque tout repose, l'assaut est donné : des pieux dont une extrémité est effilée et l'autre enveloppée de feuilles sèches soigneusement liées et enflammées constituent de grandes flèches ardentes qui portent l'incendie aux toitures de paille (3); quand la surprise a été bien menée, avant même d'avoir eu le temps de se défendre, les assiégés, asphyxiés par la fumée, tombent sous la lance des assaillants. Seules, les jeunes femmes sont épargnées. Emmenées en captivité, elles deviennent les épouses des farouches vainqueurs. Les enfants sont parfois épargnés également : ils sont réservés, ainsi que je l'ai déjà dit, à une mort plus cruelle encore, sous les coups maladroits des enfants de la tribu victorieuse. Le feu complète l'œuvre du pillage; puis la troupe chargée de butin, poussant devant elle les

(1) *Colección de cartas sobre las misiones dominicanas, op. cit.* Carta sexta. Note des pages 63-64.

(2) VACAS GALINDO. *Nankijukima, op. cit.*, p. 166.

(3) *Bulletin Salésien*. Août 1896, p. 177.

malheureuses captives, sœurs, filles ou épouses des guerriers dont les têtes sanglantes se balancent sinistrement sur l'épaule des vainqueurs, s'enfuit en toute hâte avant le lever du soleil; les mêmes précautions sont prises qu'à l'aller pour éviter un retour offensif des parents ou alliés des victimes.

Tels sont les procédés de guerre habituels des Jíbaros. Autrefois les tribus de Gualaquiza et de Zamora employaient une tactique spéciale; elle consistait à fermer les chemins et à préparer en haut des collines qui les dominaient d'énormes quartiers de rochers qu'on faisait rouler sur l'envahisseur (1).

Ces détails font comprendre l'insuccès des tentatives de conquête des Incas comme des Espagnols.

L'existence du sauvage est dominée par l'état d'alarme perpétuelle dans lequel il vit. Il ne sort jamais de nuit en temps normal; rarement il voyage loin de sa maison sans emmener avec lui ses femmes et sa famille; jamais il ne se sépare de sa lance et pendant son sommeil, il l'a toujours à portée de la main. Si deux Jíbaros ne se connaissant pas se rencontrent dans la forêt, la conversation commence à distance et chacun tient son arme dans la position d'attaque; si la méfiance diminue, la pointe est peu à peu ramenée vers le corps et appuyée à la ceinture, la hampe dirigée en haut; si la confiance s'établit complètement, la lance glisse à terre, la hampe reposant librement sur une des épaules.

Nous avons vu avec quel soin l'indien dissimule sa maison au plus profond des bois, sans sentier tracé pour y aboutir, cette disposition n'ayant d'autre but que de multiplier les difficultés d'accès pour l'assaillant. Les parois ne présentent aucun interstice par où celui-ci pourrait introduire sa lance. Dans chaque habitation, de grands pots pleins d'eau sont toujours préparés sur des planches reposant sur les poutres de la toiture pour éteindre aussitôt l'incendie. Le *tunduli* joue dans ces attaques nocturnes un rôle essentiel. C'est le tocsin qui, avec une rapidité inouïe, rassemble les membres de la tribu accourus au secours des assiégés.

Lorsque le Jíbaro prévoit une attaque, il dresse une série de pièges à l'entour de sa demeure: ce sont des fosses soigneusement dissimulées où l'ennemi s'empale sur des pointes de bois acérées, ou bien des machines à déclenchement automatique constituées à l'aide de lianes: l'agresseur, en écartant l'une d'elles, met en jeu

(1) GONZALEZ SUAREZ. *Historia del Ecuador*, t. VI, p. 214.

l'appareil, et des lances adroitement disposées le transpercent de tous côtés (1).

Lorsque le Jíbaro menacé est un chef de tribu, ou une personne de prestige, il construit une espèce de fort des plus remarquables au sommet d'une colline, d'où la vue embrasse un vaste panorama. Quatre énormes et robustes poteaux de 25 mètres de haut, choisis parmi les arbres les plus résistants de la forêt, supportent une petite chambre carrée de 3 mètres de côté, à plancher de bois résistant, à toit analogue à celui des maisons, entourée d'une paroi de *chonta* et de *caña* sur une hauteur de 1 mètre; une grande échelle y donne accès. Dans ce fort, on place un énorme *tunduli*, des pierres destinées à être lancées contre les assaillants, des lances, des haches, des *machetes*, des munitions de toutes sortes, des vivres; parfois un bon fusil Winchester complète l'armement. Il est inutile d'ajouter que les abords sont parsemés de nombreux pièges (2).

On voit quel caractère particulier cet état constant d'hostilité imprime à la vie du Jíbaro, quelle singulière mentalité il a créée chez lui. On comprend également combien la disparition de ces luttes sanguinaires a d'importance pour l'avenir de la race.

(A suivre.)

(1) VACAS GALINDO. *Nankijukima*, *op. cit.*, p. 66.

(2) VACAS GALINDO. *Nankijukima*, *op. cit.*, p. 68-69.

VARIÉTÉS

A propos de la race de Grimaldi.

(RÉPONSE AUX CRITIQUES DE M. PAUL RAYMOND.)

C'est en 1902 que j'ai appelé pour la première fois l'attention des anthropologistes sur les Négroïdes découverts dans la Grotte des Enfants par l'abbé L. de Villeneuve, au cours des fouilles dont le Prince de Monaco lui avait confié la direction. J'ai esquissé un portrait rapide de ce nouveau type humain dans une communication à l'Académie des Sciences et j'ai décrit avec plus de détails ses caractères dans un article qu'a publié *L'Anthropologie* (1). Mais bien peu de spécialistes avaient pu examiner les squelettes qui m'avaient paru présenter tout un ensemble de traits qu'on n'avait observés jusque là sur aucune race fossile, et, par suite, il n'était pas surprenant que ma manière de voir n'eût pas été critiquée.

Désireux de soumettre mes idées sur la race de Grimaldi au jugement de savants compétents, j'ai profité, l'année dernière, de la réunion, à Monaco, du XIII^e Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques pour soulever de nouveau la question. Les restes des Négroïdes se trouvaient à quelques mètres de la salle où se tenaient les séances, et chacun pouvait les étudier à loisir. Dans ma communication, j'exposai assez longuement les caractères de la curieuse race découverte aux Baoussé-Roussé et dont j'avais retrouvé des représentants ataviques en France, en Suisse, et dans le nord de l'Italie. En même temps, je déposai sur le bureau du Congrès un exemplaire d'un volumineux travail consacré à l'anthropologie des Grottes de Grimaldi (2), travail dans lequel j'ai donné une description détaillée des deux sujets du Musée de Monaco et des Négroïdes néolithiques ou modernes que j'avais pu étudier.

Il ne se trouva aucun congressiste pour contester mes conclusions. Tout au plus ai-je entendu chuchoter, dans un coin de l'atrium, que les deux individus de la Grotte des Enfants pourraient être des Nègres

(1) R. VERNEAU, *Les fouilles du Prince de Monaco aux Baoussé-Roussé. Un nouveau type humain*. *L'Anthropologie*, t. XIII, 1902, pp. 561-585.

(2) R. VERNEAU, *Les Grottes de Grimaldi*, t. II, fasc. 1, *Anthropologie*. In-4° de 212 pages, avec 45 fig. et 11 pl. en héliogravure. Monaco, 1906.

d'Afrique arrivés aux Baoussé-Roussé pendant l'époque quaternaire. M. Trutat se fit plus tard l'écho de cette opinion dans le compte-rendu qu'il publia du XIII^e Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (1). En signalant ce compte-rendu à nos lecteurs (2), j'ai dit les raisons pour lesquelles il ne m'était pas possible d'accepter l'hypothèse de relations entre l'Europe et le continent africain à une époque où l'art de la navigation devait être totalement ignoré; je ne reviendrai pas sur ce point.

Cette opinion, timidement exprimée, non en séance, je le répète, mais en petit comité, démontrait que ses partisans étaient d'accord avec les autres congressistes pour reconnaître aux sujets exhumés des couches inférieures de la Grotte des Enfants des caractères nettement négroïdes, assez accusés pour les différencier de toutes les races humaines fossiles rencontrées jusque-là.

J'étais tenté d'être fier de voir tous les anthropologistes se rallier à l'idée que j'avais exprimée. Aujourd'hui, il me faut en rabattre : l'accord n'existe plus. M. le D^r Paul Raymond, que nous avons eu le regret de ne pas voir au Congrès de Monaco et qui n'a jamais étudié, que je sache, les pièces originales sur lesquelles je m'étais basé pour avancer qu'un nouveau type humain fossile avait été découvert aux Baoussé-Roussé, nous déclare, dans sa Revue, que la race de Grimaldi lui « paraît bien hypothétique » (3).

S'il n'a pas vu les pièces originales, M. Raymond a parcouru ma monographie. Je ne puis être que très flatté de l'intérêt qu'il porte à mes publications. Déjà, l'année dernière, il m'avait vivement pris à parti à propos d'un article que j'avais consacré, dans la *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie à La Race de Spy ou de Néanderthal*. Comme je n'avais fait que résumer les idées courantes au sujet de cette race, je n'ai pas cru devoir répondre à des critiques qui s'adressaient à tous ceux qui s'étaient occupé du type de Spy autant qu'à moi-même. Cette fois, il n'en est plus ainsi : c'est moi qui suis visé personnellement d'un bout à l'autre de l'article, et je ne saurais me dérober à la discussion, malgré la tournure qu'a donnée à sa critique le Directeur de la *Revue préhistorique*. Il déclare qu'il n'est pas entré dans sa pensée « de dresser un véritable réquisitoire » (p. 294), ce dont on ne se douterait guère en lisant des phrases comme celles-ci : « Atavisme partiel, dit M. Verneau; roman complet, dirai-je à mon tour, et tous ceux qui connaissent les règles d'une science d'observation seront de mon avis » (p. 291). —

(1) L. TRUTAT, *Le Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Monaco* (Bull. de la Soc. ariégeoise des Science, Lettres et Arts. Foix, 1906).

(2) Cf. *L'Anthropologie*, t. XVII, 1906, p. 409.

(3) *La prétendue race de Grimaldi* (La Revue préhistorique, 2^e année, n^o 9, pp. 288-294).

« A tabler sur de tels matériaux, c'est se montrer peu difficile et se faire des nécessités scientifiques une idée pour le moins sommaire » (p. 289). — Le reste est à l'avenant, et il est superflu de multiplier les citations pour donner une idée du ton de l'article.

Je me garderai bien de suivre l'exemple de M. Raymond et je me bornerai à discuter *scientifiquement* les objections que me fait mon contradicteur.

Tout d'abord, pour arriver à un « à peu près », je me serais servi « de crânes déformés, de si mauvaise conservation qu'on ne peut les étudier que sur un moulage reconstitué au petit bonheur, l'un de ces crânes étant celui d'un enfant, doublement inutilisable par conséquent » (p. 289). — Certes, les crânes étaient en mauvais état lors de leur découverte, mais il a été possible de reconstituer d'une manière *satisfaisante* les pièces originales et non pas, comme le prétend M. Raymond, de restaurer les têtes au petit bonheur, sur un moulage. J'ai fait, en la circonstance, ce qu'on a fait pour maintes têtes fossiles, dont les caractères ont pu être étudiés après la restauration : j'ai remis à leur place normale les fragments qui avaient été déplacés. Pour bien montrer le degré de confiance qu'il est permis d'avoir dans les mesures, j'ai décrit longuement l'opération à laquelle je me suis livré, j'ai noté en toute sincérité les défauts qui subsistent, et j'ai ajouté, à propos du crâne de la vieille femme : « Malgré ces quelques défauts, il est facile de se rendre compte d'une façon positive des caractères céphaliques de la vieille femme de la Grotte des Enfants. » Ce que j'ai écrit, je le maintiens ; et j'en appelle aux nombreux anthropologistes qui ont examiné attentivement cette tête restaurée, dont la face est restée telle qu'elle était au moment de la découverte.

Pour le jeune sujet, j'ai procédé de la même façon. En outre, sa tête a été moulée, et sur le moulage j'ai fait ce que je n'avais osé tenter sur la pièce originale, trop précieuse et trop fragile pour que je me sois exposé à la briser. Ce n'est pas, je le répète, au moyen d'un artifice que la tête a acquis les curieux caractères qu'elle offre et qui étaient déjà bien manifestes quand le squelette a été découvert. Ceux qui conserveraient le moindre doute à cet égard pourraient s'édifier complètement en comparant, au Musée de Monaco, la pièce originale au moulage reconstitué, ou bien, au laboratoire d'Anthropologie du Muséum de Paris, le moulage de la tête non restaurée à celui sur lequel a été pratiquée la reconstitution de la face.

M. Raymond prétend que le crâne de l'adolescent était doublement inutilisable et que son jeune âge devait le faire éliminer. Certes, le sujet n'était pas complètement épiphysé, mais, d'après sa dentition, on est en droit de lui assigner quinze à dix-sept ans. Or, à cet âge, les caractères *ethniques* sont assez accusés pour qu'on puisse les étudier avec profit. Mon contradicteur n'est, d'ailleurs, guère conséquent avec lui-même, car après

avoir dit que le crâne du jeune sujet ne saurait être utilisé, il s'en sert pour établir une parenté entre l'adolescent et la vieille femme. Qu'est-ce qui l'autorise à penser « que les particularités morphologiques de l'une se sont transmises à l'autre » (p. 293) si l'un des deux sujets est trop jeune pour qu'on puisse attacher aucune importance à sa morphologie ?

Notre critique reconnaît, néanmoins, qu'il est un trait qui se dégage nettement sur l'une et l'autre tête, c'est l'énorme prognathisme sous-nasal « caractère évident et réellement *important* de ces crânes » (p. 289). Il me reproche d'en faire « la dominante » de mes sujets, et il avance que « c'est à peu près exclusivement le prognathisme » qui m'a guidé pour établir des rapprochements entre les divers crânes que je rattache à la race de Grimaldi. Certes, j'attache de la valeur à ce caractère parce qu'il se montre singulièrement accentué dans le type dont il s'agit ; et quand je le rencontre chez des individus issus de parents orthognathes, je me demande si, lorsqu'il reparait erratiquement, il ne constitue pas un héritage atavique. Mais il est bien d'autres traits qui caractérisent notre race négroïde, et M. Raymond ne l'ignore pas puisqu'il en parle pour les critiquer. De quel droit insinue-t-il que je ne leur attribue pas d'importance ?

A propos du prognathisme, le Directeur de *La Revue préhistorique* s'étonne que je n'aie pas discuté les hypothèses de M. Manouvrier relativement à la cause de la projection en avant des mâchoires. Il répète que le sexe féminin « est favorable au prognathisme sous-nasal » et il ajoute triomphalement : « et les crânes de M. Verneau sont précisément féminins » (p. 290). Mon confrère commet là une grosse erreur. En laissant de côté les individus que je considère, à tort ou à raison, comme des représentants ataviques de la race de Grimaldi et parmi lesquels figurent des hommes, je puis assurer que si l'un des sujets de la Grotte des Enfants est incontestablement féminin, l'autre est non moins sûrement masculin, ainsi que le démontrent le bassin et tout l'ensemble des caractères squelettiques. Cet adolescent masculin présente un très fort prognathisme, et le fait méritait d'autant plus d'être noté qu'on sait, d'une façon positive, que le prognathisme est sensiblement moins prononcé chez les jeunes sujets que chez les adultes. S'il était déjà extrêmement accusé à quinze ou dix-sept ans, que serait-il devenu plus tard chez cet individu qui n'appartenait cependant pas au sexe féminin ?

« Le prognathisme était plus fréquent aux temps préhistoriques qu'aujourd'hui », dit encore M. Raymond d'après M. Manouvrier. C'est aussi mon opinion ; et, pour expliquer le fait, on peut invoquer l'hérédité ou cette force inconnue, mais réelle, qu'on appelle l'atavisme et qui a le don d'exciter la verve de mon confrère.

Il a fallu, affirme-t-il, que je fusse dominé par l'idée que le prognathisme était un caractère de race pour rattacher à ma « race négroïde

tous ceux qui, dans les temps anciens comme aujourd'hui, présentent du prognathisme » (p. 291). Remarquons, en passant, qu'avec le prognathisme je fais toujours entrer en ligne de compte quelque autre caractère exceptionnel chaque fois que je parle d'atavisme partiel. Cet atavisme partiel est un « roman complet », d'après M. Raymond. Je ne puis supposer qu'il ignore les innombrables expériences, volontaires ou involontaires, des éleveurs, qui ont si bien démontré la réalité du phénomène.

Mais, en admettant même que ce roman fût une réalité, combien d'exemples en ai-je rencontré? Aucun à l'époque quaternaire; « deux faits en Bretagne; autant en Suisse à l'époque néolithique » (p. 291). Puis, en vertu de mon atavisme partiel, je vais retrouver des successeurs de mes Négroïdes, « non seulement à l'âge des métaux en Italie, mais à l'époque actuelle même. Et par une bizarrerie qui eût dû faire réfléchir M. Verneau, il se trouve que les prétendues survivances se montrent d'autant plus nombreuses, qu'on s'éloigne davantage des temps où vivait le prototype (représenté par deux seuls exemplaires sans grande valeur)... » (p. 291).

Je ne rectifierai pas les chiffres de M. Raymond, qui a oublié les néolithiques italiens dont j'ai parlé; je ne lui ferai pas remarquer que le crâne de Conguel ne nous fournit pas un exemple d'atavisme partiel, mais d'atavisme complet; je me contenterai de lui exprimer la surprise que me cause son étonnement. L'atavisme ne se produit qu'accidentellement, je pense, et quoi d'étonnant à ce que je n'en aie pas observé d'exemple sur le très petit nombre de pièces quaternaires que nous connaissons? Bien moins rares sont les têtes néolithiques réunies dans les musées, et, par suite, plus nombreuses sont les chances d'y découvrir quelque sujet offrant des caractères ancestraux. Quant aux crânes modernes que j'ai examinés à ce point de vue particulier, c'est à plusieurs milliers que s'en élève le chiffre. La disproportion énorme qui existe entre les séries explique les résultats de la façon la plus simple.

Quoi qu'il en soit, je persiste à croire que lorsque, dans un groupe brachycéphale et blond, comme les Piémontais, on rencontre deux individus comme ceux que j'ai décrits et dont M. Raymond ne dit mot, qui diffèrent totalement, non pas seulement par le prognathisme, mais par *tous leurs caractères*, de ceux qui les ont procréés, on est en droit d'invoquer l'atavisme pour expliquer le phénomène.

M. Raymond veut bien reconnaître, ai-je dit, que j'ai attribué d'autres caractères que le prognathisme à la race de Grimaldi, et il cite l'aplatissement du vertex, la dolichocéphalie, l'aplatissement de la racine du nez; mais il s'agit là « de caractères secondaires ou contingents » (p. 290). La platyrhinie et les gouttières nasales sont « bien plutôt caractères individuels que caractères ethniques » (p. 292). Mais alors, demanderai-je à l'auteur, quels sont les traits qui peuvent être regar-

dés comme des caractères ethniques si tous ceux-là, réunis sur le même sujet (sans compter les autres qu'il passe sous silence) n'autorisent pas à séparer ce sujet de ceux qui ne les possèdent point?

Ces autres caractères dont il n'est pas fait mention (forme des arcades dentaires, volume et particularités des dents, fuite du menton, etc., etc.), pourraient « être passés en revue. Mais ont-ils réellement la valeur que leur attribue M. Verneau? » M. Raymond ne le pense pas, car j'ai évidemment obéi à un parti-pris. « Il n'est pas jusqu'à la détermination de la taille, dit-il, où ne se montre l'idée préconçue de M. Verneau » (p. 293). Et il rappelle que j'ai attribué 1^m,56 au jeune sujet de la Grotte des Enfants et que j'ai vu là un caractère qui le sépare de la race de Cro-Magnon. « Je ne demanderai, ajoute-t-il, qu'une chose à ceux qui liront ces lignes. Est-il logique d'arriver à une telle conclusion quand on n'a mesuré qu'un sujet de moins de dix-sept ans dont on reconnaît que la croissance n'est même pas terminée? » (p. 293).

M. Raymond oublie que j'ai calculé la taille de la vieille femme (1^m,595) et que j'ai fait remarquer qu'elle était supérieure à celle des Parisiennes actuelles. Il ne se souvient plus que, pour l'adolescent, je n'ai nullement eu l'intention d'en diminuer la stature, puisque j'ai écrit : « La taille de l'adolescent dénote également que le sujet aurait atteint *au moins* la moyenne des Français modernes. Rien n'autorise donc à voir en eux des pygmées, comme l'ont voulu quelques savants. » Il n'en reste pas moins vrai que cette taille élevée reste notablement au-dessous de la très haute stature de nos hommes du type de Cro-Magnon (1^m,87 environ) et qu'elle surpasse sensiblement celle des petits hommes de Spy. Dans la Barma Grande, on a découvert un jeune homme, un peu moins âgé que celui de la Grotte des Enfants, mais appartenant au type de Cro-Magnon; il atteignait déjà 1^m,65.

Pour les proportions des membres, M. Raymond me concède qu'elles dénotent un allongement des segments distaux par rapport aux segments proximaux, constatation « intéressante », dit-il, mais que M. Manouvrier avait déjà faite pour « les races préhistoriques et exotiques actuelles ». Je me réjouirais d'être enfin d'accord sur un point avec mon savant confrère, si je ne lisais un peu plus loin : « M. Verneau donne alors des chiffres qui paraissent convaincants, et pourtant si on les examine de près, ils n'ont plus cette importance. Prenons par exemple le rapport du membre supérieur au membre inférieur = 100. Broca trouve qu'il est le suivant pour les Européens relativement aux nègres :

Européens, 69,73.

Nègres, 68,27.

« M. Verneau trouve alors pour la vieille femme négroïde 65,66, et pour l'adolescent 63,12. C'est-à-dire qu'il y a entre ces deux sujets pourtant semblables par définition, encore plus de différences qu'entre

des Européens et des nègres » (p. 294). — En dehors de la question de sexe, M. Raymond oublie la différence d'âges. Qu'il consulte le très intéressant travail de M. le Dr Paul Godin intitulé : *Du rôle de l'anthropométrie en éducation physique* (1), et il verra que, de quatorze ans et demi à dix-huit ans, chez les enfants gymnastes ou non gymnastes, le rapport du bras ou de l'avant-bras à la taille s'accroît sensiblement plus que celui de la cuisse à la taille. Le membre supérieur s'allongeant relativement plus que le membre inférieur, notre adolescent aurait présenté, à l'âge adulte, un rapport plus élevé que celui que j'ai trouvé; la distance entre lui et la femme se serait donc atténuée. Quoi qu'il en soit, il reste acquis que si l'un de nos sujets de la Grotte des Enfants exagère les caractères de l'autre, les deux exagèrent les caractères des Nègres.

Je ne dirai rien des quelques ressemblances que M. Raymond découvre entre nos Nègroïdes et la race de Cro-Magnon, puisque je les avais découvertes et signalées avant lui. Entraîné, sans doute, par le désir de me convaincre que je m'étais trompé, il trouve parfois, cependant, des ressemblances là où il n'en existe pas. Ainsi, le remarquable développement vertical du crâne qu'offre le type de Grimaldi est, pour lui, un caractère de la race de Cro-Magnon, et c'est précisément un surbaissement de la voûte crânienne qu'on observe dans cette race.

Malgré ces quelques ressemblances, je persiste à croire que nos Nègroïdes se différenciant nettement de leurs prédécesseurs — et de ceux qui sont venus après eux — par la taille, les proportions du corps, la morphologie crânienne et faciale, aussi bien que par les particularités de leurs os longs et de leur bassin, la nécessité s'impose d'en faire un groupe à part. J'ai la conviction qu'après avoir pesé les arguments de M. Raymond et pris connaissance de ma courte réponse, les anthropologistes ne diront pas, avec mon contradicteur : « Le raisonnement est bizarre et la nécessité n'apparaît pas ». Ils continueront à penser avec moi que si aucun caractère isolé n'autorise à créer une race nouvelle, il n'en est plus de même lorsqu'on se trouve en présence d'un ensemble imposant de caractères différentiels, qui portent sur toutes les parties du squelette.

R. VERNEAU.

(1) Cf. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5^e série, t. II, 1901, pp. 110-134.

Note sur la céramique ibérique.

Réponse à l'article de M. Louis Siret « *A propos de poteries pseudo-ibériques* ».
(*L'Anthropologie*, t. XVIII, p. 277.)

M. Louis Siret, par ce savant mémoire très documenté, cherche à prouver que j'ai eu tort, dans mon *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, 1° d'établir l'existence d'une céramique indigène, à laquelle j'ai donné le nom d'ibérique ; 2° de rattacher la décoration des vases dits ibériques à la décoration des vases mycéniens, ce qui leur a fait donner par quelques auteurs le nom d'ibéro-mycéniens, tandis qu'ils ne méritent que celui de pseudo-mycéniens. M. Siret croit pouvoir démontrer ensuite que cette poterie est de fabrique et d'importation puniques.

Avant de défendre ma théorie, je dois remercier M. Louis Siret du soin qu'il a pris de me lire et de contrôler les résultats de mes recherches en Espagne à la lumière de ses propres découvertes et de ses originales études. Je me félicite que mon livre ait eu ce succès, le seul auquel je prétendisse, d'attirer l'attention sur l'Espagne primitive, d'exciter les archéologues à l'étude de problèmes nouveaux. Je suis heureux qu'il y ait maintenant une question de la céramique pré-romaine en Espagne, à laquelle s'intéressent des savants comme MM. Siret et de Berlanga en Espagne, comme M. Pottier en France, M. J. Arthur Evans en Angleterre.

Je dois de plus déclarer, et l'on me doit sur ce point l'indulgence, que mes théories ne sont pas *ne varientur*. Je n'ai pas cessé de demander qu'on prit au sens propre le mot *Essai*, qui est à toutes les pages de mon livre, car, traitant un sujet neuf, il m'était difficile de ne point me tromper souvent, et de ne pas présenter quelques théories douteuses ou provisoires. Je reconnais par exemple de bonne foi que depuis que j'ai rédigé le chapitre relatif à la Céramique, il m'est venu quelques doutes sur quelques-unes de mes affirmations un peu trop absolues. Je n'y ai pas tenu assez compte de certaines difficultés et objections, particulièrement en ce qui touche l'origine mycénienne de la poterie indigène.

Mais je ne me rallie pas pour cela au système de M. Siret, et voici mes raisons :

Dans la céramique que j'appelle ibérique, je distingue clairement :

1° Un style purement géométrique, où les lignes droites et ondulées et les cercles ou segments de cercles concentriques tiennent la plus grande place. Ce style est très ancien, et c'est de dessins de ce genre

que sont décorées les grandes jarres de la nécropole préhistorique d'Orihuela, reconstituées par le R. P. Furgus. Il fut répandu dans des stations de dates très reculées, comme celle du Cerro de l'Amarejo, et dans les sépultures et les habitations du Cerro de la Cruz, à Almedinilla. La spirale n'y apparaît pas, mais on y voit adjoints par exception des motifs inattendus, tels que la croix gammée ou l'astre rayonnant (1);

2° Un style plus libre, où le décor floral se joint à un géométrique moins monotone, et dont les spécimens se rencontrent un peu partout, mais surtout dans la vieille station de Meca. Les motifs les plus originaux sont ceux que j'ai trouvés sur des fragments de l'Amarejo (2) que j'ai donnés au Louvre. La spirale y paraît en abondance;

3° Un style beaucoup plus savant, où se mélangent les motifs linéaires et floraux, où dominant la spirale et le rinceau. C'est à Meca que j'ai recueilli les plus importants modèles de cette série. Mais il s'en retrouve fréquemment à Elche, et dans l'Espagne du Nord-Est (Musée de Saragosse) (3). Aux spirales et rinceaux se joignent des motifs comme la double hache (?) (4);

4° Un style où l'animal et l'homme tiennent la place principale. C'est à Elche et à Archena (5), non loin de Murcie, que cette céramique, assurément plus récente, nous paraît jusqu'ici avoir plus particulièrement fleuri. C'est un style de stylisation à outrance.

Il est aisé d'établir des subdivisions dans ces séries, et de montrer qu'elles se sont mutuellement pénétrées. Mais je ne crois pas que l'on conteste que les séries soient vraiment distinctes.

En ce qui concerne la première, je puis admettre, si l'on veut, que le décor linéaire qui la caractérise n'est pas emprunté à un art antérieur ou voisin, qu'il est spontané (6). Tout a été dit sur l'unité d'inspiration ornementale des peuples primitifs. Mettons — sans en être absolument convaincu — que le géométrique espagnol a été inventé en Espagne.

Pour la seconde série, j'ai peine, en toute conscience, à ne pas songer à l'art mycénien, et je suis étonné que les rapprochements que j'ai établis entre les tessons de l'Amarejo que j'ai cités tout à l'heure et des tessons trouvés par Schliemann, n'aient pas plus frappé M. Louis Siret. Son objection « que les éléments décoratifs qui ont de l'analogie

(1) *Essai*, II, fig. 14, 21-25, 28, 29, 32-41, 56-67, etc.

(2) *Ibid.*, fig. 130, 131, 132, 133, 134.

(3) *Ibid.*, fig. 91, 92, 169-173, 178.

(4) *Ibid.*, fig. 173.

(5) *Ibid.*, II, pl. I, fig. 180-198 87-90; E. Albertini, *Fouilles d'Elche* (*Bulletin hispanique*, 1906, pl. III-VIII; 1907, pl. I, II. Les vases d'Archena, provenant d'une trouvaille récente, sont inédits. Le Musée du Parc, à Barcelone, en a recueilli deux spécimens que je vais publier dans l'*Annuaire de l'Institut d'Estudis Catalans*, en même temps qu'un spécimen acheté par le Louvre. Le reste de la collection est dispersé.

(6) J'ai d'ailleurs fait des réserves sur ce point (*Essai*, II, p. 114).

avec ceux de Mycènes, se retrouvent aussi dans les antiquités classiques, notamment à Carthage, et que l'hypothèse mycénienne est inutile » (1) reste trop générale, et ne porte pas, en présence d'un emprunt manifeste comme celui que j'ai signalé : « deux spirales opposées de chacune desquelles sort un corps d'escargot » (2), car il ne peut être question, dans ce cas, d'une rencontre fortuite.

Venons à la troisième série. Le style est plus savant et plus libre, je l'ai dit. Est-ce par hasard que les spirales des figures 169, 170, 171, 172 de mon livre évoquent les spirales mycénienes? Peut-être. Mais que dire de ce que le dessin de la figure 170 (œnochoé de Meca) avec sa poche quadrillée, si particulière (3), se retrouve comme calqué exactement sur un vase minoen — de technique d'ailleurs très différente — que voulait bien me montrer tout récemment M. Arthur Evans?

Enfin la quatrième série semble assurément assez éloignée de Mycènes, malgré certains rapprochements que j'ai pu faire sans rien forcer. Mais on y retrouve textuellement les motifs de la seconde série (4) et de la troisième (5), et cela suffit pour que l'on soit en droit d'en rattacher les vases à la même origine décorative.

Mais laissons de côté la question d'imitation, ou peut-être simplement d'influence mycénienne, puisque M. Louis Siret a d'ailleurs quelque hésitation sur ce point. Si je suis bien sa pensée, comme il ne peut nier, dans sa scrupuleuse probité scientifique, ce que l'Espagne primitive doit à l'Orient : « les coupes funéraires, la colonne d'ordre mycénien, les crépis blancs des murs avec leurs peintures, les foyers ronds du type du mégaron de Mycènes, ... le poulpe ailé, ... les doubles triangles donnant la figure de la hache bipenne » etc., etc. (6), il prétend que les Ibères n'ont eu connaissance de tout cela que par l'intermédiaire des Phéniciens, des Grecs et des Carthaginois (7).

Aussi bien ne me fais-je pas illusion sur les très graves objections que suscite la théorie mycénienne. M. Louis Siret en soulève une fort importante. Il croit pouvoir établir qu'une première fois, à la fin du Néolithique, les Phéniciens introduisirent en Espagne une poterie à peintures rouges; mais « entre le Néolithique et les colonies grecques et puniques se place une longue période où les caractères de la céramique sont tout à fait anti-orientaux, de couleur sombre, sans peinture »; il fallut la colonisation carthaginoise pour importer de nouveau la

(1) *A propos de poteries pseudo-mycéniennes*, p. 277.

(2) *Essai*, p. 73; fig. 131-134 comparées à *Mykenische Vasen*, pl. XXXVI, fig. 364.

(3) Cf. Albertini, *Fouilles d'Elche*, pl. III, nos 3, 7; IV, nos 12, 15; VI, nos 34, 36; VII, n° 34.

(4) *Essai*, II, fig. 88.

(5) *Ibid.*, fig. 87, 91, 92, etc. *Fouilles d'Elche*, pl. III, 3; IV. 12, 15; VI. 36; etc.

(6) *Poteries pseudo-mycéniennes*, p. 278.

(7) *Ibid.*, p. 299.

poterie de caractère oriental (1). Et s'il en fut ainsi, cela n'est point très favorable à l'hypothèse mycénienne. M. E. Pottier, d'autre part, a bien voulu me soumettre une difficulté, qui se rattache peut-être à la précédente. La céramique d'Espagne est, en somme, assez récente. Même avec les plus anciens vases de l'Amarejo et de Meca ont été trouvés des débris de vases grecs à figures rouges (2); et sous l'empire romain encore on employait des ustensiles de très anciens modèles (3). Comment, avec l'hypothèse mycénienne, à plus forte raison minoenne, expliquer ces dates tardives? Comment admettre, à des siècles peut-être d'intervalle, une influence industrielle à longue distance?

Certainement il y a là un point obscur, un problème qui n'est pas près d'être résolu. Et cependant les découvertes du R. P. Furgus, qui a trouvé dans des sépultures indubitablement préhistoriques de grandes jarres identiques à celle de l'Amarejo ou d'Almedinilla — deux stations où j'ai recueilli dans le sol des tessons grecs de belle époque — offrent des faits certains, donnent un témoignage de la haute antiquité de notre céramique, et on ne peut pas ne pas en tenir compte (4), non moins que des persistances séculaires, dans l'industrie de certains pays, de telles ou telles formes, de tels ou tels motifs de décoration.

Voyons donc, maintenant, la théorie de M. Siret : « Au lieu de recourir, dit-il, pour la genèse de l'art céramique pseudo-mycénien des vases trouvés en Espagne, à l'hypothèse gratuite d'une influence mycénienne sur les artistes ibères, nous devons expliquer leur présence par les Carthaginois, ce qui s'accorde avec tous les faits connus de l'histoire et de l'archéologie » (5). Les artistes qui ont peint ces vases sont « les Phéniciens de Carthage (6). »

Ce n'est là qu'une variante de la thèse autrefois proposée par M. Georges Bonsor, qui donna à notre céramique l'épithète de *gréco-punique* (7); c'est la théorie de M. de Berlanga, qui morigène rudement les *ibérolâtres* et, pour d'autres raisons d'ailleurs, moins scienti-

(1) *Poteries pseudo-mycéniennes*, p. 291.

(2) *Essai*, II, fig. 2, 3.

(3) *Ibid.*, p. 134. Monnaie romaine trouvée par D. Pedro Ibarra dans un vase à décor géométrique d'Elche. M. Louis Siret est tout à fait dans son droit en rappelant ces faits. Mais il exagère un peu, lorsqu'il écrit : « M. Paris reconnaît... (que les tessons espagnols qu'il a étudiés) sont toujours accompagnés d'objets de basse époque » (p. 296) et plus loin (p. 299) : « Toujours ces poteries sont datées d'une époque tardive par les objets qui les accompagnent ». Je n'ai jamais ni constaté, ni affirmé cela. Il n'est pas juste de faire de rares exceptions une règle générale.

(4) Ces poteries, inédites, je crois, sont conservées au Collège d'Orihuela, où le Père Furgus, qui y est professeur, a installé un petit musée du plus haut intérêt.

(5) *Poteries pseudo-mycéniennes*, p. 297.

(6) *Ibid.*, p. 296.

(7) G. Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis* (*Revue archéologique*, t. XXXV, p. 124). *Essai*, II, fig. 13.

fiques et historiques, ne veut entendre parler ni d'art ni d'industrie ibériques(1) et ne veut voir en Espagne que des Phéniciens et des Romains.

Certes, je ne saurais qu'approuver tout ce que M. Siret nous dit des relations commerciales des Phéniciens, des Carthaginois avec l'Espagne, et de leurs importations. Je devrai tenir le plus grand compte de ses idées si mon *Essai* a les honneurs d'une nouvelle édition. Certainement il y a lieu d'étudier à côté des éléments orientaux les éléments africains et aussi d'autres éléments, tels que la présence dans les tombes néolithiques, « de l'ambre, du jais, de la callais, et des poteries caliciformes... produits de la même activité commerciale maritime » (2). Je laisserai seulement de côté quelques fantaisies sur les triangles sexuels masculins et féminins, auxquelles j'espère que M. Siret ne tient pas beaucoup.

Mais ne puis-je admettre toutes ces importations diverses, et persister à dire que la poterie que j'appelle ibérique ne mérite que ce nom, car elle ne peut être qu'indigène ?

M. Siret a trouvé des vases ou fragments de vases de nos diverses séries dans la nécropole punique de Villaricos (3). Est-ce suffisant pour affirmer qu'ils sont puniques ? Villaricos est en Espagne, et, en même temps qu'un comptoir carthaginois, était assurément un port espagnol. N'est-il pas tout naturel d'admettre que les colons ou marchands puniques qui y fréquentaient ou s'y établirent pouvaient acheter et employer, même pour les usages funéraires, des poteries indigènes ? On a bien trouvé dans une sépulture un sabre en fer, du type connu d'Almedinilla, et c'est là, sans conteste, une arme ibérique ; ailleurs on a recueilli des fibules « du type propre à l'Espagne » (4), comme dit lui-même M. Siret. Pour avoir le droit de revendiquer ces poteries pour la fabrication carthaginoise, il faudrait en avoir trouvé d'identiques à Carthage même ou en pays carthaginois, je dis absolument identiques pour la technique du vase, pour la technique et le type de la décoration. Or, je ne crois pas que le cas se soit jamais produit (5). Il serait inad-

(1) R. M. de Berlanga, *Revista de la Asociación artistico-arqueológica Barcelonesa*, Malaca, *passim* (années 1906-1907).

(2) *Poteries pseudo-mycéniennes*, p. 278.

(3) *Ibid.*, fig. 9, 10, 11, 12, 24 a, b, c, d.

(4) *Ibid.*, fig. 22 ; fig. 21 b.

(5) M. Siret rapproche les peintures rouges de certains vases de Carthage (fig. 28) de quelques peintures de vases d'Espagne (fig. 29). Mais outre qu'il ne nous dit rien de la technique, qui peut servir, comme je le crois *a priori*, à différencier les deux groupes, je ne vois là que des rapprochements assez vagues. A propos des motifs mêmes du décor, des plantes assez naturelles, je ferai remarquer que l'art phénicien et carthaginois est très conventionnel, et s'inspire peu de la réalité, tandis que l'art de la Crète et l'art mycénien sont au contraire, à l'occasion très près de la nature, que la stylisation y est tardive, et que c'est là aussi un caractère indéniable de la céramique que j'appelle ibérique. D'où tendance bien légitime à voir entre l'orient mycénien et l'Espagne quelque lien.

missible que l'on trouvât à pleins tombereaux les débris de vases importés, comme à l'Amarejo, Meca, Elche, surtout Almedinilla, j'ajoute Montlaurès, que l'on est historiquement en droit de rattacher à l'Espagne, et qu'on n'en trouvât pas un seul dans le pays des prétendus fabricants exportateurs.

Comment expliquer d'autre part des faits comme ceux-ci : à Osuna, M. Engel et moi avons trouvé deux tombeaux où il n'y avait que des objets carthaginois, dont une coupe brisée de type et de décor très particuliers, ce qui prouve bien que les Carthaginois étaient venus jusqu'à Osuna ; et cependant, dans nos fouilles, nous n'avons pas ramassé un seul fragment de vase de notre type ibérique. De même, dans son exploration des nécropoles des Alcores, M. Bonsor a recueilli un très petit nombre de tessons ibériques, aux lieux où les objets puniques avaient été importés en grande quantité. Il est illogique, dans ces conditions, d'attribuer la poterie litigieuse aux Carthaginois.

D'autre part, qu'importe que tel œuf d'autruche de Villaricos soit décoré à peu près des mêmes dessins qu'un vase d'Elche (1), que quelques vases à peintures rouges de Carthage rappellent par leur ornementation des vases trouvés en Espagne (2), et que l'on voie paraître sur un fragment d'Elche un grand oiseau tenant en son bec un serpent (3), comme on en voit gravés sur des rasoirs ou des peignes carthaginois (4)? Je concède aisément qu'au cours des ans la céramique ibérique a pu s'inspirer, et largement, de la décoration industrielle carthaginoise, comme elle l'a fait, je l'ai dit, de la céramique grecque (5). Il n'y a rien là que de naturel et de légitime. Mais j'en reviens par force à cette affirmation : Nulle autre part qu'en Espagne, et dans des régions de Gaule qui lui sont étroitement unies, à aucune époque, on n'a recueilli les spécimens d'une céramique quelconque qu'un archéologue exercé puisse confondre avec celle que je nomme ibérique. Celle-là a sa technique, ses formes, sa décoration, inspirées ou non de techniques,

(1) *Poteries pseudo-mycéniennes* fig. 15 et 16.

(2) Voy. *supra*, note 1.

(3) Encore n'est-il pas sûr que le décorateur du vase d'Elche ait voulu représenter un serpent. L'oiseau tient au bec une simple ligne en zig-zag. Cela prouve que le peintre a reproduit, sans le comprendre, un modèle étranger, et la chose ne s'explique que si cet artiste est un espagnol. Un carthagiinois aurait figuré un vrai serpent, comme l'auteur de l'amulette que reproduit M. Siret, fig. 30, ou le graveur du rasoir dessiné fig. 32. J'ajoute que, sur les objets carthaginois figurés fig. 32, 33, l'oiseau est au repos, perché sur le dos d'un lion, tandis que sur le fragment d'Elche l'oiseau vole au dessus du monstre, n'étant plus qu'un motif de remplissage. Cela constitue des différences très importantes pour la question qui nous occupe.

(4) *Poteries pseudo-mycéniennes*, fig. 30-33.

(5) *Essai*, II, p. 112, p. 136, etc.

de formes, de décorations étrangères, mais néanmoins nettement déterminées et, en un sens, originales ; elle a son histoire bien à elle, indépendante de celle des autres céramiques. Elle est répandue dans toute l'Espagne, il ne faut pas craindre de l'affirmer depuis les découvertes de Numance, et hors d'Espagne on ne la signale, pour le moment, qu'en deux gisements très spéciaux, à Montlaurès et à Baou-Roux (1), en Provence. Ne sont-ce point là toutes les conditions requises pour que j'aie le droit de l'étudier comme indigène en Espagne, ou ibérique ?

Que si même on en trouvait en Afrique ou ailleurs quelque dépôt, je crois que j'aurais le droit, à moins de circonstances spéciales, de dire que ce sont les Ibères qui en ont été les importateurs, soit directement, car eux aussi, ne fût-ce qu'à titre exceptionnel, ont bien pu naviguer et faire du commerce maritime, soit par l'intermédiaire de courtiers phéniciens ou grecs.

Je pourrais certainement discuter encore plus d'une assertion de détail de mon savant contradicteur. Mais j'estime qu'ayant insisté, et insistant encore sur l'originalité de cette céramique, qui n'est ni égyptienne, ni minoenne ou mycénienne, ni phénicienne, ni chypriote, ni grecque, ni étrusque, ni carthaginoise, et ne peut être qu'ibérique ; mais concédant d'ailleurs qu'elle a pu subir et a subi en effet diverses influences venues de l'étranger, j'estime que j'ai d'un seul coup détruit la force de tous les arguments secondaires de M. Louis Siret.

Je puis m'être trompé, et je me suis certainement trompé dans plus d'un détail. La théorie mycénienne a des points faibles que je ne me suis point dissimulés ; elle se heurte à de fortes objections, je l'avoue. Mais je ne crois pas que j'aie à rayer de mon *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* tout le chapitre de la Céramique ibérique.

Pierre PARIS.

Bordeaux, 6 décembre 1907.

(1) J'ai déjà dit que la station de Montlaurès se rattache à l'Espagne. Je ne pense pas qu'il y ait contradiction sur ce point. Il peut en être de même pour la station de Baou-Roux près de Marseille. Sinon, pourquoi ne pas admettre l'exportation de produits hispaniques dans un pays si étroitement apparenté à l'Espagne méditerranéenne ?

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

RAY-LANKESTER. *The Kingdom of Man* (Le règne de l'Homme). 1 vol.-8°, 191 p.
Londres, Constable et C^{ie}. Prix : 3 sch. 6.

Ce petit livre a été composé en réimprimant deux discours et un article de revue, légèrement modifiés. Le premier discours intitulé : *Nature's Insurgent Son* (Le fils rebelle de la nature) est le plus intéressant pour nous. Le second est, dans sa concision, une revue magistrale des progrès de la science au cours du dernier quart de siècle (1881-1906). Le troisième morceau est de nature plus spéciale; c'est l'histoire de la maladie du sommeil.

Le premier discours a pour but de définir la Nature, de montrer que l'Homme n'en est qu'une partie et qu'il doit s'attacher à comprendre et à conquérir la Nature au lieu de se révolter contre elle. Le système d'instruction et d'éducation actuel est tout à fait défectueux, comme n'étant pas suffisamment basé sur les sciences de la Nature. Un éloquent appel est fait à ce point de vue à l'Université d'Oxford. Ces idées ne sont pas nouvelles; elles avaient déjà été exprimées en Angleterre par des hommes tels que Tyndall et Huxley. Mais il ne faut pas se lasser de les répéter car elles pénètrent bien lentement dans l'esprit public. Et c'est le principal objet du deuxième discours d'opposer le magnifique tableau des progrès accomplis au cours du dernier quart de siècle par les sciences de la Nature au tableau de l'indifférence des pouvoirs publics et des plus hauts fonctionnaires de l'État pour les choses de la science. C'est que l'éducation et l'instruction reçues dans les Universités par les hommes du gouvernement ne les ont pas suffisamment préparés au rôle bienfaisant qu'ils devraient jouer et qu'ils ne jouent pas.

Je signalerai particulièrement à nos lecteurs les parties de ce livre ayant trait à l'origine de l'Homme et à la façon dont le rameau humain s'est dégagé des rameaux voisins de nature inférieure, par le développement progressif de son cerveau, c'est-à-dire de son éducatibilité. Le Pithécantrophe a sa place dans cette courte revue, et je dois appeler l'attention sur les procédés graphiques employés par l'auteur pour montrer d'une façon saisissante les différences du crâne de Java avec le crâne d'un Grec ancien. Ce graphisme est ingénieux et éloquent. Mais l'auteur commet une confusion véritablement extraordinaire en syn-

chronisant le Pithécanthrope et le Paléolithique européen (explication de la figure frontispice et p. 15). M. Ray-Lankester admet que les *éolithes* de Prestwich sont des produits de l'industrie humaine. Il a bien voulu me les faire voir, il y a quelques semaines, au British Museum. Ses démonstrations ne m'ont pas converti.

M. BOULE.

SCHARFF (R.-F.). **European animals** (Les animaux européens). 1 vol. 8°, 258 p. avec fig. Londres, Constable et Cie, 1907. Prix : 7 sch. 6.

Ce volume, qui a pour sous-titre : Histoire géologique et distribution géographique, peut être regardé comme la suite, le développement ou même, si l'on veut, comme une seconde édition, présentée autrement, d'un ouvrage du même auteur paru il y a quelques années et analysé ici-même (*L'Anthr.*, XII, p. 689), *Histoire de la faune européenne*.

Les détails dans lesquels je suis entré alors, au sujet de la méthode et de la pensée directrice de l'auteur, me dispensent de m'étendre longuement sur ce nouveau livre. Il est bon toutefois de rappeler qu'il ne s'agit pas ici de l'origine des animaux dans le sens biologique ou généalogique du mot, mais simplement de leur origine géographique, et encore cette origine géographique est-elle très récente en prenant l'expression dans son sens géologique.

Au lecteur, une fois averti sur ces points capitaux, on peut affirmer que la lecture du nouveau livre de M. Scharff lui sera aussi agréable que profitable. Comme je l'ai déjà dit les personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Homme fossile ne sauraient se désintéresser de l'histoire des milieux dans lesquels cet Homme a vécu et des populations animales qui l'entouraient. Il est certain que l'étude de la répartition géographique des animaux actuels nous fournit une foule de données de la plus haute valeur sur les récents changements géographiques de nos contrées. Et à cet égard l'ouvrage de M. Scharff synthétise nos connaissances de la façon la plus séduisante.

Visiblement l'auteur a fait des efforts pour tenir compte des faits géologiques et paléontologiques. Il persiste à considérer la période glaciaire comme un phénomène dont l'importance a été beaucoup exagérée au point de vue des changements zoogéographiques.

L'illustration du volume est soignée. A signaler surtout une série de cartes représentant la distribution géographique d'un grand nombre de plantes, d'Invertébrés, de Poissons, de Reptiles, d'Oiseaux, de Mammifères. Ce sont là de précieux documents, très bien présentés, et très démonstratifs. L'ouvrage se termine par une bibliographie du sujet.

M. B.

LÉTIENNE (D^r AUGUSTE). **Les races quaternaires.** Br. in-16 de 36 p. avec fig. Paris, Baillière.

Cet opuscule est le texte d'une conférence faite par l'auteur à l'École du Louvre sur la demande de M. Hubert, professeur du cours d'archéologie nationale. Exposé élémentaire, très clair, très sage de nos connaissances sur les races humaines fossiles. Il faut féliciter M. le D^r Létienne et M. Hubert d'avoir, à l'exemple de leur maître S. Reinach, osé introduire de telles notions dans les milieux à esprit classique de l'École du Louvre. Et je ne suis pas étonné qu'ils l'aient fait avec succès.

M. B.

HANS POHLIG. **Eiszeit und Urgeschichte des Menschen** (Période glaciaire et préhistoire de l'homme). Leipzig, *Quelle et Meyer*, 1907, in-16, 142 p., 22 fig.

Cet ouvrage est un bon résumé de la question glaciaire. On pourrait cependant lui reprocher de présenter comme résolus des problèmes qui prêtent encore à la discussion. C'est ainsi que l'auteur expose la théorie de l'érosion glaciaire, sans mentionner l'hypothèse opposée, d'après laquelle les glaciers auraient plutôt une action protectrice sur le terrain sous-jacent. D'après M. Pohlig le loess n'est pas d'origine éolienne, mais un produit de la dernière extension glaciaire. Enfin l'auteur repousse la théorie d'après laquelle à la glaciation auraient succédé des périodes de toundra, de steppe et de forêt. Comme cause de la période glaciaire, M. Pohlig admet la variation de l'excentricité du soleil dans l'orbite terrestre. La durée du changement de position du soleil d'une position extrême à l'autre serait d'environ 100.000 ans ; ce qui donnerait pour chaque extension glaciaire et pour chaque interglaciaire 50.000 ans, soit pour l'ensemble des trois extensions et des deux interglaciaires, 250.000 ans.

Ces théories sont discutables. Mais on trouvera dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux une foule de renseignements précieux exposés d'une façon concise et claire. M. Pohlig examine d'abord les phénomènes glaciaires actuels, puis les traces de la période glaciaire dans les diverses régions. Il étudie ensuite les races humaines qui ont vécu à cette époque. Un dernier chapitre est consacré au passage de l'époque glaciaire à la période historique.

D^r L. LALOY.

LUDWIG WILSER. **Menschwerdung, ein Blatt aus der Schöpfungsgeschichte** (L'origine de l'homme, un feuillet de l'histoire de la création). Stuttgart, *Strecker et Schröder*, 1907, in-16, 144 p.

Dans un premier chapitre, M. Wilser donne un aperçu général de la théorie de la descendance et des problèmes qu'elle soulève. Le second est consacré au *Pithecanthropus*. « Il ne fait pas le passage, nous d

l'auteur, entre les singes et l'homme, mais entre celui-ci et les ancêtres communs des primates. Quoique rapproché de l'homme dans la généalogie, il n'est cependant pas l'ancêtre de l'homme actuel, mais le représentant d'un rameau latéral éteint. En tout cas, il nous donne une bonne idée de ce que devaient être nos ancêtres réels. »

Le troisième chapitre traite de l'homme primitif et de son origine. On sait que, pour M. Wilser, l'espèce humaine, comme d'ailleurs les autres espèces animales et végétales, s'est constituée au pôle nord, pour de là gagner progressivement le sud. Au point de vue de la période glaciaire, M. Wilser est opposé aux idées de Penck et admet une seule grande extension, avec des oscillations plus ou moins importantes sur les bords. Un autre article intéressant est celui qui concerne la perte du revêtement pileux chez l'homme. M. Wilser pense qu'il y a eu usure des poils grâce à la station assise ; cette usure aurait, à partir des fesses, gagné le reste du corps. Cette explication me paraît, si j'ose dire, tirée par les cheveux. Le plus vraisemblable c'est que le développement du cerveau ne laisse plus assez de matériaux pour celui du système pileux, qui comme, lui dérive, de l'ectoderme.

Dans un dernier chapitre l'auteur envisage quelques problèmes généraux : langage et écriture, sélection naturelle, hérédité, influence du milieu, etc. Cet ouvrage n'est pas un simple travail de vulgarisation, il donne sur chaque question l'opinion personnelle et souvent assez originale de l'auteur. Parmi les planches qui l'accompagnent on remarquera celles qui représentent les essais faits par divers artistes pour figurer les ancêtres de l'homme ainsi que l'homme paléolithique.

D^r L. L.

PAULOW (Marie). *Étude sur l'histoire paléontologique des Ongulés. IX. Sélénodontes post-tertiaires de la Russie* (Extr. des *Mém. de l'Acad. impér. des Science de Saint-Pétersbourg*, 8^e série, XX, n^o 4, 1906).

J'ai déjà eu l'occasion de présenter à nos lecteurs plusieurs des intéressantes publications que M^{me} Marie Paulow consacre à l'étude des Mammifères fossiles de la Russie. A notre admiration pour le talent de l'auteur doit se joindre chez nous un sentiment de reconnaissance, car la plupart de ces travaux sont écrits et imprimés en français.

Après avoir étudié, dans ses précédents mémoires, les Pachydermes et les Solipèdes du Pléistocène russe, M^{me} Paulow aborde aujourd'hui l'étude des Sélénodontes ou Ruminants. C'est un ouvrage important, où les paléontologistes de profession trouveront une foule de renseignements pratiques et beaucoup de remarques ingénieuses. Mais, en dehors des spécialistes, il intéressera aussi les personnes qui veulent avoir des idées précises sur les caractères des animaux pléistocènes, sur leur extension géographique et sur les gisements de la Russie.

L'un des plus importants, parmi ces derniers, est celui de Tiraspol,

dans le gouvernement de Kherson (au N.-O. d'Odessa) qui est particulièrement riche en débris de toutes sortes, notamment en restes d'Éléphants. M^{me} Paulow le considère comme étant à peu près de l'âge de celui de Mosbach en Allemagne et du *Forest-bed* en Angleterre. Je serais porté, en me basant sur les caractères statigraphiques et paléontologiques fournis par l'auteur, à le rajeunir un peu et à le placer plutôt sur l'horizon de Chelles. Mais il n'est pas douteux qu'il renferme quelques formes d'un caractère archaïque, comme *Alces latifrons* du *forest-bed* anglais.

C'est par cette espèce que débute l'étude paléontologique; elle continue par l'examen de nombreux restes d'autres formes d'Élans. Puis viennent les chapitres relatifs au Mégacéros, assez abondant en Russie (il y a un squelette complet à Ekaterinbourg) au Cerf élaphe, au Renne qui, chose curieuse, est plutôt rare, mais qui est descendu vers le Sud jusqu'à Neroubaj, aux environs d'Odessa.

Après quelques indications sur les restes de Saïga, le mémoire se poursuit par de longs détails sur les Bovidés. L'étude ostéologique du Bison et du Bœuf primitif est aussi minutieuse et aussi précise que possible. Il serait peut-être imprudent d'affirmer que cette étude a abouti à l'établissement de bons caractères distinctifs pour la plupart des éléments du squelette. A signaler la description d'un squelette presque complet de *Bison priscus* trouvé près de Tumène et qu'on peut voir au musée de cette ville. Le *Bos primigenius* est beaucoup moins connu que le Bison dans les gisements pléistocènes de la Russie. Une remarque curieuse faite par M^{me} Paulow, c'est que la différence entre les diverses parties du squelette des Bovidés diminue avec l'âge géologique. Ainsi les os du *Bison europeus* et du *Bos taurus* actuels sont plus difficiles à distinguer que les os du *Bison priscus* et du *Bos primigenius*.

Le mémoire se termine, après la description des restes de Bœuf musqué, par un résumé de la répartition géographique, par gouvernements, des fossiles étudiés et une liste bibliographique. On ne peut que louer la parfaite exécution des huit planches en photocollographie qui accompagnent le texte.

M. BOULE.

PAULOW (MARIE). Description des Mammifères fossiles recueillis durant l'expédition polaire russe en 1900-1903 (Ext. des *Mém. de l'Acad. impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg*, 1906).

Un résumé en français de ce mémoire, publié en russe, a été donné par son auteur dans le *Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*. Nous apprenons, par ce résumé, qu'il s'agit d'ossements de Mammifères provenant pour la plupart des dépôts quaternaires de l'île Kotelny. La coupe de ces dépôts montre que les couches à ossements reposent

sur les « glaces fossiles » et sont recouvertes par des dépôts marins à *Yoldia arctica*.

La plus grande partie des ossements se rapportent à un *Equus caballus fossilis* remarquable par la complication du dessin de l'émail des molaires et la longueur du denticule interne. M^{me} Paulow rapproche cette forme de quelques espèces également pléistocènes de l'Amérique du Nord décrites par Cope sous les noms d'*E. excelsus* et d'*E. intermedius*.

Les autres ossements se rapportent à *Bison priscus*, *Ovibos fossilis*, *Cervus tarandus*, *Cervus* cf. *canadensis* et *Elephas primigenius*. Ces fossiles datent d'une époque que l'on devra considérer comme post-glaciaire tant que les « glaces fossiles » du baron Toll seront regardées comme correspondant à l'époque glaciaire.

M. B.

FLORES (E.). **Su di un molare di Rhinoceros rinvenuto ad Isoletta** (Sur une molaire de Rhinocéros trouvée à Isoletta). Extr. du *Bulletino della Soc. geolog. italiana*, XXV (1906), p. 277-280.

Note importante au point de vue de la répartition géographique d'une des grandes espèces de Mammifères pléistocènes. Nicolucci a décrit, en 1883, comme se rapportant au Rhinocéros à narines cloisonnées, une molaire de Rhinocéros trouvée dans une alluvion à Isoletta, province de Caserta. L'auteur a examiné cette molaire, qu'il rapporte au *Rh. Mercki*, et la figure qu'il en donne ne laisse guère de doutes sur cette détermination; elle montre en tout cas qu'il ne s'agit pas du *Rh. tichorhinus*. Celui-ci n'a jamais été trouvé dans l'Italie méridionale. Il paraît bien en être de même de l'*Elephas primigenius*.

M. B.

G. STEINMAN. **Diluvium in Südamerika** (Le diluvium dans l'Amérique du Sud). *Monatsberichte der deutschen geologischen Gesellschaft*, 1906, n° 7.

L'intérêt tout particulier de l'Amérique du Sud pour l'étude des formations quaternaires réside en ce que les montagnes y ont une direction opposée à celles de l'Europe et que, par leur extension en latitude, elles présentent des climats très divers. Au cours d'un voyage fait en compagnie de MM. Hoek et Bistram, l'auteur a pu réunir sur ce sujet un certain nombre d'observations qu'il nous présente aujourd'hui.

Les formations glaciaires sont connues depuis longtemps. On rencontre en général, en avant du front actuel des glaciers, trois moraines qui indiquent les étapes du recul. Bien entendu, dans les latitudes basses, ces moraines sont situées à une altitude très élevée. Les recherches récentes ont montré que les formations glaciaires s'observent sur toute l'étendue de la Cordillère, depuis le cap Horn (56° lat. sud), jusqu'à la Sierra Nevada de Santa-Maria (11° lat. nord). L'archipel de la côte

ouest de Patagonie était relié à la côte par de la glace compacte; à l'est au contraire la bordure du glacier quittait bientôt la plaine pour se rapprocher des Cordillères. A partir de 40° lat. sud les formations glaciaires ne se rencontrent plus que dans la montagne et montent à des altitudes de plus en plus élevées. Dans la partie la plus sèche de la Cordillère occidentale, entre 26° et 18° lat. sud, elles font défaut sur les montagnes de moins de 5.000 mètres, tandis que dans la Cordillère orientale, plus humide, les moraines descendent jusqu'à 3.000 mètres.

Lorsque la glace s'est étendue dans la plaine, comme aux alentours du détroit de Magellan, on rencontre des formations semblables à celles de l'Allemagne du Nord. L'archipel patagon peut être mis en parallèle avec les fjords de Norvège. Dans la partie la plus pluvieuse de la Patagonie et du Chili, les lacs de bordure entourés de moraines terminales, correspondent aux lacs alpins. Dans les montagnes de Bolivie, la glace fond rapidement à l'issue des hautes vallées et les moraines terminales atteignent une grande hauteur; elles sont comparables à l'amphithéâtre d'Ivrée. Il y a donc un parallélisme absolu entre les formations glaciaires des deux hémisphères, lorsque les conditions climatiques sont analogues.

L'état de conservation des moraines et des surfaces rocheuses travaillées par la glace est identique en Amérique méridionale et en Europe, de sorte qu'on est amené à établir un synchronisme, au sens géologique du mot, entre les périodes glaciaires des deux hémisphères. Comme en Europe, les formations glaciaires de la dernière extension prédominent dans la Cordillère; elles correspondent au Würmien de la région alpine. De même qu'en Europe on rencontre en arrière des moraines de cette période deux autres moraines encore plus fraîches, mais de dimensions réduites, qui jalonnent le recul du glacier.

Les *formations fluvio-glaciaires* sont très développées dans les Andes. Elles prennent des apparences variables suivant les conditions locales et le climat. Lorsque les moraines terminales arrivent jusqu'à la plaine, les dépôts des eaux de fusion forment d'immenses cônes de déjections. Il en est ainsi dans la plaine argentine et patagone, dans celle de Cochabamba située à 2.600 mètres d'altitude, et sur le plateau de Titicaca à 4.000 mètres. Dans les régions de la Cordillère où les précipitations sont rares, entre 15° et 25° lat. sud, les dépôts n'ont pu être enlevés par l'érosion et ont comblé de vastes bassins, formant ainsi de hautes plaines à peu près plates, mais qui ont dû être constituées à l'origine par la réunion de plusieurs cônes de déjection.

Dans la plaine argentine et patagone, les dépôts couvrent de vastes surfaces, et on peut distinguer comme dans les Alpes, des formations anciennes, plus décomposées et situées plus haut, et des formations récentes, plus fraîches et d'altitude plus basse. Cette observation confirme celles de Nordenskiöld au détroit de Magellan, de Conway en Boli-

vie, de H. Meyer en Ecuador, et montre qu'indépendamment des phases de retrait de la dernière extension, il y a eu, en Amérique méridionale, au moins deux extensions glaciaires. On a décrit, sous le nom de formation de Jujuy, des dépôts formés de cailloutis et de blocs de toutes dimensions mêlés de sable et de limon, qui se présentent dans les parties les plus profondes des vallées comblées par le diluvium. Sur le plateau bolivien, ce terrain forme des plaques de recouvrement plus ou moins brisées et inclinées. M. Steinmann pense qu'il s'agit du dépôt fluvio-glaciaire le plus ancien.

Les *formations limnoglaciaires* sont représentées par les traces de grands bassins lacustres, dont les lacs salés actuels ne sont que le dernier reste. Autour de ceux-ci le sol est absolument horizontal, et formé d'un sable calcaire très fin. Sur le flanc des montagnes qui bordent ces bassins, on observe souvent des tufs calcaires, et deux terrasses, qui sont d'anciennes lignes de rivage. Les tufs renferment des fossiles d'eau douce; ils ressemblent jusque dans les détails aux tufs de l'ouest des États-Unis. Comme dans l'Amérique du Nord, la disparition des bassins lacustres a été suivie du dépôt de cônes d'alluvions sur leurs bords. On peut admettre le synchronisme du phénomène dans les deux régions.

Les *formations éolo-glaciaires* ont été reconnues dès 1843 par Élie de Beaumont; il a montré que, dans le sud on rencontre des cailloutis, dans le nord le limon des pampas. Ce limon se rapproche par bien des caractères du loess de la vallée du Rhin. Il en diffère par la consistance pierreuse de certaines de ses parties. Ce fait est dû à ce que dans l'Amérique du Sud il se présente sous des latitudes plus basses, entre 40° et 30°, où le climat est beaucoup plus sec. Au point de vue stratigraphique, le Pampéen moyen et supérieur correspond au loess ancien et récent de la vallée du Rhin, le postpampéen répond au loess remanié par les eaux.

Comme en Europe, le loess des pampas est indépendant du cours actuel ou passé des rivières; il s'élève sur le flanc des montagnes et les recouvre partiellement. Sa composition est uniforme et indépendante de celle du sous-sol; il est toujours riche en carbonate, même quand le sous-sol n'en renferme pas. Ces caractères indiquent un transport éolien, quoique l'eau puisse l'avoir remanié et mêlé d'éléments étrangers. Il a été formé à diverses reprises et, en Amérique comme en Europe, il fait défaut sur le territoire de la dernière extension glaciaire. Il ne peut pas être un produit de la dénudation des montagnes par le vent. Car s'il se produit de la poussière dans le désert d'Atacama, le plateau bolivien, la pampa, on n'observe cependant nulle part la formation actuelle du loess. En réalité il est un produit du remaniement des dépôts glaciaires par le vent. Lorsque de grandes masses de glace viennent à fondre, les moraines de fond sont étalées par les eaux de fusion. Leurs parties les plus fines sont reprises par le vent qui souffle

régulièrement de la glace vers l'équateur. C'est ce qui explique le triage des matériaux de finesse croissante du pôle à l'équateur. Dans l'Allemagne du nord il y a une large zone de sable entre le loess et le domaine des cailloutis grossiers. Mais le phénomène est bien plus net dans la plaine argentine et patagone où n'existe pas d'obstacle comparable à la chaîne des Alpes. Jusqu'au rio Chubut (44° lat. sud) règnent les moraines et les cailloutis; entre 44° et 40° c'est le domaine du sable, et à partir du rio Negro on rencontre celui du loess, qui se poursuit jusqu'au tropique.

En résumé les formations quaternaires de l'Amérique du Sud peuvent être mises en parallèle exact avec celles de l'hémisphère nord. D'autre part l'abaissement de la ligne des neiges a été le même dans toute l'Amérique du Sud. Ainsi au Tacora, situé par 17°,30 lat. sud, la limite des neiges est actuellement à 6.060 mètres; les moraines terminales de la dernière glaciation sont à 4.200 mètres. Le Tunari situé sous la même latitude mais dans la Cordillère orientale plus humide, a des neiges persistantes dès 5.200 mètres, et les moraines terminales descendent à 3.000 mètres. L'abaissement de la ligne des neiges a donc eu la même valeur approximative dans les deux montagnes. Ceci prouve que dès le début du Quaternaire il y avait dans l'Amérique du Sud les mêmes différences climatiques qu'aujourd'hui. Ce même fait a d'ailleurs été établi pour l'Europe.

L'homme n'apparaît dans l'Amérique du Sud qu'avec la faune septentrionale, qui manque encore totalement dans le Pampéen inférieur et n'apparaît qu'au Pampéen moyen (loess ancien). Mais les seules traces certaines de l'homme ne remontent pas au delà des couches les plus récentes du loess ancien; peut-être même faut-il les rapporter au loess récent. Toutes les trouvailles plus anciennes sont douteuses ou fausses.

D^r L. LALOY.

A. BRANDT. Ueber den Schwanz des Mammuts (La queue du Mammouth). *Biologisches Centralblatt*, XXVII, 1907, p. 301 (4 fig.).

M. Brandt a pu observer, dès leur déballage, les débris du mammouth ramené par Herz des rives de la Beresowka. Il a constaté que la queue présente une disposition particulière. La partie apicale est en fuseau et garnie de longs poils; la moitié basilaire au contraire est épaissie et élargie en forme de cœur, convexe et pileuse sur sa face dorsale, aplatie et glabre du côté ventral. Dans sa partie la plus large, cette formation, que Herz qualifie de valvule anale, mesure 0^m,15. Sa base est légèrement rétrécie.

Il s'agit là d'une queue adipeuse semblable à celle de certains moutons (*Ovis steatopyga*). La valvule vient recouvrir l'anus et le protéger contre le froid. La partie fusiforme de la queue est courte et rappelle la queue rudimentaire du bœuf musqué. C'est là un cas d'adaptation au

froid, qu'il convient de rapprocher de la brièveté des oreilles du mammoth.

M. Brandt met ces constatations en parallèle avec la gravure sur ivoire découverte par Lartet dans la grotte de la Madeleine. Il semble bien en effet que l'artiste paléolithique ait voulu représenter la valvule anale ; mais il en a exagéré les dimensions et l'a figurée trop relevée. Comme l'animal paraît marcher à vive allure, il me semble que ce relèvement exagéré de la queue a été voulu par l'artiste. C'était peut-être l'attitude de combat du mammoth.

D^r L. L.

E. FRAAS. — Pleistocäne Fauna aus den Diamantseifen von Südafrika (Faune Pléistocène des terrains diamantifères de l'Afrique australe). *Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft*, 1907, fasc. 2 (1 Pl.).

L'auteur a reçu de M. Beck une petite collection de fossiles que celui-ci avait recueillis dans les alluvions diamantifères situées au sud du Vaal entre Hébron et Barkly-West. Ces alluvions forment une terrasse à 10-30 mètres au-dessus du lit actuel du fleuve ; elles ont souvent une épaisseur de 9 mètres, sans trace de stratification. Elles sont formées de cailloux de diabase noyés dans du sable. Dans le thalweg se trouvent des alluvions modernes. C'est dans la terrasse supérieure qu'on recherche les diamants ; c'est de cette couche également que proviennent les fossiles, sauf *Hippopotamus* et *Equus* qui ont été trouvés dans le lit même du fleuve.

Voici les espèces que M. Fraas a pu déterminer :

Iridina sp., lamelibranche voisin des *Unio* ;

Equus zebra L., trois dents.

Hippopotamus amphibius L. var. *robustus*, quatre dents ;

Mastodon sp., fragment de la dernière molaire inférieure gauche, large de 0^m,068 ; type bunolophodonte se rapproche de *M. Angustidens* et *Humboldti* par l'alternance des tubercules. On sait que tous les restes de mastodontes décrits par Gaudry et Depéret dans l'Afrique du Nord appartiennent à ce groupe.

Damaliscus sp., Antilope représentée par deux molaires et un métatars.

La présence du Mastodonte indique pour le terrain en question une antiquité relativement élevée, car on ne peut croire que le Mastodonte, concurrencé par l'Éléphant, ait survécu longtemps au Tertiaire. Dans l'Amérique du Sud ce type ne s'est éteint que progressivement dans le Quaternaire, parce qu'il n'était pas refoulé par *Elephas*. Les trouvailles de Paléomastodontes dans l'Éocène supérieur de l'Égypte prouvent que l'Afrique septentrionale a été la patrie originelle des Éléphantides. On sait maintenant que les migrations des Mastodontes n'ont

pas eu lieu seulement vers l'Asie et l'Europe, et de là en Amérique, mais aussi vers le sud du continent africain.

Le reste de la faunule a un caractère essentiellement sud-africain, surtout par *Equus zebra* et *Damaliscus*. Il est intéressant de voir ces espèces habiter la région dès le Quaternaire ancien ; ce fait prouve que le climat n'a pas subi de variations importantes depuis cette époque.

D^r L. L.

PIETTE (ÉDOUARD). *L'Art pendant l'âge du Renne*, vol. in-f^o comprenant p. 111 de texte et un album de cent planches dessinées par Pilloy. Paris, Masson et C^{ie}. Prix : 100 fr.

M. Fischer, gendre et exécuteur testamentaire de Piette, a apporté le plus louable empressement à commencer la publication des grands ouvrages que la mort n'a pas permis à notre éminent et regretté collaborateur d'achever.

Le premier de ces grands ouvrages : *L'Art pendant l'âge du Renne* vient de paraître. De toute évidence, il est très incomplet. L'auteur n'en avait rédigé qu'une faible partie. Mais, conformément à sa volonté, son texte n'a pas été augmenté par une plume étrangère ; il est publié tel que Piette l'a laissé avec l'album. Toutefois M. Fischer a bien fait de nous donner, en tête de l'ouvrage, une liste des ouvrages et opuscules et un très beau portrait d'Édouard Piette.

Un avant-propos explique ensuite le but et le plan de l'album : les planches ne sont pas groupées suivant un ordre méthodique parce qu'elles ont été dessinées et tirées au fur et à mesure des découvertes. Puis vient le tableau de la classification et terminologie des temps préhistoriques, tableau plusieurs fois remanié, mais dont cette édition définitive ne diffère guère des dernières publiées par l'auteur et largement distribuées par lui.

Ce tableau est longuement expliqué dans une suite de petits chapitres écrits avec simplicité, en un style familier, parfois plein de bonhomie, parfois mordant. Piette n'hésite pas à nous dévoiler son jugement, quel qu'il soit, sur ceux de ses contemporains qui ont pris part avec lui au développement des études préhistoriques. Le rôle de Gabriel de Mortillet y est longuement et judicieusement apprécié.

Piette avait commencé la rédaction d'un chapitre sur les origines de la classification proposée dans son ouvrage quand la mort l'a surpris. M. Fischer a pensé qu'il serait utile au lecteur en retraçant brièvement l'historique des fouilles de notre regretté confrère, mais il a eu soin de faire composer ce texte en caractères différents pour qu'il n'y ait pas de confusion.

Jusqu'ici, on le voit, il n'a pas été question d'art. Il est clair que le principal de l'ouvrage restait à écrire. Pour suppléer dans une certaine

mesure à cette lacune, on a reproduit les passages essentiels de deux articles de Piette parus dans *L'Anthropologie* : les *Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif* et la *Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du Renne*.

Enfin vient l'album composé de 100 planches dessinées avec talent par Pilloy et chromolithographiées. Voilà la partie vraiment forte et originale de l'ouvrage, celle qui assurera son succès et sa place dans toutes les bibliothèques des préhistoriens. Le texte de Piette paraîtra à beaucoup de lecteurs un peu suranné dans la forme et dans le fond. L'exécution des planches, qui voient le jour en 1907, après être restées si longtemps en magasin, nous reporte aussi à l'époque où la lithographie régnait en maîtresse sur les procédés iconographiques. Mais personne n'a encore tenté une monographie photographique des monuments de l'âge du Renne et les planches de Piette sont des produits admirables de la lithographie.

En tous cas, elles vont dévoiler, ou tout au moins vulgariser, une foule de beaux objets, de gravures, de sculptures qui constituent le plus merveilleux témoignage des aptitudes artistiques de nos ancêtres quaternaires. Ces monuments proviennent des grottes du Gourdan, Lorthet, Lourdes, Arudy, Mas-d'Azil, Brassempouy, Laugerie-Basse, Rochebertier, Bruniquel et Thayngen.

L'explication de chaque planche est fournie par une légende détaillée et l'ensemble de ces légendes représente le vrai texte de l'ouvrage, bien supérieur à mon sens aux chapitres d'introduction. Il y a là une mine considérable de précieux renseignements et c'est à leur lecture qu'on appréciera réellement comme il le mérite ce côté de l'œuvre de Piette.

L'Art pendant l'âge du Renne est une luxueuse publication. Le texte est orné de grandes figures ; beaucoup sont des gravures de l'ormant. J'ai déjà dit que les planches en couleurs sont superbes. Texte et planches sont enfermés dans un carton élégant.

Pour continuer son œuvre de piété filiale, M. Fischer va entreprendre la publication des *Pyrénées pendant l'âge du Renne*, ouvrage où seront décrits les divers gisements explorés par Piette, avec leur contenu paléontologique et géologique et dont l'intérêt scientifique n'a pas besoin d'être démontré.

M. BOULE.

COMMONT (V.). L'industrie de la base de la terre à briques à Saint-Acheul, Montières, Belley-sur-Somme (Extr. de la *Revue de l'École d'Anthropologie*, juillet 1907).

M. Commont continue l'exposé de ses importantes recherches sur les gisements des environs d'Amiens (Voy. *L'Anthr.* XVII, p. 403 et XVIII, p. 160). Il s'agit aujourd'hui de l'industrie de la partie supérieure

des terrains pléistocènes de Saint-Acheul et, d'une façon plus précise, de celle qu'on recueille à la base de la terre à briques, le mot étant pris dans son acception géologique et non industrielle, car il y a lieu de distinguer deux sortes de gisements industriels : celui de la véritable terre à briques et celui d'un limon rouge sableux qu'on exploite parfois à fleur de sol quand la terre à briques et l'ergeron ont disparu, mais qui appartient à un horizon stratigraphique plus ancien. De bonnes coupes, relevées à Saint-Acheul, Montières, Belley, Cagny éclairent les rapports des diverses formations. Au total, l'industrie dont il va être question se trouve sur l'ergeron lui-même dans les gisements de faible altitude, où le limon supérieur n'existe pas et est remplacé par la terre noire des marais ; mais lorsque les stations sont à une altitude plus grande, les lames gisent le plus souvent à la base de la terre à briques.

La faune correspondante aurait tous les caractères d'une faune froide.

Puis vient la description des silex taillés, méthodique, minutieuse, accompagnée d'excellentes figures dessinées à la plume par l'auteur. Les conclusions sont les suivantes :

L'industrie de la base de la terre à briques est caractérisée par de longues lames, dont un grand nombre présentent des écrasements latéraux caractéristiques. Dans bon nombre d'entre elles, une extrémité a été accommodée pour la production d'un outil déterminé : burin, pointe, tranchet latéral ou oblique, lame à bout abattu, rabot, etc. A côté des grattoirs sur bout de lame, on remarque des grattoirs nucléiformes. De très grands éclats ont été employés comme tranchets et il existe de très grands racloirs. Il semble que ce soient là des outils destinés à préparer des peaux de bêtes, à les racler, les découper en lanières, à y percer des trous, etc.

Les considérations tirées de la faune permettent de supposer que ces tailleurs de silex vivaient à une époque froide... Ces hommes connaissaient le feu, mais on n'a trouvé encore ni vestige de leurs armes, probablement en bois, ni instruments en os ou bois du Renne, ni trace de gravure permettant de les assimiler aux Magdaléniens de la Vézère.

M. B.

MORTILLET (A. de). **La grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées** (Extr. du 2^e Congrès préhist. de France, 1906, Paris, 1907). — **La grotte du Placard et le niveau d'Aurignac** (Extr. des C. R. de l'Association française, Congrès de Lyon, 1907).

Dans la première de ces brochures, l'auteur a voulu présenter, des objets recueillis dans la grotte du Placard, un inventaire un peu plus détaillé que celui contenu dans les brochures du principal explorateur de cette grotte, A. de Maret. On sait que ce dernier avait constaté au Placard une superposition de huit niveaux archéologiques. M. de Mor-

tillet examine séparément les industries fournies par chacun de ces niveaux et cet inventaire est accompagné d'excellents dessins ou croquis.

Il ressort de ce travail, d'après l'auteur, que la grotte du Placard « offre sans conteste le meilleur et le plus complet exemple de superposition rencontré jusqu'à ce jour. Nous y voyons la suite à peu près ininterrompue des industries qui se sont succédé dans nos contrées depuis l'époque du Moustier jusqu'au Néolithique. Il ne manque guère à la série que certaines formes spéciales aux stations dites « aurignaciennes » ; la fin tout à fait du Magdalénien, avec gravures et pointes de harpons barbelées ; le Tourassien et le Tardenoisien.

« La position stratigraphique des divers niveaux représentés au Placard étant on ne peut plus nettement déterminée, ce gisement présente donc une base à la fois sûre et solide, en ce qui concerne la classification des temps paléolithiques ».

Ce travail a été écrit, nous dit son auteur, dans le but d'examiner de près ce qu'ont de fondé les affirmations de M. l'abbé Breuil sur l'Aurignacien et cet examen fait l'objet principal de la seconde note. Celle-ci nous offre, d'après A. de Maret, une coupe graphique et inédite du gisement, où l'on voit les huit niveaux archéologiques superposés avec une régularité vraiment schématique. Des deux couches solutréennes, l'inférieure (n° 1) à pointes en feuille de laurier et outillage lithique lourd, ne renferme aucun objet travaillé en os. La supérieure (n° 3 de la coupe) est beaucoup plus riche en silex taillés, lesquels sont aussi plus beaux aussi bien par la forme que par la matière. Ici dominant les pointes en feuille de saule avec ou sans cran, et les grattoirs de diverses variétés. Mais il y a aussi de très nombreux instruments en os : pointes de sagaies à base pointue, en bois de Renne ou en ivoire, droites ou arquées ; courtes pointes, très acérées, avec soie garnie d'entailles ; grand choix de poinçons ; alènes légèrement courbes ; poignard ; spatules ; bâtonnets et baguettes plus ou moins ornés d'entailles ; étuis en diaphyses d'os d'oiseaux ; petites plaquettes d'os avec dentelures sur les bords ; dents d'animaux percées et ornées de stries ; matières colorantes, etc.

« En comparant cette industrie avec celle des stations *aurignaciennes*, dit M. de Mortillet, il est facile de reconnaître qu'il existe entre elles une frappante analogie ». Il y a pourtant une différence notable, c'est l'absence des armatures de sagaies du type plat, avec base fendue. M. de M. le reconnaît parfaitement, « mais de ce que les deux formes n'auraient pas jusqu'à présent été rencontrées ensemble, il ne s'ensuit pas forcément qu'elles appartiennent à des époques différentes. L'industrie qui les accompagne présente dans son ensemble une trop complète analogie pour qu'elles puissent dater de temps très éloignés, si même elles ne sont pas contemporaines. Elles sont, en effet, toutes

deux généralement associées à des pointes de pierre en feuille de saule, forme dont dérivent les pointes à cran. » Et plus loin : « Bien qu'elles semblent se fuir, s'éviter dans nos stations, les pointes à base fendue et les pointes à cran doivent cependant se rapporter à peu près au même âge. Elles paraissent, en effet, plutôt s'être mutuellement remplacées, que s'être succédé ».

La conclusion de tout cela c'est qu'en cherchant à vieillir beaucoup l'industrie aurignacienne, « l'abbé Breuil s'est certainement fourvoyé. Si sa théorie, assez habilement échafaudée, avait quelque apparence de vérité, comme on ne rencontre pas d'objets travaillés en os dans les couches où abondent les pointes en feuille de laurier, il faudrait admettre qu'après avoir su tirer un utile parti des bois de Cervidès, de l'os et de l'ivoire, l'homme aurait abandonné l'usage de ces précieuses matières, pour y revenir de nouveau beaucoup plus tard. Tout cela n'est guère vraisemblable ». Certes, voilà un bon argument, mais il repose sur une proposition dont il faudrait vérifier le bien-fondé : qu'on ne rencontre pas d'objets travaillés en os dans les couches à feuilles de laurier. Nous n'avons pas à le discuter, d'autant que l'analyse critique ci-dessous d'un travail de M. Breuil éclairera nos lecteurs mieux que je ne saurais le faire en ce moment.

M. B.

BREUIL (H.). La question aurignacienne. Étude critique de stratigraphie comparée. (Ext. de la *Revue préhistorique*, 1907).

M. Breuil n'a pas tardé à répondre à l'appel que je lui adressais naguère en rendant compte du nouveau volume de M. Girod (*L'Anthr.*, t. XVIII, p. 164). Il a rédigé un mémoire important, bourré de faits, écrit avec une verve qui sent un peu la poudre mais dont la lecture est parfois assez laborieuse, le texte étant par place obscurci comme par la fumée de cette poudre. Car il s'agit bien d'une polémique ardente ; les adversaires paraissent avoir quelque peine à se maîtriser et à garder le calme qui convient aux discussions scientifiques.

Le mémoire débute par un aperçu historique sur la façon dont divers préhistoriens, Lartet, Dupont, G. de Mortillet, Piette ont compris l'âge du Renne. Puis l'auteur expose comment il a été conduit à admettre, entre le Moustérien et le Solutréen des auteurs, un niveau *aurignacien* ou présolutréen, regardé au contraire par d'autres comme postsolutréen. Il a été combattu principalement par M. A. de Mortillet, qui lui a objecté la coupe du Placard et par M. Girod, qui lui a opposé une coupe relevée par Masséna à Cro-Magnon et où l'Aurignacien reposerait, sans contestation possible, sur le Solutréen.

Pour répondre à ses contradicteurs, M. Breuil décrit toute une série de gisements où l'industrie aurignacienne s'est montrée stratigraphiquement inférieure à l'industrie solutréenne. Ce sont d'abord

des gisements belges : A Spy, à Pont-à-Lesse, à Goyet des niveaux aurignaciens supportent des niveaux à rares formes solutréennes. Puis des gisements français : A Solutré, le *Solutréen* couronne le *magma à chevaux*, superposé lui-même à des foyers profonds qui sont aurignaciens ; à Brassempouy (Landes), Dubalen et Piette ont observé diverses assises solutréennes sur diverses assises aurignaciennes. A Pair-non-Pair (Gironde), cinq assises aurignaciennes s'intercalent nettement entre le Moustérien et le Solutréen. A Arcy-sur-Cure (Yonne), dans la grotte du Trilobite, « sur une assise moustérienne, reposent, en stratigraphie régulière, deux couches aurignaciennes typiques, au-dessus desquelles vient une couche de transition bien caractérisée comme Solutréen ancien, recouverte elle-même par des assises magdaléniennes anciennes ». A La Ferrassie (Dordogne), même intercalation d'une assise aurignacienne entre une assise moustérienne et une assise du Solutréen supérieur.

« On voit donc, dit M. Breuil, que dans huit gisements explorés avec tout le soin voulu, par des explorateurs scrupuleux et de bons observateurs, le Solutréen couronne l'Aurignacien ».

Reste Cro-Magnon, où d'après Massénat et M. Girod, l'Aurignacien serait au contraire supérieur au Solutréen. M. Breuil conteste cette assertion ; il consacre à la réfuter plus de dix pages de son mémoire et ces pages sont les plus difficiles ou les plus délicates à résumer car, pour faire le procès des témoignages, M. Breuil est bien forcé de faire le procès des témoins, sans toutefois mettre en jeu la bonne foi de personne. Il s'en tire d'ailleurs très adroitement. Il passe en revue tous les écrits où Massénat a parlé de Cro-Magnon et il constate que le regretté préhistorien n'a jamais eu la moindre notion de l'Aurignacien de Cro-Magnon. Et même, dans ses premiers écrits, en collaboration avec M. Girod, en 1893, où il est question de Cro-Magnon il n'est nullement fait mention de la fameuse coupe et, dans le premier volume de l'ouvrage sur les *Stations de l'âge du Renne dans la vallée de la Vézère*, Cro-Magnon est indiqué exclusivement comme solutréen. La pensée de Massénat, telle qu'elle nous est présentée aujourd'hui ne date donc pas de 1873, « elle est de très basse époque ».

D'un autre côté, il résulte du témoignage de M. Bertoumeyrou, l'hôtelier de Cro-Magnon, que le beau silex en feuille de laurier signalé par Massénat lui a été remis par M. Bertoumeyrou qui l'avait recueilli en dehors de l'abri, à plus de trente mètres du gisement et tout à fait à la surface. Enfin M. Breuil s'applique à démontrer que M. Massénat n'a jamais fouillé depuis dans la grotte, contrairement à l'assertion de M. Girod. Le foyer B de Lartet, qui serait solutréen d'après Girod, a été retrouvé et fouillé par M. Breuil et n'a livré que des objets aurignaciens.

La conclusion du travail de M. Breuil « est qu'actuellement tous les

faits stratigraphiques non contestables sont favorables à l'antériorité de l'Aurignacien sur le Solutréen » ; à Cro-Magnon on ne peut voir que la juxtaposition de deux gisements : l'un aurignacien, l'autre solutréen.

Cette conclusion est sagement formulée ; il n'y a rien à y reprendre et je crois que tout lecteur indépendant et instruit sera frappé du contraste qui règne, d'un côté, entre la riche documentation de M. Breuil et, d'un autre côté, les maigres arguments de M. A. de Mortillet joints à l'unique fait contraire de Cro-Magnon rapporté par M. Girod, sur le témoignage d'un brave homme qui n'était pas un stratigraphe et qui est mort avant la naissance de la question aurignacienne.

Je suis donc plutôt du côté de M. de Breuil que du côté de ses contradicteurs mais, à vrai dire, je ne crois pas beaucoup à la valeur stratigraphique de toutes ces subdivisions qu'on cherche à établir dans l'âge du Renne. Certains préhistoriens, et non des moindres comme MM. Cartailhac et Breuil, s'illusionnent, je crois, sur la durée de cet âge qu'ils supposent beaucoup plus longue qu'elle n'a été. La moindre différence dans l'outillage lithique de deux stations prend à leurs yeux une valeur chronologique énorme. Je l'ai dit souvent et je répéterai volontiers qu'au point de vue géologique et paléontologique l'âge du Renne, représentant à mes yeux le Pléistocène supérieur, est une période insignifiante. Les terrains formés pendant cette période par le simple jeu des forces physiques ont une épaisseur très faible ; ce sont les apports humains qui ont presque tout fait et ceux-ci peuvent s'accumuler avec une grande rapidité.

La faune est à peu près homogène de l'origine à la fin de cette époque et, pour le dire en passant, les arguments paléontologiques dont se sert l'abbé Breuil pour placer l'Aurignacien au-dessus du Solutréen, ne me paraissent pas avoir une grande valeur, le contenu paléontologique d'un foyer préhistorique dépendant surtout des mœurs et des goûts des Hommes qui ont édifié ce foyer et n'étant pas le reflet exact de la faune contemporaine.

Il est vraiment incroyable qu'on n'ait observé, dans aucune localité, la superposition complète de toutes les divisions établies par les archéologues préhistoriens. Tous les gisements offrent des lacunes, portant sur telle ou telle de ces divisions.

Reprenons par exemple, l'examen des localités étudiées par M. Breuil dans son travail. En Belgique nous constatons qu'il n'y a pas de vrai Solutréen, je veux dire de véritable industrie solutréenne. A Solutré, l'Aurignacien, inférieur au Solutréen, de l'avis même de M. de Breuil, n'est pas celui de la Dordogne, des Pyrénées ou de Menton ; il est plus riche en formes moustériennes. Dans ce gisement, comme dans beaucoup d'autres, le *fossile* aurignacien caractéristique, la pointe plate en os, à base fendue, fait défaut. Ce que Brassempouy nous montre de plus clair, à travers toutes les tergiversations de ses explorateurs,

c'est que le niveau de Solutré est supérieur ici à une époque artistique par excellence, à l'Eburnéen de Piette, dont les reliques ethnographiques composent un ensemble assez différent de l'ensemble aurignacien. A Pair-non-Pair, dans la couche dite solutréenne, qui surmonte les couches dites aurignaciennes, les objets vraiment solutréens sont rarissimes, de sorte que leur présence à un niveau supérieur n'a pas une grande valeur démonstrative. Et, comme à Brassempony, ce gisement nous montre que dès l'Aurignacien, nous sommes en pleine période artistique puisque les gravures sont antérieures à la couche dite solutréenne. Quand on lit attentivement le mémoire de M. l'abbé Parat sur la grotte du Trilobite — et non les interprétations de M. l'abbé Breuil — on a l'impression qu'avait bien ressentie l'abbé Parat, que le Solutréen n'apparaît ici que comme un épisode du Magdalénien.

En résumé, je crains que les dépôts de l'âge du Renne ne se prêtent guère à des subdivisions stratigraphiques aussi minutieuses que celles indiquées par l'abbé Breuil. Je crains surtout que ces subdivisions, faciles à établir dans un gisement déterminé, n'aient pas le caractère général qu'il veut leur attribuer. Tout me paraît démontrer, au contraire, que les gisements de chaque pays et même de chaque province nous présentent, avec un fonds paléontologique et archéologique commun, tels et tels caractères ethnographiques particuliers qui sont plutôt des faciès que des témoins d'une évolution régulière et générale de l'industrie humaine. Mais je puis me tromper. En tout cas, les documents précis sont encore trop peu nombreux pour permettre de trancher la question. Avec beaucoup de travailleurs de la qualité et de la valeur de l'abbé Breuil, nos connaissances sur ce point, comme sur tant d'autres, feront rapidement des progrès.

M. B.

MARTIN (D^r HENRI). *Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de La Quina (Charente) 1^{er} fascicule : Ossements utilisés.* Br. 8° de 67 p. avec 14 planches. Paris, Schleicher, 1907.

Nos lecteurs sont déjà au courant des recherches faites par le D^r H. Martin à La Quina. Notre confrère compte publier une monographie dont le premier fascicule vient de paraître.

Le mémoire débute par l'historique et l'étude du gisement. La stratigraphie y est des plus simples : sur l'alluvion ancienne du cours d'eau voisin, le Voultron, repose une couche archéologique et ossifère, de nature argileuse. Celle-ci peut se diviser en deux niveaux, auxquels correspondent des différences dans les produits de l'industrie humaine, le niveau supérieur étant surtout caractérisé par la présence des ossements utilisés dont l'étude fait l'objet principal du présent fascicule. Au contact de la couche argileuse et de l'alluvion ancienne sableuse, se trouvent des silex taillés sur les deux faces, tandis que l'ensemble de

la couche argileuse est nettement moustérienne et que la partie tout à fait supérieure de cette couche répond à un Moustérien perfectionné « qui fait pressentir les premières manifestations solutréennes, ou plus exactement celles de l'Aurignacien. »

Mais l'étude de cette industrie lithique fera l'objet d'un nouveau fascicule. Pour le moment il n'est question que des os utilisés. Ceux-ci consistent on le sait (Voy. *L'Anthr.*, t. XVIII, p 390) en extrémités inférieures d'humérus d'Équidés et de Bovidés : premières phalanges d'Équidés, Bovidés et autres Ruminants ; quelques métacarpiens et métatarsiens de Renne et de Cheval ; des fragments de diaphyses.

L'auteur décrit ces objets avec une grande minutie. Il les figure en des planches photocollographiques d'une admirable exécution et qui donnent un caractère de véritable luxe à sa publication. Je ne vois rien de bien nouveau à ajouter à ce que j'ai déjà dit en rendant compte des publications préliminaires de M. Martin. Voici comment on peut résumer les conclusions de ce nouveau travail :

Deux sortes de traces se reconnaissent dans cette industrie particulière de La Quina : 1° des zones d'entailles transversales souvent très profondes ; 2° de longues lignes de raclage. Ces traces ont été faites par des coups de silex tranchants employés d'abord à dégrossir, puis à racler des tiges de bois qu'on appuyait sur ces os comme sur des enclumes. Tous ces os ont été employés à l'état frais. Le grand nombre de ces instruments montre qu'il s'agit d'un usage très répandu dans la tribu moustérienne de La Quina.

M. B.

PITTARD (EUGÈNE). De l'origine du travail de l'os chez les Paléolithiques. Instruments moustériens en os (*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5^e série, t. VIII, p. 65).

L'auteur a pratiqué des fouilles dans une station moustérienne située à Ourbière, près de Périgueux, et il y a découvert des ossements portant des entailles comme ceux que M. Martin a décrits de La Quina. M. Martin n'a trouvé des entailles que sur des épiphyses d'os longs ou des phalanges ; M. Pittard en a observé également sur des diaphyses. Mais il y a autre chose. La station d'Ourbière a livré des os qui ont été « véritablement taillés et façonnés de manières diverses aux fins d'obtenir des instruments différents servant chacun d'eux à des usages spéciaux ». Il s'agit donc d'une industrie de l'os.

L'auteur décrit des pointes triangulaires, allongées ; des os terminés par une pointe à deux pans ; des pointes à extrémités arrondies, des poinçons ou coins (?) ; des pièces à usage indéterminables. Malheureusement les photographies qui accompagnent les descriptions des objets sont mal venues au tirage et il est difficile d'étudier les caractères de ces objets. Sans vouloir diminuer en rien l'intérêt de cette communication

je rappellerai que tous les gisements de Mammifères fossiles, quel que soit leur âge, renferment des éclats osseux de ce genre ; ils ont fourni autrefois des arguments en faveur de l'existence de l'Homme tertiaire. Il y aurait donc lieu de distinguer avec soin les éclats naturels de ceux qui portent manifestement des traces de travail.

M. B.

BARDON et BOUYSSONNIE. *Station préhistorique de La Coumbâ-del-Bouïtou* (Extr. de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, avril 1907).

Cette station se trouve aux environs de Brives. C'est une sorte de grotte peu profonde, plutôt un abri, à peu près comblé par les dépôts de remplissage. Ceux-ci comprennent quatre foyers séparés entre eux et finalement recouvertes par des formations d'éboulis et de ruissellement.

Comme tous les autres gisements des environs de Brives, creusés dans les grès permien ou triasiques, celui-ci est tout à fait dépourvu de débris d'animaux et d'instruments en os. Par contre l'outillage de pierre s'est montré des plus riches. A cet égard le foyer inférieur se distingue des foyers supérieurs 2, 3, 4, qui constituent un groupe homogène. Les auteurs étudient, en entrant dans les détails les plus minutieux, les diverses formes de silex, qu'ils distinguent et ces formes sont au nombre de 20 ! Leurs descriptions sont accompagnées d'excellents dessins à la plume.

Leur conclusion, c'est que la station de La Coumbâ-del-Bouïtou est tout entière du vieil âge du Renne appelé Aurignacien. Ils considèrent que les deux niveaux archéologiques forment les premiers éléments d'une subdivision de cet étage, l'industrie du niveau supérieur étant beaucoup moins bien retouchée que celle du niveau inférieur. Partout se trouvent les grattoirs et les grattoirs carénés ; dans le haut l'abondance des burins est à noter.

M. B.

DÉCHELETTE (J.). *La peinture corporelle et le tatouage* (Extr. de la *Revue archéologique*, 1907, p. 38-50).

La plupart des peuples primitifs ont la coutume de se peindre le corps. Les premiers habitants de l'Europe préhistorique en ont fait autant. Nous en avons la preuve, pour l'âge du Renne, par l'abondance, dans les foyers, de matières colorantes, oxydes de fer ou de manganèse et par la coloration des squelettes de nombreuses sépultures. Certaines lames minuscules de silex ont pu servir d'aiguilles à tatouer.

Des phénomènes analogues ont été observés dans une foule de gisements néolithiques de divers pays : France, Suisse, Russie, Espagne, Italie, etc. On connaît le crâne de Sgurgola, province de Rome, dont les os de la face avaient été coloriés en rouge avec du cinabre.

A partir du plein âge du bronze, les sépultures n'offrent plus de

matières colorantes. « Or, il est intéressant de constater que, dans le bassin oriental de la Méditerranée, la peinture corporelle du visage et du corps, en usage à l'époque prémycénienne, semble à peu près abandonnée aux temps mycéniens, correspondant à notre âge du bronze ». Les statues-menhirs de l'abbé Hermet sont très curieuses à cet égard. MM. Cartailhac et Déchelette pensent qu'elles offrent des exemples de tatouage de la face. De pareils dessins se retrouvent sur les plaquettes ou idoles en schiste du Portugal. Or, à Monaco, M. Siret a communiqué le dessin d'un vase à peinture rouge trouvé dans une sépulture de Millares (Almeria) et offrant le même décor facial « en portée musicale », toujours dessiné au-dessous des yeux, de chaque côté du nez. M. Siret avait donné de cette particularité une explication erronée en la rapprochant du poulpe mycénien. D'ailleurs des traits équivalents se trouvent dessinés au pinceau sur des idoles égéennes, c'est-à-dire sur des objets sensiblement synchroniques de nos idoles occidentales. Et on a retrouvé l'outillage opératoire dans une des sépultures d'Amorgos. Nombre d'objets des collections préhistoriques françaises sont, d'après notre savant collaborateur, des alènes à tatouer ; telles certaines prétendues pointes de flèches des dolmens du Midi de la France, en forme de losange très mince, très effilé, à double pointe. Un pareil instrument, emmanché dans un os, a été trouvé dans une sépulture de Bohême. Les *pintaderos*, recueillis dans les Canaries, en Ligurie, à Kronstadt et jusqu'en Angleterre, sont des timbres-matrices qui ont dû servir à l'application des couleurs sur lapeau.

M. B.

DUBUS (A.). Contribution à l'étude de l'ambidextrie aux temps préhistoriques (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France*, 25 oct. 1906).

L'auteur a passé en revue les pièces de son importante collection pour les examiner au point de vue de leur facilité de préhension. Il résulte des remarques faites sur une très grande quantité d'outils néolithiques que l'Homme devait se servir communément de la main droite et de la main gauche et que cet outillage ne devait pas être destiné à des catégories d'individus *droitiers* et *gauchers*, mais plutôt à des ambidextres. L'outillage paléolithique ne permet pas à l'auteur d'être aussi affirmatif.

M. B.

MAX VERWORN. — *Kinderkunst und Urgeschichte* (L'art des enfants et l'art préhistorique). *Korrespondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, XXXVIII, 1907 p. 42 (14 fig.).

M. Verworn distingue d'une part l'art physioplastique qui représente les objets au naturel, tels qu'on les voit (par exemple l'art paléolithique, celui des Bochimans actuels et de quelques groupes d'Eskimos), et d'autre part l'art idéoplastique qui reproduit les objets d'une façon conventionnelle et plus ou moins stylisée. Tel est l'art de tous les pré-

historiques à partir du Néolithique, et celui de la plupart des primitifs actuels. La transformation de l'art physioplastique en art idéoplastique serait due surtout au développement des idées religieuses. D'autre part chez un peuple de chasseurs les facultés d'observation sont bien plus développées que chez des agriculteurs ou des pasteurs, et l'art prend un caractère plus naturaliste.

Les dessins exécutés par des enfants de 6 à 14 ans, que M. Verworn a recueillis, et dont il publie une partie, sont tous idéoplastiques et se rapprochent de la façon la plus frappante de certaines productions néolithiques ou de l'âge du bronze. L'enfant sait que dans une tête humaine il y a deux yeux, et il les dessine tous les deux, même s'il n'en voit qu'un, sur une tête placée de profil. Les membres de ses personnages sont souvent visibles à travers leurs vêtements. Dans un chariot vu d'en haut, les quatre roues sont visibles, comme si elles étaient couchées sur le sol. On trouve une réplique de ce dernier dessin sur une urne du premier âge du fer d'Oedenburg.

Dans une autre série d'expériences. M. Verworn a fait copier un objet par un premier enfant, puis copier par un second le dessin du premier, par un troisième celui du second, et ainsi de suite. On observe alors que les copies s'écartent de plus en plus de l'original, et que finalement elles deviennent incompréhensibles, absolument comme les dessins stylisés des indigènes des mers du Sud et de certains autres primitifs.

En somme il n'y a pas de parallélisme entre le développement de l'art préhistorique et celui de l'enfant. Le premier est d'abord physioplastique ; l'art infantile est idéoplastique dès le début, il peut devenir physioplastique à un âge plus avancé.

D^r L. LALGY.

O. SCHOETENSACK. — Ueber die Gleichzeitigkeit etc. (La contemporanéité de la station de Munzingen près Fribourg-en-Brigau, avec la couche paléolithique de Thaugen et du Schweizersbild). *Archiv für Anthropologie*, VI, 1907, p. 169 (3 Pl.).

A la suite du mémoire de M. Schoetensack analysé ici même (*Anthrop.*, XV, 1904, p. 63), un géologue, M. Steinmann a publié sur le même sujet un travail que j'ai également analysé (*Anthrop.*, XVII, 1906, p. 153). Le présent mémoire est spécialement consacré à la critique de la partie archéologique du travail de Steinmann. Nous ne nous y arrêtons donc pas, nous contentant de signaler les belles planches photographiques, qui représentent quatre-vingt-un instruments recueillis à Munzingen. Elles viennent compléter les pièces du procès que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

D^r L. L.

K. HESCHLER. — Reste von « *Ovibos moschatus* » Zimm. aus der Gegend des Bodensees (Restes de bœuf musqué de la région du lac de Constance). *Bulletin scientifique suisse*, I, série E, n° 1. Zurich, 1907, p. 5. — Ueber die Tierreste aus der Kesslerlochhöhle (La faune du Kesslerloch). *Verhandlungen der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft*, 1906.

Parmi les objets trouvés en Kesslerloch, près Thayngen, figure une sculpture qu'on avait interprétée comme une tête de Bœuf musqué. C'était, avec une phalange postérieure assez douteuse, la seule preuve de l'existence de cet animal dans la région. Tout récemment on a trouvé dans une sablière située à la pointe de la presqu'île qui sépare le lac de Constance du lac d'Ueberlingen, une vertèbre cervicale qui, examinée par divers spécialistes, est bien une vertèbre d'*Ovibos moschatus*. La même sablière renferme des débris de Mammouth. D'après Schmidle le terrain en question appartient à la période qui a suivi le maximum du Wurmien. Ces ossements ne sont donc pas plus anciens que les trouvailles du Kesslerloch, et la présence du Bœuf musqué dans la faune de cette grotte peut être admise.

Le second mémoire de M. Heschler est consacré à une revue faunistique des différentes fouilles exécutées au Kesslerloch. D'après le résultat des fouilles les plus récentes, il ne semble pas que la division en faunes de toundra, de steppe et de forêt soit aussi nette qu'au Schweizersbild. Dans toutes les couches on trouve quatre types, le Renne, le Cheval sauvage, le Lièvre variable et la Perdrix blanche (*Lagopus albus* et *L. alpinus*) qui sont représentés par un grand nombre d'individus et par des squelettes presque entiers. Ils ont servi certainement de nourriture à l'homme et on peut admettre que pendant toute la durée où le Kesslerloch a été fréquenté par les Paléolithiques, la faune n'a pas subi de modifications sensibles. On a retrouvé quelques restes de Mammouth et de Rhinocéros laineux ; mais ces espèces ne deviennent pas plus abondantes vers la profondeur. Au Schweizersbild les quatre espèces citées plus haut, tout en étant très nombreuses, ne prédominent cependant pas d'une façon si absolue. Quant à la faune des petits rongeurs caractéristiques de la toundra, sans être aussi importante qu'au Schweizersbild, elle existe cependant au Kesslerloch, comme l'ont prouvé les recherches les plus récentes. D'ailleurs des conditions locales — absence des rapaces nocturnes qui rejettent les squelettes de ces petits rongeurs — suffisent à expliquer leur rareté relative au Kesslerloch. En résumé, dans les deux cas il s'agit de faunes froides, où les espèces de toundra et de steppe coexistent et ne peuvent être séparées que d'une façon un peu arbitraire.

D^r L. L.

COSYNS (H.). L'origine de la grotte de Rosée à Engihoul près d'Engis (Liège).

Extr. de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, mars-avril 1907.

Cette grotte, récemment découverte, est remarquable par la beauté,

la finesse et la cristallinité de ses stalactites et aussi par l'existence d'un ossuaire d'Ours des cavernes. L'auteur insiste, pour expliquer le mécanisme de formation de la caverne, sur l'importance de l'action corrosive plutôt qu'érosive de l'eau. Il fait remarquer que la puissance de cette action corrosive de l'eau dépend beaucoup de la composition chimique de cette eau, c'est-à-dire de la nature des sels dissous par elle dans la traversée des terrains du réseau hydrologique d'amont.

M. BOULE.

LAYARD (Nina Frances). **A winter's work on the Ipswich palæolithic site** (Fouilles d'hiver au gisement paléolithique d'Ipswich). *Journal of the anthrop. Institute*, vol. XXXVI, 1906, p. 233-236, avec 2 pl.

On connaît l'intérêt du gisement d'Ipswich au point de vue stratigraphique; c'est un ancien lit de rivière superposé au *boulder-clay* et par suite plus récent que le glaciaire de cette région.

L'auteur a continué les fouilles. Elle appelle cette fois l'attention sur la découverte qu'elle a faite d'un grand nombre de petits silex taillés, à côté des grandes pièces classiques de la forme de Saint-Acheul. Elle figure un certain nombre de ces silex qui sont des lames coupantes, des raclours ou des grattoirs assez frustes, et qui sont disposés dans le gisement en petits groupes ou *nids*. Ils ressemblent à des outils en pierre d'Australie qui servaient aux indigènes d'il y a plus d'un siècle à préparer des peaux. Suivent quelques détails sur une particularité stratigraphique du gisement où une couche d'argile disposée en lentille au sein des graviers représente une sorte de pièce d'eau au fond de laquelle les silex ont pu tomber, de sorte que les profondeurs auxquelles ceux-ci sont rencontrés n'ont pas grande signification pour établir leur âge relatif.

M. B.

LAMPLUGH (G. W.). **Notes on the occurrence of stone implements in the valley of the Zambezi around Victoria falls** (Sur la présence d'instruments en pierres dans la vallée du Zambèze, autour des chutes de Victoria). *Journ. of the Anthrop. Institute*, vol. XXXVI, 1906, p. 159 avec 1 pl.

BALFOUR (H.). **Note upon an implement of palæolithic type from the Victoria falls, Zambezi** (Sur un instrument du type paléolithique des chutes de Victoria). *Ibid.*, p. 170, avec 1 pl.

J'ai déjà dit quelques mots de l'intéressante découverte de silex taillés dans la vallée du Zambèze (*L'Anthr.*, XVII, p. 500). La première des notes dont on vient de lire le titre est de la plume d'un géologue de profession et nous apporte des données précises sur le gisement des pierres taillées.

Le Zambèze coule, en amont des chutes, dans une vallée largement ouverte. En aval, le fleuve a creusé une gorge aux parois verticales dans l'épaisseur de plusieurs nappes de basalte superposées. Mais au-dessus

et de part et d'autre de cette gorge, il est facile de distinguer le prolongement de la large vallée où coulait le Zambèze avant la formation des chutes.

Les basaltes sont creusées de cavités amygdaloïdes remplies de chalcédoine, d'agate ou de jaspe qui ont fourni la matière première des instruments, avec un certain banc de quartzite qu'on voit par places à la base d'une formation arénacée superposée aux basaltes.

Les pierres taillées s'observent surtout à la surface du sol, sur le fond de la vallée largement ouverte et non dans la gorge, qui aurait été creusée depuis le dépôt de ces instruments. Ces derniers seraient donc très antiques. Mais il est très difficile de démontrer cette antiquité à cause de la rareté des alluvions anciennes dans la vallée du Zambèze, comme dans toutes les vallées du Sud africain. Il est très remarquable en effet de constater que les anciennes terrasses des cours d'eaux sont à peu près dépourvues de dépôts fluviatiles ou que ceux-ci sont réduits à quelques cailloux roulés épars. De temps à autre seulement on observe des alluvions sur quelques pieds d'épaisseur.

Les pierres taillées se trouvent au milieu des cailloux roulés, comme s'ils faisaient partie du même dépôt dont les éléments les plus fins auraient été entraînés ou enlevés par les agents atmosphériques. Ceci est corroboré par la découverte d'un instrument au sein d'une couche de graviers, à 5 pieds de profondeur.

Les instruments en pierre sont généralement d'un travail grossier et il y a toutes transitions entre les pierres au travail humain très apparent et les pierres ne présentant aucune trace artificielle. L'auteur figure une série d'échantillons qu'il considère comme très différents des types européens.

Il discute ensuite avec soin l'âge de ces instruments. Tout porte à croire qu'ils sont contemporains du dépôt des cailloux qui recouvrent le fond de la vieille vallée et qu'ils datent par suite d'avant le creusement de la gorge, creusement qui a dû exiger beaucoup de temps. Mais cela n'est pas absolument sûr. L'échantillon trouvé au sein d'une couche de gravier ne prouve pas grand'chose parce que ce gisement se présente dans des conditions topographiques qui ne réclament pas une haute antiquité. Il faut ajouter que les pièces travaillées offrent une patine spéciale, une sorte de vernissage caractéristique des milieux désertiques, et qui doit être considérée comme un autre témoignage de leur antiquité.

La note de M. Balfour complète celle de M. Lamplugh, en nous donnant la description et l'image d'un instrument de forme paléolithique (du type chelléen) trouvé par l'auteur au milieu des cailloux servant à empierrer une route. L'objet est en chalcédoine; il offre une patine très accentuée, vernissage caractéristique dont il a été question plus haut et

il a été manifestement roulé par un cours d'eau. Son antiquité géologique ne saurait être douteuse.

M. B.

BOVARD (John F.). Notes on quaternary Felidæ from California (Notes sur les Félidés quaternaires de Californie). *University of California Publications, Geology*, vol. 5, n° 10, 1907.

Jusqu'à présent on ne connaissait en Californie, des temps quaternaires, que le *Felis imperialis* Leidy, de nature et d'origine d'ailleurs mal définies. M. Bovard décrit plusieurs espèces. D'abord un *Machairodus* (*Smilodon Californicus*) voisin des formes de l'Amérique du Sud (*S. neogæus* et *necator*), plus voisin encore du *S. floridanus* décrit par Leidy. Une seconde forme, *Machairodus* (?) *ischryus* est moins bien définie. Il y a ensuite plusieurs espèces de vrais Chats : *Felis hipolestes*, des cavernes de Shasta, *Felis fasciatus*. var. *parvus*, de la même provenance sans compter le *F. imperialis*, dont la taille égalait celle d'un grand tigre. Les descriptions d'espèces nouvelles sont accompagnées de figures.

M. B.

MINGAUD (G.). La pierre sculptée à figure humaine de Brassargues (Gard). Extr. du *Bull. de la Soc. des Sc. natur. de Nimes*, 1906 (paru en 1907).

Cette pierre a été découverte en labourant le sol d'un champ, au lieu dit Roux, commune de Brassargues, canton de Quissac (Gard). Elle était posée à plat à 40 centimètres de profondeur. Le propriétaire du champ, M. Bergeron, l'a offerte au musée de Nimes. Elle mesure 0^m,50 de hauteur, 0^m,26 de largeur et 0^m,16 d'épaisseur. La tête, un peu cassée, n'offre plus qu'un œil rond en relief; le nez est une saillie sans narines; de chaque côté, deux lignes creuses, incurvées; on ne voit ni bouche ni menton. Sur la poitrine, deux séries symétriques de six stries formant cinq interlignes représentant probablement les doigts des mains. C'est tout. La roche est en calcaire olivâtre, dont les affleurements les plus rapprochés se trouvent à 20 kil. au nord de Brassargues. Ce monument est, de toute évidence, très apparenté aux statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn.

M. B.

SCHADEL (Louis). Les pierres à cupules et à bassins de la Savoie (Ext. du tome XLIII des *Mém. et documents publiés par la Soc. savoisiennne d'histoire et d'archéologie*, 1905). — Les roches à cupules et à gravures de la Savoie (Ext. du C. R. du 17^e Congrès des Soc. savantes savoisiennes tenu à Aix-les-Bains, 1906). — Les roches à cupules et à gravures préhistoriques de la Savoie (Ext. du 1^{er} Congrès préhistor. de France, Périgueux, 1905).

M. Schadel s'est voué, depuis quelques années, à l'étude et, si j'ose m'exprimer ainsi, à la réhabilitation des pierres à cupules des montagnes de la Savoie. Une partie de ces blocs sont connus depuis long-

temps; leur origine et leur nature réelle ont été fort discutées. M. S. en a découvert plusieurs dont il donne la description: la pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux, creusée d'environ 160 cavités de 5 à 10 centim. de diamètre sur 1 à 5 centim. de profondeur; la pierre de Chanlouve, dont la surface accidentée de 150 cupules et bassins irrégulièrement disposés, mesure environ 17 mètres carrés; et surtout, le rocher aux pieds de Lans-le-Vieillard.

Celui-ci est situé à 3.000 m. d'altitude; il consiste en un bloc de schiste lustré de forme arrondie et mesure environ 6 mètres de diamètre. La face supérieure, inclinée de l'Est à l'Ouest, dans le sens opposé de la pente du terrain, présente une cinquantaine de cupules et une trentaine de paires d'empreintes de pieds humains « dessinant la forme du pied droit et du pied gauche et disposées comme celles que laisserait une personne debout, avec les extrémités des pieds légèrement écartées. Les gravures représentent le pied nu et il semble, d'après les trous qui subsistent sur quelques-unes, que les orteils aient été au moins ébauchés... Les pieds sont de différentes pointures, variant entre 15 et 25 centim., indice d'une race plus petite que la nôtre, telle que nous la trouvons établie en Savoie et en Suisse à l'âge néolithique. Ce monument a été visité par des géologues comme MM. Révil et Hollande et des archéologues comme M. Perrin et tous ont reconnu le caractère artificiel des diverses cavités offertes par les pierres découvertes par M. Schaudel.

En résumé, il existe dans les Alpes, sur des points dominants, des blocs erratiques, transportés par les anciens glaciers et sur lesquels ont été creusées, à une époque ancienne à déterminer, des cupules nombreuses, irrégulièrement réparties, combinées parfois avec des lignes creuses ou canaux; d'autres fois ce sont des cavités figurant exactement des empreintes de pieds humains.

Il est difficile de dire, quelle était la destination de ces monuments; ils ont donné à l'auteur des notes que j'analyse l'impression de pierres consacrées à un culte primitif. Il faut ajouter qu'ils se trouvent généralement dans les régions où ont été découvertes des stations de l'âge du bronze.

M. B.

PUYDT (MARCEL DE). Fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye. Agglomération de l'Épinette. — Habitations de l'âge du bronze en Hesbaye (Ext. du *Bull. de la Soc. d'anthr. de Bruxelles*, t. XXV, 1907).

Nos lecteurs connaissent les importantes recherches de M. de Puydt sur les fonds de cabanes belges (*Voy. L'Anthr.*, XVI, p. 74). Dans la première des notes ci-dessus désignées, l'auteur continue la description méthodique de ses fouilles et nous parle aujourd'hui de celles qu'il a faites avec la collaboration de MM. Davin-Rigot et Herman

Davin dans l'agglomération de l'Épinette. Ce groupe comprend quatorze emplacements et douze fonds de cabanes ont été fouillés. L'inventaire du mobilier de chacun de ces foyers nous est donné avec accompagnement de figures. Les résultats sont semblables à ceux constatés lors des fouilles du groupe du Niva. Il faut encore noter l'absence de toute hache en silex ébauchée ou polie ; les poteries offrent les caractères déjà constatés. Toutefois un fait nouveau important est la découverte, par M. Sarauw de Copenhague, dans la pâte de certaines poteries, de graines de céréales appartenant au *Triticum dicoccum*, céréale cultivée actuellement dans l'Europe centrale et méridionale. On présumait que le peuple des fonds de cabanes était agriculteur. On en a aujourd'hui la certitude.

Dans la seconde note, M. de Puydt rend compte des fouilles qu'il a pratiquées en 1905, avec l'aide des mêmes collaborateurs, dans des emplacements d'habitations de l'âge du bronze, sur le territoire de la commune de Lens-Saint-Servais, province de Liège. Ce sont aussi de vrais fonds de cabanes mais l'auteur évite d'employer ces mots pour ne pas créer de confusions. Les objets recueillis diffèrent en effet totalement de ceux recueillis à l'Épinette.

Les poteries offrent les caractères de l'âge du bronze. Une fusaïole et une épingle en bronze rendent la détermination indiscutable. Ce qui est curieux c'est la présence, dans ces milieux archéologiques, d'un outillage de pierre comprenant un tranchant de hache polie en silex, des cailloux plus ou moins bruts ayant subi l'action du feu et un grand nombre d'éclats de silex plus ou moins informes.

M. de Puydt a la conviction que la découverte de Lens-Saint-Servais, dont l'honneur revient tout entier, dit-il, à son collaborateur M. Davin-Rigot, doit en entraîner de plus considérables dans une région si riche en mobiliers funéraires de l'âge du bronze et où il faudra bien retrouver les demeures des vivants.

M. B.

J. WENZL. — Ueber die Ausgrabungen bei Asenkofen (Fouilles près d'Asenkofen). *Beiträge zur Anthropologie und Urgeschichte Bayerns*, XVI, 1907, p. 85 (8 Pl.).

La localité en question est située sur une colline, sur les bords de l'Isar, non loin du village de Marzling. C'est une nécropole de l'âge du bronze, où le fer fait totalement défaut. L'auteur a fouillé avec méthode une dizaine de tumulus. Dans la terre se trouvent dispersés sans ordre de nombreux tessons très usés. Au niveau des restes mortuaires on rencontre des vases entiers, ou dont les fragments ont pu être reconstitués facilement. Ce sont en général des tasses et des pots de faibles dimension, en terre fine. Les fragments des grands vases n'étaient jamais au complet ; ces vases avaient dû être brisés au mo-

ment de la sépulture. Ils n'ont que des décors géométriques très simples, mais semblent avoir été colorés.

Les objets de bronze sont des parures souvent compliqués, des haches, des épées. Les instruments de silex sont assez nombreux ; il y a notamment des grattoirs et des lames de scies. Il est visible que les cadavres masculins étaient enterrés avec leurs armes, les féminins avec leurs parures. On répandait sur eux des petits graviers brillants, fragments de quartz ou de schiste micacé. On plaçait à côté d'eux des vases destinés à contenir des aliments ; quelques tombes sont à incinération. Dans ce cas le cadavre était brûlé dans un endroit quelconque puis on apportait le mélange d'os calcinés, de cendres et de terre brûlée à l'endroit choisi pour élever un tumulus. Dans d'autres cas celui-ci était construit sur le lieu même de l'incinération.

L'un des squelettes féminins portait 7 bracelets, 7 pendeloques et 7 bagues. Ce fait est à rapprocher de la sépulture féminine de l'âge du bronze de Riggerau où il y avait 7 pendeloques en forme de cœur. On a observé le même fait dans une sépulture de Thalmässing. Ce peuple attribuait donc une valeur symbolique au nombre 7.

Par tous ses caractères cette nécropole appartient à l'âge du bronze ancien, et spécialement à la phase B. Il est curieux d'y voir pratiquer concurremment l'inhumation et l'incinération, alors qu'on pensait que l'incinération était beaucoup plus tardive et ne se présentait que dans la phase D. D'autre part il est certain, d'après l'auteur, qu'il n'y a pas eu de remaniements et que les sépultures à incinération sont bien de la même date que celles à inhumation et présentent le même mobilier.

Dr L. LALOY.

PRINS GUSTAF ADOLF. *Undersökning af en Grafhög vid Tinkarp nära Sofiero* (Recherches dans un tombeau sous tumulus de Tinkarp, près de Sofiero). *Fornvännen*, Häftet 2, Stockholm, Wahlström et Widstrand, 1906, pp. 52-62, 10 fig.

Le village de Sofiero où ont été effectuées ces fouilles est situé à quelque distance au N. d'Helsingborg, en Scanie. Le tumulus avait une longueur de 42 mètres suivant la direction Est-Ouest et de 10 mètres suivant l'orientation Nord-Sud ; sa hauteur moyenne était de 1^m,70 et paraissait avoir été autrefois plus considérable ; seule la partie ouest était restée intacte, les autres avaient été labourées et le sol en avait été très retourné. A une profondeur médiocre, un peu à l'ouest du centre se trouvait une ciste de pierre de 3 mètres de longueur contenant des restes humains (deux fragments de tibia et deux fémurs). Cette sépulture appartenait à l'époque néolithique ; les objets travaillés qu'on y a trouvés étaient un poignard en silex, trois pointes de flèches sans pédoncule et à barbes très allongées en arrière, un morceau de grès portant des traces de travail, un ciseau de silex poli et un nucléus, plus une quantité d'éclats de silex informes. Le tumulus fut probable-

ment érigé au-dessus de ce tombeau, mais il servit, au cours de l'âge du bronze, comme lieu de sépulture. Le prince Gustave Adolphe a relevé cinq inhumations secondaires. Elles étaient très pauvres, sans doute par suite des remaniements de terrain causés par le labourage. Les objets trouvés dans ces sépultures secondaires sont des fragments d'os brûlés, deux petits couteaux et plusieurs boutons de bronze, plus un tesson de vase en terre cuite.

Le tumulus a servi comme lieu d'ensevelissement pendant une période qu'on ne peut évaluer à moins de 1.000 ou 1.500 ans.

H. BEUCHAT.

A. HAMBERG. *Om eskimåernas härkomst och Amerikas befolkande* (L'origine des Eskimos et le peuplement de l'Amérique). *Ymer*, 1907, pp. 15-49, in-8.

Après avoir passé en revue les théories les plus récentes sur l'origine des Eskimos (Brinton, Rink, Steensby), M. A. Hamberg déclare que toutes ont un point faible ; et c'est leur point de départ qui consiste à faire venir les Eskimos d'Amérique. Il faut, suivant lui, revenir à l'ancienne hypothèse qui les faisait venir d'Asie, par le détroit de Bering.

Pour asseoir cette ancienne théorie sur des bases nouvelles, il examine les conditions du peuplement de l'Amérique du Nord tout entière. Il est impossible que l'homme soit né en Amérique, par suite du manque de grands anthropoïdes qui caractérise le Nouveau-Monde ; il n'est même pas encore certain que l'homme, d'où qu'il soit venu, y ait vécu à l'époque quaternaire ; en tout cas, il n'existait là à cette époque qu'à l'état presque isolé. La très grande extension des glaciers qui couvraient tout le Canada et une partie des États-Unis, ne laissant libre que l'Alaska et les États du Sud et de l'Ouest rendent impossible l'hypothèse de Brinton, suivant laquelle l'homme serait venu d'Europe en Amérique par un pont de terre aujourd'hui englouti. Au contraire, on peut admettre que quelques groupes venant des îles du Pacifique et aussi de l'Afrique et du Sud de l'Europe purent aborder sur le sol de l'Amérique du Nord. L'origine multiple des peuples de l'Amérique du Nord expliquerait bien l'hétérogénéité que l'on constate parmi eux. Quant aux Eskimos, ils purent aborder dès les temps les plus anciens sur les côtes de l'Alaska et se répandre sur les îles Aléoutiennes. Ils étaient alors dans un état de civilisation tout à fait inférieur, que nous font connaître les fouilles de Dall dans les *kjökkenmöddings* des îles Aléoutiennes ; leur seul outil était un galet à peine façonné ; leur unique nourriture était une espèce d'oursin. Plus tard, ils devinrent pêcheurs ; les couches des monticules qui correspondent à cet étage de la civilisation des anciens Aléoutes renferment de nombreuses arêtes de poissons ; plus tard enfin, ils devinrent chasseurs ; à cet étage, les *kjökkenmöddings* contiennent presque tous les outils qui caractérisent la civilisa-

tion actuelle des Eskimos. C'est à cette époque qu'ils commencèrent à se répandre sur le pays; mais la fonte du grand glacier avait laissé un vaste champ à l'activité des Indiens qui vinrent bientôt en contact avec les Eskimos et les rejetèrent à la côte. Sous la pression de la nécessité, ceux-ci suivirent les côtes et arrivèrent ainsi jusqu'au Groenland oriental.

Nous ne ferons pas de critiques à la théorie de M. A. Hamberg, nous réservant de discuter un jour les hypothèses sur l'origine des Eskimos.

H. B.

H. MAGNUS. *Dr Hahn's teori om husdyrenes Tæmning og vort akerbrugs oprindelse* (La théorie du Dr Hahn sur la domestication des animaux et l'origine de notre agriculture). *Ymer*, 1907, pp. 75-85.

L'auteur cherche à résumer en 10 pages la théorie du savant allemand sur un des points les plus importants de l'histoire de la civilisation. Nous ne pouvons nous étendre longuement sur ce travail, qui n'est pas original. Qu'il nous suffise de dire que Dr Hahn partage l'histoire de l'agriculture en six périodes: 1. Période de la cueillette, associée avec la pêche et la chasse; 2. Plantation des végétaux utiles; 3. Culture à la houe; 4. Horticulture, forme intensive de la culture à la houe; 5. Élevage; 6. Agriculture. Ajoutons que les raisons données par l'auteur pour justifier cette sextuple division bien que souvent très ingénieuses, ne sont que rarement supportées par des faits et que les questions si complexes soulevées par la domestication des animaux ne nous y semblent pas résolues.

H. B.

E. J. ARNE. *Det stora Guldfyndet från Sköfde* (La grande trouvaille d'or de Sköfde) *Fornvännen*, Häftet 2, in-8, Stockholm, Wahlström et Widstrand, 1906, pp. 92-95. 1 fig.

Cette trouvaille, une des plus considérables qui ait été faite en Suède, a été effectuée le 22 novembre 1904 à Sköfde dans un tombeau. Le poids total de l'or trouvé est de 7 kilos. Elle consiste en deux chaînes et en deux lingots. Les lingots sont des parallépipèdes qui ont respectivement 18^{cm},8 et 15^{cm},6 de long sur 2 cm. de côté. La plus petite des chaînes compte dix anneaux, la plus grande seize anneaux.

Toutes ces choses sont du v^e siècle de notre ère.

H. B.

JOH. BOËTIUS, LARS LEVANDER OCH AD. NOREEN. *Dalska Runinskrifter från nyare Tid* (Inscriptions runiques dalécarliennes des temps modernes). *Fornvännen*, Häftet 2, Stockholm, Wahlström och Widstrand, 1906, pp. 63-92.

Ces trois petits articles sont consacrés à la reproduction et à la traduction d'inscriptions trouvées dans la haute Dalécarlie, au cours des années 1905-1906, par les trois auteurs. Toutes ces inscriptions, sauf

une qui est en vieux suédois, sont écrites en caractères runiques et en patois dalécarlien. Le fait le plus remarquable est que presque toutes datent du xviii^e siècle et M. Lars Levander nous informe même qu'il a trouvé en 1905, à Åsen, des vieillards qui connaissaient encore la valeur des signes runiques. On ne nous dit nulle part de quelle façon la tradition des runes s'est perpétuée; nous serions assez incliné à penser que l'usage des anciens calendriers magiques écrits en caractères runiques a été le principal support de cette tradition. Il était en tout cas intéressant de signaler combien la disparition de ce vieux mode d'écriture est récente.

H. B.

GEORGES LAURENCE GOMME. **Index of archæological papers 1665-1890** (Index des travaux archéologiques publiés de 1665 à 1890). — Londres. Arch. Constable and Co, 1907, 1 vol. in-8° XII-910 p.

Cet ouvrage témoigne d'un labeur considérable. C'est un index des travaux archéologiques parus, de 1665 à 1890, dans les publications de 95 sociétés de Grande-Bretagne et d'Irlande. Une partie de ce travail avait déjà été publiée à partir de 1888, dans *The Archæological Review*, mais rapidement interrompue; l'œuvre, aujourd'hui, est complète, et l'on sait que, pour les publications postérieures à 1890, il suffit de consulter l'index annuel, publié par le *Congress of Archæological Societies*, depuis cette date. Cet ensemble constitue donc un instrument de travail de grande valeur.

Nous regrettons toutefois qu'à ce gros livre — qui donne simplement les titres et références des travaux, suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs — l'auteur n'ait pas joint un index systématique, dont il avait d'ailleurs aperçu lui-même l'utilité, ainsi qu'en témoigne sa préface. M. G. a craint, dit-il, de grossir démesurément son volume : il nous semble cependant qu'avec un peu d'habileté une quarantaine de pages auraient suffi. Dans l'état actuel du livre, s'il reste précieux, il faut avouer que la recherche d'un petit fait, et même d'un fait quelconque, sera assez pénible à travers ces 900 pages. Pour tout dire enfin, nous croyons que l'éditeur même trouverait son compte à cette indispensable addition.

J.-P. LAFITTE.

CAMILLE VALLAUX, docteur ès-lettres, professeur à l'École navale. **Le Nomadisme et l'Émigration en Basse-Bretagne** (*Revue générale des sciences*, 30 septembre 1907).

M. Camille Vallaux se propose de démontrer que le nomadisme et l'émigration sont en connexion étroite avec la morphologie sociale et la géographie physique, et combien est puissante l'influence du sol sur ces deux états sociaux. L'étude des conditions dans lesquelles se pro-

duisent des faits de nomadisme, d'émigration temporaire, d'émigration définitive est des plus intéressantes.

Il étudie d'abord le sol et l'homme pour bien établir les données du problème. Constatant tout d'abord que « la Basse-Bretagne à l'ouest du méridien de Saint-Brieuc est une des terres les plus peuplées de France (105 habitants au kmc), elle est aussi des plus rebelles à l'effort humain », conséquence de la formation géologique de son sol. Sans doute dans certaines parties le sol est favorable au travail de l'homme, il peut être amendé, alors les ressources augmentent et aussi la population.

C'est au voisinage de la côte, la lisière de l'*Ar-Mor* qui a pu progresser, tandis que l'intérieur, l'*Ar-Coat* est en tout autre situation. Sur la côte, les alluvions récentes et la douceur du climat facilitent, en certaines parties plus que dans d'autres, les cultures maraîchères en particulier, tandis que dans l'arrière pays les roches, landes et marais, un climat plus rude, rendent le travail pénible, peu rémunérateur et impossible pendant la plus grande partie de l'année.

Un important avantage que l'*Ar-Mor* tire du voisinage de la mer, c'est la possibilité d'y prendre à discrétion un engrais très abondant, le *goëmon*, les *fucus* qui viennent au rivage, et le *maërl*, constitué par des coquilles de Nullipores qu'on emploie dans les terres lourdes à fond argilo-siliceux. Si on ajoute à cela que la mer peut en même temps fournir aux gens de l'*Ar-Mor* tous les produits qu'elle recèle, on comprendra qu'il soit plus prospère et attirant.

D'un côté progrès possible et débouchés faciles, de l'autre toutes les difficultés de la vie.

De ce fait, la population a pris des habitudes différentes. Les gens de l'*Ar-Mor* de par leur situation au bord de la mer et des conditions d'existence meilleures devaient voir se développer chez eux la vie sédentaire. Ce n'est pas chez eux que se sont formés des centres de dispersion, alors même que se produisait de la surpopulation (200 habitants au kmc). L'*Ar-Mor* est devenu un pays riche, prospère, où la vie est devenue aisée, facile.

Dans l'*Ar-Coat*, les conditions sont autres : non seulement les parties du sol cultivable sont fort réduites, mais le climat est fort rude et ne permet aucune de ces cultures maraîchères qui font la fortune de l'*Ar-Mor*. L'hiver y est froid, fort long et il n'est pas possible d'améliorer le sol sans des dépenses considérables, vu l'impossibilité d'y transporter à peu de frais les plantes marines qui servent d'engrais dans la région maritime.

Cette différence entre les deux régions est particulièrement marquée par la nature du sol dans un certain nombre de parties de la Bretagne où se trouvent ce que M. Vallaux appelle les régions-types où se groupent les centres de dispersion, dans les régions granitiques et

gréso-schistenses en particulier. L'étude de la carte jointe à son travail montre les cantons dans lesquels il se propose d'étudier les différentes formes d'émigration.

La première phase des exodes est le nomadisme. Chassé par la faim, l'homme quitte le pays à la recherche d'une existence meilleure. Ce ne sont pas des « errants sans but », mais des hommes qui n'ayant pas de travail chez eux vont en chercher ailleurs pour se faire un pécule qu'ils rapporteront dans la famille. Le nomade en général ne sait pas exactement où il va, ce qui le distingue de l'émigrant, mais mieux que celui-ci, il sait ce qu'il va faire.

Il y a deux catégories, le nomadisme irrégulier et le nomadisme professionnel.

Les nomades irréguliers appartenaient à l'excédent de la population purement rurale, ne possédaient pas un pouce de terre à eux et ne parvenaient pas à louer leurs services dans leur pays d'origine. Pour vivre ils allaient de droite et de gauche, occupant des terres vacantes et sans maîtres ; on les appelait *pentyer*. C'est sur les dômes granitiques que se développait ce genre de nomadisme, sur les lisières vaines et vagues des pays de grande propriété.

Le nomadisme professionnel était celui des individus exerçant certains métiers nécessaires, couvreur, charpentier, maçon, et autres travailleurs ambulants, sabotiers, fabricants de charbon, etc.

L'auteur considère ensuite ce qui a trait à l'émigration. Il y a d'abord l'émigration temporaire des ouvriers qui vont pendant plusieurs mois gagner un petit pécule tandis que le reste de la famille restée au logis soigne les terres et surveille les bestiaux.

Cette émigration se dirige vers Jersey, la Beauce, la Normandie, les environs de Paris. L'émigration roscovite est d'autre importance et particulièrement commerciale ; elle a pour but de placer au loin, particulièrement en Angleterre, les produits maraîchers du sol. Elle est très bien organisée et tend à prendre une plus grande extension à moins que la prospérité de Roscoff ne s'éteigne.

La dernière phase est l'émigration définitive des chefs de famille. Étant donné l'attachement du Bas-Breton au sol natal, il ne se résoud pas sans lutte intérieure à cette nécessité. Les conclusions de cet important travail montrent qu'il faut tenir grand compte de toutes les conditions que nous avons résumées ci-dessus, que la géographie physique de la Basse-Bretagne exerce une influence considérable sur la vie sociale de ses habitants.

D^r F. DELISLE.

J. TEUTSCH. **Einiges vom Aberglauben der Rumänen** (Superstitions des Roumains) *Mitteilungen der anthrop. Gesellsch. in Wien*, XXXVII, 1907 (*Sitzungsberichte*), p. 11 (2 fig.).

Il s'agit plus spécialement des Roumains des montagnes de Transylva-

nie, qui, grâce à la vie isolée qu'ils mènent, ont conservé nombre de croyances anciennes. Le serpent, la grenouille, le grillon, la fourmi sont des animaux favorables. Une tête de serpent desséchée sert à découvrir les trésors cachés. Le serpent est souvent sculpté au dessus des portes des maisons. Le Roumain admet l'existence d'esprits dans les objets naturels, montagnes, cavernes, forêts, sources, ainsi que dans l'atmosphère. Les âmes des morts s'arrêtent huit jours dans la prairie de Kronstadt, avant d'arriver à l'éternel repos ; d'après d'autres, elles restent trois jours sur le seuil de la maison et cinq jours dans la gouttière. Dans le mur de la chambre se trouve cachée une horloge dont on entend le tic-tac quand l'un des habitants doit mourir.

Vers minuit on voit danser en chantant trois elfes nommés Jelele. On rencontre souvent leur trace sous la forme de cercles de gazon piétinés. L'auteur a pu noter un chant attribué aux Jelele. Les maladies sont causées par des esprits malfaisants et notamment par une femme qui parcourt les campagnes en se nourrissant de cœurs d'hommes et d'animaux. C'est elle qui amène la peste. Pour la rassasier on organise de grands festins auxquels on invite les passants.

La nudité joue un grand rôle dans la sorcellerie. Lorsque règne une épizootie, on rassemble les bestiaux, puis les hommes, parfois aussi les femmes, entièrement nus, les pourchassent à grand bruit et leur font faire trois fois le tour de la maison. Pendant les incendies, des femmes nues courent autour de la maison en feu, en prononçant des formules de magie. Des coutumes analogues existent chez les Slaves du Sud : en cas d'épidémie, 12 garçons et 12 jeunes filles se réunissent à minuit, un dimanche, en nouvelle lune, s'attellent tout nus à une charrue et tracent un sillon autour du village. Chez les Ruthènes, pour conjurer la grêle, le sorcier se dévêt entièrement dans un champ et prononce des formules magiques.

Chez les Roumains, lorsqu'on désire la pluie, on enlève une croix d'un tombeau, on la laisse séjourner deux jours dans l'eau, puis on la remet en place. Si au contraire on veut faire cesser la pluie, on fabrique une poupée qui la personnifie, on la place dans un cercueil garni de fleurs, qu'on entoure de cierges allumés. En même temps les femmes entonnent un chant de circonstance : « La mère de la pluie est morte, celle du soleil est ressuscitée, pour faire mûrir le blé », etc. L'enterrement a lieu en grande pompe ; le cortège est précédé d'un personnage qui porte une branche d'arbre chargée de fruits et à laquelle sont pendus les gâteaux funéraires. Puis vient le cercueil, ensuite un personnage costumé en prêtre, un autre muni d'une cloche, enfin la foule qui chante sans discontinuer. On enterre le cercueil au pied d'une croix, dont une vieille femme nue fait trois fois le tour. Dans la plaine, une cérémonie analogue est destinée à combattre la sécheresse.

D^r L. LALOY.

N. ZUPANIC. *Die Illyrier* (Les Illyriens). *Mitteilungen der anthrop. Gesellsch. in Wien*, XXXVII, 1907 (*Sitzungsberichte*), p. 21.

Ce mémoire ne nous apprend rien de positif sur l'anthropologie des Illyriens. En revanche, l'auteur nous montre qu'en Bosnie et Herzégovine la dolichocéphalie disparaît suivant une progression arithmétique. La différence des indices d'année en année est égale à celle qu'on observe en Bohême et en Bavière. C'est là une « clef morphologique » qui permet de transformer les valeurs morphologiques en chronologiques et réciproquement. On peut, par exemple, de l'indice actuel des Serbes de Bosnie-Herzégovine, déduire la date de leur arrivée dans le pays ; ou connaissant leur indice actuel et la date de leur arrivée, calculer leur indice originel. On peut prédire également qu'au xxvii^e siècle toute coloration claire des cheveux et des yeux aura disparu. Je doute qu'on soit souvent tenté de se servir de cette clef morphologique pour pénétrer les arcanes physio-anthropologiques, comme s'exprime l'auteur.

D^r L. L.

A. MEILLET. *Aryens et indo-européens* (*Revue de Paris*, 1^{er} décembre 1907, p. 599-614).

Article de mise au point, pour le *grand public*, au sujet des notions « aryens » et indo-européen. M. M. montre que le mot « aryen » n'a de sens qu'en Asie et ne s'applique qu'au groupement indo iranien, aux populations qui ont imposé leur langue à la Perse et à l'Inde et qui parlaient « la langue aryenne ». M. M. montre ensuite l'égale absurdité de parler de « langues aryennes » ou de « peuples aryens » si, comme on l'a trop longtemps fait, on applique ces expressions à des phénomènes européens et asiatiques ; puis il définit la notion langue indo-européenne, pose la question des Indo-Européens, et fournit les preuves que le dogme de leur origine asiatique n'a pas de fondements objectifs, pas plus d'ailleurs que les autres théories d'origine faites à leur sujet.

J.-P. L.

A. MEILLET. *Le dieu Indo-Iranien Mitra* (*Journal asiatique*, t. X, juillet-août 1907).

Ce court travail présente un intérêt sociologique qui nous le fait signaler ici. Pour M. Meillet c'est à tort que l'on voit, dans le Mitra-Miθra védique iranien, une divinité lumineuse, et spécialement le soleil ; pour lui, la signification primitive du mythe est toute différente : Mitra est la personnification du contrat, sa puissance mystique, et c'est seulement par un développement secondaire qu'il devient le soleil. Aussi pour M. Meillet « ce n'est pas un phénomène naturel, c'est un phénomène social divinisé. » Nous n'avons pas à insister sur les moyens de la démonstration. Ajoutons seulement que l'auteur esquisse au sujet de Váruṇa une démonstration analogue (p. 156).

J.-P. L.

RENÉ DUSSAUD. **Les Arabes en Syrie avant l'Islam.** Paris. E. Leroux, 1907, 1 vol. in-8°, 178 p.

Ce livre (conférences faites en 1905-1906 au Collège de France, en remplacement de M. Clermont-Ganneau) traite naturellement d'épigraphie et d'antiquités sémitiques. L'auteur y examine les inscriptions safaitiques et en tire les données qu'elles fournissent à l'histoire de la pénétration des éléments arabes en Syrie avant l'Islam ; on peut suivre avec intérêt dans son exposé les divers retentissements dans toute la vie sociale du passage de la vie nomade à la vie sédentaire. En dehors de cet intérêt général, signalons plus spécialement les chapitres relatifs à l'art arabe antéislamique (p. 24-56), aux écritures sud-sémitiques, où l'auteur pose dans ses termes nouveaux la question du rapport de l'alphabet phénicien avec les autres alphabets anciens, mais sans d'ailleurs apporter rien à la discussion (p. 57-90), au dialecte safaitique, et enfin à la mythologie. Pages 114-115, des indications intéressantes sur l'existence du cheval arabe de race dès le début de notre ère et sur celle du lion en Syrie à la même époque.

J.-P. L.

BERTHOLD LAUFER. **The relations of the Chinese to the Philippine Islands** (Les relations des Chinois avec les îles Philippines). *Smithsonian Miscellaneous Collections. Quarterly issue*, vol. IV (1907), pt. II, p. 248-284.

L'intérêt de ce mémoire est surtout historique, le but de l'auteur étant d'exposer les rapports des Espagnols et des Chinois aux Philippines, non plus seulement, comme on les connaît surtout jusqu'ici, d'après les récits espagnols, mais d'après les sources chinoises (Annales des Ming, Annales des provinces de Kuang-tung et Fun-kien, littérature géographique) encore non utilisées dans ce dessein. En dehors de cet exposé historique, abondant, et, nous semble-t-il, suffisamment complet, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici, nous signalerons les différents passages suivants :

P. 248-251, renseignements sur les connaissances géographiques et ethnographiques anciennes des Chinois (histoire de l'archipel malais, connaissances relatives aux Espagnols, aux Portugais, et à l'Europe du XIII^e au XV^e siècle, connaissances relatives à l'Amérique au XVI^e).

P. 252-53, rapports des Chinois avec Formose, du VII^e siècle (607) au XIII^e.

P. 269, rapports des Japonais et des Philippines depuis le XVI^e siècle (1598).

P. 252-253, textes chinois (traduits) décrivant les populations des Philippines (notamment Negritos) aux XII^e et XIII^e siècles.

P. 254-256, comparaison entre le type de culture des indigènes de Formose et de Luzon et leurs langages. L'auteur en conclut, sous forme légèrement hypothétique, que « les cultures formosienne et philippino-

malaise sont seulement deux variantes d'un seul et même type culturel nord-malaisien » (p. 254) ; les habitants de Formose sont venus directement des Philippines, par une série d'immigrations en petits groupes, et les Philippines ont été peuplées par des immigrants venus de la côte orientale de l'Inde méridionale.

P. 258-259, cf. p. 282 sq. Légendes de conquêtes de territoires et de fondations de villes (prise de Luzon par les Espagnols, de Formose par les Allemands) sur le modèle de la fameuse ruse de Didon pour la fondation de Carthage ; l'auteur esquisse une assez intéressante discussion de la question, trop peu approfondie et documentée d'aventure, à la suite de laquelle il conclut que la légende est une importation européenne (par deux voies, celle de mer et celle des caravanes). Bien que certains arguments semblent spécieux — notamment celui que la légende se retrouve seulement là où il y a eu contact européen (ce qui est en somme une preuve par l'absence — c'est-à-dire une faible preuve, surtout en cas de dénombrement très incomplet) nous croyons qu'il y a là plutôt l'indication d'un sujet intéressant qu'une solution définitive.

J.-P. L.

H. GAUPP. *Ueber die Geburtshilfe der Chinesen* (L'obstétrique des Chinois). *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 729.

L'auteur, médecin d'ambassade à Pékin, étudie trois ouvrages chinois destinés aux sages-femmes. Ces manuels, rédigés au XVIII^e siècle, ont été réimprimés récemment, de sorte qu'ils représentent, au moins partiellement, les connaissances obstétricales admises encore aujourd'hui en Chine. Certaines formules sont identiques à celles qu'on rencontre dans les livres tibétains. Les manuels chinois et tibétains dérivent probablement d'ouvrages indous plus anciens. Mais dans l'obstétrique tibétaine on admet l'usage des instruments pour hâter l'accouchement, tandis que ceux-ci ne sont pas cités dans les manuels chinois : il est donc probable que la médecine tibétaine s'est développée d'une façon indépendante, tout en se basant sur la science indoue.

Toute l'obstétrique chinoise est fondée sur le rôle actif qu'on attribue au fœtus dans l'acte de l'accouchement. Pendant la grossesse il se tient debout, les pieds en bas. Au moment où les douleurs commencent il se retourne pour se présenter par l'occiput. D'où interdiction pour la femme de « pousser » trop tôt ; car elle pourrait arrêter ce mouvement de rotation et produire ainsi une présentation vicieuse.

Les médecins n'examinent jamais les femmes : celles-ci leur indiquent le siège du mal sur une statuette de femme nue. L'auteur de l'un des manuels, le Ta-shêng-pien, recommande fortement le repos et le sommeil aux parturientes ; il ne faut pas qu'il y ait trop de monde dans la chambre « la femme ne doit pas entendre ce que dit la sage-femme, car au fond celle-ci ne sait rien ».

Les déchirures du périnée sont extrêmement rares, les accouchements sont en général faciles. L'accouchée garde la chambre pendant un mois, ce qui ne peut que lui être favorable. M. Gaupp, qui exerce dans une polyclinique, où il soigne 150 malades nouveaux par mois, n'a jamais vu d'enfant rachitique. L'étroitesse du bassin par rachitisme doit donc être excessivement rare.

Il y a dans ces manuels chinois un mélange de préceptes hygiéniques excellents et de superstitions bizarres. Dans les cinq premiers jours qui suivent l'accouchement, la mère doit boire trois fois par jour du vin et de l'urine chaude de garçon. La mort du fœtus se reconnaît à ce que la figure de la parturiente est rouge et sa langue bleue; si le contraire a lieu l'enfant est vivant mais la mère va mourir; enfin si la figure et la langue sont cyanosées, la mère et l'enfant sont perdus. La détermination des sexes est très facile: elle dépend de l'âge de la mère et du mois où a eu lieu la conception: à quatorze ans il n'y a que 4 mois où on puisse procréer des garçons; à seize ans il y en a 9.

L'auteur chinois s'élève avec force contre les mariages trop précoces qui affaiblissent la race et diminuent la durée de la vie. Il recommande le mariage à trente ans pour les hommes et à vingt ans pour les femmes et déconseille la polygamie. Les époux doivent rechercher la faveur du ciel par leur piété et leurs bonnes œuvres. Il en est surtout ainsi de la femme enceinte. Car « le fœtus écoute tout ce que dit sa mère, celle-ci doit donc être pieuse et gaie, elle ne doit rien voir de laid. Le fœtus prend part à tout ce qu'il arrive d'heureux à sa mère ».

Le développement de l'embryon est assez bien décrit: au premier mois il ressemble à une « perle de rosée »; c'est de la « vie condensée en une goutte ». Puis l'auteur expose la formation de l'embryon, le développement des membres, etc. Sauf quelques erreurs sur la date des phénomènes, ces observations sont si exactes qu'elles doivent reposer sur l'examen d'œufs expulsés prématurément.

Ces ouvrages renferment de nombreuses formules de médicaments, qui devraient être étudiées par un spécialiste versé dans la botanique chinoise.

Dr L. LALOY.

F. J. BIEBER. *Durch Galla-Land nach Kaffa und Dauro* (A travers le pays des Gallas vers Kaffa et Dauro). *Mitteilungen der anthrop. Gesellsch. in Wien*, XXXVII, 1907 (*Sitzungsberichte*), p. 3 (5 fig.).

Nous n'emprunterons à ce récit de voyage que ce qui concerne les régions dont l'ethnographie est encore peu connue. Les habitants primitifs du pays de Kaffa sont les Mandscho, qui ont le type nègre. Ils occupaient aussi autrefois le plateau entre Abaï et Godscheb, et sont identiques aux Wuato d'Abyssinie. Ils habitent les forêts et se livrent à la chasse. Vers 1300, ils furent refoulés par un peuple venu du nord

qui avait une langue et une religion spéciales, et dont le type physique se rapproche de celui des Égyptiens anciens. Ce sont les Kaffitscho proprement dits, qui forment encore actuellement le fond de la population. La domination de ceux-ci s'étendit bientôt sur le plateau situé entre l'Omo, le Godscheb et la vallée du Nil.

Au milieu du xvi^e siècle eut lieu une seconde immigration, lorsque les Galla occupèrent le plateau du Gibe et détruisirent les colonies abyssines d'Innaera, Hadia, Dowaro, etc. Les restes de ces populations se réfugièrent dans le Kaffa, qui avait résisté à l'attaque des Galla. Ces immigrants, connus sous le nom de Hinnaro ou Gongitscho, étaient chrétiens et le restèrent, tout en adoptant les mœurs et la langue des Kaffitscho.

La quatrième carte est constituée par les Nagado, musulmans qui se sont infiltrés peu à peu dans le Kaffa depuis le xvii^e siècle. Ils s'occupent de commerce et se sont également assimilés aux Kaffitscho. Il faut encore considérer les Schewo qui habitent les contreforts occidentaux du plateau de Kaffa, les Nao, nègres du sud du pays, et les Schuro ou Madsche, également de sang nègre.

La situation religieuse n'est pas moins compliquée. Environ un quart de la population appartient au tschitto; c'est la religion des premiers immigrants. Elle a pour base l'existence d'un être suprême, nommé Hekko ou Deutsch, auquel on sacrifie des bœufs. Les temples sont situés dans les forêts et leur seuil ne peut être franchi que par les magiciens ou ekko. Pour se rendre dignes de recevoir l'inspiration de la divinité, ceux-ci se mettent en état d'hypnose par des chants monotones prolongés pendant des heures.

La moitié des habitants et surtout les descendants des immigrants chrétiens sont kritino, c'est-à-dire chrétiens. Mais ils ne le sont que de nom : ils ont bien des églises, mais pas de prêtres. Ils pratiquent le jeûne comme les Abyssins, mais sacrifient des bœufs à leur dieu qu'ils nomment Jero. D'ailleurs les Tschitto sacrifient aussi une fois par an au dieu des chrétiens.

Les Nagado ne sont également musulmans que de nom; ils suivent les règles alimentaires de l'islamisme, mais ignorent à peu près le prophète.

Les Kaffitscho sont grands et maigres, de couleur claire, de caractère renfermé. Malgré la polygamie, la situation de la femme est bonne. Le costume des hommes se compose de pantalons de couleurs, d'une grande toge et d'un bonnet de fourrure ou d'un chapeau conique; celui des femmes, d'une courte jupe et d'un corsage. Des parures d'argent et de perles couvrent le front, le cou, les bras, les chevilles des femmes. Les guerriers portent des plumes d'autruche sur l'occiput et une corne d'argent sur le front; ils sont armés d'une lance, d'un poignard et d'un bouclier.

Le Kaffa est la patrie du caféier qui pousse à l'état sauvage dans les forêts. Les habitants cultivent le maïs, le coton et la dourrah, élèvent des bœufs, des moutons et des chèvres. Ils ont également des abeilles, et dans chaque ferme on trouve quelques civettes. Le commerce est très actif; la monnaie courante est la barre de sel d'un peu moins de 1 kg., dont cinq valent un thaler.

Le Dauro est un pays alpestre habité par les Ometi, c'est-à-dire les gens de l'Omo. On y rencontre également des Mandscho venus du Kaffa. Les Ometi viennent du nord, probablement de la colonie abyssine de Dawaro. Ils ont occupé vers 1500 le pays montagneux situé entre le Kaffa et l'Omo. Vassaux du Kaffa jusqu'en 1835, ils jouirent ensuite d'une courte indépendance et furent soumis en 1889 par les Abyssins. Chrétiens à l'origine, ils ont adopté la religion des Tschitto, et se sont assimilés aux Kaffitscho. Ils cultivent le café et le coton. Les mœurs abyssines gagnent de plus en plus vers le sud et bientôt toutes les particularités ethnographiques de ces peuples auront disparu.

D^r L. LALOY.

M. R. AVELOT. **Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogôoué et la région littorale adjacente.** Extrait du *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, n° 3, 1905. Paris, Imprimerie nationale.

Après s'être consciencieusement efforcé d'établir, d'après les renseignements diffus qu'il a pu retrouver dans les récits des vieux auteurs (Diego Cam, Duarte Lopez, Marmol, Dapper, etc.), les conditions d'équilibre des populations qui habitaient entre le Congo et la rivière Mouni aux temps historiques les plus reculés, l'auteur précise la zone d'extension de la famille fiotte et ses empiètements successifs sur l'habitat des Négrilles, premiers habitants du Congo.

Au xvii^e siècle, le Gabon était occupé par les Mpongwé ou par les Ba-Shéké, et le delta de l'Ogôoué par les Gobby que l'on peut identifier avec les Nkomi. Le royaume de Loango était aux mains des Fiottes, tandis que dans l'intérieur du pays dominaient les *Métèques* (Bat-téké?). Cent ans plus tard le royaume de Loango se disloque, mais réussit cependant à tenir en respect les envahisseurs venus de l'Est.

Au début du xix^e siècle, les Benga occupent la partie de la côte qui s'étend du Campo au Gabon et leurs parents, les Kombé, se tiennent un peu plus avant dans l'intérieur. Pressés par les Pahouins, les premiers se dirigent vers le cap Saint-Jean et un certain nombre d'entre eux passe dans l'île Corisco, encore déserte; les seconds, sous la même influence, poussent jusqu'au San-Benito.

Les Mpongwé, partis du haut Ngounyé dans le courant du xvii^e siècle, étaient depuis longtemps installés sur les deux rives du Gabon et dans le delta de l'Ogôoué, d'où ils avaient chassé les Fiottes Kama. Parallèlement, les Okandé et les Adouma, qui se rattachent vraisemblablement

à la famille Mpongwé, délogés du haut Ivindo par les Osyeba étaient venus aboutir sur l'Ogôoué, en amont du confluent du Ngounyé. Vers 1820, les Ba-kalai, peuplade nomade, sous la pression des Pahouins, quitta la région de la haute Likouela, franchit l'Ogôoué vers Somkita et bifurqua d'une part vers le Gabon, de l'autre vers le haut Ogôoué (Ba-Ngamo).

L'événement le plus important dans l'histoire des populations du Congo est le mouvement des Pahouins. On a beaucoup discuté sur l'origine de cette famille : sans les faire venir, comme le veut faire le R. P. Trilles, des plateaux qui limitent à l'ouest le bassin de Bahr-el-Gazal, on peut sans exagération leur fixer comme point de départ récent la rive droite de la haute Sangha. Leurs divers clans se dirigent les uns vers l'Ouest, les autres vers le Sud-Ouest.

En 1864, les Ba-kalai avaient depuis longtemps déjà envahi la rive nord du Gabon sous la menace des Pahouins qui les suivaient de près : une tribu fan, les Makeï, avait poussé son avant-garde jusque sur le Rhamboé, s'enfonçant comme un coin dans la masse des Ba-kalai. Plus au Sud, ces derniers avaient été obligés de passer l'Ogôoué et de refouler vers l'Ouest les diverses tribus Okandé (Ashira, Bapingi, Galoa). Enfin, tout à fait à l'Est, le groupe homogène des Ba-kota (Ba-memba, Mi-mbété), venus également de la haute Sangha, effectuaient un mouvement analogue à celui des Pahouins.

En 1874, le flot des Pahouins et des Bakota continuait à monter autour de nos établissements, balayant devant lui les clans ba-kalai, et écrasant les Okandé ; en 1884, l'élan des envahisseurs était amorti, mais l'infiltration lente se poursuivait, au sein des populations et du littoral, en pleine décomposition sociale ; en 1894, les Pahouins turbulents sont tellement nombreux au Gabon qu'ils deviennent un danger pour les établissements européens ; les Ba-kota sont réduits à l'impuissance et doivent refluer sur la région de Loango.

A l'heure actuelle, l'équilibre des races a été heureusement modifié par l'action d'un facteur de la plus haute importance, à savoir l'action européenne. A notre contact, les Pahouins ont acquis des qualités sédentaires, en même temps que les débris des races vaincues se sont fondus pour constituer une société néo-gabonaise, éminemment apte à comprendre les avantages de la civilisation. La ruine des clans a entraîné l'abandon des barbares coutumes ethniques et les temps sont proches où l'effort civilisateur des Blancs aura porté ses fruits.

L'auteur ne s'en tient pas à cette constatation flatteuse pour l'amour-propre européen. Il a tenu à étayer son argumentation par une curieuse comparaison des idiomes qui lui permet, à défaut de documents anthropologiques, de réunir en groupes homogènes ces innombrables tribus. De plus, il a eu l'ingénieuse idée de joindre à son mémoire une série de cartes qui nous montre quelles ont été aux diffé-

rentes époques historiques, les zones de distribution des peuplades de la région congolaise. Le mémoire de M. le lieutenant Avelot, qui a été couronné par la Société de Géographie de Paris, est, à notre avis du moins, l'ouvrage plus clair et en même temps le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour sur cet intéressant sujet.

D^r MACLAUD.

NORDENSKIÖLD (ERLAND). *Etnografiska bidrag af svenska missionärer i Afrika, utgifna af Erland Nordenskiöld* (Contributions ethnographiques des missionnaires suédois en Afrique). Stockholm, P. Palmquists Aktiebolag, 1907, 182 p. in-4 ; 7 fig. dans le texte.

L'Église et l'État de Suède et plusieurs associations religieuses de ce pays soutiennent des missions en Afrique et en Asie pour la conversion des indigènes à la religion protestante. Sur l'initiative du baron E. Nordenskiöld, le Musée royal d'Ethnographie de Stockholm a eu l'heureuse idée de profiter de ces missionnaires pour former des collections ethnographiques, recueillir du folklore et d'autres documents intéressants pour l'ethnographie des peuples qu'ils évangélisent. L'initiative de M. Nordenskiöld a donné un excellent résultat, comme on a pu le voir à l'exposition des collections réunies par ces missionnaires, qui a été ouverte au palais de l'Académie royale des Sciences de Suède du 15 mai au 15 septembre 1907. Il y avait des collections du Congo, de l'Erythrée, du Somal, du Zoulouland : des collections du Caucase, du Turkestan, de l'Inde (Gonds, Bhiles et Tamouls) et de la Chine. M. Nordenskiöld a publié un compte-rendu sommaire de cette exposition (NORDENSKIÖLD (Erland). *Den Etnografiska Missions utställningen till förman för Riksmuseum* « Ymer », 1907, p. 180-186).

Le volume que nous signalons aux lecteurs de *L'Anthropologie* est le résultat du travail des missionnaires suédois. Dans leurs écoles religieuses, en Afrique, les Nègres doués d'une intelligence et d'une application particulières reçoivent une instruction spéciale qui les rend aptes à devenir plus tard maîtres d'école ou « évangélistes ». Les *Contributions ethnographiques* se composent presque exclusivement de récits de ces Nègres dans leurs langues natives, avec la traduction suédoise, faite par les soins des missionnaires, revue et contrôlée par M. Nordenskiöld.

Presque tout l'ouvrage est écrit dans les dialectes *Mazinga* et *Bwende*, parlés dans la région du Congo inférieur, entre Stanley-Pool et l'Atlantique, et appartenant à la langue *Congo* ou *Kikongo*, qui fait partie du groupe *Bantou*.

Makundu, un ancien prêtre fétichiste, récite, dans le dialecte *Mazinga*, de nombreux contes, où figurent des animaux personnifiés, surtout le léopard et le *nansesi* (antilope nain), ce dernier représentant le proto-

type de l'astuce, comme chez nous le renard. D'autres contes traitent de l'amour et du mariage entre hommes et femmes. Des chansons, des devinettes et des proverbes en langue Mazinga complètent la collection de Makundu, traduite par le missionnaire M. K.-E. Laman, qui y a ajouté quelques notions sur les particularités grammaticales et phonétiques caractéristiques de la langue Congo.

Dans le dialecte Bwende, le missionnaire M. P. A. Westlind a recueilli et traduit les récits des Nègres Lumbu, Makumba et Nimba. Lumbu fait une description du jugement de Dieu appliqué aux personnes soupçonnées de sorcellerie, auxquelles on donne le poison *nkasa* (l'écorce de l'*Erythrophlæum guineense*). Nous trouvons ensuite des détails relatifs à l'exécution d'un condamné à mort, qu'on enterre vivant, et aux cérémonies qui ont lieu pour « tuer » les esprits des morts afin qu'ils ne dérangent pas les vivants par des apparitions.

Makumba, un ancien prêtre fétichiste, a donné une intéressante description d'un grand nombre de fétiches, des « familles » auxquelles appartiennent ces fétiches, des cérémonies qu'il faut accomplir pour les fabriquer, de leurs vertus, de leur puissance et du culte qui les concerne.

Nimba expose les idées de son peuple sur la création du monde, sur la cosmogonie, sur la vie et la mort, sur les rêves, etc. Il décrit aussi l'initiation, la réception des prêtres et, enfin, certains traitements des maladies au moyen des fétiches.

M. J. Hammar, missionnaire, donne un aperçu général de l'ethnographie des Bwende.

Le volume se termine par la relation d'un vieux chef des Kunamas, recueillie en suédois par le missionnaire M. Aug. Andersson, et contenant des renseignements intéressants sur les coutumes, la législation, les cérémonies de ce peuple qui habite au sud de l'Abyssinie et qui est généralement connu sous le nom de Changallas.

Le recueil publié par M. Nordenskiöld contient des matériaux d'une grande valeur pour l'ethnographie et pour la linguistique de l'Afrique. Elle est d'autant plus importante que les récits des Nègres évangélistes portent un cachet indéniable d'originalité et prouvent la sincérité et la bonne volonté qu'ils ont déployées pour faire connaître aux missionnaires les coutumes de leurs races. Les missionnaires méritent la reconnaissance des savants pour leur travail désintéressé. Il serait à désirer que leurs confrères de toutes les nations suivissent leur exemple. Ils résident pendant de longues années parmi les sauvages, ils sont en contact intime avec eux et ils ont des occasions meilleures qu'un voyageur scientifique pour étudier à fond le caractère et les secrets de ces peuples.

A l'occasion de l'exposition ethnographique à laquelle je viens de faire allusion, quelques brochures ont été publiées; deux méritent d'être mentionnées : LAMAN (K.-E.), *Några bilder från Svenska Missions-*

förbundets arbetsfält i Kongo. Stockholm, Svenska Missionsförbundets Expedition, 1907; 56 p. — DANIELSSON (A.-G.). *Skildringar ur Gondernas lif*. Stockholm, Evangeliska Fosterlandsstiftelsens Förlagsexpedition, 1907; 42 p. — Ces brochures contiennent nombre de renseignements intéressants, au point de vue ethnographique, sur les Nègres du Congo inférieur et sur les Gonds de l'Inde anglaise.

E. BOMAN.

ANDRÉ ARCIN, ancien administrateur des Colonies, chef de cabinet du gouverneur de la Guinée. **La Guinée française. Races, religions, coutumes, production, commerce**. Paris, Challamel, 1907, gr. in-8°.

Dans l'important ouvrage qu'il vient de publier sur la Guinée française, M. Arcin a consacré une partie considérable à l'étude des races qui peuplent cette colonie et à la description de leurs coutumes et de leur organisation sociale. Dès les premières pages, l'auteur indique le vaste programme qu'il entend réaliser, à savoir : montrer, en « comparant les mœurs les plus étranges de nos sujets avec celles des divers peuples anciens et modernes », que les indigènes, « qui nous paraissent de prime abord barbares et sauvages, ont des usages que nous retrouvons partout, même chez nos ancêtres au même stade de civilisation ».

Après avoir déploré « l'incohérence des opinions jusqu'à ce jour admises » et fait bonne et prompt justice des « informations contradictoires des explorateurs », M. Arcin précise les origines des noirs de l'Afrique occidentale : trois éléments ethnologiques dominant : 1° l'élément nègre primitif; 2° la race rouge, « les enfants de Misr »; 3° la race blanche. Du mélange de ces éléments procèdent les diverses races :

1° Les aborigènes, peu nombreux, qui n'ont pour représentants actuels que les Nalou, les Yola et les peuples de la forêt du Sud Est (Guérezé, Dioula, Béré, Mans, Lélé, etc.);

2° Les autochtones, qui comprennent la famille Baga et les Tenda;

3° La race mandé ou malinké, « produit d'un brassement de peuples noirs venus du Sud et de peuples indo-africains, venus du Nord »; ce groupe important renferme les So (Soninké, Sarakolé, Soso, Dialonka, Dioula Veï, etc.) et les Ma (Malinké, Manianka, Bamana, Toma, Kissiens, Ouassoulouké).

4° La race foula, qui se compose de peuples plus ou moins civilisés (Fouta-dialonké, Houbbou, Foulakounda, Toucouleurs);

5° Et enfin les mulâtres modernes.

L'organisation sociale de ces populations repose tout entière sur le patriarcat. L'auteur nous montre le mécanisme de la division des races en sous-races et en famille pourvues de *n'téné* ou totem et de *diamou* ou nom tribal. Dans la tribu, les hommes se sont classés en patriaciens et plébéiens libres, et en castes inférieures adonnées aux arts mécaniques (forgerons, cordonniers, etc.). En bas de cette hiérarchie, sont

les esclaves, captifs de traite ou de case, serviteurs domestiques ou esclaves guerriers (*sofa*).

Les tribus se sont dispersées au hasard des migrations, au sujet desquelles l'auteur rapporte des faits très curieux : sa documentation complète et complique les classifications bien connues de MM. Binger et Le Chatelier.

A chacun des groupements ethniques, correspond une organisation politique : mais presque partout l'unité administrative est le village, *ta* des Soussou, *sou* des Mandé, *Missidi* ou mosquée des Foula. Le roi est le plus souvent élu par l'assemblée des chefs de village : il gouverne sous le contrôle d'un conseil des anciens,

Si le droit coutumier varie dans les diverses tribus, le droit criminel a toujours pour principes le talion et le rachat de l'offense.

Les croyances ont pour objet un Dieu suprême habitant le ciel : elles se compliquent d'un animisme quasi universel : les astres, les génies, les animaux, les plantes, le feu donnent lieu à un culte plus ou moins public. Seuls, les sorciers savent commander aux esprits du mal : aussi les noirs leurs font-ils une guerre acharnée.

Chaque acte de la vie sociale est l'occasion de sacrifices et de cérémonies rituelles. Des sociétés secrètes plus ou moins puissantes veillent au maintien de la pureté des croyances et des coutumes.

La mentalité de l'indigène est bien supérieure à celle qu'on lui prête généralement : l'auteur rapporte à ce sujet de curieuses légendes.

Enfin, le progrès, chaque jour plus actif, de l'Islam en Afrique occidentale a profondément modifié le caractère indigène. L'auteur étudie avec soin le rôle des pèlerins et des marabouts et donne les raisons de la facilité étonnante avec laquelle les nègres africains acceptent les prescriptions coraniques ; il signale les conséquences prochaines de ces conversions en masse et préconise une ligne de conduite qui permettrait aux gouvernements européens de rendre inoffensif un tel bouleversement moral.

L'ouvrage de M. Arcin constitue à notre avis une intéressante tentative de synthèse ethnologique. Son but est excellent, mais nous doutons qu'il l'ait atteint. Sans être aussi sévère que l'auteur pour les ethnographes qui l'ont précédé dans cette voie, nous convenons volontiers que nous connaissons bien peu les noirs de l'Afrique occidentale. Peu à peu la lumière se fait : chaque jour apporte une moisson de faits nouveaux, scientifiquement observés. Toutefois nous estimons que le moment n'est pas encore venu d'échafauder une théorie générale. Le monument *aere perennius* qu'a cru édifier M. Arcin a, certes, une façade curieusement ouvragée, mais les fondations n'en sont point solides. Nous ne discuterons pas point par point ses idées sur les origines des populations africaines : elles échappent à toute discussion. Les citations des auteurs grecs, les analogies ingénieuses, les interprétations linguistiques

subtiles, décèlent une érudition remarquable, mais aussi une imagination luxuriante. Même le charme incontestable du style ne saurait nous faire admettre comme démontrée, l'affirmation de « la présence du sang blanc chez les principales peuplades de l'Afrique occidentale et de la Guinée en particulier ».

Mais si nous laissons à M. Arcin la responsabilité de ses théories, nous devons reconnaître qu'on trouve dans son livre un nombre incalculable de faits curieux, très sagacement observés et très intelligemment rapportés : aussi pouvons-nous dire que le livre de M. Arcin constituera pour les chercheurs à venir, une mine inépuisable de documents précieux et intéressants.

D^r MACLAUD.

D^r MACLAUD. Une nouvelle boisson enivrante en usage chez les Nègres de la Guinée française (*La Nature*, 21 septembre 1907).

La boisson dont il s'agit s'appelle le « Bili » et est en usage chez les Baga, les Landouman, les Tymné, les Foulakounda et les Soussou. C'est un succédané de l'alcool dont le Prophète n'a pas interdit l'usage. Le Bili s'obtient par macération dans l'eau d'un rhizôme le *gingni*, fourni par le *Dissotis grandiflora* (Mélastomacées), comparable au rhizôme du topinambour. Les racines sont mises à sécher au soleil, puis les fibres en sont dissociées par martelage. Ensuite elles sont disposées en tas sur une dalle de roche, recouvertes de branchages serrés et enfin d'une épaisse couche d'argile. Le bois est enflammé et cette cuisson en vase clos transforme les rhizômes en un produit analogue à de la racine de chicorée torréfiée. Le *gingni* est alors transporté dans des cases basses et obscures où il est brassé et remué par de vieilles matrones, et enfin mis dans des paniers de raphia qu'on suspend à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Pour préparer la boisson, on remplit d'eau soit une énorme jarre en poterie, soit une grande pirogue ; la doyenne des matrones y mélange d'abord une quantité convenable de cendres de fruits de rônier ou d'écorces d'ériodendron, puis la dose voulue de *gingni*, et remue le tout pendant 5 ou 6 heures avec un long bambou. Au bout de ce temps, le breuvage est prêt. Il donne une ivresse semblable à celle que produit l'alcool.

Il a été impossible au D^r Maclaud d'établir si le bili était une liqueur alcoolique dont l'alcool serait produit aux dépens de l'amidon par un organisme qui pullulerait en 6 heures à froid et en présence d'un alcali, ou s'il devait ses qualités enivrantes à une matière spéciale.

D^r RIVET.

LEO FROBENIUS. *Ethnologische Ergebnisse der ersten Reisen der deutschen Innerafrikanischen Forschungs-Expedition* (Résultats ethnologiques de l'expédition allemande dans l'intérieur de l'Afrique). *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 311 (29 fig.).

M. Frobenius fait ressortir les différences de l'ethnographie et de l'ethnologie. La première est purement descriptive, la seconde recherche les causes et les relations réciproques des phénomènes. C'est à ce second point de vue que s'est placé l'auteur. Ainsi il étudie l'arc et montre que la longueur de cette arme varie d'une façon absolument régulière. Les arcs les plus courts (moins de 0^m,75) se rencontrent dans la vallée du Congo; à partir de là et sur les deux rives, la longueur de l'arc augmente régulièrement. La carte qui indique les différents modes d'attache de la corde de l'arc est directement superposable à la carte de la répartition des longueurs.

Dans cette première communication, M. Frobenius ne nous donne qu'une vue d'ensemble des méthodes employées et de quelques-uns des résultats qu'il a obtenus. Il faut espérer que dans un travail plus détaillé il nous exposera les conclusions que l'on peut tirer de ses recherches sur l'ethnologie de l'Afrique centrale.

D^r LALOY.

Major P. H. G. POWELL-COTTON. *Notes on a Journey through the Great Ituri Forest* (Notes sur un voyage à travers la grande forêt de l'Ituri) in *Journal of the African Society*, n° XXV, vol. VI, octobre 1907. Macmillan, Londres.

Sportsman et naturaliste, le major Powell-Cotton était parti à la recherche de l'okapi et du rhinocéros blanc septentrional sur la frontière orientale de l'État libre du Congo. Mais l'interdiction de la chasse dans la forêt de l'Ituri le décida à entreprendre des recherches ethnographiques sur les Pygmées qui habitent cette région peu connue. Il a rapporté d'intéressants renseignements sur cette population sylvicole : il décrit leur genre de vie, leur industrie grossière, leur armement et leurs curieuses méthodes de chasse. La lecture de ces notes, malheureusement trop sommaires, est rendue fort attrayante par d'excellentes photographies.

D^r MACLAUD.

ADEBIYI TEPOWA. *A Short history of Brass and its people* (Brève histoire de Brass et de sa population) in *Journal of the African Society*, octobre 1907. Londres, Macmillan.

L'ethnographie des populations qui habitent le delta du Niger nous était assez peu connue jusqu'à ce jour. L'étude que M. Adebisi Tepowa consacre au district de Brass comble d'autant mieux cette lacune que l'auteur parle de questions qu'il connaît mieux que quiconque. Avec un vif sentiment de « nationalisme africain », il nous conte longuement

les origines du royaume de Brass et les légendes guerrières qui entourent la fondation de ses capitales successives. L'occupation du pays par les Anglais a laissé subsister de curieuses coutumes que l'auteur décrit minutieusement. Des notes grammaticales, un vocabulaire de près de 600 mots, et une série de proverbes locaux complètent cette intéressante monographie.

D^r M.

G. TESSMANN. Ueber das Verhältniss der Fangneger zur umgebenden Tierwelt (Les relations des Fang avec la faune qui les environne). *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 755.

On sait que, pareils au fabuliste, les primitifs prêtent aux animaux des sentiments humains. Les Fang ne font pas exception à cette règle ; ils parlent même des machines comme si elles étaient vivantes. L'auteur demande à son domestique nègre ce que dit la machine du bateau lorsqu'elle est en marche ; celui-ci répond aussitôt : « *plenty work, plenty work* ». De même pour les animaux et surtout les oiseaux, les Fang supposent que leur cri est une courte phrase en langue fang, et en général cette phrase exprime un trait de mœurs de l'animal.

L'oiseau-rhinocéros noir (*Ceratogymna atrata*, Tem.) est un oiseau de malheur, qui a pour mission d'appeler les âmes de ceux qui vont mourir ; il crie « *o vuan*, tu dois mourir ». Un second bucerotide, *Ortholophus cassini*, Finsch, se nourrit des graines qu'il trouve dans les excréments des singes, il les encourage « *gboe, nia*, singes débarrassez-vous ».

Un coucou, *Centropus monachus*, Rupp., imite le bruit de la pluie, en répétant indéfiniment la syllabe kou précédée des mots « *mvæn a non*, la pluie tombe » ; un autre, *Cuculus gabonensis*, Lafr., très carnassier crie : « il n'y a donc pas de viande dans la forêt ». Un étourneau *Lamprocolius splendidus*, Vieill., paraît s'enorgueillir de ses brillantes couleurs et crie : « *Kpan, ma ne nuon*, nom nom est : brillant ». Un loriot *Oriolus nigripennis*, Verr., prévient le Fang qu'il est temps de manger : « *Kji okjai*, coupe la feuille » c'est-à-dire mets le couvert, puisque une feuille de banane sert à la fois de nappe et d'assiette.

Une pie-grièche, *Nicator chloris*, Sess., se moque de la faiblesse du têtard et le compare ironiquement à une femelle de léopard qui est l'emblème du courage, « *o tek, tek, teke le, nga nzæ, ab'akot*, tu es faible, faible, très faible, femme de léopard, ô têtard. » Le *Pycnonotus gabonensis* crie le matin : « *I kiddi a nto atan a lo*. Est-il déjà matin dehors ? » et prévient ainsi le nègre qui n'y voit goutte dans sa hutte. *Phyllastrephus leucopleurus*, Cass., habite les marais où poussent le palmier à raphia et une marantacée qui servent à toutes sortes d'usages et notamment à faire les tabliers que les négresses portent sur leur derrière. La marantacée fournit en outre du sel lorsqu'on la

fait brûler. Or l'oiseau est très remuant et il a une voix aigre et désagréable, comme une négresse en colère : « *ma mbudan nzam e nzam ka'a pfaœ-sam ebono*, je possède marais et marais, et pas de tablier sur le derrière. » Telle est la phrase que lui attribuent les Ntum ; chez les Fang, qui n'emploient pas ces tabliers, il dit : « Je possède marais et marais, et pas un grain de sel ».

Les colombidés ont donné aux nègres l'occasion de développer leurs qualités d'observation et leur esprit naturel. Deux *Vinago calva*, Tem., mangent ensemble, l'une roucoule : « *o, o, o, o, o, chuban eidchi, kji eli*, oh tu manges ma part, casse un bâton ». L'autre répond : « *bi som nie rrrrt, rrrrt*, nous allons partager » et met le bâton en travers de la pâtée. La petite colombe *Chalcopelia afra*, L., est très craintive, et chante : « *nge mod'a lude nsen, nnem abo ma, di di di*, quand un homme passe dans le chemin, mon cœur fait di, di, di, di. ». Voici un gros pigeon vantard, *Turtur semitorquatus*, Rupp., qui crie : « Je suis lutteur, je suis allé chez leakon (pour le provoquer au combat), j'ai tombé la petite colombe (*Chalcopelia*), j'ai tombé le père de la petite colombe ». Cette phrase fait allusion aux combats auxquels se provoquent les jeunes Fang ; mais notre héros n'a lutté que contre plus faible que lui, des colombes, et un nommé leakon, qui, à en juger d'après son nom, ne doit pas être un adversaire dangereux : *akon* signifie malade. Un autre gros pigeon, *Columba uncinata*, Cass., entend cette provocation et répond : « *e ma a ma sa kueté, a ma sa achin*, moi pas, je ne veux pas y aller, je ne veux pas combattre ».

Un écureuil, *Sciurus lemniscatus*, Le Conte, donne ce conseil ironique au serpent : « Ote ta tête, nous voulons combattre avec les mains ». Enfin deux petites fables recueillies par M. Tessmann servent à illustrer l'amour filial. Les travaux du genre de celui-ci nous font bien pénétrer la mentalité du primitif et ses rapports avec le monde environnant.

D^r L. LALOY.

E. TORDAY et T. A. JOYCE. **Note on the Ethnography of the Ba-Huana** (Notes sur l'Ethnographie des Ba-Huana). *Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*. Vol. XXVI, pages 272-301, avec 4 planches. Londres, 1906.

Les Ba-Huana, l'une des principales tribus qui habitent les rives du Kwilu, affluent du Kasai, se divisent en deux groupes : 1° Les Ba-Huana proprement dits ou Ba-Wengana, qui s'étendent entre l'Inzia et le Luzubi ; 2° les Ba-Honi, qui occupent tout le territoire compris entre cette dernière rivière et les bouches du Kwingo. Les Ba-Huana se rattachent aux Ba-Téké de l'Alima française par un certain nombre de caractères importants, tels que la circoncision, la passion pour la couleur rouge, leur coiffure disposée en chignon, leurs habitudes de cannibalisme et par leur croyance en un principe malfaisant. Ils s'en distinguent par la forme de leurs vêtements et de leurs cases, par l'usage

qu'ils font du poison d'épreuve et surtout en ce qu'ils ne connaissent ni la société secrète du Ndembo, ni le culte des fétiches anthropomorphes.

Par contre les Ba-Huana présentent de nombreux points communs avec les Ba-Mbala, leurs voisins, auxquels ils ont imposé la plupart de leurs coutumes et en particulier le cannibalisme.

Les Ba-Huana, bien que moins robustes que les Ba-Kongo, résistent admirablement aux privations. Leur intelligence ne semble pas supérieure à celle de leurs voisins. Ils ne se tatouent pas la face, mais pratiquent sur le ventre et les épaules des jeunes enfants des scarifications linéaires.

Leur nourriture consiste principalement en maïs et en manioc : mais ils n'hésitent pas à mettre le règne animal tout entier à contribution pour agrémenter leurs menus : toutefois les hommes se réservent le privilège du cannibalisme. Leur adresse à la chasse et à la pêche est surprenante et n'a d'égale que leur habileté commerciale.

À l'époque de leur migration sur le Kwilu, les Ba-Huana obéissaient à un chef suprême ; mais, dans la suite, les villages du Sud échappèrent à toute autorité : cet état d'anarchie semble d'ailleurs convenir parfaitement à leur caractère.

Leur organisation familiale comporte un singulier tabou : le mari ne peut en aucune circonstance se rencontrer avec les parents de sa femme.

Les Ba-Huana possèdent des instruments de musique, notamment une flûte de bambou, dont ils jouent avec le nez.

La moralité des Ba-Huana est rudimentaire : l'adultère n'a d'importance que pendant la grossesse, car, prétendent-ils, il cause à coup sûr la mort de l'enfant. Les meurtres et le vol ne sont punis que d'une simple amende ; toutefois le crime de sorcellerie est justiciable du poison d'épreuve.

La guerre présente un singulier caractère de loyauté : les combattants s'interdisent l'usage d'armes empoisonnées et la personne des chefs est inviolable. Les femmes que le sort du combat met aux mains de l'ennemi restent prisonnières jusqu'à la fin de la guerre. Les hommes sont tués et mangés.

Les Ba-Huana croient que l'homme possède en même temps une âme et un double ; les animaux ont un double, mais sont privés d'âme. Les fétiches sont aussi mal partagés que ces derniers ; d'ailleurs il ne prennent jamais l'aspect humain. Le principe du mal, le *moloki*, s'incarne, pour ses maléfices dans le corps d'un adulte, d'où on ne peut le déloger qu'au moyen du poison d'épreuve.

Un vocabulaire et une remarquable série de photographies et de dessins auxquels sont jointes des explications détaillées sur le mode de fabrication et d'emploi des instruments ba-huana, complètent cette

très intéressante monographie. Grâce à la méthode rigoureuse à laquelle ils se sont astreints. MM. Torday et Joyce arriveront sûrement à solutionner d'une manière satisfaisante les difficiles problèmes que soulèvent les origines et les parentés des populations du Bas-Congo.

D^r MACLAUD.

E. TORDAY et T. A. JOYCE. **Note on the Southern Ba-Mbala** (Note sur les Ba-Mbala du Sud) in *Man*, 1907, n° 52.

Cette courte notice complète les renseignements que ses auteurs ont récemment donnés sur les Ba-Mbala (*Journal of the Anthropological Institute*. Vol. XXXV), et précise les conditions dans lesquelles cette peuplade s'est divisée en deux groupes, l'un septentrional, l'autre méridional. C'est vraisemblablement sous la pression des Ba-Lua que la séparation s'est effectuée et que les Ba-Mbala du Sud ont été rejetés entre le moyen Kwengo et le Kwilu. Les Ba-Lua eux-mêmes ont été déplacés par leurs ennemis héréditaires les Ba-Djoke ou Kioko.

Malgré leur aspect frêle, les Ba-Mbala méridionaux sont endurants et robustes; on les dit très accueillants à l'égard des étrangers. Leurs coutumes sont assez différentes de celles de leurs parents du Nord. S'ils ont conservé la singulière pratique de teindre en rouge tous les objets dont ils font usage (babala = rouge; d'où probablement Ba-babala, le peuple rouge?) ils ne s'adonnent pas au cannibalisme que les Ba-Mbala du Nord ont emprunté à leurs voisins les Ba-Huana et les Ba-Yanzi.

Les Ba-Mbala du Sud excellent dans le travail du fer, qu'ils ont appris des Ba-Songo: chaque village possède un haut-fourneau et le chef est le maître de forge.

Comme les Ba-Mbala du Nord, ils ont conservé la singulière secte des *Muri*, dont les membres se distinguent par le port de bracelets (mwena), auxquels sont attribués des prérogatives et des titres particuliers; mais les dignitaires nouvellement promus ne sont plus obligés, comme le fait se produit encore dans le Nord, de voler le crâne de leur défunt prédécesseur dans le grade.

Nous n'insisterons pas plus longuement sur les coutumes matrimoniales de Ba-Mbala du Sud qui ne diffèrent en rien de celles du groupe septentrional, pas plus que sur les pratiques esclavagistes et la croyance en une âme double et parfois triple, conception qui se rattache à celle des Ba-Huana.

De très belles photographies ajoutent encore à l'intérêt de cette notice, à laquelle on ne peut reprocher que son excessive brièveté.

D^r M.

LÉON DIGUET. Le « Peyote » et son usage rituel chez les Indiens du Nayarit. *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. IV, n° 1, 1907).

Le Peyote, du nahuatl *peyotl*, est la seule des anciennes plantes

sacrées du Mexique qui soit encore en usage comme telle chez différentes populations indiennes, sous des noms différents, à cause des effets enivrants et hallucinants qu'elle provoque.

Le peyote est une cactacée de petite dimension, assez abondante dans certaines régions nord du Mexique. Ses propriétés ont été reconnues depuis les premiers temps de l'occupation espagnole par les missionnaires qui en avaient constaté les effets néfastes, réputés par eux diaboliques.

L'usage de cette plante provoque chez ceux qui la mangent ou boivent les préparations auxquelles elle sert de base des phénomènes spéciaux. Ils éprouvent une sorte d'ivresse qui dure deux ou trois jours pour disparaître ensuite.

Le peyote provoque une surexcitation très vive, avec visions colorées parfois effrayantes, et nombre d'Indiens de Nayarit n'ont pu s'accoutumer à son usage prescrit par leur religion. Il n'y a rien de commun entre l'ivresse du peyote et celle de l'alcool ; l'alcool les rend batailleurs et violents. La surexcitation par le peyote est suivie d'un état de tristesse et les rend craintifs.

Le Huicholes du Nayarit sont les seuls de tous les Indiens qui aient conservé le culte du peyote qu'ils y importèrent lorsqu'ils s'y établirent.

M. Diguët donne de fort intéressants renseignements sur les préparations ; sur la légende du peyote, sur la fête dont il est l'occasion et sur sa recherche dans les régions où va le récolter annuellement une expédition de Huicholes, de Coras et de Tépéhuanes. C'est un véritable pèlerinage religieux. Au retour de l'expédition, la fête commence par un grand festival et se prolonge assez longtemps.

D^r F. DELISLE.

G. BYRON GORDON. *The serpent motive in the ancient art of Central America and Mexico* (Le motif du serpent dans l'ancien art de l'Amérique centrale et du Mexique). *University of Pennsylvania. Transactions of the department of Archaeology*, 1905. Vol. I, part III, pp. 131-165.

On sait le rôle important que joue le serpent dans la décoration des monuments, des poteries et des manuscrits de l'Amérique centrale. Nous trouvons ici une étude raisonnée de ce type de motif.

Il est difficile, tout d'abord, de trouver des représentations réalistes du serpent dans le monde mexicain et maya-quiché ; partout, il se présente sous une forme déjà stylisée. Les modèles les plus conformes à la réalité sont ceux que l'on rencontre sur l'escalier à hiéroglyphes de Copan. Certaines particularités permettent de reconnaître dans l'animal représenté le serpent à sonnettes (*crotalus atrox*). A partir de ce modèle, la représentation devient de plus en plus conventionnelle ; sur l'autel O de Copan, l'animal est déjà bien stylisé ; sur le revers du même

autel, les serpents sont munis d'une paire de bras et le chapelet d'osselets est remplacé par le signe de jour *ahau*, puis certaines parties du corps se spécialisent et se modifient de plus en plus; les corps s'allongent et s'amincissent, leur entrelacement amène à former une guilloche, pur motif décoratif, privé de signification et d'où l'idée de serpent est complètement absente; la queue forme, par spécialisation, un autre ornement indépendant. Mais c'est surtout la tête qui fournit le plus à l'art du décorateur. La mâchoire (*l'ophignathos* de M. Gordon) donne plusieurs motifs complètement indépendants, dont le plus connu est la volute, si fréquente dans les sculptures des monuments de la Vera Paz et du Guatemala. Dans le Yucatan, le développement va plus loin: déjà à Labna, les volutes tendent à prendre une forme rectiligne, à s'équarrir, si bien que nous pouvons, avec M. Gordon, suivre le développement jusqu'à la pyramide. Cette étude est très intéressante et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du dessin et de l'ornementation la liront avec intérêt. Nous faisons certaines réserves sur les généralités philosophiques que l'auteur a placées avant son travail.

H. BEUCHAT.

R. PÖCH. *Reisen in Neu-Guinea in den Jahren 1904-1906* (Voyages en Nouvelle-Guinée en 1904-1906). *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 382 (2 pl.).

M. Pöch a parcouru une grande partie de la Nouvelle Guinée et a recueilli des documents anthropologiques et ethnographiques sur les principaux peuples qui l'habitent. Les Monumbo des environs de Potsdamhafen sont de haute taille et de couleur claire, leur nez est convexe. Les hommes font de leurs cheveux une natte qu'ils passent à travers un panier en forme d'entonnoir. Ils emploient dans leurs danses des masques ornés d'un grand bec; comme dans ces danses ils imitent le kangourou et l'oiseau-frégate, il faut y voir un reste d'un culte totémique.

Les Kai sont trapus, la figure est anguleuse, le nez large. Leur taille moyenne est de 1^m,525 chez les hommes; mais on rencontre des individus de 1^m,40 et même 1^m,33. Les Baining ont un type très primitif; l'auteur en donnera la description dans un travail subséquent. Dans toute cette région on observe assez fréquemment de profondes cicatrices verticales sur le front; on les fait dans un but thérapeutique, sur les enfants, pour prévenir le mal de tête. On fait aussi la trépanation pour guérir les plaies du crâne.

Les Kworafi du cap Nelson sont de taille moyenne, de couleur foncée; ils ont un système totémique. Le totem se transmet du côté paternel; en se mariant la femme adopte celui de son mari. Ceux qui ont le même totem habitent du même côté du village; il ne leur est pas interdit de se marier entre eux. Les Kage habitent les montagnes du centre

de la Nouvelle Guinée britannique; ils ont un type physique très fin.

Les Tugeri, ou Kaja-Kaja du sud des possessions hollandaises ont une taille moyenne de 1^m,70, les bras longs, la tête allongée, le nez recourbé; leur couleur est brun-clair. Les femmes ont, par l'étroitesse de leur bassin et la longueur de leurs jambes, un aspect masculin. Les hommes portent le pénis relevé et serré sous la ceinture.

Les Tugeri ne connaissent pas la poterie, et leurs maisons reposent sur le sol sans l'intermédiaire de pilotis. Tous les hommes d'un village habitent les maisons situées aux extrémités de celui-ci, les femmes et les enfants habitent les maisons intermédiaires. Les rapprochements ont lieu au dehors. Les hommes non mariés habitent une maison spéciale. Le système totémique des Tugeri est très compliqué : des plantes sont combinées avec des animaux pour former des groupes principaux et secondaires. Le totem se transmet du côté paternel; il est interdit de se marier dans son propre groupe totémique. Les interdictions alimentaires sont également très compliquées. Ces indigènes sont chasseurs de têtes; avant de décapiter leur victime, ils tâchent de savoir son nom pour le donner à un enfant apparenté au chasseur. Ils mangent le cerveau et la langue et abandonnent le reste du cadavre.

M. Pöch a rapporté de ses voyages des vues cinématographiques et des reproductions photographiques. Il donne à la fin de son mémoire des conseils sur la façon de recueillir ces documents.

Dr L. LALOY.

R. PÖCH. **Einige bemerkenswerte Ethnologika aus Neu-Guinea** (Ethnographie de la Nouvelle-Guinée). *Mitteilungen der anthrop. Gesellsch. in Wien*, XXXVII, 1907, p. 57 (1 pl. et 8 fig.).

L'auteur décrit quelques-uns des objets qu'il a recueillis au cours d'un voyage en Nouvelle-Guinée en 1904-1906. Les Poum de Finschhafen portent sur l'épaule gauche plusieurs épaisseurs d'étoffe en écorce, qui servent à les protéger contre les flèches. En effet, lorsqu'ils tirent de l'arc, c'est cette épaule qui se présente en avant. Cette étoffe est suspendue au cou par un ruban. Les indigènes de la Nouvelle Poméranie et de Berlinhafen font du feu en labourant un morceau de bois tendre et plat avec un bâton de bois dur. Les Poum emploient un autre procédé. Ils prennent un bâton de bois sec long d'environ 1 mètre, le fendent partiellement et maintiennent la fente ouverte avec un coin, tout en la liant pour l'empêcher de se prolonger. Ce bâton est fixé horizontalement; puis le Poum enlève un fragment d'étoffe à son vêtement, et l'introduit dans la partie étroite de la fente. Il prend un des nombreux bracelets de rotang qu'il porte, il le déroule et obtient ainsi une fibre de rotang longue d'environ 1 mètre. Un homme monte sur chaque extrémité du bâton, chacun tient l'un des bouts de la fibre. Ils la frottent rapidement sur le fragment d'écorce, comme s'ils voulaient scier le

bâton. Au bout d'une minute l'écorce prend feu, en même temps la fibre usée par le frottement se brise. Il est très possible que les Poms portent des bracelets de rotang dans le but d'avoir toujours sur eux des fibres propres à faire du feu. D'ailleurs un procédé analogue avait été observé par Miklucho-Maklay et par Finsch sur les côtes nord et sud de la Nouvelle Guinée, et par Semper chez les Negritos des Philippines.

Les graines de *Coix lacryma* L sont portées en signe de deuil, soit en bracelets, soit en colliers ou en boucles d'oreilles. On en garnit aussi des bonnets, et les femmes en deuil portent de véritables corsages tricotés d'une seule pièce et recouverts de ces graines. Au cap Nelson, l'auteur a pu observer environ 700 hommes réunis pour une fête; ils portaient des coiffures faites de coquillages, de becs et de plumes d'oiseaux, le tout disposé très artistiquement. Le gouvernement britannique invite officiellement les indigènes à ces fêtes, dans le but de provoquer des rapprochements entre les tribus éloignées. Les danses durent de dix heures du matin à la nuit; chaque tribu exécute à tour de rôle une danse; il n'y a pas de masques. Chez les indigènes du hinterland du cap Nelson, les cheveux sont nattés, et chacune de ces nattes est entourée de liens d'écorce. Toutes les nattes sont réunies par des liens et forment un faisceau raide comme un bâton, long de plus de 1 mètre, pendant sur le dos.

Les vêtements des hommes et des femmes du cap Nelson et de Collingwood-Bay sont faits d'écorces; c'est le tapa des Polynésiens. Les hommes passent un étroit morceau de tapa entre les cuisses, les femmes se roulent autour des hanches une bande qui descend jusqu'aux genoux et qui est couverte de peintures.

M. Pöch a fait des fouilles à Wanigela, près de la baie Collingwood; il a recueilli des fragments d'une poterie qui diffère de la céramique actuelle par la texture de la pâte, la forme et les ornements des vases. Ces poteries se trouvaient dans des amas de débris de cuisine; elles sont plus parfaites que les productions des indigènes actuels; leur origine est inconnue.

Dr L. L.

H. KLAATSCH. *Schlussbericht über meine Reise nach Australien in den Jahren 1904-1907* (Notes sur la dernière partie de mon voyage en Australie en 1904-1907). *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 635 (4 pl. et 8 fig.).

Dans un séjour prolongé à la baie du Beagle (côte N. W. de l'Australie), M. Klaatsch a observé en détail la tribu des Niol-Niol. Aidé par des missionnaires connaissant la langue de ces indigènes, il a pu pénétrer dans leur intimité. Il a constaté de la façon la plus positive que les Niol-Niol n'ont pas le système totémique compliqué que Spencer et Gillen ont décrit chez les tribus du centre du continent. M. Klaatsch ne

pense pas qu'on puisse utiliser sans réserves les documents fournis par ces auteurs : non pas qu'ils aient été trompés intentionnellement par les indigènes, mais ils partaient d'une idée préconçue et appliquaient aux Australiens la notion de totem telle que le conçoivent certains indigènes d'Amérique. En tous cas on ne saurait généraliser à tout le continent ce qu'ils ont observé chez certaines tribus.

Les Niol-Niol ont des parures pour leurs corroborées, mais elles n'ont rien à voir avec le totémisme. De même leurs danses paraissent simplement basées sur l'esprit d'imitation. M. Klaatsch a vu des hommes faire la danse du dugong ; enterrés jusqu'aux hanches dans le sable, ils contrefaisaient à la perfection les mouvements de cet animal, lorsque son corps sort à demi de l'eau. Mais ces hommes n'appartenaient pas à un groupe totémique du dugong : le lendemain ils représentaient d'autres animaux ; ils ne croyaient pas descendre du dugong et il ne leur était pas interdit de manger de sa viande. En somme il paraît très vraisemblable qu'on a souvent rapporté à tort au totémisme des cérémonies et des usages qui n'ont rien à voir avec lui. Il faut noter d'ailleurs que Roth qui a étudié pendant 10 ans l'ethnographie du Queensland, où il était directeur des affaires indigènes, nie absolument l'existence du totémisme dans cette région.

D'autre part, M^{me} Bates admet que tout indigène a pour totem un animal, quadrupède, oiseau ou poisson ; mais ces totems n'ont rien à voir avec les interdictions de mariage. Chaque nouveau-né reçoit son totem en tenant compte d'une circonstance fortuite qui a accompagné sa naissance.

On peut se demander si l'absence de totémisme, bien constatée chez les Niol-Niol, est un fait primitif ou secondaire ; en d'autres termes les Arunta et leurs voisins conservent-ils des croyances qui ont dégénéré chez les tribus de la côte, ou bien y a-t-il eu dans le centre de l'Australie, développement d'idées et de coutumes qui sont restées à l'état embryonnaire chez la plupart des tribus australiennes ? M. Klaatsch penche vers cette dernière hypothèse, parce que les Niol-Niol sont très primitifs : leurs épieus sont très simples, ils n'ont ni canots ni ustensiles de pêche. D'autre part ils ne donnent pas l'impression d'une régression : ils ont pour les churingas le même respect que les tribus du centre de l'Australie. Sur la côte orientale, Roth a constaté que le churinga a dégénéré et n'est plus considéré que comme une sorte de jouet.

Chez les Niol-Niol il y a des churinga spéciaux pour les deux sexes : ceux des hommes sont toujours perforés, ceux des femmes jamais. Chaque individu possède un grand churinga ou « mirnbor » et un petit nommé « mandaka » ; ces morceaux de bois sont réunis dans un fourreau d'écorce de *Melaleuca* et chaque individu les cache dans un arbre qui lui appartient. Mirnbor et mandaka sont en relation avec la croyance aux âmes. Les âmes qui ne sont pas encore nées s'appellent « ra-i », celles

des morts sont les « njer ». La conception de l'âme du nouveau-né est indépendante de l'acte sexuel. Les ra-i et les njer errent dans la forêt ; les churinga sont destinés à se les rendre favorables. Mandaka et mirnbor portent des gravures représentant des séries de carrés concentriques ; d'après une explication donnée d'une façon constante par les Niol-Niol auxquels M. Klaatsch s'est adressé, cet ornement doit représenter les mouvements du bec d'un canard qui cherche sa nourriture. Quelquefois les carrés sont remplacés par des cercles concentriques. Sur les churinga des femmes il n'y a d'ornements que sur une face : ce sont des lignes en zigzag ; l'autre face, légèrement convexe porte quelques signes isolés gravés en creux. Les Niol-Niol ne croient pas à la réincarnation, en d'autres termes ils ne pensent pas que les « njer » redeviennent des « ra-i ».

Le système matrimonial des Niol-Niol est assez compliqué et rappelle ce que M. Mathew a constaté ailleurs (*Anthrop.*, XVIII, 1907, p 221). Il y a deux groupes principaux comprenant chacun deux subdivisions. Le groupe A, Paddjabor, comprend I les Pardiara, II les Karimb ; le groupe B, Waddipol comprend III les Borong, IV, les Panak.

Un Pardiara ♂ épouse une Karimb ♀, les enfants sont des Panak.

Un Karimb ♂ épouse une Pardiara ♀, les enfants sont des Borong.

Un Borong ♂ épouse une Panak ♀, les enfants sont des Karimb.

Un Panak ♂ épouse une Borong ♀, les enfants sont des Pardiara.

Ce qui peut s'exprimer schématiquement de la façon suivante :

$$I + II = IV ; II + I = III ; III + IV = II ; IV + III = I.$$

Dans un séjour de deux mois à Wyndham, golfe de Cambridge, côte nord de l'Australie, M. Klaatsch a eu occasion d'étudier un grand nombre d'indigènes enfermés dans la prison de l'endroit. Ces malheureux y sont amenés enchaînés par le cou et ce traitement barbare contribue pour une large part à l'extinction des Australiens. M. Klaatsch se réserve de publier plus tard le résultat de ses observations anthropologiques.

Il a trouvé un atelier de fabrication d'instruments en pierre et a vu des indigènes se livrer à ce travail. Il a pu se convaincre que tous les stades de l'éolithique et du paléolithique sont représentés dans l'industrie actuelle des Australiens. Il y a même des éolithes en verre. Il est par suite tout à fait erroné de prendre la forme des instruments comme base d'une classification chronologique.

Après un séjour à Port-Darwin, M. Klaatsch a visité l'île Melville, située à 40 milles au nord de ce point. Dans cette île vit un millier d'indigènes qui ont conservé leurs mœurs primitives. Car après un court essai de colonisation, l'île a été abandonnée en 1829. Les buffles qu'on y avait introduits s'y sont multipliés, et actuellement l'île est affermée à une maison de Sydney, qui y entretient deux colons chargés de faire

la chasse aux buffles, avec l'aide des indigènes. Il est à souhaiter que ce territoire reste longtemps sans autre contact avec la civilisation. Comme les pierres font totalement défaut dans l'île, ces indigènes se trouvent encore à un stade pré-éolithique : ils n'emploient que le bois et les coquillages. Les tombeaux sont entourés de piliers de bois peints et grossièrement sculptés qui représentent peut-être les parents du mort. Cette forme de sépulture ne se retrouve pas sur le continent.

D^r L. L.

R. H. MATHEWS. *Beiträge zur Ethnographie der Australier* (Contribution à l'ethnographie des Australiens). *Mitteilungen der anthropol. Gesellsch. in Wien*, XXXVII, 1907, p. 18.

Ce mémoire complète sur quelques points ceux qui ont été analysés ici (*Anthrop.*, XVIII, 1907, p. 219 et 221). Il est intéressant surtout parce que les faits dont il est question ont été observés par l'auteur lui-même. Celui-ci étudie d'abord les mutilations (sauf celles des organes génitaux). La perforation de la cloison nasale est d'un usage général, dans les deux sexes. L'extraction d'une ou deux incisives supérieures a lieu d'ordinaire dans le sexe masculin seul, au moment de l'initiation. L'amputation de la dernière phalange du petit doigt est spéciale aux femmes, surtout dans les tribus du bord de la mer. En général la main droite seule était opérée : le petit doigt était serré au moyen d'une ligature faite avec le fil d'une grosse araignée ; l'extrémité du doigt finit par se gangrener et tomber. L'opération a un caractère magique ; car les jeunes femmes ayant subi la mutilation sont réputées avoir plus de chance à la pêche.

Parmi les indigènes de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria règne la coutume d'emporter avec soi la main desséchée du cadavre d'un parent, d'un ami ou d'un ennemi. Tous les Australiens croient à la vertu magique des parties détachées d'un cadavre. Ces amulettes sont portées dans une petite poche pendue en bandoulière ; d'autres fois la main desséchée est suspendue au cou et tombe sur la poitrine ou sur le dos. Elle prévient celui qui la porte de l'approche de l'ennemi ou du voisinage du gibier en provoquant des démangeaisons ou des secousses musculaires du côté convenable. Elle détourne également les charmes qui pourraient devenir nuisibles. Dans certains cas la main est remplacée par un pied ou des fragments détachés du dos ou de la jambe.

Le chapitre consacré aux canots et aux radeaux ne nous apprend rien de nouveau. Les huttes sont formées d'un simple toit incliné couvert d'herbes et d'écorce. Elles sont rarement utilisées plus de quelques jours ; car les indigènes se déplacent rapidement à la suite du gibier. Pour aller d'un camp à un autre, les femmes, chargées des enfants et des bagages, prennent un chemin direct ; les hommes au contraire se

séparent et prennent des voies détournées, de façon à augmenter leurs chances de rencontrer du gibier. La position des huttes dans le camp est fixée par des règles; les personnages les plus âgés ont toujours leur résidence le plus près possible de l'eau. Si des voisins se réunissent pour un corrobore ou pour une cérémonie d'initiation, la tribu qui les reçoit établit d'abord son camp, puis les tribus en visite dressent leurs tentes sur le côté de celui-ci situé dans la direction de leur patrie; leurs huttes occupent la même position respective que dans leur camp d'origine. Dans les danses qui constituent le corrobore, les tribus ne se mêlent pas : à tour de rôle chacune d'elles exécute les danses, et les autres servent de spectateurs.

Parmi les armes décrites par M. Mathews, nous ne parlerons que du bumerang. Il y a de petits bumerangs, doués de la propriété de revenir en arrière, qui servent de jouets ou pour tuer du gibier de petite taille. Il faut d'ailleurs noter que, pour revenir vers celui qui l'a lancé, le bumerang ne doit rencontrer aucun obstacle : dès qu'il touche un objet, il cesse de tourner et tombe à terre. Les bumerangs employés pour la guerre ou pour la chasse des gros animaux sont plus grands et plus lourds, et ne reviennent jamais vers celui qui les a lancés.

Les vêtements ne sont en usage que la nuit et lorsque le temps est mauvais. Ils consistent en une couverture formée de peaux cousues ensemble avec des tendons et fixée au moyen d'un lien ou d'un bâtonnet, en travers de la poitrine, de façon à laisser le bras droit libre. Cette couverture descend jusqu'aux genoux. Le côté velu se trouve en dedans lorsqu'il fait froid, en dehors lorsqu'il pleut. Ces peaux sont découpées avec des couteaux de pierre et leur face interne est travaillée avec un racloir de façon à les débarrasser du muscle peaucier; puis on les enduit de graisse et d'ocre rouge.

Il y avait autrefois un commerce d'échanges assez actif entre les tribus. Avant de se mettre en route on faisait des corrobories pour obtenir le beau temps et la pluie, ou augmenter le gibier. Le déplacement des tribus se faisait par des voies fixées depuis un temps immémorial.

D^r L. L.

D^r VELIO ZANOLLI. *Rapporti metrici cranio-rachidei* (Rapports métriques du crâne et du rachis). *Atti dell' Accademia scientifica veneto-trentino-istriana*, 1907. Fasc. 1.

L'étude de M. Zanolli porte sur deux séries de crânes appartenant au Musée anthropologique de l'Université de Padoue, et comprenant : l'une 50 crânes modernes de Bologne (25 ♂ et 25 ♀), l'autre 21 crânes de Padoue (14 ♂ et 7 ♀). L'âge des individus auxquels ont appartenu ces crânes est exactement connu, de plus l'auteur donne les diverses sériations d'après la capacité crânienne, l'indice céphalique, l'indice hauteur-longueur, l'indice transverso-vertical, l'indice facial supérieur,

l'indice facial total, l'indice nasal, l'indice orbitaire, l'indice palatin, l'indice du trou occipital, et enfin d'après la forme de la *norma verticalis* en employant la complexe nomenclature italienne.

Pour calculer la surface du trou occipital, M. Zanolli, renonçant aux procédés employés par Mantegazza, Calori, Corrado et Mochi, a eu recours à la méthode qui consiste à dessiner en grandeur naturelle le contour du trou occipital sur la vitre dépolie d'un véritable appareil photographique, et ensuite à en déterminer la surface à l'aide d'un planimètre. Pour la comparaison de cette surface au volume du cerveau, il transforme avec juste raison ces deux quantités hétérogènes, en valeurs linéaires, en extrayant la racine carrée de la première et la racine cubique de la seconde.

Enfin il établit deux indices : le 1^{er} qu'il appelle *indice linéaire occipito-céphalique* est le rapport décimal entre la racine cubique du volume crânien et la racine carrée de la surface du trou occipital ; le 2^e qu'il appelle *indice linéaire encéphalo-cervical* est le même rapport entre la valeur linéaire de la capacité crânienne, et la valeur linéaire de la surface du canal rachidien prise sur la projection des deux premières vertèbres cervicales.

Voici les principales conclusions auxquelles est parvenu l'auteur :

1^o Aux plus grandes longueurs ou largeurs du crâne correspondent exceptionnellement les petites longueurs ou largeurs du trou occipital ; chez la femme, les résultats sont plus nets que chez l'homme ;

2^o L'indice du trou occipital est plus faible chez la femme que chez l'homme ;

3^o L'indice céphalique ne correspond que dans 20 0/0 des cas chez l'homme, dans 24 0/0 des cas chez la femme à l'indice occipital homologue ;

4^o Les relations entre l'indice occipital et l'indice transverso-vertical ne sont pas plus nettes ;

5^o La surface du trou occipital varie dans des limites étendues : chez les hommes de Bologne : minimum 596 mm² ; maximum 1098 mm² ; chez les femmes de la même série : minimum 499 mm² ; maximum 853 mm². La moyenne pour les premiers est de 822 mm², pour les seconds : 690 mm². Pour la série de Padoue, l'auteur a obtenu pour les deux sexes, les valeurs respectives de 764 mm² et de 733 mm² ;

6^o La surface du trou occipital n'est pas en relations avec l'indice céphalique ;

7^o La surface du trou occipital augmente en même temps que la capacité crânienne, mais l'augmentation de la première est bien plus rapide que l'augmentation de la seconde ;

8^o L'indice linéaire occipito-céphalique varie en raison inverse de la taille ;

9^o La valeur linéaire de la surface du canal rachidien varie dans des

limites moins étendues que la valeur linéaire de la surface du trou occipital;

10° L'indice linéaire encéphalo-vertical ne suit pas exactement les variations de l'indice linéaire occipito-céphalique; il n'existe entre eux qu'un très large parallélisme.

La conséquence de cette étude est que l'indice occipito-céphalique de Mantegazza ne saurait être pris comme l'expression exacte du rapport qui existe entre le développement du crâne, et la capacité rachidienne.

Il serait à souhaiter que de nombreuses études du genre de celle de M. Zanolli, aussi consciencieuses et aussi précises, missent au point avec autant de rigueur scientifique les multiples problèmes qui se posent encore en anatomie humaine, ou dont la solution hâtive est encore sujette à revision.

D^r RIVET.

V. GIUFFRIDA-RUGGERI. **Le proporzioni del busto nei due sessi e il canone di Fritsch** (Les proportions du buste dans les deux sexes et le canon de Fritsch). *Atti della Società romana di antropologia*, vol. XIII, fasc. 1, 1907.

Au sujet d'un livre de Stratz (*Naturgeschichte der Menschen*. Stuttgart, 1904), M. Giuffrida-Ruggeri fait dans ce mémoire une étude critique du canon de Fritsch, adopté par le gynécologue allemand, non sans quelques « tiraillements » rendus nécessaires pour l'adapter au sexe féminin. L'auteur montre que les proportions relatives admises par Stratz pour les diverses parties du corps de l'homme et de la femme ne correspondent pas toujours à la réalité anatomique. En s'appuyant sur les chiffres fournis par Papillault (*L'homme moyen à Paris*) il prouve que le buste de la femme est relativement plus grand que le buste de l'homme, puis serrant de plus près le problème il établit trois indices : *l'indice pubien*, *l'indice trochantérien*, et *l'indice ischiatique*, formés respectivement par le rapport centésimal des distances vertico-pubienne, vertico-trochantérienne et vertico-ischiatique à la taille et en étudie d'après les mesures prises par différents auteurs, les variations sexuelles. Suivant la valeur de ces indices, il propose de les classer en trois groupes : macroschélie, méso-schélie, et brachyschélie. Les limites extrêmes de ces groupements varient suivant les sexes et la moyenne obtenue pour la femme est toujours sensiblement supérieure à celle obtenue pour l'homme; cette différence sexuelle atteint avec le premier rapport 0,9, avec le deuxième 1,3, avec le troisième 1,7; elle augmente donc nettement quand la distance verticale employée pour la détermination de la hauteur du tronc comprend une partie ou la totalité du bassin. Et ceci s'explique aisément par ce fait que chez la femme, le bassin est plus incliné que chez l'homme, autrement dit que la ligne promonto-pubienne se rapproche davantage de la verticale chez celle-là que chez celui-ci.

L'auteur conclut de cette étude que le canon de Fritsch excellent pour le sexe masculin ne saurait nullement convenir, comme Stratz l'a pensé, au sexe féminin.

La plupart des anatomistes pensait sans doute, même avant d'avoir lu l'excellente critique de Giuffrida-Ruggeri, que l'unification des canons était une tentative vaine et vouée d'avance à un échec.

D^r R.

J. BEDDOE. **The estimation of Skull-capacity by a peripheral method** (Evaluation de la capacité crânienne par la périphérie). *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 695.

M. Beddoe a apporté quelques perfectionnements à la méthode d'évaluation de la capacité crânienne qu'il a décrite ici (*Anthrop.*, XIV, 1903, p. 267). Il mesure la circonférence horizontale, l'arc sagittal du nasion à l'inion, et l'arc transverse du centre d'un méat auditif à l'autre en passant par le sommet du crâne. Il multiplie l'un par l'autre un tiers de chacune de ces mesures, il divise le produit par 2.000 et il ajoute au quotient 0,3 pour cent (?) pour chaque degré de l'indice céphalique au dessus de 50, jusqu'à 82. Le procédé me paraît compliqué, et je doute qu'on y ait fréquemment recours.

D^r D. LALOY.

JARRICOT (J.). **Méthode et appareils pour obtenir des figurations rationnelles du détroit supérieur**. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1906.

L'auteur expose une méthode d'orientation du bassin en vue des études anthropologiques, établit un plan qu'il nomme *horizontal anthropologique* et décrit les appareils très compliqués qu'il a fait construire pour ses recherches. Il propose d'appliquer sa méthode aux figurations du détroit supérieur, qui seraient ainsi toutes comparables entre elles et porteraient l'échelle de leur réduction (métrophotographies).

R. ANTHONY.

JARRICOT (J.). **Description d'un support nouveau pour les études anthropologiques du crâne et du bassin**. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1906.

Dans cette note, l'auteur décrit un appareil véritablement trop compliqué et destiné à supporter et à orienter le crâne ou le bassin, à volonté. Il appelle cet appareil le *cranio-pelvistat*.

D'après l'auteur, ses avantages seraient de permettre :

1° La sustentation du bassin, sustentation nécessaire pour déterminer l'orientation du détroit supérieur à laquelle il attache une grande importance ;

2° L'orientation du crâne au choix de l'opérateur suivant les divers plans anthropologiques (de Broca, de l'entente de Francfort, etc.) ;

3° La sustentation des pièces osseuses (crâne ou bassin) pour les photographies (métrophotographies du détroit supérieur, photographies de norma craniennes successives, etc.).

M. Jarricot paraît ne pas connaître le support cranien de M. Verneau, peu compliqué et d'un usage véritablement commode.

R. A.

JARRICOT (J.). Le degré d'humidité des os joue-t-il un rôle important en ostéométrie? *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1906.

Cette étude a eu pour point de départ la constatation faite par H. Welcker (*Archives françaises d'Anthropologie*, 1902) d'un écart de 19 millimètres pour un même diamètre de la mandibule, écart lié à l'influence de l'humidité. L'auteur a soumis à des expériences variées plusieurs séries de mandibules humaines d'âge et d'origine diverses; il conclut qu'il n'y a pas lieu en général de se préoccuper des variations hygrométriques de la mandibule, surtout en ce qui concerne les pièces de collections.

L'auteur a soumis également à des expériences des bassins secs; il a noté minutieusement les variations pondérales et diamétrales. Il est arrivé à cette conclusion que là encore les variations sont minimales mais que, cependant, si l'on veut calculer avec une approximation aussi grande que possible, les dimensions cadavériques d'une série de bassins secs *vissés*, il convient d'augmenter de 2 à 3 millimètres leurs principales mesures.

R. A.

TH. MOLLISON. Einige neue Instrumente zur Messung von Winkeln und Krümmungen (Deux nouveaux instruments pour mesurer les angles et les courbes.) (*Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*. Vol. X. Fasc. 3, p. 489-499, 1907.)

Les deux nouveaux appareils, dont M. Mollison a cru devoir enrichir l'arsenal anthropologique, sont un goniomètre et un cyclomètre, qui paraissent en effet, d'après la description de l'auteur, susceptibles de rendre des services. A cette époque de l'année où les vœux sont faciles et naturels, on peut leur souhaiter de trouver près des anthropologistes plus de succès que les multiples instruments plus ou moins semblables proposés par d'autres savants.

D^r RIVET.

C. BRUCK. Die biologische Differenzierung von Affenarten und menschlichen Rassen durch spezifische Blutreaction (La différenciation spécifique des espèces de singes et des races humaines par la réaction spécifique du sang). *Berliner klinische Wochenschrift*, 1907, n° 26, et *Archiv für Rassen-Biologie*, IV, 1907, p. 726.

On sait ce qu'on entend par réaction biologique du sang (*Anthropo-*

logie, XIII, 1902, p. 553). Elle permet de différencier les espèces animales, à condition qu'elles ne soient pas trop voisines. M. Bruck, de Batavia, s'est posé pour but de différencier non seulement l'homme des anthropoïdes, mais les diverses races humaines entre elles. Il a employé une méthode plus sensible que celle des précipitines, que nous avons décrite précédemment. Dans cette méthode, le résultat est positif, lorsque l'hémolyse (dissolution des globules rouges) est empêchée; il est négatif quand cette dissolution a lieu.

Il a pu établir ainsi que l'orang n'est pas plus éloigné biologiquement de l'homme que du macaque. D'autre part des individus de même espèce animale ou appartenant à la même race humaine ne donnent pas entre eux de réaction. Après ces expériences préliminaires, M. Bruck a étudié les serums de 7 Hollandais, 5 Chinois, 6 Malais, 7 Javanais et 1 Arabe. Il a constaté qu'un serum préparé pour les représentants de la race blanche différencie ceux-ci des races mongole et malaise et que d'après le degré de l'arrêt de l'hémolyse, il est possible d'établir le degré de parenté des diverses races. D'autre part cette différenciation n'a lieu qu'au moyen d'un antiserum préparé pour la race la plus élevée. Ainsi un antiserum de Hollandais donne une réaction différente avec le sang des Chinois et avec celui des Malais. Mais un antiserum de Malais ne permet de séparer aucune des trois races. Il semble, d'après Bruck, que l'albumine des races élevées contienne non seulement tous les groupements atomiques des races inférieures, mais encore des groupements récepteurs spéciaux. De la sorte la série descendante Hollandais, Arabes, Chinois, Malais, a pour base biologique un appauvrissement progressif en groupes récepteurs.

Les expériences faites sur les Javanais sont particulièrement intéressantes. Cette race provenant du mélange des habitants primitifs de l'île avec des immigrants Hindous et avec des Malais, présente des réactions compliquées. Chez 5 Javanais, le serum se comportait comme celui des Malais; chez 2 autres, provenant de l'intérieur de l'île, où la race hindoue a conservé plus de pureté, la réaction est intermédiaire entre celle des Hollandais et celle des Chinois. En résumé, si les données recueillies par Bruck sont exactes, une voie nouvelle s'ouvre à l'anthropologie, et les différences des races humaines ne sont plus seulement morphologiques, mais reposent sur des différences dans la structure même de leur molécule d'albumine.

D^r L. LALOY.

ALAS HRDLICKA. **Anatomical observations on a Collection of Orang skulls from Western Borneo**; with a Bibliography (Observations anatomiques sur une collection de crânes d'Orangs de l'Ouest de Bornéo). *Proceed. Un. St. Nat. Museum*, vol. XXXI, 1906.

Au cours de ce mémoire, M. Hrdlička étudie la superbe collection de

crânes d'Orangs offerte en janvier 1906 par le D^r Abbot au Musée national des États-Unis. Cette collection comprend 26 crânes, dont 24 proviennent des bords de la rivière Sakaïom et 2 des bords de la rivière Landak ; ces deux rivières sont très voisines.

Au point de vue de l'âge, les 26 crânes peuvent être répartis de la façon suivante : 1 jeune, 12 adolescents et 13 adultes. L'auteur a remarqué que la suture sagittale et la suture lambdoïde qui, chez l'Homme, persistent si longtemps, se ferment chez l'Orang beaucoup plus tôt.

Par contre, l'oblitération de la suture basilaire semble être chez l'Orang, comme chez l'Homme, un bon signe de l'âge adulte. De même, et en ce qui concerne du moins les mâles, l'existence de la crête sagittale correspond à l'âge mûr.

Au point de vue du sexe, les mâles peuvent être surtout caractérisés par un crâne plus grand, et aux formes plus massives, des canines plus fortes et une crête sagittale bien marquée. La collection du D^r Abbot comprenait 13 mâles, 11 femelles et 1 spécimen douteux.

La capacité crânienne de ces animaux variait entre 405 et 540 centimètres cubes pour les mâles, et entre 320 et 400 cc. pour les femelles. En combinant ces données avec celles des auteurs, Hrdlicka a vu que, chez les Orangs mâles adultes, la capacité crânienne varie de 355 cc. (Delisle) à 540 cc. (Hrdlicka) et même 575 cc. (Bischoff) ; chez les femelles, elles varient entre 300 cc. (Selenka) et 490 cc. (Selenka).

Les mensurations de détails qu'il a prises sur le crâne et la face ont donné à l'auteur des résultats souvent intéressants ; signalons entre autres ce fait qu'un de ses Orangs présentait, contrairement à tous ses congénères, un orbite plus large que haut, comparable à certains orbites humains mégasèmes. C'est, d'après Hrdlicka, la première fois qu'on ait constaté cette particularité chez l'Orang dont les orbites sont toujours plus hauts que larges. Signalons aussi les considérations relatives aux os propres du nez, à l'épine nasale, aux dents.

Il faut être reconnaissant au D^r Abbot d'avoir récolté une collection aussi considérable de crânes d'Orangs et d'avoir ainsi fourni à M. Hrdlicka l'occasion d'un si intéressant mémoire. Le fait que tous les animaux récoltés par le D^r Abbot proviennent d'une région relativement restreinte augmente considérablement l'intérêt anthropologique de sa collection. C'est, en somme, grâce à cette circonstance que M. Hrdlicka a pu en tirer un si bon parti et faire faire un si grand pas aux connaissances anatomiques que nous avons sur ces anthropoïdes encore des plus rares.

Le mémoire de M. Hrdlicka est écrit dans un style très clair et très précis, suffisamment illustré, et il est suivi d'une bibliographie très complète qui rendra service à plus d'un anatomiste, nous n'en doutons pas.

R. ANTHONY.

J. DENIKER. **La question des races en psychologie.** *L'Année psychologique*, t. XIII, p. 292-307. Paris, Masson et C^{ie}, 1907.

L'auteur résume les deux chapitres de son livre *Races et peuples de la terre* (Paris, Schleicher, 1900) qui portent sur la classification des races et sur les races d'Europe. Ce résumé qui ne contient pas de nouveautés est fait spécialement pour les psychologues et destiné à servir de cadre à des recherches sur le ou les « caractères psychiques » de chaque race.

Jean-Paul LAFITTE.

ARQUEMBOURG. **Un cas de pouces à trois phalanges.** *Écho médical du Nord*, 31 déc. 1905.

Il s'agit d'un jeune garçon présentant trois phalanges à chaque pouce. La radiographie montre que la phalangette du pouce droit envoie une apophyse volumineuse, qui lui est rattachée par de fortes travées osseuses. Le pouce gauche présente une disposition encore plus curieuse : entre ces deux phalanges s'est développé un petit os complètement indépendant de ses deux voisins, et qui leur oppose des surfaces articulaires, au niveau desquelles des plis de flexion apparaissent sur la peau. Il existe donc sur ce pouce une véritable phalange supplémentaire, ce qui constitue une anomalie des plus rares.

D^r L. LALOY.

J. LITANG. **Un cas de nanisme par rachitisme tardif.** *Bull. Soc. Anthropol. Lyon*, 1905.

C'est une observation détaillée et intéressante, suivie d'autopsie, d'un cas de nanisme, qu'après discussion l'auteur attribue au rachitisme, mais à une forme particulière du rachitisme qui se manifesterait au moment de l'adolescence et à laquelle Ollier a donné le nom de *rachitisme tardif*.

R. ANTHONY.

BÉLA RÉVÉSZ. **Rassen und Geisteskrankheiten** (Races et maladies psychiques). *Archiv für Anthropologie*, VI, 1907, p. 180.

En Europe, les principales causes des psychoses et des névroses sont les maladies infectieuses (syphilis), les intoxications (alcool), l'hérédité, l'influence de la civilisation sur des individus doués d'une résistance insuffisante. Dans les autres parties du monde, on rencontre des causes analogues. En Asie les psychoses sont très répandues. Au Japon, notamment, on rencontre de nombreux cas d'hystérie et de neurasthénie. Dans l'île de Shikoku, règne une maladie qui ressemble aux cas de possession si fréquents en Europe au Moyen-Age. D'après la croyance populaire, les morts prennent souvent la forme d'un chien ou d'un blaireau pour apparaître aux vivants. Les malades s'imaginent avoir un chien ou un blaireau dans leur corps et se comportent comme ces ani-

maux : ils marchent à quatre pattes, aboient, prennent leurs aliments directement avec la bouche. Cette maladie s'observe surtout dans les basses classes, où règne la superstition, et pendant les convalescences de maladies graves.

Les Annamites sont également très suggestibles, et les hystériques sont fréquents parmi eux ; on rencontre même des hypnotiseurs de profession. D'après Raynault, l'hystérie est due chez eux à l'abus de l'opium. Au Japon, au contraire, elle paraît provenir du surmenage auquel on se soumet pour adopter la culture européenne.

Les névroses des Malais sont bien connues. Le latah est une sorte de chorée imitative, répandue surtout à Java et à Sumatra. Le malade émet des sons et exécute des mouvements involontaires. Il imite les sons et les mouvements qu'on exécute devant lui. Cette maladie est commune surtout chez les femmes ; elle paraît due à la faiblesse de la volonté et à la suggestion. L'amok est au contraire plus commun chez les hommes. Celui qui en est atteint se précipite dans la rue et tue avec son kriss tous ceux qu'il peut atteindre. Cet accès dure quelques heures et est suivi d'un état de stupeur ; le malade ne se souvient pas de ce qu'il a fait. D'après van Brero cette névrose provient de ce que les Malais ne savent pas commander à leurs impulsions. Rasch en fait au contraire un équivalent de l'épilepsie ; cette hypothèse s'appuie sur l'amnésie qui suit l'accès.

Dans l'Inde anglaise, on observe une névrose semblable au latah des Malais. D'autre part le mali-mali des Tagales, le bah-tschi des Siamois et le yaun des Birmans sont des affections identiques au latah. Enfin dans les environs d'Irkoutsk on observe, dans les hivers rigoureux, une maladie que les Russes appellent miryachite, et qui est caractérisée par ce fait que le patient imite les mouvements et les sons qu'on exécute devant lui, obéit aux ordres qu'on lui donne, le tout sans perdre conscience. Il s'agit donc encore du latah. La même maladie a été observée en Laponie, aux États-Unis et chez les Aïnos ; on en connaît un cas observé à Paris. C'est donc une affection très répandue, qui repose sur la suggestibilité.

L'Afrique est moins favorable au développement des psychoses et des névroses, à cause de sa civilisation moins avancée. En Abyssinie on absorbe, en cas de disette, du *Lathyrus sativus* var. *coeruleus*. Cette plante produit une intoxication dite lathyrisme, qui se caractérise par de la paralysie des extrémités inférieures et de l'exagération des réflexes. Le lathyrisme a également été observé en Algérie. Quoique le système nerveux des indigènes d'Algérie soit très sensible aux influences pathologiques, ils présentent cependant, d'après Legrain, une immunité remarquable pour l'alcoolisme. Il en est de même, d'après Régis, des nègres du Zambèze. Greenless a observé 473 indigènes enfermés dans l'asile de Grahamstown en Afrique australe. Les cas de manie sont très

fréquents (67 0/0 du total), l'épilepsie essentielle est presque inconnue, l'épilepsie consécutive à des accidents est très fréquente. La paralysie générale progressive n'a presque jamais été observée.

On constate cette même immunité chez les Nègres des États-Unis, de Cuba et du Brésil. Witmer a également observé que la manie est la forme de folie la plus fréquente chez les nègres des États-Unis. D'après les constatations faites en Afrique et en Amérique il semble donc bien établi qu'une immunité relative pour la paralysie générale et une prédisposition à la manie sont des caractères de la race nègre. M. Révész a observé que les nègres du Brésil supportent fort bien l'alcool; il est vrai que cet alcool de canne à sucre est préparé par eux-mêmes et par suite non falsifié.

Meldorf et Pontoppidan ont décrit chez les Eskimos du Groenland une névrose qu'on peut rapprocher de l'agoraphobie et qui se présente surtout chez ceux qui font abus du tabac. Lorsque le malade se trouve dans son kayak, isolé en pleine mer, il est pris de peur, de vertige et de vomissements.

Seules les maladies spéciales à certains groupes ethniques, ou dont la fréquence est variable dans les diverses races, rentrent dans le domaine de l'anthropologie. Aussi M. Révész laisse-t-il de côté l'Europe où les psychoses sont presque uniformément répandues. Il se borne à citer la fréquence de l'hystérie et de la neurasthénie en Vendée, et la folie mystique si commune en Russie. Dans les deux cas il s'agit de peuples arriérés et superstitieux.

D^r L. LALOY.

PAUL SÉBILLOT. *Le Folk-lore de France*. Tome IV. *Le peuple et l'histoire*. Paris, E. Guilmoto, 1907. 1 vol. in-8°, 499 p.

Nous avons précédemment analysé le tome III de l'ouvrage de M. Sébillot sur le *Folk-lore de France (Faune et Flore*. Cf. *Anthropologie*, t. XVII, p. 722). Celui-ci en est la suite immédiate et termine cette volumineuse compilation. En plus d'une bibliographie abondante et d'une table analytique et alphabétique très complète, voici, dans l'ordre même du livre, les principales matières de ce dernier volume.

Livre I. — *Le Préhistorique*: quatre chapitres sur les menhirs, dolmens, tumulus, et pierres diverses (pierres branlantes, polissoirs); l'auteur expose les traditions populaires relatives à l'origine de ces monuments ou accidents naturels (fées, nains, géants, hommes, etc.) puis les hantises dont eux-mêmes ou leur voisinage sont l'objet, enfin leurs propriétés merveilleuses (mouvements, déplacement, sonorités, trésors, etc.); — un cinquième chapitre est consacré aux cultes et observances mégalithiques, friction, ascension, station, passage à travers la pierre, sur la pierre (cf. p. 156 le même rite pratiqué dans les églises), tour de la pierre, offrandes, pratiques diverses, rôles et emplois actuels

des objets préhistoriques, particulièrement les haches. Enfin, pour clore le livre, un bon résumé critique relatif aux légendes de sacrifices humains qui ont eu et qui parfois encore ont cours au sujet des mégalithes.

Livre II. — *Les monuments*. D'abord les rites de la construction : 1° rites préparatoires, emmurement d'une créature humaine sous les fondations, puis d'un animal vivant, puis arrosage des fondations avec le sang d'une victime, à laquelle se substitue en dernier lieu le vin ; 2° pose de la première pierre ; 3° rites d'achèvement, la charpente, le coq du clocher, sacrifice animal dans la maison ou l'étable nouvelle, etc.

— Les monuments antiques viennent après, un chapitre est consacré à exposer leurs origines, particularités, habitants et hantises, d'après les traditions populaires. — Suivent les églises ; les parties les plus intéressantes du chapitre sont celles qui ont trait à la délimitation et aux choix de l'emplacement, aux légendes et traditions relatives à leur construction, puis aux qualités spéciales des pourtours d'églises. Dans les autres paragraphes (clochers et cloches, paganisme dans les églises, animisme et pouvoirs des statues, hantises) les faits restent naturellement, comme toujours, pleins d'intérêt, mais il y a du désordre dans leur exposition. Le chapitre suivant, sur les châteaux, est bâti sur le même type que celui sur les églises. Il est suivi d'un chapitre assez neuf sur le folklore particulier des villes, jusqu'ici assez mal étudié.

Livre III. — *Le peuple et l'histoire*. M. Sébillot réunit sous ce titre en divers chapitres ce qui a trait aux anciennes classes sociales, gens d'église, noblesse, tiers état, aux grands événements sociaux (les guerres) et aux divers moments ou personnages de l'histoire de France : Gaule, Mérovingiens et Carolingiens, Capétiens à Renaissance, Renaissance à Ligue, Ligue à Révolution, Révolution, légende napoléonienne, Restauration à nos jours. Il y a là naturellement beaucoup de faits.

Il serait vain de chercher dans ce gros travail de M. Sébillot soit des idées, soit une méthode originales. C'est une compilation énorme, œuvre de patience, et qui sera fort utile, non par ses résultats, mais comme instrument de travail.

J.-P. LAFITTE.

GEORGES DUMAS. *L'Odeur de sainteté* (*Revue de Paris*, 1^{er} décembre 1907, p. 531 sq.).

Menue contribution à l'étude des mystiques. L'odeur de sainteté n'est pas une métaphore simple du langage des mystiques : d'abord, ceux-ci considèrent le phénomène comme parfaitement réel ; de plus, des observations faites par les médecins modernes et rapprochées de récits concernant Christine de Stommeln, saint Joseph de Copertino, sainte Lydwine, saint Cajetan, saint François de Paule, sainte Thérèse, Catherine de Ricci, prouvent l'authenticité du fait des émanations parfumées

à certains moments, explicables d'ailleurs par des troubles dans le fonctionnement physiologique normal.

J.-P. L.

ANDREE. *Frauenpoesie bei Naturvölkern* (La poésie féminine chez les peuples primitifs). *Korrespondenz-Blatt der deutschen Gesellsch. für Anthrop.*, t. XXXVII, 1906.

Les poésies composées par les femmes, chez les peuples primitifs, se rangent dans les catégories suivantes : chansons d'enfants ou berceuses, chants d'amour, pièces consacrées à l'amour maternel, à la jalousie, la vengeance, chansons plaisantes ou douloureuses, chansons de travail, ou pièces exprimant des sentiments divers, tels que la pitié. C'est ainsi que la négresse Bambara qui avait recueilli Mungo Park, malade, dans sa hutte, chantait près de son lit :

« Le vent hurle, la pluie tombe,
Le pauvre homme blanc est venu et s'est assis sous notre arbre,
Il n'a pas de mère qui lui apporte du lait,
Pas de femme qui broie du grain pour lui,
Ayez pitié de l'homme blanc ».

Le travail de M. Andree renferme de nombreux exemples de poésies empruntées aux peuples primitifs les plus variés. Ce sont en général des improvisations ; mais il y a aussi des chants traditionnels. Ces poésies sont toujours chantées, parfois avec accompagnement d'instruments. Le texte des pièces traditionnelles renferme souvent des formes archaïques qui le rendent incompréhensible. Il est à remarquer que, même chez les peuples où la femme est traitée en esclave, elle compose cependant des poésies et même des chants d'amour. C'est en Australie que le sentiment poétique est le moins développé ; on trouve ensuite les Nègresses et les Indiennes d'Amérique. Les femmes dravidiennes et les Polynésiennes occupent le sommet de l'échelle : leurs productions sont souvent comparables à celles des Européens. Il serait à souhaiter que l'on fit un recueil de tous les textes épars dans les récits des voyageurs ; on pourrait alors comparer la poésie des femmes à celle des hommes dans les diverses races et sauver de l'oubli des œuvres de quelque mérite. Il semble que la langue qui conviendrait le mieux pour ces traductions serait l'allemand ; il a les caractères d'imprécision, le flou, qui rend le mieux la poésie populaire.

Dr L. LALOY.

K. FUCHS. *Die Versetzungsornamentik* (Le décor par transposition). *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXXVI, 1906 (*Verhandl.*), p. 98.

Dans un travail analysé ici (1906, p. 433), M. Wilke indiquait, comme origine de la spirale néolithique, le glissement réciproque de deux séries de demi-cercles doubles ou triples concentriques. M. Fuchs montre que ce procédé est encore employé en Transylvanie pour décorer les meubles

et les poteries. La céramique d'Erösd présente des ornements si compliqués, qu'il semble qu'on ait assemblé à faux les fragments d'un vase brisé. Ce décor est peut-être copié des murs des maisons. Ceux-ci sont recouverts de glaise, dans laquelle on insère des tessons de poteries colorées. En copiant cette mosaïque, on obtient des dessins par transposition tels qu'en présentent les vases d'Erösd.

D^r L. L.

HÖFLER (M.). Das Herz als Gebildbrod (Le cœur dans les pâtisseries). *Archiv für Anthropologie*, t. V, 1906, p. 263 (20 fig.).

L'auteur donne de nombreux exemples de pâtisseries en forme de cœur, en usage surtout dans les pays allemands. C'est le plus souvent un cœur bilobé, de forme traditionnelle ; le cœur surmonté de flammes est plus rare et se rattache à des idées mystiques ; il est apparu bien plus tard dans la symbolique populaire. Ces cœurs bilobés se retrouvent dans certains bijoux et en sculpture. Ils ont été empruntés par les Germains aux Italiens ; ceux-ci les tenaient des moines coptes, qui les avaient pris aux Égyptiens. Les Grecs et les Romains représentent le cœur sous la forme d'un organe à peu près sphérique et sans lobes. L'importance du cœur dans les tradition populaires se rattache à la coutume de manger le cœur de l'ennemi qu'on avait tué, afin de s'approprier ses qualités guerrières. De nombreuses légendes prouvent que cette coutume était très répandue chez les anciens Germains. Des méthodes thérapeutiques populaires reposent sur la même croyance. Jusqu'au XI^e siècle l'Église eut à lutter contre la coutume de manger le cœur et de boire le sang. Les pâtisseries en forme de cœur sont le dernier vestige de cette coutume. Le travail de M. Höfler montre, par de nombreux exemples, comment on a passé du sacrifice humain primitif, à la forme rudimentaire actuelle et comment le cœur bilobé traditionnel se rattache au cœur figuré sur les monuments égyptiens et dont les embaumeurs avaient appris à connaître la forme.

D^r L. L.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Nécrologie. — P. G. de Rouville.

Nous apprenons avec regret le décès de Paul-Gervais de Rouville, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Montpellier.

M. de Rouville est mort le 29 novembre 1907 dans sa quatre-vingt cinquième année. Auteur de nombreux et importants travaux sur la géologie de l'Hérault, notre éminent confrère laissera le souvenir d'un homme aimable et très dévoué à la Science. Deux de ses fils, continuant la tradition paternelle, sont l'un, Georges de Rouville, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, l'autre, Étienne de Rouville, chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences de la même ville.

M. B.

Nécrologie. — Le commandant Jouan.

Nous apprenons la mort d'un ethnographe, un peu oublié des jeunes générations, mais qui a rendu à la science des services assez signalés pour que nous consacrons, dans *L'Anthropologie*, quelques lignes à sa mémoire.

H. Jouan appartient pendant 44 ans à la marine. Sa première campagne, sur la « Belle Poule », eut lieu dans l'Atlantique, de 1839 à 1843. Il était aspirant à bord du navire qui ramena en France les cendres de Napoléon I^{er}, et déjà il montrait pour l'ethnographie un goût très prononcé. En dehors du récit de cette campagne, qu'il publia dans les Mémoires de la Société académique de Brest, il nous donna, beaucoup plus tard, des notes intéressantes sur Wydah, le Dahomey et le Gabon, tels qu'il les observa il y a plus de soixante ans.

De 1851 à 1857, à bord de l'*Artémise*, il sillonna l'Océan Pacifique dans tous les sens, en qualité de lieutenant de vaisseau. Ce fut alors qu'il commença à recueillir des documents sur la littérature orale des Polynésiens et sur les légendes de la Nouvelle-Zélande.

Nommé gouverneur des îles Marquises, il entreprit une étude complète de l'archipel. Tour à tour hydrographe, géographe et ethnologue, il réunit, notamment, des documents du plus haut intérêt sur les indigènes, qui étaient encore foncièrement anthropophages. Il lui fut donné d'observer les premiers résultats du contact des insulaires avec les Blancs et, dès 1857, dans un article publié par la *Revue coloniale* sous le titre : *Archipel des Marquises*, il signala l'influence néfaste des Européens sur les Marquésans, dont le nombre se mit à diminuer rapidement dans certains districts. Les statistiques qu'il dressa à cette époque, ses travaux sur l'ethnographie des Marquises, sur les coutumes et les migrations des Polynésiens constituent de précieux documents dans lesquels A. de Quatrefages aimait à puiser, parce qu'ils les considérait comme absolument dignes de foi.

Quelle que soit la valeur de cette relation, elle n'a pas, pour l'anthropologiste, la même importance que les mémoires sur la Polynésie auxquels je viens de

faire allusion et dont les principaux sont : *Les îles Loyalty* (Revue coloniale, 1860) ; *A propos du peuplement de la Polynésie* (Ibid., 1884) ; *La Nouvelle-Zélande* (Société linnéenne de Normandie, 1885) ; *Les légendes des îles Hawaï et le peuplement de la Polynésie* (Société académique de Cherbourg, 1887) ; *La dépopulation des îles Marquises* (Ibid., 1890) ; *La littérature orale des Polynésiens* (Ibid., 1890). Je mentionnerai encore une intéressante note publiée par la Société académique de Cherbourg, note intitulée : *A propos du peuplement de Madagascar*, dans laquelle l'auteur examine le rôle joué par les Malayo-Polynésiens dans le peuplement de la grande île africaine.

De 1864 à 1870, H. Jouan, devenu capitaine de frégate, fit de longs séjours en Indo-Chine, où il remplit les fonctions de chef d'état-major de la marine. En 1866, il prit part à l'expédition de Corée, et, dans le récit qu'il en publia cinq ans plus tard, on trouve de curieux détails sur les habitants de la péninsule.

Lorsque sonna l'heure de la retraite, le commandant Jouan se fixa à Cherbourg, où il ne resta pas inactif. Il entreprit l'organisation du musée d'Histoire naturelle de cette ville, qu'il avait enrichi de nombreuses collections ethnographiques rapportées de ses lointains voyages. En même temps, il commença la publication d'une série d'articles sur le passé de la Basse-Normandie, étudiant successivement *les vieux Cherbourgeois, le puits romain de Grenneville, la ville romaine de Coriallum*, dont il fixa l'emplacement, *les sépultures franques de la lande Saint-Gabriel, les monuments mégalithiques de Bricquebec*, etc.

Il appartenait depuis 50 ans à la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, et depuis 49 ans à la Société nationale académique. A dix reprises, il fut élu président de la première et il occupa pendant plus de 20 ans le fauteuil de la présidence de la seconde de ces sociétés. Mais, atteint de cécité et infirme, il dut se démettre de ses fonctions. A cette occasion, il reçut des témoignages unanimes de sympathie, car ce vieux marin doublé d'un savant, qui avait su conquérir l'estime et l'affection des cannibales des Marquises par sa bienveillance et son esprit de justice, était de ceux devant lesquels chacun s'incline. Malgré sa simplicité et sa modestie, tous ceux qui l'approchaient se sentaient remplis de respect pour ce bon veillard, qui avait conservé la vivacité intellectuelle de son jeune âge.

R. V.

Nécrologie. — Abbé Lecoq.

M. le D^r Lecoq, curé de Guiseniers (Eure) s'est éteint au mois de juin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Dès 1865, il fut un des premiers, en Normandie, à s'occuper de préhistoire. En 1878, on remarqua sa belle collection, notamment certain panneau consacré aux objets recueillis dans le dolmen de Léry (Eure), en 1867, et composé de gaines pour emmanchements, pioche, pendeloques, deux vases, une sorte de peigne en os, bracelets, poteries, pioche en silex, pointe de javelot à barbelures, bracelet en bronze (réniforme), etc. Cette collection, recueillie aux environs des Andelys, a été attribuée à un parent peu au courant de la préhistoire, qui l'a emportée dans un département voisin : elle a perdu ainsi tout son intérêt.

Nous rappellerons que l'abbé Lecoq avait été reçu docteur en médecine à l'âge de quarante ans, après avoir étudié seul à la campagne ; il commença par

soigner beaucoup d'affections par le chlorure de sodium et obtint ensuite un véritable succès dans les affections cancéreuses récentes.

E. COUTIL.

Nécrologie. — A. Chassant.

Le 3 août dernier, les archéologues de l'Eure et de la Seine-Inférieure s'étaient réunis pour fêter les quatre-vingt-dix-neuf ans de leur doyen, M. A. Chassant, conservateur du musée d'Évreux, paléographe, auteur de nombreux travaux historiques et archéologiques concernant le département de l'Eure : on lui doit notamment le texte de l'*Album des antiquités des Eburovices*, et d'intéressantes réfutations sur la mystification de la *Découverte de la Chapelle Saint-Eloi*, près de Serquigny, dont fut victime Ch. Lenormand. M. Chassant avait reçu une médaille au nom des Sociétés savantes de la région et une plaquette symbolisant l'archéologie. Il était plein d'espoir de revoir l'an prochain tous ses amis pour son centenaire, mais les émotions et la longue correspondance occasionnée par les témoignages de sympathie hâtèrent sa fin ; et un mois après, le 7 septembre, il s'éteignit après quelques heures de malaise, dans le logis si curieux attenant au musée, où il avait passé 40 ans de sa vie.

Le buste en bronze qui devait être remis pour le centenaire doit orner la tombe offerte par la ville d'Évreux.

E. COUTIL.

Cours d'Anthropologie du Muséum.

Le retard subi par l'impression du présent fascicule nous permet d'annoncer que par arrêté ministériel, un congé est accordé à M. le Professeur Hamy, et que M. le Dr Verneau est nommé Professeur intérimaire.

M. Verneau commencera son cours le mardi 24 mars 1908, à trois heures, dans l'amphithéâtre des Nouvelles Galeries, 2, rue de Buffon, et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Il traitera des Premières Races humaines de l'Europe et de leurs survivances anatomiques et ethnographiques.

Le XVI^e Congrès international des Américanistes.

Conformément à la décision prise à Québec en 1906, lors du XV^e Congrès international des Américanistes, la prochaine session se tiendra à Vienne (Autriche). La commission d'organisation nous informe que cette session s'ouvrira le mercredi 9 septembre 1908 et durera jusqu'au lundi 14 septembre.

Pour pouvoir arrêter le programme du XVI^e Congrès, les organisateurs prient les savants d'envoyer, le plus tôt possible, les titres de leurs communications au secrétaire général, M. FRANZ HEGER, directeur du département anthropologique et ethnographique du Musée impérial d'histoire naturelle, Burgring, 7, Wien I. Nous rappelons à nos lecteurs que les communications devront porter spécialement sur les sujets suivants :

1^o Les races indigènes de l'Amérique, leur origine, leur distribution géographique, leur histoire, leurs caractères physiques, leurs langues, leurs civilisation, mythologie et religion, leurs mœurs et coutumes ;

2^o Les monuments indigènes et l'archéologie de l'Amérique ;

3° L'histoire de la découverte et de l'occupation européenne du Nouveau-Monde.

Les communications, orales ou écrites, peuvent être faites en allemand, en français, en anglais, en espagnol ou en italien.

La cotisation est fixée à 20 couronnes (21 francs) pour les *membres* et à 5 couronnes (5 francs 25) pour les *participants*. Ces derniers n'ont pas voix aux délibérations et ne reçoivent pas gratuitement les publications du Congrès.

Dès maintenant, le montant de la cotisation peut être adressé au trésorier, M. le Dr KARL AUSSERER, Lenaugasse 2, Wien VIII/1, Autriche.

R. V.

Le compte rendu de la XIII^e session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

Le premier volume du compte rendu du Congrès de Monaco est en distribution depuis quelques semaines et, à l'heure où paraîtront ces lignes, il est probable que tous les souscripteurs l'auront reçu. Nous avons espéré qu'il aurait moins tardé à voir le jour; mais, si la gestation en a été un peu longue, il se présente sous de belles apparences.

C'est un volume de 459 pages, imprimé sur papier solide qui rend plus difficile le tirage des illustrations que le papier couché, mais qui n'est pas exposé aux chances de destruction de ce dernier. Inutile de dire qu'au point de vue typographique, l'ouvrage est soigné comme tout ce qui sort des presses du Prince de Monaco.

Le tome I contient tous les préliminaires habituels, le sommaire des séances, le compte rendu des excursions, etc. Il renferme, dans une première partie, les communications relatives au *Préhistorique dans la région de Monaco* (Grottes des Baoussé-Roussé, Époque néolithique, Enceintes dites ligures). La seconde partie est consacrée aux Questions générales qui figuraient au programme de la session et qui embrassent les périodes s'étendant depuis les temps pré-quaternaires jusqu'à l'époque néolithique exclusivement. Je me bornerai à rappeler que ces questions comprennent : 1° *l'Étude des pierres utilisées ou travaillées des temps pré-quaternaires*; 2° *la Classification des temps quaternaires au triple point de vue de la stratigraphie, de la paléontologie et de l'archéologie*; 3° *les Documents nouveaux sur l'art des cavernes*; 4° *l'Étude des temps intermédiaires entre le Paléolithique et le Néolithique*.

Les 176 figures parsemées dans le texte, constituent une documentation appréciable. Un collègue m'a toutefois exprimé son étonnement de voir que certaines communications avaient été publiées sans illustrations. La faute en incombe surtout aux auteurs, car la Commission de publication a accueilli avec une grande largesse les demandes qui lui ont été adressées à ce sujet.

Le tome II aura la même importance que le premier volume. Nous désirons vivement que son apparition suive de près celle de son devancier.

R. V.

Nouvelles entrées dans les collections de Paléontologie du Muséum.

Parmi les entrées de 1907, voici celles qui se rapportent aux temps quaternaires et actuels :

Le regretté Président de l'Académie malgache, Jully, nous a envoyé une belle collection de crânes et d'os des membres de divers Lémuriens subfossiles de Madagascar, notamment de superbes pièces de l'Adapis géant ou *Megaladapis*.

M. le comte G. de Créqui-Montfort a fait don au Muséum de l'importante série d'ossements de Mammifères fossiles qu'il a rapportés de Tarija (Bolivie). Dans cette collection se trouvent de très belles pièces de Mastodontes dont plusieurs sont déjà préparées et montées, prêtes à figurer dans la galerie de Paléontologie.

Parmi les intéressantes statuettes représentant des restaurations d'animaux fossiles que nous avons obtenues, par voie d'échange, du Musée de New-York, se trouve celle de l'*Elephas imperator*, forme américaine voisine de notre Mammouth.

M^{me} Terra a bien voulu permettre au Muséum de choisir dans la belle collection faite par son père H. Vinay, aux environs du Puy, les pièces les plus intéressantes. A signaler, une série d'ossements fossiles du gisement de Ceyssaguet (Équidé de grande taille, *Machairoûus*, un *Canis*, etc.) et quelques ossements de Renne, trouvés au Puy même, et admirablement conservés.

M. Pallary m'a envoyé les objets, ossements fossiles et pierres taillées, recueillis par lui au cours de ses dernières missions scientifiques au Maroc. La plus grande partie de ces documents, dont l'intérêt est évident, sera remise par mes soins à la chaire d'Anthropologie du Muséum.

Nous devons à M. Louis d'Eichthal, qui nous les a fait remettre par l'intermédiaire de M. Thévenin, un assez grand nombre d'ossements fossiles de petits Mammifères du loess de l'Altai et des cavernes de la région Inia-Semipetchora.

Enfin j'ai moi-même fait entrer dans nos collections un assez grand nombre d'objets que j'avais recueillis jadis dans divers gisements : à Montgaudier, dans la vallée de la Vézère, au Mas d'Azil, dans les Pyrénées, en Auvergne, dans le nord de la France, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, etc. Je peux signaler des quartzites taillés de Trenton (États-Unis), des empreintes de plantes et des coquilles du tuf de La Celle, deux pics en bois de cerf des mines préhistoriques de Mur-de-Barrez (Aveyron), etc.

Deux plaques de marbre portant, en lettres d'or, les noms des principaux donateurs de la chaire de Paléontologie ont été placées à l'entrée de la galerie. Les personnes ayant le plus contribué à enrichir nos collections de fossiles quaternaires et dont le nom figure sur ces plaques sont : Prof. Albert Gaudry, E. Martin, Prof. A. Milne-Edwards, Reboux, Prof. Serres, Chouquet, A. et G. Grandidier, F. Regnault, Paignon, A. Serres, Sirodot, Comte G. de Créqui-Montfort. Une de ces plaques, à moitié garnie d'inscriptions, est prête à recevoir les noms des futurs donateurs.

Malheureusement nous n'avons presque plus de place pour les entrées nouvelles. Le Professeur vient de terminer la revision et le classement des fossiles quaternaires non exposés aux regards du public. Ces fossiles sont rangés par régions géographiques et dans chaque région, par gisements. Nos tiroirs sont pleins. La galerie de Paléontologie est d'ailleurs encombrée. Pour pouvoir placer dans son vrai cadre, à la place qu'il doit logiquement occuper, le moulage du gigantesque *Diplodocus* que M. Carnegie vient d'offrir à la France, nous sommes obligés de rapprocher tous les meubles, de rétrécir les passages et de remanier toute la galerie. Cet effort une fois, fait il sera impossible d'ac-

croître encore nos collections si les pouvoirs publics ne se décident pas à donner aux services de la Paléontologie les locaux qui lui sont strictement nécessaires. Il faudra bien que l'Administration supérieure comprenne, un jour ou l'autre, que le monde animé, comme l'Humanité, comprend plus de morts que de vivants et que les collections de Paléontologie ont besoin de vastes espaces.

M. B.

Plaidoyer pour la préhistoire.

Sous ce titre, M. Camille Jullian vient de publier, dans la *Revue bleue*, la leçon d'ouverture du cours d'Histoire et d'Antiquités nationales au Collège de France.

Le professeur a décidé de consacrer les leçons de cette année « à la période la plus ancienne de l'histoire du sol français et des hommes qui ont habité ce sol, la période qu'on appelle paléolithique ».

Dans son plaidoyer, qui est des plus éloquents, M. Jullian revendique le droit à l'histoire pour l'étude des silex, des bronzes, des monuments d'avant les textes. Il explique avec chaleur, et en se plaçant sous les auspices de Fustel de Coulanges, pourquoi il croit de son devoir de commencer par cette étude le récit de notre histoire nationale. Il s'agit d'un devoir de justice et de vérité envers les morts de l'âge de la pierre et du bronze. En ne remontant pas jusqu'à eux on mutile l'histoire, car « l'histoire, c'est le tableau ou le récit de ce que produisent des actions humaines. Tout ce qui émane de l'homme, de sa volonté, de son intelligence, de ses sentiments, est du domaine de l'histoire ». Dès l'époque où apparaît sur un morceau de silex la marque de la pensée ou de la main humaine, l'histoire a le devoir d'intervenir. « La flèche, le dolmen et la grotte peinte lui appartiennent au même titre que l'Acropole, Notre-Dame et la Maison Carrée ». Et d'ailleurs les premiers monuments de l'humanité ont leur grandeur et leur beauté; ils « peuvent témoigner d'aussi puissants efforts de travail et d'idéal que les chefs-d'œuvre de Phidias ».

Par quelques exemples bien choisis, l'éminent historien montre comment pierres et ossements sont aussi des textes, des textes qui parlent et qui racontent : il apprend à ses auditeurs comment l'esprit de critique recourt aux mêmes moyens, qu'il s'agisse d'une pensée écrite ou d'une pierre taillée : l'examen d'authenticité, l'analyse directe, la mise en situation.

Rappelant le mot de Fustel de Coulanges que l'histoire est la plus difficile des sciences, M. Jullian ne craint pas d'affirmer que l'histoire sans textes, celle des premiers âges, est la plus difficile de toutes les histoires. « Mais le bénéfice est en rapport avec la peine. Peut-être la préhistoire nous fournira-t-elle plus de réponses que l'histoire elle-même sur les vrais destins de l'humanité ».

Tout serait à citer de cette leçon que nos amis auront plaisir et intérêt à lire. Elle a évoqué en moi le souvenir d'un autre historien, Edgar Quinet, qui avait éprouvé, lui aussi, le besoin d'aller aux naturalistes pour élargir l'horizon de sa pensée et dont le beau livre *La Création* avait surtout pour but de montrer les liens étroits qui existent entre l'histoire, la préhistoire et la géologie qui, elle aussi, est une histoire. Et il disait de ce livre qu'il était le fruit même de sa vie !

M. B.

A propos des musées nationaux.

La *Revue scientifique* du 11 janvier 1908 a publié sur les musées nationaux un

article signé Louis Franchet et qui renferme des critiques et des idées fort justes.

L'auteur, choisissant le Louvre parce qu'il devrait être le musée modèle par excellence, se plaint d'abord de ce que les objets y sont généralement dépourvus d'étiquettes. Les catalogues imprimés renvoient parfois à des meubles A, B, C, etc., alors qu'aucune armoire ne porte l'indication de ces lettres. Un tel musée devient un simple magasin de curiosités sans aucune utilité pour les visiteurs qui viennent y chercher des notions précises sur l'Histoire de l'art.

Il voudrait ensuite que tous les trésors des musées d'art fussent étudiés au point de vue de la technique industrielle, que l'administration des Beaux-Arts possédât un laboratoire exclusivement affecté à l'étude des anciens procédés de l'art industriel. « L'histoire de la civilisation primitive y gagnerait une exactitude qui lui fait défaut sur bien des points. » En présence de l'augmentation croissante du nombre, du talent et de l'audace des faussaires, il serait utile de créer un service d'études des fraudes, car les caractères strictement archéologiques ne peuvent plus suffire aujourd'hui pour assurer l'authenticité d'une pièce.

Les méthodes analytiques, dit l'auteur de l'article en terminant, sont au moins aussi sûres que le jugement des experts les plus distingués. Mais ce serait l'alliance de l'Art et de la Science, et la routine y consentira-t-elle jamais ?

M. B.

Nouvelle Revue.

Un nouveau périodique vient d'être créé en Angleterre, *The Sociological Review*, organe de la *Sociological Society*. Elle a pour directeur M. le Professeur Hobhouse de l'Université de Londres et pour secrétaire le Dr Slaughter; elle est éditée par MM. Sherratt et Hughes. Elle se propose, entre autres objets, de rendre compte de tous les travaux de Sociologie.

M. B.

Sur la littérature scientifique contemporaine.

La Société royale de Londres a tenu sa réunion annuelle le 30 novembre dernier. Son président, Lord Rayleigh, a prononcé un discours où se trouvent d'excellentes choses.

Après avoir parlé de l'intérêt qu'il y aurait pour les hommes de science de mettre, de temps à autre, leurs découvertes à la portée du grand public, c'est-à-dire des gens instruits quoique non spécialistes, il appelle l'attention sur les inconvénients que présente une manière de faire fort à la mode aujourd'hui et qui consiste à encombrer les mémoires scientifiques d'une foule de détails inutiles. En comparant la littérature scientifique actuelle et celle d'il y a trente ans, on est frappé du volume des mémoires que publient actuellement les jeunes gens. On observe que la rédaction est peu soignée et que les résultats utiles sont noyés dans un texte trop copieux. Quand l'auteur lui-même n'a pas pris la peine de *digérer* son travail et de le parer pour l'impression, le lecteur est tenté de le juger d'après ce manque de soin. Il y a une tendance exagérée de la part de beaucoup de chercheurs à faire imprimer leurs carnets de notes. Il est très malheureux de constater que dans certains milieux, même scientifiques, on est porté à estimer l'activité et le talent d'un auteur au nombre de pages qu'il publie.

Dans le toast porté au banquet du soir par Lord Dunedin, cet orateur est revenu sur la question traitée par Lord Rayleigh. Il croit, avec l'auteur d'un article paru dans le *Times*, que si la science n'est pas assez populaire en Angleterre, c'est parce que les savants de profession montrent trop d'indifférence pour les intérêts intellectuels du grand public. Peu de ces savants font les efforts suffisants pour être compris par d'autres personnes que leurs collègues s'occupant de la même spécialité. Il semble que le zèle pour les recherches soit rarement accompagné de la préoccupation d'écrire clairement et simplement.

Ce que viennent de constater quelques savants anglais n'est pas spécial à leur pays. Tout ce qu'ils ont dit peut s'appliquer exactement à la science française, autrefois si soucieuse de concision et de clarté, aujourd'hui encombrée d'une foule de publications souvent d'autant plus vides au fond que la forme en est plus rébarbative et que leur volume est plus considérable. Et c'est parce que les anthropologistes n'échappent pas à la règle générale que j'ai reproduit ici ces quelques réflexions.

M. B.

Les origines populaires de l'art.

Dans la dernière séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, présidée par M. Salomon Reinach, M. Edmond Pottier a donné lecture d'une communication qui a vivement intéressé l'auditoire sur les *Origines populaires de l'art*. Il s'est proposé d'indiquer ce que les études d'archéologie et d'histoire ont apporté de nouveau dans la question.

« On a donné depuis longtemps, a-t-il dit, une explication très simple des origines de l'art. L'homme a l'instinct du beau ; il aime à se parer, à embellir sa personne, ses objets mobiliers, son habitation. L'ornementation est née de ce besoin. Qu'un sauvage trouve en son chemin des pierres aux couleurs éclatantes, des coquilles aux tons nacrés, il les ramassera et s'en fabriquera un collier ; avec des plumes d'oiseau chatoyantes il se fera une coiffure. Qu'il transporte lui-même aux objets qui l'entourent le même souci du beau, et vous aurez les poteaux bariolés des huttes, les armes ornées de figures grimaçantes, lesalebasses couvertes de dessins géométriques, tous les oripeaux étranges et somptueux que nous exposons dans nos musées d'ethnographie.

« Mais depuis on a regardé de plus près. Sans nier l'instinct du beau — et l'on entend par là le plaisir particulier qui attire non seulement l'homme, mais les bêtes elles-mêmes, vers certaines couleurs, certaines formes et certains sons — on s'est demandé si cet instinct s'exerçait d'une façon désintéressée ou si l'homme n'y trouvait pas, comme les animaux, un instrument de lutte pour la vie. Darwin pensait que l'ornementation avait joué un rôle capital dans l'évolution de quelques espèces animales, par exemple dans celle des papillons et des oiseaux. N'en serait-il pas de même pour l'humanité ? La réponse nous est fournie par une science presque inconnue il y a cinquante ans, aujourd'hui en pleine faveur et sans cesse étendue par des observations nouvelles ; on l'appelle le *folk-lore*, sorte d'histoire naturelle de l'intelligence humaine, qui étudie les usages et les croyances populaires chez tous les peuples du monde. Les recherches se sont portées d'abord du côté de la littérature, des contes et des chansons. On y a fait des découvertes qui ont affirmé l'admirable unité de l'esprit humain. »

A la lumière de cette science, M. Pottier étudie les ressemblances entre les façons de vivre des sauvages actuels et celles des hommes primitifs :

« Leur mobilier, leurs armes, leurs outils offrent de surprenantes identités; leur goût décoratif les porte vers les mêmes sujets. Par exemple, nous possédons aujourd'hui plusieurs centaines de dessins gravés ou peints dans les cavernes de France et d'Espagne, ou incisés sur des os, et représentant surtout des animaux : bisons, cerfs, rennes, chevaux, mammoths. On a d'abord attribué ces dessins, dont plusieurs sont d'admirables chefs-d'œuvre, au désœuvrement des indigènes et à leur instinct artistique. Mais on a constaté ensuite que des représentations analogues d'animaux sont peintes par des Australiens sur des rochers dont l'accès est sévèrement interdit aux femmes, aux enfants et aux hommes non initiés, à cause du caractère formellement religieux de ces images qui jouent un rôle important dans certaines cérémonies. Notre président, M. Salomon Reinach, qui depuis plusieurs années prend une part si active à ces études d'exégèse religieuse, s'accorde avec notre confrère M. le docteur Hamy pour y voir une preuve du caractère mystique et magique que devait avoir le décor préhistorique. La théorie de l'art pur, du divertissement, n'est pas applicable à ces temps anciens; elle doit céder le pas à une explication fondée sur l'art pratique.

« La connaissance de la vie sauvage a éclairé un autre point de l'histoire des primitifs; elle nous fait comprendre les origines de la parure. « Darwin, raconte M. Grosse dans un remarquable livre sur les *Débuts de l'art*, ayant fait cadeau à un Fuégien nu d'un morceau de drap rouge, vit avec étonnement que celui-ci, au lieu de s'en servir pour se vêtir, le déchirait en petits morceaux et les distribuait à ses camarades, qui en paraient leurs membres gelés. Darwin, ajoute M. Grosse, aurait pu constater le même fait dans le désert de Kalahari ou dans la jungle australienne. A l'exception des Esquimaux, qui ne pourraient pas vivre sans vêtements, tous les peuples chasseurs sont beaucoup plus parés qu'ils ne sont vêtus. » Autrefois, l'explication eût été simple : le sauvage est comme l'enfant; la parure l'amuse et l'attire, et son instinct artistique lui fait trouver belle la couleur d'un chiffon. Mais nous savons maintenant que ces ornements, loin d'être inutiles, sont au contraire nécessaires à la vie pratique du sauvage. « La parure, dit M. Grosse en s'appuyant sur de nombreux exemples, lui est peut-être aussi indispensable que le sont pour nous les vêtements. » En temps de guerre ou dans certaines cérémonies religieuses, le sauvage emploie les ornements de couleur vive, à la fois pour impressionner l'esprit des autres hommes et pour conférer à sa propre personne une vertu magique. »

Les couleurs mêmes ne sont pas indifférentes, et ce n'est point seulement parce qu'une couleur est éclatante et belle qu'on l'emploie.

« Le rouge, couleur de sang, est réservé aux combats et aux danses. Le blanc, chez certaines peuplades, s'emploie pour les funérailles, donnant au corps un ton exsangue. Les vêtements de deuil modernes obéissent aux règles d'un symbolisme analogue. Le tatouage, si répandu dans toutes les parties du monde, a pour but de fixer sur le corps des ornements ayant un caractère religieux ou désignant un clan particulier. Comme la peinture n'est pas suffisamment solide, on emploie souvent la scarification qui, au prix d'atroces souffrances, trace en lignes indélébiles les images sur la peau. Non seulement les hommes, mais les femmes se soumettent à ce supplice pour porter avec orgueil les marques

distinctives de leur tribu et pour prouver leur endurance. Un dos couvert de cicatrices fait honneur à une jeune fille australienne et la rend plus facile à marier. Avant de sourire de ces bizarreries, n'oublions pas que plus d'un étudiant allemand mesure ses succès au nombre des balafres qui lui couturent le visage. Le but qu'il vise est exactement celui de l'Australien : 1° ces blessures prouvent qu'il a passé par une grande université ; 2° elles témoignent de son courage. »

C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous enregistrons l'infiltration, d'ailleurs trop lente à notre gré, des sciences anthropologiques dans les milieux de l'Institut.

M. B.

Les très vieilles périodes glaciaires.

Dans un de ses derniers numéros, *American Naturalist* insiste sur l'importance des recherches effectuées de divers côtés relativement à l'antiquité géologique de certaines formations d'origine glaciaire. Il n'est plus possible de douter de la réalité de ces phénomènes.

La fameuse formation de Dwyka, dans l'Afrique du Sud et celle de Talchir, dans l'Inde, sont bien des productions glaciaires de l'ère primaire, permienne ou permio-carbonifères. MM. White ont récemment montré que de vraies moraines existent dans le conglomérat dit d'Orléans, dans le sud du Brésil, et qui est du même âge. En Australie, des dépôts du même genre sont considérés les uns comme permien, d'autres comme cambrien. Colman a récemment essayé de fournir les preuves d'une période glaciaire au Canada pendant l'époque huronienne ! M. Schwarz vient de publier, dans le *Journal of Geology*, un mémoire intitulé : *Les trois périodes glaciaires paléozoïques dans le sud de l'Afrique*. Il s'agit de celle du Permien connue depuis longtemps, d'une dévonienne et d'une autre archéenne ! Mais peut être les preuves fournies à l'appui de l'existence de ces dernières ne sont-elles pas à l'abri de toutes critiques. Tout cela n'en est pas moins fort curieux et fort inattendu.

M. B.

Le climat interglaciaire au Canada.

L'*American naturalist* de juillet dernier publie un article sur quelques plantes pléistocènes du Canada. L'auteur, M. Penhallow, fait suivre la description de ces plantes de quelques remarques intéressantes. Il n'est pas douteux pour lui que les dépôts interglaciaires de la vallée de Don (Toronto), où les empreintes végétales ont été recueillies, ne correspondent à un climat plus chaud que le climat actuel de la région et comparable à celui de la partie moyenne et méridionale des États-Unis.

La flore de Don comprend quelques espèces perdues à côté d'espèces actuelles dont la signification n'est pas douteuse. Cette flore a été reconnue dans d'autres régions ; elle paraît avoir régné à la même époque sur une étendue considérable de continent et notamment sur toute la contrée comprise entre la Virginie et Ontario. L'auteur attribue les changements de flores aux grandes oscillations du manteau de glace qui recouvrait les États-Unis et le Canada pendant l'époque pléistocène et qui provoquait des migrations des plantes du Nord vers le Sud et du Sud vers le Nord.

M. B.

Le nom du Cheval des Cavernes.

Le savant mammalogiste anglais Lydekker appelle l'attention sur une question de nomenclature relative au Cheval quaternaire représenté par les artistes de l'âge du Renne et considéré par MM. Ewart et Trouessart comme identique au Cheval de Przewalski actuel.

Dès 1846, Owen a donné au Cheval préhistorique de la caverne de Bruniquel le nom d'*Equus spelæus*. Si le rapprochement fait par MM. Ewart et Trouessart est exact, l'*Equus Przewalski* devrait s'appeler *Equus spelæus*, car la première de ces dénominations ne date que de 1881. En tenant compte de l'éloignement dans le temps et dans l'espace de la forme fossile et de la forme vivante, le mieux serait de ne pas admettre leur identification absolue et de les regarder comme deux races distinctes du Cheval ordinaire. On aurait ainsi : *Equus caballus spelæus* et *Equus caballus Przewalski*.

M. B.

La robe des chevaux primitifs.

Le professeur Ewart, d'Edimbourg, dont on connaît les belles et nombreuses études sur les Équidés, s'est occupé récemment de la robe des Chevaux primitifs. Voici ses principales conclusions :

1° Le lointain ancêtre commun des Équidés avait probablement une robe rouge brun (rouge-renard) ;

2° Avant leur domestication les Chevaux avaient probablement des robes de couleurs variées : *a*, les espèces adaptées à la vie forestière devaient avoir une robe jaune sombre, une large bande dorsale et des rayures plus ou moins marquées sur la face, le cou, le tronc et les jambes ; *b*, les espèces adaptées à la vie des steppes, comme le Cheval de Przewalski, étaient brun-jaune ou brun-rouge, avec une étroite bande dorsale et seulement quelques vestiges de zébrures sur les membres ; *c*, les espèces adaptées à la vie des plaines avaient une robe jaune-brun clair et, avec une étroite bande dorsale, quelques légères rayures sur les membres ;

3° Les types jaune-brun appartenant à diverses variétés peuvent donner, par le croisement, une progéniture de Chevaux bais ou châains, aussi bien que jaune-brun ;

4° Les bais obtenus de cette façon, croisés avec de purs jaune-brun, peuvent produire des noirs et des châains aussi bien que des bais ;

5° Les châains, croisés avec de purs jaune-brun, donnent des blancs et des bais aussi bien que des châains ;

6° Un blanc croisé avec un pur jaune-brun peut fournir un gris rouan et un blanc-brun ;

7° Un noir croisé avec un jaune-brun peut produire soit un noir, soit un jaune-brun.

Ces faits résument de nombreuses expériences. Ils peuvent intéresser les archéologues préhistoriens, au moment surtout où se multiplient les découvertes de peintures dans les cavernes. On sait en effet que ces peintures représentent souvent des Chevaux et que la palette, fort pauvre des peintres de l'âge du Renne, se prêtait, par la nature de ses tons, à la reproduction des robes chevalines.

M. B.

Observations sur le Quaternaire anglais.

M. M. Boule a communiqué à la Société géologique de France (séance du 18 novembre 1907) les impressions qu'il a rapportées de deux excursions faites récemment en Angleterre sous l'aimable et savante direction de M. le professeur Hughes et de M. Fearnside ; l'une à Cromer, dans le Norfolk, l'autre près de Cambridge, à Barrington.

« Sur les côtes de Norfolk, j'ai été surtout frappé, dit-il, de l'aspect très particulier que présentent les formations glaciaires, *till* de la base, *contorted drift* de la partie supérieure, passant insensiblement de l'un à l'autre. Ces formations sont, en réalité, fort différentes des diverses catégories de moraines des glaciers continentaux et l'on comprend qu'il existe encore beaucoup de géologues en Angleterre, et non des moindres, qui préfèrent l'explication des glaces flottantes. Ce qui est certain c'est que le *contorted drift*, aux contournements inimaginables, témoigne de phénomènes d'une puissance extraordinaire.

« Un fait intéressant à noter (j'ignore s'il a déjà été signalé) est la facilité avec laquelle on peut faire, sur la plage actuelle, entre Sheringham et Cromer, une collection d'éolithes fabriqués par la mer. Celle-ci emprunte la matière première, d'une part à la masse argileuse du *till*, qui renferme des blocs de silex déjà éclatés et dont les angles vifs sont prêts à subir des « retouches » et, d'autre part, au *Weybourn Crag*, véritable conglomérat de silex solidement unis par un ciment ferrugineux. Comme le *crag* affleure au pied de la falaise et à marée basse, et que les silex font saillie à la surface des bancs, où ils sont maintenus comme dans un étau, les galets lancés par les vagues les frappent toujours dans le même sens et produisent des résultats vraiment inattendus et de nature à faire réfléchir les plus ardents partisans de la théorie des éolithes.

« Barrington est une localité située dans la vallée de la Cam, au sud de Cambridge, où l'on exploite des graviers pléistocènes très riches en ossements de Mammifères fossiles. Les listes publiées indiquent un mélange d'espèces dites froides et dites chaudes et j'étais très désireux de vérifier cet exemple d'un fait qui joue un grand rôle dans les théories relatives aux temps pléistocènes.

« Déjà, dans le magnifique *Sedgwick Museum*, à Cambridge, j'avais pu me convaincre que le mélange n'existait pas dans une même localité. Il y a bien, en effet, dans les collections, de nombreux débris, d'une part, d'Éléphant antique, de Rhinocéros de Merck, d'Hippopotame, etc. ; et, d'autre part, de Mammoth, de Rhinocéros tichorhine et de Renne. Mais les premiers n'ont pas été trouvés avec les seconds ; les espèces chaudes proviennent de Barrington, localité située au sud de Cambridge, les espèces froides proviennent de Barnwell-pit, localité située au nord de la même ville. Le Rhinocéros de Barrington a été mal déterminé : c'est le Rhinocéros de Merck.

« En outre, l'agréable promenade de Barrington, où M. Hughes avait fait préparer des fouilles, m'a permis d'observer :

« 1° Que ce gisement, d'une grande richesse, ne renferme que la faune dite *chaude* de nos gisements français : Éléphant antique, Hippopotame, Rhinocéros de Merck, avec Cerf élaphe, Lion, etc. Quelques-unes de ces espèces y sont représentées par toutes les parties du squelette et nous avons pu admirer en place plusieurs crânes de Rhinocéros ;

« 2° Que cette faune est ici nettement post-glaciaire, je veux dire postérieure

au Glaciaire *de la région*, qui occupe le sommet des plateaux voisins. Nous avons pu en effet recueillir, au milieu des couches sableuses et argileuses qui témoignent d'une grande tranquillité dans les conditions de dépôt, pêle-mêle avec les ossements, un certain nombre de cailloux étrangers à la région, empruntés au *boulder-clay* des plateaux et encore recouverts de stries glaciaires.

« Ces rapports stratigraphiques sont connus depuis les beaux travaux de Lyell, Prestwich, sir John Evans et il est regrettable de voir la plupart des auteurs contemporains, qui s'occupent de chronologie pléistocène et glaciaire, oublier les renseignements si précis fournis par certaines vallées anglaises.

« Je suis de plus en plus convaincu que les mélanges, si souvent invoqués, de faunes froides et de faunes chaudes pléistocènes sont beaucoup moins communs qu'on ne le croit et résultent le plus souvent soit de confusions, soit de remaniements.

« Quant à la théorie de l'alternance plusieurs fois répétée au cours du Pléistocène, de faunes chaudes et de faunes froides, je ne connais aucun fait clair et positif — de superposition directe, par exemple — qui empêche de considérer cette alternance comme une pure hypothèse ».

M. B.

Instruments paléolithiques dans les cavernes de Ceylan.

Le journal anglais *Nature*, du 23 mai dernier, rapporte, d'après le *Ceylon Observer*, la découverte par F. et P. Sarasin d'un outillage paléolithique dans quelques cavernes de Ceylan autrefois habitées par les Veddas et à la surface de quelques collines. Il n'est pas douteux que les Veddas représentent la population autochtone de Ceylan, et qu'ils ont été répandus autrefois sur toute l'étendue de l'île.

La forme des lames, couteaux, pointes, grattoirs en pierre et de quelques os travaillés rappelle notre industrie de La Madeleine. Mais il y a ici un faciès *veddaïque* à cause de la matière qui est du quartz le plus souvent transparent, mais parfois opaque et de couleurs variées. D'une manière générale cet outillage est petit, évidemment fait pour de petites mains. MM. Sarasin pensent qu'ici la phase néolithique, caractérisée par le polissage fait défaut à Ceylan et que les Veddas sont passés directement de l'âge de la pierre taillée à l'âge du fer moderne, apporté par les Singhalais ou un autre peuple du continent.

Il n'y aurait actuellement à Ceylan qu'un très petit nombre de Veddas de sang pur, 50 ou 60. Ils forment trois petites communautés vivant dans des huttes, parfois dans des cavernes. Ils ont oublié complètement leur langue et le travail de la pierre.

M. B.

Caverne ornée de dessins en Californie.

Un des derniers numéros de *Scientific American* raconte qu'on vient de découvrir une grande caverne dans les montagnes de Santa Susanna, à 50 miles environ de Los Angeles, en Californie. Cette caverne comprend un grand nombre de salles dont plusieurs très vastes. Les parois d'une de ces salles sont couvertes de dessins d'un caractère primitif, exécutés avec une substance rouge; les uns sont presque effacés, d'autres sont encore très nets. Ces dessins représentent des scènes de chasse, des Indiens poursuivant des Ours, des Cerfs et d'autres

animaux. Cette découverte est des plus intéressantes par les rapprochements qu'elle suggère entre les cavernes californiennes et celles de nos pays.

M. B.

Fouilles anglaises en Crète.

Nature publie, dans un de ses derniers numéros, un appel de M. Arthur Evans pour la continuation des fouilles du Palais de Minos en Crète. Les recherches de l'année qui vient de s'écouler ont montré qu'il faudrait leur consacrer au moins une autre grande campagne pour laquelle 75.000 fr. sont indispensables. On ne peut attendre cet argent que d'une souscription publique. M. Evans et à sa suite le professeur Waldstein, dans un article du *Times*, font remarquer avec raison que les découvertes déjà effectuées en Crète ont jeté un grand lustre sur la science anglaise et que, partout ailleurs, le gouvernement aurait subventionné une entreprise poursuivie jusqu'ici par des particuliers. Pourquoi l'Angleterre ne changerait-elle pas ses traditions et pourquoi l'État britannique n'interviendrait-il pas effectivement, au moyen de crédits comme le font la plupart des autres États européens? Il est curieux de voir que nos voisins d'outre-Manche considèrent comme une sorte d'infériorité ce que le Continent admire tant chez elle : l'esprit d'initiative et de générosité de ses citoyens pour les entreprises privées, même d'ordre scientifique.

M. B.

La trépanation en Nouvelle-Guinée.

M. Fritsch (*Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 702) possède le crâne d'un indigène qui a été trépané deux fois, à 20 ans d'intervalle, pour des fractures du crâne causées par des pierres lancées avec la fronde. D'après M. Parkinson, qui habite depuis 30 ans l'archipel Bismarek, l'opération a lieu de la façon suivante. On fait une incision cruciale, on rabat les lambeaux de peau, qui sont maintenus par un aide ou attachés à des touffes de cheveux. L'os est ouvert par râclage avec un couteau d'obsidienne ; puis, le cerveau mis à nu, l'opérateur se guide sur l'aspect des vaisseaux pour aller à la recherche des esquilles.

Après les avoir enlevées, on lave la plaie avec du lait de coco, on y applique une feuille du cœur d'un bananier, sur laquelle on rabat les lambeaux cutanés. La feuille est peu à peu rejetée par la sécrétion de la plaie. La mortalité n'est pas grande, pourvu que la trépanation n'ait pas eu lieu sur la région occipitale.

Les indigènes ont une telle confiance en cette opération qu'ils trépanent souvent de jeunes enfants bien portants, dans le seul but de les préserver des maladies. On fait une incision verticale sur le front, et on râcle l'os de façon à mettre le cerveau à nu. On voit assez souvent, chez les adultes, les profondes cicatrices résultant de cette opération. En somme, les indigènes de la Nouvelle-Guinée paraissent avoir pour la trépanation le même enthousiasme irréfléchi que les Européens pour l'appendicectomie.

Dr L. LALOY.

La rubrication des cadavres.

Cette coutume, très ancienne et très répandue, a déjà fait l'objet de toute une littérature; en dernier lieu, M. von Duhn, professeur à Heidelberg, l'a

traitée avec beaucoup de détail dans l'*Archiv für Religionsgeschichte*, sous le titre de *Rot und Tod* (le rouge et la mort). J'ai montré, de mon côté, comment le rouge répandu sur des cadavres a été pris pour le sang de martyrs et a motivé l'innocente supercherie par laquelle saint Ambroise a pu revendiquer pour le culte catholique une église que l'on destinait aux Ariens (*Anthrop.*, 1906, p. 112).

Le hasard d'une lecture dans la compilation de Soulavie intitulée *Mémoires du comte de Maurepas* (Paris, 1792, t. IV, p. 3) me fournit un document du plus haut intérêt, à joindre au dossier de la *Rubrication posthume*. Le voici :

« Quand le cardinal de Bissy mourut [en 1737], il fut exposé à visage découvert dans son palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés. Les molinistes [le cardinal était moliniste, très hostile aux jansénistes] lui firent mettre une perruque bien peignée, *du vermillon sur les joues et sur les lèvres*; on lui trouvait l'air d'un petit chérubin, et les connaisseurs disaient qu'il n'avait jamais été aussi beau garçon. Ce gentil prélat fut transporté à Meaux, *et le succès du rouge a été tel sur l'esprit du peuple qu'on l'a cru saint*. Les jansénistes, heureusement, ont fait accroire au peuple que ce vermillon avait été placé à dessein. »

Salomon REINACH.

Le Géant Finlandais.

(Mai 1735.)

Voici les mesures précises de ce sujet qui se montrait à Paris au mois de mai 1735. On lit dans le procès-verbal de la séance du 7 mai de l'Académie Royale des Sciences la note qui suit :

« MM. du Fay et Hellot ont parlé ainsi sur le géant que l'on voit à Paris.

« Nous avons par l'ordre de l'Académie mesuré exactement le Géant Finlandais arrivé à Paris depuis quelques mois et qui a paru à tout le monde d'une grandeur démesurée. Nous lui avons trouvé six pieds huit pouces huit lignes, sans aucune chaussure et il paraît du reste bien proportionné.

« La mesure dont nous nous sommes servis avait été étalonnée sur celle de l'Académie ».

Six pieds huit pouces huit lignes font **2^m,184**.

E. HAMY.

Le Lot, guide du naturaliste.

La librairie Masson édite une charmante collection de Guides sous la direction de M. Boule. Ces Guides du Touriste, du Naturaliste et de l'Archéologue ont été accueillis avec empressement. Il n'existait rien de pareil en effet. Le dernier publié est consacré à une région fort intéressante : le Lot, Padirac, Rocamadour, Lacave. L'auteur est notre distingué confrère, M. Armand Viré, docteur ès-sciences, lauréat de l'Institut.

Ce Guide mérite d'être signalé dans *L'Anthropologie* parce que M. Viré n'a eu garde d'oublier l'Archéologie préhistorique à la suite de la Géologie et de l'Hydrographie. Il y a de bonnes pages et de bien jolies figures sur les stations paléolithiques et les dolmens du Lot. Je ne suis pas tout à fait d'accord sur divers points de cet exposé sommaire. Mais nous discuterons une autre fois. Aujourd'hui je veux simplement témoigner ma satisfaction.

E. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

a) Travaux publiés dans les recueils anthropologiques.

Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 5^e série, t. VII, 1906.

Nos 5-6. — DAVID (M^{me} ALEXANDRA) (MYRIAL), L'idée de solidarité en Chine au ve siècle avant notre ère. Le philosophe Meh-ti (adversaire de Meng-tse, « dont pas une ligne n'a été traduite en français » et dont la bibliographie est peu importante. Sa devise est « amour universel » dans le sens de la solidarité). — MANOUVRIER (L.), Note sur les ossements néolithiques du dolmen de Curton et de la caverne de Fontarnaud (Gironde) (recueillis par l'abbé Labrie; fémurs et tibias de la caverne magdalénienne; plusieurs fémurs et tibias du dolmen néolithique). — *Discussion*: MARCEL BAUDOUIN: Il faudrait pouvoir évaluer la taille du sujet même d'après un fragment de l'os long; MANOUVRIER: espoir chimérique. — SIFFRE, Note sur des pièces squelettiques maxillo-dentaires néolithiques (provenant de l'ossuaire d'Esbly). — *Discussion*: MARCEL BAUDOUIN, ZABOROWSKI (à propos du régime alimentaire des Paléolithiques et des Néolithiques). — DUBREUIL-CHAMBARDEL (LOUIS), La langue scrotales pathologique et physiologique; (1 fig.). — BLOCH (ADOLPHE), Quelques remarques d'anthropologie sur les Cambodgiens actuellement à Paris (coloration de la peau, dimensions des lèvres et de la bouche, forme de la tête. Présence de l'élément négrito dans certains types de Cambodgiens; *plus. portraits*). — *Discussion*: ZABOROWSKI. — BROQUET (CH.), Résultats du conseil de révision de l'année de 1905 à l'île de la Réunion [Études des exemptions pour différentes maladies et pour défaut de taille, du périmètre thoracique, etc., chez les conscrits, Blancs, Bruns ou mulâtres, Noirs (composés de Nègres, Malgaches etc.), et Indiens. Application du coefficient de Pignet. La race blanche maintient sa supériorité physique sur toutes les autres races de l'île et sur les métis). — *Discussion*: AVELOT. (Il faut tenir compte du *processus* d'évolution dans chaque race à 20 ans). — SIFFRE, Rapport de l'os et de la dent (observation d'une mâchoire de gorille ayant subi un traumatisme au moment de la formation de la couronne de la 3^e molaire; fig.). — ANTHONY (R.), Une adaptation du thorax des vieillards aux fonctions respiratoires (la diarthrose supplémentaire sur le trajet du premier arc costal cartilagineux ne s'observe que sur des sujets âgés au moins de 60 ans et cela une fois sur trois; cette formation est en rapport avec les nécessités respiratoires, par suite de la perte de l'élasticité, par l'ossification, du premier cartilage costal; fig.). — AVELOT, Sur un questionnaire de linguistique (nécessité d'en rédiger un). — VARIOT (G.), Nouvelles recherches radiographiques sur l'ossification des métacarpiens et des phalanges chez les enfants normaux et chez les hypotrophiques. (Erreur d'un anatomiste français sur l'époque d'apparition des points complémentaires; fig.). — ZABOROWSKI, Prétendue preuve de décharnement sur un fémur du Mas d'Azil (les deux rainures sont situées transversalement par rapport à l'axe de l'os). — HAMY, Les Mores du roi René (Mores blancs ou noirs attachés à la cour du roi à Angers; leurs vêtements d'après les comptes de l'époque, 1476-1478). — VAUVILLÉ (O.), Présentation et description d'objets divers, découverts dans l'oppidum de Pommiers, enceinte gauloise à 3 kilomètres et demi de Soissons. Liste des objets trouvés. Monnaies romaines et gauloises, dont la plus récente est de l'an 54 av. J.-C.; *plan*).

— REGNAULT (FÉLIX), Mon opinion sur un point de morphogénie osseuse (réponse à la note de M. Papillault, à propos de l'action phagocitaire des muscles sur l'os pour expliquer les fossettes osseuses). — *Discussion* : PAPILLAULT. — HAMY, Note sur les collections anthropologiques recueillies par M. le Lieutenant L. Desplagnes dans le Moyen-Niger. Description de trois crânes exhumés d'une sorte d'abris sous roches néolithique, dans le cercle de Bandiagara, i. c. 69,7, inférieur à celui des Habes (72,4) habitants actuels de la région; et d'une série de cinq crânes d'une case dans les montagnes du Dalla, probablement antérieure au xii^e siècle. Cette dernière série offre deux types crâniens. — TRILLAT (P.) et JARRICOT (J.), Vérification post-mortem d'un pelvigramme radiographique (obtenu par la méthode du professeur Fabre. L'erreur moyenne est de 2 millimètres, presque toujours en moins. 2 *fig.*). — *Discussion* : M. PAPILLAULT. — HAMY (E.-T.), Aoucmhas, Narouas, Bango-Bangos. (Notes sur une petite collection de (trois) crânes rapportés par M. Ed. Foa de la région des grands lacs africains. Types Nouba-Haoussa. *Tableau de mesures*). — FOURDRIGNIER (ÉDOUARD), Musique bolivienne, indigène et empruntée aux Européens. Mesure à trois temps, combiné parfois avec celle à deux temps. Considérations générales sur les instruments de musique au point de vue ethnographique; *fig.*). — HAMY, Deux crânes de Whydah (Guinée supérieure; type de nègres refoulés vers les lagunes de la côte par les invasions des Achantis, des Dahoméens, Mandingues, etc. Mesures). — BAUDOUIN (MARCEL), Les tératomes ne sont que le vestige de l'un des sujets composants d'un monstre double (plusieurs cas examinés. Théorie de ces monstres doubles). — DELISLE (F.), Exostose du fémur (au moins aussi considérables que celles signalées sur les fémurs du Pithecanthropus). — DUBREUIL-CHAMBARDEL (LOUIS), Deuxième note sur la langue scrotale (particularité qui est héréditaire et ne constitue pas un stigmate de dégénérescence ni un cas pathologique. 1 *fig.*). — HAMY, Toukou le Haoussa (modèle de peintres tels que Benjamin Constant etc.) Souvenirs de laboratoires (Mensurations, comparées à celles d'un Bornou, d'un Çomali et d'un Arabe d'Aden, de même taille; 1^m,67. 1 *fig.*).

Revue de l'École d'Anthropologie de Paris, t. XVII, 1907.

N^o 5. — DUSSAUD (R.), L'île de Chypre, particulièrement aux âges du cuivre et du bronze (fouilles et fouilleurs. La population primitive de l'île « sortait du monde égéen »; elle vint dans l'île à l'époque néolithique comme à Crète. Céramique chypriote : caractéristiques des types principaux. 14 *fig.*). — SCHRADER (F.), Nouvelles observations (de H. Mc Mahon au Seistan et de Huntington dans le Turkestan) sur l'atmosphère de l'Asie qui confirment l'hypothèse de l'auteur sur son rôle historique. (Le dessèchement de l'Asie centrale, et comme conséquence, son échauffement plus considérable en été fut la cause de l'établissement des moussons qui ont déterminé le climat et les conditions de l'existence en Chine et dans l'Inde). — CAPITAN (L.), Les silex égyptiens de l'île Riou (reproduction de la note communiquée à l'Académie des Inscriptions le 3 mai 1907, et explications complémentaires).

N^o 6. — DUSSAUD (R.), L'île de Chypre, particulièrement aux âges du cuivre et du bronze (suite). Figurines primitives en terre cuite. Industrie du cuivre et du bronze : analyses chimiques des objets divers. Cylindres et cachets, surtout d'après les notes et dessins inédits de Cartailhac. Deux tombes au premier âge du fer à Curium, en partie d'après Cartailhac. 20 *fig.*). — MORGAN (J. DE), Le plateau iranien pendant l'époque pléistocène (hypothèse de l'existence des glaciers sur les montagnes de l'Asie antérieure à cette époque. Le plateau iranien a dû être inhabité jusqu'à l'époque des métaux). — G. HERVÉ. La souscription au monument Lamarck (rappel des tentatives antérieures. Lettre inédite de A. Lefèvre).

N^o 7. — PAPILLAULT (G.), Conclusions générales sur les associations humaines. (Une leçon du cours de sociologie). — COMMONT (V.), L'industrie de la pâte de la

terre à briques à Saint-Acheul, Moutières, Belloy-sur-Somme, (caractérisée par de longues lames dont un grand nombre présentent des écrasements latéraux caractéristiques et dont l'extrémité est souvent accommodée pour former un outil spécial : burin, tranchet, rabet; 30 *fig.*). — HERVÉ (G.), Au sujet des mongoloïdes de France, [existence d'un groupe mongoloïde formant 5 à 10 p. c. de la population dans les montagnes des frontières qui couvrent les arrondissements de Privas-nord et de Tournon, ainsi que dans les Cévennes, l'arrond. de Largentière (Ardèche), 1 *fig.* (femme de Quimper)]. — GOUY (P.), Note sur l'anthropologie ethnographique de l'Ardèche (hautes tailles dans le bas Vivarais; dialecte rhodanien dans le nord du département (1), etc. Types arabes ou patagons dans certains villages, etc.).

Zeitschrift für Ethnologie, t. XXXVIII, 1906, n° 6, Berlin, 8°.

a) **Abhandlungen und Vorträge.**

LISSAUER (A.), Dritter Bericht über die Tätigkeit, etc. (*Troisième rapport sur l'activité de la commission élue par la Société d'Anthropologie allemande pour dresser les cartes des types préhistoriques.* (Production, à titre d'exemple, d'une carte de la répartition des haches à ailerons, avec le texte explicatif, comprenant la description des différents types avec *fig.* et la liste des localités, pour chaque type, classées par pays, avec l'indication des musées où se trouvent les objets, etc.). — LUSCHAN (F. VON). Bericht über eine Reise, etc. (*Rapport sur un voyage dans le sud de l'Afrique*, au moment du Congrès de l'Association Britannique au Cap. Courtes notes sur les Katta (aucun renseignement nouveau); sur le rapport entre les Hottentots et les Bochimans (au point de vue linguistique : la langue hottentote est probablement hamitique; les claquements ne sont que des emprunts à la langue bochimane. La circoncision existe chez les Hottentots, comme chez les Massaï, mais pas chez les Bochimans. Forme de la face, de l'oreille et la position particulière du pénis chez les Bochimans). Age de la pierre en Afrique. Les antiquités de la Rhodésie, ruines, etc.; tous les objets trouvés sont caiffres et ne remontent pas au delà du moyen âge. Question chinoise]. — SCHAEFER (H.), Die angebliche ägyptische Figur, etc. (*La figurine soi-disant égyptienne de la Rhodésie*, décrite par Peters, en 1902, n'est que l'œuvre d'un faussaire. 3 *pl.* et *fig.*). — *Discussion* sur la conférence de v. Luschean (voy. plus haut) : WERNER (observation sur les Bochimans), STAUDINGER (taille, etc.), V. LUSCHAN (Hottentots, types mixtes : présentation des reproductions des dessins rupestres des Bochimans; *fig.*). STAUDINGER, LUSCHAN, etc. L'âge des ruines de Zimbabvé, etc. — RADIN (PAUL), Zur Netztechnik der südamerikanischen etc. (*Contribution à l'étude de la fabrication des nasses et des filets chez les Indiens de l'Amérique du Sud; fig.*). — MATHEWS (R. H.), Australian tribes, etc. (*Tribus australiennes — leurs formation et leur gouvernement.* Étude descriptive et générale). — MÜLLER (T. W. K.), Ethnologische Mitteilungen, etc. (*Notes ethnologiques venant du Japon.* Les fouilles des Japonais dans le Turkestan oriental. Un grand tambour japonais. Images votives japonaises sur les vaisseaux japonais qui ont visité l'étranger aux XVI^e et XVII^e siècles).

b) **Verhandlungen.**

PREUSS (K. Th.), Zwei gesänge, etc. (*Deux chants des Indiens Cora de la Sierra Madre, territ. Tepic, Mexique; chant sur la lutte entre le soleil et les étoiles et du serpent dans l'aurore. Description des fêtes, etc.*). — PESSLER (W.), Das alt-sächsische Bauernhaus, etc. (*La maison de paysan du type vieux-saxon dans l'île de*

(1) Ces deux constatations confirment celles qui se trouvent sur ma carte de la répartition des tailles en Europe, présentée au Congrès de l'Assoc. Fr. Av. Sc., à Lyon, en avril 1906, et qui va paraître incessamment.

Rügen; fig.). — FRITSCH, Darstellungen der menschlichen gestalt, etc. (*Représentation de la forme humaine dans les œuvres du sculpteur Rausch; fig.*). — VIRCHOW (H.), Französischer prähistorischer, etc. (*Congrès préhistorique français à Vannes. Description des musées et des excursions et notes sur les communications faites au congrès*). — HAUSEMANN (V.), Verlauf der Pilcomayoexpedition (*La marche de l'expédition de M. Herrmann dans le bassin de Pilcomayo. Courtes notes*). — GROSS (V.), Gräberfeld aus Münsingen (*Cimetière de Münsingen, entre Berne et Thun, de la période de La Tène; 211 tombes; un crâne trépané; 1 fig.*). — SCHULTZE (L.), Zur Kenntniss der Ureinwohner (*Contribution à la connaissance des anciens habitants de l'Afrique du Sud. Conférence sur les caractères somatiques, stéatopygie, cheveux en grains de poivre et très spiralés, prognathisme, œil caractéristique, etc. Caractères ethniques*). — HAGEN (B.), Bemerkungen über die Fusspuren, etc. (*Remarques sur les empreintes de pieds de Warrnamboul, Australie, contre les assertions de KLaatsch: les empreintes sont inégales, etc.*). — OESTEN (G.), Bericht über den Fortgang (*Rapport sur les résultats des fouilles de Rettna. Étude descriptive, 1 plan*).

**Veröffentlichungen aus dem k. Museum für Völkerkunde,
t. XII, Berlin, 1907, fol.**

Ce volume de 256 p., avec 32 pl. en photogravure est consacré entièrement au mémoire de F. v. LUSCHAN, Sammlung Baessler, etc. (*Collection Baessler; crânes des insulaires de la Polynésie*), et qui se compose : 1° de la description par feu A. BAESSLER des lieux où les crânes ont été recueillis dans les îles Marquises, Tahiti, Cook et dans la Nouvelle-Zélande; 2° de la description détaillée des 129 crânes, qui composent la collection, avec les nombreuses mesures. Dans les tableaux des mesures, les crânes sont disposés à part pour les deux sexes, dans chaque île, et mis en séries suivant l'accroissement de l'indice céphalique. Pas de moyennes; comparaisons des différents caractères. Les planches représentent les crânes, moitié de la grandeur naturelle, dans les cinq *normas*).

**Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien,
Nouv. sér., t. XXXV 1905.**

N° 1. — BÜNKER (J. R.), Windische Fluren etc. (*Les champs et les habitations des paysans vendes de la vallée de Gail en Carinthie. Etude descriptive des villages, de la répartition des champs, de la construction des maisons, etc. avec plans et fig.*). — LINDNER (ADOLF), Die Hügelgräber im Kotlover Walde etc. (*Les tumuli de la forêt de Kotlov près de Lippen, district de Budweis. Poterie, etc. fin de la période hallstattienne. 2 pl. et fig.*).

N°s 2-3. — HERMAN (OTTO), Zur Frage der magyarischen typus (*Contribution au problème du type magyare. Critique sévère des travaux de feu Janko et de Semayer, notamment de leurs albums de types hongrois. Le même individu paraît sous le nom de deux groupes ethniques distincts. Chez Janko, les étrangers ne sont pas exclus, les photos sont prises en plein soleil et outrageusement retouchées. Quelques considérations générales. Réfutation des critiques de Ch. de Ujfalvy. 9 pl. fotogr.*), — LEVEC (WLADIMIR), Pettauer Studien (*Etudes sur Peltau. Disposition des villages dans la vallée de la Drave, Styrie. 3° partie. Etude historique et cadastrale. 1 cart.*). — WEISBACH (Dr A.), Die Serbokroaten Kroatien, etc. (*Les Serbo-Croates de la Croatie et de la Slavonie. Etude anthropométrique de 3.190 soldats. Taille moyenne 1695 mm. Proportion des cheveux foncés: 48,3 en Croatie, 52,6 en Slavonie. Ind. céph. moy. 85,7*).

N°s 4-5. — TEUTSCH (JULIEN), et FUCHS (KARL), Ethnographische Mitteilungen, etc. (*Communications ethnographiques sur les comitats de Kronstadt et de Fogaras en Transylvanie. Ustensiles du ménage. Moyens de transport. Instruments aratoires, traîneaux, etc.; fig.*) — LEVEC (Dr W.), Pettauer Studien (*Etudes sur Peltau, suite et fin*,

fig.). — GORJANOVIC-KRAMBERGER (Dr KARL). Der paläolitische Mensch etc. (*L'homme paléolithique et ses contemporains du diluvium à Krapina (Croatie)*), Description sommaire de la grotte et de sa stratigraphie. Description détaillée des ossements trouvés : os frontal, jugal, maxil. supér. et mandibules, etc., côtes, clavicules, vertèbres; os des extrémités. Comparaisons avec les ossements de Spy et Néanderthal. Le crâne de Krapina est brachycéphale : i. c. 82, comme le Spy II. La hauteur symphysienne de la mandibule de Krapina dépasse celles de toute les autres mandibules préhistoriques. Définition des différentes espèces de l'homme fossile. Fig.) — PÖCH (RUDOLF), Beobachtungen über Sprache, etc. (*Observations sur la langue, les chants et les danses des Monumbo, à l'occasion des épreuves photographiques prises dans la Nouvelle-Guinée allemande*). Description détaillée de la danse. Remarques sur la musique et les chansons; fig.)

N° 6. — WILKE, Beziehungen der west und mitteldeutschen, etc. (*Rapports des types de fabrication de la céramique, avec ornements en spirales et en méandres propres aux provinces danubiennes, avec ceux de l'Allemagne occidentale et centrale*). Dérivation des dessins en spires, en volutes, de la succession des carrés et des courbes concentriques. Cette ornementation n'a qu'une courte existence en Europe, à la fin du Néolithique; fig.). — MISKE (K. VON), Mitteilungen über Velem S.-Veih (*Communications sur Velem Saint-Guy*). Fouilles récentes de cette station de la fin du Hallstattien. Céramiques. Objets de bronze et de fer. Fibules en bronze forgé du type de Certosa, en arbalète, aux différents stades de fabrications; fig.). — BOHATTA (H.), Dar javanische Drama etc. (*Le théâtre javanais (wajang)*). Monographie complète d'après les meilleures sources. Exposé méthodique et détaillé de l'origine sacrée, de l'état actuel, des accessoires matériels, de la portée littéraire et sociale, du théâtre javanais. Les 8 genres de wajang : ombres chinoises, le plus ancien et le plus répandu. Figurines plates découpées, marionnettes ou poupées, pièces jouées par les acteurs vivants (d'introduction récente), pièces jouées par des hommes masqués, récitation en montrant les images, etc. Migration dans d'autres pays : Sumatra, Bali, Bornéo, peut-être Siam, mais pas la Chine ni la Turquie. Texte du drame *Pakem* et résumé d'un autre par BEZEMER). — MURKO (M.), Zur Geschichte des volkstümlichen Hauses etc. (*Contribution à l'histoire de l'habitation populaire chez les Slaves méridionaux*). Bibliographie des ouvrages en langues Slaves. Résumé des travaux de MERINGER sur la maison bosniaque. La maison de la « haute Allemagne » dans les pays avoisinant la Bosnie).

T. XXXVI (Nouv. sér. VI), 1906.

N°s 1-2. — HERMAN (OTTO). Zum Solutréen von Miskolcz (*Le Solutréen de Miskolcz*). Discussion des critiques de M. Halavats. Coupe par le géologue Roth. D'après la stratigraphie, les fossiles et la forme des outils, l'âge paléolithique de cette station est indiscutable; fig.). — MURKO (M.). Zur geschichte des volkstümlichen Hauses (*Contribution à l'histoire de l'habitation populaire chez les Slaves méridionaux* (suite)). La maison des Slovènes. Développement de la maison. Chambre à coucher. Les huttes dans les champs et les pâturages. Fig.).

N°s 3-4. — MUCH, Die Trugspiegelung orientalischen Kultur etc. (*Le mirage de la culture orientale dans les temps préhistoriques de l'Europe septentrionale*). Réfutation des idées de Sophus Müller. Nombre d'objets et de coutumes étaient communs de tout temps à l'Europe et à l'Asie. Certains objets (hachettes en croissant, couteaux en silex à un seul tranchant et à manche, flèches à deux ailerons, vases en pierre) de l'Egypte et de la Phénicie n'ont jamais eu d'analogue en Europe. Les objets en bronze ont évolué en Europe beaucoup plus qu'en Asie, etc.; fig.). — MURKO, Zur geschichte des volkstümlichen Hauses etc. (*Contribution à l'histoire de l'habitation populaire chez les Slaves méridionaux* (fin)). Les noms slaves pour la maison, l'étable et la chambre. Remarques générales sur les mots empruntés par les Slaves aux Germains, surtout en ce qui concerne la « maison » de la haute Allemagne. La table chez les Slaves méridionaux. Fig.). — KRONE (RICHARD), Die Guarany-Indianer etc. (*Les Indiens Gua-*

rany du district de Rio Itariri dans la province de Sao-Paulo, au Brésil; avec un appendice par C. TOLD. Observations et mesures sur 6 hommes et 3 femmes, comparées à celles des Aueto et des Kamayura, tribus les plus proches de Guarani, prises jadis par Ehrenreich. Taille moyenne des hommes 1530 mm., des femmes 1427 mm.; i. c. moyen 80,6 et 83,9 respectivement, etc. Fréquence des cheveux ondulés ou frisés. Description d'un crâne guarany envoyé par Wettstein: i. c. 86,1; 6 pl. fig.). *Nécrologie*: Stolpe (av. la liste de ses travaux) et Woldrisch.

Sitzungsberichte der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 1904-1905.

MOSER (Dr L. K.), Bericht über die Fortsetzung der Ausgrabungen etc. (*Rapport sur la continuation des fouilles dans la grotte « Jama pod Kalem » voisine de Wabresina; fig.*). — WILHELM (FRANZ), Zum Kapitel opfer-(Schalen)-Steine (*Contribution au chapitre sur les pierres à cupules destinées aux sacrifices*). — OBERMAIER (HUGO), Die parietale Höhlenkunst etc. *Les représentations artistiques sur les parois des cavernes de la France méridionale*. Conférence). — Berichte, etc. (*Rapports sur les travaux préhistoriques exécutés en Autriche pendant l'année 1904*). — BAILLON (VON), Ein Zierstück, etc. (*Pièce d'ornement en corne de cerf, de la période de Hallstatt trouvé près Baden. Fig.*). *Rapports du pays de Salzbourg, avec la Styrie et la Carinthie*). — MOSER (KARL), Ein Serpentinheil etc. (*Une hache en serpentine de Sibelje (près Trieste, fig.)*). — WEINZIERL (V.), Tätigkeits-Bericht der prähistorischen Inspektorates etc. (*Rapport sur l'activité de l'inspecteur général des recherches préhistoriques dans le territoire allemand de la Bohême à Teplitz pour l'année 1904*). — CERMAK, Die Ergebnisse archäologischer Forschungen, etc. (*Les résultats des recherches archéologiques dans les environs de Castan, Bohême; fig.*). — KAINDL (R. F.), Prähistorisch und völkerkundliche Forschungen, etc. (*Recherches préhistoriques et ethnographiques dans la Bukovine*). — TENTSCH (JULIEN), Ausgrabungen zu Mühlbach (*Fouilles à Mühlbach, près Kronstadt et autres fouilles en Hongrie. Ornement d'un casque, pointes de lance; cliché pour le tatouage; pointe de flèche en silex; fig.*). — POECH (RUDOLF), Fälle von Zwergwuchs etc. (*Cas de nanisme parmi les Kai, dans les monts Sattelberge, l'arrière-pays de Finshhofen, Nouvelle Guinée allemande*). Taille moyenne de 55 hommes: 1525 mm., dont 2 ayant 1330 et 1350 mm. et 2 ayant 1614 et 1667 mm. La majorité se trouve de 1,47 à 1,50 (14 individus) et de 1,51 à 1,55 (14 individus). Les 12 femmes ont la taille moyenne de 1435 mm. variant de 1386 à 1479 mm.). — ANDREE-EYSU (MARIE), Der Doppelwall auf dem Wachberge etc. (*La double muraille sur la « montagne de la garde » dans le territoire de Salzbourg. Plans et fig.*). — ROCHLY (HEINRICH), Sogenannte Opfersteine (*Les soi-disant pierres aux sacrifices, ou pierres à cupules d'origine naturelle ou artificielle, en Bohême et en Moravie, près la frontière autrichienne*). — MOSER (L. K.), Fundberichte aus dem Küstenland (*Rapports sur les découvertes préhistoriques faites en Istrie; fig.*). — SCHICKER (J.), Bericht über römische skelettfunde; (*Rapport sur la découverte de squelettes romains dans les environs de Laureacum, Autriche*). Cinq crânes, dont les indices varient de 70,8 à 77,2.

1906 — 4^e Congrès de la Société Allemande et de la Société d'Anthr. de Vienne réunies à Salzbourg: — FUGGER (S.) Die Eiszeit in Salzburg (*L'époque glaciaire dans le Salzbourg*). — MUCH, Die erste Besiedelung, etc. (*Le premier peuplement des Alpes autrichiennes*). — KLOSE (O.), Ueber die Römeszeit etc. (*L'époque romaine dans le Salzbourg*). — ADRIAN (K.), Zur Volkskunde in Salzburg (*Contribution à l'histoire du folklore de Salzbourg*). — SCHWALBE (G.), Ueber das Schädelfragment etc. (*Le fragment de crâne de Brux et sa signification pour la préhistoire de l'homme*). — GORJANOVIC-KRAMBERGER, Homo primigenius etc. (*L'Homo primigenius du diluvium à Krapina (Croatie) et son industrie*). — SMID (W.), Ueber das gräberfeld etc. (*Le cimetière de Krainburg*). — MUCH, Zur vorgeschichtlichen Ethnologie der Alpenländer (*Contributions à l'ethnologie préhistorique des provinces alpines*). — ANDREE (RICHARD), Einige Bemerkungen über Votive etc. (*Quelques remarques sur les ex-votos et les offrandes votives en Allemagne et en*

Autriche; fig.). — TOLDT, Ueber die Kinnknöchelchen etc. (*Les osselets du menton et leur signification pour la forme du menton chez l'homme*). — SCHLAGINHAUFEN (O.), Beiträge zur Kenntnis des Reliefs der Planta etc. (*Contribution à la connaissance du relief de la plante du pied chez les primates et dans les races humaines; fig.*). — OBERHUMMER (E.), Anfänge der Völkerkunde, etc. (*Débuts de l'ethnographie dans les Arts plastiques des peuples incultes et dans l'antiquité classique*). — ANDREE (RICHARD), Der Ursprung der mexikanischen Kulturen etc. (*Coup d'œil sur l'origine des civilisations américaines*). — THILENIUS (G.), Die Bedeutung des Meereströmungen etc. (*Signification des courants marins pour le peuplement de la Mélanésie. Conférence. 3 cartes*).

Anthropos. Revue internationale d'ethnologie et de linguistique,
t. I. Salzburg, 1906, in-8°.

Nouveau recueil rédigé en six langues, plus spécialement par les Missionnaires catholiques sous la direction du P. W. Schmidt.

P. 3. Mgr. A. LE ROY, Le rôle scientifique des Missionnaires. — P. 11, 165 et 403. V. rev. E. DUNN, Religions, rites, etc. (*Rites religieux et coutumes des Iban ou Dayaks maritimes de Sarawak, Bornéo; fig.* D'après le récit de Leo Nynak, un Dayak élevé à l'école des Missions. Légende de la création du monde et de l'homme, légende du déluge. 2 légendes avec texte original. L'âme. Le guérisseur. Coutumes agricoles, etc.). — P. 24, 185 et 231. P. C. TESCHAUER, Mythen, etc. (*Les mythes et les anciennes légendes recueillis au Brésil. Légendes sur les esprits des Indiens de la côte. Légendes sur les animaux. Mythes cosmologiques : Origine du monde d'après les Moundouroukou, etc. Vieilles traditions. Conclusion*). — P. 35. R. P. B. SANTI, Una spedizione, etc. (*Une expédition chez les « Coroados » de l'état de S. Paolo, Brésil. Récit de voyage avec quelques données ethnographiques; fig.*). — P. 49. R. P. VAN THIEL, Le sorcier dans l'Afrique équatoriale (probablement chez les tribus autour de Nyanz, résidence du missionnaire. Le sorcier, dont la dignité est héréditaire, est devin, prêtre et médecin. Langue mystérieuse : le *luchwezi*). — P. 60. P. A. NÖLLING, Die Haartracht, etc. (La coiffure des Chinois; fig. Arrangement des cheveux depuis l'enfance, dans les deux sexes). — P. 65 et 194. P. FR. WITTE, Lieder und Gesänge, etc. (*Chants et chansons des Negus-Evé; dialecte Ge, avec les commentaires de P. W. Schmidt. Paroles originales et musique notée, parfois d'après les phonogrammes*). — P. 82 et 824. FR. SERAPIO GIL, Fabulas, etc. (*Une fable et des proverbes annamites. Texte et traduction juxtaposée. Les proverbes se rapportent surtout à des comparaisons des différents actes avec celui de manger et boire. Le mensonge parmi les Annamites : histoire du Cuoi, type de menteur*). — P. 91, 278. L'abbé H. GUESDON, *La littérature khmère et le Bouddhisme; fig.* Etude sur les auteurs, les textes, les traducteurs, les copistes. Un coin du paradis bouddhiste. Texte, transcription, traduction juxtaposée. — P. 110, 388. Quaestionarium, etc. (*Questions et réponses ethnologiques et linguistiques*). — P. 112 et 695. R. P. A. S. MORICE, La linguistique considérée comme criterium de certitude ethnologique (dissertation doctrinale, parfois naïve, sur la supériorité des caractères linguistiques sur tous les autres). — P. 126. An Unsere Leser, etc. (*A nos lecteurs en Chine, aux Indes et à Ceylan, article bilingue. Instruction, très bien comprise, pour prendre les renseignements et utiliser les données fournies par les indigènes*). — P. 134, 318, 592 et 950. P. W. SCHMIDT, Die moderne Ethnologie. *L'ethnologie moderne*, article bilingue. Historique de l'Ethnologie, surtout d'après une analyse critique des articles de Winternitz, de Gollier et de Bastian. Les envahissements de l'anthropologie; son recul actuel. Études des différentes définitions des mots Anthropologie, Ethnologie, Ethnographie, surtout d'après Broca, Topinard, Tylor, Bastian, Brintou, etc. Il n'y a qu'en France qu'on confond l'« ethnographie » avec l'« ethnologie », surtout à cause de M. Léon de Rosny et de la Société d'Ethnographie (1). Rôle de la

(1) L'auteur qualifie d'« indécision timide » la phrase de mes « Races et Peuples »

psychologie individuelle dans l'ethnologie : il faut étudier non seulement les groupes, les collectivités, mais encore les classes, les castes, les familles et les individualités saillantes dans chaque groupe. Ce n'est qu'alors qu'on pourra faire la part des facteurs sociaux de la collectivité et des facteurs individuels. « L'ethnologie en soi est une science des groupes. Comme telle, elle s'occupe seulement des formations générales de la vie psychique de l'homme.... Mais, comme pour des raisons historiques et pratiques, les autres sciences individuelles ne s'occupent pas, jusqu'ici, des peuples sauvages, l'ethnologue a, en attendant... le droit et le devoir de prendre à sa charge les études de détail auprès de ces peuples ». L'« ethnographie » n'est que la « description » des peuples particuliers. Le terme « anthropologic » ne devrait pas embrasser l'ensemble de trois sciences : anthropologie somatologique ou proprement dite ; ethnologie avec l'ethnographie, et l'archéologie avec le pré-historique). — P. 210, 472. P. Jos. MEIER. Berschtigungen, etc. (*Rectification à la communication du Dr Schnée relative à la langue des Moanus (îles de l'Amirauté)*), parue dans les « Mitteil. des Seminars f. Oriental. Sprache, IV, 1901. Commencement d'une série d'études critiques en matière linguistique. — P. 229, 483 et 695. F. S. A. MORICE, The great Déné Race (*Le grand peuple Déné ; fig. et carte. Nom. Habitat. Critique des cartes ethnographiques. Découverte. Premiers auteurs. Véritable distribution géographique par tribus : Louchoux, Atabasques, etc. Climat du pays. La guerre. Trophées des crânes humains. Augures, Aruspices, Présages. Tabous se rapportant à la maison. Sacrifices. Fêtes. Les Dénés méridionaux : Navaho, Apaches, etc. Distribution géographique. Fausses identifications. Type physique général ; particularités pour chacune des divisions. Acuité des sens. Métis. Ornaments. Mutilations ethniques. Les Dénés du Pacifique. Les auneaux qui reliaient la chaîne. Statistique : 53.657 en tout*). — P. 296. P. FRANC. DA OFFEIO. Proverbi abissini, etc. (*Cinquante proverbes abyssins en langue tigré ; fig.* — P. 302. P. W. SCHMIDT. Fray Bernardino, etc. (*Fr. Bernard. de Sahagun O. Fr. M. : « Un breve compendio de los ritos ydolatricos que los yndios desta nueva Espana usavan en el tiempo de su infidelidad »*). Description de cet ouvrage important avec un facsimile. Texte original). — P. 426. Le P. A. CAIUS. Au pays des Castes : castes des pays Dravidiens chez les Tamouls : 12 catégories avec nomenclature ; chez les Malayalams, les Canora, les Telinga, etc. avec les catégories et nomenclature). — P. 435 et 838. P. G. M. STENZ. Der Bauer in Schantung (*Le paysan au Chan-toung ; fig. Mesures agraires. Propriété foncière. Hypothèques. Impôt. Fermage. Ouvriers agricoles. Revenu de la terre. Habitations. Genre de vie. Agriculture. Jardinage. Superstitions.* — P. 453. Rev. F. Fr. MAYR, The Zulu Kofirs, etc. (*Les Caffres-Zoulou du Natal ; fig. Vie matérielle : Habitations. Nourriture. Excitants et stupéfiants*). — P. 509. P. Fr. MÜLLER, Die Religionen Togos, etc. *Monographies des religions au Togo : 1^o La vénération de l'Être suprême (Buku) par les Ana, peuplade Yorouba de l'Atakpame. Ce dieu habiterait le pays d'Aiclé. Son culte. Ses commandements. Mythes qui s'y rapportent. Texte av. trad. interlinéaire*). — P. 521. A. BOURLET. Socialisme dans les hua phan (sud-ouest du Laos, dépendant de Luang-Prabang Indo-Chine). Organisation économique et sociale des Laotiens et les Ahay. Partage périodique des terres. Partage des produits de la chasse et des fruits des arbres après le prélèvement de la part du chef de village. Entr'aide au moment de la moisson, etc.) — P. 529. P. A. HUONDER. Die VERDIENSTE, etc. (*Les services rendus à la science par les moines des Philippines. Entre autres, des renseignements sur les quelques travaux touchant l'ethnographie*). — P. 552 et 914. Dr ANKERMANN. L'état actuel de l'Ethnographie de l'Afrique méridionale. Les races. Les différentes tribus bantoues : énumération (avec habitat

dans laquelle je dis qu'ethnographie et ethnologie sont deux termes désignant la même chose suivant les pays ; et il ne trouve que deux savants allemands qui emploient le terme « ethnographie » en guise d'ethnologie. Ces deux savants sont Fr. Müller et Ratzel, c'est-à-dire les deux ethnographes les plus autorisés de la fin du XIX^e siècle, en Autriche et en Allemagne.

J. D.

et bibliographie) mais sans essai de groupement. La civilisation : le ménage (alimentation). Habitations. Habits et ornements. Les armes; l'industrie; l'organisation sociale. Crimes. Funérailles. Religions. Origine et migrations. *Cartes* de la distribution des différentes particularités ethniques). — P. 681. Mgr. Ilp. BAZIN. Les Bambara et leur langue. 1. Courte esquisse ethnographique. 2. La langue bambara (branche du mandé). — P. 745. Le P. L. MARTROU. Les « Eki » des Fang [ou Pahouins. Les « eki » ce sont les tabou; les « cki » de maladies, d'âge, de conditions sociales, de moralité (exogamie, inceste); « eki » de totémisme; eki imposé. par le père à l'enfant par la transmission de l'*evus* (sorte d'animal qui habite dans l'homme, qui peut le quitter et qui a une force surnaturelle)]. — P. 762. FR. AEGID. MÜLLER, Wahrsagerei, etc. (*Prédictions chez les Caffres; fig.* L'état de l'augure. Préparation au métier. Méthodes d'opérer; *fig.*). — P. 779. P. FR. GR. ARNAIZ. Los indigenas, etc. [*Les indigènes de la préfecture de Tchiang-tchou ou Amoy, Chine.* Géographie et statistique démographique (à suivre)]. — P. 787. P. FR. MULLER. Ein Beitrag, etc. (*Contribution à la connaissance de la langue Akasele ou Tchamba, Togo* Grammaire et vocabulaire, avec des commentaires par SCHMIDT). — P. 804. L'abbé J. GUESDON. Réach Kol (poème khmer. Analyse et critique; *fig.* d'après les images indigènes). — P. 818. P. ABEL, Knabenspiele, etc. (*Les jeux des garçons dans l'île de Nouveau Mecklenbourg, Océan Pacifique, avec musique notée*). — P. 864. Dr CASARTELLI, Hindu Mythology, etc. (*La mythologie et la littérature hindoues, recueillies par les missionnaires portugais au commencement du xvii^e siècle.* Géogonie. Création de l'homme. Histoires des « idoles », gaueça et autres. — P. 877. Dr TH. KOCH-GRÜNBERG. Die Makù [*Les Makou, d'entre Rio Negro et Yapura, Brésil* Vocabulaire. Grammaire; *fig.* (types de face et de profil)]. — P. 907. ALPH. PINART, A few words, etc. (*Quelques mots à propos des Dénés de l'Alasca.* Rectification à propos de la distribution géographique. Vocabulaire d'une tribu).

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles,
t. XXIII, 1904 (1905).

a) *Bulletins.*

BOULENGER, Le livre de P. Godin sur la croissance. (Analyse détaillée de cet ouvrage paru à Paris en 1903). — FLÉBUS, Les mardelles de la Lorraine allemande (d'après la communication faite par DE WELTER au Congrès des anthropologistes allemands tenu à Worms). — *Discussion* : CUMONT, DE LOE, JACQUES. — DE LOE, Présentation d'un crâne humain, de haches polics et de silex taillés provenant d'une grotte sépulcrale sur le plateau de Marche et des environs; *fig.*). — RUTOT, Encore les pierres-figures (de M. Tieulleu. La pseudo-figure n'apparaît qu'après l'utilisation de l'éclat). — RUTOT Nouvelles d'Égypte (données par Schweinfurth, surtout sur les objets de l'industrie éolithique trouvés en position stratigraphique précise). — CUMONT, Utilisation du phtanite cambrien des environs d'Ottignies et du grès tertiaire bruxellien par l'homme préhistorique, avec l'indication, sur des cartes, des localités où ces objets, tant paléolithiques que néolithiques ont été trouvés, en Belgique. 2 *cartes*. — *Discussion* : JACQUES DE LOE; — DE LOE, Note préliminaire sur les découvertes archéologiques faites à Malines au cours des travaux de dérivation de la Dyle. Trois niveaux : protohistorique, romain et du moyen âge. Objets divers et ossements humains). — *Discussion* : RUTOT. — FLÉBUS, Sur une calotte crânienne d'hydrocéphale (description). — RUTOT, Sur quelques découvertes paléolithiques faites dans la vallée du Rhin (par Schöttensack à Munzingen. Gisement éolithique en face de Spy, etc.) — RUTOT, Les progrès nouveaux dans la connaissance des industries éolithiques (dans les différents terrains, depuis le tertiaire). — VILLERS, Sur les causes de la forme du crâne d'après Thomson (d'Oxford; causes internes, croissance du cerveau; causes externes, pression des muscles. Études expérimentales). — *Discussion* : JACQUES, HOUZÉ. — HOUZÉ, Canidés et Hominiens. (Evolution progressive et régressive chez les

deux à l'état sauvage et civilisé ou domestiqué). — *Discussion* : MM. JACQUES, DE PAUW. — DE MOT, L'obsidienne de Milo. Objets taillés. (Comparaison avec ceux d'Égypte; *fig*). — RUTOR, Les recherches du Dr Haaka : le Néolithique dans l'Allemagne du Nord. — JACQUES, Contribution à l'étude de l'âge de la pierre au Congo. (Industrie lithique de la région des cataractes. Industrie lithique des autres régions offrant quelques pièces seulement analogues à la précédente. Description des pièces caractéristiques.) — *Discussion* : MM. RUTOR, WILLEM, HOUZÉ, DE PAUW. — FLÉBUS, Scènes agricoles du XIII^e siècle (d'après le manuscrit « Vieil Rentier » d'Audenarde. 1 *pl.*). — JACQUES (V.), Pierres taillées du Congo. (Présentation de nouvelles pièces provenant des stations Tumbu-Mani et M'Pioka). — *Discussion* : RUTOR, CUMONT, DE PAUW. — VAN DEN BROECK, Les observations du Dr Holst et l'interglaciaire. (Résumé des opinions de ce géologue qui se prononce contre l'existence de l'interglaciaire.) — RUTOR, Sur de nouvelles découvertes faites dans le Cantal (par M. P. Marty) et Puy-de-Boudieu, etc. — RUTOR, Encore l'homme de Krapina (dont l'industrie est identique à celle d'Hastière).

b) *Mémoires.*

I. RUTOR, Sur la cause de l'éclatement naturel du silex (à propos de certaines assertions de Stanislas Meunier. Examen des causes diverses d'éclatement naturel. 2 *pl. fig.*). — (II) et (III). « RUTOR, A propos du squelette humain de Galley-Hill (Kent) (Monographie complète de ce gisement. « La couche argilo-sableuse inférieure qui renfermait le squelette est de même âge que la couche argilo-sableuse à *Corbicula fluminalis* et à faune de l'*Elephas antiquus* d'Erith »). — [Cet article est suivi du « résumé des conclusions de M. Klaatsch au sujet du même crâne », par LALOY]. — IV. DE PUYDT (M.), Fonds de cabanes néolithiques du Niva et de Bassenge. (Fouilles de DAVIN RIGOT et PUYDT à Les Waeffes, etc. Etude descriptive. Silex taillés et poterie; haches polies, etc. 5 *pl. fig.*). — DE PUYDT, Notes sur quelques découvertes d'objets préhistoriques. Lames du Grand-Pressigny, acquises en Belgique. Marteau-hache perforé de Verviers. Silex quaternaire du Gros-Bois, etc; *fig.*)

Archivio per l'antropologia et la etnologia, t. XXXIV. Firenze, 1904 (1905).

Fasc. 2. — P. MANTEGAZZA, Nuovi fatti, etc. (*Nouveaux faits à l'appui de la théorie du pangénèse de Darwin. 2^e Contribution : Fleurs de viola de couleur et d'aspect très divers sur la même branche, etc.*). — P. M. MANTEGAZZA, Prime linee, etc. (*Pre-mière esquisse de psychologie positive. Mémoire. Imagination et fantaisie. Paroles et gestes dans les races humaines. Caractères ethniques de la pensée humaine.*). — MARIA MONTESSORI, Sui caratteri, etc. (*Sur les caractères anthropométriques en rapport avec la hiérarchie intellectuelle parmi les enfants des écoles. État de la question. Rapport entre le volume du cerveau et l'intelligence. Mensurations (au nombre de 15) de 35 bons, de 40 mauvais et de 30 élèves médiocres; la taille et les dimensions de la tête sont supérieurs chez les premiers, etc.*) — ART. BANCHI, Iutorno ai presunti ritratti, etc. (*A propos des portraits présumés d'Andrea del Sarto. Les six portraits existant à Florence et à Londres, représentent trois personnages différents à deux époques de la vie. 1 pl. double.*). — E. GIGLIOLI, Pietre adoperate per la pesca, etc. (*Pierres employées dans les engins de pêche sur les lacs lombards.*). — E. GIGLIOLI, Lo scudo pubico, etc. (*L'écusson pubien et le fourreau pénial portés ensemble par les indigènes du sud et du sud-ouest de la Nouvelle-Guinée.*)

Fasc. 3. — UGO GIOVANNOZZI, Crani arabi, etc. (*Les crânes arabes du Musée anthropologique de Florence. Description de six crânes de la péninsule de Sinai. I. c. variant de 68 à 84.*). — NELLO PUCCINI, Delle deformazioni, etc. (*Les déformations et les mutilations ethniques artificielles les plus usitées. Classification : 15 catégories établies d'après l'anatomie : peau, crâne, doigts, etc. Motifs de la mutilation, surtout religieux. Description de chacune des 15 catégories : tatouages, mutilations dentaires, etc. Sorte de thèse d'un commençant. [Fig. : femme américaine yankee por-*

tant tatouage au bras; et 4 pl. : crânes déformés, mutilations dentaires, objets se rapportant aux mutilations : chaussures des Chinoises, étui à ongles, corset, etc.). — ALDALR. MOCHI, Lo scheletro, etc. (*Le squelette d'un Dankali d'Assab*. Description. Étude anthropométrique. 1 pl. (crâne)).

T. XXXV, 1905.

N° 1. — A. MOCHI, Sull' antropologia dei Denka (*L'anthropologie des Dinka*, peuple « proto-nilotique » apparenté aux Chilouks et aux Baris. Description de 4 crânes du Musée de Florence. I. c. : 3 ♂ — 72,1, 72, 81,6; 1 ♀ — 70,6. Résumé, d'après les travaux existants, mentionnés dans une *Bibliographie*, des caractères physiques des Dinka. Taille moyenne de 67 hommes : 1773; de 5 femmes 1657. Ceux de l'est plus hauts que ceux de l'ouest. I. c. du vivant : 40 ♂ — 70,7, 7 ♀ — 74,2; sur le crâne : 11 ♀ — 74,2; 1 ♀ — 70,6. Les Dinka sont des Nilotiques mélangés d'Éthiopiens et peut-être de Négrilles). — A. MOCHI, Crani, etc. (*Les crânes des populations turco-mongoles*. Description de six crânes kirghis (i. c. 88), de six crânes tatars (i. c. 81,1), et d'un crâne turcoman (i. c. 82,8). Les douze premiers proviennent du gouv. d'As-trakhan). — E. GIGLIOLI, Come si staccano, etc. (*Comment on procède, dans les îles de l'Amirauté, pour détacher les grands éclats d'obsidienne, destinés à devenir des pointes de lance ou des lames de poignards*. L'éclat se détache du côté opposé à celle sur laquelle on porte le coup sec, pas trop violent. Ce procédé diffère du procédé par pression des Mexicains). — G. PATÉONI, I pani d'argilla, etc. (*Les mottes d'argile à modeler de la grotte de Zachito* (Salerne). Contribution à l'étude de la technique à l'époque préhistorique).

N° 2. — E. REGALIA, Grotta Romanelli, etc. [*La grotte de Romanelli* (Castro, Terre d'Otrante. Deux réponses à une critique de L. Pigorini. Exposition des faits qui corroborent les vues de l'auteur, suivie d'une note ostéologique sur les Équidés trouvés, et de la réponse du géologue STASI; 1 pl.). — E. REGALIA, Il sentimento, etc. (*Le sentiment n'est qu' « un aspect simple » ?* Étude de psychologie introspective. « L'action est toujours dirigée à faire cesser l'état actuel »). — D. DEL CAMPANA, L'arte plumaria, etc. (*L'art d'arranger les plumes pour fabriquer les boucles d'oreilles, les ornements divers, les bâtons pour la danse, les diadèmes, les coiffures, etc.*, d'après les collections du Musée de Florence, chez les Moundouroukou et autres peuples de l'Amérique du Sud; 1 pl. double). — V. GIAGHETTI, Studi antropologica, etc. (*Études anthropologiques sur les anciens Péruviens*. 21 crânes non déformés (i. c. m. 82,4), 15 crânes déformés en largeur (i. c. m. 93,6) et 26 en longueur (i. c. m. 73,8).

Atti della Societa Romana di Antropologia, t. XII, Roma, 1906.

N° 1. — V. GIUFFRIDA-RUGGERI, Crani dell' Australia, etc. [*Trois crânes d'Australiens* (i. c. 78, 80,8 et 67,6); *deux de Néo-Calédoniens* (i. c. 69,4 et 66,5), *et six d'insulares des Salomon* (i. c. de 71,2 à 79). Considérations sur les races Polynésienne, Indonésienne et Mélanésienne; 1 pl.). — M. MONTESSORI, Caratteri fisici, etc. [*Les caractères physiques des jeunes femmes de Latium*. Étude anthropométrique de 200 sujets originaires de la prov. de Rome, principalement au sud du Tibre. Taille moyenne : 1^m,54; i. c. m. 78; données sur la pigmentation, etc.; distribution géographique des caractères. Comparaisons et corrélations des caractères. Différences entre les dolicho- et les brachycéphales. Œil mongoloïde dans 29 p. c. des cas, (chez les brachycéphales, dans 56 p. c. des cas). Deux types : dolicho-brun petit, et brachy-châtain assez grand. *Photogravures*). — GASTI e ELLERO, I connotati, etc. (*Signalements sur le vivant et sur les photographies*. Dangers des identifications par les photographies. Rôle de l'éclairage, de la distance, de la durée de la pose, de la réduction au septième comme on le fait en anthropométrie judiciaire, etc. Une bonne photographie, exécutée même avec toute la rigueur de la méthode Bertillon peut ne pas suffire pour l'identification et le signalement; *photogravures*).

N° 2. — FRASSETTO, Supra due crani, etc. (*Sur deux crânes trouvés dans la sépul-*

ture antique de Bovolone Véronèse, attribués aux habitants des terramares. C'est une sépulture ligure, car les Ombres n'ont pas dépassé la rivière Panoro, affluent du Pô. Description du crâne). — FRASSETTO, Crani, etc. (*Crânes trouvés dans les tombes étrusques*, à Certosa de Bologne, en partie décrits sommairement jadis par Calori. 15 crânes, décrits, mesurés et classés d'après la méthode Sergi. Ind. céph. variant de 70,6 à 79,4 sauf un à 66 et un à 80,6. Les Étrusques étaient déjà un peuple mélangé au moment de l'invasion; fig.). — GIUFFRIDA-RUGGIERI, Elenco del materiale, etc. (*Choix de matériaux squelettiques préhistoriques et protohistoriques du Latium*. Étude cranioscopique et craniométrique). — U. G. VRAM, Frammenti Scheletrici, etc. (*Fragments de squelettes dans les tombes chrétiennes près Niksii, Montenegro*. I. céph. du crâne 87,2. Un autre crâne brachycéphale). — U. G. VRAM, Metodo per determinare, etc. (*Méthode pour déterminer l'inclinaison de l'orbite*, d'après la ligne biorbitaire). — G. SERGI, Contributo, etc. (*Contribution à l'anthropologie américaine*. Trois types, dont un au Pérou, un autre en Bolivie, un troisième dans les « mounds »).

American Anthropologist, t. VIII, Washington, 1906.

N° 2. — J. C. MERRIAM, Recent cave exploration, etc. (*Explorations récentes des cavernes en la Californie*. Description de Potter Creek et de Samwel Cave, dont la faune est quaternaire; de la Mercers Cave et Stone man cave, dont la faune est probablement quaternaire). — F. W. PUTNAM, Evidence of the work of man, etc. (*Preuves du travail humain sur les objets trouvés dans les caves quaternaires de la Californie*. 3 pl. Fragments d'os perforés; éclats de pierres pointus, etc.). — E. T. BREWSTER, Note on the determination, etc. (*Sur la détermination du sexe chez l'homme*. Étude généalogique, d'après 8 familles de la Nouvelle Angleterre. Si deux ou un plus grand nombre d'enfants consécutifs ont été du même sexe, le suivant a beaucoup de chance d'être de ce même sexe; les garçons dominent dans la progéniture des familles nombreuses). — D. I. BUSHNELL, JR. North-American, etc. (*Objets ethnographiques de l'Amérique du Nord dans les collections italiennes*; 4 pl. Propulseur mexicain. Masque en albâtre verdâtre et figurine en jade du Mexique. Pipes, massues, couteaux, etc., très anciens. Un wampoum, des mocassins, etc.). — A. H. BLACKISTON, Ruins, etc. (*Ruines de Cerro de Montezuma*, près des Casas Grandes, Chihuahua, Mexique. Description). — VILHJALM STEFANSSON, The Icelandic Colonies, etc. (*Colonies islandaises au Groenland depuis l'an 900 jusqu'au xvi^e siècle*). — NATHAN B. EMERSON, Unwitten, etc. (*La littérature orale de Hawaï*. Introduction à un ouvrage de même nom. Le « hula », danse accompagnée de chants et de cérémonies, contient les données sur la mythologie: l'épopée de Pelé, dieu du volcanisme). — GER. FOWKE, Exploration, etc. (*Exploration de la basse vallée de l'Amour et du littoral au nord de son embouchure*. Description de tous les endroits visités, un à un; rien trouvé dans les fouilles qui puisse indiquer l'existence d'un autre peuple que les Goldes et les Ghiliaks actuels]. — HARL. P. SMITH, Noteworthy archeological specimens, etc. (*Les spécimens archéologiques les plus remarquables de la basse vallée du Columbia*. 2 pl. Pylons et poids en pierre, etc.). — J. HIRTZ, Helen Keller (La biographie de M^{lle} Helen Keller, célèbre sourde-muette aveugle qui est parvenue à passer ses examens de licence. Six portraits aux différentes époques. Nombreux extraits de son journal). — CH. PEABODY, Some Notes, etc. (*Quelques notes sur l'anthropologie et l'archéologie*. Considérations générales sur le but et les méthodes des deux sciences). — G. DORSEY, Pawnee, etc. (*Les contes guerriers des Pawnees*. Deux contes se rapportant aux guerres des Pawnees avec les Cheyennes, les Arapaho et les Comanches). — J. WALT, FEWKES, Hopi Shrines, etc. (*Les chasses des idoles hopi près de la Mesa orientale, Arizona*. Ces chasses, ainsi que les nids d'aigles et les sources près des Pueblos sont intéressants à étudier car ils donnent l'indication sur les clans qui composaient les Pueblos et qui restent propriétaires de lieux où se trouvent ces nids, ces sources, ou ces chasses. Description détaillée de plusieurs de ces chasses, avec fig.).

*b) Articles anthropologiques publiés dans différents recueils.***Annales du Musée Guimet. Paris.**

Bibliothèque de Vulgarisation in 16°, t. XX; 1906. Conférences faites au Musée : H. PARMENTIER, La religion ancienne de l'Annam d'après les dernières découvertes archéologiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient. [Restes du culte brahmanique des Chams d'après les fouilles de Mi-sôn]. — P. PIERRET, Les interprétations de la religion égyptienne. Ou faisait croire aux initiés que les nombreuses divinités des temples n'étaient que des formes de langage servant à symboliser les faces diverses de l'Être suprême qui « se cache aux hommes et aux dieux ». — Victor HENRY, Sôma et Haoma. Le breuvage d'immortalité dans la mythologie, le culte et la théologie de l'Inde et de la Perse (origine : suc doré s'écoulant des tiges charnues d'une plante qui ne croissait que dans le haut pays. La forme du culte porte le nom de « louanges » d'un tout autre dieu d'Agni). — D. MENANT, Anquetil Duperron à Surate (Etude historique sur ce savant et le mouvement d'idées sur le zoroastrisme au XVIII^e siècle). — Ph. BERGER, La Tunisie ancienne et moderne. Souvenirs de voyage. 2. Le code d'Hamourabi. — A. MORET, La magie dans l'Egypte ancienne.

T. XXI, 1906. Ch. RENEL, Les religions de la Gaule avant le christianisme (Introduction. Cultes paléolithiques, mésolithiques et néolithiques. Cultes de l'âge des métaux. Cultes sans date : culte des pierres, des plantes, des eaux, des animaux, du feu, du soleil, etc. Les Dieux. Les influences romaines; cultes gaulois romanisés; cultes proprement romains; cultes orientaux. Prêtres, lieux de culte, rites. Survivances païennes. Liste des dieux de la Gaule, statistique de noms de lieux. Index. 419 p. av. fig.).

T. XXIII, 1906. Ed. NAVILLE, La religion des anciens Egyptiens. Six conférences faites au Collège de France en 1905. (1. Origine des anciens Egyptiens. 2. Modes de sépultures. La vie à venir. 3. La doctrine d'Héliopolis, le dieu Ammon de Thèbes, la réforme religieuse d'Aménophis IV. 4. Le livre des morts; le jugement; Osiris; le pessimisme des Egyptiens. 5. L'anthropomorphisme; les mythes; la religion du peuple. 6. Rites et cérémonies. Nature divine du roi. Fin de la religion égyptienne). 225 p. av. fig.)

T. XXIV. FRANZ CUMONT, Les religions orientales dans le paganisme romain. Conférences faites au Collège de France en 1905 (Rome et l'Orient. Les sources. Pourquoi les cultes orientaux se sont propagés. L'Asie Mineure. L'Egypte. La Syrie. La Perse. L'Astrologie et la Magie. La transformation du paganisme. Notes. 333 p.

Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie, t. VIII. 1904-1905.

N^o 1. — BARTELS (PAUL), Ueber die Nebenräume, etc. (*Sur les dépendances de la cavité du larynx chez les animaux, et principalement chez les singes. Formations anormales analogues trouvées chez l'homme. Différences suivant les races. D'après 41 observations personnelles et 73 observations des auteurs précédents, sur les larynx des nègres, Bartels formule les propositions suivantes : sur 84 larynx de nègres les prolongements des ventricules de Morgani en bas étaient observés dans 47 cas; en arrière, dans 5 cas et en haut dans 4 ou 5 cas. La « fovea centralis » était fortement développée dans 4 cas sur 10. En général, les cavités ventriculaires des nègres offrent des prolongements plus étendus que ceux des blancs et rappellent plus, sous ce rapport ce qu'on observe chez les animaux, surtout les singes. Nécessité de la méthode statistique. 1 pl. et 1 fig.*). — FORSTER (D A.), Ueber den morphologischen Wehrt der Chorda etc. (*Sur la valeur morphologique des ligaments obliques antérieur et postérieur de l'avant-bras. Morphologiquement le ligament antérieur est équivalent à un faisceau musculaire, que l'on peut considérer comme le muscle « accessoire du pouce » de Gautzer, homologue du condylo-radial ou chef radio huméral du fléchisseur perforant des doigts. Le ligament postérieur en*

est indépendant; il est homologue avec la couche profonde du long abducteur du pouce. 7 *fig.*). — MICHAELIS (R.), Basale Epiphyse, etc. (*Epiphyses basilaires du deuxième métacarpien*. 1 *pl.*). — FREUND L.), Ueber Pseudo-epiphysen (*Sur les pseudo-épiphysses des phalanges*; 1 *fig.*). — K. E. RANKE, Ueber die Bedeutung der Bartelschen etc. (*Signification de l'« indice d'utilisation » des séries anthropologiques de Bartels*). — E. ZUCKERKANDL, Zur Morphologie des affengehirns (*Contribution à la morphologie du cerveau des singes*. Étude descriptive sans conclusion; *fig.* 1 *pl.*)

N° 2. — R. WEINBERG, Die Gehirnform der Polen [*Morphologie cérébrale des Polonais (à suivre)*]. — A. v. TÖRÖK, Neue Untersuchungen, etc. (*Nouvelles recherches sur la dolichocéphalie*. L'indice céphalique ne renseigne pas sur le fait qu'un crâne est « long » ou « court », seuls les chiffres du diamètre antéro-postérieur donnent une indication à ce sujet. Il faut donc donner le diapason des variations de cette mesure. 2 *planches et tableaux*). — J. FRÉDÉRIC, Untersuchungen über die Sinushaare, etc. (*Recherches sur les poils à sinus, tactiles et autres, de la face des singes; suivies des observations sur les sourcils et la moustache chez l'homme*. Étude sur un certain nombre de singes et d'anthropoïdes. Les poils tactiles qui apparaissent histologiquement comme « poils à sinus » peuvent avoir l'apparence macroscopique tantôt de vrais poils tactiles (sourcils), tantôt de poils ordinaires ou même de duvet (près du bord des lèvres. Développement des poils tactiles. Chez l'homme, les poils des sourcils, des lèvres et du menton ne sont pas des poils à sinus; 1 *pl.*)

N° 3. — R. WEINBERG, Die Gehirnform, etc. (*Morphologie cérébrale des Polonais (suite)*). Descriptions détaillées des cerveaux de 25 sujets des deux sexes. Constata-tion du volume et des dimensions très considérables du cerveau des Polonais. La valeur des variations dans les circonvolutions ne pourra être appréciée que par la comparaison avec les cerveaux des autres peuples et par la méthode statistique. A remarquer la fréquence chez les Polonais de la partie postérieure de la scissure de Sylvius qui est simple, non divisée, tandis qu'elle est très compliquée chez les Suédois et les Lettes, etc.; 19 *pl.*). — GERTRUDE BIEN, Ein Fall, etc. (*Un cas de la scission bilatérale et symétrique du gros orteil*; 3 *fig.*)

Globus, t. XCI, 1907.

N° 8. — FRIC VOJTECH, Sambaqui-Forschungen, etc. (*Recherches sur les Sambaqui dans le port d'Antonina (Paraná, Brésil. Découverte de deux squelettes sans mobilier funéraire. Pétroglyphes*; *fig.*). — GOLDSSTEIN (F.), Die Herkunft der Juden (*L'origine des Juifs en Europe*; ils ne proviennent pas des familles des marchands originaux de Khanaan, mais probablement, au moins en ce qui concerne le type assyroïde, du Caucase où aujourd'hui encore ce type est abondamment représenté).

N° 9. — SEUFFT (A.), Die Rechtsitten der Jap, etc. (*Les coutumes juridiques des indigènes de l'île de Yap*. Introduction. Droit familial et personnel).

N° 10. — SEUFFT (A.), Die Rechtsitten der Jap, etc. (*Les coutumes juridiques des indigènes de l'île de Yap (suite)*. Droits de propriété et de possession. Les punitions). — WEISS, Land und Leute von Mpororo (*Territoire et habitants de Mpororo, nord-ouest de l'Afrique orientale allemande (suite)*. Les Wa-hima: notes ethnographiques; *fig.*).

N° 11. — WEISS, Land und Leute von Mpororo (*Territoire et habitants de Mpororo (fin)*). Habillement, etc. des Wa-hima; *fig.*). — SEUFFT (A.), Die Rechtsitten der Jap, etc. (*Les coutumes juridiques des indigènes de l'île de Yap (fin)*. Organes du droit pénal, crimes de lèse-coutumes; *fin.*)

N° 12. — PREUSS (K. Th.), Die Hochzeit des Maises, etc. (*Le mariage du maïs et autres histoires des Indiens Huichols*. Les Calebasses au maïs. Légendes sur l'origine des nuages; *fig.*). — GENGLER (Dr J.), Der Kreuz schnabel als Hausarzt [*Le bec croisé (Loxia Lin.) et le rôle de cet oiseau dans la médecine du foyer*].

N° 13. — FABRY (Dr), Aus dem Lebcu der Wapogoro (*Sur la vie des Wapogoro,*

habitants du mont Oupogoro, dans le distr. de Mahingé, Afrique orientale allemande. Habitations. Agriculture. Outils; *fig.*) — RUTIMEYER (L.), Ueber Masken und Maskengebräuche, etc. [*Sur les masques et les us et coutumes des mascarades à Lölschental canton du Valais*]; 1 pl.; *fig.*].

N° 14. — RUTIMEYER (L.), Ueber Masken, etc. (*Sur les masques, etc.* Description détaillée des masques en bois ou en écorce et dont quelques-uns sont conservés au Musée National de Zurich; *fin*). — FABRY (D^r H.), Aus dem Leben der Wapogoro (*Sur la vie des Wapogoro. Fêtes et danses. Position de la femme, etc.; fig., fin*). — A., Der Bernstein im China (*L'ambre en Chine, connu de la plus haute antiquité*).

N° 15. — PASSARGE (S.), Ophir und die Simbabwekultur (*Ophir et la civilisation caractérisée par les ruines de Simbabwe*). Celle-ci ressemble à la civilisation des Arabes et l'Ophir des écrivains arabes a bien pu se trouver au voisinage de ces ruines). — GUTMANN, Die Fabelwesen in den Märchen etc. (*Les êtres fantastiques dans les légendes des Wadjagga, surtout l'« Irimou » sorte d'ogre géant, anthropophage; il enlève une jeune fille, se marie avec elle; mais celle-ci est ravie par ses frères, etc. L'énorme serpent, « Molijimo » qui entoure l'horizon, etc.*).

N° 16. — SARASIN (F. et P.) RUTIMEYER (D^r L.), Die Steinzeit des Veddas (*L'âge de pierre chez les Veddas. Découverte d'une station de l'âge de la pierre dans une grotte près de Nilgala, centre de l'habitat des Veddas, à 40 et 80 centimètres de profondeur. Une grande quantité de couteaux, pointes, grattoirs, etc. en silex transparent, du type magdalénien*).

N° 17. — TETZNER (D^r F.), Die Slowenen (*Les Slovènes. Quelques données ethnographiques. Distribution géographique: habitations; folk-lore et superstitions; fig.*).

N° 18. — LEONHARDI (VON), Ueber einige religiöse und totemistische Vorstellungen, etc. (*Sur quelques idées religieuses et totémiques des Arunda et des Loritja de l'Australie centrale, d'après les lettres de Strehlow, missionnaire à Hermannsburg. L'Altjira des Arunda est un dieu qui vit au ciel; il est comme un homme, mais énorme. Il diffère de tous les autres ancêtres devenus soleil, lune, etc. parce qu'il n'a pas de Churinga. Le « Toukoura » du Loritja lui ressemble. Les deux mots signifient l'Incréé. Dans les mots composés, avec la particule du verbe il veut dire « river ». Les indications de Spencer et Gillen sur la concentration des esprits totémiques dans les pierres, etc. et sur leur rôle dans la conception des femmes sont contredites par Strehlow. Existence de deux totems pour chaque individu*).

N° 19. — BUSCHAN (G.), Linné als Ethnologe (*Linné ethnologue. Ses descriptions des habitants d'Oeland et de Gothland. Les habitants de Smaland sont les plus grands de tous les Suédois. Costumes. Superstitions. Folk-lore. Us matrimoniaux. Fêtes. Pendant les danses, on boit du vin « loura » cuit en jetant les pierres chauffées dans le liquide*).

N° 20. — KARUTZ, Tunisische Dolmen (*Dolmens tunisiens, photographiés par l'auteur, entre Enfidaville et Kaïrouan. Typiques; fig.*). — HANL (A.), Das mittlere Neumecklenburg (*La partie moyenne de l'île de Nouveau-Mecklembourg moyen. La population est apparentée à celle du nord de l'île. Au nombre de 10.000 environ, ils ont deux fois plus d'hommes que de femmes. Pas de polyandrie. Mélanésien caractérisés. Vie matérielle. Propriété des champs. Maison commune ou garçonnière, entourée de murailles (Hala); maison de femmes (Pat); maison spéciale pour les filles pubères (Mbak) où elles séjournent 10 mois, et où viennent tous les hommes par l'intermédiaire des vieilles gardiennes. Mariage exogame. Les âmes des morts vont dans les eaux de leurs totems. On perd son âme si l'on est mangé ou non enterré après combat. Il existe une sorte de douk-douk*).

N° 21. — FRIEDERICI (G.), Die Wirkung des Indianerbogens (*Les effets obtenus avec l'arc des Indiens de l'Amérique, surtout avant le XIX^e siècle. Distance de guerre: 100 à 150 mètres; mais on a des témoignages jusqu'à 200 et même 450 mètres. Force: peut transpercer un bison, ou un arbre. Pointes en os ou en bois surtout*).

Arrangements pour augmenter la vulnérabilité des pointes, outre le poison : barbelures, inclusion des arêtes de poissons, des plumes à l'aide d'une glu qui se dissout dans le sang, etc. Défense contre les flèches ; technique (armures, bouclier, etc.) et physique (sauts et mouvements brusques. Tir indien et rectifié. L'arc n'a pas de caractère ethnique). — HÄBERLIN (D^r), Flechten und Webenete (*Tressage et tissage dans l'île de Föhr et celle de Halligen, îles Frisonnes du Nord*; outillage très primitif; fig.). — LEHMANN (D^r N.), Die altmexikanischen Mosaiken, etc. (*Les mosaïques mexicaines antiques du musée ethnographique de Copenhague*. Sortes de masques, d'un travail très fin; fig.). — SCHEEL (O.), Abwehrzauber am bergischen Hause (*Exorcismes contre les mauvais esprits, pratiqués pendant la construction de la maison, dans le Bergische, en Westphalie*).

N^o 22. VOLLAND (D^r), Aberglauben in Armenien etc. (*Les superstitions en Arménie et dans le Kourdistan*. Une écuelle avec des dessins, dont quelques-uns rappellent les figures des « huit trésors » des Bouddhistes; têtes d'animaux au-dessus de la porte des maisons; rouleaux aux images saintes, avec des prières; amulettes, etc.; fig.).

N^o 23. — WEISSENBERG (D^r S.), Krankheit und Tod etc. (*La maladie et la mort chez les Juifs de la Russie méridionale*. Sépultures, tombes; le lit de fer et le coussin de plumes de coq rendent l'agonie pénible. Après la mort on allume les bougies et l'on masque les glaces avec des draps. Dans les maisons voisines on jette l'eau de toutes les vaisselles pour que l'« ange de la mort » ne puisse y laver son épée. Pendant sept jours l'âme du défunt peut revenir à la maison; Serviette à la fenêtre. Sort des décédés, suivant qu'ils ont oublié ou non leur nom qu'ils doivent dire à l'ange de la mort. Visite des âmes dans la synagogue pendant la nuit: le sacristain doit frapper trois coups avant d'y entrer le matin. Fig.). — SCHELL (O.), Abwehrzauber am bergischen, etc. (*L'exorcisme etc. (fin)*. Crâne de cheval, signes cabalistiques, etc. fig.). — Von Amundsens etc. (*Sur l'expédition polaire d'Amundsen*. Quelques renseignements sur les Esquimos. Pénurie de femmes. Souvent polyandrie à deux hommes. Séance d'un magicien).

N^o 24. GOLDSTEIN (F.), Die Thesaurierungspolitik der Saharakevölkerung (*La politique de thésaurisation de la population Saharienne*; le trésor principal c'est le chameau, comme le bœuf chez le nègre).

Materialien zur Naturgeschichte der Insel Celebes, t. V,

2^o partie (1), Wiesbaden, 1906, in-4^o.

Ce volume de p. av. 21 pl. de photogravures 1 carte et plusieurs figures est entièrement consacré au Mémoire de Fritz SARASIN: Versuch einer Anthropologie der Insel Celebes, etc. — 1. [*Essais d'une anthropologie de l'île Célèbes 2^o partie 2: Les variétés humaines dans Célèbes*]. 1. Nombre des habitants (près de deux millions), et densité de la population (moyenne: 41 par kil. carré; deux tiers de l'île presque inhabités; dans le reste densité variant de 4 à plus de 100 hab. (certains points de Minahassa) etc. — 2. Matériaux d'étude et méthodes; 150 sujets photographiés et décrits; un certain nombre parmi eux ont été mesurés. — 3. Classification des variétés humaines de Célèbes. Au point de vue linguistique il n'y a de différence qu'entre la langue Boughi-Mangkassar du sud de l'île et ses analogues du centre de l'île (Baré, etc.) et l'idiome de Minahassa (extrémité de la presqu'île septentrionale qui se rattache aux langues des Philippines. Cette division correspond aux faits ethnographiques, à peu près. Quant à l'Anthropologie elle reconnaît en dehors des types de Minahassa et de Toradja (comprenant les Toradja civilisés comme les Bougi-Mangkassar, légèrement métissés et les tribus semi-sauvages du centre, et des presqu'îles

1. La première partie a été analysée dans « *L'Anthropologie* de 1906, p. 195.

de l'Est et du Sud-Est) encore un élément primitif, en voie de disparition appelé *Toala* et comprenant outre les *Toala* de Lamontjong (presqu'île méridionale), les *Tomouna* et les *Tokera* du Sud-Est et quelques pleuplades du centre. — 4-6. Description détaillée de chacun des trois groupes. Les *Toala* sont tout petits (1^m,56 en moyenne), très foncés de peau; leurs cheveux sont frisés ou ondulés, la barbe assez fournie; ils sont mésocéphales, avec la face large, pentagonale, et le nez très large, enfoncé et concave; tandis que les *Toradja* sont petits (1^m,59), d'un brun clair; leurs cheveux sont lisses, le menton glabre; ils sont brachycéphales, avec face ovale, étroite et le nez étroit, proéminent, droit et parfois convexe. Bibliographie. Tableaux des mesures individuelles].

Transactions of the Royal Society of Edinburgh, t. 45, Edinbourg, in-4°.

Part. III (n° 28), 1907. — SIR WILLIAM TURNER, A contribution to the craniology, etc. (*Contribution à la craniologie des indigènes de Bornéo, des Malais, des indigènes de Formose et des Tibétains*. Étude détaillée de 15 crânes de Mourouts, Dousouns, Kwiejow et Dayaks; de 2 crânes des Badjous ou nomades maritimes de Bornéo; de 2 crânes malais, de 4 crânes de Boutans de Formose et de 2 crânes de Tibétains de Giangtsé. Dans les considérations générales sur les Indonésiens l'auteur admet complètement le point de vue développé dans mes « Races et Peuples », quant aux caractères et à la distribution de la race indonésienne. Seulement il veut y faire entrer, les Dravidiens et les Veddas mais sans beaucoup insister sur ce point. Coupes sagittales des crânes. 5 pl.).

Journal and Proceedings of the Royal Society of New South Wales for 1906.
T. XL. Sydney, 1907.

P. 95. R. H. MATHEWS, Notes on some natives tribes, etc (*Notes sur quelques tribus indigènes de l'Australie*. I. Sociologie de la tribu des Kournou, du Darling River. II. Nourriture et partage du gibier dans différentes tribus. III. Sociologie de la tribu des Chau-au, de la Katherine River, avec court vocabulaire. IV. Vocabulaire de la tribu des Loritya. V. Les chaussures des indigènes dans le nord de l'Australie, en écorce de l'arbre à thé ou en peau d'animal. Rappel du fait rapporté par Curr des chaussures en plumes d'emu agglutinées avec le sang humain, des indigènes à l'ouest du la Erié servant pour effacer les traces des pas. VII. Le nom de certaines langues indigènes).

J. DENIKER.

Archivio di Psichiatria, Neuropatologia, Antropologia criminale e Medicina legale.
T. XXVIII, 1907, fasc. IV.-V.

MARRO (G.), Sulla foveola coccigea, con osservazioni originali in degenerati ed in normali (*Sur la fossette coccygienne, avec observations originales chez des dégénérés et chez des normaux*, 1 Pl. Petite dépression infundibuliforme, mesurant de 8 à 10 mm. de longueur et de 3 à 5 mm. dans le sens transversal; elle siège au sommet du coccyx ou un peu plus haut. Elle a été signalée surtout chez les nouveau-nés et les tout jeunes enfants. L'auteur en a observé quatre cas, dont trois chez des sujets de 12, 14 et 18 ans [une épileptique idiote, une autre épileptique et un imbécile], et le quatrième chez un homme normal de 30 ans; la profondeur variait entre 5 et 10 mm. L'anomalie serait produite par la traction du ligament caudal qui sert en quelque sorte d'enveloppe aux vestiges coccygiens de la moelle épinière, ligament qui s'est montré très développé dans les cas observés). — GASPARINI, Una nuova stigmata regressiva nei degenerati (*Un nouveau stigmatte de dégénérescence*, 2 fig. Mobilité extraordinaire des phalanges qui, dans le sens de l'extension, peuvent arriver à former presque un angle droit avec le segment proximal voisin. Gasparini, sur 200 normaux, l'a rencontrée dans la proportion de 2 0/0, et,

sur 400 dégénérés [[épileptiques, faibles d'esprit, criminels], dans la proportion de 10 0/0. Il la compare à la mobilité des doigts chez les singes). — Tovo, Sur la suture palatine traverse chez les criminels, 3 *fig.* (L'auteur a examiné 278 crânes masculins [130 d'hommes normaux et 148 de criminels] et 408 crânes féminins [98 de femmes normales et 311 de criminelles]. Il a constaté que la suture recourbée en avant est plus fréquente chez les criminels des deux sexes que chez les normaux, tandis que la suture rectiligne et la suture recourbée en arrière sont plus fréquentes chez les normaux que chez les criminels). — DE BLASIO, Un microcefalo (*Un microcéphale*, 1 *fig.* Homme de 1^m,75, dont la capacité crânienne atteindrait environ 1302 c. c. et dont l'indice céphalique s'élève à 94,3. De Blasio compare sa physiologie à celle d'un gorille. Il a des canines hypertrophiées, le gros orteil très développé et très mobile, tandis que le pouce est atrophié. Il ne peut ni parler ni pleurer). — MANNINI, Sopra un caso molto raro di mammella soprannumeraria nell' uomo (*Sur un cas très rare de mamelle surnuméraire chez l'homme*, 1 *fig.* La mamelle surnuméraire est située dans la cuisse gauche). — PIANETTA, Sulle anomalie delle estremità nei pazzi (*Sur des anomalies des extrémités chez des fous*, 2 *fig.* Plusieurs cas de syndactylie aux pieds et aux mains). — MARIMÒ, Cervelli di delinquenti (*Cerveaux de criminels*. L'auteur a étudié les 26 hémisphères de 13 criminels morts au pénitencier de Parme. Dans 14 hémisphères, il a observé un dédoublement de la deuxième ou de la troisième circonvolution frontale [plus souvent de la deuxième]; 3 fois, la frontale ascendante s'est montrée interrompue. Dans 7 cas, les plis calloso-pariétaux étaient en excès. La première circonvolution temporale était simple dans 3 hémisphères. Marimò a encore noté l'absence du sillon central [2 fois] et l'interruption du sillon interpariétal, le plus souvent à droite).

R. V.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIX-HUITIÈME DE L'ANTHROPOLOGIE

MÉMOIRES ORIGINAUX

	Pages.
BREUIL (Abbé H.). — L'âge du bronze dans le bassin de Paris (<i>suite</i>). — <i>Voy.</i> CARTAILHAC (É.).	513
CARTAILHAC (É.) et BREUIL (Abbé). — Les œuvres d'art de la collection de Vibraye au Muséum national	1
COUVY (Dr). — Notes anthropométriques sur quelques races du Terri- toire militaire du Tchad (Saras, Sokoros, Boudoumas, Boulalas, Ouadaïens)	549
GAILLARD (Dr). — Étude sur les lacustres du Bas-Dahomey	98
GAUTIER (É.-F.). — Études d'ethnographie saharienne	37, 315
HAMY (Dr E.-T.). — Les premiers Gaulois (seconde partie)	127
— — — La collection anthropologique du Muséum national d'Histoire naturelle	257
JARRICOT (Jean). — Sur une figurine scaphoïde de l'ancienne Égypte. .	369
MACLAUD (Dr). — Notes anthropologiques sur les Diola de la Casa- mance	69
PALLARY (Paul). — Recherches palethnologiques sur le littoral du Maroc en 1906	301
RIVET (Dr). — Les Indiens Jíbaros.	333, 583
SIRET (Louis). — A propos de poteries pseudo-mycéniennes	277
ZELTNER (Fr. de). — Notes sur le préhistorique soudanais.	535

LISTE DES FIGURES, CARTES ET PLANCHES

FIGURES

	Pages.
1. Portrait du marquis de Vibraye	1
2, 3. Figurine d'ivoire de Laugerie-Basse, vue de 3/4 et de dos . .	10
4, 5. Sommet rompu d'un bâton de commandement de Laugerie-Basse, figurant une tête de bison (face et profil)	11
6, 7. Fragment de propulseur de Laugerie-Basse, orné d'une tête sculptée de cervidé (face et profil)	12
8. Bâton de commandement de Laugerie-Basse	12
9-13. Partie allongée d'un bâton de commandement de Laugerie-Basse décoré de sculptures (face, profil et détails des sculptures)	15
14, 15. Bâton de commandement de Laugerie-Basse, avec figures de cervidés (face et revers)	17
16, 17. Fragment de palme de renne de Laugerie-Basse, décoré d'animaux en faible relief (deux faces).	19
18, 19. Côte de Laugerie-Basse, décorée d'images de bisons (deux faces).	21
20, 21. Morceau de bâton de commandement de Laugerie-Basse, avec biches en relief (deux faces).	21
22, 23. Ciseau de Laugerie-Basse, décoré de figures stylisées (face et profil).	21
24, 25. Fragment de palme de renne de Laugerie-Basse, décoré de têtes de bisons (deux faces)	23
26. Fragment de baguette demi-ronde décorée (Laugerie-Basse) .	23
27. Extrémité décorée d'épieu (Laugerie-Basse).	23
28. Ciseau en bois de renne décoré (Laugerie-Basse).	24
29, 30. Divers sujets gravés sur la plaque de schiste dite « <i>au combat de Rennes</i> » (Laugerie-Basse)	25
31-37. Gravures sur os et bois de Renne (Laugerie-Basse).	28
38, 39. Sujets gravés grossièrement sur un bâton de commandement de Laugerie-Basse.	29
40-44. Fragments de baguettes demi-rondes décorées (Laugerie-Basse).	30
45-49. Décoration d'un fragment de baguette cylindrique (Laugerie-Basse).	33
50. Couteau en os mince décoré (Laugerie-Basse).	34
51. Bison gravé au verso de la plaque de schiste du « <i>Combat de Rennes</i> » (Laugerie-Basse)	35
52. Mobilier funéraire de tombeaux d'Aïn Sefra et de Beni-Ounif.	40
53. Mobilier funéraire d'un tumulus d'Aïn Sefra.	43

	Pages.
54-61. Principaux types d'ardjem (tombeaux) du Sahara	45
62-67. Plans de monuments en pierres sèches du Sahara	47
68-74. Gravures rupestres de la station de Barrebi	53
75-82. Gravures rupestres de la station de Barrebi	56
82-95. Gravures rupestres de la station de Barrebi	58
96-102. Gravures rupestres de la station d'Aïn Memnouna	60
103-105. Gravures rupestres de la station de Hadjra Mektouba	61
106-112. Gravures rupestres des stations de Foum-Zoggag, de Ouan Tora et de Timissao	63
113. Portrait d'un Floup d'Aramé (Basse-Casamance).	78
114, 115. Crâne de Diola (face et profil)	89
116. Bassin de Diola (face)	96
117. Bassin de Diola, vu d'en haut	97
118 120. Cicatrices ethniques de femmes du Bas-Dahomey.	103
121. Cicatrices ethniques d'un homme d'Avansouri (Bas-Dahomey)	104
122. Case lacustre en construction à Avansouri (Bas-Dahomey) . .	107
123. Albri de pirogue à Avansouri (Bas-Dahomey)	110
124, 125. Crâne du tumulus de Bréry (face et profil)	129
126. <i>Norma verticalis</i> du crâne du tumulus de Bréry	130
127-131. Poteries de l'Équateur, à facies péruvien	148
132. Vase de l'abri sous roche de Paltacalo (Équateur)	149
133. Vase à trois pieds de l'Équateur analogues à des vases de Costa-Rica	150
134. Plat en lave de l'Équateur.	150
135, 136. Vases caractéristiques de la région interandine de l'Équateur	151
137. Coupe de l'Équateur, décorée à l'intérieur	152
138. Vase anthropomorphe du Napo	152
139-144. Types de haches en bronze de l'Équateur.	153
145. Objet mince, en bronze, en forme de hache (Équateur)	153
146. Tranchet en bronze de l'Équateur, à manche orné d'une tête.	153
147-153. Types de haches en pierre de l'Équateur.	153
154. Casse-tête étoilé en pierre (Équateur)	153
155. Idole en pierre de l'Équateur	154
156. Palette en schiste d'un dolmen aveyronnais.	166
157-159. Silex taillés du Sénégal	235
160. Poulpe peint sur un vase de Pitane (Éolide).	278
161. Le corps et les yeux d'un poulpe peints sur un vase de Mi- latos (Crète).	278
162, 163. Poulpes stylisés, peints en rouge sur un vase de Los Millares (prov. d'Almeria, Espagne).	278
164-167. Vase à décors géométriques d'Andalousie.	279
168. Décor d'un vase de l'acropole punique de Villaricos.	285
169. Œuf d'autruche gravé, d'une sépulture de Villaricos	288
170. Fragment de vase décoré de Elche.	288
171. Nézem en or, d'une sépulture de Villaricos	289
172. Nézem en or, d'une sépulture de prêtre de Carthage	289
172-175. Trois vues d'une amulette en terre émaillée d'une sépulture de Villaricos.	289

	Pages.
176, 177. Dos et face d'un scarabée de pierre d'une sépulture de Villaricos	289
178-187. Fibules d'Andalousie.	290
188. Bague en argent d'une sépulture d'Andalousie.	290
189. Sabre en fer d'une sépulture de Villaricos.	290
190. Urne cinéraire d'une sépulture de Villaricos.	291
191-194. Urnes cinéraires de Villaricos.	292
195. Stèle funéraire de Gar-Astaroth (nécropole de Villaricos).	293
196-200. Objets de la nécropole visigothique d'Almizaraque.	294
201. Pendant d'oreille d'une tombe mérovingienne.	294
202-206. Vases à peintures rouges de Carthage.	295
207-212. Motifs de vases peints espagnols.	296
213. Amulette de Carthage.	297
214. Fragment de vase peint de Elche.	297
215. Gravure sur un rasoir de Carthage.	297
216. Gravure d'un peigne carthaginois d'Andalousie	297
217. Grand pithos de Caeré (Étrurie).	298
218. Fragment de vase de Elche.	298
219. Quartzite taillé de Larache (Maroc).	306
220-228. Silex taillés de Larache.	307
229. Galet de quartzite taillé de Rabat (Maroc).	309
230, 231. Quartzite taillé de Rabat (face et profil).	310
232. Coupe schématique de la station néolithique d'Aïn Sefra.	314
233-238. Pointes de flèches de la région d'Haci Inifel (Sahara).	317
239-241. Pointes en silex de la vallée de la Zousfana.	317
242-247. Rouleaux et pilons en pierre du Sahara.	323
248. Jíbaros de Zamora.	334
249. Jíbaro de Gualaquiza.	348
250. Jíbaro de Gualaquiza.	349
251. Jíbaros de Macas.	359
252. Jíbaros de Zamora.	362
253. Gravures sur ornement d'oreille en bambou des Jíbaros.	363
254-272. Ornements et objets de toilette des Jíbaros.	364
273-282. Ornements et instruments des Jíbaros.	366
283, 284. Schéma indiquant la façon de disposer les colliers jíbaros.	367
285. <i>Norma verticalis</i> du crâne d'une figurine scaphoïde de l'ancienne Égypte.	370
286. <i>Norma facialis</i> du crâne d'une figurine scaphoïde de l'ancienne Égypte	371
287. <i>Norma lateralis</i> du crâne d'une figurine scaphoïde de l'ancienne Égypte	371
288. <i>Norma facialis</i> du crâne scaphoïde d'une momie égyptienne de la XVI ^e dynastie.	373
289. Coupe horizontale théorique d'une colline de calcaire à silex.	381
290-303. Épingles en bronze du bassin de la Somme.	514
304, 305. Spirales en bronze du bassin de la Somme.	517
306-312. Bracelets en bronze du bassin de la Somme.	518
313-318. Bracelets en tige de bronze du bassin de la Somme.	519
319, 320. Bracelets hallstattiens en tige de bronze (Somme).	520

	Pages.
321-327. Bracelets massifs en bronze du bassin de la Somme.	521
328-335. Bracelets en bronze, à tige aplatie, du bassin de la Somme.	522
336-343. Bracelets creux en bronze du bassin de la Somme.	524
344-360. Ornements annulaires divers, grelots en bronze, etc. (Somme).	525
361-369. Boutons et plaques à bélière en bronze du bassin de la Somme.	528
370-384. Accessoires en bronze du bassin de la Somme.	530
385-389. Montants de mors en bronze et bois de cerf du bassin de la Somme	532
390. Éperon en bronze découvert au Plainseau (Somme).	533
391. Femme Sara, fumant la pipe, avec ses ornements de lèvres (face)	551
392. Femme Sara, fumant la pipe, avec ses ornements de lèvres (profil)	552
393. Tatouages des Sokoros.	554
394. Tatouages des Boulalas.	562
395. Coiffure d'une femme Boulala.	562
396. Maison jíbaro	584
397. <i>Tunduli</i> , sorte de tam-tam jíbaro.	585
398. Lit jíbaro.	586
399-402. Piningas, écuelles jíbaros en terre cuite.	587
403. Pinginga jíbaro pour l'infusion de guayusa.	588
404-408. Objets jíbaros.	589
409. Procédé jíbaro pour allumer du feu.	589
401-416. Lances et sarbacanes jíbaros	594
417. Burin jíbaro.	595
418. Javelot jíbaro et propulseur.	595
419-421. Bouclier jíbaro (face externe, face interne et profil).	597
422. Jíbaro contant l'histoire de sa tribu.	600
423. Opération pour recouvrer la puissance du souffle chez les Jíbaros	602
424. Fiancée jíbaro	606

CARTES

Carte ethnographique de la Basse-Casamance	70
Carte de la région lacustre du Dahomey	100
Carte du pays jíbaro (hors texte). En regard de la page	336

PLANCHES HORS TEXTE

- I. Gravure sur schiste, de Laugerie-Basse.
 - II. Tombeaux du Sahara.
 - III. Village lacustre et indigène du Dahomey.
 - IV. Pays jíbaro (voy. CARTES).
 - V. Instruments préhistoriques soudanais.
 - VI. Id. id. id.
-

INDEX ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE⁽¹⁾

- Accouchement*, l' — chez les Nègresses du Bas-Dahomey, 114.
- Acheuléen*, les différentes phases de l' —, 160.
- ADÉBIYI TEPOWA. Brève histoire de Brass et de sa population, 680.
- ADLOFF (P.). Les dents de l'*Homo primigenius* de Krapina et leur valeur pour sa position systématique, 392.
- Adr'ar**, stations néolithiques de l' —, Sahara, 322.
- Afrique**, la question des indigènes dans l' — australe, 244; gravures rupestres de l' — du Sud, 399; archéologie de l' — australe, 406; distribution géographique des races sur la côte occidentale d' —, 428; ruines de l' — méridionale, 431; ethnographie actuelle de l' — méridionale, 431; la royauté dans l' — occidentale, 433; faune pléistocène des terrains diamantifères de l' — australe, 642.
- Age du bronze*, Voy. *Bronze*.
- Age du fer*, Voy. *Fer*.
- Age de la pierre*, Voy. *Pierre*.
- Agriculture*, chez les Nègres du Bas-Dahomey, 122; l' — chez les Indiens Jibaros, 590; origine de l' —, 663.
- Ahuet**, stations préhistoriques de l' —, 320.
- Aïn Memnouna**, gravures rupestres d' —, 59.
- Aïn Sefra**, les tombes anciennes d' — 41; station préhistorique d' —, 315.
- ALDROVANDE, le centenaire d' — à Bologne, 242.
- Alimentation* des Indiens Jibaros, 590.
- Alllemagne**, nouvelles stations néolithiques d' —, 178; la céramique à cordelette du sud-ouest de l' —, 179.
- Ambidextrie*, l' — aux temps préhistoriques, 653.
- Amérique**, l'Homme préhistorique en —, 234; manuel des Indiens de l' —, 438; l' — du Nord anglaise. L'Extrême-Ouest, pays des Salish et des Déné, 440; excursion en —, 460; à travers l' — du Sud, 464; le diluvium dans l' — du Sud, 638; l'origine des Eskimos et le peuplement de l' —, 662.
- Amour homosexuel* et valeur militaire, 247.
- ANDREE. La poésie féminine chez les peuples primitifs, 703.
- ANDREE (R.). L'origine des civilisations américaines, 212.
- ANDREWS (Edward M.). La ruine « Webster » en Rhodésie méridionale, 431.
- Anneaux*, les — de bronze du bassin de Paris, 524.
- ANTHONY (R.). Une adaptation du thorax des vieillards aux fonctions respiratoires, 474.
- Arabes**, les — en Syrie avant l'Islam, 669.
- Arc*, l' — dans l'intérieur de l'Afrique, 680.
- Archéologie*, but et procédés des recherches d' —, 158; — de la Sardaigne, 184; — de la Perse, 194; — des Mandans, 214; — du nord du Tonkin, 235; — du Maroc, 301; — du Soudan français, 424; l' — dans les musées argentins, 467.
- Archeologo Português (O.)*, 183.
- ARCIN (André). La Guinée française. Races, religions, coutumes, production, commerce, 677.
- Ardjem* ou tombeaux du Sud-Oranais et du Sahara, 37; distribution des —, 38.

(1) Les noms d'auteurs sont en petites capitales; ceux de peuples et les noms géographiques, en égyptiennes: les sujets traités, en italiques.

- Armes* des Jibaros, 363, 593.
- ARNE** (E. J.). La grande trouvaille d'or de Sköfde, 663.
- ARQUEMBOURG**. Un cas de pouces à trois phalanges, 699.
- Art*, les œuvres d' — de la collection de Vibraye, 1; les œuvres d' — de Laugerie-Basse, 10; l' — primitif des habitants des îles Mentawaï, 210; l' — chez les Lacandons, 438; l' — pendant l'âge du Renne, 643; l' — des enfants et l' — préhistorique, 653; le motif du serpent dans l'ancien — de l'Amérique centrale et du Mexique, 685; les origines populaires de l' —, 712.
- Aryens** et Indo-Européens, 668.
- Aurignacien*, stations et industrie de l' —, 162, 165; l' — dans la grotte du Placard, 646; la question de l' —, 647.
- Australie**, formation et gouvernement des tribus de l' —, 219; coutumes des indigènes d' —, 221; la science en —, 245; les tribus indigènes du sud-est de l' —, 468.
- Australiens**, mœurs et coutumes des —, 688; contribution à l'ethnographie des —, 691.
- AveLOT** (Lieut.). Le jeu des Godets, 437. Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogôoué et de la région littorale adjacente, 673.
- Ba-Huana**, mœurs et coutumes des — de la région du Kasai, 682.
- BALFOUR** (H.). Sur un instrument du type paléolithique des chutes de Victoria (Zambèze), 656.
- Ba-Mbala**, mœurs et coutumes des — du bassin du Kasai, 684.
- Bambara**, les — et leur langue, 436.
- Barbe* des Diola de la Casamance, 84.
- BARDON** (L.) et **BOUYSSONIE** (J. et A.). Outils écaillés par percussion, 165. Grattoir caréné et ses dérivés, 165. Station préhistorique de la Coumbâ-del-Bouïtou, 652.
- BAROUX** (P.) et **SERGEANT** (L.). Les races flamandes bovine, chevaline et humaine dans leurs rapports avec la marche en terrain plat, 205.
- Bassin* des Diolas de la Casamance, 94; mesures des diamètres du détroit supérieur du — par une méthode radiographique, 475; — des Saras, 550; appareil pour figurer le détroit supérieur du —, 695; support pour l'étude du —, 695.
- Bateaux*, origine et construction des plus anciens — de mer, 409.
- Bâton de commandement* de Laugerie-Basse, 11, 14, 16, 18, 30, 34.
- Bavière**, les tumulus de la — méridionale, 193.
- BAYE** (baron de). Les Goths de Crimée, 417.
- BAZIN** (M^{re} Hippolyte). Les Bambara et leur langue, 436.
- BEDDOE** (J.). Évaluation de la capacité cranienne par la périphérie, 695.
- Beni-Ounif**, les tombes anciennes de —, 43.
- Berbères**, les restes laissés par les anciens — dans le Sahara, 328.
- BERNHARD** (Dr.). L'Ethnographie actuelle de l'Afrique méridionale, 431.
- BIEBER** (F. J.). A travers le pays des Gallas vers Kaffa et Dauro, 671.
- BIRKNER** (F.). Peau et cheveux de six têtes de Chinois, 207.
- Bison*, sculpture de — de Laugerie-Basse, 12; gravure de — de Laugerie-Basse, 20, 29, 30, 35.
- BLUM** (Léon). Du mariage, 483.
- BOELES** (P. C. A.). Les « terpen » de la Frise, 191.
- BOETIUS** (Joh.), **LEVANDER** (Lars) et **NORREN** (Ad.). Inscriptions runiques dalécarliennes des temps modernes, 663.
- Bohême**, forteresse préhistorique de la —, 189; le préhistorique de la —, 397; pénétration des Slaves en —, 418.
- Boisson*, une nouvelle — enivrante des Nègres de la Guinée française, 679.
- Boletim da Sociedade archeologica Santos Rocha*, 182.
- Bornéo**, le crâne des Oraungs de l'ouest de —, 697.

- Bororos**, mœurs des Indiens — du Brésil, 466.
- Boudoumas**, anthropométrie des —, 555.
- Boulalals**, habitat des — 556; origine des —, 558; mœurs et coutumes des —, 558; industries des —, 560; caractères physiques des — 560; mutilations des — 561; tatouages des —, 561; anthropométrie des —, 563.
- Boumerang**, le — des Australiens, 692.
- BOURLET (A.)**. Socialisme dans les Hua phan (Laos, Indo-Chine), 422.
- Boutons de bronze** du bassin de Paris, 527.
- BOUYSSONNIE**. Voy. **BARDON**.
- BOVARD (John F.)**. Notes sur les Félidés quaternaires de Californie, 658.
- Bovidés**, les — du Sahara, 330.
- Bracelets**, les divers types de — de bronze du bassin de Paris, 517.
- Brachycéphalie**, la dolichocéphalie et la —, 469. — Voy. *Crâne*.
- BRANDT (A.)**. La queue du Mammouth, 641.
- BRASS (Niger)**, brève histoire de — et de sa population, 680.
- Brésil**, les Indiens Bororos du —, 466.
- Bretagne (Basse-)**, le Nomadisme et l'Émigration eu —, 664.
- BRETTES (chanoine)**. L'Homme et l'univers. I. L'univers et la vie, 156.
- BREUIL (abbé H.)**. Étude sur les œuvres d'art de Laugerie-Basse, 10. Rhinocéros gravés sur schiste de la grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure (Yonne), 164. L'âge du bronze dans le bassin de Paris, 513. La question aurignacienne. Étude critique de stratigraphie comparée, 647.
- Britanniques (Iles)**, faune pléistocène des —, 160.
- BROGGER (W. C.)**. Situation des lignes de rivage pendant l'âge de la pierre dans le sud-est de la Norvège, 393.
- Bronze**, objets en — de l'Équateur, 150; sépultures de l'âge du — en Espagne, 171; l'âge du — en Espagne, 174; statuettes préhistoriques en — de Sardaigne, 186; objets en — des tumulus de la Perse, 195; nécropoles de l'âge du — en Perse, 196; les débuts de l'âge du — en Espagne, 281; stations de l'âge du — en Espagne, 284; le — mélangé au fer dans les stations préhistoriques du Sahara, 326; l'âge du — en Bohême, 398; pliants de l'âge du — dans le Holstein, 402; répartition des haches en — à ailerons, 407; l'âge du — dans le bassin de Paris, 513; habitations de l'âge du — en Hesbaye, 659; nécropole de l'âge du — à Asenkofen, 660.
- BRUCK (C.)**. La différenciation spécifique des espèces de singes et des races humaines par la réaction spécifique du sang, 696.
- Bulletin bibliographique*, 249, 497, 720.
- Burins en pierre** du Soudan, 542.
- Cabanes**, fonds de — de l'âge de pierre en Silésie, 176; fonds de — néolithiques du Holstein, 402; fonds de — néolithiques de la Hesbaye, 659.
- CAIUS (R. P. J.)**. Trichnopoly, Maduré, Indes. Au pays des castes, 419.
- Californie**, objets travaillés de cavernes quaternaires de —, 400; langue yokuts du sud de la — centrale, 448; les dialectes shoshones de la —, 450; les félidés quaternaires de —, 658; caverne ornée de dessins en —, 717.
- Campignien**, le — dans le territoire glaciaire du nord de l'Europe, 403.
- Canada**, le climat interglaciaire au —, 714.
- Canot des Indiens Jibaros**, 598.
- Capacité craniene**, évaluation de la — par la périphérie, 685. — Voy. *Crâne*.
- Carniole**, un bois de renne de la —, 391.
- CARTAILHAC (É.)**. L'œuvre du marquis de Vibraye, 1. Les palettes des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes, 166.
- Carte** de la répartition des haches à ailerons, 407.
- Carthaginois**, relation des — avec l'Espagne, 292.

- Casablanca**, instruments en pierre de —, 310.
- Casamance**, anthropologie des Diola de la —, 69; carte ethnographique de la Basse —, 70; la Basse — et ses habitants, 428; un cas de régression morale dans la Basse —, 437.
- Castes**, les — chez les Tamouls, 419; les — dans la Colombie britannique, 442.
- Cavernes**, industrie des — de l'Algérie, 144; exploration de — quaternaires en Californie, 400; ossements néolithiques de la — de Fontarnaud (Gironde), 411; — à instruments paléolithiques dans l'île de Ceylan, 717; — ornée de dessins en Californie, 717.
- CAZALIS DE FONDOUCE (P.)**. Tumulus hallstattiens des Causses du Gard, 187.
- Céramique**, la — à cordelette et ses rapports avec d'autres formes de civilisation néolithique dans le sud-ouest de l'Allemagne, 179; note sur la — ibérique, 626.
— Voy. *Poterie*.
- Cerveau**, poids du — et intelligence, 228.
- Ceylan**, instruments paléolithiques dans les cavernes de —, 717.
- Chaires italiennes d'Anthropologie**, 495.
- Changallas**, coutumes, législation et cérémonies des —, 676.
- CHASSANT (A.)**, mort de —, 707.
- Chasse**, la — chez les Indiens Jibaros, 601.
- Cheval**, sculpture quaternaire de — 13, 16; gravures de — de Laugerie-Basse, 22, 27, 30; le nom du — des Cavernes, 715; la robe des — primitifs, 715.
- Cheveux** des Diola de la Casamance, 84; — de Chinois, 207; caractères des — chez les Jibaros, 359, 360; — des Boulalas du Territoire du Tchad, 562.
- Cheville**, les variations de la —, 230.
- Cheyennes**, division et cérémonies des —, 216.
- Chinois**, peau et cheveux de six têtes de —, 207; les relations des — avec les îles Philippines, 669; l'obstétrique des —, 670.
- Chronologie**, incertitude de la — relative des faits préhistoriques, 380.
- Cicatrices ethniques**, Voy. *Tatouage*.
- Cinghalais**, morphologie de la paume des mains et de la plante des pieds chez les —, 207.
- Circoncision** chez les Diola, 86; la — chez les Nègres du Bas-Dahomey, 115.
- Ciseau** en bois de renne de Laugerie-Basse, 20, 22.
- Civilisation**, origine des — américaines, 212; la — des Mandans, 214.
- Classification** des races humaines, 389.
- Cœur**, le — dans les pâtisseries, 704.
- Coiffure** des Diola de la Casamance, 86; — des Saras, 552; — des Boulalas, 562.
- Collection** anthropologique de l'Equateur, 146; histoire de la — anthropologique du Muséum d'histoire naturelle, 257; accroissement de la — anthropologique du Muséum depuis 1876, 274; — archéologiques des musées argentins, 467; — de Créqui-Montfort, 490; nouvelles entrées dans les — de Paléontologie du Muséum, 708.
- Commerce** chez les Nègres du Bas-Dahomey, 121; le — chez les Indiens Jibaros, 614.
- COMMONR**. Les découvertes récentes à Saint-Acheul. L'Acheuléen, 160. L'industrie des graviers supérieurs à Saint-Acheul, 160. L'industrie de la base de la terre à briques à Saint-Acheul, Montières, Belley-sur-Somme, 644.
- Congo**, les coutumes familiales dans l'Etat indépendant du —, 431; contes, légendes sorcellerie et fétichisme au —, 675.
- Congrès** international archéologique et historique de Gand, 232; le XIV^e — international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 233; le XVI^e — international des Américanistes, 707; le compte rendu de la XIII^e session du — international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 708.
- Contes** des Maziuga du Congo, 675.
- Cook (W.-A.)**. Les Indiens Bororos du Matto Grosso, Brésil, 466.

- Coquille*, colliers en — d'œuf d'autruche du Sahara, 42, 43.
- Coras**, mœurs des — du Mexique, 218.
- CORDENOM (F.). La maison aryenne depuis les temps les plus reculés, 184.
- Coréens**, crâne et squelette des —, 211.
- Cornes de consécration* dans le premier âge du fer européen, 186.
- Corrèze**, les stations de l'âge du Renne dans la —, 162.
- COSTA DE BEAUREGARD (O.). Le Torques d'or de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), 188.
— OEnochéo trouvée dans le canal de l'Aisne, 188.
- Costa-Rica**, ethnographie de —, 460.
- Costume des Nègres du Bas-Dahomey*, 105. — *Voy. PARURE et VÊTEMENT.*
- COSYNS (H.). L'origine de la grotte de la Rosée à Engihoul, près d'Engis (Liège), 655.
- Cours de l'École d'Anthropologie*, 489.
- Couteau en os décoré de Laguerie-Basse*, 35; en pierre du Soudan, 538.
- COUVY (D^r). Notes anthropométriques sur quelques races du Territoire militaire du Tchad (Saras, Sokoros, Boudoumas, Boulalas, Ouadaïens), 549.
- Crâne*, caractères et dimensions du — chez les Diola, 87; — des premiers Gaulois 128; collection de — de l'Equateur, 147; le — de Kleinkems et le groupe de Spy-Néanderthal, 178; — néolithiques du sud-ouest de l'Allemagne, 181; le — chez les populations du nord-est de la Sibérie, 209; le — chez les Coréens, 211; — des Pygmées de l'Ituri, 212; le relief cérébral de la région temporale du — humain, 229; jaugeage du —, 231; le — des Indiens Jibaros, 358; — scaphocéphales de l'ancienne Egypte, 372; les — de l'âge du fer de Novilara, 413; — anciens du comté de Camerino, 415; transformation du — en Bohême, 418; le — des Indiens de Buffalo Bill, 443; indice du — chez les Lacandons, 456; les différences sexuelles du — 469; l'axe de la cavité du —, 470; rapport des mesures de la tête à celles du —, 471; l'indice individuel et le module du type du —, 472; la courbure en long du — humain, 472; le — chez les Saras, 550; le — chez les Sokoros, 553; le — chez les Boudoumas, 555; dimensions du — chez les Boulalas, 563; — des Ouadaïens, 572; dimensions comparées du — chez les populations du Tchad, 574; rapports métriques du — et du rachis, 692; évaluation de la capacité du — par la périphérie, 695; nouveau support pour les études anthropologiques du —, 695; étude anatomique du — des orangs de Bornéo, 697.
- Crémation*, la — dans les nécropoles préhistoriques d'Espagne, 171; la — à l'époque néolithique dans le sud-ouest de l'Allemagne, 179.
- Crète**, fouilles anglaises en —, 718.
- Crimée**, les Goths de —, 417.
- Oro-Magnon**, la station de —, 163.
- Croisement*, le — des races aux Etats-Unis, 444.
- Croissance des élèves de l'École militaire de Sofia*, 477.
- Cuba**, les Nègres sorciers de —, 461.
- Cubage*, les procédés de — du crâne, 231.
- Cubitus*. *Voy. Membres.*
- CUREAU DE LA CHAMBRE (François), démonstrateur au Jardin du Roi, 259.
- CUREAU DE LA CHAMBRE (Marin), démonstrateur au Jardin du Roi, 258.
- CUVIER réunit au Muséum les éléments d'une anatomie comparée des races humaines, 263.
- Cuivre*, objets en — d'anciennes sépultures du Sahara, 42, 44; poinçons préhistoriques en — d'Espagne, 170; objets de parure en — de Silésie, 176; le — mélangé au fer dans les stations préhistoriques du Sahara, 326.
- Cyclomètre de Mollison*, 696.
- CZEKANOWSKI (J.). Étude des rapports des mesures de la tête à celles du crâne, 471.
- Dahomey**, les lacustres du Bas —, 99; carte de la région lacustre du Bas —, 100.

- Danse*, la — solaire des Poncas, 213; la — solaire des Cheyennes, 216; la — chez les Coras, 219.
- DEBRUGE (A.). La grotte du fort Clauzel, 169.
- DÉCHELETTE (J.). La peinture corporelle et le tatouage, 652.
- Décor*, le — par transposition, 703.
- DECORSE (D^r J.), mort de —, 487.
- DELEBECQUE (J.). A travers l'Amérique du Sud, 464.
- DELISLE (F.). Exostose du fémur, 476. — Est nommé chevalier de la Légion d'honneur, 489.
- Déné, les — de l'Amérique du Nord, 440.
- DENIKER (J.). La question des races en psychologie, 699.
- DENNETT (R. E.). Derrière l'esprit de l'Homme noir, ou Notes sur la royauté dans l'Afrique occidentale, 433.
- Dents*, mutilation des — chez les Diola, 85; — des Nègres du Bas-Dahomey, 102; les — de l'*Homo primigenius* de Krapina, 392; — des enfants de l'ossuaire néolithique d'Esbly, 412; rapport de l'os et de la —, 473; mutilation des — chez les Saras, 552; les — des Boulalas, 567.
- DESPLAGNES (Lieutenant L.). Le plateau central Nigérien. Une mission archéologique et ethnographique au Soudan français, 424.
- Diamate* de la côte de la Casamance, 76.
- Dieu*, le — indo-iranien Mitra, 668.
- DIGUET (Léon). Le « Peyote » et son usage rituel chez les Indiens du Nayarit, 684.
- Diluvium*, le — dans l'Amérique du Sud, 638.
- Diola*, anthropologie des — de la Casamance, 69; dispersion et classification des —, 72; statistique des —, 77; histoire des —, 80; caractères physiques des —, 83.
- Diougoute* ou Diola de la Casamance, 75.
- Distribution géographique* des races sur la côte occidentale d'Afrique, 428.
- Divination*, la — chez les Nègres de Cuba, 461.
- Divinités* des Lacandons, 458.
- Dolichocéphalie*, la — et la brachycéphalie, 469. — Voy. *Crâne*.
- Dolmens*, les palettes des — aveyronnais, 166; ossements du — de Curton, 411.
- Domestication* des animaux, 663.
- DORSEY (G.-A.). La danse solaire des Poncas, 213. Les Cheyennes. I. Organisation cérémonielles. II. La danse solaire, 216.
- DRAESEKE (J.). Poids du cerveau et intelligence, 228.
- DUBUS (A.). Contribution à l'étude de l'ambidextrie aux temps préhistoriques, 653.
- DUMAS (Georges). L'Odeur de sainteté, 702.
- DUMOUTIER, la collection de — au Muséum, 267.
- DUSSAUD (René). Les Arabes en Syrie avant l'Islam, 669.
- DUVERNEY, démonstrateur au Jardin du Roi, 259.
- DWIGHT (Th.). Signification clinique des variations du poignet et de la cheville, 230.
- École d'Anthropologie*, programme des cours de l' —, 489.
- Égypte*, figurine scaphoïde de l'ancienne —, 369; les jouets découverts dans les anciens tombeaux de l' —, 492.
- Eki* ou tabous des Fang, 430.
- Élevage* chez les Nègres du Bas-Dahomey, 122.
- Enseignement*, a propos de l' — de l'Anthropologie, 239; — de l'Anthropologie en Italie, 495.
- Envergure*, grande — des Pygmées de l'Ihuri, 212; la grande — chez les Indiens de Buffalo Bill, 443; grande — des Saras, 550; grande — des Boudoumas, 555; grande — des Boulalas, 571; comparaison de la grande — chez les populations du Tchad, 581.
- Éolithes*, les polémiques relatives aux —, 486.

- Épingles*, les divers types d' — de bronze du bassin de Paris, 513.
- Équateur**, collections anthropologiques de l' — 146.
- Équipement*, accessoires d' — en bronze du bassin de Paris, 531.
- Esquimos**, l'origine des — et le peuplement de l'Amérique, 662.
- Espagne**, tombes préhistoriques à Orihuela, —, 170; Orientaux et Occidentaux en — aux temps préhistoriques, 172.
- États-Unis**, le croisement des races aux —, 444.
- Ethnographie*, saharienne, 37; — du Bas-Dahomey, 99; — japonaise, 243; — du Soudan français, 424; — actuelle de l'Afrique méridionale, 431; — de la Nouvelle-Guinée, 687; — de l'Australie, 691; — des Ba-Huana, 682; — des Ba-Mbala du Sud, 684.
- Évolution* de la civilisation, 159.
- Exostose* du fémur, 476.
- Exposition* internationale de poupées anciennes et modernes, 233.
- Face*, caractères de la — chez les Diola, 89; la — chez les peuples du nord-est de la Sibérie, 208; la — chez les Coréens, 211; caractères de la — des Indiens Jibaros, 358; la — chez les Saras, 550; la — chez les Sokoros, 553; la — chez les Boudoumas, 555; la — chez les Boulalas, 565; la — chez les Ouadaïens, 573; dimensions comparées de la — chez les populations du Tchad, 576.
- Famille*, organisation de la — chez les peuples de la Colombie britannique, 442; la — chez les Lacandons, 456; la — chez les Indiens Jibaros, 604.
- Fang**, les « eki » des —, 430; relation des — avec la faune qui les environne, 681. — Voy. **Pahouins**.
- Faune*, pléistocène britannique, 160; — quaternaire de la Carniole, 391; — figurée sur les rochers de l'Afrique du Sud, 400; la — européenne, 634; — post-tertiaire de Russie, 636; — mammologique fossile des régions polaires, 637; — pléistocène des terrains diamantifères de l'Afrique australe, 642; — de la base de la terre à briques aux environs d'Amiens, 644; — du Kesslerloch, 655.
- Félidés* quaternaires de Californie, 658.
- Fellupe** de la Casamance, 69.
- Femme*, morphologie de la — du nord-est de la Sibérie, 208.
- Fémur*, Voy. *Membres*.
- Fer*, objets en — d'anciennes sépultures du Sahara, 41, 44; cornes de consécration dans le premier âge du — européen, 186; fonderie de — l'époque de La Tène I dans le district du Neckar, 193; sépultures et objets de l'âge du — en Espagne, 282, 284; tombes de l'âge du — à Novilara, 413.
- FERREIN**, démonstrateur au Jardin du Roi, 261.
- Fétiches*, les — du Congo, 676.
- Féticheurs* du Bas-Dahomey, 119.
- Fibules* portugaises d'un type spécial, 183; — des tumulus de la Frise, 192; — des sépultures de Villaricos, en Espagne, 290; — en bronze du bassin de Paris, 516.
- Figurine* scaphoïde de l'ancienne Égypte, 369.
- Flèche*, pointes de — en pierre du Sahara, 141.
- FLORES (E.)**. Sur une molaire de Rhinocéros trouvée à Isoletta, 638.
- Floup**, Voy. **Fellupe**.
- FLOURENS**, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, 265.
- Fogny**, les Diola du —, 73.
- Folk-lore*, le — de France, 701.
- FÖRSTEMANN (Dr E.)**. Commentaire sur le manuscrit maya de la Bibliothèque royale de Dresde, 453.
- Foublé**, les — de l'Afrique occidentale, 428.
- Foum-Zeggag**, gravures rupestres de —, 62.
- FOUREAU (F.)**, les collections archéologiques rapportées du Sahara par M. —, 168.

- FRAAS (F.). Faune pléistocène des terrains diamantifères de l'Afrique australe, 642.
- Franche-Comté**, ossements des tumulus de —, 127.
- FRASSETTO (Fabio). Crânes anciens du comté de Camerino, 415.
- FRAZER (J. G.). Lectures sur l'histoire primitive de la royauté, 479. Adonis, Attis, Osiris, études sur la religion orientale, 479.
- FROBENIUS (L.). Résultats ethnologiques de l'expédition allemande dans l'intérieur de l'Afrique, 680.
- FUCHS (R.). Le décor par transposition, 703.
- Funérailles* chez les Nègres du Bas-Dahomey, 116.
- FURGUS (Jules). Tombes préhistoriques des environs d'Orihuela, province d'Alicante (Espagne), 170.
- FURLONG (E. L.). L'exploration de la caverne Samwel, 400.
- GAILLARD (Dr). Étude sur les lacustres du Bas-Dahomey, 99.
- GALL, la collection de Gall achetée pour le Muséum, 265.
- Gallas**, ethnographie et anthropologie des —, 671.
- Gaulois**, les premiers —, 127.
- GAUPP (H.). L'obstétrique des Chinois, 670.
- GAUTIER (E. F.). Études d'ethnographie saharienne, 37, 315.
- Géant*, le — Finlandais, 719.
- GIROD (Dr Paul). Les stations de l'âge du Renne dans la vallée de la Vézère et de la Corrèze. Stations solutréennes et aurignaciennes, 162.
- GIUFFRIDA-RUGGERI (V.). Les proportions du buste dans les deux sexes et le canon de Fritsch, 694.
- Glaciaire*, période — et préhistoire de l'homme, 635; formations — de l'Amérique du Sud, 638; les très vieilles époques —, 714; le climat inter — au Canada, 714; la période — en Angleterre, 716.
- GODDARD (P. E.). La phonétique de la langue hupa. I. Les sons isolés, 448.
- GOMME (Georges-Laurent). Index de travaux archéologiques publiés de 1665 à 1890, 664.
- Goniomètre* de Mollison, 696.
- GORDON (G. Byron). Le motif du serpent dans l'ancien art de l'Amérique centrale et du Mexique, 685.
- Goths**, les — de Crimée, 417.
- Gouvernement*, le — chez les tribus australiennes, 219.
- Grattoirs* en pierre du Soudan, 541.
- Gravures* de Laugerie-Basse, 24; — rupestres du Sahara, 55; classification des — rupestres du Sahara, 64; — quaternaire d'Arcy-sur-Cure représentant un rhinocéros, 164; — rupestres de l'Afrique du Sud, 399; — préhistoriques sur roches de la Savoie, 658.
- Grelots* annulaires de bronze du bassin de Paris, 527.
- Grimaldi**, à propos de la race de —, 619.
- Grotte*, gravure de la — du Trilobite, à Arcy-sur-Cure, 164; la — du fort Clauzel, à Bougie, 169; — funéraires en Sardaigne, 185; industrie de la — du Placard, 645; la — de Rosée, à Engihoul, 655. — Voy. *Cavernes*.
- GUESDON (Abbé J.). Analyse et critique du poème kmèr, 422.
- Guerre*, la — chez les Indiens Jibaros, 615.
- Guinée**, races, religions, coutumes de la — française, 677; une nouvelle boisson enivrante en usage chez les Nègres de la — française, 679.
- Guinée (Nouvelle-)**, populations de la —, 686; ethnographie de la —, 687; la trépanation en —, 718.
- GUSTAVE ADOLPHE (Prince). Recherches dans un tombeau sous tumulus de Tiakarp, près de Sofiero, 661.
- Habitations* des Nègres du Bas-Dahomey, 106; l' — chez les Indiens Jibaros, 583; — de l'âge du bronze en Hesbaye, 659. — Voy. *Maison*.

- Haches en pierre polie du Soudan*, 543. Voy. *Pierre et Silex*.
- Hadjra Mektouba**, gravures rupestres de —, 60.
- HÄCKEL (E.). Les merveilles de la vie, 223.
- HAHN (Eduard). Origine et construction des plus anciens bateaux de mer, 409.
- Haidas**, textes et mythes —, 446.
- HAMBERG (A.). L'origine des Eskimos et le peuplement de l'Amérique, 662.
- HAMBRUCH (P.). L'indice individuel et le module du type, 472. La courbure en long du crâne humain, 472.
- HAMY (Dr E.-T.). Les premiers Gaulois, 127. Considérations générales sur les collections archéologiques recueillies par M. Foureau, 168. La collection anthropologique du Muséum national d'Histoire naturelle, 257.
- Harnachement*, accessoires d' — en bronze du bassin de Paris, 532.
- Hawaï**, l'orientalisation de —, 245.
- HÉBERT (J.). Survivances ethnographiques. L'écorçoir dans les Ardennes, l'Indre et l'Yonne, 479.
- HERMANT (Paul). Les coutumes familiales des populations habitant l'Etat indépendant du Congo, 431.
- HERVÉ (G.). Au sujet des mongoloïdes de France, 416. Noirs et Blancs. Le croisement des races aux États-Unis et la théorie de la « miscégénéation », 444.
- HESCHELER (K.). Restes de bœuf musqué de la région du lac de Constance, 655. La faune du Kesslerloch, 655.
- HILBER (H). Un bois de Renne d'Ober-Laibach en Carniole, 391.
- HILL-TOU (C.). L'Amérique du Nord anglaise. L'Extrême Ouest, pays des Salish et des Déné, 440.
- Hindous**. Voy. *Indous*.
- HÖFLER (M.). Le cœur dans les pâtisseries, 704.
- HOLST (Nils Olof). Mines et fosses à silex dans les environs de Tullstorp, 167.
- Holstein**, fonds de cabanes néolithiques dans le —, 402.
- Homme*, l' — et l'univers, 156 ; origine de l' —, 157 ; la méthode dans l'étude de l' — primitif, 197 ; l' — préhistorique en Amérique, 234.
- Homo primigenius*, 389 ; les dents de l' — de Krapina, 392.
- HOWITT (A. W.). Les tribus indigènes du sud-est de l'Australie, 468.
- Hradischt*, le — de Stradonitz en Bohême, 189.
- HRDLICKA (Ales.). Observations anatomiques sur une collection de crânes d'Orangs de l'ouest de Bornéo, 697.
- HUBNER (G.). Les Yauapéry de l'Amazone, 465.
- Humérus*. Voy. *Membres*.
- HUNAU (démontre)ur au Jardin du Roi, 260.
- Iakoutes**, morphologie de la femme chez les —, 208.
- Idole en pierre de l'Équateur*, 152 ; — des tombes de Villaricos, en Espagne, 287 ; — des Lacandons, 459.
- Ifor'ass**, gravures rupestres d' —, 64.
- Illyriens**, les —, 668.
- Incinération*, Voy. *Crémation*.
- Inde**, les mariages précoces dans l' —, 243 ; les castes dans l' —, 419.
- Index de travaux archéologiques publiés de 1665 à 1890 dans 95 recueils de Grande-Bretagne et d'Irlande*, 664.
- Indice céphalique*, Voy. *Crâne*.
- Indice facial*, Voy. *Face*.
- Indice nasal*, Voy. *Face*.
- Indice orbitaire*, Voy. *Face*.
- Indiens**, les — de Buffalo Bill, 443.
- Indo-Chine**, socialisme en —, 422.

- Indous**, morphologie de la paume des mains et de la plante des pieds chez les —, 207.
- Industrie** des Nègres du Bas-Dahomey, 422; — des Lacandons, 458; — des Indiens Jíbaros, 588; — de la base de la terre à briques dans les environs d'Amiens, 644; — de la grotte du Placard, 645.
- Inscriptions** runiques modernes de Dalécarlie, 663.
- Intelligence**, poids du cerveau et —, 228.
- Ioukagires**, morphologie de la femme chez les —, 208.
- Ituri**, Pygmées de l' —, 212, 680.
- Japon**, ethnographie ancienne du —, 243.
- JARRICOT (J.)**. Sur un projet d'emploi de la succession automatique dans le jaugeage du crâne, 231. Sur une figurine scaphoïde de l'ancienne Égypte, 369. Remarques et expériences sur une méthode radiographique de mensuration des diamètres du détroit supérieur, 475. Méthode et appareils pour obtenir des figurations rationnelles du détroit supérieur, 695. Description d'un nouveau support pour les études anthropologiques du crâne et du bassin, 695. Le degré d'humidité des os joue-t-il un rôle important en ostéométrie? 696.
- Jeu**, le — des godets, 437.
- Jíbaros**, les Indiens —, 333; habitat des —, 337; histoire des —, 338; distribution géographique des —, 349; dénombrement des —, 356; caractères physiques des —, 358; caractères intellectuels des —, 361; costume des —, 361; l'habitation des —, 583; mobilier des —, 586; l'agriculture chez les —, 590; animaux domestiques des —, 590; alimentation des —, 590; armes et instruments des —, 593; instruments de musique des —, 599; vie journalière des —, 599; chasse et pêche chez les —, 601; vie familiale des —, 604; le mariage chez les —, 606; la naissance chez les —, 608; la mort chez les —, 609; vie sociale des —, 611; le commerce chez les —, 614; la guerre chez les —, 615.
- JOCHELSON-BRODSKY (D.)**. Morphologie du corps de la femme chez les peuples de nord-est de la Sibérie, 208.
- JOHANNSEN (W.)**. La dolichocéphalie et la brachycéphalie, 469.
- JOUAN (Commandant H.)**, mort du —, 705.
- Jouets**, les — des tombeaux égyptiens, 492.
- Jugement de Dieu**, le — chez les Bwende du Congo, 676.
- JULIA (Joaquín)**, *Voy. SEGARRA (José)*.
- Karone** ou Diola de la Casamance, 75.
- Khmers**, position ethnologique des —, 420; poème —, 422.
- KIRKOFF (Dr N.)**. Recherches anthropologiques sur la croissance des élèves de l'École militaire de S. A. R. le prince de Bulgarie à Sofia, 477.
- KLAATSCH (H.)**. Notes sur la dernière partie de mon voyage en Australie en 1904-1907, 688.
- KNORR (Fr.)**. Fonds de cabanes néolithiques, 402. Fouilles dans le duché d'Oldenburg, 402. Pliants de l'époque du bronze, 402. Trouvailles de restes d'habitations dans le Holstein, 402.
- KOGANEI (Y.)**. Crâne et squelette des Coréens, 211.
- KOLLMANN**. Le crâne de Kleinkems et le groupe de Spy-Néanderthal, 178.
- Krapina**, les dents de l'*Homo primigenius* de —, 392.
- KROEBER (A. L.)**. La langue yokuts du sud de la Californie centrale, 448. Les dialectes shoshones de la Californie, 450.
- KUPKA**. Le Campignien dans le territoire glaciaire du nord de l'Europe, 403.
- Lacandons**, étude comparative des Mayas et des —, 455.
- Lacustres**, villages — du Bas-Dahomey, 99.
- LAMPLUGH (G. W.)**. Sur la présence d'instruments en pierre dans la vallée du Zam-bèze, autour des chutes de Victoria, 656.

- LANE-FOX PITT-RIVERS. L'évolution de la civilisation et autres mémoires, 159.
- Langue des Maudans*, 214 ; les — de la famille Mon-Khmère, 420 ; la — des Bambara, 436 ; phonétique de la — hupa, 448 ; la — yokuts du sud de la Californie centrale, 448 ; — des Shoshones de la Californie, 450.
- Laos**, socialisme au —, 422.
- Larache**, les instruments en pierre de —, 306.
- LAUFER (Berthold). Les relations des Chinois avec les îles Philippines, 669.
- Laugerie-Basse**, les œuvres d'art de —, 10.
- Laugerie-Haute**, la station de —, 163 ; découverte d'un squelette humain à —, 234.
- LAYARD (Nina Frances). Fouilles d'hiver au gisement paléolithique d'Ipswich, 656.
- LECOQ (abbé), mort de l' —, 706.
- LEJEAL (Léon), mort de —, 488.
- LÉTIENNE (Dr Auguste). Les races quaternaires, 635.
- LEVAUDER (Lars), *Voy. BOETIUS* (Joh.)
- Lèvres*, ornements de — des femmes Saras, 552.
- Lignes de rivage* de la Norvège pendant l'âge de la pierre, 333.
- Ligures**, rapports des — avec les Romains, 384.
- LISSACER (A.). Troisième rapport sur l'activité de la commission chargée par la Société allemande d'Anthropologie d'établir des cartes de types préhistoriques, 407.
- LITANG (J.). Un cas de nanisme par rachitisme tardif, 699.
- Littérature*, sur la — scientifique contemporaine, 714.
- Livres de beurre*, les — du Grand-Pressigny sont en partie des outils, 402.
- Lorraine**, ossements des tumulus de — 130.
- Lot**, guide du naturaliste dans le —, 719.
- LUSCHAN (Vou). Pygmées de l'Ituri, 212. Relation d'un voyage en Afrique australe, 406.
- MAAS (A.). L'art primitif des habitants des îles Mentawai, 210.
- MACLAUD (Dr). Notes anthropologiques sur les Diola de la Casamance, 69. Étude sur la distribution géographique des races sur la côte occidentale d'Afrique, de la Gambie à la Mélanésie, 428. La Basse-Casamance et ses habitants, 428. Une nouvelle boisson enivrante en usage chez les Nègres de la Guinée française, 679.
- Magdalénien*, l'industrie du —, 162.
- MAGNI (Dr Ant.). Pierres à écuelles, 187.
- MAGNUS (H.). La théorie du Dr Hahn sur la domestication des animaux et l'origine de notre agriculture, 663.
- Main*, morphologie de la paume de la — chez les Indous et les Cinghalais, 207.
- Maison*, la — aryenne depuis les temps les plus reculés, 184 ; — celtiques du district du Neckar, 193. — *Voy. Habitation*.
- Maladies psychiques* dans les races, 699.
- Mammifères fossiles* recueillis durant l'expédition polaire russe en 1900-1903, 637.
- Mammoth*, reproduction quaternaire du —, 7, 11 ; la queue du —, 641.
- Mandans**, civilisation, archéologie et langue des —, 214.
- Mandibule*, la — chez les Diola, 90.
- Mandingues**, les — de l'Afrique occidentale, 428.
- MANOUVRIER (L.). Note sur les ossements néolithiques du dolmen de Curtou et de la caverne de Fontarnaud (Giroude), 411.
- MANSUY (H.). Découvertes archéologiques de — dans le nord du Tonkin, 235.
- Manuscrit*, le — maya de la Bibliothèque royale de Dresde, 453.
- Mariage*, le — chez les Nègres du Bas-Dahomey, 114 ; le — chez les indigènes d'Australie, 221, 690 ; les — précoces dans l'Inde, 243 ; le — chez les Lacandons, 457 ; le — dans la société moderne et le — rationnel, 483 ; le — chez les Indiens Jibaros, 606.
- Maroc**, recherches paléolithiques sur le littoral du —, 301.

- MARTIN (Dr Henri). Ossements utilisés par l'Homme moustérien de la station de La Quina (Charente), 390. Industrie moustérienne perfectionnée, station de La Quina, 390. Étude sur les livres de beurre du Grand-Pressigny, 402. Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de La Quina (Charente). 1^{er} fascicule : Ossements utilisés, 630.
- MARTROU (L.). Les « Eki » des Fang, 430.
- MATHEWS (R.-H.). Tribus australiennes, leur formation et leur gouvernement, 219. Remarques sur les indigènes d'Australie, 221. Contribution à l'ethnographie des Australiens, 691.
- Maya**, le manuscrit — de la Bibliothèque royale de Dresde, 453; étude comparative des — et des Lacandons, 455.
- MAYET (L.). La fiche médicale des enfants envoyés dans les colonies de vacances et la valeur moyenne du coefficient de robusticité chez les enfants de sept à treize ans, 476.
- Méditerranée**, fixité du niveau de la — à l'époque historique, 495.
- MEILLET (A.). Aryens et Indo-Européens, 668. Le dieu Indo-Iranien Mitra, 668.
- Mellila**, paléthnologie de —, 303.
- Membres*, caractères des — chez les Diola, 90; les — chez les Boudoumas, 555; les — chez les Boulalas, 570; dimensions comparées des — chez les populations du Tchad, 581, 582.
- Mentawai** (Iles), l'art primitif des habitants des —, 210.
- MÉRIMÉE (Prosper) s'est occupé d'archéologie, 242.
- MERRIAM (John C.). Explorations récentes de cavernes californiennes, 400.
- Meules* en pierre du Soudan, 545.
- Meurtre*, un — religieux en Russie, 493.
- Mexique**, coutumes et cérémonies des Coras — du Mexique, 218; coutume rituelle chez les Huicholes du —, 684; le motif du serpent dans l'art ancien du —, 685.
- MIEG (M.). Deux nouvelles stations néolithiques découvertes dans les environs de Kleinkems (Bade) et de Sierentz (Haute-Alsace), 178.
- Migrations*, histoire des — dans le bassin de l'Ogôdôué, 673.
- Milieu*, influence du — sur les races bovine, chevaline et humaine en Flandre, 205.
- Mines* à silex de la Scanie, 167.
- MINGAUD (G.). La pierre sculptée à figure humaine de Brassargues (Gard), 658.
- Mobilier funéraire* d'une tombe saharienne, 40, 44.
- MODESTOV (S.). Introduction à l'histoire romaine, 387.
- MOBBIUS (J.-P.). La différence des crânes masculins et féminins, 469.
- Mogador**, instruments en pierre de —, 312.
- MOLLISON (Th.). Deux nouveaux instruments pour mesurer les angles et les circonférences, 696.
- Mongoloïdes*, les — de France, 416.
- Mon-Khmer**, les peuples —, 420.
- Monuments en pierres sèches* du Sud-Oranais, 50; — du Hoggar, 52.
- Morale*, la — et la lutte pour la vie, 226.
- MORGAN (J. de). Les recherches archéologiques, leur but et leurs procédés, 158. Mémoires de la délégation en Perse. Recherches archéologiques, 194. Note sur l'incertitude de la chronologie relative des faits préhistoriques, 380.
- Mortalité* chez les Nègres du Bas-Dahoméy, 124.
- Mortiers* en pierre du Soudan, 545.
- MORTILLET (A. de). La grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées, 645. La grotte du Placard et le niveau d'Aurignac, 645.
- Moustérien**, l'homme — de la station de la Quina a utilisé l'os, 390; instruments perfectionnés en silex de la station — de La Quina, 390; évolution du — dans le gisement de La Quina (Charente), 650; instruments — en os, 651.

- MUCH** (M.). Le mirage d'une civilisation orientale aux époques préhistoriques de l'Europe septentrionale, 181.
- Mur sculpté** découvert au Grand Chimu, 490.
- Musée** archéologique et ethnographique de Grenoble, 239; à propos des — nationaux, 710.
- Musée d'Ethnographie**, le nouveau conservateur du —, 238.
- Muséum d'Histoire naturelle**, histoire de la collection anthropologique du —, 257; nouvelles entrées dans les collections de Paléontologie du —, 708.
- Musique**, les instruments de — du musée d'Anthropologie de Florence, 478; instruments de — des Indiens Jibaros, 599.
- Mutilations ethniques** des Diolas de la Casamance, 75; — des indigènes du Bas Dahomey, 102; — des Indiens Jibaros, 359; — des dents chez les Saras, 552; — ethniques des Sokoros, 554; — en Australie, 691.
- Mythes**, textes et — haïdas, 445.
- Naissance**, la — chez les Indiens Jibaros, 608.
- Nanisme** par rachitisme tardif, 699.
- Nayarit**, usage rituel du « Peyote » chez les Indiens du —, 684.
- Néolithique**, le — saharien, 141; tombes — d'Espagne, 171; le — espagnol comparé au Mycénien, 173; la civilisation — dans le sud-ouest de l'Allemagne, 170; le — en Espagne, 280, 284; silex — du Sahara, 316 à 332; le — en Italie, 389; le — en Norvège, 395; le — du Sud-Africain, 400; fonds de cabanes — dans le Holstein, 402; ossements — du dolmen de Curton et de la caverne de Fontarnaud, 411; dents d'enfants de l'ossuaire — d'Esbyly, 412; fonds de cabanes — de la Hesbaye, 659.
- Nez. Voy. Face.**
- NIEDERLE** (L.). Le dernier décennaire de l'archéologie tchèque, 397.
- Nomadisme**, le — en Basse-Bretagne, 664.
- NORDENSKIÖLD** (Erland). Contributions ethnographiques des missionnaires suédois en Afrique, 675.
- NOREEN** (Ad.). Voy. Boëtius (Joh.).
- Norvège**, situation des lignes de rivage de la — pendant l'âge de la pierre, 393.
- Novilara**, les tombes de —, 413.
- Obstétrique**, l' — des Chinois, 670.
- Odeur** de sainteté, 702.
- Œnochoé** trouvée dans le canal de l'Aisne, 188.
- Ogôoué**, histoire des migrations dans le bassin de l' —, 673.
- Or**, la grande trouvaille d' — de Sköfde, 663.
- Orangs**, le crâne chez les — de l'ouest de Bornéo, 697.
- Origine**, des sociétés animales, 198; les — naturelles de la propriété, 201; — des civilisations américaines, 212; — de l'Homme, 633, 635; — du travail de l'os chez les Paléolithiques, 651; — de la grotte de Rosée à Engihoul, 655; l' — des Eskimos et le peuplement de l'Amérique, 662; — de l'agriculture, 663; — populaires de l'art, 712.
- ORTIZ** (Fernando). Nègres sorciers de Cuba, 461.
- Os**, objets en — des sépultures anciennes du Sahara, 41; objets préhistoriques en — de la région de Bougie, 169; instruments en — de la station moustérienne de La Quina, 390; — quaternaires travaillés de Californic, 400; objets campigiens en — du nord de l'Europe, 403; — utilisés du gisement de La Quina (Charente), 650; de l'origine du travail de l' — chez les Paléolithiques, 651; instruments moustériens en —, 651.
- Ouan Tora**, gravures rupestres d' —, 62.
- Ours**, les — quaternaires britanniques, 160.
- OUTES** (Félix F.) Les prétendus tumulus du Pilar (province de Buenos Aires), 467.
- Pahouins**, migrations des —, 674.

- Palafites* du versant nord des Alpes, 180; le temple grec est dérivé de la —, 410.
- Paléolithique*, le — sabarien, 141, 316, 319; le — au Maroc, 301; le — en Norvège, 394; le — en Bohême, 397; origine du travail de l'os chez les —, 651; fouilles au gisement — d'Ipswich, 656; instrument de type — récolté autour des chutes de Victoria, 656; instruments — dans les cavernes de Ceylan, 717. — Voy. *Quaternaire*.
- Palettes* en pierre des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes, 166.
- PALLARY (Paul). Le préhistorique sabarien, 140. Recherches paléolithologiques sur le littoral du Maroc en 1906, 301.
- PARIBÉNI (R.). Cornes de consécration dans le premier âge du fer européen, 186.
- PARIS (Pierre). Note sur la céramique ibérique, 626.
- Parure*, objets de — des anciens habitants de l'Équateur, 152; objets de — de l'âge de pierre saharien, 169; objets de — préhistoriques de Silésie, 176; objets de — d'une forteresse préhistorique de la Bohême, 190; la — chez les habitants des îles Mentawai, 210; — des Jibaros, 362; objets de — des femmes Boulalas, 572.
- Pathologie* des Nègres du Bas-Dahomey, 123.
- PAULOV (Marie). Étude sur l'histoire paléontologique des Ongulés. IX. Sclénodontes post-tertiaires de Russie, 636. Description des Mammifères fossiles recueillis durant l'expédition polaire russe en 1900-1903, 637.
- Peau*, coloration de la — des Diola de la Casamance, 84; coloration de la — des Nègres du Bas-Dahomey, 102; la — de six têtes de Chinois, 207; couleur de la — des Pygmées de l'Ituri, 242; coloration de la — chez les Jibaros, 358; coloration de la — chez les Saras, 550; coloration de la — chez les Sokoros, 553; coloration de la — chez les Boudoumas, 555; coloration de la — des Boulalas, 561; coloration de la — des Ouadaïens, 572; coloration de la — chez les populations du Tchad, 574.
- Pêche*, la — chez les Nègres du Bas-Dahomey, 122; la — chez les Indiens Jibaros, 601.
- Peinture corporelle* des Jibaros, 360.
- PELLETIER (Dr Madeleine). La morale et la lutte pour la vie, 225.
- Perçoirs* en pierre du Soudan, 542.
- PÉRINGUEY (L.). Les animaux et figures humaines gravés sur rochers par les aborigènes de l'Afrique du Sud, 399.
- Perles* de colliers anciens du Sahara, 42; les — de bronze du bassin de Paris, 527.
- Péroné*, Voy. *Membres*.
- Perse*, recherches archéologiques en —, 194.
- PETIT (Antoine), démonstrateur au Jardin du Roi, 262.
- PETRUCCI (R.). Origine polyphylétique, homotypie et non comparabilité directe des sociétés animales. 198. Les origines naturelles de la propriété (essai de sociologie comparée), 201.
- Phratries* australiennes, 221.
- Phrénologie*, ancienne et nouvelle —, 229.
- PIC (J. L.). Le Hradischt de Stradonitz en Bohême, 189.
- Pied*, morphologie de la plante du — chez les Indous et les Cinghalais, 207.
- Pierre*, gravures sur — quaternaires, 24; instruments en — du Sahara, 141, 169, 301; instruments en — de l'Équateur, 149, 151; l'industrie de la — à Saint-Acheul, 161; l'industrie de la — dans les stations de l'âge du Renne de la Vézère et de la Corrèze, 162; gravure quaternaire sur — 164; outils en — écaillés par percussion, 165; palettes en — des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes, 166; instruments en — de la région de Bougie, 169; objets préhistoriques en — de la province d'Alicante, Espagne, 170; l'âge de — en Silésie, 175; outils néolithiques en — du sud-ouest de l'Allemagne, 180; objets en — de Sardaigne, 185; — à écuelles, 187; objets en — d'un oppidum de la Bohême, 190; station de l'âge de la — en

- Perse, 195; l'industrie de la — chez les Mandans, 215; instruments en — du nord du Tonkin, 236; l'industrie de la — au Maroc, 301; ruines en — sèches du Sahara, 318; l'âge de la — en Italie, 388; situation des lignes de rivage dans le sud-est de la Norvège pendant l'âge de la —, 393; l'âge de la — dans la Tunisie méridionale, 396; instruments quaternaires en — de Californie, 401; instruments en — de l'Afrique australe, 406; l'âge de la — au Soudan, 425; instruments en — taillée du Soudan, 538; instruments en — polie du Soudan, 542; instruments en — de la vallée du Zambèze, 656; — à cupules de la Savoie, 658; un atelier moderne de fabrication d'instruments en — en Australie, 690; les instruments en — de Ceylan, 717. — Voy. *Silex*.
- Pierres à cupules* de l'Afrique australe, 407.
- PIETTE (Edouard). L'Art pendant l'âge du Renne, 643.
- Pileux*, système — des Pygmées de l'Ituri, 212.
- Pilotis*, villages sur — du Bas-Dahomey, 99.
- Pirogues* du Bas-Dahomey, 110.
- Pithecanthropus*, le — et ses rapports avec l'Homme, 635.
- PITTARD (Eugène). De l'origine du travail de l'os chez les Paléolithiques. Instruments moustériens en os, 651.
- PITT-RIVERS, Voy. LANE-FOX.
- Plagiocéphalie*, la — et le craniotabes, 473.
- Plaques* en bronze du bassin de Paris, 528.
- Pléistocène*, fauve — britannique, 160. Voy. *Quaternaire*.
- PÖCH (R.). Voyages en Nouvelle-Guinée en 1904-1906, 686. Ethnographie de la Nouvelle-Guinée, 687.
- Poème*, analyse et critique du — kmêr, 422.
- Poésie*, la — féminine chez les peuples primitifs, 703.
- POHLIG (Hans). Période glaciaire et préhistoire de l'homme, 635.
- Poignet*, les variations du —, 230.
- Pointes* de flèches et de lances en pierre du Sahara, 316; — de lances et — de flèches en pierre du Soudan, 539.
- Poissons* figurés sur des objets de Laugerie-Basse, 16, 22, 29, 32.
- Poncas**, la danse solaire des —, 313.
- PORTAL, démonstrateur au Jardin du Roi, 262.
- Portugal**, le préhistorique en —, 182, 183.
- Poterie* ancienne du Sahara, 44, 169; — des anciens habitants de l'Équateur, 149; — anciennes de la Scanie, 168; — anciennes de la région de Bougie, 169; — préhistoriques de la province d'Alicante (Espagne), 170; — néolithiques espagnoles, 174; — de l'âge de pierre de Silésie, 176; — anciennes de Sardaigne, 185; — des tumulus de la Frise, 192; — de l'époque de La Tène I du district Neckar, 193; — des tumulus de la Perse, 195; — des Mandans, 215; à propos de — pseudo-mycéniennes, 277; — campigiennes du nord de l'Europe, 403; — de l'Afrique australe, 406; — préhistorique du Soudan, 546; — des Indiens Jibaros, 587; note sur la — ibérique, 626; — néolithiques et de l'âge du bronze de la Hesbaye, 659; — de la nécropole de l'âge du bronze d'Asenkofen, 660.
- Pouces* à trois phalanges, 699.
- POWELL-COTTON (Major P. H. G.). Notes sur un voyage à travers la grande forêt de l'Ituri, 680.
- Préhistoire*, plaidoyer pour la —, 710.
- Préhistorique*, le — Saharien, 140; classification du — dans le nord-ouest de l'Afrique, 145; — de l'Équateur, 147; mines — de silex en Scanie, 167; le — de la région de Bougie, 169; tombes — des environs d'Orihuela, province d'Alicante, 170; Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps —, 172; le — portugais, 182, 183; incertitude de la chronologie des faits —, 380; le — de la Bohême, 397;

- le — soudanais, 535; station — de la Coumbâ-del-Bouïtou, 652; peinture corporelle et tatouage —, 652; l'ambidextrie aux temps —, 653; l'art des enfants et l'art — 653; le — dans les traditions populaires de France, 701.
- Pressigny**, les livres de beurre du Grand —, 402.
- PREUSS (K. Th.)**. Notes de voyages à San Isidro, Mexique, 218.
- Proportions* des membres des Boudoumas, 555; — des membres chez les Boulalas, 570; les — du buste dans les deux sexes, 694. — Voy. *Membres et Tronc*.
- Propriété*, les origines naturelles de la —, 201; la — dans les sociétés animales, 202.
- Propulseur* de Laugerie-Basse, en bois de renne, 13.
- Prostitutions*, les — sacrées, 246.
- Psychologie* des races, 699.
- PUCCIONI (Dr Nello)**. Les Indiens de Buffalo Bill, 443. Les instruments de musique du musée national d'Anthropologie (de Florence), 478.
- PUTNAM (F. W.)**. Évidence du travail humain sur des objets de cavernes quaternaires de Californie, 400.
- PUYDT (Marcel de)**. Fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye. Agglomération de l'Épinette. Habitations de l'âge du bronze en Hesbaye, 659.
- Pygmées** de l'Ihuri, 212, 680.
- Quaternaire*, œuvres d'art — de Laugerie-Basse, 10; gravure — sur schiste d'Arcy-sur-Cure, 164; le — à Aïn Sefra, 315; incertitude de la chronologie —, 380; faune — de la Carniole, 391; l'homme — en Bohême, 397; objets travaillés de cavernes — de Californie, 400; les races —, 635; ongulés — de Russie, 636; formations — de l'Amérique du Sud, 638; félidés — de Californie, 658; observations sur le — anglais, 716. Voy. *Pléistocène et Paléolithique*.
- QUATREFAGES (A. de)**, professeur d'Anthropologie ou Histoire naturelle de l'Homme au Muséum, 270.
- Quina (La)**, évolution du Moustérien dans le gisement de —, 650.
- Rabat**, instruments en pierre de —, 308.
- Races humaines*, les —, 389; les — humaines quaternaires, 635; les — de la Guinée française, 677.
- Rachis*, rapports métriques du — et du crâne, 692.
- Radius*, Voy. *Membres*.
- RAUBER (A.)**. L'axe de la cavité cérébrale, 470.
- RAY LANKESTER**. Le règne de l'Homme, 633.
- Redjem* ou tombeau saharien, 37.
- Règne*, le — de l'Homme, 633.
- REINACH (S.)**. Romains et Ligures, 384.
- Religion* des Nègres du Bas-Dahomey, 118; — des Lacandons, 458; études sur la — orientale, 479; — de la Guinée française, 677
- Renne*, gravure de — sur plaque de schiste, trouvée à Laugerie-Basse, 8, 24; — sculpté de Laugerie-Basse, 18; — gravé de Laugerie-Basse, 29, 31; les stations de l'âge du — dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze, 162; armatures en bois de — de l'époque magdalénienne, 163; un bois de — d'Ober-Laibach en Carniole, 391; l'art pendant l'âge du —, 643.
- Retour*, essais de — à la vie primitive, 247.
- Retranchements* préhistoriques du Soudan, 547.
- RÉVÉSZ (Béla)**. Races et maladies psychiques, 699.
- Revue*, nouvelle — anglaise de Sociologie, 711.
- REYNOLDS (Sidney H.)**. Mammifères pléistocènes britanniques, 160.
- Rhinocéros* gravé sur schiste de la grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure, 164; molaire de — trouvée à Isoletta, 638.
- Rhodesia**, antiquités de la —, 407; ruines de la — méridionale, 431.
- Riou (Ile de)**, les prétendus silex égyptiens de l' —, 237.

- RIVET (D')**, les collections anthropologiques rapportées de l'Équateur par —, 146. Les Indiens Jíbaros, 333, 583.
- Robusticité**, coefficient de — chez les enfants de sept à treize ans, 476.
- Romains** et Ligures, 384; le mariage chez les —, 385; les modes de sépulture chez les —, 385; l'armée chez les —, 385; la langue des —, 385; introduction à l'histoire des —, 387.
- Roumains**, superstitions des —, 666.
- ROUVILLE (P. G. de)**, mort de —, 705.
- Royauté**, la — dans l'Afrique occidentale, 433; histoire primitive de la —, 479.
- Rubrication**, la — des cadavres, 718.
- Runiques**, inscriptions — dalécarliennes des temps modernes, 663.
- Rupestres**, gravures — du Sahara, 55; classification des gravures — du Sahara, 64.
- Russie**, Sélénodontes post-tertiaires de la —, 636.
- Sahara**, ethnographie du —, 37, 315; la préhistorique du —, 140; l'âge de la pierre au —, 168.
- Salish**, les — de la Colombie britannique, 440.
- Saras**, anthropométrie des —, 550.
- SARAZIN (Paul)**. Comment le temple grec provient de la palafitte, 410.
- Sardaigne**, archéologie de la —, 184.
- Scaphocéphalie**, la — dans l'ancienne Égypte, 372; étiologie de la —, 375.
- Scaphoïde**, figurine — de l'ancienne Égypte, 369.
- SCHAEFER (H.)**. La figurine supposée égyptienne trouvée en Rhodésia, 406.
- SCHARFF (R.-F.)**. Les animaux européens, 634.
- SCHAUDEL (Louis)**. Les pierres à cupules et à bassins de la Savoie, 658. Les roches à cupules et à gravures de la Savoie, 658. Les roches à cupules et à gravures préhistoriques de la Savoie, 658.
- SCHLAGINHAUFEN (O.)**. Morphologie de la paume des mains et de la plante des pieds chez les Indous et les Cinghalais, 207.
- SCHLIZ (A.)**. La céramique à cordelette et ses rapports avec d'autres formes de civilisation néolithique dans le sud-ouest de l'Allemagne, 179. Les établissements ruraux gaulois de l'époque de La Tène I du district du Neckar et l'inventaire de leur mobilier, 192.
- SCHMIDT (P.-W.)**. Les peuples Mon-Khmer. Un intermédiaire entre les peuples de l'Asie centrale et ceux de l'Australonésie, 420.
- SCHOETENSACK (O.)**. La contemporanéité de la station de Munzingen, près Fribourg-en-Brigau, avec la couche paléolithique de Thaugen et du Schweizersbild, 654.
- SCHWALBE (G.)**. Le relief cérébral de la région temporale du crâne humain, 229. Ancienne et nouvelle phrénologie, 229.
- SCHWEINFURTH (G.)**. Étude sur l'âge de la pierre dans la Tunisie méridionale, 396.
- Sculptures** en ronde-bosse de Laugerie-Basse, 10; — en bas-relief de Laugerie-Basse, 14; — du Kesslerloch, 655; — en pierre, à figure humaine, découverte dans le Gard, 658.
- SÉBILLOT (Paul)**. Le Folk-lore de France. T. IV. Le peuple et l'histoire, 701.
- SEGARRA (José)** et **JULIA (Joaquín)**. Excursion en Amérique. Costa-Rica, 460.
- SEGER (H.)**. L'âge de la pierre en Silésie, 175.
- Sénégal**, silex taillés du —, 235.
- Sépultures**, les — de Villaricos, en Espagne, 285; mode de — des Indiens Jíbaros, 610; mode de — dans l'île Melville, 691.
- SERGEANT (L.)**. *Voy.* **BAROUX (P.)**.
- SERGI (G.)**. Les tombes de Novilara, 413.
- Serpent**, le motif du — dans l'ancien art de l'Amérique centrale et du Mexique, 685.
- SERRES**, professeur d'anatomie et d'histoire naturelle de l'homme au Muséum, 266.
- Sibérie**, morphologie de la femme du nord-est de la —, 208.

- SIFFRE (Dr)**. Note sur des pièces squelettiques maxillo-dentaires néolithiques, 412.
 Rapport de l'os et de la dent, 473.
- Silésie**, l'âge de pierre en —, 175.
- Silex** de Thenay, 9; — taillés du Sahara, 44, 141, 315; — de Saint-Acheul, 161; instruments quaternaires en — des vallées de la Vézère et de la Corrèze, 162; mines et fosses à — dans les environs de Tullstorp, 167; instruments en — de la région de Bougie, 169; instruments en — des tombes préhistoriques d'Orihuela (Espagne), 170; l'industrie du — en Silésie, 176; — taillés du Sénégal, 235; les prétendus — égyptiens de l'île de Riou, 237; — du Maroc, 301, 306; — moustériens perfectionnés de la station de La Quina, 390; instruments campigiens en — du nord de l'Europe, 403; instruments en — du Soudan, 538; — à encoches du Soudan, 542; — de la base de la terre à briques aux environs d'Amiens, 644; — taillés d'Ipswich, 655; — d'un tumulus de Seanie, 661. — *Voy. Pierre*.
- SILVA (Dr da)**. Un cas de régression morale dans la Basse-Casamance, 437.
- Singes**, différenciation spécifique des — et de l'homme par la réaction du sang, 696.
- SIRET (H.)**. Note sur la communication du *R. P. Furgus* relative à des tombes préhistoriques à Orihuela, 170.
- SIRET (Louis)**. Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps préhistoriques, 172.
 A propos de poteries pseudo-mycéniennes, 277.
- Slaves**, pénétration des — en Bohême et sur la Vistule, 418.
- Socialisme** au Laos et en Indo-Chine, 422.
- Sociétés**, origine polyphylétique des — animales, 198.
- Sociologie** chez les Nègres du Bas-Dahomey, 120; essai de — comparée, 201; — australienne, 221; esquisse d'une —, 224; — des peuples du Soudan français, 426; — des peuples de l'Afrique méridionale, 433; la — des Indiens Jibaros, 611; — des races de la Guinée française, 677.
- Sokoros**, ethnographie et anthropométrie des —, 552.
- Solutréen**, l'industrie du —, 162.
- Soninké**, les — de l'Afrique occidentale, 428.
- Sorcellerie**, la — au Congo, 676.
- Sorciers**, les Nègres — de Cuba, 461.
- Soudan**, archéologie et ethnographie du — français, 424; le préhistorique au —, 535.
- Spéléologie**, la — au xx^e siècle, 233.
- SPINDEN (H. J.)**, *Voy. WILL (G. F.)*.
- Stations** préhistoriques en plein air de l'Algérie, 144; — de l'âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze, 162; — solutréennes et aurignaciennes, 162; deux nouvelles — néolithiques d'Allemagne, 178.
- Statistique** des Diola de la Casamance, 77.
- Statuette** humaine de Laugerie-Basse, 7, 10; — préhistoriques en bronze de la Sardaigne, 186; — supposée égyptienne trouvée en Rhodésie, 407.
- STEINMAN (G.)**. Le diluvium dans l'Amérique du Sud, 638.
- Stèle funéraire** d'une sépulture de Villariços, Espagne, 293.
- Superstitions** des Nègres de Cuba, 462; — des Roumains, 666.
- Survivances** ethnographiques. L'écorçoir dans les Ardennes, l'Indre et l'Yonne, 479.
- SWANTON (J. R.)**. Textes et mythes haïdas, 445.
- Tabous**, les — chez les Fang, 430.
- Taille** des Diola de la Casamance, 83, 93; — des Nègres du Bas-Dahomey, 102; — des anciens habitants de l'Équateur, 147; la — chez les peuples du nord-est de la Sibérie, 209; — des Pygmées de l'Ituri, 212; — des Indiens Jibaros, 358; — des néolithiques de la Gironde, 411; — des Indiens de Buffalo Bill, 443; — des Lacandons, 456; — des Sarrs, 550; la — des Boulalats, 568; — des Ouadaïens, 572; — comparée des populations du Tchad, 579; — des habitants de la Nouvelle-Guinée, 686.

- Tamouls**, les castes chez les —, 419.
- Tanezrouft**, stations néolithiques de —, Sahara, 520.
- TARAMELLI (A.)**. Explorations archéologiques et fouilles au promontoire de Saint-Élie. 184. Recherches à Busachi dans les tombes creusées ou « Domus de Janas », 184, statuettes votives en bronze d'Urzulei, 184.
- Tar'it**, station préhistorique de —, Sahara, 317.
- Tatouage** des Nègres du Bas-Dahomey, 103; — des habitants des îles Mentawaï, 210; — des Sokoros, 554; — des Boulalas, 561; la peinture corporelle et le —, 652.
- Tchad**, notes anthropométriques sur quelques races du Territoire militaire du —, 549.
- Temple**, le — grec dérive de la palafitte, 410.
- Tène (La)**, l'époque de — I dans le district du Neckar, 192; l'époque de — en Bohême, 398.
- Terpen**, ou tumulus de la Frise, 191.
- TESSMANN (G.)**. Les relations des Fang avec la faune qui les environne, 681.
- TEUTSCH (J.)**. Superstitions des Roumains, 666.
- Texas**, découverte d'une ancienne ville au —, 492.
- Thorax**, adaptation du — des vieillards aux fonctions respiratoires, 474.
- Tibia**, Voy. *Membres*.
- Timissao**, gravures rupestres de —, 63.
- Tombeaux** anciens du Sahara, 38, 45.
- Tonkin**, les découvertes archéologiques de M. Mansuy dans le Nord du —, 235.
- TORDAY (E.)** et **JOYCE (T. A.)**. Notes sur l'ethnographie de Ba-Huana, 682. Note sur les Ba-Mbala du Sud, 684.
- Torques** d'or de Saint-Laurent-d'Esserent (Oise), 188.
- TORRES (Luis Maria)**. Classification et exposition de collections archéologiques dans les Musées argentins, 467.
- Totem**, le — en Nouvelle-Guinée, 686; le — en Australie, 688.
- Touareg**, les — sont des Berbères, 331.
- Touat**, stations préhistoriques du —, Sahara, 319.
- Toungouses**, morphologie de la femme chez les —, 208.
- Tours funéraires** d'Algérie, 48.
- TOZZER (A. M.)**. Étude comparative des Mayas et des Lacandons, 455.
- Tranchets** en pierre du Soudan, 538.
- Trépanation**, la — en Nouvelle-Guinée, 718.
- Tronc** des Saras, 550; le — chez les Sokoros, 555; le — chez les Boulalas, 568; dimensions comparées du — chez les populations du Tchad, 579.
- Tumulus** du Mont de Brégille, 128; — de Bréry, 130; — de Lorraine, 130; — de la forêt de Haye, 132; — de Clayeures, 133; — de Contréville, 134; — de la province d'Alicante (Espagne), 170; — hallstattiens des Causses du Gard, 187; — de la Frise, 191; âge des — de la Bavière méridionale, 193; — de la Perse, 195; — de la Bohême, 398; les prétendus — du Pilâr, dans la province de Buenos-Aires, 467; — du Soudan, 546; fouilles dans un — de Scanie, 661.
- Tunisie**, l'âge de la pierre dans la — méridionale, 396.
- Urnes funéraires** de la province d'Alicante, Espagne, 171; — de l'Espagne, 283, 287, 288, 291.
- VALLAUX (Camille)**. Le Nomadisme et l'Émigration en Basse-Bretagne, 664.
- VARIOT (G.)**. Sur la plagiocéphalie et le craniotabes, 473.
- Vendetta**, la — en Australie 222.
- Vénus impudique** de Laugerie-Basse, 10.
- VERNEAU (Dr R.)**. Les nouveaux documents anthropologiques rapportés de l'Équateur par le Dr Rivet, 146. Les industries de l'âge de pierre saharien d'après les collections de M. Foureau, 168. A propos de la race de Grimaldi, 619. — Est nommé conservateur du Musée d'Ethnographie, 238.

- Vêtement* des Jibaros, 361 ; le — chez les Lacandons, 456. — Voy. *Costume*.
- Vézère**, les stations de l'âge du Renne dans la vallée de la —, 162.
- VIBRAYE** (marquis de). Les œuvres d'art de la collection de —, 1 ; biographie de —, 2.
- VICQ D'AZYR**, suppléant au Jardin du Roi, 262.
- Villages lacustres* du Bas-Dahomey, 106.
- Voûte palatine*. Voy. *Face*.
- WAXWEILER** (Emile). Esquisse d'une sociologie, 223.
- WEBER** (F.). Les rapports des champs en terrasse et des tumulus de la Bavière méridionale et leur âge respectif, 193.
- WENZL** (J.). Fouilles près d'Asenkofen, 660.
- WERWORN** (Max). L'art des enfants et l'art préhistorique, 653.
- WILL** (G. F.) et **SPINDEN** (H. J.). Les Mandans. Etude sur leur civilisation, leur archéologie et leur langue, 214.
- WILSER** (Ludwig). Les races humaines, 389. L'origine de l'homme. un feuillet de l'histoire de la création, 635.
- WINSLOW**, démonstrateur au Jardin du Roi, 261.
- WODON** (L.). Sur quelques erreurs de méthode dans l'étude de l'homme primitif, 197.
- Yakoutes**. Voy. *Iakoutes*.
- Yauapéry**, les — de l'Amazone, 465.
- Yeux*, coloration et dimensions des — chez les Boulalas, 568 ; dimensions comparées des — chez les populations du Tchad, 579.
- ZABOROWSKI** (S.). Pénétration des Slaves et transformation céphalique en Bohême et sur la Vistule, 418.
- Zaffarines** (Iles), palethnologie des —, 302.
- Zafrani**, station préhistorique de —, Sahara, 316.
- ZANOLLI** (Dr Velio). Rapports métriques du crâne et du rachis, 692.
- ZELTNER** (Fr. de). Notes sur le préhistorique soudanais, 535.
- ZUPANIC** (N.). Les Illyriens, 668.

Le Gérant : P. BOUCHEZ.

Angers. — Imp. A. Burdin et C^{ie}, rue Garnier, 4.





1

2

3



4



5



6



8



7



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



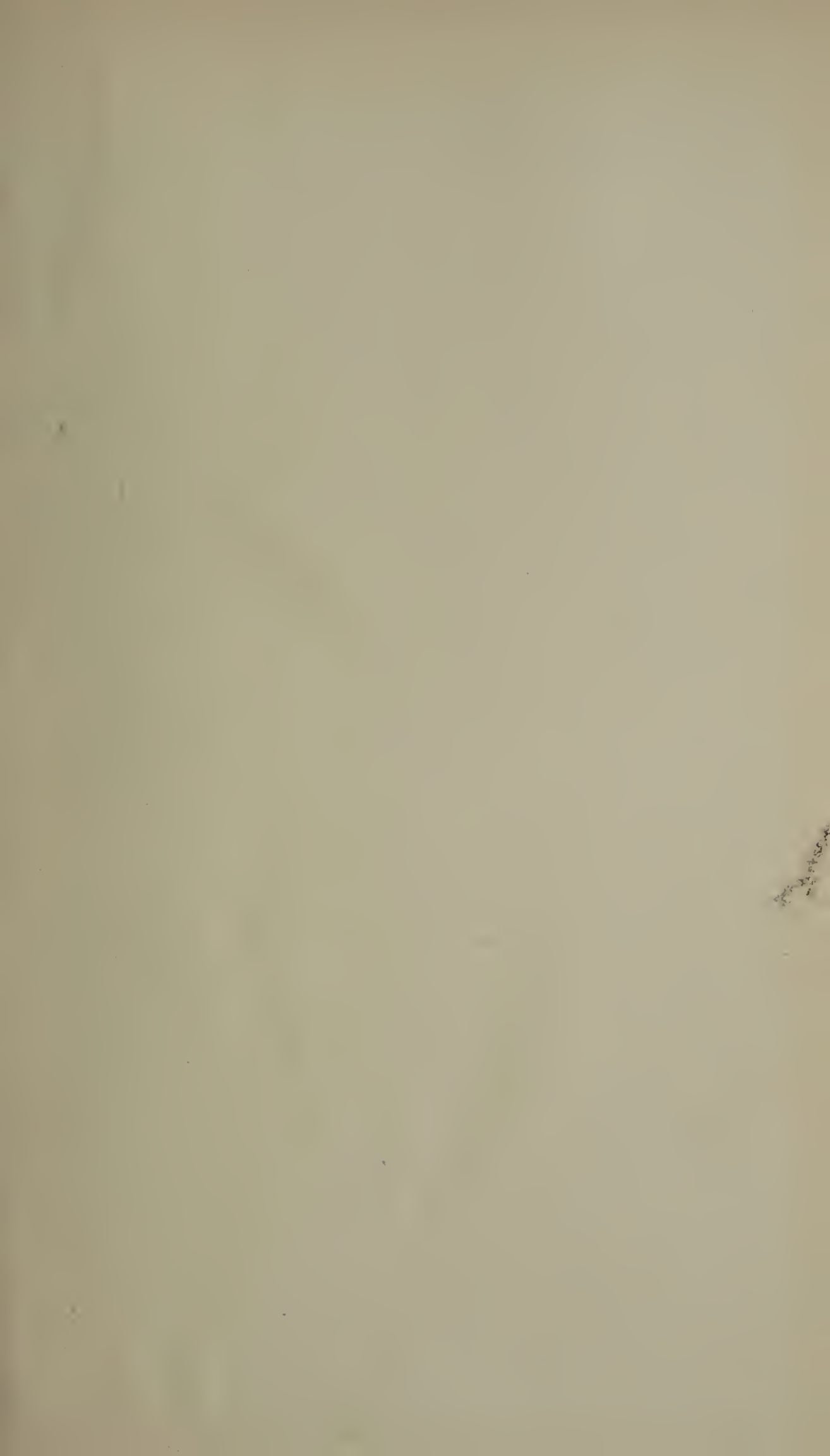
19



20



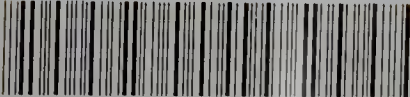
21







GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00684 0991

